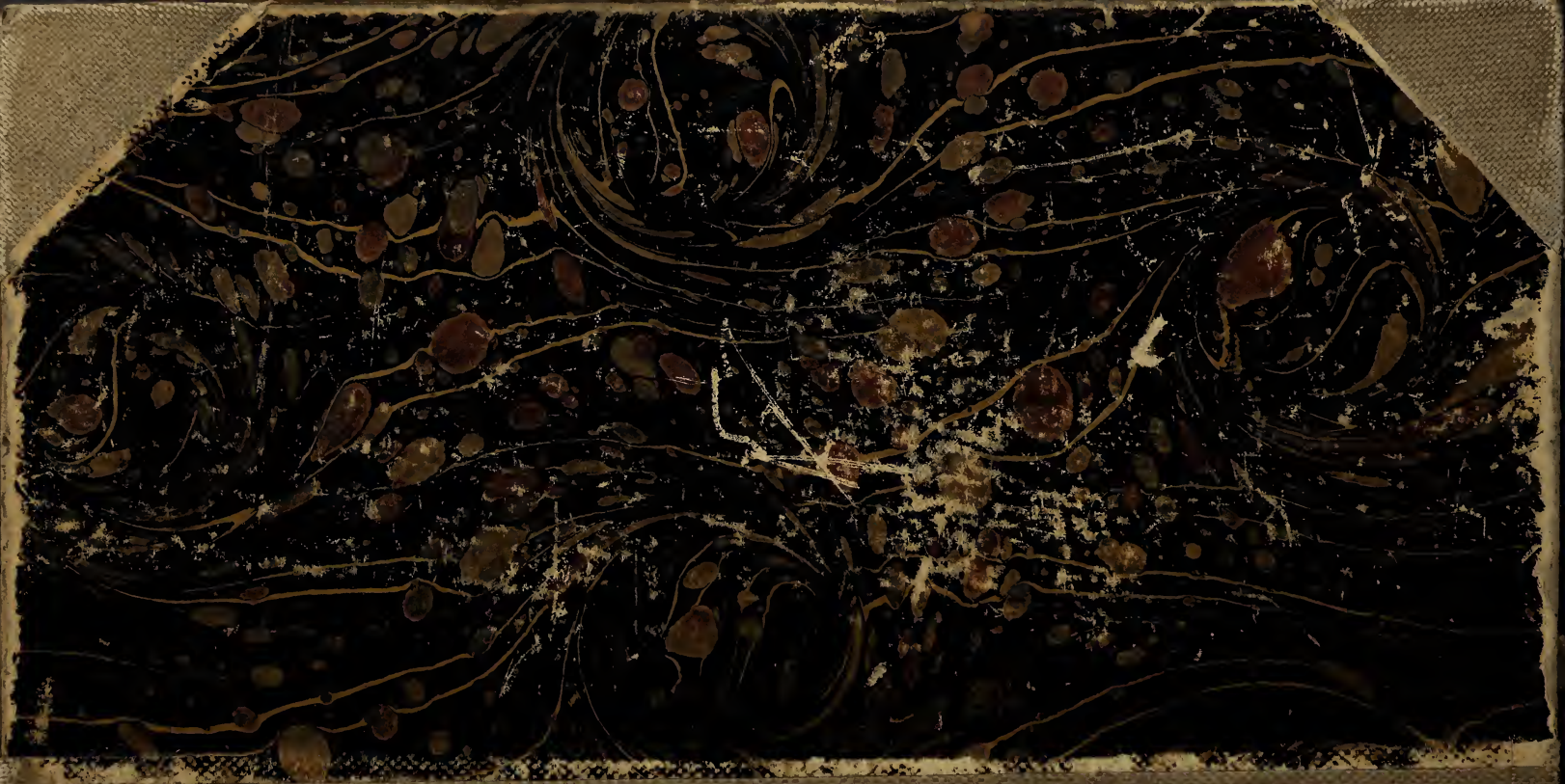

THE UNIVERSITY

OF ILLINOIS

LIBRARY

840.8

G76c2

Gröber Library 1912

Return this book on or before the *Latest Date* stamped below. A charge is made on all overdue books.

U. of I. Library

FEB 24 '36

NOV 27 '36

JUL -5 1940

Ap. 1, 45

JUN 24 1960

JUL 25 1975

JAN 6 1976

8057-S

CHRESTOMATHIE

DE

L'ANCIEN FRANÇAIS

DU MÊME AUTEUR

De Sermone Sallustiano (Thèse). Paris, Vieweg, 1880..... Prix 7 50

Salluste. Édition nouvelle d'après les meilleurs textes, avec des Notes et un Index explicatif des noms propres. Paris, Delagrave, 2e édition, revue et corrigée, 1889..... Prix 2 »

Salluste. Texte et traduction française. Paris, E. Bouillon, 1888. Prix 3 50

Ouvrage couronné par l'Académie française

César. Guerre des Gaules. Édition nouvelle, d'après les meilleurs textes, avec des Notes, un Appendice sur l'armée romaine, une Étude sur la langue de César, et un Index géographique. Paris, Delagrave, 1884..... Prix 2 »

Marie de Compiègne d'après l'Évangile aux femmes. Paris, Vieweg, 1876..... Prix 3 »

Essai sur l'histoire du sous-dialecte du Rouergue. Ouvrage qui a obtenu le premier prix de philologie aux fêtes latines de Montpellier (1878). Paris, Maisonneuve et Cie, 1880..... Prix 5 »

Le livre de l'Épervier. Cartulaire de la commune de Millau (Aveyron), avec une Introduction, un Glossaire et une Table raisonnée des noms propres. Paris, Maisonneuve et Cie, 1882..... Prix 10 »

La Légende d'Œdipe, étudiée dans l'antiquité, au moyen âge et dans les temps modernes, en particulier dans le roman de Thèbes, texte français du XIIe siècle. Paris, Maisonneuve et Cie, 1881. Prix. 10 »

Les Manuscrits provençaux de Cheltenham (Angleterre). Notice et textes inédits. Paris, Maisonneuve et Cie, 1882..... Prix 3 50

Etc., etc.

Sous Presse (pour paraître en 1891).

Le Roman de Thèbes. Édition critique d'après tous les manuscrits connus, avec une Introduction et un Glossaire. Paris, Didot (*Société des anciens textes français*).

CHRESTOMATHIE

DE

L'ANCIEN FRANÇAIS

(IXe-XVe SIÈCLES)

PRÉCÉDÉE D'UN TABLEAU SOMMAIRE

DE

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE AU MOYEN AGE

ET

SUIVIE D'UN GLOSSAIRE ÉTYMOLOGIQUE DÉTAILLÉ

NOUVELLE ÉDITION

SOIGNEUSEMENT REVUE ET NOTABLEMENT AUGMENTÉE

Avec le *Supplément* refondu

PAR

L. CONSTANS

Professeur à la Faculté des Lettres d'Aix.

OUVRAGE COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

PARIS

ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE RICHELIEU, 67

—

MDCCCXC

PRÉFACE

Le Conseil supérieur de l'Instruction publique a décidé que l'enseignement de la langue et de la littérature françaises devait remonter aux origines, et le nouveau plan d'études a prescrit cet enseignement pour les classes de troisième et de seconde de nos lycées. Malheureusement, l'inexpérience des maîtres et le manque de livres appropriés ont empêché cette sage mesure de produire tous les résultats qu'on était en droit d'en attendre. En effet, la *Chrestomathie* de M. Karl Bartsch, qui a atteint, en Allemagne, sa quatrième édition, est d'un format incommode et d'un prix inabordable pour les élèves, et le *Recueil d'anciens textes*, d'ailleurs excellent, de M. Paul Meyer, le savant directeur de l'École des Chartes, dont on attend toujours le glossaire, étant, dans l'esprit de son auteur, destiné à servir de base à son enseignement, le choix des morceaux qu'il y a admis a été fait plutôt au point de vue de l'étude de la langue et de la critique des textes qu'au point de vue littéraire. Il nous a donc semblé que nous ferions une œuvre utile aux professeurs et aux élèves en réunissant à leur intention un certain nombre de morceaux pris parmi les meilleurs de notre ancienne littérature, et en les mettant à même de les lire sans trop d'efforts, à l'aide

d'un *Glossaire* complet des formes et des sens qui se rencontrent dans le Recueil et d'un *Tableau sommaire des flexions en ancien français.*

Dans le choix des morceaux, nous avons eu en vue deux résultats principaux à atteindre : 1° présenter, dans un ordre méthodique, des spécimens des différents genres littéraires cultivés au moyen âge, afin de montrer la richesse, la variété et l'originalité de notre vieille littérature, tout en respectant les règles du goût et de la bienséance; 2° accessoirement, donner une idée des différents dialectes qui ont contribué à former la langue française. C'est cette dernière considération qui nous a décidé à garder pour chaque texte l'orthographe des manuscrits, sauf, bien entendu, les cas où nous avions à notre disposition un texte critique déjà publié ou établi par nous-même, comme pour les nos 17 et 43. Toutes les fois que le texte d'un morceau choisi par nous et déjà publié n'offrait pas toutes les garanties désirables au point de vue de la correction, nous avons vérifié sur les manuscrits (du moins pour les manuscrits de Paris), et nous avons édité à nouveau plusieurs morceaux à l'aide de manuscrits meilleurs [1].

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que nous n'avons pas hésité à apporter des corrections, soit aux imprimés, soit aux manuscrits, lorsque cela nous a paru nécessaire. Les mots ou lettres ajoutés ont été mis entre crochets, les mots ou lettres retranchés entre parenthèses. Quant aux accents, nous en avons été un peu plus prodigues qu'on ne l'est d'ordinaire, tenant à donner au lecteur, toutes les fois qu'elle était assurée,

[1] Le n° 24 n'était connu que par quelques citations de M. Chabaneau, faites d'après notre copie. Le n° 17 n'avait jamais été publié.

la prononciation ancienne et à faciliter la lecture de nos textes. L'inégalité de traitement que l'on remarquera entre les différents morceaux à cet égard tient à la différence des époques où ils ont été composés.

Le *Glossaire* a été établi avec le plus grand soin. Il comprend tous les mots du texte, même toutes les formes verbales, à l'exception de celles qui, n'offrant d'ailleurs aucune particularité orthographique, pouvaient très facilement être retrouvées dans nos paradigmes, comme, par exemple, celles de la première conjugaison. Pour chaque mot, nous renvoyons généralement à la forme la plus usitée au commencement du XIII^e^ siècle, forme à la suite de laquelle nous donnons toutes les autres en renvoyant le plus souvent au texte par des chiffres. Nous avons cru devoir donner les étymologies, du moins pour les mots d'origine latine, en indiquant non pas seulement le mot racine ou le mot latin correspondant, mais les suffixes latins ou romans qui, s'ajoutant à un mot latin, ont formé un nouveau mot sans équivalent dans la langue mère. Les élèves se familiariseront ainsi avec un point important de l'histoire de la langue et, grâce aux explications complémentaires du professeur, pourront éviter d'avoir sans cesse sous les yeux l'admirable, mais peu maniable Dictionnaire de Littré.

Malgré les soins que nous avons donnés à la correction des épreuves, il s'est glissé dans notre travail un certain nombre de fautes d'impression, la plupart sans gravité. Nous en demandons pardon au lecteur, et nous les relevons ci-dessous [1].

[1] Malgré notre bonne volonté, il ne nous a pas été possible d'arriver dans la seconde édition, à une correction suffisante, et nous avons dû recourir à un nouvel *Errata*, après avoir supprimé le premier.

en y ajoutant quelques nouvelles corrections au texte. Nous serions reconnaissants à nos collègues de vouloir bien nous communiquer les fautes qu'ils auraient relevées de leur côté, comme aussi toutes les observations que pourrait leur suggérer la pratique de ce modeste recueil.

Paris, 30 septembre 1883.

AVERTISSEMENT

DU

SUPPLÉMENT A LA CHRESTOMATHIE

Le bienveillant accueil que les critiques compétents et nos collègues de l'Université ont fait à notre *Chrestomathie de l'ancien français,* la haute approbation de M. le Président et de MM. les Membres du jury de l'Agrégation de Grammaire, qui ont bien voulu, deux années de suite, admettre ce modeste travail parmi les ouvrages inscrits au programme; enfin les encouragements flatteurs de l'Académie française, qui nous a accordé une partie du prix Archon-Despérouse, tout nous fait un devoir d'améliorer par tous les moyens notre livre, afin de le mettre en état de rendre de plus utiles services.

En attendant que la faveur du public nous permette de donner une seconde édition corrigée, et pour nous conformer au désir qui nous a été exprimé par un certain nombre de candidats à l'agrégation, nous publions aujourd'hui un *Supplément* important, qui permettra de lire nos textes sans

trop de difficulté, non seulement aux professeurs encore peu familiers avec notre vieille langue, mais encore aux élèves de force moyenne de nos lycées et collèges.

Ce supplément se compose de deux parties distinctes, mais tendant toutes deux au même but. La première contient la traduction des textes les plus anciens et les plus difficiles du recueil : il a été fait exception pour la *Chanson de Roland,* pour laquelle la traduction de M. L. Gautier peut servir de base, sauf à se reporter à nos notes. La deuxième partie contient, pour chacun de nos soixante-douze textes, une série de remarques succinctes destinées les unes à éclaircir le sens des passages difficiles, les autres, d'un caractère purement philologique ou grammatical, à suppléer, dans une certaine mesure, à l'absence d'une grammaire spéciale de l'ancien français, que les limites imposées d'abord à notre volume par l'éditeur ne nous avaient pas permis d'y joindre. Nous sommes heureux de pouvoir aujourd'hui combler en partie cette lacune.

L. Constans.

Paris, octobre 1885.

AVERTISSEMENT

DE

LA DEUXIÈME ÉDITION

Grâce à l'appui bienveillant qu'a continué à nous accorder le Jury de l'Agrégation de Grammaire, grâce aussi à la sympathie de nos collègues, et en particulier des nouveaux agrégés, qui ont bien voulu signaler notre livre à leurs élèves, la *Chrestomathie* arrive aujourd'hui à sa deuxième édition. Fidèle à ce que nous croyons être le premier devoir d'un auteur soucieux d'être utile, surtout lorsqu'il s'agit d'un livre destiné à l'enseignement, nous avons apporté tous nos soins à la révision de l'ouvrage et à la correction des épreuves, toujours si laborieuse, et sans rompre le cadre que nous nous étions tracé, nous avons apporté à notre Recueil des améliorations de détail très nombreuses et très importantes.

De plus, tenant compte des observations de la critique, nous avons ajouté un certain nombre de morceaux (un millier de vers environ), ce qui nous a permis de mieux faire connaître les genres littéraires les plus importants,

comme l'épopée et la chanson [1]. Enfin, nous avons cru qu'il convenait de fondre dans l'ouvrage primitif le *Supplément* publié deux ans plus tard, afin d'épargner aux travailleurs l'ennui d'avoir à recourir à deux volumes différents pour l'interprétation des textes. Nous avons donc placé les traductions à la suite des textes auxquels elles se rapportent et réuni au bas des pages les notes et les sommaires; les variantes ont été rejetées après les textes, afin d'éviter l'encombrement.

Nous appelons sur cette nouvelle édition l'attention de la critique, et nous serions heureux de recevoir de nos collègues des observations, dont nous sommes disposé à tenir le plus grand compte dans une édition subséquente, si, comme nous l'espérons, celle-ci est favorablement accueillie du public un peu spécial auquel elle s'adresse principalement.

L. Constans.

Aix-en-Provence, 25 mars 1890.

[1] Les numéros des textes sont généralement restés les mêmes. Les sept morceaux nouveaux ont pu être introduits soit en subdivisant certains chiffres (XXIII, XXXI, LVII), soit en en groupant ensemble deux (XXXVII et XXXVIII), ou plusieurs (VI, VII, VIII, IX), d'après leurs analogies.

TABLEAU SOMMAIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE AU MOYEN AGE

A vrai dire, l'histoire de la littérature française au moyen âge est encore à faire [1]. Les savantes notices publiées dans l'*Histoire littéraire de la France*, les travaux si nombreux parus dans les vingt dernières années tant en France qu'en Allemagne, dans le domaine de la philologie française et de l'histoire littéraire, les textes abondants et variés imprimés ou réimprimés depuis cinquante ans, tous ces secours, qui semblaient de nature à tenter les travailleurs sérieux, n'ont fait que les mettre en garde contre les dangers d'une entreprise téméraire, en leur dévoilant l'immensité et les difficultés de l'entreprise. Une honorable tentative faite récemment pour vulgariser les résultats des travaux des spécialistes [2] n'a réussi qu'en partie; elle a cependant indiqué la voie, en montrant quels étaient les points encore insuffisamment étudiés et le parti qu'on pouvait tirer des travaux accumulés sur certaines portions de ce vaste sujet. Nous ne pouvions donc avoir la pensée d'improviser cette histoire, à propos d'une *Chrestomathie* et sous la forme d'une Préface. Tout ce que nous avons voulu, c'est offrir aux élèves et aux maîtres, en quelques pages concises et sans prétention, un aperçu sommaire des richesses déjà publiées ou encore inédites, que le moyen âge français apporte comme contingent à l'histoire littéraire, et placer dans un cadre

---

[1] Ce qui était vrai au moment où paraissait la première édition de cet ouvrage ne l'est plus du tout depuis la publication de l'excellent Manuel de notre maître éminent, M. Gaston Paris : *La littérature française au moyen âge*. Paris, Hachette et Cie, 1888.

[2] *Histoire de la langue et de la littérature françaises au moyen âge d'après les travaux les plus récents*, par M. Ch. Aubertin. Paris, Belin, t. I, 1876; t. II, 1878.

naturel les renseignements bibliographiques ou littéraires qui ne pouvaient commodément être placés en note au bas du texte [1]. Nous suivrons donc naturellement l'ordre même du recueil, et nous étudierons rapidement, dans sept paragraphes successifs : 1° les plus anciens textes ; 2° la poésie épique et narrative ; 3° la poésie pastorale et lyrique ; 4° la poésie satirique et didactique ; 5° la poésie dramatique ; 6° la chronique et l'histoire ; 7° la littérature religieuse, les traductions et les divers genres en prose.

I. — LES PLUS ANCIENS TEXTES.

Le plus ancien monument connu de la langue française du Nord ou langue d'oïl [2], monument qui n'a d'ailleurs rien de littéraire, est celui que nous a conservé l'historien Nithard, petit-fils de Charlemagne, dans son histoire latine des dissensions des fils de Louis-le-Pieux : je veux parler des *Serments* prononcés à Strasbourg en 842, d'un côté par Louis-le-Germanique, de l'autre, par les soldats de Charles-le-Chauve (*Chrestomathie*, 1). Nous ne parlons que pour mémoire des glossaires de Cassel et de Reichenau, du VIII^e^ et peut-être du VII^e^ siècle, précieux pour l'histoire de la langue, mais qui ne sont que des recueils de mots. Les textes qui suivent jusqu'à la *Chanson de Roland* offrent ce caractère commun que ce sont des poésies religieuses destinées à être lues ou chantées dans les églises pour l'instruction et l'édification des fidèles.

Est-ce à dire que la production littéraire en français se soit bornée exclusivement à cet ordre de matières? Non certes, la *Chanson de Roland* n'a pu, comme nous le verrons plus loin, surgir tout à coup sans préparation, et la plus belle de nos chansons de geste ne saurait être un phénomène sans précédent dans le développement des idées au moyen âge. Si nous n'avons conservé que des poésies religieuses qui soient plus anciennes que le *Roland*, c'est que, d'une part, le succès de ce poème dut amener la disparition des récits épiques antérieurs, et que, d'autre part, l'usage permanent des poésies consacrées par l'Église devait singulièrement favoriser leur conservation. Dès le commencement du IX^e^ siècle, en effet, nous voyons Charlemagne, aussi bien que les conciles, prescrire aux évêques de prêcher en roman, c'est-à-dire en langue vulgaire, le peuple ne comprenant plus le latin littéraire, et aussi de traduire les homélies des Pères.

---

[1] Voyez cependant, ci-dessus, l'*Avertissement de la deuxième édition*.

[2] Prononcez *oui*, de *hoc-illic* (voy. Cornu, *Rom.* IX, 117), signe de l'affirmation dans la France du Nord, comme *oc* = *hoc* était le signe de l'affirmation dans la France du Midi, et *si* = *sic* en italien.

Une règle immuable, mais dont on ignore l'origine, ne permettait pas de traduire mot à mot les saintes Écritures; ce n'est qu'au commencement du XII^e siècle que l'on commença à déroger à cet usage. C'est ce qui explique comment l'un des deux poèmes de Clermont a pour sujet la *Passion du Christ*.

Ce poème, dont certains traits sont empruntés à l'*Evangile de Nicodème* (apocryphe), a été écrit vers la fin du X^e siècle; il est en strophes de quatre vers octosyllabiques assonant deux par deux et appartient à un dialecte qui mêle les formes de la langue d'oïl et celles de la langue d'oc [1]: c'est pour cela que nous n'en avons pas donné d'extrait. Le second des deux poèmes, la *Vie de saint Léger* (*Chrest.*, 3), dont les strophes sont composées de six vers octosyllabiques assonant également deux par deux, quoique transcrit comme le premier par un scribe de langue d'oc, a été certainement écrit en français. Il nous retrace la lutte entre le saint évêque d'Autun et Ebroïn, et le martyre que celui-ci lui fit subir. Ces deux poèmes ont assurément pour base un texte latin. Le *Saint Léger*, dont nous possédons la source latine, la *Vita Leodegarii*, du prieur Ursinus, semble avoir été composé au milieu du X^e siècle; il est donc un peu postérieur à la *Cantilène de sainte Eulalie* (*Chrest.*, 2) [2], formée de quatorze strophes de deux vers et d'une *coda*, écrite à la fin du XI^e siècle à l'abbaye de Saint-Amand, entre Tournai et Valenciennes, et découverte dans cette dernière ville par Hoffmann de Fallersleben, en 1837, dans un manuscrit du X^e siècle. A la même bibliothèque de Valenciennes appartient un manuscrit presque en entier écrit en notes tironiennes, où l'on trouve un curieux commentaire du texte de *Jonas*, qui mêle d'une façon bizarre le latin et le français destiné à expliquer le latin : il semble que ce soit un brouillon écrit à la hâte par un prédicateur avant de monter en chaire. M. Génin l'a publié pour la première fois sous le nom de *Fragment de Valenciennes* dans son édition de la *Chanson de Roland* (1850). On l'attribue généralement au commencement du X^e siècle. Tous les textes que nous venons d'énumérer, sauf la *Passion*, appartiennent aux dialectes orientaux de la langue d'oïl.

La *Vie de saint Alexis* (*Chrest.*, 4) appartient au contraire à la

---

[1] Voir Gaston Paris, *Romania*, II, 295 sqq., qui en a donné une excellente édition revue sur le manuscrit.

[2] Pour la mesure de cette prose rythmée et assonancée, voir P. Meyer, *Note sur la métrique du chant de sainte Eulalie*, Bibliothèque de l'École des chartes, 5^e série, II, 237 sqq.; Bartsch, *Die lateinischen Sequenzen des Mittelalters*, p. 165 sqq.; Suchier, *Jahrbuch für rom. und engl. Sprache und Literatur*, XIII (1874), 385 sqq., et *Ienaer Literaturzeitung*, 1878, n° 21; Koschwitz, *Commentar zu den œltesten fr. Sprachdenkmœler;* Weigand, *Traité de versification française*, Bromberg, 2^e édit., 1871, p. 124.211 sqq., etc.

partie occidentale du domaine; elle est écrite dans cette belle langue qu'on parlait dans l'ancienne Neustrie, c'est-dire dans la Normandie, l'Ile-de-France et les province du Centre, vers le milieu du XI^e^ siècle, avant qu'apparussent les divergences qui ont distingué dès le XII^e^ siècle le français et le normand. Postérieur d'un siècle au *Saint. Léger*, il nous offre une langue plus nette, mieux dégagée de la construction latine, et non encore embarrassée de ces nombreuses particules dont s'accommodera plus tard trop volontiers l'abondante facilité de nos *trouveurs*. L'auteur, qui n'est pas nommé, pourrait bien être ce Thibaut de Vernon, chanoine de Rouen, qui, à ce que raconte une chronique latine, traduisait du latin, peu après 1053, des Vies de saints et en faisait de pieuses cantilènes, entre autres la *Vie de saint Wandrille*. Ce poème, composé d'abord de 625 vers, divisés en 125 strophes de 5 vers décasyllabes monorimes, eut un succès si durable qu'on lui fit subir jusqu'à trois remaniements successifs pour l'accommoder au goût du temps, remaniements qui, par une heureuse fortune, nous ont été conservés : le premier, qui est du XII^e^ siècle, assonancé comme celui du XI^e^, est en strophes monorimes d'inégale étendue et contient 1357 vers; le second, du XIII^e^ siècle, est rimé en strophes irrégulières : il compte 1278 vers et appartient au domaine picard; enfin le texte du XIV^e^ siècle offre 800 vers alexandrins distribués en quatrains réguliers. Dès le XII^e^ siècle, le poème sort de l'église et le début indique qu'il est écrit pour un chanteur populaire; au XIV^e^ siècle, où la lecture a remplacé la récitation musicale des jongleurs, l'œuvre se transforme encore et devient un roman pieux, achevant ainsi la série des transformations ordinaires aux poèmes franchement populaires [1]. La rédaction du XI^e^ siècle est une œuvre des plus remarquables au point de vue du style, et l'on peut croire qu'elle avait été précédée d'œuvres semblables, mais moins parfaites, car la langue s'y montre déjà souple et avec ses qualités constitutives, en même temps que l'art se manifeste, aussi bien dans la construction de la strophe que dans le choix et la disposition des mots : le chef-d'œuvre littéraire du moyen âge ne va pas tarder à paraître.

II. — POÉSIE ÉPIQUE ET NARRATIVE.

a. — *La matière de France. — Epopée nationale.*

Le besoin de s'orienter dans le chaos de nos chansons de geste a provoqué de bonne heure des classements plus ou moins justifiés.

---

[1] Nous ne parlons pas, bien entendu, des rédactions en prose, ni de deux poèmes indépendants du XIII^e^ siècle, l'un en latin monorime, l'autre en petits vers à rime plate.

Dès le commencement du XIIIe siècle, les jongleurs avaient adopté une première classification générale des sujets, suivant qu'ils se rapportaient à la France, à la Bretagne ou à l'Antiquité :

> Ne sont que trois matéres a nul home entendant :
> De France, de Bretagne et de Rome la Grant,

dit Jean Bodel au commencement de sa *Chanson des Saxons*. La geste de France se décomposait à son tour en geste *du Roi* (ou encore *de Pépin et de l'ange*), geste de *Garin de Monglave* ou de *Guillaume*, et geste de *Doon de Mayence*. La première réunit les poèmes qui ont pour héros Charlemagne ou un membre de sa famille, et en général ceux où domine la tendance unitaire primitive : elle comprend naturellement les plus anciens [1], et le grand empereur y est présenté comme un type de courage et de justice. La deuxième groupe les poèmes qui racontent les exploits des héros du Midi contre les Sarrasins de Septimanie ou de Provence ; elle semble avoir été constituée la première et a pour point de départ les exploits de *Guillaume au court Nez*. La troisième, opposée à la première comme esprit, représente la féodalité, et en particulier la féodalité orientale, la plus puissante et la mieux développée : elle chante les barons rebelles et les place au-dessus du roi. C'est celle des trois gestes qui s'est constituée la dernière : l'on y fit entrer, non seulement les membres primitifs de la famille de Doon de Mayence, Bevon d'Aigremont, Aimon d'Ardenne, Doon de Nanteuil et Girart de Roussillon, mais encore tous les héros qui ne pouvaient entrer dans les deux autres gestes, et pour cela on attribua 12 fils et 12 filles à Doon de Mayence. Quelques poètes (Philippe Mousket, etc.) cherchent à séparer les traîtres des vassaux rebelles plus ou moins fondés en droit et en font une quatrième geste ; d'autres les confondent dans la troisième [2].

Ces divisions tout artificielles appartiennent à la troisième époque du développement épique. Alors la matière primitive et populaire étant complètement épuisée, on essaie de la rajeunir en introduisant dans le vieux cadre des merveilles et des féeries empruntées aux romans de la Table-Ronde ; on dénature les vieilles chansons de geste dans des renouvellements fastidieux et prolixes où disparaissent, par suite de l'ineptie des remanieurs, les traits intéressants et les beautés de style de l'original ; « on comble comme on peut les lacunes des

---

[1] Non seulement ceux que nous possédons encore, mais aussi ceux qui ne nous sont pas parvenus, soit que le texte original ait complètement disparu, soit que nous n'en possédions qu'un ramaniement postérieur.

[2] Voir G. Paris, *Histoire poétique de Charlemagne*, Paris, 1865, liv. I, ch. IV.

généalogies ; on compose des poèmes pour servir de lien entre ceux dont on entreprend le classement ; on s'attache à compléter l'histoire des héros en narrant les parties de leur vie (leurs *Enfances* principalement) qui avaient été négligées [1], ou bien encore on imagine de fabuleux exploits pour leurs ancêtres ou leurs descendants. [2] » Alors apparaissent (milieu du XIVe siècle) des œuvres cycliques comme *Tristan de Nanteuil*, *Doon de Mayence*, *Gaufrey*, etc. Quand on compare la *Chanson de Roland* aux derniers rajeunissements de *Jourdain de Blaye* et de *Huon de Bordeaux* au XVe siècle, et aux rédactions en prose popularisées par l'imprimerie, on peut mesurer la grandeur de la décadence et les modifications du goût public dans cette longue période de cinq siècles.

Dès le Xe siècle, en effet, la transition du chant populaire primitif au poème épique était accomplie, ou du moins on peut affirmer que les cantilènes héroïques du Xe siècle avait une forme assez développée. Le *Roland* fait allusion à plusieurs poèmes dont les originaux sont perdus. Ce sont : *Aspremont*, conquête de la Pouille par Charlemagne ; *les Enfances Ogier*, guerre d'Italie ; *Guitalin* ou *Guitequin* (= Witikind), guerre de Saxe (conservée seulement dans une traduction islandaise, la *Karlamagnus saga*, et renouvelée à la fin du XIIe siècle par Jean Bodel d'Arras sous le nom de *Chanson des Saisnes*), et *Balan*, guerre d'Italie (un épisode seulement est resté, développé dans *Fierabras*). Si l'on joint à ces quatre poèmes *le Couronnement de Louis*, dont un fragment s'est conservé dans le poème du même titre qu'on rattache au cycle de Garin de Monglave *(Chrest., 7)*, et les poèmes (inspirés par des contes orientaux) qui racontent des aventures personnelles au roi : 1° *Basin* ou le *Couronnement de Charlemagne*, qui a passé en islandais et en néerlandais ; 2° *Berthe*, dont nous avons une rédaction du XIIIe siècle, par Adenet le Roi *(Chrest., 9)* [3] ; 3° *Mainet* [4] ou l'*Enfance de Charlemagne*, perdu sous la forme primitive et remanié plusieurs fois à l'étranger, et en France par Girart d'Amiens ; 4° *la Reine Sibile* [5] (perdue en français, mais

---

[1] Cf. *Mainet* (nom de Charlemagne dans sa jeunesse), *les Enfances Ogier*, etc.

[2] P. Meyer, *Recherches sur l'épopée française*, Bibliothèque de l'École des chartes, 6e série, t. III, p. 42.

[3] *Berthe aux grands pieds* n'a rien d'historique : c'est l'histoire de Chilpéric II, que l'on a appliquée à Charlemagne. Peut-être aussi la légende est-elle d'origine mythique. Voy. *Romania*, XIV, 144.

[4] *Mainet* est peut-être une légende germanique. Il y a d'ailleurs un mélange de faits historiques se rapportant à Charles Martel luttant contre Ragenfred et Chilpéric II (G. Paris, *Cours professé à l'École des Hautes Études en* 1880-1881). — Des fragments intéressants de *Mainet*, découverts par M. Boucherie, ont été publiés par M. G. Paris, avec un savant commentaire, *Romania*, IV, 305 sqq. Cf. XIII, 609, et XIV, 144.

[5] *Sibile*, fille du roi païen Agolant, était femme de Charlemagne. C'est

conservée dans la *Chanson de Macaire* en français italianisé); 5° *Gormond et Isambard*, dont un fragment important, datant du XIe siècle, a été récemment découvert et publié [1], et qui a un fond historique, la bataille de Saucourt (881); si l'on groupe ces différents poèmes, on aura le noyau primitif de la *Geste du Roi* et de l'Épopée française, dont le *Roland* est le type. A la première époque également, quoique de formation un peu postérieure, appartiennent, dans leur rédaction primitive, *Ogier de Danemarck*, *Girart de Roussillon* (XIIe siècle), *Aquin* (reprise de la Bretagne sur les Sarrazins par Charlemagne) [2], *Renaud de Montauban* (XIIe siècle), *Girart de Vienne*, *Raoul de Cambrai* (XIIIe siècle), *Doon de Nanteuil* (XIVe siècle), etc., poèmes destinés à raconter les luttes de Charlemagne contre ses vassaux. Une époque intermédiaire entre la période primitive et la période cyclique est celle qui s'étend du milieu du XIIe à la fin du XIIIe siècle : on y rajeunit les chansons de la première époque en modifiant la forme et transformant les assonances en rimes, et l'on supplée à la tradition populaire par l'imagination. A cette dernière tendance appartiennent, en particulier, *Gui de Bourgogne*, *Huon de Bordeaux (Chrest., 8)*, *Gaidon*, *Jean de Lanson* et *Gui de Nanteuil* [3].

Il faut accorder une mention spéciale aux nombreuses imitations écrites en franco-italien à la fin du XIIIe siècle et au commencement du XIVe par des jongleurs italiens, lesquelles ont servi de transition entre les poèmes français et la vaste compilation en prose, de la fin du XIVe siècle, ou du commencement du XVe, due à Andrea da Barberino, et connue sous le nom des *Reali di Francia* (les Royaux de France). Le meilleur et le plus intéressant de ces poèmes est l'*Entrée de Spagne*, œuvre d'un auteur padouan qui ne s'est pas nommé, et qui est peut-être un certain Minocchio, auquel l'attribue un des manuscrits de la bibliothèque des Gonzague [4]. Il faut y joindre, comme une continuation, la *Prise de Pampelune* de Nicolas de Vérone, qui est également l'auteur d'une *Passion* [5].

---

dans ce poème que se trouvait la légende du chien de Montargis, ainsi nommé d'une tapisserie du château de cette ville, datant de la fin du XVe siècle, qui représentait le combat judiciaire du chien d'Aubri contre Macaire, calomniateur de la reine et meurtrier de son maître, ce qui a fait croire plus tard que le fait s'était réellement passé à Montargis sous le règne de Charles V.

[1] *La Mort du roi Gormond*, fragment unique d'une chanson de geste inconnue, réédité littéralement sur l'original (déjà publié par Reiffenberg en 1838, puis perdu) et annoté par Auguste Scheler, Bruxelles, 1876 ; *Fragment de Gormund et Isembard*, Text nebst Einleitung, Anmerkungen und vollstændigen Wortindex, von Robert Heiligbrodt (*Roman. Studien*, III, 549-557).

[2] Cf. G. Paris, *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 72-74.

[3] Cf. *Romania*, XI, 538 sqq.

[4] Cf. *Romania*, IX, 497 sqq.

[5] Cf. Thomas, *Nouvelles recherches sur l'*Entrée de Spagne. Paris, 1882.

A l'épopée royale, basée principalement sur les traditions nationales, se rattachent, d'un côté les poèmes de *Floovant*, de *Flovent* (conservé dans une traduction islandaise, la *Floventsaga*), de *Florent et Octavien*, de *Ciperis de Vignevaux* et de *Charles le Chauve* (dont le héros n'appartient que par le nom au cycle carolingien), poèmes qui constituent autour des noms de Clovis, de Clotaire et de Dagobert une véritable épopée *mérovingienne*[1]; de l'autre le poème de *Hugues Capet*, dont nous ne possédons qu'une rédaction du XIVe siècle, poème qui semble indiquer une tentative pour former un cycle *capétien*.

Dans l'épopée féodale, il faut distinguer les poèmes, d'un grand intérêt historique, qui racontent les luttes de Charlemagne contre les grands vassaux, de ceux qui s'occupent principalement des guerres d'une famille contre une autre. Les plus intéressants sont, dans le premier groupe, *Girart de Roussillon*, écrit dans un dialecte très rapproché du provençal au commencement du XIe siècle, mais dont il y a des équivalents français et *Renaud de Montauban* (*Chrest.*, 11); dans le second, la *Geste des Lorrains*, immense composition bien enchaînée, qui raconte les guerres des familles lorraines et bordelaises pendant plusieurs générations, et à laquelle on n'a pas encore pu découvrir une source historique[2], et *Raoul de Cambrai* (*Chrest.*, 13), où se déroule, en 7630 vers divisés en 319 laisses assonancées, la lutte du neveu de Louis d'Outremer contre les quatre fils d'Herbert, comte de Vermandois, lutte qui se termine par la mort de Raoul, tué sur le champ de bataille d'Origny, en 943 : le roi Louis y est représenté comme félon, et les barons s'unissent pour le braver. Un groupe à part est formé par les poèmes à forme biographique, qui racontent l'histoire d'un héros généralement de pure invention, comme *Aiol*, *Elie de Saint-Gilles* (*Chrest.*, 12), *Aye d'Avignon*, *Orson de Beauvais*, etc.

Dans le cycle méridional (Geste de *Garin de Monglave* ou de *Guillaume*), le poème qui a le plus de valeur est certainement celui des *Aliscans* ou *Aleschans*, où l'on voit Guillaume d'Orange ou au Court-Nez, d'abord vaincu et grièvement blessé par les Sarrasins en Aleschans, prendre sa revanche avec l'aide du roi Louis, son beau-frère, et du brave Rainouart *au tinel* (à la massue). La scène où son épouse Guibourc affecte de ne pas le reconnaître et refuse de l'admettre dans son château d'Orange, jusqu'au moment où, malgré ses blessures, il s'élance sur les ennemis qui le poursuivaient et leur arrache leurs prisonniers, est une des plus heureuses inspirations de l'épopée fran-

---

[1] Cf. Darmesteter, *De Floovante vetustiore gallico poemate et de merovingico cyclo*. Paris, Vieweg, 1877.
[2] Cf. G. Paris, *Romania*, XVI, 581-2.

çaise (*Chrest.*, 10). Signalons encore *Aimeri de Narbonne*, *la Mort d'Aimeri de Narbonne*, *les Enfances Guillaume*, *le Mariage Guillaume*, *le Charroi de Nîmes*, *la Prise d'Orange* (poème du XII^e^ siècle, qui ne manque ni d'entrain ni d'originalité), etc.

M. G. Paris [1] admet avec quelque raison un cycle particulier, qu'il appelle cycle *adventice*, et qui comprend les poèmes d'origines diverses, basés sur des récits ou des contes absolument étrangers à l'histoire nationale auxquels on a donné la forme épique, et que l'on a rattachés à l'épopée nationale par les noms des héros, les lieux ou l'époque où se place l'action, comme sont, par exemple : *Ami et Amile* (*Chrest.*, 14), types fameux au moyen âge de l'amitié et du dévouement, et sa continuation, *Jourdain de Blaye*, du même auteur, dont la source est le roman byzantin d'*Apollonius, roi de Tyr*, composé au III^e^ siècle en Asie-Mineure et traduit en latin au VI^e^ siècle ; *Anseïs de Carthage*, probablement imité de l'espagnol, *Bovon de Hanstone*, imité de l'allemand, *le Moniage Guillaume*, d'origine probablement lombarde. Le beau poème de *Horn*, emprunté à l'anglo-saxon, n'a pas été rattaché à la famille de Charlemagne : il a pris seulement, comme le roman d'*Alexandre* et celui des *Macchabées*, la forme des chansons de geste.

On doit également assigner une place à part aux poèmes inspirés par les *croisades*, lesquels sont plutôt des chroniques rimées que de véritables épopées, et dont le principal mérite serait la fidélité, qui malheureusement leur fait souvent défaut. Nous ne citerons que la *Chanson d'Antioche* ou *de Jérusalem* (*Chrest.*, 15), composée, d'après Paulin Paris, son premier éditeur, au commencement du XII^e^ siècle par le pèlerin Richard et renouvelée sous le règne de Philippe-Auguste par Graindor de Douai. Cf. ci-dessous, p. XLIV.

Mentionnons, pour clore cette revue rapide de nos épopées, le court poème (il a à peine 300 vers) du *Combat des Trente* [2], et les 23000 vers du *Bertrand Dugueselin* de Cuvelier (1384). Ces sujets, vraiment épiques, n'ont cependant pas réussi à inspirer des auteurs trop au-dessous de leur tâche ; d'ailleurs la diffusion de l'histoire au XIV^e^ siècle faisait qu'on s'intéressait moins à la poésie inspirée par les événements contemporains, et cette tentative pour rajeunir l'épopée par la nouveauté des sujets n'eut aucune suite.

La parodie avait du reste depuis longtemps commencé son œuvre de destruction et les libertés que prennent avec la chevalerie les auteurs d'*Audigier* et de *Trubert* montrent que la naïveté et l'enthousiasme des XI^e^ et XII^e^ siècles étaient déjà loin. La satire et les inten-

---

[1] *Cours professé à l'École des Hautes Études* en 1880-1881.

[2] Le combat eut lieu entre trente Bretons et trente Anglais en mars 1350, et le poème n'est pas de beaucoup postérieur.

tions comiques se montrent nettement dans la 2e partie du *Couronnement de Louis* avec l'étrange personnage de Rainouart au tinel, dans *Aiol*, dans le *Moniage Guillaume* et dans plusieurs autres chansons de geste, où la gravité épique est parfois en défaut. Il faut mettre à part le *Voyage* ou *Pèlerinage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople* (*Chrest.*, 6a), qu'on chantait dès la fin du XIe siècle à la foire du *Lendit*, à Saint-Denis, et qu'on peut considérer comme le chef-d'œuvre de l'esprit français, on pourrait dire : de l'esprit parisien (car c'est sans doute un Parisien qui en est l'auteur), au moyen âge. Ici, en effet, il n'y a vraiment ni parodie ni satire : la haute antiquité du poème empêche de s'arrêter à cette opinion. L'auteur, plein d'admiration pour Charlemagne comme tous ses contemporains, a seulement fondu deux sujets disparates, le pèlerinage de l'Empereur au Saint-Sépulcre et un conte arabe ou indien dont l'équivalent se retrouve un peu partout; et il ne s'est pas aperçu du contraste choquant que fait avec la première partie l'élément comique ajouté, je veux dire les *gabs* de Charlemagne et de ses douze pairs, se vantant d'accomplir les prouesses les plus invraisemblables, que le roi de Constantinople les force à réaliser sous peine de mort, ce qui les mettrait en grand péril, puisqu'ils sont désarmés en leur qualité de pèlerins, si Dieu ne leur venait en aide. Certes, il a voulu faire rire l'auditoire bourgeois ou populaire à qui le poème était destiné, mais il a voulu les faire rire non aux dépens de Charlemagne, mais aux dépens du roi Hugon et des Grecs, dont l'insolente magnificence choquait les Occidentaux et en particulier les Français. « Par l'esprit qui l'anime, par son mélange de bonhomie et de fanfaronnade, par la malice naïve de son style, par plus d'un trait de détail, le *Pèlerinage* nous apparaît comme un précurseur du charmant roman de *Jean de Paris*[1] ». Le succès répondit du reste au mérite de l'œuvre, surtout à l'étranger. En France, la *Chanson* fut *renouvelée* au XIIIe siècle, et elle a formé le début du poème de *Galien*, dont on n'a plus que deux versions en prose, l'une connue sous le nom de *Galien le restoré* ou *rhétoré* (c'est-à-dire le nouveau Galien), l'autre incorporée dans la vaste compilation imprimée sous le nom de *Garin de Monglave* (*Chrest.*, 6b, 6c et 6d).

Nous pouvons maintenant arrêter un instant notre marche et examiner rapidement la plus ancienne de nos chansons de geste, qui est en même temps la plus belle, tant par le choix du sujet que par la forme que l'auteur anonyme a su lui donner.

La *Chanson de Roland* peut être considérée comme une trilogie épique dont les trois parties sont: la trahison de Ganelon, la mort de Roland, la vengeance que Charlemagne tire de cette mort sur les païens

[1] G. Paris, *Romania*, IX, p. 1 sqq.

et sur Ganelon. La première partie, l'exposition, est toute en descriptions et en discours : les mœurs guerrières du XIe siècle y sont représentées dans un tableau dont les tons vigoureux, les couleurs naïves conviennent parfaitement à la véritable épopée [1] ; les faits se déroulent naturellement, sans complication ni digression. Charlemagne a conquis l'Espagne entière. Le roi païen Marsile, qui occupe encore Saragosse, envoie à l'Empereur, qui se trouve à Cordres, des ambassadeurs pour se reconnaître son vassal et lui promettre de venir à Aix et de se faire baptiser. Roland est d'avis qu'il faut se défier d'un traître qui a déjà mis à mort deux barons chargés d'un message. Ganelon, le second mari de sa mère, conseille la paix et propose d'envoyer un ambassadeur à Marsile. Sur l'avis de Roland, c'est lui-même qui est chargé de ce périlleux message ; il part, mais jure de se venger. Sa vengeance, ce sera le pacte conclu à prix d'or avec Marsile, pacte par lequel il s'engage à faire placer Roland, « le bras droit de l'Empereur », à l'arrière-garde avec une troupe peu nombreuse, que viendront écraser cent mille Sarrasins embusqués dans les passages des Pyrénées. Ainsi fut fait : l'armée des Francs opère sa retraite, et bientôt la vaillante troupe chargée d'assurer ses derrières est entourée d'un nombre toujours croissant d'ennemis. En vain Olivier presse Roland de sonner du cor pour avertir l'Empereur : le héros refuse et sa témérité sublime va causer la perte des meilleurs parmi les compagnons de Charlemagne. Déjà l'archevêque Turpin a béni les guerriers et les a absous de leurs fautes en leur montrant le Paradis ouvert pour recevoir leurs âmes (*Chrest.*, 5, 1) ; déjà Roland, par quelques paroles rapides, a excité l'enthousiasme des guerriers, en leur rappelant que l'Empereur leur a donné un poste d'honneur et qu'ils doivent justifier cette confiance : la bataille s'engage terrible au cri de *Montjoie !* et les Français font des prodiges de valeur.

Mais de nouveaux assaillants arrivent sans cesse, et bientôt ce ne sont plus les Sarrasins, ce sont les nôtres qui tombent sous les coups de leurs ennemis. « Ils meurent bravement, résignés et fiers, les regards tournés vers le ciel, comme des martyrs. La beauté du poème,

[1] C'est-à-dire à l'épopée dont nous sommes habitués à regarder l'Iliade comme le type. Nous ne prétendons pas cependant comparer le *Roland* à l'*Iliade*, dont il est bien éloigné par l'imperfection de la forme et la pauvreté de la langue ; cependant, par la spontanéité de l'inspiration, la peinture naïve des caractères et des mœurs, la simplicité pleine de grandeur du récit, la plus belle de nos chansons de geste est bien réellement *épique*. Il est bon, du reste, de remarquer que c'est à tort qu'on a ainsi restreint le sens de ce mot qui devrait être le synonyme de « *poétiquement narratif* ». C'est pour cela que nous avons réuni dans notre recueil la poésie narrative aux chansons de geste sous une même rubrique, qui, si l'on s'en tenait à la définition classique, serait inexacte, même pour la *Chanson de Roland*.

sa supériorité est précisément dans cette alliance intime de l'esprit religieux et de la bravoure guerrière : les héros tiennent à la fois du Cid et de Polyeucte. Aucune création poétique du moyen âge n'a cette pureté et cette noblesse. Dans les autres chansons de geste, la valeur des barons est souvent brutale, forcenée et même impie : on dirait des païens ; le vieux fond de barbarie germanique se trahit par des violences qui ne respectent ni Dieu, ni les hommes ; la crainte est le seul frein capable de les dompter. Ici une influence meilleure tempère, élève et transfigure ces âmes viriles : le courage est une vertu, l'homme de guerre un chevalier ; sur le poème tout entier brille un idéal d'honneur et de générosité. La perfection qui manque à la forme est dans la pensée et dans l'inspiration [1]. »

Enfin, à la prière de l'archevèque, Roland se décide à sonner du cor. Il sonne si fort que le sang lui jaillit des tempes. L'Empereur, quoique très éloigné du champ de bataille, entend son appel et, malgré l'avis de Ganelon, revient sur ses pas. Cependant Roland ne peut s'empêcher d'être ému à la vue des corps de ses compagnons qui jonchent les monts et les plaines, et cet homme de fer laisse couler ses larmes et adresse aux guerriers morts un adieu touchant où perce une tendresse contenue. « C'est en lisant de tels passages qu'on a le vif sentiment de l'effet produit par cette poésie sur les contemporains : elle allait droit à leurs cœurs, et les remuait en exaltant tout ensemble les instincts énergiques et les affections douces. Comme l'antique poésie grecque, elle pénétrait de son harmonie fortifiante, de son charme attendrissant, ces natures généreuses, mais à demi grossières ; elle y développait le meilleur de l'humanité [2]. »

Mais Olivier et Turpin ont succombé à leur tour, et Roland sonne une dernière fois du cor. Tout l'effort des Sarrasins se porte sur lui ; ils n'osent cependant approcher. Percé de traits, Roland tombe : avant de mourir, il veut briser son épée Durandal contre un rocher, pour qu'elle ne tombe pas entre des mains indignes ; mais elle résiste et ne peut être entamée. Il meurt bientôt après, épuisé par la perte de son sang, non sans penser une dernière fois à sa douce France, à son seigneur et aux grands coups qu'il frappa pour son service, et sans demander pardon à Dieu de ses fautes : les anges emportent son âme en paradis (*Chrest.*, 5, 2). Cependant Charlemagne arrive à Roncevaux et pleure la mort de ses compagnons. Il poursuit l'ennemi, qui recule jusqu'à l'Èbre, et le soleil s'arrête pour lui permettre d'achever la victoire. Le lendemain matin, Charlemagne revient à Roncevaux pour rendre les derniers devoirs aux guerriers morts, et en

[1] Aubertin, *Histoire de la langue et de la littérature françaises au moyen âge*, t. I, p. 183.
[2] Aubertin, *Histoire, etc.*, t. I, p. 184.

particulier à son neveu Roland, qu'il déclare le meilleur soutien de son royaume. Bientôt arrive l'émir Baligant avec une flotte nombreuse partie d'Alexandrie ; il vient secourir Marsile. La grande bataille s'engage, marquée par des prodiges de valeur de part et d'autre. Enfin Charlemagne tue Baligant en combat singulier et les païens sont définitivement vaincus. L'Empereur retourne à Aix, où la belle Aude, fiancée de Roland et sœur d'Olivier, meurt de douleur à ses pieds en apprenant la mort de Roland (*Chrest.*, 5, 3). Ganelon est jugé par ses pairs, qui ordonnent le combat en champ clos. Son champion Pinabel est vaincu par Thierry, qui seul avait été d'avis de ne pas faire grâce à Ganelon, et celui-ci est écartelé.

Quoique la mort de Roland soit le centre et pour ainsi dire le noyau du poème que nous venons d'analyser rapidement, on peut dire que ce qui en constitue la véritable unité, c'est Charlemagne, dont l'imposante figure domine toute l'épopée carolingienne et s'introduit même dans d'autres cycles épiques, preuve incontestable de sa grande et durable popularité. C'est par sa puissance, sa grandeur, sa justice, sa piété, plus encore que par sa force ou son courage, qu'il avait fait une impression si profonde sur les masses. « Elles se le représentèrent généralement comme un vieillard, chez lequel la sagesse n'excluait pas la force, entouré d'hommes extraordinaires qui étaient les ministres de ses volontés, régnant magnifiquement sur des pays innombrables et soumettant tous ses ennemis à ses lois. C'est ainsi que l'a dépeint l'auteur de la *Chanson de Roland* [1]. » Autour de la grande figure de Charlemagne, le poète a placé des types variés, qui représentent les principaux sentiments et les aspects divers de l'âme humaine. « Roland, c'est le courage indiscipliné, téméraire, superbe, et, pour tout dire en un mot, français. Olivier, c'est le courage réfléchi et qui devient sublime à force d'être modéré. Naïmes, c'est la vieillesse sage et conseillère, c'est Nestor. Ganelon, c'est le traître, mais non pas le traître-né, le traître-formule de nos derniers romans, le traître forcé et à perpétuité : non, c'est l'homme tombé, qui a été d'abord courageux et loyal et que les passions ont un jour terrassé. Turpin, c'est le type brillant, mais déplorable, de l'évêque féodal, qui préfère l'épée à la crosse et le sang au chrême [2]. » Si l'on peut admettre avec M. Gaston Paris, qu'en général « la faiblesse de la caractéristique est sensible dans l'Épopée française, » il faut faire une exception pour le *Roland* : les personnages, du moins les principaux, en sont bien vivants et se distinguent nettement les uns des autres. Le caractère de Roland, en particulier, est renfermé dans des

[1] G. Paris, *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 450.
[2] Léon Gautier, *La Chanson de Roland*, édition classique, préface, p. XXXIII-XXXIV.

lignes très précises et conserve son unité dans tout le développement du poème. Certes, voilà un héros, et un héros fortement conçu, mais c'est en même temps un héros bien vivant, et un cœur d'homme bat sous son armure. Il est vrai qu'il semble étranger aux tendresses de l'amour : la belle Aude, sa fiancée, n'est mentionnée qu'une fois par le poète, et c'est Olivier qui prononce son nom, pour déclarer que, s'ils survivent, ils ne la lui donnera pas en mariage, parce que son obstination a causé la perte de l'armée; à quoi Roland ne répond que ces mots : « Pourquoi me garder rancune ? » C'est que l'ivresse du combat ferme son âme à tout sentiment étranger. Mais quand il a succombé dans cette héroïque lutte, le héros redevient homme : il pleure à la vue de ses compagnons morts en combattant pour leur grand empereur; il pleure encore quand succombent à leur tour son fidèle ami Olivier et l'archevêque Turpin; il n'est pas jusqu'à son épée sur le sort de laquelle il ne s'attendrisse, au souvenir des hauts faits dont elle a été l'instrument, en songeant qu'elle va peut-être tomber entre les mains de l'ennemi [1].

Le mérite principal de l'auteur du *Roland*, quel qu'il soit [2], c'est, à notre avis, d'avoir produit une œuvre naïve, forte, saisissante, pleine d'intérêt, dans laquelle se reflète exactement l'époque à la fois guerrière et religieuse à laquelle elle a été écrite, et cela par une inspiration personnelle, à la fois indépendante de la tradition classique et de l'esprit religieux exclusif qui dominait au XIe siècle, en un mot, une œuvre vraiment *nationale* et *naïve*. Sans aller jusqu'à appeler une nouvelle *Iliade* la plus belle de nos chansons de geste, nous avons le droit d'en être fiers comme d'un beau produit spontané de notre sol généreux et de nous réjouir de l'intelligente décision qui en a prescrit l'étude dans les classes d'humanités : il n'est pas d'œuvre plus capable d'entretenir dans l'âme des jeunes générations la flamme vivifiante du patriotisme et le culte des sentiments nobles et généreux.

---

[1] Le désastre de Roncevaux eut lieu en 778, et le 15 août, comme le montre l'épitaphe récemment découverte d'Eggihard, l'un des trois morts illustres mentionnés par Eginhart. La forme la plus ancienne de la légende de *Roland* se trouve dans le chap. XIX du roman latin qui se réclame du nom de l'archevêque Turpin, et qui date du commencement du XIIe siècle. D'une source sensiblement différente dérivent le *Roland*, du XIe siècle, issu, à ce qu'il semble, d'une chanson du Xe dont le *Karlamagnussaga* serait une traduction, et le *Carmen de proditione Guenonis*, poème en distiques latins qui est du commencement du XIIe siècle, mais où la légende primitive paraît mieux conservée.

[2] Il n'est pas sûr que le dernier vers du poème, *Ci falt la geste que Turoldus declinet*, signifie que *Turold* est l'auteur du poème : le mot *decliner* peut s'appliquer également à un scribe ou à un jongleur.

b. — *La matière de Rome la Grande. — Romans imités de l'Antiquité.*

Les œuvres de l'Antiquité ne cessèrent jamais d'être étudiées au moyen âge : je parle de l'antiquité latine, car l'antiquité grecque n'était guère accessible que par l'intermédiaire des traductions latines. Mais les clercs ne voyaient plus dans les chefs-d'œuvre que l'extérieur, la forme dont ils avaient besoin pour entendre les Écritures et les livres de doctrine ; ils n'en comprenaient nullement l'esprit. Ce qu'ils recherchaient dans les œuvres païennes, c'était, non le côté esthétique, mais le côté moral. Les rapports de plus en plus suivis entre le monde des laïques et celui des clercs ne tardèrent pas à rendre familiers à la littérature populaire les noms et les choses de l'Antiquité, qu'elle s'exprimât en latin ou en langue vulgaire. « Il en résulta que l'antiquité, transportée dans un milieu hétérogène, subit une nouvelle transformation en passant dans la littérature romanesque, comme elle en avait subi une première dans les écoles ; et l'influence du milieu fut si forte que la forme littéraire et les formules poétiques furent totalement transformées aussi bien que la langue, sans que personne s'aperçût d'un changement si radical. Alors on peignit des barons du XII[e] siècle, tout en croyant représenter des Troyens, des Grecs ou des Romains[1]. » C'est alors que Benoît de Sainte-Maure[2] compose le *Roman de Troie* (*Chrest.*, 16), un trouvère anonyme l'*Eneas* (Roman d'Enée), et un autre anonyme le *Roman de Thèbes* (*Chrest.*, 17), parcourant ainsi à eux trois tout le cycle des origines de Rome ; c'est alors que Jehan de Thuim écrit, en y ajoutant une suite, une traduction en prose de la *Pharsale* de Lucain, traduction que Jacques de Forest ne tarde pas à versifier ; que Lambert le Tort et plus tard Alexandre de Bernay écrivent le *Roman d'Alexandre*, et que la Bible et les Métamorphoses d'Ovide fournissent la matière d'un grand nombre de poèmes, dont une partie seulement nous a été conservée[3]. Nous allons dire rapidement un mot des plus intéressantes de ces imitations.

---

[1] Constans, *La légende d'Œdipe étudiée dans l'antiquité, au moyen âge et dans les temps modernes, en particulier dans le Roman de Thèbes*. Paris, Maisonneuve et C[ie], 1881, 138-139. Cf. Comparetti, *Virgilio nel medio evo*, I, p. 249-250, dont l'auteur s'est inspiré dans ce passage.

[2] C'est bien ainsi qu'il faut écrire, et non Sainte-More, comme on l'a écrit jusqu'ici le plus souvent : Benoît était plus probablement originaire de Sainte-Maure, près Châtelleraut, que de Sainte-More, près Troyes.

[3] M. Settegast a récemment démontré que le poème en alexandrins de Jacques ou Jacot de Forest, le *Roman de Jules César*, était refait sur le texte en prose de Jehan de Thuim, intitulé *Histoire de Jules César* (voy. *Chrest.*, 18 et 19), qu'il a publié, et non celui-ci sur le poème

Il se forma de bonne heure une légende sur Alexandre : on le crut fils de l'enchanteur égyptien Nectanebo, qui aurait trompé la reine Olympias. La plus ancienne forme de ce roman est le *Pseudo-Callisthènes*, écrit en grec au Ier ou au IIe siècle de notre ère, et traduit en latin dès le IIIe siècle par Julius Valérius, et plus tard, au Xe siècle, par l'interprète Léon. Le plus ancien poème composé en France sur ce fond latin est l'*Alexandre* d'Albéric de Briançon ou de Pisançon [1], dont le dialecte appartient au groupe franco-provençal et se rapproche de celui du Dauphiné : nous n'en avons qu'un fragment. Comme, du reste, tous les auteurs français de *Romans d'Alexandre*, il rejette avec indignation la donnée de la légende gréco-latine sur la naissance irrégulière d'Alexandre, qui choquait trop les idées du moyen âge sur l'hérédité des vices et des vertus. Au XIIe siècle, parut un renouvellement de 800 vers de dix syllabes, dont M. Paul Meyer a publié une partie dans son *Recueil d'anciens textes*, p. 284 sqq. Ces deux poèmes furent éclipsés dans la seconde moitié du XIIe siècle, d'un côté par l'*Alexandreïde* en hexamètres latins de Gautier de Châtillon, que l'on expliquait dans les classes, de l'autre par la grande composition de Lambert le Tort de Châteaudun, qui semble avoir été non complétée, mais refaite par Alexandre de Bernay, dit de Paris, en vers de 12 syllabes [2]. Le poème s'est formé par la réunion de quatre et peut-être cinq branches ayant chacune un auteur différent [3], et dont la dernière, *le Testament d'Alexandre*, a été attribuée, mais sans preuves décisives, à Pierre de Saint-Cloud, l'auteur d'une des branches du Renart. Il a sa source dans la traduction latine du Pseudo-Callisthènes et dans Quinte Curce ; mais l'intention qui y domine, c'est de démontrer la vanité de la gloire humaine par le contraste des merveilleux exploits d'Alexandre, présenté comme l'idéal du héros, avec la mort misérable qui vient le surprendre. Dès avant 1191, Gui de Cambrai, celui-là même qui, au commencement du XIIIe siècle, a mis en vers l'histoire de *Barlaam et Josaphat* (voyez plus loin), donnait une suite au *Roman d'Alexandre*, en écrivant *la Vengeance d'Alexandre*, sujet qui fut un peu plus tard repris par Jean le Nivelois. Enfin, au XIVe siècle, Jacques de Longuyon (en Lorraine), s'inspirant de l'idée qui domine dans le *Roman*, écrit les *Vœux du Pāon*, dont le but évident est de donner à la chevalerie les règles de la courtoisie, de l'amour et du courage.

---

[1] Hypothèse vraisemblable de P. Meyer. Le ms. porte : *de Besançon*.

[2] Le nom d'*alexandrin* donné à ce vers vient ou de l'auteur, ou du héros du poème ; il est dû à la grande vogue dont jouit l'œuvre d'Alexandre de Bernay. Nous avons vu, du reste, ce vers employé dans le *Voyage de Charlemagne*, qui est antérieur d'un siècle.

[3] Cf. P. Meyer, *Romania*, XI, 213, et *Hist. de la légende d'Alexandre dans les pays romans*, Paris, Vieweg, 1883.

C'est Benoît de Sainte-Maure qui occupe la place d'honneur dans le cycle de l'Antiquité. Vassal du roi d'Angleterre Henri II, il a rimé pour ce prince une *Chronique* qui continue celle de Wace et dont il sera question plus loin (voyez chap. VII). Mais l'écrivain et le poète à l'imagination facile se montrent surtout dans le *Roman de Troie* [1], écrit vers 1160 et dédié à Aliénor, femme d'Henri II, où il faut noter principalement l'ingénieux épisode des amours de Troïlus et Briseïda : Shakespeare s'en est inspiré dans sa pièce de *Troïlus et Cressida*, non directement, mais par l'intermédiaire du latin de Gui des Colonnes (Guido de Columna), qui, traduisant Benoît vers 1286, avait réussi à faire passer son livre pour original. Le *Roman de Troie* est basé en partie sur le faux *Dictys*, mais surtout sur le faux *Darès*, et nullement sur l'Iliade, que le moyen âge ne lisait que dans les 1075 hexamètres latins du Pseudo-Pindare. L'histoire fabuleuse de la guerre de Troie, en latin, qui se donne comme une traduction du journal grec de Dictys de Crète, compagnon d'Idoménée, lequel aurait écrit le récit d'événements dont il avait été le témoin, est probablement, non une traduction d'un roman grec, mais une invention assez ingénieuse de la deuxième moitié du VI^e^ siècle, due à un certain Septimius. Un siècle plus tard, parut à Rome une prétendue traduction d'un journal grec sur le siège de Troie, qui aurait été écrit, au point de vue troyen, par Darès le Phrygien, mentionné dans Homère et Virgile. Le pseudo-traducteur prétend être Cornélius Népos, et dédie son livre à Salluste : il est probable qu'il ne fait que résumer sèchement un récit plus étendu qui doit avoir été écrit, ou peut-être traduit, au III^e^ siècle, et qui est aujourd'hui perdu. Benoît, qui n'avait à sa disposition que le *Darès* que nous avons encore et le *Dictys*, s'en est servi très librement; il a su en tirer d'agréables développements qui, sauf quelques longueurs, se laissent lire sans fatigue et offrent même des parties tout à fait remarquables.

C'est à tort qu'on a, jusqu'à ces derniers temps, attribué à Benoît, l'*Eneas*, poème du milieu du XII^e^ siècle, très librement imité de l'Enéide, un peu prolixe et maniéré, mais qui offre des parties intéressantes et qui a été traduit en allemand à la fin du même siècle par Henri de Veldeke. L'étude de la langue des deux poèmes ne permet pas cette attribution [2].

L'auteur anonyme du *Roman de Thèbes* [3], qui a écrit très peu d'an-

---

[1] Publié par M. Joly, avec une intéressante étude sur les *Métamorphoses d'Homère et de l'épopée gréco-latine au moyen âge*, 2 vol., Paris, Vieweg, 1871.

[2] Voy. J. J. Salverda de Grave, *Introduction à une édition critique du roman d'Eneas*, La Haye, 1888 (Dissertation de Groningue).

[3] Cf. Constans, *La Légende d'Œdipe*, etc., 2^e^ partie, ch. IV, et *Roman de Thèbes*, édition critique, publiée d'après tous les manuscrits connus (Société

nées après Benoît et l'a certainement pris pour modèle, ne lui est inférieur ni pour le style ni pour l'invention. Ce poème n'est pas simplement une imitation de la *Thébaïde*, de Stace, faite à travers une rédaction latine abrégée : la liberté avec laquelle l'auteur a traité son modèle, les épisodes qu'il a ajoutés, la peinture exacte des mœurs du XII^e^ siècle, en font presque une œuvre originale et dans tous les cas pleine d'intérêt. Aussi son succès n'a-t-il guère été moindre que celui du *Roman de Troie*, tant à l'étranger qu'en France. La légende d'Œdipe, perpétuée jusqu'à nos jours par des contes populaires finnois, slaves, albanais, cypriotes, etc., était d'ailleurs très répandue au moyen âge, au moins dans le monde des clercs et des laïques instruits, et ses transformations au point de vue chrétien, dont les principales sont représentées par la *Légende du pape Grégoire* (commencement du XII^e^ siècle) et par la *Légende de Judas* (XIII^e^ siècle), quoique émanant des clercs, devinrent franchement populaires [1].

Dès le XII^e^ siècle, on puisa largement dans les *Métamorphoses* d'Ovide, en les adaptant au milieu chrétien qu'elles devaient instruire et édifier. Nous avons conservé du commencement du XIII^e^ siècle deux charmants poèmes de cette provenance, publiés dans le recueil de Barbazan et Méon ; ce sont : *Narcisse* et *Pyrame et Thisbé*. Il a dû en exister d'autres, comme le montrent les fréquentes allusions des troubadours : ainsi il y a en anglais un lai d'*Orphée*, imité d'un poème français disparu. Au XIV^e^ siècle, Chrestien Legouais, de Sainte-More, près Troyes, écrivit une traduction amplifiée d'Ovide, qu'il appela l'*Ovide moralisé* et dont le titre indique assez les tendances et les procédés d'exécution.

c. — *La matière de Bretagne. — Roman celtique.*

Parmi les romans du cycle d'Arthur ou de la Table-Ronde, M. Gaston Paris distingue deux groupes : les romans français fondés sur des poèmes anglo-normands perdus qui avaient une base galloise, et les romans composés en France à l'imitation des premiers, mais sans modèle anglo-normand et par conséquent gallois. A cette der-

---

des anciens textes français), 2 forts vol. in-8 (sous presse, pour paraître en 1891).

[1] Cf. Constans, *l. l.*, ch. III. Ces légendes ont pour caractère commun l'inceste, volontaire ou involontaire. Cf. la *Vie du pape Grégoire le Grand*, publiée par M. Luzarche, 1857 (M. G. Paris prépare une édition critique de ce beau poème), et ses imitations françaises et italiennes, la *Leggenda di Vergogna* (Bologne, Romagnoli, 1869), le *Dit du buef* (Jubinal, *Nouveau recueil*, etc., I, 42), la *Bourjoise de Romme* (Jubinal, I, 79), etc. L'origine de la légende semble être byzantine, et elle a dû arriver en France par l'Italie.

nière classe de poèmes, qu'il est parfois difficile de distinguer des premiers, et qui sont de véritables romans d'aventure violemment placés dans le cadre de la Table-Ronde, appartiennent vraisemblablement les romans de *Meriadoc* (le Chevalier aux deux épées, publié par M. Fœrster), *Rigomer* (appelé par quelques-uns « *Lancelot* de Jehan», ms. du duc d'Aumale), *Meraugis de Portlesguez* (par Raoul de Houdenc, publié par M. Michelant), *Cligès* (*Chrest.* 23, 1), *Guinglain* ou *Le bel inconnu* (publié par M. Hippeau), *Jaufré*, *Morien*, *le Chevalier à la Manche*, *Torec* (conservés dans le *Lancelot* néerlandais), et plusieurs des romans dont Gauvain est le héros [1]. Nous nous occuperons ici exclusivement des romans d'origine celtique.

« Les rómans bretons, » dit M. Gaston Paris [2], « sont le produit du contact de la société française et des Celtes; ce contact a eu lieu surtout, sinon exclusivement, en Angleterre (il faut admettre cependant qu'il s'est produit, quoique plus faiblement, entre Bretons et Normands sur le sol continental); il remonte à la conquête de Guillaume, mais il n'a pas eu d'effet littéraire avant le second tiers (environ) du XII^e^ siècle. A ce moment se produisent à la fois dans le monde clérical et dans le monde laïque des tentatives pour faire pénétrer dans la littérature générale les traditions ou les contes propres aux Bretons (Gallois) et restés jusque-là inconnus aux autres peuples. Gaufrey de Monmouth écrit son *Historia Britonum* et sa *Vita Merlini* [3]; William de Malmesbury, pour illustrer les prétendues antiquités de l'église de Glastonbury, puise dans les légendes bretonnes; des vies apocryphes ou interpolées de saints bretons font pénétrer dans l'hagiographie des fictions plus ou moins anciennes de provenance celtique. D'autre part, les jongleurs bretons parcourent l'Angleterre (et

---

[1] G. Paris, *Romania*, X, p. 468-569, *Études sur les romans de la Table-Ronde*, dont nous résumons ici le début.

[2] *Romania*, X, p. 466.

[3] En 1138 et 1150 (ce dernier ouvrage en hexamètres latins). Il avait déjà composé en 1135 la *Prophétie de Merlin*, qu'il emprunte (en donnant le nom de Merlin à l'enfant sans père qui prédit l'avenir au roi saxon Vortigern) à Marcus Scotigena, auteur au IX^e^ siècle d'une histoire fabuleuse des Bretons. Cette histoire parle pour la première fois des exploits d'Arthur (*dux bellorum*); elle est plus connue sous le nom de Nennius, qui n'en a écrit que la préface. L'*Historia Britonum* a eu un immense succès, mais n'est pas la source des romans celtiques. Elle a eu au XII^e^ siècle un grand nombre de traductions françaises en vers, dont la plus célèbre est celle du normand Robert Wace (1155), en vers de huit syllabes, intitulée la *Geste des Bretons* ou le *Brut d'Angleterre*, parce qu'un certain *Brutus*, petit-fils d'Enée, serait le père des Bretons. Il l'offrit à la reine Aliénor de Guyenne, femme de Henri II : c'est une abréviation de Gaufrei, augmentée de traits fabuleux empruntés à la tradition; elle a été publiée par Le Roux de Lincy. MM. Hofmann et Volmœller en ont récemment publié une autre traduction incomplète, également en vers de huit syllabes, sous le nom de *Der Münchener Brut* (le *Brut* de Munich). Celle de Geoffroy Gaimar (vers 1155) est perdue.

aussi la France) en jouant sur la rote ou la harpe des *lais*, morceaux de musique rattachés à quelque aventure romanesque ou mythologique, dont les poètes français donnent bientôt des versions plus ou moins fidèles [1]. Plusieurs de ces lais, rapportés au même personnage, finissent par lui faire une sorte de biographie poétique. Telle paraît être l'origine des romans consacrés à Tristan (*Chrest.*, 21 *et* 22), les plus anciens peut-être qui aient paru en vers français [2]. »

A cette classe, il faut joindre celle des romans *épisodiques*, qui racontent une aventure particulière, un exploit isolé d'un chevalier : la plupart des romans de ce genre se rapportent à Gauvain. Ces divers romans ont été refaits par les trouvères français, qui les ont adaptés aux mœurs et aux idées de leur temps : c'est dire que la *courtoisie*, qui déjà dans les poèmes normands avait modifié dans leur forme les aventures traditionnelles, a pris plus d'importance encore, et que l'*amour*, qui ne domine pas encore comme il le fera plus tard, est intervenu pour susciter l'aventure et mettre en relief la courtoisie du héros [3]. C'est ainsi que Chrétien de Troyes (1170-1188), dont le style a des qualités remarquables, refit, à l'instigation de Marie de France, comtesse de Champagne, les romans d'*Erec et Enide*, d'*Yvain* ou *le Chevalier au lyon* (*Chrest.*, 23, 2), et ceux qui se rapportent à Lancelot et au saint Graal [4], c'est-à-dire *Cligès*, *Perceval le Gallois* [5], *Lancelot du Lac* ou *le Chevalier à la Charrette;* c'est

---

[1] Marie de France, l'auteur des *Fables*, qui savait le breton et l'anglais, a traduit une douzaine de ces lais; l'un des plus intéressants est celui du *Chèvrefeuille*, qui se rapporte à la légende de Tristan (Cf. *Chrest.*, 21). Citons encore le lai d'*Ignaure*, variante du roman du Châtelain de Coucy (V. p. xxx), le lai de *Frêne*, dont le sujet est développé dans le roman de *Galeran* (V. p. xxx), etc.

[2] Voici la légende de *Tristan* et d'*Iseult :* Tristan, neveu du roi Marc de Cornouailles, l'a délivré d'un ennemi terrible (à l'origine, un monstre comme le Minotaure). Chargé par lui d'aller chercher sa fiancée Iseult, il boit par erreur un philtre destiné au roi et qui doit assurer un amour inaltérable entre l'homme et la femme qui en auront bu; de là ses amours avec Iseult, dont le récit, altéré dans les formes postérieures qu'il a prises, était à l'origine empreint d'une poésie sauvage et pénétrante.

[3] G. Paris, *Romania*, X, p. 468.

[4] C'est le nom celtique du vase, où, croyait-on, avait été recueilli le sang de Jésus-Christ, et que Joseph d'Arimathie avait transporté en Bretagne. Les chevaliers de la Table-Ronde le cherchaient à travers mille périls.

[5] Chrétien ne put l'achever. Il fut continué par un anonyme, qui s'occupa exclusivement des aventures de Gauvain, et par Gaucher de Dourdan, qui développa le vrai sujet du poème, la recherche du Graal, mais laissa encore l'œuvre inachevée. Plusieurs trouvères s'essayèrent après lui à la terminer : l'un d'eux écrivit quelques vers seulement, les deux autres furent beaucoup plus abondants. Celui des deux qui eut le plus de succès fut Mennessier de Lille, qui écrivait vers 1220 pour Jeanne de Flandre, petite-nièce du comte Philippe, sous les auspices duquel Chrétien avait commencé le roman. L'autre se nommait Gerbert de Montreuil : c'est l'auteur du *Roman de la*

ainsi également qu'ont été composés *Ider*, *Durmart le Gallois*, *Guinglain* (fils de Gauvain), etc. En face de ce groupe de récits biographiques ou épisodiques, il faut en signaler un autre, dont le succès a été bien plus considérable et dont les caractères sont sensiblement différents. Arthur et Genièvre y acquièrent une grande importance : les amours de celle-ci et de Lancelot (dont le *Lancelot* de Chrétien n'est qu'un épisode), et la quête du saint Graal, que Lancelot ne réussira pas à trouver à cause de son amour coupable, tandis qu'il est trouvé dans certaines versions par Gauvain, dans d'autres par Perceval, dans d'autres par Galaad, fils de Lancelot, ce sont là deux centres de cycles différents, qui d'ailleurs se pénètrent de toutes parts, et où le mysticisme et la courtoisie sont poussés jusqu'à un raffinement excessif. Voici quelques indications sur les romans qui nous restent de ce groupe.

En dehors des continuations du *Perceval* de Chrétien, il faut signaler la tentative faite, au commencement du XIIIe siècle, par le chevalier Robert de Boron (village près de Montbéliard), pour donner l'histoire complète du Graal. Empruntant à Gaucher l'idée que ce vase avait appartenu à Joseph d'Arimathie, apôtre de la Bretagne, dont le corps était censé reposer dans le monastère de Glastonbury, il écrit d'abord la première partie de l'œuvre, le *Joseph d'Arimathie* ou le *Saint Graal*, histoire du Graal en Orient, qui a pour source les évangiles apocryphes. La 2e partie, *Merlin*, dont il ne reste que 500 vers, s'inspire de Gaufrei de Monmouth et sert de lien entre le *Saint Graal* et le *Perceval*, imitation de Chrétien de Troyes, qui ne nous est parvenue qu'en prose. Peu après, entre 1210 et 1230, furent composés les sept grands romans en prose du cycle de la Table-Ronde : 1° le *Grand Saint Graal*, renouvellement du *Joseph d'Arimathie;* 2° *Merlin*, sans modification, mais avec une seconde partie (*Chrest.*, 24); 3° *Arthur;* 4° *Lancelot*, en cinq parties; 5° la *Quête du saint Graal;* 6° la *Mort d'Arthur*, amplification de la fin du récit de Robert de Boron; 7° le *Tristan*, de Luce du Gast, qui fut bientôt amplifié, sous le nom de *Brait* ou *Brèt* (le dernier cri de Merlin perfidement enfermé vivant dans un tombeau par la femme qu'il aimait), par un certain Elie, qu'on surnomma de Boron, parce qu'on le crut parent de Robert, et à qui l'on attribua l'immense roman de *Palamède* (également appelé *Meliadus* dans sa première partie et *Guiron le Courtois* dans la seconde), lequel est consacré aux pères des héros de la Table-Ronde. Gautier Map, à qui l'on a

---

Violette. Sa rédaction est intercalée assez maladroitement dans le manuscrit, entre la continuation de Gaucher et la rédaction de Menessier, ce qui donne pour l'ensemble du poème plus de 63,000 vers. Voy. G. Paris, *la Littérature française au moyen âge*, p. 97 sqq. et *Romania*, XVIII, 175 sqq.

attribué plusieurs de ces romans, semble n'en avoir écrit aucun [1].

Le succès des romans de la Table-Ronde se répandit dans toute l'Europe et persista jusqu'à la fin du XVIe siècle. Vers le milieu du XVe siècle, on compose encore en France le roman en prose de *Perceforest*, et en Espagne et en Portugal celui d'*Amadis*, sans doute d'après un original français. *Amadis* répandit jusqu'à la folie le goût des romans de chevalerie : la spirituelle parodie de Cervantes, *Don Quichotte* (1605), amena heureusement une réaction salutaire, mais qui dépassa le but et dut contribuer pour beaucoup au dédain que portèrent le XVIIe et le XVIIIe siècles à l'ensemble de la littérature du moyen âge.

d. — *Littérature byzantine. — Romans d'aventure* [2].

La littérature byzantine, qui a exercé une grande influence, encore insuffisamment étudiée, sur une branche importante de la littérature du moyen âge, provient du rapprochement de la Grèce et de l'Orient après la conquête d'Alexandre. Le *roman* [3] est né en Grèce du contact des deux civilisations. L'œuvre la plus ancienne qui mérite vraiment ce nom est l'*Histoire babylonienne*, de Jamblique, production orientale revêtue d'une forme grecque. Les *Vies de Pythagore*, par Porphyre et Jamblique, d'*Apollonius de Tyane* par Philostrate, de *Proclus*, de *Plotin*, pleines de miracles et d'inventions merveilleuses, ont eu également une grande vogue, sans qu'on puisse déterminer exactement leur influence sur l'Occident; mais l'*Apollonius de Tyr*, dont l'original grec perdu est du IIIe siècle, et qui, traduit probablement au VIe siècle, a fourni, comme nous l'avons vu, en changeant l'époque, la matière de *Jourdain de Blaye*, a eu des imitations nombreuses. A cette première période, purement littéraire, en succède une autre, plus obscure à cause de la pénurie de documents, qui va de la fondation de Constantinople jusqu'aux croisades; elle nous est surtout connue par la littérature populaire bulgare imitée en Esclavonie et en Russie. Pendant cette période, la France n'a guère communiqué avec l'Orient que par l'Italie méridionale, restée à moitié grecque; elle en a cependant tiré le sujet de plusieurs romans dont nous allons dire un mot.

Le roman grec de *Barlaam et Joasaph* ou *Josaphat*, dont l'origine

---

[1] G. Paris. *Cours professé à l'École des Hautes Études en* 1880-1881.

[2] Nous empruntons les éléments de ce chapitre à M. G. Paris, *loc. laud.*, et *Romania*, passim.

[3] Les poèmes imités de l'Antiquité, et les productions du second âge dans l'épopée nationale mélangée d'éléments étrangers, prirent le nom de *romans*, comme les poèmes d'aventure proprement dits.

indienne est incontestable[1] (*Joasaph* est un des noms de Bouddha), a dû être traduit en latin au XII^e siècle, avant de l'être en français, puis en allemand. Le conte indien de *Sindibâd* est celui qui semble avoir eu la meilleure fortune en Occident. Il s'en est formé deux groupes de rédactions : « l'une composée du *Dolopathos*, qu'écrivit en latin, probablement d'après un récit tronqué, à la fin du XII^e siècle, le moine cistercien Jean de Haute-Seille, et de la traduction en vers français qu'en fit Herbert peu de temps après ; l'autre, comprenant plusieurs versions françaises et latines (*Roman des Sept Sages*, *Historia Septem Sapientium*), dont le rapport exact n'est pas encore déterminé, mais dont les relations sont très étroites (cf. *Chrest.*, 26). C'est un roman à tiroirs dans le genre des *Mille et une Nuits*. En voici le cadre : Un roi veuf se remarie ; il a de sa première femme un fils qu'il a fait élever hors de la cour, et qui y revient son éducation terminée. Sa marâtre, voyant ses propositions galantes repoussées, l'accuse, comme Phèdre et la femme de Putiphar, d'avoir voulu la séduire. Le roi la croit et condamne son fils à mort. Son fils venait de faire vœu, pour obéir aux recommandations de son précepteur Sindibâd, de ne pas prononcer une parole pendant sept jours ; il ne peut donc se disculper. Le roi a sept ministres, qui viennent tous les jours lui raconter, sur les dangers de la précipitation et la défiance qu'on doit avoir à l'égard des femmes, une histoire qui décide le roi à ajourner l'exécution au lendemain, et cela jusqu'au septième jour, où l'enfant se disculpe et où la marâtre est punie. Dans les romans du groupe oriental, chacun des sages raconte deux histoires ; dans certains romans occidentaux, qui semblent nous donner la tradition primitive, ils n'en disent plus qu'une, et la reine fait la contre-partie ; dans d'autres (le *Dolopathos*), les récits de la reine sont supprimés, probablement par suite d'un manque de mémoire de celui qui raconta la légende au moine de Haute-Seille. Ajoutons que Jean a substitué Virgile à Sindibâd dans le rôle de précepteur du prince, et qu'il lui fait raconter aussi une histoire. Les histoires varient d'ailleurs d'une rédaction à l'autre, et il n'y en a qu'une (*Canis*) que l'on trouve partout uniformément : c'est celle du chien qui avait sauvé un enfant en tuant un serpent qui allait le dévorer, et que le père tue dans un moment de colère, parce qu'il le croit coupable de meurtre. Celle que l'on désigne sous le nom de *Puteus* (la femme qui fait semblant de se jeter dans un puits pour rentrer ensuite chez elle), et qui se trouve aussi dans l'œuvre de Jean, ainsi que *Gaza* (l'histoire du voleur du trésor), est trop connue par *Georges Dandin* pour qu'il soit utile

[1] Les légendes de source indienne passent ordinairement de l'indou en persan, du persan en syriaque, du syriaque en arabe, de l'arabe en grec et du grec en latin.

d'insister. Les autres histoires du *Dolopathos* sont empruntées à d'autres sources [1]. »

Nous avons déjà attribué à la *Vie de Saint Grégoire* une source byzantine. C'est encore d'après des traditions de même origine que les grandes figures d'Hippocrate, d'Aristote, de Virgile, ont été travesties et qu'on leur a attribué non seulement un pouvoir magique, mais encore des aventures ridicules, qui démontrent à la fois et la malice des femmes et les faiblesses auxquelles sont exposés les savants et les sages, comme les autres hommes. C'est ainsi qu'Aristote, qui reprochait à son élève ses complaisances pour sa maîtresse, se voit bientôt forcé par elle à recevoir un bât et à lui servir de monture, à la grande joie d'Alexandre, qui survient tout à coup [2].

Dans la seconde période, celle des croisades, les rapports de l'Orient et de l'Occident sont directs et bien plus fréquents; aussi en résulte-t-il un grand accroissement de richesses pour notre littérature. Ce qui domine dans ces compositions, ce sont les voyages merveilleux, les histoires de magie, de talismans, de pirates, les aventures d'amoureux séparés malheureusement et se retrouvant après des événements variés. Voici une liste des principaux romans qui dérivent de cette source : 1° *Eracle* (*Héraclius*), par Gauthier d'Arras (vers 1160) : la première partie remonte à un roman grec, dont une forme populaire moderne a été récemment retrouvée dans le poème de *Ptocholéon*, tandis que la deuxième, d'origine orientale, raconte l'histoire d'un homme réduit en esclavage, qui recouvre sa liberté grâce à ses connaissances magiques (publié par M. Maszmann); 2° *Flore et Blancheflor*, dont on a deux rédactions différentes du XII^e^ siècle : c'est le sujet du *Filocopo* de Boccace, dont une forme altérée se retrouve dans la délicieuse chantefable d'*Aucassin et Nicolette*, écrite au XII^e^ siècle, en partie en prose, en partie en laisses assonantes de sept syllabes (Voy. ch. III, p. XXXIII); 3° *Cligès*, par Chrétien de Troyes, qui a fait entrer son héros dans le cycle de la Table-Ronde (voy. plus haut p. XXIII-XXIV; un second

---

[1] G. Paris, *Romania*, IX, 310; cf. *Romania*, II, 481 sqq.

[2] Voir le *Lai d'Aristote*, par Henri d'Andeli, trouvère normand du XIII^e^ siècle, qui est également l'auteur du *Dit du chancelier Philippe*, de la *Bataille des vins* et de la *Bataille des sept arts;* ses œuvres ont été récemment publiées par M. Héron, Rouen, 1880. Cette légende, qui avait déjà été mise au théâtre au siècle dernier, a dans ces dernières années fourni à deux auteurs aimés du public, MM. Alphonse Daudet et Paul Arène, la matière d'un charmant opéra-comique en un acte, le *Char*, dont M. Emile Pessard a écrit la musique et qui a été représenté à l'Opéra-Comique le 18 janvier 1878. — Pour la légende de Virgile magicien, on peut consulter l'excellent livre de M. Comparetti, *Virgilio nel medio evo*, 2 vol., Livourne, 1872, et celui de M. A. Graf, *Roma nella memoria e nelle immaginazioni del medio evo* (2 vol., Turin, 1883), ch. XVI.

poème a été greffé sur le même sujet, c'est la *Femme de Salomon*, aujourd'hui perdu sous sa forme originale en français, mais qu'on retrouve en bulgare, en russe, dans le poème allemand de *Salomon et Morolt* (= Marcolf) et aussi, avec quelques différences, dans le *Bâtard de Bouillon*, continuation de *Bauduin de Sebourc* [1] : ce sujet offre beaucoup d'analogie avec *Roméo et Juliette*; 4° *Florimont* (intitulé dans un manuscrit *Le Roi Philippe de Macédoine*), composé en 1188 à Châtillon-sur-Azergue (Rhône), par Aimon de Varennes, qui déclare avoir vu son original à Philippopoli : c'est l'histoire des ancêtres d'Alexandre; 5° *Athis et Porphirias* ou *Le Siège d'Athènes* (XIIIe siècle), attribué sans preuves suffisantes à Alexandre de Bernay, l'auteur du *Roman d'Alexandre :* c'est l'histoire de deux amis qui se font des sacrifices vraiment héroïques. La première partie a été traitée par Boccace (*Décaméron*, 8e journée), probablement d'après la même source byzantine, et aussi dans la *Disciplina clericalis* de Pierre Alphonse et sa traduction française, le *Castoiement* (*Conseils*) *d'un père à son fils;* 6° le *Roman de la Violette*, par Gerbert de Montreuil (1230), dont une deuxième forme se trouve dans le *Comte de Poitiers* (XIIe siècle), et des variantes plus altérées dans *Guillaume de Dole*, le conte en prose de *Floire et Jeanne*, etc.; 7° le *Roman de la Manekine*, par Philippe de Beaumanoir (né à *Rémi*, Oise), dont le sujet a été souvent traité, principalement en Italie : il s'agit d'une femme, mère d'enfants charmants, qui est accusée d'avoir donné le jour à des monstres (publié par M. Fr. Michel, et récemment par M. Suchier pour la Société des anciens textes français); 8° *Parthénopeus de Blois* (*Chrest.*, 20), une des plus belles œuvres du moyen âge (fin du XIIe siècle) : c'est l'histoire de Psyché avec interversion des rôles; 9° *Florence de Rome* (XIVe siècle); 10° le *Dit de l'empereur Constant*, publié dans la *Romania*, VI, 161 sqq., par M. Wesselofsky; 11° *Floriant et Florette*, publié par M. Fr. Michel; 12° le *Roman de Cléomadès*, par Adenet le Roi (fin du XIIIe siècle), publié par M. Scheler : on y voit un cheval de bois traversant les airs, emprunt aux contes indiens par l'intermédiaire du grec; le même sujet a été traité par Girard d'Amiens dans *Meliacin*; 13° *Guillaume de Palerne*, publié par M. Michelant pour la Société des anciens textes français. Il y est question d'un prince, fils du Roi d'Espagne, changé en loup par les maléfices de sa marâtre, qui veut assurer le trône à son propre fils. Le loup-garou se fait le protecteur du prince Guillaume, fils du roi de Pouille, exposé

[1] La composition cyclique dont faisaient partie ces deux poèmes racontait les croisades depuis l'origine, remontait même jusqu'aux ancêtres de Godefroy de Bouillon, et descendait jusqu'aux guerres de Philippe le Bel contre les Flamands; la perte de cette dernière partie est surtout regrettable.

dès sa naissance. Celui-ci étant devenu amoureux de Mélior, fille de l'empereur de Grèce, ils s'enfuient revêtus chacun d'une peau d'ours, qu'ils échangent plus tard contre une peau de biche, et grâce à la protection du loup, échappent à toutes les poursuites. Guillaume délivre, sans la connaître, sa mère, qu'assiégeait le roi d'Espagne. Ce dernier retrouve son fils et oblige sa seconde femme à lui rendre la forme humaine. Guillaume, sur les indications du prince d'Espagne, retrouve sa mère et épouse Mélior. Ce roman intéressant peut être donné comme le type du roman d'aventures basé sur une métamorphose; 14° le *Roman de l'Escoufle* (*du Milan*), que M. Michelant va également publier : le sujet rappelle celui de *Pierre de Provence et la Belle Maguelone*. *Guillaume de Palerne* et l'*Escoufle* pourraient aussi bien être d'origine celtique; 15° *Bérinus*, roman en prose du XIV^e^ siècle, où l'on retrouve des éléments grecs et orientaux, etc.

Nous citerons enfin quelques romans d'aventure dont la source n'a pu encore être bien établie, et d'autres où des légendes nationales ou celtiques se mêlent à des fictions merveilleuses : 1° *Ille et Galleron*, par Gautier d'Arras, écrit en 1157; 2° *Amadas et Idoine*, publié par M. Hippeau, où l'on voit trois fées présider aux destinées humaines : comme Amadis, Amadas est pendant quelque temps fou d'amour; 3° *Galeran de Bretagne*, par Renaud, charmant poème qui développe le sujet du lai de *Frêne* (publié par Boucherie); 4° *Richard le Beau* (*Chrest.*, 25), publié par M. Fœrster, où se trouvent réunies deux légendes souvent traitées au moyen âge et d'origine orientale, celle du *Mort reconnaissant*, et celle du *Fils qui recherche son père;* 5° le *Châtelain de Coucy* (par Jakemon Sakesep, fin du XIII^e^ siècle), dont on a une variante dans le lai d'*Ignaure :* c'est l'histoire émouvante, souvent traitée au moyen âge, d'une femme adultère à qui son mari fait manger le cœur de son amant. Le châtelain de Coucy est étranger à ce conte : le poète ne l'en a fait le héros que pour pouvoir y insérer plusieurs de ses chansons; 6° *Guillaume de Dole*, où se trouvent intercalées, comme dans le précédent, des chansons d'auteurs différents; 7° *Blonde d'Oxford*, par Philippe de Beaumanoir ou de Rémi, publié par Le Roux de Lincy : a beaucoup d'analogie avec un charmant roman du XV^e^ siècle, *Jehan de Paris* (*Chrest.*, 28); 8° la *Châtelaine de Vergi*, aventure d'amour au dénouement tragique, qui, par la finesse de l'analyse et la délicatesse des sentiments annonce déjà le roman moderne (XIII^e^ siècle; une nouvelle édition, par G. Raynaud, a été récemment annoncée dans la *Romania*); 9° *Joufroi* (incomplet, milieu du XII^e^ siècle), publié par MM. Hofmann et Muncker : le troubadour Marcabru, Henri I^er^, roi d'Angleterre, et sa femme, Aélis de Louvain, y figurent; 10° *Mélusine* (*la fée*), aïeule supposée des Lusignan; 11° *Robert le Diable*, publié par Trébutien ; 12° *Eustache le moine*, roman en partie

historique, où sont racontées les aventures d'un hardi partisan, brigand audacieux autant que chevalier, qui fait le désespoir du comte de Flandre et du roi d'Angleterre (publié par Fr. Michel), etc.

e. — *Fableaux. — Contes et Nouvelles.*

Il est difficile de séparer les *fableaux* [1] des récits épiques et des romans, quelque modestes que soient ces piquantes productions de l'esprit français. C'est surtout en Orient qu'il faut chercher la source des fableaux ; plus rarement, ils reproduisent un fait réel ou sont des œuvres de pure imagination. Les contes indiens, créés par les brahmanes ou appropriés par eux au point de morale qu'ils voulaient enseigner, sont arrivés en Europe, d'abord par les Byzantins, puis par les Arabes d'Espagne et les croisades. Le recueil d'*exempla* formé par Jacques de Vitry en Judée contribua beaucoup à répandre par la prédication le goût de ces histoires dans le peuple ; l'esprit malicieux des jongleurs sut tirer parti de cette riche matière en l'assaisonnant d'observations fines, de traits satiriques et trop souvent licencieux. Les vilains, les clercs, les femmes, sont principalement l'objet de leurs attaques : cela s'explique par ce fait que les fableaux étaient surtout composés pour les chevaliers et les bourgeois. Parfois cependant, le vilain, avec sa rouerie naïve et son gros bon sens, a le beau rôle : ainsi le *Vilain qui conquist Paradis par plait*, *Saint Pierre et le Jongleur*, le *Vilain Mire* [2], *Constant Duhamel*, *Brunain la vache au prestre*, d'autres encore, nous montrent, pour ainsi dire, la revanche du pauvre hère méprisé et bafoué. Si un trop grand nombre de ces fableaux, par la grossièreté qu'ils affectent, échappent à l'analyse, on en trouve cependant qui ne sont qu'amusants, comme le *Curé qui mangea les mûres*, *Estula*, *Brifaut* (*Chrest.*, 28, 1 *et* 2) ; d'autres qui respirent la morale la plus pure, comme la *Bourse pleine de sens*, la *Housse partie* (ou le *Bourgeois d'Abbeville*), le *Chevalier au barizel;* d'autres encore dont la langue est empreinte d'une exquise délicatesse, comme le *Vair Palefroi*. Tous ont pour principal mérite de nous donner un tableau sincère des mœurs des XII^e^ et XIII^e^ siècles, tableau d'autant plus exact qu'il est moins travaillé et moins voulu, et à ce titre ils constituent une des principales

---

[1] *Fableau*, diminutif de *fable ; fablel* donne au rég. plur. *fableaus*, en picard *fabliaus*, forme qui a prévalu à tort. On appelait *fables* des historiettes, des contes amusants, que les nobles se faisaient raconter après boire par les jongleurs ; lorsque ces récits étaient en vers, la fable prenait le nom de *fablel*.

[2] Ce conte, d'origine indienne, se retrouve dans presque toutes les littératures. Molière, lorsqu'il écrivait *Le Médecin malgré lui*, en avait certainement lu quelque imitation, qui pouvait, du reste, être indépendante de notre fableau.

richesses de notre ancienne littérature. Les fableaux sont souvent anonymes; parmi les auteurs connus, nous citerons seulement : *Rutebeuf* (5 plaisants fableaux), *Huon le Roy* (le *Vair Palefroi*), *Courtebarbe* (les *Trois Aveugles de Compiègne*), *Jehan Bedel* ou peut-être *Bodel* (9 fableaux au moins, entre autres *Brunain*, le *Souhait insensé* et *Gombert et les deux Clercs*, qu'ont imité l'Arioste et La Fontaine, dans le *Berceau*), *Gautier le Long* (le *Valet* (jeune homme) *qui d'aise à malaise se met* (en se mariant) et la *Veuve*), et *Bernier* (la *Housse partie*) [1]. Tous ces auteurs vivaient au plus tard au XIIIe siècle. Dès le XIVe, le genre se transforme : la verve railleuse et trop souvent grossière disparaît pour faire place à un art plus raffiné, qui s'inspire des *novellieri* italiens et donne naissance à des recueils de contes moraux ou simplement amusants, où la galanterie tient plus de place que la morale. Le plus connu de ces recueils est celui des *Cent Nouvelles nouvelles* (*Chrest.*, 27), composé à Genappe (Belgique), vers 1456, par le Dauphin, fils de Charles VII, qui devait régner sous le nom de Louis XI, et quelques seigneurs de ses amis, mais rédigé peut-être par Antoine de la Sale, l'auteur bien connu des *Quinze joies du mariage*. Nous ne parlons pas, bien entendu, des auteurs de nouvelles du XVIe siècle, la période que nous étudions ne dépassant pas la fin du XVe.

III. — POÉSIE LYRIQUE ET PASTORALE.

Si l'on veut donner aux mots « *poésie lyrique* » leur sens le plus large, il convient d'appeler de ce nom toute poésie de courte étendue, régulièrement divisée en strophes, dans laquelle les paroles sont subordonnées au chant. La poésie lyrique exprime d'ailleurs soit des sentiments généraux, soit un sentiment personnel dans lequel s'exalte l'âme du poète; ce dernier trait appartient plutôt aux *troubadours*, c'est-à-dire aux poètes lyriques du Midi. La poésie lyrique du Nord semble bien être originale, quoiqu'on ait longtemps soutenu le contraire : la publication d'un certain nombre de romances et pastourelles du XIIe siècle [2] a montré qu'elle n'était pas moins ancienne que celle du Midi, et le caractère particulier qu'elle affecte est une preuve de plus que, sauf dans certains genres particuliers plus savants, comme l'*Aube* et le *Salut d'Amour*, elle est essentiellement originale. En effet, les plus anciennes romances françaises sont des récits épi-

[1] Cf. Victor Leclerc, *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII, p. 114, et pour tous les fableaux cités, A. de Montaiglon et G. Raynaud, *Recueil général et complet des fabliaux des* XIIIe *et* XIVe *siècle*, Paris, 1872-88, 6 vol.

[2] *Alt-französische Romanzen und Pastourellen*, herausgegeben von Karl Bartsch, Leipzig, 1870.

ques, des chansons d'*histoire* ou de *toile* [1], comme on les appelait au moyen âge : les chansons de *Raynaud et Belle Erembor*, *Belle Doette* (*Chrest.*, 33), *Belle Idoine*, *Belle Aiglantine*, *Belle Isabeau*, *Belle Yolande*, etc., sont de véritables petits drames, où l'expression vive et légère, les détails gracieux ou naïfs laissent tout son relief à la lutte des passions qui s'y agitent, et à ce titre elles ont un caractère franchement populaire, ou du moins semi-populaire, que n'ont pas les poésies raffinées des troubadours.

Une autre forme ancienne de la poésie lyrique, où le Nord semble également avoir devancé le Midi, est la *pastourelle* (*Chrest.*, 31, 2). Raimon Vidal, dans son *Donat provençal*, avoue expressément que le « parler de France, vaut mieux et est plus avenant pour faire romances et pastourelles [2]. » Le sujet en est moins relevé que celui de la romance et la scène est placée à la campagne; cependant, de bonne heure, les hautes classes y figurent. Tantôt un chevalier offre son amour à une bergère qui, le plus souvent, lui préfère le berger son voisin : c'est ce thème qui, développé et augmenté de la peinture des jeux des bergers, a fourni la matière des nombreuses pastourelles de *Robin et Marion*, et plus tard du *Jeu* de même nom, par Adam de la Halle (*Chrest.*, 53). Tantôt un chevalier rencontre une dame dans un verger ou un sentier fleuri, et engage avec elle une conversation amoureuse, où l'on voit poindre déjà les allégories du *Roman de la Rose;* ou encore, comme dans la délicieuse chantefable d'*Aucassin et Nicolette* (*Chrest.*, 30) dont il convient de détacher la deuxième partie, qui a un tout autre caractère, l'auteur place dans un cadre pastoral d'une fraîcheur charmante le récit d'un amour à la fois naïf et passionné.

Ces formes primitives de la chanson française, d'origine essentiellement populaire, ont des strophes inégales de trois à huit vers à rimes consécutives et terminées par un refrain de rime différente : l'assonance y domine. Dès le commencement du XIII[e] siècle, elle est remplacée par la rime, et Audefroy le Bâtard, d'Arras, introduit les rimes croisées, qui semblent être une imitation provençale. La poésie lyrique devient savante et artistique, et un grand nombre de trouveurs, surtout parmi les nobles, s'ingénient à imaginer des combinaisons nouvelles. Le comte Conon de Béthune, Renaud, le châtelain de Coucy, le chevalier Gace Brûlé (*Chrest.*, 31, 1), Thibaut de Champagne, roi de Navarre (*Chrest.*, 31, 2), Gautier de Coinci, le trouvère Colin Muset, sont les meilleurs des chansonniers connus de cette époque.

---

[1] C'est-à-dire « chansons qu'on chante en filant ou en tissant la toile à la veillée ; » aujourd'hui encore, on appelle « chansons de filasse » des chansons analogues.

[2] « La parladura francesca val mais et es plus avinenz a far romanz et pasturellas. » (*Grammaires provençales*, 2[e] édit. Guessard, p. 71).

La *Chanson d'amour* (*Chrest.*, 31, 1), la *Chanson pieuse* (*Chrest.*, 32), la *Rotruenge* (*Chrest.*, 36), qui, comme le *Ballet*, servait à accompagner les danses, le *Jeu-parti* (*Chrest.*, 35), le *Motet* (*Chrest.*, 34), dont la forme est empruntée aux chants liturgiques, le *Salut d'amour*, espèce d'épître galante : voilà les principaux genres cultivés au XIIIe siècle.

Avec le XIVe siècle, l'inspiration diminue, et la difficulté vaincue semble être le but auquel tendent principalement les trouvères. Le *Chant royal*, destiné à célébrer surtout Dieu et la Vierge, la *Ballade* (l'ancien *Ballet* asservi à des règles plus rigoureuses), le *Rondeau* simple (plus tard *Triolet*) ou double, prennent dans la faveur publique la place des formes plus libres et plus simples créées par les trouvères de l'âge précédent. D'abord Eustache Deschamps, dans son *Art de dicter et faire chansons*, etc., puis, au siècle suivant, Henry de Croy, dans son *Art et science de rhétorique*, s'épuisent en efforts ridicules pour nous apprendre à distinguer les innombrables espèces de rimes et les différentes formes de ballades et de rondeaux à la mode. Deschamps (*Chrest.*, 38) joignant l'exemple au précepte, n'écrivit pas moins de 1175 ballades, 171 rondeaux, 80 virelais, sans compter le *Miroir du mariage*, en 13,000 vers environ, et quantité de menus poèmes. Son maître et son ami, Guillaume de Machaut (chef-lieu de canton des Ardennes), l'auteur du *Voir Dit* [1], dont les œuvres ne tardèrent pas à vieillir après avoir joui d'une très grande popularité, n'avait pas été aussi fécond; il reste cependant de lui 200 ballades, 100 rondeaux, la *Prise d'Alexandrie*, en vers octosyllabiques, et d'autres poèmes assez importants. En même temps que Deschamps, dans la deuxième moitié du XIVe siècle, florissait le chroniqueur-poète Froissart (*Chrest.*, 37), dont les poésies, publiées par M. A. Scheler [2], sans atteindre à la valeur de sa prose, ne manquent ni de grâce ni d'intérêt. Les plus importants de ses poèmes sont : le *Trettié de l'Espinette amoureuse*, le *Joli buisson de Jonèce*, le *Paradis d'amour* et la *Prison amoureuse*, où se trouvent mêlées des lettres en prose. Peu après, la savante Christine de Pisan, qui se dit l'élève d'Eustache Deschamps, se délasse de la composition de ses graves traités de politique et de morale par des poésies amoureuses non dépourvues d'afféterie, et aussi par des poésies d'un caractère plus élevé, comme le *Poème de la Pucelle* (1419), ou même purement didactique, comme le *Livre de Mutacion de fortune* (1403), essai d'histoire universelle, le *Chemin de long estude*, recherche de

[1] Ce poème raconte les relations littéraires de G. de Machaut avec une jeune princesse de dix-sept ans, Agnès de Navarre, sœur de Charles le Mauvais, et leur entrevue à la cour de ce prince.

[2] Bruxelles, 1871, 3 vol.

la vertu qui convient le mieux au gouvernement du monde, et l'*Epistre d'Othea la deesse a Hector de Troye*, conseils adressés au jeune duc d'Orléans, fils de Charles V, sous une forme allégorique, où la prose explique les vers.

Le XV^e^ siècle est rempli, en outre, par les noms d'Alain Chartier, de Martial d'Auvergne (l'*Amant rendu cordelier à l'observance d'amours*, publié par M. Michelant pour la Société des anciens textes français, les *Arrêts d'Amour*, les *Vigiles de Charles VII*, etc.), de Charles d'Orléans, d'Olivier Basselin et de Villon, poètes de valeur inégale, mais que rassemblent un vif sentiment des malheurs qui désolent la France et un patriotisme d'un bon exemple à cette époque troublée. Après le remarquable éloge de Jeanne d'Arc, de Christine, viennent le *Lay de la Paix* et la *Ballade de Fougères*, d'Alain Chartier, où le poète appelle de tous ses vœux la fin des hostilités et la libération définitive du territoire; puis les *Vigiles de Charles VII*, de Martial, œuvre plus louable par l'intention que par l'exécution; puis encore les joyeux et patriotiques *Vaux-de-Vire* du foulon Olivier Basselin, qui trouva la mort dans un combat contre les Anglais[1]. Charles d'Orléans même, dont la douceur élégante et un peu triste semblait peu faite pour s'élever si haut, trouve des accents vraiment lyriques pour exprimer la joie que lui inspire la conquête de la Guyenne et de la Normandie; et de son côté, Villon, le poète de la rue, dont le talent est pour ainsi dire la contre-partie de celui de Charles, dans sa *Ballade de l'honneur français*, lance d'énergiques malédictions contre ceux « qui mal vouldroient au royaume de France[2]. »

Mais ce n'est pas seulement dans cette pièce, c'est dans toutes ses œuvres, bigarrées et diverses comme son existence, que Villon fait preuve, et pour le fond et pour la forme, de qualités vraiment nationales : son esprit tout parisien abonde en saillies imprévues et originales; son style vif et piquant fait songer aux meilleures pièces de Voltaire. Après avoir donné le *Petit Testament*, dont les legs satiriques constituent le fond, il agrandit sa matière en la reprenant dans le *Grand Testament*. Mûri par le malheur (il avait déjà failli être pendu à Paris pour ses méfaits et sortait des prisons de l'évêque d'Orléans, à Meun-sur-Loire), corrigé, pour un temps du moins, de sa légèreté coupable, il est dominé par la pensée de la mort et de

---

[1] Les poésies publiées sous son nom sont l'œuvre de l'avocat de Vire Jean Le Houx, mort en 1616, comme l'a démontré M. Gasté, *Étude sur O. Basselin* (1886); les vrais *Vaux de Vire* de Basselin et de la joyeuse société qu'il présidait, s'ils ne sont pas entièrement perdus, doivent survivre dans les chansons populaires de la Normandie. Voir *Chrest.*, 39.

[2] Cf. Aubertin, *Histoire de la langue et de la littérature françaises au moyen âge*, II, 107-108.

l'instabilité des choses humaines, et trouve pour l'exprimer des accents d'une vérité saisissante, comme dans cette admirable *Ballade des dames du temps jadis (Chrest.*, 40, 1), où, énumérant les beautés célèbres des temps écoulés, il les compare mélancoliquement aux neiges d'antan. Le rire arrive à son tour, bientôt suivi de larmes, quand, ayant par hasard parlé des « Innocents », ce mot lui rappelle les ossements qu'on y avait rassemblés, et qu'il se figure rayonnantes de gloire, de jeunesse et de beauté, les têtes des heureux de la terre maintenant confondus dans une triste égalité (*Chrest.*, 40, 1). Cette souplesse merveilleuse, cette aptitude à rendre les sentiments les plus opposés, cette élévation de la pensée, le font bien supérieur à son contemporain, le chanoine-procureur Coquillart (mort en 1510), dont la poésie facile et provinciale tourne sans cesse dans le cercle étroit de la satire des mœurs bourgeoises, qu'il savait du reste merveilleusement observer. Ces deux noms nous permettent de passer sans transition à la poésie satirique, à laquelle il convient d'associer la poésie descriptive et didactique.

IV. — POÉSIE SATIRIQUE, DESCRIPTIVE ET DIDACTIQUE.

Si l'apologue se rapproche du fableau, parce que c'est un récit, il s'en distingue nettement par la *Morale*, qui en est l'élément essentiel, et à ce titre il se rattache mieux à la poésie didactique qu'à la poésie narrative. Les fables ésopiques, en partie d'origine indienne, en partie d'origine grecque, ont été simplement traduites par les Romains. *Phèdre*, *Avianus* (fin du IVe siècle), à plus forte raison le prétendu *Romulus imperator* (au plus tard au VIIe siècle), dont les trois livres de fables en prose ne sont qu'un dérangement des iambes de Phèdre, n'ont rien inventé. Vers le Xe siècle, on a ajouté au *Romulus* un appendice, composé de fables venues sans doute de l'Asie par la tradition orale; c'est surtout cet appendice qu'a traduit Marie de France (*Chrest.*, 41), sous le nom d'*Ysopet*, nom qu'on donnait alors à Romulus. Ses fables, qu'elle dit avoir traduites d'une version anglo-saxonne, aujourd'hui perdue, du roi Alfred le Grand, ont été composées sous Henri II (avant 1189); malgré leur sécheresse, elles méritent la grande popularité dont elles ont joui, principalement par la *Moralité*, qui se distingue par sa hardiesse et un sentiment très vif des souffrances des faibles et des opprimés. Un autre recueil de fables a été traduit quatre fois en vers français : c'est celui qui est connu sous le nom bizarre de *Anonymus Neveleti*, et que le moyen âge appelait *Ysopus*. Ce n'est d'ailleurs qu'une réfection en distiques latins des trois premiers livres de Romulus, non utilisés par Marie.

Le *Roman de Renart (Chrest.*, 42), dans sa forme française primitive du XIe siècle, est aujourd'hui perdu, mais nous pouvons nous

en faire une idée par les épisodes qui furent traités en vers latins dans les Flandres (*Isengrinus*, 1120; *Reinardus*, avant 1160) et par une imitation allemande de Henri de Gliechesare (vers 1180). C'était à l'origine une suite d'apologues, dont la lutte du loup, devenu *Isengrin*, et du goupil, devenu *Renart*, constituait l'unité. Il n'y avait, non plus que dans les premières branches du roman que nous possédons, ni allusions satiriques, ni vues philosophiques; c'était tout simplement matière à plaisanterie inventée par des clercs pour l'amusement des laïques. Autour des principaux personnages, dont les noms, très répandus au moyen âge en Allemagne, ne prouvent nullement l'existence d'un *Thierepos*[1] germanique, se groupent *Chanteclair* (le coq), *Barbue* (la chèvre), *Couard* (le lièvre), *Noble* (le lion), *Brun* (l'ours) *Belin* (le mouton), *Tibert* (le chat), *Drouineau* (le moineau), etc., tour à tour victimes des tours pendables de *Renart*, qui réussit toujours à éviter le châtiment dû à ses méfaits. Les plus anciennes branches du cycle que nous possédions sont le *Pèlerinage Renart*, qui est peut-être de Pierre de Saint-Cloud (fin du XII^e^ siècle), et le *Jugement de Renart*, par un anonyme : ces deux poèmes, par l'excellence de la langue, le naturel du style, la finesse des descriptions, peuvent être rangés parmi les meilleures productions du moyen âge. Mais dès le milieu du XIII^e^ siècle, l'abus des imitations amène la décadence; les peintures obscènes, les attaques violentes contre la société dominent et débordent l'ancien cadre devenu trop étroit. Alors paraissent le *Couronnement de Renart*, *Renart le nouvel* (1288), par Jacquemard Gelée. Enfin, au commencement du XIV^e^ siècle, *Renart le contrefait*, par un clerc de Troyes, qui avait été épicier, clôt la série des romans de *Renart* par une immense composition assez indigeste, mais précieuse pour l'étude des mœurs de cette époque, où règne un esprit frondeur et même vraiment démocratique : On y trouve de tout, même une histoire universelle en partie en prose.

La satire a pris d'ailleurs de bonne heure différentes formes dans notre littérature; une des plus anciennes est celle qui consiste à peintre satiriquement et de suite les diverses classes de la société, comme dans les diverses formes des *États du monde* et dans le *Livre des manières*, de l'évêque de Rennes, Etienne de Fougères (vers 1170), publié d'abord en autographie par M. Talbert, puis revu par MM. Boucherie et W. Fœrster dans la *Revue des langues ro-*

[1] C'est le nom que donnait Grimm à un groupe d'épopées, dont les héros auraient été des animaux, et qui auraient constitué le patrimoine particulier de la race germanique avant la séparation des différentes tribus : l'épopée animale serait le pendant des *Niebelungen*. P. Paris a démontré depuis longtemps l'inanité de cette hypothèse.

manes. Il faut en rapprocher les *Bibles* de Guyot de Provins (vers 1220) et de Hugues de Bersi, très curieuses, surtout la première, pour l'étude des mœurs. Les satires contre les femmes abondent; elles sont dues pour la plupart à des clercs et dictées par la défiance et la crainte des pièges que la femme est censée tendre à leur vertu. L'*Evangile aux femmes (Chrest.*, 43), que l'on a à tort attribué successivement à Marie de Compiègne, à Jean Durpain, et à Marie de France, est sans doute l'œuvre d'un homme : ce petit poème du XIIe siècle s'est accru par des additions successives de valeur fort inégale, mais le nombre des strophes originales ne peut guère dépasser onze ou douze. Les grandes puissances du temps excitent aussi la verve des trouvères : les Templiers sont violemment attaqués, peut-être sur l'ordre de Philippe-le-Bel, dans le *Roman de Fauvel*, remanié vers 1310 par François des Rues et Challou de Pestain; la royauté, à son tour, quoique l'attaque soit indirecte, n'est pas ménagée dans le *Dit du pape, du roi et des monnaies* et dans les *Avisements au roy Loys*, qu'un bourgeois de Paris, Godefroy, se permit d'adresser au fils de Philippe-le-Bel, au début de son règne. Les bourgeois, les vilains (*Les vingt-quatre manières de vilains*, etc.), les usuriers, les modes (*Dit des cornettes*, etc.), l'Université, vivement soutenue par Rutebeuf contre les ordres mendiants, exercent tour à tour la verve de nos trouvères.

Outre ces productions où domine la note satirique, il faut mentionner les nombreuses poésies légères dont le but est surtout d'amuser : 1° les *Dits :* dits des *Rues de Paris*, des *Moustiers*, des *Cris de Paris*, de la *Maille*, de l'*Erberie*, par Rutebeuf (*Chrest.*, 48), de la *Dent*, par Archevesque (*Chrest.*, 49), etc., dont quelques-uns cependant ont un but moral, comme le dit des *Trois morts et des trois vifs* et les dits assez développés de Beaudoin de Condé (fin du XIIIe siècle) et de son fils Jean (*Chrest.*, 50); 2° les *Débats*, *Disputoisons* ou *Batailles*, cadre commode dont on a usé beaucoup : débat de *l'âme et du corps*, de *Synagogue et Sainte Eglise*, du *Croisé et du Descroisé* (par Rutebeuf), du *Vin et de l'eau*, etc.; la *Bataille des vins*, celle des *Sept Ars*, par Henri d'Andeli, où l'on trouverait les éléments d'une étude sur l'enseignement au XIIe siècle, etc.; 3° les *Testaments*, dont nous avons dit un mot à propos de Villon; 4° les *Congés* (Jean Bodel, etc.); 5° les *Fatrasies* ou *Resveries* (parodies du *pater*, du *credo*, coq-à-l'âne, etc.); 6° enfin, les traductions de *Vies* de saints, le plus souvent légendaires, ou de *Miracles*, en particulier des miracles de la Vierge[1], et les poésies d'un caractère moral ou religieux, comme le *Besant de Dieu*, de Guillaume de Normandie, la *Chantepleure*,

[1] Gautier de Coinci, prieur de Vic-sur-Aisne et de Saint-Médard de Soissons, mort en 1236, est le plus connu de ces versificateurs de miracles.

la *Voie de paradis* (trois rédactions différentes au XIIIe siècle, et au XIVe, une immense compilation de Guillaume de Guilleville, le *Pèlerinage de la Vie humaine*, sur le même sujet), et surtout le *Miserere* et le *Roman de la Charité*, du Renclus de Molliens (dernier quart du XIIe siècle), dont M. Van Hamel vient de donner une excellente édition critique, et les *Vers de la Mort* d'Hélinand[1], dont le succès fut immense au XIIIe siècle et dans les siècles suivants.

Les poèmes allégoriques doivent nous arrêter un peu plus longtemps, en particulier le *Roman de la Rose*, dont la première partie, due à Guillaume de Lorris, mort en 1260, n'est en somme qu'une espèce d'*Art d'aimer* développé dans le cadre d'une allégorie assez froide, où la *rose*, que l'amant cherche à conquérir dans le jardin d'amour, représente la possession de la femme aimée. L'auteur s'inspire d'Ovide, mais en se conformant à l'idéal de la courtoisie au XIIIe siècle, idéal peu élevé qui se résume dans l'art de faire des conquêtes. L'innovation[2] consiste dans la dramatisation des faits dont l'âme est le théâtre et la personnification des sentiments qui s'y manifestent, *Dangier* (résistance), *Bel-Accueil*, *Male-Bouche*, etc. : innovation fâcheuse d'ailleurs, malgré son énorme succès, qui faussa jusqu'à la fin du XVe siècle les conditions normales de la poésie amoureuse. Les applications les plus anciennes et peut-être les meilleures du système se trouvent dans le *Roman de la Poire*, de messire Thibaut (*Chrest.*, 45) et dans le *Songe vert*, encore inédit dans une bibliothèque privée d'Angleterre et que nous nous proposons de publier bientôt dans un travail d'ensemble sur la littérature allégorique. La seconde partie du *Roman de la Rose*, due à Jean de Meung, quoique maintenue dans le même cadre et gardant les mêmes personnages, est d'un tout autre caractère et appartient plutôt à la poésie satirique, et aussi à la poésie scientifique, dont nous allons dire un mot tout à l'heure. Un esprit nouveau, l'esprit de recherche et de libre examen, anime les pâles acteurs du drame. « La mythologie ne leur est pas moins familière que l'Évangile ; déjà paraît chez eux ce paganisme de langage et presque de croyance, cette idolâtrie érudite et poétique qui éclatera deux siècles plus tard dans l'enthousiasme de la Renaissance. Guillaume de Lorris avait dispersé parmi les bosquets du Jardin d'Amour un essaim de sylphes gracieux ; Jean de Meung en a fait une académie, un collège d'encyclopédistes. A leur tête il a placé

---

[1] Hélinand, moine de Froidmont, mort en 1229. Son poème affecte une forme très particulière : la strophe est de 12 vers octosyllabiques disposés sur deux rimes.

[2] L'allégorie, en particulier dans les questions amoureuses, se montre déjà dans des romans et des pastourelles du XIIe siècle, mais sans être encore érigée en système.

deux personnages créés par lui, *dame Nature* et son chapelain *Génius* : l'un et l'autre ont le secret de la pensée du poète et reçoivent la mission spéciale de faire connaître le fond de la doctrine[1]. »

Cette science de Jean de Meung est naturellement celle de son temps, mélange de vérités, d'erreurs grossières et de légendes bizarres, amenées par la manie de tout moraliser qui avait transformé d'une façon si étrange les *Métamorphoses* d'Ovide et qui devait plus tard, sous la plume de Christine de Pisan, faire servir les poétiques légendes de la mythologie grecque à l'éducation du fils de Charles V[2]. De bonne heure, la poésie de langue vulgaire avait disputé au latin l'honneur de vulgariser les sciences, en particulier l'astronomie et l'histoire naturelle. Dès le premier tiers du XII^e^ siècle, le Normand Philippe de Thaün écrivait son *Comput (Chrest.*, 46) et son *Bestiaire ;* peu après, le livre *de Gemmis* de Marbode (évêque de Rennes à partir de 1096) était traduit en octosyllabes *(Chrest.*, 47), et les imitations de ce premier *Lapidaire* français se succèdent en France et à l'étranger jusqu'au XVI^e^ siècle. Les *Volucraires* et les *Bestiaires* ne sont pas moins nombreux : les plus fameux sont le *Bestiaire divin* de Guillaume de Normandie et le *Bestiaire d'Amour* de Richard de Furnival, publiés tous deux par M. Hippeau, où les moralités et les allégories remplacent le plus souvent les observations scientifiques.

V. — POÉSIE DRAMATIQUE.

La forme la plus ancienne de la poésie dramatique en France est le *Mystère*, issu lui-même du *Trope*, cantique rimé et dialogué en latin, qu'on intercala dès le X^e^ siècle dans les offices célébrés aux grandes fêtes de Noël, de l'Épiphanie et de Pâques. Le plus ancien *trope* qui nous soit parvenu est celui *des Prophètes du Christ* (fin du XI^e^ siècle), qui est basé, comme l'a démontré M. Sepet[3], sur un sermon faussement attribué à saint Augustin, dans lequel les personnages interpellés viennent successivement rendre témoignage au Christ. Les éléments constitutifs de ce drame liturgique, en se développant, donnèrent naissance à de nouveaux drames latins, comme ceux d'*Abraham*, de *Moïse*, de *David*, de *Daniel*, où déjà le français est mêlé au latin, et à des drames en français, comme la *Résurrection* (en anglo-normand), où le dialogue est encore emprisonné dans le récit, et *Adam* (écrit également en Angleterre, mais plus tôt, au XII^e^ siècle; voy. *Chrest.*, 51), qui fut certainement joué hors de l'église,

---

[1] Aubertin, *Histoire*, etc., II, 37.
[2] Voy. plus haut, p. XXXIV.
[3] *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XXVIII et XXIX.

sur le parvis, comme le montrent les indications et les détails qui se trouvent dans le manuscrit sur les décors, les machines, etc., qu'il convient d'employer. Cette œuvre, dont certaines parties sont remarquables pour l'époque, a été découverte à Tours et publiée par M. Luzarche en 1854[1].

L'histoire des rapports entre le théâtre des XII^e^ et XIII^e^ siècles et celui du XV^e^ siècle, si différent à plusieurs titres, n'a pas encore été complètement éclaircie, malgré les savants travaux de MM. L. Gautier[2] et Sepet. Les éléments pour l'étude de cette période transitoire manquent presque complètement, par suite de l'usage où l'on était de confier surtout les rôles à la mémoire. Nous avons bien du XIII^e^ et du XIV^e^ siècles un certain nombre d'œuvres laïques représentées hors de l'église, tantôt par des clercs, tantôt par des laïques, entre autres le *Jeu de saint Nicolas* de Jean Bodel (*Chrest.*, 52) et le *Théophile* de Rutebeuf, et ces 40 *Miracles de la Vierge* du XIV^e^ siècle réunis dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale, que la Société des anciens textes français vient de publier, et qui montrent quelle teinte de mysticisme aveugle et parfois douloureux avait revêtu, durant cette époque malheureuse et tourmentée, la dévotion à la Vierge; mais il y a loin de là à ces immenses compositions qui embrassent tout l'Ancien ou tout le Nouveau Testament, et dont la *Passion* d'Arnoul Gréban, du Mans (*Chrest.*, 54), plus tard développée par Jean Michel, nous offre le meilleur échantillon. Malgré ses 34,574 vers, divisés en quatre journées, la pièce est intéressante en certaines de ses parties, non pas dans les passages relevés, mais comme le disent les éditeurs dans leur Préface[3], dans ceux ou l'auteur « quittant le cothurne, parle avec aisance, parfois avec gaieté, la bonne et franche langue populaire. »

Les origines du théâtre comique sont peut-être encore plus obscures. Avant l'établissement des confrères de la *Passion*, qui occupent, à partir de 1402, le théâtre de l'hôpital de la Trinité, les *Enfants Sans-Souci* et les *Clercs de la Bazoche* avaient été autorisés à jouer en public des *Farces*, des *Moralités* et des *Sotties*. La sottie se rattache à ces *fatras* ou *fatrasies*, dont le moyen âge nous a légué de nombreux exemples; on en distingue deux espèces : la *sottie amoureuse*, destinée à être récitée dans des *puys* de rhétorique, et le *jeu des pois pilés*,

---

[1] Pour toute la bibliothèque du théâtre du moyen âge, voir Petit de Julleville, *Les Mystères* (Paris, 1880, 2 vol.) et *Répertoire du théâtre comique au moyen âge* (Paris, 1887).

[2] Articles dans le journal *Le Monde* des 16, 17, 28, 30 août et 4 septembre 1872.

[3] G. Paris et G. Raynaud, *Le Mystère de la Passion, d'Arnoul Gréban* (Paris, Vieweg, 1878). — Arnoul Gréban a encore composé, en collaboration avec son frère Simon, l'immense *Mystère des Actes des apôtres*.

petit poème dramatique débité par des sots ou baladins, qui l'accompagnaient souvent de culbutes, et qui n'était en somme qu'une espèce de parade destinée à préparer le public à la partie sérieuse du spectacle, le *Sermon* ou la *Moralité*: après quoi venait la *Farce*, pour clore gaiement la représentation[1]. La plus ancienne farce que l'on connaisse est celle du *Garçon et de l'Aveugle*, publiée par M. P. Meyer dans le *Jahrbuch für romanische Literatur*. Mais c'est aux XVe et XVIe siècles qu'appartiennent presque toutes les pièces de l'ancien théâtre comique. La meilleure, qui est en même temps une des plus anciennes du répertoire, est *La farce Pathelin* (*Chrest.*, 55), dont Brueys et Palaprat tirèrent en 1706 une comédie en trois actes, récemment rajeunie par Ed. Fournier et reprise au Théâtre-Français. Il faut noter à part, au XIIIe siècle, les deux pièces d'Adam de la Halle, dont l'une, d'un caractère tout aristocratique, le *Jeu de Robin et de Marion (Chrest.*, 53), n'est qu'une *pastourelle* mise en action; quant à l'autre, le *Jeu de la Feuillée*, c'est un bizarre petit chef-d'œuvre d'un caractère tout personnel, où la satire prend des libertés presque aristophanesques. Ces deux pièces semblent être, avec la farce déjà signalée, les plus anciens représentants du théâtre profane.

VI. — CHRONIQUE ET HISTOIRE.

C'est en Angleterre, dans la première moitié du XIIe siècle, que la *Chronique rimée* se montre pour la première fois, dans ce mouvement littéraire si remarquable qui se rattache au nom d'Aélis de Louvain, femme, puis veuve de Henri Ier. Aélis avait d'abord fait écrire par un certain David l'histoire de son mari, probablement sous une forme voisine de celle des chansons de geste. Geoffroy Gaimar, protégé d'Aélis, fait allusion à ce fait dans son *Estore des Angleis*, écrite en vers de huit syllabes à rimes plates (forme ordinaire de la Chronique), premier essai d'histoire générale en anglo-normand, dont la deuxième partie, qui s'arrête à l'avènement de Henri Ier (1087) nous est seule parvenue[2]. Peu après, Wace (né à Jersey vers 1100, mort vers 1175), qui avait déjà écrit des poèmes religieux (*Conception, Vie de saint Nicolas, de sainte Marguerite*, etc.), compose deux grands poèmes historiques, le *Roman de Brut* (Geste des Bretons, 1155) et le *Roman de Rou* (*Rollon*) (Geste des Normands, commencée en 1160), publiés le premier par Le Roux de Lincy, le second par M. An-

[1] Voy. Picot, *La Sottie en France (Romania*, VII, 236 sqq.), qui donne une longue liste des sotties qui nous sont parvenues.

[2] Publiée, sous le nom de *Chroniques des rois anglo-saxons*, dans les *Chroniques anglo-normandes*, par M. Fr. Michel.

dresen (*Chrest.*, 57[a]). Le *Rou* comprend deux parties, dont la dernière, composée 10 ou 12 ans après la première partie, est en tirades monorimes et doit être précédée des 314 alexandrins monorimes jusqu'ici publiés à part sous le nom de *Chronique ascendante* (G. Paris), dont le titre indique que l'auteur remonte le cours du temps pour résumer les événements jusqu'au règne de Henri II. L'œuvre de Wace ne manque pas de mérite ; mais son style simple et un peu naïf fut démodé avant qu'il eût achevé son œuvre, et le roi le remplaça (vers 1175) par Benoît de Sainte-Maure, en Touraine, l'auteur du *Roman de Troie*, dont le style, plus travaillé mais moins naïf et un peu plus prolixe, était plus conforme au goût du jour. Sa *Chronique des ducs de Normandie* (*Chrest.*, 57[b]) complète, avec la *Chronique* de Jourdain Fantosme[1] et la *Conquête de l'Irlande*, d'un anonyme qui traduisait Morice Regan, *latinier* du roi d'Irlande Dermod, le groupe important des chroniques rimées sur l'histoire d'Angleterre au XII[e] siècle. Il faut y joindre XII[e] siècle, le beau poème de *Saint Thomas le martyr*, de Garnier de Pont-Ste-Maxence, et au XIII[e], le poème important récemment découvert à Cheltenham par l'infatigable chercheur, M. P. Meyer, directeur de l'École des Chartes et professeur au Collège de France, dont la publication complète est si impatiemment attendue. Ce poème historique, qui est consacré à l'histoire des troubles du temps du roi Etienne, porte le nom de *Histoire de Guillaume le Maréchal (Chrest.*, 58) et a été composé peu après la mort du roi d'Angleterre Henri III (1219) par un poète originaire d'une des provinces anglaises du continent. Le futur éditeur en a donné des extraits très intéressants dans la *Romania*, XI, p. 52 sqq. : il nous pardonnera d'en avoir fait usage dans notre Recueil.

En France, on sentit aussi de bonne heure la nécessité de dégager la vérité historique des embellissements de la poésie : dès la fin du XII[e] siècle, on reproche aux chansons de geste de déguiser les faits et l'on cherche à remonter au latin, comme à la vraie source de toute vérité. La *Chronique* de Turpin est alors souvent traduite en prose (car les vers sont désormais suspects) et à ses légendes viennent s'en ajouter de nouvelles. L'histoire nationale commence à être écrite en langue vulgaire : un des manuscrits du *Turpin* contient une *Chronique des rois de France*, où les interpolations ne manquent pas. Vers 1260, le ménestrel du comte de Poitiers traduit les *Chroniques latines de Saint-Denis*, et Joinville mentionne, sous le nom de *roman*, une autre de ces traductions, qui est devenue la base de cette chronique générale, si souvent remaniée, qui va de la prise de

---

[1] Guerre de Henri II contre le roi d'Écosse, en tirades monorimes d'alexandrins.

Troie au règne de Charles V [1]. L'histoire universelle même est inaugurée. Dès la fin du XII^e siècle, le futur empereur de Constantinople, Beaudoin IX, comte de Flandre, faisait rédiger en français un recueil d'histoires qui portait le nom d'*Histoires de Baudoin* et fut continué par son successeur Baudouin d'Avesnes : la partie la plus ancienne est encore inédite. La *Chronique* rimée de Philippe Mousket (plus de 31,000 vers), qui va de la prise de Troie à l'an 1242, se borne à l'histoire de France : elle est précieuse pour l'histoire littéraire par l'usage que l'auteur a fait de chansons de geste perdues. La chronique rimée de Guillaume Guiart, sergent d'armes d'Orléans, intitulée *Branche des royaux lignages* (12,500 vers, composée en 1306), est écrite au contraire dans un esprit d'opposition aux chansons de geste. L'auteur raconte la guerre de Flandre de Philippe IV, en 1304 ; il y a ajouté, à l'aide des *Chroniques de Saint-Denis*, une introduction qui s'étend de 1180 à 1304, et qui n'ajoute pas grand'chose à la valeur, du reste considérable, de la partie personnelle de son œuvre.

Mais ce sont surtout les croisades qui ont fourni la matière aux meilleurs chroniqueurs et historiens français, et en particulier aux historiens en prose. Nous avons déjà vu la première croisade racontée dans une *chanson historique* en vers, la *Chanson d'Antioche* ou de *Jérusalem*. M. P. Meyer a récemment découvert une traduction en vers de l'*Historia hierosolymitana* de Baudri de Bourgueil, composée vers la fin du XII^e siècle (*Romania*, V, 1 sqq.) et racontant la première croisade, et aussi (dans un des deux mss.) les événements subséquents jusqu'à Baudouin II. La troisième a produit l'*Estoire de la guerre sainte*, d'un jongleur nommé Ambroise (12,000 vers de huit syllabes encore inédits). La quatrième a été immortalisée par l'œuvre de Villehardouin (vers 1207), qui inaugure avec éclat l'histoire personnelle et subjective (*Chrest.*, 59) [2], en même temps que la prose s'y dégage des entraves du latin, qui se font sentir encore dans les traductions du XII^e siècle. Son continuateur, Henri de Valenciennes, qui s'est occupé des années 1207 et 1208, quoiqu'il ait plus de brillant et de mouvement, n'atteint pas au mérite du grave maréchal de Champagne [3] ; mais Robert de Clari, qui a écrit l'histoire de la croisade à un point de vue tout différent de celui de Villehardouin, celui de la gent menue, est à ce titre extrêmement intéressant et mérite d'être étudié. Les événements des trois premières croisades se trouvent réunis dans le *Livre de la Terre-Sainte*, traduit dès la fin du XII^e

[1] G. Paris, *Cours*, etc.

[2] Voir l'excellente édition qu'en a donnée M. Natalis de Wailly et le chapitre qu'y consacre M. Aubertin dans son ouvrage plusieurs fois cité, t. II, p. 168 sqq.

[3] Publié en 1874 par M. Hopf, d'après le manuscrit unique de Copenhague.

siècle, du latin de Guillaume de Tyr (1184), et continué par plusieurs chroniqueurs, dont le meilleur est un certain Ernoul : cette continuation a seule été publiée par M. de Mas-Latrie. Enfin la septième croisade est racontée dans la *Vie de saint Louis* de Joinville (1224-1319), rédigée en 1309 (*Chrest.*, 61). Joinville n'est ni un homme de guerre ni un diplomate, comme Villehardouin ; c'est simplement un honnête homme plein de bon sens et de cœur, plus bourgeois que chevalier, s'épanchant librement avec une naïveté qui fera le charme éternel de son œuvre. La relation de Pierre Sarrazin, quoique plus exacte et plus claire, est loin d'avoir la même valeur littéraire. Il faut aussi signaler le livre, si intéressant pour l'histoire des mœurs, du *Ménestrel de Reims* (*Chrest.*, 60), composé en 1220. C'est un récit de la croisade, avec de nombreuses digressions, où la vérité historique se trouve travestie de la manière la plus naïve ; le style en est plein de grâce et de mouvement. M. N. de Wailly l'a très soigneusement édité (1878), comme il avait déjà fait pour Joinville et Villehardouin.

Au commencement du XIVe siècle appartient le *Livre de Marco Polo*, rédigé en français un peu altéré par Rusticien de Pise, qui partageait à Gênes la prison du fameux voyageur oriental pendant une guerre civile, et traduit dans toutes les langues de l'Europe[1]. Les progrès de la géographie moderne ont montré l'étonnante exactitude de ces récits ; les fables invraisemblables qu'on y trouve mêlées ne sont pas de l'invention de Marco Polo, mais proviennent de renseignements qu'il ne pouvait contrôler. Dans le dernier tiers du même siècle, Froissart compose sa *Chronique* (*Chrest.*, 62), qui va de 1326 jusqu'à 1400, et dont la première partie (de 1326 à 1360), imitée de très près de l'œuvre du chanoine Jean Le Bel, a été rédigée jusqu'à trois fois, de 1372 à 1410, date de la mort de l'auteur, de façon à rendre sans cesse l'œuvre plus complète et plus personnelle[2]. Pour le reste de la *Chronique*, Froissart ne relève que de lui-même et vole, comme il dit, de ses propres ailes, grâce aux renseignements qu'il a passé sa vie à recueillir dans les cours et sur les grandes routes du continent et de la Grande-Bretagne. Voici comment le naïf Montaigne juge le célèbre chroniqueur : « J'aime les historiens ou fort simples ou excellents. Les simples, qui n'ont pas de quoi y mêler quelque chose du leur et qui n'y rapportent que le soin et la diligence de ramasser tout ce qui vient à leur notion et d'enregistrer à la bonne foi toutes choses sans choix et sans triage, nous laissent

---

[1] Publié par G. Pauthier, Paris, 1865. Sur la question, un peu obscure, des rédactions diverses par où a passé le livre, voy. *Rom.*, XI, 429.

[2] Voir la belle édition de M. Siméon Luce, encore incomplète, et celle de M. Kervyn de Lettenhove (Bruxelles).

le jugement entier pour la connaissance de la vérité. Tel est, par exemple, le bon Froissart, etc. » Bien différent est Philippe de Commines, mort un siècle après Froissart. Ses *Mémoires* (*Chrest.*, 63) inaugurent l'histoire politique : ils nous montrent la lutte intéressante et dramatique entre l'esprit politique qui vient de naître, dans la personne de l'habile et perfide Louis XI, champion de l'unité française, et l'esprit féodal qui va succomber avec Charles de Bourgogne, dernier représentant de cette féodalité brillante dont Froissart se plaît à nous peindre les brillantes passes d'armes. Le siècle qui sépare ces deux écrivains remarquables est rempli par un grand nombre d'ouvrages historiques affectant le plus souvent la forme de Mémoires, de Biographies, de Journaux, dans le détail desquels nous ne pouvons entrer ici [1].

VII. — Sermons, traductions et œuvres diverses en prose.

Le plus ancien sermon vraiment populaire que nous possédions en français est le sermon en vers, du commencement du XII^e^ siècle, qui commence par les mots *Grand mal fist Adam* (voy. *Chrest.*, 64), d'abord publié par M. Jubinal. M. Suchier vient d'en donner une nouvelle édition fort améliorée, en y joignant un autre sermon un peu postérieur, de même forme (sixains rimant en *aabccb*) [2] et de même dialecte (anglo-normand). Les sermons de saint Bernard (*Chrest.*, 65) n'ont point été composés en français ; ils ont été traduits dans la deuxième moitié du XII^e^ siècle, dans la région des Vosges. Ceux de Maurice de Sully, évêque de Paris (*Chrest.*, 66), qui ne sont guère postérieurs, offrent un mérite littéraire suffisant pour expliquer la vogue immense dont ils ont joui. L'éloquence de la chaire a d'ailleurs fourni en France, au XIII^e^ siècle, un assez grand nombre d'œuvres remarquables [3] ; mais au XIV^e^, il semble que l'on se soit borné à piller l'âge précédent, jusqu'au moment où Gerson (*Chrest.*, 67), qui devait être plus tard chancelier de l'Université, prêcha devant la cour (1389-97) des sermons qui n'étaient pas exempts de recherche, mais où la science et le talent se montraient déjà. Plus tard, devenu curé de Saint-Jean-en-Grève, il composa pour ses parois-

---

[1] Il convient de signaler cependant, dès le commencement du XIII^e^ siècle, des essais d'histoire universelle en prose : *Le Livre des Histoires*, d'un clerc qui écrivait vers 1225 sous les auspices du châtelain de Lille Roger, et qui s'arrête au temps de César, et surtout les *Faits des Romains*, compilation qui s'arrête au même point et contient intercalés divers renseignements intéressants, notamment sur les Gaules.

[2] Seulement ici les vers de six syllabes se mêlent aux vers de cinq syllabes.

[3] Voir Lecoy de La Marche, *La Chaire française au XII^e^ siècle*, et Aubertin, *Histoire*, etc., t. II, p. 296 sqq.

siens des instructions familières que l'on peut citer comme ce qu'il a fait de mieux (1400-1414), et dont la plus grande partie furent publiées pour la première fois en 1502, après avoir été traduites en latin. L'orateur, rigoureux dans son raisonnement et pédant dans son exposition, s'y montre trop souvent gêné par les lourdes formes de la méthode scolastique et n'atteint pas à la noble simplicité de Maurice de Sully; il ne se montre vraiment lui-même que lorsque, mettant de côté tout l'appareil de l'école, il se laisse naturellement emporter par la vive sympathie qu'il éprouve pour le « pauvre commun ».

Outre les sermons, le moyen âge eut toute une littérature en langue vulgaire basée sur les livres saints (surtout les apocryphes), et destinée à l'édification des fidèles. Les évangiles apocryphes, les *Actes des Apôtres*, développés par des légendes concernant ceux des apôtres dont la vie ne paraissait pas assez remplie, les *Gesta Pilati*, les *Vitæ patrum*, etc., eurent une grande vogue. Le Nouveau-Testament fut traduit dès la fin du XII^e^ siècle. L'Ancien-Testament l'avait d'abord été par parties séparées; c'est ainsi que nous avons la belle traduction des quatre livres des *Rois* (deuxième moitié du XII^e^ siècle, voy. *Chrest.*, 68) publiée par Le Roux de Lincy, le *Livre de Job*, les *Psautiers* d'Oxford et de Cambridge, et plusieurs traductions complètes de la *Bible*, encore manuscrites. De même le *Dialogus Gregorii papæ* (fin du VI^e^ siècle) fut traduit dès la deuxième partie du XII^e^ siècle; cette traduction a été récemment publiée par M. W. Fœrster, sous le titre de : *Li dialoge Gregoire lo pape*. Vers la fin du XIII^e^ siècle, Macé, curé de La Charité, suivant l'exemple de Henri de Valenciennes, raconte librement l'Ancien Testament en 40,000 vers. Déjà le livre des *Macchabées* avait fourni la matière d'une chanson de geste perdue, dont nous avons deux remaniements encore manuscrits, l'un d'environ 22,000 vers du milieu du XIII^e^ siècle, l'autre d'environ 8,000 daté de 1295. De ces traductions édifiantes, il convient de rapprocher plusieurs traités de morale, de la fin du XIII^e^ siècle, comme le *Manuel des péchés* de Guillaume de Waddington, et la *Somme le Roi*, du frère Laurence, appelé aussi le *Miroir du monde* ou *Des vices et des vertus*, dont certains passages semblent annoncer l'*Imitation de Jésus-Christ* [1].

Dans l'ordre des lettres profanes, il nous reste à mentionner quelques ouvrages en prose qui n'ont pu trouver place dans les chapitres précédents. Et tout d'abord, ce livre étonnant de l'Italien Brunetto Latino, le *Livre du Trésor* (*Chrest.*, 70), moins remarquable encore par la richesse de l'érudition dont il est la preuve, que par l'éclatant

---

[1] G. Paris, *Cours*, etc.

témoignage que l'auteur rend dans sa préface à notre langue, en déclarant que, s'il a écrit son livre en français, c'est « par ce que françois est plus delitables langages et plus communs que moult d'autres »; puis le curieux traité de Jehan d'Arkel, *Li ars d'amour, de vertu et de boneürté* (*Chrest.*, 71), probablement basé sur des sources latines et où la science scolastique déborde de toutes parts; et ces habiles traducteurs de nos grands classiques latins, Pierre Bersuire, Simon de Hesdin, Jacques Bauchant, précurseurs des savants de la Renaissance; enfin Christine de Pisan, dont nous avons déjà signalé les œuvres poétiques, mais dont nous ne saurions passer sous silence les principales œuvres de politique et de morale, en prose, par exemple, le *Livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V*, seul monument contemporain pour l'histoire de ce roi, le *Trésor de la cité des dames* ou *Livre des trois vertus pour l'enseignement des princesses*, le *Corps de Politie*, le *Livre de la Paix*, et ces curieuses *Epîtres sur le roman de la Rose*, où le grave écrivain s'indigne, avec une honnêteté peut-être un peu naïve, de la vogue d'un poème dont elle croit la lecture dangereuse pour l'honneur des femmes et des jeunes filles.

Cette revue, trop rapide assurément, mais que nous ne pouvions développer sans dépasser les bornes étroites d'un *Manuel* un peu complexe, aura du moins suffi à faire entrevoir à nos jeunes humanistes la richesse de cette littérature du moyen âge si longtemps ignorée et dédaignée dans notre pays. Puisse-t-elle exciter chez eux une curiosité féconde qui les pousse à pénétrer plus avant dans ces études et à faire une connaissance plus intime avec les œuvres de nos vieux auteurs! Nos peines et nos soins n'auront pas été perdus.

CHRESTOMATHIE

DE

L'ANCIEN FRANÇAIS

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

I

LES PLUS ANCIENS TEXTES

I. SERMENTS DE STRASBOURG DE 842*

I. SERMENT DE LOUIS-LE-GERMANIQUE

Pro Deo amur et pro christian poblo et nostro commun salvament, d'ist di in avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvarai eo cist meon fradre Karlo et in aiudha et in cadhuna

---

* Ms. Bibl. nat., fs. lat., 9768. — Les plus anciens monuments de la langue française, publiés pour les cours universitaires par E. Koschwitz, 2e éd., Heilbronn, 1880. — Fac-similé en héliogravure dans l'album de la Soc. des anciens textes français. — Dans ce texte, l'orthographe, altérée par l'inexpérience du scribe, qui écrivait ordinairement du latin, ne donne pas toujours des renseignements exacts sur la prononciation de l'époque, de sorte que le dialecte ne peut en être sûrement déterminé.

1. ** *Deo* n'est pas un mot latin, mais une représentation graphique de la diphtongue *éu*, où l'*o* a un son fermé un peu différent de l'*u* latin = *ou* français. Cf. *meos, meon*, et, dans la *Prose de sainte Eulalie*, *Deo*. La place du régime indirect (*Deo* pour *de Deo, de Deu*) entre la préposition et le nom n'a rien d'insolite. On trouve souvent des expressions comme celle-ci : *li Deu amis*, l'ami de Dieu (suj. sing.).

** Les notes afférentes aux plus anciens textes sont surtout grammaticales et philologiques. Pour les morceaux non traduits, elles sont surtout explicatives. On voudra bien se reporter aux notes des six premiers morceaux pour la solution générale des principales questions de phonétique ; nous y renvoyons une fois pour toutes, sauf à signaler au passage les cas particuliers qui pourront se présenter.

cosa, si cum om per dreit son fradra salvar dift, in o quid il mi altresi fazet, et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai, qui meon vol cist meon fradre Karle in damno sit.

II. SERMENT DE L'ARMÉE DE CHARLES-LE-CHAUVE

Si Lodhuvigs sagrament, que son fradre Karlo jurat, conservat, et Karlus meos sendra de sue part lo suon fraint, si io returnar non l'int pois, ne io ne neüls, cui eo returnar int pois, in nulla aiudha contra Ludhuwig nun li ïu er.

---

2. *Savir* et *podir* (au XIe siècle *saveir* et *podeir* = * sapēre, * potēre) montrent, chez le scribe des *Serments*, une hésitation dans la notation de *ei*. Cf. *savier*, dans le ms. du *Saint Léger*. L'*i* ne saurait être confondu avec celui des verbes de la 2e conjugaison, où l'ē était précédé en latin de *c* (*plaisir*, v. fr. *taisir*, etc.). Cf. *sit*, *dift* (= dēbet), *mi*, et d'autre part *quid*, *in*, *int*, *ist*, *cist* ; dans ces derniers mots, l'on a sans doute affaire à une orthographe étymologique, et il faut prononcer *é*. Quant à *prindrai*, dont on n'a pas encore donné d'explication satisfaisante, cet exemple ne suffit pas pour qu'on puisse admettre que les *Serments* ont un caractère dialectal. — *Me* est un accusatif, et non un datif. Nous sommes donc en présence d'une proposition infinitive régie par *dunat*.

3. *Aiudha* = *adjùta*, radical de *adjutare*, qui a naturellement l'accent sur l'*u*, d'où il suit que cet *u* se conserve, au lieu de tomber comme dans *aidier* = *adj(u)tare* (cf. *aiut*, III, 143). Le *dh* (on trouve ailleurs *lh*) est une tentative pour indiquer l'affaiblissement de la dentale forte, non encore parvenue à *d*.

4. *Fradra* (partout ailleurs *fradre*), cf. *sendra*. L'*a* atone pourrait sans doute être considéré comme dû à la tendance de l'*e* à se changer en *a* après un groupe de deux consonnes dont la seconde est *r* (cf. en grec πάτρασι, ἄνδρασι, ἔτραπον); mais il faut reconnaître que l'*a* atone final ayant encore un son intermédiaire entre *a* et *e* muet, l'écriture du scribe a pu en contracter quelque hésitation. De même, on a ici *fradra*, *fradre*, et non *fredre*, parce que l'*a* latin accentué devant une consonne, quoique n'étant plus *a*, n'est point encore devenu *é* (probablement *è* plus ou moins ouvert). Cf. *salvar*, *returnar*, *christian*, et voy. II, 6, note à *maent*.

5. Le subj. *fazet* est justifié par le sens restrictif du membre de phrase. Il serait facile de le conserver en traduisant : « pourvu qu'il fasse ».

6. *Meon vol* constitue une de ces locutions dont il est parlé au Glossaire et dans lesquelles la forme absolue du possessif est employée, au lieu de la forme atone *mon*, pour insister sur l'idée de possession. Cf. *meos* et *sue*, II, 2. *Vol* est un nom verbal tiré de *voloir*, non par apocope de la terminaison, mais par l'intermédiaire d'une forme substantive * volium, refaite sur * volio = comme le montre la forme *voil*. Cf. *deuil*, v. fr. *dueil*, *duel*, *dol*, etc. = * dolium, de doleo. Quant à la non-diphtongaison de *o* (*dol* dans l'*Alexis*, IV, 41, doit être écrit *duel*), elle n'est point assurée dans un texte où l'orthographe est peu sûre et souvent étymologique. A côté de *mon voil*, on disait aussi : *ton voil*, *son voil* ; cf. Roman de Thèbes inédit, *ms.* B. N. fs. fr. 375, fo 42 ro, c. 2 : *Son voel, je croi, vous ocesist*, « S'il n'avait dépendu que de lui, il vous aurait, je crois, tué. » — *In damno sit* sont-ils des mots purement latins, constituant une formule usitée dans les actes et insérés dans le texte par une distraction du scribe ? C'est peu probable. Les *Serments* ont, il est vrai, quelques autres mots à forme purement latine, comme *in* I, 1, 2, etc., *pro* I, 1, *quid*, I, 4, *nunquam* I, 5, *jurat*, *conservat* II, 1, ce qui ne prouve nullement que ces mots aient été réellement prononcés comme en latin, mais indique l'inexpérience du scribe à noter les sons populaires.

2. *Sendra*, avec l'accent sur la première syllabe, pour *sendre* (cf. *fradra*). A côté de *sendre*, on trouve *sindre*, et d'autre part *sire*, qui vient d'une forme où l'*n* a disparu par suite de l'emploi fréquent de ce mot comme proclitique (* *se'ior*, cf. *pire* = *pejor*).

3. *Pois* = * *pocsum* pour * *potsum*, qui a dû exister à côté de possum. Le groupe *ts* change régulièrement sa dentale en gutturale, qui à son tour devient *yod* (*i* consonne) et forme diphtongue avec la voyelle qui précède. Cf. *post* = * *pots*, * *pocs*, * *pojs*, *pois*, *puis*, et *coist*, II, 20. Cette explication, due à M. Chabaneau, a été contestée, mais on n'en a pas présenté jusqu'ici de plus plausible. — *Neüls* = *ne ullus*, forme populaire usitée à côté de *nullus*. Cf. ici même *nul*, *nulla*. — *Cui*, régime direct. Cette forme du relatif (écrite aussi à tort *qui*) se rencontre fréquemment dans l'ancien français, même au pluriel, aussi bien comme régime direct que comme régime indirect sans préposition datif). Il est plus rarement employé pour remplacer un nom de chose.

TRADUCTION *

I. SERMENT DE LOUIS LE GERMANIQUE

Pour l'amour de Dieu et pour le peuple chrétien et notre commun salut, de ce jour en avant, en tant que Dieu m'en donne l'intelligence et le pouvoir, je soutiendrai mon frère Charles ici présent par mon aide et en toute chose, comme on doit par droit soutenir son frère, tout autant qu'il fera de même pour moi, et je ne prendrai jamais avec Lothaire aucun arrangement qui, de mon gré, soit au détriment de mon frère Charles ici présent.

II. SERMENT DE L'ARMÉE DE CHARLES LE CHAUVE

Si Louis tient le serment qu'il jure à son frère et si, de son côté, Charles, mon seigneur, le viole, au cas où je ne l'en pourrais détourner, je ne lui serai d'aucun secours contre Louis, ni moi ni personne que j'en puisse détourner.

II. PROSE DE SAINTE EULALIE **

Buona pulcella fut Eulalia,
Bel avret corps, bellezour anima.

Voldrent la veintre li Deo inimi,
Voldrent la faire diavle servir.

---

* Les mots entre crochets sont ajoutés pour rendre la traduction plus intelligible ; ceux entre parenthèses, ou bien expliquent les mots précédents, ou bien donnent la traduction littérale.

** Recueil d'anciens textes bas-latins, français et provençaux, par Paul Meyer, Paris, Vieweg, 1877, p. 193. — Texte revu sur le fac-similé en héliogravure de l'album de la Soc. des anciens textes français. — La prose de sainte Eulalie a été composée dans la région nord-est du domaine, et nous donne de précieux renseignements sur l'état de la langue à la fin du IXe siècle, quoique le manuscrit qui nous l'a conservée soit postérieur d'un demi-siècle environ. Voyez notre *Tableau sommaire de la littérature française au moyen âge*, Chrestomathie, p. VII.

1. *Eulalia*, et 2, *anima*. L'*a*, ici pas plus que dans les *Serments*, ne saurait être pur. Il se prononçait entre *a* et *e* féminin. Ce dernier *e* était d'ailleurs encore sonore au commencement du XIVe siècle. Cf. *Romania*, III, 471.

2. *Avret* = habuerat, plus-que-parfait organique au sens de l'imparfait. Cf. 20 et III, 120 (*li avret pardonét*), où il est joint à un participe passé et forme ainsi un plus-que-parfait périphrastique. *Pouret* 9, *furet* 18, *voldret* 21, *roveret* 22 ont le sens du parfait aoristique.

3. *Veintre*. La forme *vaincre*, qui n'est pas encore dans le *Roland*, est un retour à l'étymologie dû à l'analogie. Par un changement contraire, qui remonte au latin populaire, *tr* est devenu *cr* dans *craindre* = tremere. De *veintre*, il faut rapprocher *chartre* (*cartre* III, 80) = carcerem, et de *craindre*, le changement de *tl* en *cl* (*velulum*, * *veclum*, *vieil*).

Él nont eskoltet les mals conseillers
Qu'élle Deo raneiet chi máent sus en ciél,

Ne por or ned argent ne paramenz
Por manatce regiél ne preiement.

Nïule cose non la pouret omque pleier
La polle sempre non amast lo Deo menestier

E poro fut presentéde Maximiién
Chi rex eret a cels dis soure pagiéns.

Él li enortet, dont lei nonque chiélt
Qued élle fuiet lo nom christiién.

---

5. *Élle.* Jusque vers le milieu du XIIe sièle, *e* venant de ē, ĭ latin entravé (suivi de plusieurs consonnes) ne rime pas avec *è* venant de é latin entravé. C'était donc un *e* plus ou moins fermé ; nous le marquons en conséquence d'un accent aigu, sans affirmer cependant son identité parfaite avec l'*é* actuel. Nous faisons la même réserve pour *e* provenant de *a* latin accentué, qui se prononçait un peu différemment à cette époque.

6. *Raneiet.* *A* répond souvent à *i*, *e* antétoniques en ancien français, surtout dans les plus anciens textes et dans certains dialectes. Le *g* médial, comme le *c* (cf. *pleier* 9, *preiement* 8), est déjà tombé, après avoir dégagé un yod, qui a formé diphtongue avec la voyelle précédente. — *Chi*, prononcez *ki*. — *Máent.* D'après M. L. Havet (*Romania*, VI, 324), *a* tonique a donné d'abord Aa, puis par « réfraction » Aè, et ce dernier, qui est devenu Aé dans l'*Eulalie*, est ensuite passé à Ai devant les nasales (*maint*), et à *é* devant les autres consonnes (*è* en Normandie, *éi* en Bourgogne, en passant par *èi*). Dans tous les cas, nous avons affaire ici à une diphtongue descendante (ou forte) *áe*, dans laquelle l'*e* a naturellement un son faible. Au XVIIe siècle, *é* est devenu *é* dans les mots où la consonne suivante n'était pas muette (*mèr*, *mére*, mais *menér*).

7. *Ned.* Le *d* est euphonique ; de même, plus bas, dans *qued* 14. 17. 27, comme le montre la forme *que* 26, où le *d* de *quod* est déjà tombé. Cf. *sed* (= si) III, 73. 75. 77. IV, 63.

8. *Manatce.* Orthographe phonétique, qui indique la vraie prononciation du *c* doux français (analogue à celle de *ch* = tch) pendant la première période du moyen âge (cf. *czo* 21, *domnizelle* 23 et *lazsier* 24). Pour l'*a* = *i* latin antétonique, voy. à *raneiet*. — *Régiel* = regalem, forme unique pour les deux genres. Le *g* est dur comme dans *pagiéns*, de même que le *ch* dans *chiélt* 13, *chief* 22 (= *kiélt*, etc.) de notre texte. De même dans les *Serments* et le *Saint Léger* (cf. *Romania*, VII, 128). Tout au plus pourrait-on admettre la prononciation intermédiaire *kyélt*, etc., dans la série *k*, *ky*, *tch* (prononciation régulière de *ch* dans les anciens textes). Pour l'*Alexis* et le *Roland*, il est plus probable que nous avons affaire à de véritables chuintantes : *tch*, *dj*.

11. *Maximiién* = Maximianum. *A* devant une nasale ne donne *ie* qu'après *i* (cf. *christiién*) ou une chuintante (*pagién*, plus tard *paién*, est à part).

13. *Dont* = [ce] dont. *Chiélt.* Voy. 8, note à *regiel*.

14. *Qued.* Nous ne pensons pas qu'il faille lire *qued* et le tirer de *quid*, à cause du *quid* des *Serments* : le sens s'y oppose. — *Element.* Mot savant. Le sens est détourné d'une façon remarquable. V. Ducange : *Elementa* = potus et cibus. M. Bœhmer (*Rom. Studien*, III, 192), qui lit *e le ment*, traduit ainsi : « Elle en réunit [de la doctrine chrétienne] le son et l'idée. »

15. *Aduñet.* La dentale médiale (*d* ou *t* affaibli de bonne heure en *d*) ne disparaît en français qu'à la fin du XIe siècle. La dentale finale se maintient un demi-siècle environ plus tard, et pendant tout le XIIIe siècle dans le dialecte picard, où on la trouve encore isolément au XIVe siècle, principalement dans les mots en *-ié*, précédé ou non d'une chuintante.

Éll' ent adunet lo suon element :
Mélz sostendreiet les empedementz

Qued elle perdesse sa virginitét ;
Poros furet morte a grand honestét.

Enz enl fou la gettérent, come arde tost :
Élle colpes non avret ; poro nos coist.

A czo nos voldret concreidre li rex pagiéns ;
Ad une spéde li roveret tolir lo chiéf.

La domnizelle célle kose non contredist :
Volt lo seule lazsier, si ruovet Krist.

In figure de colomb volat a ciél.
Tuit oram que por nos degnet preier

Qued avuisset de nos Christus mercit,
Post la mort, et a lui nos laist venir

Par souve clementia.

---

19. *Fóu* = focum. Le *c* s'est absorbé dans la voyelle labiale suivante, en produisant d'abord une aspiration, qui n'a pas tardé à disparaître, ce qui a amené la réunion de l'*u* à la voyelle précédente (* *foh*u, *fou*, et d'autre part *fuéu*, *féu* et *fiu*). De même, græcum a donné *grieu*, *griu*, *gri*, et d'autre part *gréu*, *gré* ; fagum, *fóu*, etc. L'*u* s'est conservé : 1° après un *a* ou un *e*, dont il était séparé par *v* ou *b* (*clou*) ; 2° après *au*, *o*, dont il était séparé par *c* ou *g* (*trou*) ; 3° quand il suivait immédiatement la voyelle *e* ou *œ* (*Dieu*).

20. *Coist* = coxit, *cocs't. Le *c* placé entre une voyelle et une autre consonne se transforme régulièrement en *yod* (*i* consonne), qui se joint à la voyelle précédente pour former une diphtongue. Les diphtongues descendantes (ou fortes) *ói*, *ui* ainsi formées ont persisté jusqu'au commencement du XIVe siècle, *oi* étant d'ailleurs devenu *ui* lorsqu'il était de formation antérieure au Xe siècle (L. Havet). Cf. IV, 6, note. — L'*o* est ici ouvert, comme le montre l'assonnance.

26. *Oram*, pour *orem*, plus tard *orom*, *oromes*. La conservation de l'*a* est due, suivant quelques critiques, à l'influence de l'*r*. C'est peut-être simplement une preuve que le son de *a* n'était pas encore tout à fait arrivé à *é* (cf. III, 5, note), ou bien un souvenir de l'orthographe latine.

27. *Avuisset*. Le plus-que-parfait du subj. latin a formé, comme on sait, l'imparfait du subj. français. La syntaxe semblerait exiger ici le présent. — *Avuisset*, qu'il faut peut-être prononcer *awisset*, en donnant à *w* le son qu'il a en anglais, devient dans l'*Alexis* *oüsset*. Pour le maintien de *au* (*av*), cf. *aut*, Saint-Léger, à côté de *out*, Alexis.

28. *Post*, et 29, *clementia*, mots purement latins. Pour ce dernier, voy. note à *Eulalia*, II, 1. — *Souve*. L'*u* latin, représenté ici par *ou*, a développé un *u* consonne (*v*). C'est un phénomène que l'on rencontre assez souvent à l'extrémité nord-est du domaine, région à laquelle appartient notre texte. Notez de plus que ŭ (de même ō dans *bellezour* 2) est représenté par *ou* et non par *o*, comme dans *non*, *eskoltet*, etc. M. Lücking en conclut avec quelque raison qu'il faut voir dans *ou* une diphtongue primitive généralement resserrée en *o*, mais persistant dialectalement devant *r*, *s* ou une voyelle, ce qui constitue un parallélisme exact avec *éi*, issu de ē, ī latins.

TRADUCTION

Eulalie était bonne pucelle : elle avait beau le corps, plus belle l'âme. — Les ennemis de Dieu voulurent la vaincre, ils voulurent lui faire servir le diable. — Elle n'écoute pas les mauvais conseillers qui l'engagent à renier (*littéralement :* en ceci qu'elle renie) Dieu, qui habite en haut au ciel, — ni pour or, ni pour argent, ni pour parures, pour menace venant du roi, ni pour prière. — Rien ne put jamais faire plier la jeune fille [et empêcher] qu'elle n'aimât toujours le service de Dieu. — Et à cause de cela, elle fut mise en présence de Maximien, qui en ces jours régnait sur les païens. — Il l'exhorte, ce dont il ne lui chaut, à renoncer au nom de chrétienne. — Elle concentre donc toute son énergie : elle supporterait plutôt la torture — que de perdre sa virginité ; aussi mourut-elle à grand honneur (très honorablement). — On la jeta dans le feu, afin qu'elle brûlât promptement : elle n'avait pas de fautes [à se reprocher], aussi ne put-elle pas brûler (*litt*t cuire). — Le roi païen ne voulut pas se fier à cela (au feu) ; il commanda qu'on lui tranchât la tête avec une épée. — La demoiselle ne protesta pas ; elle veut quitter ce monde (*litt*t le siècle) : ainsi le commande le Christ. — Elle s'envola au ciel sous forme de colombe. Prions tous qu'elle daigne intercéder pour nous, — afin que le Christ ait merci de nous après la mort et nous laisse venir à lui par sa clémence.

III. VIE DE SAINT LÉGER *

[17] Enviz lo fist, non volontiers :
Laisset l'entrer en un monstier.
Ço fut Lusos o il entrat,
Clerc Evruïn iluoc trovat.
Cil Evruïns molt li volst mél.
6 Tot par envidie, non por él.

---

* La Vie de saint Léger, texte revu sur le ms. de Clermont-Ferrand, par G. Paris (*Romania*, I, 273 sqq. Restitution critique du texte). — Cf. Boucherie, *Une nouvelle revision des poèmes de Clermont* (Rev. des l. rom., 2e sér., I, 5 sqq.), et P. Meyer, *Recueil*, p. 196 sqq. — Ce poème en assonances a été composé vers le milieu du xe siècle, d'après une vie latine que nous possédons, très probablement par un Bourguignon, et transcrit par un Provençal. Il nous a été transmis dans un manuscrit appartenant à la bibliothèque de Clermont, qui contient aussi la *Passion du Christ*. (Voyez *Tableau, etc.*, p. VII.)

1. *Lo* (cf. *ço*, passim). Quoique l'élision ait déjà lieu dans ce texte (*l'entrer*, etc.), l'article et le pronom ne sont pas encore arrivés à la forme *le* devant une consonne. — *Lo fist*. Il s'agit du roi Chilpéric, à qui saint Léger vient de refuser de redevenir son conseiller.

2. *Laisset l'entrer*, il le laisse entrer. On aurait dit également en ancien fr. : *entrer le laisset*. De même aujourd'hui, à l'impératif, où le pronom sujet est également supprimé, on dit : *laisse-le entrer*. Du reste, l'ancienne langue jouissait d'une grande liberté pour la place à donner au pronom régime d'un infinitif dépendant d'un autre verbe.

4. *Clerc Evruïn*. Le comte Ebroïn s'était retiré dans ce couvent, de dépit de n'avoir pu faire donner la couronne à Théodoric, frère de Chilpéric.

5. *Mél*. Forme régulière (cf. III, 5, etc., et *chiélt* II, 13. V, II, 76), *a* tonique donnant *é*. La forme *mal*, qui a prévalu (cf. *ostal* à côté de *ostél*, *al* à côté de *él*, etc.), est due à l'influence conservatrice de *l*, qui dans certains dialectes du Midi a même développé un *a* adventice (*vjala*, *pjal*). C'est peut-être à une influence analogue qu'est dû *a* de *oram* II, 26.

[18] Et sanz Ledgiers fist son mestier :
Evruïn prist a castiier.
Céle ire grand et cél corropt
Ço li preïat laissast lo tot ;
Fist lo por Dieu, nel fist por lui :
Ço li preïat paiast s'od lui.

[19] Et Evruïns fist feinte pais :
Col demonstrat que se paiast.
Quandius en cel monstier estut,
Col demonstrat amis li fust ;
Mais en avant vos ço odreiz
Com il edrat par mêle feid.

[20] Reis Chelperis il se fut morz :
Par lo regnét lo sovrent tost.
Vindrent parent et lor ami,
Li sant Ledgier, li Evruïn :
Ço confortent ad ambes dous
Que s'entralgent en lor honors.

---

8. *Prist a* (cf. 36, etc., et sans *a* 86), commença à, se mit à. On dit aujourd'hui, dans un sens un peu spécial : *il se prit à*, mais ce verbe n'est plus employé, dans ce cas, ni comme impersonnel (cf. V, II, 41), ni comme neutre. — *Castiier*, exhorter (cf. le moderne *châtier*). Ce texte conserve encore intact le *e* latin placé devant *a* (cf. *quier*, *calsist*, etc.), ce qui ne prouve pas cependant qu'il appartienne à la région du Nord et Nord-Est, où la gutturale a persisté jusqu'à nos jours. Voy. la note à *regiél* II, 8.

9. *Corropt*. Le *p* indique ici la véritable étymologie = corruptum. Voy. l'article de Littré, au mot *courroux*.

10. *Laissast, paiast*. L'ellipse de la conjonction *que* est fréquente en ancien français. Ce qui l'est moins, c'est cette même ellipse lorsque la conjonction est annoncée par le démonstratif neutre *ce* (ici *ço*).

12. *Paiast* est pris dans son sens étymologique. *Pacare*, pacifier, faire la paix, se retrouve encore beaucoup plus tard. Cf. *Couronnement de Louis*, 2061, 2130, et *Charroi de Nîmes*, 343. Le *c* médial, avant de tomber, a dégagé un yod, qui a formé diphtongue avec *a*. Il tombe régulièrement, sauf dans quelques cas où il a été protégé par une liquide (*aigle*, *aigre*, etc.).

13-5. *Pais : paiast* Cette assonance montre que *ai* était une véritable diphtongue. C'est seulement dans la deuxième partie du XIIe siècle que l'on rencontre *ai* rimant avec *è*, c'est-à-dire devenu son simple. Mais tout d'abord ce n'est que devant un groupe de trois consonnes (*mestre*) ; devant une ou deux consonnes, la simplification du son n'est arrivée que beaucoup plus tard et toujours en passant par la prononciation intermédiaire *èi*. Quant aux cas où *ai* se trouve devant un *e* muet, la prononciation *-ái-e* est encore signalée au XVIe siècle par Meigret, et Th. de Bèze, qui la traite de provinciale, dit qu'il faut prononcer *-èi-e*. Notre texte nous offre encore la triphtongue *iéu* assonant avec la diphtongue *ié : Dieu : preier* 51, : *predïer* 89, : *ciél* 112 et 142, et d'autre part *éu* avec *é* dans *Déu* : *clarïtét* 105, le second élément *u* (prononcez *ou*) de la diphtongue descendante ne comptant pas dans l'assonance, qui n'exige l'homophonie que pour la voyelle accentuée.

15. *Estut* ne vient pas de *stetit*. C'est une forme analogique refaite sur le modèle des verbes qui ont le parfait en *-ui*.

19. *Se fut morz*. Le réfléchi n'est plus guère usité qu'au présent et à l'imparfait et au sens de « être sur le point de mourir ». En anc. fr., il pouvait signifier : au sens actif, « se donner la mort », et au sens neutre, « mourir », et était employé à tous les temps. — *Fut*. Le parfait pour l'imparfait, comme très souvent dans l'ancienne langue (cf. *aut* 62, « avait ») ; ou plutôt *fut* étant ici employé comme auxiliaire, c'est un passé antérieur au lieu du plus-que-parfait (cf. IV, 48). — Notez l'emploi (très régulier en ancien français) du cas sujet pour le participe du verbe réfléchi : *morz* et non pas *mort*. Cf. *avoir nom*, également avec le cas sujet.

20. *Souvrent* = sapuérunt, d'où * *sáuurent, sovrent*. On a, d'autre part, sa(p)uérunt, * *sáurent, sorent*. De même au sing. *sóut* 60, et aussi *sot*, dans d'autres textes. De *sout* rapprochez *jout* 67 = ja(c)uit, *pout* 92. 122 = po(t)uit, *aut* 69, etc. = ha(b)uit (cf. *avret* 120, *arrent* 129).

21. C'est à cause de la césure que *lor* a été placé devant le second des substantifs qu'il détermine.

22. *Li sant Ledgier*, ceux (*littt* : les) de saint Léger. Cette tournure est restée dans les patois méridionaux. Quant à l'ellipse de la préposition *de* devant le nom de personne régime, qui alors se place quelquefois devant le nom déterminé, si c'est un nom propre (cf. *pro Deo amur* I, I, 1), elle est assez connue pour qu'il soit inutile d'insister. — *Evruïn*. L'assonance avec *ami* (cf. 34 et 140) montre que *in* ne se prononce pas *èn*, mais *in*. D'ailleurs, la nasalisation, qui s'est développée d'abord avec maintien de la consonne (*ãn* (*), *ẽn*, etc.), puis l'a chassée (*ã*, *ẽ*, etc.), n'existait pas encore au Xe siècle. Elle a

(*) Nous représentons ainsi les voyelles nasales actuelles.

[21] Et sanz Ledgiers donc firet bien,
Que s'ent ralat en s'evesquiét;
Et Evruïns donc firet mél,
Que donc devint anatemez:
Son quiév, que il at coronét.
Tot lo laiseret recimer.

22] Domine Dieu iluoc laissat
Et a diable[s] comandat.
Qui donc fut méls et a lui vint,
Il volontiers semprel recivt:
Com folc en aut grand adunét,
Lo règne prist a devaster.

[23] A fou, a flamme vait ardant,
Et a glavies persecutant:
Por quant il puot tant fait de mél,
Por Dieu nel vuolt il observer.
Cil ne fut nez de médre vifs,
Qui tél exercite vedist.

[24] A Ostedun, a celle civt,
Dom sant Ledgier vait asalir.
Ne puot entrer en la citét:
Defors l'asist, fist i grand mél;
Et sanz Ledgiers molt en fut trists
Por cél tél mél que defors vit.

[25] Sos clers a[t] pris et revestiz.
Et od ses crois fors s'ent eissit.
Por o ent eist, volst li preier
Que tot cél mél laissast por Dieu:
Cil Evruïns, quél horel vit.
Prendrel rovat, liier lo fist.

---

commencé par les voyelles claires *a*, *e*, *i*, probablement à la fin du XIe siècle, et fini par les sourdes *o*, *u*, qui étaient encore pures à cette date.

23. *Confortent que*, encouragent à. Cf. le v. prov. *conortar*. Il y a sans doute eu confusion entre * *confortare* et *cohortari*.

25 et 27. *Donc* (aussi *dont*). Il est parfois difficile de distinguer, dans les plus anciens textes, si ce mot signifie « alors » ou « donc », les deux sens étant voisins et sortis tous deux de celui du latin *tunc*.

25, 27 et 56. *Firet* = fecerat, plus-que-parfait organique au sens du parfait aoristique. Cf. *laiseret* 30, *exastret* 95, *esteret* 134. 138, et voy. II, 2, note. *Averet* 120 a le sens de l'imparfait et forme avec le participe *pardonét* un plus-que-parfait périphrastique; *furet* 101 a le sens de l'imparfait.

26. *S'evesquiét* = *sa ev*. L'emploi du masculin du possessif pour le féminin devant les mots commençant par une voyelle ne commence qu'au XIVe siècle. On dit encore: *ma mie*, *ma mour*, mauvaise orthographe pour *m'amie* = *ma amie*, etc. Le genre de *evesquiét* a changé d'après l'analogie de *duché*, *comté* (encore aujourd'hui: *Franche-Comté*). Ces derniers mots ont emprunté le genre des mots parallèles *ducheé*, *comteé*, où le suffixe *-atum* a été échangé contre le suffixe *-itatem*. — *Evesquiét* suppose * *epispocatum* pour *episcopatum*, car l'*i* n'a pu se produire qu'avant le changement de *a* en *é*, et cet *i* se conserve, comme on sait, même dans les dialectes où *c* latin devant *a* ne devient pas *ch*.

31. *Domine Deu*, plus tard: *Domne-* (*Damne-*, *Damre-*, *Damer-*, *Damle-*, *Damel-*, *Dame-*), *-Dieu*, *-Deu*, *-Dé*. Le premier mot ne se décline pas, parce qu'il est joint au second dans la prononciation.

33-4. *Vint*, *recivt*. Voy. la note a *Evruïn* 22.

34. *Semprel* = *sempre le* (cf. *quél horel* 53, *prendrel* 54, *sórurels* 134). Les pronoms personnels ne s'appuient que rarement (et dans les plus anciens textes) à des mots autres que des pronoms. En ancien provençal, ce phénomène est plus fréquent.

37. *Fóu*. Voy. II, 19, note.

38. *Persecutant*, forme savante due à l'emploi fréquent de * *persecutare* dans la langue religieuse.

39. *Por quant*. Cf. *por tant que* LXV, 16 = pourvu que, et les expressions restrictives modernes: *pour autant que*, *tout autant que*.

41. *Vifs*, *vif* (*vivant*) est souvent employé comme un *epitheton ornans* dans des phrases semblables. Cf. V, I, 5, *de nul ome vivant*, VIb, 198, etc., et surtout XIX, 254, *vif recreant*.

42. *Exercite*, mot savant, comme le montre le déplacement de l'accent latin et le maintien de l'*i*, qui serait tombé si le mot eût été de formation populaire.

43. *A Ostedun*, *a celle civt* (cf. *en cel monstier* 81).

46. *Assist* = * assesit, et non: assedit.

51. *Eist*, *volst*. Remarquez la facilité avec laquelle l'ancienne langue passe du présent historique au parfait aoristique, et réciproquement. De même, aux deux vers qui précèdent, on passe du *passé indéfini* de l'action (équivalent à un *présent* de l'état) au parfait aoristique.

53. *Quél horel*, et 54, *prendrel*, voy. 34, note.

[26] Hore en odreiz les peines granz
Que il ent firet, li tiranz.
Li perfides tant fut crudéls,
Les uoils del quiêv li fait crever ;
Com si l'aut fait, mist l'en reclus:
Ne sout nuls huom qu'est devenuz.

[27] Ambes lévres li fait talier,
Anc la langue que aut en quiév.
Com si l'aut tot vituperét,
Dist Evruïns, qui tant fut méls :
« Hor at perdut don [t] Dieu parler;
Ja nen podrat mais Dieu loder. »

[28] A terre jout, molt fut affliz ;
Nen aut od sei cui en calsist.
Sovre les piez ne puot ester,
Que toz les at il condamnez.
Hor at perdut don [t] Dieu parler,
Ja nen podrat mais Dieu loder.

[29] Sed il nen at langue a parler,
Dieus exodist les sons pensers ;
Et sed il nen at uoils carnéls,
En cuor les at espiritéls ;
Et sed en corps at grand torment,
L'âneme ent avrat consolement.

[30] Guenin aut non cuil comandat :
La jus en cartres l'ent menat,
Et en Fescan, en cél monstier,
Iluoc reclusdrent sant Ledgier.
Domine Dieus en cél flaiel
I visitet Ledgier son serf.

[31] Les lévres li at restorét :
Si com desanz Dieu prist loder ;
Et anc ent aut mercit si grant,
Parler lo fist si com desanz.
Donc prist Ledgiers a predi[i]er,
Lo puople bien fist creidre en Dieu.

[32] Et Evruïns si com l'odit,
Creidre nel pout entro quel vit ;
Com il lo vit, fut coroços ;
Donc aut od lui dures raisons :
El cuor exastret al tirant,
Peis li promist ad en avant.

[33] A grant furor, a grant flaiel,
Sil recomandet Lodebert :
Co li rovat et noit et di
Mél li fesist dentro qu'il vit.
Cil Lodeberz furet buons huom,
Et sant Ledgier duist a son duom.

---

57. *Crudéls*, assonant avec *crevér*, montre qu'il vient de * *crudalem*, et non de *crudelem* ; car on sait que ē tonique donne *ei* (*oi*).

60. *Ne sóut... qu'est devenuz*. On dirait aujourd'hui : « ce qu'il *était* devenu ». Cf. 57 : *tant* fut *crudels* (*que*) *les uoils del quier li* fait *crever*. L'ancien français usait d'une plus grande liberté que le fr. moderne dans la concordance des temps ; cependant il faut reconnaitre que cette liberté se réduit le plus souvent à la confusion du présent historique et du parfait aoristique. De même, dans les propositions coordonnées ; voy. 51, note.

62. *Anc*, aussi (cf. 87), semble confirmer l'étymologie proposée par Diez pour *ainc* = adhuc.

63. *Vituperét*, mot savant (cf. *excercite* 42, *claritét* 105, *tucrat* 118, etc.). *Vituperare* est appliqué à la mutilation par les hagiographes, comme *dehoncstarc*, *dcturpare* (G. Paris, *Romania*, I, 312).

65. *Dont Dieu parler* (cf. 71). Nous disons de même : « avoir de quoi manger ». — *Dieu*, a Dieu.

68. *Calsist* = * *calsisset* pour *caluisset*. Changement de suffixe plus fréquent pour les verbes qui ont en latin le parfait en *i* que pour ceux qui l'ont en *ui*.

73. *Sed*, avec un *d* euphonique non étymologique. Cf. 75. 77. IV, 63, et *ned* II, 7.

78. *'Aneme* (cf. 141), dissyllabe, comme *jóv(e)ne*, *ángl(e)le* (aussi *angle*), *órd(e)ne* (aussi *orne*), et *imág(e)ne* (trissyllabe). Ces mots sont à demi savants.

82. *Reclusdrent* = reclus(é)runt. On attendrait *reclustrent*, l's se liant mieux avec le *t*, qui est du même degré. Dans cette forme, d'ailleurs dialectale, le *d* constitue sans doute un retour au radical latin *re-clud*. Cf. *prisdrent* III, 114. 116, et *disdrent* VIb, 28.

83. *Flaiel* a signifié successivement : « fouet, punition (et en particulier : punition de Dieu), souffrance (et en particulier : souffrance des martyrs, persécution subie), persécution infligée (fureur des persécuteurs).» Voy. *Romania*, I, 314, et notre Glossaire.

86 et 88. *Desanz* = *dès-anz*. *Anz* est le même mot que *ainz* (cf. *anc* et *ainc*), avant, plutôt = *ante* et *s* adverbiale.

89. *Predíier* (cf. *prediat* 117) = * prædīcare, pour *prœdicare*, par confusion avec *prœdicere*, tandis que *prechier*, qui se rencontre aussi = prædī(i)care. Dans *preeschier* (*prescher* LIV, n, 84, par la contraction de *ee* et par la réduction de *ie* à *e*) = prædīctiare, l's est développée par la chuintante : la forme normale est *precchier*.

95. *Tirant*. Cf. VIb, 91, et voy. XV, II, 13, note et le Glossaire.

[34] Il li volst faire molt amét :
Beivre li rovat aporter ;
Guardat, si vit grant clarité :
De ciél vindret, fut de par Deu :
Si com roors en ciél est granz ;
Eissi com flamme est clér ardanz.

[35] Cil Lodeberz, quél horel vit,
Tornat s'als altres, si lor dist :
« Cést homne, cél, molt aime Dieus,
Por cui téls cose vient de ciél. »
Por céls signes que vidrent tels
Dieu prisdrent molt a conloder.

[36] Toit li homne de cest païs
Trestoit lai prisdrent a venir.
Et sanz Ledgiers les prediat :
Domine Dieu il les lucrat,
Rendit cél fruit espiritél
Que Dieus li avret pardonét.

[37] Et Evruïns, com il l'odit.
Creidre nel pout entro quel vit.
Cil biens qu'il fist cil li pesat :
A ocidre lo comandat.
Quatre homnes i tramist armez,
Qui lui alassent decoller.

[38] Li treis vindrent a sant Ledgier,
Jus se gitérent a sos piez :
De lor pequiez que avrent faiz,
Il les asolst et pardonat.
Li quarz, uns fel, nom aut Vadart,
Od un espét lo decollat.

---

104. *Beivre* doit être considéré comme pris substantivement sans article, construction moins dure que l'ellipse de *a* avec *aporter*.

106. *De ciel* (cf. *en ciél* 107). *Ciél* a été parfois considéré comme un nom propre de lieu, et, comme tel, employé sans article. Cf. XXIX, II, 55, *vient en meson*, et voy. Tobler, *Zeitschrift für rom Philologie*, XII, 194. 199.

108. *Clér ardanz*. Dans le cas où deux adjectifs sont ainsi rapprochés, le premier n'est pas toujours, comme ici, pris comme adverbe et invariable. On trouve en ancien français de nombreuses expressions où les deux adjectifs prennent l'accord. Cf. *com sui male eürée* (Aliscans, 56) ; *oeus durs cuits* (Mesnagier de Paris, II, p. 225) ; *des choses pures humaines* (Amyot, Paul-Emile, 58), etc. On dit encore aujourd'hui : *une rose* fraîche *éclose*, *une influence* toute *puissante*, etc. Cf. VI[d], 113, note.

111. *Cést homne, cél*. Pléonasme destiné à renforcer l'idée (cf. 123), *Cél* (* ecc-illum) a d'ailleurs le sens emphatique du latin, tandis que *cést* (* ecc-istum) désigne la personne qu'on montre du doigt.

112. *Téls cose*. La présence dans le manuscrit de Clermont de l'*s* au nominatif singulier des adjectifs de la 3[e] déclinaison a lieu de surprendre à cette date. Faut-il y voir une influence provençale ? M. G. Paris ne le pense pas.

114 et 116. *Prisdrent* = pre(n)s(ë)runt. L'*i* provient (ici comme à la 1[re] et 2[e] pers. du plur.), par analogie, de la 1[re] pers. du sing. *pris* = pre(n)si,* *prieis*, où l'*i* final a influencé la tonique (é donne régulièrement *ie*, et *iei* se réduit à *i*). Le *d* euphonique, intercalé au lieu de *t* (*pristrent*) dans cette forme dialectale, a sans doute été amené par le *d* des autres formes de *prendre*. Cf. *reclusdrent* 82, et *disdrent* VI[b], 28.

115. *Toit* = *totti. Ce mot, comme la 1[re] pers. de la plupart des parfaits en *i*, a été influencé par l'*i* final. L'*i* atone final explique de même le maintien de *i* dans *il*, *icil*, *icist*, *cil*, *cist* au sujet pluriel, à côté de *icel*, *icest*, etc., au rég. sing. et plur. Le maintien de l'*i* au suj. sing., où il y a un *e* final, est plus surprenant. M. Clédat propose, avec quelque vraisemblance, de l'attribuer aux formes parallèles *illic*, *istic*.

116. *Trestoit* = trans-*totti. *Trans* a ici, comme souvent isolément, ou en composition, le sens augmentatif. — *Lai* = (il)lac : prononcez *lái*. L'*i* provient de la transformation en yod du *c* final, qui est tombé dans la forme commune *la*. Cf. 136, etc. Mais *lai* (cf. *jai*) LXV, 8, etc. s'explique différemment.

123. *Cil biens... cil*. Cf. 111.

124. *A ocidre lo comandat* (litt[t] : « le confia à tuer »). Cf. XXVI, 140, *commanda son enfant a mourir* (*mourir* au sens actif), et sans préposition aucune : *Il t'a ocire comandé* (Roman de Thèbes, ms. B. N. fs. fr. 784, f° 1 v°, et 60, f° 1 v° ; de même, dans le ms. de Spalding). Cf. V., I, 69, *les comandet ferir*, où *commander* a déjà pris le sens moderne, et voy. la note à IV, 26.

126. *Lui*, fém. *lei*, puis *li* (de même *moi*, *toi*, *soi*) s'employait, non pas seulement, comme aujourd'hui, en qualité de régime indirect (= *à lui*) ou de régime de prépositions, ou encore de régime direct dans un sens emphatique (*il n'a invité que lui*), mais encore comme régime direct placé devant le verbe, dans des cas où il est difficile de distinguer cet emploi de celui de la forme proclitique *le* (*me*, *te*, *se*), et où l'intention de donner du relief n'est pas nette. En sens contraire, mais moins souvent, on trouve *le*, etc., où nous mettrions *lui*, etc. (Cf. IV, 77. LI, 79).

[39] Et com li aut tolut lo quiév,
Li corps esteret sourels piez :
Ço fut loncs dis que non cadit
Lai s'aproismat qui lui ferit :
Entro taliat les piez dejus,
138 Li corps esteret sempre sus.

[40] Del corps asez l'aveiz odit,
Et dels flaiels que granz sostint.
L'âneme recivt Domine Dieus :
Als altres sanz ent vait en ciél.
Il nos aiut od cél seinor
144 Por cui sostint téls passions !

TRADUCTION

[17] Il le fit malgré lui, non volontiers : il le laisse entrer dans un monastère. Ce fut à Lisieux qu'il entra ; il y trouva Ebroïn [qui y était] moine. Cet Ebroïn lui voulait beaucoup de mal, uniquement par envie, non pour autre motif.

[18] Et saint Léger fit son office : il se mit à exhorter Ebroïn. Cette grande colère, ce courroux, il le pria de laisser tout cela. Il le fit pour Dieu, et non pour lui : il le pria de se réconcilier avec lui.

[19] Et Ebroïn fit une feinte paix : il fit semblant de se réconcilier. Tant qu'il resta dans ce monastère, il fit semblant d'être son ami. Mais vous entendrez (verrez) plus loin comme il agit avec mauvaise foi.

[20] Le roi Chilpéric était mort : on le sut bientôt par le royaume. Leurs parents et leurs amis arrivèrent, ceux de saint Léger, ceux d'Ebroïn ; ils les engagent tous deux à s'en retourner dans leurs terres.

[21] Et en cette occasion saint Léger fit bien, car il retourna dans son évêché ; et en cette occasion Ebroïn fit mal, car alors il devint anathème : sa tête, qu'il avait tonsurée, il la laissa se couvrir tout entière de cheveux.

[22] Il laissa là Dieu et se recommanda aux diables. Quiconque alors était mauvais et venait à lui, il l'accueillait toujours volontiers : lorsqu'il en eut réuni une grande multitude (de ces gens-là), il se mit à dévaster le royaume.

[23] Il va brûlant [tout] avec le feu, avec la flamme, poursuivant [les fuyards] l'épée à la main : il fait autant de mal qu'il peut ; pour rien au monde il ne garderait quelque mesure (*littˡ* pour Dieu, il ne

---

133. *Li aut* (éd. il l'aut), correct. nécessaire, parce que l'élision du pronom *li* est inadmissible au datif.

134. *Esteret* (cf. 138). Plus-que-parfait organique de *ester* (= **sta(re)rat* pour *steterat*), influencé par *eret*, imparfait de *ester* ; il a le sens d'un parfait aoristique. Cf. II, 2, note.

135. *Ço fut loncs dis que. Loncs dis* est un accusatif de temps, et non un nominatif. Cf. *toz dis, tous dis*, toujours. L'emploi de cette expression pour indiquer un temps qui, d'après la source latine, fut d'une heure, semble prouver que *di* avait déjà perdu le sens limité de « durée de vingt-quatre heures ».

137. *Entro* pour *entro que* (cf. 92, 122). L'ellipse de *que* dans les locutions conjonctives n'est pas rare dans les propos. qui indiquent le point d'arrivée (*desi* = *desi que*, etc.). Au contraire, *que* subsiste souvent seul dans les propositions finales et consécutives (afin que, de sorte que).

143. *Aiut* = adjutet. *Ad* du latin a été ici, par exception, traité, non comme préfixe, mais comme faisant partie du verbe. *Adjutare* a donc été assimilé aux verbes qui, ayant un radical de plusieurs syllabes, prennent l'accent tantôt sur la dernière syllabe radicale, qui alors se maintient (*aïue, manjüe, parole*, etc., à l'indic. prés.), tantôt sur la terminaison, ce qui amène la chute de la voyelle antétonique (*aidier, mangier, parler*, etc.). — *Aiut*, non *ajut*, comme le prouve la forme *aiudha* des *Serments*, où le scribe a exponctué un *d* devant l'*i*, ce qu'il n'aurait pas fait, s'il avait prononcé *adjudha, dj*, son du *j* dans le haut moyen âge, pouvant fort bien se noter *di*.

veut y prendre garde). Il n'y eut jamais d'homme vivant, né de mère, qui vît une pareille armée.

[24] A Autun, cette cité fameuse, il va attaquer Monseigneur saint Léger. Ne pouvant (*litt*^{t} il ne peut) entrer dans la ville, il l'assiégea au dehors et y fit de grands ravages ; et saint Léger s'attrista beaucoup pour les grands ravages qu'il vit [faire] au dehors.

[25] Il a pris [avec lui] ses clercs et les a fait revêtir [de leurs habits de cérémonie], et il est sorti de la ville avec ses croix. Il sort, parce qu'il veut, au nom de Dieu, le prier de renoncer à tous ces ravages. Cet Ebroïn, dès qu'il le vit, ordonna de le saisir et le fit charger de liens.

[26] Maintenant vous entendrez le récit des grands supplices qu'il en tira, le tyran. Le perfide fut si cruel qu'il lui fit crever les yeux (*litt*^{t} les yeux de la tête). Quand il eut fait cela, il le mit en prison : personne ne sut ce qu'il était devenu.

[27] Il lui fait fendre les deux lèvres et aussi la langue (*litt*^{t} la langue qu'il avait dans la tête). Quand il l'eut ainsi honteusement mutilé, Ebroïn, qui tant fut mauvais, dit : « Maintenant il a perdu le moyen de parler à Dieu ; désormais, il ne pourra plus louer Dieu. »

[28] Il gisait à terre, bien affligé : il n'avait avec lui personne qui s'en émût. Il ne peut se tenir sur ses pieds, car il les a tous deux entravés. Maintenant il a perdu le moyen de parler à Dieu ; désormais il ne pourra plus louer Dieu.

[29] S'il n'a pas de langue pour parler, Dieu entend sa pensée ; et s'il n'a plus au corps des yeux charnels, il en a dans l'âme de spirituels ; et s'il a au corps grand tourment, son âme en aura consolation.

[30] Celui à qui il le confia s'appelait (*litt*^{t} avait nom) Guenin : il l'emmena au fond d'une prison. A Fécamp, dans le monastère de cette ville, on enferma saint Léger. Dans cette cruelle épreuve, Dieu visita Léger, son serviteur.

[31] Il lui remit les lèvres en état et il commença à louer Dieu comme auparavant ; il en eut si grand' pitié qu'il le fit parler comme auparavant. Léger se mit donc à prêcher et il convertit (*litt*^{t} il fit bien croire en Dieu) les gens [qui l'entouraient].

[32] Et Ebroïn, quand il l'ouït dire, ne put [se résoudre à] le croire jusqu'à ce qu'il l'eût vu ; quand il l'eut vu, il en fut courroucé. Alors il s'emporta en paroles contre lui (*litt*^{t} il eut avec lui de dures raisons). La fureur s'alluma dans le cœur du tyran : il lui promit de nouvelles tortures (*litt*^{t} des tortures désormais).

[33] Il recommande à Lodebert de le torturer furieusement. Il lui ordonna de le tourmenter nuit et jour tant qu'il vivrait. Ce Lodebert était un brave homme : il emmena chez lui saint Léger.

[34] Il voulait lui faire ce qui pouvait lui être le plus agréable : il lui fit apporter à boire. Il regarda et vit une grande clarté : elle venait du ciel, envoyée de Dieu (*litt*^{t} elle existait de par [la volonté de] Dieu), s'étendant comme un arc lumineux dans le ciel, éclatante comme une flamme.

[35] Lodebert, dès qu'il vit cela, se tourna vers les autres (ceux qui le suivaient) et leur dit : « Cet homme, pour qui une pareille manifestation se produit au ciel, Dieu l'aime bien. » A cause de ces

signes qu'ils virent ainsi se produire, ils se mirent à louer Dieu hautement.

[36] Tous les gens du pays accoururent vers lui, et saint Léger les évangélisait : il les gagnait au Seigneur, se montrant ainsi reconnaissant des dons spirituels que Dieu lui avait accordés.

[37] Et Ebroïn, quand il l'ouït dire, ne put [se résoudre à] le croire jusqu'à ce qu'il l'eût vu. Le bien que faisait cet homme lui pesait sur le cœur : il donna l'ordre de le tuer. Il envoya quatre hommes armés qui allassent lui trancher la tête.

[38] Trois d'entre eux allèrent à saint Léger et se prosternèrent à ses pieds : il leur donna l'absolution et le pardon des péchés qu'ils avaient commis. Le quatrième, un félon — il se nommait Vadart — lui trancha la tête avec une épée.

[39] Et quand il lui eut enlevé la tête, le corps resta debout sur les pieds : il resta longtemps sans tomber. Celui qui l'avait frappé s'approcha : jusqu'à ce qu'il lui eût tranché les pieds près de terre, le corps continua à rester debout.

[40] Vous avez assez entendu parler du corps [de saint Léger] et des grandes tortures qu'il subit. Quant à l'âme, Dieu la reçut : elle alla (*litt*[t] *:* va) au ciel rejoindre les autres saints. Puisse-t-il nous venir en aide avec le maître pour qui il souffrit un tel martyre !

IV. VIE DE SAINT ALEXIS *

LXXVIII. Quant ot li pédre ço que dit at la chartre,
Ad ambes mains deront sa blanche barbe.
« E ! filz, » dist il, « com doloros message !
Vis atendeie qued a mei repaidrasses,
Par Deu mercit que tum reconfortasses. » 5

---

* *La Vie de saint Alexis*, poème du XIe siècle, texte critique par G. Paris. Paris, F. Vieweg, 1885 (str. 78-101). — Le texte de cette édition, destinée aux élèves de l'école des Hautes-Etudes, est un peu différent de celui de la première (*Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes*, fasc. VII), que nous avons suivi dans notre 1re édition. Voir à l'Appendice critique. — Ce poème en assonance, de la seconde moitié du XIe siècle, a été composé d'après une vie latine de saint Alexis, probablement en Normandie, en tout cas à l'Ouest de Paris, peut-être par Thibaut de Vernon, chanoine de Rouen. (Voyez *Tableau*, p. VII-VIII.) Alexis, fils du gonfanonier de l'empereur, quitte secrètement son épouse, le soir même de ses noces, pour aller vivre d'aumônes. Il revient au bout de dix-sept ans sans être reconnu dans le palais de son père et y reste dix-sept autres ans dans une misère volontaire. Il laisse en mourant un écrit, que le pape seul peut arracher de sa main et qui dévoile la vérité.

1. *Pédre* (cf. *medre*, *crider*, etc.). La dentale médiale forte, déjà transformée en douce (*d*) dans Eulalie (cf. *spéde*), ne disparaît complètement qu'à la fin du XIe siècle. La dentale finale s'est conservée beaucoup plus tard (cf. *Chanson de Roland*, *Voyage de Charlemagne*, *Comput*, etc.), principalement dans les dialectes du Nord et du Nord-Est, où on la trouve encore isolément au commencement du XIVe siècle, principalement dans des mots terminés en *ié*, précédé ou non d'une chuintante.

4. *Qued*. Cf. 82 et II, 14. 17. 27, et voy. II, 7, note.

LXXIX. A halte voiz prist li pédre a crider :
« Filz Alexis, quéls duels m'est presentez!
Malvaise guarde t'ai fait soz mon degrét.
A! las.pechables, com par fui avoglez!
Tant l'ai vedut, si nel poi aviser!

LXXX. « Filz Alexis, de ta dolente médre!
Tantes dolors at por tei endurédes,
E tantes fains e tantes seiz passédes,
E tantes lairmes por le tuen cors plorédes!
Cist duels l'avrat encui par acoréde.

LXXXI. « O filz, cui iérent mes granz ereditez,
Mes larges terres dont jo aveie assez,
Mi grant palais en Rome la citét?
Empor tei, filz, m'en esteie penez :
Puis mon decès en fusses onorez.

---

6. *Voiz* = vocem. Voici comment M. L. Havet (*Romania*, III, 337) résume les règles concernant *oi* et *ui* : 1° *oi* ancien (assonant en *o* fermé, écrit dans les textes anglo-normands *ui*) vient de *o* fermé français primitif (= ō, ŭ latin, et ŏ tonique devant *n* ; sporadiquement substitué à ŏ et ŭ protoniques) ; 2° *oi* ancien (assonant en *o*, toujours écrit *oi*) vient de *au* ; 3° *ui* ancien (assonant en *u*, toujours écrit *ui*) vient de *u* français primitif = ū latin ; 4° *ui* secondaire pour *oi* ancien (assonant d'abord en *o*, puis en *u* ; écrit d'abord *oi*, puis *ui*) vient de *o* français primitif (= ŏ classique ; — et sporadiquement *o* fermé latin populaire = ō, ŭ classique). Le *oi* était intact pour l'auteur de l'*Eulalie*, altéré pour l'auteur de l'*Alexis*, et avait achevé de devenir *ui* pour le scribe du Psautier d Oxford (peut-être plus tôt) ; 5° *oi* et *ui* récents subsistent ; par ex. : *gloire* (d'abord *glorie*), *oi* issu de *ei* (*soir*, *boit*, etc.), *oi* et *ui* issus de *oī*, *uī* (*foyer*, *fuie*).

9. *A ! las* et au féminin *a ! lasse* (cf. 56). On trouve aussi souvent *e ! las*, *e ! lasse*, d'où l'on a tiré *hélas*, devenu invariable et pris comme interjection. *E*, au sens de *ah ! hélas !* se trouve ici, vv. 3 et 48. — *Com par*. La particule augmentative *par* (= per, dans *permagnus*, *perdiscere*) est le plus souvent réunie à un adverbe de quantité, et dans ce cas est intraduisible en français moderne. Cf. *tant par* VI[a], 21, *trop par* XX, 36, etc. Au v. 15, elle est isolée.

10. *Si* (= sic), particule souvent à peu près explétive, mais qui ici indique une opposition : « et cependant ».

11. *De ta dolente médre !* Expression elliptique exclamative. Cf. 66 et 91, où il s'agit d'un nom de qualité remplaçant un nom de personne. Il est à remarquer que, dans ces phrases, il y a toujours une épithète, et que la tournure en question sert à lui donner du relief, avec une idée de regret, de sorte que *de ta dolente médre* équivaut pour le sens à *que ta mère est dolente, affligée !* Grammaticalement, *de* doit être expliqué par « au sujet de », et il faut sous-entendre quelque chose comme « que va-t-il arriver ? » pour notre exemple, et « qu'est-il arrivé ? qu'est devenu ? » pour les deux autres.

12-14. *Tantes* (cf. 86 sqq.). *Tant* pouvait s'employer de trois façons : 1° comme adjectif variable, reproduisant le latin *tantus* ; 2° comme substantif neutre invariable, reproduisant le latin *tantum* et accompagné de la préposition *de* et d'un nom singulier ou pluriel ; 3° comme adverbe de quantité. L'emploi de l'adjectif est allé en diminuant d'importance à partir du XIII[e] siècle.

13. *Seiz* = *sites. Le singulier était *sei*, plus tard *soi*. L'*f* de *soif* ne date que du XV[e] siècle. Cf. *muef* = modum et *fief* = *feodum.

19. *Esteie*. La forme d'imparfait empruntée au verbe *ester* (stare) est, comme on voit, très ancienne dans la langue. Elle n'a supplanté définitivement la forme organique qu'au XV[e] siècle.

20. *Puis*, préposition = *post*, *pots, *pocs, *pois* et *puis*. Voy. I, II, 3, note.

LXXXII. « Blanc ai le chiéf e la barbe ai chanude;
Ma grant onor aveie retenude
Empor tei, filz, mais n'en aveies cure.
Si grant dolor ui m'est apareüde!
Filz, la toe áneme seit el ciél asolude!

LXXXIII. « Tei covenist helme e bronie a porter,
Espéde ceindre come toi altre pér,
Ta grant maisniéde doüsses governer,
Le gonfanon l'emperedor porter,
Com fist tes pédre e li tuens parentez.

LXXXIV. « A tél dolor et a si grant poverte,
Filz, t'iés deduiz par aliénes terres,
E d'icél bien qui toz doüst tuens estre.
Pou en perneies en ta povre herberge :
Se Deu ploüst, sire en doüsses estre. »

LXXXV. De la dolor que demenat li pédre
Grant fut la noise, si l'entendit la médre.
La vint corant com feme forsenéde,
Batant ses palmes, cridant, eschaveléde :
Veit mort son fil, a terre chiét pasméde.

LXXXVI. Qui donc li vit son grant duel demener,
Son piz debatre e son cors degeter,

---

26. *A porter. Convenir* se construisait souvent avec *a* au lieu de *de* devant un infinitif. Il en est de même de *commander, désirer* (cf. IV, 54. LXV, 22), *oublier, craindre, jurer* (cf. V, III, 6) et quelques autres.

27. *Toi altre pér. Altre* fait ici pléonasme avec *pér*. On sait que pour la 3e déclinaison il y a eu au sujet pluriel assimilation à la 2e, de sorte que *pares* a été traité comme *muri* et a donné *pér* et non *pérs*.

30. *Parentez*, étant du masculin, doit être tiré de **parentatum*, et non de *parentatem*. Cf. LXIV, 87. Au contraire, *conté* VI[d], 208, est féminin par analogie avec *conteé* (= comitem -itatem), quoiqu'il suppose, comme *parenté*, le suffixe *-atum*.

31. *Poverte* = * pauperta (latin populaire) et non : paupertas, comme *tempeste* = * tempesta. *Paupertatem* a donné régulièrement *povreté*. Cette alternance des suffixes *-tas* et *-ta* a eu lieu parfois même dans le latin classique. Cf. *juventa* (en français *jovente*) à côté de *juventus*.

32. *Aliénes*, mot savant.

34. *Herberge* (anc. haut-all. *heriberga*) a donné, en français moderne, *hé(r)berger*. Une forme plus ancienne, *ariberga*, a donné *auberge*, en passant par *alberge, arberge*. Dans les deux cas, l'euphonie a fait son œuvre, et une des deux *r* a disparu, soit par suppression, soit en se transformant en une autre liquide. Cf. *pèlerin* = peregrinum, et surtout le v. fr. *albre*, à côté de *arbre*.

38. *Corant* (= currendo) est un gérondif neutre. On dirait aujourd'hui : *en courant* (cf. cependant *chemin faisant, tambour battant*). Cet emploi du gérondif est fréquent en ancien français, même lorsqu'il se rapporte, non au sujet, comme ici, mais au régime.

41. *Qui donc li vit*. Voy. au Glossaire, s. v. *que* 1.

Ses crins detraire e son vis maiseler,
E son mort fil baisier et acoler,
N'i out si dur ne l'estoüst plorer.

LXXXVII. Trait ses chavéls e debat sa peitrine,
A grant duel mét la soe charn medisme :
« E! filz, dist éle, com m'oüs enhadide?
E jo, dolente, com par fui avoglide!
Nel conoisseie plus qu'onques nel vedisse. »

LXXXVIII. Plorent si ueil e si giétet granz criz;
Sempres regrétet : « Mar te portai, bels filz!
E de ta médre que n'aveies mercit?
Por teim vedeies desidrer a morir :
Ço'st grant merveille que pitiét ne t'en prist!

LXXXIX. « A! lasse mesdre, com oi fort aventure!
Ci vei jo morte tote ma portedure.
Ma longe atente a grant duel est venude.
Que podrai faire, dolente, malfadude?
Ço'st grant merveille que li miens cuers tant [duret!

XC. « Filz Alexis, molt oüs dur corage
Quant adossas tot ton gentil lignage!
Sed a mei sole vels une feiz parlasses,
Ta lasse médre si la reconfortasses,
Qui si'st dolente : chiers filz, buer i alasses.

---

46. *Chavéls.* Cf. *mét* 47, *regrétet* 52, etc., et voy. la note à II, 5.

48. *Com m'oüs enhadide!* comme tu m'avais prise en haine! Pour le temps, voy. note à III, 19.

50. *Qu'onques nel vedisse,* que *si* jamais je ne l'eusse vu. L'ellipse de *si* est un latinisme.

51. *Plorent si ueil.* Ces deux mots s'associent volontiers dans les anciens textes. Cf. V, II, 80, et III, 8, *ploret des eulz.*

52. *Mar* (= mala hora ; cf. *buer*), joint à un verbe au présent ou au passé, signifie que l'on a ou que l'on a eu tort de faire l'action, ou bien que l'action ou l'événement constitue un malheur. Avec le futur, il indique le plus souvent une menace, au cas où l'action serait faite.

54. *Desidrer a.* Voy. note au v. 26.

55. *Pitiét* n'est pas ici au cas régime, comme on pourrait le croire par la comparaison avec la tournure impersonnelle *il a, a.* Dans les plus anciens textes, les noms féminins de la 3e décl. latine ne se trouvent que sous la forme de l'accusatif : *gent* (cf. IV, 103), *mort, nuit,* etc. Ce n'est que plus tard, au milieu du XIIe siècle, que, sous l'influence de la déclinaison masculine, ils prennent une *s* au cas sujet singulier.

56. *Oi* est ici le présent de *oïr,* ouïr.

61-5. Il s'agit ici, non de la mort d'Alexis, mais de son départ secret, le soir de ses noces, pour aller vivre en mendiant.

65. *Buer i alasses,* tu serais parti sous d'heureux auspices (avec ma bénédiction). Ce

XCI. « Filz Alexis, de la toe charn tendre!
A quél dolor deduit as ta jovente!
Por queim fuïs? Jat portai en mon ventre;
E Deus le sét que tote soi dolente :
Ja mais n'iér liéde por home ne por feme.

XCII. « Ainz que t'oüsse en fui molt desidrose;
Ainz que nez fusses sin fui molt angoissose;
Quant jot vi nét sin fui liéde e joiose;
Or te vei mort, tote en sui corroçose :
Ço peiset mei que ma fin tant demoret.

XCIII. « Seignor de Rome, por amor Deu, mercit!
Aidiez m'a plaindre le duel de mon ami.
Granz est li duels qui sour mei est vertiz;
Ne puis tant faire que mes cuers s'en sazit;
Nen est merveille : n'ai mais filie ne fil. »

XCIV. Entre le duel del pédre e de la médre
Vint la pulcèle qued il out esposéde :
« Sire, » dist éle, « com longe demoréde!
Atendut t'ai en la maison ton pédre,
Ou tum laissas dolente et esguaréde!

XCV. « Sire Alexis, tanz jorz t'ai desidrét,
E tantes lairmes por le tuen cors plorét,
E tantes feiz por tei en loinz guardét
Se revenisses ta spose conforter,
Por felonie nïent ne por lastét!

---

mot était le plus souvent accompagné du verbe *naître* (*être né*), d'où l'interjection d'encouragement *buerné!* qui traduit le latin *euge!* dans le *Livre des Psaumes*.

66. *De la toe* charn *tendre* (cf *de ta* jovente *bèle* 91, et *por le tuen* cors 87). Périphrase fréquente pour désigner une personne, surtout au moyen de *cors* accompagné d'un possessif ou d'un complément déterminatif (voy. *cors* au Glossaire). Cette périphrase se rencontre aussi quelquefois avec *non* (« nom »), *persone*, *chiéf*, *membres*. — Pour la tournure exclamative avec *de*, voy. note au vers 11.

70. *Iér* = ero. On trouve quelquefois *ièrc*, où le *c* est difficile à expliquer. Je l'attribuerais à la tendance à fortifier la prononciation de *ie* dans un monosyllabe. Cf. *ièrc*, à côté de *ièr* (= heri), dans certains patois du Midi. — *Liéde* (cf. 73) = lætа; *æ* latin a subi généralement le sort de *e* bref, et *æ* celui de *e* long, *i* bref (prononcés *e* fermé dans le latin populaire).

77. *Aidiez m'a plaindre*. Voy. note à III, 126.

80. *Filie*. Le second *i* indique que l'*l* est mouillée. La différence de traitement avec *merveille* provient de ce qu'ici l'*i* tonique latin était long et devait rester, d'où l'impossibilité d'écrire un second *i* devant l'*l*, tandis que dans *merveille*, l'*i* tonique latin, étant bref, devait donner *e* en position romane (*mirabilja*), ce qui permettait d'écrire un *i* devant *l*, sans que pour cela il formât diphtongue avec *e*.

83. *Demoréde* (litt^{t} : « demeurée »), participe fém. sing. Cf. *allée*, *venue*, etc.

84. *Ton pédre = de ton pédre*. Cf. III, 22, note, et voy. au Glossaire, s. v. *de*.

88 *En loinz*. Dans *empres*, *empor*, *envers*, etc., *en* ne fait souvent que fortifier l'ad-

XCVI. « O chiérs amis, de ta jovente bèle!
Ço peiset mei que podrirat en terre!
É! gentilz om, com dolente puis estre!
Jo atendeie de tei bones novèles,
Mais or les vei si dures et si pesmes!

XCVII. « O bèle boche, bels vis, bèle faiture,
Com vei mudéde vostre bèle figure!
Plus vos amai que nule creature.
Si grant dolor ui m'est apareüde!
Miélz me venist, amis, que morte fusse.

XCVIII. « Se jot soüsse la jus soz le degrét,
Ou as geüt de longe enfermetét,
Ja tote gent nem soüssent torner
Qu'ensemble ot tei n'oüsse conversét :
Se mei leüst, si t'oüsse guardét. »

XCIX. « Or par soi védve, sire, » dist la pulcèle;
« Ja mais ledéce n'avrai, quér ne puet estre,
Ne charnél home n'avrai ja mais en terre.
Deu servirai, le rei qui tot governet :
Il nem faldrat, s'il veit que jo lui serve. »

C. Tant i plorérent e li pédre e la médre
E la pulcèle, que toit s'en alassérent.
En tant dementres le saint cors conredérent
Toit cil seignor e bel l'acostumérent :
Com *felix* cil qui par feit l'onorérent!

CI. « Seignor, que faites? » ço dist li apostólies.
« Que valt cist criz, cist duels ne ceste noise?

---

verbe ou la préposition. Ici, il indique la direction, comme *a* dans *au* (*a le*) *loin*, et *loinz* est pris substantivement. Pour la forme, *en loinz* est à *emprès* ce que *au loin* est à *auprès*. *En* était souvent employé là où nous mettons *à*. Quant à *dans*, on ne le trouve pas avant Ronsard, et son emploi semble coïncider avec la disparition de *el* (*ou*), *es* = *en le*, *en les* (Darmesteter).

100. *Miélz me venist que*, il aurait mieux valu pour moi que (cf. XIV, 117). L'imparfait du subjonctif servant de conditionnel représente en ancien français, surtout dans les verbes impersonnels, aussi bien le passé que le présent. Il semble qu'il y ait là une tradition étymologique, l'imparfait du subjonctif français venant, comme on sait, du plus-que-parfait latin.

106. *Or par soi védve*. Devenue veuve de fait, avant d'être épouse, trente-quatre ans auparavant, par le départ d'Alexis, elle est maintenant *tout à fait* (réellement) veuve.

111. *I*, c'est-à-dire « près du corps d'Alexis ».

113. *En tant dementres*. Expression pléonastique. Pour *en tant* = alors, pendant ce temps, cf. *a tant*.

117. *Ne* (= nec) a ici un sens voisin de *ou*, comme souvent en ancien français (plus

Cui que seit duels, a nostre ues est il joie,
Quér par cestui avrons bone adjutórie :
Si li preions que de toz mals nos tolget. » 120

TRADUCTION

LXXVIII. Quand le père eut entendu ce que disait (*littt* : a dit) la lettre, il arrache à deux mains sa barbe blanche : « Ah! mon fils », dit-il, « quel douloureux message! J'espérais que tu me reviendrais vivant, et que, grâce à Dieu, tu me réconforterais. »

LXXIX. Le père se met à crier bien haut : « Mon fils Alexis, quel deuil m'arrive! Je t'ai bien mal gardé sous mon degré. Hélas! coupable [que je suis], combien j'ai été aveugle! Je l'ai vu si souvent, et je n'ai pu le reconnaître.

LXXX. « Mon fils Alexis, quel deuil pour ta mère! Pour toi, elle a enduré tant de souffrances, supporté si souvent la faim et la soif; pour toi elle a pleuré tant de larmes! Ce malheur, qu'elle va apprendre (*littt*: aujourd'hui), lui percera le cœur.

LXXXI. « O mon fils! à qui reviendra mon vaste héritage, mes grands domaines, dont j'avais à foison, mes grands palais dans Rome la cité? C'est pour toi que je m'étais donné la peine d'en prendre soin : après ma mort, tu en aurais eu la seigneurie.

LXXXII. Blanche j'ai la tête et chenue j'ai la barbe; c'est pour toi, mon fils, que j'avais conservé ma vaste seigneurie, mais tu n'en avais cure. Quelle douleur s'est aujourd'hui montrée à moi! Mon fils, puisse ton âme être au ciel pardonnée!

LXXXIII. « Tu aurais dû (*littt* : il te conviendrait) porter heaume et haubert, ceindre l'épée comme tes pareils; tu aurais dû commander à ta nombreuse suite et porter le gonfanon de l'empereur, comme l'avaient fait ton père et tes ancêtres.

LXXXIV. « Au milieu de quelles souffrances et de quelle pauvreté tu as vécu sur la terre étrangère, ô mon fils! De ces biens, qui auraient dû t'appartenir entièrement, tu ne prenais que bien peu dans ton pauvre réduit. Si Dieu l'eût voulu, tu devais en être seigneur et maître. »

LXXXV. Ainsi le père exprimait bruyamment sa douleur : la mère l'entend et accourt comme femme hors de sens, frappant ses mains l'une contre l'autre, poussant des cris, échevelée. Elle voit son fils mort et se laisse aller à terre toute pâmée.

LXXXVI. Parmi ceux qui la virent alors se livrer à sa profonde

---

souvent encore en ancien provençal) dans les propositions interrogatives, conditionnelles, dubitatives ou indéterminées.

118. *Il* représente *Alexis*.

120. *Tolget* = * tolliat. Cf. *ralgent* III, 24, *doingniez* XXIV, 254, *dunge* LI, 4, etc., où la chuintante est due également à la substitution de la désinence *-iam* à *-am*, par analogie avec les verbes de la 2e et de la 4e conjugaison (*fierget* VIa, 25, *moerge*, *vienge*, *tienge* = feriat, *moriat, veniat, teneat), ce qui arrive surtout dans les verbes où le radical est terminé par une liquide ou une nasale.

douleur, frapper sa poitrine et renverser son corps en arrière, s'arracher les cheveux et se meurtrir le visage, baiser et embrasser le cadavre de son fils, personne n'eut le cœur si dur qu'il ne fût forcé de pleurer.

LXXXVII. Elle s'arrache les cheveux et se frappe la poitrine ; elle torture sa propre chair : « Ah ! mon fils, » dit-elle, « comme tu me détestais ! Et moi, infortunée, comme j'étais aveugle ! Je ne le reconnaissais pas plus que si je ne l'eusse jamais vu. »

LXXXVIII. Ses yeux versent des larmes et elle jette de grands cris. Elle ne cesse de se plaindre : « Quel malheur que je t'aie porté [dans mes flancs], beau fils ! Ta pauvre mère, que n'en avais-tu pitié ? Tu me voyais désirer la mort à cause de toi : il est bien surprenant (*litt*^{t} : c'est grand'merveille) que tu n'en aies pas été pris de pitié.

LXXXIX. « Ah ! déplorable mère ! Quel terrible malheur j'apprends ! Je vois là mort mon unique enfant (*litt*^{t} : toute ma portée). Ma longue attente a abouti à un grand deuil. Que pourrai-je faire [maintenant], pauvre malheureuse ? Je m'étonne que mon corps y résiste si longtemps.

XC. « Alexis, mon fils, tu as eu le cœur bien dur quand tu as abandonné tout ton noble lignage ! Si tu m'avais parlé, rien qu'à moi, du moins une fois, tu aurais ainsi réconforté ta pauvre mère, qui est si affligée ; tu serais parti sous d'heureux auspices, ô mon cher fils.

XCI. « Alexis, mon fils, toi si délicat ! Dans quelles souffrances tu as passé ta jeunesse ! Pourquoi m'as-tu fuie ? Je te portai autrefois dans mon sein, et cependant Dieu sait que je suis aujourd'hui toute dolente : jamais plus je n'aurai de joie, quoi qu'il arrive (*litt*^{t} : ni pour homme ni pour femme).

XCII. « Avant de t'avoir, je te désirai fort ; avant de naître, tu me causas bien des angoisses ; quand je te vis né, j'en fus contente et joyeuse ; maintenant je te vois mort et j'en suis tout attristée : ce m'est un cruel chagrin (*litt*^{t} : cela me pèse) que ma mort tarde tant.

XCIII. « Seigneurs de Rome, pitié, pour l'amour de Dieu ! Aidez-moi à pleurer le deuil de mon ami. Grand est le deuil qui est venu sur moi ; je ne puis parvenir à le maîtriser (*litt*^{t} : je ne puis tant faire que mon corps s'en saisisse). Ce n'est pas étonnant : je n'ai plus ni fille, ni fils. »

XCIV. Au milieu du deuil du père et de la mère, vint la pucelle qu'il avait épousée : « Seigneur », dit-elle, « combien longue a été mon attente ! Je t'ai attendu dans la maison de ton père, où tu me laissas dolente et égarée.

XCV. « Seigneur Alexis, je t'ai désiré de si longs jours et pleuré tant de larmes pour toi, et regardé tant de fois au loin [pour voir] si tu revenais consoler ton épouse, et non par félonie ou par lassitude !

XCVI. « Cher ami, belle jeunesse, il m'est dur de penser (*litt*^{t} : cela me pèse) qu'elle pourrira dans la terre ! Ah ! noble seigneur, quelle ne doit pas être mon affliction ! J'attendais de toi bonnes nouvelles, mais aujourd'hui je les ai (*litt*^{t} : je les vois) bien tristes et bien mauvaises !

XCVII. « Belle bouche, beau visage, belle prestance, qu'êtes-vous devenus (*lilt*ᵗ : comme je vois votre belle forme changée !) Je vous ai plus aimé que nulle créature. Aujourd'hui si grand deuil m'est venu qu'il vaudrait mieux pour moi, [cher] ami, que je fusse morte.

XCVIII. « Si je t'avais su là-bas, sous le degré où tu es resté si longtemps malade, personne n'aurait pu m'empêcher d'aller rester avec toi; si on me l'eût permis, je t'aurais gardé.

XCIX. « Maintenant, seigneur, je suis complètement veuve, » dit la jeune fille ; « jamais plus je n'aurai joie au cœur, car cela ne peut être; jamais non plus je n'aurai d'époux charnel sur cette terre ; je servirai Dieu, le roi qui gouverne tout : il ne me faillira pas, s'il voit que je le sers, »

C. Tant y pleurèrent et le père et la mère et la jeune fille que leurs forces furent complètement abattues. Cependant tous les seigneurs présents arrangèrent le saint corps et le revêtirent d'un habit d'apparat. Heureux ceux qui purent ainsi l'honorer par un acte de foi !

CI. « Seigneurs, que faites-vous ? » dit le pape; « que signifient ces cris, ces plaintes et ce bruit? Fasse deuil qui voudra (*lilt*ᵗ : à qui que soit deuil) ; pour nous, il doit nous inspirer de la joie (*lilt*ᵗ : à notre usage il est joie), car par lui nous aurons bonne aide. Prions-le donc de nous délivrer de tous nos maux. »*

---

* *Note additionnelle.* — La légende de saint Alexis est encore vivante. Entre autres preuves qu'on pourrait en fournir, nous nous bornerons a cette citation empruntée à l'*Armana prouvençàu* de 1889, où le *Cascarelet* (Roumanille), parmi les curieuses recommandations d'une grand'mère à son petit-fils, donne celle-ci : « *Quand trounara, abro uno candeleto, e bouto te, s'as pòu, souto lis escalié, que sant Alèssi iè mouriguè.* Quand il tonnera, allume une petite chandelle, et fourre-toi, si tu as peur, sous l'escalier, car saint Alexis y mourut. » Ajoutons qu'on dit couramment en Provence, parmi le peuple : « Etre derrière la porte, comme saint Alexis. »

II

POÉSIE ÉPIQUE ET NARRATIVE — ROMANS

A. — GESTE DU ROI

V. CHANSON DE ROLAND *

I

ROLAND REFUSE DE SONNER DU COR — TURPIN BÉNIT L'ARMÉE

« Compaing Rodlanz, car sonez olifant ;
Si l'odrat Charles, qui est as porz passant:
Jol vos plevis, ja retorneront Franc.
— Ne placet Dieu, » ço li respont Rodlanz.
« Que ço seit dit de nul ome vivant
Jo por paiéns que jo seie cornant !
Ja n'en avront reproche mi parent.

---

* Extraits de la *Chanson de Roland* et de la *Vie de saint Louis,* par Jean de Joinville, publiés avec Introductions, Notes et Glossaires complets par Gaston Paris, membre de l'Institut, 2e édition, revue et corrigée. Paris, Hachette et Cie, 1889. — La Chanson de Roland, la plus ancienne et de beaucoup la plus belle de nos chansons de geste, est postérieure à l'*Alexis* d'environ un quart de siècle. Elle a été composée en assonances (ou peut-être simplement transcrite) par un jongleur des Marches de Bretagne, nommé Touroude ; elle appartient, dans tous les cas, au Centre ou à l'Ouest du domaine. Pour des détails sur le sujet, voy. *Tableau,* p. XIV-XVIII.

I. — 1. *Compaing.* Dans ce texte et dans beaucoup d'autres, transcrits par des scribes normands ou anglo-normands, *u* représente non seulement le son français *u*, mais encore l'*o* fermé (provenant de ō, ŭ et de ŏ devant une nasale), dont le son, d'abord intermédiaire entre *o* et *ou*, a fini par aboutir à *ou* ou à *eu*, et à *o* devant les nasales.

2. *As porz passant = a passant as porz. Passant* est un gérondif à l'accusatif, un cas de l'infinitif, et non un participe présent ; voilà pourquoi il reste invariable. Voy. la note à V, II, 78.

4. *Dieu = a Dieu* (cf. 20 et 30, etc.).

5. *De = par. — Vivant,* voy. III, 41, note.

6. *Por paiens,* pour [des] païens (parce que j'ai devant moi des païens). Cf. 21. Les Sarrazins, comme les Turcs et les Arabes, sont très souvent appelés « païens » dans les chansons de geste, et Mahomet rapproché de Jupiter (ou Jupin), d'Apollin (Apollon) ou même de Tervagant, divinité dont l'origine n'est pas connue.

7. Nous voyons ici combien puissant était, à l'époque du *Roland,* le sentiment de solidarité chez la noblesse : la famille tout entière était glorifiée ou déshonorée par la

Quant jo serai en la bataille grant,
Et jo ferrai e mil cols e set cenz,
De Durendal vedrez l'acier sanglent.
Franceis sont bon, si ferront vassalment :
Ja cil d'Espaigne n'avront de mort guarant. »

Dist Oliviers : « De ço ne sai jo blasme
Jo ai vedut les Sarrazins d'Espaigne :
Covert en sont li val e les montaignes,
E li larriz e trestotes les plaines.
Granz sont les oz de céle gent estrange :
Nos i avons molt petite compaigne. »
Respont Rodlanz : « Mes talenz en engraignet.
Ne placet Dieu ne ses sainz ne ses ángeles
Que ja por mei perdet sa valor France !
Mielz vueil morir que hontages m'ataignet :
Por bien ferir l'emperédre nos aimet »

Rodlanz est proz ed Oliviers est sages :
Ambedoi ont merveillos vassalage.
Puis qued il sont as chevals ed as armes,
Ja por morir n'eschiveront bataille.

---

conduite d'un de ses membres. Cf. v. 21, où le sentiment patriotique vient corroborer le sentiment de l'honneur de la race.

10. *Durendal*. L'épée des héros des chansons de geste porte généralemenl un nom particulier et possède des qualités merveilleuses (Cf. *Halteclére*, l'épée d'Olivier ; *Almace*, celle de Turpin ; *Joiose*, celle de Charlemagne ; *Cortain*, celle d'Ogier. Voy. *Chrest.* VI[d], 209). Cet usage, dit avec raison M. G. Paris, doit remonter a un temps où il était rare de posséder une excellente épée.

11. *Si*, ainsi, par conséquent.

13. *De ço ne sai jo blasme*, je n'y vois pas matière à blâme. *Ço*, le fait de sonner du cor pour appeler Charlemagne au secours de l'armée.

17. *Granz*, lat. *grandes*, est parfaitement régulier, les adjectifs féminins n'ayant, comme les noms, qu'une forme pour le singulier et une pour le pluriel. Cf. IV, 16. — *Oz* = *osts* = hostes. Au singulier, *ost* dans les plus anciens textes, puis *oz* sous l'influence de la déclinaison masculine. Cf. IV, 55, note. Ce mot a d'ailleurs été aussi employé comme masculin, sans doute par un sentiment obscur de l'étymologie. — *Estrange*, étrangère.

20. *Angeles*. Cf. III, 78, note.

21. *France*. L'article était très souvent supprimé devant les noms de pays. Cf. V, II, 18, 24, etc.

22. *Que hontages m'ataignet*, que d'être déshonoré. Remarquez le changement de construction, qui consiste à mettre comme second terme de la comparaison un subjonctif (avec ellipse de *que*) au lieu d'un infinitif. De même, en latin, on peut se servir de *quam* suivi du subjonctif avec ou sans la conjonction *ut*, surtout après *potius*. Cf. Cicéron, *passim*, Tite-Live, etc.

23. *Por bien ferir*, parce que nous frappons bien. En français moderne, une locution semblable ne pourrait se rapporter qu'au sujet de la phrase.

25. *Ambedoi* = ambo-'dui. La déclinaison de *duo* a été assimilée en latin populaire à celle de *bonus* au pluriel.

27. *Por morir*, au prix de la mort, fallût-il mourir. Apres une proposition principale négative, *pour* indique souvent en ancien français un échange marquant opposition.

Bon sont li conte e lor paroles haltes.
Felon paién par grant iror chevalchent.
Dist Oliviers: « Rodlanz, vedez en alques !
Vostre olifant soner vos nel deignastes :
Fust i li reis, n'i oüssons domage.
Cil qui la sont n'en deivent aveir blasme.
Guardez a mont ça devers les porz d'Aspre :
Vedeir podez dolente riédreguarde ;
Qui céste fait ja mais n'en ferat altre.
— Tais, Oliviers, ne dire tél oltrage :
Mal seït del cuer qui el piz se codardet !
Nos remandrons en estal en la place :
Par nos iért faiz e li cols et li chaples. »

Quant Rodlanz veit que bataille serat,
Plus se fait fiérs que lions ne lieparz ;
Franceis escridet, Olivier apelat :
« Sire compaing, amis, nel dire ja.
Li emperédre, qui ça enz nos laissat,
Itéls vint mílie en mist ad une part
Son esciëntre nen i out un codart.

Cf. XIII, 1, 11. Aujourd'hui, on ne pourrait employer ainsi *pour* avec un infinitif, mais seulement avec le substantif indiquant le prix : « Je ne le ferais pas pour un empire ».

30. *Vedez en alques*, regardez un peu de ce côté. Voy. V, 11, 40, note.

31. *Nel = ne le. Le*, pronom neutre, représente, par un pléonasme fréquent en pareil cas, l'infinitif régime du verbe principal placé par inversion en tête de la phrase.

32. *Fust i li reis*, si le roi y était. Il n'y a pas ici de sens restrictif, comme il y en aurait en français moderne dans la construction analogue : *le roi y fût-il*. — *Oüssons* = habuissemus. On sait que les différentes flexions de la 1re pers. du plur. en latin ont été uniformément remplacées en français par *-ons* (d'abord *-ómes*), emprunté à *somes* = sumus. On trouve également les formes sans *-s* : *om* (*um*) et *on*. *Um* est la forme ordinaire (anglo-normande) du ms. d'Oxford.

36. Le pronom fém. *céste* représente une espèce de neutre, une idée générale comme « chose, affaire », etc. Cf. aujourd'hui encore *la* dans « Vous nous *la* baillez belle », etc.

38. *Mal seit de*, malheur à.

42. *Fiérs*, au cas sujet. Cf. III, 19, note. L'accord se fait par syllepse avec le sujet de la phrase, auquel *fiérs* se rapporte logiquement, sinon grammaticalement.

44. *Nel dire ja*, ne le dites plus (Voy. Glossaire, s. v. *infinitif*, et *non* [3]). Ce qui suit n'est que le développement des quatre derniers vers de la tirade précédente. De même, la 3e et la 4e tirade du 2e extrait reproduisent la donnée de la 2e tirade, ce qui ne veut pas dire que nous ayons affaire ici, comme il arrive parfois, à des variantes dues à des remanieurs : c'est une des formes de la répétition épique. — Notre premier couplet est précédé dans le manuscrit d'Oxford, et suivi dans les *Extraits* de M. G. Paris, d'un autre couplet reproduisant la même idée.

46. *Itéls vint milie en mist ad une part*, il en mit de côté (il en choisit) vingt mille de tels (que). Dans des tournures semblables, après *tél* (*itél*), *que* est souvent sous-entendu. Cet emploi de *tél* en apposition à un nom de nombre est d'ailleurs fréquent. — *Milie* (plus tard *mile, mille*) = milia, comme *mil* (conservé dans le millésime) = mille, l'*a* posttonique se conservant en français sous la forme d'un *e* muet, tandis que l'*e* tombe dans les mêmes conditions. Après 1999, on devra régulièrement écrire : *deux mille. deux mille un*, etc.

47. *Son esciéntre*, accusatif absolu.

Por son seignor deit om soffrir granz mals,
Ed endurer e forz freiz e granz chalz ;
Sin deit om perdre del sanc e de la charn.
Fiér de ta lance, e jo de Durendal,
Ma bone espéde que li reis me donat.
Se jo i muir, dire puet ki l'avrat :
Icéste espéde fut a noble vassal ! »

D'altre part est l'arcevesques Turpins ;
Son cheval brochet e montet un larriz ;
Franceis apèlet, un sermon lor ad dit :
« Seignor baron, Charles nos laissat ci ;
Por nostre rei devons nos bien morir,
Crestiëntét aidiez a sostenir :
Bataille avrez, vos en estes tot fit,
Car a voz uelz vedez les Sarrazins.
Clamez voz colpes, si preiez Dieu mercit :
Assoldrai vos por voz ánemes garir.
Se vos morez, vos estrez saint martir,
Siéges avrez el graignor paredis. »
Franceis descendent, a terre se sont mis.
E l'arcevesques de Dieu les benedist ;
Por penitence les comandet ferir.

Franceis se drécent, si se métent sour pié,
Bien sont assols, quite de lor pechiez ;
E l'arcevesques de Dieu les at seignie ;
Puis sont montét sour lor coranz destriers :

---

50. *Sin = si en. Si* (= *sic*) est à demi explétif; *en* représente *por son seignor* (dans l'intérêt de son seigneur).

55. L'archevêque de Reims, Turpin (dans les documents authenthiques *Tylpinus*), est un personnage historique, qui mourut longtemps avant Charlemagne, mais après Roncevaux. Nous ne savons rien de lui qui justifie le rôle qu'on lui prête ici. Au XIIe siècle, on a fabriqué sous son nom un écrit latin relatif aux expéditions de Charlemagne en Espagne, où se trouve entre autres un récit de la bataille de Roncevaux assez différent du nôtre : Turpin, bien entendu, n'y meurt pas (G. Paris).

60. *Crestiëntét.* Mot assimilé à un nom propre de pays, d'où la suppression de l'article. Cf. 21 et VIII, 1, notes.

62. *A vos uelz*, de (avec) vos yeux. *A* indique ici l'instrument. Cf. 82, etc.

63. *Dieu*, à Dieu. Cf. V, I, 20. V, II, 29 et 48, etc.

65. *Estrez*, forme de futur empruntée à *ester*. Ici *estrez* semble avoir conservé quelque chose de sa signification primitive et indiquer la permanence de l'état bienheureux du martyr.

66. *Graignor*, comparatif organique (= grandiorem), a ici un sens purement augmentatif. Cf. XXV, 152.

67. *A terre se sont mis*, ils se sont prosternés.

68. *De Deu*, au nom de Dieu. Cf. 72.

73. *Coranz* est ici adjectif verbal (participe présent de l'état), comme dans *chien courant*. Au contraire, il est gérondif dans *est alez corant* V, II, 21.

Adobét sont a lei de chevaliers
E de bataille sont tuit apareilliét.
Li cons Rodlanz apèlet Olivier :
« Sire compaing, molt bien lo disïez :
Par Guenelon somes a mort jugiét ;
Pris en at or ed aveir e deniers.
Li emperédre nos devreit bien vengier.
Li reis Marsílies de nos at fait marchiét ;
Mais as espédes l'estovrat eslegier. »

II

MORT DE ROLAND

Rodlanz ferit en une piédre bise :
Plus en abat que jo ne vos sai dire ;
L'espéde croist, ne froisset ne ne briset,
Contre lo ciel a mont est ressortide.
Quand veit li cons que ne la fraindrat mie,
Molt dolcement la plainst a sei medisme :
« E ! Durendal, com iés bèle e saintisme !
En l'órie pont assez i at reliques,
Un dent saint Piédre e del sanc saint Basílie,
E des chevéls mon seignor saint Denísie ;
Del vestement i at sainte Marie :
Il nen est dreiz que paién te baillissent :
De crestiiéns devez estre servide.

---

74. *A lei de chevaliers*, selon la règle (comme il convient à) des chevaliers.
76. *Apèlet*. Le *t* de la 3e pers. du sing. semble subsister encore dans le *Roland*. Les cas où on pourrait le croire élidé demandent une correction, comme ici, où le ms. d'Oxford donne *en apelet*, ce qui fausserait le vers, si le scribe eût prononcé ce *t*. Mais il est bon de noter que l'écriture conserve quelque temps des traits de prononciation archaïque, alors qu'ils sont entièrement ou presque entièrement disparus.
79. *Aveir* désigne les richesses de tout genre ; *deniers*, l'or ou l'argent monnayé.
82. *L'estovrat eslegier*, il le faudra payer (litt^{t} : « l'alléger, le soulager de sa dette »).

II. — 1. *Piédre bise*, pierre brune. Cette expression est très fréquemment employée pour désigner le granit, le porphyre et autres espèces de pierres *dures*, dont la plupart sont de couleur foncée, de sorte que *pierre bise* est souvent, comme ici, synonyme de *pierre dure*.
3. *Ne froisset ne ne briset*, ne s'ébrèche ni ne se brise (cf. VI^{a}, 88-89). L'emploi des verbes actifs au sens neutre-passif était autrefois bien plus fréquent qu'aujourd'hui. Cf. *lever*, *mouiller*, etc.
4. *Est ressortide*, a rebondi.
6. *La plainst a sei medisme*, il la plaignit, s'adressant à lui-même.
9. *Saint Piédre*, de saint Pierre ; *s. Basílie*, de s. Basile. Cf. 10, 11, etc.

Molt larges terres de vos avrai conquises,
Que Charles tient, qui la barbe at floride :
Li emperédre en est e bér e riches.
Ne vos ait om qui facet codardie !
Dieus ! ne laissiez que France en seit honide ! »

Ço sent Rodlanz que la mort l'entreprent,
Devers la teste sour le cuer li descent.
Dessoz un pin i est alez corant,
Sour l'erbe vérte si s'est colchiez adenz,
Dessoz lui mét s'espéde e l'olifant ;
Tornat sa teste vers Espaigne la grant :
Por ço l'at fait qued il vuelt veirement
Que Charles diët, e trestote sa gent,
Li gentilz cons qu'il est morz conquerant.
Claimet sa colpe e menut e sovent,
Por ses pechiez Dieu porofrit lo guant.

Ço sent Rodlanz de son tens n'i at plus ;
Devers Espaigne gist en un pui agut.
A l'une main si at son piz batut :
« Dieus, meie colpe, par la toë vertut,
De mes pechiez, des granz e des menuz,

---

14. *De vos*, avec vous, grâce à vous (nom de l'instrument). — *Avrai conquises*, pour *ai conquises*, expression curieuse qui n'est pas sans exemple en ancien français. Celui qui parle se reporte par la pensée à un avenir prochain qu'il considère comme déjà arrivé.

15. *Barbe floride*, b. blanche. Métaphore usuelle dans les chansons de geste et due sans doute à la floraison printanière des arbres fruitiers.

21. *Corant* = currendo. Cf. 27 et voy. IV, 38, et V, I, 73, notes.

22. *Adenz*. Ce mot donne un sens qui contredit ce qui suit : ou bien il y a ici une négligence fâcheuse due à l'assonance, ou bien le vers est corrompu.

26. *Diët* = dicat. L'*i* palatal dégagé par la gutturale s'est fondu avec l'*i* étymologique, comme dans *vessie, amie* (cf. VI b, 10, etc., et voy. la note à VII, 102).— *E trestote sa gent*. Quand un verbe avait deux sujets coordonnés, le verbe se plaçait quelquefois entre les deux, et ainsi le second sujet était mis en relief. Dans ce cas, le plus souvent, comme ici, le verbe ne s'accorde qu'avec le premier sujet, et il faut admettre l'ellipse de ce même verbe. *E* peut donc se traduire par « et de même ». Cf. V, II, 80.

27. *Conquerant*. Cf. *corant* 21.

29. *Dieu*, à Dieu. Cf. V, I, 20 et 63, V, II, 48, et V, III, 14. Au v. 54, la préposition est exprimée. — Quand un chevalier voulait offrir réparation d'une offense, ou provoquer un adversaire, il lui tendait ou jetait son gage, ordinairement son gant (dans le *Roman de Thèbes*, v. 393-6, Œdipe présente à Jocaste un pan de sa tunique, comme réparation pour le meurtre de Laius) ; et si l'adversaire le prenait ou le relevait, c'est qu'il acceptait le duel.

30. *Ço sent R. de son tens n'i at plus*, R. sent (que) sa vie est finie.

32. *A l'une main*, d'une main. L'ancien français opposait régulièrement *l'un* à *l'autre* non seulement comme pronom indéfini, mais avec un nom, lorsqu'il ne s'agissait que de deux. De même, il mettait l'article déterminatif avec les autres nombres cardinaux pour opposer une partie d'un tout au reste. Cf. VI a, 40, etc.

33. *Par la toë vertut*. Roland demande le pardon de ses péchés au nom des perfections divines, des mérites à l'aide desquels le Christ a racheté les hommes.

Que jo ai faiz dès l'ore que nez fui
Tresque a cést jorn que ci sui conseüz ! »
Son destre guant en at vers Dieu tendut :
'Angele del ciél i descendent a lui.

Li cons Rodlanz se jut dessoz un pin,
Envers Espaigne en at tornét son vis ;
De plusors choses a remembrer li prist :
De tantes terres come li bérs conquist,
De dolçe France, des omes de son ling,
De Charlemagne, son seignor quil nodrit,
E des Franceis dont il est si cheriz.
Ne puet muder nen plort e nen sospirt ;
Mais sei medesme ne vuelt métre en oblit :
Claimet sa colpe, si priët Dieu mercit :
« Veire paterne, qui onques ne mentis,
Saint Lazaron de mort ressurrexis
E Daniël des lions guaresis,
Guaris de mei l'áneme de toz perilz
Por les pechiez que en ma vide fis ! »
Son destre guant a Dieu en porofrit,
E de sa main sainz Gabriël l'at pris.
Dessour son braz teneit lo chiéf enclin ;
Jointes ses mains est alez a sa fin.
Dieus li tramist son ángele cherubin,
E saint Michiél de la mer del peril,
Ensemble od éls sainz Gabriëls i vint :
L'áneme del conte portent en paredis.

---

36. *Conseüz*, atteint mortellement.
37. *En*, pour ses péchés. Cf. 54.
38. *A lui*, à côté de lui, avec lui.
40. *En* indique changement de direction. Le sens de ce mot est parfois un peu vague en vieux français. Cf. V, I, 30.
41-5. On pourrait à bon droit s'étonner de voir que Roland ne donne point le moindre souvenir à la belle Aude, sa fiancée. Cela prouve simplement qu'à l'époque du *Roland*, les amours du héros avec la sœur d'Olivier ne faisaient point encore partie de la légende.
50. *Ressurrexis* (= resurrexisti), tu ressuscitas (mot savant).
51. *Guaresis*. Ce développement inorganique de la 2e pers. du sing. (et des 1re et 2e du plur.) du parfait de l'indicatif et de tout l'imparfait du subjonctif se rencontre surtout dans les verbes en *-ir*, et aussi, postérieurement, dans d'autres. Cf. *vainquesis*, Bastard de Bouillon, 412 ; *respondesistes*, Beaudoin de Sebourc, XI, 350 ; *nasquesis*, ibid., 457 ; *vendesis*, ibid., XVI, 1080 ; *conbatesist*, Hugues-Capet, 166, etc. Voy. Chabaneau, *Hist. de la conj. fr.*, p. 93-4, et G. Paris, *Accent latin*, p. 74.
52. *De mei l'áneme*. Inversion qui n'est pas rare en ancien français.
59. *Saint Michiël de la mer del peril*. Allusion à la célèbre abbaye du Mont Saint-Michel au péril de la mer (Manche), fondée au VIIIe siècle, près du pays dont Roland était comte : c'est une des raisons (d'ailleurs peu probantes) qui ont fait croire que l'auteur du *Roland* était Breton.

Morz est Rodlanz : Dieus en at l'áneme es ciéls.
Li emperédre en Roncesvals parviént.
Il nen i at ne veie ne sentier
Ne vuide terre ne alne ne plein pied,
Que il n'i ait o Franceis o paién.
Charles escridet : « Ou estes vos, bels niés ?
Ou l'arcevesques e li cons Oliviers ?
Ou est Gerins e ses compaing Geriers ?
Ou est cons Ote e li dus Berengiers,
Ive e Ivóries que j'aveie tant chiérs ?
Qu'est devenuz li Guascoinz Engeliers,
Sanse li dus e Anseïs li fiérs ?
Ou est Gerarz de Rosseillon li viélz,
Li doze pér que j'aveie laissiét ? »
De ço cui chiélt, quant nuls n'en respondiét ?
« Dieus ! » dist li reis, « tant me puis esmaier
Que jo ne fui a l'estor comencier ! »
Tiret sa barbe com om qui est iriez,
Ploret des uelz e si franc chevalier ;
Encontre terre se pasment vint millier :
Naime li dus en at molt grant pitiét.

III

MORT DE LA BELLE AUDE, LA FIANCÉE DE ROLAND

Li emperédre est repaidriez d'Espaigne,
E vient ad Ais, al meillor siét de France ;
El palais montet, est venuz en la sale.

---

65. *Ne vuide terre ne alne ne plein pied.* ni une aune ni un pied entier de terrain vide. La coordination a remplacé la subordination, par une espèce d'hendiadys. *Plein pied.* Cf. *pleine hanste*, VI a, 12.

76. *Respondiét* = *respondédit, par une fausse analogie avec les composés de *dare*. Le latin populaire, traitant les verbes composés comme les simples, disait : *perdedit, vendedit*, d'où *perdiét, vendiét* (*perdiérent, vendiérent*) ; cette forme a gagné de bonne heure les verbes en *dere : descendiét* (cf. *descendedit*, Valerius d'Antium ; et *descendiderant*, Laberius, dans Aulu-Gelle, VII, 9), *entendiét*, etc., et même quelques autres (*rumpiét*, etc.). *Iét* s'est ensuite réduit à *i*, plus tôt ou plus tard, suivant les dialectes. Le *Saint Léger* a déjà *rendit* III, 119 : cela prouve que les deux formes étaient alors usitées parallèlement. — *En*, d'eux, d'entre eux.

78. *A l'estor comencier*, au commencement de la bataille. *Comencier* est pris substantivement, et l'article n'est sous-entendu que parce qu'il y en aurait eu deux de suite. Si le régime eût été placé après l'infinitif (*al comencier l'estor*), ce qui est également correct, on aurait exprimé l'article ; de même avec un verbe neutre (*al remonter les abatus*, quand ceux qui ont été désarçonnés remontent), où parfois la transformation du verbe en substantif est encore plus avancée (*al remonter des abatus*).

80. *Ploret des uelz.* Cf. V, III, 8, et voy. IV, 51, note. Pour le verbe au singulier, cf. 26 et voy. la note.

Es li venude Alde, une bèle dame.
Ço dist al rei : « Ou'st Rodlanz li chataignes,
Qui me jurat a prendre en maridage ? »
Charles en at e dolor e pesance :
Ploret des uelz, tiret sa barbe blanche :
« Suer, chiére amie, d'ome mort me demandes.
Jo t'en donrai molt enforciét eschange :
Ço'st Lodoïs, meillor n'en sai en France ;
Il est mes filz e si tendrat mes marches. »
Alde respont : « Cist moz mei est estranges.
Ne plácet Dieu ne ses sainz ne ses ángeles
Après Rodlant que jo vive remaigne ! »
Pert la color, chiét as piez Charlemagne ;
Sempres est morte : Dieus ait mercit de l'áneme !
Franceis baron en plorent, si la plaignent.

Alde la bèle est a sa fin aléde.
Cuidet li reis qu'éle se seit pasméde ;
Pitiét en at, sin ploret l'emperédre ;
Prent la as mains, si l'en at relevéde :
Sour les espalles at la teste clinéde.
Quant Charles veit que morte l'at trovéde,
Quatre contesses sempres i at mandédes ;
Ad un mostier de nonains est portéde :
La nuit la guaitent entresque a l'ajornéde.
Lonc un altér bèlement l'enterrérent ;
Molt grant onor i at li reis donéde. *

III. — 6. *Qui me jurat a prendre en maridage*, qui jura de me prendre en mariage, *Me* est-il à la fois régime indirect de *jurat* et régime direct de *prendre?* C'est possible. On a jugé inutile de répéter ce pronom. En tout cas, il est certainement et obligatoirement régime de *prendre* : son éloignement ne fait pas difficulté. Pour *a*, voy. IV, 26, note.

8. *Ploret des uelz*. Cf. V, II, 80, et voy. IV, 51, note.

10. *Suer*. Voy. au Glossaire, s. v. *seror*. — *D'ome mort*, au sujet d'un homme mort. L'ancien français supprimait volontiers l'article indéfini *un* et l'article partitif (préposition *de* et article déterminatif).

18. *Si la plaignent*, et déplorent sa mort (à haute voix).

22. *As mains*, avec ses mains. — *En*, de là (où elle gît, à ses pieds).

27. *L'ajornéde*, le point du jour : participe passé féminin pris substantivement. Cf. *l'ajornant*.

---

* Nous croyons inutile de donner la traduction d'un texte si souvent traduit ; nous nous contentons de renvoyer à celles de nos notes qui visent l'interprétation. — Notre 3e, qui ne se trouve pas dans les *Extraits* de M. G. Paris, a été ramené à l'orthographe des deux autres.

VI[a]. VOYAGE DE CHARLEMAGNE A JÉRUSALEM ET A CONSTANTINOPLE *

... ** Et dist lor Charlemaignes : « Bien dei avant gaber :
Li reis Hugue li Forz nen at nul bacheler
De tote sa maisniée, tant seit forz et membrez,
Ait vestut dous halbers et dous helmes fermez,
Si seit sour un destrier corant et sojornét ;
Li reis me prest s'espée al poin d'or adobét,
Si ferrai sour les helmes ou il iérent plus clér,
Trencherai les halbers et les helmes gemmez,
Le feltre avoec la sèle del destrier sojornét.
Le brant ferrai en terre : se jo le lais aler,
Ja n'en iért mais retraiz par nul home charnél,
Tresqu' il seit pleine hanste de terre desterrez.

---

* *Karls des Grossen Reise nach Jerusalem und Constantinopel, ein altfranzœsisches Heldengedicht des XI*ten *Jahrhunderts, herausgegeben von Ed. Koschwitz,* Heilbronn, 2e édition, 1883 *(Altfranzœsische Bibliothek, herausgegeben von Dr W. Fœrster),* v. v. 453-485 et 493-633. — Ce poème anonyme, dont la première moitié est absolument sérieuse, contient, dans sa seconde moitié, que nous reproduisons en partie, la mise en œuvre d'un conte oriental dont les équivalents sont nombreux. C'est de beaucoup le plus ancien emploi du vers de douze syllabes que l'on connaisse, puisqu'il remonte à la fin du XIe siècle (voyez *Tableau,* p. XIV) ; il est, naturellement, écrit en assonances. Nous avons cru devoir imprimer à la suite du *Voyage* en vers trois des quatre rédactions en prose connues, qui peuvent donner une idée des procédés employés par les remanieurs des XIIIe et XIVe siècles. C'est à propos des amours d'Olivier avec la fille de l'empereur de Constantinople, Jacqueline, dont il eut Galien, que le pèlerinage de Charlemagne est raconté dans le *Galien* en prose, et dans la vaste compilation de *Garin de Monglave.*

** Il y a ici dans le ms. une lacune, comme le montre la comparaison avec les rédactions en prose (nos VI b, VI c et VI d). Voyez, en particulier, notre no VI b. — Les vers 439-443 parlent du pilier creux où se tient l'espion :

En la chambre volue, en un perron marbrin
Qui fut desoz chavez, s'i at un home mis :
Tote la nuit les guardet par un pertus petit.
Et li charboncles art, bien i poet hoen veïr
Come en mai en estét, quant soleilz esclarcist.

V. 4 de la note. L'escarboucle qui éclaire comme une forte lampe ou comme le soleil est un lieu commun dans la littérature du moyen âge. — *Veïr.* Voy. XIII, 1, 5 note.

1. *E dist* (cf. 17, etc.). La répétition de la copule *et* en tête de chaque alinéa a un caractère de naïveté épique. Cf. la *Bible,* etc. Il en est de même des réflexions peu variées de l'espion.

2-9. Tournure toute latine, mais cependant très intelligible. Il faut sous-entendre devant les subjonctifs *ait, seit, prest* une conjonction indiquant une condition ou une hypothèse : *que* (= *supposé que* ou *si*). « Si toutes ces conditions sont réunies, alors, dans ce cas, je frapperai, etc. »

5. *Si* (= sic) est une simple copule ; mais au v. 7, il signifie « alors, à cette condition ».

7. *Ferrai* = ferírábeo, où l'*i* étant antétonique est naturellement tombé, d'où les deux *r* de *ferrai* (cf. *courrai, mourrai*). L'*i* ne s'est maintenu que dans les verbes où il aurait été difficile de prononcer le groupe des consonnes finales du radical en y ajoutant *-rai* (*dormir, souffrir*), etc.). L'*i* antétonique devenant régulièrement *e* muet, on a dû avoir d'abord : *dormerai, souffrerai,* etc., puis, sous l'influence de l'infinitif : *dormirai, souffrirai,* etc.

— Par Deu » ço dist l'escolte, « forz estes et membrez :.
Que fols fist li reis Hugue, quant vos prestat ostél.
Se anuit mais vos oi de folie parler,
Al matin par son l'albe vos ferai congeer. »

Et dist li emperére : « Gabez, bels niés Rollanz !
— Volentiers, » dist il, « sire, tot al vostre comant.
Dites al rei Hugon me prèst son olifant,
Puis si m'en irai jo la defors en cél plain.
Tant par iért fort m'aleine et li venz si bruianz
Qu'en tote la citét, que si est ample et grant,
N'i remaindrat ja porte ne postiz en estant
De cuivre ne d'acier, tant seit forz ne pesanz,
L'uns ne fierget a l'altre par le vent qu'iért bruianz.
Molt iért forz li reis Hugue, s'il se met en avant,
Ne perdet de la barbe les gernons en bruslant
Et les granz pels de martre qu'at al col en tornant,
Le peliçon d'ermine del dos en reversant.
— Par Deu ! » ço dist l'escolte, « ci at mal gabement.
Que fols fist li reis Hugue, qu'il herberjat tél gent. »

« Gabez, sire Oliviers, » dist Rollanz li corteis.
— Volentiers, » dist li coens, « mais que Charles l'otreit. »
. . . . . .
« Et vos, sire arcevesques, gaberez vos od nos ?
— Oïl, » ço dist Turpins, « par le comant Charlon.
Treis des meillors destriers qui en sa citét sont
Prenget li reis demain, sin facet faire un cors

---

13. *Ço dist l'escolte.* Ce pléonasme est encore usité dans plusieurs patois du Midi, lors qu'on rapporte une conversation. — *Forz estes et membrez.* Avec le pluriel de politesse, le prédicat se mettait régulièrement, comme aujourd'hui, au singulier, et ordinairement au cas sujet.

14. *Que fols fist.* Voy. au Glossaire, s. v. *que* 1.

15. *Mais*, encore (à partir de ce moment).

16. *Par son l'albe* = per summum albæ. Cf. *en son*, v. 105, 135, etc., et aussi *en somet*, v. 148, toujours avec ellipse de *de*.

19. *Prest* est au subjonctif ; il faut sous-entendre *que*.

22. *Que* (= quam), forme régulière primitive du féminin. Cf. 62, 90, 96.

23. Rapprochez *en estant* (debout) de *remaindrat*.

24. *Forz* et *pesanz* ne se rapportent grammaticalement qu'à *postiz*, qui est masculin, comme le montre *l'uns*, qui suit.

25. *Par*, à cause de. — *Qu'* (= que), qui. Voy. au Glossaire.

27. *Ne perdet.* Le subjonctif s'explique en sous-entendant *que*, au sens de « supposé que ». Cf. 2-9. — *En bruslant* (gérondif neutre) a pour sujet logique les moustaches (*gernons*) et non le roi Hugues, tandis que *en tournant* et *en reversant* se rapportent plutôt au roi.

31. *Que* a ici le sens de « vu que, car ».

34. Le *gab* d'Olivier ne saurait figurer dans une édition classique : nous le supprimons donc, ici et dans les trois rédactions en prose.

37. *Sin facet faire*, et qu'il leur fasse faire. *En* (contenu dans *sin*) signifie « de (au moyen de) ces trois chevaux. »

La defors en cél plain. Quant miélz s'eslaisseront,
Jo i vendrai sor destre corant par tél vigor
Que me serrai al tierz, et si larrai les dous;
Et tendrai quatre pomes molt grosses en mon poin,
Sis irai estruant et jetant contre mont,
Et larrai les destriers aler a lor bandon.
Se pome m'en escapet, ne altre en chiét del poin,
Charlemaignes, mis sire, me criét les oilz del front.
— Par Deu ! » ço dist l'escolte, « cist gas est bels et bons:
N'i at hontage nul vers le rei, mon seignor. »

Dist Guillelmes d'Orenge : » Seignors, or gaberai.
Veez céle pelote, onc graignor ne vi mais;
Entre or fin et argent guardez combien i at!
Mainte feiz i out mis trente homes en essai,
Ne la pourent muër : tant fu pesanz li fais.
A une sole main par matin la prendrai,
Puis la larrai aler trés par mi cél palais,
Mais de quarante teises del mur en abatrai.
— Par Deu ! » ço dist l'escolte, « ja ne vos en crerrai.
Trestoz seit fel li reis, s'essaiier ne vos fait !
Ainz que seiiez chalciez, le matin le dirai. »

Et dist li emperére : « Or gaberat Ogiers,
Li dus de Danemarche, qui tant poet travaillier.
— Volentiers, » dist li bér, « tot al vostre congiét.
Veez vos céle estache que le palais soztiént,
Que hui matin veïstes si menut torneiier?

---

40. *Serrai* (cf. 112, 125) = sed(e)rábeo, avec assimilation du *d* en *r*, tandis que dans le moderne *(as) siérai* on a repris le radical des formes accentuées (*ie* = *e* tonique). *(As) soirai* est refait sur *assoyons, asseyons* (ancien *asseons*). Cette forme a aussi servi, jusqu'au XIIIe siècle, de futur à *estre*, concurremment avec *serai*. — *Al tierz*, sur le troisième, celui qui sera le dernier à gauche. — *Et si larrai les dous*. Les chevaux sont censés attachés ensemble ; sinon, on ne voit pas l'intérêt qu'il y aurait à en supposer trois au lieu d'un, car ils ne courraient pas parallèlement. — Pour *les dous*, cf. XIV, 52 et voy. V, II, 32, note. — 44. *En*, des quatre. — *Ne*, ou [si].

45. *Les oilz del front*. Il reste quelque chose de ce pléonasme dans l'expression : *coûter les yeux de la tête*.

50. *Entre or fin et*. Voyez au Glossaire, s. v. *entre*.

54. *I out mis*, on y a eu (il y a été) mis. Tournure impersonnelle hardie calquée sur *a, i a* (plus tard *il i a*). Dans les deux tournures, le cas régime est obligatoire, car le nom est complément direct du verbe.

54. *Trés par mi cél palais*, tout à fait au milieu, au beau milieu [de] ce palais. On peut également prendre ici *mi* pour un adjectif masculin s'accordant avec *palais*. L'ellipse de *de* rend seule compte de la formation de la proposition *parmi*. Cf. l'ancien *enmi*.

63. *Que* représente *le palais*. — *Torneiier*. Le palais merveilleux de l'empereur tournait, au moindre vent, autour du pilier central, grâce aux cors d'ivoire dans lesquels

Demain la me verrez par vertut embracier :
Nen iért tant fort l'estache ne l'estoecet brisier,
Et le palais verser vers terre et tresbuchier ;
Qui la iért conseüz, ja guarantiz nen iért.
Mult iért folz li reis Hugue, s'il ne se vait mucier.
— Par Deu ! » ço dist l'escolte, « cist hoen est enragiez !
Onques Deus ne vos doinst cél gab a comencier !
Que fols fist li reis Hugue qui vos at herbergiét. »

Et dist li emperére : « Gabez, Naimes, li dus !
— Volentiers, » dist li bér. « Tot le peil ai chanut :
Dites al rei Hugon prest mei son halberc brun ;
Demain, quant jo l'avrai endossét e vestut, ...
Le me verrez escorre por force a tél vertut,
N'iért tant forz li halbers d'acier ne blanc ne brun
Que n'en chiéent les mailles ensement com festus.
— Par Deu ! » ço dist l'escolte, « viélz estes et chanuz :
Tot avez le peil blanc, molt avez les ners durs. »

Et dist li emperére : « Gabez, danz Berengiers !
— Volentiers, » dist li coens, « quant vos le m'otreiiez.
Prenget li reis espées de toz ses chevaliers,
Facet les enterrer entresqu' as helz d'or miér,
Que les pointes en seient contre mont vers le ciél ;
En la plus halte tor m'en monterai a piét,
Et puis sor les espées m'en larrai derochier :
La verrez branz croissir et espées brisier,
L'un acier depecier a l'altre et entroschier.
Ja n'en troverez une que m'ait en charn tochiét,
Ne le cuir entamét ne en parfont plaiiét.
— Par Deu ! » ço dist l'escolte, « cist hoen est enragiez !
Se il cél gab demostret, de fer est o d'acier. »

---

soufflaient les deux enfants de bronze qui surmontaient chacune des cent colonnes de marbre placées tout autour.

70. *Vos doinst a comencier*, vous accorde, vous permette de commencer. Nouvel exemple de l'emploi de *a* là où le français moderne mettrait *de*. Voy. IV, 26, note.

77. *N'iért*, sous-entendu *que*.

83. *Espées*. L'absence de l'article devant un nom suivi d'un complément déterminatif est justifié par le sens : « *des épées* empruntées à tous ses chevaliers indistinctement. » Or, on sait que l'ancienne langue supprime volontiers l'article surtout l'article indéfini. Cf. 108 et 109, et voy. Tobler, *Zeitschrift für rom. Philologie*, XIII, 194 sqq.

86. *M'en monterai*. L'ancien français faisait de *en* un emploi plus étendu que nous (cf. V, I, 30, etc.). Il disait : *s'en monter, s'en venir* (*en venir* 162), etc. Nous n'avons guère conservé que *s'en aller*.

88-89. *Croissir, brisier, depecier, entroschier*. Cf. V, II, 3, et voy. la note

91. *En parfont*. Cf. « en long, en large. »

Et dist li emperére : « Sire Bernarz, gabez !
— Volentiers, » dist li coens, « quant vos le comandez.
Veïstes la grant éve que si bruit a cél guét ?
Demain la ferai tote eissir de son canél,
Espandre par cez chans, que vos tuit le verrez,
Toz les celiers emplir qui sont en la cité,
La gent le rei Hugon et moillier et guaer,
En la plus halte tor lui meïsme monter :
Ja n'en descendrat mais, si l'avrai comandét.
— Par Deu ! » ço dist l'escolte, « cist hoen est forsenez !
Que fols fist li reis Hugue, qui vos prestat ostél.
Le matin par son l'albe serez tuit congeét. »

Et dist li coens Bertrans : « Or gaberat mis oncles.
— Volentiers, par ma feit ! » dist Ernalz de Gironde.
« Or prenget li reis Hugue de plom quatre granz somes.
Sis facet en chaldiéres totes ensemble fondre ;
Et prenget une cuve que seit grande et parfonde,
Si la facet raser de si que as espondes ;
Puis me serrai en mi trésque la basse none.
Quant li plons iért toz pris et rassises les ondes,
Com il iért bien serez, donc me verrez escorre,
Et le plom despartir et desor mei desrompre :
N'en i remaindrat ja pesant une eschaloigne.
— Ci at merveillos gab, » ço at dit li escolte.
« Onc de si dure charn n'oï parler sor home :
De fer est o d'acier, se icést gab demostret. »

Ço dist li emperére : « Gabez, sire Aïmérs !
— Volentiers, » dist li coens, « quant vos le comandez.

---

98. *Espandre* (neutre), *emplir* (actif), *moillier* (neutre), etc., dépendent tous de *faire* et ont pour sujet logique *la*.

102. *Si* (= sic), jusqu'à ce que. Nous croyons, avec M. G. Paris (*Romania*, VIII, 297), que *si*, dans ces sortes de phrases, a une valeur adversative ou plutôt restrictive, comme le prouve la substitution, qui a lieu parfois, de *ainz*, *ainçois* à *si*. « Le verbe, » dit M. Paris, « est toujours à un temps périphrastique, c'est-à-dire à un temps contenant à la fois l'idée de présent (ou de futur) et celle de passé : celui qui parle nie qu'il fasse une action avant d'en avoir accompli une autre ; puis il se représente, par un tour extrêmement vif et tout à fait populaire, faisant cette première action et ayant, par conséquent, accompli la seconde. » — 105. *Serez*. Voy. la note au v. 40.

109. *Sis* = *si les*, et les.

113. *Toz pris*. L'adjectif *tout* s'employait régulièrement au sens de « tout à fait », là où l'adverbe serait aujourd'hui nécessaire. Cf. VI b, 257, et voy. III, 108, note.

116. *Pesant une eschaloigne*. *Pesant* est ici un gérondif neutre pris absolument comme *pondo* en latin. Cf. *vaillant un angevin* VII, 145, à côté de : « il n'a pas un sou vaillant », et surtout VI c, 306, *que j'aye... ou aussi pesant de fer et d'acier comme pourroyent bien porter*, etc., où *de fer* dépend de *aussi* et non de *pesant*, car on disait : *trois livres pesant de fer*.

Encore ai un chapel d'alemande, engolét
D'un grant peisson marage, qui fut faiz oltre mér ;
Quant l'avrai en mon chiéf vestut et afublét,
Demain, quant li reis Hugue serrat a son disner,
Mangerai son peisson et bevrai son clarét ;
Puis vendrai par detrés, dorrai li un colp tél
Que devant sor sa table le ferai encliner.
La verrez barbes traire et gernons si peler !
— Par Deu ! » ço dist l'escolte, « cist hoem est forsenez.
Que fols fist li reis Hugue, qui vos prestat ostél. »

« Gabez, sire Bertrans ! » li emperére at dit.
— Volentiers, » dist li coens, « tot al vostre plaisir.
Dous escuz forz e reiz m'empruntez le matin,
Puis m'en irai la fors en son cél pui antif :
Lam les verrez ensemble par tél vertut ferir
Et voler contre mont, si m'escrierai si
Que en quatre loées environ le païs
Ne remaindrat en bois cers ne dains a fuïr,
Nule bisse salvage ne chevroels ne golpilz.
— Par Deu ! » ço dist l'escolte, « mal gabement at ci.
Quant le savrat li reis, grains en iért e marriz. »

« Gabez, sire Gerins ! » dist l'emperére Charles.
— Volentiers, » dist li coens. « Demain, veant les altres,
Un espiét fort et reit m'aportez en la place,
Qui granz seit et pesanz, uns vilains i ait charge ;
La hanste de pomier, de fer i ait une alne ;
En somét céle tor, sor cél piler de marbre,

122-3. Le texte, corrompu dans le manuscrit, n'est pas sûr, malgré les différentes corrections apportées ou proposées. *Chapel (chapeau)* désignait une coiffure quelconque, même une couronne de fleurs. — *D'alemande,* d'un tissu d'Alabanda (en Carie). — *D'un peisson,* pour « de la peau d'un poisson » (sans doute une espèce de loutre). — Pour d'autres exemples de bonnets rendant invisible, cf. le mythe de Persée et voyez notre *Légende d'Œdipe* (Paris, Maisonneuve et Cie, 1881), p. 105.

127. *Vendrai.* Pour éviter la confusion avec le futur de *vendre,* on a donné de bonne heure à ce verbe (cf. *tenir*) le radical des formes accentuées (*ie* = ë) : *viendrai.*

135. *Antif* = anti(q)uum, d'où *antiu,* et par la consonnification de l'*u* au fém., *antive,* d'où, par analogie, *antif,* au masculin. Cf. notre note à *fou* II, 19. C'est ici, comme souvent ailleurs, une véritable épithète d'ornement.

137. *Si m'escrierai si, et* je pousserai un *tel* cri. Remarquez le rapprochement des deux *si,* de même origine et de sens notablement différent.

144. *Veant les altres* (cf. XIII, II, 84. XV, II, 13, etc.). *Veant,* comme *oiant* (cf. XVIII, 110. XIX, 194), invariable et suivi du cas régime, est devenu une espèce de préposition, comme *durant, suivant,* etc. Le cas du vers 116 est tout différent.

146-7. Liberté de syntaxe remarquable, mais qui n'aurait rien de choquant aujourd'hui, à condition de rétablir *que* devant *i ait.* — *La hanste de pomier* = (*que*) *la h.* (*seit*) *de p.*

148. *En somét céle tur.* Cf. *en son cél pui* 135, et voy. 16, note.

Me colchiez dous deniers, que li uns seit sor l'altre ;
Puis m'en eistrai en sus demie liuë large,
Si me verrez lancier, se vos en prenez guarde,
Trésqu'al piét de la tor, et l'un denier abatre
Si soéf et serit, ja nes muërat l'altre.
Puis serai si legiers et isnels et aates
Que m'en vendrai corant par mi l'uis de la sale,
Et reprendrai l'espiét ainz k'a terre s'abaisset.
— Par Deu ! » ço dist l'escolte, « cist gas valt treis des altres :
Vers mon seignor le rei n'i at giens de hontage. »

Quant li conte ont gabét, si se sont endormit.
L'escolte ist de la chambre, qui trestot at oït ;
Vint a l'uis de la chambre ou li reis Hugue gist,
Entrovert l'at trovét, sin est venuz al lit.
L'emperére le vit, hastivement li dist :
« Di, va ! que font Franceis et Charles al fier vis ?
Oïstes les parler s'il remaindront a mi ?
— Par Deu ! » ço dist l'escolte, « onc ne lor en sovint ;
Assez vos ont anuit gabét et escharnit. »
Toz les gas li contat, quant que il en oït.
Quant l'entent li reis Hugue, grains en fut e marriz.

« Par ma feit ! » dist li reis, « Charles at fait folie,
Quant il gabat de mei par si grant legerie :
Herberjai les erseir en mes chambres perrines ;
Se ne sont aemplit li gab si com il distrent,
Trencherai lor les testes od m'espée forbie. »

---

150. *Demie liué large*, l'espace d'une demi-lieue. L'accord de *demi* se faisait toujours en ancien français. — L'emploi de la préposition *de* serait aujourd'hui obligatoire avec *large*. Cependant on dit : « donnez m'en *gros* comme une noix, *long, épais* comme un doigt. » Dans ces différentes expressions, l'adjectif est pris adverbialement et équivaut à *en* accompagné d'un substantif : *en large* (ou *en largeur*), *en grosseur*, etc.

151. *Lancier* (*l'espiét*), lancer le javelot. *Lancier* se prend souvent absolument, comme aujourd'hui *tirer*. — *Vos* est régime de *prenez guarde* (réfléchi). Le sujet est sous-entendu, comme devant *verrez*. — *Si*, et alors.

152. *Trésqu'al piét de la tor* n'est pas clair, à moins qu'il ne soit synonyme de *trésqu' a la tor*. Peut-être aussi faut-il corriger : *Tresqu' al son*, jusqu'au sommet.

153. *Ja nes* (= *ne se*) *muërat* (sous-entendu *que*), ne bougera pas.

155. *Par mi l'uis*. Il faut admettre que le javelot, après avoir enlevé l'un des deniers, pénétrera dans la salle où se trouvent en ce moment les barons, et que soutient le pilier merveilleux. Il convient d'ailleurs de ne pas serrer de trop près le texte.

158. *Giens* (plus souvent *gens*, cf. ancien provençal *ges*) = lat. *gens*. Il est adverbe et sert à fortifier la négation, comme *pas, point*, etc. La construction avec *de*, qui fait de ce mot un adverbe de quantité, très fréquente dans les patois du Midi, est assez rare en v. fr.

165. *Parler si* équivaut à « parler de ceci, si ». On dit aujourd'hui : « dire si ». — *A mi*, avec moi. Le roi Hugue leur avait proposé de les prendre à sa solde pendant un an.

173. *Distrent*. Cf. *disdrent* VI b, 28, et voy. la note.

174. *M'espée* = *ma espée*. Le ms. et l'éd. ont *ma'spée*, inadmissible à cette date.

TRADUCTION

. . . . .* « Il est bien juste, » leur dit Charlemagne, « que je fasse mon *gab* le premier. Le roi Hugues le Fort peut prendre dans toute sa suite un jeune chevalier, si fort et si bien membré soit-il : qu'il revête deux hauberts et deux heaumes et se place sur un destrier agile et bien en point. Si le roi veut bien me prêter son épée à la poignée d'or travaillé, je frapperai sur les heaumes à l'endroit le plus brillant, et je trancherai les hauberts et les heaumes ornés de pierres précieuses, et aussi le feutre et la selle du destrier vigoureux. J'enfoncerai du coup l'épée dans la terre : si je la lâche, personne au monde (*litt*ᵗ : aucun homme charnel) ne pourra l'en retirer sans fouiller la terre à une profondeur égale à la longueur d'un bois de lance. — Par Dieu ! » dit l'espion, « vous êtes fort et bien membré ; le roi Hugues a agi comme un fou (*litt*ᵗ : fit ce que [ferait] un fou), quand il vous a donné l'hospitalité. Si cette nuit je vous entends encore dire des folies, demain matin, dès l'aube, je vous ferai congédier. »

(*V.* 17.) « Faites un *gab*, mon beau neveu Roland ! » dit l'empereur. — « Volontiers, sire, » répondit-il, « [je suis] tout à vos ordres ! Dites au roi Hugues qu'il me prête son cor d'ivoire et je m'en irai hors de la ville dans cette plaine que voilà. [Je soufflerai dans le cor et] mon haleine sera si forte et si bruyante que, dans toute la ville, qui est si vaste et si grande, il ne restera debout ni porte, ni poterne, fût-elle de cuivre ou d'acier, et aussi solide et aussi lourde que l'on voudra, sans que l'une aille frapper l'autre, poussée par la violence de mon souffle. Et si le roi Hugues se met devant, il faudra qu'il soit bien fort pour ne pas voir brûler ses moustaches, et pour ne pas perdre, en tournant sur lui-même, les grandes fourrures de martre qu'il a au cou, et, en se renversant, la pelice d'hermine qu'il a sur le dos. — Par Dieu ! » dit l'espion, « voici un méchant *gab*. Le roi Hugues a agi comme un fou en hébergeant de telles gens. »

(*V.* 32.) « Faites un *gab*, seigneur Olivier, » dit Roland le Courtois. — « Volontiers, » dit le comte, « pourvu que Charles me le permette... »

« Et vous, seigneur archevêque, ferez-vous un *gab* avec nous ? — Oui, » dit Turpin, « pour obéir à Charles. Que le roi prenne demain trois des meilleurs destriers qu'il y ait dans sa cité, et qu'il les fasse courir hors de la ville dans cette plaine que voilà. Quant ils seront le mieux lancés, j'arriverai sur la droite courant avec tant de force que je m'assiérai sur le troisième sans toucher aux deux autres. Je tiendrai dans ma main quatre pommes très grosses et je jonglerai avec

---

* *Traduction des vers cités en note :*
En la chambre voûtée, dans un pilier de marbre creux, il (Hugues) a placé un homme : toute la nuit, celui-ci les regarde par un petit trou. L'escarboucle étincèle : on y voit aussi bien qu'en été, au mois de mai, quand le soleil luit.

elles en laissant les destriers aller à leur gré. Si une seule pomme m'échappe et tombe de mon poing, (je consens) que Charlemagne, mon seigneur, me crève les yeux (*litt*ᵗ : les yeux du front). — Par Dieu ! » dit l'espion, « ce *gab* est bel et bon ; il n'y a rien là qui puisse blesser le roi, mon maître. »

(*V.* 48.) « Seigneurs, » dit Guillaume d'Orange, « je vais faire mon *gab*. Vous voyez cette boule : je n'en ai jamais vu de plus grande. Voyez combien il y a et d'or fin et d'argent ! Maintes fois on y a mis trente hommes à l'essai : ils n'ont pu la remuer, tant le fardeau était lourd. Demain matin, je la prendrai d'une seule main ; puis je la laisserai aller à travers ce palais et j'abattrai plus de quarante toises du mur. — Par Dieu ! » dit l'espion, « je ne vous en croirai jamais. Le roi aurait bien tort de ne pas vous faire essayer (*litt*ᵗ : que le roi soit [déclaré] absolument félon, s'il ne v. fait e.). Demain matin, avant que vous soyez chaussés, je le lui dirai. »

(*V.* 59.) « Maintenant, » dit l'empereur, « c'est au tour d'Ogier, le duc de Danemarck, qui est capable de tant de prouesses. — Volontiers, » dit le baron, « [il sera fait] entièrement selon vos désirs. Voyez-vous ce pilier qui soutient le palais, que vous avez vu ce matin tourner si rapidement ? Demain, vous me le verrez embrasser vigoureusement, et le palais chanceler et s'écrouler. Celui qui sera atteint ne pourra échapper à la mort. Le roi Hugues sera bien fou, s'il ne se va cacher. — Par Dieu ! » dit l'espion, « cet homme est enragé ! Puisse Dieu ne jamais vous permettre de commencer l'accomplissement de ce *gab !* Le roi Hugues a agi comme un fou en vous hébergeant. »

(*V.* 72.) « Faites un *gab*, duc Naimon, » dit l'empereur. — « Volontiers, » dit le baron. « J'ai la tête chenue : eh bien ! dites au roi Hugues qu'il me prête son haubert brun. Demain, quand je l'aurai endossé et revêtu..., vous me verrez me secouer violemment d'une telle force que du haubert d'acier, soit blanc, soit brun, tant fort soit-il, les mailles tomberont à terre comme fétus. — Par Dieu ! » dit l'espion, « vous êtes vieux et chenu, vous avez le poil tout blanc, mais vous avez les muscles (*litt*ᵗ : les nerfs) bien durs. »

(*V.* 81.) « Faites un *gab*, seigneur Bérenger, » dit l'empereur. — « Volontiers, » dit le comte, « puisque vous me le permettez. Que le roi prenne les épées de tous ses chevaliers ; qu'il les fasse enterrer jusqu'à l'extrémité de la garde d'or pur, la pointe dressée en haut vers le ciel. Je monterai à pied sur la plus haute tour [du palais], puis je me laisserai tomber sur les épées. Alors vous verrez les épées craquer et se briser, et les lames d'acier s'ébrécher mutuellement. Vous n'en trouverez pas une qui m'ait effleuré la chair, ni entamé la peau, ni blessé profondément. — Par Dieu ! » dit l'espion, « cet homme est enragé ! S'il réalise ce *gab*, il est de fer ou d'acier. »

(*V.* 94.) « Seigneur Bernard, » dit l'empereur, « faites un *gab*. — Volontiers, » dit le comte, « puisque vous l'ordonnez. Vous avez vu cette masse d'eau qui court avec si grand bruit ? Demain, je la ferai toute sortir de son lit, se répandre parmi ces plaines sous vos yeux à tous et remplir tous les celliers qui sont dans

la ville ; je forcerai les gens du roi Hugon à se mouiller et à marcher dans l'eau et le roi lui-même à monter sur la plus haute tour. Il n'en descendra que lorsque je le lui aurai commandé. — Par Dieu ! » dit l'espion, « cet homme est hors de sens ! Le roi Hugues a agi comme un fou, quand il vous a donné l'hospitalité. Demain matin, dès l'aube, vous serez tous congédiés. »

(*V.* 106.) « Maintenant mon oncle va faire son *gab*, » dit le comte Bertrand. — « Volontiers, par ma foi ! » dit Hernaut de Gironde. « Que le roi prenne quatre grandes charges de plomb et qu'il les fasse fondre toutes ensemble dans des chaudières ; qu'il prenne une cuve qui soit grande et profonde et qu'il la fasse remplir jusqu'aux bords. Alors je m'assiérai au milieu jusqu'à la fin de la neuvième heure. Quand le plomb sera entièrement pris et les ondes liquides aplanies, quand il sera bien serré, alors vous me verrez me secouer, et séparer le plomb et le rompre au-dessus de mes membres : il n'y en restera pas le poids d'une échalotte. — Voici un merveilleux *gab*, » dit l'espion. « Jamais je n'ouïs parler de si dure chair sur les os d'un homme : s'il réalise ce *gab*, il est de fer ou d'acier. »

(*V.* 120.) « Faites un *gab*, seigneur Aimery, » dit l'empereur. — « Volontiers, » dit le comte, « puisque vous l'ordonnez. J'ai en ce moment un bonnet d'*allemande*, fabriqué outre mer et doublé avec la peau d'un grand poisson de mer. Une fois que je l'aurai mis et arrangé sur ma tête, demain, quand le roi Hugues sera assis à son dîner, je mangerai son poisson et boirai son hippocras. Puis je viendrai par derrière et je lui donnerai un tel coup que je le ferai s'incliner sur sa table. Alors vous me verrez tirer les barbes et arracher les poils des moustaches tellement... — Par Dieu ! » dit l'espion, « cet homme est hors de sens. Le roi Hugues a agi comme un fou, quand il vous a donné l'hospitalité. »

(*V.* 132.) « Seigneur Bertrand, » dit l'empereur, « faites un *gab*. — Volontiers, » dit le comte, « je n'ai rien à vous refuser. Empruntez pour moi demain matin deux écus forts et raides, et je m'en irai hors de la ville au sommet de ce tertre antique. Là vous me les verrez frapper l'un contre l'autre d'une telle force qu'ils voleront en éclats, et je pousserai en même temps un si grand cri qu'il ne restera dans le bois, quatre lieues à la ronde, ni cerf, ni daim, ni biche sauvage, ni chevreuil, ni renard, qui ne s'enfuie. — Par Dieu ! » dit l'espion, « voici un mauvais *gab*. Quand le roi le connaîtra, il en sera ennuyé et mécontent. »

(*V.* 143.) « Faites un *gab*, seigneur Guérin, » dit l'empereur Charles. — « Volontiers, » dit le comte. « Demain, en présence des autres (des gens du roi), faites m'apporter sur la place un épieu fort et raide, grand et si lourd qu'un vilain en ait sa charge, le bois de pommier, le fer long d'une aune. Au haut de cette tour, sur ce pilier de marbre, placez moi deux deniers exactement l'un sur l'autre. Alors je sortirai de la ville et m'éloignerai l'espace d'une demi-lieue ; et vous me verrez, si vous y prenez garde, lancer le trait jusqu'au bas de la tour, faire tomber l'un des deniers si doucement et si légèrement que l'autre ne bougera pas. Puis je m'élancerai avec tant de légèreté et de

vitesse que j'arriverai en courant à la porte de la salle ; je la franchirai et je reprendrai le trait avant qu'il ait touché terre. — Par Dieu ! » dit l'espion, « ce *gab* vaut trois des autres : il n'y a rien là qui puisse blesser le roi mon maitre. »

(*V.* 159.) Quand les comtes ont fait leurs *gabs*, ils s'endorment, et l'espion, qui a tout entendu, sort de la salle. Il vient à la porte de la chambre où est couché le roi Hugues ; la trouvant entr'ouverte, il s'approche du lit. L'empereur l'aperçut et lui dit aussitôt : « Dis-moi, que font les Français et Charles au fier visage ? Leur avez-vous entendu dire s'ils resteront avec moi ? — Par Dieu ! » dit l'espion, « ils n'y ont guère songé ; ils vous ont cette nuit fortement raillé et tourné en dérision. » Et il lui conta tous les *gabs*, tels qu'il les avait entendus. Quand le roi Hugues apprit cela, il en fut ennuyé et mécontent. « Par ma foi ! » dit le roi, « Charles a agi follement en plaisantant si étourdiment à mon sujet. Je les hébergeai hier soir dans mes chambres de pierre : eh bien ! s'ils n'accomplissent pas leurs *gabs* comme ils l'ont dit, je leur trancherai la tête avec mon épée bien fourbie. »

VI[b]. GALIEN RESTORÉ *

(*f°* 13 *r°*) Or advint que quant Charlemaigne fut couchié en son lit,

VI[c]. GALIEN RETHORÉ *

CHAPITRE VIII

Comment le roi Charlemaigne commença le premier a gaber et chacun des douze pers après.

... Et commença a dire le roi Charles qu'il ne povoit dormir ; mais bien cher luy sera vendu, si Dieu n'y met remede, car il sera en danger de mort et les douze pers, ainsi que vous orrez cy après. En celle nuict l'empereur et les

* Manuscrit de la Bibliothèque nationale, fs. fr. 1470, f[os] 13 r°-18 v°. Cf. Ed. Koschwitz, *Sechs Bearbeitungen des altfranzœsischen Gedichts von Karls des grossen Reise nach Jerusalem und Constantinopel*, Heilbronn, 1879, p. 85-89. — Cette rédaction en prose anonyme du *Voyage de Charlemagne* forme le début du *Galien*. Nous en donnons deux autres versions sous les n[os] VI[c] et VI[d] ; la première semble, comme celle-ci, du milieu du XV[e] siècle, la seconde du commencement du même siècle (voy. *Tableau*, p. XIV) ; mais les manuscrits sont postérieurs.

* Réimpression de M. Ed. Koschwitz, d'après l'édition de 1527, loc. cit., p. 117-122. — Version imprimée assez semblable (quoique parfois légèrement développée) à la rédaction donnée sous le n° VI[b].

3. *Cher luy sera vendu*, impersonnellement. A la bonne époque, on aurait dit : *chier le comparra*.

6. *Et les douze pers*, et aussi les douze pairs. On trouve plus fréquemment le verbe séparant deux compléments directs coordonnés.

si ne peut dormir, et se leva en estant et appella son nepveu Roland et Olivier et les autres barons, et leur dist Charlemaigne : « Par la foy que je doy a Dieu, je ne puis dormir; mais par amour vous pri que chascun de vous die quélque chose, par maniére de gaberie, pour nous oster d'ennuy. » — « Beaulx oncles, » dist Rolant, « foy que je doy a Dieu et a vous, je gaberay le premier, s'il vous plaist. — Non ferez pas, » dist le roy Charlemaigne, « car il est bien droit que je gabe le premier. » Lors va gaber le roy tout le premier; mais se Dieu n'a mercy de luy, tous seront en grant dangier. Car en la chambre avoict ung pillier tout creux, et dedans estoict l'espie, qui escoutoit ce que disoient les .xij. pérs ; si escouta ce que l'empereur et les pérs disdrent, puis l'alla dire au roy Hugues incontinant. douze pers ne peurent dormir; si appella l'empereur Roland et Olivier et les autres aussi, et leur dit qu'il convenoit passer le temps en lieu de dormir, et que chacun vousist gaber et dire aucune sornette pour rire. Et Roland respondit: « Sire, je commenceray, s'il vous plaist.» Et l'empereur luy dist que non feroit et que ce n'estoit pas la raison; mais nonobstant il ne se courrouça point, et Roland dist que non feroit il. Adonc Charlemaigne dist qu'il commenceroit tout le premier a gaber, c'est a dire railler ou conter aucune chose pour rire et passer le temps, ou qui mentiroit le mieux; mais en grant danger se mist d'en perdre la vie, car au milieu de la chambre ou ilz estoient couchez avoit un grant pillier creux qui estoit de fin marbre, ou s'estoit caché et tapy un espie pour escouter et ouyr ce qu'ilz di-

---

4. *En estant* = in stando (cf. *se drecier en e.* XXXIII, 16). Gérondif neutre pris substantivement. — *Nepveu*, fausse orthographe étymologique, le *p* de *nepotem* étant déjà représenté par *v*. On a dit de même aux XV^e^ et XVI^e^ siècles ; *recepvoir, decepvoir*, etc.

10. *Die*. Voy. V, II, 26, et VII, 102, notes.

13. *Beaulx oncles*, au cas sujet (cf. *Gannes* 155 et VI^d^, 94. 96, à côté de *Ganelon* (sujet) 151 et VI^d^, 109. 201. 216, et de *Guennes* (rég.) VI^d^, 108; de même *Naymes* et *Naymon* : traces d'une rédaction antérieure où les règles de l'ancienne déclinaison étaient observées. Cf. VI^d^, 15. 25.

14. *Foy*, par la foi.

16. *Non ferez pas*. Cf. VI^c^, 18, *que non feroit*, et 22, *que non feroit il*, où la négation n'est pas fortifiée.

23. *Avoict* (cf. *estoict* 25. 311, *soict* 219, *doinct* 207, *mectre* 227, etc.). Orthographe sans fondement étymologique, dont il y a des exemples au XV^e^ siècle. Il est difficile de croire que le *c* se soit prononcé devant le *t*.

28. *Disdrent* (cf. *dirent* 32), forme rare et dialectale, pour *distrent* (*disrent*) = dixe-

14. *Vousist*, voulût bien. Imparfait du subjonctif dépendant de *dit*, qui, par une espèce de zeugma, prend le sens de « demander, exhorter », d'où le subjonctif.

19. *Et que ce n'estoit pas la raison*, et que ce n'était pas juste.

20. *Aucune chose*, quelque chose. Sens étymologique (*aucun* = aliquem-unum), qui n'est resté que dans les propositions négatives ou interrogatives.

Quant l'empereur eut dit aux .xij. pérs toute sa voulenté, si lui dirent qu'il gabast tout a son plaisir, « car bien voions que n'avez tallent de dormir. — Voulentiers, » dist Charlemaigne. « Vous savez que venons du Saint Sepulcre et avons de moult belles reliques et trés dignes. Si savez que le roy (v°) Hugues est moult riche, hardi et moult redoubté, et si sommes herbergez en son palais et y avons esté moult richement serviz et honnorez, et si cuide qu'il n'y a en toute Chrestienté son pareil; mais toutes fois il n'y a homme en toute sa court tant osé ne hardi, et fust il vestu de deux haubers et de deux heaumes luisans de fin acier, que, si je l'avoye assené a droit coup, que je ne luy roient; et pouvoit ouyr la voix du roy et de tous les douze pers, et ne se mist pas les gabz en l'aureille de veau, comme on dict par maniere de parler, mês les mist touz par escript, car au matin devant le jour vint raconter au roy Hugues tout ce qu'ilz avoient dit et gabé.

Quant Charles eut dict aux douze pers qu'il leur convenoit gaber, chacun commença a penser ce qu'il diroit, et Roland, qui veit bien que son oncle ne pouvoit dormir, luy commança a dire : « Sire, puis que vous n'avez volunté de dormir, gabez le premier. — Voluntiers, » dist le roy Charlemaigne. « Vous sçavez tous que nous venons de Sainct Sepulchre et avons aporté moult de dignes reliques. Or est le roy Hugues riche homme et redouté, et sommes maintenant en sa maison logez, et ne sera jamais heure que je ne luy en sache bon gré, et a icy un palais moult riche et sumptueux; mais quand j'ai bien partout regardé, il n'y a point son pareil en la Chrestienté. Tou-

runt, usité à côté de *dirent* (cf. *mistrent, pristrent*, etc.). Le *d* a peut-être été appelé, au lieu de *t*, par le *d* précédent (cf. *pris-drent* III, 114. 116, *reclusdrent* III, 82, et voy. les notes). — Le détail inséré ici (cf. VI^c, 30-45) correspond au début de notre extrait de *Garin de Monglave* et aux cinq vers de la note ** de notre numéro VI^a.

37. *Venons du Saint Sepulcre.* Cette allusion à ce qui fait le sujet de la première partie du poème ne se lie pas bien à ce qui suit. De même dans les deux autres rédactions.

39. *Dignes*, précieuses (dignes d'un grand prix). — *Si* (cf. *et si* 41. 44), particule de transition assez semblable au *de* des Grecs.

51 sqq. *Que... que... et tellement que* (cf. 48, *tant osé ne hardi, et fust il*). Le re-

38. *Et ne se mist pas les gabz en l'aureille de veau.* Proverbe, accompagné d'un jeu de mots sur *mist. Veau* est ici synonyme d'*imbécile*. Cf. Satire Ménippée : *Gardez vous de faire le veau*, et cet autre proverbe : *Entre l'enclume et le marteau. Qui doigt y fourre est tenu veau* (Leroux de Lincy, *Prov.*, I, 206.

46. *Dict.* Le *c* est un retour erroné à l'étymologie. Cf. *poictrine* 77, *heaulmes* 72. *oultre* 78, etc., et surtout *faictz* 143, où il y a eu confusion avec le participe passé.

tranchasse la teste jusques aux piez, et tellement que mon branc entrera dedens terre demy pié. » Quant l'espie l'entent, si dist en soy mesmes : « L'on a maintes fois compté a mon seigneur qu'il n'est homme ou monde que, s'il entreprent guerre contre vous, qu'il ne soit incontinant maté par vous ; si a esté mon seigneur teffois si n'y a il homme en sa court, tant fust hardy et eust il son corps armé de deux bons haubertz et de deux heaulmes de fin acier trempé, et je lui eusse de mon espée Joyeuse donné un coup a mon plaisir dessus la teste, que je ne le pourfendisse jusques a la poictrine ou par aventure oultre, car je fraperois de telle force

---

manieur a essayé de ne faire qu'une seule phrase du *gab* de Charlemagne, que son modèle avait dû couper en deux phrases (au vers 10), en ajoutant, il est vrai, quelques détails (cf. VI[a], 2-12). Le second *que* (cf. 60-61, et VI[c], 87, etc.), qui semble de règle au XIV[e] siècle, devrait être aujourd'hui supprimé. Le deuxième rédacteur (VI[c], 68-81), qui est un peu plus prolixe, a une phrase mieux construite et plus claire, en ce sens qu'elle a réduit les propositions conditionnelles des deux formes (imparfait du subjonctif et indicatif avec *si*) à un seul type et qu'il a remplacé par une principale avec *car* l'incidente du premier rédacteur. Quant au troisième (VI[d], 30-35), il se tient plus près de la syntaxe du poème, en ce sens qu'il oppose des conditionnels (*pourfenderoie, feroie*) à un imparfait de l'indicatif avec *si* et a l'imparfait du subjonctif régi par *que* hypothétique sous-entendu, ce qui correspond exactement aux futurs du poème opposés aux présents du subjonctif indiquant les hypothèses. — Ces quatre textes pourraient fournir matière à bien des comparaisons du même genre : il sera facile au lecteur de les faire lui-même. Voir cependant la dernière note de ce morceau.

58. *Compté* (cf. 342 et 337). La distinction de sens entre *conter* et *compter* (dérivés de *computare*) d'après l'orthographe, ne date que du XV[e] siècle. Au XVI[e], on trouve encore (isolément) *compter* au sens de *conter*.

60. *Ou* = *en le* (cf. VI[d], 1, etc.) : *ou monde*, au monde.

60-61. *Que... qu'il ne soit.* On dirait simplement aujourd'hui : *qui ne soit.* La construction est la même que l. 51-52 (cf. VI[b], VI[c], VI[d], *passim*), sauf qu'ici *que* n'a pas d'antécédent. Il faudrait suppléer *tel*. Cette prose des XIV[e] et XV[e] siècles, à force de vouloir être simple et claire, arrive facilement au rabâchage et parfois à l'obscurité par la complication des incidentes. Cf. 72-5, etc. La rédaction du n° VI[d] est généralement plus claire et d'une meilleure époque, ce qui revient à dire : plus ancienne.

bien mal conseillé, de ce qu'il vous a en son palais herbergé.»

Quant Charlemaigne eut gabbé, si commanda a son nepveu Roland qu'il gabast. « Voulentiers, » dist Rolant, puis qu'il (*f°* 14 *r°*) vous plaist. Demain au matin, je prendray mon olifant, et puis le corneray si trés fort que le son en ystra si fort et si puissant qu'il fera tresbucher la cité en ung tas; et se le roy Hugues en parle aucunement, je lui bruleray sa barbe et son grenon floury.» que mon espée ferois entrer dedans terre jusques a la croisée. » Et l'espie qui s'estoit mis dedans le pilier dist en son penser que mainteffois il avoit ouy conter de sa force et proesse, et qu'il n'estoit homme tant fust hardy que, s'il prenoit guerre contre luy, qu'il ne le mist a mort; « mais, puis que mon seigneur sçavoit qu'il estoit si cruel, il a fait mal de le loger en son palais. » Et escrivoit tout ce que le roy Charlemagne disoit.

Et quand le roy eut gabé, il commanda a son nepveu Roland a gaber, lequel dist que voluntiers le feroit et « demain au plus matin, » dist il, « je prendray mon elephant » (c'est a dire son cor de quoy il cornoit), « et le sonneray par si grant force et vertu que de mon alaine qui en sortira sera si grant bruit que je feray choir et trebucher a terre le donjon de ce palais qui est grant et

---

80. *Ferois*, et non plus *feroie*. La forme assimilée à la 2e personne (après la chute de l'*e*) a déjà prévalu, du moins pour le scribe. Cf. *tiendrois* 159, etc., à côté de *fineroye* 285.

96. *Commanda ... a gaber*. Cf. 322 et voy. la note à III, 124.

97-9. *Dist... et dist il*. Ce brusque changement de tournure ne s'emploierait plus aujourd'hui avec la répétition du même verbe. La construction inverse se trouve l. 292-3.

100. *Elephant*. Retour à l'étymologie, ce qui a obligé le rédacteur à la glose naïve qui suit, pour éviter toute confusion.

103 sqq. *Que... qui... que... qui... tant que*. Phrase bien embarrassée. Cf. VI*d*, 122 sqq. et voy. VI*b*, 60-61, note.

104. *Sera*, se produira (existera).

105. *Choir*. Orthographe moderne qui reproduit la prononciation. Nous avons conservé l'orthographe étymologique dans *seoir*, autrefois dissyllabe comme *cheoir*. Cf. 167, où le scribe a employé la bonne forme.

Quant l'espie l'entent, si a grant paour et se tient le plus coy qu'il peut, et disoit entre ses dens: « Hélas! pouvre, que feray je ne que pourray je devenir demain au matin, se ce chevalier faysoit ce qu'il a dit? Je seroye occis sans point de faulte. Que mauldicte soit l'eure qu'onques je suis né de mére! Car qui bien regarde cellui, ressemble mieulx ung tirant que ung autre homme. »

Quant Rolant eut gabé, si dist tout hault le roy a Olivier: .... * — « Sire, » dist Olivier, « je ne gaberay pas, mais vous orrez vray compter... »

(*v°*) Or dist Charlemaigne a Ogier : « Gaber, sire Ogier, large, tant qu'il n'y demourra pierre sur pierre. » Et quand l'espie entendit Roland ainsi deviser, il fu tout estonné et eut grand paour, et n'avoit garde de toussir, mais dit tout bas entre ses dentz. « Hélas ! pauvre malheureux, que pourray je devenir quand ce chevalier demain au point du jour fera tomber le donjon de ce palais dessus moy ? Je suis mort, je n'ay nul garant. Que maudicte soit l'heure que le roy les logea jamais! Car, s'ilz sçavoient que fusse maintenant dedans ce pillier mussé, ilz le viendroient soubdainement rompre et me feroient mourir icy a grant deuil et tourment. » Touteffois il mist tout ce que Roland avoit dit en escrit, et disoit que, s'il pouvoit eschaper, que le roy le sçaurait demain au matin.

Alors, quand Roland eut gabé, il dist a Olivier qu'il gabast; et Olivier luy dist qu'il ne gaberoit ja, mais dist : « Je vous jure ma foy que je diray verité, et me croyez hardiment de ce que je vous diray..... »

Après, Charlemaigne dist a Ogier qu'il gabast : « Volun-

---

* Lacune dans le ms.

83. *Ne.* Sens voisin de *ou.* Cf. 222 et 285, où la phrase, au lieu d'être interrogative, est hypothétique, et voy. *ni* au Glossaire.

87. *Mauldicte.* L'*l*, déjà représentée par *u*, et le *c*, fondu dans l'*i*, reparaissent ici à tort, par une préoccupation exagérée et maladroite de l'étymologie, commune aux XIV^e^, XV^e^ et XVI^e^ siècles (cf. *hault* 93, *faict* 112, etc.). Le *g* de *ung* 90, etc., indique simplement la prononciation nasale.

88. *Qu'onques. Que*, dans laquelle, où. *Onques* indique l'indétermination.

96. *Vray compter*, raconter la vérité, dire vrai.

98. Cf. 211 et 279, et voy. *Glossaire*, s. v. *or.*

113. *Toussir* = tussire, Cf. les patois du Midi. La forme *tousser* est refaite sur *toux.*

122. *Jamais* equivaut à *unquam*, ou à *-cumque* dans les pronoms et adverbes indéfinis latins, et donne à la phrase quelque chose d'indéterminé. Cf. *onques* VI b, 88.

136. *Ja* fortifie la négation. Cf. 181, etc.

sans plus arrester. — Voulentiers,» dist Ogier, « puis que c'est vostre plaisir. Seigneurs, » dist il, « veez cy en ceste chambre ung groux pillier de marbre; mais demain au matin le me verrez embrasser si fort que je le feray par morceaux tout rompre et feray tresbucher toute ceste maison. » Lors eut l'espie grant freeur et dist : « Dieux ! que feray ? Les grans deables d'enfer m'ont faict, bien say, dedens ce pillier entrer. Je n'y demourroie jusques au jour pour tout l'or du monde; mais quant serez endormiz, m'en iray le plus coyement (*f°* 15 *r°*) que je pourray. »

Après, commanda Charlemaigne a Bertrand qu'il gabast. « Voulentiers, » dist Bertrand. « Demain au matin, si tost que je verray le jour, je abatray ce palais ; et quant il sera cheü, je feray ung si grant sault que sans me faire mal m'en ystray de ceans. — Ha ! sire, » dist l'espie, « bien vous ay entendu. Par Sainct Pierre de Romme ! pas ci ne demourray longuement, car aussi tost que tiers, » dist Ogier, « je n'en faictz nul reffus quant a moy. Vous voyez bien ce gros pilier de marbre au milieu de ceste chambre : demain au matin, vous le me verrez si fort embrasser que je le feray aussi menu que cendre. — Helas ! » dit l'espie qui dedans estoit, « Dieu me vueille sauver ! Je croy que tous les diables d'enfer m'ont faict icy mettre ; or ne m'en sçaurois je maintenant aller. Par Dieu, s'ilz se peuvent endormir, bien tost m'en iray; car pour toute la richesse du roy Hugues ne me tiendrois pas ici. »

Après, le roy Charlemaigne commanda a Bertrand qu'il gabast, et il respondit qu'il n'y failleroit pas et dist : « Demain au matin, avant que le jour soit venu, je prendray ce palais atout mes deux mains et le feray cheoir present Ogier, sans faire mal a personne de nous ; puis je sortiray le dernier sans nul mal avoir. — Helas ! sire, » dist l'espie, « je vous ay bien escouté. Par

---

103. *Groux*. L'*x* a remplacé ici, comme souvent en français moderne, l'*s* finale muette, de même que l'*y* a remplacé l'*i* (cf. *feray*, *say*, etc.). La prononciation *ou* pour *o* (cf. *chouse*, au XVI^e siècle) est sans doute dialectale.

111. *Que feray*. L'ellipse du pronom sujet est plus rare dans les propositions interrogatives et dans celles où il devrait être placé après le verbe (cf. *bien say*, 112).

114. *Demourroie*, forme euphonique ordinaire pour *demoureroie* (cf. *demourra*, 271; VI^c, 108, etc. ; VI d, 183, et *demourray* VI c, 174). De même, l'*n* finale du radical se change souvent en *r* : *doner*, *dorrai* (*dourray* 159, *dorroie* VII, 132). *Donray* 114 semble une orthographe étymologique pour *dorray* ou *doneray*.

166. *Atout* (= ad totum), proposition composée, où *tout* fortifie *a*, avec. On a aussi, mais plus rarement, fait accorder l'adj. avec le nom suivant, en donnant à la locution un sens à peu près semblable.

167. *Present Ogier*, en présence d'Ogier. Ce trait, spécial à cette rédaction, semble un défi porté à celui des pairs qui vient de parler. D'ailleurs ce *gab*, étranger au poème, n'est qu'une variante de celui d'Ogier. Voy. note à VI b, 337.

je vous sentiray endormiz, je m'en ystray d'icy. »

« Or gabez aussi, Aymery, » dist Charlemaigne. — « Voulentiers, sire, » fait il, « puis qu'il vous plest. Veez la une grosse pierre qui gist en celle court: je la vous leveray demain au matin a une de mes mains, et si en donray par despit si grant coup contre le palais que j'en abatray .xxx. toises. — Ha ! sire, » dist l'espie, « de Dieu soiez mauldit, ne ja Dieu ne vous en donne la puissance, ne jamais en hostél ne puissiez vous loger ! Car grant mestier a d'oste, qui vous loge plus (*v°*) hault d'une nuyt. »

Lors dist Ganelon : « Seigneurs, je vieulx gaber. — Or gabez doncques, » dist le roy Charlemaigne. — « Demain, » va dire Gannes, « ainsi Sainct Pierre de Romme, plus icy je ne demourray ; car aussi tost que serez endormis, je m'en iray hors du palais, de peur des dangers. »

Après, Charlemaigue dist a Emery: « Or gabez vostre fois ! — Par ma foy, » dist Emery, vous n'en serez ja desdit. En la cour de ce palais a une grosse pierre, que demain au matin leveray sans contredit; et par despit la prendray d'une main, et la jetteray a l'encontre du mur de ce palays de si grand roydeur, que du premier coup en feray tomber trente toyses par terre. — Ha ! sire, » dist l'espie, « vostre corps soit maudit ! Je prie a Dieu qu'il ne vous en donne la puissance, et d'autre part il a grant desir d'avoir des hostes, qui vous heberge plus haut d'une nuit. »

Et alors commença a dire Ganelon: « Seigneurs, je vueil gaber. » Et le roy Charle[mai]gne lui dist qu'il gabast, et Ganelon dist : « Mais que demain

---

134. *Or gabez* (cf. 153 et VI[c], 179 ; VI[d], 195). *Or*, avec l'impératif, sert à exhorter ; de même avec l'infinitif précédé de *de* LII, 13, ou sans *de* VI[b], 98. 211. 279.

139. *Court*, pour *cour*. Retour à l'étymologie.

140. *A*, avec. — 141. *Donray*. Voy. 114, note.

150. *Plus hault d'une nuyt* (cf. VI[c], 196), plus longtemps qu'une nuit. Expression bizarre : *haut* et *long* sont ici confondus. — Pour *de* = *que* après un comparatif, tournure fréquente en ancien français, cf. l'italien *di*.

152 (cf. 243). *Vieulx*. Cf. *veulx* (2[e] pers.) LIV, I, 94 et *vieus* (2[e] pers.) LIII, 142. La 1[re] personne a pris la forme de la 2[e] (cf. le français moderne). L'*i* est dialectal (picard), et l'*l* est un retour erroné à l'étymologie, comme dans *hault* 93, *chault* 258, etc.

154 sqq. Voy. VI[d], 108, note.

155. *Va dire*, pour *dit* (parfait aoristique

179. *Or gabez*. Voy. VI[b], 98 et 134, notes. — *Vostre fois*, à votre tour.

184. *Sans contredit*, assurément.

191. *Vostre cors*. Périphrase pour *vous*. Voy. IV, 66, note.

192. *Je prie a Dieu*. Latinisme.

196. *Plus haut d'une nuit*. Voy. VI[b], 150, note.

202 sqq. Voy. VI[d], 108, note.

que serons au palais et que le roy Hugues mengera son poisson et qu'il b[e]vra son bon vin, je lui dourray tél horion du poing sur le coul que je lui rompray le gavion. — Hé ! Dieux, » dist l'espie, « tu es bien un traïstre mauvaix et portes bien visaige de trahison. Que pendu puisses tu estre, car tu semble bien a estre plein de grant trahison. »

Après, dist Charlemaigne au duc Naymes qu'il gabast. « Voulentiers, sire, » dist il, « puis qu'il vous vient a gré. Or me baille le roy Hugues deux haubers forset menuz esmaillez, et si tost que je les avray vestuz, non obstant que je soie ung vieillart tout chenu, si sauldray .xx. toises par dessus ces haulz murs, et puis me secourray par si grant (*f*° 16 *r*°) force que les deux haubers desrompray tres-tous auxi menuz comme estan batu. — Hélas ! » dist l'espie, « doulx glorieux Dieu, qui fustes feru au cousté d'une lance par la main de Longis et depuis lui fistes vertus, se vous ne gardez le roy Hugues, tous ses gens sont perduz. Tous les deables eussent bien cuidé qu'en ce vieillard, qui bien a nous soyons devant le roy Hugues a son disner, ou quant il voudra boire et manger soyt cher ou poisson, ou quant il beuvra de son bon vin, je luy donneray de mon poing tel coup dessus le col que je lui romperay le gavion. — Ha! » dist l'espie qui estoit dedans le pilier, « tu es un faux trahitre paillard, car aujourd'huy n'y eut homme qui dist chose si desloyalle ; certes, tu n'es pas sage ne preudhomme. »

Quant Ganelon eut gabé, le duc Naymes gaba par le commandement du roy et dist ainsi : « Si le roy Hugues me veut bailler deux haubers bons et fors que je vestiray, jaçoit ce que je ne soye plus qu'un vieillard chenu, encores sauteray je vingt toises de long par dessus les murs emmy ses prez verdoyants, et puis je m'en courray de si grand force et vertu que les deux haubers feray desrompre et froisser aussi menu que paille. — Par Dieu ! » ce dist l'espie, « qui grand diable eust cuidé qu'il y eust tant de puissance en un vieillard de sept vingtz ans ou plus ? »

---

ou présent historique). Tournure assez rare, familière au catalan et que l'on trouve aussi dans certains textes provençaux, par exemple dans la *Vie de saint Honorat*. — *Gannes*. Voy. 13, note.

160. *Coul* (cf. 250). Prononcez *cou* (*l* du latin rétablie à tort).

166. *Sembles a estre*. Cf. IV, 26 note.

173. *Menuz esmaillez*. Cf. 180-181 et voy. VI[a], 113, note.

181. *Auxi*. Prononcez *aussi* (*au-ci*).

235. *Sept vingtz* (cf. XII, 85), cent quarante. Cf. *quatre-vingts* et *Quinze-Vingts*. On trouve encore *six-vingts* au XVII[e] siècle.

.iiij^{xx}. ans ou plus, eust tél force et vertu. »

Après, dist Charlemaigne a Turpin : « Sire Turpin, dictes quélque chose de joieux. — Voulentiers, » dist il, « sire, ne oncques n'ouystes dire a homme vivant mieulx que je vous diray. Avez vous veü la mér courir ? Demain je la feray yssir de son chantier et la feray venir par ceste ville a si grant roideur qu'iln'yavra bourgeoys vieil ne jeune que je ne face floter en eaue. — Ha ! sire, » dist l'espie, « le Dieu qui fist tout le monde ne te doinct ja povoir de fère tél ouvrage, (*v°*) car chascun pourroit bien dire qu'il avroyt perdu son hostél. »

« Or gaber, » dit l'empereur, « Bernard de Mondidier. — « Sire, je le feray voulentiers. Or me baille le roy Hugues trois destriers fors et legiers des plus fors qu'il pourra trouver, et soient mis l'un près de l'autre en ung beau champ,

Charlemaigne dist en après a l'archevesque Turpin qu'il gabast. « Voluntiers, » dist l'archevesque, » puis que c'est vostre plaisir : jamais n'ouystes dire le pareil a homme, tant fust il vieil ou jeune. Vous avez veu un petit ruisseau qui court auprès de ce palais : demain au matin je le feray desborder et saillir hors par si grand habondance qu'il n'y aura en ceste ville icy bourgeois ne vieil ne jeune que dedans sa maison ne face floter en l'eaue jusques a la ceinture. » A ce respondit l'espie : « Celuy qui fist Adam ne t'en doint le pouvoir ! Mauvais conseil eut le roy Hugues, quand dedans sa maison vous alla hebergeant. »

Et lors dist l'empereur Charlemaigne a Beranger qu'il gabast. « Voluntiers, » dist il, « puis que m'en priez, » et dist : « Si le roy Hugues me veut bailler trois destriers des plus fors et plus puissans qu'il ait en son escuyrie, et qu'ils soient

---

194. *Dictes quélque chose de joieux.* Définition adoucie du *gab.* Cf. VI^{c}, 15 et 25 ; VI^{d}, 22 et 155 sqq.

197. *Ne oncques n'ouystes dire,* et jamais vous n'avez entendu dire : le premier *ne* signifie *ni* (= nec), le second *ne* équivant à *nen* (= non).

200. *Courir.* Allusion au fort courant du détroit de Constantinople.

211. *Or gaber.* Voy. 98 et 134, notes.

* Pour faciliter la comparaison, nous plaçons toujours chaque *gab* en face du *gab* correspondant, en conservant le numérotage des lignes.

242. *Le pareil,* sous-entendu *gab.* Il serait peut-être un peu choquant de voir ici un neutre.

244. *Un petit ruisseau.* L'auteur, ignorant la position de Constantinople, a modifié notablement la donnée. Le rédacteur du n° VI^{d} a fait de la Corne d'or une rivière. Cf. VI^{d}, 119.

251. *Face,* sous-entendu *je.*

257. *Alla hebergeant.* La périphrase semble indiquer le commencement de l'action réalisant la résolution prise (le « conseil »).

297. *Escuyrie,* de *escuier,* avait à l'origine cinq syllabes.

et soict mon corps vestu de troys haubers les plus fors qu'on pourra trouver, et que j'aie sur moy autant de fer ne de acier que .v. hardiz chevaliers porteroient en guerre ; et du premier cheval jusques au derrenier sauldray par dessus sans point mectre le pié en l'estrier ne sans toucher aux chevaux en nulle manière ; et après, me vouldray afficher dessus les troys si roidement qu'il ne demourra sur eulx os que je ne face esmïer. — Ha ! (*f°* 17 *r°*) beaulx Dieulx, » dist l'espie tout bas, » le roy Hugues n'a pas de télz hostes mestier, car tost lui avroient ses destriers faiz finer. »

En après, l'empereur commanda a Richart qu'il gabast aussi. « Voulentiers, » dist Richart, « puis qu'il vous vient a gré. Je vieulx, » dist Richart, « quant il sera jour, que le roy Hugues preigne six hommes mis l'un auprès de l'autre en un beau pré, et que j'aye trois haubers bien doublez vestus [et] endossez, ou aussi pesant de fer et d'acier comme pourroyent bien porter quinze des meilleurs chevaliers et des plus hardis de toute sa court, j'entreprens de sauter par dessus le premier et aussi le deuxiesme sans mettre le pied a l'estrier ne sans aux deux chevaux toucher des mains, mais sauteray sur le derrier si asprement que dessus luy ne aura os que ne luy face rompre et briser. — Beau sire Dieu ! » dist l'espie, « le roy Hugues n'a pas besoing d'un tel page, car bien tost lui auroit abaissé ses chevaux de ce jour. »

L'empereur Charlemaigne commanda après a Richard de Normandie a gaber, lequel le fist volontiers. « Je veux, » dist Richard, « que, quand il sera demain soleil levé, que le roy Hugues me baille six hom-

---

224. *Et du premier*, etc. Du premier cheval (à côté duquel je me tiendrai à terre), je sauterai sur le troisième, sans toucher les deux autres.

230. *Me vouldray afficher* est plus affirmatif que *m'aficherai*. Cf. XLI, 1, 11. — *Dessus les troys*. Trait peu intelligible : les deux autres rédactions le font asseoir, avec raison, seulement sur le troisième. Cf. VI[a], 40, note.

238. *Faiz finer*, menés à bout, détruits. Pour l'accord du participe, qui est de règle en ancien français quand le régime direct précède, cf. 314 et voy. VI[d], 176, note.

243 sqq. Les rédactions des numéros VI b et VI[d] ajoutent, par contamination, au trait original du poème (le saut dans la cuve de plomb fondu), un autre trait (les six hommes armés qu'il porte sur son cou), lequel est seul dans la rédaction du numéro VI[e], mais modifié en conséquence : il ne s'agit plus que d'un concours de saut, et la réflexion de l'espion s'en ressent.

301. *Pesant*. Voy. VI[a], 116, note.

306. *J'entreprens de*, je prétends.

325. *Soleil levé*. Cf. VI[b], 244, *il sera jour*, VI[e], 360, *il fut jour*, et l'expression moderne : *il est trois heures passées*.

des plus fors de toute sa cité, et après preigne deux cuviers bien reliez, et soient empliz de plomb fondu ; puis, que j'aye six hommes dessus mon coul armez de toutes armes; et quant je les y avray, je sauldray atout eulx dedens le cuvier, et puis ressauldray hors si vistement que les six hommes que j'avray sus moy seront tous estounez, et ne seray du plomb chault en nulle manière atouchié, en manière que j'en vaille pis. — Hélas ! » dist l'espie, « maleur me fist cy venir : je croy que ces gens sont tous de fer et d'acier. »

Après, dist l'empereur au duc Guerin qu'il (*v°*) gabast. « Voulentiers, » dist il, « sire, puis qu'il vous agrée. Demain au matin, je monteray sur ce palais, et toutes les grans pierres getteray par si grant roideur qu'il ne demourra cy environ beste sauvaige que je n'occie. — Ha ! Dieux, » dist l'espie, « que cellui puisse finer mauvaisement qui vous monstra le chemin pour venir ceans, car j'ay grant doubte de ne partir jamais d'icy. »

« Or sus, gaber, duc Berangier, » dist Charlemaigne. — « Voulentiers, sire, » dist Berangier. « Or preigne demain mes des plus forts et puissans de toute sa terre : je sauteray plus a un sault, moy estant armé de toutes pieces, que ne feront tous ceux qu'il me baillera a sauter chacun son sault. » Alors dist l'espie : « Cestuy cy est bon compaing : ce n'est que habilité. Je ne voudroye pas saulter a luy. »

Après tous les autres, le duc Guerin se print a gaber et dit : « Je monteray demain en ce palais marbrin, et prendray toutes les grosses pierres qui y sont, et du couple de ce palais les jetteray dedans toutes les forestz d'environ Constantinople par si grant force et vertu qu'il n'y demourra cerf, biche, ne lievre ne connin, que je ne tue. — Haa ! sire, » dit l'espie, « Dieu te doint male fin ! Pleust a Dieu que celuy qui ceans vous monstra le chemin eust esté aveugle ! Se Dieu te donnoit celle puissance, mon seigneur ne mengeroit plus de venaison. »

259 Et après l'archevesque Turpin gaba Bernard de Mondidier, et dist au roy Charlemaigne : « Prengne demain au

---

279. *Or sus, gaber.* Voy. 98 et 134, notes.

282. *Or ... demain. Or* est quelquefois explétif, quand il est accompagné d'un adverbe de temps. Cf. VI^e, 153, etc., et d'autre part VI b, 171. 214, etc., où l'on peut le considérer comme une transition, d'où notre emploi de *or*, toujours en tête de la phrase.

334. *Compaing.* Trace du cas sujet. Du reste, *compaing* a de bonne heure constitué un mot séparé de *compagnon*.

336. *A luy*, avec lui. *A* peut également être rattaché à *ad*, comme indiquant une comparaison (à côté de).

le roy Hugues six espées, toutes d'acier, et des meilleures que ses chevaliers aient ne qu'il pourra finer en ceste ville, et puis les face ficher en terre jusques au meilleu, les pointes contremont et les pommeaux en terre. Tout nud enmy mes braies me verrez despoiller, et puis sauldray sus les pointes si legiérement du couplait du palays, que toutes les espées feray rompre et desbriser sans moy point blesser. — Berangier, » dist Roland, « foy que doy a Dieu, je ne vous bailleray pas (*f*° 18 *r*°) Durandal mon espée pour ainsi l'atourner, car je l'aime trop chiérement. — Ne moy aussi la mienne, » dist Ogier le Dannoys, « car pour or ne pour monnoye n'en trouveroie la pareille. »

Or ont [gabé] les princes pour eux esbanoier et pour passer le temps plus plaisanment chascun endroit soy. Mais l'espie qui estoict dedens le pillier creux l'alla compter au roy Hugues, le quél se courroussa moult fort, et les eüst tous faiz occire, si ne fust la grace de Dieu qui les garentit. Quant Charlemaigne et les .xij. pérs eurent gabé, si s'endormirent; et l'espie yssit hors du pillier le matin le roy Hugues six espées de fin acier, des meilleures que les chevaliers ayent; puis les face mettre en terre les pointes contremont et la croisée enterrée dedans. Lors je seray tout nud fors que j'auray mes brayes chaussées; je sauteray du haut de ce palais si legerement dessus les pointes des espées que je les feray rompre et briser, sans ce que mon corps ne mes piedz ne soient riens endommagez. » Adonc dist Roland a Bernard : « Foy que je doy a Saint Remy, je ne vous bailleray pas Durandal mon espée pour y ficher; car, se vous la rompiez, jamais n'en recouvrerois de pareille. » Aussi dist Ogier : « Si n'aurez vous pas la mienne, car pour nul denier n'en fineroye de si bonne. — Par Dieu ! » dist l'espie, « ces gens sont tous d'acier : on ne leur sçaroit nul mal faire. »

Si ont gabé les princes pour eux esbattre et pour passer la nuit au lieu de dormir. Mais l'espie qui estoit dedans le pillier, que Dieu maudie ! incontinent qu'il fut jour, le vint dire au roy Hugues, lequel en fut tant courroucé que a peine qu'il ne creva de despit, et jura son Dieu que occire les fera tous. Mais Jesus Christ monstra au roy Charlemaigne ses vertus en ce temps la, qui le

290. *Tout nud enmy mes braies* est expliqué par VI[c], 269. Cf. VI[d], 203.

310. *Chascun endroit soy*, chacun pour sa part.

274. *Sans ce que* = *sans ceci que* (cf. XXVI, 103, où il n'y a pas *ne*). De même *pour* ce *que* XVIII, 151, etc. = *pour que*.

285. *Fineroye*. Les formes analogiques en *-ois* (cf. 80, etc.) appartiennent au scribe, et non à l'auteur.

363. *A peine qu'il ne creva*, peu s'en fallut qu'il ne crevât. Cf. *a peu qu'il n'enraige* VI[b], 325, etc., et voy. la note à XII, 109.

plus coyement qu'il peut, et alla compter au roy Hugues tout ce que Charlemaigne et ses .xij. pérs avoient dit, comme dit est ; et quant le roy entend l'espie, a peu qu'il n'enraige de deuil et d'yre qu'il en a, et dist a l'espie : « Est il voir que les princes m'ont ainsi gabé comme tu diz ? — Ouy, mon seigneur, » respondit l'espie. — « Par Cellui qui ressuscita de mort a vie, » dist le roy Hugues, « je les feray tous pendre avant qu'il soit demain my dy, si ne font et accomplissent tout ce que tu m'as compté. » *

preserva et garantit, luy et ses douze pers, de mort. Après qu'ilz eurent gabé, ils s'endormirent ; et l'espie, qui sortit hors du pilier, vint reporter tous les gabz qu'ilz avoient dit, par escrit, au roy Hugues. Et quant le roy eut ouy l'espie et vit qu'ilz s'estoient moquez de luy, il demanda s'il disoit verité. « Par Dieu, » dist il, « il est aussi vray comme je l'ay escrit. et pas un mot n'en ay laissé, — Vrayement, » dist le roy Hugues, « demain les feroy tous pendre avant midy, ou ilz accompliront tous les gabz qu'ilz ont dit. »

---

323. *Comme dit est*, comme cela avait été dit (c'est-à-dire : exactement), et non pas « comme nous l'avons raconté plus haut. »

* Nous croyons devoir placer ici une courte comparaison de l'attribution des *gabs* dans le poème et les trois rédactions en prose. Ces dernières s'accordent entre elles, sauf que dans VI^c, les noms de *Bernard de Montdidier* et de *Béranger* sont intervertis et déplacés en conséquence, et que dans VI^d, *Berart* est substitué à *Bernart*, sans doute par une erreur du scribe). Si nous les comparons au poème, voici ce que nous constatons : 1° les *gabs* de Charlemagne, de Roland et d'Olivier sont les mêmes et dans le même ordre ; 2° les rédactions en prose attribuent à *Turpin* le *gab* de *Bernard de Montdidier* (cf. *Béranger*, VI^c) et vice-versa ; 3° elles substituent *Richard de Normandie* à *Hernaut de Gironde*, qui disparaît, et de même *Ganelon* à *Guillaume d'Orange*, mais en attribuant à *Ganelon* le *gab* (modifié) d'*Aïmer* (*Aimery*), qui reçoit celui de *Guillaume* (dans VI^d, *Ganelon* reçoit celui de *Naïmon* et *Naïmon* celui d'*Aïmer*) ; 4° elles attribuent à *Guérin*, dont le *gab*, mal compris, disparaît, le *gab* de *Bertrand*, à qui elles assignent une variante sans valeur de celui d'*Ogier* ; 5° les *gabs* attribués à *Ogier*, à *Naïmon* et à *Béranger* sont les mêmes (sauf les exceptions déjà signalées), et sont placés dans le même ordre, mais ne se suivent pas sans interruption. En somme, les modifications survenues proviennent presque toutes soit de la disparition de *gabs* mal compris, soit de la substitution à certains noms de pairs de noms plus populaires au XIV^e siècle.

VI[d]. GARIN DE MONGLAVE*

Or dist l'istoire que en icelle chambre, comme ou milieu, avoit ung pillier gros, large et espès par samblant, le quél estoit si ingenieusement fait et proprement qu'il estoit tout creux et vuide, sy que par desoubz icelle chambre ung homme povoit leans entrer et soy contenir s'il vouloit, en maniére qu'il eüst tout veü par leans et ouy tout ce que l'en eüst dit et devisé. Et se le roy Hugon l'i avoit envoié ou non n'en dit rien l'istoire, ains parle de Charlemaine, qui premier s'estoit couchié quant son heure fut venue, et les autres consequanment, qui mie ne peurent tous prendre repos : ne dit point l'istoire a quoy il tint et ne parle si non de Olivier ...

Charlemaine de France estant premier couchié, que nul des autres ne povoit dormir, pour ce que trop s'estoient tost couchiés les barons, sy apella Rolant et Olivier lors, et leur demanda se ja avoient voulenté de dormir. Olivier, qui voulenté n'en avoit, respondi lors que non et que dormir ne pourroit si tost. « Et vous, beaus nieps Rolant, » fait lors l'empereur, « comment povez vous si tost avoir sommeil? — De sommeil n'ay je point, sire, » fait il, « mais puis que nous sommes couchiés, il convient nos corps reposer, quant autre chose ne savons que faire. » Il demanda a tous les autres s'ilz avoient voulenté de dormir, et ilz respondirent tous que non ; et quant chascun fut resveillié, lors leur requist il que chascun endroit soy et l'un après l'autre deïst quélque joieuse chose veritable ou mençongiére par maniére de gaberie, pour partie de celle nuit plus joieusement passer. Sy luy demanda Rolant s'il gaberoit le premier. « Non certes, sire nieps, » fait il, « ains commencheray, car par raison doy avoir la premiére audience. » Chascun se teust lors pour l'empereur escouter, qui dist : « Nous venons du Saint Sepulcre, beaux seigneurs, » fait il, « et sommes chiés le roy Huguon hoste-

---

* Cf. éd. Koschwitz, loc. cit., p. 52-59. — Ce texte est emprunté au ms. de l'Arsenal, 3351. — Cette rédaction, un peu différente de celles données sous les nos VI[b] et VI[c], est un peu plus ancienne. Galien, fils d'Olivier et de Jacqueline, la fille de l'empereur de Constantinople, appartient au cycle de Garin de Monglave. De là l'insertion du Voyage de Charlemagne et des amours d'Olivier dans cette vaste compilation. — La forme *Monglave* (= montem gladii) est préférable à *Monglane*, qui a prévalu plus tard. Cf. *Monglainne*, 177.

1. *Comme*, à peu près. — *Avoit*, il y avait.

1-7. Cf. VI[b], 23-29 et VI[c], 30-45. — 7. *N'en dit rien l'istoire.* L'auteur devait avoir sous les yeux un manuscrit du poème où manquaient les quatre vers que nous avons donnés au commencement du no VI[a].

10. Puis viennent quelques détails, spéciaux à cette rédaction, sur l'insomnie d'Olivier, qui songeait à Jacqueline, la fille du roi Hugues.

15. *Beaus nieps* (cf. 25, *sire nieps*), au cas sujet : trace d'une rédaction (probablement en vers, cf. 153, note), où les règles de l'ancienne déclinaison étaient observées. Cf. VI[b], 13, *beaulx oncles*, et voy. la note.

lez, le quél est tant puissant et riche que homme ne sauroit prisier sa ricesse, mais tant ose je bien dire qu'il n'y a a sa court homme, chevalier ou autre, que, s'il avoit deux haulbers vestus l'un sur l'autre, et sur son chief eüst affulez deulz heaulmes fins et les mieulx trempez du monde, si le pourfenderoie je tout par my dès le chief en aval jusques en l'eschine, et feroie mon espée entrer ung pié en terre, si qu'il conviendroit .iiij. hommes a la retirer dehors. » Sy se prirent a rire les chevaliers de la parole que Charlemaigne avoit devisée. Mais l'espie qui dedens le pillier estoit embuschié n'en eust aucun talent, ains se prist a saingnier de la merveille que Charlemaigne avoit devisée.

Et quant Charlemaine eust ainsi gabé, il commanda a Rolant qu'il gabast et que mie ne faillist. Sy lui respondi Rolant que si feroit il volentiers. Rolant parla adont, qui ung petit pensa a mieulx mentir qu'il pouroit : « Demain au matin, beaux seigneurs, » fait il, « prendray mon olifant, le quél je conquis jadis et n'a mie gramment sur le roi Heaulmont, et le metray a ma bouche ; si le sonneray de si grant force que du vent qui en istra feray toute la cité enlever et porter hors de son lieu, et n'y demourra piére sur autre. Et tant dy je que, se Hugon qui ceans nous a hostelez en sonne ung tout seul mot, lors ly bruleray je son palais et tout son païs par force de feu que je feray saillir de l'alaine de mon corps. » Et quant les barons l'entendirent, chascun fu moult joieux, et dirent l'un a l'autre que Rolant estoit bon ouvrier de gaber ; mais l'espie qui ou piller estoit fu moult esmerveillié et dist a par soy que de plus averse gent n'avoit oncques ouy parler.

Adont dit Charlemaine a Olivier que après Rolant lui estoit audience donée et que c'estoit raison qu'il parlast ; sy ne lui couvint mie enseignier ce qu'il devoit dire, ains mercia l'empereur, disant : « Gaber ne vueil je mie, sire, » fait il, « tant qu'a présant, mais vueil verité dire a mon pooir. . . . . »

L'espie s'apaisa au fort, et Charles commanda a Ogier qu'il s'aquitast : « Or m'escoutez doncques, beaux seigneurs, » fait il, « et regardez ce gros pillier seant en my ceste chambre, le quél soustient le fais de toute ceste grant sale. Demain a mon lever, le me verrez embrachier et de si grant force tirer a moy que tout ferai cheoir et trebuchier ce qu'il soustient, et a mes poings l'esmieray et mettray en poudre, si que ja mais machon ne charpentier n'en avra aisance. » Et a ces mos commencérent a rire tous ensamble ; mais cellui qui en cellui piller estoit fut tant effrayé qu'il ne sceut que faire de soy partir de la dedens, et jura Dieu que ja ne seront si tost endormis

---

34. *Jusques en l'eschine* s'accommode mal avec le contexte, à moins qu'on ne prenne *eschine* dans le sens de « bas du dos ». — *Ung pié*, d'un pied.
35. *A la retirer*, pour la retirer.
46. *Feray toute la cité enlever*. Cf. x, 96, etc., et voy. au Glossaire, s. v. *faire*.
60. *Au fort*, au bout du compte, du reste. Cf. LV, 58.
68. *De soy partir*, quant à ce qui est de partir (il ne sut s'il devait partir ou non). Dans les phrases semblables, on ajouterait aujourd'hui « ou non ».

qu'il s'en partira et fera deslogier le roy Huguon pour doubte de la mort.

Après Ogier, commanda Charles a Bertran, le fil Naymon, qu'il gabast; et il se vanta adont que, quant le duc Ogier avroit le piller abatu et qu'il verroit fondre le palais, il recueilleroit toute[s] les piéres l'une après l'autre, affin que nul d'entre eulz ne fust blecié, et les jetteroit l'une ça, l'autre la, si loings que ja mais homme ne les assembleroit. Si fut l'espie si dolant que merveilles, et bien dit a par soy que ja si tost ne seront endormis qu'il se partira de cellui lieu, et plus tost et ja tout maintenant s'en alast, s'il cuidast que nul ne le peüst ouir.

Ainsi s'esbaty Bertran, le fieulx au duc Naymon, au mieulx gaber. Sy parla lors Charlemaine a Aymery de Beaulande, qui près estoit de Bertran, et lui commanda a gaber; et il lui respondi que volentiers le feroit; sy mist chascun paine de l'escouter. « Ne avez vous veü, » fait il, « beaux signeurs, une grant piére en my la court de ceans? Je croy que .xv. chevaux ne la bougeroient mie du lieu ou quél elle siet. Je me ose faire fort demain, si tost comme je seray descouchié, de la lever a une de mes mains, et la getray par si fiére vertu contre ce palais que j'en abatray .xxx. toises du mains, et télle voye y feray que .x. charios y pouront passer tous d'un front. » Sy fut l'espie plus espaanté que par avant, et dit a soy mesmes qu'il aimast mieulx que la ne se feust ja mucié. Sy commencérent les barons a rire et a dire que il estoit bon ouvrier de mentir.

Et quant Guennes ouy que chascun endroit soy s'aquitoit ainsi de gaber, il dit a l'empereur qu'il couvenoit qu'il gabast. « Or tost doncques, sire Guennes, puis que desir en avez, je croy que aussi bien vous acquiterez comme les autres. — Cela feray je, sire, » fait il. « J'ay cy ouy le filz Naymon, le quél se vante demain au matin d'abatre .xxx. toises des murs de cest palais: ce n'est mie chose trop forte a faire a lui qui n'est c'un enfant. Mais moy, qui ja sui vieulx et aagié deux téls tans comme lui et plus assez, seray demain plus matin levé que lui, et avray deux fins haubers vestus et le heaulme en mon chiéf; sy sauldray piés joins de ceans voire par dessus la plus haulte muraille qui y soit, et confonderay les maisons de la cité, si qu'il n'y demourra riens entier que mon corps la ou

---

77. *Que merveilles* (sous-entendu *estoit*), que c'était merveille (étonnement). Cf. 106, etc.
81. *Au mieulx gaber* (= *a le gaber le mieulx*), à *gaber* mieux que les autres. Voy. V, II, 78, note.
83. *Commanda a.* Voy. III, 124, note.
88. *A*, avec. — *Getray* (cf. 182), syncope fréquente amenée par l'affinité du *t* et de l'*r*. Cf. *arestray*, 106, et *pril* 125. — *Par si fiére vertu* (cf. 142. 182, et VI[c], 187), avec tant de force.
93. *Bon ouvrier de mentir*. Cf. 52, *bon ouvrier de gaber*. *De* signifie « en ce qui concerne », et *mentir* et *gaber* sont pris substantivement.
94. *S'aquitoit de gaber*, se tirait de son *gab*, réussissait à gaber. Cf. 97 et 132, où le verbe est pris absolument. — La correction de l'éditeur, *s'aquitast* (ms. *s'aquita*), n'est pas sûre; l'imparfait de l'indicatif nous semble préférable. Cf. 207.
101. *Deux téls tans comme lui*, deux fois autant que lui. Voy. Glossaire, s. v. *tant*.

je me arestray. » Adont se seigna l'espie et tant fut dolant que merveilles d'ainsy ouir cellui parler.

Après Guennes, s'avança de parler le duc Naymon, et par l'ottroy des barons et du commandement de l'empereur se vanta par ma-
110 niére de gabois que demain en plain disner s'en iroit en la sale devant tous les barons de Constantinoble, et donroit au roi Huguon de son poing ung si grant horion sur son chiéf que la teste lui mettroit entre ses jambes em bas comme une chose contrefaitte.» Sy s'en risirent assez les princes, mais l'espie non, ains maudist a son
115 cuer qui leans les avoit adreciés pour logier.

Et après ce, commanda Charles a Turpin de Rains qu'il gabast, puis que son tour estoit venu. « Volentiers certes, » fait il, « puis que faire le me couvient. Vous savez que a l'entrée de ceste cité et a l'issue samblablement a une riviére qui queurt comme chascun le
120 puet voir, et n'est homme qui son cours peüst empechier. Je feray demain matin par ma science ceste riviére desriver et croistre a si grant habondance qu'elle rendra eave tant et si longuement qu'il n'y avra hostél, quél qu'il soit, en toute la ville, qu'il n'en soit plain, et mesmement tout le bas de cest palais, si que chascun sera en
125 pril de noier, qui ne sera monté assez hault. » Et a ces parolles menérent grant feste les nobles chevaliers et bien dirent que en Turpin avoit grant habilité. Le varlet mesme dist a soy qu'il ne deslogeroit ja du pilier et qu'il monteroit au plus hault, pour doubte d'estre noyé par l'arcevesque, qui ainsy avoit gabé.

130 Après Turpin de Rains, commanda Charles a Berart de Mondidier, filz du duc Thiery d'Ardanne, qu'il gabast ; et il lui respondi que voulentiers s'aquitteroit selon ce qu'il avoit ouy les autres deviser. « Vous savez, beaux signeurs, » fait il, « que roy Hugues est grant signeur et que en sa baillie il pourroit finer et devroit
135 tout ce qui a souhait d'omme seroit appartenant. Baille moy demain le roy, qui de ceste terre a le gouvernement et qui tant a riche voiture et bien atellée, trois chevaux des plus grans, des plus beaux et plus puissans qu'il poura finer en son domaine, et soient mis et tenus l'un emprès l'autre et plus coyement qu'on les poura tenir ;

---

108 sqq. Le *gab* attribué ici à *Naymon* est celui d'*Aïmer (Aimery)* dans le poème, et de *Ganelon* dans les rédactions VI^{b} et VI^{c} ; mais dans les rédactions en prose, il n'est plus question de bonnet rendant invisible (tradition orientale que l'on retrouve dans le mythe de Persée) : le merveilleux a disparu. Le *gab* attribué ici à *Ganelon* est celui de *Naymon* (VI^{a}, VI^{b} et VI^{c}). — 108. *De parler*, pour parler.

114-5. *A son cuer*, en son cœur. Cf. *a soy* 127. — *Qui*, celui qui. — On voit que le *gab* de Ganelon est ici attribué à Naymon et vice versa.

122 sqq. *Que*, etc. Cf. VI^{c}, 103 sqq. et voy. VI^{b}, 60, note.

125. *Qui ne sera monté*, s'il n'est monté. Voy. *que*^{1} au Glossaire. — *Pril*. Voy. 88, note. — 127 *A soy*, en soi-même. Cf. *à son cuer* 114.

134. *Et devroit*, sous-entendu *finer*. Le passage est peut-être corrompu.

137. *Voiture* semble avoir un sens collectif analogue à celui qu'a quelquefois *cavalerie* (ensemble de chevaux).

138. *Mis et tenus*. Cette rédaction enchérit sur les deux autres (cf. VI^{b}, 217 et VI^{c}, 297) pour rendre la chose plus facile. Cf. VI^{a}, 37-8, où la difficulté est accrue par la course, ce qui est plus naturel.

puis me face armer de trois haulbers d'achier l'un par dessus l'autre, et je me vante de saillir par dessus les deux et moy asseoir sur le tiers de si grant force et par télle vertu que il n'y avra os sur le destrier qui tout ne soit froissié et esmïé en menue pouldre. » Si n'y eust lors chevalier qui ne deïst qu'en Berard avoit gentil chevalier; mais l'espie non, car trop le hay pour cellui mot, et bien dit que Huguon n'avoit que besongnier ne que faire de télz hostes, et que de mauvaise heure les avoit leans herbegiez.

Richart, le duc de Normendie, veant que son tour approchoit pour respondre comme l'un et chascun des autres, demanda au dit Charlemaine s'il gaberoit; et il lui respondi que ouy. Et a ce que chascun puisse entendre que c'est a dire gaber, dist l'istorien deux vers rimez comme notables :

Entendre que c'est de gaber
Vault autant comme de flaber.

Flaber veritablement n'est sinon dire mançonges et reciter choses non advenues, comment qu'elles soient par les disans affermées, et ne s'y occupe l'en, au mains ne s'y doit on occuper, sinon pour passer temps joyeusement, et pour escherner autres merancolies et tant de menues pensées que les espris s'en traveillent moult sovent. Le duc Richart dit lors : « Or m'escoutez, » fait il, « beaulx signeurs; chascun de vous a tant dit que je m'en esbahy sy non par apoint. Nous sommes en forte cité et chiés un roy herbergiés si riche qu'il n'est rien de quoy il ne puisse faire a son commandement. Prenge demain au matin, ou quant il lui plaira, .vj. hommes des plus gros et massis de son rengne, les fache tous armer a sa plaisance, puis face une grant cuve appareillier et emplir de plomb ou d'autre mestail tout fondu, si qu'il soit chault et boullant, et que l'en me charge les .vj. hommes sur moy : je me vante d'entrer et

---

140. *Achier. Ce, ci* (*te, ti*) latin + voyelle donnent en français *ç*, en picard* *ch*. Notre texte, qui a quelques formes picardes isolées (cf. *fache* 165, *cha* 182) doit avoir été copié sur un manuscrit picard, ou en provenir par intermédiaire.

147. *De mauvaise heure*, malheureusement. Cf. XVIII, 66, *de boine eure née*, qui est l'expression primitive, et LI, 108, *tu le prendras en mult bon'ore*.

153-4. Si ces vers ne sont pas de l'invention du rédacteur en prose, il aurait eu sous les yeux un remaniement du poème en vers de huit syllabes.

155. *N'est sinon*, n'est pas autre chose que.

158. *Escherner autres merancolies et tant de*, etc., chasser (par des plaisanteries) entre autre mélancolies (sujets de tristesse) tant de, etc. Cette construction est familière au latin (*et alia, et*).

159. *Que les espris s'en traveillent*, dont les esprits se tourmentent. La tournure est familière à l'ancien provençal et aux patois du Midi.

* Nous nous servons de ce mot pour désigner le dialecte du Nord et du Nord-Est de la France, et nous avertissons une fois pour toutes que les dialectes n'ont pas de limites bien nettement tranchées et que les caractères phonétiques se mêlent et se pénètrent mutuellement, d'où il suit que c'est simplement pour abréger qu'on peut se servir d'expressions comme : le picard, le normand, le lorrain, le francique, etc.

saillir atout ma charge dedens la cuve, et en ressaillir sain et sauf par ma legiéreté, si que mon corps n'en vauldra ja pis d'un seul denier, et seront ceulx que je porterai ars et eschaudez, et tout leur harnois cuit et mol comme une tripe qui avra ung jour entier boully au feu.» Sy fu lors chascun tant esjouy que merveilles, et l'espie du pillier plus esperdu que par avant, et dit que l'un d'eux seulement est assez pour le roy Huguon mettre a perdicion.

Quant assez eust Charlemaine ris et joie menée, lors fut commandé au duc Guarin de Monglainne qu'il gabast; et il respondi que comme l'un et chascun des autres se vouloit il bien acquitter. « Demain au matin, « fait il, « beaux signeurs, ay je intencion de monter en cestui palais, et quant je y seray, lors arracheray je toutes les piéres qui font la maçonnerie voire l'une après l'autre, et les gettray par si fiére vertu l'une cha, l'autre la, que d'icy a une lieue a l'entour de la cité ne demourra connin ne liévre ne autre sauvage beste qui ne soit par chascune piére morte ou mehaignée, et s'il y a homme ne autre creature enmy les champs, qui de mort où de mehaing ne soit asseüré.» Si s'en courouça assez l'espie, et dit que le roi Huguon n'estoit mie bien eüreux d'avoir télle gent herbegiez en son hostél.

Or fut l'empereur moult joieux d'ainsi ouir ses princes rire et passer temps, et plus ne resta sinon Berangier le conte a gaber. Charles lui commanda qu'il gabast, affin que chascun entrast en repos, car ja avoient longuement devisé. Et non pourtant avoit l'espie aucune volenté de reposer, ains escoutoit de tout son pooir, et avoit si grant paour que l'un d'eulx ne monstrat sa science dès icelle heure que pour nulle rien ne se fust asseüré. « Or m'entendez, beaux signeurs, » fait il, « et vous pourez ouir des merveilles du monde. Chascun de vous a parlé a son plaisir, et aussi bien puis je deviser au mien. Le roi Hugues est grant signeur, comme chascun scét, mais prengne demain a télle heure que bon lui semblera .vj. espées des milleurs, des plus fines et mieulx choisies de sa cité, face les planter debout en terre, les pointes contremont, droittes et bien estocquées au mieulx qu'il poura, et je soie sur le plus hault donjon de ce palais: je me fay fort de saillir dessus tout nu le ventre sur les

---

170. *Pis d'un seul denier*, un seul denier de moins. Cf. *plus grand de trois doigts.*
172. *Qui avra.* On dirait aujourd'hui *qui aurait.*
176. *Menée.* Le participe passé construit avec *avoir* s'accorde généralement en ancien français avec le régime direct, si celui-ci précède (souvent aussi lorsqu'il suit). S'il y a deux régimes, il s'accorde volontiers avec le plus rapproché.
178. *L'un et chascun.* Cf. «un chacun».
185. *Et s'il y a... qui.* Anacoluthe remarquable pour « ne homme ne autre créature, s'il y a enmy les champs, qui. » Les antécédents de *qui* ont été transportés dans la proposition conditionnelle.
187. *N'estoit mie bien eüreux*, n'avait pas beaucoup de chance.
196. *Ouir des merveilles du monde* semble une formule usitée chez les jongleurs ou les charlatans. *Des merveilles* est régime indirect.
203. *Dessus tout nu le ventre* indique le sens dans lequel il tombera; *sur* indique le point d'arrivée. L'auteur a voulu varier l'expression.

pointes des espées de si grant force que ja n'en sera ma pel en-
205 tamée, ains rebourseray les espées téllement que ja mais févre ne
les savra redrechier. » Et quant Rolant entendi Berangier qui ainsy
s'aquitoit vaillamment, il fu moult joieux et dit a Berangier qu'il ai-
meroit mieulx avoir perdu une conté que Durandail lui fust baillie
pour ce faire. Et Ogier semblablement lui respondi de Courtain.
210 Adont fut la risée grant en la salle des nobles barons, les quélz a
chiéf de temps entrérent en repos et furent long temps sans mot
sonner, pendant le quél [l']espie s'en issi du pillier, et ne cessa
oncques tant qu'il vint vers le roy Huguon, qui ja mais n'eüst a ce
pensé, et tout ce qu'il avoit ouy lui racompta de mot a mot, dont le
215 roy Huguon fut tant dolant et esmerveillié que d'icelle nuit ne sceut
oncques puis reposer, et jura Dieu que oncques ne furent pelerins
si mal arivez comme les chevaliers françois, car tous les fera pendre
sans remission.

VII. COURONNEMENT DE LOUIS *

II Seignor baron, plaireit vos d'une esemple, (*f°* 18 *r°*)
D'une chançon bien faite et avenante ?
Quant Deus eslist nonante et nuef reiames,

---

208. *Conté*, ancien *conteé*, féminin. Cf. *ducheé*, *duché*, et en sens inverse, pour l'échange des suffixes *-atum* et *-itatem*, *parentez* IV, 30.

209. *De Courtain*, au sujet de Courtain.

* Le *Couronnement de Louis*, chanson de geste publiée d'après tous les manuscrits connus par E. Langlois, Paris, 1888 (Société des anciens textes français), tir. II-X, v. 10-159. — Le *Couronnement de Louis* est une chanson de geste assonancée, composée par un anonyme au commencement du XII^e^ siècle, dans le dialecte français du Centre, plutôt à l'Est qu'à l'Ouest de l'Ile-de-France. Nous n'en possédons qu'un fragment, qui fait partie d'une compilation du XIII^e^ siècle (de 2688 vers) publiée d'abord par Jonckbloet, puis par E. Langlois, et comprenant en outre trois branches distinctes : 1° lutte de Guillaume, à Rome, contre le géant païen Corsolt ; 2° ses guerres en France, contre les ennemis du jeune Louis ; 3° ses exploits en Italie contre Guy d'Allemagne, sans compter les 40 derniers vers, qui semblent être un résumé de plusieurs chansons de geste. Deux ou trois de ces branches semblent elles-mêmes formées de plusieurs autres (Voyez Langlois, *Introduction*, LXXI sqq.). Il a été démontré et reconnu que le Louis qui figure dans cette compilation est aussi souvent Louis II, Louis III, Louis V, et surtout Louis IV d'Outremer, que Louis-le-Débonnaire, et qu'il y est question non seulement de Guillaume d'Orange ou *Fiérebrace*, libérateur de la Septimanie et de la Provence, fondateur de l'abbaye de Gellone et centre de la geste du Midi, mais encore d'un Guillaume septentrional, probablement Guillaume de Montreuil-sur-Mer, qui serait le véritable Guillaume-au-court-nez. Le point de fusion entre les deux Guillaume est visible dans le *Charroi de Nismes*, qui est du commencement du XII^e^ siècle (Voy. G. Paris, *Romania*, I, 177 sqq.). L'auteur des *Aliscans* a connu une rédaction ancienne, mais déjà altérée, qui plaçait la scène à Paris.

VII, 1. *Plaireit vos d'une esemple ?* vous plairait-il [d'entendre] un exemple ?

3. *Reiames*. Les mss. donnent *roiaumes*, *roiaulmes* (de même v. 5, *Charlemaigne*), mais ce mot assonant ici avec le son nasalisé, *am... e*, l'*a* doit y être immédiatement suivi de la nasale, et l'on doit écrire *reiames*, *Charlemagne*. D'ailleurs, dans ce texte, *a* nasalisé n'assone ni avec *a* libre, ni avec les diphtongues fortes en *a (ai, au)*. Cf. III, 13-4, note.

Tot le meillor torna en dolce France.
Li mieldre reis ot a nom Charlemagne ;
Cil aleva volentiers dolce France ;
Deus ne fist terre qui envers lui n'apende :
Il i apent Baviére et Alemaigne
Et Normandie et Anjou et Bretaigne
Et Lombardie et Navarre et Toscane.

III Reis qui de France porte coronne d'or
Prodom deit estre et vaillanz de son cors ;
Et s'il est om qui li face nul tort,
Ne deit guarir ne a plain ne a bos,
De ci qu'il l'ait o recreant o mort :
S'ensi nel fait, dont pert France son los ;
Ce dist l'estoire : coronez est a tort.

IV Quant la chapèle fu beneeite a Ais,
Et li mostiers fu dediiez et faiz,
Cort i ot buene, tél ne verrez ja mais ;
Quatorze conte guardèrent le palais ;
Por la justice la povre gent i vait,
Nuls ne s'i claime que trés buen dreit n'i ait.
Lors fist l'en dreit, mais or nel fait l'en mais ;
A conveitise l'ont torné li malvais ;
Por fals loiers remainent li buen plait.
Deus est prodom, qui nos governe et paist,
S'en conquerront enfer qui est punais,
Le malvais puiz, dont ne resordront mais.

V Cel jor i ot bien diś et uit evesques ;
Et si i ot dis et uit arcevesques ;
Li apostoiles de Rome chanta messe.

VI Cel jor i ot oferende molt bèle,
Que puis cele ore n'ot en France plus bèle,
Qui la reçut molt par en fist grant feste.

---

18. *Beneeite.* Forme régulière = benedicta. Les formes contractes *benoit, benoite,* se rencontrent parallèlement dès le XII^e^ siècle, au moins dans certains dialectes. Cf. xxx, 380, etc.
25. Traduisez : « les méchants l'ont remplacée (la justice) par la cupidité ».
26. *Remainent li buen plait,* les bons procès restent en souffrance.

VII Cel jor i ot bien vint et sis abez,
Et si i ot quatre reis coronez.
Cel jor i fu Looïs alevez
Et la corone mise desus l'altél :
Li reis ses pére li ot le jor doné.
Uns arcevesques est el letrin montez,
Qui sermona a la crestïenté :
« Baron, » dist il, « a mei en entendez :
Charles li magnes a molt son tens usé,
Or ne puet plus ceste vie mener.
Il ne puet plus la corone porter :
Il a un fill a cui la vuelt doner. »
Quant cil l'entendent, grant joie en ont mené ;
Totes lor mains en tendirent vers Deu :
« Pére de gloire, tu seies mercié,
Qu'estranges reis n'est sor nos devalez ! »
Nostre emperére a son fill apelé :
« Bels filz, » dist il « envers mei entendez :
Veiz la corone qui est desus l'altél ?
Par tél convent la te vueil ge doner :
Tort ne luxure ne pechié ne mener.
Ne traïson vers nelui ne ferez,
Ne orfelin son fié ne li toldrez :
S'ensi le fais, g'en lorai Damedeu :
Prent la corone, si seras coronez ;
O se ce non, filz, laissiez la ester :
Ge vos defent que vos ni adesez.

VIII « Filz Looïs, veiz ici la corone ?
Se tu la prenz, emperére iés de Rome ;

---

43. *En* est ici à peu près explétif. Cf. V, 1, 30. 76, etc.

51. *N'est sor nos devalez*, n'a fondu sur nous (comme une calamité). Ils se félicitent de ce que la couronne ne va pas échoir à un étranger.

56. *Ne mener...ne ferez*. Changement brusque de construction. Les deux tournures sont équivalentes : à cette condition (*de*) ne pratiquer, etc..., à condition (*que*) vous ne ferez, etc. Cf. 77, *que tu ne la baillïer* et 141, *qu'a eir enfant ja son dreit ne tolir*, où l'infinitif se trouve employé, quoique *que* soit exprimé : on attendrait *ne la bailles, ne tolges*, au subjonctif, ou dans le second exemple, *toldras*, au futur. Les deux tournures sont combinées.

62. *Adesez*. Les formes *-ons, -ez*, ont remplacé uniformément de très bonne heure les formes étymologiques *-eins, -eiz* (*-eiz*, puis *oiz* se continue assez tard dans certains dialectes) pour la première conjugaison, *-ains, -ez* (*-iens, iez*), pour la troisième. *Iens* = iamus (resté dans certains dialectes) n'a d'ailleurs pas tardé à produire *-ions*, qui s'est alors étendu par analogie (ainsi que *-iez*) à toutes les conjugaisons, de sorte qu'on trouve au XII[e] siècle, au subjonctif, *partons, partez, amons, amez*, à côté de *vendions, vendiez*, et plus tard uniformément *-ions, -iez*.

Bien puez mener en ost mil et cent omes,
Passer par force les éves de Gironde,
Paiéne gent craventer et confondre,
Et la lor terre deis a la nostre joindre.
S'ensi veuls faire, ge te doins la corone ;
O se ce non, ne la baillier tu onques.

IX « Se tu deis prendre, bels filz, de fals loiers,
Ne desmesure lever ne esalcier,
Faire luxure ne alever pechié,
Ne eir enfant retolir le sien fié,
Ne veve feme tolir quatre deniers,
Ceste corone, de Jhesu la te vié,
Filz Looïs, que tu ne la baillier. »
Ot le li enfes, ne mist avant le pié.
Por lui plorérent maint vaillant chevalier,
Et l'emperére fu molt grains et iriez :
« Ha ! las, » dist il, « com or sui engeigniez !
Deléz ma feme se colcha paltoniers,
Qui engendra cest coart eritier.
Ja en sa vie n'iért de mei avanciez :
Quin fereit rei, ce sereit granz pechiez.
Or li fesons toz les chevels trenchier,
Si le metons la enz en cel mostier :
Tirra les cordes et sera marregliers ;
S'avra provende qu'il ne puist mendiier. »
Deléz le rei sist Arneïs d'Orliéns,
Qui molt par fu et orgoillos et fiérs ;
De granz losenges le prist a araisnier :
« Dreiz emperére, faites pais, si m'oiez.
Mes sire est jovenes, n'a que quinze anz entiers :
Ja sereit morz, quin fereit chevalier.
Ceste besoigne, s'il vos plaist, m'otreiez :
Trésqu'a treis anz que verrons coment iért.

---

70. *Ne la bailler tu onques*, ne la porte jamais.
71. *Prendre de fals loiers*, recevoir de l'argent indûment.
76. *Vié* = vĕt(o). Forme très régulière : ĕ donne *ié* et *t* final tombe.
77. Voyez la note au v. 56.
88. *Tirra* pour *tirera*. Cf. *demourra*, etc., et voyez VIb, 114, note. — *Marreglier* est parfaitement régulier ; *marguillier*, qui n'est pas antérieur à la fin du XVe siècle, n'en est qu'une altération, qui a dû passer par *marglier*.
89. *S'avra*, et il aura. — *Qu'il ne puist*, afin qu'il ne soit pas forcé de.
93. *Faites pais*, faites silence.
96-7. Traduisez : « accordez-moi cela (son séjour dans un cloître) pour trois ans, et alors (*lit*t [époque] à laquelle) nous verrons comment il sera ».

S'il vuelt proz estre ne ja buens eritiers,
Ge li rendrai de gré et volentiers,
Et acreistrai ses terres et ses fiez. »
Et dist li reis : « Ce fait a otreier.
— Granz merciz, sire, » dient li losengier,
Qui parent érent a Arneïs d'Orliéns.
Sempres fust reis, quant Guillelmes i viént :
D'une forest repaire de chacier.
Ses niés Bertrans li corut a à l'estrier :
Il li demande : « Dont venez vos, bels niés ?
— En non Deu, sire, de la enz, del mostier,
Ou j'ai oï grant tort et grant pechié.
Arneïs vuelt son dreit seignor boisier :
Sempres iért reis, que Franceis l'ont jugié.
— Mar le pensa, » dist Guillelmes li fiérs.
L'espée ceinte est entrez el mostier,
Desront la presse devant les chevaliers :
Arneïs trueve molt bien apareillié ;
En talent ot qu'il li colpast le chiéf ;
Quand li remembre del Glorios del ciél,
Que d'ome ocire est trop mortéls pechiez.
Il prent s'espée, el fuere l'embatié,
Et passe avant. Quant se fu rebraciez,
Le poing senestre li a meslé el chiéf ;
Halce le destre, enz el col li assiét :
L'os de la gole li a par mi brisié ;
Mort le tresbuche a la terre à ses piez.
Quant il l'ot mort, sel prent a chasteier :
« He ! gloz, » dist il, « Dex te doint encombrier !
Por quoi voleies ton dreit seignor boisier ?
Tu le deüsses amer et tenir chiér,
Creistre ses terres et alever ses fiéz.
Ja de losenges n'averas mais loier.
Ge te cuidoe un petit chasteier,
Mais tu iés morz : n'en dorreie un denier. »
Veit la corone, qui desus l'altél siét :
Li cuens la prent senz point de l'atargier ;
Vient à l'enfant, si li assiét el chiéf.

---

102. *Dient* (cf. XIII, 1, 66, etc.) = dicunt. La gutturale tombe purement et simplement, parce qu'elle est suivie d'une voyelle vélaire (*o, u*). Elle tombe de même, si elle est suivie de *a* (voyelle semi-vélaire et semi-palatale) et en même temps précédée de *o, u* (*jouer, charrue*. Dans *die* = dicat, où le *c* est suivi d'un *a* et précédé d'un *i*, sa chute s'explique différemment (voy. la note à V, II, 26). La gutturale, avant de tomber, dégage un yod (*payer, doyen*, etc.), si la voyelle précédente est un *a* et surtout un *e* ou un *i*.

119. *Enz el col li assiét,* il le lui applique sur le cou.

« Tenez, bels sire, el non del rei del ciél,
Qui te doint force d'estre buens justiciers ! »
Veit le li pére, de son enfant fu liez :
« Sire Guillelmes, granz merciz en aiez !
Vostre lignages a le mien esalcié. »

X « Hé ! Looïs, » dist Charles, « sire filz,
Or avras tu mon reiame a tenir.
Par tél convent le puisses retenir
Qu'a eir enfant ja son dreit ne tolir,
N'a véve feme vaillant un angevin ;
Et sainte eglise pense de bien servir,
Que ja deables ne te puisse honir.
Tes chevaliers pense de chiér tenir :
Par els seras onorez et serviz,
Par totes terres et amez et cheriz. »

VIII. HUON DE BORDEAUX*

I.

Charles regarde duc Naimon le flori :
« Consilliés moi, sire Naime, » fait il.
« Que dirai jou de mon fil q'est ochis ?
— Sire, » dist Naime, « j'en sui al cuer maris.

---

137. *Qui te doint*, puisse-t-il te donner ! (*litt*t : qui te donne).
144. Voyez la note au v. 56.
145. *Vaillant j. angevin.* Voy. VIa, 116, note.

* *Huon de Bordeaux*, chanson de geste, publiée pour la première fois d'après les manuscrits de Tours, de Paris et de Turin, par MM. F. Guessard et C. Grandmaison. Paris, Vieweg, 1860. — Les éditeurs ont suivi le manuscrit de Tours en le complétant par le manuscrit de Paris (Bibliothèque nationale) fs fr. 22,555. Nous donnons à l'Appendice critique les variantes du manuscrit de Paris, qui nous a servi à améliorer le texte. — La chanson de *Huon de Bordeaux* raconte les epreuves auxquelles fut soumis le brave fils de Séguin par Charlemagne, en expiation du meurtre, cependant légitime, de son fils Charlot. Il s'agissait de pénétrer dans le palais de l'émir de Babylone, d'y couper la tête du premier païen qui se présenterait à lui, d'embrasser sa fille, la belle Esclamonde, et de rapporter à l'empereur la barbe blanche et quatre grosses dents de l'émir. Huon en vient à bout, grâce a la protection du nain bienfaisant Obéron, que la charmante pièce de Shakespeare, *Le Songe d'une nuit d'été*, le poème de Wieland et l'opéra de Weber ont popularisé. Le sujet a été également mis au théâtre en France : un *Huon de Bordeaux* était représenté en 1557, par les confrères de la Passion, un autre en 1662 par la troupe de Molière ; mais l'opéra d'*Esclarmonde*, de M. Massenet (1889) ne doit guère à notre poème que le nom de son héroïne, que l'auteur du livret n'a sans

« Pour l'amour Dieu, qui onqes ne menti,
« Car demandés le cuivert Amauri
« Pour coi vos fiex, que je voi la gesir,
« Ala u bos, le blanc hauberc vesti.
« Sainte Marie dame! que queroit il?
— Jel vos dirai, » ce respont Ama[u]ris;
« Et se j'en menc, Dix me puist maleïr!
« Ersoir, au vespre, quant il fu enseri,
« Karlos, vos fiex, a l'ostél me requist
« Que jou alaisse en gibier aveuc lui.
« Jou i alai : é! Diex, si mal le fis!
« Je me doutoie de l'Ardenois Tieri :
« Par choi alames les blans haubers vestis.
« Sous le bruellet qui siét desos Paris,
« La en alames juër et moi et li,
« Et si getames nos ostoirs el laris.
« .I. en perdimes ersoir a l'avesprir :
« Hui matinet, quant il fu esclarci,
« Si encontra(s)mes Gerard et Huëlin.
« Huës, l'aisnés, avoit l'oisel saisi :
« Karlos, vos fiex, son oisel li requist,
« Et li traïtres mout bel li escondi.
« Tant estrivérent qu'il feri Gerardin.
« Quant le vit Huës, si traist le branc forbi,

---

doute emprunté ni à la chanson de *Huon de Bordeaux*, ni à celle d'*Esclarmonde*. Saint-Marc-Girardin (*Cours de littérature dramatique* III, 235, éd. Charpentier), traitant « de l'amour ingénu dans les romans de chevalerie », déclare préférer le *Huon de Bordeaux* du moyen âge, dont il ne connaissait pourtant que la pauvre version en prose de 1454, au poème que Wieland en a tiré : « Soit qu'il s'agisse, » dit-il, « de peindre l'amour de Huon et d'Esclarmonde, soit qu'il s'agisse de donner un caractère et un rôle aux êtres merveilleux, l'imagination naïve du vieux conteur l'emporte sur les grâces de Wieland. » — Notre poème, que les éditeurs croient avec vraisemblance avoir été composé à Saint-Omer, semble être du commencement du XIIIe siècle. Le manuscrit suivi est dû à un scribe de la région Nord-Est, dont la langue diffère peu de celle de l'auteur. Pour les remarques se rapportant au dialecte, voyez surtout nos extraits X et XIII. — I. Huon, qui se rendait à la cour de Charlemagne, avec son frère Gérard, pour relever son fief, est attaqué en trahison par Amaury et Charlot, le fils de l'Empereur, et tue ce dernier. Amaury rapporte le corps de Charlot et accuse Huon de l'avoir assassiné sans provocation et sachant qui il était (v.1361-1456, 1490-1645).

1. *Duc Naimon*. L'ellipse de l'article est assez fréquente avec les noms appellatifs placés en apposition à un nom propre. Cf. V, I, 1 et voy. A. Tobler, dans *Zeitschrift für rom. Philologie*, XIII, 197.

6. *Le cuivert Amauri*, au traitre Amaury. Cf. II, 35 et voy. IX, 79, note.

11. *Maleïr* (cf. *beneïr*), pour *maleïre* = *maladicere*, qui se rencontre à côté de *maledicere*.

12. *Il fu enseri*. *Il* est un pronom neutre et ne remplace pas *vespre* : voilà pourquoi le participe ne prend pas l's du cas sujet. Cf. I, 22. 77 ; II, 12.

15. *Mal*. Corruption de *mar* = mala ora.

17. *Par choi*, c'est pourquoi. *Choi* est une graphie irrégulière de *coi*, et le *ch* ne saurait y être chuintant.

23. *Huëlin*, diminutif de *Hue, Huon*

« Sel pourfendi enfressi que el pis;
« Puis s'en torna fuiant par devant mi,
« Il et ses fréres, sor les cevax de pris :
« Nes poi ataindre, s'en fui al cuer maris.
« A ensïent a ton enfant ochis ;
« Et s'il veut dire que jou aie menti,
« Vés chi mon gage, et je le vous plevi,
« Ge li ferai(t) par le goulle jehir.
« Que c'est tout voir(s) canque jou ai ci dit.
— Sainte Marie ! » dist l'abes de Cluigni,
« Si grant mençoigne nus hons de car n'oï :
« Sour sains jurrai, et moine quatre vins,
« Que c'est mençoigne que cis léres a dit
« Et toute fable : sor sains le vous plevis.
— Certes, » dist Karles, « bel tesmoignaige a chi !
« Que dites vous, sire quens Amauris ?
— Sire, » dist il, « si me soit Diex amis,
« L'abes dira du tout a son devis;
« Mais ne le ruis devant vous desmentir :
« Huon ferai par le geule gehir
« Que c'est tout voirs de canque vous ai dit. »
Quant l'entent l'abes, près n'a le sens mari;
Et voit Huon, a escrier li prist :
« Hé ! que fais tu ? » dist l'abes, « biax cousins ?
« Offre ton gaige, car li drois est a ti ;
« Et se tu es ne vencus ne maumis
« Et Diex voloit tél cose consentir,
« Et ke je puisse mais a Cluigni venir,
« Je batrai tant saint Pierre, qui la gist,
« Que de sa fiertre ferai tot l'or caïr.
— Sire, » dist Huës, « tout a vostre plaisir :
« Vés chi mon gaige, et je le vous plevis
« Que c'est mençoigne que chis lerres a dit;
« Se li ferai par le geule gehir
« Que jou ne seuc quél homme jou ocis,
« Ne ne savoie ke che fust vostre fis.

---

34. *Aïe.* Le subjonctif est amené par le sens dubitatif de la proposition dont dépend ce verbe.

39. *Nus hons de car,* nul homme. Expression pléonastique. Voy III, 41 et XII, 27, notes.

42. *Toute fable.* Pour l'accord de l'adjectif au sens de l'adverbe « tout à fait », cf. V, I, 61.; VIb, 257, etc.

54-8. Nous avons là un exemple frappant de la foi naïve du moyen âge et de la façon dont les gens éclairés eux-mêmes entendaient le patronage des saints. Aujourd'hui encore, on pourrait citer des faits semblables qui se sont passés récemment dans des campagnes reculées.

— Livrés ostaiges, » dist Karles au fier vis,
« U autrement vous en serés honnis.
— Sire, » dist Huës, « tout a vostre plaisir.
« Certes, vés la mon frére Gerardin :
« N'ai plus ostaiges en ce palais votis,
« Car jou n'i voi ne parent ni cousin
« Que jou osaisse ne prier ne offrir.
— Si avés moi, » dist l'abes de Cluigni :
« Por vostre amor enterrai autressi ;
« Et se tu es ne vencus ne maumis
« Et Damediex veut tél tort consentir,
« Honnis soit Karles, li rois de Saint Denis,
« S'il ne me pent ains qu'il soit avespri,
« En ma compaigne de moines quatre vins.
— Abes, » dist Karles, « tort avés, par saint Crist.
« Ja Diu ne place, qui ens la crois fu mis,
« Que mal vous fache a jour que soie vis !
« Mais laisiés nous, s'il vous plaist, convenir.
« Livrés ostaiges, » dist Karles, « Amauris.
— Sire, vés la Raïnfroi et Henri :
« L'uns est mes oncles et l'autres mes cousins.
— Et jou les pren, » dist Karles au fier vis,
« Par tél convent con ja porés oïr,
« Que, se vous estes ne vencus ne maumis,
« Je les ferai traïner a roncis. »
Raïnfrois l'ot ; a Karlon respondi :
« Dehait, beau sire, qui enterra ensi !
— Et comment donc ? » Karlemaines a dit.
« En non Dieu, sire, sor nos tères tolir. »
Dist l'emperéres : « Or soit a vo plaisir.
« Mais, par celui qui ens la crois fu mis,
« S'Amauris est ne vencus ne honnis,
« Vous ne tenrés plain pié de vo païs,
« Ains en serés tost cachié et honni. »
. . . . . .

---

73. *Enterrai* (métathèse de l'*r* pour *entrerai* ; cf. *juerra* 209, *juerrai* 211), j'entrerai [dans l'épreuve du jugement], je servirai d'ôtage. Cf. 91.

78. Traduisez : « et avec moi quatre-vingts de [mes] moines. »

93. *Sor nos tères tolir* (cf. II, 34), à la condition de nous confisquer nos terres. Nous avons ici affaire à une construction analogique, dont le point départ est *sor ma fei*, « sur ma foi », ou plutôt l'expression *jurer, plevir sor sainz*, jurer sur les reliques (cf. v. 42, etc.).

94. *Vo*, suj. sing. et rég. plur. *vos*, fém. sing. *vo*, fém. plur. *vos*. Ainsi se décline dans le dialecte du Nord et du Nord-Est, la forme du possessif abrégée de *vostre*, qui ailleurs est invariable. Cf. *voz* XIX, 53. 59. 98. 99, etc.

Or escoutés de Huon que il fist :
Une grant mine li enfes prendre fist,
Et puis l'a fait emplir de paresis.
Li povre crient clérement a haus cris :
« Cil te garisse qui ens la crois fu mis,
« Et il te laist a joie revenir ! »
Messe canta li bons abes lietris.
Quant fu cantée et li mestiers fenis,
Devant l'autél se couca Huëlins;
D'autre part fu li cuivers Amauris.
Entour aus ot grans candèles asis :
Devant l'autél les orent en crois mis.
Les Amauri ne se porent tenir :
A tère ciéent, voiant tos les marcis;
Mais les Huon se dreciérent toudis.
Devant l'autél fu Huës en crois mis;
Dieu reclama, le roi de paradis :
« Hé ! Dix, » dist Huës, « qui onques ne mentis,
« Si vraiement, Sire, com tu nasquis
« En Belleem, si com dist li escris,
« De le pucèle roïne, Jhesu Chris;
« Il n'i ot feme pour vostre cors tenir,
« Fors une dame qui ot mout clér le vis :
« Sainte Onnestase ot a non, ce m'est vis;
« N'ot eü mains depuis qu'èle nasqui :
« A ses moignons, Dix, fustes recoillis;
« Il n'i ot autre, ce sét on tout de fi :
« Lues que vous tint, miracles i fesis;
« Tantost ot mains et dois lons et traitis,
« Si biaus c'en pot ne penser ne veïr.
« Et des .iij. rois, Sire, fustes requis.
« Li fel Herodes ot mout le cuer mari,
« Quant les novèles de vo cors entendi :
« Les sergans fist aler par le païs;
« Tous les enfans de .ij. ans et demi,

---

109. *Ot asis*, littér. : « il y avait placé. » Tournure neutre impersonnelle ; l'accord n'a pas lieu, comme cela arrive parfois, avec le substantif, qui est au cas régime.

120. *Vostre*. Passage, fréquent en ancien français, du singulier au pluriel de politesse et réciproquement (cf. 126, etc., et II, 60.

120-8. Pour le miracle de sainte Anastasie, voir *la Légende de saint Fanuel*, v. 1446-1624, dans *Revue des langues romanes* XXVIII, 193-8. L'ensemble de la prière, y compris la mention du miracle, semble imité de la prière de Guillaume Fièrebrace, se préparant à combattre le sarrazin Corsolt, dans le *Couronnement de Louis*. Voy. l'éd. de la *Société des anciens textes français*, par E. Langlois, v. 695-789.

131. *De vo cors*, de vous. Périphrase fréquente en ancien français. Cf. 120. 163 et voy. la note à IV, 66.

« Canc'on en pot trouver par le païs,
« Fist decoler as brans d'achier forbis,
« Qu'il vous cuidoient aveuques çaus mordrir,
« Mais tout içou ne poiés consentir;
« .Xxxij. ans alas par le païs
« O tes apostles sacrés et beneïs;
« .I. en i ot qui vos haï toudis : .
« Judas ot non li traïtres falis,
« Si vous vendi, biaus dous Sire, as Juïs,
« Et puis si fustes ens en la crois sus mis,
« Et de le lance se vous feri Longis;
« Mort receüstes, si com dist li escris :
« Che fu por nos, ce ne fu pas por ti;
« Nous racatastes des mains a l'anemi,
« Puis el sepulcre fustes posés et mis;
« Au tierc jour fustes, Sire, resurexis;
« Droit en ynfer ton chemin acoillis,
« Si en getastes vos drus et vos amis;
« A un juedi, que tant est signoris,
« L'Asension l'appelle on, ce m'est vis,
« En ciel montastes la sus en paradis :
« Li vostre apostre reméstrent desconfit,
« Desconforté, et mout iérent despris;
« A Pentecouste conforter les venis :
« Vous les baisastes, lors furent esjoï;
« Par ces baisers furent tuit si espris
« Que tout langaige sorent par tout pais :
« Si vraiement com c'est voirs que je di
« Et que jel croi loiaument sans mentir,
« Gardés mon cors, par le vostre plaisir,
« Que jou n'i soie matés ne desconfis,
« Et puisse ocire le cuivert maleïs
« Si vraiement, biax pére Jhesu Cris,
« Que je n'ai coupes el murdre c'on ma mis. »
A tant se liéve Huës o le fier vis :
Son pis seigna de Dieu de paradis.
En estant liéve li damoisiaus gentis :
L'autél baisa et s'ofrande sus mist.
Tout ausi fist li cuivers Amauris.
Ens el moustier fu aportés li vins :

---

169. *De Dieu*, au nom de Dieu. Remarquez l'absence de l'article, malgré le complément déterminatif; de même devant *paradis*. Voir le mémoire signalé plus haut (v. 1) de A. Tobler.

La se desjune li gentis Huëlins,
De l'autre part se desjune Amauris.
Desus l'autél saint Pére, ce m'est vis.
Quant ont mengié asés a lor plaisir,
Du mostier issent ambedoi li marcis.
Premiers issi li courtois Huëlins :
Souvent reclaime le roi de paradis,
Après issi li cuivers Amauris :
Ainc n'inclina autél ne crocefis.
On les ramaine ens el palais votis :
Près de Huon li frans abes se tint;
Autressi fist dus Naime li floris,
Et li haut homme qui furent fervesti.
De l'autre part s'en issi Amauris,
Si le convoient Raïnfrois et Henris
Et traïtour desqes a vint et sis.
El palais vinrent u furent li marcis.
Li rois les voit, ses a a raison mis :
« Baron, » dist Karles, « pour le cors saint Denis,
« Alés vous tost armer et fervestir,
« Car, par celui qui ens la crois fu mis,
« Ains que mes fiex soit en tère enfoïs,
« Ert li vencus traïnés par païs;
« Et Dix de glore en doinst le droit venir,
« Que li parjures soit hui cest jor honnis!
— Et Diex le face! » li barnages a dit.
Adont s'adoubent et ont lor cors garnis.
Huës s'arma, li damoisiaus de pris :
Cauce unes cauces blances com flor de lis,
Puis vest l'auberc que li donna Sewins
Et çainst l'espée, dont li brans fu forbis.
Et d'autre part s'adouba Amauris.
Quant sont armé anbedoi li marcis,
Les sains fist on aporter et venir,
Que li parjures ne puist del jor issir.
« Qui juerra? » li barnages a dit.
— « Cil qui apèle, » ce dient li marchis.
— « Dont juerrai ge, sire, » dist Amauris.
Les sains mist on par desus .ii. tapis,

---

202. *Unes cauces. Un* s'emploie au pluriel en ancien français, non seulement, comme ici et XXX, 304, lorsqu'il désigne la réunion habituelle de deux objets, mais encore au sens de « plusieurs. » Cf. XXIII, 99; XXX, 308, etc.
208. *Que*, afin que (cf. 218). — *Del jor issir*, survivre à ce jour là.

Et Amauris s'est a genillons mis;
En haut parla si que bien fu oïs :
« Entendés moi, franc chevalier de pris,
« Je sui ki jure sor les sains que vés ci,
« Sor tous les autres qui sont em paradis,
« Que ne me puissent hui en cest jor honnir,
« Que bien sot Huës de Bourdèle le cit,
« Quant il ocist Karlot o le fier vis,
« K'il estoit fiex l'empereor gentil :
« Par traïson le tua et ocist,
« Par couvreture vint fuiant a Paris.
« Ensi le jur ge par chelui ki me fist,
« Sor tous les sains que ci voi devant mi,
« Si le ferai par le geule gehir,
« Ains qu'il soit vespres, s'ensanble sommes mis,
« Que le dansel malvaisement mordri,
« S'en doit par droit estre a martire mis. »
Les sains cuida baisier li Dieumentis :
Faut lui l'alaine, a poi qu'il ne caï;
Nes aprocast pour tout l'or de Paris.
Li glous cancêle, car il estoit mentis :
« Cis est parjures! » ce dient li marcis.
Avant passa li courtois Huelins
Par le puing destre le traïtor saisi,
Comme parjure l'en leva li marcis;
Devant les sains a genillons se mist,
En haut parla, si qe bien fu oïs :
« Or m'entendez, segnor, » dist Huëlins.
« Je sui qui jure sor les sains que voi chi,
« Sor tous les autres que Dieus a establis,
« Çou est mençoigne que cis léres a dit.
« Je ne dic mie que Karlot n'aie ochis,
« Mais, par Celui qui ens la crois fu mis,
« Quant jou entrai ens la cort a Paris,

---

216. *Je sui ki jure* (cf. 241). On trouverait peut-être plus souvent, dans cette tournure, le verbe à la 1re personne (*jur*), comme en latin.

219. *Le cit*, la cité. *Le* est la forme féminine de l'article au Nord et au Nord-Est (cf. 119, etc.). *Cit* (*civt* III, 43 est une forme restituée ; le ms. a *ciu*, qui est provençal) ne saurait venir, comme on l'a voulu, de *civitas*, qui n'aurait pu donner que *cites* (cf. *abbes* = abbas). Si le prov. *cui* peut se tirer de *civem* (par abus de sens), *cit* nous semble exiger **civitem*, qui est sans doute une forme populaire de *civitatem* influencé par *civem*.

221. *L'empereor gentil*, du noble empereur. Cf. I, 249 ; II, 15, etc.

230. *Li Dieumentis* (celui qui a menti à Dieu), le parjure. Cf. *Vie de Saint-Léger*, 11, *cel dieumentit* (Romania, I, 303). La première partie du mot est au datif ; le participe a conservé le sens du déponent latin *mentitus*. Cf. *mentis* 233.

243. *Çou est*, etc., sous-entendu *que*.

« Je ne savoie quél homme avoie ocis,
« Qui fu ses péres ne qui l'engenuï,
« Ne si ne seuc que che fust Karlon fis.
— Certes, » dist l'abes, « voir sairement a chi. »
Huës se drèche, si a les sains saisi,
Si les baisa, voiant tos les marcis,
Et en après mist .iiij. mars d'or fin :
Asés i fu ki bien les recoilli.
Dient François : « Cil doit estre esbaudis;
« Par lui ert certes, je quit, li cans conquis. »

II.

Or vous dirai de la dame al vis clér,
Qui estoit fille Gaudise l'amiré.
Ens son lit jut et ne pot reposer :
Amors le poinst, qui ne le laist durer.
Elle se liéve, que n'i pot demorer :
.I. cierge prent, qu'èle ot fait embraser;
Vint a le cartre, s'a le cartrier trové
U se dormoit, par delés .j. piler;
Tot bèlement li a les clés enblé,
L'uis de le cartre a errant desfremé.
« Hé! Dix, » dist Huës, « qui me vient viseter?
« Sainte Marie, est il ore ajorné? »
Dist la pucèle : « Mar vous esmaierés,
« Huës, biau frére, ensi t'oi jou nommer.
« Je sui le fille Gaudise l'amiré,
« Que vous baisastes hui matin au disner.
« Vo douce alaine m'a si le cuer enblé,
« Je vous aim tant que je ne puis durer :

---

249. *Ne si ne seuc*, et ainsi je ne sus. — *Karlon fis*, le fils de Charles. Pour la suppression de l'article, voir la note au v. 1.

256. Cette laisse en *i.* une des plus longues que l'on connaisse, a encore 41 vers.

II. Par la vertu magique de l'anneau qu'il a enlevé au géant Orgueilleux, après l'avoir tué, Huon a pu entrer dans le palais du roi sarrasin Gaudisse ; il a tué, dans la salle du festin, un prince puissant qui devait épouser sa fille Esclarmonde et donné trois baisers à la princesse, pour s'acquitter d'une partie de la tâche qui lui a été imposée par Charlemagne en expiation du meurtre de Charlot. Mais accablé par le nombre et dépouillé du cor enchanté que lui avait donné Obéron et qui lui aurait assuré son tout-puissant secours, il est jeté en prison, en attendant d'être mis à mort. Esclarmonde, prise pour lui d'un amour aussi violent que soudain, vient secrètement le visiter (v. 5836-5928).

5. *Que*, parce que, car. Remarquez ici, au vers précédent et au vers suivant, l'alternance du présent avec le passé défini et le passé antérieur.

« Se vous volés faire ma volenté,
« Consel metrai qe serés delivrés.
— Dame, » dist Huës, laisiés tot çou ester :
« Sarrasine estes, je ne vous puis amer.
« Je vous baisai, çou est la verités,
« Mais je le fis por ma foi aquiter,
« Car ensi l'oi a Karlon creanté.
« Se devoie estre tos jors emprisonés
« En ceste cartre, tant con porai durer,
« Ne quier jou ja a vo car adeser.
— Amis, » dist èle, « dont n'en ferés vous él ?
— Naje, voir, dame, par sainte Carité.
— Par foi, » dist èle, « et vous le comperrés. »
Le cartrier a erroment apelé :
« Amis, » dist èle, « envers moi entendés.
« Je te desfenc, sour les iex a crever,
« Que ce François ne doinses qe disner
« Desc' a .iij. jours, ce te veul commander. »
Et cil a dit : « Dame, a vo volenté. «
.Iij. jours tos plains tant le laissa juner.
Au quart jour est Huëlins desperés :
« Hé ! las, » dist Huës, « il n'est ne pains ne blés :
« Or voi ge bien je serai afamés.
« Hé ! Auberons, pullens nains bocerés,
« Cil te maudie qui en crois fu penés !
« Por poi de cose m'as or coilli en hé :
« Voir, vers ton cors ne fesisse pas tél.
« Ne m'en pris garde, se me puis Dix salver,

---

25. *L'oi creanté,* je l'avais promis. Cf. 5 et voy. la note à III, 19.
29. *N'en ferés vous él.* Cf. « je n'en ferai rien. »
31. *Et vous le comperrés,* dans ce cas, vous le paierez [cher].
34. *Sour les iex a crever.* Tournure différente de celle que l'on rencontre plus haut : *sor nos tères tolir* I, 93, et qu'il convient de rapprocher, pour ce qui est de l'addition de la préposition *a*, de *por la teste a coper* X, 87, *por justise a tenir* XXIV, 129, *por bien a faire* LXV, 20, etc. *Sour* (*sor*) a bien ici, comme I, 93, le sens de « à condition de », mais le substantif régime en dépend directement, tandis que dans *sor nos tères tolir*, c'est la réunion de l'infinitif et du substantif qui constitue le régime de la préposition. Dans *sour... a*, comme dans *por... a*, suivis d'un infinitif, il y a, semble-t-il, un souvenir de l'idée d'obligation, de nécessité contenue dans le gérondif latin, idée représentée essentiellement ici par la proposition de but *a* = *ad* latin.
35. *Qe disner,* de quoi dîner (litt^t^ rompre le jeûne). On s'attendrait à *dont d.* (cf. III, 65. 71), mais on sait qu'avec le relatif *que*, on sous-entend souvent encore aujourd'hui une préposition (*que* = dans lequel, auquel, etc.) : « au temps que, » etc. Cf. XIII, II, 7 et 20. L'infinitif doit s'expliquer, non par l'ellipse d'un verbe, mais par l'analogie de locutions indiquant le but, comme « de manière à, en vue de ».
38. *.Iij. jours tos plains tant.* Double renforcement de l'idée de durée.
41. *Je serai afamés* (sous-entendez *que*), je mourrai de faim.
45. *Tél* est un neutre, comme *él* au v. 29.
46. *Se,* forme dialectale pour *si* = latin *sic*. Cf. 73 et voy. au Glossaire.

« Quant je menti al premier pont passer.
« Sainte Marie, praigne vous en pité ;
« Roïne dame, vostre homme secourés,
« Que il ne soit honneis ne vergondés ! »
Tout canqe Huës a dit et devisé,
Li damoisèle a trestout escouté.
Vint a le cartre, s'a Huon apielé :
« Vasal, » dist èle, « estes vous porpensé ?
« Vauriiés faire chou qe j'ai devisé ?
« Se me voliés plevir et creanter
« Que, se poiiés de çaiens escaper,
« Vous m'en merriés o vous en vo regné,
« Par Mahomet, je ne vous queroie él ;
« Se chou me veus otroiier et greer,
« Je te donrai a mengier a plenté.
— Dame, » dist Hues, « si me puist Dix salver,
« Se jou devoie tos les jors Diu flamer
« Dedens infer, ens la cartre cruél,
« Si ferai jou toute vo volenté.
— Par foi, » dist èle, « or as tu tu bien parlé :
« Par vostre amor qeerrai en Damedé. »
Dont li a fait a mengier aporter :
Huës menga, qui mout l'ot desiré,
Et la dame a le cartrier apelé :
« Amis, » dist èle, « savés qe vous ferés ?
« Ens el palais a mon pére en irés,
« Et se li dites, gardés ne li celés,
« Que li François qui ert emprisonés
« Est mors de faim et de grant povreté,
« Bien a tierc jor : tout issi li dirés. »
Et chil a dit : « Dame, a vo volenté. »
Puis a Huon pourveü a plenté
De tout ichou que il li vint a gré,

---

48. *Pité* est, non pas au cas sujet, car à la date de notre poème, l'*s* finale des noms masculins s'était depuis assez longtemps déjà ajoutée par analogie aux noms féminins, mais au cas régime. Nous avons ici une tournure impersonnelle : « qu'il vous en prenne pitié ». *En* ou bien se rapporte à *vostre homme* du vers suivant, ou bien a le sens vague dont nous avons parlé dans notre note à V, I, 30.

50. *Honeis*, pour *honnis*. Forme analogique attribuée à quelques verbes isolés d'après l'analogie de *collectus*, qui donne régulièrement *coilleiz* (pic. *coilleis*), rég. *coilleit*.

60. Passage du pluriel de politesse au singulier. Voy. I, 120, note.

64. *Cruél*. Les adjectifs parisyllabiques latins de la troisième déclinaison à forme unique pour le masculin et le féminin, n'ont régulièrement en ancien français qu'une forme pour les deux cas du féminin et le cas régime singulier. Cependant on trouve de bonne heure les formes analogiques en *e* fém. (*grande*).

73. *Se* (forme dialectale de *si* = latin *sic*), a ici un sens presque explétif. — *Ne li celés*. Sous-entendez *que*. *Celés* est au subjonctif (forme analogique) ; voyez note à VII, 62.

De rices mès, de vins et de claré.
Et li cartriers en est a tant tornés;
Vint el palais, l'amiral a trové :
« Sire, » dist chil, « par Mahom, ne savés?
« Li crestïéns c'aviens emprisoné,
« Qui est de France, de faim l'ai mort trové,
« Et ens vo cartre a se vie finé. »
L'amirés l'ot, s'en fu grains et irés :
« Che poise moi, par Mahommet mon Dé;
« Mais puis q'est mors, or le laissons ester :
« Mahoms ait s'ame par la soie pité! »
Ensi fu Huës de la mort respités,
Et li cartriers li donna a plenté
De tél mengier que il veut deviser.

IX. ADENET LE ROI

BERTHE AUX GRANDS PIEDS *

Berte la debonaire, qui n'ot pensée avére,
Mou(l)t durement plorant prent congié a son pére :
« Sire, » dist èle, « a dieu! Saluez moi mon frére,
Qui tient devers Poulane la terre de Grontére.
— Fille, » ce dist li rois, « ressamblés vostre mére ;
Ne soiés vers les povres ne sure ne amére,
Mais douce et debonaire et de bonne matére,
Si k'a Dieu et au siécle la bontés de vous pére ;
Car qui ainsi le fait mou(l)t noblement se pére
Et cil qui bien ne fait en la fin le compére.
Ainc plus bèle de vous ne vit rois n'emperére :

---

* *Li Roumans de Berte aus grans piés*, par Adenés li rois, publié par M. Aug. Scheler, Bruxelles, 1874, IV-VIII, v. 134-221. — Ce poème, qui se rattache à la geste du roi (Voy. *Tableau*, p.x-xi), est écrit en rimes. Il raconte les aventures de Berthe, femme de Pépin le Bref et mère de Charlemagne, à qui fut substituée une serve le jour de ses noces. Son époux la retrouva plusieurs années après servante chez son vacher, dans la forêt du Maine ; du commerce qu'il eut avec elle, sans la reconnaître, naquit Charlemagne. Cette légende semble bien avoir une origine mythique. — Adenet le roi, trouvère brabançon de la 2e moitié du XIIIe siècle, est aussi l'auteur des *Enfances Ogier*, de *Bevon de Comarchis* et de *Cléomadès*. Son dialecte est naturellement celui de la région Nord, abusivement appelé picard.

3. *Moi*, pour moi : datif éthique.
8. *Pére* (= *parat), pour *paire* = pareat, à cause de la rime.
9. *Se pére* (= se parat), se conduit.

Je vous commant a Dieu, qui est vrais gouvernére,
Que en cors et en ame en soit dou tout gardére. »

V Tout droit a celui tans que je ci vous devis,
Avoit une coustume ens el tiois pays,
Que tout li grant seignor, li conte et li marchis
Avoient entour aus gent françoise tous dis,
Pour aprendre françois lor filles et lors fis.
Li rois et la roïne et Berte o le clér vis
Soreńt près d'aussi bien le françois de Paris,
Com se il fussent né au borc a saint Denis :
Car li rois de Hongrie fu en France norris ;
De son pays i fu menez mou(l)t trés petis.
François savoit Aliste, car leens l'ot apris :
C'ert la fille la serve, ses cors soit li honis !
Car puis furent par li maint grant malice empris.
Adonc tenoient Franc les Tiois por amis,
S'aidoient li un l'autre contre les Arrabis.
Bien parut puis a Charles, qui fu rois poëstis,
Que Alemant estoient chevalier de grant pris.
Par aus fu puis mains Turcs et mors et desconfis.
De ce ne vous iért ore nus lons racontes dis :
De ce vous vueil parler dont vous ai entrepris.

VI Mou(l)t fu Berte courtoise et plaine de franchise :
N'est nus qui la connoisse qui forment ne la prise.
Le jour que èle dut sa voie avoir emprise,
S'est devant le roi Floire son pére a genols mise ;
En plorant prent congié sans mal et sans faintise.
Blanche fu et vermeille et plaisans a devise.
N'ot plus bèle pucèle de la dusques en Pise,

---

13. *En,* de vous (complément de *gardére*).
14. *Tout droit,* précisément.
19. *O le clér vis* (plus souvent *au clér vis*), qui avait le teint clair (cf. x, 74). Expression fréquente pour indiquer la beauté des femmes: des cheveux blonds et un teint transparent constituent au moyen âge l'idéal de la beauté, surtout pour les hommes du Nord.
21. *Au borc a saint Denis,* au bourg qui a pour patron saint Denis, à Saint-Denis.
25. *La serve,* Margiste, qui devait conduire Berthe au roi de France, Pépin, et qui lui substitua sa propre fille, la nuit de ses noces. — *Ses cors soit li honis !* honte sur elle ! *Li* est au datif. — Pour la périphrase, voy. IV, 66, noté.
26. *Malice,* sujet pluriel. Ce mot est souvent, comme ici, du masculin.
28. *S'* (= *se* = sic), et. — 29. *Parut.* Impersonnel.
36. *Avoir emprise,* pour *emprendre.* Cf. *orent montée* 64, pour *montérent.*
40. *En Pise.* Cf. les expressions provençales bien connues, *en Arles, en Avignon. Pise* est pour l'auteur une ville très éloignée. On trouve de même : « jusqu'à Rome, jusqu'en Hongrie, etc. »

Et de faire tout bien fu en grant convoitise,
Si k'a piéce ne fust de nul meffait reprise ;
Mais puis fu par la serve en la forest malmise,
Ainsi com vous orrés que l'estoire devise.

VII Quant Berte ot pris congié a son pére au cuer vrai,
Forment li duelt li cuers, moult fu en grant esmai.
Les gens de cèle terre, ne vous en mentirai,
En plorérent forment, car vraiement le sai.
« Fille, » dist la roïne, « je vous convoierai,
Sachiez, au plus avant que je onques porrai ;
Margiste vostre serve avec vous laisserai,
Et Aliste sa fille, plus belle rien ne sai :
Pour ce que vous ressemble, assez plus chiére l'ai ;
Et Tibert lor cousin avoec envoierai.
Bien savez que tous trois de servage getai,
Et que de mes deniers chascun d'aus rachetai,
Et par ceste raison trop plus m'i fierai.
— Dame, » ce a dit Berte, « et je les enmenrai,
Ne de chose que j'aie ja mais ne leur faurrai ;
Trestoutes mes privances par leur conseil ferai ;
Aliste, se je puis, trés bien marierai.
— Fille, » dist la roïne, « bon gré vous en sarai. »
Un lundi par matin, por voir le vous dirai,
Orent Bertain montée sor un palefroi bai.
Des jornées qu'il firent trop ne vous conterai :
Par Sassogne s'en vinrent ; par le duc Nicholai,
La Duchoise estoit suer Bertain ; — quant j'esgardai
L'estoire a Saint Denis, tout ainsi le trouvai ;
D'approchier la besongne plus ne detrierai.
— « Fille, » dist Blancheflor, « arriére m'en irai,
De par vous vostre frére forment saluerai.
Se bien ne vous prouvez, de la dolor morrai ;
Cel anel de vo doit o moi en porterai,
En lermes et en plors souvent le baiserai. »
En plorant li dist Berte : « Dame je le ferai. »

---

45. *Vrai*, loyal. Cf. 86.
50. Traduisez : « sachez-le, le plus loin que je pourrai ».
58. *Et je*, et moi (de mon côté). Cf. XXI, 48.
67. *La duchoise*. Cette duchesse est appelée *Aelis* dans la suite du poème, v. 1335.
68. *L'estoire a Saint Denis*. Les auteurs de chansons de geste ou de romans, pour donner créance à leurs récits, se réfèrent souvent (quelquefois sans raison) aux livres de l'abbaye de Saint-Denis, fameuse d'abord par ses chroniques latines, puis par ses chroniques françaises (Grandes Chroniques, etc.)
73. *Vo*. Voy. VIII, 1, 94, note.

VIII Berte prent l'anelet, qu'èle plus n'i delaie ;
A sa mére le baille, mou(l)t pleure, mou(l)t s'esmaie :
« Fille, a Dieu vous conmant, par cui li solaus raie ;
Or vous faites amer gent letrée et gent laie ;
Qui de bien est venus, drois est k'a bien retraie.
— Douce mére, » fait èle, « il m'est avis que j'aie
Par mi le cuer dou ventre d'un coutel une plaie.
— Fille, » dist la roïne, « soiés joians et gaie :
Vous en alez en France ; de ce mes cuers s'apaie
K'en nul pays n'a gent plus douce ne plus vraie. »
Au départir, chascune a plorer se rassaie ;
Berte chaï pasmée sor un drap noir com saie.

B. — GESTE DE GUILLAUME

X. ALISCANS

Li quens Guillames s'est durement hastés ;
Dist au portier : « Amis, la porte ouvrés ;
Je sui Guillames, ja mar le meskerrés. »
Dist li portiers : « .I. petit vos souffrés. »
De la tornèle est molt tost avalés ;
Vint a Guiborc, si haut est escriés :

---

79. *Gent letrée*, aux lettrés, aux clercs. *A* remplaçant le datif latin est assez souvent sous-entendu en ancien français, moins souvent cependant que *de* dans les compléments déterminatifs. Cf. 25, *la fille la serve*, etc.

83. *Par mi le cuer dou ventre*, au cœur, dans la poitrine. Cf. l'expression triviale : *avoir du cœur au ventre.*

* *Aliscans*, chanson de geste publiée par F. Guessard et A. de Montaiglon, Paris, Franck (Vieweg), 1870, v. 1597-1719. — Ce poème anonyme du XIIe siècle est écrit en rimes avec assonances tolérées, dans un dialecte qui offre certains traits picards. On l'a rattaché plus tard au cycle méridional ou geste de Garin de Monglave, dont le centre est le fameux Guillaume d'Orange, ou au court nez, qui, après de fabuleux exploits contre les Sarrazins, se retira, en 806, dans le cloître qu'il avait fondé à Gellone (Saint-Guilhem-du-Désert, Hérault). Pour le sujet, voy. *Tableau*, p. XII.

1. *Guillames*. Forme qui prouve que l'*e* de *Willelmus* est devenu *a* avant la vocalisation ou la disparition de l'*l* ; on a eu *Guillalmes*, d'où les formes divergentes *Guillaume* et *Guillames* (dialectal). — *Hastés* = *hastez*. Le picard a de très bonne heure laissé perdre l'élément dental dans le *z* final et lui a substitué une *s*. Cf. *ouvrés* et la plupart des mots qui terminent les vers de cette laisse, et aussi *grans* 13, *enfans* 29, etc. Non seulement le manuscrit, mais le texte original accuse de nombreux traits picards.

2. *Meskerrés*, métathèse pour *mescrerez*. Cf. *enterrés* 26 et XV, I, 7 ; *enterra* XV, II, 50 ; *enterrai* XV, II, 55 ; *mousterrai* XVIII, 149 ; *plouerai* pour *plouerrai*, *plouerai* XXX, 375, etc.

« Gentiex contesse, » dist il, « car vos hastés ;
La defors est uns chevaliers armés.
D'armes paiénes est ses cors conraés,
Estrangement est grande sa firtés ;
Bien resamble home ki d'estor soit tornés.
Car je voi tos ses bras ensanglantés ;
Molt par est grans sor son cheval armé,
Et dist k'il est Guillames au cort nés.
Venés i, dame, por Dieu, si le verrés. »
Ot le Guibors, li sans li est mués ;
Ele descent dou palais segnoré,
Vient as crestiaus a mont sor les fossés,
Dist a Guillame : « Vassal, ke demandés ? »
Li quens respont : « Dame, la porte ovrés
Isnèlement et le pont avalés ;
Car chi m'encauce Baudus, et Desramés,
Et .xx. mil Turs a vers elmes gemmés :
Se chi m'ataignent, je sui a mort livrés.
Gentiex contesse, por Dieu, car vos hastés. »
Et dist Guibors : « Vasal, n'i enterrés ;
Toute sui seule, n'ai ot moi home né,
Fors cest portier et .j. clerc ordené,
Petis enfans, n'ont pas .x. ans passés,
Et de nos dames, ki le cuer ont iré
Por leurs maris, ne sai ou sont alé,
K'aveuc Guillame alérent au cort nés
En Aliscans sors paiéns desfaés.

---

7. *Gentiex* (cf. 25 et 36). L'*x* finale n'est souvent qu'un signe graphique représentant *us*. Ici, il faut donc lire *gentieus*, comme *iex*, 62, doit être lu *ieus* (cf. *yeux*, où l'*x* n'est qu'un souvenir de cette orthographe), *Diex*, *Dieus*, etc. Cf. *gentius* XVIII, 21, etc., forme essentiellement picarde, et *gentis* XIX, 48, etc., ou l'*l*, au lieu de se vocaliser, a été absorbée. *Gentiex* suppose *gentiels*, où l'*e* parasite est dû à l'influence de l'*l*.

10. *Firtés*, dialectal pour *fiertés*. Cf. *arire* 35, pour *ariére*, et *virge : firge* L, 13-14.

11. *Soit* (cf. *voi*, *moi*, etc.). L'auteur a dû écrire *seit*, etc. Voy. la note à XI, 4.

14. *Nés*. Le mélange des rimes en *-s* et des rimes en *-z* est un trait essentiellement picard. Ce dialecte a de bonne heure confondu les deux prononciations et le *z* s'est prononcé régulièrement comme *s*.

18. *Crestiaus*, rég. sing. *crestel* = lat. *crista* avec le suffixe *-ellus*. *El* + consonne, en picard, a donné régulièrement *-ial*, *-iau* + consonne, au lieu de *-el*. Cf. *biaus* XIII, I, 43, etc., d'où, par analogie, au régime singulier et au sujet pluriel, *biaus*, etc., forme qui subsiste encore dans les patois. Il en est de même de *-illos*, qui donne *-aus* (cf. *aus* (illos) pour *eus*, *cevaus* (capillos) pour *cheveus*, etc.), et aussi quelquefois de ŏ + gutturale + *l* + consonne (cf. *iauz* XLV, 96, rimant avec *miauz* = mel + *s*).

22. *Encauce* (pron. *encauche*), picard pour *enchauce*. *Ca* latin donne en picard *ca* (*ke*, *ki*), et non *cha* (*che*, *chi*), comme en français. Au contraire *ce*, *ci* (*te*, *ti*) + voyelle donnent *ch*, au lieu de *ç*. Cf. 47.

27. *Home né*. Expression pléonastique. Cf. III, 41 ; VIII, I, 39, etc.

29. *Petis enfans*, de jeunes enfans. L'article partitif, au pluriel comme au singulier, est souvent supprimé en ancien français.

30. *Et de nos dames*, et [quelques-unes] de nos dames.

N'i avra porte ne guicet desfermé
Dusqe Guillames ert arire tornés,
Li gentiex quens ki de moi est armés :
Diex le garise ki en croix fu penés ! »
Ot le Guillames, s'est vers terre clinés ;
De pitié pleure li marchis au cort nés.
L'aige li cort fil a fil sur le nés.
Guiborc rapèle, quand fu a mont levés :
« Ce sui je, dame, molt grant tort en avés,
Mout m'esmervel ke desconu m'avés ;
Je suis Guillames, ja mar le meskerrés. »
Et dist Guibors : « Paién, vos i mentés,
Mais, par l'apostle c'on quiért en Noiron pré.
Anchois sera vostre ciés desarmés
Ke vos ovre la porte. »

Li quens Guillames se hasta de l'entrer ;
N'est pas mervelle, car bien se doit douter,
K'après lui ot le cemin fresteler
De cèle gent ki nel pueent amer.
« France contesse, » dist Guillames li bér,
« Trop longuement me faites demorer ;
Vez de paiéns toz ces tertres raser.
— Voir, » dist Guibors, « bien oi a vo parler
Ke mal doiés Guillame resambler :
Ainc por paién nel vi espoanter.
Mais, par saint Piére, ke je doi molt amer,
Ne ferai porte ne guichet desfermer
Deske je voie vostre ciéf desarmé,
Et soz le nés la bouce as iex mirer,
Car s'entresanlent plusieurs gens au parler :
Chaiens sui seule, ne m'en doit on blasmer. »
Ot le li quens, lait la ventaille aler ;
Puis haut leva le vert elme gemé.

---

40. *Aige*. Prononcez *aigue*. — *Fil a fil*, en petits ruisseaux.
46. *Par l'apostle*, etc., c'est-à-dire : saint Pierre. Cf. 59 et voy. au Gloss., s. v. *Noiron*.
47. *Ciés*, chef, tête (cf. 61). Prononcez *kiés*. Le *c* a, en picard, tantôt le son de *k*, tantôt celui de *ch* (= *tch*), suivant qu'il provient du latin *ca* ou de *ce, ci* (*te, ti*) + voyelle. Cf. *france* 53.
48. Quelques chansons de geste ont ainsi, à la fin de chaque laisse en vers de dix syllabes, une *coda* composée d'un vers de six syllabes qui ne rime pas, ou qui rime avec la laisse suivante, comme en provençal. Cf. *Ami et Amile* (*Chrest.*, XIV), etc.
50. *Se douter*, avoir peur. — 51. *K'* = *que*, car.
53. *France*. Prononcez *franke* et voy. 47, note.
66. *Bien oi a vo parler*, j'entends (je comprends) bien à votre langage.

« Dame, » dist il, « or poés esgarder ;
Je sui Guillames, car me laisiés entrer. »
Si com Guibors le prent a raviser,
Par mi le camp voit .c. paiéns aler.
Corsus d'Urastes les fist de l'ost torner ;
Par aus faisoit Desramé presenter
.Cc. chaitis, ki tot sont bacelér,
Et .xxx. dames od le viaire clér.
De grans chaiènes les eurent fait noer ;
Paién les batent, cui Diex puist mal doner !
Dame Guibors les a oï crier
Et hautement Damledeu reclamer ;
Dist a Guillaume : « Or puis je bien prover
Que tu n'iés mie dans Guillaumes li bér,
La fiére brace qu'en soloit tant loer :
Ja nen lessasses paiéns noz genz mener
Ne a tél honte batre ne devorer ;
Ja nes sofrisses si près de toi mener !
— Dex, » dist li quens, « com me velt esprover !
Mès par Celui qui tot a a sauver,
Ja ne leroie por la teste a coper,
S'en me devoit trestot vif desmembrer,
Que devant li ne voise ore joster :
Por soe amor me doi je bien grever,
Et la loi Deu essaucier et monter,
Et le mien cors traveillier et pener. »
L'elme relace, puis lèt cheval aler,
Tant com il puet desoz lui randoner,
Et vèt paiéns ferir et encontrer.
Le premerain a fèt l'escu troer
Et le clavain derompre et desafrer ;
Parmi le cors fist fer et fust passer,
A autre part a fèt l'enseigne outrer,
Jambes levées l'a fèt mort craventer.
Puis trèt l'espée qu'il toli a l'Esclér,
A .j. paién fist la teste voler,

---

71. *De l'ost torner*, quitter le champ de bataille.
72. *Aus* = illos. Forme picarde pour *eus*. Voy. 18, note.
75. *Eurent fait*, avaient fait. Le passé antérieur pour le plus-que-parfait, substitution dont nous avons déjà vu plusieurs exemples. Cf. IX, 36 et 64 et v. la note à III, 19.
87. *Por la teste a coper*, quand on devrait me trancher la tête. Cf. XIII, I, 11, où *por* n'est pas accompagné de *a*, et pour la construction avec *a*, VIII, II, 34 ; X, 87 ; XXIV, 129, etc., et voy. la note à VIII, II, 34.
93. *Cheval*. Notez l'absence de l'article déterminatif ailleurs que devant un nom abstrait. Au pluriel, c'est plus fréquent. Cf. *paiéns* 95, etc., et voy. les notes à VIII, I, 1 et 169.
96. *A fèt l'escu troer*. Cf. 97. 100 et voy. au Glossaire, s. v. *faire*.

L'autre porfent deci al cerveler,
Et puis le tiérz a fèt mort rever(s)ser;
Le quart fiért si qu'ainz ne li lut parler.
Païén le voient, n'i ot qu'espoanter;
Li uns a l'autre le commence a conter:
« C'est Aarofles, li oncles Cadroér,
Qui vient d'Orenge essillier et gaster;
Corrociez est: mou(l)t l'avons fèt irer,
Quant nos ne fumes en Aleschans sor mér:
Je cuit que chiér nos fera comparer. »
An fuie tornent por lor vie sauver,
Toz les prisons ont coi lessiez ester.
Li bér Guillaumes les suit por decoper,
Et cil li fuient, qui n'osent demorer.
Voit le Guibors, si commence a plorer;
A haute voiz commença a crier:
« Venez, biau sire, or i poëz entrer. »
Ot le Guillaumes, si prist a retorner;
Vers les prisons commenc[e] a galoper,
L'un après l'autre vèt toz dechaener,
Puis les en rueve dedenz Orenge entrer.

C. GESTE DE DOON DE MAYENCE

XI. RENAUD DE MONTAUBAN *

Or sunt li .iiij. frére sus el palais plenier:
Tant furent nu et povre n'ont fil de drap entier;
Si sunt lait et hydeus bien samblent aversier.

---

105. *Qu'ainz ne li lut parler*, qu'il ne lui fut pas permis, qu'il n'eut pas le temps de dire un mot avant [de mourir].
115. *Por decoper*, pour [les] tailler en pièces. Cf. 122.
116. *Et cil li fuient, qui*. Le relatif est souvent séparé de l'antécédent par le verbe et ses compléments. *Li* est un datif.
123. *En* indique un déplacement ou un changement de direction. Cf. V, II, 40, etc.

* Cette chanson, écrite en tirades monorimes, dans le dialecte de l'Ile-de-France, est du XIIe siècle, mais le manuscrit est postérieur et d'une région différente. En voici le sujet:
Renaud de Montauban, qui tire son surnom du château-fort qu'il bâtit pour résister à Charlemagne, à l'endroit où la Garonne prenait le nom de Gironde, était l'aîné des quatre fils d'Aimon de Dordone ou d'Ardenne, qui était lui-même l'oncle d'Ogier le Danois. Renaud ayant tué le neveu de l'empereur pendant une partie d'échecs, les « fils Aimon » sont forcés de fuir, et l'armée toute entière de Charlemagne les poursuit. Grâce à leur cousin, l'enchanteur Maugis, et au cheval merveilleux de Renaud, Bayard, qui, au besoin,

Quant la dame les voit, n'i ot k'esmerveiller :
Tél paor ot eüe ne se sot conseillier ;
Mais or se raseüre, ses prent a araisnier :
« Baron, dont iestes vos, nobile chevalier ?
« Bien me samblés hermites u gent peneancier.
« Se vos volés del nostre, aceler nel vos quier.
« De dras et de vitaille, dont vos avés mestier,
« Je vos en ferai ja de joie apareillier,
« Por amor cel Seignor qui le mont doit jugier,
« Qui garise mes fius de mort et d'encombrier.
« Je nes vi, pecheresse ! .x. ans ot en fevrier.
— Comment est ce donc, dame ? » dist Richars au vis fier.
— En la moie foi, sire, par mortél encombrier
« Jes envoiai en France, à Paris cortoier.
« Charles en ot grant joie : tot furent chevalier.
« Li rois ot un neveu que merveilles ot chier :
« Quant il vit les dansiaus alever et prisier,
« Cremi que desor lui volsissent souhaucier :
« O le jeu des eschès les cuida engingnier.
« Mais li valet nel porent sofrir ne otroier ;

---

peut porter les quatre frères, ils réussissent à se retirer auprès du roi de Gascogne Yon (*), qui leur permet de bâtir le château de Montauban. Ils y sont assiégés et se réfugient à Trémoigne, où ils sont assiégés de nouveau. Bayard, livré à l'empereur comme une des conditions de la paix, est jeté dans la Meuse avec une meule au cou, mais réussit à s'en débarrasser. Renaud va enlever Jérusalem à l'émir de Perse, puis il rentre en France assez à temps pour être témoin de la victoire de ses fils sur les traîtres qui s'acharnaient à leur perte. Enfin il renonce au monde et s'engage parmi les ouvriers qui construisaient la cathédrale de Cologne : il est tué par ses camarades jaloux de lui, et son corps, jeté dans le Rhin, ayant été miraculeusement retrouvé, la voix populaire le proclame saint, comme c'est arrivé pour Ogier le Danois et pour Charlemagne.

Le roman des *Quatre fils Aymon*, qu'on colporte encore dans les campagnes, est la dernière des transformations de la chanson de geste du XII^e^ siècle.

1. Les quatre fils d'Aimon viennent de pénétrer dans son palais de Dordon, en l'absence de leur père qui était parti pour la chasse.

2. *N'ont*. Sous-entendez *que*.

4. *Voit* (cf. *doit* 12, *moie foi* 16, *envoiai* et *cortoier* 17, etc.). Forme appartenant au scribe. Ce n'est, en effet, qu'à la fin du XII^e^ siècle que l'imparfait en *-eie* (et par conséquent le conditionnel, et à la suite les autres mots en *ei* provenant de ē, ĭ latin) est devenu *-oie* en français de l'Ile-de-France, probablement sous l'influence du bourguignon. Cet *oi* est devenu, dans la prononciation, *ouè* au XVI^e^ siècle, puis *oua*, ou bien *è*, par exemple dans les imparfaits et les conditionnels, pour faciliter la prononciation par la chute de l'atone *ou*, en commençant par les mots difficiles à prononcer, comme *noioit* qui aurait dû se prononcer *nouèiouèt*.

7. *Nobile* = * *nobilium* pour *nobilem* : l'*l* s'est asséchée sous l'influence de *nobilem*. Cf. XIII, I, 29 et XV, II, 8.

11. *En*. Pléonasme fréquent. — *De joie*, avec joie.

14. *.X. ans ot*, il y a eu dix ans.

(*) M. Longnon a récemment établi, dans la *Revue des questions historiques*, qu'il s'agit ici d'Eudon, puissant duc ou roi de Gascogne, qui eut des démêlés avec Charles Martel, surtout pour avoir donné asile au roi dépossédé de Neustrie, Chilpéric. On sait que les chansons de geste confondent perpétuellement les deux Charles, et que Charlemagne a hérité dans la légende d'un grand nombre de faits se rapportant à son aïeul.

« De si qu'il l'orent mort, ne le volrent laisier :
« Lors s'en fuï chascuns sor le corant destrier;
« Avuec eus en alérent bien .vij. c. chevalier.
« Deseur Muese, en Ardane, en .j. grant pui plenier,
« Fermérent .j. chastel par deseur le rochier.
« Charles les fist de France deserter et chacier.
« Aymes les forjura, qui ne l'osa laisier :
« Li rois li fist jurer, ains qu'il venist arrier,
« Que, s'il les poïst mais ne tenir ne baillier,
« Tous li ors que Dex fist ne lor avroit mestier
« Que il ne lor feïst tous les membres trenchier. »
Quant Renaus l'entendi, si se vost embroncier.
La duchoise l'esgarde, si le cort areisnier;
Tous li sans desor li commence a formoier.
La duchoise se dresce el palais en estant
Et voit muër Renaut sa chiére en son semblant.
Il avait une plaie en mi le vis devant :
Au beourt li fu faite, quant il estoit enfant.
Sa mére le regarde, si le va ravisant :
« Renaus, se tu ce iés, que t'iroie celant?
« Biaus fius, je te conjur de Deu le Roiamant
« Que, se tu iés Renaus, di le moi erramant. »
Quant Renaus l'entendi, si s'embroncha plorant.
La duchoise le voit : ne le va puis dotant;
Plorant, brace levée, va baisier son enfant,
Et puis trestos les autres .c. fois de maintenant.
Il ne desissent mot por nule riens vivant.
Donques parla la dame, si lor dist son samblant :
« Enfant, mout iestes povre et mesaise avés grant.
« Donc n'avés vos o vos chevalier ne sergent?
— Oïl, .iij. compaingnons, que plus n'en sunt vivant.
« Qui nos gardent la fors chascuns .j. auferrant. »
La duchoise l'entant, s'en apèle Helinant :
« Alés moi la defors ces degrés avalant,
« Si prenés le cheval dant Renaut, mon enfant,

---

30. *L'* (= *le*) représente *Charles*.
43. *Se tu ce iés*, si c'est toi. Tournure fréquente en ancien français.
44. *Le Roiamant*, le Rédempteur (de *redimentem*). L'altération plus grave encore, *roi amant*, pour *reemant, raement, raiement*, montre que l'on n'avait plus le sentiment de la véritable étymologie. Cf. 88.
45. *Di*. L'impératif au lieu du subjonctif : anacoluthe remarquable analogue à celle qui consiste à passer du style indirect au style direct, principalement en grec où ὅτι joue le rôle de *que* en ancien français.
47. *Le* semble bien être ici au neutre.
58. *Dant Renaut*, de messire Renaut. Ellipse fréquente. *Dant* (cf. XV, II, 13) est une forme refaite sur le cas sujet *danz* = dominus, d'après l'analogie des mots où le radi-

« Et les autres destriers, tout ensi le comant;
« En la mareschauscie les metés maintenant. »
Et cil li respondi : « Tot a vostre commant. »
Les degrés avala del vert marbre luisant,
Entre ci as barons ne se va atargant :
Il les a apelés, si lor dit en oiant :
« Baron, alés lassus, ne soiés delaiant.
« J'en menrai les destriers en cel estable avant. »
Et cil li respondirent : « Tot a vostre commant. »
Il li ont delivrés : il les en maine a tant,
Et li baron montérent sus el palais errant :
« Seignor, » ce dist dame Aie, bien soiés vos venant. »
Delés ses .iiij. fius les asiét en plorant.
Li mengiers fu tos près : mout les va somonant.
Char ont de venoison et d'oiselin volant;
Burent vin et claré a une coupe grant.
Es Aime de Dordon parmi la porte entrant :
Repairoit de chacier parmi la vile errant;
.Iiij. cers orent pris a la muete corant.
Il descent au perron, sos le pin verdoiant,
Et monta el palais .j. baston paumoiant,
Et a trové ses fils a sa table seant,
Qui furent nu et povre : nes va reconoisant.
La duchoise en apèle, si li dist maintenant :
« Dame, qui sunt cist home? Bien samblent peneant.
Dame Aie l'entendi, si li dist en plorant :
« Sire, ce sont ti fil que traveilliés as tant
« As Espaus, en Ardane, u mesaise orent grant.
« Or sunt venu a moi, qu'en iérent desirrant :
« Herbergié sunt anuit por Deu le Roiamant,
« Le matin s'en iront par son l'aube aparant :
« Ne sai ses verrai mais en trestot mon vivant. »
Quant li dus l'entendi, tos tainst de maltalent :
A ses fius se torna, mout lor fist fier samblant.

---

cal était terminé par une *n* suivie d'une dentale : *dent*, cas suj. *denz*; *amant*, cas suj. *amanz*. Cf. *tirant* III, 95, à cause de *tiranz* III, 56, où le *z* est amené pas la double nasale *nn*, comme ici par *mn*.

64. *En oiant*, de façon à être entendu, à haute voix.

66. *En cel estable avant*, dans cette étable qui est là-bas (devant nous).

68. *Il li*, ils [les] lui. L'ellipse du pronom de la 3e personne régime direct est très fréquente, lorsque le régime indirect est aussi un pronom de la 3e personne.

87. *Qu'* (= que), car. — *Desirrant*, désireux (cf. *delaiant* 65, *bien vueillant* 95, *eschapant* 112. La périphrase avec le participe présent est sans doute amenée par la rime, ce que semble prouver, dans l'avant-dernier exemple la substitution du gérondif indéclinable au participe présent, cas sujet. Cf. aussi *païsant* 105, *Belleant* 114 et, dans un autre ordre d'idées, *l'enfant* 101.

Il les a apelés mout aïréement :
« Enfant, » ce dist li dus, « vos soiés mal veignant !
« Que quesistes a moi ? ne vos sui bien vueillant :
« Forjuré vos ai Karle, l'empereor poissant,
« Qui la guerre feïstes, malvais garçon faillant ;
« Je ne vos pris trestos la monte d'un besant.
« Ne trovés vos convers, chevalier ne sergent,
« Dont preigniés raençon ne d'or fin ne d'argent ?
— En [la] moie foi, sire, » ce dist Renaus l'enfant,
« Se vos marches sunt quites, par le mien essïant,
« Ce ne sunt pas les autres, ce vos di voirement.
« Jusk'a .l. liuës poés aler errant :
« Ja n'i troveroit hom borgois ne païsant,
« Fors ceus qui es chastiaus se vont eschergaitant.
« L'autre an, ens es Espaus me feïstes mal tant :
« Mon chastel abatistes, dont j'ai le cuer dolant,
« Entre vos et Charlon, qui le poil a ferrant ;
« Après me revenistes laidement enchauçant,
« Tous nos desconfisistes delés .j. desrubant :
« De .vij. c. chevaliers ne furent eschapant
« Ne mais ces .iij. barons que ci veés seant.
« Por nos perdrés Jhesu, le roi de Belleant. »
Quant Aymes l'entendi, si en va sospirant. *

D. GESTES DIVERSES

XII. ELIE DE SAINT GILLES **

« Sire, » che dist li lére, « de l'avoir ne me chiet,
Car j'en avrai assés, je sai bien gaïgnier ;

---

97. *Qui* pour *cui*, à qui. *Que*, que donne l'édit., est inadmissible. — *Faillant*, félons (qui *manquez* à vos devoirs envers votre suzerain).

101. *L'enfant*. Le cas régime au lieu du cas sujet. Voy. 87, note.

113. *Ne furent eschapant ne mais ces .iij. barons. Ne mais* semble avoir été considéré ici, du moins par le scribe comme une préposition composée analogue au français moderne « à l'exception de », tandis que, régulièrement, c'est une locution adverbiale qui, comme le latin *nisi*, exige une construction symétrique, par conséquent le cas sujet ou le cas régime, suivant qu'elle est précédée d'un sujet ou d'un régime. L'auteur avait peut-être écrit *cil .iij. baron*.

114. *Por nos perdrés Jhesu*, à cause de nous (de votre conduite envers nous), vous perdrez le paradis.

* Le père déclare qu'il se retire pour ne pas violer son serment, et qu'il ne rentrera à Dordone que quand ses fils en seront partis. La mère est obligée de les renvoyer, non sans les avoir convenablement équipés.

** *Aiol et Mirabel und Elie de Saint Gilles, herausgegeben von W. Fœrster, Heilbronn*, 1876-1882. — Nous comparons avec l'édition G. Raynaud (Société des anciens textes

Mès des destriers me pois(s)e, c'avoie forment ciér,
Que .j. en i avoit, qui mout fist a proisier,
.I. vairet mout trés jent, .j. hermin montenier.
Il a maigre la teste et l'oil apert et fier,
Petites orillètes, si a le crin deugié,
Les jambes longes, si ot coupé le piet :
En nul païs qui soit n'en a nul plus legier.
Mieudre destriers ne fu onques por gerroier :
Quant estoit en bataille et en estor plenier,
Et il trovoit a terre abatut chevalier,
Tant le foloit des piés que tous ert debrisiés.
De baston ne d'espée ne[l] covenoit touchier.
— Tai, glous, » dist l'amiraus, « lai ester ton pladier :
J'ai encore tes cens que miex font a prisier ;...
Je nel donroie pas pour .m. livres d'or mier.
S'avoies asamblé des tiens .xv. milliers
Et trestous ciaus de Franche, quanqu'en a u resnier, (*v° c. 1*)
Ne querroie tous ciaus po[r] ichestui cangier ;
Or endroit le veras, ja trestorné nen iért.

---

français), Paris, 1879 (V. l'Appendice critique). — L'*Elie de Saint-Gilles* que nous possédons est un remaniement picard du XIII[e] siècle, en vers assonancés de douze syllabes, refait sur un poème (probablement français) du XII[e] siècle en décasyllabes, dont quelques-uns sont restés. Le même trouvère avait déjà remanié l'*Aioul* et relié les deux poèmes par une transition de son invention, où il donne pour père à Aioul l'Elie de notre chanson. C'est un véritable roman d'aventures.

Le nain Galopin, à qui Elie a laissé la vie, s'est dévoué à son service. Il lui promet de lui amener Prinsaut, le terrible cheval du roi païen Lubien. S'étant introduit dans son camp, il feint d'avoir été dépouillé par Marcabré, le roi Sarrazin ennemi de Lubien, des riches présents qu'il lui apportait et réussit à dérober le cheval (v. 1887-2055). Cet épisode rappelle des traits analogues dans *Renaud de Montauban* et dans *Gormond* : c'est d'ailleurs un lieu commun épique. (Cf. l'enlèvement des chevaux de Rhésos dans l'*Iliade*, etc., etc.) Pour des détails sur le sujet d'*Elie de Saint-Gilles* et d'*Aioul*, voy G. Paris, *Journal des Savants*, 1886.

1. *Lére* = latro. La forme analogique *léres*, que donne ordinairement le manuscrit et que conserve l'un des éditeurs, semble postérieure à la date de notre poème.

3. *Poisse* pour *poise*. Cf. *prissier* 50, *brisse* 130, etc., et par contre *asamblé* 18, *vasaus* 80, *s'asïent* 89, *engresa* 95, etc. L'emploi de *s* simple pour *ss* (de même *r* pour *rr* 21. 22, etc.) s'explique facilement ; il n'en est pas de même de l'emploi de *ss* pour *s*. *Des destriers me poisse* (litt[t] : « [il] me pèse au sujet des destriers), je regrette les destriers.

8. Ce vers décasyllabe est un reste de l'ancienne rédaction. Cf. 138 et 159, et voyez ci-dessus la note **. — *Le piet coupé*, c'est-à-dire « finement attaché ». Cf. *Aiol* 3178, *Elie de Saint-Gilles* 1894, *Ogier* 2414 et *Roman de Thèbes* 6563 et remaniement français 2808. — *Piet* (cf. *molliet* 26, etc.). Nous avons déjà dit que le *t* final (primitif ou issu de *d*) s'était maintenu jusqu'au XIV[e] siècle dans les dialectes du Nord et du Nord-Est (que pour abréger nous appelons picard) non seulement après *ie*, ce qui est très fréquent, mais encore exceptionnellement ailleurs. Cf. ici même *abatut* 12.

16. *Que*, qui. L'emploi de *que*, pour le pronom relatif *qui*, masculin ou féminin, n'est pas très rare en ancien français. Si dans certains cas, comme ici et 154, on peut se demander si l'on n'a pas affaire à une conjonction au sens de « de sorte que, » dans d'autres, il n'en est pas de même. Cf. *Psautier d'Oxford*, I, 3 : *Cume le fust* qued *est plantét*, etc. Il s'agit ici d'un véritable adverbe relatif. Voy. A. Tobler, *Mélanges de grammaire française*, 18 (*Zeitschrift für rom. Philologie*, II, 562 sqq. — Après ce vers, il faut admettre une courte lacune, où il était question en particulier du cheval *Prinsaut*.

— Sire, » che dist li lére, « por coi le veroi gié?
Je ne sai rien de che ne ne connois destriers.
Puis que jel voi troter, a mout isnel le tiéng.
Mieus ameroi .j. peu, s'il vous plaist, a mangier;
Tant ai esté en l'aigue tout le cors ai molliet. »
Et respont l'amiraus : « Par mon ciéf, vilains iés. »
L'amiraus se corouche, s'a bouté l'eskekier :
Mieus venist l'amiral c'a son giu entendié[st].
« Sire » che dist li lére, « or ne vous courechiés !
Puis que vous le volés, jel verai volentiers. »...
Tart estoit Galopin que l'eüst aprochié.

Les aises au cheval vous doi je dire bien :
Il ert en .j. travail bien saielé d'achier;
Le menor des estaches ne menast .j. somiers.
Il ne remeüst mie por le keue a tranchier,
A .iij. kaïnes d'or fu par le col loiés.
.Iiij. paires de buies ot li chevaus es piés ;
Par dedens sont feutrées por le poil, que ne ciet.
Del feure et de l'avaine ot de si al poitrier,
Et boit a une néf entaillie d'or mier ;
L'aige li cort devant a canél aaisiet.
.Xxx. gardes i a, qui gardent le destrier,
Et quant li .xv. dorment, les .xv. esteut vellier.
Il n'en i a .j. seul tant orgelleus et fier,
S'il le treve dormant, ja mèche autre loier,
Ja n'i metra escange, fors que les ieus del ciéf,
U forjurer li fait le terre et le renier,
Et lui et son lignage fors del païs cachier.

---

22. *Veroi* pour *verrai*, ou plutôt pour *verroie*, à cause de la mesure du vers (cf. *ameroi* 25). *Oi* pour *ai* au futur est, en effet, bourguignon et non picard, et le conditionnel satisfait mieux ici que le futur. D'ailleurs notre remanieur ne craignait pas d'avoir recours à des licences dans l'intérêt de l'assonance. Cf. 29. 70, etc.

26. Après *tant*, sous-entendez *que*. — *Molliet*. Voy. 8, note.

28. *S'* (= *se*, picard pour *si*, lat. *sic*) n'est pas ici explétif; ce n'est pas non plus une simple copule : il indique la conséquence. — *Bouté*, bousculé.

29. *Entendiést* (ms. *entendié*) semble exigé par la syntaxe et l'assonance réunies. Cf. *consiviést* 144, qui est également une correction de *consui* (participe). Ces formes semblent bien forgées pour les besoins de l'assonance (Voy. 22, note). Cependant ce texte ne manque pas d'autres formes bizarres, comme *vai* 136, pour *vait*, etc., et surtout *sear* 70.

35. *Le*, article fém. picard, dont le sujet est *li*. Cf. 36, etc. Les autres principaux caractères de ce dialecte sont : *au* pour *ou*, *s* pour *z*, *c* dur (*k*) pour *ch*, *ch* pour *c* devant *e*, *i*, *ie* pour *iée* au participe passé féminin des verbes en *ier*, réduction a une seule syllabe de *ïez* à l'imparfait et au conditionel, etc.

36. *Remeüst*, dialectal pour *remuast*. — *Por le keue a t*. Voy. VIII, II, 34, note.

39. Remarquez l'anacoluthe familière au grec. On attendrait : *por que li pous ne cice*. L'indicatif pour le subjonctif est d'ailleurs dû à l'assonance.

46. *Il*, Lubien. — *Treve* (cf. 89), pour *trueve*, ce qui semble indiquer la prononciation *treuve*. Cf. *descevre* 51, que le scribe prononçait sans doute *deskeuvre*, et *orgelleus* 45.

.Iiij. chierjes i ardent, qui mout font a pris(s)ier.
L'amiraus le descevre, s'ot le costé delgié,
La teste fu bauchande et tout li .iiij. piét.
Il a dit au laron : « Ére li tiens si chiers ?
— Nenil, » che dist li lére, « ja celer nel vous quier :
Ne vi mais nul si bel ne si bien estachié. » (*col. 2*)
Et dist entre ses dens, que nus ne l'entendié :
« Male garde en ferois ains le jor esclairier :
Je le vous enblerai, se jel puis esploitier,
Anuit en ceste nuit : ja si bien n'ert gaitiés.
Sire Elie de Franche, se cestui aviiés,
U roialme de France vanter vous en poriés
C'ains hom de vo lignagne ne fu sor tél destrier.
Mais mout est en fort lieu, ne sai comment che iert :
Or en penst Dameldex, qui tout a a jugier !
Par l'ame de mon pére, autant aim cel destrier
Con s'il fust la defors a .j. arbre atachiés. »

Dès puis que Galopins ot veü le cheval,
Nen ot bien ne repos, ne aillor[s] ne pensa.
Sarrasin s'estormissent, venu sont as ostaus.
Il demandérent l'aigue, al mengier vont sear,
Après s'en vont dormir, que ne pensent nul mal,
Que del petit laron ne s'en donent regart.
Galopins ne s'oblie : venus est au travail ;
Il s'apuie a le trelle, si garde le cheval ;
Dameldé reclama le pére esperital :
« El ventre del pisson garistes saint Jonas,
Les .iij. enfans garistes, que il ne furent ars,
Sainte Marie dame, donés me che cheval,

---

51. *S'* (= *se*, picard pour *si*) est ici une simple particule de liaison. Cf. *se* 125. 149, *si* 82. 83, etc.

54. *Che*, ce. Pléonasme fréquent en ancien français, et d'usage courant aujourd'hui encore dans les patois du Midi dans les narrations : *çou dis, cou disia*, « dit-il, disait-il. »

57. *Ferois* = *feroiz, fereiz* ; *eiz* est la 2e pers. du plur. organique du futur. — *Ainz le jor esclairier*, avant l'aube du jour. *Ainz* a pour régime non *le jor*, mais la proposition tout entière dont *le jor* est le sujet. Voy. V, II, 78, note.

59. *Anuit en ceste nuit*. Pléonasme qui montre bien que, malgré l'étymologie, *anuit* s'employait couramment à cette époque au sens de « aujourd'hui. »

60. *Aviiés*. L'absence de la synérèse normale en picard (voy. 35, note) montre que ce vers est emprunté à l'ancienne chanson, laquelle semble avoir été purement française. Cf. 123.

61. *En* représente l'idée exprimée au vers suivant : pléonasme fréquent.

64. *Or en penst D.*, c'est affaire à Dieu. Confiance naïve. Cf. XIV, 93 : *Se Damnediex n'en panse.*

70. *Sear* pour *seoir*. Forme amenée par l'assonance (voy 22, note). Il n'est pas admissible que *oi* se soit dès cette époque prononcé *oé, oué*. Cf. x, 4, note.

77. Il s'agit ici des trois enfants jetés dans la fournaise ; c'est encore une légende biblique.

Que ne me puist blechier ne ne me fache mal. »
Tant entent au proier Galopins li vasaus
De l'aleine de lui s'esfrée li chevaus. *(f° 90 r° col. 1)*
Il saut de .iiij. piés, si abat le traval :
Les gaites le coisirent, si saillent cèle part,
Et saisirent lor lances et gaverlos et dars,
Et kiérent par le canbre .vij^{xx}. bien par esmal.
Galopins fu en l'onbre, qui petit les douta,
Tont vont près del laron que cascuns le frota :
S'il ot adont paor, je ne m'en mervel ja.
Quant il ne trevent rien, s'asïent as escas,
Et dist li uns a l'autre : « C'a senti chis chevals ?
— Par mon chiéf, » dist li maistres, « sejornés est et cras ;
De mout petite cose li chevaus s'esfrea. »
Galopins ot une herbe des puis de Garnimas,
Que Basins ot tolu, quant Garin encanta,
Quant li fains de la loge si fort les engresa :
Signor, che fu la nuit que Karles i ala.
Mist se main a sa bourse, l'erbe fors en geta,
Tant le frota li lére que li odeurs en saut ;
Par entre .ij. les grailles l'a lanciet el travail.
Les gardes s'endormirent, lors fu seus li cevals :
« Par mon ciéf, » dist li lére, « conquis estes et mat :
Tous soit fel l'amiraus, se ne vous pent et art. »
Puis a fait ses engiens, si desfait le travail ;
Il le prist par les grailles, si le trait d'une part.
Hé ! Dieus, che fu mervelle, quant il le remua !
Tant par a fait li lére que il vint al cheval,

---

85. *Vij*^{xx}., cent quarante (cf. *quatre-vingts* et *Quinze-Vingts*). On trouve encore *six-vingts* au XVI^{e} siècle. Il s'agit ici d'un nombre indéterminé et naturellement exagéré. Cf. 43 et VI^{e}, 235.

88. Ce vers contredit la fin du vers 86.

94-6. Ce Basin était un enchanteur fameux, grand voleur comme tous ses pareils, qui sauva Charlemagne, dont Garin avait comploté la mort, en surprenant son secret, grâce à son art. Voy. *Renaud de Montauban*, p. 266 et G. Paris, *Histoire poetique de Charlemagne*, p. 318-9.

95. Ce détail n'est pas connu d'ailleurs. Basin se serait servi d'herbes magiques (*fain* = fenum) pour pénétrer dans la demeure de Garin et surprendre sa conversation.

98. *Le*, picard pour *la* (cf. 35, etc.), l'herbe. — *Li*, article fém. picard au cas sujet.

99. *Par entre .ij. les grailles*, pour *entre les deus gr.* Cf. *entredous les montaignes*, Sermons de saint Bernard 44, 29 et avec le possessif, *entre deus ses mains*, Trouv. belges 189, 195. De bonne heure, *entredous, entredeus*, est devenu une véritable préposition, née, à ce qu'il semble, d'expressions où l'article était ordinairement supprimé. Cf. *Aiol*, 6153 : *Et ot entre deus iex largement demi pié*, et ici même, XXX, 303 : *Et avoit plus de planne paume entre deus ex.* Voy. A. Tobler, *Zeitschrift für rom. Philologie*, XIII, 195, note.

102. *Tous soit fel*, soit considéré comme absolument déloyal. Pour l'emploi de l'adj. *tous* au lieu de l'adverbe *tout*. Voy. III, 108 et VI^{a}, 113, notes.

Les costés li planoie, que mener l'en quida.
Li chevals nel connut : as dens si le combra ;
Puis le fiert contre terre et en haut le leva,
Grans .xv. piés pleniers le jeta contre val,
Si le fiert a .j. pél por poi que nel creva.
Li lére fu blechiés : .iiij. fois se pasma ;
Lors a juré Jhesu ja mais nel baillera,
Soéf entre ses dens Elie reclama :
« He ! Elyes de Franche, perdut as le cheval. »
Li lére se dolut del grant cop que il a.
Lors a rejuré Dieu que point ne le laira (*col. 2*)
Pour Elie de Franche, qui le don en dona.
Au pooir que il ot avala contre val :
Il trova .j. baston, le gros en enpuigna,
Par les costés c'ot gros .xxx. cos li dona,
Tout le fait ester coi et l'orgeul en abat,
N'onques puis ne se mut ne les piés ne crola.
Galopins li escrie : « Ne vous movés vous ja !
Folie ferïés, se Dieus ait en moi part. »
Lors a pris une sèle qui pendoit d'autre part,
Se li mist sor le dos, bèlement le çaingla,
Le frain li mist el ciéf, les caïnes abat,
Par son estrier senestre Galopins i monta.
Il ne sot chevalcier : de chou fist con musart.
Li chevals passe avant et il ciet a .j. fais :
Por .j. peu ne se bris(s)e les costés et les bras,
Lors rejure Jhesu ja mais n'i montera ;
Se ne sét chevalcier, ja mais ne l'aprendra.
S'il eüst une corde, as arçons se loiast.
Or le maine après lui soavet tout le pas :
Assés s'en vait plus tort que li chevaus ne fait.

---

109. *A .j. pel,* contre un poteau. Sous-ent. *que* devant *por poi.* — *Por poi... ne* (cf. *por .j. peu ne* 130, et aussi *a poi ne, a poi que ne* XVIII, 89, etc., *a peine que... ne* VIe, 365), avec ou sans ellipse de *que* entre *poi* (*pou*) et *ne,* se construit avec l'indicatif et signifie « il s'en faut (il s'en fallait) de peu que... ne ». *Por* indique ici le prix : « en échange de peu. »

116. *Qui* pour *cui,* à qui.

117. *Au p. que il ot,* comme il put (à cause de sa blessure).

122-3. Cf. 151-2. — *Se Dieus ait en moi part* a évidemment le même sens que *si m'aït Dieus de gloïre.* L'expression est curieuse. *Se* (*si*) = *sic* latin, et son emploi se rapproche de celui de *sic* dans la célèbre ode d'Horace : *Sic te diva potens Cypri, sic fratres Helenæ, lucida sidera, Ventorumque regat pater.*

128. *Con musart.* Inutile de corriger *musart* pour y substituer la forme du sujet singulier *musars.* On trouve assez souvent la forme du régime pour le second terme d'une comparaison d'égalité (après *com, comme*), ou de supériorité ou d'infériorité (après *que*).

129. *A .j. fais,* comme un paquet, comme une masse.

130. *Por .j. peu ne.* Voy. 109, note. — *Brisse.* Voy. 3, note.

Vai s'en li petis lére, s'en maine le destrier.
Li chevaus nel connut, en grant vieuté le tient ;
Petit le voit, ne l'a guère prisiet :
Il joint les .ij. orelles, si rejéte des piés,
Hauche devant le destre et Galopin refiert :
Cheü l'a fait a tère, mais ne l'a pas bleciet.
Galopins fu legiers, si resailli en piés,
Neporquant si l'ataint par desous le braier :
Par le mien ensiant, se bien le consiviést,
Ja mais li petis lére n'enblast le boin destrier.
Prist un baston d'une ausne, si repaire au corsier,
Par les costés c'ot gros .xl. cos l'en fiert,
Tout le fait coi ester : ne se meut li destriers,
Se li tranble li cors con feulle de lorier.
« Certes, » dist Galopins, « justiche a boin mestier.
Ne vous movés : ja folie feriés ; (*v° col. 1*)
Si m'aït Dieus de gloire, bien tost le comperiés. »
Puis a pris une corde, el col li a lachiet,
En sus de lui le maine, que durement le crient.
Jusqu'au tréf l'amiral ne se vaut atargier :
Il le trove dormant en son pavellon cier :
Delés lui pent s'espée al poing d'or entaillié.
Quant Galopins le voit, s'en fu joians et liés.
Andeus ses mains en tendi vers le ciel :
Haï ! père de gloire, tu soies grasïés ! »....
Puis a passé les aigues et les viviers....
Enfres(s)i en la cambre pointurée a or mier,
Ou Elies se dort. Ains qu'il fu esvelliés,
Li fu près li chevaus que tant a covoitié ;
Et quant le voit Elies, joians en fu et liés,
Andeus ses mains en a tendues vers le ciel :
« Haï ! père de gloire, tu soies grasïés ! »

---

138. Vers décasyllabe. Cf. 159 et 161 et voy. 8, note.
150. *Justiche a boin mestier* (sous-entendu *ici*), c'est justice. *Mestier* a encore ici le sens ancien qu'il doit à son prototype latin *ministerium* : « utilité, besoin. »
152. *Comperiés* (pour *comperriez*, forme syncopée qui se rencontre à côté de *comparriez*), 2e personne plur. conditionnel de *comparer*, payer.
154. *En sus de lui*, en le tenant à distance. — *Que*. Voy. 16, note.
159. Vers décasyllabe. Cf. 166, où la transformation en vers de douze syllabes a eu lieu.
162. *Enfressi*, pour *enfresi*, *enfreci* (*enfre* = infra et l'adverbe *ci*). Il y a eu de bonne heure confusion entre *ci* et *si* (= *sic*) dans les expressions composées *deci*, *enfreci*, par suite de l'emploi de *si* (avec le futur) au sens de « jusqu'à ce que ». — *Pointurée* pour *pointurée* = * *pincturatam* pour *picturatam* (réaction de *peindre* = pingere).

XIII. RAOUL DE CAMBRAI *.

I.

BERNIER VIENT PROPOSER LA PAIX A RAOUL, MAIS SON ONCLE GUERRI FAIT ROMPRE LES POURPARLERS

CXI. Raous parole, q'il ne s'en pot tenir : (*f°* 35 *v°*)
« Cuivers bastars, je ne t'en quiér mentir,
A mon quartier te covient revenir,
As escuiers te covient revertir :
De si haut home ne pues si vil veïr. »
Berniers l'oï, del sens quida issir. (*f°* 36)

CXII. « Sire R., » ce dist l'enfes Bernier,
« Laissiés ester le plait de vo quartier.
Le vostre boivre ne le vostre mangier,
Se Dex m'aït, nen ai je gaires chiér :
N'em mengeroie por les menbres tranchier,
Ne je ne vuel folie commencier.
Cèle parole dant Gerart le Poihier
Q'il vos conta en vostre tré plaignier,
Li fil Herbert m'ont fait ci envoier,

---

* *Raoul de Cambrai*, publié par MM. Paul Meyer et Longnon pour la Société des anciens textes français, Paris, 1883, v. 2254-2320 et 5384-5473. — Le poème anonyme de *Raoul de Cambrai*, rimé dans sa première partie (laquelle date de la fin du XII^e^ siècle et n'est qu'un remaniement d'un poème assonancé primitif), est assonancé dans la seconde, qui est un peu postérieure, d'un ton très différent et de valeur bien inférieure. Il est écrit dans le dialecte du nord de la Champagne. C'est l'une des plus intéressantes parmi les chansons de geste qui racontent les luttes des grandes familles féodales entre elles ou contre le roi. (Voy. *Tableau*, p. XI et XII). Dans la 1^re^ partie, qui est historique, Raoul, fils de la sœur de Louis d'Outremer, dispute aux quatre fils d'Herbert, comte de Vermandois, leur héritage, pour se dédommager de la perte de sa terre de Cambrai que le roi a donnée à Gibouin le Manceau, et meurt à Origny de la main du bâtard Bernier, son ancien écuyer et ami, petit-fils d'Herbert, par son père Ybert de Ribemont. Son neveu maternel, Gautier, pour le venger, lutte deux fois en combat singulier contre Bernier et finit par se réconcilier avec lui. La 2^e^ partie du poème n'est qu'un roman d'aventures.

1. — 1. *Q'* (= *que*), car. — 3. *Te covient*, il te faut.
4. *As escuiers revertir*, redevenir écuyer.
5. *De si haut home* (que tu étais). — *Si vil* (que tu es). *Vil*, dans une situation inférieure.—*Veïr* (= *veeir* : *ei* devenu *i*), forme picarde (cf. VI[a], note 1, v. 4). De même dans *firté* X, 10, *arire* X, 35, *ie* est devenu *i*, ce qui prouverait que, dans les deux diphtongues, la voix appuyait à l'origine sur l'*i* (*ei*, *ie*) et que l'une était ascendante et l'autre descendante. Pour *ie* prononcé *ie*, voy. L. Havet, *Romania*, VI, 321.
7. *L'enfes Bernier*, le jeune Bernier. — 8. *Vo*. Voy. VIII, I, 94, note.
13. *Dant Gerart*, [de] sire Gérart.
15. *Li fil Herbert*. Les fils d'Herbert, comte de Vermandois, et parmi eux, son père, Ybert de Ribemont, auprès de qui il s'était réfugié. — *M'ont fait envoier*, pour *m'ont*

Vos tenront il, sel volez otroier.
En droit de moi nel volroie empirier.
Ma mére arcistes en Origni mostier,
Et moi fesistes la teste peçoier.
Droit m'en offristes, ce ne puis je noier.
Por l'amendise poi avoír maint destrier :
Ofert m'en furent .c. bon cheval corcier,
Et .c. mulet et .c. palefroi chiér,
Et .c. espées et .c. hauberc doblier,
Et .c. escu et .c. elme a or miér.
Coureciés ére quant vi mon sanc raier,
Si ne le vous ne prendre n'otroier;
A mes amis m'en alai consellier.
Or le me loent li nobile guerier,
Se or le m'ofre[s], ja refuser nel qiér,
Et pardonrai trestot, par saint Richier,
Mais que mes oncles puisse a toi apaier. »

CXIII. Li quens R. la parole entendi :
Ou voit Bernier, si l'apela : « Ami,
Si m'aït Diex, grant amistié a ci;
Et par Celui qi les paines soufri,
Ja vo concel n'en seront mesoï. »
Desq'a son oncle a son oire acoilli;
Ou q'il le voit, par le bras l'a saisi,
Et la parole li conta et gehi,
Et l'amendise de B. autresi;
Tout li conta, n'i a de mot menti :
« Fai le, biaus oncles, por amor Dieu te pri,
Acordon nos, si soions bon ami. »
Guerris l'entent, fiérement respondi :
« Vos me clamastes coart et resorti!
La sèle est mise sor Fauvel l'arabi;

---

envoié. Cf. XIII, II, 22, et voy. au Glossaire, s. v. *faire*. Ce vers constitue une espèce de parenthèse très hardie, car *cèle parole* dépend de *tenront*. On pourrait, à la rigueur, admettre une forte ellipse après *envoier* (*pour vous dire que*), mais l'inversion du sujet *il* montre que l'auteur n'a pas perdu de vue le régime direct qu'il a placé en tête de la phrase.

18. *En Origni mostier*, dans le couvent d'Origny. Raoul avait, en effet, brûlé dans ce couvent Mersens, la mère de Bernier, avec ses compagnes, d'où la brouille avec Bernier.

19. *Peçoier*. Voy. au Glossaire, s. v. *faire*.

27. *Vous*, je voulus. L'*l* de *vols* (= * *volsi* pour *volui*) s'est vocalisée.

29. *Nobile*. Voy. la note à XI, 7.

32. *Mais que*, pourvu que. — *Mes oncles*. Sans doute un des fils d'Herbert.

38. *Son oncle*, Guerri-le-Sor d'Arras.

N'i monteriés por l'onnor de Ponti,
Por q'alissiés en estor esbaudi.
Fuiés vos ent a Cambrai, je vos di;
Li fil Herbert sont tuit mi anemi;
Ne lor faut guerre, de ma part les desfi ! »
Dist Berneçons : « Damerdieu en merci :
Sire R., je voi cest plait feni
Por .j. mesfait dont m'avez mal bailli.
De ci qe la vos avoie servi,
Vos le m'aveiz vilainement meri :
Ma mére arcistes el mostier d'Origni,
Et moi meïsmes feristes autreci,
Si qe li sans vermaus en respandi. »
Il prent .iij. pox de l'ermin qu'ot vesti,
Parmi les mailles de l'auberc esclarci
Enver[s] R. les geta et jali;
Puis li a dit : « Vassal, je vos desfi !
Ne dites mie je vos aie trai. »
Dient François : « Torneiz vos ent de ci : *f°* 37
Vos avés bien vo mesaige forni. »

II.

LES BARONS SE RÉCONCILIENT ET S'UNISSENT CONTRE LE ROI

CCXLII. Grans fu la cors sus el palais plaingnier.
Entre Archambaut et Ybert au vis fier,
Le sor Guerri et le cortois Gautier,

---

48. *Por l'onnor de Ponti*, quand vous me donneriez le fief du Ponthieu. On trouve plus souvent *Pontiu*. *Ponti* s'explique par *Pontis*, cas sujet de *Pontif*, autre forme dérivée de *Pontivum* et qui se trouve aussi dans ce poème. Cf. *antif* VI[a], 135, et *anti* XXX, 93.

49. *Alissiés* (cf. XIV, 117). Les formes analogiques *-issions -issiez*, aux première et deuxième pers. du plur. de l'imparfait du subj. de la première conjugaison sont encore admises par les grammairiens de la fin du XVI[e] siècle.

50. *Je vos di*, vous dis-je.

52. *Ne lor faut guerre*, la guerre ne leur manquera pas (*litt*[t] : ne leur manque pas). Il se charge de la leur faire, sans le secours de Raoul, si celui-ci est trop lâche pour venir avec lui.

57. *Aveiz* (cf. *torneiz* 66). Forme étymologique = habetis : ē latin donne régulièrement *ei*, devenu *oi* à la fin du XII[e] siècle. Les formes en *-ez* sont analogiques et empruntées à la 1[re] conjugaison.

61. *Pox* (qu'il faut lire *pous*, voy. x, 7, note) est à *poil* ce que *peus* (*ms.* B) est à *peil* (cf. VI[a], 73.80). Il y a eu développement parallèle et différent suivant les dialectes. Cf. *consoil* XIV, 134, etc., à côté de *conseil*. — 65. *Ne dites mie je*, sous-ent. *que*.

II. La scène se passe à Paris et se termine par l'incendie de cette ville à laquelle les barons mettent le feu.

2 sqq. *Entre*, etc. Voy. au Glossaire, s. v. *entre*.

Ernaut le conte de Doai le guerier,
Et Loëys et Willaume et Bernier,
Trestout li conte vont ensemble mengier.
El roi de France nen ot qe courecier.
Les barons mandet q'a lui végne[n]t plaidier,
Et il si font, q'il ne l'osent laissier.
Dusq'el palais ne vorent atargier.
Li rois s'en va a .j. dois apuier,
Et apela Y. le fort guerier.
« Y., » fait il, « molt vos ai eü chier;
Après vo mort, par Dieu le droiturier.
Vuel Vermendois donner a .j. princier. »
Dist Y. : « Sire, ne fait a otroier ;
A Berneçon la donnai dès l'autr'ier. *vo*
— Comment, dïables! » dist li rois au vis fier,
« Doit donc bastars nule honnor chalengier? »
Y. respont, ou n'ot qe corecier :
« Drois emperéres, par Dieu le droiturier,
A grant tort faites vostre home laidengier.
Vostre hom estoie hui main a l'esclarier :
Le vostre hommaige avant porter ne quiér,
Se droit n'en faites par le gaige ploier.
— Voir, » dist li rois, « trop te soi losengier :
Ja de la terre n'averas .j. denier ;
Je l'ai donnée Gilemer le Pohier. »
Dist Berniers : « Sire, assez poez plaidier,
Que, par Celui qui tot a a baillier,
Ja vos secors ne li ara mestier
Qe ne li face toz les menbres trenchier. »
Et dist li rois : « Tais toi, glous, pautounier.
Cuivers bastars, viex tu a moi tencier?
Tos[t] te feroie en .j. vil liu lancier. »

---

4. Rapprochez *le guerrier* de *Ernaut*.
7. Traduisez : « le roi de France ne put s'en fâcher » (*litt* : en le roi de France il n'y eut pas de quoi se fâcher). Cf. 20, *ou n'ot qe corecier*, en quoi il n'y avait pas matière à se fâcher, et de plus *Légende de Pilate* (dans A. Graf, *Roma nel medio evo*), 291 : *Es Romains n'ot que couroucier, Quant il oïrent chou noncier* et *Légende de saint Fanuel* (dans *Rev. des l. rom.* XXVIII, 161), v. 166: *Lors n'i ot il que corocier*, etc., et voy. la note à VIII, II, 35.
9. *Q'* (= *que*), car (cf. 58). — 17. *A Berneçon*, au jeune Bernier, son fils illégitime.
20. Voy. 7, note.
22. *Faites laidengier*. Cf. XIII, I, 15 et voy. au Glossaire, s. v. *faire*.
25. *Par le gage ploier*. Au lieu de l'infinitif, on trouve aussi, dans certains cas, le géroudif. On ne devait plus fidélité au suzerain qui vous faisait une injure grave, à condition de le défier et de renouveler ce défi trois fois, en cas de refus, dans l'espace de quarante jours. Voyez le *Roman de Thèbes*, dans Constans, *Légende d'Œdipe*, pp. 221-2 et 309.
32. *Qe ne*, de façon à empêcher que je ne.

B. l'oï, le sens quida changier.
Par maltalent traist l'espée d'acier ;
A vois escrie : « Qe faites vos, Gautier ?
Desor toz homes me devez vos aidier. »
Et dist Guerris : « Ne te doi fauvoier :
Ne te fauroie por l'or de Monpeslier.
Cest coart roi doit on bien essillier,
Car ceste guère nos fist il commencier
Et mon neveu ocire et detrenchier. »
Qi dont veïst ces espées saichier,
Le sor Guerri la soie paumoier,
Et les roiax fremir et goupillier !
Bien plus de .vij. en fisent baaillier.
Nès l'emperéres n'ot pas le cors entier,
Car Berneçons s'i ala acointier,
Parmi la cuisse li fist le branc glacier;
Si q'il le fist a terre trebuchier...

CCXLIII. Mout fu li rois dolans et abosmez,
Et Gautelès en est em piés levez :
« Drois emperéres, » dist il, « grant tort avez.
Je sui vos hom, faillir ne me devez. »
Et dist li rois : « Fel gloz, lai moi ester,
Qe, par Celui qi en crois fu penez,
Chascuns en iért en fin deseritez. »
Dist Gautelès : « Qant vos me desfiez,
D'or en avant de mon cors vos gardez. »
As ostex est tantost .j. mès alez,
A vois escrie : « Franc chevalier, montez ;
No(s) signor sont ens el palais meslez ! »
Qant cil l'oïrent, es les vos tos montez ;
En petit d'eure furent .m. adoubez;
Estes les vos vers le palais tornez.

CCXLIV. Grans fu la cors en la sale voltie.

---

36. *Le sens quida changier*, il crut perdre le sens. Cf. XIII, 1, 6, et XIV, 44.
38. *Gautier*, le neveu de Raoul, qui a fait la paix avec Bernier. C'est son grand-oncle, Guerri-le-Sor d'Arras, oncle de Raoul, qui répond à sa place.
41. *Por l'or de Monpestier*. Expression fréquente au moyen âge.
44. *Mon neveu*. Raoul de Cambrai, mort à Origny. Cf. 71-76. — Le vers signifie, non pas que le roi avait fait mettre à mort Raoul, mais qu'il avait été la cause de sa mort, par ce qu'il lui avait enlevé son fief de Cambrai pour le donner au Manceau Gibouin.
54. *Gautelès*. Cas sujet de *Gautelet*, diminutif, le même que *Gautier*.
61. *De mon cors*, de moi. Voy. la note à IV, 66.
64. *Meslez*, au lieu de *meslé*, pour la rime. Cf. *ester* 57, qui n'est qu'une assonance.

Guerris parole a la chiére hardie :
« Drois emperéres, drois est c'om le vos die,
Iceste guère mut par vostre folie.
Raoul donnastes autrui terre em baillie;
Vos li jurastes devant la baronie
Ne li fauriez tant com fussiés en vie;
Asez sét on qex fu la garantie :
Soz Origni fu mors lez l'abeïe.
Mais, par Celui cui touz li mondes prie,
Encor n'en est vostre grans os banie. »
Et dist li rois : « Fel viex, Dex te maldie !
Comment q'il praigne, d'Aras n'arez vos mie :
Dedens .j. mois en iért l'onnors saisie.
Se vos i truis, par Dieu le fil Marie,
A la grant porte, tex en est l'establie,
La vos pendrai voiant ma baronnie. »
Oit le Guerris, maintenant le desfie :
« Or vos gardés de m'espée forbie !
Berneçons, frére, or ai mestier d'aïe. »
Et dist Berniers a la chiére hardie :
« Ne vos faurai ja jor de compaignie. »
E vous la cors a grant mal departie.

XIV. AMI ET AMILE *

Or fu Amis touz seuls en l'abitacle,
Tous corresouz et dolanz et malades,
Nus hom qui soit por voir ne l'i regarde.
Girars ses fiz s'en donne souvent garde :

---

69. Rapprochez *a la chiére hardie* de *Guerris*.
72. *Raoul*, à Raoul. — 74. *Ne li fauriez*. Sous-entendez *que*.
78. *En*, à ce sujet, dans ce but.
84. *Voiant ma baronnie*. Voy. VI[a], 144, note.
87. *Frére*. Terme d'amitié.
90. *E vous*, voilà. — *A grant mal*, d'une façon très fâcheuse.

* *Amis et Amiles und Jourdains de Blaives, zwei altfranz. Heldengedichte des kerlingischen Sagenkreises, herausgegeben von Konrad Hofmann*, 2e édition, *Erlangen*, 1882, v. 2227-2370. — Poème en assonances, anonyme, du XIIIe siècle, appartenant au cycle adventice (Voy. *Tableau*, p. XIII). Ami et Amile sont au moyen âge les types du dévouement à l'amitié poussé jusqu'au sacrifice. Ami, qui ressemble étonnamment à Amile, se substitue à lui pour combattre le traître Hardré, qui l'a accusé d'avoir séduit la fille du roi, et celui-ci à son tour immole ses deux enfants, pour guérir avec leur sang Ami, qui est devenu lépreux.
Ami, devenu lépreux, est relégué hors de la ville par sa femme Lubias ; dévouement du jeune Girart pour son père.

N'ot que .vij. ans, moult ot petit d'eaige,
Et nonporquant s'ot il tant de coraige
Qu'il prent le pain, quant il puet, sor la table,
Porte son pére la fors en l'abitacle.
Voit le sa mére, si le chose et menace,
Qu'encontre terre et a poins et a paumes
Le batra tant que i parront les traces:
« Fiz a mezel, a delgiet et a ladre,
Ja n'iért uns jors que por lui ne voz bate.
Ja ne verrez un mois après la Pasque,
Que sor le col te metrai tél parrastre,
S'il ne te tue, il fera trop que lasches,
Por l'ammor de ton pére. »

L'anfes Girars parmi la sale fuit,
Sor une table an monta en piés sus :
« Or m'escoutez, li viel et li chenu !
Mou(l)t a ma mére le mien pére souduit,
Que ses malaiges ne fust awan seüz,
Se Dieus m'aït, se sa laingue ne fust.
Fil a putain, fel, traïtor, parjur,
Qui consentistez qu'elle m'ait si batu. »
Devant lui garde, si a choisi un fust ;
A son pooir le leva a mont suz,
Parmi les chiés en a .iiij. feruz.
En fuies tornent li viel et li chenu.
Dist l'uns a l'autre : « Cil s'est aperceüz.
Dex le garisse, li pére(s) de lassuz !
Par lui ravronz nos terres. »

L'anfes Girars avale les degrez ;
En la cuisine en est mou(l)t tost alez.
Un poon treuve rosti et empevré ;
Ou voit le queu, si l'en a apellé :

---

8. *Porte son père*, [et le] porte [à] son père. Voy. IX, 79, note.
9. *Menace que le batra*. Le futur avec *que* se rencontre assez souvent.
14-15. *Verrez ... que ... te*. Le mélange du singulier et du pluriel à la deuxième personne, assez fréquent dans les propositions coordonnées, est naturellement beaucoup plus rare dans deux propositions subordonnées l'une à l'autre.
22. *Que*, car. Cf. 43.
25. *Consentistez* (cf. 108, etc.). Le *z* est ici purement graphique et n'empêche pas *e* de rester demi-muet.
26. *Choisi*, VII. — 30. *S'est aperceüz*, s'est reconnu, a pris conscience de sa valeur.
36. *L'en a apellé. En apeller quelqu'un*, au sens de *appeler à soi*, se trouve souvent pour *apeler* (cf. 88. 129). *En* s'explique par le déplacement qui est la conséquence de l'appel. Cf. V, II, 40, et VII, 43, où *en* est encore moins significatif.

« Fiz a pûtain, fel, lechérres prouvez,
Tost avez or le mien pére oublié.
Il ne menja dès lundi au disner,
Et juesdis est : trop li est demoré.
Alez i tost, cest poon li portez. »
Et cil respont : « De folie parlez,
Que vostre mére m'avroit sempres tué. »
Girars l'entent, del sens cuide desver;
Devant lui garde, si a un pél trouvé;
Fiért le glouton la ou fu anclinez;
Merveilloz cop li a tantost donné
Tout droitement entrel front et le nez,
Que la cervelle fist el foier voler.
Puis si a dit : « Lechiérres, ci estez!
Si fait mestier voz voil je bien monstrer. »
Li .ij. le voient, s'en sont espoanté ;
Girart apellent : « Frans dammoisiax menbrez,
Noz i ironz, se voz le conmandez. »
Et dist Girars : « Or avez bien parlé. »
En la cuisine s'en sont tuit troi entré,
De la vitaille sont chargié et torsé,
A l'ospital vont Ami resgarder ;
L'éve li donnent et si l'ont fait laver.
Girars li taille li dammoisiax membrez :
« Mengiez, biax pére, mou(l)t voz ai demoré.
Se Dex m'aït qui en crois fu penez,
Je ne poi ainz venir ne retorner. »
Girars li conte li dammoisiaus senez
Comment sa mére l'a el palais mené.
Li cuens l'entent, si commence a plorer.
Girars li baise et la bouche et le nés.
« Fiz, » dist li cuens, « ensus de moi estez,
Que cist malaiges dont je sui enconbrez
Est si del monde et dou siécle en vilté,
Nus ne m'encontre qui de mére soit nés
Ne s'en destort, qu'il ne m'ose alener. »
Et dist li anfes : « De folie parlez.
La vostre chars ne m'iért ja en vilté,
Ansoiz m'est douce et mou(l)t bonne et soëz ;

---

44. *Del sens cuide desver*. Cf. XIII, I, 6 et XIII, II, 36, et voy. au Glossaire, s. v. *desver*.
52. *Li .ij.*, deux de ceux qui étaient là. Cf. VI[a], 40, et voy. la note. — *S'* (= *se* = sic), et.
70. *Del monde et dou siécle*, de la part du monde et du siècle (du commun des hommes)
71-2. Sous-entendez *que* devant *nus* et devant *ne s'en destort*. — *En*, de moi (passage de la première à la troisième personne). — *Qu'il*, parce qu'il.

Et par l'apostre cui Diex donna bon gré,
Se voz en voi ne fuïr ne aler,
G'irai o voz, se je m'en puis torner :
Plus loial home de moi n'i trouverez.
De la vitaille, dou pain querrai por Dé :
Volentiers le feroie. »

« Fiz, g'en irai ; mais or ne sai quant c'iért.
Voz remanrez, si serez chevaliers ;
Si garderez vos honors et vos fiez. »
Va s'en Girars, quant ses pére ot mengié.
La male mére le menace et sel fiért
Encontre terre et as poinz et as piés.
Elle en apelle douz barons chevaliers,
Par droite force le fait panre et liier :
Desoz la tor l'ont mis en un celier.
Or croist au conte et painne et encombrier
De faim morir, qu'il n'avra que mengier,
Se Dammeldex n'en panse.

Un diemence que il fu esclairié,
Lubias s'a et vestu et chaucié ;
Elle en apelle douz de ses chevaliers,
Messe et matinnes va oïr au monstier,
Par defors Blaivies, au monstier S. Michiel.
Devant li vait uns jouglérs de Poitiers,
Qui li viëlle d'ammors et d'ammistié :
S'el le creüst, moult feïst a prisier.
Li cuens malades les a oï noisier ;
Enmi la voie a l'encontre lor vient ;
Ne puet ester, a la terre s'assiét.
Quant il les vit envers lui aprochier,
A un baston s'est li cuens apuiez ;
A son pooir conmensa a huchier :
« Lubias damme, faitez pais, si m'oiez :
Quant fors de Blaivies me feïstez gietier.

---

76. *Bon gré* (= gradum), un rang supérieur (saint Pierre), ou peut-être (= gratum) : bonne amitié (saint Jean le Bien-Aimé).
78. *M'en torner*, m'échapper d'ici.
92. *De faim m.*, pour *de m. de f.* La suppression de l'une des deux prépositions a été amenée par l'inversion. — *Qu'il n'avra que mengier*, car il n'aura pas de quoi manger.
93. *N'en panse*, ne s'en préoccupe, n'y pourvoit.
100. *Qui li vielle d'ammors*, qui lui chante, en s'accompagnant de la viole, des chansons d'amour (*de* = au sujet de).
109. *Gietier*. Le premier *i* indique ou bien la prononciation chuintante du *g*, ou bien l'hésitation du scribe entre *geter* et *giter*.

Se Dex m'aït, en couvent m'aviiez
De la vitaille avroie volentiers;
Or muert de faim vostre las prouvendiers,
Or ai disètez, se Dex me puist aidier.
Avrai je, damme, anquenuit dou reliéf
Qui chiét a terre desoz entre vos piés?
Ja le menjuent brachet et leverier:
Miex voz venist que le m'envoïssiez,
Que voz folie ne mal en feïssiez. »
La fausse l'oit, maintenant respondié :
« Sire malades, trop poez anuier:
Tost avez ores aprins a porchacier.
Quant je voz fiz fors de Blaivies gietier,
Disoient moi serjant et chevalier
Que morriez tost, gaires ne viveriez;
Or voz voi ci sain et sauf et haitié.
Ja Deu ne place, qui tout a a jugier,
Que vous soiez passé(z) un mois entier :
Trop en sui anuïe. »

Elle en apelle chevaliers et borjois :
« Baron, » dist elle, « por Deu conseilliez moi :
Icist malades m'ocirra, se lui loist.
Il voldroit or, par la foi que voz doi,
Que touz li mons fust meziauz avec soi. »
Uns chevaliers la traist a un consoil :
Dex le maudie, qui haut siét et loing voit!
« Damme, » dist il, « entendez ça a moi :
Je voz dirai, s'il voz plaist, bon consoil.
Faitez crier le ban : que nus ne soit,
Ne uns ne autres, chevaliers ne borjois,
Qui voist Ami resgarder mais des mois,
Ne qui li doinst de quoi il vive un soir.
Tost i morra, par la foi que voz doi. »
Et dist la fausse : « Ci a mou(l)t bon consoil. »

---

110. *En couvent m'aviiez ... avroie*, vous m'aviez promis [que] j'aurais.
116. *Leverier*, pour *levrier*. Cf. *viveriez* 124. L'*e* est euphonique et sert à faciliter la prononciation de l'*r* après le *v*.
117. *Envoïssiez*, pour *envoïissiez*. Cf. XIII, 1, 49 et voy. la note.
119. *Respondié*. Cf. V, 11, 76, et voy. la note.
128. *Anuïe*, pour *anuïiée*. Le picard contracte régulièrement *ie* en *i* dans les finales en *-iée*.
134. *La traist a un consoil*, la tire à part pour délibérer. — *Consoil*. Voy. XIII, 1, 61, note.
141. *Un soir*, pour *un jour*, sans doute à cause de la rime.

XV. RICHARD-LE-PÈLERIN ET GRAINDOR DE DOUAI

CHANSON DE JÉRUSALEM OU D'ANTIOCHE *

I

DÉCOUVERTE DE LA LANCE DONT FUT PERCÉ LE FLANC DU CHRIST

« Seigneur, » ce lor dist Piéres, « un petit m'entendés :
Anchois que par vous fust prise ceste cités,
Me dormoie en mon lit la fors enmi ces prés;
Devant moi vint uns homs qui mou(l)t ot grans beautés,
Et fu en droit bauptême sains Andrex apellés.
Cil me dist : « Biaus amis, envers moi entendés.
La dedens Antioche, quant vous i enterrés,
Droit au mostier saint Piérre qui du ciel tent les clés,
Bien près de la masiére, a destre, si foués :
La troverés la lance de quoi Diex fu navrés,
Quant il fu en la crois traveilliés et penés. »
Quant il ot ensi dit, lors si fu esconsés.
El demain par matin, quant je me fui levés,

---

* La *Chanson d'Antioche*, composée au commencement du XIIe siècle par le pèlerin Richard, renouvelée sous le règne de Philippe-Auguste par Graindor de Douai, publiée pour la première fois par Paulin Paris. Paris, Techener, 1848, t. II, p. 289 sqq. — La *Chanson de Jérusalem*, dans P. Meyer, *Recueil*, p. 265-6 et 270-1. — Les vers que nous donnons sous le no I, et qui doivent précéder dans l'ordre régulier du récit, appartiennent au remaniement de Graindor de Douai ; ceux qui sont sous le no II, à la partie primitive de l'œuvre, attribuée par Paulin Paris à Richard-le-Pèlerin. Nous empruntons le texte du remaniement à Paulin Paris, celui de la 1re rédaction à M. P. Meyer. — La *Chanson de Jérusalem* est un poème historique, qui raconte la première croisade : ce n'est point une simple chronique rimée, mais un véritable poème, où l'on sent parfois un certain souffle épique, surtout dans la partie la plus ancienne (no II), qui est écrite en assonances et date du commencement du XIIe siècle. — Richard assistait au siége d'Antioche en 1097, à la suite du duc de Flandre ; il était sans doute d'origine picarde. Graindor, de Douai, vivait un siècle après lui.

I. 1. *Piéres.* Suivant le chroniqueur latin Tudebode, c'était un simple pèlerin nommé *Pierre Bartholomée* ; mais il semble bien que dans la *Chanson*, ce soit *Pierre l'Ermite.* Les doutes survenus plus tard sur l'authenticité de la lance ne sont probablement pas étrangers à ces efforts pour désintéresser de cette triste affaire le promoteur de la première croisade [P. Paris].

4. *Ot*, avait.

5. *Bauptême.* La voyelle labiale *u* s'est développée grâce à l'influence du *p*, qui sans doute ne se prononçait pas. La forme ordinaire est *batesme.*

7. *Enterrés.* Voy. x, 2, note.

9. *Si* résume les compléments circonstanciels qui précèdent.

Cuidai ce fust fantosmes. Longement est alés :
Anuit, en ceste nuit, est a moi retornés,
Si m'a mostré le leu ou vous le trouverés.
Venés i, se vous plaist, or endroit le verrés.
Mais sains Andrex me dist, ja mar le mescreés :
Que chascuns de vous soit vraiement confessés ;
Se vous faites bataille, ou vous la porterés
A Damedieu loenge, la bataille vaintrés.
Se vous ce que je di un seul mot mescreés,
Sos ciel nen a juïse n'en soit par moi portés,
Soit en aigue ou en fu, com vous esguarderés. »
— Amis, » ce dist li vesques, « Diex en soit aourés ! »
Piérres s'en vait devant et li vesques delés ;
Après, l'autres barnages, dont il i ot assés.
Tot ainsi com si Piéres i eüst esté nés,
Les a menés au leu et si lor a mostrés :
« Seigneur, » ce lor dist Piéres, « ici endroit foés ;
S'èle n'est ci trovée, ens en un fu m'ardés. »
Douze ovriers i ont mis aus bons pics acerés ;
Endroit hore de vespres fu li escrins trovés,
Ou la lance gisoit dont vous oï avés.
Quant traite fu de terre, granz joi en fu menés,
Riche service en fist li poples ordenés.

II

MORT DE L'ÉVÊQUE DU PUY — LE CLERC QUI AVAIT FAIT DÉCOUVRIR LA LANCE SACRÉE SUBIT L'ÉPREUVE DU FEU

Le cité ont rendue le conte Buiemont.
Il va ens el castel qui fu en son le mont,

---

14. *Longement est alés*, il est resté longtemps sans revenir, ou plutôt (en corrigeant *est alé* et en le considérant comme impersonnel) : il s'est écoulé un long intervalle. Cf. 29.
15. *Anuit, en ceste nuit*, montre bien que *anuit*, par un oubli complet de l'étymologie, ne signifie plus pour l'auteur que « aujourd'hui ».
18. *Mais*, si ce n'est que, seulement, mais (sens restrictif, un des sens actuels). Cf. *mais que* XXV, 141.
23. *Juïse* (cf. XV, II, 69), épreuve judiciaire. Voy. la note à XXIII, I, 78. — *En*, à ce sujet, pour prouver la vérité de ce que j'avance.
24. *Esguarderés*, serez d'avis.
27. *L'autres barnages* (*lil*l[t] : le reste des barons), les barons. Pierre et l'évêque sont mis au nombre des barons.
29. *Mostrés*. Faute contre la déclinaison amenée par la rime. Cf. 14.

II. — 1. *Le conte*, au conte. Voy. IX, 79, note.

Puis a le tor saisie, s'i a mis garnison.
A joie se deduisent li gent Nostre Segnor.
Après cèle leèce orent mout grant tristor,
Car l'euvesques del Pui* ne vit mais .xv. jors :
Devenus est malades, au cuer est angoissos.
Devant soi a mandé les nobiles barons :
Adan le fil Michiel, Tangré et Buiemont,
Et le conte Normant et Robert le Frison,
Et le duc Godefroi qui cuer ot de lion,
Le conte de Saint Gille atot ses compaignons,
Et dant Huon le Maine frére au roi Phelipon.
Plus tost qu'il onques pot les a mis a raison :
« Oiez, bon crestiién, franc chevalier baron,
De par Jhesu de glore vos fac anontion :
Se n'estiés mais .c. des fils Nostre Segnor,
Prendriés Jherusalem a joie et a baudor.
Or est venus li termes que nos departirons,
Et fois et carités si remaigne entre vos! »
Il a levé sa main, si les a segniés tos;
L'arme s'en est alée et li cors remést sols;
Li ángele l'emportérent a grant procession.
Ainc por roi ne por conte, por fil d'empereor,
Ne fu téls li services com al vesque ot le jor
De moines et de prestres et d'abés qui i sont;
Et ont lites les saumes del sautier environ,
Et faites lor proiéres et dites orisons,
Et commandérent l'arme del nobile baron.
De le presse qu'il firent li suaires desront :

---

4. *Li gent Nostre Segnor*, les Chrétiens.

6. *Ne vit mais .xv. jors*, n'est pas vivant plus de quinze jours encore. C'est ainsi qu'il faut traduire, quoique le changement de temps soit un peu dur. *Vit* est, non pas *vidit*, mais *vivit*. Cf. XV, II, 69. — L'évêque en question se nommait *Aïmer* ou *Aïmar* : ce fut l'un des premiers et des plus illustres croisés.

8. *Nobiles* (cf. 29 et 68). Voy. XIII, I, 29, note.

13. *Dant* (= dominum) est refait sur le cas sujet *danz*, où le *z* provient de *mn* (*nn*) + *s*. Cf. *tirant*. *Huon le Maine*, Hugues le Grand, frère du roi de France, Philippe Ier, un des plus vaillants parmi les croisés.

16. Traduisez : « au nom de Jésus, je vous annonce un événement glorieux ». — *Fac*. Voy. XVIII, 26, note.

23. *Angele*, dissyllabe. Cf. *ópostele* 70, et voy. V, I, 20, note.

26. *De moines*, etc., à cause des moines, etc.

27. *Lites* (cf. *faites* et *dites* 28) s'accorde avec son régime *saumes*, bien qu'il soit placé après, ce dont on trouve d'assez nombreux exemples. La forme *lit* (= * *lieit* = lectum) est étymologique. — *Saumes* est du féminin, comme tous les substantifs formés du pluriel neutre latin, dont la désinence a été confondue avec celle de la première déclinaison (*arme*, *feuille*, etc.). — 28. *Orisons*. Voy. LXIX, 30, note.

29. *Commandérent*, recommandèrent (à Dieu dans leurs prières).

30. *Le*. L'article normal féminin en picard est *li* au cas sujet singulier (cf. 59), *le* au cas régime, comme au masculin, au lieu de *la* sujet et régime. *Li* a été amené par la nécessité de compléter l'analogie : on disait d'abord *le* au sujet et au régime.

Les piés li vont baisier li pelerin baron.
Moult fu rice l'ofrande c'om i dona le jor,
Por çou qu'il sévent bien qu'il ert saintimes hom ;
Si a bien maintenu l'ost Deu Nostre Segnor ;
Ainc tant com il vesqui n'i orent se bien non.
Or prions Damedeu, par son saintisme nom,
K'il maintiégne tos cels qui lui vengier iront.

Le saint evesque en portent li gent qui Deu servirent,
Et clerc et moine et prestre illuec se revestirent.
A crois, a filatires, a estavels de cire,
Les encensiers aportent, si vont le messe dire
Ens el mostier saint Piére, qui estoit en la vile ;
Al cor del mestre autél l'euvesque i enfoïrent,
En meïsme le fosse u li lance fu prise,
Dont Damedex fu mors quant il sofri martire.
. . . . . .

Tot li baron de l'ost en parolent ensanble ;
Si tiénent .j. concille par nom de penitance ;
Dient as pelerins qu'il aportent le laigne ;
Si feront faire .j. fu por esprover le lance ;
Li clers i enterra, qui fist la connisçance.
Le haire avoit vestue, si tint le sainte lance,
Et dist une parole au barnage de France,
De par Nostre Seignor, que bien pot on entandre :
« Seignor, tant croi en Deu et sa disne poissance
Que j'enterrai el fu et porterai la lanche. »
Dont le mostra au pople, en la flanbe se lance.
Li auquant vont el bos por aporter le laigne ;
Espines por ardoir aünérent ensanble ;

---

32 sqq. Trait de mœurs bien curieux et qui prouve en faveur de l'époque où se place l'action et aussi de l'auteur (cf. VII, 35). Ce ne furent pas toujours les clercs les plus recommandables, mais bien les plus habiles, qui s'enrichirent le plus. Voyez le *Roman de la Rose* (*Chrest.*, XLIV, II), etc.

33. *Saintimes* (superlatif organique de *saint*), pour *saintismes* (cf. 36), semble prouver que l'*s* devant une consonne ne se prononçait déjà plus.

36-7. Ces vers prouvent qu'à la date du poème, on n'avait pas encore renoncé aux croisades, et, d'autre part, que le royaume de Palestine n'existait déjà plus.

40. *A crois*, avec accompagnement de croix. — 44. *Li*. Voy. 30, note.

47. *Concille* (cf. 61), assemblée. Mot savant (cf. *conseil*). — *Par nom de penitance*, pour régler la pénitence (à faire par le clerc, pour avoir douté de la réalité de la vision).

50. *Enterra*. Voy. x, 2, note. — *Connisçance*, découverte.

53. *Que*, de sorte que. — 54. *Disne*. Cf. *cisne*, cygne.

55. *Lanche*, picard pour *lance*. Voy. x, 22 et 47, notes.

57-60. Ces quatre vers reviennent sur les faits qui ont précédé le fait principal énoncé au v. 56 : répétition épique. Il en est de même des vers 61-67, qui constituent une seconde répétition.

Puis i ont mis le feu, s'est issue li flanbe;
En mi font une voie et li sains clers i entre.

Tot li baron de l'ost en tiénent .j. concile
Qu'esproveront le lance dont mors fu Nostre Sire;
Car mout i ot de cels qui ne le croient mie.
Et clerc et moine et prestre illuec se revestirent;
Beneïssent le fu dont fais fu li juïse,
Et prient Damedeu, le fil sainte Marie,
Se li clercs a bon droit, qu'en cel fu ne perisse.
Oiez, franc crestïén, del vaillant clerc nobile:
Ne vivra mais .v. jors en après cest juïse.
Sains Andrius li apósteles li ot raison aprise;
Nus piés fu et en langes, s'ot le haire vestie,
Et tint le sainte lance, si ne s'esmaia mie;
Puis entra ens el fu voiant la baronie.
Dex fu ensanble o lui et en se compaignie,
Que se cars ne fu arse ne se haire blemie.
François le voient outre, forment s'en esbaudirent;
Il li keurent encontre: Dex! si mal le baillirent!
Les cevels li desronpent et ses dras li descirent;
Des vestemens qu'il porte voelent faire reliques.
Li dus Rainals l'en porte et li quens de Saint Gille.

XVI. BENOIT DE SAINTE-MAURE

ROMAN DE TROIE *

Qui qu'eüst joie ne leece,
Troïlus ot ire et tristece:
Ço est por la fille Calcas,
Car il ne l'amot mie a gas.
Tot son cuer aveit en li mis,
Tant par ert de s'amor espris

---

63. *Croient.* Passage brusque du parfait aoristique au présent historique.
69. *Ne vivra mais .v. jors.* Voy. 6, note.
70. *Andrius.* En picard, *iu* correspond régulièrement à *ieu* français de toute provenance (*Diu, iiu, giu,* etc. = *Dieu, lieu, jeu,* etc.), et à *il* : *gentiu, fiu,* etc.
73. *Voiant la baronie.* Cf. XIII, II, 84, et voy. la note à VIe, 144.
80. Le prêtre sortit pourtant les jambes toutes brûlées, parce que, dit Raimond d'Agiles (historien latin de la première croisade, celui qui portait la sainte lance dans les combats), il avait d'abord refusé de croire au caractère divin de la vision dont saint André l'avait honoré. A peine sorti des flammes, il fut entouré par les spectateurs, et d'abord par les Provençaux; il mourut quelques jours après, victime peut-être de la fraude de ses compatriotes [P. Paris].

* Notre texte est un essai de reconstitution critique d'après tous les manuscrits (Voy. aux Variantes). Cf. *Benoît de Sainte-More et le Roman de Troie,* ou *les Métamorphoses*

Qu'il n'entendeit se a li non.
El li raveit de sei fait don,
Et de son cors et de s'amor :
Ço sévent bien tuit li plusor.

Quant dit li fu et sot de veir
Que par force et par estoveir
L'en coveneit en l'ost aler,
N'i aveit rien de plus ester,
Mout ot grant duel, mout ot grant [ire ;
Des ueuz plore, del cuer sospire :
« Lasse ! » fait el, « qual destinée,
Quant la vilé dont jo sui née
M'estuet guerpir en tél manière !
A une assez vil chamberiére
Sereit il d'estre en ost grant honte.
N'i conois rei ne duc ne conte
Que ja honor ne bien m'i face.
Or moilleront lairmes ma face
Chascun jor mais, senz aleiance.
Ha ! Troïlus, quale atendance
Ai faite en vos, beaus douz amis !
Ja mais nul jor que seiez vis
N'os amera rien plus de mei.
Mout a mal fait Prianz, par fei,
Qui de sa vile m'en envéie.
Ja Deu ne place que je seie
Vive de ci a l'anuitant !
La mort vueil et quiér et demant. »
La nuit jut o li Troïlus,
Qu'iriez est si qu'il ne puet plus.
Del conforter n'i a neient :
Chascuns d'eus plore tendrement,
Car bien sévent que l'endemain
S'eslongeront, si sont certain
N'avront plus aise ne leisor
De faire asemblement d'amor.
Tant com lor leist, qu'il en ont aise,
Vos di que li uns l'autre baise ;
Mais la dolor qu'al cuer lor toche
Lor fait venir parmi la boche
Les lairmes qu'il lor chiet des ueuz.
Entr' eus n'a ire ne orgueuz,
Defension ne descordance.
En grant dolor et en pesance
Les ont cil mis qui ço lor font :
Ja Deus joie ne lor en dont !
Le pechié deit espeneïr,
Qui dous amanz fait departir,
Issi come li Grezeis firent,
Qui puis griéfment l'espeneïrent.
Troïlus les haeit davant,
Puis lor mostra et fist semblant
Qu'il li aveient fait tal chose
Dont li membra puis a grant pose :
Ainz ne s'en sorent si guarder
Qu'il ne lor feïst comparer.
Tote nuit ont ensemble esté,
Mais mout lor a petit duré.
Assez fu griés li departirs :
Geté i ot plainz et sospirs.

A l'endemain, quant vint al jor,
Fist la pucèle son ator :
Ses chiérs aveirs fist enmaler

---

d'Homère et de l'épopée gréco-latine au moyen âge, par Joly, Paris, Vieweg, 1871, t. I, v. 13235-13430 (l'édition est la reproduction du ms. de la Bibliothèque nationale, fs. fr. 2181). — Briseïda, fille de Chalchas, quitte Troylus pour se rendre auprès de son père, au camp des Grecs. — Benoît, né à Sainte-Maure, entre Tours et Châtellerault, dans le premier tiers du XIIe siècle, protégé du roi d'Angleterre Henri II, est un des plus féconds rimeurs du moyen âge. Avant d'écrire le *Roman de Troie*, il avait composé une longue *Chronique* rimée *des Ducs de Normandie (Chrest.*, LVII, II). Il n'est pas, comme on l'a cru jusqu'ici, l'auteur du *Roman d'Eneas*, ni du *Roman de Thèbes* (*Chrest.*, XVII). Voy. *Tableau*, p. XXI. Ses ouvrages, comme ceux de Wace, qui est son aîné d'une trentaine d'années, sont très régulièrement rimés en vers de huit syllabes à rimes plates. On voit que c'était des clercs et que leurs ouvrages étaient destinés à être lus, car les jongleurs continuèrent à composer en assonances des chansons de geste pendant une grande partie du XIIIe siècle.

8. *El li raveit fait*, elle lui avait fait de son côté. Voy. *ravoir*, au Glossaire.
13. *L'en*, pour *li* (lui) *en*. *En* doit être rapproché de *aler*.
14. Traduisez : « qu'il n'y avait pas moyen de rester davantage ».
23. *Que*, [tel] que. Peut-être aussi est-ce le pronom relatif sujet, ce dont on trouve des exemples. Cf. 36 ; XVIII, 122. 124. etc.
26-7. *Quale atendance ai faite*, quelle confiance j'ai mise !
29. *De mei*, que moi. Cf. *de cel* 80, etc.
37. Traduisez : « ce n'est pas le moment de se consoler ». — *N'avront*. Sous-ent. *que*.
52. Traduisez : « puisse Dieu ne pas leur permettre de s'en réjouir, puissent-ils n'avoir pas à s'en réjouir » !
62. *Lor*, [le] leur. Voy. 96, note. — 66. *Geté i ot*, on y jeta (*litt.* : il [y] eut jeté).

Et sa robe tote torser;
Son cors vesti et atorna
Des plus chiérs guarnemenz
[qu'ele a.
D'un drap de seie a or brosdé,
A chiéres piérres bien ovré,
Ot un bliaut forré d'ermine
Si lonc que par terre traïne,
Trop fu riches et avenanz
Et a son cors si bien seanz
Qu'el mont n'a rien, s'el la vestist,
Plus bel de cel li avenist.
En Inde la superior,
Firent un drap enchanteor
Par nigromance et par merveille:
N'est pas la rose si vermeille
Ne si blanche la flor de lis
Com le jor est, cinc feiz o sis.
Le jor est bien de set colors,
Si n'a soz ciel bestes ne flors
Dont l'on n'i veie portraitures,
Formes, semblances et figures;
Toz jorz est freis, toz jorz est beaus:
De cel drap fu faiz li manteaus.
Un sage poëte indien
Qui o Calcas le troïen
Ot esté longement apris
Li enveia de son païs.
Onc nus nel vit n'eüst merveille
Qui est qui tal chose apareille,
Car a si faite uevre bastir
Covient grant sen et grant arvir.

Del mantel fu la pène chiére,
Tote enterine et tote entiére :
N'i ot ne piéce ne costure.
Co trovent clerc en escriture,
Que bestes a vers Oriant,
Cele de treis anz est mout grant,
L'on les claime Dindialos :
Mout vaut la peaus et plus li os.
Onc Deus ne fist cele color
En teint, en herbe ne en flor,
Dont la peaus ne seit colorée.
Gent sauvage d'une contrée
Qui Cenocefali ont non,
Lait sont et d'estrange façon,
Cil les prenent, mais c'est a tart,
Et si vos dirai par qual art.
La ou il sont, a grant arson,
N'i a ne ombre ne buisson;
Mais li monstre, li aversier
Prenent les rains del balsamier.
Lor cors en cuevrent et lor braz :
N'i font piéges ne autres laz;
Et la beste, que n'est pas sage,
Vient a la feuille et a l'ombrage;
Ne sét sa mort ne son encombre:
Broste, puis si s'endort en l'ombre.
Cil la tue, qui maintes feiz
En est jusqu'a la mort destreiz :
D'arson esteint et de chalor.
Il n'i vont mie chascun jor.
De cele beste fu la pane :
Basmes, encens ne tubiane
N'uelent si bon come el faiseit:
Tot le drap del mantel covreit;
Deugiée est plus que nus hermine.
L'orle n'ert pas de sebelines,
Qui d'une beste de grant pris :
Dedenz le flun de Paradis
Sont et conversent, ço sét l'on,
Se ço est voir que nos lison.
D'inde et de jaune sont gotées;
Trop sereient chiér achatées,
Quis trovereit, mais, par ma fei,
Si com jo cuit et com jo crei,
N'en furent onques prises dis :
N'est nule beste de lor pris.
De dous rubis sont li tassel :
Onques si riche ne si bel
Ne furent veü n'esguardé.

Quant son cors ot gent atorné,
Congié a pris de mainte gent,
Qui de li furent mout dolent.

84-6. C'est-à-dire que ce drap était, pendant le jour, cinq ou six fois plus vermeil que la rose.

96. *Li*, pour *le li*, le lui. Le plus souvent, lorsqu'on devrait employer avec le même verbe le pronom de la troisième personne comme régime direct et comme régime indirect au datif, on supprime le régime direct. Cf. 62; xxiv, 211, etc.

106. Ce vers constitue une parenthèse. Cf. 114.

114. Encore une parenthèse; d'ailleurs, le pluriel, employé par syllepse à cause du collectif *gent*, persiste au vers suivant, et le verbe prend un nouveau sujet *cil*, ce qui est un véritable pléonasme.

117. *A grant arson*, il y a, il fait des chaleurs torrides.

137. *Qui* (sous-entendu *esteit*), lequel était, puisqu'il était.

139. *Sont* (sous-entendu *ces bestes*), pluriel amené par l'idée de l'espece contenue dans le v. 137.

143. *Quis* (= *qui les*) *trovereit*, si l'on en trouvait.

Les pucèles et la reïne
Ont grant pitié de la meschine,
Et mout en plore dame Heleine;
Et cele, que n'est vilaine
Se part d'eles o plors o criz,
Car mout par est sis cuers marriz:
Rien ne la veit pitié n'en ait.
Un palefrei li ont fors trait:
Onques pucèle a nes un jor
Ne chevaucha, ço cuit, meillor.
Li conveis fu des fiz le rei:
O li s'en issent plus de trei.
Troïlus a sa rène prise,
Qui mout l'ama d'estrange guise:
Mais ço faudra dès or remaint,
Por quei chascuns sospire et plaint.
Mais se la danzèle est iriée,
Par tens reserra apaiée;
Son duel avra tost oblié
Et son corage si mué
Que poi li iért de ceus de Troie.
S'ele a or duel, el ravra joie
De tal qui onc ne la vit jor:
Tost i avra torné s'amor,
Tost en serra reconfortée.
Femne n'iért ja trop esgarée:
Por ço qu'ele truist ou choisir,
Poi durent puis li suen sospir.
A femne dure dueus petit,
A l'un ueil plore, a l'autre rit;
Mout muent tost li lor corage,
Assez est fole la plus sage.
Quant qu'ele a en set anz amé
Ra ele en un jor oblié:
Onc nule nen sot duel aveir.
Mout lor pért bien de lor saveir:
Ja n'avra tant nul jor mesfait
Ço li est vis, qui que les voie,
Que ja nus blasmer ne l'en doie:
Ja jor ne cuideront mesfaire,
Des folies est ço la maire:
Qui s'i atent ne qui s'i creit
Sei meïsme vent et deceit.

XVII. ROMAN DE THÈBES *

D'Amphiaras dire vos dei
Com se contint en cel tornei.
En un curre ert Amphiaras,
Qui fu faiz outre Saint Thomas:

---

156. *Que n'est pas vilaine*, qui sait vivre (formule).
159. *Rien*, pour *nus* (nul). — *Pitié n'en ait*, sans qu'il en ait pitié, qui n'en ait pitié. Dans des phrases semblables, la conjonction *que* est le plus souvent supprimée.
160. *Fors trait*, sorti (de l'écurie).
163. *Fu des fiz le rei*, fut composé des fils du roi.
165-6. *Troïlus... qui.* La proposition relative se place souvent après la proposition principale, lorsqu'elles ont le même sujet logique.
167. *Ço faudra... remaint*, il faudra [qu'elle] reste.
168. *Chascuns*, chacun (des deux).
170. *Reserra*, sera de nouveau.
173. *Poi li iért de*, elle fera peu de cas de.
179. *Truist.* Présent du subjonctif formé sur le présent de l'indicatif, qui lui-même a emprunté la forme de *puis*. Cf. *truisse* XLV, 136, forme postérieure refaite sur la première personne.
181. *Petit*, peu, peu de temps.
182. *A l'un ueil*, d'un œil (avec un œil). On disait avec l'article *l'un*, opposé à *l'autre*, même lorsqu'il était accompagné d'un substantif.
183. *Muent*, changent (au sens neutre). — *Corage*, sentiments (suj. pluriel). Cf. 172.
186. *Ra ele*, elle a de nouveau. Cf. 174.
195. *Qui s'i atent*, celui qui compte sur elles. — Pour la sévérité du jugement porté sur les femmes, cf. notre nº XLIII et par contre notre nº L.

* Le *Roman de Thèbes* appartient, comme le *Roman de Troie*, au cycle de l'antiquité (Voy. *Tableau*, p. XXII), mais n'est point, comme on l'a cru, du même auteur. Il a été composé

Vulcans le fist par grant porpens (4715)
Et a lui faire mist grant tens.
Par estuide et par grant conseil,
I mist la lune et le soleil,
Et tresgeta le firmament
Par art et par enchantement. (4720)
Nuef espères par ordre i fist :
En la maior les signes mist ;
Es autres set, que sont menors,
Fist les planètes et les cors ;
La nuefme assist en mé le monde : (4725)
Ço est la terre et mer parfonde.
En terre peinst homes et bestes,
En mer peissons, venz et tempestes.
Qui de fisique sot entendre,
Es peintures pot mout aprendre. (4730)
Li jaiant sont en l'autre pan,
Tuit plein d'orgueil et de boban :
Les deus vuelent desheriter
Et par force del ciél geter.
A poier sus ont fait eschale : (4735)
Onc hon qui vive ne vit tale,

---

au plus tard en 1170, et dans le Sud-Ouest du domaine de la langue d'oïl, non loin de la Loire, puis remanié d'abord dans l'Ile de France ou la Champagne, puis en Picardie ou en Flandre, et enfin en Angleterre. — Notre extrait est emprunté à l'édition critique préparée par nous pour la *Société des anciens textes français* et qui va paraître incessamment.

1. *Amphiaras* (= Amphiaraus), indéclinable. Le même texte donne *Amphiareus* (de quatre syllabes) assuré par la rime *Greus* (Grecs) et qui fait au cas régime *Amphiareu*. Il arrive d'ailleurs souvent que les noms propres empruntés à l'antiquité gardent intacte la désinence grecque ou latine. Cf. *Neyus, Neyum, Tholomeüs, Tholomeüm* (XVIII et XIX) et *Phelipon* XV, II, 13.

11. *Espères*. Ce mot, inconnu aux scribes des manuscrits A B C, a été diversement dénaturé par eux.

13. *Que* (cf. 56. 57. 71. etc.). Nom. sing. et plur. féminin : forme primitive, qui a été de bonne heure supplantée par la forme analogique *qui*.

14. *Les cors*, les corps célestes.

15. *Nuefme*, vient non de la forme contractée *nōnum*, mais du latin populaire * *novĭmum*, analogue à *septimum, decĭmum*.

16. *La terre et mer*. Nous avons déjà dit que l'article déterminatif pouvait se supprimer dans un grand nombre de cas. La suppression est parfaitement justifiée ici par le caractère général des mots *terre* et *mer* ; la mesure du vers a seule déterminé la différence de traitement. Voy. Tobler, *Zeitschrift für rom. Philologie*, XIII, 194 sqq.

22. *Tuit*. Voy. III, 108, et VI a, 113, notes.

25. *A poier*, pour monter. Cette leçon ressort clairement de celle du plus ancien manuscrit, D (*apoient*), altérée dans A P (*apoié ont*), combinée avec celle de B C (*au monter*). Ces derniers manuscrits, ne connaissant plus le vieux mot *poier* (d'où *appuyer*), l'ont remplacé par *monter*, tout en conservant la tournure, qui est essentiellement française. — Remarquez la différence du traitement de ŏ + i suivant qu'il est tonique (*pué* 27, *puéent* 29) ou antétonique (*poier*). Notre texte traite d'une façon particulière à la région de l'Ouest ŏ + i latin, qui devient *ué* (et non *ui*, issu de *uei*), et ĕ + i latin, qui devient *é* (et non *i*, issu de *iei*). Cf. *ivuére* 61, *trifuére* 62, *mé* 15, *dez* 88, etc.

Car un pué ont sor autre mis,
Plus de set en i ont assis,
Et puéent sus por les deus prendre,
Se d'eus ne se pueent defendre. (4740)
Jupiter est de l'autre part,
Une foildre tient et un dart;
Mars et Pallas sont en après:
Cil dui sostiénent tot le fais;
Tuit li autre qui el ciél regnent (4745)
Isnèlement lor armes prenent:
Cel d'eus n'i a qui quierge essone,
Tuit se combatent par le trone.
Et a piérres et a esmaus
Fu faiz deriére li frontaus, (4750)
Et enlevees les set arz:
Gramaire i est peinte o ses parz,
Dialetique o argumenz
Et Rhetorique o jugemenz;
L'abaque tient Arimetique, (4755)
Par la game chante musique;
Peint i est Diatessaron,
Diapenté, Diapason;
Une verge ot Geometrie,
Un astrelabe Astronomie: (4760)
L'une en terre met sa mesure,
L'autre es esteiles a sa cure.
El curre ot mout sotil entaille:
Bien fu ovrez, onc n'i ot faille.
Une image i ot tresgetee, (4765)
Que vait cornant a la menee;
Une autre, que toz tens frestèle
Plus clér que rote ne viële.

---

27. *Autre*, un autre.
35-6. *Regnent: prenent.* Rime qu'on rencontre partout (cf. *regne: feme)* et qui montre que l'on prononçait *rènent, rène*, ou à peu près. Cf. *signet*, qu'on prononce *sinet.*
37. *Cel d'eus n'i a*, il n'y en a pas un. Pour *cel* indéterminé, cf. 88 et voy. *cel*, au Glossaire.
39. *A piérres*, avec des pierres précieuses.
41. *Art* était des deux genres: masculin à cause de sa terminaison, féminin à cause de l'étymologie.
45. *L'abaque.* Symbole ordinaire de l'arithmétique. C'est un régime direct, comme *verge* 49, et *astrelabe* 50.
47-8. Cf. la *Bataille des sept arts*, d'Henri d'Andeli (milieu du XIIIe siècle), éd. Héron: *Li douz ton diatesalon, Diapante, diapason, Sont hurtées de divers gerbes, Par quarreüres et par trebles.*
51. Traduisez: « l'une s'occupe de la mesure de la terre ».
54. *Onc n'i ot faille*, il n'y avait absolument pas de défaut. Le sens de *onc* est ici modifié: il indique l'indétermination dans l'espace.

L'uevre del curre o la matére
Vaut bien Thèbes o tot l'empére : (4770)
Car li pan sont d'or fin trifuére
Et li timon de blanc ivuére;
Les roes sont de crisopase,
Color ont de fou qui embrase.
Le curre traient quatre azeivre : (4775)
L'esclot n'en puet hon aperceivre
En sablon ne en terre mole,
Car plus tost vont qu'oiseaus qui vole.

Amphiaras point et s'eslaisse
La ou il vit la maior presse; (4780)
L'espee trait que fu forbie,
Del bien ferir pas ne s'oblie :
Por doner granz cous maintenant
Sont tuit li autre a lui pendant.
Mout trencha bien le jor s'espee, (4785)
A ceus dedenz fu mout privee :
Onc l'espee al duc Godefrei
Ne mist les Turs en tal esfrei,
Ne tant genz cous ne fist Turpins
En Espagne sor Sarrazins, (4790)
Com fist l'arcevesques le jor
Sor ceus de Thèbes en l'estor.
Mout fut bien apareilliez d'armes,
Des meillors que l'on fait a Parmes :
Al col ot un escu vermeil, (4795)
Qui mout reluist contre soleil;
Bocles d'or i ot plus de set :
N'i a cele ou dez mars n'en ait;
Ses haubers fu forz et legiers

59-60. *Matére : empére.* Les mots en *-eria, -erium* (d'ailleurs à demi savants) ont donné, suivant les dialectes : *-eire, -iére, -ére, ire.* Cf. 25, note. — *O*, avec (de *apud*).

66. *Esclot*, trace du sabot. Cf., dans les patois du Midi, *esclop, escluop*, sabot de bois.

73. *Por doner*, pour ce qui est de donner.

74. Traduisez : « tous les autres dépendent de lui (lui sont inférieurs) ».

76. Traduisez : « elle fut très familière (elle fit ample connaissance) avec ceux du dedans » (les assiégés). — *Ceus dedenz, ceus defors* (avec ellipse de *de*). Expressions fréquentes, surtout dans le *Roman de Troie* et le *Roman de Thèbes*, pour désigner les assiégés et les assiégeants.

79-80. La comparaison d'Amphiaraüs avec Turpin, fameux dans la légende de Roland, s'imposait ici. Celle avec Godefroy montre que le souvenir de la première croisade était encore bien vivant.

81. *L'arcevesques.* L'élision facultative de l'article au sujet sing. se rencontre déjà dans le *Roland* (Voy. V, I, 55).

88. Traduisez : « il n'y en a pas une où il n'y en ait (d'or) dix marcs. »

Et plus luisanz que argenz miers :
Qui l'a vestu ne dote plaie.
A entreseign ot un daumaie,
Et soz son heaume un veloset
De seie blanche bien toset.
Li soleuz luist clér come en mai,
El curre d'or fiérent li rai :
Reflambist en sus la montaigne
Et de desoz tote la plaigne.
Del curre et de ses guarnemenz
S'esbahissent tuit cil dedenz;
Cil dedenz s'esbahissent tuit,
Li plus hardiz avant li fuit,
Car cuident que seit aucuns deus
Qui se combate por les Greus.
Amphiaras sot bien par sort
Qu'a icel jor recevreit mort;
Par augure sot li guerriers
Que ço esteit sis jorz deriers :
Pués que certainement le sot,
Empleia le com il mieuz pot.
De ceus dedenz fait grant martire,
Ne vieil ne juefne n'en remire;
Quant que il en trueve en sa veie
En enfer avant sei enveie.
Grant perte i refont cil defors
De lor chevaus et de lor cors,
Mais a neient le tenissant,
Se il lui sol ne perdissant.
Mout en furent desconseillié :
De ço se sont esmerveillié
Que il mori en tal maniére
Que sa mort fu horrible et fiére;
Car al vespre, soentre none,

101. Genre de répétition très usité dans le *Roman de Troie*, et plus encore dans le *Roman de Thèbes*, et qui consiste à reprendre le vers précédent, en le renversant pour changer la rime, et à le faire suivre d'un second vers qui ajoute quelque chose à l'idée.
102. *Avant* (adverbe), devant. — *Li* est un datif qui se rapporte à *fuit*.
103. *Que seit aucuns*, que ce soit quelqu'un. *Aucun* a son sens étymologique.
109. *Pués que le sot*, comme il le savait.
117. *Tenissant, perdissant*. Ces formes de 3e pers. du plur., accentuées sur la désinence et dues à l'analogie des deux premières personnes, se rencontrent un peu partout en ancien français (surtout à l'imparfait du subjonctif), mais plus souvent dans les textes originaires de l'Ouest ou du Sud-Ouest, région où elles se conservent encore.
118. Traduisez : « s'ils ne l'avaient perdu, lui. » C'est le *seul* homme dont ils regrettent vivement la perte.

La terre crolle et li cieus tone,
Et si com Deus l'ot destiné (4835)
Et cil l'ot dit et deviné,
Terre le sorbi senz enjan,
Com fist Abiron et Datan.
Cil qui cele merveille virent
S'espoentérent et foïrent; (4840)
Mout foïrent a grant desrei,
Car chascuns ot poor de sei *.

XVIII. JEHAN DE TUIM

HISTOIRE DE JULES CÉSAR **

LI IXe LIVRES DE LUCAN

Catons, ki mout estoit de grant cuer et ki mout amoit a garder honnor ne desous autrui ne deignoit iestre, et

---

127. *Sans enjan*, sans tromperie [de ma part], c'est certain.
128. *Fist* remplace *sorbi* et se construit comme lui. On dirait aujourd'hui : « comme elle fit *de* (ou *pour*). »
132. *De sei*, pour soi (au sujet de soi).

* *Voici comment ce morceau est abrégé dans la plus ancienne rédaction en prose du* Roman de Thèbes (*ms.* B.N., *fs. fr.* 301; *cf. l'édition du* XVIe *siècle, B.N.*, Y 3671 A *et la réimpression de la collection Silvestre de* 1858, *f*° *J. ii.*) :

Après ne demoura mye long temps que ceulx de dehors et de dedens s'entrearmérent pour combattre ensemble. Et en celle bataille fut Amphoras armé sur ung riche destrier pour ayder a ceulz de Grèce. La ou il estoit entré en la grant presse, ouvrit la terre, si que Amphoras cheut dedens et le cheval qui le portoit et de ceulx qui avecques lui estoient. Après se, revint la terre ensemble comme devant, et Amphoras fut trebusché en enfer tout vif : ce fut pour la grant desloyaulté qu'il avoit menée, car tous les jours de sa vie cuidoit les diables servir sans avoir sa desserte.

5. *Et de ceulx*, et un certain nombre de ceux.
6. *Revint ensemble*, se referma (les deux bords s'étant rejoints).

** *Li hystore de Julius Cesar, eine altfranzœsische Erzœhlung in Prosa von Jehan de Tuim, zum ersten Mal herausgegeben von F. Settegast. Halle*, 1881, p. 141-148. (Cf. le morceau suivant et Lucain, *Pharsale*, liv. IX, v. 51-293). — Jehan, avoué de Tuim

haoit si Chesar*, pour le francisse des Roumains k'il voloit abatre et abatoit a son pooir, chil assambla tous les barons de Roume que il avoir pot pour passer avoec lui en Aufrike, pour chou k'il voloit le tière tenir encontre Chesar a son pooir. Quant il est apparelliés, il se met en mer atout mile nés et se part de l'ille de Corchyra et est tournés enviers Libe; et quand il est arrivés, si fait aancrer ses nés, puis issirent fors et se logiérent sour le marine; mais n'i orent gaires sejournét, quand une nouvièle lor vint ki mout lor anoia; car li baron ke Pompée avoit menés o lui en Egypte et la néf qui portoit Corneliam, ki mout demenoit grand dol pour son seignour, venoient enviers Libe.

Cornelia venoit enviers Libe tant dolante et tant empirie de dol que mais ne resambloit iestre feme, et mout de fois estoit temtée et entesée de li ochire a ensient, se sa gent ne la gardassent si priès; et nanpourquant il ne le pooient achiesser de son doel, ains regrète tout adiès Pompée et dist: « Ha! Pompée, com mar fustes, ki tant estiés frans de cuer et gentius, sages et dous, biaus et courtois et deboinères! En vos n'estoit riens ki a amender feïst, car Nature vous avoit dounét biautét et sens et prouèche, et Fortune honnor; mais Mesc(h)iés et Meseürs vos ont tout chou tolut que Nature et Fortune vous avoient dounét. Dont je dic pour voir ke li diu en font mout a blasmer, quant

---

(aujourd'hui Thuin, province du Hainaut, Belgique), né dans le premier tiers du XIIIe siècle, n'est connu que par des pièces d'archives datées de 1277. Son histoire de Jules César, en prose, contrairement à ce qui a lieu d'ordinaire, a été écrite, non pas d'après le poème de Jacot de Forest (Voy. *Chrestom.*, XIX), mais directement d'après la *Pharsale* de Lucain, qui a également servi de modèle à l'auteur du poème. L'histoire de Jules César a été complétée par les deux auteurs à l'aide de la compilation intitulée: *Les faits des Romains*, et quelquefois: *Le livre de César*, qui date du milieu du XIIIe siècle; ils l'ont ainsi menée jusqu'à la mort du dictateur. Le dialecte de Jean est naturellement le wallon, qui diffère par quelques traits du picard pur. — Deuil de Cornélie après la mort de Pompée; Caton réchauffe le zèle de ses partisans.

* Ici l'éditeur écrit *Cesar* avec le ms. qu'il suit; de même, pour les autres mots où *c* représente, dans les dialectes picard ou wallon, le son *tch*, il écrit *c* ou *ch*, en suivant toujours le ms. Nous employons, pour plus de clarté, le caractère *ch* (*tch*), quelle que soit l'origine de ce son, au lieu de *c*, à qui nous conservons le son dur, même devant *e* et *i*.

2. *Iestre*. Le wallon rend par *iè* l'*e* entravé, c'est-à-dire suivi de plusieurs consonnes. Cf. *tière* (= *tierre*) 6, etc.

3. *Si*, ainsi, pour cela. — *Il*, César.

6. *A son pooir*, autant qu'il le pourrait. Cf. XIX, 9, *a tot son p.*

11. *Sejournét*. Le *t* final a persisté longtemps en picard et en wallon, après qu'il était tombé dans les autres dialectes. Cf. *dounét*, *biautét* 23, etc., et voyez II, 15 et IV, 1, notes.

16. *Mais ne*, ne... plus. — 19. *Tout adiès*, sans relâche.

21. *Gentius*. Cf. 55 et voy. X, 7, note et XV, II, 70, note.

26. *Dic* (cf. 134), forme dialectale pour *di* (beaucoup plus tard, par analogie de la 2e pers., *dis*). *Dic* (cf. *vic* 49. 50, et *amic* 143) suppose *dicio*, avec durcissement de l'*i*, devenu *yod*, en gutturale, comme dans *tiere* XXV, 97. *Aïne* XXV, 97, pour la même raison,

il ont chou souffiert de vous; et nanporquant, chiertes, je ne croi mie que il ait mais nul diu ou chiél ki pooir ait ne ki puist guerredouner ne bien ne mal, ne qui chest siécle puist gouvrener, anchois le laissent li diu aler waucrant. Car jou voi cascun jour alever les mavès et amonter en hounour et en seignourie, et eus douter et siervir, et se revoi viex tenir les preudoumes et les bons, qui voellent vivre simplement et ovrer loiaument; de cheus ne voi c'om apiaut nul en nule honor, ains voi k'il sont tout adiés a mesc(h)iéf et povre et besougnous et ensegnouriét par les malvès. Chiertes, mout doit on tenir a grant mierveille, quant on voit si le siécle bestourner, si comme d'essauchier les maus et d'abatre les biens. Lasse! de chou ne se doit nus plus plaindre de moy, quar li mavès (cui on en puet bien par droit reter de trahison, s'il iért ki le feïst) m'ont fait tél damage ke ja mais ne poroit iestre rescous ne recouvrés, ne jou ne croi mie, au mien avis, c'om peüst trouver en tout che siécle .j. haut home par le quél Pompée peüst iestre restorés : si n'est mie mierveille, se jou m'em plaing et demente. Nès tant ne me vaut mie Fortune faire de bien ke je peüsse iestre a son cors entièrer; car se jou iestre i peüsse, plus em passasse souéf mon doel. Et nonpourquant je vic orains a ne sai qui faire .j. feu por lui ardoir; jou le vic sans faille, mai jou, lasse! n'i poi aller por me gent, ki m'en destourboient a force. Ha! Mors, puis k'il est ensi que tu m'as chelui tolut ki tant me soloit amer et honnerer, pour quoi ne me veus tu ochire? Chiertes, se tu me voloies ochire, jou ne querroie plus vivre apriès lui, et bien seroit drois. Ha! Pompée, gentius hom, frans cuers et deboinères et amiables et boins de toutes bontés,

---

doit être écrit avec une gutturale ; nous le croyons, en effet, dérivé de **antius*, qui peut difficilement, à cause de l'accent, être l'origine de *ançois*, comme le veut M. Fœrster (*ançois* = ante-ipsum). — *Diu*. Voy. XV, II, 70, note.

27. *Souffiert*, permis. — *De vous*, à votre égard.

30. *Waucrant*, gérondif. *Aler* suivi d'un gérondif, fréquent en ancien français pour indiquer la continuité de l'action (cf. 91), n'est pas encore aujourd'hui entièrement tombé en désuétude.

33. *Et se revoi viex tenir*, et je vois d'autre part tenir pour vils. — *Se* = *si* (lat. *sic*), particule souvent explétive, surtout avec *et*, ou servant de liaison comme le δέ des Grecs.

34. *Simplement*, loyalement. Cf. *par lor simpleté* XIX, 69.

35. *Apiaut* = apellet. Voy. X, 18, note.

36. *Ensegnouriét* est une forme correcte, les diphtongues étant souvent remplacées à l'atone par leur voyelle accentuée.

39. *Les biens*, les bons, les honnêtes gens (cf. XIX, 76).

46. *Nès*, pas même. — *Vaut*, picard, pour *vout* = voluit.

49. *A ne sai qui*, à je ne sais qui. Pour cet emploi de *a*, voy. XIX, 72, note.

51. *Por me gent*, à cause de mes gens.

com mar fu vostre gens cors, vostre grans courtoisie, vostre douçours et vostre deboineretés, ki perie est a tél dolour! Ha! Mors, ore iés tu trop anïouse, quant tu ensi ochis les boins et si lais les mauvès. Et quant tu bel baron come estoit Pompeüs as ochis, et en téle maniére, chiertes, trop fus vilaine et hardie. Et se tu ore apriès chèle grant vilounie voloies faire une grant courtoisie, tu ochirroies moi, si averoies mout bien esploitiét; car puis ke tu nos .ij. cors as dessevrés, se m'ame pooit iestre a compagnie a le soie, dont me sembleroit il ke jou fuisse de boine eure née. Chiertes, si sera elle, car jou meïsmes m'ochirai, come chèle ki ne puet mais vivre fors a anui. » Adont se pasma plusours fois, ne oncques ne cessa ke elle ne demenast son dol, dessi a tant ke sa nés fu arrivée en Lybe, droit al port u Catons et si home estoient logiét.

Cornelia, qui Neyum le fill Pompée avoit o li et o les barons roumains k'èle amenoit, est arrivée, si com vous avés oït, droit au port u Catons estoit logiés, ki avoit o li .j. des fius Pompée, qui avoit a non Pompée apriés le sien pére. Chil estoit venus au rivage pour vëoir les nés et pour savoir s'il oroit nouvièles de son pére; et lors ke il vit Neyum son frére en le néf, il li demande lues nouvièles de son pére, avant k'il le saluast, et s'il vivoit. Et Neyus li respont tout em plorant et dolousant ke Pompeüs lor pére estoit ochis, et ke li rois Tholomeüs l'avoit fait ochire par traïson et la tieste tranc(h)ier, et fu la tieste ficie en son une hanste et presentée au roi Tholomée. « Et li cose ki plus me griéve et tourmente, si est chou k'il fait le tieste garder pour presenter Chesar, quant il sera passés en Egypte. Ha! las! ke peüst quidier ke si vaillans hom et si puissans deüst morir par tél mesaventure! » Et quant li jóvenes Pompée oï ches nouvièles, il en ot si grant dol c'a poi que il ne c(h)eï pasmés.

Mout demainent li dui enfant grant dol pour la mort de lor pére et mout le vont plaignant et regretant. Endementres sont Roumain issut des nés; et quant Catons est venus au port et il sét que Pompeüs est mors, il en est si dolans et trespensis; et quant trueve Corneliam, ke encore de-

---

60. *Bel baron comme estoit P.,* un baron aussi beau que l'était P.
66. *A le soie,* avec la sienne. — *Fuisse de boine eure née.* Voy. VI[d], 147, note.
67. *Come chèle ki* (cf. 100), au sens explicatif, comme en latin *ut qui.*
69. *Ke elle ne demenast son dol,* de se livrer à sa douleur.
85. *Chesar,* à César. — 86. *Ke peüst,* qui eût pu ? *Ke* est peut-être un neutre.
88. *Jóvenes,* dissyllabe. Voy. III, 78, note.

menoit son dol, il l'a reconfortée a son pooir et le prent entre ses bras et le porte fors de le néf. Dont s'espant la nouvièle par tout l'ost Caton que Pompeüs estoit mors; et ja soit il ensi que ne soit mie a coustume ke bases gens mainent souvent dol pour gentil home, si l'ont il tout plourét communement, et bas et haut, comme chelui ki mout estoit amés de ses homes; et mout fu regretés de Caton meïsmes, qui dist ke mout estoit grans dolours de le mort de Pompée, car mout avoit en lui eüt bontét et valour.

Ensi regretoit Catons et li peuples communement Pompée. Et uns haus hom de Roume, ki Tharcons estoit apielés et se tenoit a chelui point avoec Caton, quant il sot les nouvièles de la mort Pompée, si dist k'il ne voloit plus aler en ost avoec Caton, ne plus ne voloit aidier le guerre a maintenir, ains disoit bien oiant tous « ke cil seroient fol ki plus maintenroient guerre encontre Chesar, puis ke Pompée estoit mors, que par l'asens dou commun peuple roumain estoit esleus a garder les Roumains et lor droitures, et ke plus feroit grant sens cil ki dès ore mais se tenroit a repos et a l'amour de Chesar, que cil ki autre seignour querroit et sieuroit pour guerroier encontre lui.» Que vaut chou? Tant dist Tharcon[s] et fist par ses paroles k'il mist les pluisours en volenté de retourner ariére enviers Roume, et mout looient son conseil tout li pluisour; et tant avoient ja esploitiét ke grans compagnie estoient entré en lor nés et s'en devoient aler, quant la nouvièle en vint a Caton, que lors vint a eus et lor dist :

« Avoi! seignor, avés vous dont oubliées les grans cruautés de Chesar, ke par force veut Roume segnourir, et abattre les franc(h)isses ke vous savés ki sont en le chitét? A chou ke vous moustrés m'est il avis ke vous amés miex a iestre sierf desous la seignourie Chesar em pais parmi vos rentes paians, ke vous soiés franc et puis soiés en guerre. Chiertes, mout vient de laske cuer et de

---

99. *Souvent* fait pléonasme avec *ne soit mie a coustume.* — *Tout,* sujet pluriel picard, pour *tuit.* — 102. *Dolours,* sujet de deuil.

107. *Se tenoit a celui point avoec Caton,* était à ce moment du parti de Caton.

109. *La guerre a maintenir,* à continuer la guerre (inversion).

113. *A garder,* pour garder.

121. *Estoient entré.* Le pluriel avec un nom collectif était autrefois plus fréquent qu'aujourd'hui.

123. *Oubliées.* Pour l'accord avec le complément qui suit, cf. 157 et voy. XV, II, 27, note.

126. *A chou que,* d'après ce que.

128. *Paians.* Participe présent au sens passif. Cf. encore aujourd'hui: *couleur voyante, musique chantante,* etc.

fallit a celui ki laisse franc(h)isse pour iestre en siervage a tous jours et en subjection de mauvès seignour sans pitié. Chiertes, vous n'avés mie mon corage; car, se force m'amenoit a chou k'il me couvenist franc(h)isse laissier u morir, tout errant je vos dic ke jou m'ochiroie, avant ke il me fust reprouvé que jou eüsse laissié francise pour vie; car chil n'est mie frans de cuer ki plus aime le vie de son cors ke franc(h)isse. Comment poriés vous sour vous souffrir seignourie d'oume nul, ke tant soliés amer franc(h)isse? Chiertes, bien vous pora Chesar tenir pour fallit de cuer, car vous a lui seriés sougit sans chou ke nule force ne vous en fust fête. Et d'autre part, comment porés vous chelui siervir par qui vostre pére, vostre frére et vostre fill, vostre parent et vostre amic sont mort es chans de Thesale! Au mains, se vous pour vostre francisse retenir n'enprendés le guerre enviers Chesar, si l'emprendés pour vengier vos amis qu'il vous a ochis et fais ochire. Et soit cascuns ramembrans de prouèche et d'onnor pour entreprendre la guerre, car tout chil ki de chi partiront enfuiant mousteront apiertement par oevre et par fait que il seront falli de cuer et recreant, et a cheus doins je congiét, pour chou ke li preudhoume et li vaillant, que volenté ont de prouèche faire et de lor honnor maintenir, ne s'alentissent par lor mauvès consaus ne aperechissent; car tout ensi comme li bieste mausaine entéche les autres par sa maladie, tout ausi uns mauvès hom hounist une grant compagnie de preudoumes, quant il le croient. »

Quant Catons ot ensi moustrée se volenté a ceus ki viers Rome voloient retourner et a tous coumunement, ausi grant volenté comme il avoient devant d'aler, ausi grant volenté ont il puis de demorer.

---

132. *Mon corage*, mes sentiments.
136. *Frans*, nobles. L'auteur joue sur les mots *franc* et *franchise* (liberté).
138. *D'oume nul*, d'aucun homme. — *Ke*, [vous] qui. Pour *ke* = *ki*, cf. 151, et au sing. 122. 124 (86 est peut-être différent).
139. *Tenir pour fallit* (au sujet pluriel). *Tenir pour* est considéré comme équivalant à un verbe substantif. Cf. *avoir nom* et les verbes réfléchis.
140. *Sougit* = subjectum (cf. *sozgit* XIX, 242). Forme parfaitement régulière. Cf. lectum = * *lieit*, d'où *leit* (dialectal) et *lit*. *Sujet* est a demi-savant. — *Sans chou ke*, sans que.
143. *Amic*. Voy. 26, note. — 145. *Si*, dans ce cas.
148. *En fuiant* (cf. XIX, 253). *En* est un adverbe et *fuiant* est un gérondif.
149. *Mousteront* pour *mousterront*, métathèse de *moustreront*. Voy. XII, 2, note. — *Seront*. Nous dirions plutôt : *sont*.
151. *Que*. Voy. 138, note.
159. *Ausi grant volenté comme*. Pléonasme dû à l'inversion; cependant on dit aujourd'hui avec une inversion semblable : *autant... autant*, sans exprimer *que* (l'équivalent actuel de *comme* dans les propositions comparatives d'égalité).

XIX. JACOT DE FOREST

LE ROMAN DE JULES CÉSAR *

Chatons, qui mout vaillanz et de grant cuer estoit,
Et qui toz jorz garder sa franchise voloit,
Ne desoz autri estre nulement ne deignoit,
Et qui Cesaire mout mesprisoit et haoit,
Por ce que la franchise des Romains abessoit,
Toz les barons de Rome qu'il asembler pooit
Por passer vers Aufrique avec lui amassoit,
Que encontre Cesaire la terre detenroit,
Et a tot son pooir vers lui guerre menroit;
Et por tant de l'avèr s'atornoit a esploit.

En l'ille que a non Corcire, a asemblez
Catons toz les barons q'avec lui a menez;
Et quant il fu mout bien de nagier aprestez,
Lors a au vent ses voiles encontre mont levez,
S'est de l'ille partiz atot .xᵐ. nez,
Et si en est vers Libe a navie passez;
Et quant en Libe vint, au port s'est aencrez,
Puis est o sa compaigne fors de ses nez alez,
Si est enz ou rivage logiez et arrestez, *fº 99 rº*
Tot le port a porprins par loges et par trez.

Catons, qui ou rivage de Libe s'arestoit,
Et qui en sa compaigne maint halt baron tenoit,

---

* Manuscrit de la Bibliothèque nationale, fs. fr. 1457, fº 98 vº-103 rº. — Cf. Jehan de Tuim, *Li Histoire de Julius Cesar*, dont le poème est souvent une traduction presque littérale (Voy. ci-dessus, nº XVIII). — Poème en laisses monorimes, refait sur l'*Histoire de Jules César*, en prose, de Jehan de Tuim, avec le poème de Lucain sous les yeux, par Jacot de Forest, dont la langue diffère notablement de celle de Jehan et appartient au dialecte de l'Ile-de-France. Quoique le grand vers de douze syllabes convienne bien à une traduction de la *Pharsale*, l'excessive longueur des laisses et l'insuffisance du rimeur, qui abuse des incidentes, donnent à cette œuvre un peu de lourdeur et de monotonie et la rendent inférieure à son modèle immédiat. Pour l'interprétation, il convient de comparer continuellement avec notre nº XVIII.

1. *Chatons*, Caton. Forme régulière en français, mais moins fréquente que la forme *Caton*, calquée sur le latin. — 8. *Que... detenroit*, [espérant] qu'il occuperait, afin d'occ.
10. *Por tant*, pour ce motif. — *De l'avèr*, de l'argent, d'argent.
11. *A asemblez*. Cf. XVIII, 123 et 157, et voy. XV, II, 27, note.
12. *Catons* est le sujet de *a asemblez*.
15. *S'est*, et il est. — 20. *Port*, rivage autour du port.
21-4. *Catons qui... mès... li vint une novèle*. Anacoluthe violente : la phrase est inter-

Mès ainçois que il gaires au port sejornez soit,
Li vint une novèle qu'il encor ne savoit,
Qui mout, quant il [l'] oï conter, li anuioit,
Quant li baron de Rome que Pompeüs avoit
Vers Egipte menez, et la néf qui(l) portoit
Cornelian la dame, qui mout se deplaignoit
De la mort son seignor et mout le regretoit,
Par haute mér fuiant nageoient a esploit
Et vers Libe en Aufrique s'en venoient tot droit.

Cornelia, qui ert par duel mout mesmenée,
Et qui ert o les autres d'Egipte desevrée,
Et par mér en aloit fuiant sanz demorée,
Vers Libe s'en venoit dolante et trespensée;
Mais mout estoit par duel empiriée et grevée,
Et par son grant torment ert souvent apensée
De lui ou cors ferir ou de dart ou d'espée,
Ou de son cors lancier enz en la mér salée ;
Si se fust mainte foiz a escïent tuée,
Se sa gent ne l'eüst retenue et gardée,
Car èle a si grant duel et si est aïriée,
Por la mort de celi qui tant l'avoit amée
Que nule riens ou mont n'avoit plus honorée,
Ele voudroit bien estre a mort mise et menée.

Cornelia de duel ne se puet acesser,
Ainz ne fine nule heure de Ponpé regreter
Et dit : « Ha! tant mar fustes, Pompée, gentis ber,
Frans de cuer et de cors et sages au parler, *v°*
Et doz par acointance et biax a regarder,
Cortois et debonères: en vous n'ot qu'esmieudrer,
Car biauté et savoir et proesce doner
Volt a voz cors Nature, et Fortune honorer,

---

rompue après le second vers et une seconde commence. Il semble impossible d'admettre le partage d'une phrase en deux laisses.

25. *Anuioit*, pour *anuia*, à cause de la rime.

26. *Quant*. Il faut sans doute corriger *que*. Même en traduisant *quant* par « puisque », l'imparfait *nageoient* s'explique difficilement.

34. *En aloit fuiant*, fuyait. Cf. 164. 165, etc., et voy. XVIII, 30, note.

44. *Avoit* a pour sujet *il* (*Pompée*) sous-entendu, et *que* dépend de *tant*.

45. Devant *èle voudroit*, sous-entendəz *que*, et rapprochez ces mots de *si aïriée* 42.

47. *Ainz*, mais. — *Nule heure*, à aucun moment. — 49. *Au parler*, en paroles.

51. *En vous n'ot qu'esmieudrer*, il n'y avait rien en vous à améliorer (qui laissât à désirer.

53. *A voz cors*, périphrase pour *a vous*. Cf. 59, etc., et voy. IV, 66, note. — *Voz*, forme abrégée de *vostre*, et naturellement invariable, sauf en picard. Voy. XI, 73, note. — *Et Fortune honorer* sous-ent. *vos volt* ou *volt voz cors*.

Et Bons Eürs vos volt en haute honor monter;
Mès en la fin vous a fait du tot agrever
Meschiés et Meseürs et trop deshonorer;
S'en doit on mout les deus despris[i]er et blamer,
De ce qu'il ont soffert et laissié mesmener
Voz cors si vilement, qui tant fist a loer
Et en qui en pooit tante bonté trover.
Certes, je cuit por voir et bien l'os afermer
Qu'il n'est mès enz ou ciel nul dieu qui puist regner,
Ne qui puist mal ou bien vengier ne meriter,
Ne qui veille cest siècle par reson gouverner,
Ainz le lessent du tot contre droit bestorner.
Quand je voi en cest mont les malvès alever
En richèce, en honor, et servir et douter,
Et les bons, qui es maus ne se veulent meller,
Mès par lor simpleté veulent vivre et ouvrer,
Cels i voi vilz tenir, si que nus apeler
Nès veut ne avant trère n'a honor ajoster,
Si lor voi mescheoir et granz maus endurer,
Et les malvès sor els poesté demener,
Ne le doit on dont bien a merveille torner,
Quant on ce siécle voi[t] a tel belloy torner,
Et les maus essaucier et les biens refuser?
Lasse! mès je me doi du tot desesperer,
Car li malvès, cui on le doit bien reprover,
M'ont tél domage fait que ja mès recovrer *f° 100 r°*
Ne porrai a nul jor, qu'en ne porroit trover
En tot le remenant du mont, a[l] mien penser,
Haut baron qui peüst Pompée restorer;
Si me doi bien de lui [et] plaindre et dementer,
Car je ne poi nès estre a son cors enterrer.

---

55. *Fait est* au singulier, parce que *Meschiés* et *Meseürs* sont synonymes.
57. *S'en* (= *si en*) *doit on*, on doit donc pour cela. — 61. *Os*, j'ose.
64. *Veille*, veuille. — 68. *Es maus*, aux méchants. Cf. 76 et XVIII, 39.
69. *Par lor simpleté*, avec loyauté. Cf. *simplement* XVIII, 34.
70. *Cels*. Pléonasme. — *Apeler*, faire appel à.
72. *Lor* est ici employé à la fois comme régime indirect (datif) de l'impersonnel *mescheoir* et comme sujet logique du verbe actif *endurer* accompagné d'un substantif régime. Ces deux emplois ont persisté (*je leur ai vu nuire méchamment, je leur ai vu endurer les plus grands froids sans se plaindre*); mais, dans le premier cas, on évite aujourd'hui, de peur de confusion, l'emploi d'un impersonnel ou d'un verbe actif employé sans sujet. D'ailleurs, si l'on réunissait les deux tournures, on devrait répéter le pronom *leur*.
74. *Dont*, donc (cf. 92, etc.).
75. *Quant* on *voit* (cf. *quant* je *voi* 66, et de même aux vers 70 et 72, où *voi* dépend aussi de *quant*). Anacoluthe.
76. *Les biens*. Cf. 68. 76 et XVIII, 39. — 80. *Qu'en*, car on.
84. *Nès*, pas même.

Hé! lasse, plus soéf me fust, se je plorer
Peüsse delez lui, et ses plaies laver,
Et des lèrmes ausi de mes ielz arouser,
Et son cors en mes braz tenir et acoler.
Mès orainz vi de loing ne sai qui enbraser
Le feu ou il son cors dut ardoir et ruer;
Je le vi, voire voir, mès je n'i poi aler.
Hé! Morz, car me vien dont tot a bon droit tuer,
Car après ce ne quiér plus vivre ne durer;
Quant celui ai perdu qui tant me seut amer,
Bien doit par droit ma vie et ma joie finer. »

« Pompée, gentis bér, franche chose et amée,
Et sor tote autre rien en bonté eslevée,
Tant mar fu voz genz cors, voz semblance honorée,
Et voz grant cortoisie et voz doce pensée,
Qui est a tél dolor de ce siécle passée!
Hé! Morz, certes tu es envieuse provée,
Qui les vaillanz ocis toz jorz par ta posnée,
Si lesses les mauvès avoir longue durée;
Mès, voir, or fus tu trop hardie et esfrontée,
Quant baron as ocis de si grant renomée.
Mès se tu or faisoies cortoisie loée,
(T)ocirroies mon cors sanz nule demorée,
Puis qu'entre noz .ij. cors as fait la desevrée,
Car se m'ame et la soe pooit estre ajostée,
Dont seroie en la fin du tout beneürée;
Et si ert èle, voir, quant de dart ou d'espée
Me ferroie enz ou cors, qu'en fust ja desevrée
La vie qui i est trop lonc tems demorée,
Que je vif sor anui, come dame esgarée
Qui de son bon seignor est remése essolée. »
Après ces moz, la dame s'est plusors foiz pamée,
Ne de son duel mener n'est onques acessée,
De si que sa néf fu enz el port arestée
De Libe, ou Catons ot sa gent assemblée.

Cornelia, qui mout par duel se dementoit,
Qui les barons romainz avec lui amenoit

---

102. *Qui*, toi qui. — 103. *Si*, et. — 109. *Pooit*. Le singulier est dû à l'idée de réciprocité. 112. *Qu'en fust*, de façon à ce que... en fût. L'imparfait du subjonctif est amené par le conditionnel *ferroie*, substitué au futur qu'exigerait le verbe principal *ert* (sera). — *Quant*, ayant à la fois le sens temporel originaire et le sens conditionnel accessoire, a permis ce brusque changement de tournure. — 114. *Que*, car.

Et Neyum le fil(z) Pompée o lui avoit,
Au port est arivée ou Catons s'arestoit,
Avec qui uns des filz Pompée se tenoit,
Que on après son pére Pompeüm apeloit
Et qui enz ou rivage de mér venuz estoit,
Por esgarder les nés qu'en a port arivoit
Et por savoir se nus novèles li diroit
De son pére, dont il volentiers enquerroit
Ou il estoit alez et comment le faisoit.
Mès lors que Neyum son frére en la néf voit,
Ainz qu'i[l] l'ait salué, li demande a esploit
Ou estoit Pompeüs ses pére et s'il vivoit.

« Frére, » dit Pompeüs, « ou est noz pére amez ?
Est il encore en vie ou il est devïez?
Puis qu'il n'est avec vos, ou est il dont alez? »
Et respont Neyas : « Frére, ja le savrez :
Novèles vos dirai dolereuses asez,
Dont ge sui si au cuer tormentez et iriez *f° 101 r°*
Qu'a poines le puis dire, tant en sui agrevez.
Mès certes, frére, mout par bon eür fus nez,
Qui pas n'es avec nos ne venuz ne alez,
Ne qui pas n'as veü en quél point fu tuez
Pompeüs nostre pére, que li rois Tholomez
A fait tuer a tort par granz desloiautez,
Et la teste coper, com traïtres provez.
Mais pas n'ai si grant duel de ce qu'il fu navrez
A mort, voiant mes iélz, com de ce que copez
Li fu après li chiés et du bu desevrez,
Puis fu sor une hanste et fichiez et posez,
Et devant le roi fu en tél guise portez;
Du cors ne m'est pas tant, ou que íl soit remez,
Soit en mer ou en terre, ou ars ou enterrez,
Com il est de son chiéf qui ainsi fu menez.
Et de ce fu mout plus iriez et trespensez
Qu'en me dit qu'encore est li chiés mout bien gardez,
Por ce que, quant Cesar en Egypte ert passez,
Que li chiés de noz pére li sera presentez.

---

123. *S'arestoit* pour *estoit aresté*, à cause de la rime.
141. *Par bon eür*, sous une heureuse étoile.
146. *Et la teste coper*. Proposition indépendante coordonnée à une proposition relative : sous-entendez *li a fait*. Cf. XXIII, II, 65-6, etc.
148. *Voiant mes iélz*. Cf. 194 et voy. VI[a], 144, note.
158. *Que*. Pléonasme fréquent.

Ha! las, qui se gardast ne qui fust avisez
De tél mesaventure ne de tél[s] cruiautez,
Qu'a tél vilté deüst hauz bér estre livrez? »
Et quant Pompeüs a ces durs moz escoutez,
Tél duel en a qu'a poi qu'il n'est cheüz pasmez.

Mout se vait Pompeüs por son pére plaignant,
Et sa grande valor vèt sovent regretant,
Et Neyus ausi, qui le cuer ot dolant.
Mès li Romain des nés sont issu maintenant,
Et lors s'en est Chatons venuz au port devant.
Mès quant il sét que mors est Pompée ensement, *v°*
Mout en est trespensez, mout se vait dementant;
Mès quant il a trovée Corneliam plorant,
Entre ses braz la prent, si la va confortant,
Et puis defors la néf au port la vait guiant.
Tantost cèle novèle par tot le port s'espant,
Que mort estoit Pompée, si font .j. duel mout grant
Tretuit cil qui estoient entor le port lojant.

Par tote l'ost Caton en est li criz levez
Que Pompez estoit morz li preuz, li alosez,
Si s'en est mout Catons deplains et dementez.
Encor ne soit pas mout cist dels acostumez
Que hauz homs soit souvent par basse gent plorez,
Quant il defaut de lui et du siècle est passez,
Si fu adont grant dels por Pompée menez,
Car de sa gent iert mout et prisiez et amez.
Si refu ausi mout par Caton regretez,
Qui disoit que ce iért duel et dolor assez
Que Pompée estoit mort, qui mout ot de bontez.

Einsi li pueples mout Pompée regretoit.
Et chascuns des barons por sa mort le plaingnoit;
Mès uns hauz hom de Rome, c'om Tharcon apeloit,
Qui en la compaignie Caton dont se tenoit,
Puis qu'il sot c'om Pompée ainsi ocis avoit,
En ost avec Caton plus aler ne voloit,

---

176. *Tretuit* (cf. 264), pour *trestuit*, montre que l'*s* devant une consonne est déjà muette. Cf. XV, II, 33, etc.
180. *Encor* (sous-ent. *que*), encore que, quoique.
185. *Refu*, fut d'autre part. Voy. au Gloss., s. v. *ravoir*.
186. *Assez*, beaucoup. — *Bontez*. Pluriel pour la rime.
191. *Caton*, de Caton. — *Dont*, alors.

Ne maintenir la guerre, mès oiant toz disoit
Que folie et maus sens celi sorprenderoit
Qui encontre Cesar la guerre maintendroit,
Puis que Pompez ert mors, qui les Romains devoit
Garder et maintenir, et qu'a seignor avoit
Eslut par lor asens li pueples, qui l'amoit *f° 102 r°*
Tant que por soe amor la guerre entreprend(r)oit,
Por ce que en honor remettre le vouloit;
Mès puis que cil iert mors por qui on ce faisoit,
Bien disoit a chascun que plus grant sens feroit
Cil qui dès ore mais a repos se tenroit,
Et qui pès et amor vers Cesaire querroit,
Que cil qui haut baron d'ore en avant sivroit
Et por grever Cesar autre seignor querroit.
Par itiex diz Tharcon plusors entalentoit
De retorner arriére, si com il proposoit.

Tharcon, qui par ces diz avoit entalanté
Plusors qu'il a Cesar se fussent acordé
Et qu'il fussent arriéres vers Rome retorné,
Il et grant compaignie de gent, que mout loé
Avoient cest conseil, estoient ja monté
En lor nés por aler. Mès quant Catons le sét,
Vers els en est venuz, si a a els parlé
Et dit: « Avoi! seignor, avez vous oublié
Les granz orgueus Cesar et la grant cruialté,
Qui velt estre de Rome sire par poesté,
Et la franchise veut de cels de la cité
Confondre et abaissier par sa grande fierté.
Il m'est avis que vous avez plus enamé
Seignor avoir sor vous, comme serf arenté,
Que franchise tenir et estre abandoné
A guerre et a estor. Voir, de grant lasqueté
Et de mauvès cuer vient, que on a volenté
De franchise lessier et manoir en vilté
Desoz malvès seignor cruiel et sanz bonté
Certes, vous n'avez pas mon corage emprunté : *v°*
Car, se mesaventure m'avoit a ce mené
Que guerpir m'esteüst franchise et loialté,

---

195. *Celi* est régime direct.
211. *Que*, de sorte que.
213. *Que*, qui. L'adverbe relatif pour le pronom. Voy. XII, 16, note.
216. *En est venuz, a parlé et dit.* Le passé indéfini s'emploie souvent pour le parfait aoristique ou le présent historique.
221. *Par*, à cause de. — 226. *Vient* a pour sujet la proposition suivante.

Ou morir maintenant, je vous di par verté
Qu'a mes mains m'ocirroie, ainçois que reprové
Me fust que je eüsse faite desloiauté
Et franchise lessiée por vie et por santé;
Car n'est pas frans de cuer qui plus aime et mainz hé
La vie de son cors que franchise et bonté. »

« Ahai! gent esfreé, comment serez soffrant
Seignorie et dangier sor vous d'ome puissant,
Qui franchise et honor soliez desirrier tant?
Voir, bien porra tenir chascun por meserrant
Cesar, qui vos verra sozgis a son commant,
Sanz ce que vous par force nel servirez noiant,
Ainçois serez de gré en sa merci metant.
Mès comment servire[z] celui a esciant
Par qui il sont remés mort et navré ou champ,
Enz el champ de Thesale, voz pére ou vostre enfant,
O voz paranz qui près vous sont apartenant?
Se vous por voz franchise n'estes entreprendant
La guerre vers Cesar, soiez dont combatant
Por vengier cels qui sont ocis a dolor grant,
Si soiez de proesce et d'onor remembrant;
Car tuit cil qui de ci partiront en fuiant
Bien mosterront par oevre que sont vif recreant.
Et a toz cels qui sont a bon cuer si faillant
Doin ge congié de gré, por ce que li vaillant
Par lor mauvès confort ne voisent detriant
D'entreprendre et de faire hardement aparant;
Car male compaignie d'ome trop mesprendant *f° 103 r°*
Vait tot ausi les preuz et les bons enpirant,
Com la beste malsaine vèt celi entechant
Qui tient sa compaignie et a li vait frotant. »
Et quant ainsi ot dit Catons a son semblant,
Par sa haute parole tretuit ont maintenant
Ausi grant volenté et ausi grant talant
De demorer o lui, com il orent devant
De ce que vers lor terre se fussent retraiant.

---

236. *Hé*, au lieu de *hét*, pour la rime.
238. *Serez soffrant*. Périphrase qui indique la continuité de l'action, un état (cf. 244, etc.); mais aux v. 249. 250. 267, les besoins de la rime ont influé sur la tournure, qui n'ajoute rien au sens.
244. *Metant*. Sous-ent. *vous*, employé comme sujet au vers précédent.
253. *En fuiant*. Voy. XVIII, 148, note.
254. *Vif recreant*, de purs lâches. Voy. III, 41, note.
267. *De ce que se fussent retraiant*, de se retirer. La rime a amené à la fois le changement de tournure (cf. *de demorer* 266) et la périphrase.

XX. PARTONOPEUS DE BLOIS *

Partonopex est trespenssez,
Quar ses cuers est toz bestornez:
Et se porpense de s'amie
Qu'il en a fait molt grant folie.
Avis li est ne puet garir
Fors seulement por li guerpir:
« Sire, » fait il, « or entendez,
D'un grant pechié sui afolez:
Une dame c'onques ne vi,
Et si ai mout esté o li,
Mout me semont de li amer
Et molt fait bien de li parler;
Molt m'a doné or et argent,
Pierres et pailes d'oriant.
Du sien ai fét les larges dons
As rois, as contes, as barons,
A[s] chevaliers et a[s] borgois,
Et as moines de totes lois.
Par li a pais en cest païs,
Par li sui venuz en cest pris.
Tot m'atalente et tieg a bien
Quanqu'est de li, fors une rien,
Que toz les bons de li m'o(s)troie
Fors que sanz congié ne la voie:
Ce est la riens dont plus la dot,
Por ce me met en vos de tot. »
Li évesques l'ot et entent,
A Damedieu graces en rent,
Et li conseille et loe et prie
Que sanz congié voie s'amie.
Sa mére li dit d'autre part
Que èl a bien trovée l'art
Par quoi la verra tote nue;
Mais gart soi, quan[t] l'avra veüe,
Que n'en soit trop espoantez,
Que trop par est laiz li malfez.
Une lanterne a tant li baille,
Si li a dit que tot sanz faille
La chandèle qui art dedenz
Ne faut por ore ne por venz.
Èle li baille et il l'a prise;
Si l'a reposte et en sauf mise
Molt cointement por bien celer,
Et apareille son aler.
A Loire trueve son batel,
Qui molt soéf le porte et bel
Trésqu'a la grant néf, a la riche.
Diex! tant mar fu de ce qu'il tri-
[che!
Entre en sa néf, si oirre tant
Qu'a chiéf d'oir[r]e est venuz si-
[glant.

---

* Manuscrit Bibl. nat., fs. fr. 19152, f° 140 v°-141 r° (*A*), comparé avec le ms. B. N., fs. fr. 368, f° 15 v°-16 r° (*B*). — Roman d'aventure anonyme, en rimes plates, de la fin du XII^e siècle. Il est d'origine byzantine, mais doit à l'antiquité, outre le nom de son héros, emprunté à Stace, sans doute par l'intermédiaire du Roman de Thèbes (*Chrest.* XVII), l'idée première de l'épisode principal, idée que l'auteur a pu trouver ailleurs que dans Apulée et déjà transformée par l'imagination orientale. De l'épisode dont nous reproduisons une partie, on peut utilement rapprocher l'histoire de Psyché dans Apulée (*L'âne d'or*) et le conte charmant de La Fontaine. Voy. *Tableau*, p. XXIX.

1. *Partonopex. X*, graphie fort commune pour *us*.
6. *Por li guerpir*, en l'abandonnant. — 10. *Et si*, et pourtant.
7. *Sire*. Il s'agit de l'évêque de Paris, qui vient de lui adresser un discours, à l'instigation de sa mère, pour l'engager à ne pas abuser de la beauté corporelle que Dieu lui a donnée.
15. *Du sien*, de son bien. — 20. *En cest pris*, en cette haute estime.
21. *Tieg*. Cf. *retig* 169. — 22. *Quan qu'est de li* (tout ce qui vient d'elle) est à la fois sujet de *atalente* et régime de *tieg* (je tiens).
26. *Me met en vos*, je me remets entre vos mains.
34. *Gart soi*, qu'il prenne garde.
45. *A Loire*, sur la Loire. Les patois, surtout ceux du Midi, suppriment encore l'article devant les noms de rivière.
48. *Tant mar fu de ce que*, il eut bien tort de.
49. *Oirre* (= iterat), présent de *errer* (= iterare). L'*i* donne à la tonique *ei* (plus tard *oi*) et à l'antétonique *e* (ouvert à cause de l'entrave). Cf. *peler* à côté de *poile*, *esperer* à côté de *espoir*, etc.

Nuiz est oscure quant il vient,
Molt covertement se contient :
La lanterne muce et repont,
Molt velt mal faire et molt a dont.
A tant a eü son anel :
Ist de la néf, entre el chastel,
El palais trueve tél senblant
Com il soloit trover devant :
Beax feus, beax cierges alumez,
Beax doubliers sor beax dois dorez,
Vaissèle d'or et d'argent fin,
Et plenté de pein et de vin
Et d'oiseax et de venoison,
Et de toz biens large foison.
Mais il n'i boit ne ne mengüe,
Que ne soit l'uevre aperceüe ;
Parmi le palès est passez,
Trésqu'a son lit n'est arestez.
. . . . . f° 141 r°.
Le covertor a trait a mont,
Sa traïson desoz repont ;
Après s'est toz seus deschauciez
Et toz nuz s'est tost despoilliez ;
Puis s'est coverz du covertor.
Li cierge esteignent tot entor ;
Parmi la chambre vient la bloie,
De son ami a molt grant joie.
De son mantel s'est desfublée,
Lez son ami s'est aloée.
Quant Partonopex l'a sentue,
Et sent qu'èl est trestote nue,
Le covertoir a loinz gité,
Si l'a veüe o la clarté
De la lanterne qu'il portoit ;
A descovert nue la voit,
Mirer la puet et veoir bien,
C'onques ne vit si bèle rien.
Cèle se pasme et cil (l)entent
Qu'il a ovré molt malement :
Sa lanterne a au mur gitée
Et a deables commandée,
Que piéce a autre n'en remaint ;
Li fex de la lanterne estaint.
Partonopex est desconfiz,
Quar or sait bien qu'il est trahiz ;
Bien est trahiz, quant vers s'amie
A commencié tél vilanie,
Quant onques en lui ne vit rien
Qu'il ne deüst tenir a bien :
« Se m'amie m'eüst mesfait
Ou nès le cuer du ventre trait,
Por c'un mot peüsse parler,
Ce seroit de li mercïer,
Que ce ne puet estre a nul fuer
Qu'onques aie vers lui malcuer. »
La dame s'est sovent pasmée,
Et dit sovent que mal fu née ;
Et quant recommence a parler,
Donc est de rechiéf au plorer.
A la parfin, quant èl parole :
« Lasse, » fait èle, « com sui fole !
Com ge me sui par moi trahie
Et com sui par mon fait honie !
Com me hastai de mon servise
Et com me sui a honte mise !
Beax doz amis, por quél mesfèt
M'avez a honte et a mort trèt ?
Fis onques riens contre vos viez
Dont doiez estre tant iriez !
Se g'en seüse la desserte,
Mains me grevast de ma grant perte ;
Mais ge n'en sai raison ne conte,
Si me griéve plus de ma honte.
Diex ! tant ge vos garni sovent

---

55. *A eü son anel*, a pris son anneau (l'anneau magique qui lui permet d'entrer dans le palais enchanté).
63. *Venoison*. Cf. XXIII, II, 97, et voy. LXIX, 30, note.
65. *Mengüe* (prononcez *menjüe*). L'*u* se conserve dans *manjüe*, parce qu'il est long et accentué en latin (*manducat*) ; le *j* (*g*) est analogique et provient des formes plus nombreuses qui sont accentuées sur la désinence : *mengier*, *menjons*, etc., et où l'*u*, étant atone, a disparu. De même, la plupart des verbes dont le radical est polysyllabique (cf. *parler* 101. 107, et *parole* 109) ont des radicaux différents, l'un pour les formes accentuées sur le radical, l'autre pour les formes accentuées sur la désinence.
66. *Que ne*, afin que ne, de peur que.
70. *Sa traïson*, l'instrument de sa trahison.
72. *Et toz nuz*, etc. Au moyen âge, il était d'usage de se coucher entièrement nu.
91. *A autre*, jointe à une autre. — 99. *Se*, quand même.
101. *Por c'* (= *por que*)... *peüsse*, pourvu que je pusse, si je pouvais.
102. *De li mercïer*, pour la remercier. — 103. *Que*, car.
109. *Quant èl parole*, quand elle réussit à parler (cf. 107). — 111. *Par moi*, moi-même.
113. Traduisez : « comme je suis allée vite en besogne ! » Allusion à l'abus de ses connaissances
117. *Fis onques riens*, ai-je jamais rien fait ?

Que n'eüssiez icel talent,
Et tant vos en priai merci
Que ja ne me veïssoiz si!
Or vos dirai com est grant sens
Que l'aiez fait sor mon deffens:
Ge sui fille l'ampereor
Qui chaciez fu de ceste henor;
De Costantinobles fu sires,
Quanqu'i apent fu ses empires.
Molt fu cremuz et redoutez,
Et molt fu richement chasez:
N'ot .j. trestot seul home el mont
Tant feïst et tant eüst dont,
Fors seul le fier soudan de Perse,
Quar sa richèce est trop averse.
Mes péres par augur fu cerz,
Dès ce qu'il fu petiz en berz,
Il n'av[r]oit nul autre oir que moi;
Si prist grant oevre et grant conroi
De moi afaitier et garnir
Por l'empire par sens tenir.
Maistres oi bons et de grant pris
Et de molt bonement apris;
Maistres oi de grant escïanz,
Et fui o els plus de diz anz.
Diex me dona grace d'aprendre
Et d'escriture bien entendre:
Les .vij. arz toz premiérement
Apris et soi parfitement;
Et puis apris tote mecine
Qu'onqu'est en herbe et en racine.
Et des espices de valor
Apris le froit et la chalor,
Et de toz max tote la cure
Et l'achoison et la figure:
Fisique ne puet mal garir
Dont ge ne saiche a chiéf venir.
Puis apris de devineté
Si que g'en sai a grant plenté,
Et la viez loi et la novèle,
Que toz les sens du mont chadèle.
Ainz qu'eüsse .xv. anz passez
Oi mes maistre[s] toz sormontez.
Après apris d'esperimenz,
D'ingromance et d'enchantemenz:
Tant en retig et tant en soi
Tuit autre en sorent pou vers moi.
Cil qui tant puet faire d'efforz
Qu'il saiche bien augure et sorz
Et fisique et astronomie
Et nigromance lor amie
Tant seroit saiges et poissanz
Qu'il en feroit merveille[s] granz:
Par ce fist Mahom[s] les vertuz
Dont il fu puis por dieu tenuz,
Et g'en ai tant fait maintes foiz
Et merveilles de tanz endroiz
En mes chambres privéement,
Que, se ce fust voiant la gent,
Par tot en fust la renomée... »

XXI. MARIE DE FRANCE

LE LAI DU CHÈVRE-FEUILLE *

CHIÉVREFOIL

Asez me plest e bien le voil
Del lai qu'um nume Chiévrefoil,
Que la verité vus en cunt,
Coment fu fèz, de quei e dunt.
Plusur le m'unt cunté e dit,
E jeo l'ai trové en escrit,

---

138. *Quar*, etc., [mais il ne peut être mis en ligne de compte], car.
152. *Soi*, je sus. — *Parfitement* = perfecta-mente. Cf. *parfeit* LXV, 15, et *lit* = * *lieit*, de *lectum*. L'ancien français traitait généralement les verbes composés comme les simples: *parfait* est le participe, tandis que *parfeit*, *parfitement* représentent l'adjectif.
164. *Que* (fém.), qui.
169. *Retig*. Parfait. Voy. XXX, 81, note. — 170. *Vers moi*, en comparaison de moi.
182. *Voiant la gent*, en présence des gens, en public. Voy. VI[a], 144, note.

* *Die Lais der Marie de France, herausgegeben von K. Warnke, mit vergleichenden Anmerkungen von Reinhold Kœhler, Halle*, 1885. — Ce lai appartient au fonds des traditions galloises sur Tristan (forme préférable à Tristram) et ses amours avec la belle Iseult, l'épouse fatalement infidèle du roi de Cornouailles, Marc, oncle de Tristan (voy. *Tableau*, p. XXIII-XXIV). — *Marie de France* (c'est ainsi qu'elle s'est surnommée elle-même) fut un des ornements de la cour de Henri II, roi d'Angleterre (1154-89). Elle a rimé

De Tristan e de la reïne,
De lur amur que tant fu fine,
Dunt il ourent mainte dolur,
Puis en mururent en un jur.

Li reis Marks esteit curucie[z],
Vers Tristan sun nevu irie[z] :
De sa terre le cungea
Pur la reïne qu'il ama.
En sa cuntrée en est alez ;
En Suht-Wales, u il fu nez,
Un an demura tut entier,
Ne pot ariére repairier ;
Mès puis se mist en abandun
De mort e de destructiun.
Ne vus en merveilliez neent,
Kar cil ki aime leialment,
Mult est dolenz e trespensez,
Quant il nen ad ses volentez.
Tristan est dolenz e pensis,
Pur ceo s'esmut de sun païs :
En Cornuaille vait tut dreit,
La u la reïne maneit ;
En la forest tut sul se mist :
Ne voleit pas qu'um le veïst.
En l'avesprée s'en eisseit,
Quant tens de herbergier esteit.
Od païsanz, od povre gent
Perneit la nuit herbergement ;
Les novèles lur enquereit
Del rei, cum il se cunteneit.
Cil li dient qu'il unt oï
Que li barun érent bani :
« A Tintagel deivent venir,
Li reis i vuelt feste tenir :
A Pentecuste i serunt tuit.
Mult i avra joie e deduit,
Et la reïne i sera. »
Tristan l'oï, mult s'en haita :
Ele n'i purra mie aler
Qu'il ne la veie trespasser.
Le jur que li reis fu meüz,
Est Tristan el bois revenuz :
Sur le chemin que il saveit
Que la route passer deveit,
Une coldre trencha par mi,
Tute quarrée la fendi.
Quant il a paré le bastun,
De sun cultel escrit sun nun.
Se la reïne s'aparceit,
Que mult grant guarde s'en perneit,
De sun ami bien çonuistra
Le bastun, quant el le verra :
Altre feiz li fu avenu
Que si l'aveit aparceü.
Ceo fu la sume de l'escrit
Qu'il li aveit mandé e dit :
« Que lunges ot ilec esté
E atendu e surjurné
Pur espier e pur saveir
Coment il la peüst veeir,
Kar ne poeit vivre sanz li.
D'els dous fu il tut altresi
Cume del chiévrefoil esteit,
Ki a la coldre se perneit :
Quant il est si laciez e pris
E tut entur le fust s'est mis,
Ensemble pueent bien durer ;
Mès ki puis les vuelt desevrer,
La coldre muert hastivement,
E li chiévrefoilz ensement.
Bèle amie, si est de nus :
Ne vus sanz mei ne jeo sanz vus ! »

---

plusieurs autres lais d'origine celtique : le *Lai de Guigemar*, celui de *Milon*, celui du *Fraisne*, celui de *Lanval*, celui du *Chaitivel*, celui des *Deux Amants* (plus particulièrement breton), etc. Elle est de plus l'auteur du *Purgatoire de Saint Patrice* et de fables charmantes (*Chrest.*, XLI), écrites, ainsi que ses lais, en excellent français du Centre, et non en anglo-normand, comme pourrait le faire croire son séjour prolongé hors de sa patrie. Le manuscrit que reproduit l'éditeur est d'un scribe anglo-normand, c'est-à-dire d'un Normand né ou établi en Angleterre.

1. *Plest.* Impersonnel, qui a pour sujet la proposition *que la vérité*, etc.
2. *Del lai*, au sujet du lai. On appelait « lais » de petits poèmes romanesques ou mythologiques que les bardes bretons ou gallois chantaient en s'accompagnant d'un instrument à cordes ; puis ce nom s'étendit aux imitations françaises qu'on fit de certains de ces poèmes. — *Um.* L'anglo-normand emploie l'*u* pour rendre l'*o* nasal et aussi l'*o* fermé français (= ō, ŭ toniques et quelquefois ŏ, ū antétoniques). Cf. *lur amur* 8, *nuvel* 113, etc.
4. *E dunt* [*fu fèz*], et son origine.
9. *Mainte.* Le ms. donne *meinte*, orthographe qui prouve que, pour le scribe, la diphtongue *ai* était déjà altérée et en train de passer à *è* ; de même il écrit *repeirier* 18, *eime* 22.
40. *Vuelt.* Le ms. a *veolt*, sans doute pour *voelt*.
65-6. *Saveir, veeir.* Le ms. écrit *saver, veer*, formes anglo-normandes.
74. *Ki*, si l'on. — 77. *Si*, ainsi.

La reïne vint chevalchant :
Ele esguarda un poi avant,
Le bastun vit, bien l'aperceut ;
Tutes les lettres i conut.
Les chevaliers qui la menoent,
E qui ensemble od li erroent,
Cumanda tost a arester :
Descendre vuelt e reposer.
Cil unt fait sun comandement.
Ele s'en vèt luinz de sa gent,
Sa meschine apela a sei,
Brenguein, que mult ot bone fei.
Del chemin un poi s'esluigna.
Dedenz le bois celui trova
Que plus amot que rien vivant :
Entre els meinent joie mult grant.
A li parla tut a leisir,
E ele li dit sun plaisir ;
Puis li mustra cum faitement
Del rei avra acordement,
Et que mult li aveit pesé
De ceo qu'il l'ot si cungeé :
Par encusement l'aveit fait.
A tant s'en part, sun ami lait :
Mès quant ceo vint al desevrer,
Dunc comenciérent a plurer.
Tristan en Wales s'en rala,
Tant que sis uncles le manda.
Par la joie qu'il ot eüe
De s'amie, qu'il ot veüe
Par le bastun qu'il ot escrit,
Si cum la reïne l'ot dit,
Pur les paroles remembrer,
Tristan, ki bien saveit harper,
En aveit fèt un nuvel lai.
Asez briéfment le numerai :
Gotelef l'apèlent Engleis,
Chiévrefoil le nument Franceis.
Dit vus en ai la verité
Del lai que j'ai ici cunté

XXII. TRISTAN *

La raïne le entent e ot,
E ben ad noté chescun mot :
Si l'esguarda, del quer suspire,
Ne sét sus cel ke puisse dire,
Kar Tristan ne semblout il pas
De vis, de semblanz ne de dras ;
Mais a ço ke il dit ben entent
Ke il cunt veir et de ren ne ment.
Pur ço ad el quer grant anguisse
E ne sét k'ele faire puisse :
Folie serrait e engan
A entercer le pur Tristan,

---

80. La leçon du ms. de Londres, Harléien 978, que reproduit l'éd. Fr. Michel, *tut un pendant* (tout le long d'une pente) quoique moins bonne, est cependant correcte. Cf. XLII, 1, 175.

81. *Aperceut.* L'*e* sert simplement à adoucir le *c*. Cf. XXII, 15, etc.

83-4. *Menoent, erroent* (cf. *amot* 93, *semblout* XXII, 5, *juoent* XXII, 91, etc.). Imparfaits normands réguliers de la 1re conjugaison (*abam, aue, oe,* puis pour éviter l'hiatus, *oue* en normand, *oie* dans l'Ile-de-France). Les formes orientales *-éve*, etc., prouvent que le *b* n'était pas encore vocalisé à l'époque où l'*a* tonique latin est devenu *é*. Cf. x, 11, note.

86. Proposition explicative. — 90. *Que,* qui (cf. 8 et 56).

99. *Li,* au roi. — 100. *Si,* ainsi.

115. *Gotelef* (= *goat-leaf,* prononcé aujourd'hui *got-lif*), chèvrefeuille (on dit communément : *honey-suckle*).

* *Tristan, publie par Fr. Michel, Londres,* 1835, t. II, p. 129-137, v. 833-990. — *Tristan* est un poème anonyme du XIIe siècle, qui nous a été transmis dans un seul manuscrit et qui semble bien être l'œuvre d'un trouvère anglo-normand. — Tristan est revenu à la cour déguisé en fou ; Ysolt ne le reconnaît pas.

1. *Le pour l'.* Cf. 68 et voy. XXI, 5, note.

2. *Ben* (cf. *cel* 4, *ren* 8, etc.). Les scribes anglo-normands écrivent le plus souvent *e* pour *ie*.

4. *Sus cel,* sous le ciel, au monde.

5. *Semblout,* ressemblait à (actif). Pour la forme, voy. XXI, 83.

8. *Cunt,* forme irrégulière. Il faudrait *cunte* (cf. *ment*).

11. *Serrait,* pour *serreit* (cf. *vait* 13, *vai* 21 et 22, *estraite* 32, etc.), est un trait particulier au scribe. *Serreit* est plus ancien que *sereit* : il vient de *sedere-habebam*.

12. *Le pur,* le vrai.

Quant ele vait e pense e creit
N'est pas Tristan, mais autre [esteit.
E Tristan mult ben se aperceuit
Ke ele del tut le mescunuit;
Puis dit après : « Dame reïne,
Mult fustes ja de bon'orine,
Quant vus me amastes seinz des- [deing;
Certes de feintise or me pleing :
Ore vus vai retraite et feinte,
Ore vus vai de feinte ateinte.
Mais jo vi ja, bèle, tél jur
Ke vus me amastes par amur :
Quant reis Marcs nus out conjeiez
E de sa curt nus out chascez,
As mains ensemble nus preïmes,
E hors de la sale en eissimes;
A la forest puis en alames
E un mult bel liu i trovames,
Une roche ki fu cavée :
Devant ért estraite le entrée,
Dedenz fu voltice e ben faite,
Tant bèle cum se fust purtraite;
L'entaileüre de la pére
Esteit bèle de grant manére.
En cele volte conversames
Tant cum en bois nus surjunames.
Hudein mun chen, ke tant oi cher,
Iloc le afaitai senz crier :
Od mun chen [e] od mun osteur
Nus pessoie [jo] chascun jur.
Reïne dame, ben savez
Cum nus après fumes trovez :
Li reis meïsmes nus trovat,
Et li nains, ke l'i amenat.
Mais Deus aveit uvré pur nus,
Quant trova le espace entre nus,
E nus rejeümes de loing.
Li reis prist le gant de sun poing,
E sur la face le vus mist
Tant süéf ke un mot ne dist,
Kar il vit un rai de soleil
Ke out hallé vostre front vermeil.
Li reis s'en [est] alez a tant,
Si nus laissat [iloc] dormant;
Puis ne out nule suspeziun
Ke entre nus oüst si ben nun :
Sun maltalent nus pardonat
E sempres pur nus envoiat.
Isolt, membre[r] vus dait il ben
Cum vus donai Huden, mun chen,
K'en avez fét? Mustrez le mai. »
Isolt respunt : « Je le ai, par fai;
Cel chen ai dunt vus [me] parlez,
Certes ore endreit le verrez.
Brengien, ore alez pur le chen,
Amenez le od tut le lïen. »
Ele léve e en pez sailli,
Vint a Huden, e sil joï
E le deslie, aler le lait :
Cil junst les pez e si s'en vait.
Tristran li dit : « Ça ven, Huden.
Tu fus ja men, or te repren. »
Huden le vit, tost le cunut;
Joie li fist cum faire dut.
Unkes de chen ne oï retraire
Ke poüst merur joie faire
Ke Huden fist a sun sennur :
Tant par li mustre grant amur.
Sure lui curt, léve la teste,
Unc si grant joie ne fist best[e];
Bute del vis e fért del pé :
Aver en poüst l'en (gran) pité.
Isolt le tint a grant merveille,
Huntuse fu, devint vermeille,
De ço ke icist le joï
Tantost cum il sa voiz oï,
Kar il ért fel e de piute aire,
E mordeit e saveit mal faire
A tuz icès ke od lu juoent,
A tuz icès ki[l] manioent.
Nus n'i poeit se acuinter
Ne nus nel poeit manier,
Fors sul la raïne e Brengaine :
Tant par esteit de male maine,
Depuis ke il sun mestre perdi
Ki le afaitat e le nurri.
Tristan joïst Huden e tient;
Dit a Ysolt : « Mélz li suvient
Ke jol nurri, ke le afaitai,
Ke vus ne fai[t] ke tant amai.
Mult par at en chen grant fran- [chise
E en femme [rat] grant feintise. »
Isolt l'entent e culur mue,

14. *N'est pas*. Sous-ent. *que*. — 18. *De bon' orine*, de bonne nature.
40. *Iloc le afaitai senz crier*, je l'habituai à rester là sans aboyer.
46. *Ke*, qui (l'adverbe-relatif pour le pronom). Cf. 54.
58. Traduisez : « qu'il y eût entre nous rien qui ne fût avouable. »
79. *Ke fist*, que ne fit (ou : *que* celles (les caresses) que fit).
91-2. *Juoent, manioent*. Voy. XXI, 83-4, note.
102. Traduisez : « qu'à vous que j'ai tant aimée. » *Fait* remplace l'impersonnel *suvient*.

D'anguisse fremist e tressue.
Tristan li dit : « Dame reïne,
Mult sulïez estre enterine.
Remembre vus cum al vergét,
U ensemble fumes cuchét,
Li rais survint, si nus trovat,
E tost arére retornat :
Si [pur]pensa grant felunnie,
Occire vus volt par envie ;
Mais Deus nel volt, sue merci,
Kar je sempres m'en averti.
Bèle, dunc nus estot partir,
Kar li reis nus voleit hunir.
Lors me donastes vostre anel
De or esmeré, ben fait e bel ;
E jel reçui, si m'en alai,
E al vair deu vus cumandai. »
Isolt dit : « Les ensengnez crei.
Avez le anel ? Mustrez le mei. »
Il trest l'anel, si le donat.
Isolt le prent, si l'esguardat,
Si s'escrève dunc a plurer ;
Ses poinz detort, quidat desver :
« Lasse, » fait ele, « mar nasqi !
Enfin ai perdu mun ami ;
Kar ço sai je ben, s'il vis fust,
Ke autre hume cest anel n'eüst ;
Mais or sai jo ben ke il est mort.
Lasse ! ja meis ne avrai confort. »
Mais quant Tristan plurer la vait,
Pité le em prist e ço fu drait.
Puis li ad dit : « Dame raïne,
Bèle estes e enterine.
Dès or ne m'en voil mès cuvrir,
Cunuistre me frai e oïr. »
Sa voiz muat, parlat a dreit.
Isolt sempres s'en aperceit :
Ses bras entur sun col jetat,
Le vis e les oilz li baisat.
Tristan lores a Brengien dit,
Et s'esjoï par grant delit :
« De l'éwe, bèle, me baillez ;
Lavrai mun vis ki est sullez. »
Brengien le éwe tost aportat,
E ben tost sun vis en lévat ;
Le teint de l'erbe e la licur,
Tut en levat od la suur :
En sa propre furme revint.
Ysolt entre ses braz le tint :
Téle joie ad de sun ami,
Ke ele ad et tent dejuste li,
Ke el ne sét cument contenir :
Nel lerat anuit mès partir.

XXIII. CHRÉTIEN DE TROYES

I

CLIGÈS *

Granz est la conplainte Alixandre,
Mès cele ne rest mie mandre,
Que la dameïsèle demainne.
Tote nuit est an si grant painne
Qu'ele ne dort ne ne repose :
Amors li a el cors anclose
Une tançon et une rage
Qui mout li troble son corage,

115. *Sue merci*, grâce à lui (Dieu merci). On n'a pas voulu répéter *Dieu*.
117. *Partir*, séparer.
121. *Reçui* = reci(p)ui. Forme normale ; mais *aperceuit* 15 (= ad-perci(p)uit) et *mescunuit* 16 (= minuscognovit), pour *aperçut*, *mesconut*, montrent l'intention de représenter le son de l'*u* français, qui était différent de celui de l'*u* anglo-normand provenant de ō, ŭ latins.
123. *Les ensengnez crei*, je crois aux signes de reconnaissance.
129. *Nasqi* (= * naxi, * nacsi, avec méthathèse de l's, je naquis.
135-6. *Vait... prist*. Changement de temps plusieurs fois signalé.
140. *Frai* pour *ferai*. Cf. *fra* LI, 81, et *lavrai* XXII, 148, et voy. VI[d], 88, note.

* *Cliges von Christian von Troyes, zum ersten Male herausgegeben von Wendelin Færster*, Halle, Max Niemeyer, 1884. — *Cligès* et le *Chevalier au lion*, de Chrétien de Troyes, sont les plus belles œuvres qu'ait produites en France l'épopée chevaleresque. Une idée commune y domine : la glorification de la femme qui manque à ses devoirs d'épouse, et qui n'en reste pas moins sympathique, grâce à l'art merveilleux du poète. Notre extrait de *Cligès* peint, d'une façon à la fois naïve et raffinée, l'amour naissant

Et qui si l'angoisse et destraint
Que tote nuit plore et se plaint
Et se degéte et si tressaut
A po que li cuers ne li saut.
Et quant ele a tant travaillé
Et sangloti et baaillié
Et tressailli et sospiré,
Lors a an son cuer remisé
Qui cil estoit et de queus mors,
Por cui la destraignoit Amors.
Et quant ele s'est bien refeite,
De panser quanque li anheite,
Lors se restant et se retorne ;
El torner; a folie atorne
Tot son panser que ele a fêt.
Lors recomance un autre plèt
Et dit « Fole ! qu'ai je a feire,
Se cist vaslez est de bon eire
Et sages et cortois et preuz ?
Tot ce li est enors et preuz.
Et de sa biauté moi que chaut ?
Sa biautez avuec lui s'an aut.
Si fera ele mal gré mien :
Ja ne l'an vuel je tolir rien.
Tolir ? Non, voir, ce ne faz mon.
S'il avoit le san Salemon,
Et se nature an lui eüst
Tant mis qu'ele plus ne peüst
De biauté metre an cors humain,
Si m'eüst Deus mis an la main
Le pooir de tot depecier,
Ne l'an querroie corrocier,
Mès volantiers, se je pooie,
Plus sage et plus bel le feroie.
Par foi, donc ne le hé je mie.
Et sui je donc por ce s'amie ?
Nenil, ne qu'a un autre sui.
Por quoi pans je donc plus a lui,
Se plus d'un autre ne m'agrée ?
Ne sai : tote an sui esgarée ;
Car onques mès ne pansai tant
A nul home el siècle vivant,

---

de Soredamors, sœur de Gauvain, pour Alexandre, l'empereur de Constantinople (v. 873-1046). Il serait intéressant de comparer ce monologue avec celui de Lavinie (Lavine), amoureuse d'Enée, et avec ses aveux à sa mère (voy. A. Pey, *Essai sur le Roman d'Eneas*, p. 34 sqq.), et aussi avec celui de Briseïs, sur le point d'abandonner Troïlus pour Diomède (*Roman de Troie*, de Benoît de Sainte-Maure, v. 20229-76, éd. Joly). Chrétien, quoiqu'il ait écrit *Cligès* avant 1164 (V. Fœrster, *Introd.*, III), a pu connaître ces deux poèmes. Les amours de Cligès, qui donne son nom au poème, en occupent la seconde partie. L'auteur prétend avoir trouvé son sujet dans un livre conservé à l'église Saint-Pierre de Beauvais. Si ce n'est pas là une de ces assertions fantaisistes auxquelles ont souvent recours les poètes du moyen âge pour exciter l'intérêt, il s'agirait d'une rédaction ou traduction latine d'un roman byzantin, ce que semblent prouver les noms des lieux et des personnes. — La langue de Chrétien, influencée par la langue littéraire qui commençait à rayonner de Paris sur les provinces, n'offre qu'un petit nombre de particularités dialectales. Les principales sont : *en* prononcé *an*, ē, ī + n = *ain*, ō devenu *eu* dans les syllabes ouvertes, mais *o* fermé dans les syllabes fermées, ĕ (et ŏ) + *l* + cons. = *iau*, et *vaigne*, *taigne*, *praigne*, pour *viégne*, *tiégne*, *prenge*. Ses poèmes, qu'il écrivit à l'instigation de la comtesse de Champagne, Marie de France, protectrice éclairée des arts et des lettres, et dont le succès a été considérable, ont beaucoup contribué à répandre en France la courtoisie des mœurs et le goût des choses de l'esprit (voy. *Tableau*, p. XXIV-XXV).

1. — 2. *Mandre*, pour mendre (= minor), rimant avec *Alexandre*, montre que la confusion de *an* et de *en* était complète à cette époque en Champagne, ce qui explique l'habitude des scribes de cette région d'écrire *an* pour *en* étymologique. Cf. *an* 4-16, etc., *tançon* 7, etc., et surtout les rimes XXIII, II, 23-4. 35-6. 77-8.

6. *Amors* (cf. 18, etc.) le Dieu d'amour, est un masculin, d'où l'*s* du cas sujet. Cf. *Amor*, régime, 102 ; mais aux v. 54. 137 et 150, où il est féminin et nom commun, l'*s* est analogique.

12. *Po*, dialectal pour *pou*. — *A po que... ne*. Voy. XII, 109, note.

17. *Queus*, rég. pluriel régulier de *quél* (*l* est vocalisée à cette époque) : *quéls* est une forme analogique. — *Mors* (= mores), avec *o* fermé, se rapprochant de *ou* moderne.

29. *Et de sa biauté moi que chaut* ? et que m'importe sa beauté ? Remarquez l'inversion du pronom personnel, qui amène l'emploi de la forme emphatique, au lieu de la forme enclitique *me*.

31. *Mal gré mien*, malgré moi (*litt*ᵗ : à mon mauvais gré). Cf. *maugré vostre*, XLII, I, 137. 143, où la vocalisation de l'*l* marque la transition pour arriver à notre *malgré*.

45. *Ne qu'a un autre sui*, pas plus que je ne [le] suis pour un autre.

47. *Plus d'un autre* (cf. 56 et 129), plus qu'un autre (plus, par comparaison à un autre) Cf. *più di*, en italien.

Et, mon vuel, toz jorz le verroie
Ja mes iauz partir n'an querroie:
Tant m'abelist quant je le voi.
Est ce amors ? Oïl, ce croi.
Ja tant sovant nel reclamasse,
Se plus d'un autre ne l'amasse.
Or l'aim, bien soit acreanté :
Si n'an ferai ma volanté ?
Oïl, mès que ne li despleise,
Ceste volantez est mauveise,
Mès Amors m'a si anvaïe
Que fole sui et esbaïe,
Ne defanse rien ne m'i vaut,
Si m'estuet sofrir son asaut.
Ja me suï je si sagement
Vers lui gardée longuement,
Ainc mès por lui ne vos rien feire,
Mès or li sui trop de bon eire.
Et quél grè m'an doit il savoir,
Quant par amor ne puet avoir
De moi servise ne bonté ?
Par force a mon orguel donté,
Si m'estuet a son pleisir estre.
Or vuel amer, or sui a mestre,
Or m'aprendra Amors. — Et quoi ?
— Con feitemant servir le doi.

De ce sui je mout bien aprise ;
Mout sui sage de son servise,
Que nus ne m'an porroit reprandre.
Ja plus ne m'an covient aprandre.
Amors voudroit, et je le vuel,
Que sage fusse et sanz orguel
Et de bon eire et acointable,
Vers toz por un seul amiable.
Amerai les je toz por un ?
Bel sanblant doi feire a chascun,
Meis Amors ne m'ansaingne mie
Que soie a toz veraie amie :
Amors ne m'aprant se bien non.
Por neant n'ai je pas cest non
Que *Soredamors* sui clamée,
Amer doi, si doi estre amée :
Si le vuel par mon non prover,
Se la reison i puis trover.
Aucune chose senefie
Ce que la première partie
An mon non est la color d'or,
Car li meillor sont li plus sor :
Por ce taing mon non a meillor,
Qu'il comance par la color
A cui li miaudres ors s'acorde.
Et la fins Amor me recorde,

51-2. *Toz jorz le verroie ja*, etc., je le verrais tous les jours [que] jamais, etc. Cette construction (sauf, bien entendu, l'ellipse) est encore usitée: elle se rattache étroitement à celle-ci : « Je n'avais pas encore tourné la tête qu'il était déjà parti, » où l'ellipse de *que* se rencontre exceptionnellement, par exemple dans Racine, *Esther*, III, 9, 388 : « Je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus. » Cf. A. Tobler, *Mélanges de grammaire française*, dans *Zeitschrift für rom. Philologie* XIII, 205-12.

57-64. Théorie risquée sur la toute-puissance de l'amour, qui est présenté ici, comme toujours dans Chrétien et ailleurs à la même époque et plus tard, comme une divinité tyrannique et se plaisant à tendre des pièges à la vertu, en lançant aux amants des flèches inévitables.

58. « Faire sa volonté de », signifie : « avoir des rapports intimes avec. »

67. *Vos*, forme resserrée de *vols* = * volsi, pour volui.

69. *Il*, le dieu d'amour (et non pas : « Alixandre »).

70. *Par amor*, de bon gré, volontairement.

71. *Servise*. Voy. 78, note.

76. *Con feitemant*, comment. Locution qu'on rencontre fréquemment dans le *Roman de Troie*, plus rarement ailleurs (cf. XXI, 97). *Faitement* est formé sur *fait*, d'après l'analogie des adverbes en *-ment*.

78. *Sage de* (cf. 151), au courant de, expérimenté dans. Construction analogue à celle du génitif latin après certains adjectifs (génitif relatif), en particulier si le régime est *animi*. *De* signifie ici « au sujet de, en ce qui concerne » (cf. 160). — *Servise* (= servitium) est de formation savante, aussi bien que *service*, dont il n'est qu'une variante. (G. Paris, *Romania*, XVIII, 535). Le masculin organique serait *serveis*, *servois*, qu'on ne rencontre pas, mais qui a dû exister, puisque nous avons le nom de famille *Servois*.

84. *Por un seul*, en considération d'un seul.

85. *Amerai les je* ? (cf. *proierai le je* ? 125), les aimerai-je ? Cette phrase interrogative correspond exactement à la phrase affirmative *amerai les*, qui n'est pas rare, et dans laquelle on peut se servir, au lieu du pronom régime emphatique, du pronom proclitique (cf. 125), toutes les fois qu'on ne veut pas indiquer une opposition forte.

96. *Ce que*, ceci que. *Ce* est sujet.

98. *Meillor* est pris substantivement. On sait que l'idéal de la beauté au moyen âge, même dans le Midi de la France et en Italie, c'est la couleur blonde.

102. *Amor me recorde*, il (mon nom) me rappelle Amour (le dieu).

Car qui par mon droit non m'apèle,
Color d'amors me renovèle.
Et l'une meitiez l'autre dore
De doreüre clére et sore,
Qu'autretant dit *Soredamors*
Come sororée d'amors.
Mout m'a donc Amors enorée,
Quant il de lui m'a sororée.
Doreüre d'or n'est si fine
Come cele qui m'anlumine,
Et je metrai an ce ma cure,
Que de lui soie doreüre,
Ne ja meis ne m'an clamerai.
Or aim et toz jorz amerai.
— Cui ? — Voir, ci a bèle demande :
Celui que Amors me comande,
Car ja autres m'amor n'avra.
Cui chaut, quant il ne le savra,
Se je meïsmes ne li di ?
Que ferai je, se ne le pri ?
Qui de la chose a desirrier,
Bien la doit requerre et proiier.
Comant ? Proierai le je donques ?
— Nenil. — Por quoi ? — Ce n'avint [onques
Que fame tél forfeit feïst
Que d'amer home requeïst,
Se plus d'autre ne fu desvée.
— Bien seroie fole provée,
Se je disoie de ma boche
Chose qui tornast a reproche :
Quant par ma boche le savroit,
Je cuit que plus vil m'an avroit,
Si me reprocheroit sovant
Que proiié l'an avroie avant.
Ja ne soit amors si vilainne
Que je pri cestui premerainne,
Dès qu'avoir m'an devroit plus vil.
Ha ! Deus, comant le savra il,
Dès que je ne l'an ferai cert ?
Ancor n'ai je gueires sofert,
Por quoi tant demanter me doive.
J'atandrai tant qu'il s'aparçoive :
Se ja s'an doit aparcevoir,
Bien le savra, ce cuit, de voir,
S'il onques d'amors s'antremist,
Ou se par parole an aprist.
— Aprist ? Or ai je dit oiseuse.
Amors n'est pas si gracïeuse
Que por parole an soit nus sages,
S'avuec n'i est li buens usages.
Par moi meïsmes le sai bien,
Car onques n'an poi savoir rien
Par losange ne par parole,
S'an ai mout esté a escole
Et par maintes foiz losangiée,
Mès toz jors m'an sui estrangiée.
Si le me feit chier comparer,
Qu'or an sai plus que bues d'arer.
Mès d'une chose me despoir
Que cil n'ama onques, espoir ;
Et s'il n'aimme ne n'a amé,
Donc ai je an la mer semé,
Ou semance ne puet reprandre,
Si n'i a plus que de l'atandre
Et del sofrir tant que je voie
Se jel porrai metre an la voie
Par sanblant et par moz coverz :
Tant ferai que il sera cerz
De m'amor, se recoivre l'ose.
Or n'i a donc plus de la chose,
Meis que je l'aim et soie sui :
S'il ne m'aimme, j'amerai lui. »

---

104. *D'amors*, d'amour (cf. 147). En ancien français on se sert généralement du pluriel lorsque le mot n'est pas déterminé (mon amour, l'amour de Pierre pour Marie). C'est un féminin pluriel pris dans un sens général, d'où la construction avec le singulier (Voy. XXXII, 47, note). Cet emploi du pluriel est beaucoup plus restreint aujourd'hui, et l'on n'emploierait plus *amours* sans article ou adjectif qui le détermine.

107. *Sororée*, dorure rutilante, éclatante. L'expression, quoique ingénieuse, ne laisse pas d'être un peu alambiquée (cf. le verbe *sororer* 110), et un amour qui s'amuse à ces subtilités grammaticales ne ressemble guère à la passion vraie.

125. *Proierai le je*. Voy. 85, note.

127-8. *Feïst, requeïst* sont formés sur *fesist, requesist*, d'après l'analogie de *veïst*. Cf. XXIII, 11, 99, etc.

132. *Reproche* a ici exceptionnellement un *o* fermé. Ce n'est pas cependant un exemple tout à fait isolé, mais cette prononciation semble dialectale.

147. *D'amors*. Voy. 104, notes.

157. *Et... losangiée* (sous-ent. *ai esté*). Ellipse hardie.

160. *An*, à ce sujet. — *D'arer*, sur le labourage. Voy. 78, note.

172-3. *Litt* : « maintenant il ne reste plus de la chose (de cet examen de conscience) que ceci, que, etc. — *Meis*, si ce n'est.

II

YVAIN OU LE CHEVALIER AU LION

Mes sire Yvains pansis chemine
Par une parfonde gaudine,
Tant qu'il oï anmi le gaut
Un cri mout dolereus et haut,
Si s'adreça lors vers le cri,
Cele part ou il l'ot oï;
Et quant il parvint cele part,
Vit un lyon an un essart,
Et un serpant, qui le tenoit
Par la coe et si li ardoit
Trestoz les rains de flame ardant.
N'ala pas longues regardant
Mes sire Yvains cele mervoille :
A lui meïsmes se consoille,
Au quél des deus il eidera,
Et dit qu'au lyon secorra,
Qu'a venimeus et a felon
Ne doit l'an feire se mal non;
Et li serpans est venimeus,
Si li saut par la boche feus,
Tant est de felenie plains.
Por ce panse mes sire Yvains
Qu'il l'ocirra premiéremant.
L'espée trèt et vient avant
Et met l'escu devant sa face,
Que la flame mal ne li face,
Que il gitoit parmi la gole,
Qui plus estoit lée d'une ole :
Se li lyons après l'asaut,
La bataille ne li refaut;
Més que que l'an avaingne après,
Eidier li voudra tot adès,
Que pitiez le semont et prie
Qu'il face secors et aïe
A la beste jantil et franche.
A l'espée, qui soéf tranche,
Va le felon serpant requerre,
Si le tranche jusqu'an la terre,
Et an deus mitiez le tronçone,
Fiért et refiért et tant l'an done
Que tot le demince et despiéce.
Mès il li covint une piéce
Tranchier de la coe au lyon,
Por la teste au serpant felon
Qui par le coe le tenoit;
Tant con tranchier an covenoit
An trancha, qu'onques mains ne
Quant le lion delivré ot, [pot.
Cuida qu'a lui le covenist
Combatre et que sor lui venist;
Mès il ne le se pansa onques.
Oez que fist li lions donques :
Il fist que frans et de bon eire,
Que il li comança a feire
Sanblant que a lui se randoit,
Et ses piez joinz li estandoit
Et vers terre anclina sa chiére,
S'estut sor les deus piez derriére,
Et puis si se ragenoilloit
Et tote sa face moilloit
De lermes par humilité.
Mes sire Yvains par verité
Sét que li lions le mercie,
Et que devant lui s'umilie,

II. Yvain sauve la vie à un lion, qui lui prouve sa reconnaissance en s'attachant à ses pas et lui rendant un grand nombre de services.

1. *Pansis.* Voy. la note à XXIII, 1, 2.
3. *Tant que,* tant et si bien que. Cf. 77. 85 et 111.
11. *Ardant,* comme *dolant* et deux ou trois autres mots, se rencontrent très souvent en rime avec des mots en *-ent,* même dans les textes qui n'admettent pas, comme celui-ci, le mélange de *-en* et de *-an.* Voy. la note à XXIII, 1, 2. Rappelons d'ailleurs que cet adjectif n'a qu'une forme pour le féminin singulier, comme tous ceux de la 3e déclin. latine; mais il y a déjà des formes analogiques dans le *Rolant* (*grande*); plusieurs adjectifs en *-ensis* ou en *-ens* latin ne se rencontrent qu'avec le féminin en *e,* soit par suite d'une substitution de suffixe, soit pour toute autre cause (*dolente, corteise, cortoise*).
17. *Que,* car. Cf. 54. 75. 89. 103 et 129.
26. *Que... ne,* afin que... ne, de peur que. — 27. *Que,* laquelle.
28. *D'une ole,* qu'une marmite.
31. *Que que,* quoi qu'[il]; mais au v. 131, le sens est différent.
53. Traduisez : « il agit en [animal] franc et doux. »
56. *Li,* vers lui. — *Estandoit... anclina... s'estut... ragenoilloit... moilloit:* Mélange curieux du présent, de l'imparfait et du parfait aoristique.

Por le serpant qu'il avait mort
Et lui delivré de la mort:
Si li plest mout ceste avanture.
Por le venin et por l'ordure
Del serpant essuie s'espée,
Si l'a el fuerre rebotée,
Puis si se remet a la voie.
Et li lions lez lui costoie,
Que ja mès ne s'en partira,
Toz jors mès avuec lui ira,
Que servir et garder le viaut.
Devant a la voie s'aquiaut
Tant qu'il santi desoz le vant,
Si com il s'an aloit devant,
Bestes sauvages en pasture;
Si le semont fains et nature
D'aler an proie et de chacier
Por sa vitaille porchacier:
Ce viaut nature qu'il le face.
Un petit s'est mis en la trace,
Tant que son seignor a mostré
Qu'il a santi et ancontré
Vant et flèr de sauvage beste.
Lors le regarde, si s'areste,
Que il le viaut servir an gré;
Car ancontre sa volanté
Ne voudroit aler nule part.
Et cil parçoit a son esgart
Qu'il li mostre que li l'atant;
Bien l'aparçoit et bien l'antant,
Que s'il remaint, il remanra,
Et se il le suit, il prandra
La veneison qu'il a santie.
Lors le semont et si l'escrie,
Ausi com uns brachez feïst.
Et li lions maintenant mist
Le nés au vant qu'il ot santi,
Ne ne li ot de rien manti,
Qu'il n'ot pas une archiée alée,
Quant il vit an une valée
Tot seul pasturer un chevruel:
Cestui prandra il ja, son vuel.
Et il si fist au premier saut,
Et si an but le sanc tot chaut.
Quant ocis l'ot, si le gita
Sor son dos et si l'en porta,
Tant que devant son seignor vint.
Qui puis an grant chierté le tint
[Et a lui a pris conpaignie
A trestoz les jorz de sa vie],
Por la grant amor qu'an lui ot.
Ja fu près de nuit, si li plot
Qu'ilueques se herbergeroit
Et del chevruel escorcheroit
Tant com il en voudroit mangier.
Lors le comance a escorchier;
Le cuir li fant desor la coste,
De la longe un lardé li oste
Et trèt le feu d'un chaillo bis,
Si l'a de seche busche espris
Et met an une broche an rost
Son lardé cuire au feu mout tost,
Sel rosti tant que toz fu cuiz.
Mès del mangier fu nus deduiz,
Qu'il n'i ot pain, ne vin, ne sel,
Ne nape, ne coutel, ne él.
Que qu'il manja, devant lui jut
Ses lions, qu'onques ne se mut,
Einz l'a tot adès regardé,
Tant que il ot de son lardé
Tant mangié que il n'an pot plus.
Del chevrel tot le soreplus
Manja li lions jusqu'as os.
Et cil tint son chiéf a repos
Tote la nuit sor son escu
A tél repos come ce fu;
Et li lions ot tant de sans
Qu'il veilla et fu an espans
Del cheval garder, qui peissoit
L'erbe, qui petit l'angreissoit.

65-6. *Qu' il avoit mort et lui delivré.* Proposition principale explicative, coordonnée à une relative, dont le pronom relatif n'est plus ni le sujet ni le régime du nouveau verbe. Cf. L, 40, etc.

73. *Que*, qui. Adverbe relatif (voy. XII, 16, note). La proposition explicative qui suit est simplement juxtaposée : il faut sous-entendre *il* devant *ira*. Cette tournure était fréquente en ancien français. Cf. 66, où la construction est assez différente.

85. *Son seignor*, [à] son maître. — 89. *An gré*, à son gré.

92. *Cil*, Yvain.—94. *Le*, cela, annonce la proposition qui suit. — 97. *Veneison*. Cf. XX, 63.

99. *Ausi com uns brachez feïst*, comme il aurait fait des chiens braques. Tournure rare aujourd'hui. *Faire* remplace le verbe (ici : les verbes) de la proposition antécédente et se construit comme lui (ici avec un régime direct). — *Uns brachez*. Pluriel régime. *Uns* s'emploie au lieu de l'article indéfini pluriel *des* avec des substantifs désignant des êtres ou des objets ordinairement réunis, le plus souvent deux. Voy. au *Glossaire*.

127. *Sel* (= *si le*), et le. — *Toz*. L'adjectif pour l'adverbe. V. III, 108 et VI[a], 113, notes.

131. *Que qu'il*, tant qu'il. Cf. 31.

134. *Tant que*, jusqu'à ce que. Cf. 3. 77. 85 et 111, où le sens est différent.

140. Trad. : « Aussi tranquillement qu'il put (vu les circonstances) ».

XXIV. MERLIN *

(*f*° 100 *r*°, *col.* 1) Einsi s'en ala Merlins a Blaise(s) et li dist ces choses, ce qu'il sot que a avenir en estoit, et par ce qu'il en dist a Blaise en savons nos ce que nos en savons. Li prodome dou roiaume et li ministre de Sainte Eglise firent ceste chose et ceste priére savoir et faire partout, et mandérent que tuit li prodome dou roiaume venissent a Logres au Noél por vëoir l'election. Einsi fu ceste chose faite et seüe et atendirent jusques au Noél. Et Antor, qui l'enfant gardoit, l'ot tant norri qu'il estoit granz hom ou seziéme an; si l'avoit si loiaument norri qu'il n'avoit oncques alaitié de lait se de sa femme non, et ses fils avoit esté norri[z] dou lait d'une garce. Et Antor ne savoit pas le quél il amoit plus, ne il ne l'avoit oncques apelé se son fil non, et il le cuidoit bien estre sans faille. A la Touz Sainz devant le Noél, fist Antor de Qex son fil chevalier, et au Noél vint a Logres ansis com sires de la terre, et amena avec lui ses .ij. filz.

La veille dou Noél, furent assemblé tuit li haut home dou roiaume et tuit li haut baron et li plus de touz celz qui rien valoient dou roiaume, et orent mout bien fait et fait faire ce que Merlins lor ot comendé; et com il fuirent tuit venu, si menérent mout simple vie et (*col.* 2) mout

---

* Manuscrit de la Bibliothèque nationale, fs. fr. 747, f° 100 r° à 101 v°. Cf. le second des fragments de la traduction provençale publiés d'abord par M. l'abbé Guillaume, *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, n° 2, p. 92, puis par M. Chabaneau, *Revue des langues romanes*, 3e série, VIII, 105 et 237 (voy. p. 113, l. 12 sqq., à 115). — *Merlin* est un roman en prose, anonyme, du commencement du XIIIe siècle, où les aventures de l'enchanteur Merlin se trouvent racontées (du moins dans la première partie) d'après le poème du même nom, écrit quelques années auparavant par Robert de Boron (près de Montbéliard), dont il ne reste que 500 vers. Le poème de *Merlin* forme la 2e partie de l'œuvre de Robert sur le Saint Graal et prend pour base la *Vita Merlini* de Gaufrei de Montmouth (Voy. *Tableau*, p. XXIV-XXV). Dans le passage du roman publié ici, Arthur, dont la naissance est inconnue, et qui a été élevé par Antor avec son propre fils Kex, enlève sans peine de l'enclume magique apparue tout à coup devant l'église de Logres, où étaient réunis les barons pour l'élection d'un roi, l'épée qui doit assurer l'empire du monde à celui qui pourra l'arracher.

8. *L'enfant.* Artus, dont Antor était le père nourricier.

9. *Granz hom.* La distinction de sens basée sur la place de l'adjectif est l'œuvre des grammairiens modernes.

14. *Il*, Artus. — 16. *De la terre*, du pays (cf. 35).

19. *Li plus de touz celz qui rien valoient dou roiaume*, la plupart de ceux qui comptaient pour quelque chose dans le royaume. Cf. 100 et 164.

21. *Fuirent*, forme analogique pour *furent*, qui se trouve également dans ce texte (cf. 24 et 27).

22. *Si*, surtout en prose, correspond souvent à une proposition incidente indiquant le temps; on peut, dans ce cas, le traduire par « alors ». Cf. 28. 30. 33. 35. etc.

honeste, et atendirent la veille de la feste. La veille de la feste, si com droiz est, furent a la messe de la mie nuit et firent mout simplement lor oraisons et lor priéres a Nostre Seingnor, qu'il lor donast tél home qui profitables fust a la Crestïenté maintenir. Einsi furent a celle premiére messe dou jor; et quand il l'orent oïe, si s'en alérent, et tiéls i ot qui reméstrent ou mostier. Einsi atendirent la messe dou jor, si i ot mainz homes qui distrent que mout estoient fol dont il cuidoient et creoient que Nostre Sires meïst entention de lor roi eslire. Com il parloient einsis, si sona la messe dou jor, si alérent tuit au servise; et quant il furent assamblé por le servise oïr, si fu appareilliez uns des plus sains homes de la terre por chanter, et devant ce que il chantast parla au pueple et lor dist : « Biau seingnor, vos estes ci assamblé et devez estre por trois profiz, et je le vos dirai : por le sauvement de vos ames, et por l'onor de vos vies, et por atendre le bel miracle que Nostre Sires fera entre nos, se lui plaist, de doner nos roi et chevetain por maintenir et por garder et desfendre Sainte Eglise et por la soustenance de tout l'autre pueple. Nos somes en contanz et en poine d'eslire l'un de nos, ne nous ne somes pas si saige que nos saichons de tout cest pueple li quiéls nos serait plus profitables, par ce que nos nou savons eslire; si devons prier au roi Dieu Jhesus Crist Nostre Sauvëor que il voire demostrance nos face hui cest jor par son plaisir et par s'election meïsmes, si voirement com il nasqui au jor d'ui. Et en die chascun, qui miélz ne savra dire, (que) paternostres ». Einsis le firent comme li prodom l'ot conseillié, et il ala chanter la messe; et quant il l'ot chantée jusques a l'evangile et il orent offert, si

---

24. *Furent* (cf. 27), allèrent.

26. *Qu'il lor donast* dépend de *priéres*, qui est construit comme *prier*. — *Tél home qui fust*, un homme qui fût. *Tél* combine le sens démonstratif avec l'idée d'un ensemble de qualités déterminant un résultat. Cf. 29. 53. 73.

29. *Tiéls*, forme dialectale. Cf. *quiéls* 44, et voy. le nº LXVI.

31. *Dont il cuidoient*, de penser (de ce qu'ils pensaient). Tournure rare.

32. *Meïst* (cf. LVIII, 125). Imparfait du subj. tiré de la 2e pers. du sing. du parfait, *meïs*, forme analogique calquée sur *veïs*, de *vëoir*. Parmi les verbes qui ont en latin *-si* au parfait et qui ont subi l'analogie de *veïs*, *vis* (en français moderne, car l'ancien français préfère les formes avec *s*), on peut encore citer *asséoir*, *tu assesis* (= ˚ assesisti), *asseïs*, *assis*; *querir*, *tu quesis* (= quæsiisti, où l's appartient au radical), *queïs*, *quis* (cf. 127-8, note) ; *ocïre*, *tu ocesis* (= ˚ occisisti), *oceïs*, *ocis*, etc. Cf. en sens inverse *guaresis*, V, II, 51, et voyez la note.

43. *L'autre pueple*, le reste du peuple

45. *Nou*, contraction de *nel* (= *ne le*). Cf. *ou* = *el* = *en le*.

50. *Paternostres*. Plus souvent: *patrenostres*, d'où *patenôtres*.

s'en issirent tiéls i ot, et de devant l'arcevesque si avoit une grant place voide. Et quant ils issirent dou mostier, si fu ajorné ; et lors virent devant la maistre porte de l'eglise enmi la place un perron tot quarré en quatre quarrés, et ne sorent oncques conoistre de quél pierre il estoit, si distrent qu'il estoit de marbre. Et seur cest perron en mi leu avoit une enclume de fer largement de un pié de haut, et parmi celle enclume avoit une espée ferue jusques au perron. Et quant cil le virent qui prumier issirent dou mostier, si orent mout grant mervelle ; et vinrent arriers au mostier, si le distrent. Et quant li prodom qui chantoit la messe, qui estoit arcevesques de Logres, l'oï, si prist l'iave benoioite et les autres saintuaires de l'eglise, il avant et tuit li autre clerc après, si vindrent au perron et toz li pueples, si l'esgardèrent et virent l'espée, et distrent de Nostre Seingnor ce qu'il cuidérent ne sorent qui miélz vausist, et gitérent de l'iave benoite. Et lors s'abaissa icil arcevesques et vit les lestres qui estoient d'or en l'acier, si les (*v°, col. 1*) list; et dis[o]ient les lètres que cil qui osteroit cèle espée, ne qui seroit téls qui la pouist d'iqui traire, seroit rois de la terre par l'election de Jhesu Crist. Quant il ot ces lestres lites d'une part et d'autre, si le dist au pueple. Et lors fu comandez li perrons a l'espée a garder a dis prodomes, et a .v. clers et a .v. lais. Et lors distrent que grant senefiance lor avoit Jhesu Crist faite ; si s'en revindrent arriers au mostier por dire la messe et por randre graces a Nostre Seingnor, et chantérent : « *Te Deum laudamus* ».

Et quant li prodom fu venuz a l'autér, si se torna vers le pueple et dist : « B[i]au seingnor, or poëz savoir et vooir et antandre que aucun i a bon de nos, quant par noz priéres et par nos oroisons a Nostre(s) Sire faite demos-

53. *Si s'en issirent tiéls i ot.* C'ést la tournure de la l. 29 renversée, avec suppression du sujet.
56. *En quatre quarrés*, à quatre faces carrées.
61. *Ferue*, enfoncée. Cf. *ferrai* VI[a], 10. — 62. *Merveille*, étonnement.
63. *Vinrent arriers*, retournèrent. Cf. 113. 142 ; XXV, 146, etc.
65. *Benoioite*, forme analogique ; cf. *beneeite* VII, 18, etc., qui est la forme normale et *benoite* 69, forme contracte. *Benoioite* n'est point une simple distraction du scribe pour *benoite*, mais une manière particulière de rendre l'ē, ĭ atones, qui sont traités comme ë, ĭ toniques. Cf. *avoiez* 218, *devroiez* 236, *mentoiez* 201, etc.
67. *Et toz li pueples.* Voy. V, II, 26, note. — 69. *Ne*, ou. Cf. 72 et 88.
70. *Lestres.* L'*s* prouve que dans le groupe *st* l'*s* était déjà muette ; le scribe l'a introduite par analogie avec *estre*, etc. Cf. 74, *mest* 191, *post* (= *pot* = potuit) 216, et voy. XXVI, 113, note.
74-75. *D'une part et d'autre*, d'un bout à l'autre.
77. *Senefiance*, manifestation. Cf. *demostrance* 84.
83-4. *Par*, par suite de.

trance. Et je vos pri et requiér et comant, seur toutes les vertuz que Nostre Sire(s) a establies en terre *, que nus, por richesce ne por hautesce ne por chose terriéne que Diex li ait doné ne soufert a avoir en cest siécle, que il contre ceste election n'aille. Quar Nostre Sire, qui tant nos a mostré, nos mosterra le seurplus a sa volanté et a son plaisir. » Lors chanta li prodom la messe, et quant elle fu chantée, si s'assamblérent tuit au perron et lors demandérent li uns as autres qui essaieroit premiers l'espée a oster. Et lors distrent et accordérent que il ne s'i essaieroient ja s'einsis non com li ministre de Sainte Eglise le loeroient. A ceste parole ot mout de descorde, que li haut home et li riche et li puissant, et chascuns qui la force avoit, dit qu'il essaieroit avant. A ce ot maintes paroles dites qui ne deivent pas estre contées ne retraites. Et li arcevesques parla halt, si que li plus d'els l'oï, et dist: « Vos n'eistes pas si saige ne si halt ne si prodome com je voudroie, et tant voil je bien que vos sachiez tuit que Nostre Sire(s), qui toutes les choses voit et sét et conoist, en a un esleu, mais nos ne savons le quél; et tant vos puis je bien dire que richesce ne hautesce ne fiertez n'i a mestier se la volantez non dou voir seingnor dou ciel, et je me fi bien en lui, que, se cil qui ceste espée doit oster de ci estoit encor a naistre, que elle ne seroit ostée devant qu'il fust nez et qu'il meïsmes l'ostast. »

Lors s'acordent tuit li saige et li prodome qu'il dist voir. Lors pristrent consoil tuit li riche home lai et li baron de la terre, et s'accordérent ensemble que il se contenroient a la volenté de lor arcevesque; et vinrent arriére, si [li] distrent tuit. Et quant l'arcevesques l'oï, si ot mout grant joie et plora de pitié et dist: « Toute ceste humilité que vos avez ci dite est venue en voz cuers de par Dieu, et je voil bien que vos sachiez que je en ouverrai a mon esciant a la volenté Jhesu Crist et au preu de la Chrestianté, se Dieu plaist, que ja n'en serai blasmez. » Cist parlemenz

---

* Ici se termine le deuxième fragment de la traduction provençale.

86-8. *Que nus... que il.* Pléonasme amené par une certaine négligence dans la construction, ou plutôt par le désir d'être mieux compris des auditeurs. Cf. 107-8, etc.
90. *Mosterra.* Métathèse pour *mostrera.* Cf. *ouverrai* 117 et voy. x, 2, note.
95. *S'einsis non com,* si ce n'est comme. Dans *einsis,* il y a une *s* adverbiale analogique.
96-8 *Dit* ne s'accorde qu'avec *chascuns,* le sujet le plus rapproché, ce qui est fréquent. — *Que,* car. — *Dit.* On trouve de bonne heure cette forme du présent au parfait; par contre, *dist* se trouve aussi au présent, mais seulement dans certains dialectes. Cela tient à ce que l'*s* commence à devenir muette devant une consonne dès la fin du XII[e] siècle. Cf. 110.
101. *Eistes* pour *estes* (*ei* sert à indiquer que *e* est ouvert). — 107. *Que,* vu que.
108. *Que.* Pléonasme. Cf. 83-8, etc. — 113. *Si* [*li*], et il le lui. — 115. *Pitié,* attendrissement.

fu faiz et pris devant la grant messe, et einsi prist l'arcevesque respit tant que la grant messe fu chantée. A la grant messe parla l'arcevesques (*col. 2*) au pueple, et lor mostra les bèles miracles que Nostre Sire(s) avoit por els faites, et lor dist « que veire avoit oï que Nostre Sire(s), quant il comenda justice terriéne, si la mist en glaive d'espée, et la jostise qui seur la laie gent doit estre d'ome lai, si est par espée, et l'espée fut bailliée au comencement des .iij. ordres au chevalier por desfandre Sainte Eglise et justise a tenir, et Nostre Sire or nos refait par espée la nostre election. Et sachiez bien tuit que il a bien porveü et esgardé cui il viaut baillier ceste jostise; et ne se hastent ja li riche home de l'essaier, qu'èle ne vait mie ne par richesce ne par orgoil; ne ne se corrocent mie li povre, se li riche essaient avant, que il est droiz et raison, que cil que l'en cuide et apparant sont au monde doivent bien essaier avant, qu'il n'i a nul de nos, qui saiges soit, qui ne deüst faire a son esciant roi et seingnor dou plus prodome. » Einsi s'acordent tuit et li arcevesques sanz mauvais cuer que il face essaier a cels que il voudra sanz male volanté : einsi l'ont tuit creanté et qu'il obeïront et tenront por seingnor celui cui Diex en donra la grace.

Lors vindrent arriérs, et li arcevesques eslit .ij. cenz et cinquante des plus prodomes, a son esciant, et lor fist essaier. Et quant cil l'orent essaié, si comenda as autres qu'il essaiassent. Lors essaièrent li uns après les autres tuit cil qui essaier volrent: oncques n'i ot celui qui l'espée pouist mouvoir ne ôster. Einsi fu comendée a .x. prodomes a garder et lor(s) fu dit qu'il laissèsient essaier touz celz qui essaier voudroient et se preïssient bien garde qui cil seroit qui l'osteroit. Einsi fu l'espée jusque au jor de la Circoncision. Le jor de la Circoncision, furent tuit li baron a la messe, et l'arcevesques lor mostra et dist ce que il sot an Sainte Eglise que miélz lor puet valoir.

---

123. *Miracle* était féminin en ancien français, à cause de la désinence.

125. *Mist en glaive d'espée*, confiée à la puissance du glaive. Ce sens, dont je ne connais pas d'autre exemple, semble dérivé de celui de « carnage » ou de celui de « calamité », qui sont assez fréquents.

126. *D'ome lai*, de la part d'un laïque.

134-6. *Que* a le sens de « vu que, car », au commencement des trois membres de phrase. Cf. 96. 107. 251, etc.

135. *Que l'en cuide*. Sous-ent. *estre riche*, et de même après *apparant sont*. — *Et apparant sont au monde*, et semblent [l'être] aux yeux du monde.

139. *Sanz mauvais cuer*, sans rancune.

140. *Et*, et aussi. — 147. *Einsi*, donc (transition).

153. *An Sainte Eglise*, dans les enseignements de la Sainte Eglise.

Après ce lor dist : « Je vos avoie bien dit que tout a loisir porroi[en]t venir li plus loingtain a essaier ceste espée a oster. Or poëz bien croire veraiement que nus ne l'ostera, se cil non cui Nostre Sire(s) viaut qui soit sire(s) et garde de cest pueple. » Et il dient tuit ensemble qu'il ne se mouvront ja de la vile devant que il voient cui Nostre Sire(s) voudra doner celle grace. Einsi fu la messe chantée et alérent li baron et tuit li autre chascuns mengier a son hostél; et après mengier, si com l'en souloit faire en ce tens, alérent li chevalier boorder hors de la ville en un vieil champ. Et si i ala li plus de la vile por le bouhort vëoir des prodomes, [et cil] qui gardoient l'espée i alérent por vëoir les chevaliers bohorder. Et quant li chevalier orent bouhordé une grant pièce, si baillérent lor escuz a lor vallez, et recommenciérent a bohorder; et tant bohordérent que entr'els leva une mellée mout granz, si que toutes les genz de la vile i acorurent et armé et desarmé.

Antor avoit fait de son fil Qex chevalier a la Toz Sainz. Quant la meslée fu comenciée, si apela celui son frére et li (*f° 101 r°*) dist : « Va moi querre une espée a nostre ostél. » Et il fu mout preuz et mout serviables, si respondi : « Mout volentiers. » Lors fiért des esperons et ala a l'ostél, si quist l'espée son frére et une autre, si n'en pot nule avoir, que la dame de l'ostél les avoit repostes en sa chambre et elle estoit alée vëoir le bohordeïz et la meslée avec les autres genz. Et quant cil vit qu'il n'en porroit nules avoir, si plora et fu mout destroiz et angoisseus. Et lors s'en revint arriérs par devant le mostier en la place ou li perrons estoit et vit l'espée ou il n'avoit oncques essaié. Lors se pensa que, se il pouoit, il la porteroit a son frére. Si vint par iqui a cheval, si la prant par le poingnal, si l'en porte et la couvri dou pan de sa cote. Et ses frére(s), qui l'atendoit hors de la meslée, le vit venir, si ala a l'encontre, si li demanda s'espée. Et cil respondi qu'il ne la pooit avoir, mais il en aportoit une autre; si traist celle desoz le pan de sa cote, si li mostre. Et cil li demande ou il l'a prise, et cil dist que ço est l'espée dou

155-6. *A essaier... a oster*, pour essayer d'ôter: deux emplois de *a*, différents de l'usage moderne, mais qui s'expliquent fort bien par le latin *ad*.

157. *Cui Nostre Sires viaut qui soit*, que Notre Seigneur veut *qui* soit. Tournure à regretter et qu'on trouve encore usitée au XVIIIe siècle. Cf. Voltaire, *Commentaire sur l'épître à Ariste* (de Corneille) : « *Voici cette épître qu'on prétend qui lui attira tant d'ennemis.* »

164. *Vieil champ*, champ en friche. — 168. *Et recommenciérent*, et on recommença.

188. *Mais il*, mais qu'il. — 189. *Celle desoz*, celle de dessous.

perron. Et Quex la prent, si la mest soz le pan de la soue cote et quiért son pére tant que il le trouva. Et quant il l'ot trouvé, si li dist : « Sire, je serai roiz, vez ci l'espée dou perron. » Quant li pére(s) la vit, si s'en merveilla mout, et li demanda coment il l'avoit eüe. Et il dist qu'il l'avoit prise ou perron meïsmes. Quant Antor li oï ce dire, si ne le crut pas, ainz li dist qu'il mantoit. Lors s'en alérent entre els dos vers l'eglise et li vallez apres. Si dist Antors, quant ils furent vers le perron dont l'espée fu ostée : « Qex, biau filz, ne me mantez mie, dites moi coment vos avez celle espée eüe; car se vos me mentoiez, je le savroie bien, ne je ne vos ameroie jamais. » Et il respont, comme cil qui ot grant honte : « Sire, certes, je ne vos mentirai ja. Artus mes frére la m'aporta, quant je li demanda[i] la moie ; se ne sai je coment il l'ot. » Quant Antor l'ot, si respont : « Baillez la moi, biaus doz filz, que vos n'i avez nul droit, que je vol en essaier. » Et il la li baille. Et quant il la tint, et il garda deriér soi, si vi(n)t Artus qui les sivoit. Lors l'apèle(z) ! « Bials filz, ça venez et me dites coment vos avez ceste espée. » Et il li conte. Et li prodom fu mout saiges, et li dist : « Tenez l'espée, si la metez ariére la ou vos la preïstes. » Et cil la prant, si la ranclume : et elle se tint ausi bien come elle avoit oncques avanz fait. Et Antor comenda a Qex son fil que il i essaiast. Et cil i essaia, si ne post. Lors s'en ala Antor ou mostier et les appela ambedeus et dist a Qex son fil : « Je savoie bien que vos n'avoiez pas l'espée ostée. » Donc prist Artus entre ses braz, si li dist : « Biaus sire chiers, se je pooie porchacier et querre que vos fussiez rois, quél miélz m'en seroit il ? » Et il respont : « Sire, je ne puis avoir ne cest bien ne autre que vos n'en soiez sire(s), comme mon pére. » Et Antor respont : « Sire, vostre pére sui je de norreture, mais certes je ne sai qui vos engendra. » Quant Artus oï que cil qu'il cuidoit que ses pére(s) (*col. 2*) fust le desavouoit de son fil, si plora et ot mout grant duel et dist : « Biau sire Diex, coment avrai je autre bien, quant je ai failli a pére ? » Antor respont : « Sire, vos n'avez pas failli a pére, que pére covient il que vos aiez eü; mais certes je ne sai

---

191. *Mest.* Voy. 70, note. — 205. *Se* (= sic), et. — 207. *Que... que*, car.
211. *Il li* = *il le li.* Ellipse ordinaire. Lorsqu'on a à employer avec le verbe le pronom de la 3e pers. comme régime indirect et comme régime direct, on supprime ce dernier.
216. *Post.* Voy. 70, note. — 222. *Comme mon pére*, comme étant m. p.
225. *Cil qu'il cuidoit que ses pére(s) fust*, celui qu'il croyait être son père.

qui il fu ne qui il est, a esciant. Biaus sire chiers, se Nostre Sire velt que vos aiez ceste grace, et je (ne) la vos aïe a porchacier, dites moi quél miélz il m'en sera. » Et Artus respont : « Sire, itél com vos plera. » Lors li conte Antor la bonté que il li a faite, et coment il le norri, et coment il sevra son fil et fist norrir a une femme estrange, et il alaita le lait sa femme : « Por ce devroiez bien randre et moi et mon fil le guerredon, que onques nus hom ne fu norri a vos. Si vos pri, se vos avez ceste grace et je la vos puis aidier a porchacier, que vos le merissoiz moi et mon fil. » Et Artus respont : « Sire, je vos pri que vos ne me desavouoiz de fil, que donc ne savroie je ou aler; et se vos me poëz ceste grace porchachier et Dex voille que je l'aie, vos ne me savroiz ja chose demander que je ne face. » Et Antor respont : « Je ne vos demanderai mie vostre terre, mais tant vous di je bien et requiér que vos Qex vostre frére, se vous estes rois, façoiz seneschal de vostre terre, en tél maniére que, (vos) por forfèt que il face ne a vous ne a home ne a femme de vostre terre, ne puisse perdre sa seneschalcie, que il touz jorz tant comme il vivra seneschals ne soit. Et se il est fols et vilains et fel, vos le devez bien soufrir, que ces mauvaises tesches a il eües por vos et prises en la garce que il alaita, et por vos norrir est il desnaturez; por quoi vos le devez miélz soufrir que li autre. Si vos pri que vos li doingniez ce que je demant. » Et Artus respont : « Je li doing mout volentiers. » Lors le menérent a l'autél, si lor jura a bien et a foi a tenir; et quant il lor ot juré, si vindrent arriérs devant le mostier. Et lors fu la meslée remése, et si s'en revindrent li baron a l'eglise por vespres. Et lors apela Antor ses amis et son lingnaige et dist a l'arcevesque : « Sire, vez ci un mien enfant qui n'est mie chevaliers, qui me prie que je le face essaier a celle espée; si apelez, s'il vos plaist, de ces barons. » Et il si fist. Et lors s'assemblérent tuit au perron, et quant il furent assamblé, Antor comenda Artus que il preïst l'espée et la baillast l'arcevesque, et il si fist. Et quant l'arcevesques la

234. *Bonté*, marque de bienveillance. — 235. *Son fil*. Voy. XXXI, II, 24, note.
236. *Il*. Artus. — 237. *Moi et mon fil*, à moi et à mon f. Cf. 239. — 238. *A vos*, avec vous.
239. *Merissoiz*, et *façoiz* 246. Formes analogiques calquées sur la 1re conjugaison. Cf. *desavouoiz* 241, où *oi* (= *ei* = ē latin) est étymologique.
247. *Por forfét que*, quelque injure que.
250. *Ne* est amené par le sens négatif de la proposition dont celle-ci dépend.
257. *A tenir a*, de se tenir, de rester fidèle à. Voy. IV, 26, note.
263. *Si apelez*, appelez donc.

tint, si la prist entre ses braz et chanta : « *Te Deum laudamus.* » Et einsi l'en portérent ou mostier. Li baron furent mout angoisseus et distrent que ce ne porroit estre que uns garçons fust sire(s) seur els. Et quant l'arcevesque l'oï, si s'en corroça et dist : « Nostre Sire(s) sét miélz qui chascuns est que vos. » Et Antor et ses lingnaiges, et grant partie des autres genz et li comuns dou pueple, por l'Eglise qui s'y tenoit, érent devers Artus, et li baron de la terre érent (*v°*, *col. 1*) encontre.

XXV. MAITRE REQUIS

RICHARD LE BEAU *

Or chevauche Richars li preus :
Ains ne chevaucha si honteus.
Mout est dolans, ne sét que fache,
D'unne verge son cheval cache,
Car rien ne fait pour esporons.
Et qui dont veyst ces garchons
De la vile, con le dehuient,
Con li musart apriès lui bruient !
De la ville ist plus toz que pot,
Le pas s'en ist, non pas le trot.
.I. jour chevauche et une nuit,
Mais mout ot poi de son deduit,
Et l'endemain entre en .j. boz,
Mais il n'aloit pas les galoz.

Quant ot bien une lieuwe alée,
Si a haut la tieste levée,
Et voit venir .j. chevalier
Armé dessour .j. blanc destrier.
L'armeüre qu'il ot viestie
Plus blanche est d'unne noif negie ;
Tout avoit blanc, escu et lanche,
Enviers Richart mout toz s'avanche ;
Et quant Richars le voit venir,
A painnes se puet il tenir
Qu'il ne se voist reponrre el boz.
Et li chevaliers vient mout toz,
Qui l'enfant hautement salue.

---

273. *Por,* à cause de. — 274. *Qui s'y tenoit,* qui tenoit pour lui.

* *Richars li Biaus zum erstem Male herausgegeben von Dr Wendelin Foerster,* Wien, 1874, v. 4457-4612. — L'auteur de ce roman d'aventures (voy. *Tableau,* p. xxx), maître Requis, est absolument inconnu. Il écrivait dans la seconde moitié du XIIIe siècle, dans le dialecte du pays de Liège. Il est peut-être aussi l'auteur de *Blancandin et l'Orgueilleuse d'amour.* — Richard, au prix de tout ce qu'il possède, fait donner la sépulture à un vaillant chevalier dont le corps était resté en gage chez un hôtelier, son créancier ; puis il va au tournoi sur un mauvais cheval que lui a donné celui-ci, après l'avoir dépouillé de tout, en échange du cadavre. Il rencontre le chevalier ressuscité, qui, par reconnaissance, va lui rendre les plus grands services.

4. *Cache* (= captiat), en français *chace.* On sait que le picard et le wallon conservent sans altération *ca* latin, tandis qu'ils transforment en chuintante le *c* doux du français = *ci*, *ti* + voyelle.
5. *Rien ne fait pour esporons,* il ne bouge pas malgré l'éperon.
6. *Qui dont veyst,* il fallait voir alors. Voy. Gloss., s. v. *que* 1.
8. *Apriès. E* entravé donne régulièrement *iè* dans le dialecte du Nord-Est. Cf. *tieste* 16, *viestie* 19, *pierte* 34, etc.
10. *Le pas, le trot,* au pas, au trot. Cf. *les galoz* 14.
15. *Lieuwe* pour *lieue* = leuca. Cf. *liewe* LXII, 3 = levat, *ruwes* XXV, 73, etc.
26. *Toz,* pour *tost,* tôt. Cf. 138.

Richars tous de honte tressue,
Et li dist en baz : « Dieus vous [saut !
Li chevaliers s'escrie en haut :
« Richars, » fait il, « se tu voloyes,
Ta foy tu me fiancheroies,
C'a cest tournoy tout sans engagne
Serons de pierte et de gaagne. »
Dist Richars : « C'est grans vi- [lonnie
D'omme qui sieut chevalerie,
De gaber autre chevalier. »
Chilz respont : « Ne te coure- [chier ;
Vechi ma main, je te fianche
Que loyalté et alyanche
Et foy tous tamps te porteray,
Et loyalz compains te seray. »
Richars respont : « Et je l'otroy. »
Entreplevi se sont andoy.
Richars s'en vait sans sa mesnie,
Mais or a bonne compagnie.
« Richars, « fait dont li chevaliers,
« Mout est bons et fors mes des- [triers :
Andeus nous portera mout bien ;
Laisse tout coy enqui le tien,
Monte en la sielle de cestui. »
Et Richars respont : « Ce n'iért hui,
Mais montés i et je derriers.
— Non feray, » dist li chevaliers ;
« Mais se dou tout ouvrer voloyes
Par mon loz, que sages feroies. »
Et dist Richars : « Je vous creray,
Par vo conseil dou tout feray. »
Richars monte sour le destrier,
Et li blancs chevalliers derrier ;
Lor voie aquellent, si s'en vont.
Trois jours tous plains chevauchié [ont ;
Au quart jour a la chité vinrrent,
U maint baron au tournoy vinrrent.
« Richars, » fait li blancs cheva- [liers,
« Je vueil aler comme escuiiers
En la chité pour l'ostél prendre.
Cha fors te convenrra atendre,
Et gentilment ton cors demainne.
A l'ostél au prevost demainne
Te vorray anuit hierbregier,
Et si te di que li planchier
Et les ruwes sont si trés plaignes
De chevaliers et de compaingnes,
Que ne sévent u osteler.
— Que savés vous ? » ce dist li bér.
« Je le sai bien, atent moy chi,
Dessi que revenrray a ti. »
Richars a otriié le plait,
Enqui demeure et chilz s'en vait.
A la chité en est venus,
Noblement s'i est maintenus ;
A l'ostél le prevost en vient,
Qui riche ostél et grant court tient ;
Mais grant sairement a juré,
Ce dist ja n'en iért parjuré,
Qu'en l'ostél n'avra chevalier,
Se desous lui n'a a baillier
.XL. escus au mains u plus,
U il ne soit u quens u dus.
Li blans chevaliers le salue,
De hierbregier fourment l'argüe.
« Sire prevoz, » fait il, « oiiés,
Mon signour et car hierbregiés,
Car mout est richez et poissans.
— Mainne il, » fait il, « auques de [gens ?
— Oyl, vous verrés ainc tierc jour
.Iiij. xx. u plus a sejour,
Qui tout seront de no mesnie. »
Dist li prevos : « Je nel croi mie ;
Mais pour ceste bourde afremer,
Que vous puisse bourdeur nommer,

29-30. *En baz, en haut*, à voix basse, à haute voix.
45. *Richars*, etc. Ses écuyers l'avaient abandonné, en voyant dans quel état l'avait réduit sa générosité envers le mort.
47. *Dont*, alors. — 52. *Ce n'iert hui*, jamais !
54. *Non feray*, je n'en ferai rien. Voy. au Gloss. s. v. *faire*.
69. *Ton cors* (pour *toi, te*) *demainne*, tiens-toi. Cf. 82.
76. *Que savés vous ?* qu'en savez-vous ?
78. *Ti* (= *tei*). Forme spéciale au picard et au wallon. Cf. *veïr* = *veeir*, etc.
90. *Soit*. Changement de mode non justifié.
94. Inversion hardie du régime.
98. *A sejour*, séjournant.— 101. *Afremer*, confirmer.
102. *Que*, pour que. Notez le changement de construction. — *Bourdeur*, diseur de bourdes, de lourdes plaisanteries. La contraction de *-eür* = -atorem en *-eur*, qui indique une époque relativement récente, a eu lieu de meilleure heure dans certains dialectes. Cf. *peskeurs* 123.

Vueil je que mon ostél aiiés.
— Prevoz, or ne vous esmaiiés, »
Fait li blans hons, « mais venez ent
Et s'aportés assés argent,
S'acaterons assez vitaille. »
Dist li prevoz : « Or Dieus i vaille!
.I. seul capon accaterés :
Vous deus assés en averés.
Si vous pri que ja n'i broiiés,
Car je ne cuich que plus soiiés
Que vous et vos sires sans plus. »
Li blans chevaliers s'est teüs,
Mais il a dit : « Nate que nate. »
Vint as maisiaus, .iij. bues accate,
Et de .v. pors retint les chars.
Dont ne le tint chilz pour escars.
« Ostez, » dist il, « finez de tout. »
Et chilz fine de tout en tout.
Si con li prevoz se retourne,
Et li blans chevaliers retourne
Viers les peskeurs, s'en i ot un
Qui .j. pisson ot non commun,
Car li senescaus de la ville
L'avoit bien barghegnié sans ghille
Pour le roy; si ot fait savoir
Que le poisson ne pot avoir,
S'il ne payoit plus de .xx. lb' :
Par tant en pot aler delivres.
Li blans chevaliers le regarde :
« Amis, » dist il, « or te prent garde :
Pour combien j'arai ce poisson?
— Amis, » dist il, « sans raenchon,
Pour .xxx livres l'averés.
— Amis, » dist il, « vous les arés.
— Ostez, » dist li blans chevaliers,
Finés en toz sans delaiier. »
Et quant li prevoz l'a oyt.
Si maudist l'eure qu'il le vit,
Mais que ce fu entre ses dens,
C'a lui fu pris li payemens.
De tout fina, tout cuide pierdre,
Car il ne sait a coy ahierdre;
Nequedent fait il bonne chiére.
Li blans chevaliers vint arriére,
Tout son accat fait mettre cuire,
A l'atourner se volt deduire.
« Ostez, » fait li blans chevaliers,
« Faites haster ces escuiiers,
Car je vois querre mon signour :
Ancui arons fieste grignour.
— Hastez vous donc, » fait li prevos.
Apriès a dit : « Je sui trop fols,
Quant tél despens i paiay huy,
Si ne tieng encor riens de lui. »

XXVI. LES SEPT SAGES DE ROME*

Le VII^e exemple par la dame (Virgilius).

L'emperiére s'en alla devers l'empereur et lui dist : «... Et pour ce en verité se vous voulez ces bourdeurs croire, ilz vous deceveront et feront paistre. Et a ce propos je vous

---

108. *Or Dieus i vaille !* Qu'est-ce que cela ? (litt^t : « que Dieu nous vienne en aide ! »).
112. *Cuich.* Forme qui n'est pas sans exemple et où l'*i* de *cogito* semble avoir exercé son influence.
119. *Ostez* (pour *ostes*), hôte. Cf. 137 et 149. Le *z*, n'ayant plus en picard d'autre valeur que celle de l's, est employée par certains scribes un peu au hasard, sans souci de l'étymologie.
122. *Et li blans*, etc. Proposition principale coordonnée à une proposition circonstancielle dont le sujet est différent : construction familière à cet auteur, et qui n'est pas rare ailleurs. Cf. xxx, 39-40. lix, 10, etc.
130. *Par tant*, pour ce prix, s'il n'en donne que ce prix.
139. *Oyt*, assuré par la rime *vit* (= * vid't). Nous avons déjà dit que la dentale finale s'était conservée en picard beaucoup plus longtemps qu'ailleurs.
145. *Chiére*, mine. — 146. *Vint arriére*, s'en retourna. Cf. xxiv, 68, etc.
148. *Se deduire*, s'appliquer.

* Deux rédactions du *Roman des Sept Sages de Rome*, publiées par Gaston Paris (Société des anciens textes français), Paris, 1876, p. 40-44. — La rédaction dont nous avons

dy que jadis a Romme eust ung des plus sages hommes du monde nommé Virgile, qui fist de mervilleuses besongnes, comme clers racontent. Il fist, » dist elle, « a Romme ung feu qui par art d'ingromance ardoit nuyt et jour incessamment, ne nulle fois ne croissoit ne apetiçoit; dont le peuple se mervilloit. Mais encores fist il plus, car il fist devant ce feu ung grant homme d'arain tenant a sa main ung arc tendu, la flesche en l'oche; et avoit entour son col escript ce qui ensuit : « Se nul me fiért, je trairay tost. » En ce point furent le feu et l'omme d'arain l'espace de quatre cens ans. Au chiéf de ces quatre cens ans vint a Romme ung evesque du pays de Cartage, qui moult orguilleux estoit et de grant parage : il ala veoir l'omme et le feu et vit les lettres qui escriptes estoient autour le col de l'image d'arain, dont il tint pou de compte, et par son orgueil, contre le gré, conseil et voulenté de ses gens et de tous les aultres qui la estoient, frappa d'ung baston l'ymage au caignon, et aussi tost qu'il voult ferir, l'arc se desnoqua et la sajecte ferit droit parmy le feu. Adoncq souldainement se destraigny le feu, téllement que oncques puis n'y fut homme qui en sceult quelque pou de chose rasambler ne trouver. »

« Virgile, » dist l'emperiére, « fist encores a Romme de plus belles choses, car a la porte devers Constantinopole fist ung grant et merveilleux ymage d'arain en fourme d'ung homme qui tenoit a sa main une pelote d'arain, la quélle pelote icelluy ymage gettoit chascun jour de samedi, a heure de none, a ung aultre ymage qui estoit samblable, a l'autre porte de Romme opposite a celle devant ditte, et cest aultre ymage regettoit l'autre jour de samedi la ditte pelote a cellui qui la lui avoit gettée le samedi

---

extrait l'exemple le plus intéressant a été écrite au xv^e^ siècle dans le français du Centre : c'est la mise en prose d'une rédaction en vers perdue, dont il existe une variante, publiée par M. de Keller (Tubingen, 1836). Pour le plan de l'ouvrage, voyez *Tableau*, p. xxvii-xxviii.

2. *Bourdeurs*. Voy. xxv, 102, note. Il s'agit des sept Sages, qui cherchaient, par leurs contes, opposés à ceux de l'impératrice, à retarder jusqu'au septième jour l'exécution de la sentence de mort portée par l'empereur contre son fils, sur la fausse accusation de sa marâtre, afin de permettre au prince de se justifier sans violer son serment.

17. *Escriptes*. Le *p* est un retour erroné à l'étymologie, et ne s'est jamais prononcé. Voyez les notes du n° vi^b^ pour les principales particularités de l'orthographe du xv^e^ siècle.

21. *Voult ferir* = *ferit*. *Voult* fait ici fonction d'auxiliaire, comme *deussent* 50. Cf. vi^b^, 230; XLI, 1, 11, etc. — 22. *Sajecte*. Cf. *mectre* vi^b^, 23 et voyez la note.

28. *Ymage* (cf. 30, etc.) est du masculin, d'après l'analogie des mots en *-age* dérivés des mots latins en *-aticum*.

par devant; et chascune fois traversoient la ville de Romme par le get de la pelote. »

« Encores, » dist elle, « fist Virgile ung aultre mireur a Romme, qui de haulteur avoit mil piez. Ce mireur fut de si grant valeur et de si grant pris qu'il rendoit par nuyt télle clareté que, sans aultre lumiére quélconque, l'on veoit par les rues de Romme aller de nuyt les gens a leurs affaires et besongnes : il ne leur failloit chandeilles, lanternes ne torches, ne nul aultre clarté. Quant aucune chose estoit perdue ou emblée, l'en alloit au mireur et tantost l'en avoit cognoissance des choses perdues ou emblées. Quant aussi aucun roy estrangier vouloit a Romme faire guerre, on le sçavoit tantost par le mireur, et diligemment l'en envoyoit sur lui gens qui destruisoient lui et son pays. Tous les princes du monde avoient grant envie que par le moyen de ce mireur ceulx de Romme deussent ainsi obtenir leur seignourie. Entre les aultres roys et princes, en avoit ung en Hongrie qui moult estoit large et courtois; il fist a lui venir quatre des plus sages de son pays et en qui plus il se fioit, et leur exposa sa voulenté en disant qu'il estoit trop mal content de si grande dignité que ceulx de Romme obtenoient seulement par le moyen de leur mireur. Car le roy ne vailloit pas un denier et n'estoit qu'ung usurier convoiteulx d'or et d'argent qui de legier pourroit estre deceu. Les quatre sages lui respondirent que s'il vouloit croire leur conseil, ils feroient le mireur trebucher em bas de tant hault qu'il estoit. Il leur accorda de faire et acomplir ce qu'ilz vouldroient dire et deviser, et si leur promist de les faire riches a tousjours. Adonc ces quatre sages y allérent, et firent trousser et charger douze charrettes d'or en tonneaulx, et le plus secrètement qu'ilz peurent entrérent dedens la ville de Romme. Quant ilz furent la a requoy, ils advisérent par nuyt de faire une grande parfonde fosse en ung lieu destourné soubz ung olivier emprès ung aubespin, et

---

35. *Traversoient* a pour sujet les deux images. Tournure peu exacte.

37. *Ung aultre mireur*, outre cela un miroir. *Mireur*, d'abord *mirëor*, *mireeur* = miratorem ; *miroir* (*mirëoir*) = * miratorium).

42. *Failloit*. La mouillure provient de l'*i* de * *fallio*. Cf. *moiller* = mollire, et ici même, *vailloit* 56.

44 et 45. *Emblée*. *Embler* s'est dit d'abord de l'oiseau de proie qui saisit en volant (in-volare), d'où le double sens de *voler*. Nous avons conservé la locution *d'emblée*, tout d'un coup (en enlevant la chose).

49. *Avoient grant envie*, étaient fort jaloux.

50. *Deussent*. Voy. 21, note. Il y a peut-être une idée accessoire de fatalité. — *Leur seignourie*, seigneurie sur eux.

la enfouirent ung des tonneaulx; en trois aultres lieux et quarrefours et chemins passans enfouirent et enterrérent trois aultres tonneaulx. Puis se tindrent ces quatre sages en la cité de Romme, et largement despendoient, et si haultement se gouvernoient que les Rommains s'en merveilloient et téllement que les nouvelles en allérent jusques a la cognoissance du roy de Romme. Le roy une fois les alla veoir; si oulrent moult grant joye quant ilz le virent : ilz se levérent contre lui et lui firent la reverence, puis firent apporter le vin en une grande couppe d'or, si en donérent au roy et a tous ceulx de sa compaignie qui la estoient. Cellui qui beuvoit le desrain voulut la couppe bailler, mais elle lui demoura par cen que nul de ces gens, c'est assavoir des quatre sages, ne la voulut reprendre : car ilz disoient que télle estoit leur coustume de laisser la couppe a cellui qui desrainement bevoit. Le roy de Romme s'en merveilla et leur demanda ou ilz prenoient le grant avoir qu'ilz despendoient. L'un des sages respondit : « Sire, nous sçavons par songes les tresors enfouys, et les » trayons hors de la terre et largement les despandons et » distribuons. — Baulx seigneurs, » dist le roy, « je » vous prie demourez avecques moy; car en ceste terre » sont merveilleux tresors que les Sarrasins y laissérent » en temps de guerre, comme l'en dit, et je suis le roy du » pays, si est raison que j'en aye ma part. » Ilz lui accordérent de demourer avecques lui l'espace de quinze jours, et ce pendant ilz songeroient, et se faisoient fors que, s'il y avoit aucuns tresors muchiez, ilz le[s] trouveroient. Par ung matin, vint l'un de ces quatre sages devers le roy et lui dist qu'il avoit songié qu'il y avoit en ung certain lieu ung petit tresor, c'est assavoir ung tonnel plain d'or et d'argent, et n'y en avoit plus, mais au moins ilz le prendroient en attendant de mieulx avoir. Le roy et les sages s'en alérent au lieu et y firent fouir; ilz trouvérent le tonnel ainsi que dit avoit esté, et sans ce que les quatre sages y reclamassent aucune chose, le donnérent entiérement au

---

76. *Oulrent*. Orthographe curieuse où il faut relever l'*l*, que le scribe ignorant a rétablie à tort comme dans *aultre*, etc., puis noter la transformation en *o* fermé devenu *ou* de l'*o* ouvert de *orent* = *habuerunt*, * *aurent*.

77. *Le vin*, le vin d'honneur.

80. *Desrain* (cf. *desrainement* 84) = *derrain*, par dissimilation. Cf. *esrer* LVIII, 98 et aussi *disrent* XXVI, 119, quoiqu'il n'y ait normalement qu'une seule *r* ; et avec l'autre liquide, *pasle* (= *palle*) XLIV, II, titre, v. 4, qu'il faut opposer à *meller* (= *mesler*).

90. *Je vous prie demourez*, je vous prie de demeurer (sous-ent. *que*).

roy pour le plus esbahir. Les aultres trois nuytz ensuivans, les aultres trois sages songérent chascun son tonnel. Quant vint a l'autre jour, tous ces quatre songes adveris, les quatre sages allérent devers le roy et lui dirent qu'ilz avoient songié que soubz le mireur de Romme avoit ung mervilleux tresor, tel que oncques Ottovien ne Nabugodonosor n'avoient eu le pareil. Le roy grant desir avoit de tél tresor trouver, mais n'osoit consentir de fouyr dessoubz le mireur, de paour que le pillier ne chaït qui le soustenoit. Les quatre sages l'en asseurérent, et lui dirent qu'ilz appuyroient téllement le pillier qu'il n'aroit garde de trebuchier. Il s'y accorda; si appuyérent le pillier pour le roy decevoir, puis firent dessoubz fouir moult en parfont, téllement que le pillier qui le mireur soustenoit perdit son fondement. Il estoit près du vespre, si disrent les sages au roy qu'il estoit temps de laisser oeuvre jusques a l'endemain, et qu'il feïst bien garder pour celle nuyt, car le tresor, ce disoient ilz, estoit bien près d'estre trouvé. Ainsi le fist le roy : chascun s'en alla a son repaire, mais les sages ne sejournérent gaires, car diligament ilz s'en fuyrent hors de la cité. Quant vint endroit l'eure de mynuyt, le mireur torna et trebucha, et tua bien mil personnes; et puis que les nouvelles furent par la cité du trebuchement du noble mireur, chascun y courut qui mieulx mieulx. Quant ilz virent le fait, si coururent en l'ostél des sages pour les destruire; mais pour neant fut, car allez s'en estoient. Doncques ceulx de la cité saisirent leur roy et moult durement le traittérent, car ilz firent fondre et bouillir plain bachin d'or et lui coulérent parmi la bouche dedens le corps et lui dirent en ceste maniére : « Or avoies, or convoitoies, et par la planté d'or mourras. » Ainsi, » dist l'emperiére, « mourut ce roy par le barat et cautèle de ces quatre sages; et tout ainsi de verité, » dist elle, « vous veulent ces losengiers barater et decevoir, se garde ne vous en prenez. » L'empereur, esmeu par la parolle de sa femme, commanda son enfant a mourir.

---

113. *Chaït.* Dérogation à l'orthographe traditionnelle, qui voulait qu'on écrivit l'*s* devant consonne, même lorsqu'on ne la prononçait pas. Cf. XXIV, 70, note.
114. *L'en asseurérent*, le rassurèrent à ce sujet.
126. *Mynuyt* est ici déjà devenu un véritable composé, tandis qu'il conserve ses éléments séparés, et par conséquent fait accorder *mi* avec le substantif, dans *la mie nuit* XXIV, 24.
127. *Puis que*, dès que. — 128. *Noble*, fameux.
139. *Parolle*, récit.

XXVII. LES CENT NOUVELLES NOUVELLES

LE TESTAMENT DU CHIEN *

Or escoutez qu'il advint l'autr'ier a ung simple curé de villaige. Ce bon curé avoit ung chien qu'il avoit noury et gardé, qui tous les aultres chiens du pays passoit sur le fait d'aller en l'eaue querir le vireton ; et a l'occasion de ce son maistre l'aymoit tant, qu'il ne seroit legier a compter combien il en estoit assoté. Advint toutesfoiz je ne sçay pas quél cas, ou s'il eut trop chault ou trop froit, toutesfoiz il fut malade et mourut. Que fist ce bon curé ? Luy qui son presbitaire avoit tout contre le cymetiére, quand il vit son chien trespassé, il pensa que grand dommaige seroit que une si saige et bonne beste demourast sans sepulture. Et pour tant il fist une fosse assez près de l'uys de sa maison et la l'enfouyt. Je ne sçay pas s'il fist une marbre et par dessus graver ung epitaphe, si m'en tays. Ne demoura guères que la mort du bon chien du curé fust par le villaige anuncé et tant espandu que aux oreilles de l'evesque du lieu parvint, et de sa sepulture saincte que son maistre luy bailla. Si le manda vers lui venir par une belle citacion par ung chicaneur :

« Helas ! » dist le curé, « et qu'ay je fait, qui suis cité d'office ? — Quant a moi, » dist le chicaneur, « je ne sçay qu'il y a, se ce n'est pour tant que vous avez enfouy vostre chien en terre saincte, ou l'on met les corps des

---

* *Chefs-d'œuvre des conteurs français avant La Fontaine*, par Ch. Louandre. Paris, Charpentier et Cie, 1874. Cf. *le Testament de l'âne*, de Rutebeuf. — Nouvelle écrite au XVe siècle en français de l'Ile-de-France (Voy. *Tableau*, p. XXXII).

1. *Que*, quelle chose (interrogation indirecte). Cf. 22.
4. *A l'occasion de ce*, à cause de cela.
6. *Compter*, conter.
7. *Cas*, accident.
14. *Marbre* a changé de genre, à cause de la désinence féminine.
15-16. *La mort fust anuncé*. L'anacoluthe par laquelle le participe reste invariable est favorisée par l'éloignement du sujet. L'anteur, oubliant le sujet, a évidemment employé la tournure de l'impersonnel passif, comme le montre l'emploi d'un régime indirect après *parvint*, qui ne s'explique que si ce verbe est pris aussi impersonnellement. Cf. LXVII, 1, 11 voyez la note.
18. *Le manda venir*. Il faut admettre une proposition infinitive. A la bonne époque, on aurait dit : *a venir*. Voy. IV, 26, note.

chrestiens. — Ha ! » se pense le curé, « c'est cela ? » Or il lui vint en teste qu'il avoit mal fait, et que s'il se laisse emprisonner, qu'il sera escorché ; car monseigneur l'Evesque est le plus convoiteux de ce royaulme, et si a gens autour de lui qui sçaivent faire venir l'eaue au moulin, Dieu sçait comment. Il vint a sa journée et de plain bout s'en ala vers monseigneur l'Evesque qui lui fist ung grant prologue pour la sepulture du bon chien. Et sembloit a l'ouyr que le curé eust pis fait que d'avoir regnïé Dieu, Et après tout son dire, il commanda qu'il fust mené en la prison. Quant monseigneur le curé vit qu'on le vouloit bouter en la boyte aux cailloux, il fut plus esbahy que ung canet, et requist a monseigneur l'Evesque qu'il fust ouy, le quél lui accorda. Et devez savoir que a ceste calenge estoient grant foison de gens de bien et de grant façon, comme l'official, les promoteurs, le scribe, notaires, advocas, procureurs et plusieurs autres, les quélz tous ensemble grant joye menoient du cas du bon curé, qui a son chien avoit donné la terre saincte. Le curé en sa deffense et excuse parla en briéf et dist :

« En vérité, Monseigneur, se vous eussiez autant congneu mon bon chien, a qui Dieu pardoint, comme j'ay fait, vous ne seriez pas tant esbahy de la sepulture que je luy ai ordonnée comme vous estes, car son pareil, comme j'espoire, ne fut jamais trouvé, ne sera. » Et lors commença a dire bausme de son chien : « Aussi pareillement, s'il fut bien sage en son vivant, encores le fut il plus a sa mort, car il fist ung trés beau testament, et pour ce qu'il savoit vostre necessité et indigence, il vous ordonna cinquante escuz d'or, que je vous apporte. » Si les tira de son sain et les bailla a l'evesque, le quél les receut voulentiers, et lors loua et approuva le sens du vaillant chien, ensemble son testament et la sepulture qu'il lui bailla.

---

31. *Pour*, au sujet de.
35. *Boyte aux cailloux*, prison.
36. *Lui*. Voy. XXIV, 211, note.
47. *Comme vous estes*, que vous l'êtes.
48. *Espoire*. Cf. XLV, 207. Forme très régulière, ē latin ayant donné *ei* (puis *oi*), sauf que l'*e* final est analogique. *Espère* est une forme entièrement analogique. Cf. *çoile*, aujourd'hui *cèle*, *poile*, aujourd'hui *pèle*, etc.
52. *Ordonna*, assigna (cf. *ordonnancer*).

XXVIII. LE ROMAN DE JEAN DE PARIS *

Comment le roy d'Espaigne demanda a Jehan de Paris l'exposition des motz qu'il avait ditz au roy d'Angleterre, son beau filz.

« Si je n'avoye peur de vous desplaire, » dit le roy d'Espaigne, « je vous demanderoye l'exposition d'aulcuns motz que vous avez ditz en chemin a mon beau filz. — Certes, » dit Jehan de Paris, « demandez ce qu'il vous plaira, car riens ne me sçauroit desplaire. — A vostre congié dont, » dit le roi d'Espaigne; « je vous en vois dire ung. Mon beau filz d'Angleterre m'a dit que, quant vous veniez, ung jour qu'il pleuvoit trés fort, vous lui distes que luy, qui estoit roy, devoit faire porter a ses gens des maisons, pour eulx garder de la pluye en chevauchant. Si ne puis je entendre comme ces maisons pourroient aller, ne qui les porteroit. » Jehan de Paris se print moult fort a rire, puis luy dist : « Certes, cela est bien aysé a entendre; car, si vous eussiez esté sur le lieu, vous l'eussiez bien congneu; car il pouvoit bien prendre exemple a moy et a mes gens, qui prismes manteaulx et chaperons a gorge, avecq nos oseaux, qui nous gardoyent bien de la pluye; et quant il faisoit beau temps, nous les mettions sur noz bahutz. Et ce sont les maisons que je disoye a vostre beau filz, qui estoit moillé, luy et les siens, comme s'ilz fussent plongez en la riviére. — Haa! » dist le roy, « par Dieu! vous en dictes la verité. — Vrayement, » dit le roy de Portugal a l'oreille du roy d'Espai-

---

* *Le Romant de Jehan de Paris, roy de France, publié par M. Anatole de Montaiglon*, Paris, 1867, p. 108 sqq. — Le texte a été collationné sur le ms. B. N., fs. fr. 1465. — Cf. la 4e nouvelle de Giovanni Sercambi (édit. Rodolfo Renier), p. 22 sqq., et le roman de *Jehan et Blonde*, de Philippe de Remi, sire de Beaumanoir, analysé dans l'*Introduction* à l'édition de ses *Œuvres poétiques*, que publie M. Suchier pour la *Société des anciens textes français*, p. 96 sqq. — Le *Roman de Jean de Paris* est une œuvre charmante, écrite par un anonyme au XVe siècle. Sous le pseudonyme de Jean de Paris, l'auteur, qui était peut-être lyonnais, semble avoir voulu mettre en scène le roi de France Charles VIII et raconter son mariage avec Anne de Bretagne, qui eut lieu en 1491. Il oppose l'élégance spirituelle des mœurs de la cour de France à la simplicité un peu grossière des mœurs de l'Allemagne, dans la personne de l'Archiduc Maximilien, déguisé sous le nom du roi d'Angleterre, le fiancé malheureux de la duchesse.

4. *Ce qu'il vous plaira. Que* et *il* constituent un véritable pléonasme, comme le montre la phrase : *tout ce qu'il vous plaira me plaist* 47 (aujourd'hui « *tout ce qui*, etc. »).

10. *En chevauchant*, pendant qu'ils chevauchaient. Gérondif se rapportant au régime.

15. *Le*, cela. — *Congneu*, compris. — 19. *Ce sont*, ce sont là.

gne, « cestuy n'est pas si fol comme vostre beau filz disoit, ains a ung moult beau et vif entendement, de son eage. »

« Encore vous en demanderay je une aultre chose, » dit le roi d'Espaigne, « s'il est vostre plaisir. C'est que ung autre jour vous luy dites pour quoy il ne faisoit porter a ses gens ung pont pour passer les rivières. — De cela ne fault il pas grant exposition, » dit Jehan de Paris, « car elle est de mesmes a la premiére. Il est vray que, par deça Bayonne, ung jour nous trouvasmes une petite rivière bien creuse et roide. Le roy d'Angleterre et ses gens, qui estoient mal montez, se mirent dedans pour passer, dont il s'en noya bien LX des plus mal montez; et je passay après avecq mes gens, qui n'eurent nul mal; et quant nous fusmes passez, le roi d'Angleterre me fist ses plains de ses gens qui estoient noyez. Et lors je luy dis qu'il devoit faire apporter ung pont pour faire ses gens a saulveté passer les rivières, c'est a dire bons chevaulx, comme ilz veirent bien les miens, qu'ilz n'eurent aulcun mal. Je cuydoie bien qu'il l'eust entendu. — Par Dieu, » dist le roy de Navarre, « bien le lui bailliez por entendre. Or, puis que tant nous en avez dist, » dit le roy d'Espaigne, « je vous prie que nous declairez le tiers, et plus ne vous en parlerons. — Je vous ay dit que tout ce qu'il vous plaira me plaist; pour ce, n'en faictes difficulté. — Je vous prie donc, » dist le roy d'Espaigne, « que vous nous declairez comment vous entendez ce que vous lui dites, que vostre feu pére estoit venu en ce pays il y avoit environ XV ans, et avoit tendu ung lax a une canne, et que vous veniez pour veoir si la canne estoit prinse. — De cela, » dist Jehan de Paris, « je ne blasme point le roy d'Angleterre, car il est bien fort a entendre; et toutesfoiz, puis qu'il vient a propoz, je suis contant de le vous declairer. Or entendez que

---

25. *De son eage*, pour son âge. — 27. *Il*, cela, ce (cf. 54 et 55). — 28. *Ne*, ne... pas.

41. *Comme ilz veirent bien les miens, qu'ilz n'eurent.* Deux constructions sont ici mêlées. Nous dirions, ou bien: « comme ils virent bien qu'étaient les miens, qui n'eurent », ou bien « : « comme les miens, qui n'eurent ». D'ailleurs nous avons ici, au lieu d'une proposition relative avec *qui*, dépendant du régime *les miens*, une proposition complétive directe dépendant de *virent*, avec le régime du verbe principal pour sujet sous la forme du pronom personnel *ilz*, tournure pléonastique fréquente en grec, et qui n'est pas tout à fait inconnue au latin.

43. *Por entendre*, de façon à ce qu'il le comprît.

45 et 49. *Declairez*. Subjonctif archaïque, dont on a lieu d'être surpris à cette époque. Peut-être faut-il lire *declariez*.

50. *Vostre feu pére*. Cf. *feu mon pére* 58, où se voit déjà la construction moderne.

54. *Il*, ce, cela. Cf. 27 et 55.

56. *Que*, quelle chose (interrogation indirecte).

c'est : Il est vray qu'il y a environ XV ans passez que le Roy de France, feu mon pére, vint en ce païs pour remectre vostre royaulme en vostre obeïssance et lever le siége a la royne vostre femme, que veez ci; et quant il s'en voulut aller, tous deux luy donnastes vostre fille pour icelle marier ou bon lui sembleroit, et il vous respondit que ce seroit avecques moy. Et c'est le lasson, et veez cy la canne que je suis venu veoir si elle est prinse. »

XXIX. FABLEAUX *

I.

Il estoient jadis dui frére
Sans conseil de pére et de mére,
Et tout sanz autre compaignie;
Povretez fu bien lor amie,
Quar sovent fu en lor compaigne,
Et c'est la riens qui plus mehaingne
Cels entor qui èle se tient :
Nus si granz malages ne vient.
Ensamble manoient andoi
Li frére, dont dire vous doi.
Une nuit furent mout destroit
De soif et de fain et de froit;
Chascuns de ces maus sovent tient
A cels cui povretez main tient.
J. poi se pristrent a pensser
Comment se porroient tensser
Vers povreté qui les apresse.
Sovent lor fèt sentir mesèse.

Uns mout renommez riches hon
Manoit mout près de lor meson :
Cil sont povre, li riches fols
En son cortil avoit des chols
Et en l'estable des brebis.
Andui se sont cèle part mis :
Povretez fait maint homme fol.
Li uns prent .j. sac a son col,
L'autres .j. coutel en sa main.
Ambedui se sont mis au plain :
L'uns entre el cortil maintenant,
Puis ne vait guères atardant,
Des chols trencha par le cortil.
L'autres se trest vers le bercil
Por l'uis ouvrir : tant fèt qu'il l'uevre,
Avis li est que bien vait l'uevre ;

---

59. *Lever le siége a la royne,* délivrer la reine assiégée (*litt* : « faire lever le siège de a reine »).
61. *Donnastes.* Le sujet est plus rarement sous-entendu à la 2e personne du pluriel.

* *Recueil général et complet des Fabliaux des* XIIIe *et* XIVe *siècles, par MM. Anatole de Montaiglon et Gaston Raynaud.* — Ces deux fableaux anonymes semblent être de la fin du XIIIe siècle et écrits dans le français du Centre, quoique le manuscrit porte des traces de picard.

I. Estula, t. IV, 87-92 (ms. B. N., fs. fr., 837, fo 227 vo, et 19152, fo 51 ro ; Bibl. de Berne, 354, fo 116 ro). — Cette amusante histoire, que Paul-Louis Courier s'est appropriée (voy. édit. F. Didot, 1861, p. 274, lettre à sa cousine madame Pigalle, à Lille), se trouve aussi dans Bonaventure Despériers, *Nouvelles récréations et joyeux devis.* Une partie de l'aventure est reproduite dans les *Contes de la reine de Navarre* (nouv. 34) ; Le Metel d'Ouville, au XVIIe siècle, et Imbert, au XVIIIe, en ont à leur tour donné une imitation.

14. *Cui povretez main tient,* à qui pauvreté tient la main, que p. tient enchaîné.
22. *Chol* rime légitimement avec *fol* ; car *au* latin donne *o* ouvert comme *o* entravé. Le moderne *chou* vient de *chóu,* où l'*u* est le produit de la vocalisation de l'*l.*

Tastant vait le plus cras mouton.
Mais adonc encor seoit on
En l'ostél, si c'on tresoï
L'uis du bercil, quant il l'ouvri.
Li preudom apela son fil :
« Va veoir, » dist il, « el cortil,
Que il n'i ait rien se bien non :
Apèle le chien de meson. »
Estula avoit non li chiens ;
Mès de tant lor avint il biens
Que la nuit n'ert mie en la cort.
Et li vallès prenoit escout :
L'ais devers la cort ouvert a
Et crie : « Estula! Estula! »
Et cil du berçuel respondi :
« Oïl voirement, sui je ci. »
Il fesoit mout obscur et noir,
Si qu'il nel pot apercevoir
Celui qui si respondu a;
En son cuer bien por voir cuida
Que li chiens eüst respondu.
N'i a puis guères atendu;
En la meson droit s'en revint,
Grant paor ot quant il i vint :
« Qu'as tu, biau filz? » ce dist li [pére.
— « Sire, foi que je doi ma mére,
Estula parla or a moi.
— Qui? nostre chien? — Voire, [par foi;
Et se croire ne m'en volez,
Huchiez le errant, parler l'orrez. »
Li preudom maintenant s'en tort
Por la merveille, entre en la cort
Et hucha Estula, son chien.
Et cil, qui ne s'engardoit rien,
Li dist : « Voirement sui je ça. »
Li preudom grant merveille en a :
« Par toz sains et par toutes [saintes,
Filz, j'ai oï merveilles maintes,
Onques mès n'oï lor pareilles.
Va tost, si conte ces merveilles
Au prestre; si l'amaiñe o toi,
Et li di qu'il aport o soi
L'estole et l'éve beneoite. »

Cil, au plus tost qu'il puet, [s'esploite,
Tant qu'il vint en l'ostél au prestre.
Ne demora guères en l'estre,
Vint au provoire isnèlement :
« Sire, » dist il, « venez vous ent
En meson oïr granz merveilles :
Onques n'oïstes lor pareilles.
Prenez l'estole a vostre col. »
Dist li prestres : « Tu es tout fol,
Qui or me veus la fors mener;
Nus piez sui, n'i porroie aler. »
Et cil li respont sanz delai :
« Si ferez, je vous porterai. »
Li prestres a prise l'estole,
Si monte sanz plus de parole
Au col celui, et il s'en va
La voie. Si comme il vint la
Qu'il voloit aler plus briéfment,
Par le sentier tout droit descent,
La ou cil descendu estoient,
Qui lor vïande porchaçoient.
Cil qui les chols aloit coillant
Le provoire vit blanchoiant;
Cuida que ce fust son compaing
Qui aportast aucun gaaing,
Se li demanda par grant joie :
« Aportes tu riens? — Par foi, oie, »
Fait cil qui cuida que ce fust
Ses péres qui parlé eüst.
« Or tost, » dist il, « gète le jus :
Mes coutiaus est bien esmolus,
Je le fis iér moudre a la forge;

---

49. *Cil du berçuel*, celui qui était dans l'étable.
52-3. *Nel* = *ne le*. *Le* fait pléonasme avec *celui*.
59. *Ce dist*. Voy. VI[a], 13, note.
65-6. *Tort*, tourne : mis pour *torne*, à cause de la rime. L'*o* provenant de ō, ŭ latin étant fermé, c'est-à-dire prononcé entre *o* et *ou*, aujourd'hui *ou*, *tort*, qui rime avec *cort*, se distingue nettement de *tort* substantif, qui rime avec *mort* (ó entravé).
66. *Merveille*, chose étonnante ; mais au v. 70, « étonnement ».
75. *Prestre*. Voy. 101, note.
78. *S'* (= *se* = sic), particule a peu près explétive, qui représente cependant la circonstance exprimée dans la proposition précédente.
101. *Son compaing*, son compagnon. *Cumpainz* se trouve déjà dans le ms. d'Oxford du *Roland* (cf. V, I, 1, etc.), mais *compaing*, forme étymologique, doit être plus ancien. Du reste, il y a eu de bonne heure anarchie dans la déclinaison des noms à accent mobile, qui ont donné pour la plupart deux formes ayant chacune leurs deux cas. Cf. *provoire* et *prestre*, *suer* et *seror*, *compaing* et *compagnon*, etc. Il faut admettre que le prédicat a été mis au cas régime (ce dont on a de nombreux exemples), et que *compaing* est ici le cas oblique de *compainz*. Cf. VI[b], 334.

Ja avra copée la gorge. »
Et quant li prestres l'entendi,
Bien cuida c'on l'eüst trahi :
Du col celui est jus saillis,
Si s'en fuit trestoz esmaris ;
Mès son soupeliz ahocha
A .j. pél, si qu'il remést la,
Qu'il n'i osa pas tant ester
Qu'il le peüst du pél oster.
Et cil qui les chols ot collis
Ne fu mie mains esbahis
Que cil qui por lui s'en fuioit :
Si ne savoit que il avoit,
Et ne porquant si va il prendre
Le blanc que il vit au pél pendre ;
Si sent que c'est uns soupelis.
A tant ses frères est saillis
Du bercil atout .j. mouton,
Si apela son compaignon,
Qui son sac avoit plain de chols ;
Bien ont andui carchié les cols.
Ne vous vueil plus lonc conte [fère :
Andui se sont mis el repère
Vers lor ostél, qui lor fu prest.
Lors a cil moustré son conquest,

Qu'ot gaaignié le soupelis ;
Si ont assez gabé et ris,
Que li rires lor fu renduz,
Qui devant lor fu desfenduz.

En petit d'eure Dieus labeure,
Téls rit au main qui au soir pleure,
Et téls est au soir corouciez
Qui au main est joianz et liez.
Explicit d'Estula.

II.

D'un vilain riche et non sachant,
Qui aloit les marchiez cerchant,
A Arras, Abeville, alanz,
M'est venu de conter talanz ;
S'en diré, s'oïr me volez :
Mout doi [ge] bien estre escoutez.
De ce di ge, que fous que nices,
Que tieus hom n'est pas de sens [riches
Ou l'en cuide mout de savoir,
S'il ert povres et sanz avoir,
Que l'en tenroit por fol prové.

---

113. *Celui*, [de] celui (qui le portait).
121. *Por lui*, à cause de lui. — 124. *Le blanc*, la chose blanche.
130. *Carchier*, picard pour *chargier*. Notez le maintien de la chuintante forte, qui ordinairement se change en douce (*g* prononcé *dj*), et cela par une espèce de dissimilation, car *circare* a donné en ancien français *cerchier* (aujourd'hui *chercher*), et non pas *cergier*.
133. *Fu prest* répond exactement au latin *presto fuit*. Du reste, *près* et *prest* (prêt) ont été de bonne heure confondus.
135. *Que*, car. Cf. 137.
139. Proverbe que l'on retrouve un peu partout au moyen âge. Cf. Leroux de Lincy, I, 17 et Henry Estienne, qui a composé sur ce proverbe cinquante épigrammes (*Premier livre des Proverbes épigrammatisez*, 1594, p. 3-24).

II. De Brifaut, t. IV, 150-153 (ms. de Berne, 354, f° 9 r°). Cf. l'*Arcadia di Brenta*, p. 82, la XV^e *Serée* de Guillaume Bouchet et les *Contes du sieur d'Ouville*, t. II, p. 479. On trouve une variante de ce conte dans le *Patron de l'honnête raillerie*, p. 14 et dans les *Facétieuses journées*, p. 261, et une autre variante dans les *Nuits parisiennes* et dans les *Historiettes ou Nouvelles en vers* d'Imbert. Voyez aussi Legrand d'Aussy (*Fabliaux ou Contes du* XII^e *et du* XIII^e *siècles*, III, 301-2, édit. de 1871), qui a traduit notre fableau en l'abrégeant un peu.

1. *D'un vilain*, au sujet d'un vilain (dépend de *conter*).
5. *Diré*. Faut-il écrire ainsi et admettre que la 1re pers. du sing. du futur avait déjà la prononciation qu'elle a aujourd'hui ? On pourrait le croire, si l'on considère que le manuscrit ne donne que très rarement *è* pour *ai*, et jamais à la finale, de sorte qu'il faut lire plus probablement *diré* que *dirè*. Cf. 46 et voy. XLV, note.
7. *De ce di ge.. que*, équivaut à *ge di que*. — Peut-être vaudrait-il mieux rapporter *de ce que* à *escoutez*, en remplaçant le point par une virgule, et faire de *di ge*, placé entre deux virgules, une proposition indépendante. — *Que fous, que nices*, soit fou, soit niais (avec plus ou moins de raison).
9. *Ou*, en qui. — 10. *S'il ert*, s'il était.
10-11. Inversion bizarre. La place naturelle de la proposition conditionnelle serait après le relatif *que*, lequel devrait aussi, pour plus de clarté, être rattaché par une parcule (*et* ou *mais*) à la première partie de la phrase.

Issi avons or esprové
Lou voir et fait devenir faus.

Li vilains avait non Brifaus.
.J. jor en aloit au marchié;
A son col avoit enchargié
.X. aunes de mout bone toille:
Par devant li bat a l'ortoille,
Et par deriers li traïnoit.
.J. lérres derriéres venoit,
Qui s'apensa d'une grant guille:
.J. fil en une aguille enfille,
La toille sozliéve de terre
Et mout près de son piz la serre;
Si l'aqueust devant a sa cote,
Près a près do vilain se frote,
Qui enbatuz s'ert en la fole.
Brifaus en la presse se foule,
Et cil l'a bouté et sachié
Qu'a la terre l'a trebuchié,
Et la toile li est chaüe,
Et cil l'a tantost receüe;
Si se fiért entre les vilains.
Quant Brifaus vit vuides ses mains,
Dont n'ot en lui que correcier;
En haut commença a huchier:
« Dieus! ma toille! Je l'ai perdue.
Dame sainte Marie, aïüe!
Qui a ma toille? qui la vit? »
Li lérres s'estut .j. petit,
Qui la toille avoit sor son col;
Au retorner lo tint pour fol,
Si s'en vient devant lui ester,
Puis dist: « Qu'as tu a demander,
Vilains? — Sire, je ai bien droit,
Que j'aporté ci orendroit
Une grant toille; or l'ai perdue.
— Se l'eüsses ausi cosue
A tes dras com je ai la moie,
Ne l'eüsses gitiée en voie. »
Dont s'en vait, et lou lait a tant,
De sa toille fist son conmant;
Car cil doit bien la chose perdre,
Qui folement la lèt aerdre.

A tant Brifaus vient en meson;
Sa fème lou met a raison,
Si li demande des deniers:
« Suer, » fait il, « va a ces gre-
[niers,
Si pren do blé et si lo vent,
Se tu viaus avoir de l'argent,
Car certes jo n'en aport gote!
— Non? » fait èle, « la male goute
Te puist hui cest jor acorer!
— Suer, ce me doiz tu bien orer,
Et faire encor honte graignor.
— Ha! par la crois au Sauveor,
Qu'est donc la toille devenue?
— Certes, » fait il, « je l'ai perdue.
— Si com tu as mençonge dite,
Te preigne male mort soubite!
Brifaut, vos l'avez brifaudée.
Car fust or la langue eschaudée
Et la gorge, par ou passérent
Li morsel qui si chiér costérent!
Bien vos devroit en devorer.
— Suer, si me puist Morz acorer,
Et si me doint Dieus male honte,
Se ce n'est voirs que je vos conte! »

Maintenant Morz celui acore;
Et sa feme en ot pis encore,
Que èle enraja tote vive.
Cil fu tost mors, mais la chetive
Vesqui a dolor et a raje.
Ensi plusor par lor otrage
Muerent a dolor et a honte.
Tieus est la fins de nostre conte.
Ci fenit de Brifaut.

---

13. *Et fait devenir faus* (sous-entendu *l'avons*), et nous en avons fait ressortir la fausseté (nous l'avons rendu faux de vrai qu'il semblait être).

18. *Bat* a pour sujet *la toile*. — *Bat, traïnoit.* Changement de temps qui n'est pas rare.

31. *Chaüe* pour *cheüe*. L'*a* antétonique se maintient quelquefois, surtout devant une liquide, une nasale ou une voyelle obscure (*ou, u*). Voy. II, 6, note.

35. Traduisez: « ce dont il n'avait plus le droit de se fâcher (puisque c'était sa faute) ».

46. *Aporté*. Voy. 5, note.

55. *En meson* (pour *en sa m.*), chez lui. Cf. XXXI, II, 55. Pour la suppression de l'article (ou du déterminatif) devant certains mots, voy. Tobler, *Zeitschrift für rom. Philologie*, XIII, 194 sqq.

60. *Viaus*. Forme picarde pour *veus* (*vels*).

69. *Si com*, aussi sûrement que. La tournure optative elliptique ordinaire (*si Dieus m'aït*) est ici complète. De même, dans la variante, des vers 76-78, *si... se ce n'est voirs*.

72. *Fust or* (optatif), plût à Dieu qu'elle eût été alors! que n'a-t-elle été alors?

III

POÉSIE LYRIQUE ET PASTORALE

XXX. AUCASSIN ET NICOLETTE *

Or se cante.

Nicolete o le vis clér
Fu montée le fossé ;
Si se prent a dementer
Et Jhesum a reclamer :
« Pères, roi de maïsté,
Or ne sai quél part aler;
Se je vois u gaut ramé,
Ja me mengeront li lé,
Li lion et li sengler.
Dont il i a grant plenté.
Et se j'atent le jor clér,
Que on me puist chi trover,
Li fus sera alumés
Dont mes cors iért embrasés.

---

* *Aucassin und Nicolete, neu nach der Handschrift mit Paradigmen und Glossar von H. Suchier* (*Paderborn*, 1881, 2e édit., p. 21-31). — *Aucassin et Nicotette*, chantefable du XIIe siècle, traduite par Bida, révision du texte original et préface par Gaston Paris (Paris, Hachette, 1878, p. 71-88). — Bartsch, *Chrestomathie* 4, col. 285 sqq. Cf. G. Paris, *Romania*, VIII, 284 sqq. (Bartsch = *B*, G. Paris = *P*, Suchier = *S*, Tobler = *T*). Nous suivons, sauf indication contraire, le texte de M. Suchier, et nous écrivons avec l'éditeur *c* pour représenter le son *k*, mais nous écrivons toujours *s* sourde par *s*, et non par *ç* ; nous notons par *ch*, faute de caractères spéciaux, le son *tch*, que l'éditeur écrit *č*. Nous laissons indécise la prononciation de *e* = *e* long, *i* bref latin, dans les mots à désinence féminine, quoique ce soit probablement un *e* fermé dans ce texte. — La chantefable d'Aucassin et Nicolette, écrite en dialecte picard vers le milieu du XIIe siècle, est un des joyaux de notre vieille littérature. C'est un récit mêlé de courts morceaux destinés à être chantés et écrits en vers de sept syllabes assonancés, dont le dernier, de quatre syllabes, est à rime indépendante et se répète comme un refrain, avec de légères variantes, à la fin de chaque couplet. — Garin, comte de Beaucaire, pour contrarier les amours de son fils Aucassin avec Nicolette, l'a enfermé dans une tour. Nicolette, qu'on avait aussi enfermée dans une chambre, s'échappe et, après un entretien avec son ami, toujours prisonnier, se réfugie dans la forêt, où Aucassin finit par la retrouver.

1. Traduisez: « Nicolette au teint clair » (*o* = avec). Voy. IX, 19, note.
2. *Fu montée le fossé*, avait escaladé le fossé. Remarquez le mélange des deux constructions : *monter* est traité à la fois comme un verbe neutre, dont il prend l'auxiliaire ordinaire, et comme un verbe actif, puisqu'il a un régime direct.
4. Construisez : *si prent a se dementer*, alors elle se met à gémir.
6. *Maïsté* (cf. 16). La contraction de *ie* en *i* est un trait dialectal (ordinairement *maesté*). *Majesté* est savant. De même *i* = *oi* dans *conissiés* 46, *counissons* 49, etc.
8. *Vois*, vais. — 9. *Lé* pour *leu* semble dû à la rime. La chute de l'*u* est, en effet, étrangère au dialecte picard. Cf. *Diu*, 16, etc.
14-15 On me brûlera toute vive.

Mais, par Diu de maïsté,
Encor aim jou mix assés
Que me mengucent li lé,
Li lion et li sengler,
Que je voisse en la chité.
Je n'irai mie. »

Or dient et content et fabloient.

Nicolete se dementa mout, si com vos avés oï; ele se commanda a Diu, si erra tant qu'ele vint en le forest. Ele n'osa mie parfont entrer por les bestes sauvaches et por le serpentine, si se quatist en un espés buisson, et soumax li prist; si s'endormi dusqu'au demain a haute prime que li pastorel issirent de la vile et jetérent lor bestes entre le bos et la riviére; si se traient d'une part a une mout bêle fontaine qui estoit au ciéf de la forest, si estendirent une cape, se missent lor pain sus. Entreusqu'il mengoient, et Nicolete s'esveille au cri des oisiax et des pastoriax, si s'enbati sor aus: « Bel enfant, » fait ele, « Damedix vos i aït! — Dix vos benie! » fait li uns qui plus fu enparlés des autres. — Bel enfant, » fait ele, « conissiés vos Aucassin, le fil le conte Garin de Biaucaire? — Oïl, bien le counissons nos. — Se Dix vos aït, bel enfant, » fait ele, « dites li qu'il a une beste en cheste forest, et qu'il le viégne cachier, et s'il l'i puet prendre, il n'en donroit mie un menbre por .c. mars d'or ne por .vc. ne por nul avoir. » Et chil le regardent, si le virent si bêle qu'il en furent tot esmari. « Je li dirai? » fait chil qui plus fu enparlés des autres. « Dehait ait qui ja en parlera ne qui ja li dira! Ch'est fantosmes, que vos dites; qu'il n'a si ciére beste en cheste forest, ne cherf ne lion ne sengler, dont uns des menbres vaille plus de dex deniers u de trois au plus, et vos parlés de si grant avoir! Mal dehait qui vos en croit ne qui ja li dira! Vos estes fée, si n'avons cure de vo conpaignie, mais tenés vostre voie. — Ha! bel enfant, » fait ele, « si ferés : le beste a

---

17. *Mix assés*, beaucoup mieux.
18. *Mengucent* = manducent. Le *g* (prononcé comme *j*) est analogique et provient des formes accentuées sur la désinence : *manjons*, etc. Cf. *mangüe* xx, 65, etc., et voyez la note.
26. *Le*, article féminin picard au cas régime. Cf. *le*, pronom féminin, 52. 57, etc.
27. *Parfont*, profondément.
28. *Serpentine*. Nom collectif formé du plur. neutre. Cf. *sauvagine*.
30. *Soumax* (= *soumaus*), sommeil. Les mots dérivés de *-iclum* + *s* donnent en picard *-aus* (*solaus*, etc.); les mots dérivés de *-ellum* et *-illum* + *s* donnent *-iaus* (*oisiaus*, etc.).
33. *Jetérent*, lâchèrent. — 34. *Se* (= lat. *sic*), et. Cf. 38.
38. *Missent* (*ss* indiquent la prononciation dure (cf. *voisse* 20) = *misent* = *mis*(*r*)*ent* = miserunt.
39-40 (cf. 133). *Entreusqu'il mangoient, et Nicolete*. Anacoluthe. La proposition principale est coordonnée à la proposition circonstancielle qui en dépend. Voy. xxv, 122, note.
43. *Aït* = * *ai*(*u*)*tet* = * adjütet, comme *aiut* = * *aiütet* = adjütet. Cf. 191 et 317. — *I* (différent de 196 et 199), adverbe, semble à peu près explétif.
44. *Benie*, contraction de *beneïe*, forme étymologique. *Benisse*, contraction de *benëisse*. est une forme analogique empruntée aux verbes en *ir* inchoatifs. Cf. 192 et 318.
51. *Il a*, il y a. — 56. *Avoir*, richesse. Cf. 68.
58. *Je li dirai* = *je le li*. Cf. 61, etc., et voy. xxiv, 211, note.
62. Construisez : *ce que vos dites est fantosmes*. — 63. *Qu'* (= *que*), car.
68. *Mal dehait*. Sous-entendez *ait*. Cf. 198.
73. *Si*, ainsi.

tél méchine que Aucassins ert
garis de son mehaing, et j'ai chi chinq sous en me borse ; tenés, se li dites. Et dedens .iij. jors li covient cachier, et se il dens trois jors ne le trove, ja mais n'iért garis de son mehaig. — Par foi, » fait il, « les deniers prenderons nos, et s'il vient ici, nos li dirons, mais nos ne l'irons ja querre. — De par Diu, » fait ele. Lors prent congié as pastoriaus, si s'en va.

Or se cante.

Nicolete o le clér vis
Des pastoriaus se parti,
Si acoilli son cemin
Trés par mi le gaut foilli,
Tout un viés sentier anti,
Tant qu'a une voie vint
U aforkent set cemin
Qui s'en vont par le païs.
A porpenser or se prist
Qu'esprovera son ami,
Se l'aime si com il dist.
Ele prist des flors de lis
Et de l'erbe du garris
Et de le foille autresi,
Une bêle loge en fist.
Ainques tant gente ne vi!
Jure Diu qui ne menti,
Se par la vient Aucassins
Et il por l'amor de li
Ne s'i repose un petit,
Ja ne sera ses amis,
N'ele s'amie.

Or dient et content et fabloient.

Nicolete eut fait le loge, si com vos avés oï et entendu, mout bêle et mout gente, si l'ot bien forrée dehors et dedens de flors et de foilles : si se repost delés le loge en un espés buison por savoir que Aucassins feroit. Et li cris et li noise ala par tote le tère et par tot le païs que Nicolete estoit perdue. Li auquant dient qu'ele en estoit fuïe, et li autre dient que li quens Garins l'a faite mordrir. Qui qu'en eüst joie, Aucassins n'en fu mie liés. Et li quens Garins ses péres le fist mettre hors de prison ; si manda les cevaliers de le tère et les damoisèles, si fist faire une mot rice feste, por chou qu'il cuida Aucassin son fil conforter. Quoi que li feste estoit plus plaine, et Aucassins fu apoiiés a une puïe tos dolans et tos souples. Qui que demenast joie, Aucassins n'en ot talent, qu'il n'i vëoit rien de chou qu'il amoit. Uns cevaliers le regarda, si vint a lui, si l'apela : « Aucassins, » fait il, « d'aussi fait mal con vos avés ai je esté malades. Ja vos donrai bon consel, se vos me volés croire. — Sire, »

---

77. *Se li dites*, et dites-le lui. — *Dens*. Il faut peut-être corriger [*de*]*dens*. V. IV, 88, n.
80. *Mehaig*. Cf. *vig* 336, *tieg* XX, 21, et *retig* XX, 169. *Ig* pour *ing* et *ieg* pour *ieng* semblent indiquer un affaiblissement dans la mouillure de l'*n*.
85. *De par Diu*. Sous-ent. « je vous en prie ». — 91. *Si*, et.
93. *Viés* = vetus. Forme unique pour le cas sujet et le cas régime à tous les genres, par analogie avec le neutre.
98. *Que*, conjonction. — *Qu'esprovera son ami se l'aime*. Voy. XXVIII, 41, note.
105. Traduisez : « jure par le nom de Dieu, qui jamais ne mentit ». Devant ce qui suit, sous-entendez *que*.
107. *Et il*, et [s']il. — *De li*, d'elle.
118. *Que*, quelle chose (ce que) : interrogation indirecte.
132. *Quoi que*, au moment où. — 133. *Et Aucassins*. Voy. 39-40, note.
136. *Que*, car.
140. *Aussi fait*, tel. Cf. *si fait* XIV, 51, *si faitement* XXX, 291, etc.

fait Aucassins, grans merchis!
Bon consel aroie je cier. — Montés sor un ceval, » fait il, « s'alés selonc chele forest esbanoiier; si verrés ches flors et ches herbes, s'orrés ches oiselons canter. Par aventure orrés tél parole dont mix vos iért. — Sire, » fait Aucassins, « grans merchis! Si ferai jou. » Il s'enble de la sale, s'avale les degrés, si vient en l'estable ou ses cevaus estoit. Il fait metre le sèle et le frain, il met pié en estrier, si monte et ist del castel; et erra tant qu'il vint a le forest, et cevauca tant qu'il vint a le fontaine et trove les pastoriax au point de none; s'avoient une cape estendue sor l'erbe, si mangoient lor pain et faisoient mout trés grant joie.

Or se cante.

Or s'asanlent pastourét,
Esmerés et Martinés,
Fruelins et Johanés,
Robeçons et Aubrïés.
Li uns dist: « Bel conpaignét,
Dix aït Aucasinét,
Voire a foi! le bel vallét,
Et le mescine au cors nét
Qui avoit le poil blondét,
Clér le vis et l'oeul vairét,
Ki nos dona denerés
Dont acatrons gastelés,
Gaïnes et coutelés,
Flaüstèles et cornés,
Machüèles et pipés.
Dix le garisse! »

Or dient et content et fabloient

Quant Aucassins oï les pastoriax, si li sovint de Nicolete, se trés douce amie qu'il tant amoit, et si se pensa qu'ele avoit la esté, et il hurte le ceval des esperons, si vint as pastoriax: « Bel enfant, Dix vos i aït! — Dix vos benie! » fait chil qui fu plus enparlés des autres. — Bel enfant » fait il, « redites le canchon que vos disïés ore! — Nous n'i dirons, » fait chil qui plus fu enparlés des autres. « Dehait ore qui por vous i cantera, biax sire! — Bel enfant, » fait Aucassins, « enne me conissiés vos? — Oïl, nos savons bien que vos estes Aucassins nos damoisiax, mais nos ne somes mie a vos, ains somes au conte — Bel enfant, si ferés, je vos en pri. — Os? por le cuer Bé? » fait chil, « por coi canteroie je por vos, s'il ne me sëoit! quant il n'a si rice home en chest païs, sans le cors le conte Garin, s'il trovoit mes bues ne mes vaces ne mes brebis en ses prés n'en sen for-

---

145. *Aroie je cier*, je ferais grand cas.
148-9. *Ches* a ici un sens voisin de celui de l'article, ce qui ne se trouve que dans certains textes. Voyez Constans, *Légende d'Œdipe*, Appendice, p. LII.
149. *S'* (= *se* = sic), et. Cf. 154, *s'avale*, et descend.
179. *Acatrons* = *acaterons*, picard pour *achaterons*. Voy. VI[d], 88, note.
191. *Dix vos i aït*. Voy. 43, note.
196. *Nous n'i dirons. I(y)* est ici, comme dans certains patois (le lyonnais, par exemple) l'équivalent du pronom personnel neutre, non au datif, mais à l'accusatif (cf. 199).
207. *Os? por le cuer Bé!* (cf. 340), littt: « tu m'entends? par le cœur de Dieu! » — *Bé* = *Dé* constitue une atténuation du juron, comme *bleu* dans *ventrebleu*, etc. *Os* est un indicatif qui a à peu près la valeur d'un impératif. Cf. *Saint Alexis*, 14[a]: *Oz mei, pulcèle*, etc.
210. *Sans le cors le conte*, à l'exception du comte. Voy. IV, 66, note.
212-3. *Ne*, ou. Emploi fréquent dans les propositions conditionnelles, interrogatives ou indéterminées. Cf. IV, 117, etc.

ment, qu'il fust mie tant hardis
por les ex a crever qu'il les en
ossast cachier. Et por quoi can-
teroie je por vos, s'il ne me
sëoit? — Se Dix vos aït, bel
enfant, si ferés! Et tenés .x.
sous que j'ai chi en me borse.
— Sire, les deniers prende-
rons nos, mais je ne vos cante-
rai mie, car j'en ai juré. Mais
je le vos conterai, se vos volés,
— De par Diu! » fait Aucas-
sins, « encor aim je mix conter
que nïent. — Sire, nos estiiens
orains chi entre prime et tier-
ce, si mangïens no pain a ches-
te fontaine, ausi con nos fai-
sons ore; et une puchèle vint chi
li plus bèle riens du monde, si
que nos quidames que che fust
une fée, et que tos chis bos en
esclarchi. Si nos dona tant del
sien que nos li eümes en co-
vent, se vos venïés ci, nos vos
desisiens que vos alissiés ca-
chier en cheste forest, qu'il i a
une beste que, se vos le poïiés
prendre, vos n'en donriiés mie
un des menbres por .vc. mars
d'argent ne por nul avoir; car
li beste a tél mechine que, se vos
le poés prendre, vos serés garis
de vo mehaig, et dedens .iij.
jors le vos covien avoir prisse,
et se vos ne l'avés prise, ja mais
ne le verrés. Or le cachiés, se vos
volés; et se vos volés, si le lais-
siés, car je m'en sui bien acuités
vers li. — Bel enfant, » fait Au-
cassins, « assés en avés dit, et
Dix le me laist trover! »

Or se cante.

Aucassins oï les mos
De s'amie o le gent cors,
Mout li entrérent el cors :
Des pastoriax se part tost,
Si entra el parfont bos.
Li destriers li anble tost,
Bien l'en porte les galos.
Or parla, s'a dit trois mos :
« Nicolete o le gent cors,
Por vos sui venus en bos,
Je ne cach ne cherf ne porc,
Mais por vos siu les esclos :
Vo vair oeil et vos gens cors,
Vos biax ris et vos dox mos
Ont men cuer navré a mort.
Se Diu plaist le pére fort,
Je vous reverai encor,
Suer, douce amie! »

Or dient et content et fabloient.

Aucassins ala par le forest de
voie en voie, et li destriers l'en
porta grant aleüre. Ne quidiés
mie que les ronches et les espines
l'esparnaissent : nenil nïent!
ains li desronpent ses dras qu'a
painnes peüst on nouer desus
el plus entier, et que li sans li
issi des bras et des costés et des
ganbes en .xl. lius u en .xxx.,
qu'après le vallet peüst on suïr
le trache du sanc qui caoit sor
l'erbe. Mais il pensa tant a Ni-

214. *Qu'il.* On dirait aujourd'hui *qui*. Voy. VI b, 60-1, note.
215. *Por les ex a crever*, quand on devrait lui crever les yeux.
224. *Conterai.* Jeu de mots naïf.
227. *Estiiens.* Forme primitive étymologique de l'imparfait dans les 1re et 4e conjugaisons latines, d'où elle a passé à la 2e et à la 3e. On écrit plus communément *estiens*.
237. *Nos vos desisiens.* Sous-ent. *que* après *en covent*. — 239. *Que*, car.
240-1. *Que... en.* Anacoluthe : construction seule usitée dans la plupart des patois du Midi.
252. *Vers li*, à son égard (à l'égard de Nicolette).
253. *Et Dix le me laist trover*, et puisse Dieu me la laisser trouver !
261. *Li*, à lui : datif de possession.
277. *Grant aleüre*, à grande allure.

colete, sa douce amie, qu'il ne sentoit ne mal ne dolor, et ala tote jor parmi le forest si faitement que onques n'oï novèles de li. Et quant il vit que li vespres aprochoit, si comencha a plorer por chou qu'il ne le troveit. Tote une viés voie herbeuse cevaucoit. Il esgarda devant lui enmi le voie, si vit un vallet tél con je vos dirai. Grans estoit et mervellex et lais et hidex. Il avoit une grande hure plus noire q'une carbouclée, et avoit plus de planne paume entre deus ex, et avoit unes grandes joes et un grandisme nés plat, et unes granz narines lées et unes grosses lévres plus rouges d'une carbounée, et uns grans dens gaunes et lais, et estoit cauchiés d'uns housiax et d'uns sollers de buef fretés de tille dusque deseure le genol, et estoit afulés d'une cape a. ij. envers, si estoit apoiiés sor une grande machue. Aucassins s'enbati sor lui, s'eut grant paor quant il le sorvit: « Biax frére, Dix t'i aït! — Dix vos benie! » fait chil. — « Se Dix t'aït, que fais tu ilec? — A vos que monte? » fait chil. — « Nïent, » fait Aucasssins, « je nel vos demant se por bien non. — Mais por quoi plourés vos, » fait chil, « et faites si fait duel? Chertes, se j'estoie ausi rices hom que vos estes, tos li mons ne me feroit mie plorer. — Ba! me connissiés vos? » fait Aucassins. — « O je, je sai bien que vos estes Aucassins li fix le conte, et se vos me dites por quoi vos plorés, je vos dirai que je fach chi. — Chertes, » fait Aucassins, « je le vos dirai mout volentiers. Je vigh hui matin cachier en cheste forest; s'avoie un blanc levrier, le plus bel del siécle, si l'ai perdu; por che pleur jou. — Os? » fait chil, « por le cuer que chil sires eut en sen ventre, que vos plorastes por un cien puant! Mal dehait ait qui ja mais vos prisera, quant il n'a si rice home en cheste terre, se vos péres l'en mandoit .x. u .xv. u .xx., qu'il ne les envoiast trop volentiers, et s'en esteroit trop liés. Mais je doi plorer et dol faire. — Et tu de quoi, frére? — Sire, je le vous dirai.

---

290. *Si faitement que* (littt : « de telle sorte que »). Cette locution est employée ici d'une façon un peu insolite. Ordinairement elle indique un but atteint : ici le résultat des efforts est négatif. Voy. 140, note.

299. *Et mervellex.* L'adjectif coordonné pour l'adverbe, ce dont il y a des exemples. Traduisez : « et étonnamment laid et hideux ».

302. *Plus de planne paume*, un intervalle plus large que la main.

303. *Entre deus ex.* Voy. XII, 99, note.

308. *Dent* est toujours masculin, comme en latin, dans le haut moyen âge. On ne trouve le féminin qu'au XIVe siècle, et encore isolément. Il est sans doute venu du désir de distinguer ce mot de *dant*, seigneur.

313. *A .ij. envers*, qui n'avait pas d'envers (qui avait la laine ou le poil des deux côtés).

317. *Dix t'i aït.* Voy. 43, note.

322. Trad.: « Je ne vous le demande que dans une bonne intention ».

340. *Os?* Voy. 207, note.

341. *Chil sires*, Notre Seigneur, Dieu. Le juron est ici plus accentué qu'à la llgne 207. Pour *chil*, voy. 148-9, note.

342. *Que*, etc., peut-il se faire que vous ayez pleuré?

346. *L'* (= *li*, lui) *en mandoit .x.*, lui en demandait (*littt* : lui en envoyait prendre) dix.

J'estoie liués a un rice vilain, si cachoie se carue, .iiij. bues i avoit. Or a .iij. jors qu'il m'avint une grande malaventure, que je perdi le mellor de mes bues, Roget, le mellor de me carue; si le vois querant, si ne mengai ne ne buc .iij. jors a passés, si n'os aler a le vile, c'on me metroit en prison, que je ne l'ai de quoi saure. De tot l'avoir du monde n'ai je plus vaillant que vos veés sor le cors de mi. Une lasse mére avoie, si n'avoit plus vaillant que une keutisèle, si li a on sacie de dessous le dos, si gist a pur l'estrain. Si m'en poise assés plus que de mi : car avoirs va et vient; se j'ai or perdu, je gaaignerai une autre fois, si sorrai mon buef quant je porrai, ne ja por chou nen plouerai. Et vos plorastes por un cien de longaigne ! Mal dehait ait qui ja mais vos prisera ! — Chertes, tu es de bon confort, biax frére, que benois soies tu ! et que valoit tes bues? — Sire, .xx. sous m'en demande on; je n'en puis mie abatre une seule maaille. — Or tien, » fait Aucassins, .xx. [sous] que j'ai chi en me borse, si sol ten buef. — Sire, » fait il, « grans merchis ! Et Dix vos laist trover che que vos querés ! » Il se part de lui. Aucassins si cevauce. La nuis fu bèle et quoie, et il erra tant qu'il vin[t près de la u li set cemin aforkent], si [vit devant soi le loge, que vos savés que] Nicolete [avoit faite; et le loge estoit forrée] defors et dedens et par deseure et devant de flors, et estoit si bèle que plus ne pooit estre. Quant Aucassins le perchut, si s'aresta tot a un fais, et li rais de le lune feroit ens : « E Dix ! » fait Aucassins, « chi fu Nicolete, me douce amie, et che fist ele a sès bèles mains. Por le douchour de li et por s'amor me dessendrai je ore chi et m'i reposerai anuit mais. » Il mist le pié fors de l'estrier por dessendre, et li cevaus fu grans et haus. Il pensa tant a Nicolete, se trés douce amie, qu'il caï si durement sor une piére que l'espaulle li vola hors du liu. Il se senti mout blechié, mais il s'efforcha tout au mix qu'il peut et ataca son ceval a l'autre main a une espine; si se torna sor costé, tant qu'il vint tos souvins en le loge. Et il garda parmi un trau de le loge, si vit les estoiles el chiel, s'en i vit une plus clére des autres, si commencha a dire :

Or se cante

« Estoilete, je te voi,
Que la lune trait a soi.
Nicolete est aveuc toi,

---

352. *Liués.* Forme analogique de *loer, je lieue* (picard *liue*), je loue (cf. *joer, je gieue, giue*). C'est le radical des formes accentuées sur la désinence que l'on rencontre le plus souvent et c'est celui qui a prévalu.
353. *Si cachoie*, et je poussais, je conduisais.
359. *Buc* (c'est ainsi qu'il faut écrire, voy. XVIII, 26, note). Picard pour *bui* (= bibui).
361. *C'* (= *que*), car (cf. 362).
362. *Le* dépend de *saure. Saure.* picard pour *sóure.* Cf. *trau* 420 et *vaut* 458.
364. *Vaillant.* Cf. 366 et VII, 141 et voy. VI[a], 116, note.
365. *Mi* (cf. 370, etc.), picard pour *mei* (*moi*). — 367. *Li* = *la li.* Voy. XXIV, 211, note.
373. *Sorrai* = *solrai* = solvere-habeo.
407. *Anuit mais*, le reste de la nuit.
426. *Que* représente *estoilete.*

M'amiete o le blont poil.
Je quid, Dix le veut avoir
Por la lu[miér]e de s[oir,
Que par li plus clére soit.
Nicolete, or ne te voi.
Pleüst or au sovrain roi,]
Que que fust du recaoir,
Que fuisse lassus o toi!
Ja te baiseroie estroit.
Se j'estoie fix a roi,
S'afferriés vos bien a moi,
Suer, douche amie. »

Or dient et content et fabloient.

Quant Nicolete oï Aucassin, ele vint a lui, car ele n'estoit mie lonc. Ele entra en la loge, si li jeta ses bras au col, si le baisa et acola. « Biaus doux amis, bien soiiés vos trovés. — Et vos, bèle douce amie, soiés li bien trovée. » Il s'entrebaissent et acolent, si fu la joie bèle. « Ha! douce amie! » fait Aucassins, « j'estoie ore mout blechiés en m'espaulle, et or ne sench ne mal ne dolor pui que je vos ai. » Ele le portasta et trova qu'il avoit l'espaulle hors du liu. Ele le mania tant a ses blances mains et porsaca, si con Dix le vaut, qui les amans ainme, qu'ele revint a liu. Et puis si prist des flors et de l'erbe fresce et des fuelles verdes, si le loia sus au pan de sa cemisse, et il fu tox garis.

XXXI. CHANSONNIERS CHAMPENOIS

I. GACE BRULÉ *

Chanson amoureuse

I. Les oiselès de mon pais
Ai ois en Bretaigne.
A lor(s) chans m'est il bien avis
Qu'en la douce Champaigne
5 Les oï jadis.
Se g'i ai mespris,
Il m'ont en si dou(l)s penser mis
Qu'a chanson faire m'en sui pris,

---

431. *Que*, afin que. — 434. Traduisez : « quand je devrais retomber sur terre ».
447. *Li*, article picard, sujet féminin singulier.
456. *Le* = *la* (l'épaule). — 462. *Au* = *a le*, avec le.

* *Les Chansonniers de Champagne aux* XII^e *et* XIII^e *siècles*, publiés par P. Tarbé, Reims, 1850 (t. IX de la *Collection des Poètes de Champagne antérieurs au* XVI^e *siècle*). — Pour les modifications apportées au texte, voir les *Variantes*. — Gace Brulé, né en Champagne, probablement à Reims, entre 1165 et 1175, fit partie de la maison de Blanche de Navarre, veuve de Thibaut III, comte de Champagne et de Brie, mort en 1202, qui fut tutrice du roi chansonnier, Thibaut IV. Gace fut, semble-t-il, le maître en poésie, ou le collaborateur de Thibaut ; on peut le conclure d'un passage des *Grandes Chroniques* de St-Denis. (La reine Blanche de Castille avait rudement congédié le comte à cause de ses intrigues avec ses ennemis) : « Et pour ce que, » dit le chroniqueur, « profondes pensées engendrent mélancolie, ly fu il loé d'aucuns sages hommes qu'il s'estudiast en biaux sons de vielle et en doux chants delitables. Si fist entre lui et Gace Brulé les plus belles chançons et les plus délitables et melodieuses que oncques fussent oïes en chançon ne en vielle. » Obligé de s'exiler, sans doute par suite d'amours indiscrètes (Voy. notre chanson), il trouva asile en Bretagne auprès de Geoffroy II (1158-1187), deuxième fils du roi d'Angleterre Henri II et de Constance de Bretagne. Il devait être de naissance noble, car les manuscrits lui donnent le titre de *monseigneur* ou de *chevalier*. — Sur les

Tant que je parataigne
Ce qu'Amors m'a longtemps pro-[mis.

II. En longue atente me sui mis,
Sens ce que trop m'en plaigne,
Ce me tolt le jeu et le ris,
Que nuls, qu'Amors desdaigne,
N'iért ja atentis.
Mon cuer, (et) mon vis truis
Si par [granz] cures entrepris
Que fol semblant en ai empris.
Qui qu'en amors mespraigne,
Je sui cil qu'ains riens m'i forfis.

III. En baisant, mon cuer me ravi
Ma douce dame gente.
Mou(l)t fui fols quant de moi [parti :
. . . . . .
Tant dou(l)cement le me toli
Qu'en souspirant le traist a li.
Mon fol cuer atalente,
Mais ja n'avra de moy merci.

IV. Del baisier me remembre si
Que je fis en m'enfance,
Qu'il n'est hore, quant m'a traï,
Qu'a mes leivres nel sente.
Quant elle souffri
Ce que je la vi,
De ma mort que ne m'ot gueri ?
Qu'elle sait bien que je m'oci
En ceste longue atente,
Dont j'ai le vis teint et pasli.

V. Puis que me tolt rire et juer
Et fait morir d'envie,
Trop sovent me fait comparer
Amors sa compaignie.
Las ! n'i os aler,
Car por fol sembler
Me font cil fau(l)s proiant d'amer
Mors sui, quant jes i voi(t) parler,
Que point de tricherie
Ne peut nuls d'eaus en li trover.

VI. Ains vers amours rien ne meffis :
Ja de moy ne se plaigne
Ains sui pour li servir nasquis,
Comment que me destraingne.
Par un trés dou(l)z ris
Sui de joie espris,
Que, se j'ére roys de Paris,
N'avroie tant de mes delis,
. . . . . .
Qu'Amours m'i fait cuidier toudis.

VII. J'en doi estre liez et jolis,
Que Amours tant adaingne
Qu'elle secourt loyals amis
Et qu'en amer l'apraingne.

---

chansons de Gace Brulé attribuées à tort à Thibaut, voy. *Romania* XVIII, 479, note 3. Dans cet article, dû à M. Jeanroy, nous relevons sur notre chansonnier ce jugement d'un auteur de chansons pieuses qui l'a imité de très près :

Trestuit si chant sont de la fleur d'esté,
Ou de vert bois ou de ju de fontaine,
Ou d'aucune a cui Deus a presté
En cest siècle un peu de biauté [vaine].
Bon sont li chant : por ceu ai j'emprunté.

9. *Tant que*, dans l'espoir de.
10. *Amors*. Ici et aux vers 14. 44. 60. 62, masculin, le dieu d'amour; mais aux v. 19 et 51, *amors* est le fém. plur. du nom commun, qui s'emploie préférablement au singulier.
12. *Sens ce que*, sans que. Pléonasme. Cf. 36.
20. *Qu'* = *que*, pour *qui* : l'adverbe relatif pour le pronom (particularité plusieurs fois signalée).
29. *Mon fol cuer atalente*, elle inspire un violent désir à mon f. c.
33. *Ce m'a traï*, que donne l'éditeur, n'offre aucun sens acceptable. On pourrait également corriger : *car m'a traï*.
35-6. Traduisez : « Quant elle souffrit que je la visse. » Le vers suivant exprime une idée un peu subtile : « Pourquoi ne m'a-t-elle pas empêché de mourir (en m'accordant ses faveurs) ? »
46-7. Traduisez : « Car ces déloyaux solliciteurs d'amour me font passer pour fou. »
60. *Toudis* (pour *tous dis*, *toz dis*), toujours.
64. *Apraingne*, au subjonctif, alors que *secourt* est à l'indicatif : licence amenée par la rime.

Ne doi(t) estre eschis,
Mès adès songis
A celui qui prie mercis :
Puis que son cuer a en lui mis
Sans partir, si s'i ataingne
Pour estre de joie plus fis.

II. LE ROI DE NAVARRE *

Pastourelle

I. L'autr'iér par la matinée
Entre un bois et un vergier,
Une pastore ai trovée
Chantant por soi envoisier;
Et disoit en son premier :
« Ci me tient li maus d'amor. »
Tantost cèle part m'en tor
Que je l'oï desraisnier;
Si li dis sans delaier :
« Bèle, Diex vos doint bon jor! »

II. Mon salu sanz demorée
Me rendi et sanz targier;
Molt ert fresche et colorée,
Si mi plot o acointier :
« Bèle, vostre amor vos quiér;
S'avroiz de moi riche ator. »
Elle respont : « Tricheor
Sont mès trop cil chevalier.
Miélz aim Perrin mon bergier
Que riche home gengleor. »

III. « Bèle, ce ne dites mie :
Chevalier sont trop vaillant.
Qui sét dont avoir amie
Ne servir a son talent
Fors chevalier et tél gent?
Mès l'amors d'un bergeron
Certes ne vaut un boton.
Partez vos en a itant
Et m'amez : je vos creant
De moi avroiz riche don. »

IV. « Sire, par sainte Marie!
Vos en parlez por neant.
Mainte dame avront trichie
Cil chevalier soudoiant.
Trop sont faus et mal pensant:
Pis valent de Guenelon.
Je m'en revois en meson,
Car Perrins, qui m'i atent,
M'aime de cuer loiaument.
Abaissiez vostre raison. »

---

67. *Qui*, pour *cui*, datif, régime de *prie*.

* *Altfranzœsiche Romanzen und Pastourellen, herausgegeben von Karl Bartsch, Leipzig*, 1870, p. 232-4. — Thibaut IV, comte de Champagne et de Brie, roi de Navarre (1201-1253), est sans contredit le plus élégant, sinon le meilleur des chansonniers du moyen âge. Sa passion pour la reine Blanche de Castille, qu'il seconda dans sa politique après l'avoir combattue, est encore enveloppée d'obscurité et n'est peut-être qu'une légende basée sur ce fait que plusieurs de ses chansons lui sont adressées. Voy. *Tableau*, p. XXXIII.

3. *Pastore* est de formation française et vient de *pastor* par l'addition d'un *e* féminin.
5. *En son premier*, en commençant. Cf. *au premier* XXXIV, III, 6.
7. *Cèle part que*, du côté où. — *M'en tor*, je me dirige.
12. *Rendi*. La chute du *t* a la troisième personne du parfait, pour les verbes où il n'est pas appuyé sur une dentale ou sur une nasale, est de règle dans la plupart des dialectes.
16. *S'* (= *se* = sic), à cette condition.
18. *Mès trop* n'est pas différent de *trop plus* LIII, 54, qui signifie : « beaucoup plus ». *Mès* a encore le sens de *magis* et *trop* conserve dans les deux cas quelque chose du sens étymologique de « grand nombre », d'où le sens de « beaucoup ». Cf. 22.
22. *Sont trop vaillant*, ont beaucoup de valeur. — 23. *Dont*, donc.
24. *Ne*. Voy. XXX, 211, note. La construction qui place après le premier verbe un régime se rapportant à deux verbes coordonnés est fréquente. Cf. XXIV, 235, etc.
25. *Et tél gent*, et autres gens de haute condition.
30. *Avroiz*. Sous-entendu *que*.
33. *Trichie*. Le participe passé construit avec *avoir* s'accorde souvent avec son régime, s'il le précède, et presque toujours, s'il le suit.
37. *Revois*, retourne. *Vois* = vado, * *vao* (cf. provençal *vau*). On n'a pas donné de raison satisfaisante de la présence de *is*. L'*s* n'est pas analogique, puisqu'elle se trouve dans

V. J'entendi bien la bergiére
Qu'èle me velt eschaper;
Molt li fis longue priére,
Mès n'i poi riens conquester.
Lors la pris a acoler,
Et èle gète un haut cri :
« Perrinet, trahi! trahi! »
Du bois prenent a huper :
Je la lais sanz demorer,
Seur mon cheval m'en parti.

VI. Quant elle m'en vit aler,
Elle dist par ramposner :
« Chevaliér sont trop hardi. »

XXXII. GAUTIER DE COINCI

PASTOURELLE PIEUSE *

I. Hui matin a l'ains jornée,
Toute m'anbleüre
Chevauchai par une prée,
Par bone aventure;
Une florète ai trovée
Gente de faiture :
En la fleur qui tant m'agrée
Tornai lors ma cure;
Adont fis vers dusqu'a sis
De la fleur de paradis.

Chascun lo qu'il l'aint et lot,
O! o! n'i a tél dorenlot.
Pour voir, tout a un mot :
Sache qui m'ot, mar voit Marot,
Qui lait Marie pour Marot!

II. Qui que chant de Mariète,
Je chant de Marie;
Chascun an li doi de dète
Une reverdie.
C'est la fleur, la violète,
La rose espanie,
Qui téle oudeur done et jète
Touz nos rasazie.
Haute oudeur sor toute fleur
A la mére au haut Seigneur.

Chascun lo qu'il l'aint et lot, etc.

III. Chant Robins des robardèles,
Chant li soz des sotes!
Mès tu, clerc, qui chantes d'èles,

---

les plus anciens textes. — *En meson* (pour *en ma meson*), chez moi : ellipse fréquente du possessif. Voy. XXIX, II, 55, note.

41-2. *La bergière qu'èle*. Anacoluthe fréquente. Voy. XXVIII, 41, note.

* *Recueil d'ancien textes bas-latins, provençaux et français*, par P. Meyer, Paris, Vieweg, 1877, II, nº 54 (= M). Cf. Bartsch, *Altfr. Romanzen und Pastourellen*. Introduction, p. XIII (= B). — Gautier de Coinci (1177-1236) fut prieur de Vic-sur-Aisne et de Saint-Médard de Soissons ; il est surtout connu par sès miracles de Notre-Dame, contes dévots qu'il ne faut pas confondre avec les miracles de Notre-Dame par personnages, qu'a publiés la Société des anciens textes français.

9. *Vers* signifie ici « couplet ». Cette pastourelle en a, en effet, six.

10. *De paradis*. L'article est souvent supprimé devant ce mot comme devant *ciel* et *enfer*. Voy. III, 106, et XXIX, II, 155, note.

11. Traduisez : « je conseille à chacun de l'aimer et de la louer ».

12. *Dorenlot* (ou *dorelot*) signifie ici « refrain ». Il a d'abord eu le sens de « toupet de cheveux », puis de « ornement, affiquet »; enfin, c'est devenu un mot de refrain, d'où le sens qu'il a ici.

13-5. Traduisez : « Vraiment, pour tout dire en un mot, que celui qui m'entend sache bien qu'il voit à tort Mariette, celui qui laisse Marie pour Mariette ».

19. *Reverdie*, chanson qui célèbre le printemps.

22. Sous-entendez *que* après *téle* (cf. 53) : ellipse fréquente.

25. *A* a pour sujet *la mére*.

Certes tu rasotes.
Lessons ces viez pastourèles
Et ces viélles notes,
Si chantons chançons novèles,
Biaus diz, bèles notes,
De la fleur dont sanz sejor
Chantent angles nuit et jor.

41-45 *Chascun lo qu'il l'aint et lot, etc.*

IV. Laissons tuit le fol usage
D'amors qui foloie;
Sovent paie le musage,
Qui trop i coloie.
Amons la bèle, la sage,
La douce, la coie,
Qui tant est de franc corage,
Nului ne fauvoie.
En apert se damne et pert,
Qui ne l'aime, heneure et sert.

56-60 *Chascun lo qu'il l'aint et lot, etc.*

V. Amons tuit la fresche rose,
La fleur espanie,
En qui Sainz Espirs repose,
N'i a tèle amie :
Celui qui l'aime et alose
N'entroublie mie,
Ainz li done a la parclose
Pardurable vie.
Le porpris del ciel a pris
Qui de s'amor est espris.

71-75 *Chascun lo qu'il l'aint et lot, etc.*

VI. A la fin pri la roïne,
La dame del monde,
Qui est la doiz, la pecine
Qui tout cure et monde,
Qu'èle léft m'ame orpheline,
M'ame orde et immonde,
Si qu'a la fin soit bien fine,
Bien pure et bien monde,
Et nos toz de ça deso[u]z
Daint mener el païs douz.

86-90 *Chascun lo qu'il l'aint et lot, etc.*

XXXIII. ROMANCE ANONYME *

Bèle Doette as fenestres se siét,
Lit en un livre, mais au cuer ne l'en tient :
De son ami Doon li ressovient,
Q'en autres terres est alez tornoier.
E or en ai dol.

---

47. *Amors* (le dieu d'amour, les plaisirs de l'amour) est un pluriel qui se construit parfois comme un singulier. Cf. XXXIV, 1, 7 sqq. et voy. XXIII, 1, 104, note.
49. *Coloir* (= coll*um*-icare), litt[t] : « remuer le cou, pencher la tête », d'où « s'agiter pour atteindre un but », ou, comme ici, « perdre son temps à ». Godefroy cite deux exemples du *Pèlerinage dè la vie humaine*, où il est joint à *muser*. Cf. ici *musage*.
70. *Qui*, celui qui. — 84. *De ça desoz*, d'ici-bas.
85. *Daint* (= dignet), qu'elle daigne.

* *Altfranzœsische Romanzen und Pastourellen, herausgegeben von Karl Bartsch, Leipzig*, 1870, p. 5-6. — Chanson d'histoire (récit épique à strophes et à refrain). Voir *Tableau* p. XXXII.

1. *Doette*. Diminutif de *Do*, cas sujet de *Doon* (cf. 27). L'épouse porte, selon l'usage ancien (et moderne, en dehors des grandes villes), le nom de l'époux féminisé (ici avec addition d'un suffixe diminutif).
2. *Au cuer ne l'en tient* (impersonnel), il ne lui tient pas au cœur au sujet du livre, le livre la touche peu.
5. *E or en ai dol*. Ce refrain, par lequel l'auteur (et le chanteur) montre l'intérêt qu'il prend au drame, a bien le caractère épique.

Uns escuiers as degrez de la sale
Est descenduz, s'est destrosse sa male.
Bèle Doette les degrez en avale,
Ne cuide pas oïr novèle male.
E or en ai dol.

Bèle Doette tantost li demanda :
« Ou est mes sires, que ne vi tél pieç'a ? »
Cil ot tél duel que de pitié plora ;
Bèle Doette maintenant se pasma.
E or en ai dol.

Bèle Doette s'est en estant drecie :
Voit l'escuier, vers lui s'est adrecie ;
En son cuer est dolente et correcie
Por son seignor, dont ele ne voit mie.
E or en ai dol.

Bèle Doette li prist a demander :
« Ou est mes sires cui je doi tant amer ?
— En non Deu, dame, nel vos quiér mais celer :
Morz est mes sires, ocis fu au joster. »
E or en ai doi.

Bèle Doette a pris son duel a faire :
« Tant mar i fustes, cuens Do, frans, de bon aire !
Por vostre amor vestirai je la haire,
Ne sor mon cors n'avra pelice vaire.
E or en ai dol :
Por vos devenrai nonne en l'eglyse saint Pol.

Por vos ferai une abbaïe téle,
Quant iért li jors que la feste iért nomée,
Se nus i vient qui ait s'amor fausée,
Ja del mostier ne savera l'entrée.
E or en ai dol :
Por vos devenrai nonne a l'eglise saint Pol. »

---

7. Traduisez : « et son paquet (a été) est détaché de la selle ».
8. *En* est presque explétif, comme dans *en aler, en venir*, etc. Cf. VII, 43.
16-8. La rime *mie* (= mica) assure les formes picardes *drecie* (= *dreciée*), etc.
19. *Mie* est encore ici employé comme substantif.
21. *Li* dépend de demander. — *Prist*, se mit à (cf. 26 et 38).
27. *Tant mar i fustes*, quel malheur que vous y soyez allé (à cette guerre) !
33. Traduisez : « quand viendra le jour de la fête solennelle *ou* annuelle (*iltt* : le jour que la fête sera proclamée). »
35. *Savera*, connaîtra (l'entrée lui sera interdite).

Bèle Doette prist s'abaiie a faire,
Qui mout est grande et adès sera maire :
Toz cels et celes vodra dedanz atraire
Qui por amor sévent peine et mal traire.
Et or en ai dol :
Por vos devenrai nonne a l'eglise saint Pol.

XXXIV. MOTETS *

I

1° Chançonnète, va t'en tost
Au roussignol en cel bois;
Di qu'il me voist saluer
La douce blonde au vis clér
Et que je l'aim sans fauser,
Mès certes ne l'os nommer.

2° Ainc voir d'amors ne joï;
Si l'ai longuement servi,
N'onques confort n'i trovai;
Mès quant a li
Plera, ce que servi l'ai
Me sera meri.

3° A la cheminée
El froit mois de genvier,
Voil la char salée,
Les chapons gras mangier;
Dame bien parée,
Chanter et renvoisier,
C'e[s]t ce qui m'agrée ;
Bon vin a remuier,
Clér feu sans fumée,
Les dés et le tablier
Sans tencier.

4° Par verité,
Vueil esprover
Que vin françois
Passent remois
Et touz vins aucerrois.

II

1° Li doz maus m'ocit que j'ai;
Ja sans li ne guerirai,
Car je bien voi et bien sai
Qu'em morrai,
Se de cèle confort n'ai
En cui j'ai tot mon cuer mis.
Sa grant biauté, ses los, son clér vis
M'ont si conquis !
En prison m'a mis,
Ce m'est avis,
Blont chief, plain front, vis

---

* *Recueil de motets français des* XII^e *et* XIII^e *siècles*, par Gaston Raynaud, t. I. — De même qu'on a écrit des chansons pieuses dans la forme des romances ou des pastourelles (cf. XXXII), de même on a souvent traité des sujets profanes dans la forme des chants liturgiques, en particulier du motet. Le rythme des motets est très varié.

I. Edit., p. 14-15 (anonyme). — 3. *Voist.* Subjonctif présent. Voy. XXXI, 37, note.
7-8. *Amors... l'* (= *le*). Voy. XXXII, 47, note.
11. *Ce que servi l'ai*, mes services.
18. *Renvoisier*, se divertir (cf. *s'envoisier* XXXI, 4). Notez la liberté de la construction, qui mélange les infinitifs et les noms et place une partie des sujets avant et une partie des sujets après le verbe.
20-22. Ce morceau et les deux suivants emploient quelquefois le cas régime, au lieu du cas sujet, ce qui n'est pas rare au XIII^e siècle. Le contraire ne se rencontre à peu près jamais, à moins qu'il ne s'agisse de noms à radical variable, qui ont formé deux mots déclinés séparément.

II. Edit., p. 17-19 (anonyme). — 1. *Que j'ai*, se rapporte à *maus*. — 2. *Li*, elle
7. *Son clér vis*. Cas sujet pour cas régime. Cf. 11. 14, etc., et voy. I, 20, note.

Com rose sor lis
Assis,
Euz vairs rians, bruns sorcis
Et voutiz,
Biau nés traitis,
Bouche vermeille, denz drus petis,
A compas assis,
Quér a devis
M'a sorpris.
Por ce requiér guerison
La deboinère qui m'a mis
En sa prison.

2° Trop ai lonc tens en folie
Sejorné;
Pour ce, a la virge Marie
Sui torné,
Et voil amender ma vie
Sans retour.
Tartarin m'en vengeront,
Car Diu en pri,
Qui hastivement vendront
Près de ci.
Las! que pensai
Quant l'amai,
Quant la vi?
Bien m'a traï
Mes cuers, quant onques a li
S'abandona :
Li dous regars de la bèle m'ocira.

3° Ma loiautés m'a nuisi
Vers amours,
Par .j. regart de celi
Qui toz jors
Est lie de ma dolour,
Sanz merci.
Mout m'agrée et mout me plaist
[la douce amor :
Or m'otroit Dieus que je sente sa
[douçour,
Car c'est la rose et le lis et la flor
De bon[e] oudor, [ator;
Pour qui fas a li ma voie et mon
Or sai bien que j'ai de toutes la
[mellour.

4° In seculum.

III

ADAM DE LA HALLE

1° Aucun se sont loé d'amour(s),
Mès je m'en doi plus que nus blas-
K'onques a nul jour [mer,
N'i poi loiauté trouver.
Je cuidai [ment
Au premier avoir amie par loiau-
Ouvrer,
Mès g'i peüsse longuement
Baer,

---

13. *Assis*, établi, constitué (qui fait l'effet de la rose sur les lys).
17. *Denz*. Voy. xxx, 308, note. — 19. *Quér*, car.
22. *La deboinère*. Sous-entendez *a*.
26. *Virge*. Contraction de *ie* en *i* analogue à celle des participes passés féminins. Cf. *lie* (= *liée*), 45.
38. *Onques* donne à *quant* un sens indéterminé.
41. *Nuisi*, de *nuisir* (= nocēre) a suivi la conjugaison inchoative des verbes en *ir* (cf. *finir*), et *nuire* (= * nocĕre) la conjugaison étymologique (parf. *nui, neüs, nut*, part. passé *neü*).
47 (Cf. 48. 51. 52). Ces vers de onze syllabes ont un repos (sans rime) après la septième syllabe, ce qui maintient le rythme de la première partie du couplet. On trouve dans d'autres pièces le vers coupé après la cinquième ou la sixième syllabe. Au v. 48, il faut admettre que la syllabe muette *-te* compte pour la mesure et forme césure.
51. *Faire son ator a* équivaut à *s'atorner*, se diriger vers.
4° *In seculum*. Ce sont là les premiers mots de la 4e partie du motet, laquelle est en latin (cf. le suivant). Ce motet et le précédent, qui ont quatre parties, sont des *quadruples* ; le 3e, qui n'en a que trois, est un *trèble*.

III. Edit., III, p. 224-5. Adam de la Halle, outre ses poésies lyriques, a encore écrit des *Jeux*, qui sont les premiers exemples que l'on ait du théâtre profane en France (Voir notre n° LIII, notes).

2. *Se blasmer de* a subi ici une déviation de sens analogue à *se louer, avoir à se louer*, et signifie *se plaindre, accuser*.
3. *K'* (= *que*), car. — 5. *Par loiaument ouvrer*, en agissent loyalement.
6. *Au premier*, d'abord. Cf. XXXI, II, 5.

Car quant je mieus amai,
Plus me convint maus endurer,
N'onques cèle que j'amoie ne mi
[vot moustrer
Samblant ou je me deüsse confor-
Ne merci esperer. [ter
Tout adès metoit paine a moi es-
[chiever;
Trop me douna a penser,
Ains que je la peüsse oublier.
Or sai je bien sanz douter
Que loiaus hons est perdus qui
[veut amer,
Ne nus, ce m'est avis, ne s'en doit
[mesler
Fors cil qui bée a servir de guiler.

2° A Dieu quemmant amourètes,
Car m'en vois
Dolens, pour les doucètes,
Hors du douz païs d'Artois,
Qui si est mus et destrois,
Pour ce que li bourjois
Ont esté si fort mené
Qu'il n'i keurt drois
Ne lois.
Gros tournois
Ont avuglé
Contes et rois,
Justices et prelas, tant de fois,
Que la plus bèle compaigne,
Dont Arras mehaigne,
Laissent amis et maisons et her-
[nois,
Et fuient, c'a deus, c'a trois,
Souspirant, en terre estraigne.

3° Et super.

XXXV. ANDRIEU CONTREDIT ET GUILLAUME LE VINIER

JEU-PARTI *

Guillames li Viniers, amis,
D'un jeu parti me respondez :
Dites qu'il vous en est avis ;
S'il vous plaist, le meillour prenez.
Uns faus amans faussement proie
Une, qui faussement otroie :
Le quèl doit estre plus blasmez,
Ou il ou elle, or i gardez.

---

10. *Mieus*, le mieux.
12. *Mi*, picard, pour *mei* (*moi*). La forme proclitique des pronoms personnels est souvent remplacée devant le verbe par la forme emphatique.
38. *C'a deus, c'a trois*, les uns par deux, les autres par trois (*C'* = *que*).
3° *Et super*. Voy. la dernière note du 2e motet.

* *Altfranzœsische Lieder berichtigt und erläutert von Ed. Mœtzner*, p. 84. — Le jeu-parti est une petite pièce de vers où deux personnages soutiennent deux solutions contraires d'une question posée. — Andrieu Contredit, chevalier, né a Arras, écrivait, comme son contradicteur, dans le dernier tiers du XIIIe siècle. Il était l'ami de Baude Fastoul, qui le nomme dans son *Congé*. On a de lui, outre ce jeu-parti, 17 chansons, qui ne manquent ni de correction ni d'harmonie, mais dont les sujets sont un peu monotones. — Guillaume-le-Vinier, outre des pastourelles assez réussies et quelques autres petites pièces, nous a laissé une série de jeux-partis où sont discutés de subtils problèmes amoureux. Les interlocuteurs sont, outre Andrieu, son frère Gilles-le-Vinier, Moniot d'Arras, Adam de Givenci, Thomas du Chastel et Colart le Bouteillier, tous Artésiens.

3. *Qu'* (= *que*), pronom interrogatif neutre. Traduisez : « Dites ce que vous pensez sur la question. Cf. XXVII, 1. 22. etc.
5-6. *Faussement*, sans aimer.
6. *Proie une*, prie d'amour une femme.
7. *Le quél*. Le cas régime pour le cas sujet. Cf. *Contredit* 9.

Andriu Contredit, grans mercis
Du bel offre que fait m'avez.
Mou(l)t estoit avrai le meillour pris;
Gardez que bien vous desfendez.
Çainte est de trop pute corroie
Fame qui faussement otroie;
Li homs est pire que desvez,
Mès la fame vault pis d'assez.

Guillames, vous avez mespris,
Quant le tort sus fame metez.
Li homs doit estre plus garnis
De sens, d'onneur, de loiautez;
Et quant il en tanz liex s'emploie,
Il n'aime pas; je cuideroie
Qu'il fust vers amours parjurez:
S'en doit estre des bons retez.

Adroit vous estes, Contredis
Andriu, quant du tort estrivez.
Ausi nètement que samis,
Doit cors de fame estre gardez.

De fame mou(l)t envis creroie
Que sans cuer otroiast sa joie;
Et s'èle le fait, c'est vieutez
Et honte de blasme fievez.

Guillames, mou(l)t estes soutis,
Quant le tort par sens soustenez;
Mes cil doit estre mou(l)t haïs,
Qui est de tél blasme encoupez.
En lui fier ne m'oseroie,
Puisque traïtour le savroie
D'amour, qui soustient loiautez:
S'en doit estre des bons blasmez.

Andriu, quant tant y avrai mis,
Si dirai ce que vous savez:
Fame doit s'onneur et son pris
Miex garder c'uns hom mal senez.
Qui se puet d'enmi male voie
Retourner? Ne sai que diroie.
De c'est li mons mal afinez:
Mesfèt de fame est heritez.

XXXVI. ROTRUENGE *

I. De moi dolereus vos chant:
Je fui nez en descroissant,
Onques n'eu en mon vivant
Deus bons jors.
J'ai a nom mescheans d'amors.

II. Adès vois merci criant:
Amors, aidiez vo servant;
Ainc n'i peu trover noiant
De secors.
J'ai a nom mescheans d'amors.

---

9. *Grans mercis*, régime pluriel, s'explique par un verbe sous-entendu.
10. *Offre* est devenu féminin, à cause de l'*e* muet qu'ont la plupart des féminins. La même chose est arrivée à beaucoup d'autres masculins, pour lesquels l'oreille n'était guidée que par la terminaison, lorsqu'ils étaient accompagnés de l'article déterminatif. Cf. *rencontre*, *outre*, etc.
16. *Pis d'assez*, beaucoup moins.
21. Traduisez: « et lorsqu'il cherche aventure de tant de côtés à la fois ».
23. *Amours*. Voy. XXXII, 47 et XXIII, I, 104, notes. — 24. *S'* (= *se* = sic), donc. Cf. 40.
25. *Adroit*, qu'on pourrait aussi bien écrire ici *a droit*, est déjà parfois employé comme adjectif au XIIIe siècle, par exemple dans *Berthe aux grands pieds*.
32. *Honte* est presque toujours masculin au moyen âge. Voy. 10, note. — *Honte de blasme fievez* (littt: « honte fieffée de blâme »), acte honteux, qui mérite un blâme sévère.
39. *Qui* = *cui*, que.
41. *Quant tant y avrai mis* peut se traduire par « en fin de compte, en résumé ». — *Y*, à la question posée.
46. *Ne sai que diroie* se rapporte à ce qui précède: « je ne sais que répondre ».

* P. Meyer, *Recueil d'anciens textes bas-latins, français et provençaux* (Paris, Vieweg, 1887), II, no 49. — Chanson de danse, anonyme (dans un manuscrit sur deux), probablement écrite en dialecte picard vers la fin du XIIIe siècle. Voy. *Tableau*, p. XXXIII.

2. *En descroissant*. Naître pendant les deux dernières phases de la lune était d'un mauvais augure.
3. *Eu* (première pers. sing. du parfait, cf. *peu* 8 et *seut* XIX, 94), dialectal pour *oi* (= habui). L'assimilation avec la deuxième personne n'est pas encore complète.
5. Traduisez: « je me nomme Pas-de-chance-en-amour ».

III. Hé! trahitor mesdisant,
Com vos estes malparlant!
Tolu avez maint amant
Lor honors.
J'ai a nom mescheans d'amors.

IV. Certes, pierre d'aymant
Ne desirre pas fer tant,
Com je sui d'un douz samblant
Covoitoz.
J'ai a nom mescheanz d'amors.

XXXVII. FROISSART

I. RONDEAUX AMOUREUX *

I

Aies le coer courtois et honnourable,
Humble et discrè, secrè, vrai et joli,
Lié, attempré, et retien ce notable :
Aies le coer courtois et honnourable,
Et selonc ce que tu poes te fais able:
S'avront pité dame et Amours de ti.
Aies le coer courtois et honnourable.

II

Amours, Amours, que volés de moi faire ?
En vous ne puis vëoir riens de seür :
Je ne cognois ne vous ne vostre afaire.

---

13. *Maint amant.* Datif (sous-entendu *à*). Voy. IX, 79, note.
17. La forme *desirrer* (= desiderare) est très légitime. Le *d* s'assimile au lieu de tomber. Cf. *lerre* à côté de *lére*, *Piérre* à côté de *Piére*, etc.

* *Œuvres de Froissart. Poésies*, publiées par M. Scheler, Bruxelles, 1870-2. — Froissart, né à Valenciennes en 1337, mort chanoine à Chimay vers 1410, fut successivement clerc de la chapelle et secrétaire de la femme d'Edouard III, roi d'Angleterre, curé de Lestines, aumônier et secrétaire du duc de Brabant, Wenceslas de Luxembourg, et clerc de la chapelle du comte de Blois, Guy de Châtillon. Au milieu des nombreux voyages qu'il accomplit à travers l'Europe pour rassembler les matériaux de sa Chronique, il trouva le temps d'écrire un très grand nombre de poésies, dont quelques-unes ne sont pas sans mérite (voy. *Tableau*, p. XXXIV). — Le rondeau se compose ordinairement, au XIVe siècle, (par exemple chez Guillaume de Machaut) de huit vers sur deux rimes, dont le premier est répété après le troisième, et les deux premiers à la fin. Dans les rondeaux de Froissart, qui n'ont que sept vers, le premier vers seulement est répété à la fin. Un seul, sur cent sept, a neuf vers, parce qu'il admet trois vers au lieu de deux après celui qui sert de refrain (*a bba a abb a*). Au XVe siècle, avec Charles d'Orléans, et au XVIe, avec Marot, le rondeau se développe, tout en conservant sa condition essentielle, qui est le refrain.

I. T. II, pp. 404 et 411, rondeaux XXVII et LI. — I. — 6. *S'* (= *se* = sic), ainsi, à cette condition. — *Amours* (cf. 8, etc.), le dieu d'amour. Voy. XXIII, I, 104 et XXXIV, I, 7, notes. — *Ti*, picard, pour *tei* (*toi*).

II. — 3. *Vostre afaire*, les choses de l'amour.

Amours, Amours, que volés de moi faire?
Le quél vault mieulz : pryer, parler, ou taire?
Dittes le moi, qui avés bon eür.
Amours, Amours, que volés de moi faire?

II. BALLADE DE LA MARGUERITE

Sus toutes flours tient on la rose a belle,
Et en après, je croi, la violette;
La flour de lys est belle, et la perselle;
La flour de glay est plaisans et parfette;
Et li pluisour aiment moult l'anquelie,
Le pyone, le muguet, la soussie.
Cascune flour a par li son merite:
Mès je vous di, tant que pour ma partie,
Sus toutes flours j'aime la margherite,

Car en tous temps, plueve, gresille ou gelle,
Soit la saisons ou fresque ou laide ou nette,
Ceste flour est gracieuse et nouvelle,
Douce, plaisans, blanchète et vermillète;
Close est a point, ouverte et espanie;
Ja n'y sera morte ne apalie;
Toute bonté est dedens li escripte;

---

6. *Qui*, [vous] qui.

* II. Ed. Scheler, t. 1, p. 42, dans le *Paradys d'Amours*, et p. 368, note. — Outre cette gracieuse ballade, Froissart a encore écrit, en l'honneur de sa fleur préférée, un petit poème de 192 vers intitulé : *Le dittié de la flour de la Marguerite*, le tout à cause du prénom de la muse qui inspira la plupart de ses poésies, comme il le déclare discrètement dans ce même *dittié*. On sait que, lorsque la demoiselle noble qu'il aimait depuis dix ans sans espoir se maria, il faillit en mourir de désespoir et chercha dans les voyages une distraction à son chagrin, sans réussir à l'oublier complètement. — La ballade, dont les règles de détail ont varié, se compose essentiellement de trois couplets sur deux rimes, avec un vers de refrain, suivis d'un couplet plus court, également avec refrain, que l'on appelle *envoi*. Les ballades de Froissart, comme la plupart de celles du XIVe siècle, n'ont pas d'envoi.

1-2. Froissart a écrit un petit poème composé de 342 vers de huit syllabes, intitulé : *Plaidoirie de la rose et de la violette*. Les deux rivales, sur le conseil de dame *Imagination*, décident de s'en rapporter au jugement de « noble et haulte Flour de lys », qu'on trouve au royaume de France « trés grandement accompagnée de belle et bonne compagnie ». A défaut, elles pourront s'adresser aux marguerites « qui sont fleurs belles et petites, dont il est très bon recouvrier, en tous temps, l'esté et l'ivier ».

7. *Par li*, par elle-même, pour sa part.

8. Traduisez : « en ce qui me concerne ».

10. *Plueve*, etc. (sous-entendez *que*), qu'il pleuve, etc.

15. *Y* est à peu près explétif. Cf. XXX, 43, etc.

16. *Dedens li*, en elle. Pour *dedens*, prépos., voy. IV, 88 et XXX, 79, notes.

Et pour un tant, quand bien y estudie,
Sus toutes flours j'aime la margherite.

Et le douç temps ore se renouvelle,
Et esclarcist ceste douce flourette;
Et si voi ci sëoir dessus l'asprelle
Deus coeurs navrés d'une plaisant sajette,
A qui le dieu d'Amours soit en aïe.
Avec euls est Plaisance et Courtoisie,
Et Douls Regars, qui petit les respite.
Dont c'est raison qu'au chapel faire die :
« Sus toutes flours j'aime la margherite. »

XXXVIII. EUSTACHE DESCHAMPS *

I

(Vanité des remontrances.)

Je ne finay depuis longtemps
De ramentevoir les vertus,

---

20. *Esclarcis* est neutre.

21. *Asprelle,* prêle, plante à tige rugueuse. L'aphérèse de l'*a* provient sans doute d'une confusion due à l'article : *l'asprelle, l'aprelle, la prêle.* Cf. *la Pouille* = *l'Apouille* (de *Apulia*).

25. *Qui petit les respite,* qui les soulage un peu (qui donne un peu de répit à leurs souffrances).

26. *Chapel* (ordinairement *chapel de fleurs*), couronne de fleurs. — *Qu'au chapel faire die,* qu'en faisant la couronne je dise.

27. Cette ballade est reproduite sous le nº 8 de la série spéciale des ballades ; mais l'auteur, qui s'en est sans doute servi dans une circonstance différente et moins agréable pour lui, a remplacé la troisième stance par la suivante :

Mès trop grant doel me croist et renouvelle,
Quant me souvient de la douce flourette,
Car enclose est dedens une tourelle,
31 *bis* S'a une haie au devant de li faitte,
Qui nuit et jour m'empêce et contrarie.
Mès s'Amours voelt estre de mon aïe,
Ja pour creniel, pour tour, ne pour garite,
Je ne lairai qu'a occoison ne die :
36 *bis* « Sus toutes flours j'aime la marguerite. »

31 *bis. S'a une haie au devant de li faitte,* et il y a une clôture établie devant elle.

* *Œuvres complètes d'Eustache Deschamps,* publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque Nationale, par le marquis de Queux de Saint-Hilaire (*Société des anciens textes français*), Paris, 1878, t. I, pp. 205 et 229. — Eustache Deschamps, dit *Morel,* né vers 1340, mort vers 1420, fut successivement écuyer, huissier d'armes de Charles V et de Charles VI, châtelain de Fismes et bailli de Senlis. Il était le familier des ducs d'Orléans, de Berry et d'Anjou, et il eut l'honneur de recevoir Charles V dans sa maison

Des vices blamer, et les sens
De mon pouoir remettre sus :
Et lors vint a moy un bossus,
Qui me dit : « Dieu gart le varlet
Qui prent les asnes a la glus !
Tu bas bien l'eaue d'un pilet.

» Veulz tu du doy arer les champs?
Veulz tu planter bois de festus ?
Au cul de l'asne fais tes chans ;
Tu bas froit fer, tu es deçus ;
Tu chantes comme li cucus,
Qui s'estonne et gaste son plet ;
Tais toy, dès or ne chante plus :
Tu bas bien l'eaue d'un pilet.

» Veuls tu faire loups innocens
Et que les eufs soient velus ?
Veulz tu les petis faire grans
Et les saiges des malostrus ?
Parle, tes parlers est perdus :
Autant vault le vent d'un souflet ;
L'en t'oit bien, c'est tout ; si conclus :
Tu bas bien l'eaue d'un pilet. »

L'ENVOY

Princes, quant cilz la se fut teus,
Et j'oy bien pensé a mon fet,

---

des Champs, aux portes de Vertus (Champagne), où il était né. Ses poésies sont pleines d'allusions plus ou moins obscures à des faits historiques, et intéressantes surtout à ce point de vue. Voy. *Tableau*, p. xxxiv.

I. Ballade curieuse par le grand nombre de dictons ou proverbes qui y sont rassemblés et qui tous signifient : « perdre sa peine ».

1. *Je ne finay*, je n'ai cessé.
3-4. *Remettre sus les sens*, remettre les choses à leur place. Cf. *sens dessus dessous*, et voy. *sens*, au Glossaire. — *De mon pouoir*, selon mon pouvoir (cf. « de tout mon pouvoir »).
5. *Bossus*. Cas sujet, amené par la rime. Cf. *glus* 7, pour *glu*, et *princes* 25, etc.
8. Cf. du Baïf, f° 43b : « Dans un mortier de l'eau ne pile. » [Note de l'édit.].
13-4. Cf. Amyot, *Aratus*, 36 : « Et tout ainsi comme Æsopus dit que les petits oyseaulx repondirent au cocu, qui leur demandoit pour quelle raison ilz le fuyoient, etc. » [Ed.].
18. On dit aujourd'hui, dans un sens restreint : « tondre sur un œuf ».
20. *Des* est plutôt article partitif qu'article déterminatif, à cause de la construction employée au vers précédent.
22. *Vault*. L'*l* est faussement étymologique, comme dans *veulz* 9. 10. 19 et *veuls* 17.
23. *Si*, ainsi. — 25. *Cilz*. Forme analogique pour *cil*.
25. *Teus*. Prononcez *tus*, comme aujourd'hui ; orthographe étymologique provenant de la forme non contractée *teüs*.

Vray il me dist, et bien cognus :
Tu bas bien l'eaue d'un pilet.

II

(Chacun ne cherche plus qu'à s'enrichir).

Je doubte trop qu'il ne viengne chiér temps,
Et qu'il ne soit une mauvaise année,
Quant amasser voy grain a pluseurs gens
Et mettre a part ; faillir voy la donnée,
L'air corrompu, terre mal ordonnée,
Mauvais labour et semence pourrie,
Foibles chevaulx, dont le labour detrie,
Contre le quél le riche dit : « Eschac ! »
Par ce convient que le peuple mendie,
Car nulz ne tent [fors] qu'a emplir son sac.

Particulier est chascun en son sens
Et convoiteus, vie est desordonnée,
Tout est ravi par force des puissans,
Au bien commun n'est creature née.
Est la terre des hommes gouvernée

---

27. Construction peu régulière ; traduisez : « je reconnus bien qu'il m'avait dit vrai », ou bien : « [je vis qu']il m'avait dit vrai, et je compris bien le proverbe, etc. »

II. Cette ballade, publiée aussi par Crapelet (*Poésies morales et historiques d'Eustache Deschamps*, dans la *Collection des anciens monuments de l'histoire et de la langue française*, Paris, 1832, p. 150), figure dans les deux éditions parues au XVIe siècle (Paris et Lyon) du *Jardin de plaisance*, avec les variantes que nous donnons ici, d'après la *Romania*, XIV, 283 : v. 7. *dont le labour detrie* (préférable à la leçon du ms. de Paris, *et le laboureur crie ;* dans le vers suivant, *le quél* se rapporte à *labour*) ; — 13. *Tant est ravie* ; — 14. *n'a cr.* ; — 16. *La loy est abolie* ; — 24. *Le faulx tresor du grain et de la blée* ; — 26-8. *Des povres, dont l'esprit vengence crie Au ciel, a Dieu et a la seigneurie, Et a tous ceulx qui font celle folie ;* — 32. *Meure ung homme qu'on dit : flac.* — On peut rapprocher de cette pièce la lettre de Fénelon à Louis XIV et la page éloquente où La Bruyère s'apitoie sur la misérable condition des paysans de son temps. Mais elle semble surtout inspirée par un éloquent passage de la réplique de Gerson à Charles VI, dont nous donnons un fragment plus loin (*Chrestom.* LXVII, II) : « Quant mesnages se sont partis du royaume par tels outrages ! Quant mortalitez en sont venues sur enfans, hommes et bestes par defaulte de nourriture ou par male nourriture ! C'est pitié de le savoir : car ils n'ont de quoy semer, ou ne osent tenir chevaux ne bœufs pour doubte des princes ou gens d'armes, ou n'ont courage de labourer, pour ce que rien ne leur demeure, etc. » [Éd.].

2. *Qu'il ne soit*, qu'il n'y ait.
4. *Faillir*, faire défaut (cf. 17) ; mais *fault*, 21, signifie : « il faut ».
14. *N'est au bien commun*, ne recherche le bien de tous.
15. Le repos ordinaire après la quatrième syllabe vient ici après une syllabe muette. Cf. 23, XXXVII, II, 6 et XXXVII, I, 1, v. 5, où cependant on peut admettre un souvenir de la forme accentuée du démonstratif neutre *ço, çou*.

Selon raison ? Non pas : Loy est perie,
Verité fault, regner voy Menterie,
Et les plus grans se noient en ce lac ;
Par convoitier est la terre perie,
Car nulz ne tent [fors] qu'a emplir son sac.

Si fault de faim perir les innocens
Dont les grans loups font chacun jour ventrée,
Qui amassent a milliers et a cens
Les faulx tresors ; c'est le grain, c'est la blée,
Le sang, les os, qui ont la terre arée
Des povres gens, dont leur esperit crie
Vengence a Dieu, vé a la seignourie,
Aux conseilliers et aux menants ce bac,
Et a tous ceuls qui tiennent leur partie.
Car nulz ne tent [fors] qu'a emplir son sac.

L'ENVOY

Princes, le temps est briéf de ceste vie,
Aussi tost muert homs qu'on puet dire : « Clac. »
Que deviendra la povre ame esbahie?
Car nul ne tent [fors] qu'a emplir son sac.

XXXIX. OLIVIER BASSELIN (?)

CHANSON PATRIOTIQUE *

Et cuidez vous que je me joue,
Et que je voulsisse aller
En Angleterre demeurer?
Ils ont une longue coue.

Entre vous, gens de village,
Qui aymés le roi françoys,
Prenez chascun bon courage
Pour combatre les Engloys.

19. *Par convoitier*, par la convoitise.
28. *Aux menants ce bac*, à ceux qui mènent ainsi la barque, qui gouvernent ainsi.
29. *Tiennent leur partie*, les approuvent.
32. *Aussi tost qu'on puet dire*, le temps de dire.

* *Chansons normandes du XV^e siècle*, publiées pour la première fois sur les manuscrits de Bayeux et de Vire, avec Introduction et notes de A. Gasté. Caen, Le Gost-Clérisse, 1866, p. 92, ch. LXI. — Voy. *Tableau*, p. XXXV.

1. La mesure exige que l'on supprime *je* ou *me ;* de même, au v. 3, il conviendrait de corriger : *Chez les Engloys.*
4. *Ils ont une longue coue* (queue), c'est-à-dire : ils sont trop ridicules. Les Normands qui portaient les cheveux coupés en rond, trouvaient ridicule la queue que portaient les Anglais. — 5. *Entre vous*, tous ensemble, réunis.

Prenez chascun une houe
Pour mieulx les desraciner,
S'ilz ne s'en veullent aller;
Au moins, faictes leur la moue.

Ne craignez point à les batre,
Ces godons, panches a pois;
Car ung de nous en vault quatre,
Au moins en vault il bien troys.

Affin qu'on les esbafoue,
Autant qu'en pourrés trover
Faictez au gibet mener,
Et que nou les y encroue.

Par Dieu! se je les empoigne,
Puis que j'en jure une foys,
Je leur moustreray sans hoingne
De quél pesant sont mes doigts.

Ilz n'ont laissé porc ne oue
Tout entour nostre cartier,
Ne guerne ne guernellier:
Dieu si mect mal en leur joue!

XL. FRANÇOIS VILLON *

I

Grand testament

Pauvre je suis dès ma jeunesse,
De povre et de petite extrace.
Mon père n'eut oncq grant richesse,
Ne son ayeul, nommé Erace.
Povreté tous nous suyt et trace.
Sur les tumbeaulx de mes ancestres,
Les ames des quélz Dieu embrasse,
On n'y voyt couronnes ne sceptres.

De pouvreté me guermentant,
Souventes foys me dit le cueur:

---

14. *Godons.* Injure souvent adressée aux Anglais aux XVe et XVIe siècles, à cause de leur juron favori *goddam!*

19. *Faictez.* Voy. XIV, 25, note.

20. *Nou* (*nous* du ms. de Bayeux et de l'édition est fautif), on. *No*, *noû*, *nou* (et devant une voyelle *nos*, *noz*, *nous*, *nouz*), comme *non*, qui se rencontre également en Normandie, est une altération de *l'on*. Voy. J. Fleury et G. Paris, *Romania*, X, 402 sqq. et XII, 342 sqq., et cf. Ch. Joret, *Rom.* VIII, 102 et XII, 588 sqq., qui préfère comme étymologie le pronom pluriel *nos*.

28. *Mect.* Le texte tel qu'il est signifierait: « Tant Dieu leur donne mal aux joues! » et aurait un sens ironique. Peut-être faut-il corriger: *Dieu mette*, etc., puisse Dieu leur donner, etc.

* *Œuvres complètes de Fr. Villon, suivies d'un choix de poésies de ses disciples*, édition préparée par La Monnoye, mise au jour, avec notes et glossaire, par M. Pierre Jannet, 3e édit., Paris, Lemerre, 1873. — François de Montcorbier prit d'abord le surnom de *Des Loges*, puis celui de *Villon* ou *de Villon* (à cause de Guillaume de Villon son protecteur), surnom qui s'est substitué à son nom patronymique. Il naquit à Paris, en 1431, obtint à l'Université de cette ville le grade de licencié, puis celui de maître ès-arts (1452), eut une jeunesse fort déréglée, qui faillit le conduire à la potence, et mourut à une époque incertaine, en tout cas, après 1461, époque où Louis XI, en vertu du droit de joyeux avènement, le délivra de la prison où le tenait, à Meung-sur-Loire, on ne sait pour quel méfait, l'évêque d'Orléans (Voy. Longnon, *Romania*, II, 203 sqq.). Villon est le plus personnel des poètes de son temps; il peut être considéré comme le père de cette élite d'esprits essentiellement français à laquelle appartiennent Marot, Rabelais, Regnier, La Fontaine, Molière et Voltaire (Voy. *Tableau*, p. XXV).

I. Grand testament, str. XXXV-XLI et Ballade des dames du temps jadis; str. CXLVI-CLI.

7. *Embrasse.* Subjonctif optatif.

9. *Me guermentant* (gérondif neutre pris absolument), quand je me plains.

« Homme, ne te doulouse tant
Et ne demaine tél douleur,
Si tu n'as tant qu'eust Jacques [Cueur :
Mieulx vault vivre soubz gros bu- [reaux
Povre, qu'avoir esté seigneur
Et pourrir soubz riches tumbeaux.»

Qu'avoir esté seigneur!... que [dys ?
Seigneur, helas! ne l'est il mais.
Selon les davidiques dictz,
Son lieu ne congnoistra jamais.
Quant du surplus, je m'en desmetz,
Il n'appartient a moy pecheur :
Aux theologiens le remetz,
Car c'est office de prescheur.

Si ne suis, bien le considère,
Filz d'ange, portant dyadème
D'estoylle ne d'autre sydère.
Mon père est mort, Dieu en ayt [l'ame !
Quant est du corps, il gyst soubz [lame.
J'entends que ma mére mourra,
Et le sçait bien la povre femme,
Et le filz pas ne demourra.

Je congnoys que povres et riches,
Sages et folz, prebstres et laiz,
Noble et vilain, larges et chiches,
Petits et grans, et beaulx et laidz,
Dames a rebrassez colletz
De quélconque condicion,
Portant attours et bourreletz,
Mort saisit sans exception.

Et meure Paris ou Helaine,
Quiconque(s) meurt, meurt a dou- [leur.
Celluy qui perd vent et alaine,
Son fiel se créve sur son cueur;
Puis sue, Dieu sçait quél sueur,
Et n'est qui de ses maulx l'allège :
Car enfans n'a, frére ne sœur,
Qui voulsist lors estre son pleige.

La mort le faict fremir, pallir,
Le nez courber, les veines tendre,
Le col enfler, la chair mollir,
Joinctes et nerfs croistre et esten- [dre.
Corps feminin, qui tant es tendre,
Poly, souéf, si precieulx,
Te faudra il ces maulx attendre ?
Ouy, ou tout vif aller es cieulx.

Ballade
des dames du temps jadis.

Dictes moy ou, n'en quél pays,
Est Flora, la belle Romaine;
Archipiada ne Thaïs,
Qui fu sa cousine germaine;
Echo, parlant quand bruyt on [maine
Dessus riviére ou sus estan,
Qui beauté eut trop plus qu'hu- [maine ?
Mais ou sont les neiges d'antan ?

Ou est la trés sage Heloïs,
Pour qui fut chastré et puis [moyne
Pierre Esbaillart a Sainct Denys ?
Pour son amour eut cest essoyne.
Semblablement, ou est la royne
Qui commanda que Buridan
Fust jetté en ung sac en Seine ?
Mais ou sont les neiges d'antan ?

La royne blanche comme ung lys,
Qui chantoit a voix de sereine;

---

13. *Eust*. *S* inorganique : confusion provenant de l'habitude très ancienne de ne pas prononcer l'*s* devant une consonne.
18. *Ne l'est il mais*, il (celui qui était seigneur de son vivant) ne l'est plus.
29. *Quant est*, pour ce qui est. Cf. 126.
39. *Attours et bourreletz*. Il s'agit des hautes coiffures à la mode à cette époque, d'une espèce de *hennin*. Cf. La Marche, *Mémoires*, I, 432 (cité par Godefroy, *Dict. de l'anc. langue française*, s. v. *ator*) : «*Atours* tout rond[s] à la façon du Portugal, dont les *bourrelets* estoient à la maniére de franges et passoient par derriére ainsi que pattes de chaperons pour hommes ».
46. *Et n'est qui*, et il n'est personne qui.
52. *Joinctes*, jointures, articulations. — 57. *N'* (= *ne*), ou. Voy. IV, 117, note.
59. *Archipiada*. Voy. au Glossaire.

Berthe au grand pied, Bietris,
[Allys;
Harembourges, qui tint le Mayne,
Et Jehanne, la bonne Lorraine,
Qu'Anglois bruslérent a Rouen;
Ou sont els, Vierge souveraine?...
Mais ou sont les neiges d'antan?

Envoi

Prince, n'enquerez de sepmaine
Ou elles sont, ne de cest an,
Que ce refrain ne vous remaine :
Mais ou sont les neiges d'antan?
. . . . . .

A vous parle, compaing[s] de
[galles,
Qui estes de tous bons accors;
Gardez vous tous de ce mau hasles
Qui noircist gens quant ils sont
[mortz;
Eschevez le : c'est ung mal mors;
Passez vous en mieulx que pour-
[rez,
Et, pour Dieu! soyez tous recors
Qu'une fois viendra que mourrez.

Item, je donne aux Quinze-
[Vingtz,
Qu'autant vauldroit nommer Trois
[Cens,
De Paris, non pas de Provins,
Car a eulx tenu je me sens,
Ils auront, et je m'y consens,
Sans les estuis, mes grans lunettes,
Pour mettre a part, aux Innocens,
Les gens de bien des deshonnestes.

Icy n'y a ne rys ne jeu.
Que leur vault avoir eu chevances,
N'en grans lictz de parement geu,
Engloutir vin, engrossir panses,
Mener joye, festes et danses,
Et de ce prest estre a toute heure?
Tantost faillent têlles plaisances,
Et la coulpe si en demeure.

Quant je considère ces testes
Entassées en ces charniers,
Tous furent maistres des requestes,
Ou tous de la Chambre aux De-
[niers,
Ou tous furent porte paniers :
Autant puis l'ung que l'autre dire,
Car, d'evesques ou lanterniers,
Je n'y congnois rien a redire.

Et icelles qui s'inclinoient
Unes contre autres en leur vies.
Des quélles les unes regnoient,
Des autres craintes et servies :
La les voy toutes assouvies
Ensemble en ung tas pesle mesle;
Seigneuries leur sont ravies,
Clerc ne maistre ne s'y rappelle.

Or sont ilz mortz, Dieu ayt leur
[ames!
Quant est des corps, ils sont pour-
[riz;
Ayent esté seigneurs ou dames,
Souéf et tendrement nourriz
De cresme, fromentée ou riz,
Leur os sont declinez en pouldre,
Aux quélz ne chault d'esbat ne ris...
Plaise au doulx Jesus les absoul-
[dre!

II

Tant grate chévre que mal gist;
Tant va le pot a l'eau qu'il brise;

---

75. *Bietris*, sans doute la Béatrix immortalisée par Dante. — *Allys*, Alix ou Alice, est difficile à identifier : c'est peut-être Alix de Champagne, fille de Thibaut IV, épouse du roi de France Louis VII.

81. *De sepmaine*, avant une semaine. Cf. *de cest an* 82, et *des mois* XIV, 140.

83. Traduisez : « sans vous souvenir de ce refrain ».

97. *Ils auront*. Changement brusque de tournure.

108. *Et la coulpe si*, pour *et si la coulpe*.

113. *Porte paniers*, porteurs de hottes, portefaix.

121. *Assouvies*, assujetties, soumises. Cf. Joinville, *Vie de saint Louis*, CX, éd. de Wailly : « *Quant le roy ot assouvie la forteresse du bourc de Joffe* ».

124. *Ne s'y rappelle*, ne s'y retrouve. — 127. *Ayent esté*, qu'ils aient été.

II. Ballade des proverbes. — L'idée générale de cette longue suite de proverbes (sauf deux ou trois), c'est qu'avec de la persévérance, on arrive toujours au but, et que souvent on le dépasse (*ne quid nimis*, rien de trop).

Tant chauffe on le fer qu'il rougist;
Tant le maille on qu'il se debrise.
Tant vault l'homme comme on le [prise;
Tant s'eslonge il qu'il n'en sou- [vient;
Tant mauvais est qu'on le desprise;
Tant crie l'on Noël qu'il vient.

Tant raille on que plus on ne rit;
Tant despend on qu'on n'a chemise;
Tant est on franc que tout se frit;
Tant vault tien que chose promise;
Tant ayme on Dieu qu'on suyt [l'Eglise;
Tant donne on qu'emprunter con- [vient;
Tant tourne vent qu'il chét en bise;
Tant crie l'on Noël qu'il vient.

Tant ayme on chien qu'on le [nourrist;
Tant court chanson qu'elle est [apprise;
Tant garde on fruict qu'il se [pourrist;
Tant bat on place qu'elle est prise;
Tant tarde on qu'on fault a l'em- [prise;
Tant se haste on que mal advient;
Tant embrasse on que chét la prise;
Tant crie l'on Noël qu'il vient.

Envoi

Pince, tant vit fol qu'il s'advise;
Tant vat il qu'après il revient;
Tant le matte on qu'il se radvise;
Tant crie l'on Noël qu'il vient.

---

3. *Chauffe on* (cf. 4, etc.). Le *t* euphonique n'a pas encore paru. Cf. 8, où, pour avoir une syllabe de plus, le poète a employé *l'on*, et 26, où il a repris l'ancienne forme de la troisième pers. du sing. Voy. V, 1, 76, note.
6. *Qu'il n'en souvient*, qu'on l'oublie.
21. *On fault a l'emprise*, on manque l'entreprise.

IV

POÉSIE SATIRIQUE ET DIDACTIQUE

XLI. MARIE DE FRANCE

FABLES *

I

Li fable d'un corbel

Ensi avint, et bien puet estre,
Que par devant une fenestre,
Qui en une despense fu,
Vola uns corps, si a veü
Formages qui devant estoient
Et sour une cloie gisoient.
Un en a pris, atout s'en va.
Uns volpis vint, si l'encontra.
Au fourmage ot grant desirier,
Qu'il em peüst un peu mengier :
Par engien vaudra asaier
Se le corp porra enginier :
« E ! Diex, sire, » fait li volpis,
« Com par est cis oisiaus gentis !
Ou monde n'a si noble oisel;
Ainc de mes iex ne vi si bel.
Fust teus ses chans com est ses cors,
I vauroit mout miex que fins [ors. »
Quant li corps s'oï si loer
Qu'en tout le mont n'avoit son pér
Pourpensa soi qu'i cantera,
Ja por canter los ne perdra :
Le bec ouvri, si commencha.

---

* Manuscrit de la Bibliothèque nationale, fs. fr. 2168, fos 162 vo et 166 vo (A), comparé à B. N. fs. fr. 2173, fos 63 ro et 69 ro (B). — D'après un mémoire récent de M. Ed. Mall, *Zeitschrift für rom. Philol.* IX, 161 sqq.), l'*Ysopet* de Marie, traduction d'un recueil anglais formé dans les premières années du XIIe siècle, se composerait : 1o d'un remaniement assez libre du Romulus publié par Nilant (Leyde, 1709); 2o d'un certain nombre de fables empruntées par Marie à des sources diverses difficiles à déterminer. Voir notre *Tableau*, p. XXXVI, et surtout les deux articles de M. G. Paris dans le *Journal des Savants* (1884-5) à propos du livre récent de M. L. Hervieux, *Les fabulistes latins*. Pour la langue, voy. la notice du no XXI.

I. — 1. *Et bien puet estre*. Réflexion naïve de l'auteur, qui adhère au récit qu'il trouve dans son modèle.
7. *Atout*. On dirait de même aujourd'hui familièrement : « il s'en va avec ».
9. *Au fourmage*, vers le fromage. *A* (= *ad* latin) indique l'inclination.
11. *Vaudra* (= *voudra*) est ici un véritable auxiliaire. Voy. VIb, 230, note.
17. *Fust teus ses chans*, si son chant était tel. — 18. *I* (cf. 21). Voy. LIII, 107, note.
19-20. *Si loer que* (ellipse fréquente en latin et en vieux français), ainsi louer [et dire] que.

Li fromages li escapa,
A la terre l'estut caïr;
Et li volpis le va saisir,
Puis n'ot il cure de son cant,
Que du formage ot son talant.

Vés chi l'essample

Cest essample [est] des orgueil-[lous,
Qui si sont fier et coragous,
Par losengier et par mentir
Les puet on bien a gré servir;
Le leur despendent folement
Pour la losenge de la gent.

II

Du leu et du kien

Uns leus et uns chiens s'encon-[trérent
Parmi un bos ou il alérent.
Li leus a le chien regardé,
Et puis si l'a araisonné:
« Frére, » fait il, « mout estes biaus,
Mout est luisans la vostre piaus. »
Li chiens respont; « C'est verités:
Jou mengiu bien, sin ai assés,
Et si sui souvent toute jor
Par devant les piés mon segnor,
Si puis sovent rungier les os,
Dont jou me faich e cras et gros.
Se vous voliés o moi venir
Et vers mon segnor obeïr,
Si com jou fach, assés ariez
Plus viande que ne vauriés.
— Si ferai, voir, » li leus respont.
Dont s'acompaignent, si s'en vont.
Ains qu'en vile soient venu,
Garde li leus, si a veü
Com li chiens porte son coler,
La chaaine voit traïner:
« Frére, » fait il, « merveille voi
Entour ton col, mais ne sai coi. »
Li chiens respont. « C'est ma [chaaine,
Dont on me loie enseur sema[i]ne;
Car plusors fiés morderoie
Maintes gens et mal leur feroie;
Mé'sires les velt garandir.
Pour cou me fait loié tenir.
La nuit vois entor le maison,
Que n'i aproisment li larron.
— Que? » fait li leus, « est il ensi,
C'aler ne pues fors par merchi?
Tu remanras, jou m'en irai.
La chaaine n'i porterai.
Miex voel estre leus a delivre
C'a chaaine richement vivre,
Quant ancore puis estre au chois
D'aler a la vile ou au bois. »
Por la chaaine est departie
Leur amor et leur compaingnie.

Morale

Icist essamples nos pramet
Que cil est mout fous qui se met
En sougiet ni en servitume;
Car mavèse est cèle coustume
Qui a son talent a delivre
Ne laisse em pès nul homme vi-[vre.

---

25. *Caïr* (picard pour *chaeir, chaoir*), tomber (assuré par la rime *saisir*; mais il faut sans doute corriger les deux vers.
28. *Que*, car. — 29. *Cest essample* est un neutre.
30. Sous-ent. *que* après *coragous*. — *Coragous* (le *g* est chuintant), ambitieux.

II. — 2. *Alérent*, au lieu de *aloient*, pour la rime.
8. *Mengiu*. Voy. xx, 65, note. — 17. *Li leus respont*. Construction fréquente.
26. *Enseur semaine*, toute la semaine (en opposition au dimanche). *Enseur*, en, pendant. Remarquez l'absence de l'article, comme dans *de jour, de nuit*, et cf. *ensur nuit*, Saint Alexis, str. 15e, ms. P.
32. *Que*, afin que.
33. *Que?* Cf., dans les patois du Midi, *que?* que tant de personnes en Provence transportent en français et emploient à chaque instant.
34. *Fors par merchi*, si ce n'est par grâce.
45. *Servitume* (ms. *servitute*), de *servitudinem, pour servitutem. Je ne connais pas d'autre exemple de cette forme, mais on en a plusieurs de *servitune*. En dehors de la rime qui l'exige, *servitume* peut se déduire de l'analogie de *amertume* = amaritudinem, *enclume* = incudinem, etc.
48. Cette morale manque au ms. 2168; nous la donnons d'après le ms. 2173, mais elle semble être l'œuvre d'un scribe assez maladroit.

XLII. ROMAN DE RENART *

I

RENART ET CHANTECLAIR

Quant Renars choisi Chantecléer,
Senpres le volst as denz haper.
Renars failli, qui fu engrès,
Et Chantecléer saut en travers;
Renart choisi, bien le conut,
Desor le fumier s'arestut.
Quant Renars voit qu'il a failli,
Forment se tint a malbailli.
Or se commence a porpenser
Comment il porroit Chantecléer
Engignier : car, s'il nel manjue,
Dont il a sa voie perdue.
« Chantecléer, » ce li dist Renart,
« Ne fuïr pas, n'aies regart.
Molt par sui liez, quant tu es seinz :
Car tu es mes cosins germeins. »
Chantecléer lors s'asoüra,
Por la joie un sonet chanta.
Ce dist Renars a son cosin :
« Membre te mès de Chanteclin,
Ton bon pêre qui t'engendra ?
Onques nus cos si ne chanta.
D'une grant liuë l'ooit on ;
Molt bien chantoit en haut un son,
Et molt par avoit longe aleine,
Les deus cls clos la vois ot seine.
D'une leué[e] l'en venoit,
Quant il chantoit et refregnoit. »
Dist Chantecléer : « Renart cosin,
Volés me vos trère a engin ?
— Certes, » ce dist Renarz, « non [voil;
Mès or chantez, si clinniés l'oil.
D'une char somes et d'un sanc :
Meus voudroie estre d'un pié manc
Que tu eüses maremenz,
Car tu es trop près mi[s] parenz. »
Dist Chantecléer : « Pas ne t'en croi.
Un poi te trai ensus de moi,
Et je dirai une chançon :
N'avra voisin ci environ
Qui bien n'entende mon fauset. »
Lores s'en sozrist Renardet :
« Or dont en haut ! chantez, cosin !
Je savrai bien se Chanteclin
Mis oncles vos fu onc neant. »
Lors comença cil hautement,
Puis jeta Chantecléer un brèt;
L'un oil ot clos et l'autre overt,
Car molt forment dotoit Renart :
Sovent regarde cèle part.
Ce dist Renars : « N'as fêt neent :
Chanteclins chantoit autrement,
A uns lons trèz, les eils cligniez;
L'en l'ooit bien par vint plaissiez. »
Chantecléer quide que voir die;
Lors lèt aler sa meloudie,
Les oilz cligniez, par grant aïr.
Lors ne volt plus Renars soffrir :
Par de desoz un roge chol,
Le prent Renars parmi le col;
Fuiant s'ent va et fait grant joie
De ce qu'il a encontré proie.
Pinte voit que Renars l'en porte :
Dolente est, molt se deconforte;

---

* *Le Roman de Renart*, publié par Ernest Martin, t. I, branche II, v. 291-468 et branche XI, v. 618-729. — Voy. *Tableau*, p. XXXVI-XXXVII.

I. — 3. *Engrès*, trop vif, trop ardent (vient peut-être de *ingressus*).
11. *Manjue*. Voy. XX, 65, note. — 12. *Sa voie*, ses pas.
14. Changement de tournure qui montre bien la valeur de l'infinitif avec *ne*, employé pour l'impératif négatif.
17. *Asoüra*, forme dialectale pour *aseüra*. Cf. *deçoüs* 141.
25. Ce vers constitue une parenthèse.
30. *Volés me vos*. Dans les phrases interrogatives, l'ancienne langue pouvait intercaler le pronom régime de l'infinitif suivant entre le verbe et le pronom sujet placé aujourd'hui immédiatement après lui. Cf. LXIV, 93.
33. *D'une*, d'une même. — 35. Tournure à regretter.
45. *Vos fu onc neant*, vous fut jamais rien (fut vraiment votre père).
54. *Plaissié* (= *pleissié*, part. passé de *pleissier* = plex*um*-are), bois clos de haies.
59. Traduisez : « s'élançant de dessous un chou rouge ». La rime a dû gêner ici le poète.

Si se comence a dementer,
Quant Chantecléer vit en porter,
Et dit : « Sire, bien le vos dis,
Et vos me gabïez todis,
Et si me tenïez por fole.
Mès ore est voire la parole
Dont je vos avoie garni ;
Vostre senz vos a escharni.
Fole fui, quant jel vos apris,
Et fox ne crient, tant qu'il est pris.
Renars vos tient, qui vos en porte.
Lasse, dolente, con sui morte !
Car se je ci pert mon seignor,
A toz jors ai perdu m'onor. »
La bone fême del mainil
A overt l'uis de son cortil :
Car vespres ert, por ce voloit
Ses jelines remêtre en toit.
Pinte apela, Bise et Rosète :
L'une ne l'autre ne recète.
Quant voit que venues ne sont,
Molt se merveille qu'elles font ;
Son coc rehuce a grant aleine ;
Renart regarde, qui l'en meine.
Lors passe avant por le rescore,
Et li gorpils conmence a core.
Quant voit que prendre nel porra,
Porpense soi qu'èl criera :
« Harou ! » escrie a pleine goule.
Li vilein, qui sont a la coule,
Quant il oënt que cèle brèt,
Testuit se sont cèle part trèt,
Si li demandent que èle a.
En sospirant lor reconta :
« Lasse, con m'est mal avenu !
— Coment ? » font il. — « Car j'ai perdu
Mon coc que li gorpil[s] en porte. »
Ce dist Costans : « .... vielle orde,
Qu'avés dont fet que nel preïstes ?
— Sire, » fait èle, « mar le di[s]tes.
Par les seinz Deu, je nel poi prendre.
— Por quoi ? — Il ne me volt atendre.
— Sel ferissiez ? — Je n'oi de quoi.
— De cest baston. — Par Deu ! ne poi.
Car il s'en vèt si grant troton
Nel prendroient deus chen breton.
— Par ou s'en vèt ? — Par ci tot droit. »
Li vilein corent a esploit ;
Tuit s'escrient : « Or ça, or ça ! »
Renars l'oï, qui devant va ;
Au pertuis vint, si sailli jus
Qu'a la terre feri li cus.
Le saut qu'il fist ont cil oï ;
Tuit s'escrient : « Or çi, or ci ! »
Costans lor dist : « Or tost après ! »
Li vilein corent a eslès.
Costans apèle son mastin,
Que tuit apèlent Mauvoisin :
(« Bardol, Travers, Humbaut, Rebors,
Corés après Renart le ros ! »)
Au corre qu'il font l'ont veü
Et Renart ont aperceü ;
Tuit s'escrient : « Vez le gorpil ! »
Or est Chanteclérs en peril,
S'il ne reseit engin et art.
« Conment, » fait il, « sire Renart,
Dont n'oëz quél honte vos dient
Cil vilein, qui si vos escrient ?
Costans vos seut plus que le pas :
Car li lanciez un de vos gas
A l'issue de cèle porte.
Quant il dira : « Renars l'en porte,
« Maugré vostre, » ce poés dire ;
Ja nel porrés mèls desconfire. »
N'i a si sage ne foloit :
Renars, qui tot le mont deçoit,
Fu deçoüs a cèle foiz.
Il s'escria a haute vois :
« Maugré vostre, » ce dist Renart :

---

86. Trad. : « elle se demande avec étonnement ce qu'elles font ».

93. *Harou* dépend à la fois de *criera* et de *escrie*. Cf. 142-3.

94. *Qui sont a la cole*. Godefroy (*Dict.*, s. v.) cite un exemple semblable, dont il ne trouve pas l'explication : « *Se mistrent en barges et alérent aux salandres et en pristrent les .xvij.* ; *et l'une eschapa, qui estoit a la cole* (qui était plus agile *ou* mieux conduite). (Continuat. de Guillaume de Tyr, *dans* Martène, t. V, col. 711.) Voy. notre Glossaire.

105. *Les seinz Deu*, les saints de Dieu. — 107. *Sel ferissiez* ? si vous l'aviez frappé ?

110. *Deus*. Le cas régime pour le cas sujet. Cf. *Renart* 130 et 143.

123-4 sont considérés avec raison par l'éditeur comme interpolés ; cf. II, 82-3.

129. *Reseit*, sait trouver à son tour.

133. *Plus que le pas*, plus vite qu'au pas. On disait *le pas*, *le trot*, *le galop*, au lieu de : *au pas*, etc.

137. *Maugré vostre*, malgré vous (*littt* : à votre mauvais gré, à votre déplaisir). Cf. 143 et XLIX, 53. 94 et 95.

142-3. *Il s'escria... ce dist Renart*. Voy. 93, note.

« De cestui en por je ma part. »
Quant cil senti lache la boce,
Bati les éles, si s'en toche,
Si vint volant sor un pomier.
Renars fu bas sor un fumier,
Greinz et maris et trespensés
Del coc qui li est escapez.
Chantecléer li jeta un ris :
« Renarz, » fait il, « que vos est vis
De cest siégle ? que vos en semble ? »
Li lechéres fremist et tramle,
Si li a dit par felonie :
« La boce, » fait il, « soit honie,
Qui s'entremet de noise fère
A l'ore qu'èle se doit tère.
— Si soit, » fèt li cos, « con je voil :
La male gote li crét l'oil,
Qui s'entremet de someillier
A l'ore que il doit veiller.
Cosins Renarz, » dist Chanteclér,
« Nus ne se puet en vos fier :
Dahez ait vostre cosinage !
Il me dut torner a damage.
Renart parjure, alés vos ent :
Se vos estes ci longement,
Vos i lairois vostre gonèle. »
Renars n'a soing de sa favèle :
Ne volt plus dire, a tant s'en torne,
Ne repose ne ne sejorne.
Besongnieus est, le cuer a vein :
Par une broce, lez un plein,
S'en vait fuiant tot une sente ;
Molt est dolans, molt se dementе
Del coc, qui li est escapés,
Quant il n'en est bien saolés.

II

COMMENT RENART SE TIRA D'UN GRAND PÉRIL DE MORT

... Iloc se choce : e vos a tant
Un chevalier qui trespassoit
Par iloques, et si menoit
Un escuier et un garçon.
Issi chevaucent a bandon
Par entre le bois et l'essart,
Si ont iloc trové Renart
En mi le chemin tot envers :
Tot out le vis et pale et pers ;
Si con il out esté blecié,
Tot le cuir avoit detrencié.
Li chevalérs l'a regardé ;
Son escuier a apelé,
Si li a dit : « Se Dex m'aïst,
Est ce gorpil qui ici gist ?
— Oïl, sire, foi que vos doi ;
Mès il est mors en moi foi. »
Fait li chevaliers : « Ce m'est vis
Que cil escofle l'ont ocis,
Et il les a mort ambedeus.
— Sire, » fait il, « ne m'est pas jeus.
Gorpil fèt trop de mal, por voir ;
De cestui voil le cuir avoir :
Bien nos porra avoir mestier.
— Tu dis voir, » fait le chevalier ;
« Fai le donc porter en meson :
La pel est bone et de saïson. »
Li escuiers descent a tant,
Renart par les deus gambes prent,
Et meintenant a trèt s'espée,
Par les gares li a botée,
Et un baston a tost copé,
Si li a meintenant boté.
Le garçon apèle, et il vient ;
Le gorpil li baille qu'il tient,
Et cil le prent molt volentiers :
« Tien, va, » fait soi li escuiers ;
« Pran, porte en meson ceste beste,
Et garde en nul leu ne t'areste ;
Et quant tu en meson vendras,
La pel tantost en osteras.
— Volentérs, » fait il, « par seint [Pol ! »
Le gorpil a mis sor son col ;

---

155. *Par felonie*, par méchanceté, méchamment.
175. *Tot une sente*, tout le long d'un sentier. Cf. XXI, 80.

II. — 1. *Choce* (pron. *choke*, cf. *chevaucent* 5), interversion des consonnes pour *coche*, couche. Cf. la prononciation, encore assez fréquente, *sacher* pour *chasser*.
6. *Par entre* (cf. *par de desoz* 59). *Par* se joint souvent à une autre préposition de lieu pour ajouter l'idée du lieu par où l'on passe.
22. *Gorpil*. Cas régime au lieu du cas sujet. Cf. 15.
26. *En meson*, chez nous. Cf. 38 et 40 et voy. XXIX, II, 55, note.
31. *Gare* pour *garre* (du kymrique *gâr*), jambe. Cf. *jarret* et *garrot*.
33. *Li*, pour *le li* : ellipse ordinaire d'un des pronoms personnels de la troisième personne. Cf. 31, et surtout 99, où le pronom supprimé est à un nombre différent.
39. *Areste* est à l'impératif, deuxième personne. On attendrait *que... ne t'arestes*. Anacoluthe hardie.

Lors s'en est torné demanois,
Et laisse son segnor el bois,
Qui se remetoit au chemin.
Or est Renarz en mal traïn :
Se par engin ne s'en estort,
Il ne puet escaper de mort,
Car il est meuz pris qu'au braion.
Et li garz s'est mis el troton,
Tant que le bois a trespassé,
En la praerie est entré,
Qui estoit grande et longue et lée.
Renart porte, cui pas n'agrée
Ce qu'il le tient si malement
Et par les piés contreval pent;
Durement en fu esbahi.
Lors regarde tot entor li,
Si ne voit nul home vivant :
Lors se tient molt a recraant,
Quant einsi se leisse porter.
Lors se conmence a porpenser
Conment il porra esploitier
Por escaper au pautonier.
Quant Renarz porpensé se fu,
Et il out entor li veü,
Et il ne coisi home nul,
Celui par les naces del cul
A pris as denz sanz delaier;
E li garz conmence a crier
Quanque il pot, pas ne se feint;
Et Renarz les naces estreint,
Et au plus qu'il pot les denz serre,
Tant que li gars caï a terre,
O bau li fust ou mal li sache;
Et Dan Renart tot adès sache,
Ne onques ne le vout laissier,

Tant que li gars curut sachier
Le baston qu'as jarez avoit,
Por ce que ferir le voloit.
(Car durement fu esperdu,
Et cil sache de grant vertu).
Quant Renarz se vit delivré,
Et il vit celui aterré,
Et li vit prendre le baston,
Meintenant se part du garçon,
Qu'il ot poor qu'il nel ferist;
A tant a la fuie se mist
Au plus durement que il pot.
Or se pot bien tenir por sot
Li garz, quant il l'en vit aler;
De dol comença a plorer.
Dolenz en est, si s'en retorne,
Jusc'a son segnor ne sojorne;
Si li conte conment Renart
S'en vait fuiant parmi l'essart,
Et conment il le prist as denz,
Et conment il li mist dedenz
Les naches par ou il le prist,
Et conment le baston hors mist,
Por ce qu'il le voloit ferir,
Mès tantost se prist a foïr,
Si s'en torna parmi les pleins :
« Je remès, qui fu[i] d'ire pleins,
Por ce que je aler l'en vi. »
Quant li chevaliers l'entendi,
Ses paumes en bati de joie :
« Par foi, » fait il, « ne cuit que j'oie
Ja mès issi bèle aventure. »
A tant s'en vèt grant aleüre,
Sil lessèrent ester a tant.

---

56. *Ce qu'il le tient ... et pent*, ceci que il (le garçon) le tient... et qu'il (lui, Renart) est suspendu. Négligence fréquente en ancien français. — 58. *Esbahi*, effrayé.

61. *Recraant* pour *recreant*. L'*e* antétonique précédé ou suivi d'une *r*, d'une *l* ou d'une nasale, est souvent remplacé par *a*. Voy. II, 6, note.

72. *Pas ne se feint*, il n'hésite pas, ne se gêne pas. *Feignant*, qu'on emploie encore dans le peuple, est la véritable forme de *fainéant*, dont l'orthographe altérée a provoqué au XVIe siècle une nouvelle altération basée sur une fausse étymologie : *fait-néant* (Calvin). *Feindre* se trouve encore employé au XVIIe siècle, au sens de « tarder, hésiter ».

76. Traduisez : « que cela lui plaise ou qu'il lui en sache mauvais gré ». Pour *savoir mal a*, cf. l'expression correspondante des patois du Midi, et la locution française *savoir mauvais gré*. Dans ces locutions, *savoir* indique un sentiment intime, plutôt qu'une connaissance acquise.

79. *Curut sachier*, s'empressa de tirer. — 82-3. Voy. I, 123-4, note.

99. *Li*, pour *les li*. Voy. 33, note.

103. *Mes*, Anacoluthe fréquente. On ne peut pas ici sous-entendre *comment*.

112. Traduisez : « et ils ne s'occupèrent plus de la chose » (*sil* = *si le*).

XLIII. EVANGILE AUX FEMMES *

I.

Quiconques veut mener pure et saintisme vie,
Fames aint et les croie et dou tout s'i affie ;
Car il n'i a en elles fausseté ne boisdie,
Ne qu'il a en Renart, cant il sa proie espie.

II.

Onques nul bien n'ama qui les fames n'ot chiér ;
Lor vertus et lor graces font mout a mervillier ;
On les puet aussis bien de lor preu consillier,
Com on penroit a cors .j. bien courant levrier.

III.

Il sont aucune gent qui s'en plaignent trop fort,
Mais certes il me samble que il aient grant tort ;
Car on i treuve autant d'aïde et de confort,
Com on fait el sarpent qui en trayson mort.

IV.

Que c'on die des fames, on les doit mout amer,
Car en tout lor affaire ne sai .j. point blasmer ;
Et aussis seür fait entre elles converser,
Come se on estoit en .j. panier en mer.

---

* Constans, *Zeitschrift für romanische Philologie*, VIII, 1. — Cf. Mall, *Zeitschrift für romanische Philologie*, I, 337 sqq., et Constans, *Marie de Compiègne d'après l'Evangile aux femmes*, Paris, Vieweg, 1876. — L'originalité de cette piquante satire anonyme de la fin du XIIe siècle consiste en ceci que l'éloge contenu dans les trois premiers vers de chaque couplet est annulé par la contradiction qui se trouve au quatrième (Voy. notre *Tableau*, p. XXXVIII). — Il existe aussi des *Epîtres aux Femmes*. Les mots *évangile* et *épître* ont également le sens de « *leçon, avertissement* ».

3. *Elles*. La syllabe féminine non élidée ne compte pas à l'hémistiche du vers de 12 syllabes dans l'ancienne langue. Cf. 6. 10, etc.
4. *Ne qu'il a*, pas plus qu'il n'y en a (cf. 48). L'ellipse est de la même nature que dans *ne ... que* signifiant « seulement ».
5. *Onques nul bien n'ama*, n'a jamais aimé quelque chose de bon.
7. *Les... de lor preu consillier*, leur donner d'utiles conseils.
8. *A cors*, à la course.
9. *Il sont aucune gent*, il y a des gens : syllepse.
11. *Treuve* pour *trueve* (se trouve encore dans la Fontaine). Ce verbe a un radical différent, suivant que l'accent est sur le radical ou sur la terminaison.

V.

Li hom(s) qui bien s'i fie comment aroit mesaise ?
C'est une medecine qui touz les max apaise ;
L'on i puet ainsis estre a seür et a aise,
Come plein poing d'estoupes en une ardent fornaise.

VI.

Cil qui a fame donne son avoir trop est sage(s) :
Bien li doit on de cors et d'avoir faire hommage(s) ;
Quant tout y arez mis, meubles et heritage(s),
Autél gré en arez comme cil qui chiens nage.

VII.

Qui diroit mal de fame, ce seroit grant mervoille,
De bien faire et bien dire chacune s'aparoille,
Et ainsis sagement se porvoit et consoille,
Com fait li papillons qui s'art a la chandoille.

VIII.

Douce chose est que fame et en diz et en faiz :
Voisines en tençant ne font mie granz plaiz ;
Ne sont pas rioteuses, to[s]t les met on en paiz,
Aussis come li singes feroit por les mauvais.

IX.

J'ai mout chiéres les fames por le bien que j'i voi :
Elles ont fait por moi tant que louer m'en doi :
De quanqu'elles me dient tout aussi bien les croi
Com celui qui .c. foiz m'aroit menti sa foi.

X.

N'est pas droiz ne raison que de fame mesdie :
Sages sont et aprises e de grant courtoisie ;

---

20. *Plein poing*. Le cas régime se rencontre fréquemment après *comme* dans les propositions comparatives d'égalité et après *que* dans les prop. comparatives de supériorité ou d'infériorité.

21. *Sage* (cf. *loüez* 47), au prédicat. On rencontre, même à la bonne époque, d'assez nombreux exemples du prédicat au cas régime.

25. *Qui diroit*, si l'on disait.

29. Trad. : « c'est une douce chose que la femme ».

31-2. *Tost ... aussis come*, aussi vite que. — *Feroit* remplace le verbe précédent.

Et en quanqu'èles dient, fols est qui ne s'i fie,
Com li bergier[s] ou leu, quant sa beste a saisie.

XI.

Fame est en loiauté et en douçor sovrainne,
Car tous ceus qui la croient a sainte fin amainne,
Ne chose ne diroit dont autres eüst painne
Pour autant de fin or com a de keue rainne.

XII.

Entre nos, damoiselles, vos pri que ne cuidiez
Que je por vos le die que si faites soiiez,
Que par fine sîmplèce sont vo cuer si loiiez,
Ne plus que mosche a miel, a vanité n'iriez.

XLIV. GUILLAUME DE LORRIS ET JEAN DE MEUNG

ROMAN DE LA ROSE *

I

1° PAPELARDIE

Une ymage ot emprès escrite,
Qui semBloit bien estre ypocrite :
Papelardie ert apelée.
C'est cèle qui en recelée,
Quant nus ne s'en puet prendre [garde,
De nul mal faire ne se tarde.
El fait dehors le marmiteus,
Si a le vis simple et piteus,
Et semble sainte creature;
Mais sous ciel n'a male aventure
Qu'èle ne pense en son corage.
Mou(l)t la ressembloit bien l'ymage,
Qui faite fu a sa semblance,
Qu'èl fu de simple contenance;
Et si fu chauciée et vestue
Tout ainsinc cum fame rendue.
En sa main un sautier tenoit,
Et sachiés que mou(l)t se penoit
De faire a Dieu priéres faintes
Et d'appeler et sains et saintes.
El ne fu gaie ne jolive,

46. *Por vos ... que*, etc. Pléonasme. — 47. *Que*, car. — 48. *Ne plus*, pas plus.

* *Le Roman de la Rose*, par Guillaume de Lorris et Jean de Meung, nouvelle édition revue et corrigée par Francisque Michel, Paris, 1864. — Guillaume, né à Lorris, près Montargis, le premier en date et le plus ingénieux des deux auteurs du *Roman de la Rose*, est mort vers 1260. On ne sait rien de certain sur sa vie : son œuvre comprend environ 4150 vers. Son continuateur Jean, dit Clopinel ou le Boiteux, né à Meung-sur-Loire (Orléanais), vers 1280, d'une famille riche et distinguée, mort à Paris en 1318, reçut la plus forte éducation qui fût possible de son temps, ce dont ces œuvres font foi. Il a en outre traduit le *De arte militari*, de Végèce, et la *Consolation* de Boèce, et composé un certain nombre d'autres ouvrages de moindre valeur. Voy. *Tableau*, p. XXXIX-XL.

I. *Guillaume de Lorris* : 1° Portrait de Papelardie (v. 407-440).
1. *Escrite*, tracée. — 7. *Dehors*, au dehors.
13. *Que*, car. — 20. *Appeler*, invoquer.

Ains fu par semblant ententive
Du tout a bonnes ovres faire,
Et si avoit vestu la haire.
Et sachiés que n'iére pas grasse :
De jeuner sembloit estre lasse,
S'avoit la color pale et morte.
A li et as siens ert la porte
Deveée de paradis;
Car cèle gent si font lor vis
Amegrir, ce dit l'Evangile,
Por avoir loz parmi la vile,
Et por un poi de gloire vaine,
Qui lor toldra Dieu en son raine.

2° MORT DE NARCISSE

Ci dit l'aucteur de Narcisus,
Qui fu sorpris et deceüs
Pour son ombre qu'il aama,
Dedans l'ève ou il se mira,
En icèle bèle fontaine.
Cèle amour li fu trop grevaine,
Qu'il en morut a la parfin
A la fontaine sous le pin.

Narcisus fu uns damoisiaus
Que Amors tint en ses roisiaus;
Et tant le sot Amors destraindre,
Et tant le fit plorer et plaindre,
Que li estut a rendre l'ame;
Car Equo, une haute dame,
L'avoit amé plus que riens née.
El fu par lui si mal menée
Qu'èle li dist qu'il li donroit
S'amor, ou èle se morroit;
Mais cis fu, por sa grant biauté,
Plains de desdaing et de fierté,
Si ne la li volt otroier
Ne por chuer ne por proier.
Quant èle s'oï escondire,
Si en ot tél duel et tél ire,
Et le tint en si grant despit,
Que morte en fu sans lonc respit;
Mès ainçois qu'èle se morist
Ele pria Dieu et requist
Que Narcisus au cuer ferasche,
Qu'èle ot trové d'amor si flasche,
Fust asproiés encore un jor
Et eschaufés d'autél amor
Dont il ne peüst joie atendre;
Si porroit savoir et entendre
Quèl duel ont li loial amant
Que l'en refuse si vilment.
Cèle proiére fu resnable,
Et por ce la fist Diex estable;
Que Narcisus, par aventure,
A la fontaine clére et pure
Se vint sous le pin umbroier,
Un jour qu'il venoit d'archoier
Et avoit soffert grant travail
De corre et amont et aval,
Tant qu'il ot soif por l'aspreté
Du chaut et por la lasseté
Qui li ot tolue l'alaine.
Et quant il vint a la fontaine,
Que li pins de ses rains covroit,
Il se pensa que il bevroit;
Sus la fontaine tout adens
Se mist lors por boivre dedens.

Comment Narcisus se mira
A la fontaine et soupira
Par amour, tant qu'il fist partir
S'ame du corps sans departir

Si vit en l'iave clére et nète
Son vis, son nés et sa bouchète;
Et cis maintenant s'esbahi,
Car ses umbres l'ot si trahi
Que cuida veoir la figure
D'un enfant bel a desmesure.
Lors se sot bien Amors vengier
Du grant orguel et du dangier
Que Narcisus li ot mené;
Lors li fu bien guerredonné,
Qu'il musa tant a la fontaine
Qu'il ama son umbre demaine,
Si en fu mors a la parclose.
Ce est la somme de la chose:
Car, quant il vit qu'il ne porroit
Accomplir ce qu'il desirroit,
Et qu'il i fu si pris par sort
Qu'il n'en pooit avoir confort
En nule guise n'en nul sens,
Il perdi d'ire tout le sens
Et fu mors en poi de termine :
Ainsinc si ot de la meschine
Qu'il avoit d'amors escondite

---

23. *Du tout*, entièrement.
30. *Cèle gent* (édit. *icel g.*). Voy. LIX, 20, note.

2° Mort de Narcisse (v. 1447-1518). Une *Histoire de Narcisse et d'Echo*, un peu différente de la légende si connue par les *Métamorphoses* d'Ovide, et encore inédite, se rencontre dans le ms. Bibl. Nat., nouv. acquis. 4511-13. — Titre, 7. *Que*, car. Cf. 31. 55, etc.
5. Traduisez : « qu'il lui fallut rendre l'âme ». Pour *a*, voy. IV, 26, note.
48. *Ses umbres* (masc.). Cf., au contraire, *offre* XXXV, 10.
53. *Mené*, témoigné, manifesté. — 66. *De la meschine*, au sujet de, pour la jeune fille.

Son guerredon et sa merite.
Dames, cest essample aprenés,
Qui vers vos amis mesprenés;
Car se vous les lessiés morir,
Diex le vous sara bien merir.

II

PORTRAIT DE FAUX-SEMBLANT

Comment le traistre Faulx Semblant
Si va les cueurs des gens emblant,
Pour ses vestemens noirs et gris
Et pour son vis pasle amaisgris.

Faux-Semblant

« ... Trop sai bien mes habiz chan-
[gier,
Prendre l'un et l'autre estrangier:
Or sui chevaliers, or sui moines,
Or sui prelas, or sui chanoines,
Or sui clers, autre ore sui prestres,
Or sui desciples, or sui mestres,
Or chastelains, or forestiers:
Briément, ge sui de tous mestiers.
Or resui princes, or sui pages,
Or sai parler trestous langages;
Autre ore sui viex et chenus,
Or resui jones devenus;
Or sui Robers, or sui Robins,
Or cordeliers, or jacobins.
Si pren por sivre ma compaigne,
Qui me solace et acompaigne,
C'est dame Astenance Contrainte,
Autre desguiseüre mainte,
Si cum il li vient a plesir,
Por acomplir le sien desir.
Autre ore vest robe de fame,
Or sui damoisèle, or sui dame;
Autre ore sui religieuse,
Or sui rendue, or sui prieuse,
Or sui nonain, or sui abesse,
Or sui novice, or sui professe,
Et vois par toutes regions
Cerchant toutes religions.
Mès de religion, sans faille,
G'en pren le grain et laiz la paille;
Por gens avugler i abit,
Je n'en quiér, sans plus, que l'abit.
Que vous diroie? en itél guise
Cum il me plaist ge me desguise;
Mou(l)t sunt en moi mué li vers,
Mou(l)t sunt li faiz aux diz divers.
Si fais cheoir dedans mes piéges
Le monde par mes priviléges;
Ge puis confesser et assoldre,
Ce ne me puet nus prelas toldre,
Toutes gens, ou que je les truisse:
Ne sai prelat nul qui ce puisse,
Fors l'apostole solement,
Qui fist cest establissement
Tout en la faveur de nostre ordre.
N'i a prelat nul qui remordre
Ne grocier contre mes gens ose;
Ge lor ai bien la bouche close.
. . . . . .
Mès povres fames, povres homes,
Qui de deniers n'ont pas grans
[somes,
Vueil ge bien as prelas lessier
Et as curés por confessier,
Car cil noient ne me donroient.

Le dieu d'Amours

— Por quoi?

Faux-Semblant

— Par foi! qui ne porroient,
Comme chetives gens et lasses;
Si que g'en ai les brebis grasses,
Et li pastor avront les maigres,

II. *Jean de Meung*: Portrait de Faux-Semblant (v. 11957-12005 et 12125-12200). — Cf. le portrait de Papelardie. — Titre, 4. *Amaisgris. S* inorganique qui ne change rien à la prononciation, et qui provient de ce que l'*s* était presque toujours muette devant une consonne, depuis la fin du XIIe siècle.

1. *Trop bien*, très bien.

5. *Or ... autre ore*, tantôt, tantôt. Cf. 11, etc. — 21. *Vest*, je revêts.

28. *Cercher* (= circare) est la vraie forme française; *chercher* est une forme hybride où le français se mélange de picard. — *Religions*, ordre religieux, couvents; mais au vers suivant, *religion* signifie « vie religieuse ».

31. *I abit*, j'habite (dans les couvents).

35. *Vers*, couplet, verset (« les couplets de ma chanson sont très variés »).

36. *Aux diz*, par rapport aux paroles.

54. *Qui ne porroient*, car ils ne pourraient. Construction analogue à celle du latin *qui non possent* (*qui* signifie « vu qu'ils »).

55. *Comme*, etc., sous-ent.: qu'ils sont.

Combien que ce mot lor soit aigres;
Et se prelat osent groucier,
Car bien se doivent correcier
Quant il perdent lor grasses bestes,
Tiex cops lor donrai sor les testes
Que lever i ferai tex boces
Qu'il en perdront mitres et croces.
Ainsinc les ai tous corrigiés,
Tant sui fort privilegiés. »

L'Acteur

Ci se volt taire Faus Semblant;
Mès Amors ne fait pas semblant
Qu'il soit ennoiés de l'oïr,
Ains li dist por eus esjoïr :

Le dieu d'Amours

« Di nous plus especiaument
Comment tu sers desloiaument,
Ne n'aies pas du dire honte;
Car, si cum tes habis nous conte,
Tu sembles estre uns sains hermites.

Faux-Semblant

C'est voirs, mès ge sui ypocrites.

Le dieu d'Amours

Tu vas preeschant astenance.

Faux-Semblant

Voire voir, mès g'emple ma pance
De bons morciaus et de bons vins.
Tiex comme il affiért a devins.

Le dieu d'Amours

Tu vas preeschant povreté.

Faux-Semblant

Voir, mès riche[s] sui a planté;
Mès, combien que povre me faingne,
Nul povre encontrer ge ne daingne,
J'ameroie miex l'acointance,
Cent mile tans, du roi de France
Que d'un povre, par Nostre Dame!
Tant eüst il ansinc bone ame.
Quant ge voi tous nus ces truans
Trembler sor ces femiers puans
De froit, de faim crier et braire,
Ne m'entremet de lor affaire.
S'il sunt a l'Ostél Dieu porté,
Ja n'iérent par moi conforté,
Que d'une aumosne toute seule
Ne me paistroient il la geule,
Qu'il n'ont pas vaillant une sèche.
Que donra qui son coutiau lèche?
De folie m'entremetroie,
Se en lit a chien saing querroie.
Mès d'un riche usurier malade
La visitance est bone et sade :
Celi vois ge reconforter,
Car g'en cuit deniers aporter;
Et se la male mort l'enosse,
Bien le convoi jusque a la fosse.
Et s'aucuns vient qui me reprainge
Por quoi du povre me refraingne,
Savés vous comment g'en eschape?
Je fais entendant par ma chape
Que li riches est entechiés
Plus que li povres de pechiés,
S'a greignor mestier de conseil:
Por ce i vois, por cel conseil.
Neporquant autresinc grant perte
Reçoit l'ame en trop grant poverte,
Cum el fait en trop grant richesce:
L'une et l'autre igaument la blesce.
Car ce sont deus extremités
Que richesce et mendicités;
Li moiens a non Soffisance :
La gist des vertus l'abondance.

---

70. *Eus*, les barons de sa cour.
84. *Encontrer*, aborder.
95. *Que*, car.
98. *Qui*, celui qui.
108. *Refraigne*, au subjonctif, comme dans les propositions interrogatives indirectes du latin.
110. *Fais entendant*, fais entendre. L'infinitif et le gérondif neutre alternent en ancien français dans beaucoup d'expressions, même après une préposition. Cf. *par pais faisant* et *par bonte fere* XLIX, 106; *faire entendant* LXII, 17 *et faire entendre*, etc.
114. *Conseil*, dessein, but (mais au vers précédent: « bon conseil »).

XLV. MESSIRE THIBAUT

ROMAN DE LA POIRE *

Ci endroit commance l'estoire
De la plus marveilleuse poire
Qui ja mès soit, n'onques ne fust.
Diex l'ama, qui planta le fust
Dont poire deüst estre tiex
Qui tant estoit esperitiex.
Il advint chose que la bèle
Tenoit cèle poire novèle
De saint Ruille en sa destre main,
Dont li doit ne sont pas vilain,
Einçois sont droit et delié.
Gariz est cui èle a lié
De ses biaus braz contre son piz.
Ge voudroie que li respiz
De ma vie i peüst fenir,
Por tant qu'èl m'i deignast tenir.
Ceste parole est tote voire.
Ma Dame si tenoit la poire
Soz .j. perier ou se sëoit.
A mon cuer pas ne messëoit,
Mès bon tens me fist et bon m'oi
Ce qu'èl sëoit si près de moi;
Car bien pensé a li ateindre.
De tant se pot mes cuers plus [pleindre
Que ne l'osoie resgarder,
Ainz me fist honte coarder,
Bessier les euz, que ne veïsse
Cèle que Jhesuz beneïsse.
Einsi m'avoit honte maté;
Et quant èle ot .j. poc esté,
Qu'èl ne se mut ne ça ne la,
Tot en pensant si commença
A parer la poire a ses denz
Plus blanches qu'yvoires ne ar- [genz;
Cèle poire a ses denz para,
Onc autre chose n'i tocha.
— Tocha? Si fist, voire par foi,
Les lévres et la langue .j. poi :
Si voi ge bien, sanz alumer,
Qu'en ne puet rien a denz parer,
Que les .ij. lévres de la boche
Et la langue dedenz n'i toche. —
Si com la douce creature,
Cui Diex otroit bone aventure,
Paroit la poire que ge di,
Dedenz mor[s]t, puis la me tendi
Tant sotilment, ne l'aparçut
Ame qui fust, toz les deçut,
Qu'onques nel sot ne cil ne cèle :
Tant vaut amor que l'en la cèle.
Au prendre ne fui esbahiz;
N'oi pas peor d'estre trahiz,

---

* *Li Romanz de la Poire zum ersten Male herausgegeben von Friedrich Stehlich*, Halle, 1881, v. 398-627. — Tout ce qu'on sait de l'auteur du *Roman de la Poire*, c'est qu'il s'appelait Thibaut, comme il le laisse entendre à mots couverts en plusieurs passages, et qu'il était chevalier, ce qui ressort des miniatures, où il est représenté, à côté de sa dame, avec des armoiries. — Ce texte, quoiqu'il nous ait été transmis dans des manuscrits qui offrent des traces de picard et de bourguignon, semble bien avoir été écrit dans l'Ile-de-France, peut-être à Paris, à la fin du XIIIe siècle. — L'auteur reçoit de celle qu'il aime une poire à laquelle elle vient de mordre; il la mange et ressent à la fois toutes les douceurs et les amertumes de l'amour. On pourrait rapprocher du début la charmante pièce d'Alphonse Daudet intitulée : *Les Prunes*.

7. *Chose que*, une chose, ceci que (*chose* est à peu près inutile).
12. *Cui*, [celui] que.
21. *Bon m'oi ce*, je trouvai bon ceci (*me* est au datif; *oi*, de *avoir*).
23. *Pensé* (= *pensai*) indique la prononciation. Ronsard fait rimer *animay* avec *renfermé* (participe), et *trepassé* avec *outrepassay*, et les grammairiens du XVIe siècle, Meigret, Pilot, Ramus, etc., s'accordent à dire que le son de *ai* au passé défini est très voisin de l'*é* fermé.
26. *Honte* est sujet. — 27. *Que ne*, afin que ... ne ... pas.
28. Trad.: « celle que je prie Jésus de bénir ». Cf. 44.
35. A, avec. — 39. *Sanz alumer*, sans lumière.
46. *Mort*, au présent, pourrait à la rigueur être maintenu, mais le parf. est préférable.

Ainçois la pris liez et joianz.
Ice puis ge bien dire, oianz
Toz cels qui sont jusques a Rome :
Dès puis qu'Adans mordi la pome,
Ne fu mès tél poire trovée ;
Bien orroiz con s'est puis provée.
En la poire mors sanz congié :
Se ge eüsse devant songié
La force qui estoit en lui,
Dont g'ai puis soffert maint ennui,
Ge ne l'eüsse ja bailliée.
Miélz me venist qu'èl fust tailliée
De coutel ou d'une autre chose.
Odors de basme ne de rose
N'est si bone, se Dex m'aïst.
El cuer m'entra, encor i gist,
Ne de l' issir n'a nule envie :
Tant con li siécles soit en vie,
N'iért il mès jorz que ne m'en [sente.
De Dieu soit benëoite l'ante
Qui ainz pot enfanter tél fruit !
A petit, sanz folor ce cuit,
Que l'escorce en estoit finée ;
Mès la poire ot tél destinée :
La ou èle ot perdu l'escorce,
Avoit recovrée sa force
Et la vertu d'un saintuaire.
Tél force avoit qu'èl pooit faire
A son ami joie et dolor,
Car la douce aleine et l'odor
De sa boche i estoit remése,
La ou avoit l'escorce rése.
— Quél anui i avoit il donques ?
Si m'aïst Diex, ge ne vi onques
Ne n'oï parler a nului
De rien qui peüst feire enui,
Ou il eüst tant de bonté
Con vos m'avez ci aconté.
Dites moi donques quél enui
En cèle poire avoit : g'en sui
Un poi jalos de l'escouter.
Vos m'avez ci dit sanz doter
Qu'èle estoit plus douce que [miauz,
Ne que riens que l'en voie as iauz.
Ne cuidoie pas qu'il eüst
En douçor chose qui neüst.
Que vos m'alez ci acontant,
Que d'assez ne fleroit pas tant
Odors de rose ne de basme ?
Or li remetez sore blasme
Sanz achoison et sans mesfèt,
Et vos pleigniez qu'èl vos a fèt
Ne sai quél mal n'en quél endroit.
Mès, par mon chiéf, il convendroit
Poser reison droite et certeine,
Comment èle est enferme et seine,
Comment el puet bien et mal faire :
Max et biens, ce sont .ij. contraire,
Et vos les metez en commun
Autresin con s'il fussent un.
Ce n'est pas reisons ne droiture :
Qui les juge selonc nature,
Ge n'i voi pas d'acordement.
Vos nos devez dire comment
S'acorde l'une a l'autre part.
— Or oez, selonc mon esgart,
Et l'acordance et la devise :
En cèle poire avoit assise
A un chiévrefeuil amerote.
Molt est musarz qui de rien dote,
Se il ne sét molt bien comment.
Quant ge menju pain de froment,
Si gart je bien toz jorz avant
Que il n'i ait chose grevant,
Car de l'autre mors me sovient :
Eschaudez d'eave chaude crient.
Un essample i poez aprendre
D'un poissonet que l'en velt pren- [dre,
Qui se porchace por sa faim :
Si tost con il a sentu l'aim,
Qu'en li tant agu et poignant,
Si se met au chemin poignant,
Et s'il avient par aventure
Que il truisse bone pasture,
Toz jors sera en sospeçon
Que ce ne soient ameçon.
— Encore n'ai pas entendu
Que vos m'aiez ici rendu
Reison, comment amére chose
Puisse estre en cèle poire enclose,
Qui tant par estoit savorée.
Dites le tost sans demorée,
Comment èl puet estre greveine,
Quant de tél douçor estoit pleine.
— Or en oez m'entencion :

---

70. *Soit en vie*, pour *sera en vie* : « durera » (expression bizarre). Le subjonctif est dû à l'idée d'indétermination dans l'avenir.
97. *Qu'il eüst*, qu'il y eût. — 102. *Li remetez sore*, vous jetez sur elle.
114. *Qui les juge*, si on les juge. — 117. Trad. : « une chose s'accorde avec l'autre. »
133. *Qu'en li tant*, qu'on lui tend. — 144-5. *Le... comment*, etc. Pléonasme.
147. *Entencion*, opinion.

Se Diex me doint redempcion,
Ja ne vos en sera menti.
Par cèle poire ai ge senti
Trestoz les max del mal d'amer,
Dont puis ge bien ce mal clamer
Amertume, qui dedenz ére.
— Avoi, nel dites mès, biaus frére,
Que il i ait point d'amertume.
Por ce, s'Amors a tèl costume
Que chascuns amanz le conpére,
Por ce n'est pas la poire amére.
— Amére estoit èle sans dote,
Car de li m'est pris une gote
Soz la mamèle enz en le cuer,
Dont ja n'istra mès a nul fuer,
Se la bèle n'en a pitié,
Ainçois morrai por s'amistié.
Ne ge ne vueil ja mès garir;
Miélz voil einsin por li morir
Que de nului avoir santé,
Se ce n'est par sa volenté.
— Or voi ge bien tot a delivre,
Sanz plus gloser et sanz descrivre,
Que dolor i pot il avoir;
Mès ce ne puis ge pas savoir
Qu'il i eüst de douçor point.
Comment s'accordent en .j. point
Deus choses einsi descordant?
Miex est soés, max est mordant;
Douçors atempre, dolors cuit;
Douçors aliége, dolors nuit.
Si ont contraire poesté,
Et vos dites qu'en .j. osté
Estoient herbergié endui!
S'érent compainz joie et envi!
Comment estoient il ensemble,
Quant li uns l'autre si dessemble?
Ge ne sai comment ce puet estre;
Non savez vos, ce cuit, biaus mestre?
— Si faz, trestoz certains en sui,
Par le sentir, non par autrui.
Por voir, ge nel seüsse mie,
Mès gel sent, ce me certefie.
Li max d'amer vient sanz mesure;
Mès Esperance, qui n'a cure
C'uns fins amanz muire a tél tort,
Me done solaz et confort.
Esperance me done joie :
Ce est li biens que ge disoie ;
C'est li solaz, c'est la douçors
Qui m'asoage mes dolors;
Quar, quant Amors me met en peine,
Et Esperance me rameine
Un penser doucereus et frois :
Ne voudroie pas estre rois
Par si que me fust eschapez.
Einsi sui pris et atrapez
E me delit en ma mesèse.
N'est nule riens qui tant me plèse,
Con fèt li biens que g'i espoire :
Por ce di ge qu'en cèle poire
Pot estre, et en .j. siége igal,
Li biens enclos avec le mal.
Li max me fèt pensif et mat,
Et encontre le mal s'embat
La joie de Bone Esperance,
Qui me ra promis sa fiance
Qu'èl ne me faudra jusqu'au chiéf;
Et por ce sont li mal meins griéf;
Einsi ai bien et mal sanz faille.
Si ont empris une bataille
En moi Amors et Esperance :
L'un me cuevre, l'autre me lance.
Esperance me pest et oint,
Et Amors m'aguillone et point;
Esperance me sert et garde,
Amors me frit et cuit et larde,
Esperance mon bien porchace,
Car, quant Amors m'estraint et lace,
Esperance alasche le laz.
Si me refèt molt grant solaz
Avec Esperance Franchise,
Qui me ra promis son servise...

153. *Qui*, moi qui. — 172. *Savoir*, comprendre.
176. *Miex*, miel (cf. *miauz* 95, forme picarde).
180. *Osté*, pour *ostél*, à cause de la rime. Cf. *mortés* LII, 44.
203. *Par si que*, à la condition de. — 205. *Me delit*, je me délecte, je me plais.
207. *Espoire*. Voy. XXVII, 48, note.
214. *Me ra promis*, m'a promis pour sa part (par contre). Cf. 230.
228. *Refét*, fait à son tour (elle aussi).
230. *Servise*. Voy. XXIII, 1, 78, note.

XLVI. PHILIPPE DE THAUN

LE COMPUT *

De die lucis.

Li lundis par raisun,
Sulunc m'entenciun,
Signefiet lumiére,
U li secunz pechiére
Out sun siége posé
Par le cumant de Dé.
Mais puis par glutunie,
Par raim de lecherie,
Icél siége forfist,
En grant peine nus mist,
Par ço que il manjat
Ço qu'Eve li dunat,
Sur le defens de Dé,
Ultre sa volenté.

De die martirii.

Après vint par raisun,
Sulunc m'entenciun,
Li marsdis, qu'ért martire,
Cum se deveit deduire :
Arer e laburer
E en terre semer
Martirie li esteit,
Kar faire nel saveit,
Cum serreit al buvier
Clerc estre u chevalier.

De die mercali.

Puis vint li mercresdi,
U il uvrat eissi
Que il sout laburer
E vendre e achater.
E ço est jurn mercil,
E enpur ço icil
Ki primes le truvérent
Cést num li enposérent.

De die gaudii.

E puis qu'il sout tant faire
Qu'il sout le son atraire,
Dunc fut joius cil dis
E ço fut li jusdis ;
Et cést sens en pernum
Sulunc le sens del num.

De die veritatis.

Et qu'il nen orguillast,
Que a mal li turnast,
Par sun asemblement,
Si cum funt mainte gent,
Cuvint lui veir a dire,
Pur ço que Nostre Sire
Tant l'aveit amendét,
Cum jo vus ai cuntét :
E iço signefie
Vendresdis, sainte vie.

De die seminoso.

Aprof le vendresdi
Fut faiz li samadi ;
E c'est jurz seminus,

---

* *Li cumpoz Philippe de Thaün*, publié, avec une introduction sur la langue de l'auteur, par Édouard Mall, Strasbourg, 1873, v. 523-630. — Ce texte est intéressant par la matière traitée et par son ancienneté même : il date au plus tard de 1119. Philippe de Thaün (près Caen ?), le premier en date des poètes anglo-normands, a également composé un *Bestiaire*, — L'anglo-normand se caractérise surtout par l'emploi de *e* pour *ie*, de *u* pour représenter les sons français *u*, *o* nasal, *o* fermé et *ue*, et par l'affaiblissement de la déclinaison : ces traits se montrent déjà en partie dans les œuvres de Philippe.

4. *Li secunz pechiére.* Le premier est Lucifer, l'ange déchu.

11. *Par ço que* indique le moyen, comme *por ço que* indique la cause.

25. *Mercresdi.* L'*s* est analogique et empruntée aux formes des autres jours : *marsdi, jusdi, vendresdi.*

43. *Cuvint a.* Voy. IV, 26, note.

Sulunc le sens de nus;
Kar bien sèmet ki pluret
Ses pechiez, Deu aüret.
E c'est allegorie :
Ne lerrai nel vus die.

Summa sententia de die sabbati et de sex aliis diebus hebdomadæ.

Veez i sutilment,
Ço est veirs veirement :
Adam fut la posét
U jo vus ai cuntét.
E Adam signefie
En céste mortél vie
Nus ki sumes posé
En la lumiére Dé.
D'icéle tresbuchum,
Quant nus le mal faisum;
Et ço est li mals jurs
A trestuz pecheürs :
E ço est li marsdi,
Que jo entenc eissi.
Mais d'iloc deit lever
Et sun cors venoter,
C'est al mostier aler
E ses pechiez plurer :
Et c'est le mercresdi
Que jo entenc eissi.
Et puis deit esjoïr,
S'il i pot parvenir :
E ço est li jusdi,
Que l'em entent eissi.
Aprof culchier a terre
E le veir Deu requerre
Qu'il li facet parduns,
Par ses saintismes nuns,
De ço que at errét
Ultre sa volentét :
E iço entendum
Par le vendresdi num.
Et dunc avrat semét,
Quant eissi at errét :
Et c'est li samadi
Que l'em entent eissi.
Et ço truvum escrit
Que sainz Augustins dit :
« Ço que semuns cuildruns,
Que dununs recevruns. »
E cist precept serrat,
Quant samadis vendrat,
U serrunt curuné
Li feeil Damnedé.
Dunc serrunt en luur,
U ja n'avrunt dolur :
E c'iért le diemeine,
Le jurn Jesu demeine.
Aiez en remembrance :
C'est la signefiance
Des jurz en veritét,
Si cum est espruvét.

TRADUCTION

Du jour de la lumière.

A mon avis, lundi doit signifier (*litt*[t] : signifie avec raison) la lumière où le second pécheur avait établi son séjour par l'ordre de Dieu. Mais puis, par gloutonnerie, par gourmandise (*litt*[t] : par un résultat de sa g.), il perdit ce séjour et nous mit en grand'peine, pour avoir mangé ce qu'Ève lui donna, malgré la défense de Dieu et contre sa volonté.

Du jour du martyre.

Après vint justement, à mon avis, le mardi, qui signifie martyre, à cause de la vie qui lui était imposée : labourer, travailler la terre, l'ensemencer était pour lui un martyre, car il ne savait pas le faire, comme c'en serait un pour le bouvier d'être clerc ou chevalier.

---

56. Simple formule. — 60. Rapprochez *u* de *la*. — 68. *A*, pour.
95. *Cuildruns* (futur), pour *cuilliruns, cuilleruns, *cuil'runs*. Cf. *faldrai, saldrai*, de *faillir, saillir*.
100. *Feeil*. Forme régulièrement tirée de *fidelem* : *féal* suppose **fidalem*, avec changement de suffixe; *fidèle* est savant.

Du jour des marchandises.

Puis vint le mercredi, où l'homme arriva à savoir (*litt*ᵗ. : travailla de telle sorte qu'il sut) travailler et vendre et acheter. Et c'est là le jour des marchandises, et c'est pourquoi ceux qui le trouvèrent les premiers lui mirent ce nom.

Du jour de la joie.

Et lorsqu'il sut faire tant et si bien qu'il put tirer son profit [de la terre], alors il fut joyeux et ce jour fut le jeudi ; et nous adoptons ce sens, suivant l'étymologie du mot.

Du jour de la vérité.

Et de peur qu'il ne prît de l'orgueil et que le contact avec ses semblables ne lui tournât à mal, comme il arrive à maintes gens, il fallut lui dire la vérité et lui montrer tout ce que Notre Seigneur avait fait pour l'amender (*litt*ᵗ *:* parce que N. S. l'avait tant amendé), comme je vous l'ai exposé. Vendredi veut donc dire : sainte vie.

Du jour des semailles.

Après le vendredi fut fait le samedi ; et c'est jour de semailles, selon notre opinion : car celui qui pleure ses péchés sème et adore Dieu. C'est là une allégorie : je ne laisserai pas de vous le dire.

Résumé du samedi et des six autres jours de la semaine.

Appliquez-vous à bien comprendre : ce que je vais dire est vraiment la vérité. Adam fut placé là où je vous ai dit. Et par Adam, il faut entendre nous tous, qui sommes placés dans la lumière divine en cette vie mortelle. Nous en sommes chassés quand nous faisons le mal ; c'est là le mauvais jour pour tous les pécheurs : et c'est du mardi que j'entends parler. Mais le pécheur doit se relever de cette chute et se mortifier, c'est-à-dire aller à l'église et pleurer ses péchés : et c'est du mercredi que j'entends parler. Et puis, il doit se réjouir s'il peut parvenir à ce but : et c'est du jeudi que l'on veut parler. Ensuite, se prosterner la face contre terre et supplier le vrai Dieu, en invoquant ses saints noms, qu'il lui pardonne d'avoir agi contre sa volonté : et c'est ce que nous entendons par le nom de « vendredi ». Et alors il aura semé, en agissant ainsi : et c'est du samedi que l'on veut parler. Et nous trouvons ceci écrit, que dit saint Augustin : « Nous recueillerons ce que nous semons, nous recrouvrerons ce que nous donnons. » Et ce mot sera réalisé quand viendra le samedi, où seront couronnés les amis de Notre-Seigneur. Alors ils seront dans la lumière, où ils n'auront plus de douleur : et ce sera le dimanche, le jour principal de Jésus-Christ. Souvenez-vous en : c'est là vraiment la signification des jours, comme il a été reconnu.

XLVII. TRADUCTION DU LAPIDAIRE DE MARBODE *

XVI. *De Ametisto.*

Ametiste a culur purprin,
O tél cume gute de vin,
O altretél cum violéte,
Ou cume rose munde e nete;
L'une turne alkes a blanchiur,
L'altre a de vin meslé rovur.
D'Inde nus vient icéste piére,
E est a entallier legiére.
Ki l'a sur sei n'eniverra,
Ne ja vins ne l'estordira.
Par dreit sereit en gran cherté,
Se il n'en ért si grant plenté :
Granment deüssent estre chéres;
E si en sunt de cinc manéres.

XVII. *De Celidonio.*

Celidoine est bone, nun bèle;
El ventre creist de l'arundèle
De vertu veint assez des chéres.
Dient k'él est de dous manéres;
Dous sunt trové, de dous culurs :
L'un treit a neir, l'altr'a rovurs.
La ruige toilt la passiun
Ke prent ume par luneisun,
Dunt il chét et est afolez;
Langurus saine e forsenez.

Celui ki l'a fait bien parler
E mult de tute gent amer.
En linge drap seit volopée
E al senestre braz portée.
En meïsme céste manére
S'est portée la neire piére.
Granz chioses aïe a parfaire
E defent ume de cuntraire;
Cuntre ire de prinze et de reis
Dune force, aïe e defeis.
L'ève u céste piére est lavée
Saine les oilz de la bobée.
Icéste piére si seit prise,
En linge teint de safran mise :
Toilt fèvre e les males umurs,
Ki al cors dunent granz dulurs.

XIX. *De Magnete.*

Magnète trovent Troglodite
En Inde, e preciuse est dite.
Fer resemblet e si le trait
Altresi cum l'aïmant fait.
Dendor l'ama mult durement,
Qi l'usot a enchantement.
Circe l'usa et l'ot mult chére,
Céle merveilose sorcére;
Si en fait um esperiment
Ki est prové de lungement :

---

* *Les lapidaires français du moyen âge des* XII^e^, XIII^e^ *et* XIV^e^ *siècles*, par Léopold Pannier, avec une notice préliminaire par Gaston Paris, Paris, 1882, 1re partie, ch. IV, v. 381-420 et 453-506. — Nous croyons inutile de reproduire ici les accents que l'on trouve fréquemment, dans le manuscrit pris pour base de l'édition et dans l'édition, pour marquer la syllabe accentuée ou la voyelle forte des diphthongues. Le *ch* est souvent suivi d'un *i* adventice, destiné à en marquer la prononciation chuintante. — Cette traduction est la première en date des multiples traductions et imitations que nous possédons du célèbre poème en hexamètres latins du savant évêque de Rennes : elle a été composée par un anonyme en dialecte tourangeau-manceau peu après la mort de Marbode, arrivée en 1123. C'est le plus ancien monument que nous ayons de la langue de l'Ouest de la France.

6. *Vin meslé*, vin trempé.
9. *Eniverra* (=*enivrera*). Métathèse. Voy, x, 2, note.
14. *E si en sunt*, et il y en a. Mélange des deux tournures : on attendrait *e si sunt*, ou bien *e si en a*.
17. Trad. : « elle l'emporte en valeur sur beaucoup de pierres précieuses ».
20. *Treit a neir*, tire sur le noir.
21-3. Il s'agit de l'épilepsie. — 30. *S'* (= *se* = sic) est explétif.
45. Dans Marbode : *Deendor magus hoc imprimis dicitur usus.* Beckmann s'approprie là-dessus ces mots de Plaute : *Quem hominem ego qui sit homo nescio, neque novi, neque natus necne is fuerit id solide scio.* L'original de Marbode parlait certainement de la *pythonisse* d'Endor, dont celui-ci a fait un *magus Deendor*, que notre traducteur a naturellement conservé. [Note de l'éd.].

Se de verté voilt um saveir
Si sa feme aime altre pur veir,
La piére suz sun chiéf metra
En dormant, k'éle nel savra;
Se chaste est, tut en sun dormant
De baiser li fera semblant;
Se éle ne l'est, gel vus plevis,
Enz el lit repundra sun vis
E contendra huntusement,
Cum s'ért butée laidement.
Céste piére tél odur dune
As males noist, as pruz est bone.
Liérres ki l'a la tient mult chére :
La puldre fait de céste piére;
En la maisun u deit entrer,
Qant ce est k'il i voilt embler,
Vis chiarbuns prent u est li fous,
Sis establist par katre lous
De la maisun en katre sens;
Li funs s'en sailt come d'encens.
Tuit cil ki sunt en la maisun,
Quant lu fum sentent d'envirun,
Fuient s'en tuit o grant poür,
E cil prent ce k'il volt del lur.

Entr'ume e feme dune amur;
Bone parole e grant valur
A tuz céls ki la portent dune.
Contre ydrope beüe est bone;
La puldre est bone sur ardures
E sur tutes eschaldeüres.

XX. *De Corallo.*

Corals cum arbre creist en mér;
Verz naist, e mul fait a amer.
Quant tuche a l'air, si devient dure,
Ruige devient de sa nature.
Demi pié a bien de longur.
Ki l'a sur sei n'avra poür
De fuldre ne de tempesté.
Li chians u est rent gran plenté;
Ne gresle ne altres orages
Lau éle gist ne fait damages;
Éle fait fruit multipleer,
Fantosmes toilt e destorber,
E dune bon cumencement,
E meine a bon definement.

XLVIII. RUTEBEUF

LE DIT DE L'ERBERIE*

Seigneur, qui ci estes venu,
Petit et grant, jone et chenu,
Il vos est trop bien avenu,
Sachiez de voir,
Je ne vos vuel pas desovoir :
Bien le porreiz aparsouvoir,

61-2. *Tél odur dune as males noist, as pruz est bone*, donne une odeur qui est mauvaise pour les [femmes] méchantes et agréable pour les [femmes] sages. Il faut sous-entendre *que* devant *noist*.
64. *La puldre*, de la poudre, de la poussière.
70. *Li funs s'en sailt*, et la fumée en sort (*s'* = *se* = sic).
74. *Del lur*, du leur, de leur bien. — 78. *Beüe*, en boisson.
82. *Mul fait a amer*, est très estimable, très précieuse .Voy. *Glossaire*, s. v. *faire*.
83. *Dure* (cf. *éle* 90 et 91). Le sujet sous-entendu est *elle* (la pierre appelée *corail*).

* *Œuvres complètes de Rutebeuf*, par Achille Jubinal, t. II, p. 51 sqq. — Cf. Picot, *Romania*, XVI, 492-5. — Rutebeuf, né en Champagne, vécut pauvrement a Paris du produit de ses vers et passa la plus grande partie de sa vie au jeu ou dans la débauche. Il mourut vers 1286, peut-être sous l'habit religieux. 56 pièces diverses, satiriques ou simplement plaisantes, lui ont été attribuées, avec plus ou moins de certitude, mais le drame intitulé *Miracle de Théophile* est certainement de lui. — Le boniment de charlatan que nous publions en partie a sans doute été fait sur commande. Il donne une idée assez juste de la verve bouffonne et de l'érudition de l'auteur; mais la vigueur de sa satire apparaît plus nettement dans d'autres pièces, où il n'épargne aucune classe de la société et se montre surtout violent contre les papes et les ordres religieux.

3-4. Trad.: « vous avez de la chance, sachez-le bien ».

Ainz que m'en voize.
Aseeiz vos, ne faites noise :
Si escoutez, s'il ne vos poize.
Je sui uns mires,
Si ai esté en mainz empires :
Dou Caire m'a tenu li sires
Plus d'un estei;
Lonc tanz ai avec li estei;
Grant avoir i ai conquestei.
Meir ai passée,
Si m'en reving par la Morée,
Ou j'ai fait mout grant demorée,
Et par Salerne,
Par Burïenne et par Byterne.
En Puille, en Calabre, [a] Palerne
Ai erbes prises, [ses :
Qui de granz vertuz sunt empri-
Sus quélque mal que soient mises,
Li maux s'en fuit.
Jusqu'a la riviére, qui bruit
Dou flux des piérres jor et nuit,
Fui piérres querre.
Prestres Jehans i a fait guerre :
Je n'osai entrer en la terre,
Je fui au port ;
Mout riches piérres en aport,
Qui font resusciter le mort.
Ce sont ferrites
Et dyamans et cresperites,
Rubiz, jagonces, marguarites,
Grenaz, stopaces,
Et tellagons et galofaces, —
De mort ne doutera menaces
Ci qui les porte :
Foux est se il se desconforte;
N'a garde que liévres l'en porte
S'il se tient bien;
Si n'a garde d'aba de chien
Ne de reching d'azne anciien,
S'il n'est coars ;
Il n'a garde de toutes pars —
Carbonculus et garcelars,
Qui sunt tuit ynde.
Herbes aport des dezers d'Ynde
Et de la terre Lincorinde,
Qui siét seur l'onde
Elz quatre parties dou monde,
Si com il tient a la roonde.
Or m'en creeiz :
Vos ne saveiz cui vos veeiz;
Taisiez vos et si vos seeiz,
Veiz m'erberie :
Je vos di, par Sainte Marie,
Que ce n'est mie freperie,
Mais grant noblesce.
. . . . . .
De toute fiévre sanz quartainne
Gariz en mainz d'une semainne,
Ce n'est pas faute;
Et si gariz de goute flautre :
Ja tant nen iért basse ne haute,
Toute l'abat.
. . . . . .
Et de la dent
Gariz je trop apertement
Par .j. petitet d'oignement.
Que vos dirai ?
Oiez coument jou confirai :
Dou confire ne mentirai,
C'est sans riote.
Prenez dou feim de la marmote,
De la m.... de la linote
Au mardi main,
Et de la fuelle dou plantain,
. . . . . .
Et de la pourre de l'estrille,
Et du rüyl de la faucille,
Et de la lainne,
Et de l'escorce de l'avainne;
Pileiz premier jor de semainne,
Si en fereiz
Un amplastre : dou juz laveiz

---

12. *Tenu*, gardé.
29. *I*, sur les bords de ce fleuve. Le surnom de Prêtre-Jean fut donné au XII^e^ siècle à un chef mongol par les Nestoriens qui l'avaient converti et lui avaient conféré les ordres mineurs. Il semble avoir été porté également plus tard par d'autres chefs chrétiens de l'Asie orientale. On racontait de lui et de son pays toutes sortes d'histoires merveilleuses.
49. *Tuit*, entièrement (l'adj. pour l'adverbe) : emploi fréquent. Voy. III, 108 et VI^a^, 113, notes.
51. Dans les romans du cycle carlovingien, le nom de Lincorinde est donné à la fille de

Jonas, fier admiral du règne de Persie,
Qui tint toute la terre jusqu'a la Mer Rougie. [Ed.].

67. *Ce n'est pas faute*, sans faute.
76. *Que vos dirai?* sert ici simplement à varier le discours.
77. *Jou = jol = jo le*, je le. Cf. *dou* (= *del*) 12, etc.
90. *Premier jor de semainne*, au premier jour de la semaine.

La dent, l'amplastre i metereiz
Desus la joe.
Dormeiz .j. pou, je le vos loe ;
S'au lever n'i a m...., ou boe,
Diex vos destruie!
Escouteiz, s'il ne vos anuie :
Ce n'est pas jornée de truie
Cui poeiz faire;
Et vos, cui la piérre fait braire,
Je vos en garrai sanz contraire,
Se g'i met cure.

De foie eschauffei, de routure,
Gariz je tout a desmesure,
A quél que to[u]rt;
Et se vos saveiz home sourt,
Faistes le venir a ma co[u]rt:
Ja iért touz sainz ;
Onques mais nul jor n'oy mains,
Se Diex me garist les .ij. mains,
Qu'il orra ja.
Or oeiz ce que m'encharja
Ma dame, qui m'envoia ça :

Bèle gent, je ne sui pas de ces povres prescheurs, ne de ces povres herbiers qui vont par devant ces mostiers, a ces povres chapes maucozues, qui portent boistes et sachez, et si estendent .j. tapiz ; car teiz vent poivre et coumin et autres espices qui n'a pas autant de sachez com il ont. Sachiez que de ceulz ne sui je pas, ainz sui a une dame qui a non ma dame Trote de Salerne, qui fait cuevrechief de ses oreilles, et li sorcil li pendent a chaainnes d'argent par desus les espaules ; et sachiez que c'est la plus sage dame qui soit enz quatre parties dou monde. Ma dame si nos envoie en diverses terres et en divers païs, en Puille, en Calabre, en Tosquanne, en Terre de Labour, en Alemaingne, en Soissoinne, en Gascoingne, en Espaigne, en Brie, en Champaingne, en Borgoigne, en la forest d'Ardanne, por occir les bestes sauvages et por traire les oignemens por doneir medecines a ceux qui ont les maladies es cors. Ma dame si me dist et me commanda que, en queilque leu que je venisse, que je deïsse aucune choze si que cil qui fussent entour moi i prissent boen essample; et por ce qu'èle me fist jureir seur sainz quant je me departi de li, je vos apanrai a garir dou mal des vers, se volez oïr. — Voleiz oïr?....

Le boniment continue ainsi (Voir Jubinal, où il occupe quatre pages), et se termine par ces mots :

En teil meniére venz je mes herbes et mes oignemens : qui vodra, si en preigne ; qui ne vodra, si les laist.

---

97. *Diex vos destruie!* Malédiction adressée au patient au lieu de l'être à l'auteur même de la promesse, et qui devient ainsi plus plaisante ; d'ailleurs, l'affirmation n'a rien que de plausible.

99-100. Ce proverbe équivaut à : « vous ne perdrez pas votre temps ».

109. *Onques mais nul jor.* Accumulation fortifiant la négation. — 113. *Ça*, ici.

115. *Ces mostiers.* Le démonstratif n'est pas emphatique, mais simplement déterminatif. Voy. xxx, 148, note.

117. *Teiz* pour *tez* = *tels*. *Ei* pour *é* appartient à la région de l'Est et doit sans doute être le fait du scribe. Cf. *deneir* 127, *queilque* 128, etc.

119. *Trote.* Trot de Salerne ou Trotola de' Roggeri était un célèbre médecin du XIe siècle. Rutebeuf applique plaisamment à sa dame ce qui convient à la mule du charlatan.

119-20. *Qui ... et li sorcil.* Anacoluthe fréquente. Cf. XXIII, II, 65-6, etc.

122. *Enz* = *en les*. Cf. *elz* 53, où c'est l'*l* et non l'*n* qui a prévalu.

126. *Occir*, altération de *ocire, occire*, tuer. — *Por traire les oignemens por doneir medecines*, pour [en] tirer les onguents destinés à fournir des remèdes.

134. *Si* particule explétive. Cf. 116 et 128.

XLIX. HUE ARCHEVESQUE

LE DIT DE LA DENT *

Li siécles est si bestornez
Que je sui trop pis atornez
Por le siécle, qui si bestorne
Que toute valor se retorne
Et se recule, vaine et quasse,
Comme limeçon en sa chasse.
Or ne me sai mès comment vivre,
Qui des bonnes genz sui delivre,
Qui me soloient maintenir;
Si ne me sai mès contenir,
Et, se j'en mon païs sejor,
L'en me dira mès chascun jor,
Se j'ai soufrète ne destrèce,
Que ce sera par ma perèce.
Se je vois au tornoiement,
On oeuvre plus vilainement
C'on ne soloit des .xiij. pars,
Quar les vëaus si sont liepars,
Et les chiévres si sont lions.
Malement est baillis li hons
Qu'il estuet en lor manaie estre,
Quar li plus fort en sont li mestre,
Et li avér sont Alixandre.
Il n'est ne pie ne calandre
Qui me seüst pas gosillier
Ce qui me fèt si merveillier:
L'en me dit que chevalerie
Est amendée en Normandie,
Mès male honte ait qui le cuide;
Bien croi que terre i est plus vuide
De granz contens que ne soloit.
Chascuns l'autre fouler voloit,
Dont l'un est mort, l'autre envielliz;
Si est li siécles tressailliz
Por la mort, qui trestout desvoie.
Mès, par Dieu! je me gageroie
Un denier d'argent ou d'archal,
Se Bertran et le Mareschal
Els et Robert Malet vesquissent,
Et le Chamberlanc, qu'il feïssent

---

* A. de Montaiglon, *Recueil*, etc., I, 147-152 (ms. B. N., fs. fr., 837, f° 197 r°). Cf. Héron, *Les dits de Hue Archevesque* (édition pour la Société des Bibliophiles rouennais, 1885). — Hue Archevesque, rimeur peu fortuné, écrivait en Normandie au milieu du XIII^e siècle. On a encore de lui le *Dit de Larguece et de Debonereté* et le *Dit de la Poissance d'amours*, qui ont été publiés par M. Héron, en même temps que le *Dit de la Dent*. La manie de tout *moraliser*, qui sévira si généralement au siècle suivant, commence à se montrer sérieusement chez cet auteur. — Cf. la *Gibecière de Mome* ou le *Thresor du ridicule*, p. 397; le *Courier facétieux*, p. 158; les *Novelle* de Fr. Sachetti, t. II, p. 68, nov. 166; les *Serées* de Bouchet (ser. 27); le *Trésor des Récréations*, p. 248, les *Nouveaux contes à rire*, p. 179, etc. Legrand d'Aussy a abrégé ce conte sous le nom de l'*Arracheur de dents* (II, 293).

2. *Trop pis atornez*, dans une fâcheuse situation. *Pis*, comparatif augmentatif.

16. *On oeuvre*, [je vois qu']on y opère, on s'y conduit.

18-19. C'est-à-dire: « les veaux se donnent pour des léopards et les chèvres pour des lions ».

21. *Qu'* (= *que*), pronom relatif, sujet de *estre*.

22. *En sont li mestre*, sont les maîtres chez eux.

25. *Pas* fortifie une négation implicitement contenue dans la proposition relative. La pie est encore aujourd'hui réputée le plus babillard des oiseaux. Pour la calandre (espèce d'alouette), cf. *Roman de la Rose*, v. 76-77 (Fr. Michel): *Lors s'esvertue et lors s'envoise Li papegaus (perroquet) et la kalandre*, et v. 655 sqq.: *Calendres i ot amassées En un autre leu, qui lassées De chanter furent a envis.*

34. *Tressailliz*, dévoyé (sortir des gonds). — 35. *Por*, à cause de.

36. *Je me gageroie*, je gagerais, je parierais pour ma part (*me* est un datif).

37. *Archal*, laiton.

38-40. M. Héron a identifié ces noms tout autrement que les premiers éditeurs, qui croyaient la pièce composée à la fin du XIV^e siècle: il fait vivre ces personnages dans la première moitié du XIII^e siècle, ce qui est plus probable.

40. *Que* serait régulièrement placé avant la proposition conditionnelle.

Encore miex en Normandie
Que cels ne font qui sont en vie,
Qu'il savoient plus biau doner
Et le lor miex abandonner
Aus dames et aus chevaliers
Qui savoient bien les aliers
Qu'il apent a chevalerie :
Trop fesoient miex cortoisie
A toute gent lonc ce que érent.
Menesterels molt recompérent
De ce que ne vivent encore.
Quar ces mauvès, qui vivent ore,
Donassent encor maugré lor :
Quar trop par fust grant deshonor,
Se ces preudes hommes donaissent
Et cil des iex les esgardaissent :
Veoir doner sanz doner rien,
Tost se descouvrist lor merrien,
Quar l'en voit bien, ce est la somme,
Quant mauvès est delez preudom-[me,
Que c'est mout diverse partie.

Il ot un févre en Normandie
Qui trop bel arrachoit les denz :
En la bouche au vilain dedenz
Metoit .j. laz trop soutilment,
Et prenoit la dent trop forment;
Puis fesoit le vilain bessier
Por entor l'enclume lier
Le laz qui li tient à la joe.
Ne peüst pas .j. oef d'aloe
Estre entre l'enclume et la cane;
Et quant li févres se rassane
Aus tenailles et au martel,
Si chaufe son fer bien et bel,
Et soufle et buffe et se regarde.
Et celui ne se done garde,
Qui a l'enclume est atachié;
Quar le févre qui l'a lacié
Ne fait samblant de nule rien,
Ainz chaufe son fer bel et bien.
Quant s'esproduite est bien chau-
Et bien boillant et embrasée, [fée
Si porte son fer sor l'enclume,
Qui tout estincèle et escume,
Et cil sache a soi son visage
Si demeure la dent en gage,
Et cil porte toz jors son fer.
« Toz les vis deables d'enfer
Vous apristrent or denz a trère, »
Fèt celui, qui ne sét que fère,
Ainz est esbahis de peür,
Qu'il n'est mie bien aseür,
Quant il meïsmes si briéfment
Esrache maugré sien sa dent.

Autressi maugré lor donoient
Cil avér, quant il esgardoient
Que Malet toute jor donoit,
Que le fer el feu si tenoit
Chaut de valor et alumé
Que tuit fussent ars et brullé
Cels qui près de li se tenissent,
S'a son chaut fer ne guencheïssent;
Quar preudom ne puet miex uller
A mauvès les grenons uller,
Ne plus cointement les denz trère,

---

43. *Que*, car. — *Biau* (cf. *bel*, 63, 74, et 80), bellement, bien. Cf., aujourd'hui encore, *porter beau* et *bel et bien*.

46. *Aliers* (= *aler*, avec substitution du suffixe *ier* = arium), attitude, conduite. Cf. le *Dit de Perece* (dans Jubinal, *Nouveau recueil*, II, 60) : *De ce repraing mains chevaliers, Qui bien connoissent les aliers De bien tenir bachelerie Ou la bèle vavassorie.*

47. *Qu'il apent* pour *qui apendent*, tournure impersonnelle hardie.

48. *Fesoient cortoisie*, faisaient des cadeaux. — 49. *Lonc*, selon.

50. *Menesterel* (= ministr*um*-alem, pour *menestrel*). Le cas régime pour le cas sujet Cf. *ces mauvès* 52, *ces preudes hommes* 55, *cels*, 101, *l'un*, 33, etc.

56. *Cil*, ceux-ci (les mauvais).

57-8. Tournure hardie. On emploie quelquefois aujourd'hui l'infinitif pour exprimer une condition sans détermination de personne, mais on le fait toujours précéder de *à*, et le verbe principal a ordinairement pour sujet *on* : « *à l'entendre, on croirait* », etc.

63. *Trop*. L'auteur abuse un peu de cette cheville commode. Cf. 65 et 66.

75. *Se regarde*, est attentif. Cf. *ne se donérent regart* LVII, II, 43.

81. *Esporduite*, barre de fer (fer en barre), comme il ressort d'un texte d'Amiens, cité par Godefroy, *Dictionnaire*, s. v. *esparduite* : *Qui vent fer, de chent esparduites doit .j. maaille.*

84. *Qui* se rapporte à *fer*. — 87. *Porte*, avance.

92. *Que*, car. — 94. *Maugré sien*. Cf. 53, et voy. XLII, I, 137, note.

98. *Que*. L'adverbe relatif pour le pronom.

99. *De valor*, à point, convenablement. — *Alumé*, rougi.

103-4. Vers corrompus et difficiles. *Nuller* du manuscrit doit être changé en *uller* = *usler* = ustulare ; quant à *uller*, qui signifie « crier », il faudrait le remplacer par un

Que par bonté entor li fère.
Preudom tient toz jors l'espreduite
Et si chaufée et si conduite
Que honte art et honor alume.
Toz cels qui sont près de s'enclume,
Covient lors querre, s'i se traient,
Ou qu'il devisent, ou qu'il traient;
Et s'aucuns le preudomme esloin-
[gne,
Por la paor que il ne doigne,
Sachiez bien que trop li meschiét,
Puis qu'il gandist c'onor li chiét;
Mès l'onor au preudom demeure,
Comme la dent en icèle eure
Fist au févre, com je vous di,
Quant cil por son chaut fer gandi,
Par quoi il a sa dent perdue,
Qui demora au laz pendue.
Savez vous qui j'apel le laz?
Sens et cortoisie et solaz;
Quar sens lace et lie la gent,
Sens est le laz et bel et gent
Qui prent honor et lie et lace,
Et les mauvès les denz arrache.

Archevesques si mande et prie
Aus escuiers de Normandie
Et aus plus riches damoisiaus,
Quéls qu'il soient, viex ou noviaus,
Por l'amor Dieu, que s'entremètent
Que le fer tantost el feu mètent,
Et que le laz n'oublient mie
De sens, qui la gent lace et lie,
Ne le martel de la proesce,
Ne l'espreduite de larguèce.
Mès il ont molt poi d'examplère
Por bien aprendre denz a trère.
Certes je ne sai en quél lieu,
Mès or lor soviengne por Dieu
Du bon aprentif du Nuef Borc;
Bien lor en membre je sitor (?)
Et du jemble au fer de molin,
Dont le vimon (?) est au declin;
Et je lo bien que lor soviengne,
Et que chascuns si se contiegne
Que valor soit avant boutée,
Qui, vaine et quasse, est reculée,
Comme en sa chasse limeçon,
Et que il mètent contençon
Qu'il s'atornent en tél maniére
Qu'il retornent trestuit arriére
Cest siécle, qui est bestornez,
Qu'arriére soit desbestornez,
Si qu'autressi atornez soie
Comme atornez estre soloie.
Explicit le dit de la Dent.

L. JEAN DE CONDÉ

POR QUOI ON DOIT FEMES HONORER (DIT) *

De vrai entendement mendient
Tout cil qui de femes mesdient,
Et durement meserrent il,
Ne courtois ne sont ne gentil,
Qui en dient laide parole,
Con male que soit ne con fole :

---

mot signifiant « réussir » ou « aspirer à ». Peut-être l'auteur a-t-il pris *uller* dans ce dernier sens.

106. *Par bonté fère*, en faisant du bien.
111. *S'i se traient*, s'ils s'éloignent. — Pour *i* = *il*, cf. XLI, 1, 18 et 21, etc.
112. *Ou qu'il devisent*, en quelque lieu qu'ils s'écartent. — 113. *Esloingne*, fuit.
114. Traduisez : « par crainte d'avoir à donner, à faire des largesses ».
116. *Chiét* (à cause de la rime). Il faudrait le subjonctif *chiée*.
128. *Les mauvès*, aux mauvais. Cf. 104, où *a* régit l'infinitif et où il faut sous-entendre la préposition devant *mauvès*.
139. *Examplère*. Le singulier pour le pluriel, à cause de la rime.
153. *Que*, à ceci que. — 154. *Retornent* (actif), retournent.
156. *Que*, de sorte que. — *Arriere*, en revenant à son état primitif. Cf. 154.
157-8. *Soie, soloie*, pour *soit, soloit*, orthographe archaïque.

* *Dits et contes de Baudouin de Condé et de son fils Jean de Condé*, publiés par Aug. Scheler, Bruxelles, 1867, t. III, p. 203 sqq. — Jean de Condé, né dans le Hainaut vers 1345, fils

« La femme est du tout bestornée,
Et a tout mal faire atournée,
Par aucune male fortune ; »
Que tant de biens nous en fist une
Que des autres, a voir conter,
Doit on tout le mal mesconter :
Ce fu la beneoite Virge,
De l'eschequier la vraie firge,
Dont li dyables fu matez,
Car par son fruit fu rachatez
Adans et sa lignie toute,
Et fu la forteresce estoute
D'ynfer deffremée et brisie.
Ne porroit trop estre prisie
La dame qui ot tél merite,
Qui conchut du Saint Esperite :
Virge conchut, virge enfanta.
Pour cèle dame, en cui tant a
D'ouneur, de hautesce et de glore,
Que, se tout li clerc qui sont ore
Et cil qui sont alé a fin,
Qui plus furent en grant sens fin,
Estoient aüné ensamble,
Ne porroient il, ce me samble,
Et s'est voirs, dire le centisme
De sa grant dignité hautisme :
Pour cèle precieuse gemme,
Doit chascuns hounoui porter [femme.
Qui le desouneure, il s'empire ;
Quar nus ne doit femme despire,
Quéle que soit ne quél usage
Qu'èle maintigne, ou fol ou sage.
Un arbre voit on bien flourir,
Dont on voit mainte flour perir,
Et les autres a bien atournent:
Ainsi maintes femes bestornent,
Dont c'est meschiez, ce vous di bien;
Les autres adrescent en bien,
Ensement que Diéx le consent.
Quant femme a mal faire s'assent,
A nous n'en affiért fors du taire.
Mais or sont gent de si pute aire
Nès des bons ne pueent il dire
Nul bien, ains en veulent mesdire.
Mesdisans, plains de felounie,
Qui de feme dis vilounie,
Car te recorde et te ramembre
Comment furent fourmé ti membre:
En femme presis ta figure,
La presis vie et norreture;
Dedens son ventre te porta,
Au naistre pou se deporta,
Qu'èle en souffri dolour amére.
Pour ce que feme fu ta mére,
Et que nouris fus de son lait,
Ne dois dire de femme lait;
Pour li affiért que les deportes
Et que pais et houneur leur portes.
Se tu pensoies que ce monte !
Quant mal en dis, tu fais ton honte
Et plus qu'èles te desouneures;
Quant bien en dis et les houneures,
Hounour y a, et ton devoir
Paies, et bien saches de voir,
S'él en fais, que forment y pèches
Et droite nature depèches.
. . . . . .

---

de Beaudouin de Condé, comme lui poète moraliste, était, à la fin de 1337, écuyer du comte de Hainaut, Guillaume. Son éditeur lui attribue 75 pièces, dont 39 seulement portent son nom dans les manuscrits: en particulier, les cinq fableaux qu'il lui attribue semblent peu en rapport avec le caractère sérieux de ses œuvres morales, ou même de ses gracieux contes ou récits d'aventures, comme le *Blanc chevalier*, le *Chevalier à la manche*, le *Lévrier*, le *Magnificat* et la *Messe des oiseaux*.

1. *Mendient*, sont dépourvus. — 6. *Con... que*, quelque ... que.
10-12. Cette phrase explique l'assertion du v. 4. Les vers 7-9, mis entre guillemets, constituent la médisance indiquée au vers 5.
19-20. *Brisie, prisie*. Forme du Nord et du Nord-Est, pour *brisiée, prisiée*.
27. *Sont alé a fin*, sont morts. — 28. *Plus*, le plus.
31. *Et s'est voirs*, assurément (*s'* = *se* = sic); l'auteur se reprend et corrige l'idée exprimée par *ce me semble*.
34. *Femme*, à la femme. Cf. *cèles* 86. — 35. *Le*, la.
40. *Dont ... et les autres*. Anacoluthe fréquente. Cf. XLVIII, 120, etc., et voy. XXIII, II, 65-6, note.
49. Sous-entendez *que* devant *ne pueent*.
53. *Car* fortifie les impératifs-subjonctifs qui suivent.
58. *Au naistre*, à ta naissance. — 59. *Que*, car.
63. *Deportes*, épargnes. Cf. 95.
65. *Que ce monte*, à quoi cela aboutit. — *Ton honte*. Voy. XXXV, 32, note.
71. *S'él en fais*, si tu agis autrement.

S'il est une femme mauvaise,
Qui de mauvaistié veille user,
Celi ne veul pas escuser;
Je le lais pour téle qu'èle est,
Au blasmer ne sai nul conquest.
Assez y a de desgisées,
Ja par moi n'iérent escusées,
Mais as bonnes me veul tenir,
Que je voi le bien maintenir.
Je di par devant toutes gens,
Que c'est tresors mou(l)t biaus et [gens
De bèle et bone et sage dame;
Et Diex li gart et cors et ame,
Et cèles qui si faites sont,
Quar je di de Dieu lor grasce ont,
Dont lor cuer sont en bien fondé.
Ci vous dist Jehans de Condé
Que pluisour sour les femmes [truevent,
Qui lor mauvaistié lor repruevent
Et de lor biens se taisent coi;
Mais bien vous ai moustré pour [coi
Chascuns lor doit honneur porter
Et de lor meffais deporter,
Que fais n'en soit vilains mesdis;
Et ci endroit fine mes dis.

---

78. *Desgisées*. Le *g* doit se prononcer dur.
83-4. Développement de la tournure *bone chose est de* (avec un nom ou un infinitif), qui est née du besoin de faire ressortir l'attribut en le plaçant en tête de la phrase et renvoyant le sujet après le verbe. Les pronoms neutres *ce, il*, s'expliquent de même.
86. *Cèles*, à celles. — 87. *Ont*. Sous-ent. *que*.
95. Sous-entendez *les*, d'après *lor* du vers précédent.

V

POÉSIE DRAMATIQUE

LI. MYSTÈRE D'ADAM*

Diabolus. Eva, ça sui venuz a toi.
Eva. Di moi, Sathan, et tu pur quoi ?
Diab. Jo vois querant tun pru, t'onur.
Eva. Ço dunge Deu[s] ! *Diab.* N'aiez poür ;
Mult a grant tens que jo ai apris
Toz les conseils de paraïs :
Une partie t'en dirrai.
Eva. Or le comence, e jo l'orrai.
Diab. Orras me tu ? *Eva.* Si ferai bien :
Ne te curucerai de rien.
Diab. Celeras m'en ? *Eva.* Oïl, par foi !
Diab. Iért descovert ? *Eva.* Nenil par moi,
Diab. Or me mettrai en ta creance :
Ne voil de toi altre fiance.
Eva. Bien te pois creire a ma parole.
Diab. Tu as esté en bone escole.
Jo vi Adam, mais trop est fols.
Eva. Un poi est durs. *Diab.* Il serra mols.
Il est plus durs que n'est emfers.
Eva. Il est mult francs. *Diab.* Ainz est mult fers.
Cure nen voelt prendre de soi,

---

* Bartsch, *Chrestomathie*, 4e édit., Leipzig, 1880, col. 91-94. — Texte du XIIe siècle originaire des pays autour de la Loire, ouest ou sud-ouest du domaine. Voy. *Tableau*, p. XL-XLI.

5. *Jo* pour *j'*. L'élision a lieu, malgré le maintien de l'*o*, qui ne figure que pour la forme, comme l'*e* des monosyllabes dans les textes des nos XXI, XXII, etc.
6. *De paraïs*, du ciel, de Dieu. Pour l'absence de l'article, voy. III, 106, note.
11. *Celeras m'en?* me garderas-tu le secret sur ce point ?
12. *Iért descovert?* Cela sera-t-il découvert ? décelé ?

Car la prenge sevals de toi :
Tu es fieblette e tendre chose,
E es plus fresche que n'est rose ;
Tu es plus blanche que cristal,
Que neif que chiét sor glace en val.
Mal cuple em fist li Criatur :
Tu es trop tendre e il trop dur :
Mais neporquant tu es plus sage,
En grant sens as mis tun corage :
Por ço fait bon atraire a tai.
Parler te voil. *Eva.* Ore i ait fai.
Diab. N'en sache nuls. *Eva.* Kil deit saveir ?
Diab. Neïs Adam. *Eva.* Nenil, par veir.
Diab. Or te dirrai, e tu m'ascote ;
Eva. N'a que nus dous en ceste rote,
E Adam la, qui ne nus ot.
Parlez en halt, n'en savra mot.
Diab. Jo vus acoint d'un grant engin
Que vus est fait en cest gardin.
Le fruit que Deus vus ad doné
Nen a en soi gaires bonté ;
Cil qu'il vus ad tant defendu,
Il ad en soi mult grant vertu :
En celui est grace de vie,
De poeste e de seignorie,
De tut savèr, e bien e mal.
Eva. Quél savor a ? *Diab.* Celestial.
A ton bel cors, a ta figure
Bien covendreit tél aventure,
Que tu fusses dame del mont,
Del soverain e del parfont,
E seüsez quanque a [a] estre,
Que de tut fuissez bone maistre.
Eva. Est tél li fruiz ? *Diab.* Oïl, par vèr.

---

22. *Car la prenge*, etc., qu'il se préoccupe au moins de toi. *Car*, avec le subjonctif-impératif, comme avec l'impératif, sert à insister sur l'ordre donné.
26. *Neif*, cas sujet (plus tard *neis*, *nois*). Les noms féminins de la 3e déclinaison n'avaient à l'origine qu'une forme, comme ceux de la 1re. — *Que*, qui.
27. *Li Criatur*, le Créateur. Forme du cas régime employée de bonne heure comme sujet, au lieu de *crïère*, *creëre*.
30. Trad. : « tu es pleine de bons sens (*litt* : tu as mis ton âme en grand sens) ».
39. *Jo vus acoint*, je vous avertis.
45. *Grace de vie*, le don de vie. — 46. *Poeste*. Cf. *poverte* et *tempeste*.
52. Traduisez : « du supérieur et de l'inférieur ».
53. *Seüsez* est pour *seüsses*, comme *fuissez* 54 = *fuisses*, *aiez* 71, etc. (2e pers. sing.). — *A a estre*, doit être. Cf. 105.
54. *Fuissez*, dialectal. Cf. *fuisse* XVIII, 66.

Tunc diligenter intuebitur Eva fructum vetitum, quo diu ejus intuitu dicens :

Ja me fait bien sol le veèr.
Diab. Si tu le manges, que feras ?
Eva. E jo que sai ? *Diab.* Ne me crerras ?
Primes le pren, Adam le done :
Del ciel avrez sempres corone ;
Al Creator serrez pareil,
Ne vus purra celer conseil.
Puis que tél fruit avrez mangié,
Sempres vus iért le cuer changié ;
O Deu serrez vus sanz faillance
De egal bonté, de egal puissance.
Guste del fruit. *Eva.* Je n'ai regard.
Diab. Ne creire Adam. *Eva.* Jol ferai tard.
.... *Diab.* Quant ? *Eva.* Suffrez moi,
Tant que Adam soit en recoi.
Diab. Manjüe le, n'aiez dotance :
Le demorer serrat emfance.

Tunc recedet Diabolus ab Eva et ibit ad infernum. Adam vero veniet ad Evam, moleste ferens quod cum ea locutus sit Diabolus, et dicet ei :

Di moi, muiller, que te querroit ?
Li mal[s] Satan que te voleit ?
Eva. Il me parla de nostre honor,
Adam. Ne creire ja le traïtor ;
Il est traïtre, bien le sai.
Eva. E tu coment ? *Adam.* Car oï l'ai.
Eva. De ço qu'en chat me ? Del veèr
Il te ferra changer savèr.
Adam. E nel fra pas, car nel crerai
De nule rien, tant que la sai.
Nel laisser mais venir sor toi,

---

56. La rubrique semble corrompue, même en tenant compte des libertés du latin du moyen âge. Il semble qu'il faudrait lire : *Quem diu intuitus dicet ei. Sol le veèr*, rien que la vue. Cf. 79.
58. *E jo que sai?* Qu'est-ce que j'en sais ? — 59. *Adam*, à Adam.
64. *Le cuer c.* Le cas rég. pour le cas suj. — 65. *O Deu*, avec, à côté de Dieu.
68. *Ne creire*, ne crois pas. Cf. 76, etc. — *Jol ferai*, j'y goûterai. — *Tard*, plus tard.
72. Trad. : « tarder serait de l'enfantillage ». *Serrat* est au futur. Cf. 18 et voy. XXII, 11, note. — 78. *E tu coment?* et comment ? L'ancien français, dans ces sortes de phrases, exprimait ordinairement le pronom sujet, se contentant de sous-entendre le verbe.
79. *Del veèr*, en le voyant (littt : à cause du voir). Cf. 56.
80. *Changer savèr*, changer d'avis. — 82. *Tant que*, du moment que.

Car il est mult de pute foi.
Il volst traïr ja son seignor
E s'oposer al Deu halzor:
Tél paltonier qui ço ad fait.
Ne voil vers vus ait nul retrait.

Tunc serpens artificiose compositus ascendet juxta stipitem arboris vetite. Cui Eva propius adhibebit aurem, quasi ipsius ascultans consilium; dehinc accipiet Eva pomum, porriget Ade. Ipse vero nondum eam accipiet, et Eva dicet ei:

Manjüe, Adam, ne sez que est:
Pernum ço bien que nus est prest.
Adam. Est il tant bon? *Eva.* Tu le savras;
Nel poez savèr, sin gusteras.
Adam. J'en duit. *Eva.* Lai le. *Adam.* Nen ferai pas.
Eva. Del demorer fais tu que las.
Adam. Et jol prendrai. *Eva.* Manjüe, tien:
Par ço savras e mal e bien.
Jon manjerai premirement.
Adam. Et jo après. *Eva.* Seürement?

Tunc commedet Eva partem pomi et dicet Ade:

Gusté en ai: Deus! quel savor!
Unc ne tastai d'itél dolçor.
D'itél savor est ceste pome....
Adam. De quél? *Eva.* D'itél n'en gusta home.
Or sunt mes oil tant clér veant
Jo semble Deu le tut puissant.
Quanque fu e quanque doit estre
Sai jo trestut, bien en sui maistre.
Manjüe, Adam, ne faz demore;
Tu le prendras en mult bon'ore,

Tunc accipiet Adam pomum de manu Eve, dicens:

Jo t'en crerrai, tu es ma pér.
Eva. Manjüe, n'en poez redoter.

---

86. *Deu*, de Dieu.
87. *Tél paltonier* est régime direct de *ne voil* et doit être suppléé au cas sujet devant *ait*. Voy. XXVIII, 41, note. — Suppléez *que* après *voil*.
93. *Nen ferai pas*, je ne le ferai pas.
94. Trad.: « en temporisant, tu montres peu de courage ».
102. Sous-entendez *que* et traduisez: « que personne n'en goûta jamais de semblable ».
108. *En mult bon' ore*, très heureusement.
110. *N'en poez redoter*, tu n'as rien à en craindre.

LII. JEAN BODEL

LE JEU DE SAINT NICOLAS *

Li senescaus.

Roys, puis que vo baron vous sont venu requerre,
Faites leur maintenant les crestïéns conquerre.

Li rois.

Senescal, par Mahom! ne leur faurra mais guerre,
S'iérent ou mort ou pris ou cachié de le terre.
Alés i, senescal; dites leur de par moi
Que maintenant se mèchent sagement en conroi.

Li senescaus.

Segneur, a tous ensanle vous di de par le roy
Que vous alés fourfaire leur crestïéne loy :
Pour crestïens confondre fustes vous chi mandé,
Che qu'il nous ont fourfait couvient estre amendé.
Alés i maintenant, li roys l'a commandé.

Or parolent tout.

Alons! A Mahomet soiions nous commandé!

---

* *Théâtre français au moyen âge*, publié par MM. L. J. N. Monmerqué et Fr. Michel, Paris, 1870, p. 173 sqq. — Jean Bodel, d'Arras, poète de profession, l'auteur incontesté de la *Chanson des Saxons*, écrivait à la fin du XIIe siècle et au commencement du XIIIe. Il ne put assister à la croisade de 1205, par ce qu'il était atteint de la lèpre, et dit alors adieu, dans ses *Congés*, à ses amis et protecteurs, les bourgeois d'Arras, pour se retirer dans une léproserie restée inconnue. — Les principaux traits caractéristiques de sa langue sont : *c* dur pour *ch* et *ch* pour *c* doux; *ïe* pour *iée* au participe passé fém. sing. ; *s* final pour *z* ; *iau* = *ell* + consonne, *au* = *icl*, *ill* + consonne, *i* parfois mis pour *ei* (*mi*, *veïr*), l'article féminin *li*, *le* pour *la*, les possessifs *me*, *te*, *se* pour *ma*, *ta*, *sa*, etc.

1. *Vo*. Cf. 46, *no* 16, et voy. IX, 73, note. — *Requerre*, solliciter; mais au v. 2 : « aller à la recherche de ». Il vaut mieux, croyons-nous, corriger *conquerre*.
4. *S'* (= *se* = sic). Particule à peu près explétive, et ainsi, et. — *Cachié* pour *chacié*. chassés. Voy. X, 22 et 47, notes.
6. *Mèchent*, pour *mècent* = * mittiant, pour mittant.
7. Ici la scène change, sans indication quelconque dans le manuscrit. Cf. 13, etc. — *Seigneur* est un sujet pluriel. Ce cas a été traité à la troisième déclinaison comme à la deuxième.
8. *Alés*, subjonctif. — *Fourfaire*, détruire.
10. *Che qu'il nous ont fourfait*, le tort qu'ils nous ont fait. Cf. 14.
12. Trad. : « que Mahomet nous vienne en aide ! » On trouve beaucoup plus souvent cette tournure à l'actif. Cf. *a Dieu vous comant*, je vous recommande à Dieu, et *a Dieu demourés* 52, d'où, par ellipse, *adieu!*

Li crestïén parolent.

Sains Sepulcres, aïe! Segneur, or du bien faire!
Sarrasin et paién viénent pour nous fourfaire.
Vés les armes reluire: tous li cuers m'en esclaire.
Or le faisons si bien que no prouèche i paire;
Contre chascun des nos sont bien .c. par devise.

Uns crestïéns.

Segneur, n'en doutés ja, vés chi nostre juïche:
Bien sai tout i morrons el Damedieu serviche;
Mais mout bien m'i vendrai, se m'espée ne brise;
Ja n'en garira .j. ne coiffe ne haubers.
Segnieur, el Dieu serviche soit hui chascuns offers!
Paradys sera nostres, et eus sera ynfers.
Gardés al assanler qu'il encontrent no[s] fers.

Uns crestïéns, nouviaus chevaliers.

Segneur, se je sui jones, ne m'aiés en despit:
On a veü souvent grant cuer en cors petit.
Je ferrai cel forcheur: je l'ai piecha eslit;
Sachiés je l'ochirai, s'il anchois ne m'ochist.

Li ángeles.

Segneur, soiés tout asseür,
N'aiés doutance ne peür:
Messagiers sui Nostre Segneur,
Qui vous metra fors de doleur.

---

13. *Or du bien faire*, pensons à, il s'agit maintenant de bien se conduire, conduisons-nous bien. (Cf. G. Paris, *Romania* XVIII, 204 et 647). On trouve aussi *or* avec l'infinitif seul (vɪb, 98. 211. 279) et avec l'impératif (vɪb, 134. 153; vɪc, 179). Le second cas n'a pas besoin d'explication; quant à *or* avec l'infinitif, il paraît être une altération de l'expression elliptique *or de* dans laquelle l'infinitif est presque toujours accompagné de l'article. Il semble bien qu'il faille expliquer également par l'ellipse d'un temps du verbe *penser* la tournure chère à La Fontaine (*Et grenouilles de se plaindre*), dont le premier exemple se rencontre au XIIIe siècle dans le *Roman de Renart* (éd. Martin, III, p. 457): *Et li levrier après d'aler*, et qu'on rattache à tort à l'infinitif descriptif du latin.

15. *Tous li cuers m'en esclaire*, mon âme en est tout éblouie (expression bizarre). Les éditeurs traduisent: « palpite d'enthousiasme. »

16. *Faisons*, impératif. — *No.* Cf. *vo* 1 et 46 et voy. IX, 73, note.

18. *Juïche*, pour *juïce* (plus souvent *juise*, avec *s* sonore (douce) comme dans *servise*; voy. XXIII, I, 78, note), jugement, et par extension: « jugement de l'âme à la mort, dernier jour de la vie. » Cf. *serviche* 19.

19. Sous-ent. *que* après *sai*. Cf. 28. — 22. *Soit offers*, s'offre.

23. *Eus*, à eux. — 24. *Gardés*, ayez soin.

25-6. Cf. Corneille, *Cid*, II, 2: « *Je suis jeune, il est vrai; mais aux âmes bien nées La valeur n'attend point le nombre des années.* »

27. *Cel forcheur*, celui-ci [qui est] plus fort [que les autres].

29 (titre). *Angeles* (cf. 45, titre). Cf. V, I, 20 et voy. III, 78, note.

Aiés vos cuers fers et creans
En Dieu. Ja pour ches mescreans,
Qui chi vous viénent a bandon,
N'aiés les cuers se seürs non.
Metés hardiement vos cors
Pour Dieu, car chou est chi li mors
Dont tous li pules morir doit,
Qui Dieu aime de cuer et croit.

Li crestïens.

Qui estes vous, biau sire, qui si nous confortés
Et si haute parole de Dieu nous aportés?
Sachiés, se chou est voirs que chi nous recordés,
Asseür rechevrons nos anemis mortés.

Li ángeles.

Angles sui a Dieu, biaus amis :
Pour vo confort m'a chi tramis.
Soiés seür, car ens es chiex
Vous a Diex fait sages esliex.
Alés, bien avés conmenchié,
Pour Dieu serés tout detrenchié,
Mais le haute couronne arés.
Je m'en vois, a Dieu demourés.

LIII. ADAM DE LA HALLE

LE JEU DE ROBIN ET DE MARION *

Marions.

Robins m'aime, Robins m'a ;

Robins m'a demandée, si m'ara.
Robins m'acata cotèle
D'escarlate bonne et bèle,

---

33. *Fers*, fermes. — *Creans*, confiants.
37. *Metés*, offrez. On serait tenté de joindre *metés* aux mots *a bandon*, et de considérer le vers qui précède comme une parenthèse, quelque hardie que puisse paraître une telle construction.
40. *Qui Dieu croit*, qui croit en Dieu. — 43. Sous-ent. *que* après *sachiés*.
44. *Mortés* montre nettement la prononciation de l'*é* provenant de *a* tonique latin, même dans le cas où il est devenu *è* ouvert en français moderne. La chute de l'*l* dans la finale *éls* est dialectale. Cf. *osté* XLV, 180. — *Anemis*. Forme plus fréquente que *enemis* (influence de la liquide et de la nasale sur *i*, *e* antétoniques). Voy. II, 6, note.
45. *Angles*. Orthographe qui indique la prononciation vraie de *ángele* (anj(e)le).
48. *Sages esliex*, sages d'élite. *Esliex* (c'est-à-dire *estlieus*) ne vient pas de *exlectus* (pour *electus*) : c'est une variante dialectale de la forme analogique (qui a prévalu) *esleus*, *eslus*, *élu*, laquelle emprunte le suffixe des verbes qui ont en latin le participe en *-utus*.

* *Théâtre français au moyen âge*, publié par MM. L. J. N. Monmerqué et Fr. Michel, Paris, 1870, p. 102 sqq. : *Ci commenche li gieus de Robin et de Marion c'Adans fist,*

Souskanie et chainturèle,
A leur i va!
Robins m'aime, Robins m'a;
Robins m'a demandée, si m'ara.

Li chevaliers.

Je me repairoie du tournoiement,
Si trouvai Marote seulète, au cors gent.

Marions.

Hé! Robin, se tu m'aimes
Par amors, maine m'ent.

Li chevaliers.

Bergiére, Diex vous doinst bon jour!

Marions.

Diex vous gart, sire!

Li chevaliers.

Par amor,
Douche puchèle, or me contés
Pour coi ceste canchon cantés
Si volentiers et si souvent:
Hé! Robin, si tu m'aimes
Par amours, maine m'ent?

Marions.

Biaus sire, il i a bien pour coi:
J'aim bien Robinet, et il moi;
Et bien m'a moustré qu'il ma chiére:
Donné m'a ceste panetiére,
Ceste houlète et cest coutel.

Li chevaliers.

Di moi, veïs tu nul oisel
Voler par deseure ces cans?

Marions.

Sire, en ai veü ne sai kans;
Encore i a en ces buissons
Et cardonnerels et pinçons,
Qui mout cantent joliement,

Li chevaliers.

Si m'aït Dieus, bèle au cors gent,
Che n'est point che que je demant;
Mais veïs tu par chi devant,
Vers ceste riviére, nul ane?

Marions.

C'est une beste qui recane?
J'en vi iér .iij. sur che quemin,
Tous quarchiés, aler au molin:
Est che chou que vous demandés?

Li chevaliers.

Or sui je mout bien assenés!
Di moi, veïs tu nul hairon?

Marions.

Hairons? Sire, par me foi! non.
Je n'en vi nesun puis quaresme,
Que j'en vi mengier chiés dame Eme,
Me taiien, cui sont ches brebis.

---

alias: *Li Jeus du bergier et de la bergière* (début). — Nous soulignons les vers accompagnés de musique dans les manuscrits. — Adam de la Halle est né à Arras et mort en 1286 à Naples, à la cour de Robert II, comte d'Artois, dont il était le poète favori. On a de lui, outre des poésies légères assez nombreuses, deux poèmes dramatiques: *le Jeu de la Feuillée* et celui de *Robin et Marion*. Voy. *Tableau*, p. XLII et notre nº XXXIV, notes.

6. *A l'eur i va* ? Refrain dont la première partie est peut-être altérée. Tel qu'il est, on pourrait le traduire par: « allons-y, au petit bonheur! »

12. *Maine m'ent*, emmène-moi. Dans *enmener, en* (ancien *ent*) est le latin *inde* et non *in*, ce qui explique pourquoi il a tant tardé à se souder au verbe et s'est longtemps placé après lui.

16. *Canchon*, picard pour *chançon*. Voy. x, 22 et 47, notes.

26. *Cans*, champs. — 27. *Kans* (= quantos), combien.

34. *Ane*. Ce joyeux calembour montre que l'*s* de *asne*, âne, était absolument muette, comme ordinairement devant une consonne (cf. *quaresme* 42).

39. Ce vers est en aparté. De même, les vers 45-6.

41. *Me*, ma (cf. 44, etc., et *se* 55. 76). Le possessif féminin prend la désinence de l'article au cas régime. Mais le cas sujet n'a pas pris la forme *mi*, car il se serait confondu avec le datif du pronom personnel (cf. 47, etc.): il est semblable au cas régime, comme dans les noms et adjectifs féminins, tandis que l'article a en picard la forme du masculin, *li*.

Li chevaliers.

Par foi! or sui jou esbaubis,
N'ainc mais je ne fui si gabés!

Marions.

Sire, foi que vous mi devés!
Quéle beste est che seur vo main?

Li chevaliers.

C'est uns faucons.

Marions.

Menguë il pain?

Li chevaliers.

Non, mais bonne char.

Marions.

Cèle beste?

Li chevaliers.

Esgar! èle a de cuir le teste.

Marions.

Et ou alés vous?

Li chevaliers.

En riviére.

Marions.

Robins n'est pas de tél maniére;
En lui a trop plus de deduit:
A no vile esmuet tout le bruit,
Quant il joue de se musète.

Li chevaliers.

Or dites, douche bregerète:
Ameriés vous un chevalier?

Marions.

Biaus sire, traiiés vous arrier:
Je ne sai que chevalier sont.
Deseur tous les homes du mont
Je n'ameroie que Robin.
Chi vient au vespre et au matin
A moi toudis et par usage;
Chi m'aporte de son froumage:
Encore en ai je en mon sain,
Et une grant piéche de pain
Que il m'aporta a prangiére.

Li chevaliers.

Or me dites, douche bregiére:
Vauriés vous venir avoec moi
Jeuer seur che bel palefroi,
Selonc che bosket, en cheval?

Marions.

Ai mi! Sire, ostés vo cheval,
A poi que il ne m'a blechie.
Li Robin ne regiète mie,
Quant je vois après se karue.

Li chevaliers.

Bregiére, devenés ma drue
Et faites che que je vous pri.

Marions.

Sire, traiiés ensus de mi:
Chi estre point ne vous affiért.
A poi vo[s] chevaus ne me fiért.
Comment vous apèle on?

Li chevaliers.

Aubert.

Marions.

Vous perdés vo paine,
Sire Aubert:
Ja n'amerai autrui
Que Robert.

---

51. Allusion au capuchon qu'on mettait aux oiseaux chasseurs.
55. *Esmuet tout le bruit*, il attire à lui toute la renommée, il l'emporte sur tous.
61. *Deseur*, au-dessus de. Il y a ici deux constructions mélangées; on attendrait: *j'aime Robin deseur*, etc., ou bien: *de tous les hommes*, etc.
73. *Ai mi!* à l'aide. Interjection composée de *ai* pour *aïe*, et de *mi* (datif emphatique picard), a moi.
75. *Li Robin*, celui de Robin.— *Mie* assure la forme picarde *blechie* (= *bleciée*) à l'auteur.
77-8. *Pri: mi* (ms. et édit. *proi: moi*). La correction est nécessaire pour avoir la forme picarde *mi* (cf. 87).
81. Trad.: « il s'en faut de peu que votre cheval ne me frappe. »
82. *Apèle on*. Élision remarquable à cette date. Cf. XL, II, passim.

Li chevaliers.

Cuideriés empirier de mi?
Chevaliers sui, et vous bregiére,
Que si lonc jetés ma proiére.

Marions.

Ja pour che ne vous amerai.
Bergeronnète sui;
Mais j'ai ami
Bel, cointe et gai.

Li chevaliers.

Bregiére, Diex vous en doinst [joie!
Puis qu'ensi est, g'irai me voie;
Hui mais ne vous sonnerai mot.

Marions.

Traïri, deluriau, deluriau, de-[lurièle;
Traïri, deluriau, deluriau, de-[lurot.

Li chevaliers.

Hui main jou chevauchoie
Lés l'oriére d'un bois;
Trouvai gentil bregiére
Tant bèle ne vit roys.
He? traïri, deluriau, deluriau, [delurièle;
Traïri, deluriau, deluriau, delu-[rot.

. . . . . .

Marions.

Robin!

Robins.

Marote!

Marions.

Dont viens tu?

Robins.

Par le saint! jo ai desvestu,
Pour che qu'i fait froit, men jupel;
S'ai pris me cote de burel,
Et si t'aport des pommes : tien.

Marions.

Robin, je te connuc trop bien
Au canter, si con tu venoies;
Et tu ne me reconnissoies?

Robins.

Si fis au cant et as brebis.

Marions.

Robin, tu ne sés, dous amis,
Et si ne le tien mie a mal :
Par chi vint .j. hom a cheval,
Qui avoit cauchié une moufle
Et portoit aussi un escoufle,
Seur sen poing; et trop me pria
D'amor, mais poi i conquesta :
Car je ne te ferai nul tort.

Robins.

Marote, tu m'aroies mort.
Mais se g'i fusse a tans venus,
Ne jou ne Gautiers li Testus,
Ne Baudons mes cousins germains.
Diable i eüssent mis les mains :
Ja n'en fust partis sans bataille.

Marions.

Robin, dous amis, ne te caille.
Mais or faisons feste de nous.

Robins.

Serai je drois, ou a genous?

Marions.

Vien, si te sié encoste moi,
Si mangerons.

Robins.

Et jou l'otroie :
Je serai chi lés ton costé.
Mais je ne t'ai rien aporté,
Si ai fait certes grant outraige.

---

87. *Empirier de moi,* devenir pire par moi, déroger en m'aimant.
107. *I* = *il.* Prononciation populaire qui a persisté partout. Cf. XLI, 1, 18 et 21. — *Jupel,* casaque, pourpoint.
110. *Connuc.* Parfait picard pour *connui* (= * cognovui). L'*i,* devenu *yod,* s'est durci en gutturale. — 124-5. *Ne,* ou. Voy. xxx, 211-2.
128. *Ne te caille,* n'en fais pas cas (*lilt*: que cela ne t'importe en rien); cf. 136, *ne l'en caut.* — 129. *De nous,* entre nous.

Marions.

Ne t'en caut, Robin. Encore ai je
Du froumage chi en mon sain,
Et une grant piéche de pain,
Et des poumes que m'aportas.

Robins.

Diex! que chis froumages est cras!
Ma seur, menguë.

Marions.

Et tu aussi.
Quant tu vieus boire, si le di :
Vés chi fontaine en .j. pochon.

Robins.

Diex! qui ore eüst du bacon
Te taiien, bien venist a point.

Marions.

Robinet, nous n'en arons point,
Car trop haut pent as quieverons.
Faisons de che que nous avons :
Ch'est assés pour le matinée.

LIV. ARNOUL GREBAN

LE MYSTÈRE DE LA PASSION *

I

PLAINTES DE LA VIERGE

Nostre Dame

Parfonde tristesse enserrée,
Comment soustenir te pourray ?
Ou iray ?
Que feray ?
Que diray ?
Tant d'ire ay
Que le cueur me part.
Je ne sçay
Se l'essay
Que j'essay

141. *Et tu*, et toi. L'ancien français employait toujours dans ce cas la forme du sujet qui est, du reste, seule légitime.
144. *Qui ore eüst*, si l'on avait maintenant.
148. *Faisons de che que*, faisons avec ce que.

* *Le mystère de la Passion d'Arnoul Greban*, publié par Gaston Paris et Gaston Raynaud (Paris, Vieweg, 1878), vv. 25308-25501 et 25700-25817 de l'édition (25208-25401 et 25500-25717 du mystère, une erreur de 100 vers ayant été commise par le passage de 24899 à 25000). — Arnoul Greban, chanoine du Mans vers 1450, semble être né dans cette ville plutôt qu'à Compiègne. Il a collaboré avec son frère Simon, qui fut moine de Saint-Riquier (Ponthieu) et secrétaire de Charles d'Anjou, comte du Maine, à l'immense mystère des *Actes des Apôtres*, qui n'a pas moins de 80,000 vers. Voy. *Tableau*, p. XLI.

I. — 7. *Me part*, me manque.
8-12. Expressions contournées qui nous semblent pouvoir se traduire ainsi : « je ne

Commençay
Ou s'il fait deppart.
Se mort qui espart
Et qui tout deppart
Me prent pour sa part,
Mon deuil si se part
Et ma vie languorée ;
Se vie me gard
Que mort n'ait regard
De passer l'esgard,
Je commence tart
Ma douleur desmesurée.

O rigueur enrigourée,
Mort d'un griéf mors coulourée,
Moult tarde ta demourée
A la triste et esplourée
Qui riens qu'a sa fin ne regarde ;
Tu es bien desesperée,
De crudelité parée :
Quant tu me vois preparée
Et de tout bien separée,
Que ne me fiers tu de ta darde?

Faulce mort de terrible garde,
C'est ta condicion paillarde
D'estre toujours nice et fetarde
A ceux a qui leur vie tarde,
Qui sans cesser t'appellent en plourant;
Et ceulx que le monde plus garde
Et qui quiérent leur avangarde

---

sais si la situation où je viens d'entrer ne fait que commencer ou si elle va finir. » Au lieu de *commençay* (actif), au passé défini, dû sans doute à la rime, on attendrait *commence* (neutre), au présent, 3e pers. sing.

16. *Si se part*, ainsi se termine. — 17. *Et*, et aussi.

18-20. Trad. : « si la vie me destine que la mort ne daigne pas accueillir ma requête, si je suis destinée à voir la mort ne pas acc. ma r. » *Esgard*, conclusions prises devant le juge ; *passer*, laisser passer, admettre. Cf. *passez ceste requeste* 73.

24. *D'un griéf mors coulourée*. Figure peu exacte. Trad. : « dont la morsure est cruelle ». *Coulourée* ne semble pas signifier autre chose que « douée, munie ».

25. Trad. : « ton attente semble longue ».

28. *Desesperée*, désespérante. Participe passé au sens factitif. Cf. *segnoré* x, 17, et les verbes *apprendre*, *monter*, *sortir*, etc., en français moderne, et *connaître*, *apercevoir*, *échapper*, *périr*, *mourir*, *apparaître*, *resplendir*, etc., en ancien français. Cet emploi a commencé par les temps composés de l'actif, où le participe passé, placé devant le régime, a fini par ne plus s'accorder avec lui et par être considéré comme ne faisant qu'un avec l'auxiliaire avoir (*j'ai sortis mes chevaux*, *j'ai sorti mes ch.* = *j'ai fait sortir mes ch.*).

34. *Paillarde*, misérable. — 38. *Plus garde*, estime au plus haut prix.

Contre toy, ton oeil les regarde
Et au parfont du cueur les larde
Si trés serré qu'ilz chéent tout mourant.

Ainsi me fais : tu me vois labourant
En ung fier dueil qui me vient acourant,
Et ne me veulz ce piteux demourant
Expedier.

Mon filz, mon filz, a vous veil obvier,
Mon doulz enffant, mon beneuré loyer,
Est ce bien fait de sa mére oublier
En tél maniére ?

Regardez moy, filz, je vous fais priére :
Recongnoissez vostre mére trés chére
Qui pour vous fait si trés dolente chére
En plains piteux !

Jhesus, mon filz, mon enffant gracieux,
Ma portée, mon tresor precieux,
Se fait ainsi le depart de nous deux ?
O departie

A griéf torment et douleur departie,
Au desconffort et courroux de partie !
Mére du filz estre par mort partie,
Quél dur remort !

Filz, regardez ceste terrible mort,
Ou, s'il vous fault par envye estre mort,
A tout le moins que nous mourons d'acort !
Ainsi le vueil,

Filz, passez moi le desir de mon vueil
Vivre sans vous ne me sera que dueil,
Mourir o vous jamès ne plains ne dueil,
Ce m'est a queste.

---

44. *Acourant*, perçant le cœur. — 45. *Demourant*, reste.
56. Le repos ordinaire après la 4e syllabe vient ici après une syllabe muette. Cf. 79. 91. 92. 93. 137. 171. 193, et d'autre part, 131. 143. 144, où il vient après le pronom *ce*, qui prend alors l'accent, et voyez XXXVIII, II, 15, note. Par contre, au v. 148, la syllabe muette ne compte pas dans la mesure du vers, selon l'ancien usage.
58-9. *Departie* est d'abord substantif, puis participe passé : « séparation opérée ».
60. *De partie* pour *des parties*. Recherche puérile de la richesse des rimes.
67. *Vueil*, volonté ; mais au vers précédent, « je veux ».

Il ne me chault de la mort deshonneste :
Il me suffit, je ne veil mort que ceste ;
Mon cher enffant, passez ceste requeste,
Je vous supplie.

Ung corps, ung sang et une mesme vie
Par une mort requiért estre ravye :
Tout ung sommes, vous ne l'ignorez mie,
Je le sçay bien.

Ung corps sommes, car le vostre est du mien ;
Vostre pur sang de moy engendré tien ;
Or se respand tant qu'il n'y a mès rien :
O quél destresse !

Et ainsi pers mon tresor, ma richesse,
Se ceste mort vous surprent et me lesse.
Ha ! rude mort, tourne a moy ta rudesse ;
Fais tout onny,

Sans separer ce qui est tant uny :
Ou laisse tout, assés il est pugny,
Ou prens mon filz et me happe avec luy,
Je suis heureuse.

Mort despite de despit rigoreuse.
Mort dolente de douleur douloureuse,
Mort hardie, hardiesse oultrageuse,
Veulx tu desjoindre

Les deux conjoints qu'amour a voulu joindre,
L'ung separer, l'aultre de ton dart poindre ?
Assamble tout : ou tout poindre ou despoindre.
Filz, non sera.

Face la mort du pis qu'elle pourra,
Pende ton corps si hault qu'elle vouldra,
Ja separer de toy ne me sçara
Pour quélque peine.

---

73. *Passez ceste requeste.* Voy. 18-20, note.
75. 76. etc. *Ung... une,* un, une même. — *Requiért,* veut.
80. *De moy engendré tien,* je crois engendré de moi.
85. *A moi,* vers moi. — 96. *Fais tout onny,* agis de même en tout.
98. *Non sera,* cela ne sera pas. — 99. *Du pis,* le pis.
102. *Pour quélque peine,* quelque peine qu'elle prenne.

Se ton corps pend en ceste croix haultaine,
Mon ame y pend par pitié qui m'y maine,
Et n'as sur toy plaie, tant soit grevaine,
Que je ne sente.

Filz, ta douleur m'est au cueur bien recente ;
Du dueil me dueil qui t'occist et cravente,
Mès trop plus crains que la mort ne t'absente
Avant que moy.

O dure mort, j'ay deffiance a toy ;
Je te deffy, mort de trés put alloy :
Fai moy passer par la plus dure loy
Que tu sçaras ;

Lesse mon filz, grant charité feras ;
Fais moy transsir, trés doulce me seras :
Le plus grant dueil d'ung cop abesseras
Qu'oncques fust né.

Filz beneuré, filz bien assaisonné,
Filz gracieux, filz bien moriginé,
Corps des vivants mieulx complectionné,
O beauté pure,

Choix des humains, fleur de toute nature,
Riche couleur, parfaite pourtraiture,
Regard piteux, trés benigne stature,
Face sacrée,

Face luysant, franchement figurée,
Es tu ce la si trés desfigurée,
Blesme des yeux, tout de sang purpurée,
Dur entremès ?

Filz, es tu ce, je ne te congnoy mès,
Qui vas mourant ? Ne t'adviengne jamès !

---

104. *Par pitié*, à cause de la pitié. — 105. *Tant soit grevaine*, si grave soit-elle.
108. *Du dueil me dueil*, je m'afflige de la souffrance.
111. *J'ay deffiance a toy* est synonyme de *je te deffi* 112.
116. *Transsir*. Cf. *trépasser*. — 118. *Qu'* (= *que*), qui (l'adv. relatif pour le pronom).
121. *Des vivants*, d'entre les vivants. *Mieulx*, le mieux : emploi fréquent du comparatif pour le superlatif relatif (cf. 38 et II, 80).
128. *Es tu ce la* (et non pas *es tu cela ;* cf. 131). Expression bizarre équivalente à *est-ce toi qui es là*, tandis que *es tu ce* équivaut à *est-ce toi*.
132. *Qui vas mourant*, qui vas mourir. Pour *aler* suivi du gérondif, voy. XVIII, 30, note. *Qui* a pour antécédent *te*. — *Ne t'adviengne jamès :* puisse cela (la mort) ne jamais t'arriver ! *Adviengne* est impersonnel.

En croix te rendz, a la mort te submès,
Sans desservir.

Hardie mort, veulx tu mon filz tollir.
Mon fort miner, mon tresor demollir?
C'est la vie, l'ozes tu assaillir,
Mort absourdie,

Prompte a grever, a mal faire hardie ?
Helas! mon filz, il fault que je le die,
Ce mal, ce dueil, celle grant maladie
Par moy vous vient ;

Par moy est ce que cecy vous survient;
Par moy est ce que douloir vous convient ;
Peine, traveil, tout cecy vous advient
Par fraeleté

D'avoir en moy prins vostre humanité ;
Car, elle ostée, vostre divinité
Tenant le lieu second en Trinité
Mise a delivre,

Ne vous seroit que de regner et vivre,
Joye sortir, gloire parfaicte enssuyvre ;
Humanité a ceste mort vous livre
Ou vous regnez.

C'est donc, mon filz, quanque de moy tenez :
Douleur, langueur, peine que soustenez,
Et mort finalle a la quélle venez ;
Et de vous tiens

Joye, santé, honneur en tous maintiens,
Vivre, regner, et ce dont me soustiens ;

---

143. *Par moy est ce*, c'est par moi, c'est par ma faute.
146. *Fraeleté* (en 3 syllabes). Orthographe bizarre: le scribe, qui avait commencé à écrire *frailelé*, a sans doute préféré *frelelé*, d'où la double voyelle (cf. *deable*, II, 5). *Fresle*, aux XVe et XVIe siècles (cf. II, 7), est une mauvaise orthographe pour *frèle*, venue de *fraile* = fragilem. — *Par fraeleté d'avoir prins*, par suite de la faiblesse [que vous avez contractée] en prenant.
149-50. *Tenant* (« qui tient ») qualifie *divinité* ; *mise a delivre* [étant] délivrée [de son enveloppe corporelle].
151. *Ne vous seroit que de*, vous n'auriez plus qu'à.
154. *Ou vous regnez*, dont vous être le maître.
159. *En tous maintiens*, de toutes façons.

Et donc, mon filz, se j'ay part a vos biens
Especiaulx,

Souffrez au moins que j'aye part aux maùlx,
Car les plus grans me sont les principaulx :
Mourons tout ung : aultrement, se j'y faulx,
Tort me ferez.

O mon enffant, mon fait considerez,
Donner ma part ja ne deliberez ;
J'ay part en vous, se bien l'amoderez,
Trop plus feconde

Qu'aultres méres, plus precieuse et monde ;
Car aux enffans qu'elz engendrent au monde,
N'ont qu'une part, le pére a la seconde :
Tout estes mien,

Homme mortél n'y peust reclamer rien ;
Se pére avez, il est celestïen.
Et donc, mon filz, pour Dieu gardez vous bien
Par tél pointure

D'habandonner ainsi a l'aventure
Mon droit, ma part, mon sang et ma nature :
S'ainsi est fait, a la dure parture
Je m'y oppose.

Pervers Juïfz ou envie reppose,
Trahitres chiens, contre vous je propose :
Vallez vous huy d'habandonner tél chose ?
Respondez tous.

Hélas! mon filz, je retourne vers vous,
Voiez mon dueil, mon tristable courroux,
Et de vos yeux tant precieux et doulx
Regardez celle

Qui vous conceut pure vierge et pucelle,
Qui vous nourrit de sa tendre mamelle,

---

161. *Et donc... souffrez* (cf. 177), souffrez donc. Cf. *et car* XXV, 94, etc.
165. *Tout ung*, ensemble.
168. *Donner*, de [me] donner. — 169. *Le*, la chose.
175. *Peust*, pour *peut*. Orthographe bizarre du scribe ; on sait que l'*s* était, depuis le XIIe siècle, muette devant une consonne, ce qui fait qu'on l'employait parfois à tort. Cf. II, 23, *geste* II, 40, *distes* II, 75, et aussi *reste* I, 194 (voy. la note).
185. *Vallez vous*, êtes-vous capable. — *Habandonner*, permettre,

Et me dittes de ma douleur mortelle
Qui reste plus.

. . . . . .

II

SATAN INVENTE LE JEU DE DÉS

Sathan

Changer me fault habillement
Et muer ung peu ma figure,
Affin que malice procure
Contre ce meschant qui s'en va :
Se le deable ne le couva,
Je luy feray tantost injure.
Povre homme de fresle nature,
En quél lieu te veulz tu retraire ?

Griffon

En ung lieu ou j'ai bien affaire :
Laisse moy aller mon chemin.

Sathan

Arreste, arreste, mon cousin,
Je veil parler a toy deux mos :
Bien sçay que tu as en propos
Et sur quoy t'en vas garmentant.

Griffon

Le scés tu bien ? —

Sathan

Je t'en dis tant :
Tu te ronges la teste fort
Pour trouver quelque jeu de sort,
Dont si bien puisses besongner
Qu'a celluy jeu puisses gaigner
Ung meschant et bien simple habit
Qui fut Jhesus.

Griffon

C'est trés bien dit :
Ne sçay qui te l'a revellé.

Sathan

Rien ne me peust estre cellé,
Je l'ay bien sceu appercevoir.
Se tu veulx ung bon jeu savoir,
Ung t'en apprendray bien appoint
Par le quél tu ne fauldras point
De gaignier sur piez celle robe,
Et n'est tricherie ne lobe
Qui j'a t'en sache faire tort.

Griffon

Tu m'esbahis de ton rapport :
Si n'y ai creance ne fois.

Sathan

Je te dis encore une fois
Que, quand ce gentil jeu sçaras,
Et par mon sens en useras,
Tu ne fauldras point de crocquier
La robe.

Griffon

Et donc, je te requiér
Que tu me monstres la maniére.

Sathan

Elle est assés ample et plainiére.
Geste cy tes yeulx grans et gros :

193-4. Le sens est évidemment : « et dites-moi s'il est une douleur semblable à la mienne », suivant le mot de l'Écriture. *Reste* doit donc être le même mot que *reter*, accuser (ici « déclarer »). *Plus de ma douleur mortelle*, plus que ma d. m., une douleur supérieure à ma d. m.

II. — 3. Trad. : « afin que je fasse une malice ».
5. Trad. : « à moins qu'il ne soit fils du diable ». *Deable*, dissyllabe (cf. 95). L'*e* ne se prononce pas ; de même dans *veez* 77 ; cf. *fraeleté* I, 146.
13. *Que*, quelle chose (interrogation indirecte).
15. *Je t'en dis tant*, voici ce que je t'en dis. Cf. *itant* LVIII, 77.
21. *Jhesus*, [de] Jésus. — 23. *Peust*. Voy. I, 175, note. — 26. *Appoint* = *a point*.
31. *Rapport*, récit.
39. *Plainier* (= plan*um*-arium), facile. Différent de *plénier* (= plen*um* -arium).

Voy tu ceste piecète d'os
De six quarrures bien quarrée ?
Mès que je l'aye ung peu parée,
Tu verras et diras de fait
Qu'oncques plus beau jeu ne fut fait.
Regarde, est il bien a l'ecquarre ?
Premiérement en ceste quarre
Mets ung poing, affin qu'il appére
Que c'est en despit Dieu le Pére;
En ceste ara deux points assis
En despit du Pére et du Fils;
Puis treuves trois en ce costé
En despit de la Trinité;
Les quatre icy aront leurs gistes,
En despit des euvangelistes
Qui la loy de Dieu escripront;
A ceste aultre costé seront
Cinq points bien assis, en despit
Des cinq playes de Jhesu Crist,
Que tu vois en ceste croix la.

Griffon

Des cinq playes? comment cela ?
Tu ne monstres pas que veu l'ayes :
Il a plus de dix mille playes ;
En trop bas nombre les ravalles.

Sathan

Je te parle des principalles
Qui percent les membres Jhesus

Griffon

Et doncq tu mens comme dessus,
Car se des grandes me devises,
Il n'en y a que quatre assises :
J'ay bien regardée chacune.

Sathan

Il en ara briéf encore une
Qui la cinquiéme parfera :
Te souffise que cinq sera
En despit des cinq playes dittes;
Et autant de fois ces mos distes
Que vous getterez de pointure.

Griffon

Veez cy encore une quarrure :
Quans poins y fault il au surplus?

Sathan

Il y fault six poins et non plus,
Et c'est la pointure plus haulte,
La quélle y est pointe sans faulte
En despitant en fais et dis
Toute la court de paradis.
Je n'y sçaroie plus prescher,
Et pourtant je te veil noncer
Que tu ne sçaras soubz les cieulx
Trouver jeu qui te vaille mieulx
Pour gaigner.

Griffon

Je croy bien que non.
Et, beau sire, dy moy son nom
De ce beau jeu nouveau fondé.

Sathan

Tu le dois appeler ung dé,
Qui est ung nom de grant haulteur.

Griffon

Et s'on enquiért de l'inventeur,
Que diray je ?

Sathan

Sans querir fable,
Tu diras que ç'a fait le deable:
Ja mensonge n'en encourras,
Et touteffois que tu jourras
Ou toy ou aultruy par bon hèt,
Et chance ne vient a souhèt,
Se c'est ung point, par vitupére
Si dy : « Va en despit du Pére! »
S'il n'y a que deux poins, si dis :

---

43. *Mès que*, pourvu que. — 52 *Treuves*, tu [en] trouves.
54. *Giste*. Nom verbal de *gister*, giter, tiré du supin populaire * *jacitum*, de *jaceo*. L's ne se prononçait certainement pas, ce qui suppose la prononciation *euvangelites*, ou une licence à la rime.
56. *Escripront*. Remarquez le soin avec lequel l'auteur évite les anachronismes.
83. Cette idée bizarre d'attribuer à chacun des côtés du dé une signification fondée sur le nombre que représentent les points se retrouve également, mais avec quelques différences, dans le *Jeu de dez*, pièce publiée par Jubinal, *Nouveau recueil*, II, 229-234.
95. *C' = ce*, cela.
97. *Touteffois que*, toutes les fois que. — 98. *Par bon hèt*, en bonnes dispositions.

« Va en despit de Dieu le filz
Et du Pére conjointement! »
Et ainsi tout consequemment,
Comme devant monstré t'avoye;
Et s'en ce point dresses ta voye,
Quiconques en veille hongner,
Tu ne fauldras point de gaigner
Autant qu'il vendra de finance.

Griffon

J'en feray ma plaine puissance
De maugreer et regnïer,
Et pour plus tost expedier,
Amy, d'icy nous partirons:
Je m'en voy[s] vers mes compaignons
Pour leur apprendre le mestier.

Sathan

Ilz y jourront si voulentier
Qu'on ne les en sçara ravoir:

LV. FARCE DE MAITRE PIERRE PATHELIN *

Le drappier chez lui.

Je croy qu'il est temps que je boive,
Pour m'en aller? Ha! non feray:
Je doy boire et si mangeray
De l'oe, par sainct Mathelin,
Cheuz maistre Pierre Pathelin,
Et la recevray je pecune:
Je happeray la une prune,
A tout le moins, sans rien despendre.
J'y voy[s]: je ne puis plus rien vendre.

Il frappe à la porte de Pathelin.

Hau! maistre Pierre?

Guillemette, allant ouvrir.

Helas! sire!
Par Dieu! se vous voulez rien dire,
Parlez plus bas! *Dr.* Dieu vous gard, dame!
G. Ha! plus bas! *Dr.* Et quoy? *G.* Bon gré, m'ame...
Dr. Ou est il? *G.* Las! ou il doit estre.
Dr. De qui? *G.* Ha! c'est mal dit, mon maistre:
Ou est il? Et Dieu par sa grace
Le sache! Il garde la place
Ou il est, le povre martir,
Unze semaines, sans partir...
Dr. De qui? *G.* Pardonnez moy, je n'ose
Parler haut; je croy qu'il repose:
Il est un petit aplommé.
Hélas! il est si assommé,
Le povre homme... *Dr.* Qui? *G.* Maistre Pierre.
Dr. Ouay! n'est il pas venu querre
Six aulnes de drap maintenant?
G. Qui, Luy? *Dr.* Il en vient tout venant,
N'a pas la moytié d'ung quart d'heure.
Delivrez moy; dea! je demeure
Beaucoup. Ça sans plus flageoller,
Mon argent. *G.* Hé! sans rigoller?
Il n'est pas temps que l'on rigole.
Dr. Ça, mon argent. Estes vous folle?

---

110. Trad.: « autant qu'il y aura (qu'il se présentera) d'argent ».
114. *Nous partirons* (de *se partir*), nous nous séparerons. Le sujet est sous-entendu. Cependant *partir* se rencontre déjà au XIIIe siècle. Voy. LV, 69, note.
118. *Les en ravoir*, les en retirer, les faire cesser.

* *Recueil de farces, soties et moralités du XVe siècle*, publiées par P.-L. Jacob, Paris. 1876, p. 49-54 et 57-60. — Le texte que nous possédons de cette farce, attribuée à tort par quelques-uns à Villon, remonte au XVe siècle. Voy. *Tableau*, p. XLII.

9. *Je ne puis plus rien vendre* (parce qu'il est trop tard).
13. *Bon gré, m'ame*, je vous en prie, mon cher Monsieur (littt: mon âme).
15. *De qui?* Voy. 20, note. — 19. *Unze semaines*, depuis onze semaines.
20. *De qui?* Sous-ent. *parlez-vous*. Guillemette l'interrompt.

Il me fault neuf francs. *G.* Ha! [Guillaume,
Il ne fault point couvrir de chaume
Icy, ne bailler ces brocards.
Allez sorner a vos coquardz,
A qui vous vous voudrez jouer.
Dr. Je puisse Dieu desavouer,
Se je n'ay neuf francs. *G.* Hélas! [sire,
Chascun n'a pas si faim de rire.
Comme vous, ne de flagorner.
Dr. Dictes, je vous pry, sans sor- [ner:
Par amour, faistes moy venir
Maistre Pierre. *G.* Mesavenir
Vous puist il! Et est ce a meshuy?
Dr. N'est ce pas ceans que je suy
Cheuz maistre Pierre Pathelin?
G. Ouy. Le mal sainct Mathelin,
[Tout] sans le mien, au cueur vous [tienne!
Parlez bas! *Dr.* Le dyable y [avienne!
Ne le oseray je demander?
G. A Dieu me puisse commander!
Bas, ne se voulez qu'il s'esveille!
Dr. Quél bas? Voulez vous en [l'oreille,
Au fons du puys ou de la cave?
G. Hé Dieu! que vous avez de bave!
Au fort, c'est tousjours vostre [guise.
Dr. Le dyable y soit! quand je [m'avise:
Se voulez que je parle bas,
Payez moy sans plus de debas,
Télz noises n'ay je point aprins.
Vray est que maistre Pierre a prins
Six aulnes de drap aujourd'huy
G. Et qu'est cecy? Est ce a meshuy?
Dyable y ait part! Aga! quél [prendre?
Ha! sire, que l'en le puist pendre,
Qui ment! Il est en tél party,
Le povre homme, qu'il n'est party
Du lict, y a unze semaines.
Nous baillez vous de vos trudaines?
Maintenant en est ce raison?
Vous vuiderez de ma maison,
Par les angoisses Dieu, moy lasse!
. . . . . .

Pathelin

Guillemette! Un peu d'eaue rose!
Haussez moy, serrez moy derriére!
Trut! a qui parlay je? L'esguiére!
A boire! Frottez moy la plante!
Dr. Je l'oy la? *G.* Voire. *P.* Ha! [meschante!
Vien ça! T'avoye je fait ouvrir
Ces fenestres? Vien moy couvrir!
Ostez ces gens noirs! *Marmara, Carimari, carimara.*
Amenez les moy, amenez!
G. Qu'est ce? Comment vous de- [menez!
Estes vous hors de vostre sens?
P. Tu ne vois pas ce que je sens:
Vela un moine noir qui vole;
Prens le, baille luy une estole...
Au chat! au chat! Comment il [monte?
G. Et qu'est cecy? N'a' vous pas [honte?
Et, par Dieu! c'est trop remué.
P. Ces physiciens m'ont tué

---

35. *Couvrir de chaume*, se moquer (couvrir quelqu'un de paille par plaisanterie).
36. *Ne*, ni. — 39. *Je puisse*, puissé-je.
40. *Se je n'ay*, si je ne me fais payer. — *Neuf francs.* Six aunes de drap à 24 sous font 144 sous, ce qui met le franc à 16 sous. C'est sous le règne de Charles VII que le franc d'or fut ainsi déprécié. La date de la composition de *Pathelin* doit donc être placée entre 1460 et 1470. [Ed.]
49. *Le mal sainct Mathelin*, le mal de saint Mathurin. Ce saint passait pour guérir la folie.
58. Trad.: « au reste, c'est toujours le même refrain de votre part ». Pour *au fort*, cf. VI[d], 60.
66. *Quél prendre* ? de quel « prendre » parlez-vous ? que parlez-vous de prendre ? Cf. v. 63, *a prins*.
67-8. *Qui ment*, celui qui ment. C'est comme si elle disait : « que l'on me pende, si je mens ».
69. *Party. Partir*, pour *se partir* (quitter un lieu) ne se rencontre qu'isolément au XIII[e] siècle et ne commence à devenir commun qu'au XV[e] siècle.
85. *Comment vous demenez !* comme vous vous démenez ! *Vous* est régime. Cf. LIV, II, 114.

De ces brouilliz qu'ilz m'ont fait [boire :
Et toutes fois les faut il croire,
Ilz en oeuvrent comme de cire.
G. Hélas ! venez le voir, beau sire :
Il est si très mal patient !
Dr. Est il malade, a bon escient,
Puis orains qu'il vint de la foire ?
G. De la foire ? *Dr.* Par sainct [Jehan, voire !
Je cuide qu'il y a esté.
Du drap que je vous ay presté,
Il m'en fault l'argent, maistre [Pierre ?
. . . . . .
G. Par my le col soient ilz pendus,
Tels gens qui sont si impeschables !
Allez vous en, de par les dyables,
Puis que de par Dieu ne peult estre !
Dr. Par celuy Dieu qui me fit [naistre,
J'auray mon drap, ains que je fine,
Ou mes neuf francs. *P.* Et mon [orine ?
Vous dit elle point que je meure ?
Pour Dieu ! Faites qu'il ne demeure
Que je ne passe point le pas !
G. Allez vous en ! Et n'est ce pas
Mal faict de lui tuer la teste ?
Dr. Dame ! Dieu en ait male feste !
Six aulnes de drap maintenant,
Dictes, est ce chose avenant,
Par vostre foy, que je les perde ?

---

94. *De*, au moyen de.

105. On serait tenté de corriger, pour la mesure : *par le col*, etc. ; mais on trouve quelquefois au XVe et au XVIe siècles *soient* compté pour une seule syllabe dans les vers. Cf. Du Bellay, VII, 23 vo : *Prenez le cas que cinq ou six hyvers Soi'nt ja passez, et qu'avec longue peine Ils soi'nt venus en accroissance pleine* (Littré, s. v. *estre*).

108. *Ne peult estre*, cela ne peut être. — Dans *peult*, l'*l* est inorganique, par analogie avec *veult*, où elle provient d'un retour erroné à l'étymologie (*l* primitif est vocalisé en *u*).

111-2. L'uroscopie, très en faveur au moyen âge (cf. le *Cligès* de Chrétien de Troyes etc.), n'est pas encore entièrement abandonnée pour certaines maladies.

VI

CHRONIQUE ET HISTOIRE

LVI. GARNIER DE PONT-SAINTE-MAXENCE

SAINT THOMAS LE MARTYR *

Contr'els unt les uis clos des moines li alquant.
« Ovrez ! » fait sainz Thomas quis ala atendant.
« Par sainte obedience, » fait il, « le vus commant ;
Lur voil lur laissiez faire, qui sunt fol nun savant.
Tant cum tendrez les uis, n'irai un pas avant.

Nul hum ne deit chastel ne fermeté ne tur
Faire de la maisun Deu le verai seignur ;
Mais nus clerc, qui en sumes ministre e servitur,
En devrïum adès estre defendeür
Faire del cors escu contre le malfaitur. »

---

* *P. Meyer, Recueil*, etc., p. 315 sqq., v. 316-385. (*Début de la scène du meurtre de Saint Thomas, dans la cathédrale de Cantorbéry*). — Thomas Becket, d'abord chancelier et ami du roi d'Angleterre Henri II, et nommé par lui à l'archevêché de Cantorbéry, dut bientôt se réfugier en France, à la suite de son refus d'accepter les constitutions de Clarendon par lesquelles le roi empiétait sur les libertés de l'Eglise. Bien accueilli par le pieux Louis VII, il crut pouvoir, quoique imparfaitement soutenu par le pape Alexandre III, retourner en Angleterre. Le roi s'indigna, et quatre de ses chevaliers, croyant remplir un devoir à l'égard de leur suzerain, tuèrent Thomas dans son église (1170). — Garnier, né à Pont-Sainte-Maxence, près Compiègne, contemporain de ces événements, les a racontés dans un des plus beaux poèmes narratifs que nous ait transmis le moyen âge. Le dialecte est anglo-normand.

1. Les quatre chevaliers qui ont décidé la mort de Thomas viennent de lui faire une scène violente dans sa chambre. Pendant qu'ils vont chercher leurs armes, les moines l'entraînent dans la cathédrale, pensant que les meurtriers respecteront ce saint asile.

7. *La maisun Deu*. Ellipse fréquente de la préposition *de* devant un nom de personne désignant le possessif. Cf. v. 22. 33. 38. 40. 64 et 55. On dit encore : *Hôtel-Dieu, Fête-Dieu* et *Choisy-le-Roy, Bourg-la-Reine*, etc.

Les uis a il meesmes ovrez e esbaez;
Buta le pueple ariére qui i ert asemblez
Pur veeir l'aventure. Fait lur il : « Que cremez ? »
Funt li il : « Veez ci les chevaliers armez.
— J'irai, » fait il, « a els. » Funt li il : « Nel ferez! »

Trésque sur les degrez del Nort l'unt fait aler :
A guarant as cors sainz le voleient mener.
« Seigneur, » fait il as moines, « car me laissiez ester.
Vus n'avez ci que faire : Deu en laissiez penser.
Alez la sus el quer a voz vespres chanter. »

La maisnie al Sathan est el mustier venue :
En sa destre main tint chascuns s'espée nue,
En l'autre les cuignies e li quarz besaguë.
Un piler ot iluec, la volte ad sustenue.
Qui del saint arcevesque lur toli la veüe.

D'une part del piler en sunt li trei alé :
Le traïtur le rei unt quis e demandé.
Reinalz de l'altre part un moine ad encuntré;
Demanda l'arcevesque. Dunc a li sainz parlé :
« Reinalz, se tu me quiérs, » fait il, « ci m'as trové. »

Le nun de traïtur sainz Thomas n'entendi,
Mais al nun d'arcevesque restut e atendi,
E encontre Reinalt del degré descendi :

---

11. *Il meesmes.* L'expression moderne *lui-même* est moins logique, car *lui* est une forme de régime.

13. *Fait lur il,* leur dit-il. Le pronom personnel correspondant à l'accusatif ou au datif latin se construit souvent, à la bonne époque, après le verbe et non avant, comme aujourd'hui (cf. 14. 15. 48 et 70). Il faut d'ailleurs remarquer l'inversion du pronom sujet avec *fait,* au sens de *dit,* construction rare en tête de la phrase. Cf. 14. 15. 61, et 38, où le sujet est un nom.

19. *Litt* : « laissez Dieu se préoccuper de cela. »

23. C'est-à-dire que le quatrième tenait de la main gauche, non une cognée comme les autres, mais une besaiguë, un outil tranchant des deux extrémités. *Li quarz* restreint donc l'affirmation générale contenue dans *chascuns.*

24. Dans cette construction, familière à l'ancien français, la seconde proposition constitue une espèce de parenthèse : il n'y a pas lieu d'admettre l'ellipse d'un pronom relatif.

26. *Li trei,* « trois sur les quatre ». On disait de même « les deux » pour « deux sur les trois » et ainsi de suite. Mais on n'aurait pas dit « les deux, les trois, » pour « deux sur quatre (ou cinq), trois sur cinq (ou six), etc. Cf. encore Corneille (*Le Menteur,* I, 5) :

J'avais pris cinq bateaux pour tout mieux ajuster :
Les quatre contenaient quatre chœurs de musique.

27. *Le traïtur le rei* (cf. 40), le traître envers le roi (*litt* : le tr. du roi, celui qui a trahi le roi). *Le roi* est au génitif.

31-4. Répétition épique.

« Reinalz, se tu me quiérs, trové, » fait il, « m'as ci. »
Par le corn del mantel l'aveit Reinalz saisi.

« Reinalz, tanz biens t'ai faiz ! » fait li buens ordenez,
« E que quiérs tu sur mei en saint' iglise armez ?
Fait Reinalz li filz Urs : « Certes vus le savrez ! »
Sachié l'aveit a sei, que tuz fu remuez :
« Traïtre le rei estes, « fait il, « ça en vendrez ! »

Car fórs del saint mustier traïner le quida.
Bien crei qu'a cele feiz sainz Thomas s'aïra
De ço que cil Reinalz le detraist e buta :
Si ad empaint Reinalt qu'ariére rehusa,
E le corn del mantel hors des mains li sacha.

« Fui, malvais hum, d'ici ! » fait li sainz corunez,
Jo ne sui pas traïtre, n'en dei estre retez.
— Fuiez ! » fait li Reinalz, quant se fu purpensez.
— Nel ferai, » fait li sainz, ici me troverez
E voz granz felunies ici acumplirez. »

Devers l'éle del Nort s'en est li ber alez,
E a un piler s'est tenuz e acostez.
Entre dous alteus est cil pilers maiserez :
A la mére Deu est cil de desuz sacrez,
El nun saint Beneeit est li altre ordenez.

La l'unt tralt e mené li ministre enragié :
« Assolez, » funt il, « cels qui sunt escumengié
Et cels qui sunt par vus suspendu e lacié !
— N'en ferai, » fait il, « plus que je n'ai comencié. »
A oscire l'unt dunc ensemble manecié.

Fait il : « De voz manaces ne sui espoentez :
Del martire sufrir sui del tut aprestez;
Mais les miens en laissiez aler, nes adesez,
E faites de mei sul ço que faire devez. »
N'a les suens li bons pastre a la mort obliez.

---

48. *Li*, a lui. Voy. 13, note.
57. *Assolez*. Impératif-subjonctif, 2e pers. plur., de *assoldre*, « absoudre » = * absölere, pour absolvere. On trouve également les infinitifs *assoler*, *assoleir*, *assolir*, qui semblent refaits sur le participe faible *assolu* = absolutus.
63. Il faut joindre *en* à *aler* ; cf. *en vendrez*, v. 40. Aujourd'hui *en*, dont la valeur est bien affaiblie dans *s'en aller*, ne s'emploie plus avec les autres verbes de mouvement.
65. *A la mort*, dans le danger de mort où ils sont.

Einsi avint de Deu quant il ala orer
Desur munt Olivète, la nuit, a l'avesprer,
E cil li cumenciérent, quil quistrent, a crier :
« U est li Nazareus? — Ci me poez trover,
Fist lur Deus; « mais les miens en laissiez tuz aler. »

LVII a. WACE

ROMAN DE ROU *

I.

Une lande a, Corcers a nun,
Près de la forest de Liun;
En la lande a une valée,
Ki n'est mult lunge ne mult lée;
En la forest ad une plaine,
Envirun est granz la champaine.
Ja iért li meis de aüst passez,
Ke li dux fu matin levez.
Ses forestiers ad fait viser
U il purreit grant cerf truver;
Arcs e saètes fist porter
E chienz a sanc, s'ala berser.
As veneürs e as vatletz
Fist mener scüz e brachez,
E lïemiers; par altre veie
Les fist aler, ke l'en nes veie;
S'espée a sun costé portout,
Kar nule faiz sanz lí n'alout.
En Corcerf vint grant aleüre :
Or oez quêl mesaventure!
En la baissiére volt veeir,
Ne sai s'il out de rien espeir :
Un chevaler ad loing veü
Bien afublé e bien vestu;
Lez li sur l'erbe esteit s'espée,
Bien enrengée e aturnée.
Lez lui fu une dameisèle
Ki gente fu forment e bèle :
Bien ért vestue e aturnée,
Sa guimple sur son chiéf jetée.
Li chevaliers ne pot fuïr.
Quant il vit le comte venir :
Deus! quél pechié, que od s'espée
Ad la meschine decolée!
Li quens cria : « Malfaiz! malfaiz!
Femme deit aveir partut pèz. »
Dunc ad sor li esperuné,
Le chiéf li a del bu sevré;
Puis s'arestut e esgarda,
Lur dous beautez vit e mira :

---

69. *Nazareus*, trisyllabe. L'ancien français fait le plus souvent la synérèse dans les noms propres latins et grecs. Cf. ci-dessus, *Amphiaras* XVII, 1. 3. etc. (*Amphiareus* se trouve dans d'autres parties du même texte, comptant pour quatre syllabes). Par contre, il admet parfois des diérèses fautives. Cf. *Eüstache* LVIII, 5. 10. etc., *Leüthocoé*, comptant pour cinq syllabes dans le *Roman de Thèbes*, etc., et voy. le *Roman de Troie*, passim.

* *Maistre Wace's Roman de Rou, herausgegeben von Hugo Andresen, Heilbronn*, 1879, t. II, p. 50-52 et p. 348 sqq.; v. 511-567 et v. 8035-8102. Voir *Tableau*, p. XLII-XLIII.

I. Aventure arrivée à Richard-sans-Peur.

1. *A* (cf. 3 et *ad* 5), il y a.
6. *Champaine* est une forme très correcte : *campagne* est emprunté au picard. Pronon cez *plagne* : *champagne*.
7. *De*. On trouve souvent maintenu dans les manuscrits anglo-normands l'e muet élidé des monosyllabes placés devant une voyelle. Cf. les textes des nos XXI et XXII.
8. *Ke*, lorsque. — *Fu levez*, s'était levé. — *Matin*, de bon matin.
12. *A sanc*, de race. — 16. *Ke*, afin que.
33. *Que*, de ce que.

Unkes meis, dist il, ço li semble,
Ne vit si bèle gent ensemble.
El quart jur les fist enterrer;
Mais il ne pout unkes trover
Ki coneüst ne ki seüst
Dunt li uns d'els ne l'altre fust.
Pur le pechié ke li dux fist
Del chevalier ke il ocist,
Ne fu ceo pas mis en escrit,
Mez li pére le unt as filz dit.

II.

Taillefer, qui mult bien chantout,
Sor un cheval qui tost alout
Devant le duc alout chantant
De Karlemaigne et de Rollant,
Et d'Oliver e des vassals
Qui morurent en Rencevals.
Quant il orent chevalchié tant
Qu'as Engleis vindrent apreis-[mant :
« Sire(s), » dist Taillefer, « merci!
Je vos ai longuement servi,
Tot mon servise me devez;
Hui, se vos plaist, le me rendez.
Por tot guerredon vos requiér,
Et si vos voil forment preier :
Otreiez mei, que jo ni faille,
Le premier colp de la bataille. »
Li dus respondi : « Jo l'otrei. »
E Taillefer poinst a desrei;
Devant toz les altres se mist,
Un Engleis feri, si l'ocist;
Desoz le piz par mié la pance
Li fist passer ultre la lance,
A terre estendu l'abati;
Pois traist s'espée, altre en feri;
Pois a crié : « Venez, venez!
Que faites vos? ferez, ferez!
Donc l'ont Engleis avironé.
Al segont colp qu'il out doné,
Eis vos noise levé[e] et cri,
E d'ambes parz pople estormi.
Normant a assaillir entendent,
E li Engleis bien se deffendent :
Li un fièrent, li altre botent;
Tant sunt hardi ne s'entredotent.
Eis vos la bataille assemblée,
Dont encor est grant renumée.
Mult oïssiez grant corneïz
E de lances grant croisseïz,
De machues grant fereïz
E d'espées grant chapleïz,
A la feié[e] Engleis rusoent,
A la feié[e] recovroent:
E cil d'oltre mer assailleient,
E bien sovent se retraeient.
Normant escrïent : « Deus, aïe! »
La gent englesche « ut, ut! « es-
Ço est l'enseigne que jo di, [crie.
Quant Engleis saillent hors a cri.
Lors veïssiez entre servanz,
Gelde d'Engleis e de Normanz,
Granz barates e granz meslées,
Bris de lances e cols d'espées,
Quant Normant chïen, Engleis
De paroles se contralient, [crient
E mult sovent s'entredefient,
Mais ne sévent que s'entredient.
Cist vont avant, cil se retraient;
De mainte guise s'entrassaient;
Hardi fiérent, coart s'esmaient;
Normant dient qu'Engleis abaient,
Pur la parole qu'il n'entendent.
Cist empiérent e cil amendent;
Hardi fiérent, coart gandissent,
Com home font qui escremissent.
A l'assaillir Normant entendent,
E li Engleis bien se deffendent :
Haubers percent e escuz fendent;
Granz cols receivent, granz cols
[rendent.

---

45. *Ki*, [quelqu'un] qui.

II. Exploits du jongleur Taillefer à la bataille d'Hastings.

11. *Mon servise*, le prix de mes services. Voy. XXIII, I, 78 et XLV, 230, notes.
24. *Altre*, un autre. — 30. *Estormi*, en mouvement.
34. *Ne s'entredotent*, [qu'ils] n'ont pas peur les uns des autres.
43. *Cil d'oltre mer*, les Normands.
48. *Saillent hors a cri*, s'élancent en poussant le cri de ralliement.
53. *Chïent* pour *chiéent*, de *cheoïr*. Au contraire, c'est l'*e* qui a prévalu dans *chéent* LIV, I, 42.
54. *Contralient*. Forme normale au moyen âge (l'*l* est amenée par dissimilation).
65-6 (cf. 31-2). *Assaillir* est ici substantif, tandis qu'il est resté verbe au vers 31. — *Entendent*, s'appliquent.

LVII b. BENOIT DE SAINTE-MAURE

CHRONIQUE DES DUCS DE NORMANDIE *

Une aventure rai oïe,
Qu'avint al duc de Normendie,
Al bon Richart, al premerain.
Un jor refu levé par main :
Od de ses compaignons plusors,
Od motes e od veneors
Rala en la forest chacier,
Dunt sovent esteit costomier.
Tot esteit trespassez li ruiz;
Le jor fu mult beaus lor deduiz :
As granz senglers unt descoplé,
Dunt mult i out a grant plenté,
Esté out li dux as porcors,
Tant que baissiez bu bien li jors;
Dunc ala querre les marès,
Dunt planteïs i out adès :
Ses faucons vout veeir voler.
N'out soing de gens od sei mener,
Ne chevaliers ne esqüiers,
Fors solement ses fauconiers :
Voler les fist e prendre oiseaus.
Grant piéce fu li deduiz beaus,
Deci c'un hairon li est sors,
Cui en laissa aler plusors;
Mais mult comença a puier
E deu convers a esloignier,
Si haut, si loing, poi les veeient
E a peine les choisisseient.
Après en poinst uns, dui, puis trei,
Puis li autre chascuns par sei,
Tant que li dux remést toz sous,
Auques iriez e corroços.
Li jorz s'en vait e la nuit vent ;
De ses faucons perdre se crent;
A retorner la veie entent
Par la forest dreit a sa gent.
Lor corns oï sis feiz u sèt,
Mais ne sét pro queu part il vèt :
Espesse ert la forez e drue,
E la nuit esteit avenue;
Riens n'i seüst veie tenir.
E cil pensent del revertir,
Qui ne se donérent regart :
Pensent s'en tort par autre part.
Ses assenz prent e ses avis,
Mais de ço est certains e fis
Qu'en la forest est en parfunt.
Son chaceor point e semunt ·
N'est fis un sol point ne certains
Queu part s'en deit eissir as plains.

---

* *Chronique des Ducs de Normandie*, par Benoît, trouvère anglo-normand du XIIe siècle, publiée pour la première fois d'après un ms. du Musée britannique par Francisque Michel (Collection de documents inédits sur l'histoire de France), t. II, p. 335 sqq., v. 25280-25405. — Voy. *Tableau*, p. XLIII et *Chrestomathie*, XVI, note *. — Richard-Sans-Peur découvre un pommier merveilleux.

1. Trad. : « j'ai entendu raconter une autre aventure ».
4. *Refu* (cf. *rala* 7), il fut encore. Dans l'aventure qui précède, le duc se lève aussi matin pour aller à la chasse: «*En bois vout aler, c'est la fin : Mais il leva si très matin Que ne fu leus de messe oïr* (25011-13).
13. *Esté out* (pour *fut*), resta. — 18. *Soing*, souci.
21. *Les* se rapporte à *faucons*. — 22. *Grant piéce*, longtemps.
23. *Un hairon*. Le cas régime est ici légitime, à cause de la tournure impersonnelle (il lui est parti un h.). — 24. *Cui*, vers lequel. — 25. *Comença* a pour sujet « le hairon ».
26. Trad. : « et à s'éloigner du lieu où étaient rassemblés les chasseurs ».
27. Sous-entendez *que* devant *veeient*. — *Les*, le héron et les faucons.
29. *Poinst*, piqua des deux (pour rappeler les faucons).
33-4. *Vent, crent* (prononcez : *vént, crént*), formes normandes pour *vient, crient* (« craint »).
35. Traduisez : « cherche a revenir par le même chemin ».
38. *Ne sét pro*, ne sait trop. — *Pro* (le même que *pro*, substantif), assez, abondamment (cf. 70). — *Queu* est refait sur *queus* = *quels*. Cf. 50, *teu* 105 et aussi *bau* LXII, II, 76.
44. *Pensent s'en tort*, ils pensent qu'il (leur maître) s'en retourne. *Tort* (= tornet) est au subjonctif (latinisme) ; à l'indicatif il ferait *tourne* (= tornat).
49. *Un sol point*, sur un seul point, nullement. — La leçon du ms., *certain : al plain*, est suspecte, et la correction est facile. Cependant on commence à trouver à la rime, à cette date, le cas régime pour le cas sujet. Cf. 75. — 50. *Queu part*, par quel côté.

Grant piéce ert ja de nuit passée;
Ainz que la lune fust levée,
En son plus grant esgarement,
S'est enbatuz, ne sout coment,
Fors l'espeisse d'uns granz coudreiz,
En une place, en uns erbeiz.
Jenz esteit mult li planistreaus,
Verz e delitables e beaus.
Un pomer mult espès ramu,
E mult chargié e mult foillu,
Choisi et vit en mi l'erbei,
Dunt mult grant merveille out en sei,
Kar ja érent li fruit alé,
Pieça coilli e trespassé.
Les pomes esgarde e maneie,
Et le gen[t] fruit qui si rogeie;
Mangié en a mult volentiers:
Grant joie li fait li pomiers
Qu'il a trové si faitement,
Assez en quit e pro en prent,
Puis fait ses mers e si s'en torne.
Eisi cum ert pensis e morne,
S'est mult haitiez de la trovaille;
Tot dreit, senz desvei e senz faille,
S'en est de la forest eissu.
Encontre lui furent venu
Plusor de sa gent, trové l'unt:
Merveillose joie li funt.
Quant a l'ostél fu descendu,
Et si home furent venu,
Les pomes a a toz mostrées
Qu'il out en la forest trovées,
Bèles, grosses, verz e vermeilles.
Mult le tindrent a granz merveilles.
Longe parole en unt tenue:
N'en orent mais nule veüe,
Ce dient bien petit e grant,
Qui a celes fust resemblant;
Ce vout mult chascuns d'eus oïr
S'il i savra mais avenir,
Ne enditer ne enseignier
Ou il troveront le pomier:
« Oïl, » fait il; « senz nul desvei
I avendrai mult bien, ce crei;
Mercs i ai fait e sainz assez,
Legiérement ert retrovez.
Demain nos i essaierom,
Si que ja plus nel targerom. »
Et si fist il od mult grant gent,
Mais ce ne li valut neient:
Assez le quist al miélz qu'il sout,
Mais unques puis trover nel pout.
Ne fu puis jor de la semaine
Que n'en fussent plusor en paine;
De cent ert quis, teu jor esteit,
Mais nule riens ne lor valeit;
Unques idunc puis ne avant
Ne fu trovez d'ome vivant.
S'a un autre fust avenu,
A grant merveille fust tenu;
Mais de lui ert acostumance,
E bien saveit l'om senz dotance
Qu'a nul autre home n'aveneit
Ce que sovent a lui faiseit.
En plusors lieus par les gardins
Fist li dux planter des pepins
Des pomes qu'en out aportées,
Dunt bèles entes sunt puis nées,
Et qu'il vit florir e charger,
Dunt le fruit fu tenu mult chér,
E dunt entérent puis adès
E fera l'om a toz jorz mès.
Chérs est li arbres, li fruiz plus:
Par ceo qu'eissil trova li dus,
L'apela chascuns de sa part:
Pomier e *pomes de Richart.*

LVIII. L'HISTOIRE DE GUILLAUME LE MARÉCHAL *

Si comme li Mareschals vint
Cèle part, eisi li avint
Qu'i li prist talent de dormir;
Par force l'estut endormir.

---

62. *Merveille*, étonnement.
72. *Eisi cum*, de même que. — 73. *S'* = *se* (= sic), de même.
75. *Eissu*. Aux temps périphrastiques des verbes réfléchis, le cas sujet est le plus souvent employé.
95. *Sainz* (pour *seinz*), signes. — 114. *Faiseit* remplace *aveneit*. Cf. 122.
117. *En*, de ce pommier. — 124. *Eissil* = *eissi le*, ainsi le.

* Mss. de Sir Th. Phillipps à Cheltenham (Angleterre), nº 25155. — Notice et extraits

Eüstace remést o lui
De Berteimont, sans plus nului ;
E cil qui al dormir s'aveie
Descendi dejuste la veie
E coucha dormir en la place,
E si escuiers Eüstace
Abati des chevals les freins,
Sis lassa peistre par les pleins.
Si com li Mareschals dormeit,
E vos uns hom(e) qui beals esteit
E granz, e une femme bèle,
Ne sai s'ert dame ou damisèle,
Sor deus palefreis beals e granz,
Gras et refèz et bien emblanz,
Si ambloent granz ambleüres
E aveient granz trosseüres,
Deus chapes de brun afublées
De Flandres molt bien acesmées.
Quant il vindrent iloc endreit
Ou li Mareschals se dormeit,
Si dist la feme o voiz molt basse ;
« Ahi Dex ! comme ge sui lasse ! »
Eüstace la tresoï
E li Mareschals bien l'oï
E s'esveilla e demanda :
« Eüstace ! qu'oï ge la ? »
Cil respont : « Sire, c'est la some :
Ge vei une feme e un home,
Qui par ici devant trespasse.
La feme dist qu'èle est molt lasse,
Mais toz dis vont granz ambleüres
E unt molt riches trosseüres. »
Dist li Mareschals : « Met mun frein,
Quér ge voil savèr tot de plein
Dunt il viénent et ou il vunt,
E lor afaire e quél il sunt. »
Tantost monta a l'eins que il pout,
Mais de la haste que il out
De s'épée ne li sovint ;
E poinst tant que tresque a els vint.
L'ome parmi la manche prist
De sa chape [e] si li dist :
« Beal sire, or me dites le vèr,
Qui estes vos ? gel voil saver. »
E cil, cui torna a ennui,
Li respondi : « Sire, uns hom sui.
— Ce vei ge mut bien, par ma teste,
Que vos n'estes mie une beste ! »
Cil hurta del cote sa chape,
Si que al Mareschal eschape.
Quant la chape fu achapé[e],
E cil met la main a l'espée,
Li Mareschals li dist a tant :
« Alez vos meslé[e] querant ?
Vos l'alez querant ? Vos l'avrez,
Si que asez tost le savrez. »
A Eüstace dist sans faille :
« Ça baille m'espée, ça baille ! »
Cil s'esbahi e traist en sus,
Sa chape laissa coler jus,
Si que l'espée fu couverte,
Que por traire aveit descouverte
Li Mareschals fiért d'éperon,
S'il saissist par le chaperon ;
Par si grant aïr le sacha
Qu'uns de ses deiz li ahocha
A sa coife, e èle dessire.
Esi en dreit n'a plus que dire,
Fors que ce fu le plus bel moingne
Que l'en trovast dusque Coloingne :
Quant out la teste descouverte,
Lors n'i out [point] de la couverte

---

donnés par M. Paul Meyer, qui a découvert le manuscrit, dans *Romania*, XI, 22 sqq. Nous lui empruntons le passage suivant, cité p. 58, sous ce titre : *Une bonne aubaine* (v. 6677-6816 du poème). — Ce poème est l'histoire détaillée de Guillaume le Maréchal (comte de Pembroke, régent d'Angleterre pendant les trois premières années du règne de Henri III), qui mourut en 1219, à l'âge de près de 80 ans. Il est l'œuvre d'un trouvère anonyme, probablement normand (peut-être le héraut d'armes Henri le Norois), qui semble avoir librement versifié, après la mort du maréchal, un récit écrit ou du moins fourni par Jean d'Erlée, personnage important et ami de Guillaume. Cf. *Tableau*, p. XLIII.

2. *Eisi ... que* équivaut à *ceci ... que*.
6. *De Berteimont* doit être joint à *Eüstace*.
11. *Abati*, descendit, ôta.
16. *Dame ou damisèle*, c'est-à-dire : noble ou non noble.
49. *Cui torna a ennui*, que cela ennuya.
61. *Sans faille* est ordinairement joint à *vrai* ou à *vérité*. Ici il semble bien être une cheville, à moins qu'on n'admette que l'auteur a voulu affirmer l'authenticité des paroles du Maréchal.
63. *S'esbahi*, s'effraya. — *Traist en sus* (s.-ent. *se*), fit un haut-le-corps.
72. *Esi en dreit* (littt : « ainsi précisément »), à cet endroit du récit. *Esi* est pour *eisi ;* peut-être faut-il corriger *ici*, à cause du sens.
76. Trad. : « il n'y eut plus alors moyen de dissimuler » (parce qu'il avait la tête rasée).

Lors dist li Mareschals itant :
« Ha ! vos aloie ge querant !
Qui estes vos ! dites le mei,
E ceste feme que ge vei ? »
Cil out peor et fu huntus,
E entrepris e angoissus,
Si dist : « Sire, por Deu merci,
Ci sumes en vostre merci.
Uns moines sui, bien le veez.
— Or(e) dites comme vos alez ;
Dites le mei, nel celez mie.
— Sire, ceste feme est m'amie,
Que g'ai de son païs emblée ;
S'alons en estrange contrée. »
Puis redist a la damisèle
Li Mareschals : « Dites mei, bèle,
Qui vos estes et de quél gent. »
E cèle molt hontosement,
En plorant por son grant ennui,
Li dist : « Sire, de Flandre sui,
Suer monseignor Rad. de Lens.
— Bèle, vos n'esrez pas par sens, »
Dist li Mareschals, « bien le vei :
Mais, ge[l] vos lo en bone fei,
Laissiez ceste folie ester,
E ge vos ferai racorder
A vostre frére, sanz dotance,
Quér g'ai a lui grant kenoissance. »
Cèle a cui la honte desplaist
Respondi : « Sire, si Deu plaist,
Ja mès jor ne serra[i] veüe
En tère ou seie keneüe. »
Al moine dist li Mareschals :
« Dites mei, si vos seiez sals,
Quant vos alez en itél veie,
Avez vos deniers ne moneie
De que[i] vos vos puissez garrir
Ne vostre vie sustenir ? »
Cil leva la chape par l'orle,
Si a desceint un molt gros gorle :
« Certes ! » fait i, « beau sire chiers
Veez ici toz nos deniers :
Quarante et .iiij. livres i a.
Et li Mareschals dit li a :
« Que en ferez vos, beals amis,
[E] comment avez vos pramis
A vos vivre de ces deniers ?
— Ce vos dirrai ge volentiers.
Ge nes meesse pas a change,
Mais en aucune vile estrange
A gaaingnier les baillisson,
E del gaaing nos vesquisson. »
Dist li Mareschals : « A usure !
Par le gleive Deu ! ge n'ai cure.
Ce n'ért ja fait, ja Deu ne place !
Prenez les diniers, Eüstace !
Quant vos ne volez retorner
Ne a nul bien vos atorner,
E vos malveistez vos esdüent,
Alez ! dïable vos condüent ! »
Li Mareschals vient a l'ostél,
E kemande que ne seit tél
Eüstace qui il descuevre
A nul home rien de c'est'uevre.

LIX. VILLEHARDOUIN

CONQUÊTE DE CONSTANTINOPLE *

211. A cel message fu esliz Coenes de Betune et Geoffrois de Ville Hardoin li mareschaus de Champaigne, et

77. *Itant*, autant que ceci, ceci. Cf. LIV, II, 15.
78. Trad. : « pourquoi diable allais-je vous chercher querelle ».
80. *E*, et aussi. Construction familière à l'ancien français. Voy. V, II, 26, note.
86. *Comme*, dans quelles intentions. — 91. *Redist*, dit d'autre part.
98. *Esrez* pour *errez*. La présence de l'*s* inorganique est due à ce fait que l'*s* devant une consonne était muette dans la plupart des mots depuis la fin du XII[e] siècle. Cf. XXIV, 70 et XXVI, 113, notes.
107. *Serrai* = sedere-habeo. Cf. XLVI, 97 et 99, etc., et voy. VI[a], 40, note.
110. *Si vos seiez sals*. Formule polie. *Si* (= sic), à cette condition.
114. *Ne*, ou. Voy. IV, 117, note. — 117. *I* = *il*. Voy. LIII, 107, note.
122-3. *Avez vos pramis a vos vivre*, vous êtes-vous promis, vous proposez-vous de vivre.
130. *Ge n'ai cure*, je n'ai plus de scrupule. — 133. *Quant*, du moment que.
138. *Tél*. Le cas régime pour le cas sujet, comme il arrive parfois pour le prédicat.

* *Geoffroy de Ville-Hardouin, Conquête de Constantinople, avec la continuation de*

Miles li Braibanz de Provins ; et li dux de Venise i envoia trois hals homes de son conseil. Ensi montérent li message sor lor chevax, les espées çaintes, et chevauchérent ensemble trosque al palais de Blaquerne. Et sachiez que il alérent en grant peril et en grant aventure, selon la traïson as Grés.

212. Ensi que descendirent a la porte et entrérent el palais, et trovérent l'emperëor Alexi et l'emperëor Sursac son pére seanz en deus chaiéres lez a lez. Et delez aus sëoit l'empereris qui ére fame al pére et marastre al fil, et ére suer al roi de Hungrie, bèle dame et bone. Et furent a grant plenté de haltes genz, et mult sembla bien corz a riche prince.

213. Par le conseil as autres messages mostra la parole Coenes de Betune, qui mult ére sages et bien enparlez : « Sire, nos somes a toi venu de par les barons de l'ost et de par le duc de Venise. Et saches tu que il te reprovent le grant servise que il t'ont fait, con la gens sévent et cum il est apparisant. Vos lor avez juré, vos et vostre péres, la convenance a tenir que vos lor avez convent; et vos chartes en ont. Vos ne lor avez mie si bien tenue com vos deüssiez. »

214. « Semont vos en ont maintes foiz, et nos vos en semonons, voiant toz vos barons, de par als, que vos lor taignoiz la convenance qui est entre vos et als. Se vos le faites, mult lor ert bel; et se vos nel faites, sachiez que

---

Henri de Valenciennes, par Natalis de Wailly, 2e édition, XLVI-XLVII. — Geoffroy, né à Villehardouin, près Troyes, vers 1155, mourut vers 1213 à Messinople, dans la province de Romanie, qui lui avait été donnée pour prix d'éminents services rendus à l'armée de Baudouin : c'est là qu'il composa son histoire de la IVe croisade. Cf. *Tableau*, p. XLIV. — Défi des croisés à l'empereur Alexis. La guerre recommence ; les Grecs tentent d'incendier la flotte des croisés.

9. *Ensi que*, lorsque.

10. *Et* devant une proposition principale précédée d'une proposition circonstancielle (dont le sujet peut-être différent) est très usité en ancien français (cf. XXV, 122, etc.) et se retrouve en ancien provençal et en italien.

14. *A grant plenté de*, en grande abondance, en nombreuse compagnie de.

20. *La gens sécent*, les gens savent. On trouve aussi bien *genz (gens)* que *gent* au singulier, avec le verbe au singulier, ou au pluriel par syllepse. De plus, on trouve au pluriel *genz* féminin (régulier), ou masculin par syllepse. *Gent* XLIV, 1, 1°, 30, avec le verbe au pluriel, peut-il être considéré comme un sujet pluriel assimilé à la 2e déclinaison ? C'est fort douteux : il faudrait *icil*. Le mieux est de corriger *cèle*, comme nous l'avons fait, ou *icele*, en supprimant *si*.

21. *Il est apparisant*, périphrase de *il appert*.

22. *A tenir* dépend de *avez juré*. Voy. IV, 26, note. — *La convenance que vos lor avez convent*, la convention que vous avez faite avec eux. L'emploi comme régime d'un verbe d'un nom verbal de même sens et souvent aussi de même racine, est plus fréquent en ancien français qu'en français moderne.

23. *En ont* (sous-ent. *quelque chose?*), en font foi. — *Lor* pour *la lor*. Voy. XXIV, 211, note.

dès hore en avant il ne vos tiénent ne por seignor ne por ami; ainz porchaceront que il avront le leur en totes les maniéres que il porront. Et bien vos mandent il que il ne feroient ne vos ne altrui mal, tant que il l'aüssent desfié, que il ne firent onques traïson, ne en lor terre n'est il mie acostumé que il le facent. Vos avez bien oï que nos vos avons dit, et vos vos conseilleroiz si con vos plaira. »

215. Mult tindrent li Gré a grant mervoille et a grant oltrage ceste desfiance; et distrent que onques mais nus n'avoit esté si ardiz qui ossast l'emperëor de Constantinople desfier en sa chambre meïsmes. Mult fist as messages malvais semblant l'emperéres Alexis et tuit li Grieu, qui maintes foiz lor avoient fait mult biel.

216. Li bruis fu mult granz par le dedenz; et li message s'en tornent et viénent a la porte et montent sor les chevaus. Quant il furent defors la porte, n'i ot celui qui ne fust mult liez; et ne fu mie granz mervoille, que il érent mult de grant peril eschampé, que mult se tint a pou que il ne furent tuit mort ou pris. Ensi s'en revindrent a l'ost, et contérent as barons si con il avoient esploitié. Ensi comença la guerre, et forfist qui forfaire pot, et par mer et par terre. En maint leu assemblérent li Franc et li Grieu; onques, Dieu merci ! n'assemblérent ensemble que plus n'i perdissent li Grieu que li Franc. Ensi dura la guerre grant piéce, trosque enz el cuer de l'iver.

217 Et lors se porpensérent li Grieu d'un mult grant enging, qu'il pristrent dix sept nés granz, ses emplirent totes de granz merrienz et d'esprises et d'estopes et de poiz et de toniaux; et attendirent tant que li venz venta devers aus mult durement. Et une nuit, a mie nuit, mistrent le feu es nés et laissiérent les voiles aler al vent; et li feus aluma mult halt, si que il sembloit que tote la terre arsist. Et ensi s'en viénent vers les navies des pelerins; et li criz liéve en l'ost, et saillent as armes de totes parz. Li Venisien corrent a lor vaissiaus, et tuit li autre qui vaissials i avoient, et les comencent a rescore dou feu mult viguerosement.

218. Et bien tesmoigne Joffrois li mareschaus de Cham-

---

30. *Que il avront*, de telle sorte qu'ils auront, de façon à avoir, pour entrer en possession de.
32. *Ne vos ne altrui*, ni [à] vous ni [à] autrui. — 33. *Que*, car (cf. 45 et 46).
40-1. *Malvais, biel semblant*, mauvais, bon visage, accueil.
44. *N'i ot celui*, il n'y eut personne (parmi les ambassadeurs).
50 et 51. *Assemblérent*, se rencontrèrent, eurent des rencontres.

paigne, qui ceste ovre dita, que onques sor mer ne s'aidérent genz miélz que li Venisien firent; qu'il sailirent es galies et es barges des nés, et prenoient les nés totes ardanz a cros, et les tiroient par vive force devant lor anemis fors del port et les metoient el corrant del Braz, et les laissoient aler ardant contreval le Braz. Des Grex i avoit tant sor la rive venuz que ce n'ére fins ne mesure; et ére li criz si granz que il sembloit que terre et mérs fondist. Et entroient es barges et en salvacions et traioient as nez qui rescooient le feu; et en i ot de bleciez.

219. La chevalerie de l'ost, erraument qu'èle ot oï le cri, si s'armérent tuit; et issirent les battailles as champs, chascune endroit soi, si con èle ére hebergie, et il doutérent que li Grieu ne les venissent assaillir par devers les champs.

220. Ensi soffroient cel travail et cèle angoisse trosque a clér jor; mais par l'aïe de Dieu ne perdirent noient li noz, fors que une néf de Pisans qui ére plaine de maarchandise : icèle fu arse del feu. Mult orent esté en grant peril cèle nuit; que se lor naviles fust ars, il aüssent tot pardu, que il ne s'en peüssent aler par terre ne par mér. Ice guerredon lor volt rendre li emperéres Alexis del service qu'il li avoient fait.

LX. RÉCITS D'UN MENESTREL DE REIMS *

(Chronique de Rains).

§ 188. ...A la pardefin, furent mandei li bourjois de Biauvais, et se plaindrent de leur evesque, qui les escom-

---

67. *Dita*, dicta (à son secrétaire), composa.

72-3. Trad.: « il était venu tant de Grecs sur le rivage » (*litt*ᵗ: « parmi les Grecs, il y en avait tant de venus sur la rive »).

75. *Fondist* se rapporte aussi bien à *terre* qu'à *mérs*. — *Traioient as nez*, lançaient des flèches sur les vaisseaux.

76. *En*, de ceux qui étaient sur les navires qui combattaient l'incendie.

85. *Orent esté*, avaient été.

87. *Peüssent*, auraient pu. Emploi fréquent de l'imparf. du subj., qui semble dû à une tradition étymologique. Cf. IV, 100 et voy. la note.

88. *Volt rendre*. Périphrase plus énergique que *rendit*. Cf. VI[b], 230; XLI, I, 11, etc.

* *Récits d'un ménestrel de Reims au XIII*ᵉ *siècle*, publiés pour la Société de l'histoire de France par Natalis de Wailly, Paris, 1876, p. 98-102 (Voy. *Tableau*, p. XLV). — Démêlés de Milon, de Nanteuil, évêque élu de Beauvais, avec la reine Blanche (1233-1234).

1. *Mandei* (cf. *apeleir* 3, *queil* 4, etc.). *Ei* pour *é* issu de *a* tonique est un des principaux traits des dialectes de l'Est.

menioit. Et la roïne fist apeleir l'evesque et li demanda pour queil raison il escommenioit les bourjois le roi. Li evesques respondi que a li n'estoit il mie tenuz de respondre. « Comment, » dist la roïne, « ne estes vous pas hons le roi, ne ne ferez vous droit devant nous qui avons le ban de France a gardeir? »

§ 189. « Par saint Pierre! » dist li evesques, je vuel que tuit cil de çaienz sachent que je n'ai seigneur ou monde fors l'apostoile, en cui protection je sui; ne devant autre seigneur ne responderoie. » Quant la roïne oï ainsi parler l'evesque, si li fu mout bel; car elle savoit bien qu'il erroit. Et lors dist tout en audiance : « Seigneurs, vous oëz bien que li evesques dit : je vuel qne vous en soiez recordant en lieu et en tans, et je averai conseil selon ce qui est dist. » A tant departi li parlemenz, et ala chascuns en sa terre.

§ 190. Et la roïne assembla son conseil et leur demanda que il estoit a faire de l'evesque de Biauvais, qui ainsi avoit ouvrei contre la couronne de France. Et ses consaus dist, depuis qu'il noioit l'omage le roi, qu'elle pouoit par droit saisir le fié que il tenoit dou roi. Et la roïne fist maintenant escrire unes lètres, et les envoia au bailli de Biauvoisin. Et quant li evesques le sot, il fu trop esbaïz, ne oncques pour ce ne se vout humilier ne requerre merci a la roïne; car li trés granz orgues de son cuer ne li laissa, ains li toli les ieus dou cuer, que il ne vit goute. Et c'est li vices ou monde qui plus destruit en homme raison et droiture.

§ 191. Quant li evesques vit que ce fu a certes, si fist apresteir son oire, et fist arroi (qu'il avoit deniers et chevaus), et mut a grant compaingnie de Biauvais, a teil eür qu'oncques puis n'i rentra. Et ala tant par ses journées que il vint a Torins, une citei en Lombardie, et la se herberja e i tint mout bel osteil. Et l'endemain au matin se

---

4. *Le roi*, du roi (cf. 7. 22. etc.).
7. *Ne ne*, et ne ... pas. Le premier *ne* (= *nec*) est simplement copulatif : emploi fréquent dans les propositions interrogatives. Voy. IV, 117, note.
11. *En cui protection*, sous la protection de qui.
13. *Bel* est un neutre et par conséquent invariable.
19. *Leur* au plur., par syllepse, a cause du collectif *conseil*. Cf. 77 et 79.
20. *Que*, quelle chose (interrogation indirecte). Cf. 61.
22. *Noioit*, niait. — 24. *Unes lètres*, une lettre (latinisme).
27. *Orgues* pour *orguels*. Pour la chute de l'*l* devant *s* finale, cf. *mortés* LII, 44 et voy. la note.
27. *Li* pour *le li*. Voy. XXIV, 211, etc., notes. *Ne li laissa*, ne le lui permit pas.
28. *Que*, de sorte que. — 29. *Plus*, le plus. Cf. *mieuz* 47. — 36. *Osteil*, train de maison.

leva et oï messe, et s'en ala son chemin; et n'ot mie grantment erreï qu'il trouva un homme en une vigne fouant, qui avoit grant couronne et un anel d'or en son doit. Il s'arresta et le salua, si li dist :

§ 192. « Biaus sire, qui estes vous qui en ceste vigne fouez ? — Certes, sire, » dist li preudons, « je sui li evesques de Torins, qui ci gaaing mon pain. — Comment ? » dist li evesques de Biauvais ; » il n'afiért mie a evesque qu'il soit fouéres en vignes. — En non Dieu, » dist li evesques de Torins, « m'eveschié est si povre qu'elle ne souffit mie a mes despens; si me couvient faire mieuz que je puis. »

§ 193. Adonc dist li evesques de Biauvais : « Sire, pour Dieu, priez pour moi, car j'en ai grant mestier. » Et li evesques respondi que si feroit il voulentiers, et se il li plaisoit, priast ausi pour lui, et si li deïst son nom. Et il li dist que il avoit a non Miles et estoit evesques de Biauvais. A tant se departi de lui, et sa mesnie le siuoit a dis huit sommiers. Et li evesques qui fouoit es vignes leur demanda a cui il estoient, et il li respondirent que il estoient a l'evesque de Biauvais.

§ 194. Et quand li preudons l'entendi, si jeta jus sa bèche e courut après l'evesque de Biauvais, et li escria : « Sire, entendez moi ! entendez moi ! » Li evesques s'arresta et li demanda que il vouloit; et li preudons li dist : « Sire, vous m'aviez en couvent que vous prieriez pour moi : biaus chiers sires, je vous en relais. — Dieu merci, » dist li evesques de Biauvais, « queil entencion i entendez vous? — En non Dieu, sire, » dist li evesques de Torins, » je le vous dirai. Il me semble que vous soiez trop embesoingniez, et avez tant a faire de vos besoingnes que vous ne porriez entendre a la moie. »

§ 195. A tant se departi li uns de l'autre, et li evesques erra tant par ses journées que il vint a Assise, ou sains François fu neiz et ou li cors de lui gist. La li prist une granz maladie diverse, qu'uns apostumes li leva enmi l'es-

---

39. *Couronne*, tonsure. — 52. *Priast*. Sous-ent. *que*.
53. *Avoir a non*, comme *avoir non*, se construit régulièrement avec le nominatif en ancien français, aussi bien que les verbes réfléchis (*avoir nom* équivaut à *se nommer*).
54. *A dis huit sommiers*, avec dix-huit conducteurs de bêtes de somme (et leurs bêtes). *Leur* 55 se rapporte à *sommiers*.
62. *Vous m'aviez en couvent*, vous m'aviez promis (il était convenu entre nous).
64. *Queil entencion i entendez vous*, comment l'entendez-vous (quelle intention y mettez-vous) ? Voy. LIX, 22, note.
70. *Erra*, voyagea. — 72. *Que*, car.

chine par dedenz le cors, et tant li crut que il li fendi l'eschine dès le crepon jusqu'aus espaules, et ouvri comme se il fust baconneïz. Ainsi vesqui quatre jourz en teil douleur, et mourut, et fu enfouiz comme evesques en la mére eglise, et sa mesnie firent havot de quanqu'il avoit. Et ainsi vont les choses aus clers qui ne prennent garde a leur afaire; et s'en rala la mesnie l'evesque arriére en leur païs.

LXI. JOINVILLE

HISTOIRE DE SAINT LOUIS *

Des Bédouins.

§ 249. Pour ce que il affiért a la matiére, vous dirai je quex gens sont li Beduyn. Li Beduyn ne croient point en Mahommet, ainçois croient en la loy Haali, qui fu oncles Mahommet; et aussi y croient li Vieil de la Montaigne, cil qui nourrissent les Assacis. Et croient que quant li om meurt pour son signour ou en aucune bone entencion, que l'ame d'aus en va en meillour cors et en plus aaisié que devant; et pour ce ne font force li Assacis, se l'on les occist quant il font le commandement dou Vieil de la Montaigne. Dou Vieil de la Montaigne nous tairons orendroit, si dirons des Beduyns.

§ 250. Li Beduyn ne demeurent en ville ne en cités n'en chastiaus, mais gisent adès aus chans; et lour mesnies, lour femmes, lour enfans fichent le soir de nuit, ou de jour quant il fait mal tens, en unes maniéres de herberges que il font de cercles de tonniaus loiés a perches,

---

* *Joinville, Histoire de saint Louis, texte original, ramené à l'orthographe des chartes*, par Natalis de Wailly, Paris, 1881, ch. II, p. 104 sqq. — Jean, sire de Joinville, près Châlons-sur-Marne (1224-1317), sénéchal de Champagne, fut d'abord écuyer tranchant du comte Thibaut IV, roi de Navarre, et partit en 1248 pour la croisade avec saint Louis, quoiqu'il ne fût pas son vassal. C'est dans un but d'édification et pour honorer la mémoire du roi, qui avait fait de lui son conseiller, qu'il composa son histoire de ce prince, à la requête de Jeanne de Navarre. Cette princesse étant morte en 1305, le livre fut dédié à son fils, le roi Louis X, arrière petit-fils de saint Louis (voy. *Tableau*, p. XLV). — Le dialecte de Joinville est intermédiaire entre le français pur et le picard et le lorrain, auxquels il emprunte certains traits (*ie* pour *iée*, à côté de *ei* pour *é*, etc.).

1. Trad.: « parce que cela convient ».
3. *Oncles*. Erreur: Ali était le cousin de Mahomet. — 5. *Nourrissent*, entretiennent.
6. *En aucune bone entencion*, pour une bonne cause. — 8. *Font force*, résistent.
10. Sous-ent. *nous* devant *n. tairons*. — 14. *Fichent*, entassent.
15. *En unes manières*, dans des espèces. Voy. XXIII, II, 99, note.

aussi comme li chér a ces dames sont; et sur ces cercles giètent piaus de moutons que l'on appelle piaus de Damas, conreées en alun : li Beduyn meïsmes en ont grant pelices, qui lour cuevrent tout le cors, lour jambes et lour piés.

§ 251. Quant il pleut le soir et fait mal tens de nuit, il s'encloent dedans lour pelices et ostent les frains a lour chevaus et les laissent paistre delez aus. Quant ce vient l'endemain, il restendent lour pelices au soleil et les frotent et les conroient; ne ja n'i perra chose que elles aient estei moillies le soir. Lour creance est teix, que nus ne puet morir que a son jour, et pour ce ne se veulent il armer; et quant il maudient lour enfans, si lour dient : « Ainsi soies tu maudis, comme li Frans qui s'arme pour poour de mort! » En bataille, il ne portent riens que l'espée et le glaive.

§ 252. Presque tuit sont vestu de seurpeliz, aussi comme li prestre; de touailles sont entorteillies lour testes, qui lour vont par desous le menton : dont laides gens et hydeuses sont a regarder, car li chevel des testes et des barbes sont tuit noir. Il vivent dou lait de lour bestes et achiétent les pasturaiges, ès berries aus riches homes, de quoy lour bestes vivent. Le nombre d'aus ne savroit nulz nommer; car il en a ou reaume de Jerusalem et en toutes les autres terres des Sarrazins et des mescreans, a qui il rendent grans treus chascun an.

§ 253. J'ai veü en cest païs, puis que je reving d'outre mer, aucuns desloiaus crestiens qui tenoient la loy des Beduyns, et disoient que nulz ne pouoit morir qu'a son jour; et lour creance est si desloiaus qu'il vaut autant dire comme Diex n'ait pouoir de nous aidier. Car il seroient fol cil qui serviroient Dieu, se nous ne cuidiens que il eüst pooir de nous eslongier nos vies et de nous garder de mal et de mescheance ; et en li devons nous croire, que il est poissans de toutes choses faire.

---

19. *En*, de ces peaux. — 26. *Chose* est explétif.
27. *Est teix*, est celle-ci. Cf. *tant* LIV, II, 15 et *itant* LVIII, 77. — 35. *Dont*, par suite de quoi.
37. *Tuit*. L'adjectif pour l'adverbe. Cf. V, I, 61, etc., et voy. III, 108 et VI[a], 113, notes. — Un véritable brun était réputé laid chez les hommes du Nord, alors que le mélange des races n'avait pas encore altéré les types.
38. *Berries*, « plaine herbue », semble être le même que *brie*, qui a donné son nom à une partie de l'Ile-de-France, entre Seine et Marne.
46. *Desloiaus*. Le féminin est semblable au masculin, comme en latin. — *Il*, neutre.
47. *N'ait*. Subjonctif surprenant. Le sens n'est d'ailleurs pas douteux : « que cela équivaut à dire que Dieu ne peut ». Il faut peut-être corriger : *autant comme dire que Diex*.
50. *Que*, car. — 51. *Est poissans de*, a le pouvoir de, peut.

LXII. FROISSART

CHRONIQUES *

Englès sueffrent bien un temps, maiz en la fin ils paient si crueusement que on s'i puet bien exempliier, ne on ne puet jeu[e]r a eulz. Et se liewe et couce uns sires en trop grant peril, qui les gouverne, car ja ne l'ameront ne honnoreront, se il n'est victorieus et se il n'ainme les armes et la guerre a ses voisins, et par especial a plus fors et a plus riches que il ne soient. Et ont celle condicion et tiennent celle opinion et ont tous jours tenu et tenront tant que Engleterre sera terre habitable. Et dient generaulment, et ce ont il veu par experiense par trop fois, que, apriès un bon roi, il en ont un qui n'est de nulle vaillance. Et le tiennent a endormi et a pesant, quant il ne voelt ensievir les œuvres de sen pére et de sen predicesseur, bon roy qui a resgné en devant de li. Et est lor terre plus plainne de ricoisses et de tous biens, quant il ont la gerre, que en temps de paix. Et en cela sont il né et obstiné, ne nuls ne lor poroit faire entendant le contraire.

Englès sont de merveilleuses conditions, chaut et boulant, tos esmeu en ire, tart apaisié ne amodé en douçour; et se delittent et confortent en batailles et en ocisions. Convoiteus et envieus sont trop grandement sus le bien

---

* *Les chroniques de J. Froissart*, publiées par S. Luce, livre I, ch. 1. — Le passage que nous donnons est emprunté à la troisième rédaction, représentée par le manuscrit unique de Rome. Voy. la notice du nº XXXVII et notre *Tableau*, p. XLV-XLVI. — Caractère des Anglais.

3. *Uns sires*, un prince.
4. *Qui* doit être rapproché de *sires*.
6-7. *A*, contre. — *Par especial*, spécialement. Cf. 25.
7. *Soient*. Le subjonctif est amené par l'indétermination de la proposition précédente.
8. Quand un nom est régime de plusieurs verbes, on le place souvent après le premier, sans le rappeler par un pronom.
10. *Par trop fois*, très souvent. Cette locution bizarre semble équivaloir à *trop parfois*, où *trop* a un sens augmentif.
14. *En devant de li*, avant lui.
16. *Né et obstiné*, jeux de mots.
17. *Faire entendant*. L'emploi du gérondif neutre, seul ou avec *a*, au lieu de l'infinitif, n'est pas rare avec *faire*. Cf. XLIV, II, 110.
20. *Tos* pour *tost*, vite.

d'autrui, et ne se pueent conjoindre parfaitement ne naturélment en l'amour ne aliance de nation estragne, et sont couvert et orguilleus. Et par especial desous le solel n'a nul plus perilleus peuple, tant que de hommes mestis, comme il sont en Angleterre. Et trop fort se diffèrent en Engleterre les natures et conditions des nobles aux hommes mestis et vilains, car li gentilhomme sont de noble et loiale condicion, et li communs peuples est de fèle, perilleuse, orguilleuse et desloiale condition. Et la ou li peuples vodroit moustrer sa felonnie et poissance, li noble n'averoient point de durée a euls. Or sont il et ont esté un lonch temps moult bien d'acort ensamble, car li nobles ne demande au peuple que toute raison. Aussi on ne li soufferroit point que il presist, sans paiier, un oef ne une poulle. Li homme de mestier et li laboureur parmi Engleterre vivent de ce que il sévent faire, et li gentilhomme de lors rentes et revenues ; et se li rois les ensonnie, il sont paiiét : non que li rois puist taillier son peuple, non, ne li peuples ne le vodroit ne poroit souffrir. Il y a certainnes ordenances et pactions assisses sur le staple des lainnes, et de ce est li rois aidiés au desus de ses rentes et revenues ; et quant il fait gerre, celle paction on li double. Engleterre est la terre dou monde le mieulz gardée. Aultrement il ne poroient ne saveroient vivre, et couvient bien que uns rois qui est lor sires se ordonne apriès euls et s'encline a moult de lors volentés ; et se il fait le contraire et mauls en viengne, mal l'en prendra, ensi que il fist a ce roi Edouwart, dont je parloie maintenant, li quéls fu fils au bon roi Edouwart, qui tant fu de proèce plains que il desconfi par pluisseurs fois en bataille les Escoçois, et conquist sus euls la chité de Bervich et la frontiére d'Escoce jusques en la cité d'Abredane, et prist et tint Haindebourch et le fort chastiel de Struvelin.

---

25. *Couvert*, dissimulés.
28. *Aux hommes mestis*, de celles des hommes de condition moyenne, des bourgeois.
33. *N'averoient point de durée a euls*, ne sauraient leur résister.
35. *Li*, à lui, au noble.
39. *Revenue* était féminin, comme la plupart des participes passés pris substantivement. Cf. *rente*, *donnée*, *venue*, *perte*, etc. Il n'est masculin que depuis le XVIe siècle.
43. *Au desus de*, en sus de.
45. *Engleterre*, etc. Cette phrase (si toutefois elle n'est pas déplacée) constitue une parenthèse.
49. *Mauls* (cf. *generaulment* 10, *hault*, *moult*, etc.). L'*l* est muette et indique une préoccupation étymologique. — *L'* = *li*, lui. Remarquez le changement de temps.

LXIII. COMMYNES

MEMOIRES *

Disgression sur quelques bonnes mœurs du duc de Bourgogne (Charles le Téméraire) et sur le temps que sa maison dura en prospérité.

..... Dieu luy veuille pardonner ses pechez! Je l'ay veu grand et honorable prince, et autant estimé et requis de ses voisins, ung temps a esté, que nul prince qui feust en la chrestienté ou par adventure plus. Je n'ay veu nulle occasion pour quoy plus tost il deust avoir encouru l'ire de Dieu que de ce que toutes les graces et honneurs qu'il avoit receu en ce monde, il les estimoit toutes proceder de son sens et de sa vertu, sans les attribuer a Dieu comme il devoit; car a la verité il avoit de bonnes pars et vertueuses en luy. Nul prince ne le passa jamais de desirer nourrir grans gens et les tenir bien reiglez. Ses biens faicts n'estoient point fort grands, pour ce qu'il voulait que chacun s'en sentist. Jamais nul plus liberallement ne donna audience a ses serviteurs et subjectz. Pour le temps que je l'ay congneu, il n'estoit point cruél, mais il le devint avant sa mort, qui estoit mauvais signe de longue durée. Il estoit fort pompeulx en habillemens et en toutes autres choses, et un peu trop. Il portait fort grand honneur aux ambassadeurs et gens estranges; ilz estoient fort bien festoyez et recueilliz chez luy. Il desiroit grant gloire, qui estoit ce qui plus le mettoit en ses guerres que nulle autre chose, et eust bien voulu sembler a ces anciens

* *Mémoires de Philippe de Commynes*, publiés par R. Chantelauze, Paris, 1881, p. 345-349, livre V, ch. 9. — Philippe de la Clyte, sire de Commines ou Commynes (Flandre), né vers 1447 à Commines, mourut en 1509 au château d'Argenton, où il s'était retiré pour écrire ses *Mémoires*, après avoir été mêlé aux événements militaires et aux négociations multiples des règnes de Louis XI et de Charles VIII. Voy. *Tableau*, p. XLVI, et consultez, pour l'orthographe, les notes des nos VIb, VIc et VId.

5. *Occasion*, motif. — *Pour quoy*, pour lequel. Le relatif neutre est très souvent employé au lieu du masculin ou du féminin pour représenter des noms de chose ou des noms abstraits.
6. *Que*, si ce n'est. — *De ce que*, à cause de ceci que.
9. *Il avoit*, etc., il y avait en lui de bonnes parties (du bon) et des qualités.
10. *De*, pour ce qui est de. — 14. *Pour le temps*, du moins au temps.
16. *Qui* (neutre), [ce] qui. Cf. 21 et LXX, I, 25, et aussi *que* (*ke*) LXXI, 34.

princes dont il a tant esté parlé après leur mort : hardy autant que homme qui ait regné de son temps.

Or sont finées toutes ces pensées, et le tout a tourné a son prejudice et honte, car ceulx qui gaignent ont toujours l'honneur..... Je seroye assez de l'oppinion de quélque autre que j'ay veu, c'est que Dieu donne le prince selon qu'il veult pugnir et chastier les subjects, et aux princes les subjects, ou leurs couraiges disposez envers luy, selon qu'il les veult eslever ou abaisser. Et ainsi sur ceste maison de Bourgongne a faict tout esgal : car, après la longue et grant felicité, et trois grans princes bons et saiges, precedans cestuy cy, qui avoient duré six vingtz ans et plus en bon sens et vertu, il leur donna ce duc Charles qui continuéllement les tint en grant guerre, travail et despence, et presque autant en temps d'hiver que d'esté. Beaucoup de gens, riches et aysez, furent morts et destruictz par prisons en ces guerres. De grandes pertes commencérent devant Nuz, qui continuérent par trois ou quatre batailles jusques a l'heure de sa mort : et téllement que a ceste heure estoit consummée toute la force de son pays, et morts ou destruits ou prins toutes gens qui eussent seu ou voulu deffendre l'estat et l'honneur de sa maison. Et ainsi, comme j'ay dit, semble que ceste perte ait esté esgale comme ilz ont esté en felicité : car, comme je dis l'avoir veu grant, riche et honnoré, encores puis je dire avoir veu tout cela en ses subjectz. Car je cuyde avoir veu et congneu la meilleure part d'Europe : toutes fois n'ay je congneu nulle seigneurie ne pays, tant pour tant, ni de beaucoup plus grant estendue encores, qui feust si habondant en richesses, en meubles et en ediffices, et aussi en toutes prodigalitez, despences, fest[o]yemens,

---

23-4. *Hardy*, etc. Apposition qui ne peut guère s'expliquer que par une ellipse : *il estoit hardy*, etc.

26-7. Observation profonde, mais qui donne une triste idée de la moralité de cette époque. De nos jours, la force prime encore quelquefois le droit, mais les honnêtes gens ont la ressource de ne pas s'incliner devant le succès, et les plus habiles ne sont pas toujours les plus estimés. — *Gaignent*, l'emportent, triomphent.

30. Trad. : « avec des dispositions différentes à son égard, selon que ». — *Couraiges*, sentiments, inclinations.

32. *A faict tout esgal*, a établi de justes compensations.

38. *Furent morts et destruictz par prisons*, furent tués ou moururent en prison.

40. *Qui* se rapporte à *pertes*. — *Par*, dans.

46. Construction irrégulière. Il faudrait : *comme avoit esté la félicité*, ou bien : *qu'ilz aient esté en esgale perte comme*.

47-8. Au lieu de *encores*, il faudrait régulièrement *ainsi*. — *Tout cela*, la grandeur, etc. Anacoluthe remarquable. — 50. *Tant pour tant*, à étendue égale.

51. *Ni encores*, ou même. La négation est amenée par le sens négatif général de la phrase.

chiéres, comme je les ay veu pour le temps que j'y estoye. Et s'il semble a quelqu'un qui n'y ayt point esté, pour le temps que je diz, j'en dye trop, d'autres, qui y estoient comme moy, par aventure diront que j'en diz peu.

Or a Nostre Seigneur tout a coup fait cheoir si grant et somptueux ediffice, ceste puissante maison, qui a tant soubstenu de gens de bien et nourryz, et tant esté honnorée et près et loin, et par tant de victoires et de gloires, que nul autre a l'environ n'en receut autant en son temps..... De tous costez ay veu ceste maison honnorée, et puis, tout en un coup, cheoir sens dessus dessoubz, et la plus desolée et deffaite, tant en prince que en subjectz, que nulz voisins qu'ils eussent. Et télles et semblables oeuvres a faites Notre Seigneur, mesmes avant que fussions nez, et fera encores après que nous serons mors ; car il se fault tenir seur que la grant prosperité des princes, ou leur grant adversité, procède de sa divine ordonnance.

---

56. Peut-être faut-il suppléer *que* devant *j'en dye*. Quoique cette syntaxe ne soit pas rare, la liaison semble un peu dure.

61. *Et nourryz* serait aujourd'hui rapproché de *soubstenu*. Voy. LXII, 8, note. Remarquez d'ailleurs le changement de syntaxe, suivant que le participe suit ou précède le régime : la règle moderne semble déjà se dessiner.

65-7. *La plus ... que*. On attendrait *plus ... que* : anacoluthe hardie. Notez aussi le rapprochement des participes-adjectifs *desolée* et *deffaite*, indiquant un état, et de l'infinitif *cheoir*, indiquant une action.

VII

SERMONS, TRADUCTIONS ET AUTRES TEXTES EN PROSE

LXIV. SERMON EN VERS *

Desqu'al tens Noé
Fut l'iniquité
Si fort aünée
Que n'aveit amor
Sers a son Seignor,
Ne fei n'ért guardée.

Chascuns se preisout
E trop s'eslevout
Vers sun creator.
Chascuns se faiseit
Greignor qu'il n'esteit.
Oëz quél error.

Par orgoil faiseient,
Quan que il voleient,
Chascuns sun talent.
Par orgoil laissouent
Que Deu n'aorouent :
Céle fole gent !

Par orgoil perirent
Tuit cil, qui vesquirent
Orgoillosement.
Orgoilz les jetat
El fu, qui durrat
Pardurablement.

Ja ért de la gent
Si espessement
Li munz repleniz
Que par tot le munt
Érent cume or sunt
Quant vint li periz.

Nuls ne se cremeit
Del mal qu'il faiseit
Ne de sun pechié,
Ne pas ne quidouent
Cél, que il pechouent,
Que ja fust vengié.

---

* *Bibliotheca normannica. Reimpredigt. herausgegeben von Hermann Suchier, I, Halle*, 1879 (édition critique), str. 14-33. Voy. *Tableau*, p. XLVI.

4-5. Il s'agit de l'homme révolté contre Dieu. Cf. 7-9.

7-8. *Preisout, eslevout* (cf. *laissouent, aorouent*, 16-17 et *quidouent, pechouent*, 34-5). Imp. normands de la 1re conj. Voy. XXI, 83-4, note.

16-17. *Laissier que ne* est la contre-partie de *ne laissier* (*laier*) *que ne*, où *que* est souvent sous-entendu. Cf. *ne larrai nel vus die* XLVI, 56.

23. *Durrat*, forme euphonique pour *durerat*. Voy. VIb, 114, note.

29. *Érent*. Pluriel par syllepse, amené par le collectif *gent*. Le cas du v. 18 est différent.

30. *Periz* = *perils*. Dans la première période de la langue, *l* mouillée + *s* finale est régulièrement représenté par *lz* ; de là l'orthographe ancienne *filz* (cf. IV, 3), plus tard prononcé *fiz*, c'est-à-dire *fils* (d'où notre *fils*), ce qui explique la rime de *periz* avec *repleniz* 27. Cf. *cez*, 65, etc. et *icez*, 79, etc.

Mais cil, qui tot veit
Le cuer, quéls qu'il seit,
De sun pecheor,
Vit que nel serveient,
Ne que nel cremeient
Cum lor creator.

Nel volt mais soffrir,
Ainz les fist perir,
Iriez par semblant,
E prist vengement
De la cruél gent ;
Nel prendrat si grant

Desqu'al jorn derrain.
La serunt certain,
Senz fin, de torment,
Qui n'avrunt servi
Deu, ne recoilli
Sun comandement.

Une ève enveiat,
Qui tote neiat
L'orgoillose gent.
Ne pout nuls guarir
N'esteüst morir,
Fors uit solement.

Noé, ses treis fiz,
Quant vint li periz,
Volt Deus retenir,
Lor quatre moilliérs ;
Cez out Deus si chiérs
Nes laissast perir.

Icil uit guarirent
En l'arche qu'il firent ;
Car Deus le voleit.

Qui Deus vuelt guarir,
Ne li puet nuisir
Nule rien qui seit.

Cil uit eschapérent,
Qui puis engendrérent
Assez des enfanz.
De ces enfanz sunt
Li home del munt,
Dunt vos veez tanz.

D'icez sunt Hernin
E Greu e Latin,
D'icez sunt Ebreu,
D'icez sunt eissu,
Quan qu'avez veü,
Paién e Judeu.

Jeo dunt sui venuz ?
Sui jo dunc eissuz
D'icél parenté ?
Oïl, veirement !
Qui m'at altrement
Él munt engendré ?

E icil dunt sunt,
Qui la richeise unt ?
Sunt en il venu ?
Oïl, par ma fei !
Li prince et li rei,
Tuit en sunt eissu.

Dunc puis jeo prover,
E raisun mostrer,
Qu'il sunt mi parant,
Quant d'un sol lignage
Sunt e fol e sage,
Corteis e manant.

---

45. *Iriez* est un sujet singulier. — 51. Joignez *de torment* à *certain*.

51. *Senz* (= sine + *s* adverbiale). *N* mouillée et *nn* + *s* finale donnent *nz* (prononcé *nts*) dans la première période de la langue (Cf. 30, note). Mais on ne tarda pas à employer abusivement *nz* après *n* et *l* simples.

58-9. Pour la tournure, cf. XLVI, 56.

64. Remarquez la suppression de *et*. — 66. Sous-ent. *que*.

75. On trouve plus communément : *des enfanz assez* (*des*, article partitif), ou *assez d'enfanz* (*de*, préposition).

92. *Richeise*. L'*s* provenant de *ti*, *te* (*ce*, *ci*) + voyelle se prononce *dz* dans certains mots et *ts* dans d'autres (plus tard *s* sonore et *s* sourde = *s* douce et *s* forte). L'*s* sourde est aussi souvent représentée par *s* que par *ss*.

93. *Sunt en il*. L'ancienne langue pouvait intercaler un pronom régime entre le verbe et le pronom sujet dans les propositions interrogatives. *En* est considéré ici comme pronom personnel ; mais cette construction n'en est pas moins plus hardie que celle dont nous venons de parler. Cf. XLII, 1, 30, et voy. la note.

Por quei me dirat
Qui richeise avrat
Que frans huem ne sui ?
S'il fut ot Noé
En la tempesté,
E jeo si i fui.

Out il plus de mei ?
Nenil, par ma fei !
Ne jo plus de lui :
Ne sereit escrit
Cum fumes petit
En l'arche ambedui.

Por sun grant aveir,
Puet il bien saveir,
N'est il pas muez,
Que il de Noé
O del parenté
Ne seit engendrez.

TRADUCTION

Jusqu'au temps de Noé, les iniquités s'étaient tellement accumulées que le serviteur n'avait aucun amour pour son maître et que la foi n'était plus gardée.

Chacun se prisait fort et relevait la tête devant son créateur. Chacun se faisait plus grand qu'il n'était. Quelle aberration ! Ecoutez :

Par orgueil, ils faisaient tout ce qu'ils voulaient, agissant chacun selon son caprice. Par orgueil, ils négligeaient d'adorer Dieu : les insensés !

Par orgueil, ils périrent, tous ceux qui avaient vécu pleins d'orgueil. Orgueil les jeta au feu qui durera éternellement.

La terre était déjà si peuplée que, par tout l'univers, quand vint le péril, il y avait du monde comme aujourd'hui.

Nul n'avait de crainte pour le mal qu'il faisait ni pour son péché, et ils ne pensaient pas que les fautes qu'ils commettaient dussent jamais être punies.

Mais Celui qui voit au fond du cœur, quel qu'il soit, de l'homme qui pèche contre lui, vit que les hommes ne le servaient pas et ne le craignaient pas comme leur créateur.

Il ne voulut plus le souffrir, mais il les fit périr, visiblement courroucé, et tira vengeance de ces méchantes gens : il n'en prendra point d'aussi terrible

— jusqu'au dernier jour. Alors il seront sûrs de souffrir des tortures sans fin, ceux qui n'auront pas servi Dieu et ne se seront pas soumis à ses commandements.

Il envoya un déluge qui noya toute cette race orgueilleuse. Nul ne put échapper à la mort (*litl*^{t} : ne put se défendre qu'il ne lui fallût mourir), si ce n'est huit personnes seulement.

Quand vint le péril, Dieu voulut sauver Noé, ses trois fils et leurs quatre femmes : Dieu les chérissait tant qu'il ne les aurait pas laissés périr.

Ces huit furent sauvés, dans l'arche qu'ils construisirent ; car Dieu

---

108. *E jeo si*, moi aussi. L'emploi de *et* au sens de « aussi » est emprunté au latin.
109. *Out*. Le parfait pour l'imparfait : emploi fréquent.
117. L'emploi du passé indiquant l'état empêche, ce nous semble, de voir ici la tournure *ne muer* (*que*) *ne*, ne pouvoir s'empêcher de. Le sens est d'ailleurs très voisin.

le voulait ainsi. Celui que Dieu veut sauver, rien au monde ne peut lui nuire.

Ces huit échappèrent à la mort, qui puis procréèrent des enfants en assez grand nombre. De ces enfants sont issus les hommes de l'univers entier, que vous voyez si nombreux.

De là viennent les Arméniens, les Grecs, les Latins, de là les Hébreux; de là sont issus tous les Païens et tous les Juifs que vous avez vus.

Et moi, d'où est-ce que je suis sorti? Suis-je donc issu de cette lignée ? Oui, certes ! Sans cela, qui m'aurait mis au monde ?

Et d'où viennent ceux qui possèdent la richesse ? En sont-ils sortis ? Oui, par ma foi ! Les princes et les rois en sont tous issus.

Je puis donc prétendre, avec preuves à l'appui, qu'ils sont mes parents, puisque d'une même lignée viennent les fous et les sages, les courtois et les vilains.

Pourquoi celui qui possède la richesse me dirait-il que je ne suis pas noble ? S'il était avec Noé pendant le déluge, moi aussi j'y étais.

Avait-il quelque chose de plus que moi ? Non certes ! Ni moi de plus que lui. On ne saurait dire combien nous étions tous deux peu de chose dans l'arche.

Malgré ses richesses, il faut qu'il sache qu'il n'est pas changé et que rien ne peut faire qu'il ne doive l'existence à Noé ou à ses fils.

LXV. SAINT BERNARD

SERMON POUR LE JOUR DE LA CONVERSION DE SAINT PAUL *

Par droit, chiér frére, celèbret om ui par tot lo munde la conversion saint Pol, ki maistres fut des paiéns, car nos veons ke de ceste racine sunt issut maint raim. Quant

---

* Manuscrit de la Bibliothèque Nationale, fs. fr. 24768, f° 95 r°, 97 r° et 98 r°. Cf. *Choix de sermons de Saint Bernard*, publiés par Le Roux de Lincy à la suite des *Quatre Livres des Rois*, p. 554-556, et W. Fœrster, *Li Sermon Saint Bernart*, Erlangen, 1885, p. 114 sqq. (Voir aux Variantes). — Saint Bernard, le grand réformateur des couvents, l'éminent et éloquent adversaire d'Abélard, était né en 1091, au château de Fontaine, près Dijon, d'une famille noble ; il mourut en 1153, à l'abbaye de Clairvaux, qu'il avait fondée. Outre un grand nombre de lettres, on a de lui 340 sermons latins, dont 85 roulent sur le *Cantique des cantiques* ; les autres se rapportent aux différentes fêtes de l'année et à divers sujets d'édification religieuse (Voy. *Tableau*, p. XLV). — Les principaux caractères du dialecte oriental (lorrain) employé ici sont: *ei* = *a* latin accentué, *aul* = *abl* latin, les imparfaits en *éve, ive* (*yve*), pour la 1re et 4e conjug., la 3e pers. sing. du futur en *-rit*, qui ne se rencontre pas ailleurs, mais qui a survécu dans quelques patois de la Suisse, etc. Le manuscrit unique (Paris, Bibl. Nat., fs. fr. 24768) est de la fin du XIIe siècle ou du commencement du XIIIe, et la traduction ne peut guère être plus ancienne que le dernier quart du XIIe siècle. Il existe dans la bibliothèque privée de l'empereur d'Autriche une autre traduction française, inédite, des sermons de Saint Bernard (Voy. A. Darmesteter, *Revue critique*, 8 février 1886).

1. *Celèbret*. La dentale finale s'est conservée plus tard dans ce dialecte, même devant une consonne. Cf. *oyet* 48, etc., et voy. V, I, 76, note.

sainz Pols fut convertiz, si devint ministres de ceste conversion par tot lo munde, car il mainte gent convertit a Deu par l'office de predication, za en ayer quant il ancor estoit en char, et s'il donkes ne veskivet jai mies selonc la char. Or meïsmes, lai ou il en luy et en ayer luy vit plus bienaurousement, ne finet il ancor de convertir les hommes, par example, par oreson et par doctrine. Por ceu meïsmes frequentet om ancor la memore de sa conversion : ke cil qui la retraitent en facent lor esploit, car en sa remembrance conzoit li pechiéres esperance de pardon, por ceu qu'il entalenteiz soit de faire penitence, et cil ki jai se repent i prent forme de parfeite conversion. Coment poroit desperer por nul malice k'il aüst fait, cil ki oroit ke Saulus fust devenuz vaissels d'election, lai ou il ancor estoit toz enflammez de manaces et d'ocision en disciples Nostre Signor? Coment puet nuls dire k'il soit si appresseiz de sa malvestiét ki por bien a faire ne se puist drecier, quant li trés cruyers porsevéres fut subitement muez en trés feaule proichëor, en la voie mismes ou il desirévet a espandre lo sang des cristiéns et ou ses cuers estoit toz envenimeiz de forsennerie ?...

Tei amin, chiér Sire, et tei proisme aprocharent et esturent encontre ti. Ce semblet que toz li peules de cristienteit soit juriez encontre ti, car des lo mënor enjosk'al plus grant, des la plante del piét enjosk'al chiéf, nen at

---

4. *Ministre de ceste conversion*, maître en conversion (il propagea la conversion).
6. *Ayer* (cf. 8). Affaiblissement de *arier*. Cf. *cruyers* 21.
7. *En char*, vivant.— *Quant ... et si*, lorsque... et [que] cependant (restriction qui porte sur le membre de phrase qui précède). — *Veskivet*. Forme étymologique particulière aux dialectes de l'Est, en ce qui concerne la désinence (*ivet* = ībat), mais analogique en ce qui concerne le radical, refait sur celui du parfait (*vesquit* = vixit avec métathèse), pour éviter la forme peu harmonieuse *vivivet*. — *Jai* dialectal pour *ja* (cf. *lai*). *Mies*, pluriel rare pour *mie*, sert à fortifier la négation.
8. *Lai ou*, en ce moment où. Cf. 17. — *Luy* se rapporte à *Deu*, qui est très éloigné. Le traducteur a voulu rester littéral ; mais dans le latin, *ipso* est plus clair, parce qu'il est très rapproché de *Deum*. Traduisez: « dans le sein de Dieu ». — *En ayer luy*, « derrière lui », ne rend pas très exactement *apud ipsum*.
9. *Finet*, cesse.
11. Le texte latin porte *memoria frequentatur* ; le sens de « célébrer », donné au verbe *fréquenter*, montre que le français est traduit du latin, et non le latin du français.
12. *Ke*, afin que. — *Esploit*, profit.
14. *Por ceu que*, pourvu que. Cf. XVI, 179.
17. *Oroit*, entendrait dire. Cf. XVIII, 77. — 18. *En disciples*, contre les disciples.
20. *Ki* pour *k'il* : construction opposée à celle que nous avons signalée plusieurs fois. Cf. XII, 16, note. On pourrait peut-être écrire *k'i*. Pour *i* = *il*, voy. LIII, 107, note.
25. *Ti* (= *tei*), toi : trait plus spécialement picard. Cf. 26 et 27, *mi* 49, et au contraire *tei* pour *ti*, sujet pluriel du possessif. — *Amin*, sujet pluriel, « amis ». La nasale n'a pas reçu d'explication plausible. Dans *ancuens* 41. 46 et 61, elle peut être considérée comme une tranformation de la liquide de *alcun*.
27. *Soit juriez encontre ti*, soit conjuré, conspire contre toi. Il faut peut-être corriger *jureiz*.

en luy saniteit. Issue est li malvestiez des plus anciéns juges, c'est de tes vicaires et de ceos ki deüssent governeir ton peule. Om ne puet jai mies dire ke « li prestes soit si cum li peules, » car li peules nen est jai mies de si grant malice cum li prestes. Hai las ! chiér Sire Deus, ke ferons, ke cil sunt li primier en ta persecution qui en ta glise ont porpris les signeries et les honors ? En la tour de Syon sunt monteit, et si ont porprises les forteresces, et franchement et postiment livrent a feu et a flamme tote la citeit. Chaitive et male est lor conservations, mais pitiét doit om avoir de la subversion de ton peule. Et molt seroit ancor bien s'il ne governévent mais k'en ceste sole partie, car ancuens seroit par aventure ki ensi seroit enstruiz et warniz par la semonce Nostre Signor, k'il seroit cusenzon de wardeir ses comandemenz et de fuïr lor example. Mais or sunt doneit li saint ordene en ocheson de lait waing, et l'aquest tiénent a pitiét...

A la parsomme, si ancuens est de si petit sen k'il cuist ke ceu li soit asseiz s'il Nostre Signor ne porseut, ne nule aiüe ne li fait, oyet ceu k'il-mismes dist : « Cil, » dist il, « ki nen est ensemble mi est encontre mi, et cil ki avoc mi nen assemblet despart. — Saule, Saule, » dit il, « por kai me porseus tu ? » Et cil respondit : « Sire, ki es tu? » Ci puet om entendre ke li clarteiz estoit entor luy par defors et ne mies dedenz luy. Il öyvet la voix Nostre Signor, mais il ne veoit mies de sa fazon, car om l'enstruyvet a la foit, et, ensi cum il mismes ensegnat après, « li foiz est de l'öye. » — « Qui es tu? » dist il. Il ne savoit cuy il porseuivet, et por ceu at conseüt misericorde, car il non sachanz fist ceu en mescreance. Aprenneiz, chiér freire, par ceu, cum droituriérs jugiéres soit Nostre Sires, ki ne prent mies warde a ceu k'um fait, mais de quél cuer om lo fait; et si vos wardeiz des or mais k'ancuens de vos ne tignet a petit, cum petit k'il assiantre for-

---

29. *Issue est,* est sortie, provient.
30. *Ceos.* L'*e* semble destiné simplement à adoucir le *c* (cf. dans le même texte, *ôls, os, ous* = illos, et d'autre part *ceu* = *ceo, ço.* L'*o* est en tout cas fermé (voisin de *ou*).
33. *Ke ferons ke,* que deviendrons-nous, quand.
40. *S'il ne governëvent,* etc., s'ils ne péchaient que sur ce point. *Governévent,* manœuvraient : la traduction n'est plus ici littérale.
41. *Ancuens* (cf. 46 et 61). Voy. 25, note. — 44. *En ocheson de,* dans le but de se procurer.
45. *Et l'aquest,* etc., et l'argent leur tient lieu de piété.
47. *Cuist.* Subjonctif. L'*s* est développée par la gutturale.
54. *Ne mies de sa fazon,* rien de sa forme, nullement sa forme.
56. *Est de l'öye,* vient par l'ouïe.
59. *Par ceu,* pour cela. — *Cum* (« combien ») porte sur *droituriers.*
62. *Cum petit ke,* quelque légèrement que.

facet. Nuls ne soit ki en son cuer diet : « Tél pechiét sunt legier, ne n'ai mies grant cure del laier, ne n'est mies granz chose si ju demore en cez pardonaules et en cez menus pechiez. » Cis est, chiér freire, li enduremenz et li blaphèmes el Saint Espirit, li blaphèmes ki ne puet estre pardoneiz. Sainz Polz fut voirement blastengiéres, mais ce ne fut mies el Saint Espirit, car il non sachanz fist ceu en mescreance. Il ne dist mies blafème el Saint Espirit, et por ceu si at il conseüt misericorde.

Texte latin (éd. Migne, t. II [183 de collection], p. 361 sqq.) :

Merito quidem, dilectissimi, conversio Doctoris gentium ab universitate gentium festivis gaudiis hodie celebratur. Multos enim ab hac radice ramos prodiisse videmus. Conversus Paulus, conversionis minister factus est universo mundo. Et multos quidem olim in carne adhuc, sed non jam secundum carnem ambulans, prædicationis officio convertit ad Deum ; nunc quoque in ipso felicius vivens, et apud ipsum, ne adhuc quidem cessat ab hominum conversione : dico autem exemplo, oratione, doctrina. Propterea denique conversionis ejus memoria frequentatur, quod et ipsa quoque memorantibus utilis inveniatur. In hac enim memoria et peccator spem veniæ concipit, ut provocetur ad pœnitentiam ; et qui jam pœnitet, perfectæ conversionis accipit formam. Quis desperet ultra pro magnitudine cujuslibet criminis, quandoquidem Saulum audiat adhuc spirantem minarum et cædis in discipulos Domini, subito factum vas electionis ? Quis dicat iniquitatis pondere pressus : « Assurgere jam ad studia meliora non valeo, » quando in ipso itinere, quo sanguinem sitiens christianum virum toto pectore virus efflabat, persecutor crudelissimus in fidelissimum repente mutatus est prædicatorem ?...

Amici tui, Deus, et proximi adversum te appropinquaverunt et steterunt. Conjurasse videtur contra te universitas populi christiani : a minimo usque ad maximum, a planta pedis usque ad verticem non est sanitas ulla ; egressa est iniquitas a senioribus judicibus, vicariis tuis, qui videntur regere populum tuum. Non est jam dicere : « Ut populus, sic sacerdos (*Isai.* XXIV, 2), » quia nec si[c] populus ut sacerdos. Heu ! heu ! Domine Deus, quia ipsi sunt in persecutione tua primi, qui videntur in Ecclesia tua primatum diligere, gerere principatum ! Arcem Sion occupaverunt, apprehenderunt munitiones, et universam deinceps libere et potestative tradunt incendio civitatem. Misera eorum conversatio, plebis tuæ miserabilis subversio est. Atque utinam sola hac parte nocerent operam ipsorum non exempla imitari, sed observare præcepta, juxta illud : « Quæ dicunt facite, et ad opera eorum nolite respicere (*Matth.* XXIII, 3). Nunc autem dati sunt sacri gradus in occasionem turpis lucri, et quæstum æstimant pietatem...

Denique, si quis adeo pusillanimis est ut satis sibi reputet nec

---

67. *El*, à l'égard du. Cf. 70. — 71. *Si* confirme *por ceu*.

persecutorem esse nec coadjutorem Dei, audiat quid ipse loquatur : « Qui non est mecum contra me est, et qui non colligit mecum dispergit (*Matth.* XII, 30). — Saule, Saule, quid me persequeris ? » Et ille : « Quis es, Domine ? » Hinc profecto datur intelligi quia vere circumfusa erat illi claritas, non infusa. Audiebat Paulus vocem Domini, sed faciem Domini non videbat, quoniam non erudiebatur ad fidem ; et ut ipse postea docuit : « Fides ex auditu » (*Rom.* x, 17). — « Quis es ?» inquit. Ignotum enim persequebatur, et ideo consecutus est misericordiam, quia ignorans in incredulitate hoc fecit. Discite ex hoc, fratres, justum judicem Deum non modo quid fiat, sed et quo animo fiat, considerare, et cavete deinceps ne quis parva reputet, quamlibet parva scienter delinquere convincatur. Nemo dicat in corde suo : « Levia sunt ista, non curo corrigere; non est magnum, si in his maneam venialibus minimisque peccatis. » Hæc est enim, dilectissimi, impœnitentia, hæc blasphemia in Spiritum sanctum, basphemia irremissibilis. Paulus quidem blasphemus fuit, sed non in Spiritum sanctum, quia ignorans fecit in incredulitate. Non in Spiritum sanctum dixit blasphemiam; ideo consecutus est misericordiam.

LXVI. MAURICE DE SULLY

SERMON : *Mulier cum parit* *

Il fu uns bons hom de religion qui preia Deu sovent en ses oreisons qu'il li donast vëoir et demostrat aukune chose de la grant duceur et de la beautié et de la joie qu'il estoie et promet a cels qui lui aiment. Et Dex nostre Sire l'en oï, car si cum il fu assis une foiz a une anjornée tut suls en l'encloistre de l'abbaïe, si li envea Damledex un angle en semblance d'un oisel qui s'asist devant lui. Et com il esguarda cel angle, de qui il ne sa-

* P. Meyer, *Les Manuscrits des Sermons français de Maurice de Sully*, dans *Romania*, V, 466 sqq. (Nous donnons, d'après M. P. Meyer, le texte du ms Douce, Bodléienne, 270, qui est le meilleur de la famille A, en le modifiant, lorsqu'il y a lieu, à l'aide des autres manuscrits, d'après les spécimens donnés par M. P. Meyer.) — Maurice, né a Sully (Orléanais) de pauvres paysans, devint à la mort de Pierre Lombard évêque de Paris et commença la construction de Notre-Dame. Il mourut en 1196. Voy. *Tableau*, p. XLVI.

1. *Il fu*, il y avait. Le parfait défini pour l'imparfait: emploi fréquent. Cf. *preia* 1, *fu assis* 5, *esguarda* 8, etc. — *Uns bons hom de religion*, un brave religieux,
2. *Donast vëoir*, permît de voir.
5. *L'en oï*, l'exauça sur ce point.
7. *Angle* (cf. 8, etc.). Voy. V, I, 20, note. Forme qui indique la vraie prononciation : *anǰ'le*.

voit pas que ceo fust angles, einz quidout que ceo fust uns oisels, si ficha son esgart en la belté de lui tant durement qu'il oblia tot quant qu'il avoit veü ça en arires. Si leva sus por prendre cel oisel dunt il esteit mut coveitus : mès si cum il vint près de lui, si s'en vola li oisels un poi ariéres. Que vos dirron long conte? Li oisels traist le bon home après lui, si qu'il esteit avis au bon home que il esteit el bois hors de l'aba[ï]e. Et si cum il li esteit avis qu'il iért el bois devant l'oisel, si se traist vers l'oisel pur li prendre, et lores s'en vola li oisels en un arbre. Si comença a chanter issint trés ducement que onques rien nen fu oï si duce. Si estut li bons hom devant l'oisel et esgarda la beauté de lui, et escota la duceur del chant issint trés ententivement que il en oblia tutes choses terriénes. Et cum li oisels out chantié tant cum a Deu plout, si bati ses éles, se s'en vola; et li bons hom comença a repair[i]er a soi meïsme celli jor a hore de midi. Et cum il fut repairié a soi meïsme : « Deus! » pensa il, « jo [ne] dis hui mes hores; coment i recovereie jo mès? » Et cum il regarda s'abbaïe, si ne se recunuit puint, si lui sembloit que les plusurs choses furent bestornées. « Et Dex! » fist il, « ou sui jo dunc? Et n'est ceo mie l'abeïe dunt jo issi hui matin? » Lors vint a la porte, si appela lu portier par sun nun : « Huevre », fist il. Li portier[s] vint a la porte, et cum il vint a la porte et (cum) il vit le bon home, si ne le conoit mie qui il estoit. — « Jeo sui, » fist il, « moines de çaenz, et si voil entrer. — Vos, » fist se li portiers, « ne estes pas moines de çaens; [vos ne vi jo onques mès. Et se vos estes moines de çaenz,] quant en eissistes vus ? — Hui matin, » fist se lui moine[s]; « si voil çaenz entrer. — De çaens, » fist si lui portiers, « n'eissi hui moines. Vos ne cunuis ge mie por moisne de çaenz. » — Li bon[s] huom fu tut esbaï, si respondi : « Faites mo

---

9. *Ceo* ſecce-hoc), ce. L'*e* indique la prononciation douce du *c*.

14. *Que vos dirron long conte?* a quoi bon insister ? en un mot. Formule : on trouve plus souvent le conditionnel *diroie*.

19. *Issint très*, si (cf. 22). *Trés* constitue un pléonasme fréquent avec un adverbe de quantité.

25. *Celli jor*, ce jour là (le jour où l'oiseau cessa de chanter).

27. *Recovereie* pour *recoverreie*, métathèse de *recovrereie*. Voy. x, 2, note.

31. *Lu* (cf. 49 et 50, où il est sujet, et *lui*, sujet ou régime, 38, etc.) est évidemment une transcription anglo-normande de *lo* (avec *o* très fermé, voisin de *ou*), forme primitive de l'article. *Luí* indique peut-être l'hésitation du scribe entre *li* et *lo* (*lu*).

38. *Se* (cf. 42. 53. 55. etc.) vient de sic (cf. *si* 39) et constitue une espèce de pléonasme, comme le démonstratif neutre qui, dans des phrases semblables, annonce ce que l'on va dire ou résume ce que l'on vient de dire. Voy. VI[a], 13, note.

parlier au portier, » fist se lui bons hom. Si noma autre portier par sun num. Et lui portier[s] respundi : « Çaenz n'at portier se moi non. Vos me semblez hom qui n'est mie bien en sun sen, qui vos faites moisne de çaenz, car vus ne vi ge onques mès. — Si sui, » dist lui bons hom. « Don n'est ceo l'abbaïe seint cestui? » Si numa lu seint. — « Oïl, » fist lui portiers. — « Et jo sui moines de çaenz, » fist lu bons hom. « Faites moi venir l'abbié et lui prior, si parlerai a els. » Lores ala lu portiers querre l'abbié et lu prior, et il vindrent a la porte; et cum il les vit, si ne les coneut mie, ne il ne coneurent lui. — « Qui demandez vus? » firent se il al bon home? — « Jo demant l'abbié et lui prior, a qui jo voil parlier. — Ceo sumes nus, » firent se il. — « Non estes, » fist lui bons hom, « car vus ne vi jo onques mès. » Lores fu tut esbaïz li bons homs, car il nes conoit, ne il ne le coneurent. — « Quiél abbié demandez vus, ne quiél priur? » fist se lui abbes; « et qui conoissez vos çaenz? — Jo demant un abbié et un priur que issint estoient appeliez; et conois celui et celui. » Et cum il oïrent iceo, si coneurent les nuns bien. — « Beau sire, » firent se il, « il sunt mort .iij. cenz anz at passiez. Or esgardiez ou vos avez estié et dont vos venez et que vos demandez. » Lores s'aperceut li bons hoem de la merveille que Dex avoit faite, et cum par son angle hors de l'abbaïe l'avoit mené. Et pur la biauté de l'angle et pur la doceur de son chaunt li avoit demustré tant cum li plut de la biauté et de la joie que ont li ami Damledeu en ciel. Si s'esmerveilla estrangement que .iij. cenz anz avoit veü et escotié l'oisel. et pur le grant delit que il avoit eü ne lui semblout que del tens fust trespassié mès que tant cum il at dès le matin enjusqu'a midi, et qu'il dedenz .iij. cenz anz n'ert mie enveilliz ne sa vesteüre usée, ne sui soullier percié. Seignurs, esgardez et asmez cum es[t] grant la biauté et la douçur que [Deus] dorra a ses amis en ciel.....

---

42. *Parlier*, parler. *Ie* pour *é* = *a* lat. accentué est dialectal et le fait du scribe. Cf. *abbié* 49. 51. etc., *quiél* 58. etc.
45. *Qui*, vous qui.
54. *Ceo sumes nus*, nous le sommes, c'est nous.
61. *Celui et celui*, un tel et un tel. Cf. *seint cestui* 47, de saint un tel, et *issint* 50.
68. *Demustré*, montré.
72. *Mès que tant cum il at*, plus que ce qu'il y en a.
73. *Et que*, et de ce que.
75. *Asmez*, jugez. *Asmer*, dialectal pour *esmer*, qui est la vraie forme populaire ; *estimer* est savant.

LXVII. GERSON *

I.

.....Et a ce propos on list en la Vie des Péres, comment un saint hermite, nommé Arsenius, vit une télle vision. Vint a lui une voix du ciel et lui dist : « Va hors de ta celle ou de ta maison, et je te monstreray les oeuvres des hommes. Et comme il fust hors, il vit ung noir Ethiopien, qu'il coupoit du bois pour faire sa charge a porter; puis vit comment il essaioit s'il porroit lever sa charge, et jasoit ce qu'il ne la peüst lever, car elle pesoit trop, neantmoins toudis il coupoit et mettoit et adjoustoit sur son fardel. Et quant le saint hermite eut veu la follie de cet Ethiopien, lui fut après exposé ceste vision : « Vois tu, dist la voix a ce saint preudhomme; vois tu cest homme qui couppe ce bois et toujours met buche sur buche, et toutes voyes il ne peut porter ce qu'il en a couppé? Vrayement a lui resamblent tous ceux qui sont chargiez de pechiés, et neantmoins chascun jour ajoustent mal sur mal, pechié sur pechié, comme certes font les plusieurs qui attendent de demain a demain a se convertir a Dieu, et toute la charge de leur vie laissent en leur vieillesse, qui est la plus petite partie de la vie de l'homme, disant qu'ils se peuent bien esbatre en leur jeunesse et satisfaire aux voluptés de la char, ou a acquerir par toutes maniéres honneurs et richesses mondaines, mais en leur viellesse se convertiront a Dieu et laisseront les œuvres de jeunesse, et Dieu volentiers les recevra.

O folle repromission de longue vie, et qui tant de gens

---

* *Johannis Gersonii, Doctoris, Theologi et Cancellarii Parisiensis opera omnia, Antwerpiæ*, 1576. — Sur Gerson, voy. *Tableau*, p. XLVII.

I. T. III, col. 1588-1589 : *Sermo in initio temporis quadragesimalis.*

1. Les *Vies des anciens Pères* forment un recueil qui a eu beaucoup de succès au moyen âge, ce que montre d'ailleurs le grand nombre de manuscrits qui nous en reste.
2. *Télle* se rapporte à ce qui suit. Cf. LIV, II, 15 et LVIII, 77.
11. *Exposé*. L'accord du participe passé avec le sujet est de règle, lorsqu'il est construit avec *être*. Cependant on trouve quelquefois le participe invariable (cf. XXVII, 16). Dans ce cas, par une espèce d'anacoluthe, le sujet est oublié et le participe avec son auxiliaire constitue un tout indépendant, une espèce de tournure impersonnelle. On remarquera que cette tournure ne se rencontre pas dans les textes qui emploient la déclinaison à deux cas : du moins je n'en connais pas d'exemple authentique.
13. *Buche* pour *busche* : orthographe phonétique. Cf. *étoit* 9, etc.
23. *Mais*. Sous-ent. *que*.

as miserablement perdu et deceu, et deçois chacun jour et pers! O detestable presumption, qui ainsi folement presume[s] disposer du tamps advenir, ainsi que s'il fust en ta disposition et puissance, et non seulement en la sage providence de Dieu. *Act.* 1, 7 : *Non est vestrum nosse tempora quæ Pater posuit in sua potestate.* O presumptueuse dilacion de demain a demain! Dy moy, je te prie, se tu viveras demain? Dieu t'a bien promis de donner pardon et remission, quant tu te convertiras a lui deuement, mais il ne t'a point promis de demain. Se Dieu abrega le tamps de penitance qu'il avoit donné et promis aux hommes qui estoient pour le tamps du juste Noé(l), abrega, di je, pour leur abhominable vie, — car de cent ans il en osta vint, — que fera il de ceulx a qui nul tamps n'est promis?

II.

..... Bien est icy, Messeigneurs, matiére de pitié et de compassion. Que vous en semble? Est ce sans cause que je vous dis: « *Soyez misericords?* » A qui misericords? A celle qui ainsy vous peut dire, a la fille du Roy en son oppression. Mais encore y a pis, car jusques a l'eglise vint cette fureur, et la fait feut du lieu de sureté lieu de battaille et de cruauté. Et vrayement paroles me defaillent a declarer a son droit l'indignité de cette besogne. Aidés moy, pensés par vous mesmes quélle horreur c'étoit et quélle confusion, veoir tél nombre de jolis escoliers comme agneaux innocens fuir et trebucher devant les leus ravissables, et ne sçavoient ou se cachier. Ils s'en alloient a l'eglise comme a lieu de refuge et de seureté, comme les poussins fuient sous les ailes de leur mére ; mais rien n'y valoit, car en surmontant la cruauté des mescreans et des Vandres qui prindrent Rome, ils n'epargnoient de rien ceux qui estoient en l'eglise, ainçois trah(i)oient a eux

---

30. *Et non*, et non pas.
34. *De donner*, de [te] donner. — 36. *De demain*, de lendemain.
36-37. *Le tamps de penitance*, le délai pour faire pénitence.

II. T. IV, col. 574-575: *Querela nomine Universitatis ad senatum parisiensem* (1404).

4. *Dire*, parler. — 8. *A son droit*, comme il convient.
10. *Veoir*, de voir : latinisme.
11. *Ravissable*, au sens actif, comme certains participes passés. Cf. *segnoré* x, 17, *desesperé* LIV, I, 28, et encore en français moderne : *dissimulé, entendu*, et voy. la note à LIV, I, 28.
14. *Rien n'y valoit*, cela ne servait de rien. — 16. *De rien*, nullement.

comme bestes, en tant que plusieurs y furent navrés, et combien que ceux qui estoient en l'eglise s'enfouissent ça et la, ou chacun pouvoit le mieulx, en tant que la messe, qui étoit commanciée solemnellement, cessa, pour les chantres qui s'en partirent, et se finit a grand paine et a grand paour a basse voix, et le sermon cessa, et les bonnes dames qui y étoient venues cachoient les enfants dessous leurs manteaux, mais encore ne pouvoient eulx avoir [en] seurté. C'estoit droitement une perseqution télle, comme vous regardés en ces paintures, quand Herodès fit occire les Innocens. Un escolier fut navré d'une sagette en la mammelle assez près de l'aorte, l'autre au col, l'autre ot sa robe parcée ; et briéfvement, quant fu des persequteurs qui tiroient a la volée, n'y avoit quélconque sans peril de mort : fust maistre ou escolier, fust noble, comme estoient les plusieurs, fust non noble, fussent de vos enfans, Messeigneurs, furent autres trente navrés.

En bonne foy, icy ha matiére trop grande de misericorde et de compassion; et si je vouloie curieusement faire deduction selon l'enseignement de Tulle en sa Rhetorique, selon l'art de Caton seculier, je trouveroie tous les lieux qui font a misericorde estre icy distinctement compris. Mais tournons un peu notre parole a monstrer l'indignité de ce fourfait. Aucuns soulent soi abstenir de mal faire pour crainte des gens et d'estre connus : ce meffait a été fait tant en appert que plus ne peut, de plain jour et veant tout le monde. Que fera on en tenèbres? Qui en sera d'ores en avant sur en son hostél. Aucuns se tiennent de meffait et refrainent pour doubte du Roy et de Justice : ce meffait a esté fait près de l'hostél du Roy près de la fontaine de Justice Royale de Parlement et de Castelet et en la principale cité de toute France. Que fera

---

18. *Comme bestes* (sous-ent. *a*), comme sur des animaux.
19. *S'enfouissent*, prissent la fuite.
30. *Quant fu des*, autant qu'il dépendait des.
34. *Furent*, etc. Il s'agit évidemment de trente écoliers ; par conséquent, l'énumération *fust* ... *fust* (soit ... soit), se rapporte à *n'y avoit quélconque*. Il faut donc admettre que les mots *quant fu*, etc., jusqu'à *Messeigneurs*, constituent une parenthèse, et rattacher *furent*, etc., à *et briéfvement*, qui ne doit pas être séparé par un point de ce qui précède. Peut-être aussi y a-t-il une lacune et faut-il lire : *fussent* (avec l'édition) *autres ; [et y en eut] t. n.*
38. *Caton seculier*. Sans doute le Caton en langue vulgaire, opposé au Caton en latin (distiques moraux de Dyonisius Caton), dont il y avait au temps de Gerson au moins sept traductions différentes en prose ou en vers.
43. *Ne peut*. Sous-ent. *estre* ou *estre fait*.
45. *En*, par suite de ce fait. — *Sur*, sûr.
46. *Et refrainent* (sous-ent. *se*), et s'abstiennent. Pour la place du régime, voy XXIV, 235, note.

on ailleurs au bout du royaume ? Aucuns resçoignent faire mal par innocence et jofne aage des enfans : icy ont esté principalement persequtés petis enfans, et quélle aage sera a seurté d'or ennavent ? Multitude refraint aucuns, car on devroit mème épargner a une multitude ou comunauté, s'elle excedoit : icy a été punie toutte l'Université trés solemnellement assemblée. Que feront deux escoliers, s'il sont a part ou trois ? Aucuns ont reverence a l'eglise et au service divin et aux habits sacerdotaux, meismes entre Paiens et Sarrasins — il apparut des Vandres a Rome et de Alexandre au Prestre de la loy — : vous voyés que ce forfait a principalement été perpétré en l'eglise a l'heure de la grande messe et du sermon. Ou seront en seurté d'or ennavent les nocens en eglise, quand les innocens y sont persequtez ! Quél point de nostre religion sera gardé, si le Saint Sacrement est violé ? Que profiteront sermons, se les prescheurs sont persequtez et debouttez ! Aucuns prennent garde a leur noblesse ou celle de leur maistre ou de leurs parens : vous oyez par quélles gens a été fait un tél vilain outrage. Se chevallerie persecute clergie, qui la defendra ? Ou sera sauvegarde royale gardée se la fille du Roy est vilennée et violée ?...

Soyez donc misericors, Messeigneurs, non pas seulement envers la fille du Roy et son affliction, mais envers le Roy mesmemeut et toute sa seigneurie. Car comme l'honneur de la fille tourne [a] l'honneur du pére, pareillement la fille ne peut estre deshonorée sans deshonneur du pére : *Dedecus patris filius sine honore.*

LXVIII. LES QUATRE LIVRES DES ROIS *

1. Naboth de Jezraël out une vigne veisine et mult près del paleis lu rei Achab. E li reis la cuveitad. — 2. E en

---

51. *Par*, en raison de. — 59. *Entre*, parmi, chez.

59-60. Trad. : « on le vit bien par la conduite des Vandales ». Gerson doit confondre avec les Huns d'Attila, que le pape Léon arrêta devant Rome : cette ville fut pillée par les Vandales en 455. — *Au Prestre de la loy*, à l'égard du grand-prêtre (des Juifs).

63. *En eglise*, dans l'église (allusion au droit d'asile). — 65. *Que*, en quoi (latinisme).

* *Les Quatre Livres des Rois*, traduits en français du XII^e^ siècle, suivis d'un fragment de *Moralités sur Job* et d'un choix de *Sermons de saint Bernard*, publiés par Le Roux de Lincy, Paris, 1841, p. 329, livre III, ch. 21 (Achab s'empare de la vigne de Naboth). — Cette traduction anonyme, en anglo-normand est de la 2^e^ moitié du XII^e^ siècle.

2 *Lu*. Voy. LXVI, 31, note.

ceste baillie a Naboth parlad : « Dune mei ta vigne, si en frai curtil, kar près e a aise me est ; et jo te durrai une altre vigne ki plus valdra, u si mielz te plaist, tant de argent cume a ço munterad. » — 3. Respondi Naboth : « Deu[s] me seit propice, que ço ne face que ne duinse ne despende le heritage a mes ancesurs. » — 4. Cume cist Naboth out si respundud, li reis returnad a sun palais od grant desdeing de ço que il li out la vigne escundite, e aculchad et jut encuntre lit, e mangier ne volt. — 5. La reïne Jezabel entrad en la chambre u li reis ert, e enquist pur quei il fust deshaited e pur quei ne manjast. — 6. Li reis respundit que parléd out a Naboth de Jesraël, que sa vigne li laissast pur une altre vigne ki plus valsist u en argent sun pris preïst, e que Naboth nel volt oïr ne es deniers prendre ne el eschangier. — 7. Respundit la reïne Jezabel : « Bien es reis de grant afaire, e bien guvernes la realme de Israël. Ore liéve sus, si manjuë e beif haitéement, e jo bon cunrei en prendrai, e la vigne que tu desires, jo la te durrai, » — 8. Dunc fist la reïne faire un briéf de part le rei e a sun seel, si l'enveiad as maistres e as plus antifs humes de la citéd u Naboth vesquist. — 9. Si out al briéf cumandement que il se assemblassent e feïssent Naboth a un des plus onurez lieus sedeir. — 10. E feïssent dous humes avant venir ki Naboth acusassent e sur lui testemoniassent que il out mesparléd de Deu meïme e del rei. — 11-13. Cil le firent tut issi, e encuntre lei e a tort jugiérent Naboth a mort, e fud Naboz hors de la citéd jetez e erranment lapidez. — 14. Puis cil de la citéd mandérent a la reïne Jezabel cume il ourent uvered e que danz Naboth fud si ultrez. — 15. Cume la reïne sout que morz fud Naboth, erranment vint al rei, si li dist : « Liéve, liéve, e va saisir la vigne Naboth de Jezraël, ki ne la te volt otreier ne par eschange ne pur aveir. Naboth ne vit pas, mais il est morz. — 16. Cume ço sout li reis Achab, chalt pas levad

---

6. *A ço*, pour cela.
12. *Fust*. L'imparfait du subjonctif est nécessaire à cause de *manjast* (latinisme).
16. Edit. *as... ne el*. Il faut, pour la régularité, *as... ne al*, ou mieux *es... ne el* (= *en les, en le*), comme nous avons corrigé.
18. *Afaire*, situation, dignité (sens fréquent).
22. *Maistres*, notables. Cf. XXIV, 55, où il est adjectif, au sens de « principal ».
23. *Vesquist*. Subjonctif peu justifié, la phrase n'ayant rien d'indéterminé, si ce n'est que la ville n'est pas nommée. — *Si out al briéf*, et il y avait dans la lettre.
24. *Que il se assemblassent*. En latin : *Prœdicate jejunium*. Le texte suivi portait peut-être : *P. concilium*. Du reste, dans tout le passage, la traduction est un peu abrégée.
32. *Cume*, lorsque. Cf. 8 et 36.

e vers la vigne alad pour la vigne saisir e tenir en sa main.

1. Post verba autem hæc, tempore illo vinea erat Naboth Jezrahelitæ, qui erat in Jezrahel, juxta palatium Achab regis Samariæ. — 2. Locutus est ergo Achab ad Naboth dicens : « Da mihi vineam tuam, ut faciam mihi hortum olerum, quia vicina est et prope domum meam, daboque tibi pro ea vineam meliorem, aut, si commodius tibi putas, argenti pretium quanto digna est. » — 3. Cui respondit Naboth : « Propitius sit mihi Dominus, ne dem hæreditatem patrum meorum tibi. » — 4. Venit ergo Achab in domum suam indignans et frendens super verbo quod locutus fuerat ad eum Naboth Jezrahelites dicens : « Non dabo tibi hæreditatem patrum meorum. » Et projiciens se in lectulum suum avertit faciem suam ad parietem et non comedit panem. — 5. Ingressa est autem ad eum Jezabel uxor sua dixitque ei : « Quid est hoc unde anima tua contristata est et quare non comedis panem ? » — 6. Qui respondit ei : « Locutus sum Naboth Jesrahelitæ et dixi ei : « Da mihi vineam tuam accepta pecunia, aut, si tibi placet, dabo tibi vineam meliorem pro ea. » Et ille ait : « Non dabo tibi vineam meam. — 7. Dixit ergo ad eum Jezabel uxor ejus : « Grandis auctoritatis es et bene regis regnum Israel. Surge et comede panem et æquo animo esto : ego dabo tibi vineam Naboth Jezrahelitæ. » — 8. Scripsit itaque litteras ex nomine Achab, et signavit eas annulo ejus, et misit ad majores natu et optimates qui erant in civitate ejus et habitabant cum Naboth. — 9. Litterarum autem hæc erat sententia : « Prædicate jejunium et sedere facite Naboth inter primos populi. 10. Et submittite duos viros filios Belial contra eum, et falsum testimonium dicant : « Maledixit Deum et regem. » Et educite eum et lapidate sicque moriatur. » — 11. Fecerunt ergo cives ejus majores natu et optimates, qui habitabant cum eo in urbe, sicut præceperat eis Jezabel et sicut scriptum erat in litteris quas miserat ad eos. — 12. Prædicaverunt jejunium et sedere fecerunt Naboth inter primos populi. — 13. Et adductis duobus viris filiis diaboli, fecerunt eos sedere contra eum. At illi, scilicet ut viri diabolici, dixerunt contra eum testimonium coram multitudine : « Maledixit Naboth Deum et regem. » Quam ob rem eduxerunt eum extra civitatem et lapidibus interfecerunt. — 14. Miseruntque ad Jezabel dicentes : « Lapidatus est Naboth et mortuus est. » — 15. Factum est autem, cum audisset Jezabel lapidatum Naboth et mortuum, locuta est ad Achab : « Surge et posside vineam Naboth Jezrahelitæ, qui noluit tibi acquiescere et dare eam accepta pecunia ; non enim vivit Naboth, sed mortuus est. » — 16. Quod cum audisset Achab, mortuum videlicet Naboth, surrexit et descendit in vineam Naboth Jezrahelitæ, ut possideret eam.

LXIX. DIALOGUES DU PAPE GRÉGOIRE *

DEL PRESTE DE LA CONTREIE VALEIRE

Gregoires. — En la contreie Valeire fut faite ceste chose cui ge raconte, et a moi conute par lo racontement de mon abeit Valention de bieneurouse ramenbrance. Quar la fut uns honorables provoires, li queiz avoc ses clers es loenges de Deu et en bones oevres ententius menoit la vie de sainte conversation. Mais sorvenant lo jor de sa vocation morut, et devant la glise fut enseveliz. Et a cele meïsme glise aerdeient li bergil des berbiz, et cil meïsmes lius u il fut enseveliz astoit parvoiables az alanz a cez berbiz. Et par une nuit, quant li leirres astoit venuz, chantanz les clers dedenz la glise, par ke il feroit larrecin, entreiz les berzilz, il prist un molton, si s'en eissit hastius. Mais quant il astoit parvenuz al liu u li hom del Sanior astoit enseveliz, manès aerst, et si ne pot pas movoir son alement. Lo molton voirement mist il jus de son col, si lo voloit laissier aleir, mais il ne pot pas sa main laschier. Dunkes comenzat a steir li chaitiz avoc sa proie culpables et loiez. Il voloit laissier lo molton, et il ne pout; il voloit eissir fors avec lo molton, et si ne pot. Giéres par merveilhouse maniére li leirres ki cremoit estre veüz des vis, celui tenoit li morz. Et quant ensi furent estraint sei alement et ses mains, il remeist nient mobles. Et quant faite fu la matineie et les loenges de Deu finies, dunkes eissirent li clerc fors de la glise, et si trovérent un nient conut homme tenant un molton de sa main. La chose vint en dotance se il tenait le molton u se

---

* *Li Dialoge Gregoire lo pape*, etc., *zum erstem Male herausgegeben von W. Fœrster*, Halle et Paris (Champion), 1876, p. 155-6, livre III, ch. 22. — Traduction littérale de la 2e moitié du XIIe siècle, écrite en dialecte liégois, dont la plupart des traits sont picards, mais quelques-uns lorrains. Voy. *Tableau*, p. XLVII.

1. *Contreie*. Cf. *abeit, queiz*, etc., et voy. notre no LXV.
4. *Quar*, qui traduit *etenim*, est évidemment un latinisme.
6. *Conversation*, règle monastique, vie religieuse. Cf. LXV, 38.
11. *Feroit*. Le futur ou le conditionnel (temps secondaire du futur), avec les propositions de but, n'a rien d'illogique ni d'insolite.
15. *Movoir son alement*, marcher. Cf. 22, où *alement* (sujet pluriel) signifie « pas ».
20-21. Il y a ici la même anacoluthe que dans le latin. Cf. LXX, II, 20.
22. *Nient mobles*, immobile. Cf. *nient conut* 25, inconnu.
26. *La chose vint en dotance se*, on se demanda si.

il l'offroit; mais li, culpables de la colpe, tost enseniat la poine. Tot soi mervilhérent, quar li leirres ki fut entreiz por la desserte de l'omme Deu a sa proie steivet loiez. Li queil manès soi donérent en orison por lui, et par lur proiéres a poines porent prendre ke cil ki astoit venuz por ravir lur choses deservist veaz vus eissir. Giéres li leirres, ki longement avoit stiut avoc sa proie prisons, a la part de fin s'en eissit vuiz et delivres.

PIRRES. Il apeirt quantes sont sor nos les dulzors del tot poissant Deu, cui si joious miracle sont fait entor nos.

De presbytero provinciæ Valeriæ, qui furem ad sepulcrum suum tenuit.

GREGORIUS. In Valeria namque provincia res est hæc gesta, quam narro, mihique beatæ memoriæ abbatis mei Valentionis relatione cognita. Ibi etenim quidam venerabilis sacerdos erat, qui cum clericis suis Dei laudibus bonisque operibus intentus sanctæ conversationis vitam ducebat. Superveniente autem vocationis suæ die de functus est atque ante ecclesiam sepultus. Eidem vero ecclesiæ caulæ inhærebant ovium, atque idem locus in quo sepultus est ad easdem oves tendentibus pervius erat. Quadam autem nocte, cum clericis intra ecclesiam psallentibus fur venisset, ut ingressu caulas furtum faceret, vervecem tulit et concitus exiit. Cum vero pervenisset ad locum ubi vir Domini sepultus erat, repente hæsit et gressum movere non potuit. Vervecem quidem de collo deposuit eumque dimittere voluit, sed manum laxare non valuit. Cœpit igitur stare miser cum præda sua reus et ligatus. Volebat vervecem dimittere, nec valebat; volebat egredi cum vervece, nec poterat. Miro itaque modo fur, qui a vivis videri timuerat, hunc mortuus tenebat. Cumque ita gressus manusque illius fuissent obstricta, immobilis perstitit. Facto autem mane expletisque laudibus Dei, ab ecclesia egressi sunt clerici et invenerunt ignotum hominem vervecem tenentem manu. Res venit in dubium, utrum vervecem tolleret an offerret, sed culpæ reus citius indicavit pœnam. Mirati omnes quia ingressus fur viri Dei merito ad prædam suam stabat ligatus. Qui se pro eo protinus in orationem dederunt, suisque precibus vix obtinere valuerunt ut qui res eorum venerat rapere saltem vacuus

---

27. *Il.* Quand le pronom sujet est séparé du verbe par des qualificatifs, l'ancienne langue maintient la forme du sujet; le français moderne ne l'a conservée que dans les formules archaïques : *je, soussigné*, etc.

29. *Por la desserte de l'omme Deu*, par les mérites (en récompense des m.) du serviteur [de] Dieu.

30. *Orison* (cf. XV, II, 28) est, comme *oreson* LXV, 10, un affaiblissement de *oreison* que donne régulièrement *orationem* (l'*i* se joignant à l'*e* provenant de *a* latin), tandis que *oraison* est une forme refaite. Cf. *venoison* XX, 63, *veneison* XXIII, II, 97, *acoison* XXXVII, II, 35, etc.

36. *Cui* (génitif), de qui, par qui. — *Joious*, beaux.

exire mereretur. Itaque fur, qui diu steterat cum præda captivus, quandoque exiit vacuus et liber.

PETRUS. Apparet quantæ sunt super nos dulcedines omnipotentis Dei, cujus erga nos fiunt tam jucunda miracula.

LXX. BRUNETTO LATINO

LE LIVRE DU TRÉSOR *

I.

De .ij. maniéres de parler, en prose ou en rime.

La grans partisons de tous parlëors est en .ij. maniéres, une qui est en prose, et une autre qui est en rime; mais li enseignement de rectorique sont commun andui, sauf ce que la voie de prose est large et plëniére, si comme est ore la commune parleüre des gens; mais li sentiers de rime est plus estroiz et plus fors, si comme cil qui est clos et fermez de murs et de paliz, ce est a dire de poinz et de numbre et de mesure certaine, de quoi on ne puet ne ne doit trespasser : car qui bien voudra rimer, il li convient conter totes les sillabes de ses diz en tél maniére que li vers soient acordables en nombre et que li uns n'ait plus que li autres. Après ce convient il amesurer les deus derraines sillabes dou vers en tél maniére que totes les lètres de la derraine sillabe soient semblables, et au mains la vocal sillabe qui va devant la derraine. Après ce li convient il contrepeser l'accent et la voiz, si que ses rimes s'acordent a ses accens; car jasoit ce que tu acordes les lètres et les sillabes, certes la rime n'iért ja droite se li accens se descorde.

---

* *Li livres dou Tresor, par Brunetto Latini*, publié pour la première fois par P. Chabaille. Paris, 1863 (dans la Collection de documents inédits sur l'histoire de France), livre III, part. I, ch. 10 et part. II, ch. 20. — Brunetto Latino (c'est la vraie forme, assurée par la rime), né à Florence vers 1220, mort en 1294, fut le maître de Dante pour la *lingua vulgare*. Exilé par les Gibelins en 1260, il passa 24 ans à Paris et y composa son *Trésor*, qu'il ne faut pas confondre avec le *Tesoretto* (en italien), qui en est extrait. Voy. *Tableau*, p. XLVIII.

I. — 3 et 27. *Rectorique*. Pour le *c* non étymologique, cf. *mectre* VI b, 227 et voyez la note.
4. *Plenière*. Cf. *plainiére* LIV, II, 39. — 6. *Fors*, difficile.
8. *De quoi*. Le neutre du relatif remplace volontiers le masculin et le féminin en ancien français, surtout lorsqu'il a plusieurs antécédents de genre différent.
11. *N'ait plus*, n'ait pas plus (de syllabes).

Mais comment que ta parleüre soit, ou par rime ou par prose, esgarde que ti dit ne soient maigre ne sec, mais soient repleni de vis et de sens, ce est a dire de sens et de sentence. Garde que ti mot ne soient nice, ainz soient griez et de grant pesantor, mais non mie de trop grant, qui les feïst trebuchier. Garde que ils n'aportent laidure nulle, mais la bèle color soit dedanz et dehors, et la science de rectorique soit en toi painturiére, qui mète la color en rime et en prose; mais garde toi dou trop peindre, car aucune foiz est (color) a eschiver la color.

II.

Comment li sires doit dampner et assodre les accusez.

En ceste maniére doit on reçoivre les accusez et les prueves des malefices. Et quant andui les parties ont montré ce que èles vuelent, lors maintenant, sanz nul delaiement, doit li sires estre en une des chambres avec les juges et les notaires de son hostél, et vëoir et oïr et enc(h)ercher diligemment tot le plait et d'amont et d'aval, tant que il conoissent la verité, selonc ce qui li est monstré devant els. Et se il sont certain dou malefice par la confession dou malfaitor meïsme, de son gré, sans tor-ment, ou par tesmoing, ou par bataille, ou par champion, ou par sa contumace, il le doivent damner ou de corps ou d'avoir, selonc la maniére dou mesfait et selon la loi et l'usage dou païs; mais mou(l)t se doit li sires garder que ce ne soit plus aigrement ne plus molement que la nature de la chose requiért, por renomée de fierté ne de pitié. Et jasoit ce que en griez malefices convient griez peine, neporquant li sires doit avoir aucun atemprement de benignité, — mais cil qui sont a nostre tens ne le font pas ainsi, ainz le dampnent et tormentent au plus fiérement que il pueent; mais cil qui ne sont mie corpable, on les doit as-

---

23. *Sentence*, poids, expression. Cette expression est opposée à *nice*.
25. *Qui*, ce qui. Cf. LXIII, 16 et 21, et *que*, qui est plus fréquent.
26. *Mais*. Sous-ent. *que*. — *Dedanz et dehors*, dans l'expression et la pensée.

II. — 10. *Par bataille ou par champion*, à la suite du duel judiciaire soutenu personnellement ou au moyen d'un champion.
11. *Damner ou de corps ou d'avoir*, condamner à une peine corporelle ou pécuniaire.
19. *Le* représente *malfaitor* de la ligne 9.
20. *Cil ... on les doit assodre*. Anacoluthe, Cf. LXIX, 20-21.

sodre. Li notaires mète en escrit les dampnez d'une part, et les assos d'une autre.

Après ce, doit li sires assembler le conseil a la costume dou païs et comander que nus ne face noise ne cri; et se il veult, il puet un po parler et amonester les gens que il se gardent dou malfait, et que nus ne gart as petites peinnes que il met maintenant sor aucuns des maufaitors, car autre foiz les fera il plus fiéres, et a touz jors les acroistra jusque a la fin de son office. Lors doit il mander ceus qui doivent estre dampné de cors qu'il soient iqui en presence por oïr sa sentence, pour ce que sentence de cors ne puet estre donée contre nullui, se il n'i est present. Adonc se liéve li notaires et lise tout bèlement les sentences, ce est a dire les absollutions devant et les dampnez après; et quant il a tout leu, li sires le conferme. Il commande que cil dou cors soient maintenant dampné et li autre paient au jor nommé, et baille les exemplaires as chambellains dou commun, et done congié as gens.

LXXI. JEAN D'ARKEL

LI ARS D'AMOUR, DE VERTU ET DE BONEURTÉ *

Cis capitles determine de fantasie.

Fantasie est une poissance ki conjoint et acouple une ymágene a une autre, et les ymágenes as ententions ki des ymágenes sunt estraites, et ensi les ententions les unes as autres. Ensi quant on comprent aucune chose

---

21. *Li notaires.* Sous-ent. *que.* Cf. 33 et 35. — 26. *Gart,* regarde.
31. *Sentence de cors,* condamnation à des peines corporelles.
33. *Liéve* doit être considéré comme un subjonctif analogique, à cause de *lise* (le subj. régulier est *liét* = levet). Cf. *conferme* 35, où l'indicatif est admissible.
38. *Chambellaïns dou commun,* officiers publics (de la communauté, de la commune).

* *Li ars d'amour, de vertu et de boneürte,* publié pour la première fois d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale de Bruxelles, par Jules Petit. Bruxelles, 1869, tome I, pp. 201-4, IIe partie, livre I, ch. 10. — Jean d'Arkel, d'une famille illustre, né vers 1314, fut, de 1342 à 1364, évêque souverain d'Utrecht et ensuite de Liège, et mourut en 1378, huit ans après son ami Jean le Bel, pour qui il avait composé son grand ouvrage. Jean le Bel est ce riche chanoine de Saint-Lambert de Liège, dont la *Chronique* fut refaite par Froissart (Voy. *Tableau,* p. XLV et XLVIII). La langue de Jean d'Arkel, qui est le wallon, est notablement modifiée dans le manuscrit suivi par l'éditeur.

1. *Fantasie,* mémoire imaginative. De même dans tout le morceau.
2. *Ententions,* idées (cf. 3, etc.).

estre blanche et grande, u quant on faint aucune diverse beste, ensi come une beste ki fust devant chevaus, et en mi hons, deriére lyon, adont conjoint èle les ymágenes avec les ententions. Quant la brebis comprent la figure dou leu, si con cèle ki fait a fuir, les ententions joint ensanle, ensi que quant la brebis comprent k'a son agniel doit doner ses mamèles et ensus bouter l'estraigne. Par la fantasie on a plus grant connissance ki puist estre en ame sensible u sentant. Par ceste, sans plus, n'a on mie la connissance des choses presentes, mais ausi on se pourvoit contre che ki est a venir. Par cestui chi aucunes bestes si font maysons, les autres se pourvoient de viandes pour lonc tans, et par cesti connoist on ke ceci est sanlant a aucune chose et k'une autre est autre. Par cesti veons ke les bestes ellisent une chose et une autre fuient, si k'il apert en lor boires et en lor mangiers. Elections et refusers proprement n'est mie en l'ame sensitive, mais en la raisonnable, si con il aparra ci après. A election, proprement a parler, est necessaires savoirs et discretions, ki sont oevres de raison et d'entendement, et pour le sanlance ke li elections ki est en l'ame sensible a a celi ki est en la raison et l'entendement, se le nomme on election, nient proprement. Toute li fantasie oevre en dormant comme en villant; et che ki sanle en dormant, ke les choses soient presentes, est pour ce que les ymágenes des choses c'om en villant a senties se retornent aucune fie au commun sens, ki les ymágenes rechoit, selonc ce ke li chose dont li ymágene est soit presente. Ceste poissance sanle molt prochaine a raison et entendement, dont mout de gens ont dit et quidiét k'èle fust entendemens : ke faus est. Quant ceste est conjointe a raison u entendement, si k'en l'omme, èle prend le maniére de faire et d'ovrer de l'entendement et de le raison; et pour ce ke raisons se diversefie et mue selonc le diversité des choses, des quéles li raison[s] est, si se muteplient durement ens es gens les oevres de la fantasie. Et la u li fantasie n'est avec raison, ensi k'ens es bestes, la

---

6. *Devant*, par devant.
12. *Plus*, la plus. Emploi fréquent.
17. *Ceci*, une chose. — 18. *Autre*, différente.
21. *N'est mie en*, n'est pas le fait de.
26. *Nient proprement*, improprement. Cf. LXIX, 22 et 25.
28. Trad.: « ce qui fait que lorsque nous dormons les choses nous semblent présentes, c'est que ».
30. *Se retornent au commun sens*, reviennent à l'esprit. Cf. 66.
38. *Des quéles li raison est*, auxquelles s'applique la raison.

èle est governée selonc le movement de nature. Et pour ce ke nature est en une maniére ens es choses d'une espesse, si oevre li conceptions de la fantasie en une maniére ; et de ce vient ke toutes les arondes font lor nit en une maniére, et autres bestes en sanlant cas oevrent selonc lor naturél engin. De ces vertus dient aucun k'ens es bestes èles sunt plus meütes et par nature ouvrées k'èles ne oevrent u muevent, et ens es gens èles oevrent et muevent plus k'èles ne soient meütes ou ouvrées. Et li raisons si est pour ce ke les bestes sunt meütes, selonc le movement et l'enpingement de l'appetit naturel, et li movement des gens si sont selonc le governement de raison. Et devons savoir ke les bestes plus tost perchoivent le muance dou ciel et dou tens ke ne font les gens, si ke nous veons de la fourmis, ke quant èle assanle le blét pour sa nourreture, k'il ne pluet mie volentiers devans trois jours u ne fait lait tens ; et li coks si mue són chant selon le diversitét del tens. Et li raisons pour coi si est pour ce ke les gens sont trop ensongniét entour lor conceptions et lor affaires, si k'il nient ne perçoivent ces movemens, si con les bestes font, (et) ke de ce ne sont mie ensonniies, ne selonc lor conceptions n'uevrent mie, mais selonc le movement et l'empoindre de nature. Sovent empesche ceste vertus l'entendement, par ce k'èle ensonnie trop l'ame en conjoindre et deviser les ymages, ne mie sans plus cèles ki prises sunt et retenues par le sens, mais aussi en faignant novèles, ainsi que quant èle faint un mont d'or u fait castiaux en Espaigne ; et memmement l'entendement enpèche, quant aucune chose des celestiaux et des divines li est enprientét : et c'est pour ce ke les conceptions de l'entendement le plus sovent ne sont mie sanlans as ymágenes et as fictions de le fantaisie. Le fantasie si met on en la moiienne des chambres de la cervèle, si comme un centre entre l'ymagination et le memore. Car le fantasie se con-

---

41. *Le movement de nature*, l'instinct. Cf. 51.
42. *Est en une maniére*, est uniforme. Cf. 43 et 44.
47. *Plus ... ke*, plutôt que.
50. *Si est pour ce ke*, en est que. Cf. 58. — 60. *Nient*, nullement.
61. *Ke*, qui. C'est l'adverbe-relatif pour le pronom. plutôt que le pronom relatif féminin archaïque, tombé en désuétude à cette date.
63. *Vertus*, faculté. Cf. 46.
66. *En faignant novèles*, en en imaginant de nouvelles : changement de construction.
68. *Enpesche* a pour sujet *ceste vertus* 63.
70. *Enprientét* est un neutre. L'accord a lieu par syllepse avec l'idée indéterminée renfermée dans *aucune chose*. Cf. le français moderne *quelque chose*. — *Et c'est pour ce ke*, et c'est pour cela que. — 73. *Centre*, place intermédiaire.

vertist sus les fourmes et sus les ymágenes ke li ymaginative rechoit du sens et sus les ententions ke de la memore garde; et ces ymágenes et ces ententions elle devise et conjoint ensanle, si con dit est.

LXXII. CHRISTINE DE PISAN

LE LIVRE DES FAIS ET BONNES MEURS DU SAGE ROY CHARLES *

Ch. X : *Cy dit encore de ce meïsmes (de jeunèce et de ses condicions).*

O Dieu! Comment voions nous les jeunes gens adouler et entrister, quant correccion, quoy qu'elle leur soit salutaire, leur est presentée, la quélle reçoipvent, comme opprobre et chose injurieuse, a petite patience! Et tout au contraire souveraine joie remplist leurs folz cueurs ou temps de leur griéf et mortél dommage, c'est quant en la voye d'oiseuse se pueent embatre, en la quélle nul autre paradis ne presument leur estre propice ne plus agreable; mais en ce chemin sont infinies a eulx les sentes de desvoiement. La souventes fois sont procurées folles amours ou mains vicieus deliz en plusieurs maniéres, ou es aucuns, par la chaleur de leur sang, batailles et riotes. Autres, par impatience, prènent contens a leurs meilleurs amis, reço[i]pvent et aiment leurs mortélz ennemis et ceulx qui les trahissent, comme sont les aduleurs ou flateurs portans venin engoisseux, dont ilz ne cognoissent la decepvance, ne admonnestement de sage contre leur oppinion n'y tendroit lieu; enserchent jeux et deliz, sanz regart au petit effect de la fin; s'enveloppent legiérement

---

* Manuscrit de la Bibliothèque Nationale, fs. fr. 10143, f° 10-11 (xv^e siècle), comparé avec le texte imprimé dans la nouvelle Collection Michaud et Poujoulat, t. I, 600-602 (= I). — Christine, fille du vénitien Thomas de Pisan, astrologue de Charles V, naquit à Venise vers 1363, vint à Paris avec son père à l'âge de cinq ans, et y mourut pauvre, vers 1431, malgré l'active production littéraire à laquelle elle se livra depuis l'âge de vingt-cinq ans, après avoir perdu son mari, Etienne du Castel, qui la laissa sans fortune avec trois enfants. Voy. *Tableau*, p. XXXIV et XLVIII.

4. *A petite pacience*, avec peu de patience.
11. *Es aucuns*, chez quelques-uns. — 12. *L'ar*, par un effet de.
19. *Au petit effect de la fin*, à la vanité des résultats.

en infinies folies, dont le retraire n'est mie sans peine; legiérement tournent leurs pensées a mauvais consaulz, habundent en oppinions volontaires au contraire de raison, croissent en parolles sanz frain affermées en pure volenté, sanz regart ou ce peut cheoir. Leur jugement, contraire a vraye cognoiscence, souventes fois leur dit que bien fait soit si comme folie, folie honneur, deshonneur chose belle et doulcereuse, si comme par experience le veons avenir, et yceulx jeunes qui sont desvoyez faire desrision de leurs compagnons, se ilz les voient retraiz par grace de Dieu des folies susdittes ou que autres jeunes ne soient vaguans en la voye de dissolucion comme eulx : ils les reputent folz et chetifs, et dient que ce ne sont que commères et gent de neant, de la quél chose blasme de télz sont aux oreilles des sages moult grans louanges. Foles despences et superfluitez, qui font a desprisier, reputent sens et grant noblèce, et par télles foles opinions despendent l'avoir acquis par grant destrèce par leur parens, et dont ilz ont après la viellèce soufraiteuse, estre crains par divers oultrages, qui les deshoneure et fait souvantefoiz perdre vie ou membres, reputant grant honneur et gloire; les folles compaignies (suivre) ou se sont embatus, quoy qu'on les en reprègne, delaissier grant honte leur sembleroit.

Infinis mouvemens habondent es cueurs des jeunes sanz frain de raison, qui est le regart de la fin de toutes choses, es uns plus, es autres moins, selon leur diverses complexions, les quélles causent es aucuns joye, es autres riotes et melancolie, si comme aux sanguins soulas et esbatemens, et aux melancoliques ou coleriques riotes et despiz; et partout y a infinis perilz.

Non mie que je vueille dire que tous les jeunes enchéent es inconveniens susdis et que mains n'en y ait d'accoisiez et rassis, comme Dieu ait donné ses graces diversement ou il lui plaist, soit es dons de nature, ou autres biens; j'entens seulement du commun cours, par

---

20. Trad.: « dont ils ne se tirent pas sans peine ». — 24. *Cheoir*, aboutir.
26. *Soit*. Subjonctif amené par l'idée négative qui est dans la pensée.
28. *Yceulx jeunes... faire* dépend de *veons*. *Jeunes*, jeunes gens. Cf. 31. 44. 56. 63.
33. *De la quel chose*, au sujet de quoi. — 34. *Télz*, telles gens.
39. *Estre crains* est régime de *reputent* : « considérant comme... de se faire craindre ». — *Par*, au moyen de.
45. *Qui est le regart de la fin de toutes choses*, à laquelle tout doit tendre.
48. *Si comme*, par exemple. — 53. *Comme*, étant donné que.
55. Trad.: « je veux parler seulement de la tendance générale ».

le quél la sensualité humaine incline le cueur du jeune, qui encor n'a l'experience de droit jugement; car, si comme dit Polus, l'experience fait l'art, et d'icestes ou pareilles inclinacions croy que nulz ou pou soyent exceptés, se grace divine ou merveilleux sens ne les a esleus ou preservez.

Ch. XI : *Cy dit encore de jeunèce.*

Consìdéré les susdis mouvemens par nature es cueurs des jeunes et maintes autres raisons que je laisse pour briéfté, n'est mie doubte que celle avivée voulenté laissier sanz frain estrange de plus grant meureté, c'est comme le poulain sanz lien habandonné a toutes voyes; si n'est mie sanz grant peril, et plus es princes et es poissans que es moyens ne es mendres. La cause est pour l'assemblement de jeunèce, oisiveté et poissance ensemble, qui est comme feu, souffre et esche en un vaissel, ce que ne peut mie estre es plus bas, les quélz necessité chace a aucun exercite qui les tient occupez et tolt oyseuse. Si ne fu mie sanz cause : « Mauldite est la terre dont le prince est enfent; » et comme les parens ou majeurs de télz nobles enfens doient avoir singulier regart a ces choses, bien doivent, comme dit est, mettre cure a les pourveoir de bonne et sage compaignie et maistres vertueux et prudens, les quélz les doivent plus corrigier par bons exemples et paroles introduisans a bonnes meurs que par verberacions ou bateures maistriseuses, a l'exemple du leon, que on chastye en batant devant lui le petit chien, affin que haine et despit ne s'engendre en leurs haultains courages, qui se veulent mener par leur donner a entendre que est honneur et que est honte : a quoy ilz doivent avoir singulier regart. Et aux maistres et gouverneurs de télz enfens tiens que grant prudence soit plus necessaire que moult grant sapience, car grant chose est ramener a discipline un corage eslevé en poissance de seigneurie.

---

66. *Frain estrange de plus grant meureté,* frein étranger plus mûr (c'est-à-dire : frein de gens plus mûrs).
69. *La cause est pour*, la cause en est dans. — 76. *Doient.* Subjonctif (latinisme).
83. *Affin que... ne*, de peur que... ne.
84. *Courages*, âmes. — *Qui se veulent mener par leur donner*, qui demandent à être dirigées en leur donnant.
85. *Que*, quelle chose (interrogation indirecte).
87. *Tiens que*, je tiens pour certain, j'estime que.
89. Trad. : « une âme habituée au commandement ».

APPENDICE CRITIQUE

N. B. — *Les leçons données sans indication sont celles du manuscrit ou de l'édition qui nous sert de base.*

I. — 1, 3 *ms.* adiudha, *avec un point sous le premier* d, *qui l'annule. Dans le fac-simile, ce point n'est pas visible.* — 4 *Koschwitz* dist; *il est difficile de décider s'il y a* dist *ou* dift *dans le ms. Ceux qui lisent* dist *l'expliquent par* decet, *ce qui est inadmissible* (*Voy. P. Meyer*, Romania, III, 373, *Cornu*, Rom. IV, 454, *Schwan*, Zu den ältesten franzœsischen Denkmæler, *dans* Zeitschrift für rom. Philologie, XI, 462 sqq., *et le compte-rendu de G. Paris dans* Rom. XVII, 621-2. — 5 *Ms.* nūquā. — 11, 2 *Ms.* suo part ñ lostanit; *Chrestom., 1re édit.* part lo franit, *leçon qui a le tort de ne pas tenir compte de* ñ. *Ceux qui s'en tiennent au ms. lisent ordinairement* lo s' tanit (= tenebat); *cf. Diez*, Altromanische Sprachdenkmale, *Bonn, 1846 et Cornu*, Rom. VI, 248. *Boucherie* (Rev. des l. rom., *2e série*, I, 18) *préfère* l'ostanit (= *obstinet); *en tous cas, ce serait plutôt le représentant de* *obstinebat. *La correction que nous adoptons est de M. G. Paris, qui suppose ingénieusement que* uon, *de* suon, *oublié par un premier scribe et placé en interligne, a été lu* non *par un second et abrégé en* ñ *par un troisième, qui l'a mis à la place régulière de la négation.* — 4 *Ms.* li iuer, *Chrestom., 1re édit.* li iv er, *Lucking*, Die ältesten franzœsischen Mundarten, *Berlin, 1877*, lui ier, *leçon inacceptable, car le scribe n'admettait pas la diphtongue pour la voyelle simple du latin.*

II. — 5 *Ms.* Elle *(cf. Weigand*, De la mesure des syllabes, *Programme de Bromberg, 1857); Chrestom., 1re édit et P. Meyer* non. — 21 *Le fac-simile laisse voir plutôt* czo *que* ezo, *qu'admettent P. Meyer et plusieurs autres critiques.*

III. — 15 *Ms.* Quandis, *que Boucherie propose de maintenir.* — 29. 58. 62 *et* 133 quieu *(on a dû prononcer* quiéf; *cf. L. Havet*, Rom. VII, 416. — 32 Et s'a diable c. (*corr. de P. Meyer et Boucherie).* — 34 sempre retint; reciut *du ms., qu'il faut prononcer* recift *(cf. L. Havet, l. laud.), donne une bonne assonance.* — 43 cit, *ms.* ciu. — 72 non ~ 76 ancor, *ms.* en corps, *Boucherie et P. Meyer* en cor, — 84 Visitét at L., *ms.* iuisitet. — 104 ruovet. — 107 Eissi com ruode, *ms.* Et sicum roors *(la correction est de Boucherie).* — 141 reçut, *ms.* reciut (cf. 34).

IV. — *Leçons de la 1re édition modifiées.* — 2 derompt. — 3 vois. — 7 dols (*cf.* 15. 41. *etc.*). — 14 ton (*cf.* 30. 33. *etc.*). — 15 enquoi. — 16 hereditez. — 17 asez. — 20 honorez. — 21 barbe c. — 24 hoi (*cf.* 99). — 25 absolude. — 27 tui. — 28 doüses (*faute d'impression).* — 34 Poi. — 38 femme (cf. 70). — 39 escheveléde. — 43 derompre, son vis demaiseler. — 44 detraire e a.

— 45 cui n'estoüst. — 46 chevéls. — 51 oil e si gétet. — 54 desirrer (*cf.* 86 *et* 71). — 55 merveile (*cf.* 60 *et* 80) que pitét. — 56 mesre. — 57 porrai... malfedude. — 60 cors. — 62 Com adosas. — 65 bor. — 69 sui (*cf.* 74 *et* 106). — 70 n'ierc. — 71 en fui m. desirrose — 72 sin (*cf.* 73)... anguissose. — 73 vid... goiose (*avec un accent sur le g pour indiquer qu'il est chuintant; cf.* 118). — 74 sui *est à corriger en* soi; coroçose. — 78 sor. — 79 pois (*cf.* 93). — 80 Il n'est. — 84 Ai atendude. — 85 laisas. — 92 que tei podrirat t. — 97 C. est. — 99 *virgule à la fin du vers.* — 107 ledice (*Voy.* Romania, XVIII, 551)..... pot. — 108 Ne ja m. h. n'avrai c. — 114 seinor. — 115 felix (*en romain*). — 115 honorérent. — 116 Seinors. — 118 n. os est il goie (*avec un accent sur le* g; cf. 73).

V. — *Variantes de la 1re édition de la Chrestomathie, basée sur l'éd. L. Gautier, tirades* LXXXIX-XCIV *et* CC-CCIV, *abstraction faite des différences orthographiques.* — I, 1 sunez vostre o. — 6 Que pur paién ja s. jo c. — 13 D'iço. — 19 en est graindre. — 20 ses seintismes angles. — 22 qu'a huntage remaigne, *ms. d'Oxford* que huntage me venget. — *Après 30, un vers ajouté:* Cist nus sunt près, mais trop nus est loinz Carles (*ce qui diminue de 1 le chiffrage*). — 34 (*ancien* 35) par devers. — 37 Respunt Rollanz: « Ne dites. — 40 i iért e. — 45 ki Franceis nus l. — 47 n'en. — 54 Que éle fut a nobilie. — 61 tuit fid. — 65 murez, esterez. — 69 lur cumandet a f. — 76 R. en apèlet. — 77 b. nus le disiez. — 78 Que li quens Guénes nus a tuz espiez. — II, 9 La d. — *Après 14, un vers ajouté:* Multes batailles de vus avrai fenies (*ce qui diminue de 1 le chiffrage.* — 16 (*ancien* 17) E l'Emperere. — *La tirade CCI devrait, d'après M. P. Meyer* (Recueil d'anciens textes, 2e partie, p. 209), *prendre place après la tir. CCII, comme le montre la comparaison du ms. d'Oxford avec les autres rédactions.* — 19 le tresprent. — 20 Jus de la. — 21 en est (*corr. inutile*). — 22 s'i est. — 24 v. la paiéne gent. — 27 fut m. — *Après* 29, *un v. ajouté.* : Li angle Deu le pristrent errannent, *puis l'exclamation* Aoi! (*V. au Glossaire*). — 33 vers les tues vertuz. — 38 a lui. *Aoi!* — 44 kil nurrit. — 45 esteit si fiz. — 47 M. lui. — 59 Seint Raphael, s. M. del p. — 70 *éd. Gautier* Uest Otes e li quens B. (*la corr. est de M. P. Meyer*). — 71 *ms. d'Oxford* Ive e Ivorie, *éd. G.* Ives et Ivories. — 73 *éd. G.* A. li bers. — 76 *ms. d'Oxford* qui chelt, *éd. G.* qui calt. — III, 3 Muntet el p. — 4 As li; *ms. d'Oxford* As li alde v. une b. damisele (*la restitution du v. est de Th. Müller.* — 5 U est. — 6 *Ce v. est peut être altéré,* an *et* en *n'assonant pas dans ce texte.* — 11 *Th. Müller, L. Gautier et ma 1re édit.* C'est Loewis, mielz nè sai jo qu'en parle (*je ne saurais mieux dire*), *ms. d'Oxford* mielz ne sai a parler (*la correction adoptée est de M. Clédat*). — 12 *vers sûrement altéré, car* a *pur n'assone pas avec* a *nasal.*

VIa.. — V. 2 *de la note*" si. — 5. 7. etc. sor. — 11 Nen iert mais receüz. — 22. 62. 90. 96 qui. — 22 granz. — 65 forz. — 73 b. qu'at tot le p. ch. (*corr. de G. Paris*). — 83 les ch. (*corr. de G. Paris*). — 89 *ms.* Lun acer al altre de peces et entre oscher, *éd.* Et l'un a. a l'altre d. et oschier (*corr. de G. Paris*). — 90 ne. — 122 d'Alemande (= *Alabanda, ville de Carie*); *voy. au Glossaire.* — 136 La v. les m'ensemble (*corr. de G. Paris*). — 148 *M. Mohr propose de lire* some, *adjectif* (= summa). — 165 ami (*l'éditeur a sans doute voulu éviter la forme picarde* mi *pour* mei (*Voy. la note*).

VIb. — 25 *éd.* escoutoient. — 50 *ms.* hommes. — 73 *éd.* ton, *ms.* tone. — 112 *éd. et ms.* b. fait. — 130 *ms.* p. si. — 165 *éd. et ms.* puisse. — 192 *éd. et ms.* vertus. — 216 *éd. et ms.* qui (*on pourrait corriger seulement* qu'i; *cf.* XLI, 1, 18. 21. etc.). — 222 *éd. et ms.* que de a. — 239 *éd. et ms.* commandast. — 271 *éd. et ms.* qui (*cf.* 216). — 308 *ms.* leur esbanoier.

VIc. — 33 *Imprimé* cestoit. — 85 *I.* contrer. — 104 *I.* fera. — 166 *I.* atour. — 204 *éd. Koschwitz* (*et sans doute l'imprimé qu'il suit*) ou il. — 205 *éd.* soy. —

232 *éd.* se dist. — 264 *éd.* meilleurs. — 311 *éd.* derriere. — 326 *éd. de 1528* six sommiers. — 340 *I.* mabrun. — 342 *éd.* coupel.

VI[4]. — *Voici la rubrique du chapitre de* Garin de Monglave *où se trouve raconté le voyage de Charlemagne :* Comment Olivier de Vienne engendra Galien en la fille de l'empereur de Constantinoble, en revenant de Jerusalem. — 6 *ms.* lui auoit. — 47 *et* 105 *ms. et éd.* demoura. — 53 *ms. et éd.* diverse. — 91 *ms. et éd.* espanté. — 94 *et* 207 *ms. et éd.* s'aquita. — 104 *ms. et éd.* la maison. — 121 *et* 194 *ms. et éd.* sience. — 140 *ms. et éd.* d'achiers. — 150 *ms. et éd.* ad ce. — 176 *ms. et éd.* et m. joie.

VIII. — *Les variantes sans lettre indicatrice sont celles du ms. de Paris, Bibl. nat., f[s] fr. 22555, dont la plupart sont omises dans l'édition (nous supprimons les var. orthogr.). — a désigne le ms. de Tours; b. le ms. de Paris. Bibl. nat. f[s] fr. 22555.*

1 *(a, f° 192r° c. 1—193 v° c. 2).* — 1 naymon, *a et édit.* Nalon. — 2 nayme, *a et éd.* nales (*cf.* 4 *et* 185). — 3 dite vous. — 4 dit. — 9 quel cop ot il. — 11 p. huy honnir. — 14 au g. a. li. — 17 le blanc haubert. — 19 moult (*mauvaise interprétation de l'abréviation* ml't, *qui a été influencée par le latin* multum; *cf.* 119. 128 *et* II, 69). — 20 auec li. — 23 *manque à a et à l'éd.* — 24 lanuey (*ou* lanney). — 27 qui ferit. — 29 e. jusques es p. — 30 de d. — 32 Nel. — 34 Et si. — 35 ou je. — 36 *manque à a et à l'éd.* — 40 au m. — 42 *manque à b.* — 45 *b* dit il se dieu me s. a.; *a* aidis. — 46 s. plaisir. — 45 Car; *b aj. ces 3 v. :* Et cest hault hons et de gentis amis Et si est prestre sacres et benoiis Mais par celui qui en la croix fuit mis. — 49 quant que ju ai ci dit. — 50 sang uertit. — 51 a appeller. — 52 Que f. tu hue dit labbey. — 53 en est tuis. — 55 Et dame dieu v. le tort c. — 56 pues m. a cligney u. — 58 sa teste. — 59 *b développe en 2 v. :* S. dit hue ne vous corrouciez si Dou tout en tout ferai a vo[s] p., *puis aj. ces 3 v.* : Deuant chailon lanffe hue en vint Ou quil lou voit mlt' bellement li dit Sire dit hue entandez en ver my. — 60 *b et éd.* ou je. — 62 Je li; *le ms. aj. ce v. :* Que quant jantrai en la citeit de paris. — 63 joi o. — 64 Ne je ne soi. — 66 *manque.* — 67 v. deuis. — 69 dostaige. — 71 Que ma partie que en ceste pallas votis. — 73 *a et éd.* Si sauez. — 73 y antrerait aussi. — 77 Si ne moy p. a. qui. — 80 *a et éd.* dix. — 84 *a* et r.; *b* raianfroy et homdry (*cf.* 181; *à la fin du passage, que nous ne reproduisons pas, a donne* Hainfrois *là où b donne* Raenfroy). — 86 Et je lou. — 89 le. — 90 *b* Raenfroy lot, *a et éd.* R. loï (*cf.* 181). — 92 *a et éd.* dont. — 94 tout a vostre p. — 98 A. s. tous chaissiez et hor mis. — 99 de huelin quil f. — 100 ait fait lanffe saisir. — 101 Emplir la f. de Menns (*mot barré, avec un* n *par-dessus la barre*) paresis. — 102 *b donne 2 v.* : Au poure gens les fait tous departir Et il escrie c. a h. c. — 104 Et si te laisse. — 105 *éd.* Lietris; *b* li abbey de cligney. — 108 Et d. p. se couchait amaury. — 109 espris. — 110 Au pauement. — 112 *a et éd.* ciient, *b* chient. — 113 se tenoient; *b répète les v. 255-6, avec une var. au 2[e] v. :* Per dieu li champs serait par lui conquis. — 114 cest hue. — 117 *a et éd.* te n. — 118 beliant... dit. — 119 *manque à b.* — 121 ml't ot c. — 122 Honnestaise ot n. ce m. a vis. — 123 M. navoit nule ceu sceit on tout de fis. — 124 vous vint dieu recullir. — 125. 128 *et* 134 *manquent.* — 127 *a* m. l. et drois et t., *b* m. dois et l. et t. — 129 *a* s. f. naskis, *b.* f. s. r. — 130 fes. — 135 au brant d. forbi. — 136 Qui v. cuidoit detranchier et m. — 137 cel mal tu te soz bien gairir. — 139 qui yerent de grant pris. — 141 ung traytre. — 142 Il v.; *a et b* b. s.; *b* au juise. — 143 Et en la c. fuit vostre corps m. — 144 v. y ferit l. — 145 *m. à b.* — 147 Pour nous raembre d. m. as ennemis. — 148 *b* es s.; *éd.* Et el sepucre; *a* Puis f. el s. sire p. et m. — 149 Et au thier jour de mort r. — 150-1 *a ne donne qu'un v. de 12 syll.* : En infer en alastes pour rauoir vos amis; — 151 *éd.* Et en; *b* an getaist. — 152-60 *b et l'éd. réduisent à 2 v.* : A lasension fustes esvanuis Samb[l]ant de fu lor vint li sains Espirs; *nous uniformisons l'orthogr. dans b* : 155 remeyst desconfis; 156 yer d.; 157 le v.;

158 Tu les baisait lor f. esjoys. — 161 jai dit. — 163 *a et éd.* Garis. — 165 Et que conquiere. — 166 biauls roy de paradis. — 167 *a* ma sus m.; *éd.* Qu'a tort m'apele li cuvers Amauris (*b* mappelle le cuuer amaury). — 168 huelin au f. — 169 S. vif (*lis.* vis). — 170 *a* En e. se leua (*12 syll.*), *b* Pues se dressait, *éd.* Puis se leva. — 171-3 *a donne des v. de 12 syll., que les éditeurs ne reproduisent pas en note.* — 171 *éd.* B. lautel; *b* Lautel b. son o. y ait mis. — 174 *a* ses d.; *b* li cortois h. *(je ne sais pourquoi les éditeurs disent que b diffère).* — 175 li cuuer amaury. — 176 *manque à b.* — 177 dou tout a. — 179 Deuant san ist. — 181 A. san ist. — 182 Il no clinait. — 183 amoynet. — 187 san alloit amaury. — 188 *a et éd.* convoie Godefrois; *b* Raenfroy et houdry; *a intercale ici 3 v., que reproduit l'édition et que nous croyons interpolés :* Et ses lignaiges dont il estoit ceris Qui de diu soit et de ses sains honnis Maint mal ont fait volentiers non enuis. — 189 jusques a . xxxvj. — 190 Ens es pallais san v. li m. — 192-3 *b développe en 3 v.* : B. fait K. alles vous feruestir Quatandes vous pour le corps st denis Allez on champs (*sic*) pour dieu de paradis. — 194 Que p. — 196 Li v. yert. — 197 Et li vray dieu me laist le droit veyr. — 199 Dieu en sovingne dient li frans marchis. — 200 sarmerent si ont. — 202 Laisse une chausse blanche; *puis ce v.:* Et par desoure ait ung esperons mis. — 203 Seguin. — 204 li poing fuit dor fin. — 207 fait on. — 208 de lans *(les éditeurs proposent à tort de corriger* del jor *en* defors *ou* dehors *et croient que dans b* de lans *est mis pour* de leans). — 209 j. premier *(v. de 12 syll.).* — 210 dit nayme li floris. — 212 desor. — 214 comme ja pores oyr. — 215 signour baron fait il. — 216 Jesus qui. — 218 si ne moy. — 219 la cite. — 221 Que ceu yert filz charlon de st denis. — 222 A essiant ait son anffans ocis. — 224 *a et éd.* jure — 225 Et sor les saint qui sont si d. mi. — 227-9 *m. à b.* — 230 b. et conjoyr. — 231 por poc. — 232 *a et éd.* d'un pais. — 233 pres ne chayt souvin. — 236 p. ait le. — 237 parjures. — 238 en genoillon. — 240 dit. — 241 Jesus qui. — 242 *m. à a et à l'éd.* — 246 en la citet de paris. — 247 Que je ne soi q. h. jo o. — 248 Que fuit. — 249 Ne je ne soi. — 250 ait dit. — 251 pour les sains conjoyr. — 252 Il les. — 253 a. .iiij. marc y offrit. — 254 Li clerc les prant bien les pot recullir. — 256 Car par lui yert certe li champs c.

II (*b, f° 129 r° c. 2—219 v°, c. 2*). — 2 lamirel. — 3 ne se pot. — 4 point que ne la lait. — 5 ne p. plus reposer. — 9 *manque.* — 10 ait errant desferme, *puis ces 3 vers* : Que est antree o lou cierge alume Quant lanffe hue ait choisi la clerteit Moult se merueille sin est tous effraiez. — 11 Dieu se dit hue dont vient ceste clerteit. — 12 doit il ja ajorner. — 17 mon c. navrez. — 19 Se volliez f. la moie v. — 20 seriez. — 21 dit hue l. ceu plait e. — 22 ne v. poroie a. — 23 ceu ne pues je veer. — 24 M. ceu fi je. — 25 loge charlemaine cranteit. — 28 corps a., *puis ces 2 vers :* Quant la pucelle loyt ainsi parler Si cuide bien de fin duel fourcener. — 29 Hue dit. — 30 *éd.* Naie. — 31 *a et éd.* comperré. — 32 ait errant a. — 34 les membre coper. — 38 lait laixie. — 39 Et au q. j. est hue decespere. — 41 *manque.* — 42 petit nain bouserez. — 43 maldient. — 45 *manque.* — 48 et car me secourrez. — 49-50 *manquent.* — 51 De que que hue ait. — 53 fait huon. — 54 Vaissauls dit elle seriez v. — 55 vous ai conte. — 56 Se moy. — 58 me mainrez. — 60 Se tu me v. pleuir et creanter, *puis ce v.:* Que moy tendras en bonne loialteit. — 61 Je vous. — 62 dit hue si moy. — 64 mortel. — 66 or auez. — 68 Adont li f. — 74 quil ot e. — 75 Que il est mort de f. et de lesteit. — 76-81 *sont réduits à 3 v.:* Et pues li donne a maingier a planteit Tout ceu de bien que tu porais trouuer Et cil respont tout a vo[9] vollanteit. — 78 *a et éd.* a son gré (*cf.* 92). — 81 *a et éd.* cartrier sen est atant torné. — 82 sait lamiralz trouueit. — 83 fait il p. foid vous ne s. — 84 Li damoisiaulz quauiez. — 85 Que vint de f. est a sa fin alleit. — 86 est de fain esfamez. — 87 *a et éd.* iré; *b* Lamiralz lot san fuit au cuer yrez. — 90 laime et si an ait p. — 91 sa m. — 92 *est développé en 3 v.:* Et li c. est arier retornei A huon vint ml't lait bien visitei Et se li d. a mangier a p. — 93 comme il volt.

IX. — 3 adieu. — 13 qui. — 17 tousdis. — 21 Saint. — 33 que vous ai. — 44 o. l'estoire le d. (*nous suivons le ms.* C (B. N., fs. fr. 1447), *en écrivant* l'estoire *au lieu de* estoire). — 58 amerai, *ms.* Þ (B. N., fs. fr. 778) enmerai. — 73 enporterai. — 81 (*Vers oublié dans notre texte*) Adès de plus en plus, si que ja n'en retraie. — 83 parmi.

X. — 13 armés. — 15 venrés. — 17 segnorés. — 27 nés. — 28 ordenés. — 30 irés. — 34 desfermés. — 43 Molt... ki. — 46 prés. — 58 espaonter. — 60 desarmer. — 70 camp. — 71 Corsu. — 74 les viaires clers. — 76 qui, — 80 le b. — 82 n'en. — 87 Je. — 88 trestoz vis. — 89 lui. — 106 espoonter. — 115 suit·

XI. — *Variantes de l'édition Michelant (Stuttgart, 1862), que nous avons suivie* — 9 a celer. — 26 Awec. — 32 poït. — 34 tranchier. — 52. 72 *et* 93 mult. — 66 enmenrai. — 68 enmaine. — 88 Hesbergié s. a nuit. — 91 taint. — 95 weillant. — 97 Que. — 105 home. — 108 abatites.

XII. — 1. 22. 30. 54. 98. 101. 106. 110. 114. 136. 145, *ms. et R.* (=*édition G. Raynaud*) leres. — 2 *F.* (=*édition Fœrster*) gaaignier. — 10 *correction de F.; ms. et R.* Mieudres destrier — 16 *corr. de F., qui admet, en conséquence, une lacune après ce vers; ms.* encore tel... fait; *R.* encor(e) tel c[e]ens. — 22 *R.* verai gie, *ms.* veroie ge. — 23 *Ms. et R.* riens. — 27 *R.* vilain [i]es. — 28-9 *sont placés dans le ms. et les deux édit. après 31 (nous adoptons le déplacement proposé par F., qui admet une lacune avant le v. 32).* — 29 *F.* entendie. — 33 *R.* do ie. — 35 *Ms. et R.*, somier. — 48 *Ms. et éditions* F. li f. tost le t. *(corr. suggérée par F.)* — 50 .Iiij. chierjes] *corr. proposée par F. (le ms. a.* .iij. chieres, *avec un sigle sur l'r qui ressemble au sigle de* er, *mais qui est peut-être un* i), *F. et R.* .Iij. chiereres. — 53 *Ms. et R.* tien si cier. — 64 *Ms. et R.* Damelde. — 66 *F.* Com; *ms. et R.* atachiet. — 67 *Ms. et R.* Galopin. — 80 *Ms. et R.* Galopin li vasal. — 81 *Ms. et R.* cheval. — 86 *Ms. et R.* Galopin. — 87 *Ms. et R.* cascun. — 89 *Ms. et R.* riens. — 91 *R.* cief. — 94 *Ms. et R.* Basin. — 95 *Ms. et R.* fain. — 101 *Ms. et R.* mas. — 102 *Ms. et R.* Tout. — 120 *Ms. et R.* ester cois, *F.* estre coi (*en note, il propose timidement* ester coi: *cf.* 148). — 128 *R.* c'on. — 132 *Ms. et R.* Ne ne; *F.* nel a., *ms.* ne le prendra. — 134 *Ms.* la maine, *R.* l'amaine. — 156 *Ms. et R.* petit leres. — 144 *Ms.* se leust consui, *R.* se bien le consuiést; *F. propose* se le conseüst bien *ou* se b. le consiviest. — 147 *R.* cop *(faute d'impression).* — 150 mestier] *corr. proposée par A. Tobler; ms. et éditions* destrier. — 158 *Ms. et R.* joiant et lie. — 159-60 *R. croit que ces deux vers, presque identiques aux vers 166-7, ont été substitués à deux autres qui développaient ce qui précède; F. admet à la suite une lacune; de même après le v. 161.* — 165 *Ms. et R.* lié.

XIII. — 1, 16 cel. — 45 G., *avec les mss.* — 47 cele. — 51 H., *avec les mss.; de même v. 53,* B. — 61-5 *ms. B.* (*Extraits de Fauchet*) Trois peus sacha de son peliçon gris, Parmi les mailles de l'aubert esclarci, Puis si les souffle Raol en mi le vis; Si li a dit : « Vassal, je vos desfi. Ne dites mie que vos aie trahi. » *Le premier éditeur (Le Glay) a cité ici ces vers de* Girbert de Metz, *dont le rapport avec ceux de notre poème est évident, et qui confirment la leçon du ms.* A *(B. N., fs. fr. 2493) pour le v. 63 :* Dist a Girbert : « Mult me tenez por vil... » Il prit deux peus del peliçon hermin, Envers Girbert les rua et jali, Puis li a dit : « Girbert, je vos desfi! » [*Éd.*]. — II, 2 A. et Y (*avec les mss.*). — 3 G. et. — 4 E. — 5 W. — 25 et le g. *(corr. proposée par les éditeurs).* — 29. 50. 87 *et* 88 B. — 35 Tos. — 40. 46. 69 *et* 85 G. — 52 *Nous admettons une lacune à la fin de la laisse* CCXLII, *ou au commencement de la laisse suivante.* — 55 aveis. — 56 vos nies..... deveiz. — 64 Nos... meslez. — 77 qui tout.

XIV. — 44 le sens. — 48 entre front. — 50 li a dit. — 57 trorse. — 70 viltez. — 80 v. dou. — 125 si. — 136 sa. — 140 d'esmois.

XV. — 1, 4 grant beauté. — 5 endroit b. saint. — 10 troveras. — 21 vaincrés. — 28 come P. — 35 grant joie fu menée. — 11, 5 *et* 63 molt. — 36 por.

XVI. — *Les lettres A B C D E F G H I J K L M désignent les mss. de la Bibliothèque Nationale, fs. fr.* 60, 375, 782, 783, 794, 821, 903, 1450, 1553, 1610, 2181 (*base de l'édition*) 12600, 19159; A^1 A^2, *les mss. de l'Arsenal,* 3340 *et* 3342; C^1, *celui de Cheltenham,* 8384; L^1 L^2, *ceux de Londres, Harl.* 4482 *et Addit.* 30863, M^1, *celui de Montpellier,* 251; M^2 *celui de Milan,* D, 55; *N, celui de Naples,* XIII, c. 38; P^1 P^2, *ceux de St-Pétersbourg,* 3 *et* 6. V^1 V^2, *ceux de Venise, St-Marc* XVII *et* XVIII; *W, celui de Vienne,* 2571. *Ces 26 mss., considérés dans leurs grandes lignes, peuvent être distribués en trois familles de la façon suivante : 1° D E H J M^1; 2° F G L L^1 N; 3° les autres. Plusieurs mss. appartenant pour le fond à la 3e famille sont contaminés, en particulier A^1 A^2; M^2, le plus ancien ms. de la 3e famille, a conservé quelques bonnes leçons, et est peut-être faiblement contaminé. I est l'œuvre d'un scribe intelligent, mais très indépendant, copiant un ms. de la 2e famille. Nous avons réduit l'appareil critique aux mss.* A^1 A^2 C^1 *(à partir du v. 131) D E F I J K L* M^2 P^1 P^2 V^1 V^2, *après avoir reconnu que les autres n'apportaient rien de nouveau. Notre classement, d'ailleurs non encore définitif, est basé sur plusieurs passages autres que celui que nous reproduisons.*

1-8 *différents dans la 2e famille, qui donne d'abord ces 4 vers* (*leçon de E*) : A tant departent si san vont Li Troyen deshetie se sont Car bien volsist Prianz sans faille Que Hectors feist la bataille, *remplacés par ces deux dans* A^2 : (Issi departirent le jor) Li Grijois et cil de la vile Dont i ot plus de xxx.mile; *puis* A^1 A^2 *D E H J* M^1 *ont ces 6 v.* (*leçon de E*) : Ml't lan pesa (poise *D H J* M^1) mout (Hector durement A^1) san deshete (Mais Troilus m. se dehaite A^2) Mes (De A^2 *D*, Et A^1) la requeste qui fu (est *J*) faite De la fille Calcas de Troye Tolt Troylus (Ice li t. A^2) deduit et joie Anragiez (Esragiez *H*) est et toz (t. et *D J*, an e. et A^1) desuez Car bien feisoit ses volantez (*au lieu de ces 2 v., A^2 donne les v. 5-8 du texte critique*). — 1 Qui qen ait *F L;* ne tristece *L* V^1 V^2. — 2 na (nót V^1 V^2) pas grant leece *L* V^1 V^2, an oit g. t. *F*, fu en g. destresse P^2. — 3 Chou ert de *I.* — 4 Que *F;* Il lamoit mult non m. P^1, Il ne l. nient M^2 V^1 V^2 (mie V^2). — 6 Si p. *F* M^2; est P^1 V^1 V^2; T. estoit de *I.* — 7 n'atendoit *F I* P^2. — 8 Ele r. *L*, Elli i avoit *F;* f. de s. A^2 *K.* — 10 Et ce s. t. P^2, Iço s. t. *K*, Ce (Le P^1) savoient b. A^2 M^2 P^1 V^2, Ces. tuit *J.* — 11 li ont *F L;* Q. dire oi *K;* et seit *L*, assez *F;* Q. la pucele s. A^1. — 13 Li P^1 V^2; couendreit A^1 A^2 *H J K* M^2 V^1 V^2, estouoit P^1; a lost *H L* V^1. — 14 dou A^1, del M^2 V^1. — 15-6 *manquent à L et sont intervertis dans* V^2. — 15 M. a... a *D;* et m. g. P^1. — 16 P. des iaulz *F;* A^2 *aj. 2 v. :* Ele en estoit ml't deshaitie A poi quele nest enragie. — 18 *m. à* V^2; Q. de la gent *F L;* deste contree *F;* Q. ore (Ci en P^2) la u. ou ie fu n. P^1 P^2 — 19 partir *F L* V^2. — 20-6 *m. à* V^2 (*qui a beaucoup de lacunes*). — 21 S. dester A^1 *J K;* lost *F J K* V^1; S. de retenir g conte P^2. — 22 Ne *K* V^1; duc ni (ne A^2) r. ni (ne A^2) c. A^2 *F.* — 23 me *F H J K L.* — 25 s. aidance V^1, s. arestance *H*, s. atendance *D E J K*, arai pesanche *I.* — 26 fiance A^1 *I*, affiance *K*, arestance *H.* — 27 fait de uous *H.* — 28 a ior *L;* soie *F* V^1, soies A^2 *H* V^2; tos soies fis A^2. — 29-31 Ne troueroiz si com gie crei Feme qui plus uos aint de mei Mais or fenira uostre ioie *K.* — 29 Nous *D;* Ne uos amerai V^2, Ne u. ama P^2; R. ne u^9 a. p. *H*, Nert r. qui p. v. aint V^1 P^1, Namerez (Namarai *F*) uos r. p. *F L*, Ne vous amera r. p. *E I*, Vos namera nus p. A^1; Niert houre ne soie en sospois A^2. — 30 M. m. me f. P^2; le roi V^1 P^1 P^2, li r. V^2; Plus deuroie hair le roi *F L*, Ce mest f. par (por *J*) pryant lo r. *D HJ*, M. me plain de p. le r. A^1, Grant mal a f. prians li rois A^2. — 31 la v, A^1 *H J;* me conioie A^2. — 32 Ja ne p. d. *I;* uoie *F.* — 33 qua A^1 *E K L* M^2;

laiornant A^2 *E I J K* M^2, aiornant V^2. — 34 requier u. *J*, q. et u. *E K;* et la nois qerant *L*. — 35 uint *D F H I J* V^2, uait A^1 A^2 *E K* M^2 P^1, ua V^1; out ou l. P^2. — 36 Qui i. e. (e. i. *F*, i. fut *J* P^2) *D F J L* P^2 V^1 V^2, I. e. si *K*, l. en est *I*, Tant fu i. *E;* T. i. qil (*v. f.*); Si i. (*v. f.*) *H*. — 37-8 (*interv. dans H J*) D. (De *J*) c. ni a une (nule *D*, nul V^2) ore C. sopire et plaint (p. et s. *K*, si brait et p. *H*) et plore *D E H J K* V^2. — 38 C. sospire t. M^2, Andui souspirent t. *I*, Ch. s. et plaint forment A^2, Pleure li uns lautre f. A^2; et fait duel grant P^1; plore et plant P^2; A^1 *aj. 2 v. ineptes.* — 39-49 *m à* V^2. — 39-40 C. b. (il *H*) s. trestout (andui *H*) de fi Que demain seront departi *D H*, C. b. s. qua lor besoing Sera li uns de lautre loing *J*. — 39 Que A^1; Kil s. b. *I*. — 40 Sera luns (li uns A^1) de lautre (chascuns daltre A^2) lointain (lein A^1) A^1 A^2 *K*, Ne seront mie trop prochein *F L*, S. parti bien tost au main *E*, Partiront b. en s. c. M^2, Niert mes (Ert mout P^2, Ier V^1)l'un de l'autre c. P^1 P^2 V^1. — 41 loisir A^2 *F L*. — 42 ansamble lor a. A^1 A^2 *I* P^1 P^2, assenbler l. a. *K* M^2 V^1, asembler l. plaisir A^2 *F L*. — 43 il porent et o. *H;* et il o. a. *D E H J;* et qu'il A^2, et en A^1 *K*. — 44 luns dels *L* M^2 V^1; Acole li u. l. et b. *H I*. — 45-6 Et lamor qui au c. l. uient Lor aduist laiue et que deuient A^1. — 45 quas cuers *J* M^2, qua cuer *H;* li t. *F*. — 46 saillir *L*, issir *F* P^2. — 47 Larmes A^2 P^1; qui l. A^1 A^2 *K* M^2 P^1 P^2; qui chuent *D E H I J;* chient A^2; qissent *F* (*v. f.*), qui corent *L*. — 48 Entraus deus na i. ne V^1; Not entrals *I;* nest A^1 A^2 *K;* ires M^2; E. nest f'toz ne o. A^1. — 49 Doffension *F*, Discension *K* P^2; malvoillance A^2; Ne d. ne bobance P^1. — 50 paciance A^1. — 52 ioir *D E H I J K* P^1 V^2, pooir P^2; doint *K*. — 53-62 *m. à* V^2. — 53 Asses a a e. *I*, Ne lor p. espanoir A^1, Grant (Mal *L*) p. font toz (feit tout *L*) sens mentir *F L*. — 55. Ensi con li g. lo f. *F L*. — 56 Q. m'lt g. *H L*, Q. plus g. *D* V^1, Q. chierement A^1; Q. onques noient ni conquisent A^2. — 57 hai A^1 *J K;* auant A^1 A^2 *J K* M^2 V^1. — 58 P. l. en m. bien s. A^2. — 59 Ki f. li a. *I*. — 60 apres A^1 *D E H J*, enpres *K*, puis bien A^2; Ki en cuer li estoit enclose *I*. — 61-2 *interv. dans* A^2 *J* V^1. — 62 A (Qua A^1 *E I*) mil (maint *H*) nel feist (le fist puis A^2 M^2 V^1, chier *J*) c. A^1 A^2 *D E H I J K* M^2 V^1; Qe ne *L*. — 63-4 Toute la n. furent ensamble M. courte est molt si com lor samble *I*. — 63 Cele n. A^1 *D E H;* La n. firent lor uolente *J*, La n. o. ml't (tote *K*) e. e. A^2 *K*, La n. o. e. e. V^2. — 64 M. ce l. *H*. — 65-6 *interv. dans F L;* A^1 *aj. 2 v.* : Et quant par uint a laiorner Que il les couint desseurer. — 66 Assez i ot A^1, J. i ont V^2; plors et s. A^1 *J*. — 67-8 A lendemain quil fist ior cler La donzele fist anmaler A^1. — 67 Et l. *L*, En l. *E;* quil fist cler i. *K*, quant fu clers iors *I;* q. v. au clier i. (*v. f.*) P^1; Lendemain q. uirent le i. A^2, E l. dreit au cler i. M^2, A le d. q. uit le i. V^2, L. q. fu cler i. (*v. f.*) V^1. — 68 La p. f. *F L*, F. la danzele *K;* ses ators *I*. — 70 Ses draz et sa r. (ses robes *H I J* M^2 V^1, ses robe V^2, ses coffres *L*) t. *D E F H I J L* M^2 V^1 V^2 (S. d. et sa robe t. *est peut-être la bonne leçon*), Et ses robes totes t. *K*. — 72 uestiment *F*. — 73 Dun riche d. *K;* bien oure P^1; borde *D*, bende *F K*. — 74 O M^2, De *F;* riches A^1 *F L* M^2 V^1 V^2; De beles *K;* oures A^1 *F J K* M^2 P^1 V^1 V^2; armes P^2; Et de c. p. o. *I*, On mainte meruoille ot o. A^2, A c. oures dor brosde P^1. — 76 Si que *F L*, Lonc que *I K* M^2, Si l. P^1, L. qui A^1 P^2; qua t. P^1 V^1 V^2; li t. A^1 A^2 *F L*, le t. P^1 P^2 V^1 V^2. — 77 Ml't A^2, Qui M^2; R. fu t. *I*, Qui t. fu riche (chiers *E K*) *D E H J K* V^1, Et m'lt fu riche A^1 V^2. — 78 Et seur V^1; Et a. s. oes *K;* tres b. *DJ*, fu b. *H*, m'lt b. A^2 V^1, trop b. A^1; estanz M^2 V^1; Et de s. c. *F L;* bien aidans *L*, mult b. aidant *F*. — 79-80 *m. à* A^2 V^2. — 79 El A^1 *L;* not *D;* dame *I*, drap *K;* quele M^2 V^1, sel le *D K*, sele o *J*, sel *I;* qui la ueist *H L* P^1 P^2. — 80 Qui (Que *K* P^1) plus *K* M^2 P^1 P^2 V^2, Qui miauz A^1; de ce A^1 *J* M^2 V^2; A cui ele mius a. *I*, Qe ia (Qui a *L*) p. b. li a. *F L*. — 82 le d. A^1 *H*, li d. V^2. — 83 Por... por *J*. — 84 La r. n. p. *H;* plus u. *L*. — 85-6 *interv. dans* A^1 *J K*. — 85 Ne plus *K*. — 86. vij. f. P^1 P^2 V^1. — 87 de .v. *D;* e. de mainte (*sic*) colors A^1. — 88 Qil *F*, Il *L*; nest *F L* M^2; el mont *F L;* beste A^1 *F H K L* M^2. — 89 D. il ni eust *E*, Tant en i u. V^1; ne ueist *F;* es p. *J;* Qen ni u. en p. *L*, porpointures A^1. — 90 Forme samblance et figure *L*. — 91 ert *F I*, iert *L;* bons *F;* ert *F I*, iert *L;* et t. i. b. A^2, et touz

nouuiaus P^2. — 92 tel A^1, tielz L, teus H, ce FV^1. — 95 Auoit e. lonc tans a. A^2. — 97-100 *m. à* A^2E. — 97 O. hons JKV^2. — 99 si grant $FJKLV^2$; et sauoir A^1. — 100 C. g. cure P^2; air $DJKP^2V^2$, hair M^2, loisir $FHLV^1$; senz sanz mentir P^1; C. angin et art auoir A^1. — 101 est li *H;* pance entiere *F.* — 102 T. fresche et V^1, Car riche estoit et *I,* Trestote seine et A^1*;* Dune pel fu (est *H*) *D H;* Sans piece fu P^1; trestoute e. DHP^1; Et t. saimne et e. P^2, Molt auenant et molt e. *K,* T. belle et t. chiere *F.* — 103 ne iointure P^2. — 104 Ce treuue len (on *H*) A^1DH*;* Si con deuise lescripture *L.* — 105 De b. P^1, Des b. A^1, Qen b. V^1, Ne b. V^2, B. sont *E;* deuers o. A^1EKP^1; Dune b. est DH*;* Quel fut de bestes doriant *J,* Dune beste fu de douz ans M^2, Ne beste de trois o. P^2, Dune b. fu faite grant FL. — 106 gent V^1; Qe len trueue uers oriant A^1FL, Ni a celi nait le cors grant A^2, Que la gent tienent a ml't g. DH, Dont la g. ont merueille g. *J,* Don la menor tient an a grant *E,* Grans et de meruillous samblant *I,* Molt par fust cele de t. granz M^2. — 107-8 *interv. dans J; H a une lacune de 40 v.* — 107 la c. *DE,* lapele FKL*;* disclialos *L;* Eles ont non dydyanos A^1. — 108 la beste *L;* li cors FL*;* — 109 tele *D.* — 110 An chans *F;* nen h. *DJ,* en arbre *L;* An totes erbes A^1. — 112 dune encontree M^2. — 113 ot KV^1; Qui or nochifal (cinolofi A^2, cenofailli *F,* cenocefail *E*) ont a n. A^1A^2EF, Que ci ne te faci a non V^2 (*qui a souvent des leçons ineptes*). — 114 dorible f. A^2, de pute f. FL. — 115 la *L* V^2, en M^2I. — 116 Si u. d. ia (bien *I*) FI*;* u. ai dite de quel part V^2. — 117 cil *I;* La v sunt en la g. A^2. — 118 Il ni a o. V^1; Ni a esconsier A^2. — 119 maistre A^1, murtrier *L.* — 120 de loliuier A^1KV^1. — 121 l. dras A^2. — 122 Ne f. *F,* Ne sunt M^2V^2, Ni a A^2; piege A^2I, proges *F;* ne autre l. *J;* Nont altres p. naltres l. *K,* N. a. roiz ne a. l. A^1. — 123 Mais *I.* — 124 Vint V^1V^2. — 125 ne qui lencombre *J.* — 126 Boce *F;* lors si *L;* prent repos A^1, uait dormir A^2. — 127 troue KV^2; Et cil la uoit A^1, Et cil locist *I;* que FV^2; Cil q. la guete m. f. *L.* — 129 Ou (Et A^2) ars ou (et A^2) esteint de c. $FILM^2P^1P^2A^2$. — 130 ne V^1V^2; Si ni uient A^1, Il ni ua A^2. — 131-2 Bonne est la p. qui tant valt Basmes e. ne garingals *L.* — 131 De celes KM^2, Diceles *I,* De ceste A^2F*;* Dicele bestes (*sic*) A^1. — 132 nencens A^1. — 133 Ne elt *L;* Ne oult si soef *F,* Neulent si bien (bon *J*) *DEJ,* Nolt si bien (buens *K*) c. elle f. *IK;* Noelt pas si bien c. i lf. C^1. — *Après 134,* A^2 *aj. 2 v. :* Qui si estoit encoloree De tote gent fu ml't loee. — 135 De poil fu basse come ermine A^1, Deliee p. qune hermine FL D. est p. que (cuns *J*) h. DJ*;* est A^2; que uns *E;* hermins *I.* — 136 Lor les *E;* nest $FJLV^2$; sebeline A^1FL*;* Li orles nert pas sebelins *I.* — 137 Mes C^1IL*;* dunes bestes A^2DEIJM^2. — 139-40 *m. à* V^2. — 139 ce dit hom V^1. — 140 Se ce u. e *J,* Ice est uoirs *L;* dison A^1L; q. en l. C^1; Se cest u. A^2; quel liure l. A^1; q. n. en l. *I;* Si est se v. comn. l. P^2. — 142 comparees C^1. — 143 Ques A^1A^2DJL, Quin M^2, Qui *F.* — 144 gie pens KLV^1V^2; Jai ne c. mie ne ne croi *I.* — 145 Conc mes en fussent p. *I.* — 146 son p. A^2K. — 147 robins $A^2FIM^2V^1V^2$; i ot tassiaus *I.* — 148 riches A^1DIV^2; si biaus *I.* — 149 V. ne f. *D,* F. v. ne C^1; Ne uit nus hom de mere nez A^1. — 150 Q. ot s. g. c. *D,* Q. ot s. c. g. *K;* bien a. A^2V^1; Q. a s. c. bien acesme *H,* Q. sis c. fu gent (si bien (*v. f.*) A^1, bien *I*) atornez A^1IM^2, Q. son c. fu bien a. V^2; Q. ses gens out touz atornez P^2 (*Ce ms. a quelques leçons ineptes que nous négligeons*); A^1 *aj. 2 v.* : Ml't par fu jante et ml't fu bele Tot am plorant la damoisele. — 151-2 *et* 155-6 *m. à* V^2. — 153 a la A^1. — 155 Et m. en a p. h. *I.* — 157 Se depart dax A^1, Sent p. de li A^2; a p. a c. *HI,* a molt halz c. *K;* dax ou p. et ou c. *F.* — 158 an ert A^1; M. p. estoit *H,* Qi (Qe *L,* Car A^2) m. e. A^2FL; son cors *L.* — 159 Nus A^1K; le v. C^1I; Nest rien nee *H;* Lors se depart a tant sen ueit *L.* — 161 negun i. $A^1KM^2V^2$, mais nul i. A^2, a nul i. V^1. — 163 est A^2; Si com cest uoirs *F;* Ml't fu gente sot bel conroi *L.* — 164 Auoeques li vunt C^1. — 165 la FL; samie p. P^2. — 167-8 *m. à* V^2. — 167 M. or A^1DHJLM^2; dor en auant *I.* — 168 Ce dont FL, Por ce *E;* Si sont andoi tristre et dolant *I.* — 169 pucele A^2I. — 170 A poinne cuide estre a. P^2, Jusqua brief terme sera lie A^2; Por tant *F.* — 171-4 *m. à* P^1. — 171-2 *interv. dans* V^2. — 171 Par tens *K,* Son cors V^2; tot *K;* Tost a. s. d. o. *H.* — 172 tost m.

F, remue A^1 *L* V^2. — 173 Ml't p. A^1, Q. li ert po *F*, P. li sera *H*. — 174 Se il a *F;* a hui *DE;* ele aura *DFH*, si r. *I;* Pou li chaudra qui quele en oie *L*. — 175 A tel conques nel uit nul i. *L;* De cel *F;* quainz mes A^1. — 176 T. a. (A. t. *L*) tornee (donee *L*) *FL;* a. mise A^1. — 177 T. estera *EH;* T. se s. M^2, T. i s. V^1, T. resera *K*, Toute s. P^1 P^2, Et t. s. A^1, Ml't t. s. A^2. — 179 puisse ou c. *L;* Por quele troue que c., A^2 Por qele truisse ou c. V^1 V^2. — 180 P. duerront p. si s. *I*, P. durerent p. li s. C^1. — 182 A un *DM*^{2}, Da lun V^1; Se dun oel p. dautre r. *I*. — 183 M. se m. *E*, M. canient t. P^1; Feme a t. mue son c. A^2. — 185-92 *m. à* V^2. — 185 Ce quelle a P^1; trois a. A^1, dos a. *F;* Qan q. seit qan qa a. *L*, Ce q. aura .vij. A^2. — 186 A elle *FIKM*^{2}, A celle V^1; A tout *L*, Aura A^1; trois iorz A^1 C^1*DEIJM*^{2} V^1, dos i. *F*, deus ans P^2. — 187 pot *K;* Einz ne s. n. d. V^1; A. feme A^1; ne A^1*HM*^{2}. — 188 Il l. *J;* Bien l. pareist (apert V^1) *DEKM*^{2} V^1, Assez l. pert *H*, Il p. a. *I*, A plusors p. A^1; a l. s. *F;* Assez perent li lor s. A^2, Et bien paroit a son uoloir P^2. — 189 Ia t. naura *E;* nauront A^1 A^2*L;* Ja n. nul i. t. m. *F*. — 190 Ke ne cuident tant ne mert l. *I*, Nulle chosse qui a tort vait. — 191-2 *interv. dans I*. — 191 lor A^1 A^2*KM*^{2} V^1; que *DE*, quoi *J;* quele A^2*DEHJ;* que quen *K*, quel que C^1; le u. A^1, en oie C^1*DEJK*; Ki le sache ne ki le u. *I*. — 192 Que l'en (on *H*) ia b. ne (*effacé dans E*) la (li *H*, lan *E*) d. *DEHJ;* Q. lon ia b. les en d. M^2, Qe ia b. ne les d. V^1, Que on ia b. ne len d. *B*, Que lan b. ia les an d. A^1, Ja b. ne les en d. *K*, Q. ia n. hom b. nes d. A^2, Qan mie b. ne les d. *F;* Q. ia n. garder *L*. — 193-4 *interv. dans* A^2. — 193 Ja rien A^1*H* V^1; Dunt de rien ne quident m. A^2. — 194 De lor folie A^1*H;* De lors folies est la m. A^2, Qe la f. lor est bele *L;* Tos iors fait feme le contraire C^1 (*qui ajoute 6 v. de développement*). — 195 et qui *HK*. — 196 Lui m. *H* V^1 V^2; gabe *L*.

XVII. Voici l'explication des lettres employées dans le tableau qui suit : *A*, Bibl. nat. fs. fr. 375, f° 50 r°, col. 3; — *B*, B. N. fs. fr. 60, f° 20 r°, col. 2; — *C*, B. N. fs. fr. 784, f° 31 r°, col. 2; — *D*, fin du 1er fragment de la Bibl. municipale d'Angers; — *P*, Bibl. de sir Th. Phillipps à Cheltenham (Angleterre), 8384, f° 229 r°, col. 2; — *S*, Spalding (Angleterre), Ayscough Fee Hall, f° 187 r°, col. 2; — *x*, accord de *B* et de *C*, qui coïncident pour la composition du poème; — *y*, accord de *A* et de *P*. — *S* représente un remaniement en partie anglo-normand. C'est, en dehors des additions, le ms. le plus rapproché de l'original : il forme une famille avec *x* pour la partie commune; *x* est un remaniement français, offrant des lacunes et plusieurs additions importantes; *y* est un remaniement picard représenté par deux manuscrits, qui ont chacun leurs additions et leurs lacunes (les lacunes sont surtout nombreuses dans *P*). — 1 *S* Damphiarax, *A* Darafiran; *P* De anfioras d. doi. — 2 *D* Cũbatir; en (*sic*); *x* contient; *S* a; *D* ceil. — 3 *C* cuir, *A* autre; *P* iert anfioras; *S* amphiarax. — 4 *DSx* fait; *D* estra (*l'e est illisible*); *P* thumas. — 5 *A* p. ml't g. sens. — 6 *D* lung t., *x* lonc t. — 7 *Dy* P. grant e. et p. e.; *S* estudie, *y* estude (*D est douteux*). — 10-1 *m. à D* (*accident*). — 11 *C* espaces, *B* es pes; *A* les espees; *S* y mist; *y* o. f. — 12 *x* greingnor, *y* grignor; *S* fist. — 14 *xP* Mist; *B* plantenes; *A* le c. — 15 *D* novme, *C* neune, *A* noeme; *B* menume (*v. f.*); *x* mist; *P* ens; *xy* mi, *S* mie, *D* mei. — 16 *S* miere, *BA* mers. — 17 *BE* en (*v. f.*); *D* peint, *C* paint, *B* print, *y* mist. — 18 *m. à B*. — 19 *D* la fisica; *AC* set, *D* uolt; *x*Q. des .vij. arz set (*s. m. à B*) rien e. — 20 *PS* poet, *xA* puet; *P* m. p.; *x* Iluec em p. assez a. — 21 *y* el destre pan; *D* part (pan *m. à B*). — 22 *Sxy* Tout. — 23 *P* Le dieu; *A* vaurent; *Dy* del cels (*y* ciel) geteir (*y* bouter). — 34 *y* la sus monter, *D* es cels monteir. — 25 *D* Apoient, *x* Au monter; *y* Apoie ont sous (*P* sour) .j. escale; *D* escheles. — 26 *P* Ainc; *xA* Onques nus h. ne v. itale. — 27-8 *m. à y*. — 27 *D* C. sur un p. unt a.; *Dx* pui, *S* mont; *x* lautre. — 28 *D* Ja p. de s. en o.; *DS* sept. — 29 *D* puent, *Sxy* montent. — 30 *DP* Sil ne se poent, *A* Mais ne se porent; *Dy* dels (*y* daus) d. — 31 *A* ert; *y* a droite (*P* destre) p. — 32 *S* foieldre, *x* foudre; *Dy* Tint una foldre (*P* .j. esfoudre, *A* .j. esfondre). — 33 *S* y sount a. — 34 *D* O il s. — 35 *C* autres; qui *m. à S; y* Et tout icil

q.; *C* reinent, *B* rennent. — 36 *A* Tot esrament; *S* pernent, *P* prendent, *C* pranent. — 37 *x* Cil, *D* Cels; *y* Ni a nul deus (*P* celui); *B* ma qui; *CA* quiere, *B* quierent (*v. f.*), *P* quiert, *D* prenge; *P* essoigne, *B* essoignes, *A* ensegne. — *Ici finit le 1er fragm. d'Angers.* — 38 *B* le trones, *P* besoigne, *A* boscagne; *y ajoute ces 2 vers :* El cure ot tinbres (*P* orgenes) et tabors De lonc les puet oir .j. sours (*P* ours), *à la suite desquels il place les vers 55-8; S aj. 66 v., où le récit du combat est continué.* — 39-40 *m. à P et sont placés dans A à la suite des 2 v. ajoutés après 58.* — 40 *S* darriere; *A* Ml't fu rice f. li portaus; *B* fornaux, *C* forniax. — 41-54 *m. à y.* — 41 *x* Paintes i furent. — 43 *C* Dialectique. — 44 *S* Et r. oue i.; *SC* reth., *B* retoriaur. — 45 *x* i t.; *S* tint; *C* arism. — 46 gamme. — 47 *B* Point, *C* Painte; *B* ert; *C* dyathesaron, *B* dyathess. — 48 *S* Dyapente, *C* Dyapainte, *B* Dyapentie; *Sx* dyapason. — 50 *B* astrelaibe; *S* Un autre en ot. — 52 *S* esteilles, *B* estoiles; *x* met sa. — 53 *C* soutill — 54 *SB* oure; *C* quil ni. — 55 *S* Un; *P* ymagene; *S* tregetee, *B* tres gite, *C* tresgitee. — 56 *B* Qui est com orant alamene, *y* Q. tous tans corne la m. — 57 *S* tout; *y* Et a. (*P* Autres) q. cante et f.; *A* fretele. — 58 *S* Plius douce; *A aj. ces 2 v.:* Quil tresgeta tot (*lis.* sot) sans dotance Astronomie et nigremance, *et donne ensuite les v. 39-40.* — 59 *Cy* et la; *S* matiere, *CP* matire. — 60 *C* atout, *y* et t.; *CP* empire. — 61 *A* dorfroi; *SA* trifoire, *x* trifuire, *P* trifore. — 62 *B* del; *SP* yvoire, *BA* ivoire, *C* yvuire. — 63 *B* L. r. de crisse passe. — 64 *y* C. de f. o. quil (*P* quis) e.; *Sy* fu, *x* feu. — 65 *B* azoivre, *C* azoine, *y* atoivre. — 66 *B* Les clos, *C* Les cloz, *y* Trace; *S* ne, *P* ni; *C* p. nus. — 67 *A* El. — 68 *P* va; *x* quoisel, *A* que vens; *xP* ne v. — 69 *S* Amphiarax, *C* Imphyaras, *A* Anfi., *P* Amfioraus; *y* si s., *x* et e. — 70 *xP* voit; *S* le meillor, *xy* la greingnor. — 71 *S* lespie; *x* T. l.; *xy* qui; *B* forgie. — 72 *P* De; *A* Et del f. — 73 *y* P. bons cols d. (*P* ferir); *B* grant tor. — 74 *S* tout liu a., *x* li a. (*C* autres) t.; *Sx* aprenant; *P* S. tout vers l. a. apendant, *A* S. li a. v. l. tranlant. — 75 *x* trenche; bien *m. à S; A* ce i., *P* cel i.; *B* despee. — 76 *x* trop p., *P* bien p.; *A* de tebes fu p. — 78 *B* le turc; *S* effrei. — 79 *S* tantz, *B* teuz; *P* biaus cols, *A* bel cop; *B* torpins. — 80 *S* sur. — 81 *y* C. l. f. le i.; *S* larcheuesqe, *C* larceu. — 82 *S* Sur. — 83-4 *P diffère :* Trop p (*sic*) iert bien darmes acesmes Onques nus hom ne vit ites. — 83 bien *m. à S.* — 84 *A* que on. — 86 *S* Qe. — 87 *B* Socles; *A* .x. b. i ot mises haut — 88 *y* celi (*P* celui) .x. m.; *P* ne ait, *S* nen eit, *A* ne vaut; *x* Nen y a nule ou .x. m. nait. — 90 *A* argemiers, *B* argenmiers. — 91 *A* Q. v. la; *P* il ne crient p. — 92 *S* A entresigne, *C* -saing, *B* -seig; *y* Entor lui ot une, *B* Et e. ot dun; *xA* dalmaie, *P* dameaie. — 93-4 *m. à y.* — 93 *B* Desouz; *C* Desor s. hiaume ot un volet. — 94 *C* ml't b. fet. — 96 *A* Ens el c. f.; *P* furent. — 97 *y* Sen reflamboient les m., *x* Desus en reluist la m. — 98 *A* Et par d., *P* Et enuiron; *y* toutes les p. — 99 *y* Et d. (*P* de) c. et des (*P* de) g. — 100 *y* Sesbahissoient c. d. — 101-2 *m. à A.* — 101 *P* tent. — 102 *m. à P; B* au vent. — 103 quil; *S* asquns, *C* aucun; *y* C. quident s. a. des .ij. (*P* dex). — 104 *y* combatent; *CA* griex, *P* ceus. — 105 *S* Amphiarax, *C* Amphariax, *A* Anfiaras, *P* Anfioras. — 106 *y* Que a cel, *C* Q. celui, *B* Quen cel (*v. f.*); *S* receiura, *A* recurent. — 107 *y* P. deuinal, *C* P. argures, *B* P. auguers. — 108 *x* Q. cestoit son iour (*B* li iors) derreniers, *P* Q. ce seroit ses i. detriers, *A* Q. cert s. i. daereniers; *S* darriers. — 109 *P* P. kil, *x* Conme. — 110 *S* E. le; *A* Mix lemploia quil onques p., *x* Esploita lost au m. quil p., *P* Tant esp. com il plus p. — 111 *CA* fist. — 112 *B* ne r.; *S* reuire; *y* Et viex et iones veut ocire, *C* Qui puis norent mestier de mire. — 113 *P* Quankes il t., *A* Cankil en t., *x* Q. q. il t.; *CA* enmi, *B* enmie. — 114 *S* enfern; *x* auec s.; *A* Tout el parfont infer e., *P* Droit en i. deuant e. — 115 *xA* i firent (*A* fisent); *xP* dehors — 117 *S* nient, *x* petit; *B* p. tenissent (*v. f.*); *A* le proisissant, *P* nel proisant — 118 *P* Se l. tout seul; *B* Se il sol perdissent (*v. f.*). — 120 *x* Pour ce sen (*B* se) s., *A* De ce furent, *P* Mais de cou s.; *xA* plus esmaie (*B* enuaie). — 121 *x* Car; *S* morit, *Cy* morut. — 122 *P* Car se; *B* morz, *y* mors; *S* fust. — 123 *y* a .j. v. apres (*P* en a.) n., *x* tout endroit eure de n. — 124 *S* crosle, *P* craulle, *x* croule; *A* c. li c. —

125 *y* Ensi, — 126 *xP* Et il; *S* lat; *y* deuise, *puis 2 v. spéciaux :* La tere oeure et si lenglot Ens en abisme aual trestot — 127-8 *m. à P.* — 127 *C* sorbist *B* sorbie; *C* ahan, *B* en an; *A* Por voir l'englouti s. engan. — 128 *C* dathan, *B* dathon. — 129 *A* C. sespoentent qui le v. — 130 *S* Sesponterent, *P* Sespauent., *A* Si sesmeruellent; *y* et fuirent. — 131-2 *m. à P.* — 131 *A* fuirent. — 132 *A* paor; *S ajoute 70 v., qui racontent la colère du dieu des enfers en voyant arriver Amphiaraüs vivant.*

XVIII. — 40 qui. — 117 Tharcon.

XIX. — 6 al assembler. — 15 cest... o tote x^{m} (nez *manque*). — 17 sont a. — 20 tres. — 37 est s. — 41 Ce sa. — 53 *et* 54 velt. — 65 bertorner — 78 qui. — 79 Maint t. — 92 mort. — 103 lessiez. — 112 nen f. la d. — 116 ses m. la d. cest. — 134 pere pompez. — 145 grant. — 156 *et* 158 chief. — 160 tél c. — 161 haut. — 162 ses. — 175 si fet. — 176 logent. — 178 mors. — 190 *et* 208 charcon. — 190 .j. hauz. — 195 mal s. — 197 est m. — 198 qa. — 202 par qui. — 223 sers. — 230 car ce. — 235 laissier p. v. et p. s. — 241 trop errant. — 242 comment. — 243 ne len ferez. — 245 escient. — 246 remez morz et naurez. — 249 par v. — 261 entochant. — 264 tretot. — 267 que ce.

XX. — porpansez *B.* — 10. 19. 20, *etc.*, li *B*, lui *A.* — 11 dieu a. *AB.* — 12 lui *AB.* — 23 t. mes buens *B.* — 26 enuoc du tot *A ;* debot *B.* — 32 Quele a porueu lart *B.* — 36 Por ce que lez e. li maufes. — 38 aut s. *A.* — 40 uent *A*, uens *B.* — 42 repote *AB.* — 43-4 *et* 45-46 *intervertis dans B.* — 47 n. la *B.* — 55 Itant *A*, O tant *B ;* i a o s. *A.* — 58 auoit troue *A.* — 60 sus b. *B.* — 63 de liuroisons *B.* — 66 Lueure ne s. a. *A.* — 71 toz nuz deschaucier *A ;* t. fez d. *B.* — 72 Et tost sest toz fait despoillier *A ;* fere despoillier *B.* — 75 en u. *B.* — 77 est d. *B.* — 82 Sa u. par la *A.* — 87 se peine *B.* — 88 m. folement *B.* — 90 dyable *B.* — 91 o a. *B.* — 101 Puis *A.* — 102 Cil *B ;* lui *A.* — 105 penee *B.* — 101 a p. *A.* — 113 Trop me haste *B.* — 114 Par tant *B.* — 115 par *AB.* — 117 uies-*A.* — 119 destrece *A*, deserte *B.* — 121 ne *A.* — 123 garnis *B.* — 124 nentrissiez en cest t. *B.* — 125 ie uos crie m. *B.* — 128 com lauez *AB.* — 131 De constantin fu nobles s. *B.* — 136 ferist *A.* — 137 lo sodein de p. — 148 Et foiees p. *A ;* dos a. *B.*, .ij.c. *A.* — 152 sai *B.* — 153 tot de meime *B.* — 154 Quonquest *A* (*il faut corriger* Quanqu'est); Quen quist en arbre *B.* — 159 nes et mau *B.* — 166 Oi t. m. m. s. *A.* — 170 Nul a. nen sait plus que m. *A.* — 172 arguz et forz *A.* — 173 et despiremenz *B.* — 174 Nigromance et amancemenz *B.* — 175 seront saiues *B.* — 176 seroit *A*, feront *B.* — 180 tant *A.*

XXI. — 7. 12. *etc.* Tristram. — 8 qui. — 9 meinte. — 15 *virgule après* alez. — 16 Suhtwales; *point-virgule après* nez. — 21 esmerveilliez. — 22 eime. — 51 parmi. — 56 Qui. — 57-8 *sont placés dans le ms. et l'éd. Michel après 59-60.* — 72 tuz. — 73 poeent. — 90 qui.

XXII. — *B* = *Bartsch*, Chrestom., 107-110; *F* = *Fœrster (corrections à la Chrestom. de B., dans* Zeitschrift für rom. Phil. VI, 416-417; *M* = *Fr. Michel.* — 3 *B* Elles guarad. — 5. 12. 14. 15 *M* Tristran. — 12-16 *B met deux points à la fin du v. 12, virgule à la fin des v. 13 et 14 et point à la fin du v. 16.* — 19 *Ms.* semz. — 21 *B M* fainte. — 30-31 *B et M mettent une virgule après* roche *et un point après* cavée, *rien après* trovames. — 31 *B M* En une r. fu c. — 32 *B M* effraite. — 33 *M* voesse. — 35 *Ms.* Le ent. — 41 *B* c. od (*v. faux*). — 42 *M* p. c. — 48 *B M* espee. — 54 *Ms.* h. e fait vermeil. — 70 *B M* cil. — *M* Rute. — 87 *M* k'il, *B* ke il, *ms.* ki; *B M* li fist le joie. — 88 *B* ooie (*forme impossible à cette date*). — 89 *Ms.* puite. — 91 *Ms.* ki. — 93 *et* 94 *B M* nul. — 94 *B* nul ne. — 95 *M* Brengien. — 101 *Ms.* ki le. — 102 *Ms.* fai. — 104 *M* f. grande f. (*Corr. de Lutoslawski*, Rom. XV, 518). — 106 *Ms.* E a. — 109 *Ms.* vergez. — 110 *Ms.* cuchez. — 117 *M* vus e. departir; *B* B. d. e. departir. — 118 *B*

M Vus k. li r. n. volt h. — 131 vif. — 136 *Ms. et B M* droit (*cf. v. 21 et 22* vai, *v. 63* mai, *etc.*). — 146 *BM* E si. — 151 *Ms.* de herbe.

XXIII, 1. — 2-4, etc. Mais (*nous suivons la graphie à laquelle s'est arrêté l'éditeur dans sa Préface du* Chevalier au lion, *pour les mots en* ai + *consonne; cf. 23*). — 23 feit : pleit (*graphie du* Chevalier au lion). — 26. 68 *et* 83 deboneire (*dans la préface du* Chev. au lion, *l'édit. adopte la graphie* de bon' eire; n*ous croyons, pour notre part, avec Diez, G. Paris, etc., que* aire (eire) *est essentiellement masculin*). — 64 assaut. — 75 *Une autre classe de manuscrits donne* Qui m'aprandra? — Amors. — Et quoi? (*ce qui est aussi bon*).

XXIII, II. — *Variantes de notre 1re édition, où nous avions suivi la 2e édit. Holland (nous négligeons les variantes orthographiques) :* 12 N'ala mie molt r. — 15 d'aus .ij. — 16 Lors d. qu'au l. se tanra. — 17 ne a. — 18 d. an. — 24 S'espee. — 30 pas ne li faut. — 31 qu'il l'en. — 32 il adès (*de même Fœrster, qui propose notre leçon en note*). — 33 li. — 36 A s'espée. — 38 anz en t. — 39 Et les .ij. m. retronçone. — 41 depiece (*de même F., qui corrige en note*). — 42 covi(e)nt. — 49 Si c. qu'il li c. — 50 sus li v. — 53 Com f. que preuz et deboneire. — 54 Com il. — 56 Que ses. — 57 ancline (*Fœrster*). — 58 Si s'estuts. ses p. — 65 que il am. — 77 Si qu'il. — 78 en a. — 83 que il f. — 85 T. qu'a s. — 88 r. et si. — 91 Ne voloit. — 113-4 *manquaient* (*Fœrster les croit interpolés*). — 106 Celui panra. — 107 Si fist il au p. asaut. — 118 Et le c. — 121 desus. — 124 de b. sesche. — 125 Puis mist en. — 127 que il fu c. — 128 ne fu d. — 134 qu'il ot de s. gras l. — 135 n'en vost p. — 136 Et d. c. le. — 138 Et il... au r.

XXIV. — 11 *Ms.* son fil. — 19 le p. — 20 mout], *le ms. donne toujours* ml't, *en abrégé*. — 39 *Ms.* de mes v. (*la traduction provençale a :* de vostras vidas. — 41 uos roi. — 45 non sauons. — 49 *Trad. prov.* et en diga cascuns .v. Pater noster, qui mieillhs non sabra dir. — 53 et deuant de. — 59 de demi pie h. (*trad. prov.* d'un pe d'aut) : *le second* de *aura d'abord été transposé, puis* un *sera devenu* mi. — 65 enmuaires (*trad. prov.* santiaris). — 72 lestres que cil qui estoit. — 72-3 ne qui s. dels qui (*trad. prov.* ni que tals seria que). — 84 nostre seingnor. — 97 que. — 114 toz. — 123 mostre lor. — 135 a. est. — 141 qui. — 155 le p. — 165 salerent. — 201 mentoiez, *pour* mentiiez, *est une particularité de l'orthographe du scribe; cf.* avoiez (*l.* 218), devroiez (*l.* 236), *etc., et* benoioite (*l.* 65), *à côté de* benoite (*l.* 69). — 207 v^{9} (= vos) un essaier. — 211 *après* espee, *le scribe a biffé* eue. — 230 cui il fu ne cui. — 257 a tenir] a *n'est pas sùr*.

XXVIII. — 1, 6 *Éd.* donc. — 11 *Éd.* ses maisons. — 19 *Ms. et éd.* se. — 26 *Ed.* demanderoys. — 43 *Ed.* par.

XXIX, 1, 14 qui maintient. — 15 .j. ior. — 65 cort. — 68 s'en gardoit. — 78 tot. — 86 le prestre. — 106 son pere. — 131 ne voudrent. — 134 lor. — II, 46 *Ed. et Chrestom.*[1] j'aporte. — 62 *Ed et Chrestom.*[1] *virgule après* Non.

XXX. — 11 *Ms.* a p., *S* a a p. — 28 *P* sauvages. — 35 *Ms. et S.* traien. — 52 *Ms.* qui le, *S* qu'i le (*leçon acceptable*, cf. 99. 288. XLI, 1, 18. 21. *etc.*). — 68 *Ms. et S* ma dehait. — 99 *Ms. et B* si l'aime, *S* s'i l'aime. — 106 *Ms.* le, *P* lei. — 175 *Ms.* au cors corset, *S* au corset. — 190 *Ms. et S.* eperons. — 202 *Ms. et S* savions. — 212 *Ms. et S* me bues. — 220 *Ms. et S* en une. — 250 *Ms.* laiscie, *S* laiscié, *B et P* laiscies. — 268 *Ms. et S* oiel. — 271 *S* Deu. — 288 *Ms.* qui, *S* qu'i. — 321 *Ms.* Ac', *S* Acassins. — 337 *Ms. et S* levrer. — 368 *Ms., B et S* desou. — 392 sqq. *Les lacunes du ms. ont été heureusement comblées par M. Suchier; de même l. 430 sqq.* — 415 *Ms.* tant. — 419 *M. Tobler croit à une lacune après* vint, *que le scribe peut avoir confondu*

avec jut (*bourdon*), *en ne tenant pas compte du sigle.* — 457 *S* porcacha (= *fr.* porchaça).

XXXI. — I. *Comparaison avec l'édition* (*nous mettons entre parenthèses les lettres ou mots supprimés, et entre crochets les lettres ou mots ajoutés*) : 8 Que c. a f. — 19-20 *L'éd. met à la fin du v. 19 les mots* je sui (*qu'il écrit* je suis). — 20 *au lieu de* m'i, *il faut lire* n'i (*faute d'impression*). — 23 fut. *Après ce vers, il en manque trois, que je ne puis rétablir, les mss. n'étant pas en ce moment à ma portée; il en est de même du v. 59.* — 29 atalenti. — 33 ce m'a t. — 34 ne l's. — 58 N'avroit. — 69 s'i si a. — II, 38 mi a.

XXXII. — *B* 14 mar voit, mar ot. — 33 *M* (*P. Meyer*) chante (*faute d'impression?*). — 53 *M* faunoie, *B* fannoie. — 80 *M et B* lest.

XXXIII. — 12 pieça. — 33 nomeie. — 34 fauseie. — 35 l'entreie.

XXXIV. — I, 20 remuer. — 27 rennois. — III, 35 compagne. — 38 ça d., ça t. — 39 estraigne.

XXXV. — 17 mespriz. — 21 tant. — 45 d'en mi.

XXXVII, I, 1, v. 5, fait.

XXXIX. — 6 Françoys. — 13 *Le Roux de Lincy,* Recueil de chansons historiques, I, 300 *écrit* allez b.

XL, I, 6 nos a. — 73 Blanche. — 79 s. ilz. — 125 *et* 130 leurs.

XLI. — (*Les variantes sans indications sont celles du ms.* B). — I, 4 voloit ung corbel sa veu. — 5 dedenz. — 6 *A B* iour. — 7 Lun... si sen reua. — 8 Li gorpis. — 12 Conment le pourra-e. — 13 Ha s. dex dist li goupis. — 14 Tant tu es oisiax g. — 15 Au... plus bel o. — 17 *A* Se t. f. s. c. com s. c.; *B* tel... si c. — 18 *A* v. miex que nus f. o. — 19 *A* Li c. soi si bien l., *B.* Q. li corbiaus soi l. — 22 *A B* par. — 24 *B* Et li f. e. — 26 *B* lala. — 28 *A* Car du. — 29 *B* del o. — 32 *B* en g. — 34 *B* Par fause l. de g. — II, 4 *B* si a a lui parle. — 6 *B* Et m. e. l. v. p. — 8 *A* mengui, *B* menju... sen. — 9 *B* Et souef gis quant pluet le jor. — 10 *B* En d. — 11 *B* P. chascun ior. — 12 *B* fas, *A* seuch; *B* grans et g. — 13 *B* uoles. — 14 *B* et uos li uoles o. — 15 *B* aurois. — 16 *B* uoudrois. — 19 *B* fussent v.; *A* Dusca la u. sont v. — 20 *B* Garda; *A* Li l. garde. — 22 *A* chaine (*de même partout*); *B* Et la chaienne t. — 25 *B* chaienne. — 26 *B* D. len me lie la s. — 27 *A* Par p.; *B* Por ce que maintes fois mordroie. — 28 *B* Et a plusors gens mesferoie. — 29 *B* Que me s. uilt garantir. — 30 *A* f. il retenir, *B* uelt lie t. — 32 *B* aprouchent. — 34 *B* puis. — 36 *A* ne choisirai. — 39 *A* Cancore; *B* a c. — 40 *B* Ou a la u. et ge au b. — 41 *A B* Par. — 45 *A B* seruitute.

XLII. — I, 27 ne veoit. — 31. 152 *et* 163 Renart. — 63. 75. 101 *et* 136 enporte. — 66 enporter. — 69 tenieez. — 88 enmeine. — 93 gole. — 101 gorpil. — 137 maugrez. — 144 enpor. — 118 or ça, or ci. — 147 pomer. — 161 someller. — II, 8 enmi. — 14 t'aït. — 15 Es ce. — 20 ambedous. — 22 set. — 24 mester. — 28 escuier. — 47. 66. 73 *et* 84 Renart. — 55 qui. — 65 pautoner. — 73 estrent. — 74 sere. — 79 sacher. — 94 Dolent. — 100 par out. — 112 Si l.

XLIII. — 4 *Chrestomathie*[1] renart.

XLIV. — I, 1°, 15 chaucie. — I, 2°, 5 estuet. — 20 Diex. — 38 chault. — 44 dedans. — II, *rubrique,* 4 viz. — 62 cop. — 84 N. p. ge ne contredaingne. — 88 Tout... ausinc. — 93 Diex. — 114 le v.

XLV. — 10 vilein. — 19 on se. — 21 b. moi. — 31 s'emut. — 36 ni. — 47 soltiment (*mss.* soltiuiement *et* sotilment. — 49 ne s. — 63 baillé. — 64 taillé. — 72 la lante. — 92 Gen. — 122 goute. — 126 n'i ot. — 128 d'eaue. — 176 Diex. — 182 Si erent. — 203 ne f. (*avec 2 mss.; le 3e a* me f.). — 212 si mat, *et un point après.* — 230 seruice.

XLVI. — 29 mercil : icil (*G. Paris, avec une famille de mss.*), marchéls : icéls (*éd.*). — 67 jurz.

XLVII. — 64 *L'éditeur supprime le point et virgule.* — 66 *L'éd. met deux points.*

XLVIII. — 9. 43. 46 *et* 98 c'il. — 24 qu'el s. — 25 c'enfuit. — 41 ce il ce. — 69 n'en. — 80 fayn. — 90 Pilei. — 93 lemplastrei. — 103. 107 *et* 110 ce. — 110 gari ces. — 112 m'en charja. — 113 sa. — 114 *et* 118 suïs. — 116 boites. — 119 Crote. — 120 ces o. et li sorciz. — 128 commande.

XLIX. — 31 *Ms. et éd.* grant. — 77 *Ms.* atachiez. — 78 *Ms.* laciez. — 99 *Ms.* alumez. — 100 *Ms.* brullez. — 104 *Ms. et éd.* nuller. — 121 *Ms. et éd.* Por. — 123 *Ms. et éd.* aprentis.

L. — 6 con s. (*nous prenons la leçon du ms. A*). — 25 gloire. — 32 De la. — 89 nous. — 91 repreuvent.

LI. — 3 t'honur. — 4 Deu. — 10 curecerai. — 19 dors. — 20 m. sers. — 31 b. traire. — 32 o. jait. — 34 p. mei. — 53 q. a e. — 54 tuit. — 68 tard *manque au ms.* — *Rubrique après 72* : 1 recedat; 2 v. Eve (*ms.* ẽe). — *Rubr. après 88 :* 1 ascendit. — 93 N'en. — 95 Manjüe t'en. — 101 *L'éd. met à la fin du vers un simple point : en réalité, Adam interrompt Eve au milieu de sa phrase.* — 104 tuit. — 108 bon ore.

LII. — 2 requerre. — 8 seur c. — 18 vostre juïse. — 24 no f. — 39 tout. — 44 recheverons.

LIII. — 6 *leur* (*il faut lire* l'eur : *faute d'impression*). — 27 S., j'en. — 92 Cardomereuls et p. — 30 cantoient. — 75 Robins. — 78 proi. — 79 moi. — 85 Je. — 87 moi. — 98 delureau delurot. — 106 j'ai. — 118 c'un. — 120 D'amer. — 135 outrage.

LIV. — 1, 65 A tout. — 66 *et* 67 veil. — 70 aqueste. — 98 fera. — 11, 57 coste.

LV. — 20 Le qui. — 65 Et qu'est-ce cecy ?

LVI. — 40 *et* 47 traïtres. — 55 Beneit est li altres.

LVII[a]. — I, 12 si ala. — 19 A Corcers (*cf.* Zeitschrift für rom. Phil. XII, 525). — 22 si il. — 47 duc. — 11, 24 aultre. — 36 Donc. — 52 buz (*que Bartsch traduit par* « *bouts* »).

LVII[b]. — 13 porçors. — 15 marchés. — 24 Qui. — 28 E qu'a. — 29 un. — 30 chascun. — 33 vient. — 46 c'est (*v. faux*), *ms. de Tours* c'est bien c. — 47 parfont. — 51 nuiz. — 57 planistreiaus. — 58 delitable. — 66 geu. — 72 De si; *la virgule manque à la fin du vers.* — 73 *un point à la fin.* — 75 eissuz. — 76 venuz. — 77 plus ors; *ms. de Tours* de ses genz. — 81 *Ms. de T.* Ses p. — 84 grant. — 98 *et* 102 ne l'. — 101 *Ms. de T.* poet. — 124 que issi t., *ms. de T.* queissi eu t.

LVIII. — 37 frain. — 47 veir. — 57. 77. 99. 120 *et* 129 li Mareschal. — 82 angoissos. — 105 despleist. — 111 voie. — 139 descuivre. — 140 ovre.

LXI. — 19 conrées. — LXII. — 4 honneront. — 15 riçoisses. — 34 noble.

LXIV. — *M. P. Meyer a recemment signalé* (Romania, XVIII, 643) *un nouveau ms. de ce texte au Musée Britannique* (*Egerton*). — 28. 77 *et* 90 mund. — 35 Cil (cél, *que nous avons adopté, est un neutre*). — 38 quel. — 58 puet *et* 59 n'estuecet (*les corrections sont de M. Tobler*, Zeitchrift für rom. Phil. IV, 160). — 89 m'out (*corr. de M. Tobler*). — 99 *et* 102 *Ed.* procean : vilain, *d'après le ms. pris pour base* (*la corr. est suggérée dans les notes*). — 113 Com.

LXV (*les leçons sans indication sont celles de Le Roux de Lincy*). — 1. 5. 6. *etc. F* (= *Fœrster*) per. — 1 le m. — 16 nul. — 18 estoit encor. — 21 cruvercs porsueres. — 22 pricheor. — 25 *F* prosme. — 28. 32 *et* 49 n'en. — 29 *Ms. et éd. de Le R. de L.* sainteit (*corr. de F*). — 38 Chaitivel. — 40 governevet — 41. 46 *et* 61 aucuens. — 50 n'est assemblet. — 58 Apprenneiz. — 59 por ceu cum droiturieres. — 60 k'un. — 67 blasphemes. — 70 blasfeme.

LXVI. — 2 voier. — 4 que lui. — 5 une amonce. — 9 cest f. angles (*le scribe avait sans doute voulu d'abord écrire* c'estoit. — 10 ons o. — 21 de lyi. — 26 m. si dist : Dey jo (*nous prenons ici la leçon de la famille B, qui nous semble préférable*). — 34 Ceo s. — 36-7 *Les mots entre crochets manquent au ms. que nous suivons.* — 38 moine. — 43 portier. — 60 issunt. — 62 morz. — 70 l'oisal. — 74 lui ś. percies.

LXVII. — 11, 29 de l'autre. — 34 fussent. — 51 josne. — 68 ceux de.

LXVIII. — 12 fut. — 16 as d. — 23 N. mist. — LXIX, 5 b. cures.

LXX. — 11, 28 touzjors. — 30 ceulx... dampnez.

LXXI. — 15 avenir... aucune b. — 29 come. — 35 entendemens. — 40 k'en b. — *L'éd. place entre deux virgules les mots* en une manière, *ce qui fausse le sens.* — 42 chose. — 51 movemens. — 56 devens. — 57 cok. — 63 empèche. — 64 parce. — 66 aussi k'en. — 68 meement (*le scribe a oublié un ou deux sigles représentant la nasale*). — 77 est d.

LXXII. — 10 *I* souvent sont. — 18 *I* en serchent. — 24 cheoir leur (*sans point*). — 28 en y. — 29 *I* sustraiz. — 33 *I* laquelle. — 36 *I* r. a sens. — 51 *I* en chiéent. — 55 *I* de c. — 65 *Ms.* amuees voulentes; *I* volenté. — 80 *I* b. e. introduisant. — 81 *I* maistriseures.

TABLEAU SOMMAIRE DES FLEXIONS EN ANCIEN FRANÇAIS

I. — DÉCLINAISON [1].

On distingue en ancien français la déclinaison des noms [2] masculins et celle des noms féminins. Il y a trois déclinaisons pour les noms masculins, et deux pour les féminins.

A. — Déclinaison des noms masculins.

1° *La 1re déclinaison masculine* ajoute une *s* au thème au sujet singulier et au régime pluriel, conformément à la 2e déclinaison latine en *us*, et garde le thème pur au régime singulier et au sujet pluriel :

Singulier	*Nomin.* murus, mur-s.	*Pluriel*	*Nomin.* muri, mur.
	Accus. murum, mur.		*Accus.* muros, mur-s.

Elle comprend : 1° tous les masculins en *us* du latin (2e et 4e déclinaisons) et les neutres, qu'elle y assimile le plus souvent; 2° les infinitifs pris substantivement et les substantifs masculins tirés du thème verbal; 3° les masculins et neutres assimilés parisyllabiques de la 3e déclinaison, qui ont une *s* au nominatif; 4° les noms neutres de la 3e déclinaison qui, ayant une *s* finale au nominatif et à l'accusatif en latin, restent invariables [3]. — Devant l'*s* de flexion, la consonne finale du thème se modifie suivant les lois phonétiques.

2° *La 2e déclinaison masculine* ne prend d'*s* qu'au régime

---

[1] La déclinaison tend à disparaître dès le commencement du XIIe siècle ; elle s'affaiblit d'abord en anglo-normand, puis en français à la fin du XIIIe, et enfin en picard où elle subsiste jusqu'à la fin du XIVe. A cette époque, le français moderne est définitivement constitué et ne distingue plus le sujet du régime que par l'ordre des mots.

[2] Nous ne nous occupons ici que des noms et des adjectifs de qualité ; pour les pronoms et l'article, voir au Glossaire.

[3] A ce titre, ces noms pourraient former un groupe à part. Il est certain cependant qu'on ne peut les rattacher à la 3e déclinaison, qui comprend les imparisyllabiques latins, et qu'ils ont été traités comme les parisyllabiques de la 2e ou 3e déclinaison latine qui avaient une *s* à la fin du thème.

pluriel; le thème est augmenté d'un *e* muet destiné à faciliter la prononciation du groupe de consonnes qui le termine : *Sing. sujet et rég.* pédre (*puis* pére); *plur. suj.* pédre, pére, *rég.* pédres, péres. — Elle comprend les noms de la 3e déclinaison latine parisyllabique qui n'ont pas d'*s* au nominatif et les noms en *er* de la 2e déclinaison.

3° *La 3e déclinaison masculine* ne prend également d'*s* qu'au régime pluriel, du moins à l'origine[1]. Elle comprend les noms imparisyllabiques. Il faut distinguer : 1° les imparisyllabiques qui ne déplacent pas l'accent en latin (presque tous de la 3e déclinaison, quelques-uns seulement de la 2e); par suite de l'action des lois phonétiques, le thème n'est pas le même au sujet singulier et aux autres cas. Exemple : *Sing. suj.* hom, *rég.* home; *plur. suj.* home, *rég.* homes; 2° Ceux qui déplacent l'accent en latin et en français, ce qui amène une plus grande différence entre les deux thèmes. Exemple : *Sing. suj.* prestre, *rég.* proveire (*puis* prouvoire); *plur. suj.* proveire, *rég.* proveires. Ainsi se déclinent tous les noms masculins en *or*, sauf les noms abstraits, passés au féminin, quelques noms en *o*, *onis*, et quelques mots isolés, dont trois ont une *s* au nominatif : *abbes (abbé), enfes (enfant), niés (nevo, neveu).*

Rem. 1. — Beaucoup de noms en *o*, *onis* (tous les diminutifs sans exception) ont dès l'origine la forme du régime appliquée au sujet : *lion* (plus tard *lions*, par analogie), *mouton, faon* (= fet*um*-onem), etc.

Rem. 2. — Le vocatif a le plus souvent la forme du cas sujet. Les exemples du cas régime que l'on rencontre appartiennent ou bien à des textes (ou manuscrits) anglo-normands ou autres qui emploient fautivement le cas régime pour le cas sujet, ou bien à des textes (ou manuscrits) datant de l'époque où la déclinaison a commencé à disparaître.

B. — Déclinaison des noms féminins.

Les noms féminins n'observent à l'origine que la distinction des nombres. Il n'y a qu'une exception : sœur. *Suj. sing.* suer, *rég.* soror, sereur; *plur.* sorors, sereurs.

1° *La 1re déclinaison féminine* prend au singulier *e* et au

[1] A partir du milieu du XIIe siècle (isolément), mais surtout dès la fin de ce siècle, les noms de la 2e et de la 3e déclinaison masculine prennent au sujet singulier une *s* non étymologique, par analogie avec la 1re déclinaison. Cette modification, qui a pu aussi être suggérée par des noms comme *abbes, cuens* (abbé, comte), n'a jamais été complète, et la forme sans *s* a continué à être employée, quoique plus rarement. Une modification analogue a eu lieu pour les noms de la 2e déclinaison féminine.

pluriel *es* pour les deux cas. Elle comprend tous les féminins en *e* (1re déclinaison latine et noms de la 3e où le groupe de consonnes qui termine le thème exige l'addition d'un *e* euphonique) : *terre, terres; médre* (puis *mère*), *médres* (puis *mères*).

2° *La 2e déclinaison féminine* se termine, du moins à l'origine (il y a eu de bonne heure tendance à ajouter une *s* analogique au sujet singulier), par une consonne ou une voyelle accentuée. Elle comprend tous les noms féminins de la 3e déclinaison latine (à laquelle il faut rattacher la 4e, cf. *main*) dont le thème est terminé par une consonne ou par un groupe de consonnes n'exigeant pas l'addition d'un *e* euphonique (exemple : *rationem*, raison, raisons; *noctem*, nuit, nuiz); et de plus, les noms abstraits en *or*, devenus féminins, sans doute sous l'influence des autres noms abstraits, pour la plupart féminins.

II. — CONJUGAISON

Nous donnons ici les paradigmes des conjugaisons en ancien français, ce qui nous dispensera de relever toutes les formes verbales régulières du Glossaire. Nous n'y admettrons, pour la 1re conjugaison, que celles où la voyelle de la dernière syllabe radicale est différente, suivant qu'elle porte ou non l'accent, et celles où le radical subit une altération, conformément aux lois de la phonétique, dans sa rencontre avec les désinences ; et pour les autres conjugaisons, les formes qui ne pourraient être facilement déduites des paradigmes.

1re CONJUGAISON (= *lat.* ārе).

Infinitif.	*Participe prés. (gérondif).*	*Participe passé.*
chanter.	chant-ant.	chant-ét (-é), *f.*-éde (-ée).

Futur.	*Conditionnel.*
chant-er-ai.	chant-er-eie (-oie).
chant-er-as.	chant-er-eies (-oies).
chant-er-at (ad, -a).	chant-er-eit (-oit).
chant-er-ons (-omes-ons *et* -om-on)[1].	chant-er-ïens (-ïons ; -iens. -ions).
chant-er-ez (-eiz, -oiz)[2].	chant-er-ïez (-ïeiz, -ïoiz ; -iez).
chant-er-ont.	chant-er-eient (-oient).

[1] Variantes orthographiques : *ums*, *um*, et de même dans les terminaisons analogues pour toutes les conjugaisons, à la 3e pers. plur. *unt* (= *ont*), de *avoir* et aux futurs de toutes les conjugaisons.

[2] Le *z* étymologique (= *ts* lat.) s'est, dès la fin du XIIe siècle, écrit et prononcé *s* en picard (nord et nord-est de la France) par suite de l'affaiblissement graduel de la dentale, qui a disparu également dans la prononciation du français proprement dit dans le courant du XIIIe siècle. Il en est de même des autres deuxièmes personnes du pluriel, et dans toutes les conjugaisons.

Indicatif présent.

chant[1].
chant-es.
chant-et (-ed,-e).
chant-oms (-omes, -ons *et* om, on).
chant-ez[2] (-eiz, -oiz).
chant-ent.

Imparfait.

chant-oue (-owe, -oe; oie)[3].
chant-oues, *etc.*
chant-out, (-ot; -oit).
chant-ïens (-ïons; iens, -ions).
chant-ïez (-ïeiz, ïoiz; -iez).
chant-ouent, *etc.*

Parfait.

chant-ai.
chant-as.
chant-at (-ad, -a).
chant-ames (-asmes).
chant-astes.
chant-érent.

Subjonctif présent.

chant[4].
chanz (*z* = *ts*), chantes.
chant (-et, -ed, -e).
chant-oms, *etc.* (-iens, -ions).
chant-eiz (-oiz; -ez, -iez[5].
chant-ent.

Imparfait.

chant-asse (-aisse, *etc.*).
chant-asses.
chant-ast.
chant-iss -ons (-iens, -ions).
chant-iss -ass -eiz (-oiz; -ez, -iez).
chant-assent[6].

Impératif.

chante.
chant-ons, *etc.*
chant-ez, *etc.*

---

[1] La voyelle radicale de l'infinitif se modifie très souvent, par l'effet des lois de la phonétique, lorsqu'elle est accentuée en latin, c'est-à-dire aux trois personnes du singulier et à la 3e du pluriel de l'indicatif et du subjonctif présent et à la 2e personne du singulier de l'impératif (*amer, j'aime,* etc.). Parfois même la différence entre les formes accentuées et les formes non accentuées sur le radical est plus grande : c'est lorsque la voyelle protonique à l'infinitif (dans les radicaux polysyllabiques) devient tonique aux temps et personnes que nous venons d'indiquer. (Cf. *parler, il parole; mangier, il manjuë,* etc.). Toutes les formes où le radical de l'infinitif est modifié ont été relevées au Glossaire.

[2] *-iez,* au lieu de *-ez,* dans les verbes où la terminaison est en contact avec *i* devenu *yod* (*i* consonne) ou bien avec une gutturale ou palatale amollie en *yod;* de même à l'infinitif, au participe passé, à la 2e personne du pluriel du subjonctif présent et de l'impératif, et à la 3e pers. plur. du parfait.

[3] Ajoutez *chant-éve,* etc., dans les dialectes orientaux, seule forme étymologique.

[4] Un certain nombre de verbes, ceux surtout dont le radical est terminé par une dentale (*d, t, n*), ou par *l,* qui a quelque chose de la dentale, pour mieux distinguer les formes du subjonctif présent de celles de l'indicatif, empruntent la désinence *-eam, -iam* (*doner, que je donge,* etc.).

[5] *Chantiez* n'arrive que vers la fin du moyen âge, sous l'influence de *chantiens, chantions,* et des formes normales dérivées de *-iatis* latin.

[6] On trouve dialectalement *-issant* (et de même aux autres conjugaisons) avec la finale accentuée, sans doute par une assimilation erronée à la 1re pers. du plur. Cf. *tenissant, perdissant* (XVII, 117.118). De même, à l'indicatif, on a la forme accentuée *-ont : venont, prenont.*

2e CONJUGAISON (= *lat.* -ĕre),

Infinitif.	*Participe prés. (gérondif).*	*Participe passé.*
vend-re.	vend-ant.	vend-ut, -u, *f.* -ude, -ue.

Futur.	*Conditionnel.*
vend-r-ai (-er-ai, *etc.*).	vend-r-eie (-oie; -er-eie, *etc.*).
vend-r-as.	vend-r-eies (-oies).
vend-r-at (-a).	vend-r-eit (-oit).
vend-r-ons (-on, *etc.*).	vend-r-ïens (-ïons, *etc.*).
vend-r-ez (-eiz, -oiz).	vend-r-ïez (-ïeiz, *etc.*).
vend-r-ont.	vend-r-eient (-oient).

Indicatif présent.	*Subjonctif présent.*
vent, ven.	vend-e.
ven-z (*z* = *ds*, *ts*), vens.	vend-es.
ven-t.	vend-et (-e).
vend-oms, (-omes, -ons *et* -om, -on).	vend-oms, *etc.* (-iens, -ions, *etc.*)
vend-eiz (-oiz, -ez).	vend-ez (-eiz, -oiz, -iez, *etc.*
vend-ent.	vend-ent.
Imparfait.	*Imparfait.*
vend-eie (-oie).	vend-isse.
vend-eies (-oies).	vend-isses.
vend-eit (-oit).	vend-ist.
vend-ïens (-ïons; -iens, -ions).	vend-issons (-iens, *etc.*).
vend-ïez (-ïoiz, -ïez; -iez).	vend-isseiz (-oiz, -ez, -iez).
vend-eient (-oient).	vend-issent.
Parfait.	*Impératif.*
vend-i.	
vend-is.	vent, ven.
vend-it (-i, -iét, -ié [1]).	
vend-imes.	vend-ons, *etc.*
vend-istes.	
vend-irent (-iérent).	vend-ez, *etc.*

3e CONJUGAISON (= *lat.* ire, ēre, ĕre).

La 3e conjugaison pure, qui comprend une partie seulement des verbes de la 4e conjugaison latine et quelques verbes de la 2e et de la 3e, n'offre pas de formes différentes de celles de la 2e [2]. Mais un certain nombre de ces verbes ont pris en français

---

[1] Dans certains textes, dans les verbes qui ont à la 1re pers. *di* = lat. *dĕdi* (*dīdi* dans les composés), réellement ou par fausse étymologie, et dans quelques autres pour raison d'euphonie. De même à la 3e personne du pluriel *diérent* = *dĕdĕrunt*. Cf. Cornu, *Romania*, X, 216 sqq.

[2] Pour abréger, nous n'entrons pas dans le détail des modifications subies par les verbes de cette conjugaison d'après les lois de la phonétique ou l'ana-

le suffixe inchoatif *-iss* = *lat. -isco*, et, se joignant 1° à ceux qui avaient déjà en latin la forme inchoative, soit en *-isco*, soit en *-esco* (devenu *-isco*), 2° aux verbes d'origine germanique qui avaient un *yod* entre le thème et la désinence (*werpian, guerpir*) [1], 3° aux verbes dérivés d'adjectifs que la langue continue à former [2], ils ont constitué la 3e conjugaison mixte ou inchoative : c'est aujourd'hui la 2e conjugaison. Ceux des verbes en *-ir* qui ne sont pas inchoatifs sont considérés à tort comme irréguliers, puisqu'ils remontent au latin comme les autres, et plus régulièrement que les verbes qui n'étaient pas déjà inchoatifs en latin ou qui le sont devenus. D'ailleurs certains verbes ont hésité, en ancien français, entre la forme pure et la forme inchoative pour aboutir enfin à la forme inchoative [3]. Nous ne donnons ici que les temps qui ont la forme inchoative : ce sont le présent et l'imparfait de l'indicatif, le présent du subjonctif et le participe présent.

Participe présent (gérondif).

flor-issant.

Indicatif présent.	*Imparfait.*	*Subjonctif présent.*
flor-is.	flor-isseie (-issoie).	flor-isse.
flor-is.	flor-isseies (-issoies).	flor-isses.
flor-ist.	flor-isseit (-issoit).	flor-ist.
flor-issons, *etc.*	flor-issiens (-ions, *etc.*).	flor-issiens, *etc.*
flor-issez, *etc.*	flor-issieiz (-iez, *etc.*).	flor-issiez, *etc.*
flor-issent.	flor-isseient (-oient).	flor-issent.

CONJUGAISON FORTE

Cette conjugaison comprend des verbes en *-oir* et des verbes en *-re*. Elle se distingue de la conjugaison faible par les formes fortes (accentuées sur le radical) qu'elle présente aux 1re et 3e pers. du sing. et à la 3e du plur. du parfait. L'imparfait du subjonctif prend le radical de la 2e pers. du sing. Quelques verbes forts ont également un participe passé fort : *ars* (= ar-

---

logie. Toutes les formes qui ne peuvent pas être déduites du radical de l'infinitif à l'aide des paradigmes donnés seront relevées au Glosaire.

[1] *Haïr* (du germanique *hatjan*) flotte entre la 3e conjug. pure et la 3e inchoative : *je hais*, mais *nous haïssons, haïssant*, ancien français *haiant*.

[2] La 1re et la 2e conjugaisons françaises, qui continuent à former des verbes nouveaux (la 1re à l'aide de noms, la 2e à l'aide d'adjectifs), ont été avec juste raison appelées conjugaisons *vivantes* par M. Chabaneau (voyez *Histoire et théorie de la conjugaison française*, 2e édition, Paris, Vieweg, 1878, p. 37 sqq.); les deux autres ont reçu le nom de conjugaisons *mortes* ou *archaïques*.

[3] Cette tendance vers la forme inchoative existe encore aujourd'hui, en vertu des lois de l'analogie, au moins dans le langage populaire.

sum), *pris* (= pre(n)sum), *repost* (= repositum), *né* (= natum), etc.

On peut distinguer trois classes de parfaits forts, suivant qu'ils représentent des parfaits latins (classiques ou vulgaires) en *-i*, en *-si* ou en *-ui*.

1° Parfaits en -i.

vi (*puis* veïs, vis, *par analogie de la 2e personne*).	fis[1].
vedis, veïs, vis.	fesis, feïs[2], fis.
vit.	fist.
veïmes, veïsmes, vismes, vîmes.	fesimes, feïmes, *etc.*
veïstes, vistes, vîtes.	fesistes, feïstes, *etc.*
virent.	fistrent, firent *et* fisent[3].

2° Parfaits en -si.

ars.	pris[4].
arsis.	presis, preïs, pris.
arst.	prist.
arsimes, arsismes.	presimes, preïmes, *etc.*
arsistes.	presistes, preïstes, *etc.*
arstrent.	pristrent, prirent *et* prisent.

Ainsi se conjuguent *mis* = misi, *dis* = dixi, *conduis* = conduxi, *ris* = risi, etc.

3° Parfaits en -ui (-vi).

1re Classe. — Verbes dont la consonne finale du radical (une muette) tombe.

oi[5] (= (h)a(b)ui), *puis* eus *(par analogie avec la 2e pers.)*.	reçui (= *recepui), *puis* receus, reçus.
oüs, eüs, eus.	receüs, receus, reçus.
out (ot), eut.	receut, reçut.
oümes, eüsmes, eûmes.	receümes, reçumes.
oüstes, eüstes, eûtes.	receüstes, receustes, reçûtes.
ourent (orent), eurent.	receurent, reçurent.

---

[1] L'*s* représente le *c* du radical de *feci*, assibilé sous l'influence de l'*i* qui suit.

[2] *Feïs* se rencontre de très bonne heure sous l'influence de *veïs;* il en est de même de *feïmes*, *feïstes*. Cf. *meïs* (d'où *mis*), *reïs* (d'où *ris*), etc.

[3] Aux parfaits en *-i*, il faut rattacher ceux des verbes *naistre*, *vivre*. *Naxi, vixi (= nac-si, vic-si) sont devenus, par une métathèse connue (cf. *puis* = *pocs, *posc, post; *lâcher*, *laschier*, = *lascare, mais *laissier* = lacsare, laxare, etc.), naski, viski, d'où *nasqui*, *vesqui*, puis, par l'analogie de la 2e personne, *nasquis*, *vesquis*.

[4] *Pris* = *pre(n)si, pour prendi. *Si* a été substitué à *i* dans les verbes où, l'*i* final atone tombant, le parf. et le prés. se seraient confondus. Cf. *occire*, etc.

[5] L'*o* est ouvert comme représentant *au* latin.

Sur le modèle de *oi* se conjuguent *poi* = potui, *soi* = sapui, *toi* = tacui, *ploi* = placui ; sur celui de *reçui*, se conjuguent *dui* = debui, *crui* = creyi et *credui, pour credidi, *lui* = legui, pour legi, *bui* = *bibui, pour bibi, *conui* = *cognovui, pour cognovi, etc.

2e Classe. — Verbes dont le radical est terminé par une liquide [1].

Il n'y a guère à signaler que les trois verbes suivants :

volui : vol (volc) *et* vols, *tiré d'un imparfait en* -si, volis, volt (vout, vot), volimes, volistes, voldrent (vourent, vorent).
tenui : tinc [2], tenis, tint, tenimes, tenistes, tindrent (tinrent).
venui (pour *veni*) : vinc, etc.

---

[1] *Ui* tantôt tombe sans laisser de traces, tantôt laisse en tombant une gutturale qui semble provenir du durcissement de l'*i* devenu consonne (dialectal). La plupart des verbes de cette forme ne se rencontrent qu'avec les formes faibles, où l'accent est passé sur l'*u* de la désinence : valui : *valui* (puis *valus*), *valus, valut, valumes, valustes, valurent;* morui (de morior) : *morui, morus*, etc. Quelques-uns ont à la fois la forme forte étymologique et la forme faible, surtout au participe : *semondre*, *semons* et *semonu ; assoldre, assols* et *assolu*, etc.

[2] L'i de *tinc* (*vinc*) est dû à l'influence de l'*i* de la désinence latine. Cf. *tien vien*), au présent.

ABRÉVIATIONS

EMPLOYÉES DANS LE GLOSSAIRE.

A.	actif.
Adj.	adjectif.
Adv	adverbe *et* -biale.
Art.	article.
B.-lat . . .	bas-latin.
Cd.	conditionnel.
Conj. . . .	conjonction *ou* -tive.
Dat.	datif.
Dimin. . .	diminutif.
F.	féminin.
Fig.	figuré.
Ft	futur.
Impér. . .	impératif.
Inf.	infinitif.
Interj . . .	interjection.
Ipf.	imparfait.
Inv.	invariable.
Loc	locution.
M.	masculin.
N.	nom.
N. pr . . .	nom propre.
P.	participe.
P. p. . . .	participe passé.
Pass. . . .	passif.
Pf	parfait.
Pl. q. pf. .	plus-que-parfait.
Pl.	pluriel.
Poss. . . .	possessif.
Pr.	présent.
Prép. . . .	préposition *ou* -tive.
Pron. . . .	pronom*ou*prononcez.
R.	régime.
Réfl	réfléchi.
S.	sujet *ou* sens.
Sbj.	subjonctif présent.
Sg.	singulier.
V.	verbe *ou* voyez.
Voc	vocatif.
Voy	voyelle.
1, 2, 3. . .	1re, 2e, 3e personne.
(?).	Etymologie incertaine ou inconnue.
(*)	Etymologie non latine.
*.	Forme latine hypothétique *ou* mot du latin du moyen âge.

N. B. — Nous n'indiquons l'étymologie que pour les mots d'origine latine, et nous la plaçons entre parenthèses immédiatement après la forme principale du mot, à laquelle nous renvoyons pour les autres formes rangées à leur ordre alphabétique. Dans les mots de formation romane, nous imprimons en italique les mots français, et aussi les suffixes ou désinences latines qui ont fait place à d'autres suffixes ou désinences. Pour les verbes déponents, nous donnons toujours la forme active (qui a donné naissance à la forme française), même lorsqu'elle ne se rencontre pas dans les textes antérieurs au moyen âge. Enfin, dans les étymologies, les lettres ajoutées à la forme du lat. classique pour expliquer la forme romane sont placées entre crochets, celles qui ont été retranchées sont placées entre parenthèses.

Pour les mots à flexions, nous ne donnons, en dehors de l'infinitif et du cas régime singulier, que les formes qui se rencontrent dans nos textes. Lorsqu'il n'y a pas de modification du radical, nous ne donnons, pour les noms et adjectifs, que le régime singulier, qui est en même temps, sauf un petit nombre de mots signalés, le sujet pluriel.

GLOSSAIRE

a [1] (ad), *prép.*, *à*, *en*, *par*, *sur*, *selon*, *etc. Devant voy.* ad, III, 23. etc. — A ce que VI[d], 50, *afin que;* ad en avant III, 96, *dorénavant; devant infin.*, III, 73. etc., *pour.* — *Ellipse devant un nom de personne* (*datif*) IX, 18 (aprendre françois lor filles et lor fis). XXXIV, II, 22. etc.

a [2] (apud), *prép.*, *v.* o.

a [3], *interj.*, *ah!* — A las! IV, 9. etc., ha las VII, 81, a lasse! IV, 56. etc., *malheureux, malheureuse que je suis! Cf.* e las, *d'où notre* hélas!

a' = avez : n'a' vous pas LV, 91, *n'avez-vous pas?*

aage, *v.* eage.

aagié (*aage*-iatum), *adj.*, *âgé.*

aaisié (ad-*aise*-iatum) LXI, 7, aaisiét XII, 42, *adj.*, *facile*, *large*, *agréable.*

aamer (adamare) XLIV, I, 2°, titre, 3, *v. a.*, *aimer.*

aancrer (ad-ancor*am*-are), aencrer, *v. a.*, *mettre à l'ancre;* s'a. XIX, 17.

Aarofle (*), *n. pr.*, *chef sarrasin.*

aate (ad-habitum), *adj.*, *agile*, *rapide.*

ab, *prép.*, *v.* o.

aba (*n. verb. de* abaer, abaier) XLVIII, 44, *n. m.*, *aboi.*

abaier (ad-baubare) LVII[a], II, 60, *v. n.*, *aboyer.*

abaiie (abbatiam), abaïe LXVI, 16, abbaïe LXVI, 6. etc., abeïe LXVI, 30, *n. f.*, *abbaye.*

abaissier (ad-bass*um*-iare), abaisser VIII, I, 318. LXIII, 31, abessier, *v. a.*, *abaisser*, *gâter*, *détruire;* a. sa raison XXXI, 40, *baisser son caquet;* — *v. réfl.*, s'a., *se baisser* XXIV, 70, *arriver en bas* VI[a], 156; — *v. n.*, *dévier de* VII, 72.

abandon (ad-*bandon* = * *ban*, * *bande*-onem), abandun, *n. m.*, *permission*, *abandon;* se mettre en a. de XXI, 19 (*primitivt* se m. a b.), *s'exposer à.*

abandoner (*abandon*-are), habandonner LIV, I, 179, etc., *v. a.*, *abandonner*, *permettre* LIV, I, 185.

abaque (abacum) XVII, 45, *n. m.*

abatre (ad-battuere), *v. a.*, *abattre.* — *Pf. sg.* 3 abati LVII[a], II, 23; *pl.* 2 abatistes XI, 108; *p. p.* abatu, abatut XII, 12.

abé (abbatem), abbé LXVI, 49, abeit LXIX, 3, *s. sg.* abbes (abbas) LXVI, 56, abes VIII, I, 38. etc., *r. pl.* abez, abés XV, II, 26, *n. m.*, *abbé.*

abelir (ad-bell*um*-ire), *v. n. et impers.*, *sembler beau*, *plaire.*

abesse (*abbatissam) XLIV, II, 25, *n. f.*, *abbesse.*

abessier, *v.* abaissier.

Abeville (*abbé*-villam), *n. pr. de ville, Abbeville.*
abhominable (abominabilem) LXVII, 1, 39, *adj., détestable.*
abit (habitum), *n. m., habit.*
abitacle (habitaculum) XIV, 8, *n. m., habitation, cabane.*
abiter (habitare), *v. a. et n., habiter.*
able (habilem) XXXVII, 1, 1, 5, *adj. capable, apte.*
abondance (abundantiam), *n. f.*
abonder (abundare), habunder LXXII, 22, habonder LXXII, 44, *v. n., abonder.*
abosmé (abominatum?), *p. p.-adj., abîmé dans la douleur, abattu.*
Abredane (*) LXII, 54, *n. pr., Aberdeen, ville d'Ecosse.*
abreger (abbreviare), *v. a., abréger. — Pf. sg.* 3 abrega LXVII, 36. 38.
absenter (absent*em*-are), *v. a., éloigner, enlever* LIV, 1, 109.
absollution (absolutionem) LXX, II, 34, *n. f., absolution.*
absourdi (ab-surd*um*-itum) LIV, 1, 138, *p. p.-adj., sourd.*
abstenir (abs-tenire) (soi) LXVII, II, 41, *v. réfl., s'abstenir,*
acc-, *v.* ac-.
accat (*n. verb. de* accater, acheter), XXV, 147, *n. m. collectif, achats.*
accent (accentum), *s. sg.* accens LXX, 1, 17. 19, *n. m., accent.*
accoisiez (ad-*quet*u*m*-iatos) LXXII, 53, *p. p.-adj. r. pl., tranquilles, calmes.*
aceler (ad-celare) XI, 9, *v. a., celer, cacher.*
aceré (*acier*-atum), *adj., d'acier.*
acesmé (?) LVIII, 22, *p. p.-adj., orné.*
acesser (ad-cessare), achiesser XVIII, 19, *v. n. et a., cesser (avec* estre*)* XIX, 117. etc., *faire cesser, apaiser* XVIII, 19; *v. réfl.*, s'a. de duel XIX, 46, *cesser son deuil.*
Achab (Achab) LXVIII, 2. 36, *n. pr. inv., Achab, roi d'Israël.*
achaper (ab-cap*pam*-are) LVIII, 55, *v. n., échapper (il y a ici une espèce de jeu de mots).*
achater (ad-captare), acater, acc., *v. a., acheter. — Pr. pl.* 3 achiétent LXI, 38.
achier, *v.* acier.
achiesser, *v.* acesser.
achoison, *v.* ocoison.
acier (* aciarium, *de* acies), achier, *n. m., acier.*
acoillir (ad-colligere; *voir à* coillir), aqueillir, *v. a., choisir, prendre :* ac. son oire, sa voie, la voie, son cemin, s'ac. a la voie XXIII, II, 76, *se mettre en route. — Pr. sg.* 3 aquiaut XXIII, II, 76; *pl.* 3 aquellent XXV, 61; *pf. sg.* 3 acoilli XXX, 91.
acointable (*acointier*-abilem) XXIII, 1, 83, *adj., abordable, poli.*
acointance (ad-cognit*are*-antiam), *n. f., relations intimes.*
acointier (ad-cognit*um*-iare), acuinter, *v. a., aborder, faire connaître, instruire, avertir* II, 39; se a. XXII, 93, *s'approcher de. — Pr. sg.* 1 acoint LI, 39.
acoler (ad-coll*um*-are), *v. a., accoler, embrasser en passant les bras autour du cou.*
acompaignier (ad-com-pan*em*-iare), *v. a, accompagner.*
acomplir (ad-complire), acc., acumplir, *v. a., accomplir.*
aconsivre (ad-consequere), *v. a., atteindre. — P. p.* aconseü IX, 67.
aconter (ad-computare), *v. a., raconter.*
acordable (ad-cord*e*-abilem) LXX, 1, 11, *adj., qui s'accorde.*
acordance (ad-cord*e*-antiam) XLV, 119, *n. f., accord.*
acordement (ad-cord*e*-amentum), *n. m., accord, moyen d'accorder, raccommodement.*
acorder (ad-corde-are), acc., *v. a., mettre d'accord* LXX, 1, 17,

accorder, permettre; ac. de, s'ac. a, *consentir à;* s'a. a, *s'accorder avec, convenir, s'accommoder;* s'ac. que XXIV, 112, *tomber d'accord que.*

acorer (ad-cor-are), acourer LIV, I, 44, *v. a., percer le cœur à, affliger, oppresser.* — *P. p. f. sg.*, acoréde IV, 15.

acorre (ad-currere), *v. n., accourir.*

acort (*n. verb. de* acorder), acc., *r. pl.* accors XL, I, 86, *n. m., accord;* d'a. LXII, 34, *d'accord, ensemble.*

acosdre (ad-consuere), *v. a., coudre.* — *Pr. sg.* 3 aqueust XXIX, II, 25.

acostumance (ad-*costume*-antiam) LVII[b], 141, *n. f., coutume.*

acostumer (ad-*costume*-are), *v. a., accoutumer, habiller (d'un vêtement d'apparat)* IV, 114; acostumé XIX, 180. etc., *p. p., accoutumé;* — *imperst*, il est a. LIX, 34.

acouchier (ad-collocare), aculchier, *v. n., se coucher, se mettre au lit.* — *Pf. sg.* 3 aculchad LXVIII, 10.

acoupler (ad-copulare) LXXI, 1, *v. a., accoupler, joindre.*

acourer, *v.* acorer.

acquest (*acquæsitum) LXV, 45, *n. m., acquis, connaissances acquises.*

acquis (*acquisum, *analogie de* pris) LXXII, 37, *p. p. de* acquérir.

acquiter, acuitier, *v.* aquiter.

acreanter (ad-credente*m*-are), *v. a., affirmer, assurer.*

acroistre (ad-crescere), acreistre, *v. a., accroître.*

aculchier, *v.* acouchier.

acumplir, *v.* acomplir.

acuser (accusare), acc., *v. a., accuser.*

ad, *v.* a [1], o [3] *et* avoir.

adaingnier (ad-dignare) XXXI, I, 62, *v. n., condescendre, être complaisant.*

Adam, Adan, *inv. ou variable; s. sg.* Adans XLV, 56. L, 17, *n. pr. d'homme, Adam.*

adenz (ad-dentes), adens, *loc. adv. ou adj. inv., couché la face contre terre.*

adès (ad-de-ipso), *aussitôt, bientôt, sans cesse* LXI, 13, *sans interruption* LVII[b], 16; tot adès XLII, II, 77, tout adiès XVIII, 19. etc., *mêmes sens.*

adeser (ad-densare?), *v. n. et a., toucher à.*

adiès, *v.* adès.

adieu, *pour* a Dieu, *v.* Dieu.

adjouster, *v.* ajoster.

adjutorie (adjutoria) IV, 119, *n. f., aide.*

admonnestement (* admoni[s]-tu*m*-amentum) LXXII, 17, *n. m., avis, admonestation.*

adober (*), adouber, aduber, *v. a., adouber, armer;* adubét VI[a], 6, *p. p., orné.*

adonc (ad-tunc), adoncq XXVI, 12, adont, *adv., alors, donc (dans un récit).*

adosser (ad-dossu*m* [= dorsum]-are) IV, 62, *v. a., abandonner* (litt[t]. *mettre à dos*).

adouler (ad-dola*re*) LXXII, 1, *v. n., se plaindre.*

adrecier (ad-direct*um*-iare), adrescier L, 44, *v. a., adresser; v. n.* L, 44, *se diriger; v. réfl.* XXIII, II, 5, *se diriger.* — *P. p.* adrecie (= adreciée) XXXIII, 17.

adrescier, *v.* adrecier.

aduber, *v.* adober.

aduleur (adulatorem) LXXII, 15, *n. m., flatteur.*

aduner, *v.* aüner.

advenir, *v.* avenir.

adventure, *v.* aventure.

adveri (adver*um*-itum), *r. pl.* adveris XXVI, 107, *adj. à forme de p. p., vérifié, reconnu vrai.*

adversité (adversitatem), *n. f.*

adviser, *v.* aviser.

advocat (advocatum), *r. pl.* ad-

vocas XXVII, 39, *n. m.*, *avocat.*

aemplir (ad-implīre) VI[a], 173, *v. a.*, *accomplir.*

aerdre (adhærēre, *pour* adhærēre), ahierdre, *v. n.*, *rester attaché, s'attacher, se raccrocher à, toucher à* (*être adjacent*) LXIX, 8; *v. a.*, *saisir.* — *Pf. sg.* 3 aerst (*adhærsit) LXIX, 14.

aerst, *v.* aerdre.

afaire (*a-faire, formation française*), affaire, *n. m.*, *affaire, genre* XXXVII, I, 2, 3. etc.; — avoir bien a. LIV, II, 9, *avoir une affaire sérieuse.*

afaitier (ad-factare), *v. a.*, *élever, (un enfant), préparer, apaiser.*

afamé (ad-fam*em*-atum), *part. p. pris adj[t]*; estre a. VIII, II, 41, *mourir de faim.*

afermer (ad-firmare), affermer, afremer XXV, 101, *v. a.*, *confirmer.*

aff.-, *v.* af.-.

afferir (ad-ferire), *v. n.*, *convenir.* — *Pr. sg.* 3 affiért L, 47. etc., afiért LX, 44; *cd. pl.* 2 afferriés XXX, 438.

affiance (ad-fid*um*-antiam, *n. f.*, *confiance.*

affïer (ad-fid*um*-are) (s') XLIII, 2, *v. réfl.*, *se fier.*

affiit (afflictum), *s. sg.* affliz III, 67, *p. p.-adj.*, *affligé.*

afichier (ad-ficcare *Færster*, ad-figicare *Diez*), aff., s'afichier VI[c], 230, *v. n. et réfl.*, *s'appuyer fortement.*

afin (ad-finem) que, affin que VI[d], 75. etc., *loc. conj.*, *afin que.*

afiner (ad-fin*em*-are), *v. n. et a*, *finir, mourir, affiner.*

afolé, *p. p. de* afoler, *au fig.*, *atteint, entaché.*

afoler (ad-*fol*-are), *v. a.*, *rendre fou.*

aforkier (ad-furc*am*-iare), *v. n.*, *former la fourche, se rencontrer.* — *Pr. pl.* 3 aforkent.

afremer, *v.* afermer.

afubler (ad-fibulare), affuler, *v. a.*, *affubler, revêtir* (*un vêtement de dessus*). — *P. p.* afublêt VI[a], 124, *s. sg.* afublés XXX, 212, *r. pl.* affulez VI[d], 32; bien a. LVII[a], I, 24, *qui a un bon manteau.*

aga! *interj. marquant l'étonnement.*

agniel (agnellum), *r. pl.* agneaux LXVII, II, 11, *n. m.*, *agneau.*

agreable (ad-grat*um*-abilem) LXXII, 8, *adj.*, *agréable.*

agreer (ad-grat*um*-are), *v. a.*, *agréer.* — *Pr. sg.* 3 agrée XXXII, 7. etc.

agrever (ad-gravare), *v. a.*, *abaisser, accabler.*

agu (acutum) XLV, 143, agut V, II, 31, *adj.*, *aigu, en pointe.*

aguille (acuculam), *n. f.*, *aiguille.*

aguilloner (*aiguille*-on*em*-are) XLV, 222, *v. a.*, *aiguillonner.*

ahai! *interj.*

ahierdre, *v.* aerdre.

ahochier (ad-*hoc* (*v. fr.*, *cf.* hoche)-iare XXIX, I, 115. LVIII, 70, *v. a.*, *accrocher.*

aïde, *v.* aïe.

aidier (adjutare), eidier XXIII, 32, ayder XVII (*note*), *v. n. et a.*, *aider;* se Dieus (Dex, etc.) m'aït (*sbj.*), *formule affirmative, puisse Dieu me venir en aide aussi sûrement que; cf.* se D. me puist aidier XIV, 103. — *Pr. sg.* 3 aïe XLVII, 31; *sbj. sg.* 1 aïe XXIV, 232, 3 aït XIII, I, 10. etc., aïst XLII, II, 14, aiut III, 143.

Aie (*) XI, 70, etc., *n. pr. de femme.*

aïe (*n. verbal tiré de* adjutare), aïde XLIII, 11, aiudha I, I, 3. II, 4, aiüe, *n. f.*, *aide.* — Aiüe! XXIX, II, 38, aïe! LII, 18. LVII[a] II, 45, *a l'aide.*

aige, *v.* aigue.

aigre (acrem), *adj.*

aigrement (acri-mente), *adv.*

aigue (*acquam, *qui se trouve*

dans l'Appendix Probi), *n. f.*, *eau* (*cf.* eave).

aile, *v.* éle.

aillors (aliorsum) XII, 68. etc., *adv. ailleurs.*

aim (hamum) XLV, 132, *n. m.*, *hameçon.*

aïmant (adamantem), aymant XXXVI, 16, *s. sg.* XLVII, 44, *n. m.*, *aimant.*

aime, aimes, etc., *v.* amer[2].

Aïmer (*), *s. sg.* Aïmers VI[a], 120; — Aymery VI[b], 134. VI[d], 82. Emery VI[c], 179. 180, *n. pr. d'homme.*

ai mi (= aïe mi?) LIII, 73, *interj.*, *pauvre de moi! à l'aide!*

Aimon (*), Aymon, *s. sg.* Aime XI, 75, Aymes XI, 30. 115, *n. pr. d'homme.*

ainc (adhuc? *V. Diez*, Etym. Wœrterb., *s. v.* anche), anc III, 62. 87, ainques XXX, 104, *adv.*, *aussi, de plus* III, 62. 87, *jamais* (*Cf.* ainz).

ainçois, *v.* ançois.

ainques, *v.* ainc.

ains, *v.* ainz.

ainsi, ainsy, -in, -inc, -is, *v.* ensi.

ainsjornée (*ains-jornée*), anjornée LXVI, 5, *n. f.*, *aube, début de la journée.*

aint, *v.* amer[2].

ainz (*anteis, *lat. populaire pour* antea = ante ea), ains, ainc XXV, 97, eins, anz (*cf.* desanz III, 86. 88), *adv. et prép.*, *avant;* ainc tierc jour XXV, 97, *avant le troisième jour, avant trois jours;* ains... ne, *ne... jamais auparavant;* a. que, *avant que;* a l'eins que LVIII, 41, *le plus vite, le plus tôt que; — conj.*, *mais* VI[d], 7. 38. etc.

aïr (*n. verbal de* aïrier), *n. m.*, *violence, vivacité, ardeur* XLII, I, 57.

aire (aream?), *n. m. et f.*, *disposition de l'âme* (*dans les expressions* de bon (bone) aire, de put (pute) aire); de si pute aire L, 48, *si méchant. Voy.* debonaire *et* put.

aïrier (ad-ira*m*-are), -er (s'), *v. réfl.*, *se mettre en colère, se fâcher. — P. p., attristé.*

Ais[1] (Aquis) V, III, 2. etc., *n. pr. de ville, Aix-la-Chapelle.*

ais[2] (assem) XXIX, I, 47, *n. m.*, *battant de la porte.*

aisance (*aise*-antiam), *n. f.*, *aise.*

aise (*), *n. f.*, *aise, satisfaction; au pl.*, *installation* XII, 33; estre a a., *être en sûreté* XLIII, 19, *être commode* LXVIII, 4.

aisné (*ains*-natum), *s. sg.*. aisnés VIII, I, 24, *adj. aîné.*

aiudha, aïüe, aiut, *v.* aïe *et* aidier.

ajornéde, *v.* ajorner.

ajorner (ad-diurn*um*-are), *v. n.*, *faire jour; —* l'ajornant, *p. pr. pris subst*[t], l'ajornéde V, III, 27, *p. p. pris subst*[t], *f., le point du jour.*

ajoster (ad-juxt*a*-are), adjouster LXVII, 9, ajouster LXVII, 16, *v. a., réunir, mettre en possession de, admettre à* XIX, 71.

alaine, *v.* aleine.

alaitier (ad-lactare), *v. a., téter.*

alaschier (ad-*lascare, *pour* laxare), *v. a., lâcher.*

alasser (ad-lassare) (s') *v. réfl.*, *se lasser.*

albe (albam), *n. f.*, *aube.*

Alde (*), *n. p.*, *Aude, sœur d'Olivier et fiancée de Roland.*

alegier (ad-lev*em*-iare), allegier, *v. a., alléger. — Pr. sg.* 3 aliége XLV, 178, allége XL, I, 46.

aleine (*n. verb. de* alener), alaine VI[c], 104. VI[d], 50. etc., *n. f.*, *haleine.*

aleir, *v.* aler.

alejance (ad-levi-antiam) XVI, 25, *n. f., allégement, soulagement, répit.*

Alemaigne (*Alamanniam) VII, 12, Alemaingne XLVIII, 124, *n. pr.*, *Allemagne.*

alemande (Alabandam, *ville de Carie*) VI[a], 122, *n. f., espèce de fourrure; cf.* ung chappeau d'allement (*Dict. de Godefroy, s. v., que l'auteur déclare ne pas comprendre.*)

Alemant (Alamanni) IX, 130, *s. pl., Allemands.*

alement (*a*ler-amenfum) LXIX, 15. 22, *n. m., action d'aller, pas.*

alener (anhelare), *v. a., respirer l'haleine de qq*[u] XIV, 72.

alentir (ad-lent*um*-ire), *v. a., ralentir;* s'a., *se ralentir, s'atiédir.*

aler (*pour* aner, ander, *de* andare = ad-dare? *M. Bourciez* (Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux, 1889, I) *sépare* aler *de* andare, *qu'il tire avec quelque vraisemblance de* inde-are, *formation analogue à celle de* circare, juxtare), aller XL, I, 56, aleir LXIX, 16, *v. n., aller, s'en aller* XVIII, 159. XIX, 215; — estre alé LVII[b], 63, *être passé* (*en parlant des fruits*) ; — en aler V, II, 21. etc.; s'en aler XXIII, I, 30. etc., *s'en aller;* — aler pur XXII, 67. etc., *aller chercher;* — aler, *avec un part. pr., indique la continuité de l'action :* mout le vont plaignant et regretant XVIII, 91. etc.; *avec un inf., il équivaut à un présent historique :* va dire Gannes VI[b], 155; — *infin. pris subst*[t], *voyage* XX, 44 (*cf.* alier); — *p. pr. pris subst*[t], as alanz LXIX, 10, *à ceux qui vont.* — *Pr. sg.* 1 vois (va(d)o + is), 2 vas, 3 vait, VII, 22. etc., vat XL, II. 26, vai XII, 136 ; *pl.* 3 vont; *ipf. sg.* 3 alout LVII[a], I, 18; *pf. sg.* 3 alat III, 26, alad LXVIII, 37, alà VII, 8, alla VI[c], 257. etc.; *ft. sg.* 1 irai, iray VI[b], 117, 2 iras, etc.; *cd.* iroie, etc.; *subj. sg.* 1 voise (*forme analogique tirée du présent* 1[re] *pers.*), voize XLVIII, 7, voisse XXX, 20, 3 voist XXXIV, I, 3 aut XXIII, I, 30 ; *pl.* 2 alés LII, 8, 3 voisent XIX, 257 (r) algent (*al*iant) III, 24; *ipf.* alasse, etc.; *pl.* 2 alissiés XXX, 238; *impér. sg.* 2 va XXXIV, I, 1; *p. p.* alée, f. aléde V, III, 19.

Aleschans (Elysios-campos) X, *passim, n. pr. de lieu, les Aliscamps* ou *Aliscans.*

aleüre (*al*-aturam), *n. f., allure.*

alever (ad-levare), *v. a., élever en dignité, exalter, proclamer roi* VII, 38.

Alexandre, *v.* Alixandre.

Alexis, *inv.* (*et var., r. sg. :* Alexi LIX, 10). *n. pr. d'homme.*

aliance (ad-lig*are*-antiam), alyanche XXV, 40, *n. f., alliance.*

alïéne (alienum) IV, 32, *adj., étranger.*

alier (*al*-arium) XLIX, 46, *n. m., manière d'être, habitude, conduite.*

alissiés, *v.* aler.

Aliste (*), *n. pr. de femme.*

Alixandre (Alexandrum), Alexandre LXVII, II, 60, *n. pr., Alexandre-le-Grand;* — *s. pl. m.,* XLIX, 123, *des Alexandre.*

alkes, *v.* auques.

allegier, *v.* alegier.

allegorie (allegoriam). *n. f., allégorie.*

alloy (ad-legem) LIV, I, 112, *n. m., aloi.*

Allys (*), *n. pr. de femme, Alice.*

alne, *v.* aune.

aloe (alaudam) XLIX, 70, *n. f., alouette.*

aloer (ad-locare), *v. a;* s'a. XX, 78, *v. réfl., se placer à côté.*

alors (*a-lors*). *adv.*

aloser (*a-los*-are), *v. a., louer ; p. p., digne d'éloges* XIX, 178.

alout, *v.* aler.

alquant, *v.* auquant.

alques, *v.* auques.

altér, altél, alteus, *v.* autél.

altre, altresi, *v.* autre, autresi.

altretél (alterum-talem), *adj.*, *tel.*
alumer (ad-luminare), *v. a.*, *allumer; absolt.*, XLV, 39, *allumer de la lumière; v. n.*, *s'allumer* LIX, 59.
alyanche, *v.* aliance.
amainne, *v.* amener.
amant (amantem), *s. sg.* amanz XLV, 193, *n. m.*, *amant.*
amasser (ad-mass*am*-are), *v. a.*, *amasser*, *rassembler* XIX, 7.
Amauri (*) VIII, I, 6. etc., *s. sg.* Amauris VIII, I, 10. etc., *n. pr. d'homme.*
ambassadeur(*ambassade* (*motd'origine italienne*) -orem), *n. m.*
ambedeus, ambedoi, *v.* ansdous.
ambes (ambas) III, 61. IV, 2. etc. *adj. pl. f.*, *les deux* (*Cf.* ansdous).
ambesdous, ambedeus, *v.* ansdous.
ambler [1] (ambulare), anbler, *v. n.*, *aller l'amble;* bien emblanz LVIII, 18, *s. sg.*, *qui va bien l'amble.*
ambler [2], *v.* embler.
ambleüre (ambulaturam) LVIII, 19. etc., anb. XXXII, 2, *n. f.*, *amble;* tote m'a., *tout à fait à l'amble.*
ame (animam), anima II, 2, áneme III, 78. 141. etc., anme V, II, 54, arme XV, II, 22. etc., *n. f.*, *âme.*
ameçon (ham*um*-icionem), *n. m.*, *dimin. de* aim, *hameçon.*
amegrir (ad-macr*um*-ire), *v. n.*, *maigrir.*
amender (emendare), *v. a.*, *amender*, *améliorer*, *corriger; v. n.*, *gagner du terrain*, *avoir l'avantage* LVII[a], II, 62.
amendise (emend*are*-itiam), *n. f.*, *réparation d'une injure.*
amener (ad-minare), *v. a.*, *amener*, *emmener* LV, 84. — *Pr. sg.* 3 amainne XLIII, 42.
amér [1] (amarum), *adj.*, *amer.*
amer [2] (amare), aymer XL, II, 13. etc., *v. a.*, *aimer.* — *Pr. sg.* 1 aim XII, 65, 3 aime, aimme XXIII, I, 163. 174, ainme XXX, 459. LXII, 5; *ipf. sg.* 3 aymoit XXVI, 5; *cd. sg.* 1 ameroie, ameroi XII, 25; *sbj. sg.* 3 aint XLIII, 2; *p. p.* amét, amé : il li volst faire molt amét III, 103, *il voulut lui faire ce qui pouvait lui être agréable* (*qui pouvait être aimé de lui*).
amerote (amar*um*-ottam) XLV, 121, *n. f.*, *amertume.*
amertume (*amaritumen, *pour* amaritudinem, *changement de suffixe*) XLV, 153, *n. f.*
amesurer (ad-mensurare) LXX, I, 12, *mesurer.*
ametiste (amethystum, *litt*[t] « *qui empêche l'ivresse* »), *n. f.*, *améthyste.*
ami (amicum), amic XVIII, 143, amin LXV, 25, *s. sg.* amis, *adj. et subst.*, *ami*, *amant.*
Ami (amicum), *s. sg.* Amis, *n. pr. d'homme.*
amiable (amicabilem), *adj.*, *aimable.*
amic, *v.* ami.
amie (amicam), *adj. et subst.*, *amie*, *amante.*
amïéte XXX, 428, *n. f.*, *diminutif de* amie.
amin, *v.* ami.
amiral (*) VIII, II, 82. etc., *s. sg.* amiraus XII, 28. etc., *n. m.*, *émir.*
amiré (*) VIII, II, 2. etc., *s. sg.* amirés VIII, II, 87, *n. m.*, *émir.*
amistié (*amicitatem), ammistié XIV, 100, *n. f.*, *amitié.*
ammor, *v.* amor.
amoder (ad-mod*um*-are), *v. a.*, *façonner;* amodé en douçour LXII, 20, *adouci.*
amoderer (ad-moderare) LIV, I, 169, *v. a.*, *régler*, *arranger.*
amonester (*admoni[s]*tum*-are) LXX, II, 25, *v. a.*, *avertir*, *admonester.*
amont (ad-montem), amunt, *adv.*, *en haut, vers le h.;* traire a., *relever* XX, 69.
amonter (ad-mont*em*-are), *v. a.*, *élever.*

amor (amorem), amur, ammor XIV, 17 (*suj. et rég.*), *s. sg.* amors XXXI, II, 26, *n. f., amour.* — *Au pluriel*, amors, amours, ammors XIV, 100, *amour.* — *Personnifié* (*il suit alors* la 1re *déclinaison masculine*) XXIII, I, 7. etc. XLIV, I, 2°, 3. 50. etc. — Por l'a. de, *à cause de* (*en mauvaise part*) XIV, 17; par a. LIII, 14, *de grâce!*

amourète (amor*em*-ittam), *n. f., amourette.*

amperëor, *v.* emperëor.

Amphiaras (Amphiaraüs) XVII, 1. 3. etc., Amphoras XVII, *note, l.* 2. 4. 6, *n. pr. d'homme, le devin Amphiaraüs.*

amplastre (emplastrum) XLVIII, 92. 93, *n. m., emplâtre.*

ample (amplum), *adj., ample.*

amunt, amur, *v.* amont, amor.

an[1] (annum), *s. sg.* anz XX, 165, ans, *n. m., an, année.*

an[2], *v.* en *et* home.

an-, *v.* en-.

anatemé (anathem*a*-atum), *s. sg.* anatemez III, 28, *p. p., anathématisé, anathème* (*adj.*).

anbler, *v.* ambler.

anbleüre, *v.* ambleüre.

anc, *v.* ainc.

ancessor (antecessorem), *s. sg.* ancestre (antecessor), *r. pl.* ancessors, ancesurs LXVIII, 8, ancestres (*forme analogique tirée du suj. sing.*) XL, I, 6, *n. m., ancêtre.*

anchois, *v.* ançois.

anciien (ante-anum) XLVIII, 45, *adj., ancien.*

ançois (antius, *comparatif fictif de* ante, *Fœrster*), ainçois, anchois XVIII, 30. LII, 28, ansoiz XIV, 75, einçois XLV, 11, *adv. et conj., avant, plutôt, mais;* a. que, *loc. conj., avant que.*

ancore (hanc-ad-horam, *ou mieux* hinc ad horam, *Darmesteter*), ancor LXV, 6. 11. etc., encor, encore VI[a], 122. XLIV, I, 2°, 23, encores VI[c], 224, *adv., actuellement, encore, aussi; — conj.* (*s.-ent.* que) XIX, 180, *quoique.*

ancuen, *v.* aucun.

ancui (*anc*-hodie), *adv. aujourd'hui.*

andeus, andoy, andui, *v.* ansdous.

Andreu (Andreum), Andriu XXXV, 9. 41, *s. sg.* Andrex XV, I, 5, Andrius XV, II, 70, *n. pr. d'homme, André.*

ane (anatem) LIII, 34, *n. m., canard.*

anel (anellum), *n. m., anneau.*

anelet (*anel*-ittum), *n. m., petit anneau.*

aneme, *v.* ame.

anemi (inimicum), ennemi LXXII, 14, *n. m., ennemi.*

ange, ângele, ângeles, *v.* angle.

angevin (andegavinum), *n. m., petite monnaie d'Anjou* (*ordinairement le quart d'un denier*).

angle (angelum), ângele XV, II, 23, ange XL, I, 26, *n. m., ange; s. sg.* ângeles V, II, 20. etc. LII, 29. *et* 45 (*titres*).

Angleterre (Anglam-terram), *n. pr. de contrée.*

Anglois (Angle(n)sem), Engloys XXXIX, 8, *n. pr., Anglais.*

angoisse (angustiam), anguisse, *n. f., angoisse, torture;* par les a. Dieu! (*juron*) LV, 74, *par la Passion du Christ!*

angoissos (*angoisse*-osum), angoissus LVIII, 82, anguissos IV, 72, angoisseus, engoisseux LXXII, 16, *adj., plein d'angoisse, terrible.*

angreissier (in-crass*um*-iare) XXIII, II, 144, *v. a., engraisser.*

anguisse, *v.* angoisse.

anguissos, *v.* angoissos.

anima, anme, *v.* ame.

anious (in-odi*o*-osum) XVIII, 59, *adj., cruel.* —

anjornée, *v.* ainsjornée.

Anjou (Andegavum), *n. pr., Anjou.*
anluminer (in-luminare) XXIII, 1, 112, *v. a., illuminer, éclairer.*
anmi, *v.* mi [1].
année (ann*um*-atam), *n. f.*
anoier, *v.* anuier.
anontion (ad-nuntiu*m*-onem), *n. f., annonce, nouvelle.*
anor, *v.* honor.
anperëor, *v.* emperëor.
anquelie (*aquilegiam), *n. f., ancolie (fleur).*
anquenuit (*anc*-noctem) XIV, 114, *adv., aujourd'hui.*
ansdous (ambos-duos), andeus XII, 159. 166. XXV, 49, ambesdous III, 23, ambedeus XXIV, 217. etc., *suj.* andoi, andoy XXV, 44, andui, endui XLV, 181, ambedui V, 1, 25. etc., ambedoi, anbedoi VIII, 1, 178. etc., *adj. numéral des deux genres, tous deux.*
Anseïs (*), *invar., n. pr. d'homme.*
ansinc, ansis, *v.* ensi.
ansoiz, *v.* ançois.
ante (*n. verbal. de* anter, enter) XLV, 72, *n. f., rejeton.*
antif (antiquum) VI[a], 135, anti XXX, 93, *r. pl.* antifs LXVIII, 22, *adj., ancien.*
Antioche (Antiochiam), *n. pr. de ville.*
Antor (*), *inv., n. pr. d'homme.*
anui (*n. verb. de* anuier), enui XLV, 88. 91, ennuy VI[b], 12, *n. m., ennui, deuil* XVIII, 68.
anuier (in-odi*o*-are), anoier, enuier, ennoier XLIV, II, 69, *v. a., chagriner, attrister, ennuyer; v. n.,* an. a XVIII, 12. XIX, 25. — *P. p. f. sg.* anuiie (= anuiiée) XIV, 128.
anuit (hac-nocte), *adv., cette nuit; — aujourd'hui* XV, 15. etc.
anuitant (*p.-prés. de* anuitier (= ad-noctem-iare) *pris subst*[t]) XVI, 33, *n. m., tombée de la nuit.*
anuncier (ad-nuntiare), *v. a., annoncer.* — *P. p.* anuncé XXVII, 16.
anz, *v.* enz *et* ainz.
aorer (adorare) LXIV, 17, aourer XV, 1, 25, *v. a., adorer.*
aorte (ἀορτή) LXVII, II, 29, *n. f.*
apaier (ad-pacare), appaier, *v. a., apaiser;* s'a. IX, 85, *se calmer; v. n.* XIII, 1, 32, *faire la paix avec.*
apaisier (ad-*pais*-iare), *v. a., apaiser;* s'a. VI [d], 60, *v. réfl., se calmer.*
apali (ad-*pale*-itum), *adj., pâli, pâle.*
aparant, *v.* aparoir.
aparceivre, *v.* aperçoivre.
apareillier (ad-pariculu*m*-are), appareillier, aparoillier XLIII, 25, *v. a., préparer;* s'a., *se préparer.*
aparoir (ad-parere), apparoir, *v. n., apparaître, être évident.* — *Pr. sg.* 3 apert LXXI, 19, apeirt LXIX, 35; *ft. sg.* 3 aparra LXXI, 22; *sbj. sg.* 3 appére LIV, II, 48; *p. pr. m. et f.* aparant XIX, 258. etc., apparant XXIV, 135, apparisant (appariscentem, *inchoatif)* LIX, 21 *(qui se montre, visible); p. p.* apareüde IV, 99.
aparsouvoir, *v.* aperçoivre.
apartenir (ad-per-tenire), appartenir, *v. n., toucher de près* XIX, 248, *appartenir, concerner.*
apeirt, *v.* aparoir.
apeler (appellare), apeller, appeler, appeller VI[b], 4. VI[c], 10, VI[d], 13. etc., appelier LXVI, 60, apeleir LX, 3, apieler XVIII, 106. etc, *v. a., appeler, interpeller, faire appel à, citer, provoquer;* en ap., *même sens.* — *Pr. sg.* 1 apel XLIX, 123; *sbj. sg.* 3 apiaut XVIII, 35.
apendre (ad-pendere), *v. n., dépendre de* VII, 7. 8. etc., *se rapporter à* XX, 132, *convenir impers*[t] XLIX, 47.
apenser (ad-pensare), *v. n., penser à;* — estre apensé de XIX,

37, *avoir dans la pensée de; — v. réfl.*, s'a. de XXIX, II, 21, *imaginer.*

aperçoivre (ad-percipēre), aparceivre, appercevoir (ad-percipēre) LIV, II, 24, aparsouvoir XLVIII, 6, *v. a., apercevoir; v. réfl.* s'a., *s'apercevoir, faire attention* XXI, 55. etc, *reconnaître* LXVI, 64, *se reconnaître, avoir conscience de sa valeur* XIV, 30. — *Pr. sg.* 3 aparceit XXI, 55, aparçoit XXIII, II, 94; *pf. sg.* 3 aperceut XXI, 81, aperceuit XXII, 15, aparçut XLV, 47; *sbj. sg.* 3 aparçoive XXIII, I, 144; *p. p.* aperceü XIV, 30. XX, 66. etc.

aperecir (ad-*perèce*-ire) XVIII, 153, *v. n., devenir paresseux, lâche.*

apert[1] (apertum), app., *adj., ouvert, franc, évident;* en a. LXVII, II, 43, *ouvertement.*

apert[2], *v.* aparoir.

apertement (aperta-mente), apiertement XVIII, 149, *adv., ouvertement, clairement.*

apeticier (ad-*petit*-iare), *v. n., rapetisser, diminuer.*

aplommé (ad-plumb*um*-atum) LV, 22, *p. p., étourdi.*

apoiier (ad-podi*um*-are), apuier XIII, II, 11, appuyier XXV, 115. 116, *v. a., appuyer, étayer; v. n., monter* XIII, II, 11; *v. réfl.*, s'a. XII, 74. XIV, 106. etc., *s'appuyer.*

apoint (ad-punctum), *n. m., appoint;* sy non par a. VI[d], 162, *sauf que je vais y ajouter ma part.*

aporter (ad-portare), *v. a., apporter.*

apostele (apostolum) XV, II, 70, apostle X, 46. etc., *n. m., apôtre.*

apostoile (apostolium) LX, 11, apostólie IV, 116, *pape.*

apostume (ἀπόστημα) LX, 72, *n. m., apostème, abcès.*

app-, *v.* ap-.

apparisant, *v.* aparoir.

appercevoir, *v.* aperçoivre.

appére, *v.* aparoir.

appetit (appetitum), *n. m., appétit.*

appoint (*pour* a point) LIV, II, 26, *pris adject*[t], *comme il faut.*

appressé (ad-press*um*-atum), *s. sg.* appressez, -eiz LXV, 20, *p. p., accablé.*

approuver (approbare), *v. a.*

appuyier, *v.* apoiier.

aprendre (ad-prendere), aprandre, *v. a., apprendre, instruire.* — *Pf. sg.* 3 aprist XXIII, I, 148. etc.; *ft. sg.* 1 apanrai XLVIII, 131; *impér. pl.* 2 aprenneiz LXV, 58; *sbj. sg.* 3 apraingne XXXI, I, 64; *p. p.* aprins XIV, 121, apris XVI, 95. XLIII, 38 (*instruit*).

aprentif (ad-*prendit*um-ivum) XLIX, 143, *n. m., apprenti.*

après (ad-pressum), apriès XXV, 154, *adv., après, ensuite; — prép.*, XLVI, 81. etc., *après, d'après* LXII, 47; — après! *interj.* XLII, I, 119, *courez après!* — En après, *adv. et prép., après.*

aprester (ad-præstare) apresteir LX, 32, *v. a., apprêter*; apresté (*p. p.*) LVI, 62, *prêt.*

aprins, apris, *v.* aprendre.

aprocharent, *v.* aprochier.

aprochier (ad-prope-are), aprochier, *v. n., approcher; v. a.*, IX, 69, *avancer* (*une besogne*). — *Pf. pl.* 3 aprocharent LXV, 25.

aprof[1], *v.* aprover.

aprof[2] (ad-prope) XLVI, 49. 81, *prép., après.*

aproismer (ad-proxim*um*-are, apreismer LVI, II, 8, *v. n., approcher, s'approcher.*

aprover (ad-probare), *v. a., approuver.* — *Pr. sg.* 1 aprof.

apuier, *v.* apoiier.

aquellent, aquiaut, *v.* acoillir.

aquiter (ad-*quite*-iare) acquiter, aquitter VI[d], 132, acquitter VI[d],

178. acuiter, *v. a.*, *acquitter;* — s'a., *v. réfl.* VI[d], 94. etc., *s'acquitter de, se tirer d'affaire* VI[d], 97. 132.

arabi (* arabitum) XIII, I, 47, arr., *n. m.*, *cheval arabe.*

arain (æramen), *n. m.*, *airain.*

araisnier (ad-ration*em*-are) XI, 6, areisnier-XI, 36, *v. a.*, *adresser la parole à. Cf.* araisonner.

araisonner (ad-ration*em*-are, *forme analogique*) XLI, II, 4, *v. a. adresser la parole à.*

Aras, *v.* Arras.

arbre (arborem), *n. m.*

arc (arcum), *n. m.*

archal (orichalcum) XLIX, 37, *n. m.*, laiton.

Archambault (*), *n. pr. d'homme.*

arche (arcam), *n. f.*

archevesque (archiepiscopum), arcevesque V, I, 55. etc., *n. m.*, *archevêque.*

Archevesque XLIX, 129, *n. pr. d'homme.*

archiée (* arcatam), *n. f.*, *portée d'arc.*

Archipiada XL, I, 59, *n. pr.*, *Archippe, amante de Sophocle, cousine de la courtisane Thaïs* (*Cf. Hégésias, dans Athénée* XIII, 592, *b*).

archoier (arc*um*-icare) XLIV, I, 2°, 34, *v. n.*, *tirer de l'arc.*

arçon (arc*um*-ionem), *n. m.*

Ardanne (Ardennam), Ardane, *n. pr.*, *Ardenne (forêt).*

Ardenois (Ardennensem) VIII, I, 16, *adj.*, *de l'Ardenne.*

ardiz, *v.* hardi.

ardoir (ardere), *v. a. et n.*, *brûler.* — *Pr. sg.* 3 art VI[a] *note*, *v.* 4. etc.; *pl.* 3 ardent XLIII, 20; *pf. pl.* 2 arcistes XIII, I, 18; *sbj. sg.* 3 arde II, 19; *ipf. sg.* 3 arsist LIX, 60; *p. pr.* ardant III, 37. etc.; *p. p.* ars, *f.* arse LXI, 85.

ardure (ard*ere*-uram) XLVII, 79, *n. f.*, *brûlure.*

arenté (*a-rente*-atum) XIX, 223; *p. p. m. sg.*, *renté.*

arer (arare), *v. a.*, *labourer.*

arére, *v.* ariére.

arester (ad-restare), arrester, *v. n. et a.*, *arrêter, s'arrêter, attendre; v. réfl.*, s'a., *s'arrêter.* — *Pf. sg.* 3 arestut XLII, 6. LVI, 93; *ft. sg.* 1 arestray.

argemiér (*pour* argenmiér, argent miér = argentum merum), *n. m.*, *argent pur.*

argent (argentum), *s. sg.* argenz, *n. m.*, *argent.*

argüer (argutare) XXV, 92, *v. a.*, *exhorter vivement, presser.*

argument (argumentum), *r. pl.*, argumenz XVII, 43, *n. m.*, *argument.*

ariére (ad-retro), ariére, arire X, 35, arires (s *adv.*) LXVI, 11, arére XXII, 112, arriér LIII, 59, arriérs XXIV, 63. etc., arriéres XIX, 212, ar. LXVI, 14, ayer LXV, 6. 8; — *adv.*, *arrière, en arrière, derrière, de nouveau* XXIV, 212; venir a. XXIV, 63. etc., *retourner;* ça en arriére, za en ayer LXV, 6, *auparavant, jusqu'à ce jour;* — *prép.*, ariére XLIX, 154, en ayer LXV, 8, *derrière.*

arimétique (arithmeticam), *n. f.*, *arithmétique;* — XVII, 45, *l'Arithmétique personnifiée.*

arire, arires, *v.* ariére.

ariver (ad-rip*am*-are), arriver, *v. a.*, *faire accoster* (*des vaisseaux*) XIX, 127; *abs*[t], *accoster le rivage* XVIII, 9.

arme [1] (arma), *n. f.*, *arme.*

arme [2], *v.* ame.

armer (armare), *v. a.*

armeüre (armaturam), *n. f.*, *armure.*

Arneïs (*) VII, 90. etc., *inv.*, *n. pr. d'homme.*

aronde (hirundinem), *n. f.*, *hirondelle.*

arondelle (*aronde*-ellam), arundèle XLVII, 16, *n. f.*, *hirondelle.*

arouser (ad-ros-are), *v. a., arroser.*
arr-, *v.* ar-.
arrachier (ad-ˈradicare), *v. a., arracher.*
Arras (Atrebates), Aras XIII, II, 80, *n. pr. de ville.*
arriér, arriéres, arriérs, *v.* ariére.
arroi (*a-ˈroi, cf.* conroi) LX, 32, *n. m., préparatifs;* faire a. LX. 32, *faire des préparatifs.*
ars, arsist, *v.* ardoir.
Arsenius LXVII, 2, *n. pr. d'homme.*
arson (ars*um*-onem), *n. f., ardeur du soleil.*
art [1] (artem), *n. f., art, ruse* XLII, I, 129, *moyen habile* XX, 32; les set arz XVII, 41. etc., *les sept arts, cycle des connaissances humaines au moyen âge.*
art [2], *v.* ardoir.
Artois (Atrebate(n)sem, *n. pr. de province.*
Artus, *inv., n. pr. d'homme, le roi Arthur de Bretagne.*
arundèle, *v.* arondèle.
arvir (arbitrium) XVI, 100, *n. m., intelligence, savoir-faire, habileté.*
as, *v.* es [3].
asaier (exagi*um*-are), *v. a. et n., essayer.*
asalir (ad-salire), ass., assaillir, *v. a., assaillir, attaquer.* — *Pr. sg.* 3 asaut XXIII, II, 29.
asaut (ad-saltum), *n. m., attaque.*
ascoter, *v.* escouter.
asemblement (ad-simul-amen-tum) XVI, 42. etc., ass. LXII, 70. etc., *n. m., réunion.*
asembler (ad-simul-are), ass., assenbler, assambler LIV, 97, assanler LII, 24. LXXI, 55, *v. a. et n., assembler, réunir, se rencontrer;* a. la bataille LVII[a], II, 35, *ou absolt* LIX, 50. 11, *engager le combat, d'où substt,* assembler, *rencontre, choc de deux armées* LII, 24.
Asension (ascensionem) VIII, I. 153, *n. f., l'Ascension du Christ,*
assens (ad-sensum), asens, *n. m., assentiment* (*cf.* assent).
asëoir (ad-sedere), assëoir, asseoir, *v. a., placer, poser, appliquer sur* VII, 122. 135. etc., *assiéger* III, 46; — *v. réfl., s'asseoir, se poser* LXVI, 8. — *Pr. sg.* 3 asiét XI, 71. etc.; *pl.* 3 asïent XII, 89; *pf. sg.* 3 asist; *impér. pl.* 2 asëeiz XLVIII, 8; *p. p.* assis XVII, 28, *f. pl.* assises LIV, II, 69, assisses LXII, 42 (*V.* sëoir).
aseür (ad-securum), ass., *adj., en sûreté* XLIX, 52, *rassuré* LII, 29, 44. (*Cf.* a seür).
aseürer (ad-secur*um*-are), ass., asoürer XLII, I, 17, asseurer, *v. a., assurer, rassurer; p. p.* asseuré VI[d], 186, *sûr de;* — *v. réfl.* VI[d], 195. etc., *se rassurer.*
asez (ad-satis), assez, asseiz LXV, 47, *adv., assez, beaucoup* VI[d], 101. etc.; d'assez XXXV, 16. XLV, 100, *de beaucoup.*
asïent, asiét, *v.* asëoir.
asmer, *v.* esmer.
asne (asinum), azne XLVIII, 45, *n. m., âne.*
asoagier (ad-suav*em*-iare) XLV, 198, *v. a., calmer.*
asoudre (absolvere), asoldre, ass., assodre LXX, II, *titre et* 20, absouldre XL, I, 132, absoudre, *v. a., absoudre.* — *Pf. sg.* 3 asolst (= absolsit) III, 130; *ft. sg.* 1 assoldrai V, I, 64; *impér. pl.* 2 assolez LVI, 57; *p. p.* (*fort*) asols (*pl. m. suj.*) V, I, 71, assos (*r. pl. m.*) LXX, II, 22; *p. p.* (*faible*), asolude (*f. sg.*) IV, 25.
asoürer, *v.* aseürer.
Aspre (Asperum), *n. pr., Aspe, port, passage dans les Pyrénées.*
asprement (aspera-mente), *adv., rudement.*
asprelle (asper-ellam), *n. f., prêle.*
aspreté (asperitatem), *n. f., âpreté.*
asproier (asper*um*-icare) XLIV, I, 2°, 23, *v. a., tourmenter.*

ass-, *v.* as-.
Assacis (*) LXI, 5. 8, *inv., n. pr., les séides du Vieux-de-la-Montagne* (*d'où notre mot* assassin).
assaillir, *v.* asalir.
assaisonné (ad-sationem-atum) (bien) LIV, I, 119, *p. p. adj., venu à son heure.*
assambler, assanler, *v.* asembler.
assavoir (c'est) (*a-savoir*) XXVI, 82, *c'est-à-dire.*
assenbler, *v.* asembler.
assener (ad-signare), *v. a., appliquer* (*un coup*), *frapper qq*^{n} (*diriger un coup sur lui*) VI^{b}, 51; — assené LIII, 39, *p. p., atteint, attrapé* (*au fig.*).
assent (*n. verb. de* assentir), *m., assentiment, avis;* prendre ses assenz LVII^{b}, 45, *se consulter, réfléchir.*
assentir (assentire) (s'), *v. réfl., consentir à. — Pr. sg.* 3 assent L, 46.
assiantre (ad-scienter) LXV, 62, *adv., volontairement.*
assis, *v.* asëoir.
Assise (*Assisiam, *pour* Assisium) LX, 70, *ville d'Italie.*
assodre, assoldre, assols, assos, *v.* asoudre.
assoté (ad-*sot*-atum), *p. p., abéti, rendu stupide.*
assouvir (ad-sopire), *v. a., achever, assujettir, soumettre* XL, I, 121.
astenance (abstinentiam), *n. f., abstinence;* — Astenance contrainte XLIV, II, 77, *n. abstrait personnifié, Abstinence forcée.*
astoit, *v.* estre.
astrelabe (ἀστρόλαβον) XVII, 50, *n. m., astrolabe.*
astronomie (astronomiam), *n. f., astronomie; personnifié* XVII, 50.
at, *v.* avoir.
atachier (ad-*taccare), atacier, (*pron.* atąkier), *v. a., attacher.*
ataigne, ataingne, ataint, *v.* ateindre.
ataindre (ad-tangere), ateindre, *v. a., atteindre; — v. réfl., se tenir à côté, rester fidèle; — Pr. sg.* 3 ataint XII, 143; *pl.* 3 ataignent X, 24; *sbj. sg.* 3 ataigne V, I, 22, ataingne XXXI, I, 69.
atalenter (ad-talent*um*-are) XX, 21, *v. n. et a., plaire, inspirer un violent désir à* XXXI, I, 29.
atandre, *v.* atendre.
atant, *v.* tant.
atarder (ad-tardare), *v. n., tarder.*
atargier (ad-tard*um*-icare), *v. n., tarder.*
atemprement (ad-temperamentum) LXX, II, 17, *n. m., tempérament.*
atemprer (ad-temperare) XLV, 177, att., *v. a., calmer. — P. p.-adj., modéré.*
atendance (atend*ere*-antiam) XVI, 26, *n. f., confiance.*
atendre (atendere), atandre, att., *v. a., attendre; v. réfl.,* s'a. a XVI, 195, *se fier à, compter sur. — P. p.* attendut IV, 84.
atente (*attenditam), *n. f., attente.*
atentif (attent*um*-ivum), *s. sg.* atentis XXXI, I, 15, *adj., attentif, appliqué.*
aterré (ad-terr*am*-atum) XLII, II, 85, *adj., qui est à terre.*
atochier (*a-tochier*), atouchier, *v. a., toucher, atteindre.*
atoivre, *v.* azeivre.
ator (*n. verb. de* atorner), attour, *n. m., action de se tourner* XXXIV, II, 51, *apprêts* XVI, 68, *hennin* (*sorte de haute coiffure pour dames*) XL, I, 39.
atorner (ad-tornare), aturner LVII^{a}, I, 26, *v. a., arranger, préparer, tourner; v. n.,* at. a L, 41, *tourner à; v. réfl.,* s'a. XIX, 10. etc., *se préparer à, se décider à, se munir. — P. p., prêt, qui a fait sa toilette, paré;* mal at.,

dans une fâcheuse situation; trop pis a, XLIX, 2, *même sens.*

atot (ad-totum), atout, *adv. et prép., avec.*

atraire (attrahere), *v. a., attirer; tirer à soi* XLVI, 34; *v. n.*, a. a LI, 31, *s'attacher à, aller vers.*

atraper (ad-*trappe*-are), *v. a., attraper.*

att-, *v.* at-.

attribuer (attribuere), *v. a.*

Aubert (˚), *n. pr. d'homme.*

aubespin (albam-˚spin*um*), *n. m., aubépine.*

Aubriet (˚Alberic*um*-ittum), ˚-és XXX, 171, *dimin. de* Aubri, *n. de berger.*

Aucasinet XXX, 173, *dimin. de* Aucassin.

Aucassin (˚), *n. pr. d'homme.*

Aucerrois (Altisiodore (n) sem, XXXIV, I, 28, *adj., auxerrois, d'Auxerre.*

aucteur (auctorem) XLIV, I, 2°, *titre*, 1, *n. m. auteur.*

aucun (aliqu*em*-unum), aukun LXVI, 2, ancun LXV, 41, 46 *et* 61, alcun, aulcun XXVIII, 2, *adj., aucun, quelque; — subst., quelqu'un, pl. m. s. et r.* aucuns LXVII, II, 41. etc., *quelques-uns.*

audiance, *v.* audience.

audience (audientiam), -ance, *n. f., audition, audience;* doner a. VI[d], 55, *donner la parole;* tout en a. LX, 14, *de façon à être entendue.*

auferrant (alb*um-ferrant* (= ferr*um*-antem), *Diez*) XI, 55. etc., *n. m., cheval* (*primit[t]: cheval gris de fer*).

Aufrique (Africam), *f., n. pr. de contrée, Afrique.*

augure (augurium) XVII, 107, augur XX, 139, *n. m., augure, divination.*

Augustin (Augustinum), *n. pr. d'homme.*

aujourd'hui (*au-jour-d'hui*), *v.* hui.

aulcun, *v.* aucun.

aulne, *v.* aune.

aultre, -ment, aultruy, *v.* autre, etc.

aune (˚), alne V, II, 65. VI[a], 147, aulne LV, 26. etc., ausne XII, 146, *n. f., aune.*

aüner (ad-un*um*-are), aduner II, 15, *v. a., rassembler, accumuler.*

auprès (ad-illum-pressum), *adv.*; a. de, *loc. prép., auprès de.*

auquant (aliquantum), *adj.;* li a., *s. pl. pris subst[t]*, XV, II, 57. XXX, 121. etc., *quelques-uns.*

auques (aliquid *et* s *adverbiale*), alques V, I, 30, alkes XLVII, 5, *adj.-pron., quelque peu, assez.*

aureille (auriculam) VI[c], 36, *n. f., oreille.*

aürer (adorare) XLVI, 54, *v. a., adorer.*

ausi (aliud-sic) LX, 52, aussi XLIII, 35, auxi VI[b], 181, aussis XLIII, 7. 15. 32, *adv., ainsi, de même, aussi;* ausi com XXIII, II, 99. etc., *comme, de même que.*

ausne, *v.* aune.

aüssent, *v.* avoir.

aüst [1] (augustum) LVII[a], I, 7, *n. m., août.*

aüst [2], *v.* avoir.

aut, *v.* aler.

autant (aliud-tantum), *adv.*; a. de XLIII, 44.

autél [1] (altare), altél, autér XXIV, 81, *r. pl.* alteus LVI, 53, *n. m., autel.*

autél [2] (˚alim-talem) XLIII, 24. etc. *tel* (*v.* él [1] *et* tél).

autér, *v.* autél [1].

autour (ad-illum-tornum), *adv. et prép., autour.*

autre (alterum), altre III, 142. etc., aultre XXVI, 20, *adj.-pron., autre;* — autrui (˚altero-ei, ˚alterui), aultruy LIV, II, 98, autri XIX, 3, *autrui; génitif* XIII, II, 72, *d'un autre; rég. de prép.*, XVIII, 2.

autrement (altera-mente), aultre-

ment LIV, I, 165. LXII, 46, *adv., autrement, sans cela.*

autresi (alterum-sic), autreci XIII, I, 59, altresi XLVII, 43, autressi XLIX, 157. etc., autresinc XLIV, II, 115, autresin XLV, 112, *adv., aussi, de même;* a. comme, *de même que.*

autri, autrui, *v.* autre.

autr'ier (alterum-heri), *n. m.*; l'a. XIII, II, 17. etc., *l'autre jour.*

auxi, *v.* ausi.

avaingne, *v.* avenir.

avaine (avenam), avainne XLVIII, 89, *n. f., avoine.*

avaler (ad-vall*em*-are), *v. n., descendre; v. a.* X, 21, *abaisser* (*le pont-levis*).

avancier (ab-ante-are), avanchier, *v. a., pousser, avantager* VII, 84; *v. réfl., s'avancer;* s'a. de VI[d], 108, *commencer à.*

avangarde (*avant-garde*) LIV, I, 39, *n. f., précautions* (*ce qu'on met à l'avant-garde*).

avant (ab-ante), *adv. et prép., avant;* venir a. LXVIII, 25, *s'avancer, comparaître;* d'ist di en avant I, I, 2, d'or en a. XIII, II, 61, d'or ennavant LXVII, II, 63, -ent LXVII, II, 53, ad en a. III, 96, avant XIII, II, 24, *dorénavant;* en av., *plus loin* (*dans un récit*) III, 17, *devant* VI[a], 26; par av. VI[d], 91. 174, *auparavant:* av. que moy LIV, I, 110, *avant moi;* — av. que VI[c], 164. etc., *loc. conj., avant que.*

avanture, *v.* aventure.

avanz (*avant et s adverbiale*) XXIV, 216. *adv., auparavant.*

avec, avecq, avecques, *v.* avoec.

aveir, avèr, *v.* avoir.

avenir (advenire), advenir, *v. n., arriver, advenir, convenir* XVI, 80; avenant, *p. pr.-adj., séant, convenable, avenant* VII, 2. etc. — *Pf. sg.* 3 avint LVI, 66; *sbj. sg.* 3 avienne LV, 51, aviéngne, avaingne XXIII, II, 31 (*V.* venir).

aventure (ad-vent*um*-uram), adventure LVIII, 4, *n. f., événement;* par a. XXX, 150. etc., *peut-être.*

avér (avarum), *adj., avare;* pensée avére IX, 1, *pensée basse, mauvaise.*

aver, averai, etc., averoie, etc., *v.* avoir.

avers (adversum), *adj., méchant;* la gent averse XX, 138, *les païens.*

aversier (adversarium), *adj., méchant, ennemi; subst*[t], *diable.*

avertir (ad-vertire), *v. a.; v. réfl.*, s'a. de XXII, 116, *s'apercevoir de.*

avesprée (ad-vesper*um*-atam) XXI, 31, *n. f., soirée.*

avesprer (ad-vesper*um*-are), avesprir (ad-vesper*um*-ire) VIII, I, 21, *v. impers., arriver* (*en parlant du soir*); *pris subst*[t], a l'a., *vers le soir.*

aveuc, aveuques, *v.* avoec.

avironer (*a-viron*-are) LVII[a], II, 27, *v. a., environner.*

avis (ad-visum), *n. m., avis, opinion;* ce m'est a., il m'est a. (*subj.*) XI, 82. etc., avis li est (*ind.*) XXIX, I, 34, *je suis, il est d'avis, il me* (*lui*) *semble.*

aviser (ad-vis*um*)are), adviser, *v. a., reconnaître* IV, 10; *v. n.*, a. de XXVI, 66, *s'aviser de, imaginer;* estre avisé de XIX, 159, *prévoir; v. réfl.*, s'a., *s'apercevoir, s'aviser, devenir sage* XL, II, 25.

aviver (ad-viv*um*-are), *v. a.; p. p. f. sg.* avivée LXXII, 65, *vive, ardente.*

avoec (apud-hoc), avuec, aveuc VIII, I, 14. X, 32. XXX, 427, avec LXV, 50, avecq XXVIII, 17. 36, avecques XVII, *note, l.* 5. XXVI, 90. etc., aveuques VIII, I, 136, *adv. et prép., ensemble, avec.*

avogler (ad-oculare), avugler XXXIV, III, 32. etc., *v. a., aveugler; p. p.* IV, 9, *aveuglé, aveugle* (*au fig.*).

avoglide (ab-oculum-itam) IV, 49, *p. p.* (ἅπαξ εἰρημένον) *de* avoglir, *inconnu aux autres langues romanes.*

avoi ! *interj. marquant l'étonnement et l'indignation, oh !*

avoiet, avoiez, *v.* avoir.

avoir (habere), aveir V, I, 33. etc., avèr XIX, 10, *v. a., avoir; subst., avoir, richesses, garde-robe* XVI, 69. etc.; a. pour (*suivi d'un adj.*), *tenir pour;* a. chier IX, 53. etc., *chérir;* avoir bon XLV, 25, *trouver bon;* i a (*sans pron.*) *suivi du cas régime, il y a; — au parf., ce verbe a souvent le sens de l'imp., et avec un part. passé, du plusque-parfait.* — *Pr. sg.* 1 aï (ʿajo = (h)a(b)eo, ay VI^{c}, 128. etc, 2 as, 3 at III, 29. etc. (*cf.* rat XXII, 104), a, ha LXVII, II, 35; *pl.* 1 avons V, I, 18. etc., 2 aveiz XIII, I, 57, avez, avés XXX, 24, 3 ont, unt V, I, 25. etc.; *ipf. sg.* 1 aveie, avoie, avoye VI^{b}, 51. etc., 2 aveies, avoies, 3 avoit, avoiet VI^{b}, 23; *pl.* 1 aviens VIII, II, 84, 2 aviiez XII, 60. XIV, 110, avoiez XXIV, 218; *pf. sg.* 1 oi, oy XXXIX, I, 26, éu XXXVI, 3. 2 oüs* IV, 48. 61, 3 aut III, 35. etc., out IV, 45. etc. V, I, 47. etc., eut VI^{b}, 30. etc., eust VI^{d}, 5. 6. etc.; *pl.* 3 avrent III, 129, orent IX, 64. etc., oulrent XXVI, 76, eurent X, 75. etc.; *pl.-q.-p. sg.* 3 avret II, 2. 20. III, 120; *ft.* avrai. etc., averai, etc., arai, etc.; *sg.* 1 avray VI^{b}, 174. etc., auray LV, 110, 3 avrat III, 78. etc., aura VI^{c}, 249; *pl.* 2 averés XXV, 110, avroiz XXXI, 15. 30, 3 avrunt V, I, 7. etc.; *cd.* avroie, etc., averoie, etc., aroie, etc.; *sg.* 3 avroyt VI^{b}, 210; *sbj. sg.* 1 aie (ʿajam *pour* (h)a-(b)eam), aye VI^{c}, 304. etc., ayes LIV, II, 62, 3 ait V, II, 17, ayt XL, I, 28. etc.; *pl.* 2 aiez LI, 71, 3 aient, ayent XL, I, 127; *ipf. sg.* 1 oüsse IV, 71. 104. 105, eüsse, eusse VI^{b}, 74, 2 eüses XLII, II, 35, 3 avuisset II, 27, oüst XXII, 58, eüst XLIII, 43. etc., aüst LXV, 16, eust VI^{c}, 70. etc.; *pl.* 1 oüssons V, I, 32, 2 eüssiez, eussiez XXVIII, 14. etc., 3 aüssent LIX, 32. 86, 3 eüssent LIII, 126. etc., eussent VI^{b}, 189; *p. pr.* aiant, ayant; *p. p.* eüt XVIII, 103, eü XIII, II, 13. etc.

avrai, avray, avroie, etc., *v.* avoir.

avuec, *v.* avoec.

avugler, *v.* avogler.

avuisset, *v.* avoir.

awan (hoc anno) (*avec une négation*), *adv., ne...jamais* XIV, 22.

ay, ayt, *v.* avoir.

ayer, *v.* ariére.

ayeul (aviolum), *n. m., aïeul.*

aymant, *v.* aïmant.

aymer, *v.* aimer.

Aymery, *v.* Aimeri.

Aymes, Aymon, *v.* Aimon.

aysé (*aise*-atum) LXIII, 38, *adj., aisé.*

azeivre (*variante* atoivre) (*) XVII, 65, *n. m., animal fabuleux.*

azne, *v.* asne.

ba ! XXX, 328, *interj., bah !*

baaillier (bad*a*re-cular*e*), *v. n., baîller* XXIII, I, 14, *rendre le dernier soupir* XIII, II, 48.

bac (*) XXXIX, II, 28, *n. m., bac.*

bachelér (ʿ baccalarem), bacelér (*pron.* bakelér) X, 73, *n. m., jeune homme, jeune chevalier, écuyer, page.*

bachin (*), *n. m., bassin.*

bacon (*) LIII, 144, *n. m., plaque de lard salé.*

baconnei (*bacon*-atum) LX, 75, *p. p.-adj., fendu en deux comme le lard d'un porc.*

baer (badare, *de l'onomatopée* ba, *Diez*), *v. n., être bouche bée, soupirer après;* (*avec inf.*) *aspirer à* XXXIV, III, 21. — *Pr. sg.* 3 bée.

bahut (?), *n. m.*, *coffre, malle.*
bai (* badium) IX, 64, *adj.*, *bai.*
bailli (bajul*i*tum) LX, 24, *n. m.*, *bailli.*
baillie (bajulitam), *n. f.*, *garde, gouvernement (d'un fief), puissance ;* en ceste b. LXVIII, 3, *de cette manière.*
baillier (bajulare), bailler, *v. a.*, *avoir en sa possession* VII, 70. XLV, 65. etc., *administrer, gouverner* XIII, II, 30, *commander* XXV, 88, *donner* VI[c], 221. etc.
baillir (bajulire), *v. a.*, *avoir en sa possession, en sa baillie* V, II, 12, *donner* VI[d], 208 ; *avec adv.*, *traiter* XIII, I, 55. XV, II, 77 ; mal bailli XLII, 8, *p. p.*, *maltraité, dans une situation fâcheuse.*
baisier (basiare), XVI, 44, baiser XLVII, 56, *v. a.*, *baiser, donner un baiser.*
baissier (bass*um*-iare) LVII[b], 14, bessier XLV, 27. etc., *v. a. et n.*, *baisser.*
baissiére (bass*um*-ariam) LVII[a], I, 21, *n. f.*, *bas-fond.*
balsamier (balsam*um*-arium) XVI, 120, *n. m.*, *arbre à baume.*
ban (*), *n. m.*, *publication, ban, juridiction, terre* LX, 7.
bandon (*), *n. m.*, *discrétion, libre disposition (d'où* abandon) ; venir a b. a qq[n] LII, 35, *s'élancer sur, attaquer vivement ;* a b. XLII, II, 5, *à volonté, en lâchant les rênes.*
banir (*), *v. a.*, *convoquer, assembler.*
barat (*) XXVI, 136 (*n. m.*), barate LVII[a], II, 136 (*n. f.*), *tromperie, querelle, lutte.*
barate, *v.* barat.
barater (*), *v. a.*, *tromper.*
barbe (barbam), *n. f.*, *barbe.*
Bardol (*) XLII, I, 123, *n. de chien.*
barge (barcam *Færster*, * baricam, *de* baris *Diez*), *barque, nacelle.*
barghegnier (*) XXV, 126, *v. a. et n.*, *marchander* (*Cf.* barguigner).
barnage (* baron*em*-aticum), *n. m. collect.*, *noblesse, réunion des barons* (*Cf.* baronie).
baron (*) V, III, 18. etc., *s. sg.* bér, bérs, *r. pl.* barons VI[d], 111. 210. etc., *n. m.*, *baron.*
baronie (* baron*em*-iam), *n. f.*, *réunion de barons* (*Cf.* barnage).
barun, *v.* baron.
bas [1] (bassum), *f.* basse, base XVIII, 98, *bas, de basse extraction ; subst.*, bas, baz, *bas ;* en b., *en bas, à voix basse* XXV, 29.
bas [2], *v.* battre.
Basilie (Basilium), *n. pr. d'homme, Basile.*
Basin (*) XII, 94, *n. p. d'homme.*
basme (balsamum), bausme, *n. m.*, *baume ;* dire b. de XXVII, 49, *faire grand éloge de.*
bastart (*bast* [= *bât*] -art), *s. sg.* bastars XIII, II, 19, *n. m.*, *bâtard.*
bastir (*bast* [*idée de* « *porter* »] ire), *v. a.*, *bâtir ;* b. une œuvre XVI, 99, *accomplir une œuvre.*
baston (*bast*-onem), bastun, *n. m.*, *bâton.*
bataille (* batalia, *de* battuere), batt. LXVII, II, 7, *n. f.*, *bataille, troupe armée, bataillon ;* faire b. XVI, 99, *combattre.*
batel (* batellum), *n. m.*, *bateau.*
bateüre (batu*ere*-ituram), bateure, LXXII, 81, *n. f.*, *action de frapper, correction.*
batre (battuere), *v. a.*, *battre.* — *Pr. sg.* 2 bas XXXIX, I, 8. etc. ; *pf. sg.* 3 bati XLII, II, 108. LXVI, 24 ; *p. pr.* batant IV, 39. etc. ; *p. p.* batut V, II, 32, batu.
bau [1] (*pour* bail, *n. verb. de* baillir) LX, 7, *n. m.*, *charge, gouvernement.*
bau [2], *v.* bel.
bauçant (balteum-anum *Diez, ou*

plutôt de l'arabe), bauchant XII, 52, *adj.*, *noir tacheté de blanc.*

Baudon (*baud* (« *hardi, fier* ») -onem) LIII, 125, *n. pr. d'homme.*

baudor (˙), *n. f.*, *orgueil, fierté.*

Baudu (*baud* (« *fier* ») -utum), *s. sg.* Baudus X, 22, *n. pr. d'homme, chef sarrasin.*

bauptême (baptisma) XV, I, 5, *n. m.*, *baptême.*

bausme, *v.* basme.

bave (*onomatopée*) LV, 57, *n. f.*, *bavardage.*

Baviére (˙ Bajuvariam), *n. pr. de contrée, Bavière.*

Bayonne (˙), *n. pr. de ville.*

baz, *v.* bas [1].

Bé ! *pour* Dé (= Dieu), *dans un juron.*

beal, beals, beau, etc., *v.* bel.

Beaulande (*beau-lande*) VI[b], 82, *n. pr. de lieu.*

beauté (˙ bell*um*-itatem), belté LXVI, 10, beautié LXVI, 3, biautét XVIII, 23, biauté LXVI, 75 ; *r. pl.* beautez, beautés XV, I, 4, *n. f.*, *beauté.*

bec (˙), *n. m.*, *bec.*

bèche (˙) LX, 58, *n. f.*, *bêche.*

Beduyn (˙), *n. pr. de peuple, Bédouin.*

bée, *v.* baer.

beif, beivre, *v.* boivre.

bel (bellum), biel LIX, 41, beau VI[b], 218. etc., biau XLIX, 43, bau XLII, II, 76 ; *s. sg.* bials, beals LVIII, 14, beax XX, 59. 60, beaus LVII[b], 10, beaux VI[d], 137, baulx XXVI, 89, beaulx XL, I, 36 ; *voc. sg.* bels IV, 52. 96. etc., bel V, II, 69. etc., beals LVIII, 121, beal LVIII, 47, beaus VI[d], 15, VII, 107, beau VI[c], 319. etc., beaulx VI[b], 13. 234, biaus XIII, I, 43, biau X, 119 ; *voc. pl.* beau, beaux (*postérieur*) VI[d], 28. 43. etc. ; *f.* belle, bèle, *adj.*, *bel, beau, gentil ;* il m'est mout bel LX, 13, *je suis enchanté.* — *Adv.*, *bien, comme il faut.*

Belleem (˙) VIII, I, 118, Belleant XI, 114, *n. pr.*, *Bethléem.*

bellement (bella-mente), bèlement LXX, II 33, *adv.*, *bien, joliment ;* tout b., *tout simplement.*

bellezour (˙ bellatiorem) II, 2, *f. sg.* (*comparatif organique de* ˙bellatus, *qu'on est en droit de supposer d'après* bellatulus), *plus belle.*

belloy (bis-legem), *n. m.*, *injustice ;* torner a tél b. XIX, 75, *en arriver à une telle injustice.*

bels, *v.* beau.

belté, *v.* beauté.

ben, *v.* bien.

Beneeit (Benedictum) LVI, 55, *n. pr.*, *Benoît.*

beneïr (*pour* beneïre, *de* benedicere, *sous l'influence de* maleeit = maladictus *de* maladicere, *qui se rencontre à côté de* maledicere, *G. Paris*), benedir, *v. a.*, *bénir.* — *Pr. sg.* 3 beneïst V, I, 68 ; *pl.* 3 beneïssent XV, II, 65 ; *sbj. sg.* 3 beneïsse XLV, 28, benie XXX, 44. etc. ; *p. p. s. sg.* benois XXX, 380, *f.* beneeite VII, 18. etc., benoioite XXIV, 65, benoite XXIV, 69.

beneüré (bene-auguratum) XIX, 110, beneuré LIV, I, 48. 119, *adj.*, *heureux.*

benigne (benignum) LIV, I, 125, *adj.*, *bon.*

beourt, *v.* bouhort.

bér, bérs, *v.* baron.

Berart (˙), Berard, *n. pr. d'homme, l'un des douze pairs de Charlemagne.*

berbis, berbiz, *v.* brebis.

bercil (˙ vervecile) XXIX, I, 32. 127, berzil LXIX, 12, bergil LXIX, 8, berçuel (˙ verveceolum, ˙berceolum) XXIX, I, 49, *n. m.*, *bergerie.*

berçuel, *v.* bercil.

Berengier (˙ Berengarium), Berenger, *n. pr. d'homme, l'un*

des douze pairs de Charlemagne.

bergeron (*berger*-onem), *n. m., petit berger.*

bergeronnète (*berger*-on*em*-ittam) LIII, 91, *n. f., jeune bergère.*

bergier (vervecarium, *berbicarium), *n. m., berger.*

bergiére (vervecariam), bregiére LIII, 69, etc., *n. f., bergère.*

bergil, *v.* bercil.

Bernard (*Bernardum) VI[b], 212, *s. sg.* Bernarz VI[a], 94, *n. pr. d'homme, l'un des douze pairs de Charlemagne.*

Berneçon, *s. sg.* Berneçons, *n. pr., diminutif de* Bernier.

Bernier (*), *n. pr. d'homme.*

berrie (?) LXI, 38, *n. f., lande, pâture, d'où* la Brie.

berser (*) LVII[a], 1, 12, *v. n., chasser à l'arc.*

Berte (*), Berthe, *r. sg.*(*avec déplacement d'accent sous l'influence de la déclin. germ. des noms fém., dont le cas oblique est en* -ân, *cf.* nonain) Bertain IX, 64. 67, *n. pr., Berthe, femme de Pépin le Bref.*

Berteimont (*-montem) LVIII, 6, *n. pr. de lieu.*

Bertran (*) VI[d], 72. 81. etc., *s. sg.* Bertrans VI[a], 106. 132. etc., *n. pr. d'homme :* 1° *fils de Naimon, duc de Bavière et l'un des douze pairs de Charlemagne;* 2° *neveu de Guillaume d'Orange.*

Berwich (*) LXII, 53, *n. pr., ville d'Angleterre, Berwick.*

berz (*n. verb. de* bercier = vervecem-are ?) XX, 140, *n. m., berceau.*

berzil, *v.* bercil.

besaguë (bis-acutam) LVI, 23, *m. f., hache à deux tranchants.*

besant (Byzantum), *pour* Bysantium, *monnaie de Byzance*), *n. m.*

besoigne (*), besoingne LX, 67. besogne LXVII, II, 8, besongne IX, 69. etc., *n. f., besogne, affaire, nécessité; au pl., œuvres* XXVI, 5.

besoignier, besongnier VI[d] 146, -er LIV, II, 18, *v. n., s'occuper, travailler.*

besongnous (*besoin*-osum), besoúgnous XVIII, 36, -ieus XLII, I, 173, *adj., besoigneux, affamé.*

bessier, *v.* baissier.

beste (bestiam), bieste XVIII, 154. etc., *n. f., bête.*

bestorner (bis-tornare), bestourner, *v. n. et a., bouleverser* LXVI, 29, *changer en mal, mal tourner* XVIII, 38. etc.; *p. p. s. sg.* bestournez, *troublé.*

Betune (Bethuniam) LIX, 1, *n. pr. de ville, Béthune.*

beuvrai, beverai, bevrai, etc., *v.* boivre.

bials, biau, biaus, *v.* bel.

Biaucaire (bellum-quadrum), *n. pr. de ville, Beaucaire.*

biauté, biautét, *v.* beauté.

Biauvais (Bellovacos), *n. pr. de ville, Beauvais.*

Biauvoisin (*Biauvais*-inum), *n. pr. de contrée, Beauvaisis.*

bien (bene), ben XXII, 2. etc., *adv., bien, assurément* VI[a], 1. etc.—*N. m., bien;* les biens XVIII, 39. XIX, 76, *les honnêtes gens.*

bieneurousement (*bieneurousemente*), bienaur. LXV, 9, *adv., heureusement.*

bieneurous (bene-augurium-osum) LXIX, 3, *adj., heureux.*

biensfaicts (bene-s *de flexion*-factos) LXIII, 11, *n. m. pl., bienfaits.*

Bietris (* Beatrix) XL, I, 75, *n. pr. de femme, Béatrix.*

bis (* bysseum *Diez*, bombycium *Mahn*), *adj., brun, de couleur foncée.*

Bise [1] (*f. de* bis), *n. de poule.*

bise [2] (*bis ?*), *n. f., bise.*

bisse (˚) VI[a], 140, *n. f.*, *biche.*
blafême (blasphema) LXV, 70, blaphème LXV, 67, *n. m.*, *blasphème.*
Blaise (˚ Blasium) XXIV, 1. 3, *n. pr. d'homme.*
Blaivies (˚Blavias, *pour* Blaviam), *n. pr. de ville, Blaye.*
blamer, *v.* blasmer.
blanc (˚), *s. sg.* blans, *f.* blanche LXXI, 5, blances (*pron.* blankes) XXX, 457, *adj.*, *blanc.*
blancheflor (*blanche-flor*), *n. pr. de femme, Blanchefleur.*
blanchet (*blanc*-ittum), *f.* ète, *adj.*, *dimin. de* blanc.
blanchiur (*blanc*-orem) XLVII, 5, *n. f.*, *blancheur.*
blanchoiier (*blanc*-icare) XXIX, I, 100, *v. n.*, *blanchir.*
blans, *v.* blanc.
blaphème, *v.* blafême.
Blaquerne (˚ Blaquernam, *pour* Blaquernas) LIX, 9, *n. d'un palais situé dans le faubourg de Blachernes, au N.-O. de Constantinople.*
blasme (*n. v.* de blasmer), *n. m.*, *blâme;* d'iço ne sai jo bl. V, I, 13, *je n'y vois pas matière à reproche.*
blasmer (blasphemare), blamer XIX, 57. XXXVIII, I, 3, *v. a.*, *blâmer.*
blastengëor (blasphemi*a*-atorem), *s. sg.* -iéres LXV, 68, *n. m.*, *insulteur.*
blé (˚bladum), blét LXXI, 55, *n. m.*, *blé;*—*f.* blée (˚blada, *pl. neutre*), XXXVIII, II, 24.
blecier (˚), blechier XXX, 414, blesser VI[b], 296, blescier XLIV, II, 118, *v. a.*, *blesser.* — *P. p. sg. m.* bleciét XII, 141, *f.* blechie (*picard pour* blechiée) LIII, 74.
blemie (*blème*-itam), *p. p. f. sg.*; (haire) b. XV, II, 75, *noircie par le feu, altérée.*
blesme (˚), *adj.*, *bléme*; b. des yeux LIV, I, 129, *dont les yeux sont éteints.*
bliaut (?), XVI, 75, *n. m.*, *robe* (ordin[t] *tunique*).
bloi (˚?), *f.* bloie XX, 75, *adj.*, *blond.*
blondet (*blont*-ittum) XX, 176, *adj. dimin.*, *blond.*
blont (˚?) XXX, 428, *adj.*, *blond.*
boban (˚), *n. m.*, *audace, orgueilleuse.*
bobée (?) XLVII, 36, *n. f.*, *chassie.*
boce [1] (?) XLIV, II, 63, *n. f.*, *bosse.*
boce [2], *v.* boche.
boceré (*boce*(*r*)-atum VIII, II, 42, *adj.*, *bossu.*
boche (buccam), boce XLII, I, 145 (*pron.* boke *avec o fermé*), bouce X, 62 (*pron.* bouke), bouche, *n. f.*, *bouche.*
bocle (bucculam), *n. f.*, *boucle.*
boe (˚) XLVIII, 96, *n. f.*, *boue.*
boen, *v.* bon.
bohorder (˚), boorder, bouhorder, *v. n.*, *joûter, combattre dans un tournoi.*
bohordeïz (˚), *n. m.*, *joûte, tournoi.*
boillir (bullire), bouillir, boullir, *v. n.*, *bouillir.* — *P. pr.* boillant XLIX, 82 (*rougi au feu*), boullant VI[d], 67. LXII, 19; *p. p.* boully VI[a], 173.
boire, *v.* boivre.
bois (˚ boscum), bos XV, II, 57, boz XXV, 25, *n. m.*, *bois.*
boisdie (˚?) XLIII, 3, *n. f.*, *tromperie.*
boisier (˚?), *v. a.*, *tromper.*
boiste (˚buxida, *de l'acc.* pyxida) XLVIII, 126, boyte XXVIII, 35, *n. f.*, *boîte.*
boivre (bibere) XLIV, I, 2°, 44, beivre III, 104, boire VI[c], 205. etc., *v. a.*, *boire; subst[t].* XIII, I, 9, *le boire* (*au pl.* LXXI, 20). — *Ipf. sg.* 3 bevoit, beuvoit; *pf. sg.* 1 buc XXX, 359, 3 but XXIII, II, 108; *ft. sg.* 3 bevra VI[b], 158, beuvra VI[c], 207; *cd. sg.* 3 bevroit XLIV, I, 2°, 42; *sbj. sg.* 1 boive LV, 1; *impér. sg.* 2 beif LXVIII, 19; *p. p. f. sg.* beüe XLVII, 78.

bon (bonum), buon, boen XLVIII, 130. boin XII, 150, *s. sg.* bons, boins XVIII, 56. 60, buons III, 101, buens, *f.* bone, buona II. 1; — *subst. r. pl. m.* bons : otroier toz ses b. XX, 23 *se livrer* (*en parlant d'une femme*).

boneürté (bon*um*-augur*ium*-tatem) LXXI (*titre*), *n. f.*, *bonheur.*

bonté (bonitatem), bontét XVIII, 103, *s. sg.* bontez XIX, 187. etc., bontés IX, 8. etc., *n. f.*, *bonté, bons traitements* XXIV, 234.

boorder, *v.* bohorder.

borc (˙), *n. m.*, *bourg.*

Borgoigne (Burgundiam) XLVIII. 125, Bourgongne LVIII, 32, *n. pr. de contrée*, *Bourgogne.*

borjois, borgois XX, 17. etc., bourjois, bourgeois VI^{b}, 249, bourgeoys VI^{b}, 203, *n. m.*, *bourgeois.*

borse (bursam), bourse, *n. f.*, *bourse poche* XII, 97.

bos, *v.* bois.

bosket (˙ bosc*um*-ittum) LIII, 72, *n. m.*, *petit bois.*

bossu (˙ *boce*, *bosse*-utum), *s. sg.* bossus XXXVIII, I, 5, *adj. pris subst^{t}*, *bossu.*

bot (˙), bout, *n. m.*, *bout;* de plain b. XXVII, 29, *tout droit.*

boter (*bot*-are), bouter, *v. a.*, *pousser*, *repousser*, *appliquer*, *introduire violemment*, *faire avancer* (*au fig.*); (*absolument*) *frapper de la pointe.*

boton (*bot*-onem), *n. m.*, *bouton, peu de chose* (*servant à renforcer la négation*) XXXI, II, 27.

bouce, bouche, *v.* boche.

bouchète (bucc*am*-ittam) XLIV, I, 2°, 46, *n. f.*, *bouchette.*

bouger (bull[ic]are), *v. n.*, *bouger.*

bouhorder, *v.* bohorder.

bouhort (˙) XXIV, 164, beourt XI, 41, *n. m.*, *tournoi.*

bourde (˙) XXV, 101, *n. f.*, *grosse plaisanterie.*

Bourdèle (Burdigala) VIII, I, 219, *n. pr.*, *Bordeaux.*

bourdeur (*bourde*-atorem) XXV, 102, *diseur de bourdes.*

bourgeois, -geoys, -jois, *v.* borjois.

Bourgongne, *v.* Borgoigne.

bourrelet (burr*a*-ell*um*-ittum), *r. pl.* bourreletz XL, I, 39, *n. m.*, *ornement de la coiffure féminine*, *panache.*

bout, bouter, *v.* bot, boter.

boyte, *v.* boiste.

boz, *v.* bois.

brace (brachia, *pl. neutre*) X, 81. etc., *n. f.*, *bras* (*sg.*); *ordinairement : brassée*, *les deux bras* XI, 48. etc.

brachet (*dimin. de* ˙*brac*, ˙*brache*) XIV, 116. LVII^{a}, I, 14, *n. m.*, *chien braque.*

Braibant (˙), *s. sg.* -anz LIX, 3, *m.*, *surnom.*

braier (bracam-arium) XII, 143, *n. m.*, *ceinture.*

braies (bracas), brayes VI^{c}, 270, *n. f. pl.*, *braies*, *chausses.*

braion (brac*am*-onem) XLII, II, 50, *n. m.*, *derrière, fesses.*

braire (?), brère, *v. n.* — *Pr. sg.* 3 brèt XLII, I, 95.

branc (˙), brant, *r. pl.* branz VI^{a}, 88, *n. m.*, *épée.*

braz (brachium) V, II, 56. etc., bras XIII, I, 39, *inv.*, *n. m.*, *bras.*

Braz (le) LIX, 71, *n. pr.*, *la Corne d'or*, *à Constantinople.*

brebis (vervecem, ˙berbicem), berbis, berbiz LXIX, 8, *n. f.*, *brebis.*

bréf, *v.* briéf.

bregerète (*bregiére*-ittam) LIII, 57, *n. f.*, *jeune bergère.*

bregiére, *v.* bergière.

Brengaine XXII, 95, Brenguein XXI, 90, Brengien (*pron.* Brenguien *ou* Brenguein) XXII, 67, *n. pr. de femme.*

brère, brèt, *v.* braire.

brèt (*p. p. de* braire) XLII, I, 47, *n. m.*, *cri.*

Bretaigne (Britanniam), *n. pr. de contrée, Bretagne.*
breton (britonem) XLII, I, 110, *adj., breton.*
bricon (*), *adj. et subst., fou.*
Brie (Briam) XLVIII, 129, *n. de province, Brie.*
briéf [1] (breve) LXVIII, 21. 23, *n. m., lettre.*
briéf [2] (brevem), bréf, *adj., bref, court ; adv.* LIV, II, 71, *bientôt.*
briéfment, briément XLIV, II, 8, briéfvement LXVII, II, 30, *adv., brièvement, en un mot.*
briéfté (brevitatem) LXII, 64, *n. f., brièveté.*
briéfvement, briément, *v.* briéfment.
Brifaut (*'brifaut*, « *gourmand* »), *s. sg.* Brifaus, *n. pr. d'homme.*
brifauder (*brifaut*-are) XXIX, II, 71, *v. a., dépenser en festins le produit de qq. ch.*
bris (*n. verb. de* brisier) LVII[a], II, 52, *n. m., bris.*
brisier (*), briser VI[c], 319, *v. a., briser; — v. n.* V, II, 3. VI[a], 88. etc., *se briser. — P. p. f. sg.* brisie (*picard pour* brisiée) L, 19.
broce (*) XLII, I, 174, *n. f., broussailles, taillis.*
brocard (*Brocard, évêque de Worms au* XI[e] *siècle, auteur d'une compilation de droit*) LV, 36, *n. m., moquerie, plaisanterie.*
broche (*broccam), *n. f., broche.*
brochier (*broche*-are), *v. a. et n., piquer de l'éperon.*
broigne (*), brônie IV, 26, *n. f., haubert, cotte de mailles.*
broiier (*v. fr.* *broi = glu, piège, cf. le provençal* embregar, *empêtrer, de* brec, *glu*) XXV, 111, *v. n., faire des embarras.*
bronie, *v.* broigne.
broster (*) XVI, 126, *v. a., brouter.*
brosder (*) XVI, 73, *broder.*
brouilliz (*brouill*ier-itium) LV, 94, *n. m., brouet.*
bruellet (*dim. de* brueil, *orig. germ.*) VIII, I, 18, *n. m., taillis.*
buie (boiam) XII, 38, *n. f., entrave.*
bruire (*b*-rugire) XXV, 8. etc., *v. n., bruire, crier. — Pr. sg.* 3 bruit XLVIII, 26; *p. pr., s. sg.,* bruianz VI[a], 21. 25.
bruit (*b*-rugitum), bruyt XL, I, 61, *s. sg.* bruis LIX, 42, *n. m., bruit, renommée* LIII, 55.
brun (*), *adj., brun.*
brusler (ustulare, *influencé par* comburere) VI[b] 77. VI[d] 49, *v. n. et a., brûler.*
bruyt, *v.* bruit.
bu (*), *n. m., tronc (du corps).*
buche, *v.* busche.
buef (bovem), *r. pl.* bues XXV, 116. etc., *n. m., bœuf.*
buen, buon, *v.* bon.
buer (bon*a*-hor*a*) IV, 65, *sous d'heureux auspices (à la bonne heure).*
buffer (*onomatopée*) XLIX, 75, *v. n., souffler.*
Buiemont XV, II, 1, *n. pr. d'homme, Boémond de Tarente, fils de Robert Guiscard; il fonda la principauté d'Antioche pendant la première croisade.*
buisson (bux*um*-onem), buison XXX, 117, *n. m., buisson.*
burel (burr*um*-ellum), *r. pl.* bureaux XL, I, 14, *n. m., étoffe de bure, vêtement de bure.*
Buridan (*?) XL, I, 70, *n. pr. d'homme, célèbre philosophe mort vers* 1360 (*allusion à la légende d'après laquelle il aurait été attiré dans la tour de Nesle par Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe le Bel, et aurait failli payer de sa vie ses amours d'une nuit*).
Burienne (*Burianam) XLVIII, 20, *n. pr., ville du Siennois, Italie, avec un lac de ce nom).*

busche (* boscam, * buscam), buche LXVII, 1, 13, *n. f.*, *bûche.*
buter (**but*-are) XXII, 83. XLVII, 60. etc., *v. a.*, *heurter, pousser*, *repousser* LVI, 12, *rebuter.*
buvier (bov*em*-arium) XLVI, 24, *n. m.*, *bouvier.*
Byterne (* Buterinum *pour* Buterium ?) = *Butera, dans le Val di Noto, Sicile*) XLVIII, 20, *n. pr. de ville.*

c' *élision pour* ce *pronom* ou *ce* = se, « *si* ».
ca, ce (*pron.* ke), ci (*pron.* ki), *formes dialectales (Nord et Nord-Ouest) pour* cha, che, chi *(chercher avec* ch *les mots qu'on ne trouverait pas à leur place avec* c, k).
ça (ecce-hac), cha, za, *adv.*, *ici*, *ça ;* — ça enz, *v.* çaenz ; za en ayer LXV, 6. etc., *jadis.*
cachier [1] (coactare) LXVII, II, 12, *v. a.*, *cacher.*
cachier [2], *v.* chacier.
cadhun (κατά-unum), *f.* cadhuna I, 1, 3, *adj.*, *chacun.*
cadit, *v.* chëoir.
Cadroér X, 108, *n. pr. d'homme, chef sarrasin.*
çaenz (ecce-hac-intus), ça enz, çaens LXVI, 36. 37, çaiens, chaiens X, 64, ceans VI[b], 127. etc., *adv.*, *ici dedans.*
caï, *v.* chëoir.
caignon (catena-ionem) XXVI, 24, *nuque* (*d'où* « *chignon* »).
caille, *v.* chaloir.
caillou (* ?), *r. pl.* cailloux, caillous XXVII, 35, *n. m.*, *caillou.*
çaindre, çainst, çaint, *v.* ceindre.
caïne, *v.* chaaine.
çaingler (cingul*um*-are) XII, 125, *v. a.*, *sangler.*
caïr, *v.* chëoir.
Caire (quadrum) (le) XLVIII, 12, *n. pr. de ville.*
Calabre (Calabriam) XLVIII, 21, *n. pr. de contrée.*
calandre (calandram) XLIX, 24, *n. f.*
Calcas (Calchas) XVI, 3, *inv.*, *n. pr. d'homme, fameux devin troyen.*
calcier, *v.* chaucier.
calenge (calumniam), *n. f.*, *procès, chicane.*
calsist, *v.* chaloir.
cambre, *v.* chambre.
canceler (cancellare) VIII, 1, 233, *v. n.*, *chanceler.*
canchon, *v.* chançon.
candèle, *v.* chandèle.
cane (can*em*-am) XLIX, 71, *n. f.*, *dent* (*Cf. dent canine*).
canne (*) XXVIII, 52. etc., *n. f.*, *cane.*
canel (canalem) VI[a], 97, *n. m.*, *canal.*
canet (can*em*-ittum) XXVII, 35, *n. m.*, *jeune chien.*
cans, *v.* champ.
canter, *v.* chanter.
cape, *v.* chape.
capel, *v.* chapel.
capitle (capitulum) LXXI (*titre*), *n. m.*, *chapitre.*
caple (*n. verb.*, *de* capler, chapler = capulare) V, 1, 41, *n. m.*, *combat, coups d'épée répétés. Cf.* chapleïz.
car [1], *v.* char.
car [2] (quare), quar, quér XXXIV, II, 19, *conj.*, *car.* — *Devant l'impér.* (*pour accentuer l'ordre ou la prière*) VIII, 1, 6. X, 7. etc., *donc* (*cf.* et car XXV, 94) ; *de même devant l'optatif*, XXIX, II, 72, car fust or, *et devant le subj.-impér.*, LI, 22.
carbonculus (carbunculus) XLVIII, 48, *n. m. inv.*, *escarboucle* (*pierre précieuse*).
carbounée (* carbonatam) XXX, 308, *n. f.*, *viande saignante* (*grillée sur des charbons*).
carbouclée (*carbunculatam) XXX, 301, *n. f.*, *poussière de charbon.*

carchier, *v.* chargier.
cardonnerel (cardon*em*-ari*um*-ellum) LIII, 29, *n. m.*, *chardonneret.*
carimari carimara LV, 83, *mots de grimoire.*
carité, *v.* charité.
Carle, Carles, Carlemagne, *v.* Charle, Carlemagne.
carn, carnél, *v.* char, charnél.
Cartage (Carthaginem), *n. pr. de ville, Carthage.*
cartier (quartarium) XXXIX, 26, *n. m., quartier, région.*
cartre, cartrier, *v.* chartre[3], chartrier.
carue (* carrucam, *de* carrus) XXX, 353. etc., karue LIII, 76, *n. f., charrue.*
cas (casum), *n. m., cas* XXVII, 41, *accident* XXVII, 7.
castel, -iaus, *v.* chastel.
Castelet (castell*um*-ittum) LXVII, II, 49, *n. pr. m., Châtelet.*
Caton, *v.* Chaton.
cauces (*pron.* cauches) (*n. v. de* caucier, chaucier), *n. f., chausses étroites qui se portaient sous l'armure* VIII, I, 202.
cauchier, caucier, *v.* chaucier.
causer (causare) LXXII, 47, *v. a., causer.*
çaus, *v.* cel.
caut, *v.* chaloir.
cautèle (cautelam XXVI, 137, *n. f., fourberie.*
cave (cavam) LV, 56, *n. f.*
caver, *v.* chaver.
ce, *v.* ço.
ceans, *v.* çaenz.
cecy (ecce-hoc-ecce-hic) LIV, I, 145, *pron. démonstr. neutre, ceci.*
ceindre (cingere), çaindre, *v. a.* — *Pf. sg.* 3 çainst VIII, I, 204; *p. p.* ceint, çaint XXXV, 13, *f.* ceinte VII, 113, *pl.* çaintes LIX, 5.
ceinture (cincturam), *n. f., ceinture.*
cel (ecce-illum), *adj. et pron. démonstratif, ce, cet, celui, celui-ci, celui-là;* — (*suivi d'un relatif et d'un subjonctif*), *tel... que, un... qui :* onc Deus ne fist cele color dont XVI, 109 (*cf.* XVII, 37. etc.); — *dans un sens voisin de celui de l'article* XXX, 148. 149. etc. — çelui et celui LXVI, 61, *un tel et un tel.* — *Sg. s.* cil, chil, cilz XXXIX, I, 25, chilz XXV, 38. 80, chil XVIII, 4. etc., celui XXIV, 172, cellui XXVI, 80, celuy VI[c], 254, *rég.* cél, cel, chel, celi XLIV, II, 103. etc., celli LXVI, 25, celui, celluy LIV, II, 19. etc.; *pl. s.* cil, *rég.* céls II, 12. III, 9. V, I, 17. etc., cels, ceus, ceux LIV, I, 36, ceuls XXXVIII, 29, ceulz XLVIII, 118, ceulx VI[d], 171. etc., cheus XVIII, 34, ceos LXV, 30, çaus VIII, I, 136, ciaus XII, 19. etc.; — *f. sg.* célle, celle, céle, cèle, celi XXXIV, II, 43. L, 75. LXXI, 25; *pl.* célles, celles, etc.; — *neutre* cél LXIV, 35.
celer (celare), celler, *v. a., celer*; c. quelqu'un de LI, 11, *lui garder le secret sur.* — *Pr. sg.* 3 cèle XLV, 50.
celebrer (celebrare), *v. a., célébrer.*
celestïal (cælesti-alem) LI, 48, *s. sg.* celestiaus LXXI, 69, *adj., céleste.*
celestïen (eælesti-anum) LIV, I, 176, *adj., céleste.*
celi, *v.* cel.
celidoine (chelydoniam) XLVII, 15, *n. f., pierre précieuse.*
celier (cellarium), *n. m., cave, cellier.*
celle (cellam) LXVII, I, 3, *n. f., cellule de moine.*
celli, cellui, celluy, *v.* cel.
cemin, *v.* chemin.
cemisse, *v.* chemise.
cen, *v.* ço.
cendre (cinerem), *n. f.*
Cenocefali (Cynoscephali) XVI,

113, *Cynocéphales, peuple à tête de chien.*

cent (centum), *r. pl.* cenz, cens XXVI, 14. etc., *adj. num., cent.*

centisme (centesimum) L, 31, *adj. num. ordinal, centième.*

centre (centrum) LXXI, 73, *n. m.*

ceo, ceos, *v.* ço, cel.

cerchier (*circare) XXIX, II, 2, *v. a., parcourir, voir tour à tour.*

cercle (circulum), *n. m.*

cerf (cervum) LVII[a], I, 10, *s. sg.* cers VI[a], 139. etc., *n. m., cerf.*

cert (certum), *s. sg.* cerz XX, 139. etc., *adj., certain.*

certes (certas), chertes XXX, 325. etc., chiertes XVIII, 27. etc., *adv., certes;* a c. LX, 31, *pour tout de bon, sérieusement.*

cervelér (*cerebell*um*-are) X, 103, *n. m., cerveau.*

cervelle (*cerebellam), cervèle, *n. f.*

cerz, *v.* cert.

Cesar (Cæsarem), *inv.* XVIII, 3. etc., *r. sg.* Cesaire (Cæsarium) XIX, 4. 8.

cesser (cessare). *v. n. et a., cesser, s'arrêter* VI[d], 212.

cest (ecce-istum), *adj. et pron. démonstratif, ce, cet, celui, celui-ci, celui-là;* — seint cestui LXVI, 47, *saint un tel.* — *S. sg. et pl.* cist, chist, cis XLIV, I, 2°, 11, chis XII, 90. etc.; *rég. sg.* cest, chest XVIII, 29. etc., cist I, I, 3. 6, ce, che XII, 78, cestui, chestui, cestuy VI[c] 338; *r. pl.* ces, cez VI[a], 98, ches LII, 34; — *f. sg.* ceste, cheste, cesti LXXI, 17. 18, cette; *pl.* cestes, ces, ches LIII, 44.

cestuy ci, *m. sg.,* LXIII, 34, cestui chi, *f. sg.,* LXXI, 15, *pron. démonstr., celui-ci, celle-ci.*

ceu, *v.* ço.

ceval, -alier, -aucier, *v.* cheval, etc.

cevel, *v.* chevel.

cha, *r.* ça.

chaaine (catenam), chaainne XLVIII, 120, chaiène X, 75, kaïne XII, 37, c. caïne XII, 126, *n. f., chaîne.*

chaceor (*captia*re*-torem) LVII, 48, *n. m., cheval de chasse.*

chacier (*captiare), chascer XXII, 26, cachier VIII, I, 98. etc., *v. a., chasser, pousser.* — *Pr. sg.* 1 cach XXX, 266, 3 chace LXXII, 73, cache XXV, 4; *ipf. sg.* 1 cachoie XXX, 353.

chacun, *v.* chascun.

chadeler (capitell*um*-are), *v. a., diriger, conduire.* — *Pr. sg.* 3 chadèle XX, 164.

chaiène, *v.* chaaine.

chaiens, *v.* çaenz.

chaière (cathedram) LIX, 11, *n. f., trône.*

chaillot (*-*ot cf.* caillou) XXIII, II, 121, *n. m., caillou.*

chainturèle (cinctur*am*-ellam) LIII, 5, *n. f. dimin., petite ceinture.*

chaitif (captivum), chetif, *s. sg.* chaitiz XIX, 17, *r. pl.* chaitis X, 73, chetifs LXXII, 32, *f. pl.* chaitive, chetive, *adj., captif.*

chalcier, *v.* chaucier.

chaldiere (calidariam) VI[a] 109, *n. f., chaudière.*

Chalemaigne, *v.* Charlemagne.

chalengier (calumniare), *v. a., réclamer en justice, prétendre à* XIII, II, 19.

chaleur, *v.* chalor.

chaloir (calere), caloir, *v. n. et impers., chaloir, importer.* — *Pr. sg.* 3 chiélt II, 13. etc., chiét XII, 1, chaut XXIII, I, 29. etc., chault XL, I, 131, chat LI, 79, caut LIII, 136; *subj. sg.* 3 caille LIII, 128; *ipf. sg.* 3 calsist III, 68.

chalor (calorem), chaleur LXXII, 12, *n. f., chaleur.*

chalt, chalz, *v.* chaut.

chambellain, *v.* chamberlanc.

chamberiére (camerariam) XVI, 20, *n. f., servante, suivante.*

chamberlanc (*), -ellain LXX, II, 38, *n. m. chambellan, officier, employé; pris comme n. propre* XLIX, 40.

chambre (cameram), cambre, *n. f., chambre; au pl.* XX, 181, *appartement.*

champ (campum), camp, *r. pl.* champs, chans XXVIII, 143, chians XLVII, 88, cans VIII, I, 256. etc., *n. m., champ.*

Champaigne (Campaniam), -aingne XLVIII, 125, *n. pr., Champagne, province de France.*

champaine (campaniam) LVII[a], I, 6, *n. f., étendue de champs, plaine.*

champion (camp*um*-ionem) LXX, II, 10, *n. m.*

chance (*cadentiam), *n. f.*

chançon (cant*are*-ionem), chanson XL, II, 18, canchon XXX, 195. LIII, 16, *n. f., chanson.*

chançonète (*chançon*-ittam), *n. f., chansonnette.*

chandèle (candelam) XX, 39, chandeille, chandoille XLIII, 28, candèle VIII, I, 109, *n. f., chandelle.*

change (*n. v. de* changier), *m.*; mettre a ch. LVIII, 125, *placer chez un banquier.*

changier (*cambiare), changer LI, 80, *v. a. et n.*; c. le sens XIII, II, 36, *perdre la tête.*

chanoine (*canonium), *n. m.*

chans, *v.* champ *et* chant.

chant (cantum), chaunt LXVI, 67, *r. pl.* chans XXXVIII, I, 11. etc., *n. m., chant.*

Chanteclér (*chante-clér*) XLII, I, 1. etc., *inv.* (*et variable* XLII, I, 128), *nom du coq dans le* Renart.

Chanteclin (*chante-clin, n. verb. de* cligner), *n. m., le père de Chanteclér.*

chanter (cantare), chantier LXVI, 23, canter, *v. a. et n., chanter.*

chantier[1] (*) VI[b], 201, *n. m., lit* (*de la mer*).

chantier[2], *v.* chanter.

chantre (cantor) LXVII, II, 22, *n. m., chantre.*

chanude, chanut, *v.* chenu.

chaoir, *v.* chëoir.

chape (cappam), cape XXX, 58. etc., *n. f., cape, manteau.*

chapel (capp*a*-ellum), 122, *n. m., chapeau, bonnet qui rend invisible* VI[a], 122, *couronne de fleurs* XXXVII, II, 26.

chapèle (capp*a*-ellam), *n. f., chapelle.*

chaperon (cappa-ari*um*-onem) XXVIII, 16, *n. m., capuchon.*

chapleïz (capulat*um*-itium) LVII[a], II, 40, *n. m., bris* (*d'épées*).

char (carnem), charn IV, 27. etc., car VIII, II, 28, *s. sg.* char, chars XIV, 74. etc., *n. f., chair, viande.*

charge (*n. verb. de* chargier), carge, *n. f., charge.*

chargier (carricare), charger XXVI, 64. LVII, 119, carchier XXIX, I, 130, quarchier LIII, 37, *v. a. charger; — v. n., se charger* (*de fruits*).

chariot (carric*are*-ottum), *s. pl.* charios VI[d], 90, *n. m.*

charité (caritatem), carité, *s. sg.* carités XV, II, 20, *n. f. charité.*

Charle (Carolum), Charles (*s. et rég.*), Carle, Charlon VI[a] 35, Karlon, *s. sg.* Charles, Carles, Karles, *n. pr. d'homme, Charles* (*Charlemagne*).

Charlemagne (Carolum-magnum), Charlemaigne, Carl., Karlemaigne LVII[a], II, 4, *n. pr. souvent invariable* (*s. sg.*, Charlemaignes VI[a], 1. 45, Karlemaines VIII, I, 92), *Charlemagne.*

Charlon, *v.* Charle.

charn, *v.* char.

charnél (carnalem) VI[a], 11, *r. pl.* carnéls III, 75, *adj., charnel, de la chair.*

charnier (carnarium), *n. m.*

charpentier (carpent*um*-arium) VI[d], 66, *n. m., charpentier.*
charrette (carr*um*-ittam), *n. f.*
chartre [1] (cartulam) IV, 1, *n. f., charte, papier.*
chartre [2] (carcerem), cartre III, 80. etc., *n. f., prison.*
chartrier (*chartre*-arium), cartrier VIII, II, 7, etc., *n. m., geôlier.*
chascer, chasser, *v.* chacier.
chascun (quisque-unum), cascun, chacun VI[c], 337. etc., *pron. et adj. indéf., chacun, chaque.*
chasé (cas*a*-atum), *s. sg.* chasez XX, 134, *adj., pourvu de fiefs.*
chasse (capsam) XLIX, 6. 151, *n. f., coquille (de limaçon).*
chaste (castum), *adj.*
chastel (castellum), chastiel LXII, 55, castel, *s. sg.* chastiaus LXI, 13, castiaus LXXI, 68, *n. m., château.*
chastelain (castellanum) XLIV, II, 7, *n. m., châtelain.*
chastiaus, chastiel, *v.* chastel.
chastïer, *v.* chastoier.
chastoier (castigare), chasteier VII, 125, chastïer LXIII, 29, chastyer LXXII, 82, *v. a., gourmander, châtier.*
chastrer (castrare) XL, I, 66, *v. a., châtrer.*
chat [1] (catum) LV, 90, *n. m.*
chat [2], *v.* chaloir.
chataigne (˚capitaneum) V, III, 5, *n. m., capitaine, chef.*
Chaton (Catonem), Caton, *s. sg.* Chatons XIX, 1. 168, Catons XVIII, 1. etc. XIX, 12. etc., *n. pr. d'homme, Caton d'Utique.*
chaucier (calceare), chalcier, calcier VI[a], 58, cauchier LIII, 117, cauchier XXX, 309, caucier VIII, I, 202, *v. a., chausser, ganter* LII, 117.
chaufer (˚calfare, *pour* calefacere) XLIX, 74, *v. a., chauffer.*
chault, *v.* chaut *et* chaloir.
chaume (calamum), *n. m.*; couvrir de ch. LV, 35, *plaisanter, n'être pas sérieux.*
chaunt, *v.* chant.
chaut [1] (calidum), chalt, calt, chault VI[b], 258. VI[d], 167. etc., *r. pl.* chalz V, I, 44, *f.* chaude XLV, 128, *adj., chaud;* chalt pas LXVIII, 36, *rapidement; — n. m.*, XLIV, I, 2°, 38, *chaleur.*
chaut [2], *v.* chaloir.
che, *v.* cest *et* çe, ço.
chavel, *v.* chevel.
chaver (cavare), caver, *v. a., creuser; p. p.* VI[a], *note*, *v.* 2. XXII, 31, *creux.*
Chelperic (˚), *s. sg.* Chelperis III, 19, *n. pr., Chilpéric. — Le poète a mis* Chilpéric *au lieu de* Childéric (II) *: c'est ce dernier nom qu'il faut entendre dans nos deux notes aux v.* 1 *et* 4, *lesquelles suivent le texte, sans le rectifier.*
chélt, *v.* chaloir.
chemin (caminum), cemin (*pron.* kemin) X, 51. etc., quemin, *n. m., chemin.*
cheminée (camin*um*-atam), *n. f.*
chemise (˚?), cemisse (*pron.* kemisse) XXX, 163, *n. f., chemise.*
chen, *v.* chien.
chenu (can*um*-utum), chanut, *f.* chanude IV, 21, *adj., chenu, blanchi par l'âge.*
chëoir (˚cadēre), chaoir, cheoir, caïr XLI, I, 25, *v. n., choir, tomber. — Pr. sg.* 3 chiét V, III, 16. etc., chét XL, II, 15. 23. etc.; *pl.* 3 chéent LIV, I, 42, chïent LVII[a], II, 53, ciéent VIII, I, 112; *ipf. sg.* 3 caoit XXX, 286; *pf. sg.* 3 cadit III, 135, chaït, chaï, caï XXX, 412, ceï (*pron.* keï) XVIII, 89, cheut XVII, *note finale, l.* 4; *sbj. sg.* 3 chiét (*pour* chiée) XLIX, 116; *pl.* 3 chiéent VI[a], 78; *p. p.* chaü, cheü.
chér [1] (˚ carum *pour* carrum) LXI, 17, *char.*
chér [2], *v.* chiér.
cherir (car*um*-ire), *v. a., chérir.*
cherté (caritatem), *n. f.*

cherubin (cherubinum), *n. m.*, *chérubin.*
ches, *v.* cel.
chés (casus, *p*r casa, Bourciez, *Annales de la Fac. des lettres de Bordeaux*, 1889, 1), chiés VI[d], 28. 162. etc., cheuz LV, 5. 48, *prép., chez.*
chét, *v.* chëoir.
chetif, chetive, *v.* chaitif.
cheuz, *v.* chés.
chevacier, *v.* chevauchier.
cheval (caballum), ceval (*pron.* keval), *s. sg.* chevals V, 1, 26. etc., chevaus, chevax LIX, 3, chevaulx XXVIII, 40. XXXIX, II, 7, chevaux VI[b], 228. VI[d], 137, cevaus (*pron.* kevaus) XXX, 156. 409, *n. m., cheval.*
chevalçier, *v.* chevauchier.
chevalerie (caballar*ium*-iam) -allerie LXVII, II, 69, *n. f., chevalerie.*
chevalier (caballarium), cevalier (*pron.* kev.), -alér LVII[a], 1, 23, *s. sg.* chevaliers, chevalliers XXV, 60, chevalérs XXI, 83. XLII, II, 12, cevaliers (*pron.* kevaliers XXX, 128. etc., *n. m., chevalier.*
chevance (*chef*-antiam) XL, 1, 102, *n. f., revenu.*
chevauchier (caball*um*-icare), -alchier, -er V, 1, 29, cevaucier, (*pron.* kevaukier), chevalcier, XII, 128. etc., chevaucier XLII, II, 5, *v. n., chevaucher; v. a.*, 162, *monter.*
chevaulx, -aus, -aux, -ax, *v.* cheval.
chevel (capillum), cevel (*pron.* kevel, *r. pl.* chevels IV, 46. V, II, 10. etc., cevels XV, II, 78, chavels IV, 46, *n. m., cheveu.*
chevetain (* capitanum) XXIV, 41, *n. m., chef.*
chevruel (capreolum), chevroel, chevrel XXIII, II, 136, *n. m., chevreuil.*
chi, *v.* que *et* ci.
chians, *v.* champ.
chiarbun (carbonem) XLVII, 67, *n. m., charbon.*
chicaneur (*chicane* (= ciccum-annam) -atorem) XXVII, 19. 21, *n. m., huissier, avoué.*
chiche (ciccum), *adj.*
chiéf (* capum), XXX, 36, quiév III, 29. 62. 133, ciéf (*pron.* kiéf), *s. sg.* chiés, ciés (*pron.* kiés) X, 47, *n. m., tête, bout, terme, entrée* XXX, 36. — A. c. d'oire XX, 50, *au bout du voyage;* a c. de temps VI[d], 211, *au bout de quelque temps;* venir a c. XX. 160, *venir à bout.*
chiélt, *v.* chaloir.
chien (canem), chen XXII, 39. etc., cien (*pron.* kien) XXX, 342, *r. pl.* chiens, chienz ; ch. a sang LVII[a], 1, 12, *chiens de chasse pour le gros gibier* (*qui le mordent*).
chïent, *v.* chëoir.
chiér (carum), ciér (*pron.* kiér), chér XLVII, 13, *adj., cher, précieux;* tenir c., *priser* XIII, 1, 10, *chérir* VII, 128. etc.
chiére (* caram), *n. f., mine, visage, festin* LXIII, 54.
chiérement, *adv., chèrement.*
chierge, *v.* cierge.
chiés, *v.* chés.
chiévre (capram) XLIX, 19, *n. f., chèvre.*
chiévrefoil (caprifolium) XXI, 69. etc., *s. sg.* -foilz XXI, 76, *n. m., chèvrefeuille.*
chiex, *v.* ciél.
chil, chilz, *v.* cel.
chiose, *v.* chose.
chis, *v.* cest.
chité, chitét, *v.* cité.
choce, *v.* couchier.
choi, *v.* que[1].
chois (*n. verb. de* choisir), choix LIV, 1, 123, *n. m., choix.*
choisir (*), coisir XLII, II, 68. etc., *v. a., regarder, voir, choisir.*
chol (caulem), *n. m. chou.*
chose (causam), chiose XLVII, 31,

choze XLVIII, 129, cosa I, 1, 4, cose II, 9. etc., kose II, 23, *n. f., chose; — sert à renforcer la négation* LXI, 26.

choser (caus*am*-are) XIV, 9, *v. a., réprimander.*

chou, *v.* ço.

choze, *v.* chose.

chrestïen, chrestïenté, etc., *v.* crestïen, crestïenté, etc.

Christus, *v.* Crist.

chuer (˙?) XLV, 1, 2°, 14, *v. a., choyer.*

ci (ecce-hic), cy VI[c], 7. etc., chi XXX, 13. etc., *adv., ici* (*V.* vez [2]).

ciaus, *v.* cel.

ciéent, *v.* cëoir.

ciéf, ciés, cien, cier, etc., *v.* chiéf, chién, chiér, etc.

ciél (cælum), chiél XVIII, 28. etc., *s. sg.* cieus XVII, 124, cieulx XL, 1, 56, chiex LII, 47, *n. m., ciel.* — En ciél II, 6. III, 107. 142, *dans le ciel;* a ciél II, 25, *au ciel, vers le c.;* de c. III, 106. 112, *du ciel.*

cierge (cereum), chierge XII, 50. etc., *n. m., cierge.*

ciertes, *v.* certes.

cil, cilz, *v.* cel.

cinq (quinque), chinq XXX, 76, *adj. num., cinq.*

cinquième (quinque-esimum), *adj. num., cinquième.*

Circe (Circen) XLVII, 17, *n. pr., Circé.*

Circoncision (circumcisionem) XXIV, 151, *n. f., fête de l'Église.*

cire (ceram) LV, 96, *n. f.*

cis, cist, *v.* cest.

cit, *v.* cité.

citacion (citationem) XXVII, 19, *n. f., citation en justice.*

cité (civitatem), citét III, 45. IV, 18. etc., citeit LXV, 38, chitét XVIII, 126, citéd LXVIII, 23. 29. 30, chité XXX, 20, cit (˙civitem) VIII, 1, 219, civt III, 43, *s. sg.* cités XV, 1, 2, *n. f., cité.*

citer (citare) XXVII, 20. LX, 35, *v. a., citer en justice.*

civt, *v.* cité.

clac XXXIX, II, 32, *onomatopée.*

claime, *v.* clamer.

clamer (clamare), *v. n. et a., crier, confesser tout haut* V, I, 63, *appeler;* se c. VII, 23. etc., *v. réfl. se plaindre.* — *Pr. sg.* 3 claime VII, 23. etc., claimet V, II, 28.

claré (claratum), clarét VI[a], 126, *n. m., hippocras, boisson composée de vin et de miel.*

clareté, claritét, *v.* clarté.

clarté (claritatem), clareté XXVI, 40, claritét III, 105, *s. sg.* clarteiz LXV, 52, *n. f.* (*masc.* XXVI, 43. LXV, 52), *clarté.*

clavain (*V. Ducange, s. v.* clavengus) X, 97, *n. m., haubert* (*garni de clous?*).

clé (clavem), *r. pl.* clés XV, I, 8, *n. f., clé.*

cleimet, *v.* clamer.

clemence (clementiam) II, 29, *n. f., clémence.*

clér (clarum), *adj., clair, brillant;* — *adv.* III, 108. etc.

clerc (clericum), *s. sg.* clers, clercs XV, II, 67, *n. m.*

clergie (clericum-iam) LXVII, II, 70, *n. f., clergé.*

clignier (clin [*i*]are), clinnier XLII, I, 32, *v. a., cligner.*

cliner (clinare), *v. a. et n., incliner, s'incliner.*

clinnier, *v.* clignier.

cloie (˙), *n. f., claie.*

clore (claudere), *v. a., clore.* — *P. p.* clos LXX, I, 7, *f.* close.

Cluigni (Cluniacum) VIII, I, 38. etc., *n. pr. de ville, Cluny, célèbre abbaye de Bénédictins.*

ço (ecce-hoc), czo II, 21, ceo XXI, 26. 61. etc., çou, chou LII, 38. etc., ceu LXV, 10. 14. 47. 48, cen XXVI, 81 (*cf.* chen, *forme picarde,* Doon de Mayence 9023 *et* Renaud, *ms. de Montpellier, passim, dans* Rev. l. rom., *jan-*

vier 1885), ce, che XII, 63. LXXI, 14. etc., *adj. et pron. démonst., ce, cela, il* (*impers*t, ço peise mei IV, 75. 92. etc.); ce que XLV, 22, *ceci que.* — Col (= co li) III, 14. 16. etc.; ço'st (= ço est) IV, 55. 60. etc.

coarder (cauda-'*art*-are), cuarder, codarder V, I, 38, *v. n.*, XLV, 26, *être couard; v. réfl.*, se c. V, I, 38, *devenir couard.*

coardie, cuardie, *n. f.*, *couardise.*

coart (cauda-' art), codart V, I, 47, *s. sg.* coars XLVIII, 46, *adj., couard, lâche.*

coc (*onomatopée*), cok, *s. sg.* cos XLII, I, 22, coks LXXI, 57, *n. m., coq.*

codart, codarder, *v.* coard, coarder.

çoë (caudam) XXIII, II, 43, keue XLIII, 44. etc., *n. f., queue.*

coens, *v.* conte [2].

coer, *v.* cuer.

cognois, cognoissent, congnoistre congn., v. conoistre.

cognoissance, *v.* conoissance.

coi (' quētum, *pour* quietum), coy, quoi, *f.* coie, quoie XXX, 391, *adj., coi, tranquille; — adv.* X, 114. etc., *tranquillement.*

coiffe (' cofeam) LII, 21, *n. f., capuchon de mailles sous le heaume.*

coillir (*pour* coillire = colligere), cuillir, cueillir, *v. a., cueillir, prendre* (*v.* hé). — *Ft. pl.* 1 cuildruns (*pour* cuilliruns) XLVI, 95; *P. pr.* coillant XXIX, I, 99; *p. p.* coilli LVII, 64. etc.

cointe (cognitum), *adj., aimable, poli.*

cointement (cognita-mente), *adv., doucement, prudemment, habilement.*

coisir, *v.* choisir.

coist, *v.* cuire.

cok, coks, *v.* coc.

çol, *v.* ço.

col (collum), coul VI[b], 160. 250, *n. m., cou.*

colchier, *v.* couchier.

coldre (corulum) XXI, 51. etc., *n. f., coudrier.*

cole, *v.* coule.

colér [1] (coll*um*-arem) XLI, II, 21, *n. m., collier.*

coler [2] (colare) LVIII, 64, *v. n., glisser.*

colerique (coler*a*-icum) LXXII, 40, *adj., porté à la colère.*

coloier (coll*um*-icare) XXXII, 49, *prendre son temps à* (*ou peut-être « faire le beau »*).

Coloingne (Coloniam) LVIII, 74, *n. pr. de ville, Cologne.*

colomb (colombum) II, 25, *n. m., colombe.*

color (colorem), culur V, III, 16, *n. f., couleur.*

coloré (coloratum), *f.* coulourée LIV, I, 24, *p. p. de* colorer.

colp, *v.* coup.

colper, *v.* couper.

com (quomodo), cum, con, come, comme, *adv. et conj., comme, de même que, à peu près, comment, afin que* II, 19. etc., *lorsque* III, 59. 63. 93. etc., *vu que, puisque (sbj.)* LXXII, 53. — Si com, si comme, *comme* LXXI, 78. etc., *pendant que* X, 69; eissi com III, 108, *comme* ; — com... que L, 6, *quelque... que.*

comancier, *v.* comencier.

commandement (cum-mand*are*-amentum), cum. LXVIII, 23, commandement VI[c], 218. etc., *r. pl.* commandemenz LXV, 43, *n. m., commandement.*

comander (cum-mandare), comm. IX, 78, comm., comender XXIV, 21, cumander, kemander LVIII, 138, quemmander XXXIV, III, 22, *v. a., commander, recommander, confier;* c. qq[n] a mourir (*sens actif*) XXVI, 140, a ocidre III, 124, *ordonner de faire mourir qq[n]* ; c. a qq[n] a VI[c], 96, c. qq[n] (ferir) V, I, 69. etc., *ordonner à qq[n] de — Pr. sg.* 1 comant, etc.

comant (*n. verb. de* comander), comm., conm., cum., *n. m.*, *commandement*, *autorité*, *volonté:* faire son c. de XXIX, II, 52, *disposer de;* tot a vostre c. XI, 67. etc.

combatre (cum-batuere), *v. a. et n.*, *combattre*, *se battre;* se c. XVII, 38. 104, *même sens.*

combien (cum-bene), cumbien, *adv.;* c. que XLIV, II, 58. etc., *loc. conj.*, *quoique*, *pour si bien que.*

combrer (cumulare; *pour le sens, cf. le v. fr.* encombrer) XII, 108, *v. a.*, *saisir.*

come. *v.* com.

comencement (cum-initiamentum), *n. m.*, *commencement.*

comencier (cum-initiare), comm., conm., cum., comancier XXIII, II, 54, conmensier XIV, 107, commenchier, conm., comenchier XXX, 293, comenzier LXIX, 17, *v. a. et n.*, *commencer.*

comender, *v.* comander.

coment (quomodo-mente), comment, conment, cument, *adv.*, *comment, comme;* c. que, *de quelque façon que* XIII, II, 80, *de quelque espèce que* LXX, I, 20, *quoique* VI[d], 156.

comenzier, *v.* comencier.

comm-, *v.* com-.

commenchier, *v.* comencier.

commére (cum-matrem) LXXII, 73, *n. f.*, *commère.*

communauté (* communalitatem) LXVII, II, 54, *collection d'individus.*

compagne (cum-pane-am), conpagne, cump., compaigne XXIX, I, 5, *n. f.* (*V. le suivant*).

compagnie (cum-pane-iam), compaignie, compaingnie XLI, II, 42, *n. f.*, *compagnie*, *troupe*, *bataillon;* — *collectif avec le verbe au pl.* XVIII, 120.

compagnon (* cumpanionem, *de* cum-pane-onem), compaignon, cump., *s. sg.* (*inv.*) compaing VI[c], 334. etc., *s. sg.* compaing V, I, 1. etc., compains (* cumpanio-s *analogique*) XXV, 42, *s. pl. irrégulier* compainz XLV, 182 (compaings, XL, I, 85, *appartient à une époque qui ne connaît plus la déclinaison*), *r. pl.* compagnons, etc., *n. m.*, *compagnon.*

compaigne, compaignie, etc., *v.* compagne, etc.

compaing, compaings, -ains, -ainz, *v.* compagnon.

comparer (comparare), *v. a.*, *acheter*, *payer.* — *Pr. sg.* 3 compére IX, 10. XLV, 157; *ft. pl.* 2 comperrés VIII, II, 31; *cd. pl.* 2 comperiés XII, 152.

compas (cum-passum), *n. m.;* a c. XXXIV, II, 18, *très régulièrement.*

compassion (compassionem) LXVII, II, 2. 36, *n. f.*, *compassion, pitié.*

comperiés, *v.* comparer.

complectionné (complexionematum) LIV, I, 121, *adj.*, *constitué.*

complexion (complexionem) LXXII, 47, *n. f.*, *tempérament.*

comprendre (comprendere), *v. a.*, *comprendre*, *renfermer.* — *Pr. sg.* 3 comprent LXXI, 4; *p. p.* compris LXVII, II, 40.

compter, *v.* conter.

comun (communem), commun, *adj.*, *commun;* li c. dou pueple XXIV, 273, *le bas peuple;* chambellains dou c. LXX, II, 38, *chambellans de la Commune.*

con, *v.* come.

conb, conp-, *v.* comb, comp.

concel, *v.* conseil.

conception (conceptionem). *s. sg.* conceptions LXXI, 43, *r. pl.* -ons LXXI, 70, *n. f.*

concevoir (concipĕre), concheveir, *v. a.*, *concevoir.* — *Pr. sg.* 3 conçoit, conzoit LXV, 13;

pf. sg. 3 conceut LIV, 1, 191, conchut L, 22. 23.

concile (concilium), concille, *n. m., assemblée,*

conclure (concludere), *v. a.* — *Impér. sg.*2 conclus XXXIX, 1, 23.

concreidre (cum-credere), *v. a., confier; v. réfl.,* se c. II, 21, *se fier.*

condamner (cum-damnare), *v. a., condamner, assujettir* III, 70.

condicion (condicionem), condition, *n. f., condition, nature, caractère* LIV, 1, 34. etc.

condition, *v.* condicion.

condüent, *v.* conduire.

conduire (conducere), *v. a.* — *Sbj. pl.* 3 condüent LVIII, 136.

coneü, coneurent, coneut, *v.* conoistre.

confermer (confirmare) LXX, II, 35, *v. a., confirmer.*

confesser (confess*um*-are), *v. a.*; que chascuns soit confessez XV, 1, 19, *que chacun se soit c.*

confire (conficere) XLVIII, 77. 78, *v. a., préparer, confectionner.*

confondre (confundere), *v. a., bouleverser, détruire.*

confort (*n. verb. de* conforter), *m., confort, aide, consolation.*

conforter (cum-fort*em*-are), *v. a., réconforter, encourager.*

confusion (confusionem), *n. f.*

congëer, *v.* congïer.

congié (commeatum), congiét VI[a], 61. XVIII, 150, *n. m., congé, permission;* al vostre c. VI[a], 61, a v. c. XXVIII, 6, *selon vos désirs.*

congïer (commeat*um*-are), congëer VI[a], 16. etc., conjeier XXII, 25, *v. a., congédier, bannir.*

congneu, congnois, congnoistra, congnoistre, congnoy, congnoys, *v.* conoistre.

conissiés, *v.* conoistre.

conjeier, *v.* conjïer.

conjoindre (conjungere), *v. a., joindre ensemble; v. réfl.,* se c. LXII, 23, *s'unir, s'allier.* — *Pr. sg.* 3 conjoint LXXI, 1. etc.; *p. p. f. sg.* conjointe LXXI, 35; *pris subst[t], m. pl.,* conjoints LIV, 1, 95.

conjointement (conjuncta-mente), *adv.*

conloder (cum-laudare) III, 114, *v. a., louer ensemble.*

conm-, conn-, *v.* com-, con-.

conmensier, *v.* comencier.

connin (cuninum, *pour* cuniculum, *chang[t] de suffixe*), *n. m., lapin.*

connisçance, connissance, *v.* conoissance.

connissiés, connissoies, connuc, connus, *v.* conoistre.

conois, -oissent, etc., *v.* conoistre.

conoissance (cognosc*ere*-antiam), cognoissance, -scence LXXII, 25, connisçance XV, II, 50, connissance LXXI, 13, kenoissance LVIII, 104, *n. f., connaissance, découverte, enseigne.*

conoisseie, -oie, conoissez, conoist, *v.* conoistre.

conoistre (cognoscere), cunuistre XXII, 140, cognoistre, congn., conn., coun., *v. a., connaître, reconnaître.* — *Pr. sg.* 1 conois, cognois XXXVII, II, 3, congnois XL, 1, 116, congnoys XL, 1, 33, congnoy LIV, 1, 131, cunuis LXVI, 40, 3 conoist, connoist LXXI, 17; *pl.* 1 counisçons XXX, 49, 2 conoissez LXVI, 59, conissiés XXX, 46, connissiés XXX, 328, 3 conoissent, cognoissent LXXII, 16; *ipf. sg.* 1 conoisseie IV, 50, conoissoie, 2 connissoies LIII, 111. etc.: *pf. sg.* 1 connuc LIII, 110, cognus XXXIX, 1, 27, cunuis LXVI, 40, 3 conoit LXVI, 34. 57, conut XLII, 1, 5, connut XII, 108. etc., cunut XXII, 75, (mes)-cunuit XXI. 16 (re) cunuit LXVI, 28, coneut LXVI, 52; *pl.* 3 coneurent LXVI, 52. 57; *ft. sg.* 3 conustra XXI, 59, congnoistra XL, 1, 20; *sbj. sg.* 3 connoisse IX, 35; *pl.* 3 conois-

sent LXX, II, 7; *p. p.* coneü, conut LXIX, 25, congneu XXVII, 44, *pl.* connus LXVII, II, 42, *f.* keneüe LVIII, 108, conute LXIX, 2.

conoit, *v.* conoistre.

Conon (Cononem), *s. sg.* Coenes (Conon, s *analogique*) LIX, 117, *n. pr. d'homme, Conon.*

conpaignet (* cumpanio-ittum) XXX, 172, *n. m., diminutif de* compaing, *cas sujet de* compagnon.

conquerre (cum-quærere), cunquerre, *v. a., conquérir, gagner.* — *Pf. sg.* 1 conquis ; *ft. pl.* 3 conquerront VII, 28 ; *p. pr.* conquerant V, II, 27 ; *p. p.* conquis XII, 101. etc.

conquest (cum-quæsĭtum), *n. m., butin* XXIX, I, 134, *avantage* L, 77.

conquester (cum-quæsĭtare) XXXI, 44, *v. a., conquérir, gagner.*— *P. p.* conquestei XLVIII, 15.

conraer, *v.* conrëer.

conrëer (cum-*rei, roi*-are), conreder IV, 113. etc., conraer X, 9, *v. a., arranger, préparer, munir, armer ;* piaus conreées en alun LXI, 19, *peaux mégissées à l'alun* (*cf.* LXI, 26, les conroient). — *Pr. pl.* 3 conroient LXI, 26.

conroi (cum-*roi* = b.-lat. *redum), cunrei, *n. m., apprêts, soin* XX, 143. etc., *marche d'une armée* LI, 6 ; prendre bon c. de LXVIII, 19, *prendre grand soin de.*

consaulz, consaus, *v.* conseil.

conseil (consilium), consel XXX, 142. etc., concel XIII, I, 37, consoil XIV, 134. 143. etc., *s. sg.* consaus XVIII, 153. etc., consaulz LXXII, 21, *n. m., conseil, sagesse, délibération ;* par c. XVII, 7, *habilement ;* por cel c. XLIV, II, 114, *dans ce but ;* mètre c. que VIII, II, 20, *faire en sorte que.*

conseillier[1] (consiliarium), *n. m., conseiller.*

conseillier[2] (consili*um*-are), cun-, consillier VIII, I, 2, consellier, consoillier, *v. a., conseiller ; — v. réfl.*, se c. a XIII, I, 28, *consulter ;* se c. XLIII, 27, *prendre une résolution, décider.*

consel, -llier, *v.* conseil, -illier.

consentir (consentire), *v. a.*, VIII, I, 55. etc., *permettre ; v. n.*, c. de XXVI, 112, *permettre de ; v. réfl.*, se c. a XL, I, 97, *consentir à.*

consequanmant, *v.* consequemment.

consequemment (consequentimente), consequanment, *adv., de suite, par conséquent, de même ;* et ainsi tout c. LIV, II, 105.

conserver (conservare), *v. a.*

conseüt, conseüz, *v.* consivre.

considerer (considerare), *v. a., considérer.*

consillier, *v.* conseillier.

consiviést, *v.* consivre.

consivre (con-sequere), *v. a., atteindre.* — *Sbj. ipf. sg.* 3 consiviést XII, 144; *p. p.* conseüt LXV, 37. 71, *s. sg.* conseüz V, II, 36. etc.

consoil, -llier, *v.* conseil, -llier.

consolement (consolamentum) III, 78, *n. m., consolation.*

Constantinopole, *v.* Costantinobles.

consummer (consummare) LXIII, 42, *v. a., user.*

contanz, *v.* content.

conte[1] (*n. verb. de* conter) XX, 121. etc., *compte, raison, conte, récit ;* que vos dirron long c. ? (*formule*), *à quoi bon en dire plus long ? en un mot.*

conte[2] (comitem) V, I, 28. etc., *s. sg.* cons V, I, 76. etc., cuens VII, 130. etc., quens XV, II, 80. etc., coens VI[a], 33. etc., *r. pl.* contes, *n. m., comte.*

conté (comitem-itatem, *d'abord* conteé) VI[d], 208, *n. f., comté.*

contenance (continentiam) XLIV, I, 1°, 14, *n. f., tenue.*

contençon (contentionem) XLIX, 152, *n. f., effort, application, zèle.*

contendra, *v.* contenir *et* tenir.

contenir (cum-ten*ire*), *v. a. et n., contenir, se retenir; — v. réfl.*, se c., *rester en place* VII, 5, *se comporter* XVII, 2. etc., se c. a XXIV, 112, *s'en tenir à, s'en rapporter à* (*Pour la conj., v.* tenir).

content [1] (contentum), *r. pl.* contens XLIX, 31. LXXII, 13, contanz XXIV, 43, *n. m., querelle, lutte, effort.*

content [2] (contentum), *adj.*

conter (computare), compter VI[b], 96. 312, cunter VI[a], 168, *v. a., conter, raconter. — Pr. sg.* 3 cunt XXII, 8 (*irrég. pour* cunte).

contesse (*comitissam), cunt., *n. f., comtesse.*

contiégne, *v.* contenir *et* tenir.

continuéllement (*continualimente) LXIII, 36, *adv., continuellement.*

contra, *v.* contre.

contraindre (constringere), *v. a., contraindre, forcer.*

contraire (contrarium), cuntraire, *adj., contraire; — subst.* XLVII, 32. XLVIII, 102, *contraire, dommage* XLVII, 32; au c. de LXXII, 22, *contrairement à.*

contralïer (contrariare), *v. a., contrarier; v. réfl.*, se c. LVII[a], II, 54.

contredire (contradicere), *v. n. et a. — Pf. sg.* 3 contredist II, 23.

contre (contra), cuntre, contra I, II, 4, *prép., contre, devant* XXVI, 77, *vers* V, II, 4.

contredit (contra-dictum); sans c., VI[d], 184, *assurément; s. sg.* Contredis, *n. d'un trouvère.*

contrée (contr*a*-atam), cuntrée, contreie LXIV, 1, *n. f.*

contreie. *v.* contrée.

contrepeser (contra-pensare) LXX, I, 16, *v. a., peser.*

contreval (contra-vallem) XLII, II, 57, *adv., en bas, la tête en bas; — prép.* LIX, 72, *en aval de.*

contumace (contumaciam) LXX, II, 11, *n. f., contumace, fuite d'un malfaiteur.*

conustra, conut, -te, *v.* conoistre.

convei (*n. verb. de* conveier, convoier), *m., convoi, escorte* XVI, 163.

conveitise (cupidit*are*-itiam) VII, 25, *n. f., convoitise.*

convenance (conven*ire*-antiam) LIX, 22, *n. f., convention.*

convenir (convenire), couvenir VI[d], 56. etc., covenir IV, 26. etc., *v. a., promettre* LIX, 22, *v. n. et impers., convenir, être nécessaire, faire des conventions* VIII, I, 82 (*Pour la conjug., v.* venir).

convent [1], *v.* convenir *et* venir.

convent [2] (conventum) VII, 55. 139. etc., couvent XIV, 110, *n. m., convention, condition;* avoir en c. a XXX, 236. etc., *promettre.*

convers [1] (conversum) LVII[b], 26. *n. m., lieu de rendez-vous, de réunion.*

convers [2] (conversum) XI, 99, *n. m., converti (juif ou mahométan).*

conversation (conversationem) LXIX, 6, *s. sg.* -ons LXV, 38, *n. f., fréquentation, conduite, règle monastique* LXIX, 6.

converser (conversare), *v. n., habiter, vivre* IV, 104. etc., *rester ensemble* XXII, 37.

conversion (conversionem) LXV, 2. etc., *n. f.*

convertir (convertire) LXV, 4. etc., *v. a., convertir (terme de religion); v. réfl.*, se c. sus LXXI, 74, *se tourner vers, s'appliquer à;* se c. a Dieu LXVII, I, 18. 24.

convoier (cum-vi*a*-are), conveier, *v. a., accompagner* IX, 49. etc.

convoiteulx, -eus, -eux, *v.* covoitos.

convoitier, *v.* covoitier.
convoitise (*cupidititiam*), *n. f.*, *convoitise, désir.*
conzoit, *v.* concevoir.
cop, coper, *v.* coup, couper.
cople (copulam *ou* copulum, *s'il est masc.*), cuple LI, 27 (*m.*), *n. m. et f.*, *couple.*
coquard (*coq*-[']art), *r. p.* coquardz LV, 37, *n. m.*, *ordin*[t] « *galant, fanfaron* », *ici* « *sot, vaniteux, naïf.* »
cor (cornu) VI[c], 101, corn LVI, 35. etc., *n. m.*, *cor, coin.*
corage (cor-aticum), coraige, *n. m.*, *cœur, dispositions de l'âme, sentiments.*
corajous (*corage*-osum), *adj.*, *passionné, ambitieux* XLI, I, 30.
coral (corallum), *s. sg.* corals XLVII, 81, *n. m.*, *corail.*
corbel (corv*um*-ellum) XLI, I (*titre*), *n. m.*, *corbeau.*
Corcerf (Curtum cervum) LVII[a], I, 19, Corcers LVII[a], I, 1, *n. d'une lande.*
corcier, *v.* corsier.
Corcire (Corcyram), Corcyre, *n. pr. d'île et de ville, Corcyre.*
corde (chordam), *n. f.*
cordelier (chord*a*-ell*um*-arium), *n. m.*
corecier, *v.* corocier.
corn, *v.* cor.
corneïz (cornat*um*-itium) LVII[a], II, 37, *n. m.*, *bruit de cors.*
Cornelia *suj.*, Corneliam *rég.* XVIII, 13. 94, Cornelian *rég.* XIX, 18, *n. pr. de femme, Cornélie, femme de Pompée.*
corner (corn*u*-are), *v. n. et a.*, *sonner du cor, sonner ;* c. la menée XVII, 56, *sonner la charge.*
cornet (corn*u*-ittum), *pl.* cornés XXX, 181, *n. m.*, *cornet.*
Cornuaille (Cornualia) XXI, 27, *n. pr.*, *le pays de Cornouailles.*
coroços, *v.* corroços,
ccrone (coronam), couronne, *n. f.*, *couronne, tonsure* LX, 39.
coroner (coronare), coruner LVI, 46, curuner XLVI, 99, *v. a.*, *couronner, tonsurer* III, 29. etc.
corouchier, -cier, *v.* corrocier.
corp (corvum) XLI, I, 12, *s. sg.* corps XLI, I, 4. 19, *n. m.*, *corbeau.*
corpable, *v.* colpable.
corps [1], *v.* corp.
corps [2], *v.* cors [2].
corrant (*part. p. de* corre, *pris subst*[t]) LIX, 71, *n. m.*, *courant.*
corre (currere) XLII, I, 125, courre, courir (curr*i*re) VI[b], 200, curre, curir, *v. n.*, *courir ; v. réfl.*, sec. VI[c], 228, *courir.* — *Pr. sg.* 3 court VI[c], 245. etc., queurt VI[d], 119, keurt XXXIV, III, 29 ; *pl.* 3 corent XLII, I, 112. 120, corrent LIX, 63, keurent XV, II, 77 ; *ft. sg.* 1 courray VI[c], 228, 2 (en)courras LIV, II, 96 ; *impér. pl.* 2 corés XLII, I, 124 ; *p. pr.* courant XLIII, 8, corrant LIX, 71, corant V, II, 21. etc. (*adj. verbal*, coranz destriers V, I, 73, cheval corant VI[a], 5, *de course, agile*) ; *p. p.* coru, (en)couru LXIII, 5.
correccion (correctionem) LXXII, 2, *n. f.*, *correction.*
correcïe, correcier, corresouz, *v.* corrocier, corroços.
corrigier (corrig*a*re), *v. a.*, *corriger.*
corrocier (corrupt*um*-iare), coroucier XXIX, 141, correcier, corecier, courecier XIII, II, 7, curucier XX, 11, courroucer VI[c], 24. etc., -sser VI[b], 313, courechier XXV, 38, *v. a. et n.*, *courroucer, se courroucer.* — *P. p. f. sg.* correcie (*picard pour* correciée) XXXIII, 18.
corroços (corruptiosum), coroços III, 93. etc., corresouz XIV, 2, *adj.*, *courroucé, affligé.*
corroie (corrigam), *n. f.*, *courroie.*

corrompre (corrumpere), *v. a.* — *P. p.* corrompu XXXVIII, II, 5.
corropt (corruptum) III, 9, *n. m., courroux* (*Cf.* corros).
corros (*n. verb. de* corrocier), courroux LIV, I, 60, *m., tristesse, colère, courroux.*
cors [1] (*avec* o *fermé*) (cursum) VI[a], 37. etc., cours VI[d], 120, *n. m., course, révolution des astres* XVII, 14.
cors [2] (corpus), corps II, 2. III, 77. etc., *n. m. inv., corps;* — le c. de qq[n] *pour* « *la personne même* » : par le ton c. IV, 87, vostre c. VI[c], 192, ses c. IX, 25, de mon c. XIII, II, 61, le c. le comte Garin XXX, 211. etc.
corsier (cursarium), corcier, *adj., de course.*
Corsu (*cors*-utum), *s. sg.* Corsus X, 71, *n. pr., prince sarrazin.*
cort [1] (curtem), curt XXI, 40, court VI[b], 48. etc., cour VI[c], 182, *s. sg.* cors XIII, II, 1, *n. f., cour, réunion de barons.*
cort [2] (curtum), *adj., court.*
cortil (curt*em*-ile), curtil LXVIII, 4, *n. m., petite cour, jardin maraîcher.*
cortoier (curt*em*-icare) XI, 17, *v. n., être à la cour* (*d'un prince*).
cortois (curte(n)sem), corteis LXIV, 102, curteis VI[a], 32, courtois IX, 34. etc., *adj., courtois.*
cortoisie (*cortois*-iam), court., *n. f., courtoisie; — la courtoisie personnifiée* XXXVII, II, 24.
coruner, *v.* coroner.
cos, *v.* coup.
cosa, cose, *v.* chose.
cosin (cons(obr)inum), cousin IX, 54, *n. m., cousin.*
cosinage (*cosin*-aticum), *n. m., cousinage.*
cosine (cons(obr)inam), cousine XL, I, 60, *n. f., cousine.*
ço'st, *v.* ço.
Costant (Constantem), *s. sg.* Costans XLII, I, 102. etc., *n. pr. d'homme, Constant.*
Costantinobles (Constantinopolis) XX, 131, Constantinopole XXVI, 27, *f., n. pr. de ville, Constantinople.*
coste (costam), *n. f., côte.*
costé (cost*am*-atum), cousté VI[b], 184, *n. m., côté.*
coster (constare), *v. n., coûter.*
costoier (cost*am*-icare), *v. a., côtoyer, marcher à côté de.*
costomier (*costume*-arium) LVII[b], 8, *adj. coutumier.*
costume (* consuetumen *pour* consuetudinem), *changement de suffixe*) LXX, II, 23, coustume IX, 15, *n. f., coutume.*
costure (* consuturam), *n. f., couture.*
cote [1] (cubitum) LVIII, 53, *n. m. coude.*
cote [2] (*) LIII, 108, *n. f., cotte, vêtement de dessus.*
couchier (collocare), V, II, 21. VI[a], 49, colchier VII, 82. XLVI, 81, cucher XXII, 110, coucier (*pron.* coukier) VIII, I, 107. LXII, 3 (choce XLII, II, 1 = choke *pour* coche), *v. a. et n., coucher, placer, se coucher;* c. dormir LVIII, 9, *se coucher pour dormir; — v. réfl.*, se c. VII, 82, etc.
coudreit (coryletum), *r. pl.* coudreiz LVII[b], 55, *n. m., coudrette.*
coul, *v.* col.
coule (*n. verb. de* couler), cole, *n. f.;* estre a la c. XLII, I, 94, *être prompt à agir* (ou *avisé, habile*; *cf. la même expression dans l'argot parisien*).
couler (colare) XXVI, 133, *v. a. couler, introduire* (*un liquide*).
coulourée, *v.* coloré.
coulpe, *v.* coupe.
coumin (cuminum) XLVIII, 117, *n. m., cumin.*
coumunement (communa-mente), *adv., communément.*

counisçons, counoistre, *v.* conoistre.
coup (colaphum), colp, cop, *s. sg.* colps, cols, cops, cos, cous, *n. m.*, *coup;* tout en un c. LXIII, 65, *tout d'un coup.*
coupe (culpam), colpe LXIX, 27, culpe, *n. f.*, *coulpe, faute ;* clamez vos c. V, I, 63 (cf. V, II, 48, cleimet sa c.). *confessez vos fautes tout haut ;* Deus ! meie culpe ! V, II, 33, *pardon* (*c'est ma faute*), *mon Dieu !*
couper (*colp*-are) LXVII, I, 6. 9, coupper LXVII, I, 13. 14, coper, colper, *v. a.*, *couper.*
couplait (*pour* couplet = copu*lum* -ittum) VI[b], 293, *n. m. faîte.*
couppe (cuppam) XXVI, 78. etc., *n. f.*, *coupe, vase à boire.*
coupper, *v.* couper.
cour, *v.* cort.
courage, couraige, *v.* corage.
courechier, courecier, *v.* corrocier.
courir, *v.* corre.
couronne, *v.* corone.
courroucer, -sser, *v.* corrocier.
cours, court, courtoisie, *v.* cors, etc.
Courtain (curtam, *avec déplacement de l'accent, sous l'influence de la déclin. german. des noms fém., dont le cas oblique est en -án), nom de l'épée d'Olivier.*
cous, *v.* coup.
cousin, cousine, *v.* cosin, cosine.
coustume, *v.* costume.
coutel (cultellum) XLV, 65, cultel XXI, 54, coutiau XLIV, II, 98 (*forme analogique*), *s. sg.* coutiaus XXIX, 180, *n. m. couteau.*
coutelet (cultell*um*-ittum), *r. pl.* coutelés XXX, 180, *n. m. dimin., petit couteau.*,
coutiaus, *v.* coutel.
couvenir, covenir, *v.* convenir.
couvent, covent, *v.* convent.
couver (cubare) LIV, II, 5, *v. a.*
couvert, *v.* covrir.
couverte (coopertam) LVIII, 76, *n. f.*, *dissimulation.*
couvreture (coopert*um* - uram), *n. f.*, *déguisement, dissimulation ;* par c. VIII, I, 223.
coveitus, *v.* covoitos.
covertement (cooperta-mente) XX, 52, *adv.*, *secrètement.*
covertoir (coopertorium) XX, 81, *n. m.*, *couverture.*
covertor (coopertorem) XX, 69. 73, *n. m.*, *couverture.*
covoitier (* cupiditare), cuveitier LXVIII, 2, convoitier XXVI, 135, *v. a.*, *convoiter, désirer.* — *Pf. sg.* 3 cuveitad LXVIII, 2.
covoitoz (*covoit*ier-osum) XXXVI, 19, coveitus LXVI, 12, convoiteus, -eux XXVII, 27, -eulx XXVI, 57, *adj.*, *désireux.*
covrir (cooperire), cuvrir, couvrir, *v. a.*, *couvrir, cacher, dissimuler, protéger ;* se c. de qq[e] chose XXII, 139, *dissimuler.* — *Pr. sg.* 3 cuevre XLV, 220 ; *ipf. sg.* 3 covroit XLIV, I, 2°, 41 ; *pf. sg.* 3 couvri XXIV, 185 ; *p. p.* covert V, I, 15, couvert LXII, 25 (*dissimulé*), *s. sg.* coverz XX, 73.
cotèle (*cote*-ellam) LIII, 3, *n. f.*, *jupon.*
coy, *v.* coi.
coyement (* quĕta-mente) VI[b], 117. VI[d], 139, *adv.*. *doucement, tranquillement.*
craindre (tremere), creindre, *v. a. et n..; v. réfl.*, se c. de LXIV, 31, *redouter les suites de.* — *Pr. sg.* 1 crains LIV, I, 109, 3 crient XII, 154, crent LVII[b], 34 ; *ipf. sg.* 3 cremeit LXIV, 31. etc. ; *pl.* 3 cremeient LXIV, 41 ; *pf. sg.* 3 cremi XI, 21 ; *p. p. s. sg.* cremuz (trem-utus) XX, 133, crains LXXII, 39, *f. pl.*, craintes XL, I, 120.
crainte (*tremitam) LXVII, II, 42, *n. f.*
cras (crassum), gras XXXIV, 16, *f.*

grasse XLIV, I, 1°, 25, *adj., gras.*
craventer (crepantem-are), *v. a., renverser, écraser, détruire.*
creance (credere-antiam), *n. f., croyance, foi.*
creans, *v.* croire.
creanter (credere-antem-are), *v. a., promettre.*
Creator (creatorem), *s. sg.* Crïatur (*forme de régime*) LI, 27, *n. m., le Créateur.*
creature (creaturam), *n. f., créature.*
crëeiz, crei, creit, *v.* croire.
creidre, creire, *v.* croire.
creindre, *v.* craindre.
creistre, *v.* croistre.
creniel (crena-ellum) XXXVII, II, 34, *n. m., créneau.*
cremeient, cremez, cremi, cremoit, cremuz, crent, *v.* craindre.
crepon (*crope* (= *croupe*) -onem), *n. m., croupe, bas du dos* LX, 74.
crerai, crerrai, etc., *v.* croire.
cresme (crisma), *n. f., crême.*
cresperite (crispum-aritam) XLVIII, 35, *n. f., espèce de pierre précieuse.*
crestel (crista-ellum), *r. pl.* crestiaus X, 18, *n. m., créneau.*
crestïen (christianum), cristïen LXV, 23, christïen II, 14, christïan I, I, 1, *f. sg.* crestïéne LII, 8. etc., *n. et adj., chrétien.*
crestïenté (christianitatem) VII, 42, cristïenteit LXV, 26, chrestïentét V, I, 60, chrestïenté VI[b], 45. VI[c], 68, chrestïanté XXIV, 118, *n. f., chrétienté, chrétiens assemblés* VII, 42.
crét, crève, *v.* crever.
creüst, *v.* croire.
creux (?) VI[b], 24. etc., *f.* creuse XXVIII, 83, *adj., creux.*
crever (crepare), *v. n. et a.* — *Pr. sg.* 3 criéve, crève XL, I, 44; *sbj. sg.* 3 criét, crét XLII, I, 160.
cri (*n. verb. de* crier), *s. sg.* criz IV. 51. etc., cris XXX, 119, *n. m., cri, bruit, nouvelle annoncée à haute voix;* a cri LVII[a], II, 48, *avec cri, en prenant le cri de ralliement.*
Crïatur, *v.* Creator.
crient, *v.* craindre.
crïer (quiritare), crider IV, 6. 39, *v. n., crier.*
criét, criéve, *v.* crever.
crins (crines), *n. m. r. pl., cheveux.*
crisopase (chrysopasam) XVII, 83, *n. f., espèce de pierre précieuse.*
Crist (Christum), Krist, Christus, II, 27, *n. pr., le Christ;* par saint C. VIII, I, 79, *par le Christ.*
cristal (crystallum), *n. m.*
cristïen, *v.* crestïen.
croc (*), *r. pl.* cros LIX, 70, *n. m.*
croce (*, *b.-lat.* croceam) XLIV, II, 64, *n. f., crosse.*
crocefis (crucifixum) VIII, I, 182, *n. m., crucifix.*
crocquier (*croc*-iare) LIV, II, 36, *v. a., croquer, gagner* (*au jeu*).
croire (credere), creidre III, 90. 92. 122, creire LI, 68, *v. a. et n., croire, confier; v. réfl.,* se c. XVI, 195. etc., *se fier.* — *Pr. sg.* 1 croi XV, II, 54. etc., crei XVI, 29, croy VI[c], 152. etc., 3 croit, creit XXII, 13; *ft. sg.* 1 crerai VI[a], 56. etc., crerrai LI, 109, 2 crerras LI, 58; *sbj. sg.* 3 croie XLIII, 2; *ipf. sg.* 3 crëust XIV, 101; *impér. pl.* 2 crëeiz XLVIII, 55; *p. pr. r. pl.* creans LII, 33.
crois (crucem), croix LIV, II, 60, *n. f. inv, croix.*
croisseïz (*) LVII[a], II, 38, *n. m., bruit éclatant, bruit de lances qui se brisent sous le choc.*
croissir (*) VII[a], 88, *v. n., craquer, grincer.* — *Pr. sg.* 3 croist V, II, 3. etc.
croistre (crescere), creistre, *v. n., croître, se laisser aller à* LXXII, 23; *v. a., accroître* VII, 126. —

Pr. sg. 3 creist XLVII, 16. 81, croist XIV, 91. etc. ; croissent LXXII, 23; *ipf. sg.* 3 croissoit XXVI, 8; *pf. sg.* 3 crut LX, 73.

croller (*corrotulare) XVII, 124, croler XII, 121, *v. a. et n., remuer, s'ébranler, s'effondrer.*

cros, *v.* croc.

croy, *v.* croire.

cruauté (*crudalitatem), cruialté XIX, 218, *pl.* cruautés XVIII, 124, cruiautez XIX, 160, *n. f., cruauté, acte cruel* (*Cf. le suivant*).

crudelité (crudelitatem) LIV, I, 29, *n. f., cruauté.*

cruél (*crudalem), *m. et f.*, cruiél XIX, 228, cruyer (*changt de suffixe*), *s. sg.* crudels III, 57, cruyers LXV, 21, *adj., cruel.*

crueusement (crudosa-mente) LXII, 2, *adv., cruellement.*

cruiel, cruialté, *v.* cruel, cruauté.

cruyer, cruyers, *v.* cruel.

cuard, cuarder, cuardie, *v.* coart, coarder, etc.

cucher, *v.* couchier.

cucu *(onomatopée), s. sg.* cucus XXXIX, I, 13, *n. m., coucou.*

cueillir, *v.* coillir.

cuens, *v.* conte[2].

cuer (cor) V, I, 38. II, 21. etc., cuor III, 76, quer XXII, 3, cueur XL, I, 44. etc., *n. m., cœur* ; par mi le c. dou ventre IX, 83, *au fond du cœur.*

Cueur (Jacques) XL, I, 13, *n. pr. d'homme. J. Cœur, argentier de Charles VIII.*

cui, *v.* que [1].

cuidier (cogitare), cuider VI[b], 189. VI[c], 233. etc., cuyder XXVIII, 42. *v. a., penser, croire ; (avec infin.) manquer, faillir.* — *Pr. sg.* 1 cuit X, 112. etc., quit, quid XXX, 429, cuich XXV, 112, cuyde LXIII, 48, 3 cuide VI[c], 189. etc., cuidet V, III, 20; *ipf. pl.* 3 quidouent LXIV, 34; *sbj. pr.* 3 cuist LXV, 47.

cuignie (cuneum-atam) LVI, 23. etc., *n. f., cognée.*

cuildruns, *v.* coillir.

cuir (corium), *n. m., peau* VI[a], 91, *cuir* LIII, 51.

cuire (coquere), coire, *v. n. et a., cuire, être cuisant, brûler ; v. réfl.* se c. II, 20, *se brûler ;* — *Pr. sg.* 3 cuit XLV, 177. 224; *pf. sg.* 3 coist II, 20 ; *p. p.* cuit, *s. sg.* cuiz XXIII, II, 125.

cuisine (coquinam, *cocinam), *n. f.*

cuisse (coxam), *n. f.*

cuit, *v.* cuidier *et* cuire.

cuivert (*collibertum ?), *s. sg.* cuivers XIII, II, 34, *n. m., perfide, traître.*

cuivre (cupreum), *n. m.*

cul (culum), *s. sg.* cus XLII, I, 116, *n. m., cul.*

culpe, culpable, *v.* coupe, colpable.

cultel, *v.* coutel.

culur, *v.* color.

cum, cume, *v.* com.

cum-, cun-, *v.* com-, con-.

cunrei, *v.* conroi.

cunt, *v.* conter.

cunuis, cunuistre, cunuit, cunut, *v.* conoistre.

cuor, *v.* cuer.

cuple, *v.* cople.

cure (curam), *n. f., soin, souci ;* n'avoir c. que XLV, 192, *ne pas vouloir que.*

curé (cura-atum), *v. pl.* curés XLIV, II, 52, *n. m., curé.*

curer (curare), *v. a., soigner, guérir.*

curieusement (curiosa-mente), LXVII, II, 36, *adv., avec recherche.*

curir, *v.* corre.

curre [1] (currum) XVII, 3. 53. etc., *n. m., char.*

curre [2], *v.* corre.

curs, *v.* cors.

curt, curteis, curtil, *v.* cort, etc.

curuner, *v.* coroner.

cus, *v.* cul.
cusenzon (coquente*m*-ionem) LXV, 43, *n. f., souci, préoccupation.*
cuve (cupam), *n. f.*
cuvier (cupa-arium), *n. m.*
cuveiter, *v.* covoitier.
cuvenir, *v.* convenir.
cuvrir, *v.* covrir,
cymetiére (cœmeterium), *n. m. cimetière.*
czo, *v.* ço.

dahèz, *v.* dehait.
dain (damum), *r. pl.* dains VI[a], 139, *n. m., daim.*
daingnier, daint, *v.* deignier.
dait, *v.* devoir.
damage (damn*um*-aticum), dommaige XXVII, 10, *n. m., dommage.*
Damas (*) LXI, 18, *n. pr. de ville.*
dame (dominam), damme XIV, 108. etc., *n. f.* ; — Nostre D. XLIV, II, 87, LIV, I, *titre, la sainte Vierge.*
Damedieu (domine-deum), -dé X, 56, -deu XV, II, 31 (*Cf.* Dieu) ; Damne- XLVI, 100, Damle- X, 78, Damel- XII, 64. etc., Dammel- XIV, 93, Damer- XIII, I, 53. Domine- III, 31. 83. etc., *n. pr., Dieu, le Seigneur.*
dameiséle, damisèle, *v.* damoisèle.
Damerdieu, *v.* Damedieu.
Damledeu, Dammeldex, Damnedé, *v.* Damedieu.
damme, dammoisel, dammoisiax, *v.* dame, damoisel.
damner (damnare), dampner LXX II, *titre*, 19. etc., *v. a., condamner ;* d. de cors ou d'avoir LXX, II, 11, *condamner à une peine corporelle ou à une amende.*
damno I, I, 6, *n. m., dam, dommage.*
dampner, *v.* damner.
damoisel (dominicellum), dammoisel, dansel VIII, I, 228, *s. sg.* damoisiaus XLIV, I, 2°, 1. etc., -iax XXX, 204, dammoisiax XIV, 53. 60, dansiaus XI, 20, *n. m., damoiseau.*
damoisèle (dominicellam), dameisèle LVII[a], I, 27, damisèle LVIII, 16, damoiselle XXX, 129, dammXLIII, 45, domnizelle II, 23, *n. f., demoiselle.*
damoisiaus, -iax, *v.* damoisel.
danemarche (*), *n. pr. de contrée, Danemark.*
dangier (domini*um*-arium), danger VI[c], 29. 177, *n. m., domination, fierté, résistance ;* mener d. a, *opposer de la résistance à, se montrer fier envers.*
danmoiselle, *v.* damoisèle.
Dannoys (* Dane(n)sem) VII, 304, *adj., Danois.*
danse (*), *n. f.*
dansel, dansiaus, *v.* damoisel.
dant (dominum), dom III, 44, *s. sg.* danz VI[a], 81, etc., dans X, 80, *n. m., seigneur, maître* (*Cf.* dom) ; dant *est refait sur* danz, *où le z a été amené par le groupe* mn *et a été mal interprété ; (cf.* -tirant).
darde (*) LIV, I, 32, *n. f. dard.*
darriére, *v.* derrier[2].
dart (*), *n. m., dard.*
daumaie (dalmaticam) XVII, 92, *n. m., dalmatique.*
davidique (davidicum) XL, I, 19, *adj., de David.*
de (de), *prép. indiquant l'origine, le moyen, la cause, etc. :* de Deu V, I, 68. 72, *au nom de Dieu* (*Cf.* VII, 73, de Jhesu) ; — c'est tresors de bèle et bone et sage dame L, 83, *c'est un trésor que*, etc. ; — de nous LIII, 129, *à nous deux* ; — parler de folie VI[a], 15. etc., *p. follement ;* — (*dans une prop. exclamative sans verbe*) *au sujet de* IV, 11. 66. 91 ; — (*devant un infin.*) *pour ce qui est de* VI[d], 52. LXIII, 10. etc., *pour* (*indiquant le but*) VI[d], 108 ; — (*après un comparatif*)

que VI[b], 150. etc. ; — *ellipse de* de *devant un nom de personne déterminatif d'un autre nom (génitif latin)* I, 1, 1, pro Deo amur (*pour l'amour de Dieu*) ; IV, 84, en la maison ton pédre ; IV, 29, le gonfanon l'emperedor; LIII, 144, du bacon te taïien (*du lard de ta grand'mère*), etc.

dé (datum), *r. pl.*, dés XXXIV, I, 22, *n. m., dé à jouer.*

Dé, dés, *v. Dieu.*

dea! (diabolum) LV, 29, *interj., diable!*

deable, *v.* dïable.

debat (*n. verb. de* debatre), *r. pl.* debas LV, 61, *n. m., débat, difficulté.*

debatre (de-battuere) IV, 42. 46, *v. a., battre, frapper.*

deboinereté (*deboinère*-tatem). *s. sg.* -tés XVIII, 58, *n. f., bonté, débonnaireté.*

debonaire (*de-bon-aire*), de bon eire, de bon ère, de boin ère, etc., *adj., doux, bon, débonnaire.*

debout (*de-bout*) VI[d], 201, *adv.*

deboutter (*de-bouter*) LXVII, II, 67, *v. a., chasser.*

debrisier (*de-brisier*) XL, II, 4, *v. a., briser;* se d., *v. réfl., se briser.*

deça (*de-ça*), *adv.*; par d. XXVIII, 32, *loc. prép., en deça de.*

decepvance (*decevoir* - antiam) LXXII, 16, *n. f., côté décevant d'une chose.*

decès (decessum) IV, 20, *n. m., décès.*

decevoir (decipĕre), desovoir XLVIII, 5, *v. a., décevoir, tromper.* — *Pr. sg.* 2 deçois LXVII, I, 27, 3 deçoit XVI, 196. etc.; *pf. sg.* 3 deçut XLV, 48 ; *ft. pl.* 3 deceveront XXVI, 3; *p. p.* deceü, deceu XXVI, 58. etc., *s. sg.* deceüs, deçoüs XLII, I, 141.

dechaener (de-catenare) X, 122, *v. a., déchaîner, enlever les chaînes à.*

deci, de ci, *v.* desi.

declairier (declarare) declairer, XXVIII, 56, *v. a., déclarer.*

declin (*n. verb. de* decliner), *n. m., déclin.*

decliner (declinare), *v. n.*; d. en pouldre XL, I, 130, *tomber (être réduit) en poussière.*

decoler (de-coll*um*-are) LVII[a], I, 34. etc., decoller III, 126. 132, *v. a., couper le cou à.*

decoller, *v.* decoler.

decoper (*de-coper*), *v. a.; pris absol[t]* X, 115, *tailler en pièces les ennemis.*

deçoüs, *v.* decevoir.

dedans, dedanz, *v.* dedenz.

dedenz (de-*de*-intus), dedens VI[b], 55. etc., dedanz XXXIII, 40. etc., dedans XLIV, I, 2°, *titre*, 4, *adv. et prép., dedans, dans* ; cil dedenz, ceulx de dedens XVII, *l.* 1 *de la note, les assiégés.*

dedïer (dedicare), dediier VII, 19, *v. a., consacrer, inaugurer.*

deduction (deductionem) LXVII, II, 37, *n. f., raisonnement.*

deduire (deducere) IV, 67, *v. a., passer*; *v. réfl.*, se d. par IV, 37, *parcourir (se conduire à travers);* se d. (*absol[t]*) XV, II, 4, etc., *se divertir*; se d. a XXV, 148, *s'appliquer, s'occuper à.*

deduit (deductum), *n. m., déduit, divertissement.*

defaillir (de-fallĭre), *v. n., manquer; impers[t]* XIX, 182, il defaut de lui, *il meurt.* — *Pr. sg.* 3 defaut ; *pl.* 3 defaillent LXVII, II, 7.

defeis (defe(n)sum) XLVII, 34, *n. m., défense, garantie.*

defendre (defendere), deff., desfendre, desfandre (s *inorganique*), *v. a., défendre, protéger, interdire ; v. réfl.*, se d. XXXV, 12, *se défendre.* — *Pr. sg.* 1 desfenc VIII, II, 34.

defens (defensum) XLVI, 13, deffens XX, 128, *n. m., défense,*

interdiction.

defension (defensionem) XVI, 49, *n. f., refus.*

deff-, *v.* def-.

deffait (dis-factum) LXIII, 66, *p. p., abattu, ruiné.*

deffense (defensam) XXVII, 42, *n. f., défense.*

deffiance, *v.* desfiance.

delgié (delicatum), delgiét XIV, 22, deugié XVI, 135, *adj., fin, frêle, malade* (*Cf.* delïé).

deliberer (deliberare) LIV, 1, 168, *v. n., hésiter à.*

delïé (delicatum) XLV, 12, *adj.; doublet de* delgié, deugié, *mince, délié.*

delit (*n. verb. de* deliter), *n. m., plaisir, joie.*

delitable (delectabilem) LVII[b], 58, *adj., délectable, charmant.*

deliter (delectare) (se), delitter LXII, 21, *v. réfl., se délecter, se plaire.*

delivre (de-liberum), *adj., libre, exempt, privé* XXV, 130. XLIX, 8; a d. XLI, II, 37. 47, *librement, en liberté;* tot a d. XLV, 169, *facilement, parfaitement;* mettre a d. LIV, 1, 150, *délivrer.*

delivrer (de-liberare), *v. a., délivrer, livrer, payer* LV, 29.

deluriau, delurièle, deluriot LIII, 97, etc., *mots de refrain.*

demain (de-mane), *adv.;* de d. a d. LXVII, 1, 18. 33, *de jour en jour; — n. m., lendemain;* el demain XV, 1, 13, *le lendemain.*

demaine[1] (dominium), demainne XXV, 70. XLIV, 1, 2°, 56, demeine XLVI, 104, *adj., propre, même.*

demaine[2], demainne, *v.* demener.

demaiseler IV, 43, *v. a., frapper* (*la mâchoire*).

demander (de-mandare), demender, *v. a.* — *Pr. sg.* 1 demant XVI, 34. etc.

demanois (de-man*u*-ipsum?) XLII, II, 44, *adv., aussitôt, promptement.*

demant, *v.* demander.

demender, *v.* demander.

demener (de-minare), *v. a., mener, conduire, manifester;* se d. LV. 85, *se démener.* — *Impér. sg.* 2 demaine XL, 1. 12, demainne XXV, 69.

deffier, *v.* desfier.

deffremer, *v.* desfermer.

definement (de-fin*are*-mentum) XLVII, 94, *n. m., fin, mort.*

defors (de-foris), *adv. et prép., dehors, hors de;* par d. LXV, 53 (*adv.*), *au dehors*, XIV, 98 (*prép.*), *hors de;* — cil d. XVII. 115, *les assiégeants* (*ordin*[t] *opposé à* cil dedenz).

degeter (de-jactare) IV, 42, *v. a., rejeter en arrière* (*son corps*); — *v. réfl.* XXIII, 1, 11, *se renverser en arrière.*

degnier, *v.* deignier.

degré (de-gradum), degrét IV, 8. 101, *r. pl.* degrez, *n. m., degré, marche d'escalier, escalier.*

dehait (*de-hait, n. verb. de* haitier), dahèt, *r. pl.* dahèz XLII, 1, 165, *n. m., malheur:* dehait qui enterra VIII, 1, 91, *malheur à qui entrera.*

dehors (de-foris), *adv. et prép.;* cil dehors, ceulx de dehors XVII, *l.* 1 *de la note, les assiégeants.*

dehuier (*de-huer, de* hu, *onomatopée*) XXV, 7, *v. a., huer.*

dei, deit, deivent, *v.* devoir.

deignier (dignare), degnier II, 26, daingnier XLIX, II, 84, *v. a., daigner.*

deïsse, *v.* dire.

deit, deiz, *v.* doit.

dejus (de-jusum) III, 137, *adv., dessous.*

dejuste (de-juxta), *adv. et prép., à côté, à côté de.*

del, *v.* duel *et* le [1].

delai (*n. verb. de* delaier), *n. m., délai.*

delaiement (*delaier*-amentum) LXX, I, 4, *n. m., délai, retard.*
delaier (*de-laier?*), delaiier, *v. n., retarder, temporiser.*
delaissier (de-laxare), *v. a., délaisser.*
delez (de-latus), delés XI, 111. XV, I, 26. etc., *adv. et prép., à côté, à côté de.*
dementer (dementare), demanter (se), *v. réfl., se désoler.*
dementres (dum-interim-s *adverb.*), *adv., cependant, sur ces entrefaites ;* en tant d., *même sens.*
demeure, *v.* demorer.
demi (dimidium), demy VI[b], 56, *f.* demie VI[a], 150, *adj.*
demincier (de-minutiare) XXIII, II, 41, *v. a., couper en menus morceaux.*
demollir (de-molire) LIV, I, 136, *v. a., détruire.*
demonstrer, *v.* demostrer.
demoréde, *v.* demorée.
demorée (demoratam), demourée LIV, I, 25, etc., demoréde IV, 83, *n. f., attente, retard.*
demorer (demorare), demurer, demourer. *v. n., demeurer, rester ;* demourés a Dieu LII, 52, *adieu ;* — *impers*t, trop li est d. XIV, 40, *on a trop tardé à son égard ;* — *v. a., faire attendre* XIV, 61 ; *demourant, p. pr. pris subst*t LIV, II, 45, *reste.* — *Ft. sg.* 1 demourray VI[b], 230, 3 demourra VI[c], 108. etc. ; *cd. sg.* 1 demourroie VI[b], 114 ; *sbj. sg.* 3 demeurt, demeure LV, 113.
démostrance (demonstrantiam), *n. f., manifestation.*
demostrer (demonstrare), demonstrer, demustrer, *v. a., montrer, laisser voir (faussement), réaliser, démontrer.*
demourée, demourer, -rra, -rráy, -rroie, demurer, *v.* demorer.
demustrer, *v.* demostrer.
demy, *v.* demi.
Dendor (') XLVII, 45, *n. pr. f., confusion avec* d'Endor (de Endor, *dans le latin de Marbode*).
denéret (denarium-ittum), *r. pl.* denerés XXX, 178, *n. m. dimin. de* denier.
denier (denarium), *n. m. ; au pl.*, deniers, *argent (en général)* V, I, 79. etc. ; *au sens propre,* VI[a], 149. 152 ; la Chambre aux d. XL, I, 112, *la Chambre des Comptes.*
Denis (Dionysium) IX, 21, Denisie V, II, 10, *n. pr. d'homme ;* — Saint Denis, Sainct Denys, *Saint-Denis, près Paris.*
Denisie, *v.* Denis.
dens (de-intus) XXX, 79, *prép., dans (p.-é. faut-il corriger* de-dens).
dent (dentem), *r. pl.* denz XLII, II, 70, dens VI[b], 82. etc., dentz VI[c], 114, *n. m.*
dentro (de-inter-hoc) que III, 100, *conj., tant que.*
Deo, *v.* Dieu.
depart (*n. verb. de* departir) LIV, I, 57, deppart LIV, I, 12, *n. m., départ, séparation.*
departie (de-partitam) LIV, I, 58, *n. f., séparation.*
departir (de-partire), depp. LIV, I, 14, *v. a., séparer ;* — *v. n.,* sans d. XLIV, I, 2°, 2[e] *litré,* 4, *sans désemparer ;* — *v. réfl.,* se d. de XLVIII, 131, *quitter ;* — *subst*t, *s. sg.* departirs XVI, 65.
depechier (de-peccare) L, 72, *v. a., violer, agir contre.*
depecier (*de-piéce*-are), *v. a., découper, mettre en pièces, détruire ; v. n., se briser, tomber en morceaux.* — *Pr. sg.* 3 depiéce XXIII, II, 41.
deplaindre (de-plangere) (se) XIX, 28, *v. réfl., se plaindre.*
deporter (deportare), *v. a.* L, 63. 95. *excuser, épargner, tolérer,* — *v. réfl.* L, 58. etc., *s'amuser, avoir du plaisir.*

deppart, -tir, *v.* depart, -tir.
depuis que, *v.* puis.
deriér, deriére, *v.* derriér.
derochier (de- * rocc*um*-are) VI[a], 87, *v. n., tomber, se précipiter.*
derompre (de-rumpere), *v. a. et n., rompre, arracher, se rompre.* — *Pr. sg.* 3 deront IV, 2.
derrain (de retro-anum), desrain (*par dissimilation*) XXVI, 80, *adj., dernier.*
derriér[1] (de-retro) XXIV, 209. etc., derriér, darriére, deriére XVII, 40. etc., derriérs XXV, 53, derriéres XXIX, II, 20 (s *adverb.*), *adv. et prép., derrière, après.*
derriér[2] (de-retro) VI[c], 316, deriér XVII, 108, *adj., dernier.*
dès (de-ex), *prép., dès, depuis;* dès qu'a LXIV, 1. 49, desq'a XIII, I, 38, desc'a VIII, II, 36. etc., *jusqu'à;* dès ce que XX, 140, *depuis que,* deske (*conj.*) X, 61, *jusqu'à ce que.*
desafrer (de- * *safre*-are), *v. a., et n.* X, 97, *enlever, perdre le safre* (*le* safre, *esp.* zafre, *semble avoir été un vernis jaune ou doré produit par un oxyde de bismuth*).
desanz (*dès-anz)* III, 86. 88, *adv., auparavant.*
desarmer (dis-armare), *v. a., désarmer.*
desavouer (dis-ad-votare), *v. a., désavouer, renier;* d. de son fil XXIV, 225, *renier pour son fils (en tant que son f.); cf.* XXIV, 241, que vos ne me desavouoiz de fil.
desbestorner (dis - *bestorner*) XLIX, 156, *v. a., redresser.*
desborder (dis- * *bord*-are) VI[c], 246, *v. n., déborder.*
desbrisier (dis-*brisier*), desbriser VI[c], 295, *v. a., briser complètement.*
desceindre (discingere), *v. a., détacher de sa ceinture.* — *P. p.* desceint LVIII, 116.
descendre (descendere), dessendre, *v. n., descendre* V, II, 20. etc., *mettre pied à terre* V, I, 67. etc.; *v. réfl.,* se d. XXX, 406. etc., *descendre;* — *P. p.* descendu XXIX, 97, *s. sg.* descenduz XXXIII, II, 7.
descevre, *v.* descovrir.
deschaucier (dis-calceare) (se) XX, 71, *v. réfl., se déchausser, ôter ses chausses.*
desciple (discipulum) XLIV, II, 6, disciple, *n. m., disciple.*
descirer (*de-*eschirer*) XV, II, 78, dessirer LVIII, 71, *v. a., déchirer;* — *v. n., se déchirer.*
desconffort (*n. verb. de* desconforter, -fforter) LIV, I, 60, *m., ennui, chagrin.*
desconfire (dis-conficere), *v. a., déconfire, vaincre.* — *Pf. sg.* 3 desconfi LXII, 52; *pl.* 2 desconfisistes XI, 111; *p. p. s. sg.* desconfiz XX, 93 (*penaud*).
desconforter (dis-confortare) (se) XLVIII, 41, *v. réfl., se décourager, se troubler; p. p.* VIII, I, 156.
desconoistre (dis-cognoscere), *v. a., méconnaître, ne pas reconnaître.* — *P. p.* desconu.
desconseillié (dis - consili*um* - atum) XVII, 119, *p. p.-adj., qui ne sait que résoudre.*
descopler (dis-copulare), *v. a.; absol*[t] LVII[b], 11, *lâcher les chiens.*
descordance (*descorde* - antiam) XVI, 49, *n. f., désaccord.*
descorde (discordiam) XXIV, 96, *n. f., désaccord.*
descorder (*descorde*-are) XLV, 175. etc., *v. n., être en désaccord;* — *v. réfl.* LXX, I, 19 (*mêmes.*).
descouchié (dis-collocatum) VI[d], 87, *p. p., levé du lit.*
descovert LI, 12. etc., *p. p. de* descovrir; a d. XX, 84, *à découvert.*
descovrir (dis-cooperire), descou-

vrir, *v. a., decouvrir.* — *Pr. sg.* 3 descuevre, descevre XII, 51; *sbj. sg.* 3 descuevre LVIII, 139.

descrivre (describere) LV, 170, *v. a., décrire.*

descroissant (* discrescentem *pour* decrescentem) XXXVI, 2, *n. m., déclin de la lune.*

descuevre, *v.* descovrir.

desdaignier, *v.* desdeignier.

desdeing (*n. verb. de* desdeignier) desdaing XLIV, I, 2°, 12, *n. m., dédain, mécontentement.*

desdeignier (* disdignare, *pour* dedignari), desdaignier, *v. a., dédaigner, mépriser.*

desdire (dis-dicere), *v. a., dédire, désavouer; p. p. sens passif* VI^c, 181.

deseriter (dis-hereditare) XIII, II, 59, desheriter XVII, 23, *v. a., déshériter.*

deserter (desert*um*-are), *v. a., expulser* XI, 29.

deservir (de-servire), desservir LIV, I, 134, *v. a., mériter, obtenir* (*comme une faveur*) LXIX, 31.

desesperer (dis-*esperer*) (se), *v. réfl., se désespérer.* — *P. p. f. sg.* desesperée LIV, I, 28, *acharnée, désespérante (sens-factif).*

deseur, *v.* desor.

deseure (de-supra) XXX, 312, *adv. et prép., dessus, sur;* par d., *adv.* XXX, 397, *prép.* LIII, 26, *par dessus.*

desevrée (de-separatam) XIX, 108, *n. f., séparation.*

desevrer (de-separare), *v. a., séparer.*

desfaé (dis-fat*um*-atum) X, 33, *adj., misérable, pervers* (ordin^t *infortuné*).

desfandre, -endre, *v.* defendre.

desfermer (dis-firmare), -fremer, deffremer, *v. a., ouvrir.*

desfiance (dis-fid*ere*-antiam), defiance LIV, I, 111, *n. f., défi.*

desfïer (dis-fid*are*), deffier, *v. a., défier.* — *Pr. sg.* 1 deffy LIV, I, 112.

desfiguré (dis-figuratum) LIV, I, 128, *p. p.-adj., défiguré.*

desfubler (dis-fibulare), *v. a., dépouiller, ôter (un manteau);* se d., *v. réfl.,* XX, 77.

desgiser, *v.* desguiser.

desguiser (dis-*guise*-are), *v. a., déguiser; p. p. f. pl.* desgisées L, 78, *fausses, trompeuses.*

desguiseüre (dis-*guise*-aturam) XLIV, II, 18, *n. f., déguisement.*

deshaitéd (dis-*hait* (*n. verb. de* haitier)-atum) LXVIII, 12, *p. p. m. sg., attristé, triste.*

desheriter, *v.* deseriter.

deshoneure, *v.* deshonorer.

deshonneste (dis-honestum), *adj., malhonnête, infamant* LIV, I, 71; — *pris subst^t* XL, I, 100.

deshonor (dis-honorem), deshonneur LVII, II, 76, *n. m., déshonneur.*

deshonorer (dis-honorare), desonn., *v. a., déshonorer.* — *Pr. sg.* 2 desonneures, 3 deshoneure LXII, 39, desouneure L, 35.

desi (de-sic) a, deci a X, 103, de si que a VI^a, 111, dessi qu'a XVI, 33, *loc. prép., jusqu'à;* de ci que la XIII, I, 56, *jusque là;* deci que VII, 15. etc., dessi que XXV, 78, d. a tant ke XVIII, 70, *loc. conj., jusqu'à ce que.*

desidrer, desidrose, *v.* desirer, desiros.

desir (*n. verb. de* desirer), *m., désir, envie;* avoir d. de VI^c, 195. VI^d, 96, *désirer.*

desirer (desiderare), desidrer IV, 54, etc., desirrier XIX, 240, *v. a., désirer;* d. a (*inf.*) IV, 54. LXV, 22.

desirier (desiderare), desirrier, *n. m., désir.*

desiros (desiderosum), desidros IV, 71, *adj., désireux.*

desirrier, *v.* desirer *et* desirier.
desisiens, desisse, etc., *v.* dire.
desjoindre (disjungere), *v. a., disjoindre, séparer.*
desjuner (* disjejunare) (se) VIII, I, 174. 175, *v. réfl., rompre le jeûne, déjeûner.*
deske, *v.* dès.
deslïer (dis-ligare), *v. a., délier.*
deslogier (dis-*logier*) VI[d], 70. 127, *v. n., déloger, déménager.*
desloial (dis-legalem), desloyal, *s. sg.* desloiaus LXI, 44. 46, *f.* desloyalle VI[c], 215, *adj., déloyal.*
desloiaument (dis-legali-mente) XLIV, II, 72, *adv., déloyalement.*
desloiauté (dis-*loial*-tatem), desloyaulté XVII, *l.* 7 *de la note, n. f., déloyauté.*
desloyal, -alle, desloyaulté, *v.* desloial, desloiauté.
desmembrer (dis-membr*um*-are), *v. a., démembrer, couper les membres.*
desmentir (dis-mentire), *v. a., démentir, donner un démenti à* VIII, I, 47.
desmesure (dis-mensuram), *n. f.*; a d. XLIV, I, 2°, 50. etc., *démesurément.*
desmesuré (dis-*mesure*-atum) LIV, I, 22, *adj., démesuré.*
desnaturé (dis-*nature*-atum) XXIV, 253, *qui a perdu son caractère naturel.*
desnoquer (dis-**noche*, *noque* (= *boucle*)-are) (se) XXVI, 23, *v. réfl., se détendre (en parlant d'un arc).*
desolé (de-solatum) LXIII, 66, *p. p., abattu, malheureux.*
desonneures, *v.* deshonorer.
desor (de-super) XIII, II, 39. etc., deseur LIII, 61. etc., dessour V, II, 56. etc., *adv. et prép., dessus, sur, contre, au-dessus de.*
dès ore mais, *v.* or.
desordonné (dis-ordinatum) XXXVIII, II, 12. *adj., désordonné.*
desoubz, desous, *v.* desoz.
desouneure, *v.* deshonorer.
desovoir, *v.* decevoir.
desoz (de-subtus) VI[a], 1, *note.* etc., desous XVIII, 2, dessoz V, II, 21. etc., dessous, etc., *adv. et prép., dessous, sous;* de d. XVII, 98, *au-dessous;* par dessous LXI, 35, par desoubz VI[d], 4 (*prép.*), *sous, par-dessous.*
despartir (dis-partire), *v. a., séparer, dissiper, disperser* LXV. 50.
despendre (dis-pendere), *v. a., dépenser.*
despens (dis-pensum), *n. m., dépense.*
despense (dispensam), *n. f., dépense, pièce aux provisions.* XLI, I, 3.
desperer (desperare) LXV, 16, *v. n., désespérer* (*Cf.* desesperer); *v. réfl., se désoler.* — *Pr. sg.* 1 despoir XXIII, I, 161.
despire (despicere) L, 36, *v. a., mépriser.*
despit (despectum), *r. pl.* despiz LXXII, 50, *n. m., mépris, haine, dépit, colère;* avoir en d. LII. 25, *mépriser;* en d. de LIV, II. 49. etc., *au mépris de.*
despiter (despectare) LIV, II, 82, *v. a., fâcher, braver.*
desplaire (dis-placēre), despleire. — *Pr. sg.* 3 desplaist LVIII, 105; *sbj. sg.* 3 despleise XXIII, I, 59, *v. n., déplaire.*
despleire, despleise, *v.* desplaire.
despoiller (despoliare) (se) VI[b], 291. etc., *v. réfl., se dépouiller, se déshabiller.*
despoindre (dis-pungere)- LIV, I, 97, *v. a., s'abstenir de piquer. de blesser.*
despoir, *v.* desperer.
despris (dis-pre(n)sum) VIII, I. 156 (*p. p. de* desprendre), *privé, dépouillé.*
desprisier (dis-pretiu*m*-are) XL, II, 7. LXXII. 35, *v. a., mépriser.*

dèsque, *v.* dès.
desraciner (dis-*racine*-are), *v. a.*, *déraciner*.
desrain, *v.* derrain.
desrainement (*par dissimilation pour* derr. = de-retro-anamente) XXVI, 84, *adv.*, *en dernier*.
desraisnier (dis-'rationare) XXXI, II, 8, *v. n.*, *parler*.
Desramé (*de l'arabe* Abderrhaman. *Abdérame*) X, 72, *s. sg.*, Desramès X, 22, *n. pr. d'homme, prince sarrazin*.
desrei (*n. verb. de* desreer) XVII, 131, *n. m.*, *désordre;* a d. LVII[a], II, 18, *avec impétuosité* (*Cf.* conroi).
desrision (derisionem, s *inorganique*) LXII, 29, *n. f.*, *dérision*.
desriver (dis-rip*am*-are) VI[d], 121, *v. n.*, *dériver*, *sortir de son lit*.
desrompre (disrumpere), desronpre XV, II, 78, XXX, 280, desrumpre, *v. a.*, *rompre*, *arracher*; — *v. n.* XV, II, 30, *se r.*
desronpre, desrumpre, *v.* desrompre.
desrubant (dis-rup*em-ant*) XI, 111, *n. m.*, *précipice*.
dessembler (dis-simul-are) XLV, 184, *v. a.*, *être différent de*.
dessendre, *v.* descendre.
desserte (de-servitam), *n. f.*, *ce qu'on mérite (récompense ou châtiment)*.
desservir, *v.* deservir.
dessevrer (dis-separare), *v. a.*, *séparer*.
dessi, *v.* desi.
dessirer, *v.* descirer.
dessous, *v.* desoz.
dessour, *v.* desor.
dessus, *v.* desus.
desterrer (de-ex-terr*am*-are), VI[a], 12. etc., *v. a.*, *déterrer*.
destinée (destinatam), *n. f.*
destiner (destinare) XVII, 125, *v. a.*, *décider*.
destorber [1] (disturbare), destourber, *v. a.*, *détourner*.
destorber [2] (disturbare, *n. m.*, *inconvénient*, *obstacle*.
destorner (dis-tornare), destourner, *v. a.*, *détourner*, *écarter;* lieu destourné XXVI, 68, *lieu écarté;* — *v. réfl.*, se d., *se détourner*. — *Sbj. sg.* 3 destort.
destourber, *v.* destorber [1].
destraindre (distringere), *v. a.*, *retenir*, *serrer*, *torturer;* *v. réfl.*, se d. XXVI, 23, *diminuer*. *disparaître*. — *Pr. sg.* 3 destraint XXIII, I, 9; *ipf. sg.* 3 destraignoit XXIII, I, 18; *pf. sg.* 3 destraigny XXVI, 23.
destre [1] (dexterum), *adj.*, *qui est à droite*, *de la main droite*.
destre [2] (dexteram), *n. f.*, *droite*, *côté droit;* sur d. VI[b], 39, a d. XV, I, 9, *à droite*.
destrèce (de-strict*um*-itiam), destresse, *n. f.*, *détresse*.
destroit (de-strictum), *s. sg.* destroiz XXIV, 180, destrois XXXIV, III, 26, destreiz XVI, 128, *adj.*, *serré*, *gêné*, *ennuyé*, *dans un état critique*.
destrier (dextr*a*-arium), *n. m.*, *cheval de bataille*.
destrosse (*pour* destorse) XXXIII, 7, *p. p. f. sg. de* destordre (distorquère, *supin* '-torsum, *pour* -tortum); male d., *paquet défait*, *déroulé*.
destructiun (destructionem) XXI, 20, *n. f.*, *destruction*.
destruire ('destrugere), *v. a.*, *détruire*. — *Ipf. pl.* 3 destruisoient; *l's est due à l'influence des formes faibles* (c.-à-d. *accentuées sur la désinence*) *du parfait fort :* destruisis, destruisimes, destruisistes (*cf. G. Paris*, Roman. XII, 411); *sbj. sg.* 3 destruie XLVIII, 97; *p. p. pl. m.* destruits LXIII, 43, destruictz LXIII, 39.
desur, *v.* desor.
desus (de-susum), dessus, par d. VI[b], 177. etc., *adv. et prép.*, *des-*

sus, au-dessus de, sur; au d. de LXII, 43, *en sus de.*

desvei (*n. verb. de* desveier, desvoier) LVII[b], 74. 93, *n. m., égarement, fausse route.*

desver (*? V. Diez ; l'étym.* desipit =*desv, puis* « *desve* », *d'où un nouveau verbe* « *desver, derver* », *nous semble la plus probable*) XXII, 128, *v. n., être fou;* d. del sens XIV, 44, *perdre la tête.* — *P. p. s. sg. m.* desvez XXXV, 25, *fou, insensé, f.* desvée XXIII, I, 129. etc.

desvoiement (deviare (s *inorganique*)-mentum) LXXII, 9, *n. m., égarement.*

desvoier (deviare, s *inorganique*) XLIX, 35, desvoyer LXXII, 28, *v. a., dévoyer, troubler.*

desvoyer, *v.* desvoier.

dète (debitam) XXXII, 18, *n. f., dette.*

detenir (de-tenire) XIX, 8, *v. a., détenir, occuper.*

determiner (determinare) LXXI, *titre, v. n., traiter de, définir.*

detestable (detestabilem), *adj., détestable.*

detordre (detorquere) XXII, 128, *v. a., tordre.*

detraire (de-tragere) IV, 43, *v. a., tirailler, arracher (en tirant).*

detrenchier (*de-trenchier*), detrencier (*pron.* -kier) XLII, II, 11, *v. a., percer de coups, tuer.*

detrés (de-trans) (par) VI[a], 127, *adv., par derrière.*

detriier (de-tricare), *v. n., retarder, différer.*

deu, *v.* le [1].

Deu, Deus, *v.* Dieu.

deuement (debita-mente) LXVII, I, 35, *adv., dûment, comme il faut.*

deugié, *v.* delgié.

deuil, *v.* duel *et* doloir.

deulz, deus, deux, *v.* dous [2].

deümes, deüsse, etc., deussent, deust, *v.* devoir.

deuxiesme (*deux*-esimum) VI[c], 312, *adj. num., deuxième.*

devaler (de-vall*em*-are) *v. n., descendre.*

devant (de-ab-ante), devens (s *adv.*), *adv. et prép., devant, avant, en avant* VI[a], 128 ; en d. de LXII, 14 (*loc. prép.*), *avant;* de d. XXIV, 53, *en avant de, devant;* d. ce que XXIV, 36 (*loc. conj.*), *avant que.*

devaster (devastare) III, 36, *v. a., dévaster.*

deveer (de-vetare), *v. a., interdire.*

devenir (devenire), *v. n.*

devens, *v.* devant.

devers (de-versum) V, I, 34. LIX, 57, *prép., du côté de, de, vers.*

devier (*de-vie*-are) XIX, 135, *v. n., mourir (passer de vie à trépas).*

devin (divinum) XLIV, II, 80, *n. m.*

deviner (divinare), *v. a., prévoir* XVII, 126.

devineté (divinitatem) XX, 161, divinité, *n. f., divination, art du devin, divinité.*

devis (divisum), *n. m.;* a d. XXXIV, II, 19, *à souhait;* a son d. VIII, I, 46, *à son gré* (*cf.* a devise).

devise (divisam), *n. f., énumération* (par d. LII, 17, *en les comptant*), *explication* XLV, 119, *gré, souhait* (a d. XI, 39, *à foison*).

deviser (divis*um*-are), *v. a., séparer, raconter, dire ; — v. n., s'écarter* XLIX, 112, *parler, causer.*

devoir (debere), *v. a., devoir, être sur le point de* XVIII, 121 ; *subst* L, 69. — *Pr. sg.* 1 dei (*dejo *pour* de(b)eo) VI[a], 1, doi X, 90. etc., doy VI[c], 8. etc., 2 doy VI[b], 8. etc., 2 dois, doiz VII, 71. etc., 3 dift I, I, 4, deit V, I, 48. 50. LVII[a], I, 36, dait XXII, 61, doit

VI[d], 157. etc.; *pl.* 1 devum V, I, 59, 2 devez V, II, 13. etc., 3 deivent V, I, 33. XXIV, 99; *ipf. sg.* 3 deveit XLVI, 18; *pf. sg.* 3 dut XL, 166; *cd. sg.* 3 devreit, devroit VI[d], 134; *pl.* 1 devrïum LVI, 8, 2 devroïez XXIV, 236; *sbj. sg.* 3 deie (˚dejat, *pour* de(b)eat) XVI, 192; *pl.* 2 doiez XX, 118, doiés X, 57; *ipf. sg.* 1 deüsse XXXIV, III, 13, 2 deüsses VII, 129, doüsses IV, 28. 35, 3 deüst XX, 98, doüst IV, 33, deust LXIII, 5; *pl.* 2 deüssiez LIX, 23, 3 deussent XXVI, 50.

devorer (devorare), *v. a., insulter* X, 33. *frapper* (?) XXIX, II, 75.

devrïum, devroiez, devum. *v.* devoir.

Dex, dex, *v.* Dieu *et* dous[2].

dezert (desertum), *r. pl.* dezers XLVIII, 50, *n. m., désert.*

di (diem) I, I, 2, *r. pl.* dis II, 12. etc., *n. m., jour;* loncs dis III, 135, *longtemps*; tous dis IX, 17, *tous les jours;* toz d. LVIII, 35, *toujours (néanmoins).*

dïable (diabolum), dëable, dïavle II, 4, diable, dyable LV, 51, deable, *n. m., diable.*

Dialectique (dialecticam) XVII, 43, *n. pr. (personnification abstraite), Dialectique.*

Diapason (διαπάσων) XVII, 48, *n. m., l'octave (en musique) personnifiée.*

Diapente (διαπέντε) XVII, 48, *n. f., l'intervalle de quinte (personnifié).*

Diatessaron (διὰ-τεσσάρων) XVII, 47, *n. m., l'intervalle de quarte (personnifié).*

dic, dict, dictes, die, diet, dient, *v.* dire *et* dit.

dïemance, *v.* dïemanche.

dïemanche (˚diam-dominicam), -ce (*pron.*-ke) XIV, 94, diemeine XLVI, 103, *n. m., dimanche.*

dïemeine, *v.* dïemanche.

Dieu (Deum), *n. m.* — *S. sg. et voc. sg.* Dieus III, 74. etc., Deus I, I, 2. V, II, 18. etc., Diex XV, I, 25. etc., Dix VIII, II, 62. etc., Dex VII, 3. etc., dieulx VI[b], 234. etc., Dieux VI[b], 110. 162; *r. sg.* Dieu, Deu III, 106. etc., Deo I, I, 1. II, 3. 6. 10, Diu XXX, 16. etc., Dé VII, 49. etc., *datif* Deu V, II. 29. etc., *à Dieu*; par Deu! VI[a], 13. etc., *interj., pardieu!* — Dieus! XXIX, II, 37, Deus! LXVII, I, 33 (*interj.*), *Dieu!*

Dieulx, Dieus, Dieux, *v.* Dieu.

Dieumenti (*Dieu*-mentitum), *s. sg.*-tis VIII, I, 230, *adj., parjure* (*V. la note et cf.* menti).

differer (˚differare) (se) a LXII, 27, *v. réfl., différer de (se différencier de).*

difficulté (difficultatem), *n. f.*

dift, *v.* devoir.

digne (dignum), disne XV, II, 54, *adj., digne, remarquable* VI[b], 39. VI[c], 59.

dignité (dignitatem), *n. f., dignité, suprématie.*

dilacion (dilationem) LXVII, I, 33, *n. f., atermoiement, renvoi.*

dindialos (*mot de fantaisie* = d'Inde ?) XVI, 107, *n. m., bête imaginaire.*

dire (dicere), *v. a.*; estre a d. VI[d], 151, *signifier* (*ord[t]* « *manquer* »); — *subs[t]* XXVII, 33. — *Pr. sg.* di L, 82. 87, dy VI[d], 48. etc., dis LIV, II, 33, dys XL, I, 17, diz LXIII, 56. 57, dic XVIII, 26. etc., 2 dis L, 66. 68, diz VI[b], 329, 3 dit VI[d], 9. etc., dist VI[d], 1. etc., dict VI[c], 40; *pl.* 2 dictes XXVIII, 22, 3 dient VII, 99. etc., *ipf. pl.* 2 disïez V, I, 77; *pf. sg.* 1 dis, 3 dist, dit VI[c], 12. VI[d], 55. XXI, 96. etc.; *pl.* 3 disrent XXVI, 119, distrent VI[a], 173. etc., disdrent VI[b], 28. etc.; *ft. sg.* 1 dirai VI[a], 58, dirrai LI, 35. LVIII, 124, diré XXIX, II, 5; *pl.* 1 dirron LXVI,

14; *cd.* diroie, etc.; *sbj. sg.* 1 die, dye LXIII, 56, 3 diet V, II, 26, die VI[b], 10. etc.; *ipf. sg.* 1 desisse, deïsse, 3 desist, deïst; *pl.* 1 desisiens XXX, 238, 3 desissent XI, 50; *impér. sg.* 2 di VI[a], 164. etc., diz LIV, II, 89. etc.; *pl.* 2 dites V, I, 36. etc., dittes XXXVII, II, II, 6. etc., distes LIV, II, 75, dictes VI[b], 194. etc.; *p. pr.* disant VI[d], 57 (*pris subst[t] au pl.*, les disans VI[d], 156. *ceux qui disent*); *p. p.* dit, dict VI[c], 46, *s. sg.* dis IX, 32, ditz XXVIII, *titre*, *f.* dite, ditte XXVI, 33. etc., (mau)dicte VI[c], 121, (maul)dicte VI[b], 87.

diré, dirrai, dirron, *v.* dire.

dis[1] (decem), *adj. num.*, *dix*; dix et huit VII, 31. 32, dis huit LX, 55 (*plus rare*), *dix-huit*.

dis[2], *v.* dire.

disciple, *v.* desciple.

discipline (disciplinam) LXXII, 89, *n. f.*

discrè (discretum) XXXVII, I, I, 2, *adj.*, *discret*.

discretion (discretionem), *s. sg.* -ons LXXI, 23, *goût, aptitude à choisir*.

disdrent, *v.* dire.

disète (dis-sectam), *pl.* disètez XIV, 113, *n. f.*, *disette, privation*.

disgression (digressionem, s *inorganique*) LXIII, *titre*, *n. f.*, *digression*.

disne, *v.* digne.

disner (?) VIII, II, 35. etc., *v. n.*, *dîner; pris subst[t]* VI[a], 125. etc.

disposer (dis-pausare) LXVII, 29, *v. n.*

disposition (dispositionem), *n. f.*

disrent, dist, distrent, *v.* dire.

dissolucion (dissolutionem) LXXII, 31, *n. f.*, *dissipation, débauche*.

distes, *v.* dire.

distinctement (distincta-mente), *adv.*

dit (dictum), dict, *s. sg. et r. pl.* diz, dis L, 97. LIV, II, 82, dictz XL, I, 17, *n. m.*, *parole, mot, dit* (*genre littéraire*).

diter (dictare) LIX, 67, *v. a.*, *dicter, composer* (*un ouvrage*).

dittes, *v.* dire.

Diu, *v.* Dieu.

divers (diversum), *adj.*, *hétérogène, étrange*.

diversefïer (*diversificare = diversum-ificare) (se) LXXI, 37, *v. réfl.*, *prendre diverses formes*.

diversement (diversa-mente), *adv.*

diversité (diversitatem) LXXI, 38, -tét LXXI, 57, *n. f.*, *variété*.

divin (divinum, *adj.* (*Cf.* devin).

divinité, *v.* devineté.

diz, *v.* dire *et* dit.

Dix, *v.* Dieu.

Do, *v.* Doon.

Doai (Duacum) XIII, II, 4, *n. pr. de ville, Douai*.

dobler (dupl*um*-are), doubler VI[c], 305. etc., *v. a.*, *doubler*.

doblier (dupl*um*-arium), doublier, *adj.*, *double*; — *n. m.* XX, 60, *nappe* (*pliée en deux?* ou *doublée?*)

doçe, doceur, *v.* dous[1], douçor.

doctrine (doctrinam) LXV, 10, *n. f.*, *enseignement*.

doel, *v.* duel.

Doette (*Do*-ittam), *n. pr. de femme*.

doie, doiés, -ez, *v.* devoir.

doigne, doin, doinct, doing, doingniez, doins, doinses, doinst, doint, *v.* doner.

dois (discum), *n. m.*, *table à manger* (*ronde*).

doit (digitum), deit, doy (*ditum, *pour* digitum; *cf.* doie = *dita, *pour* digita) XXXVIII, I, 9, *r. pl.* deiz LVIII, 70, doigts XXXIX, 24, *n. m.*, *doigt*.

doiz[1] (* ?) XXXII, 78, *n. f.*, *source*.

doiz[2], *v.* devoir.

dol, *v.* duel.

dolçor, *v.* douçor.

dolant (dolentem) VI[d], 77. etc., dolent, *s. sg.* dolanz (* dolentis, *Darmesteter*) XIII, II, 53, dolans XVIII, 93, dolens XXXIV, III, 24, *adj., affligé, triste; sens factitif?* LIV, I, 92, *qui afflige.*

dolens, dolent, *v.* dolant.

dolereuse, *v.* doloros.

doloir (dolere), douloir. *v. n., être douloureux, faire mal, se plaindre; — v. réfl.,* se d., *souffrir, se plaindre. — Pr. sg.* 1 deuil LIV, I, 108, 3 duelt IX, 46, *pf. sg.* 3 dolut XII, 114.

dolor (dolorem), dolour, doleur LII, 32, douleur XL, I, 12. etc., *s. sg.* dolor IV, 24, dolors XLV, 178. etc., dolours XVIII, 102, *n. f., douleur, chagrin.*

doloros (dolorosum) IV, 3, *f.* dolorose. dolereuse XIX. 138, *adj., douloureux, triste.*

dolour, -rs, *v.* dolor.

dolouser (* dolosare, *pour* * dolorare = dolor*em*-are), *v. n.;* se doulouser XL, I, 11, *v. réfl., se lamenter.*

dolut, *v.* doloir.

dolz, *v.* dous [1].

dom, *v.* dant.

domaine (* domanium, *pour* dominium) VI[d], 138, *n. m., possessions.*

Domine Dieu, *v.* Damedieu.

dommaige, *v.* damage.

domnizelle, *v.* damoiselle.

don [1] (donum), *n. m.*

don [2], *v.* donc.

donaissent, *v.* doner.

donc (tunc), dont XIII, II, 45. etc., dunc, doncq, don LXVI, 47, doncques VI[d], 61. etc., donques XXIII, II, 52. etc., dunkes LXIX, 17. 24, donkes LXV, 7, *adv., alors, donc;* et donc LIV, II, 37 (*cf.* doncq LIV, II, 67), *dans ce cas, donc.*

doncq, doncques, donques, *v.* donc.

doner (donare), doneir XLVIII, 127, duner, donner, douner, *v. a., donner; avec infin.* LXVI, 2, *accorder, permettre de. — Pr. sg.* 1 doin (*donio) XIX, 256, doins (s *analogique*) VII, 69. XVIII, 150, doing XXIV, 255; *ft. sg.* 1 donrai V, III, 10. XXX, 142, donray VI[b], 141, donneray VI[c], 208, dourray VI[b], 159. durrai LXVIII. 4. 3 donra XXIV, 141, dorra; *cd. sg.* 1 dorroie VII, 128, donroie XII, 17, 3 donroit VI[d], 141. etc.; *pl.* 2 donriiés XXX, 241; *sbj. sg.* 1 duinse LVIII, 7, doinses VIII, II, 35, 3 dont XVI, 52, doinst VI[a], 70. XIV, 142. etc., duinst, doigne (* doniat) XLIX, 114, doint VI[c], 255. etc. (*cf. prés.* doin), doinct VI[b],207, dunge (* doniat) LI, 4; *pl.* 2 doingniez (* doniatis) XXIV, 254; *ipf.* donassent XLIX, 53, donaissent XLIX, 55.

donjon (dominionem), *n. m.*

donkes, *v.* donc.

donnée (donatam) XXXIX, II, 4, *n. f., semence (ce que l'on confie à la terre).*

donneray, donra, donrai, donray, donriiés, donroit, *v.* doner.

dont [1], *v.* doner.

dont [2] (de-unde), dunt, *adv. et pron. relatif, d'où, dont, duquel, de quoi;* molt a dont XX, 54, *il a bien de quoi; — avec ellipse de l'antécédent* VI[d], 214, *ce dont.*

dont [3], *v.* donc.

donter (domitare), *v. a., dompter.*

Doon (*), *s. sg.* Do XXXIII, 27, *n. pr. d'homme.*

dorenlot XXXII, 12, *air populaire, le même que* doranlot, dorelot, *boucle de cheveux sur le front, puis « affiquet, joyaux ».*

doreüre (de-auraturam) XXIII, I, 106. etc., *n. f., dorure.*

dormir (dormire) *v. n.;* se d. XV,

I, 3. etc., *v. réfl., dormir; pris subst* XLVIII, 55, *sommeil.*

dorra, dorroie, *v.* doner.

dos (*dossum *pour* dorsum), *n. m.*

dotance (*dote*-antiam), doutance, *n. f., doute, crainte.*

dote (*n. verb. de* doter), doubte VI[d], 70. etc., *n. m., crainte, doute.*

doter (dubitare), douter, doubter XXXIX, II, 1, *v. n. et a., douter, redouter;* sans d. XLV, 94, *incontestablement; v. réfl.*, se d., *se méfier, avoir peur* VIII, I, 16, *avoir peur* X, 50. — *Pr. sg.* 1 duit L, 93.

dou, *v.* le [1].

doubler, doublier, *v.* dobler, -ier.

doubte, -ter, *v.* dote, -ter.

doucement (*douce*-mente), ducement LXVI, 19, *adv.*

doucereus (dulc*em*-or*em*-osum) XLV, 201, doulcereus LXXII, 27, *adj., doux.*

doucètes (dulc*em*-ittas) XXXIV, III, 24, *adj. f. pl. pris subst, les belles* (*les femmes*).

douche, *v.* dous [1].

douçor (dulc*em*-orem), douçour XXXIV, II, 48. etc., douçur LXVI, 75, duceur LXVI, 3, dolçor LI, 100, dulzor LXIX, 35, doceur LXVI, 75, *s. sg.* -çors XLV, 177. etc., -çours XVIII, 58. etc., *n. f., douceur, bonté* LXIX, 35.

doulcereus, *v.* doucereus.

doulouser, *v.* dolouser.

douloir, *v.* doloir.

douls, doulx, *v.* dous.

dourray, *v.* doner.

dous [1] (dulcem), douç XXXVIII, 19, dolz XVI, 27, doux XXX, 145, doulx VI[b], 183. etc., dox XXX, 266, douls XXXVIII, 25, douz XXXII, 85, doz XIX, 50. etc., *f.* douce V, II, 43, douche LIII, 15. 69, duce LXVI, 20, dolce VII, 4, doce XIX, 99, *adj. inv. au m., doux.*

dous [2] (duos) VI[a], 4. etc., douz XIV, 88, deus, dex XXX, 66, deux VI[b], 49. 50. VI[c], 41. etc., deulz VI[b], 32, *suj.* dui XVII, 34. etc., deus, *adj. num., deux.*

doüses, doüsses, doüst, *v.* devoir.

doutanche, -ter, *v.* dotance, -ter.

doux, douz, *v.* dous [1] *et* dous [2].

dox, doz, *v.* dous [1].

doy, *v.* devoir.

doze (duodecim) V, II, 75, douze XV, I, 32. etc., *adj. num., douze.*

drap (?), *r. pl.* dras XV, II, 78. etc., *n. m., étoffe, drap; au pl., vêtements.*

drecier (direct-iare), drescier, dresser LIV, II, 107, *v. a., diriger, redresser, corriger;* — se d., *v. réfl., se redresser, se relever.* — *P. p. f. sg.* drecie (*picard pour* dreciée) XXXIII, 16.

dreit, *v.* droit.

drescier, dresser, *v.* drecier.

droit [1] (directum), dreit XXI, 27. etc., droit XXII, 136, *s. sg.* dreiz, droiz, drois, *f. pl.* droittes VI[d], 201, *adj., droit, juste, légitime* VII, 93, *correct* LXX, 18, *véritable* XIV, 89; — *adv., directement, droit,* tut dreit XXI, 27, *tout droit*; tout droit (*en parlant du temps*) IX, 14, *précisément.*

droit [2] (directum), dreit, *n. m., droit, justice, réparation d'une injure* XIII, I, 20. etc.; droiz (drois) est que, *il est juste que* (*cf.* il est bien droit VI[b], 18); par droit, per dreit I, I, 4, *à bon droit;* a d. XXII, 141, *naturellement;* — en d., endroit, endreit, *adv., précisément*; ci e., *ici même;* illoc e. LVIII, 23, *à cet endroit-là*; ore e. XXII, 66, or e. XII, 21. etc., *justement, tout à l'heure;* — en d., endroit, en d. de XIII, I, 17, *prép., vers, quant à, à l'égard de.*

droitement (directa-mente), *adv.*,

droit XIV, 18, *vraiement* LXVII, II, 26.

droiture (direct*um*-uram), *n. f.*, *justice*; *au plur.*, *droits* XVIII, 113.

droiturier (*droiture*-arium), *adj.*, *juste, légitime.*

dru[1] (˚), *f.* drue, *ami, amant.*

dru[2] (˚), *adj.*, *serré*; dens drus, petis XXXIV, II, 17, *dents petites et serrées.*

duc (ducem), *s. sg.* dux V, II, 70. etc., dus XV, II, 80. etc., *n. m.*, *duc.*

duce, ducement, duceur, *v.* dous[1], doucement, douçor.

duchoise (*duc*-e[n]*sam*) IX, 67. etc., ducoise XI, 36. etc., *n. f.*, *duchesse.*

duel (˚*n. verbal de* dolere) XVI, 15. 174. etc., doel, dueil VI[b], 326. etc., dol XVIII, 16. 70. etc., *s. sg.* duels, etc., *n. m.*, *deuil, affliction, malheur.*

duelt, *v.* doloir.

dui, *v.* dous[2].

duinse, duinst, *v.* doner.

duire (ducere), *v. a.*, *conduire.* — *Pf. sg.* 3 duist III, 102.

duist, *v.* duire.

duit, *v.* doter.

dulce, dulzor, *v.* dous[1], douçor.

dunc, *v.* donc.

duner, dunge, *v.* doner.

dunkes, *v.* donc.

dunt, *v.* dont.

duom (domum) III, 102, *n. m.*, *maison.*

dur (durum), *adj.*, *dur, pénible, insensible, cruel.*

Durandail, -al, *v.* Durendal.

durée (duratam), *n. f.*, *durée, force de résistance* LXII, 33.

durement (dura-mente), *adv.*, *durement, cruellement, fortement (beaucoup)* IX, 2. etc.

Durendal (*dur*-?) V, I, 10. etc., Durandal VI[b], 300. VI[c], 279, Durandail VI[d], 208, *n. pr.*, *Durandal, l'épée de Roland.*

durer (durare), *v. n.*, *durer, resister.* — *Ft. sg.* 3 durra.

durra, *v.* durer.

durrai, *v.* doner.

dusque (*de*-usque) XXX, 311, dusqe X, 35, dusques (s *adv.*) IX, 40, *adv.*, *jusque*; — *conj.* X, 35, *jusqu'à ce que* (*cf.* jusque).

duze, *v.* doze.

dy, *v.* dire.

dyable, *v.* diable.

dyadème (diadema) XL, I, 26, *n. m.*, *diadème.*

dyamant (˚ diamantem, *pour* adamantem), *r. pl.* diamans XLIII, 35, *n. m.*, *diamant.*

dye, dys, *v.* dire.

é, *v.* et.

è, *v.* es[3].

e ! *interj.*, *eh ! ah !*

eage (˚ætaticum), eaige, aage LXVII, II, 52, *n. m.*, *âge.*

eaus, *v.* lui[2].

eave (aquam, ˚aqvam), eaue VI[c], 252. etc., eaü XL, II, 2, ève VI[a], 96. etc., ewe XXII, 147. 149, iave XXIV, 65. etc., *n. f.*, *eau* (*cf.* aigue, aige).

Ebreu (Hebræum) LXIV, 81, *n. m.*, *Hébreu.*

Echo (Echo) XL, I, 61, Equo XLIV, I, 2°, 6, *n. f.*, *la nymphe Echo.*

ecquarre (*pour* esquarre = exquadram) LIV, II, 46, *n. f.*, *équerre.*

ed, *v.* et.

edifice (ædificium), *n. m.*, *édifice*; *au fig.* LXIII, 60.

Edouwart (Eduardum) LXII, 50. etc., *n. pr.*, *Edouard.*

edrat, edrer, *v.* errer.

effect (effectum) LXXII, 19, *n. m.*, *effet, résultat.*

efforz (*n. verbal de* efforcier = exfort*em*-iare) XX, 171, *n. m.*, *effort.*

effrayer, *v.* esfreer.

egal (æqualem), esgal LXIII, 32. 46, igal XLV, 209, *adj.*, *égal.*

Egipte (Ægyptum) XIX, 27. 33, Égypte XVIII, 86. 157, *f.*, *n. pr. de contrée, Egypte.*
eglise (ecclesiam), eglyse XXXIII, 31, iglise LVI, 37. etc., glise LXIX, 7. etc., *n. f., église*; Sainte E. VII, 146. XXIV, 4, *l'Eglise catholique.*
eils, elz, euz, *v.* oil.
ein-, *v.* ain-.
eins, *v.* ainz.
eir, *v.* hoir.
eire, *v.* aire.
einsi, einsin, einsis, *v.* ensi.
eis, *v.* ès [3].
eisi, eissi, *v.* ensi.
eissir, eistrai, etc., *v.* issir.
él [1] (˙ale, *acc. n. de* alis, *forme populaire pour* alius) III, 6. etc., *adj. neutre, autre chose.*
él [2], èl, éle, èle, etc., *v.* lui [2].
èl, *v.* en *et* le.
éle (alam) XLII, I, 146. LXVI, 24. etc., aile LXVII, II, 14, *n. f., aile.*
election (electionem), *n. f., élection, choix, faculté de choisir.*
element (elementum) II, 15, *n. m., énergie, force d'âme.*
elephant, *v.* olifant.
Elie (Heliam), *s. sg.* Elies XII, 165, Elyes XII, 113, *n. pr. d'homme.*
ellire, *v.* eslire.
elme, *v.* helme.
els, *v.* oil *et* lui [2].
elz, *v.* en [3], le [1] *et* lui [2].
em [1], l'em, *v.* home.
em [2], *v.* en [2] *et* en [3].
embatre (in-battuere) (s'), s'enb., *v. réfl., se jeter dans ou sur, rencontrer (tomber sur)*; s'e. encontre XLV, 212, *marcher contre (un ennemi), attaquer.* — *Pf. sg.* 3 embatié VII, 119; *p. p. pl.* embatus LXXI, 142.
embesoingné (in-*besoin*-iatum) LX, 67, *p. p.-adj., occupé.*
embler [1], *v.* ambler.
embler [2] (in-volare), embler, *v. a., enlever, voler, séduire* XLIV, II, *titre*, 2. etc.; s'enb. de XXX, 153, *partir de, quitter secrètement.*
embracier (in-brachi*a*-are), embrachier VI[d], 64, embrasser VI[b], 105. etc., *v. a., embrasser, bien accueillir* XL, I, 7.
embraser (in-˙*bras*(*braise*)-are), enb., *v. a., allumer, enflammer, faire rougir; v. n.* XVII, 64, *être embrasé.*
embrasser, *v.* embracier.
embronchier (*en-v. fr. bronche* (*souche*) -iare) (s'), embroncier XI, 35, *v. réfl., baisser la tête.*
embuschié (in-˙busc*um*-iatum) VII, 37. *p. p., embusqué.*
Ème LIII, 43, *n. pr. de femme.*
Èmery, *v.* Aimer.
emfer, *v.* enfer.
emmy, *v.* mi.
empaindre (impingere), *v. a., pousser, repousser.* — *P. p.* empaint LVI, 44.
empèce, -ecier, *v.* empechier.
empechier (in-ped*em*-icare), empecier (*pron.* -kier), empeschier, *v. a., embarrasser, empêcher.* — *Pr. sg.* 3 empèche LXXI, 69, empesche LXXI, 63, empèce (*pron.* -ke) XXXVII, II, 32.
empedement (impedimentum), *r. pl.*, -tz II, 16, *n. m., tortures.*
empére, *v.* empire.
emperédre, *v.* emperëor.
emperëor (imperatorem), emperedor IV, 29, anperëor XX, 129, empereur XXVI, 1, *s. sg.* emperédre V, I, 23. etc., emperères XIII, II, 21. etc., *n. m., empereur.*
empereris (imperatricem) LIX, 12, *n. f. inv., impératrice.*
emperiére (˙imperariam), *n. f., impératrice.*
empeschier, *v.* empechier.
empevré (in-piper-atum) XIV, 35, *p. p., poivré.*
empire (imperium), empére XVII,

60, *s. sg.* empires XX, 132, *n. m.*

empirier (*en-pire*-iare), enp., *v. a.*, *rendre pire, plus dur, gâter* XIX, 260; empirie de dol XVIII, 15, *abîmée dans sa douleur; — v. n.* LIII. 37, *devenir pire;—v. réfl.*, s'e., *devenir pire, se faire du tort* L. 35. — *Pr. pl.* 3 empiérent LVII[a]. II, 62 ; *p. p. f. sg.* empirie (*picard pour* empiriée).

emplir (impl*ire*), *v. a.* — *Pr. sg.* 1 emple XLIV, I, 78 (*forme non inchoative*).

emploier (implicare), empleier XVII, 110, *employer; — v. réfl.*, s'e. XXXV, 21, *s'occuper.*

empoignier (in-pungn*um*-iare), empuignier, *v. a., empoigner.*

empoindre (inpungere), *v. a., exciter; — pris subst* LXXI, 63, *impulsion, instinct.*

empor (in-pro) IV, 19. 23, enpur XLVI, 30, *prép., pour, à cause de.*

emprendre (in-prendere), enp., *v. a., prendre, entreprendre*; e. sa voie IX, 36 *se mettre en route;* empris de granz vertuz XLVIII, 23, *doué de grandes vertus.*

emprendre (in-prendere), *v. a., entreprendre, prendre, venir à avoir* XXXI, I, 18.

emprès (in-pressum), *adv. et prép., après, ensuite, près de.*

emprise (in-pre(n)sam) XL, II, 21, *n. f., entreprise.*

emprisoner (in-*prison*-are) VIII, II, 26. etc., *v. a., garder en prison.*

emprunter (in-promutu*um*-are), enp. VI[a], 134. etc., *v. a., emprunter, recevoir en partage (à l'égal de quelqu'un)* XIX, 229.

en[1], l'en, *v.* home.

en[2] (inde), int I, II, 3, ent II, 15. III, 24. etc., em (*devant une labiale*) XIII, I, 11. etc., an XIV, 19, *adv. et pronom relatif (souvent à peu près explétif), en, de là, de cela, au sujet de cela.*

en[3] (in), em (*dev. labiale*), in I, I, 2. 3. 4. 6. I, II, 4. II, 25, an X, 113. etc., *prép., en, dans; — avec un infin., à :* ensonnïer l'ame en conjoindre LXXI, 64, *occuper l'âme à unir;* — enl II, 19, èl VII, 113. etc., ou VI[b], 60. VI[d], 1. etc. = en le; èlz XLVIII, 53, ès V, II, 62. etc., enz XLVIII, 122 = en les.

en-, *v.* em-.

encanter, *v.* enchanter.

encaucier, *v.* enchaucier.

encens (incensum) XLVIII, 70, *n. m.*

encensier (*encens*-arium) XV, II, 41, *n. m., encensoir.*

encerchier (in-circare), encercher LXX, 6, enserchier LXXII, 18, *v. a., rechercher.*

enchantement (in-cant*are*-mentum), *n. m.*

enchantëor (incantatorem), *n. m., enchanteur;* drap e. XV, 82, *étoffe magique.*

enchanter (incantare), encanter XII, 94, *v. a.*

enchargier (in-carr*um*-icare), *v. a., charger;* e. qq[ch] a qq[n], *charger qq[n] de qq[ch].* — *Pf. sg.* 3 encharja XLVIII, 142.

enchaucier (in-calc*em*-iare), encaucier X, 22, *v. a., poursuivre.*

enchëoir (in-cadere), *v. n., tomber dans, se laisser aller à.* — *Pr. pl.* 3 enchéent LXXII, 52.

enclin, *adj. verb. de* encliner.

encliner (inclinare), *v. a. et n., incliner, s'i.; — v. réfl.*, s'i. a LXII, 48, *se plier à.*

encloistre (in-claustrum) LXVI, 6. *n. m., enceinte (d'une abbaye).*

enclore (in-claudere), *v. a., enfermer; v. réfl.*, s'e., *s'enfermer.* — *Pr. pl.* 3 encloent LXI, 23; *p. p.* enclos, *f.* enclose, anclose XXIII, I, 6.

enclume (*incudimen, *pour* incudem), *n. f.*

encombre (in-cumulum) XVI, 125, *n. m., danger.*

encombrier (*n. verb. de* encombrer, enconbrer) VII, 126. XIV, 91. etc., *m., embarras, obstacle.*
enconbrer (in-cumulare) XIV, 69, *v. a., gêner, embarrasser.*
encontre (in-contra) V, II, 81. etc., encuntre LXVIII, 10, *adv. et prép., contre, à la rencontre;* jut enc. lit LXVIII, 10, *se coucha sur son lit le visage contre le mur; pris substt :* à l'e. XIV, 103, *à la rencontre;* a l'e. de VI^c, 186, *contre.*
encontrer (*encontre*-are), anc. XXIII, 86, encuntrer LVI, 28, *v. a., rencontrer, aborder* XLIV, II, 84.
encor, encore, encores, *v.* ancore.
encoste (in-costam) LIII, 131, *prép., à côté de.*
encoupé (in-culpatum), *s. sg.* -és XXXV, 36, *p. p., inculpé.*
encourir (incurrere), *v. a.* (*v.* corre).
encrouer (in-*croc*-are) XXXIX, 20, *v. a., accrocher, attacher.*
encui (*anc*-hodie) IV, 15, *adv., encore aujourd'hui.*
encuntre, *v.* encontre.
encusement (incusa*re*-mentum) XXI, 101, *n. m., dénonciation.*
endemain (in-de-mane), *n. m., lendemain;* l'e. XVI, 39. etc., a l'e. XVI, 67, *le lendemain.*
endementres (in-dum-interim-s *adv.*) XVIII, 91, *adv., cependant.*
enditer (in-dictare) LVII^b, 91, *v. a., indiquer.*
endormir (in-dormire) (s'), *v. réfl.* (*v.* dormir); — *p. p.* endormi (*au fig.*) LXII, 12.
endosser (in-dors*um*-are) VI^a, 75. VI^c, 306, *v. a.*
endroit (in-directum), endreit LVIII, 23, *n. m., endroit* (*cf.* droit); *r. pl.* endroiz XX, 180, *espèces, sortes* (?).
endroit, *adv. et prép., v.* droit.
endui, *v.* andui.
endurement (in-dura*re*-mentum) LXV, 66, *n. m., endurcissement.*
endurer (in-durare), *v. a.*
enfant (infantem), enffant LIV, I, 55. etc., enfent LXXII, 75, *s. sg.* enfes (infans) VII, 78. etc., anfes XIV, 18, *r. pl.* enfanz, enfans XII, 29. etc., enffans LIV, I, 172, enfens LXXII, 87, *n. m., enfant, jeune homme.*
enfanter (infanta*em*-are) XLV, 73, *v. a., produire.*
enfent, -ens, *v.* enfant.
enfer (infernum), emfer LI, 19, ynfer L, 19. LII, 23. etc., *n. m., enfer.*
enferme (infirmum) XLV, 108, *adj., malade.*
enfermeté (infirmitatem), enfermetét IV, 102, *n. f., maladie.*
enfes, *v.* enfant.
enfiler (in-fil*um*-are), *v. a.*
enflammer (inflammare), *v. a.; au fig.* LXV, 18.
enfler (inflare), *v. n. et a.*
enfoïr (in-fodire), enfouir LX, 76, enfouyr XXVI, 87. etc., *v. a., enfouir, enterrer.*
enfouir, *v.* enfoïr *et* enfuïr.
enfressi (infra-sic), enfresi XII, 162, e. que VIII, I, 29, *jusque.*
enfuïr (inde-fugire, en *reste séparé assez tard*) (s'), enfouir LXVII, II, 19, *v. réfl., s'enfuir.*
engagne (*forme féminisée de* engan, *avec influence de* gagner) XXV, 33.
engan, *v.* enjan.
engeignier (ingeni*um*-are), engignier XLI, I, 12, engingnier XI, 22, *v. a., tromper.*
engarder (*en-garder*) (s') XXIX, 68, *v. réfl., se défier.*
engien (ingenium), engin XLII, I, 30. etc., enging LIX, 54, *n. m., ruse, tromperie, piège;* trère a e., *tromper, entraîner dans un piège.*
Engelier (*), *n. pr. d'homme, un des douze pairs de Charlemagne.*
engendrer (in-generare), *v. a.*; —

v. réfl., s'e. LXXII, 83, *naître.*

engenui (ingenuit) VIII, I, 248, *pf. sg.* 3, *engendra* (*mot purement latin, cf.* resurexis).

engin, enging, *v.* engien.

enginier, engingnier, *v.* engeignier.

Engleis (Angle(n)sem), Englès LXII, 1. etc., Engloys XXXIX, 8, *n. pr. inv., Anglais.*

englesc (angl*um*-iscum), *f.*-esche, LVII[a], II, 46, *adj., anglais.*

Engleterre (Anglam-terram) LXII, 9. etc., *n. pr., Angleterre.*

engloutir (in-gluttire) XL, I, 104, *v. a., avaler.*

engoisseux, *v.* angoissos.

engolé (in-gul*am*-atum), engolét VI[a], 122, *doublé* (*de fourrure*).

engraignier (in-grandem-iare) V, I, 19, *v. n., grandir, augmenter.*

engrès (agrestem? *J*[h] *Kehr* (Ueber die Sprache des *Livre des maniéres*) *propose un type* **ingressus*) XLII, I, 3, *adj., vif, ardent.*

engrossir (in-gross*um*-ire) XL, I, 104, *v. a., faire grossir.*

enhadide IV, 48, *p. p. f. sg. de* enhadir (*en-hadir, haïr*), *prendre en haine.*

enhaitier (in-*hait*-iare), anhaitier XXIII, I, 20, *v. n., venir à gré, plaire* XXIII, I, 20.

enivrer (inebriare) XLVII, 9, *v. n., s'enivrer.* — *Ft. sg.* 3 eniverra.

enjan (*) XVII, 127, engan XXII, 11, *n. m., tromperie, tricherie.*

enjusqu'a (in-*de*-usque-ad) LXVI, 72, enjosk'a LXV, 27. 28, *loc. prép., jusqu'à.*

enl, *v.* en[3] *et* le[1].

enlever (in-levare) XVII, 41, *v. a., sculpter en relief* (*relever en bosse*).

enmaler (in-**male*-are) XVI, 69, *v. a., empaqueter, emballer.*

enmi, enmy, *v.* mi.

ennavent, *v.* or[2] *et* avant.

enne (anne? *Cf. G. Paris,* Rom. X, 284) XXX, 200, *adv. interrog., est-ce que?*

ennemi, *v.* anemi.

ennoier, *v.* anuier.

ennui, ennuy, *v.* anui.

enorer, enors, *v.* honorer, honor.

enorter (in-hortare) II, 13, *v. a., conseiller.*

enosser (in-oss*a*-are) XLIV, II, 105, *v. a., transformer en squelette* (*faire mourir*).

enparlé (*en-parlé*), *adj.*; bien e. LIX, 17, *qui a la parole facile* (*cf.* mix. e. XXX, 45. etc.).

enpingement (impinge*re*-imentum) LXXI, 51, *n. m., impulsion.*

enposer (in-pausare) XLVI, 32, *v. a., imposer.*

enprienter (*imprimit*um* (*pour* impressum) -are) LXXI, 70, *v. a., empreindre.*

enpuignier, *v.* empoignier.

enpur, *v.* empor.

enquerir (in-quærire), *v. a. et n., s'enquérir, demander* (*pour la conj., v.* querir).

enqui, *v.* iqui.

enragier (in-rabi*em*-are), enraigier VI[b], 325. etc., enrajer XXIX, II, 81, *v. n., enrager, être enragé.*

enrenger (in-**rengier*) VII[a], I, 26, *v. a. arranger.*

enrigourée (in-rigor*em*-atam) LIV, I, 23, *p. p. f. sg., rigoureuse.*

ens, *v.* enz.

ensamble (in-simul), ensanble XV, II, 58, ensanle LII, 7, ensemble, *adv., ensemble, en même temps* XXVII, 56; la terre revint e. XVII, *l.* 6 *de la note, la t. se referma;* ens. od IV, 104. V, II, 60, ens. o XV, II, 74, *avec; — prép.*, e. mi LXV, 49, *avec moi.*

ensanglenté (in-*sanglent*-atum) X, 12, *p. p., ensanglanté.*

ensegnier, *v.* enseignier.

enseigne (insignia), *pl.* enseignes, ensengnez XXII, 123, *n. f., banderole de la lance, cri de ralliement* LVII[a], II, 47, *signe de reconnaissance* XXII, 123.

enseignement (in-sign*um*-amentum) LXX, 3, *n. m.*

enseignier (in-sign*um*-are), ensegnïer LXV, 55, ensenier LXIX, 27, ansaingnier XXIII, I, 87, *v. a., indiquer, enseigner, instruire.*

ensegnouriét (in-senior*em*-iatum) XVIII, 36, *p. p. s. pl., dominés.*

ensemble, *v.* ensamble.

ensement (in-sic-mente), *adv., ainsi, de même;* e. cum VI[a], 78, *comme;* e. que L, 45, *selon que.*

ensenier, *v.* enseignier.

enserchier, *v.* encerchier.

enserir (in-ser*um*-ire), *v. impers., arriver (en parlant du soir)* VIII, I, 12; *aussi neutre, avec* vespre, sŏir *pour sujet.*

enserré (in-serr*am*-atum), *p. p., concentré, accumulé.*

enseur (in-super) XLI, I, 26, *prép., indiquant le temps, en, pendant.*

ensevelir (in-sepelire), *v. a.*

ensi (æque-sic), ainsi, ainsy VI[d], 107. 129. LXVII, II, 4, ainsis (s *adverb.*) XLIII, 19. 27, ansis XXIV, 16, ainsinc XLIV, I, 2°, 66, ansinc XLIV, II, 88, issint LXVI, 19. 22. 60, einsi VII, 59. etc., einsis (s *adverb.*) XXIV, 33. etc., einsin XLV, 166, eissi III, 108, eisi LVII[b], 72, issi VIII, II, 76. etc., *adv., ainsi, si, tellement;* esi endreit LVIII, 72, *à cet endroit (du récit);* — ensi que, ansis com XXIV, 16, ainsinc cum XLIV, I, 1°, 16, issi come XVI, 55, eisi cum LVII[b], 72, *comme, ainsi que;* — ainsi que VI[b], 155, ensi que LIX, 9, *loc. conj., lorsque;* eissi que XLVI, 26, *de telle sorte que, loc. conj., tandis que.*

ensiant, ensïent, *v.* escïent.

ensievir (insequire) LXII, 13, ensuivre (insequere), enssuyvre *v. a., suivre, jouir de (obtenir)* LIV, I, 152. — *P. pr. pl. f.* ensuivans (nuytz), *nuits suivantes.*

ensongnïer, *v.* ensonniier.

ensonniier (in-*soin*-icare), ensonnïer LXII, 39, ensongnïer LXXI, 59, *v. a., occuper, préoccuper.* — *P. p. f. pl.* ensonniies LXXI, 61.

enstruire (instru*gere*), enstruyre, *v. a., instruire.* — *Ipf. sg.* 3 enstruyvet LXV, 55; *p. p. s. sg.* enstruiz LXV, 41.

ensus, *v.* sus.

ent, *v.* en[2].

entailleüre (in-tale*a*-aturam), entaileüre XXII, 35, *n. f., sculpture.*

entaille (in-taleam) XVII, 53, *n. f., sculpture.*

entaillier (in-tale*am*-are), entallier XLVII, 8, *v. a., tailler.*

entalenter (in-talent*um*-are), entalanter, *v. a., donner envie à* XIX, 208. 210. — *P. p. s. sg.* entalenteiz LXV, 14, *désireux.*

entallier, *v.* entaillier.

entamer (in-'taminare), *v. a.*

entandre, *v.* entendre.

entasser (in-'*tasser*), *v. a.*

ente ('empota = ἔμφυτα, *ou n. v. de* 'imputare = ἐμφυτ-are) LVII[b], 118, *n. f., rejeton.*

entechier (in-'*teche* (= *tache*) -iare) XVIII, 154, *v. a., infecter, gâter.*

entenc, *v.* entendre.

entencion, -iun, *v.* entention.

entendement (intend*ere*-imentum), *s. sg.* -ens LXXI, 34, *n. m., entendement, intelligence.*

entendié, entendiést, *v.* entendre.

entendre (intendere), entandre XV, II, 53, antandre XXIV, 83.

r. a. et n.. entendre, écouter, comprendre, chercher à, faire attention à, s'appliquer à, s'entendre à, s'occuper de: faire entendant XLIV, II, 110. LXII, 17. *faire entendre*: e. a (*infin.*), *savoir* LVII[a], II, 31. *songer à* LVII[b]. 35, *savoir* (e. de fisique XVII. 19, *connaître la physique*). — *Pr. sg.* 1 entens LXXII. 55, entenc XLVI, 70. 76, 3 entent VI[a], 169. etc., entend VI[b], 324; *pf. sg.* 3 entendié XII, 55, entendit IV, 37, entendi XLII, II, 107; *sbj. ipf. sg.* 3 entendist, entendiést XII, 29.

ententif (intentivum) XLIV, I, 1°, 22. *s. sg.* ententius LXIX, 5, *adj.. attentif, appliqué.*

entention (intentionem), entencion XLV. 147. LX, 64. entenciun XLVI. 2. 16. etc., *n. f., application, intention, opinion, notion, idée*; mettre e. de XXIV, 32. *se préoccuper de.*

ententius, *v.* ententif.

ententivement (intentiva-mente) LXVI. 22, *adv., attentivement.*

enter (*V.* ente) LVII[b], 121, *v. a.*

entercier (intertiare (= in-tertium-are), *lat. du m. â.. mettre sous séquestre*), entercer XXII, 12, *v. a., reconnaître.*

enterer, *r.* enterrer.

enterin (integrum-inum) XVI, 102. XXII, 108. 138, *adj., intact* (*sans changement*) XVI. 102, *sincère, honnête.*

enterra, -rai, -rez, *v.* entrer.

enterrer (in-terram-are), entiérer, XVIII, 47, *v. a.*

enteser (in-te(n)sare), *v. a., diriger, pousser.* — *P. p.* entesé de (*inf.*) XVIII. 17, *poussé à, tenté de.*

entier (integrum), *adj.*

entiérement (integra-mente), *adv., entièrement.*

entiérer, *v.* enterrer.

entor (in-tornum), entur XXII, 148, entour IX, 17. etc., *prép., autour de, parmi; pris subst[t]*, a l'e. de VI[d], 183, *autour de.*

entorteillies, *picard pour* entorteilliées (in-tortum-icul-atas) LXI, 34, *entortillées.*

entrassaier (inter-exagium-are) (s') LVII[a], II, 58, *v. réciproque, se tâter, s'attaquer.*

entre (inter). *prép.. entre, au milieu de* IV, 81; entrel XIV, 48 = entre le. — Entre... et *indique une action commune de plusieurs sujets, soit indirectement, comme* VI, 50 (entre or fin et argent guardez combien i at), *soit directement, la locution entière tenant lieu de sujet. comme* XI, 108-9, *ou comme* XIII, II, 2-6, *où cependant les divers sujets sont rappelés par les mots* trestout li conte (*on trouve ailleurs le sujet collectif supprimé.*

entrearmer (inter-armare) (s') XVII, *l. 2 de la note, v. récipr., s'armer chacun de son côté.*

entrebaisier (inter-basiare) (s') XXX, 428, *v. récipr., s'entrebaiser.*

entredefier (inter-de-fidare) (s') LVII[a], II, 55, *v. récipr., s'entredéfier.*

entredeus ex XXX, 303, *pour* entre les deus ex, *entre les deux yeux*; par entre .ij. les grailles XII, 99, *entre les deux barreaux* (*Voy. la note à ce passage*).

entredire (inter-dicere) (s') LVII[a], II, 56, *v. récipr., se dire mutuellement.*

entredoter (inter-dubitare) (s') LVII[a], II. 34, *v. récipr., se craindre mutuellement.*

entrée (intratam) VI[d], 118, *n. f.*

entreiz, *v.* entrer.

entrel, *v.* entre.

entremès (inter-missum); *au fig.*, dure. LIV, I, 130 (*au sens propre*.

divertissement pendant les repas).

entremètre (intermittere), antrem. (s') de, *v. réfl., se mêler de, s'occuper.* — *Pr. sg.* 1 entremet XLIV, II, 92; *pf. sg.* 3 antremist XXIII, I, 147.

entreplevir (*entre-*'*plevir*) (s') XXV, 43, *v. récipr., se jurer mutuellement.*

entreprendre (inter-prendere), *v. a., s'emparer de*; *prétendre* V, II, 19, VI[c], 306; *v. n.*, e. de IX, 33, *commencer de*, entrepris; LVIII, 82, *p. p., embarrassé* (*pour la conj.*, *v.* prendre).

entrer (intrare), *v. n.*; *v. a.* LXIX, 12, *entrer dans.* — *Pf. sg.* 3 entrat III, 3; *ft. sg.* 1 enterrai VIII, I, 73, 3 enterra XV, II, 50. etc.; *pl.* 2 enterrés X, 26. XV, I, 7; *p. p. s. sg.* entreiz LXIX, 12. 28.

entresanler (inter-simul-are) (s') X, 63, *v. récipr., se ressembler.*

entreseign (inter-signum) XVII, 92, *n. m., signe de reconnaissance, enseigne.*

entresqu'a (in-trans-quod-ad) V, III, 27, entresk'a VI[a], 84, *loc. prép., jusqu'à.*

entreusque (intro-usque) XXX, 39, *loc. conj., pendant que.*

entrister (in-trist*em*-are) LXXII, 2, *v. n., s'attrister.*

entro (intro) III, 137, *conj., et* entro que III, 92. 122, *loc. conj., jusqu'à ce que.*

entroschier (inter-'oscare, *v. n., s'ébrécher* VI[a], 89.

entroublier (inter-oblit*um*-are) XXXIII, 66, *v. a., oublier parfois* ou *un peu.*

entrovrir (inter-aperire), *v. a., entr'ouvrir.* — *P. p.* entrovert VI[a], 162.

entur, *v.* entor.

enui, *v.* anui.

enuier, *v.* anuier.

envëer, enveier, *v.* envoier.

enveilli, *v.* envielli.

enveloper (in-volup? (*cf.* volvere) -are) (s') en LXXII, 19, *v. réfl., se plonger dans* (*au fig.*).

envenimeiz (in-venen*um*-atus) LXV, 24, *p. p. s. sg. m., empoisonné, enflammé* (*au fig.*).

envers[1] (inversum) XXX, 313. XLII, II, 8, *adj., couché sur le dos;* — *n. m., côté d'une étoffe* (a .ij. e.).

envers[2] (inversum), enviërs XVIII, 8. etc., *prép., vers, du côté de, envers, à.*

envi (*n. verb. de* envier) XLV, 182, *m., mécontentement, tristesse* (*opposé à* joie).

envidie, *v.* envie.

envie (invidiam), envye LIV, I, 64, envidie III, 6, *n. f., envie, désir;* avoir e. que (*subj.*) XXVI, 49, *être jaloux de ce que.*

envielli (in-vetul*um* (*'*vecl*um*) -itum) XLIX, 33, enveilli LXVI, 73, *p. p., vieilli.*

envïeus (invidiosum), *adj., envieux.*

environ (in-*'vir*(*er*)-onem), *adv. et prép., environ, autour, autour de;* ci e. XLII, 40, cy e. VI[b], 272, *autour de ce lieu;* d'e. XLVII, 72, *tout autour.*

envis (invit*um*-s *adverb.*), enviz III, 1, *adv., à contre-cœur, malgré soi.*

envoier (in-vi*a*-are), enveier, envëer LXVI, 6, *v. a., envoyer*; e. pur XXII, 60, *mander.*, faire e. XIII, I, 15, *envoyer* (*v.* faire). — *Sbj. ipf. pl.* 2 envoïssiez XIV, 117.

envoisier (in-vitiare) *v. n.;* s'e. XXXI, II, 4, *v. réfl., se divertir.*

envye, *v.* envie.

enz[1] (intus), ens, *adv., dedans;* enz (ens) *ou* enz en (*le mot servant alors à fortifier* en), *prép., dans, sur. Cf.* çà *et* là.

enz[2], *v.* en[3] *et* le[1].

eo, *v.* moi.

epargner (*'?) LXVII, II, 16. 64, *v. a., épargner.*

eperon, *v.* esperon.
epitaphe (epitaphium) XXVII, 14, *n. m., épitaphe.*
Equo, *v.* Écho.
Erace (Horatium) XL, I, 4, *n. pr. d'homme, Horace.*
erbe, *v.* herbe.
erbei (herb*am*-etum) LVII[b], 61, *r. pl.* erbeiz LV, 56, *n. m., sol couvert d'herbe, champ herbeux.*
erberie (herb*am*-ariam) XLVIII, *titre et v.* 48, *n. f., collection d'herbes, fonds d'herboriste.*
eredité, *v.* heredité.
eritier, *v.* heritier.
ermin (armenium) XIII, I, 61, ermine (*après élision*) VI[a], 29. etc., hermine XVI, 135, *n. m., fourrure, vêtement de fourrure.*
Ernaut (˚), Ernalt, *s. sg.* Ernalz VI[a], 107, *n. pr. d'homme.*
ér, ére, éret, ert, érent, *v.* estre.
erranmant (*errant*-mente), erraument XI, 45, erraument, erroment VIII, II, 32, *aussitôt;* e. que LIX, 77, *dès que.*
errant (iter-ando), *adv., aussitôt;* tout e. XVIII. 134, *sans hésiter.*
erraument. *v.* erranment.
errer[1] (iter-are), edrer, esrer LVIII, 98, *v. n., marcher, se conduire, agir.* — *Pr. sg.* 3 oirre XX, 49; *ipf. pl.* 3 erroent XXI, 84; *pf. sg.* 3 edrat III, 28; *p. p.* errei LX, 38.
errer[2] (errare) LX, 14, *v. n., se tromper.*
erroment, *v.* erranment.
error (errorem) LXIV, 12, *n. f., erreur.*
ersoir (heri-serum), *adv., hier soir presque; synonyme de* hier VIII, I, 12. 21 (*cf.* anuit).
ès[2] = en les, *v.* en[3] *et* le[1],
ès[3] (ecce), eis LVII[a], II, 29. 35, as V, III, 4, è (è vos) XIII, II, 90. etc., *interj., ço il à; ordin*[t] *suivi du pron..*vos, *soit immédiatement* (es vos, eis vos, e vos), *soit séparé par un autre pron.:* es les vos XIII, II, 65 (*cf.* estes les vos); *sans* vos : as li venue V, III, 4.
esbaer (ex-*baer*) LVI, 11, *v. a., ouvrir.*
esbafouer (ex-˚-are) XXXIX, 17, *v. a., tourner en dérision, bafouer.*
esbair (ex-˚badire), esbaïr LXVI, 41, *v. a., étonner fortement; v. réfl.*, s'e., *être stupéfait.* — *Pr. sg.* 1 esbahy VI[d], 161; *p. p.* esbahir XLII, II, 58, esbahy XXVII, 35, *effrayé, stupéfait.*
Esbaillart (*corruption de* Abelart), *n. pr. d'homme, Abélard, l'amant fameux d'Héloïse.*
esbanoiier (ex-˚*ban* (?)-icare), -oier, *v. n.* XXX, 147, *et réfl.* VI[b], 308, *s'amuser, se divertir.*
esbatement (ex-*bat*re-imentum), *r. pl.*, -ens LXXII, 49, *n. m., ébats, amusements.*
esbatre (ex-battuere) (s'), s'esbattre VI[c], 362, *v. réfl., s'amuser.* — *Pf. sg.* 3 s'esbaty VI[d], 81.
esbaubi (ex-balb*um*-itum) LIII, 45, *p. p., ébaubi, ahuri.*
esbaudir (ex-˚-ire), *v. a., réjouir; v. réfl.*, s'e., *se réjouir;* esbaudi (estor e. XIII, I, 49), *p. p.-adj., content, brillant* (*combat*).
escange, escaper, *v.* eschange, eschaper.
escarlate (˚) LII, 4, *n. f., espèce d'étoffe* (*n'était pas nécessairement de la couleur naturelle de ce nom : il y en avait de blanches*).
escars (ex-˚carpsum, *pour* carptum) XXV, 118, *adj., chiche, avare.*
escas, eschac, *v.* eschec.
eschaldeüre (ex-calid*am*-aturam) XLVII, 80, *n. f., brûlure.*
eschale (scalam) XVII, 25, *n. f., échelle.*
eschaloigne (Ascaloniam?) VI[a], 116, *n. f., ognon d'Ascalon* (*cf.*

Bartsch, Chrest., *et le fr.* échalotte), *peu de chose.*

eschamper (ex-camp*um*-are) de, *v. n., s'échapper, fuir de.*

eschange (*n. verb. de* eschangier), escange, *n. m., échange, ce qu'on donne en échange, rachat d'une peine* XII, 47.

eschangier (ex-ˇcambiare) LXVIII, 16. etc., *v. a., échanger.*

eschaper (ex-capp*am*-are), escaper VI[a], 44. etc., *v. n., échapper.*

escharboncle (ex-carbunculum) VI[a], *note, v.* 4, *n. m., escarboucle.*

eschargaitier (˚) (s˚), escherg. XI, 106, *v. réfl., se garder (avec des sentinelles).*

escharnir, *v.* eschernir.

eschauder (ex-calid*um*-are), *v. a., échauder, brûler.*

eschaufer (ex-ˇcalefare, *pour* calefacere), -ffer, *v. a., échauffer.* — *P. p.* eschauffei XLVIII, 104.

eschaveléde, *v.* eschevelé.

esche (escam) LXXII, 71, *n. f., mèche, amorce.*

eschec (˚), eschac XXXVIII, II, 7, *r. pl.* eschès XI, 22, escas XII, 89, *n. m., échec, échecs;* dire e. a XXXVIII, II, 7, *opprimer.*

eschequier (*eschec*-arium) L, 14, *n. m., échiquier.*

escherner, *v.* eschernir.

eschernir (˚), escherner VI[d], 158, escharnir VI[a], 167, *v. a., railler, chasser au moyen de plaisanteries* VI[d], 158.

eschevelé (ex-capill*um*-atum), *f.* eschaveléde IV, 39, *adj., échevelé.*

eschever, eschiever, *v.* eschiver.

eschine (˚), *n. f., échine, dos.*

eschiu (˚, *cf.* eschiver, esquiver), *s. sg.* eschis XXXI, I, 65, *adj., dédaigneux, revêche.*

eschiver (˚), eschiever XXXIV, III, 15, eschever XL, I, 89, *v. a., esquiver, éviter.*

escïent (scientem), escïant XIX, 245, essiant XI, 102. etc., ensïent XVIII, 17. etc., *n. m., dans des loc. adverb. :* a mon e., *à mon avis* XXIV, 143, *selon ma conscience* XXIV, 117; mon (ton, son) e., *à mon (ton, son) avis*; par le mien e. XI, 102, *en vérité*; a e., *volontairement;* a bon e. LV, 99, *réellement* (*cf. le suivant*).

escïentre (*confusion entre* scienter *et* scientem), *n. m.*; son e. V, I, 47, *à sa connaissance.*

escïenz (*pour* escïent? *à cause de la rime*) XX, 147, *n. m., savoir, science.*

esclaircir, *v.* esclarcir.

esclarcir (ex-ˇclaricire, *qu'on peut conclure de* claricitare), esclaircir LV, 135, *v. a. et n., éclaircir, être éclairé, briller.* — *Pr. sg.* 3 esclarcist VI[a], *note, v.* 5; *pf. sg.* 3 esclarci XXX, 235; *p. p.* esclarci; auberce. XIII, I, 62, *brillant haubert.*

esclairier (ex-clar*um*-iare), *v. n., être éclairé* LII, 15; — *impers*[t] XII, 57. XIV, 94. etc., *faire jour;* — *subst*[t], a l'e. XIII, II, 23, *au point du jour.*

Esclér (ex-clarum) (l') X, 101, *n. pr. d'homme, l'Eclair.*

esclot (˚) XVII, 66, *r. pl.* esclos XXX, 267, *n. m., trace des pas.*

Escoce (Scotiam) LXII, 54, *n. pr. f., Ecosse.*

Escoçois (Scote(n)sem) LXII, 52. *n. pr. m., Ecossais.*

escofle (˚) XLII, II, 19. LIII, 118. *n. m., milan.*

escole (scholam), *n. f., école.*

escolier (scholarium), *n. m., écolier.*

escolte, *v.* escout.

escolter, *v.* escouter.

escomengier (ex-communicare). escum. LVI, 57, *v. a. excommunier.*

escommenïer (ex-communicare).

v. a., excommunier (*Cf.* escomengier).

escondire (ex-condicere), escundire LXVIII, 10, *v. a., repousser, refuser, nier une delte* (*V.* dire).

esconser (ex-'cons*um* (*pour* ex-condit*um*)-are), *v. a., cacher*; fu esconsés XV, I, 12, *disparut.*

escorce (ex-corticem), *n. f., écorce.*

escorchier (ex-corticare), *v. a., écorcher, faire payer cher à* XXVII, 26.

escorre (ex-currere) (s') VI[a], 76. 114, *v. réfl., se secouer.*

escotier, *v.* escouter.

escout (*n. verb. de* escouter), escolte, *n. m., action d'écouter, espion* VI[a], 13. etc. prendre e.; XXIX, 46, *se mettre aux écoutes.*

escouter (auscultare), escolter, eskolter II, 5, escotier LXVI, 70, ascoter LI, 36, *v. a., écouter.*

escremir ('-ire) LVII[a], II, 64, *v. n., jouter, se battre.*

escrever (ex-crepare) (s'), *v. réfl., éclater*; s'escréve a plurer XXII, 127, *fond en larmes.*

escrier (ex-quiritare), escrider, *v. a., appeler en criant* V, I, 43. XXIII, II, 98. etc.; — *v. n.* V, II, 67. etc., *s'écrier* (est escriés X, 6, *s'est écrié*); — *v. réfl.* VI[a], 137. XLII, I, 113, *s'écrier.*

escrin (scrinium), *n. m., écrin, boîte.*

escripront, *v.* escrire.

escript, *v.* escrire *et* escrit.

escrire (scribere), *v. a., écrire.* — *Ipf. sg.* 3 escrivoit VI[c], 92; *ft. pl.* 3 escripront LIV, II, 56; *p. p.* escrit, -te; escript, -pte XXXVII, II, 16.

escrit (scriptum), escript VI[c], 41, *s. sg.* escris VIII, I, 118, *n. m., écrit*; li escris VIII, I, 118, *l'Ecriture.*

escriture (scripturam), *n. f., écriture.*

escu (scutum), *r. pl.* escuz XXVII, 53. etc., escus XXV, 89. etc., *n. m., écu, bouclier, homme d'armes, combattant* XXV, 89, *écu* (*pièce de monnaie*).

escuier (scut*um*-arium), escuiier, esquïer LVII[b], 19, *n. m., écuyer.*

escumer (') XLIX, 84, *v. n., écumer.*

escundire, *v.* escondire.

escuser (excusare), *v. a., excuser.*

escuyrie (*h. a.* skuira-iam) VI[c], 302, *n. f., écurie.*

esduire (ex-ducere), *v. a., guider, pousser* (*au fig.*). — *Pr. pl.* 3 esdüent LVIII, 135.

èse, *v.* aise.

esforcier (ex-fort*em*-iare), *v. a., renforcer.* — *P. p.* esforciét (eschange) V, III, 10, (*échange*) *avantageux.*

esfrëer (ex-'-are), effrayer VI[d], 68, *v. a., troubler*; — *v. réfl., se troubler.*

esfrei (*n. verb. de* esfrëer), *m., trouble.*

esfronté (ex-front*em*-atum), *adj., effronté.*

esgal, *v.* egal.

esgar, *v.* esgarder.

esgard, *v.* esgart.

esgarder (ex-*garder*), esguarder XXI, 3. etc., esgardier LXVI, 63. *v. a., regarder, considérer. être d'avis*; e. que ne LXX, I, 21. *prendre garde que ...ne.* — *Sbj. ipf. pl.* 3 esgardaissent XLIX, 56; *imp. sg.* 2 esgar LIII, 51.

esgarer (ex-'-are), esguarer. *v. a., égarer.* — *P. p. f. sg.* esgarée XIX, 114, esguaréde IV, 85, *égarée, hors d'elle-même.*

esgart (*n. verb. de* esgarder) XXIII, II, 92. etc., esgard, *n. m., regard, décision*; passer l'esgard LIV, I, 20, *accueillir ma requête.*

esguarder, esguarer, etc., *v.* esgarder, etc.

esguière (aquariam, s *inorganique*) LV, 77, *n. f., aiguière.*

esi, *v.* ensi.

esjoïr (ex-gaud*i*re), esjouir, *v. a., réjouir; v. n., se réjouir; v. refl., même s. — Pf. sg.* 3 esjoï XXII, 146; *p. p.* esjoi VIII, 1, 158, esjouy VI[d], 173.

eskekier (*eschec, eskec*-arium) XII, 28, *n. m., échiquier.*

eskolter, *v.* escouter.

eslaissier (ex-laxare) (s') VI[a], 38, *v. réfl., s'élancer (étant à cheval* ou *en parlant d'un cheval).*

eslegier (ex-*h. a.* ledig-iare) V, 1, 82, *v. a., rendre quitte, dégager, payer* (*Cf.* lige).

esleus, *v.* eslire.

eslever (ex–levare), *v. a., élever; — v. réfl.*, s'e. LXIV, 3.

esliex, *v.* eslire.

eslire (ex–legere), ellire LXXI, 19, *v. a., élire, choisir, rechercher. — Pr. pl.* 3 ellisent LXXI, 19; *pf. sg.* 3 eslist VII, 3. etc., *p. p.* eslit LII, 27, eslu XXIV, 104, *s. sg.* esleus XVIII, 113. LXXII, 60, esliex LII, 48.

eslit, *v.* eslire.

esloignier (ex-longe-iare), eslongnier XL, II, 6, esluinier XXI, 91, eslongier XVI, 40. etc., *v. a. et n., éloigner, s'éloigner, prolonger, fuir; — v. réfl., s'éloigner, éviter.*

eslongier, –gnier, *v.* esloignier.

eslu, eslut, *v.* eslire.

esluinier, *v.* esloignier.

esmai (*n. verb. de* esmaier) IX, 16. etc., *m., émoi, tristesse.*

esmaier (ex-'-are), *v. a., émouvoir, étonner fortement, épouvanter, attrister;* s'e. IX, 77. etc., *s'émouvoir, se bouleverser.*

esmaillé (ex-macul*a*-atum) VI[b], 173, *p. p., maillé.*

esmal (*'*), *r. pl.* -aus XVII, 39, *n. m., émail,*

esmal (esm*er*-alem) XII, 85, *n. m., appréciation.*

esmari (*'*), *s. sg.* -is XXIX, 114, *p. p., ému.*

esmer (æstimare), *v. a., apprécier, estimer.*

Esmeré (*p. p. de* esmerer). *s. sg.* -és XXX, 169, *n. pr. d'homme.*

esmerer (ex-mer*um*-are) XXII, 120, *v. a., épurer.*

esmerveillier (ex-mirabili*a*-are), *v. a. et n., étonner, s'étonner; p. p., étonné, ému* VI[d], 53. 215; *v. réfl.*, s'e., *s'étonner. — Pr. sg.* 1 esmervel X, 43.

esmïer (ex-mic*a*-are), *v. a., mettre en miettes.*

esmieudrer (ex-*mieudre*-are), *v. a., améliorer.*

esmolu (ex-mol*ere*-utum), *s. sg.* -us XXIX, 1, 108. etc., *p. p. de* esmoldre, esmoudre, *aiguisé.*

esmer (æstimare), asmer LXVI, 75, *v. a., estimer, juger.*

esmouvoir (ex-movere), *v. a., provoquer, émouvoir;* esmeu en ire LXII, 19, *mis en colère. — Pr. sg.* 3 esmuet LIII, 55; *pf. sg.* 3 esmut XXI, 26; *p. p.* esmeu XXVI, 139. etc.

espaanter, *v.* espaventer.

espace (spatium), *n. m., espace, intervalle.*

Espaigne (Hispaniam), Espagne XVII, 80, *n. f., Espagne.*

espalle, *v.* espaule.

espaule (spatulam), espaulle, espalle V, III, 23, *n. f., épaule.*

espandre (expandere), *v. a. et n., épandre, se répandre; v. réfl.*, s'e. XVIII, 96. etc. — *P. p.* espandu XXVII, 16.

espanir (expan(d)ire), *v. n., s'épanouir, p. p. f. sg., épanouie.*

espartir (ex-partire) LIV, 1, 13, *v. a., disperser.*

Espaus (les) (?) XI, 86. 107, *n. pr., château fort inconnu.*

espaventer (ex-paventem-are), espoenter XVII, 130, espaanter VI[d], 91. etc., *v. a., épouvanter.*
especial (specialem), *r. pl.* especiaulx LIV, I, 162, *adj., spécial;* par e. LXII, 6. 25, *spécialement, en particulier.*
especiaument (speciali-mente) XLIV, II, 71, *adv., spécialement.*
espée (*), espède IV, 27. etc., spède II, 22, épée LVIII, 43, *n. f., épée.*
espeir (*n. verb. de* esperer) LVII[a], I, 22, *m., espoir.*
espeisse (spissam) LVII[b], 55, *n. f., fourré.*
espeneïr (ex-pænitire) XVI, 53. 56, *v. a., expier.*
espens (expensum), espans XXIII, II, 142, *n. m., préoccupation, souci.*
esperance (sperare-antiam), *n. f., espérance; — personnifié* XLV, 192. etc.
esperdu (ex-perdere-utum), *p. p. m. sg., éperdu, effrayé.*
espère (sphæram) XVII, 11, *n. f., sphère.*
esperer (sperare), *v. a., espérer.* — *Pr. sg.* 1 espoire (*f. analogique pour* espoir) XXVII, 48. XLV, 207.
esperiment (experimentum), *n. m., expérience; au pl.* XX, 167, *expériences de magie, d'astrologie, etc.*
esperit (spiritum), espirit LXV, 67. 69, esperite L, 22, esprit, *pl.* espris VI[d], 159, *n. m., esprit.*
esperital (spiritum-alem) XII, 75. etc., *adj., spirituel, Cf.* espirituel.
esperon (*), esporon XXV, 5, éperon LVIII, 67, *n. m., éperon.*
esperoner (*esperon*-are), esperuner, *v. n., éperonner;* e. sor LVII[a], I, 37, *fondre sur qq[n] en piquant des deux.*
espés (spissum) XXX, 29. etc., *plus tard* espès, *adj., épais; adv[t]*, e. ramu LVII[b], 59, *touffu.*
espèsse (speciem) LXXI, 42, *n. f., espèce* (*Cf.* espice).
espéssement (spissa-mente) LXIV, 26, *plus tard* espèssement, *adv., abondamment.*
espét (*forme masc. de* espéde) III, 132, *n. m., épée.*
espie (*n. verb. de* espïer VI[b], 25. etc., *n. m., espion.*
espiier (*) V, I, 79, espïer XXI, 66, *v.a., trahir* (*ord[t].* « *espionner* »).
espice (speciem), *n. f., épice.*
espiét (*) VI[a], 145, *n. m., épieu.*
espine (spinam), *n. f., épine.*
Espir (*n. verb. de* espirer = spirare), *s. sg.* Espirs (Sainz), *m., le Saint-Esprit.*
espirit, *v.* esperit.
espiritél (spirit*um*-alem), *s. sg.* -éls III, 76, -iex XLV, 6, *adj., spirituel.*
esploit (explicitum), *n. m., vigueur, rapidité, hâte, profit* LXV, 12; a e., *rapidement* XIX, 132. etc., *activement* XIX, 10. etc.
esploitier (explicit*um*-iare), *v. a. et n., travailler, agir, accomplir, achever, se hâter.*
esplourée (ex-plor*are*-atam) LIV, I, 26, *adj. f. sg., éplorée.*
espoenter, *v.* espaventer.
espoir (spero) XXIII, I, 162, *adv., peut-être* (litt[t] « *je l'espère* »).
espoire, *v.* esperer.
esponde (spondam) VI[a], 111, *n. f., bord.*
esporon, *v.* esperon.
espose (sponsam), spose IV, 89, *n. f., épouse.*
esposée (spons*a*-atam), esposéde IV, 82, *p. p. pris subst, épousée, épouse.*
espreduite, *v.* esproduite.
esprendre (ex-prendere), *v. a., allumer, enflammer* (*au fig.*); — *p. p.* espris VIII, I, 159. etc.
espris, *v.* esprendre.
esprises (ex-pre(n)sas) LIX, 56, *p. p. f. pl. pris subst, menu bois pour allumer le feu.*

esprit, *v.* esperit.
esproduite (ex-pro-ductam) XLIX, 80, espred. (ex-per-ductam) XLIX, 138, *n. f., barre de fer, fer en bille.*
esprover (ex-probare), espruver XLVI, 118, *v. a., éprouver, reconnaître par l'expérience.*
esquïer, *v.* escuïer.
esrachier (ex-radic*em*-are), *v. a., arracher.*
esrer, *v.* errer[1].
essai (exagium), essay LIV, 1, 9, *n. m.*
essaier (exagi*um*-are), *v. a., essayer* (*Cf.* asaier).
essample (exemplum), esemple VII, 1, example LXV, 10, exemple LXXII, 81, *n. f., exemple.*
essart (ex-sarritum), *n. m., lande, plaine couverte de taillis.*
essauchier, *v.* essaucier.
essaucier (ex-alt*um*-iare), essauchier XVIII, 38, *v. a., élever, exalter.*
essay, *v.* essai.
essïant, *v.* escïent.
essillier (exsili*um*-are), *v. a., ravager, ruiner.*
essoine (*), essoyne, essone XVII, 37, *n. f., excuse légale, excuse, difficulté, ennui* XL, 1, 68 (*masc.*).
essolé (ex-sol*um*-atum) XIX, 115, *adj., séparé, privé.*
essone, essoyne, *v.* essoine.
essuier (ex-suc*um*-are) XXIII, II, 69, *v. a., essuyer.*
estable[1] (stabulum), *n. m., étable.*
estable[2] (stabilem), *adj., stable, fixe;* faire e. une proière XLIV, 1, 2°, 30, *réaliser, exaucer un vœu.*
establie (stabilitam) XIII, II, 83, *n. f., résolution prise, décision judiciaire.*
establissement (*stabilisc*ere*-imentum), *n. m., établissement;* faire cest e. XLIV, II, 44, *établir cela.*
estache (*), *n. f., pieu, pilier* VI[a], 62. 65. etc., (*cf.* estaque, estacade).
estachier (*estache*-iare) XII, 55, *v. a., assujettir, attacher à un poteau.*
estaindre, *v.* esteindre.
estal (*), *n. m., position fixe, place;* en e., *en place fixe.*
estan[1] (stagnum), *n. m., étang.*
estan[2] (stannum), *n. m., étain.*
estandre, *v.* estendre.
estant (stando), *n. m., position debout;* se drecier en e. XXXIII, 16. etc., se lever en e. VI[a], 3, *se dresser, se lever.*
estat (statum), *n. m., état.*
estavel (?), *n. m.;* e. de cire XV, II, 40, *torche.*
esté (æstatem), estêt VI[a], 1, *note,* estei XLVIII, 13, *n. m., été.*
estei, *v.* esté *et* estre[1].
esteie, etc., *v.* estre[1].
esteile, *v.* estoile.
esteindre (extinguere), estaindre, *v. a. et n., éteindre, s'ét.* — *Pr. pl.* 3 esteignent XX, 74; *p. p.* estaint XX, 92.
estendre (extendere), estandre XXIII, 56, *v. a., étendre.*
estendue (extend*ere*-utam), *n. f., étendue.*
ester (stare), steir LXIX, 17, *v. n., se tenir debout, s'arrêter, rester, cesser* XLV, 30 (lessier e. VII, 61, *laisser;* l. e. coi X, 114, *laisser tranquille*); *v. réfl.*, s'e. XXIII, 58. etc., *même s.* — *Ipf. sg.* 3 estoit VI[c], 150. etc., estoiet VI[b], 25. 311, steivet LXIX, 29: *pf. sg.* 3 estut III, 15. etc.; *pl.* 3 esturent LXV, 25; *p.-q.-pf.* (*au sens du pf.*) *sg.* 3 esteret III, 134. 138; *p. p.* esté XXI, 63, stiut LXIX, 33.
esteret, *v.* ester.
estereit, *v.* estre[1].
estes, 2° *p. pl. formée par analogie sur* ès = ecce (*v. ce mot*): estes les vos XIII, II, 67, *les voilà* (*voyez-les*).

esteut, *v.* estovoir.
esteüst, *v.* estovoir.
estié, *v.* estre[1].
estimer (æstimare), *v. a., croire, penser.*
estocquée (*estoc-atam) (espée) VI[d], 201, *p. p. f. sg., appointée, pointue.*
estoict, estoit, *v.* ester.
estoie, *v.* estoiier *et* estre[1].
estoiier (*estoi, *estui-are, *v. a., mettre au fourreau* VII, 116, *réserver* LXVI, 4.
estoile (stellam), esteile XVII, 52, estoylle XL, I, 27, *n. f., étoile.*
estoilete (stell*a*-ittam) XXX, 425, *n. f., petite étoile.*
estoire (historiam), istoire VI[d], 1. 7. etc., *n. f., histoire.*
estole (stolam). *n. f., étole.*
estonner (ex-tonare), estouner VI[b], 257, *v. a., effrayer, étonner vivement; v. réfl.*, s'e. XXXVIII, I, 14 (*sens correspondant*).
estope (stuppam), estoupe, *n. f., étoupe.*
estor (*), estour, estur. *n. m., combat.*
estordir (ex-*-ire) XLVII. 10, *v. a., étourdir.*
estordre (extorquère). *v. a., arracher;* s'e. de XLII, II, 48, *se tirer de.*
estormir (*-ire), *v. n., s'éveiller, partir (en troupe), s'agiter, se mêler (dans le combat); p. p., ébranlé, en mouvement pour le combat* LVII[a], II, 30.
estot, estoüst, *v.* estovoir.
estout (stultum *ou l'all.* stolz) L, 18, *adj., terrible* (ord[t] *hardi, arrogant, méchant*).
estovoir (*stopere), estoveir XVI, 12, *v. impers., falloir, être nécessaire (avec infin. ou* a *et infin.); pris subst* XVI, 12, *nécessité.* — *Pr. sg.* 3 estuet XLIX, 21, esteut XII, 44. etc.; *pf. sg.* 3 estot XXII, 117, estut XLI, I. 25. etc.; *ft. sg.* 3 estovrat V, I, 82; *sbj. sg.* 3 estucet VI[a], 65; *ipf. sg.* 3 estoüst, esteüst LXIV, 59.
estoylle, *v.* estoile.
estragne, estraigne, *v.* estrange.
estrain (stramen), *n. m., paille;* a pur l'e. XXX, 369, *sur la paille nue.*
estraindre, *v.* estreindre.
estraire (extrahere), estreire, *v. a., tirer, extraire.* — *P. p.* estrait, estreit; *f. pl.* estraites LXXI, 3.
estrait, estraites, *v.* estroit *et* estraire.
estrange (extraneum), estraigne XXXIV, III, 39. etc., estrange LXIII, 24, *adj., étranger, étrange.*
ertrangement (extranea-mente), *adv., étrangement.*
estrangier[1] (extrane*um*-arium), *adj., étranger.*
estrangier[2] (extrane*um*-are) XLIV, II, 2, *v. a., mettre de côté (un habit)*; — *v. réfl., s'éloigner* XXIII, I, 158.
estre[1] (*essere), iestre XVIII, 2. etc., *v. substantif; pris subst*[t], *existence* LI, 53; du corps ne m'est pas tant com XIX, 152, *je ne me préoccupe pas tant du corps que;* ne vous seroit que de (*inf.*) LIV, I, 151, *vous n'auriez qu'à.* — *Pr. sg.* 1 sui, soi IV, 69. etc., suy LV, 47, suis XXVI, 92. etc.; 2 iés IV, 32, etc., és VI[b]. 162. XIX, 142. etc., 3 est IV, 24. etc.; *pl.* 1 somes V, I, 78. etc., sommes, sumes LVIII, 84, 2 estes LIV, I, 174, eistes XXIV, 101, 3 sont V, I, 11. 15. etc., sunt; *ipf.* 1[re] *forme (organique)* : *sg.* 1 ére XIII, I, 26. etc., 3 éret II, 12, ére XLV, 153. etc., ert XV, II, 33. etc., iért XVIII, 41. etc., iére XLIV, I, 1°, 25; *pl.* 3 érent XXIV, 275. etc.; 2[e] *forme (de* ester) : *sg.* 1 esteie IV, 19, estoie XIII, II, 23. etc., 3 esteit V, II, 45. etc., estoit VI[c], 19. etc., étoit

LXVII, II, 9; *pl.* 3 estoient VI^c, 31. etc.; *pf. sg.* 1 fui IV, 9. etc., 2 fus, 3 fut II, 1. 11. III, 3. etc., fu VI^a, 52. etc., fust VI^b, 5, etc., feut LXVII, II, 6; *pl.* 1 fumes X, 111, fusmes XXVIII, 37, 2 fustes, 3 furent, fuirent XXIV, 21; *pl. q. pf. sg.* 3 furet II, 18. III, 101; *ft.* 1re *forme* (*organique*) : *sg.* 1 iér IV, 70, 3 iért V, I, 40. etc., ert XIX, 111. etc.; *pl.* 3 iérent VI^a, 7. etc.; 2e *forme* (*de* sedere-habeo) : *sg.* 1 serai V, I, 8. etc., seray VI^d, 87, serrai LVIII, 107, 3, serat V, I, 41, serrat XLVI, 97. LI, 72, serra XVI, 117. LI, 18. etc., sera; *pl.* 2 serrez LI, 61, serés VIII, I, 98, 3 serunt XXI, 41, serrunt XLVI, 99; 3e *forme* (*de* estre) : *pl.* 2 estrez V, I, 65; *cd.* 1re *forme* (*de* sedere)-habe-bam) : *sg.* 1 seroie, seroye VI^b, 86. LXIII, 27, 3 sereit XLVII, 11, serreit XXII, 11. XLVI, 23; 2e *forme* (*de* estre) : *sg.* 3 estereit (*forme picarde*) XXX, 348; *sbj. sg.* 1 soie VI^d, 202, soye VI^c, 223, 3 soie XLIX, 157, seit V, I, 5. etc., soit, soict VI^b, 219, sit (*latin*) I, I, 6; *pl.* 1 soiions LII, 12, 2 seiiez VI^a, 58, seiez XVI, 28, soiiez XLIII, 46, soiiés XXV, 112, soiés IX, 6. etc., 3 seient VI^a, 85, soient, soyent LXXII, 59; *ipf.* (*souvent au sens conditionnel, dans la proposition secondaire comme dans la principale*) *sg.* 1 fusse IV, 100, fuisse XVIII, 66, 2 fusses IV, 20. etc., fuissez LI, 54, 3 fust V, I, 32. etc., feust VI^d, 92. LXIII, 3. 51; *pl.* 3 fussent XLVIII, 129; *p. pr.* estant VI^d, 51. etc., *p. p.* esté, estié XLVI, 63, estei XLVIII, 14, été LXVII, II, 43. 69.

estre[2] (extra), *n. f.*, *embrasure de fenêtre, palier* (?), *vestibule* (?) XXIX, L, 10.

estreindre (stringere), estraindre, *v. a.*, *étreindre, serrer.* — *Pr. sg.* 3 estraint XLV, 226, estreint XLII, II, 73; *p. p.* estraint LXIX, 22, *retenu.*

estreit, *v.* estroit *et* estraire.

estrïer (˙), estrier, *n. m.*, *étrier.*

estrille (strigilem), *n. f.*, *étrille.*

estriver (˙) VIII, I, 27. XXXV, 26, *v. n.*, *discuter.*

estroit (strictum), estreit, estrait XXII, 32, *adj.*, *étroit*; — *adv*t XXX, 436, *étroitement.*

estruër (extrudere) VI^a, 42, *v. a.*, *lancer, pousser.*

estucet, *v.* estovoir.

studier (studium-are), *v. n.*, *étudier, réfléchir* XXXVII, II, 17.

estuet, estuot, *v.* estovoir.

estui (˙), *r. pl.* estuis XL, I, 98, *n. m.*, *étui.*

estuide (studium) XVII, 7, *n. f.*, *application.*

Estula (es-tu-la, *calembourg*) XXXIX, *passim*, *m.*, *n. de chien.*

estur, *v.* estor.

esturent, estut, *v.* ester *et* estovoir.

esveillier (ex-vigilare), esvellier XII, 163; s'e. LV, 54, *v. a. et réfl.*, *éveiller, s'éveiller.*

et (et), e II, 11 (*dev. cons., mais* et *dev. voy.*) IV, 13. etc., ed (*dev. voy.*) V, I, 24. etc., *conj.*, *et, et-de même* (*avec ellipse du verbe précédent*) V, II, 26. 80. etc.; — *devant un nom ou pron. pers. sujet, marque l'opposition à un autre sujet qui précède* IX, 58. etc.; — *employée pour renforcer une particule ou une locution exclamative* (*confusion avec* e = *eh!*): et par Dieu! LV, 92, et donc LIV, II, 37. etc.

été, étoit, *v.* estre[1].

Ethiopien (Æthiop-ianum) LXVII, 5, *n. pr. de peuple.*

eü, eu, *v.* avoir.

euf, *v.* oef.

Eulalia II, 1, *n. pr. de femme, Eulalie.*

eür (augurium), *n. m.*, *chance;*

bon eür XIX, 141. etc., *bonne chance, bonheur*; — a tiél eür que LX, 33, *de telle sorte que*; — *personnifié, s. sg.* Bons Eürs XIX, 54.

eure. *v.* hore.

eüreux (*eür*-osum). *f.* eüreuse, heureuse LIV, I, 90, *adj., heureux, qui a de la chance* VI[d], 187.

Eüstace (Eustachium) LVIII, 5. etc., *inv.. n. pr. d'homme.*

euvangeliste (evangelistam), *n. m., évangéliste.*

euvesque, *v.* evesque.

euz, *v.* oil.

evangile (evangelium), *n. m., évangile, satire* XLIII, *titre.*

Eva LI, *passim, n. pr. Eve, la première femme.*

ève, *v.* eave.

evesque (episcopum) , euvesque XV, II, 6. 43, vesque XV, I, 25. etc., *n. m., évêque.*

eveschié (*epispocatum pour* episcopatum) LX, 46, evesquiét III, 26, *n. f., évêché.*

Evruïn (*Ebroïnum) III, 4. etc., *n. pr. d'homme, Ebroïn.*

ewe, *v.* eave.

ex, *v.* oil.

example, *v.* essample.

examplère (exemplaria) XLIX, 139, exemplaire LXX, II, 37, *n. m., modèle, copie, exemplaire.*

exampliier (exemplum-iare) (s') LXII, 3, *v. réfl., prendre modèle.*

exastret (exarserat) III, 95, *pl.-q.-pf.* (*au sens du pf.*) *sg.* 3 *de* exardre (exardere) : el cuor exastret al tirant (*imperst*), *le cœur du tyran s'enflamma de colère* (*illt, il prit feu dans le c. du t.*).

exceder (excedare) LXVII, II, 55, *v. n., commettre des excès.*

excepter (exceptum-are), *v. a.*

exception (exceptionem), *n. f.*

exemple, exemplaire, *v.* essample, examplère.

exercite[1] (exercitum, *p. p.*) LXXII, 73, *n. m., exercice.*

exercite[2] (exercitum, *n.*) III, 42, *n. m., armée.*

exodir (exaudire), *v. a., entendre, exaucer.* — *Pf. sg.* 3 exodist III, 74.

expedier (*expedicare), *v. a., achever, accomplir;* absolt, *réaliser un projet* LIV, II, 113.

experience (experientiam), experiense LXII, 10, *n. f., expérience.*

exposer (ex-pausare), *v. a., expliquer, faire connaître.*

exposition (expositionem) XXVIII, *passim, n. f., explication.*

extrace (extractum-iam) XL, I, 2, *n. f., origine.*

extremité (extremitatem) XLIV, II, 119, *n. f., extrémité, péril extrême.*

fabloier (fabula-icare) XXX, 22. etc., *v. n., dire un fablel, un conte.*

fable (fabulam), *n. f.*

fac, face, facent, facet, fach, fache, façoiz, *v.* faire.

face (faciem), *n. f.*

façon (factionem, fazon LXV, 54, *n. f., façon, manière, figure, aspect;* de grant f. XXVII, 38, *de haute volée.*

fai, *v.* foi *et* faire.

faich, faict, faictes, faictz, *v.* faire.

faignant, faingne, *v.* feindre.

faillance (fallere-antiam), *n. f., faute, manque;* sanz f. LI, 65, *sans faute, certainement.*

faille (*n. verb. de* faillir), *f., défaut, faute, manque;* sanz f., tot s. f. XX, 38, *sans faute, certainement.*

failleroit, *v.* faillir.

faillir (fallire), fallir. falir, *v. n., manquer, faire défaut;* avoir failli a pére XXIV, 227. 228, *n'avoir pas eu de père;* f. a qq[n] de qq[ch]. IX, 59. etc., *refuser qq[ch] à*

*qq*ⁿ ; falit de cuer XVIII, 139, falli de c. XVIII, 150 (*p. p.*), *lâche, qui manque de cœur ;* cuer falit XVIII, 130, *cœur lâche ;* traîtres falis VIII, I, 140, *lâche, traître,* — *imperst* il fault LIV, I, 64. LXIII, 70 (*sans pron.* XXXIX, II, 21), il failloit XXVI, 42, *il faut, il fallait.* — *Pr. sg.* 1 faulx LIV, I, 165, 3 faut XIII, I, 52. etc., fault XXXIX, II, 17. etc ; *ipf. sg.* 3 failloit XXVI, 42 ; *ft. sg.* 1 faurai XIII, II, 89, faurrai XL, 59, 2 fauldras LIV, II, 109, 3 faudra XLV, 215, faurra LII, 3, faldrat ; *cd. sg.* 1 fauroie, 3 failleroit VI^c, 163 ; *pl.* 2 faurïez ; *sbj. sg.* 1 faille LVII^a, II, 15 ; *ipf. sg.* 3 faillist VI^d, 41 ; *p. pr.* faillant ; *p. p.* failli, falli, fali, falit.

faim, fain, *v.* fain^a, fein.

fain^a (famem), faim XIV, 92. etc., *s. sg.* fains XXIII, II, 80, *n. f., faim, désir, envie.*

faindre, *v.* feindre.

faintise, *v.* feintise.

faire (facere), fère, *v. a. et n., faire, agir, dire* (fait il VI^d, 17. etc., *dit-il ;* fait soi li escuiers XLII, II, 37 (*cf.* s'écrier), *dit l'écuyer*). — Faire a (*inf.*), *mériter d'être* (*avec le p. p. du verbe*) : ki fait a fuir LXXI, 9, *qui doit être évitée ;* ce fait a otroier VII, 101, *cela mérite d'être, doit être accordé ;* ne fait a o. XIII, II, 16 (*cf.* faire a miséricorde LXVII, II, 39, *exciter la pitié*), etc. — Faire *avec un gérondif, au lieu de l'infin.* : faire entendant, *faire entendre* XLIV, II, 110. — Faire *remplaçant un verbe déjà exprimé* LXII, 50. etc. (*cf.* si faz XLV, 187, 1re *p. sg., si fait, certainement*) ; le f., *se porter, aller :* et comment le faisoit XIX, 130, *et comment il allait* (*cf. en anglais* how do you do ?). — Faire des peines de, *tirer un châtiment de* III, 56. — Faire, *devant un infinitif, transforme en verbe neutre le verbe actif qui suit, et dont le régime devient le sujet d'une espèce de proposition infinitive semblable à celle du latin :* le premerain a fêt l'escu troër X, 96, *il trouva l'écu au premier* (*il fit que l'écu du premier fût troué*), etc. ; *cf. v.* 104, et puis le tiérz a fêt mort reverser (*où le verbe est neutre*) *et* X, 97. 100. XIII, I, 19. etc. — Se f. (*avec le cas sujet d'un adj.*), *se montrer* : se f. fiérs V, I, 41 ; — *p. p. avec* si, aussi : si fait XIV, 51. etc., aussi f. XXX, 140, *tel.* — *Pr. sg.* 1 fas XXXIV, II, 51, faz XXIII, I, 33. XLV, 187, faç XV, II, 16, fach XLI, II, 15, faich XLI, II, 12, faictz VI^c, 143, 2 fès VII, 59, 3 fait III, 39. etc., fêt XXIX, I. 18, faict XL, I, 49 ; *pl.* 1 faisum XLVI, 66, 2 faites IV, 116. etc., 3 font VI^b, 335. etc. ; *ipf. sg.* 3 faisoit XIX, 202, faysoit VI^b, 85, faiseit XVI, 133, fesoit XLIX, 67 ; *pl.* 3 fesoient XLIX, 48 ; *pf. sg.* 1 fiz XIV, 122, fis VI^c, 55. etc., 3 fist III, 1. etc. ; *pl.* 2 feïstes XIV, 109, fistes VI^b, 186, 3 firent XV, II, 30, fisent XIII, II, 48 ; *pl.-q.-pf.* (*au sens du pf.*) *sg.* 3 firet III, 25. 27. 56 ; *ft. sg.* 1 ferai VI^a, 16. etc., feray VI^b, 125. etc., frai XXII, 140. LXVIII, 4, 3 fera, ferat V, I, 36, ferra LI, 80, fra LI, 81 ; *pl.* 2 ferés XXX, 73 ; *cd. sg.* 1 feroie, ferois VI^c, 80. etc., 2 feroies XXV, 56, ferois XII, 57, 3 feroit VI^c, 22. etc. ; *pl.* 2 feriés XII, 123, feriés XII, 151, 3 feroient VI^c, 126 ; *sbj. sg.* 1 face VI^d, 204. etc., fache VIII, I, 81, 3 facet V, II, 18. etc. VI^a, 37. 84. etc., (for) face LXV, 62, fache VI^d, 165. etc., fazet I, I, 5 ; *pl.* 2 façoiz XXIV, 246, faciez, 3 facent LIX, 34. etc. ; *ipf. sg.* 1 fesisse VIII,

II, 45. 3 fesist III, 100. feïst XIV, 101. etc.; *pl.* 2 feïssiez XIV, 118, 3 feïssent XLIX, 40; *impér. sg.* 2 faz LI, 107, fai XIII, I, 43; *pl.* 1 faisons VII, 86. etc., 2 faites, VII, 93, faictes XXVIII, 48. etc.; *p. pr.* faisant; *p. p.* fait III, 59. etc., fêt X, 96. etc. faict VI[b], 112. etc., *s. sg. et r. pl.* faiz III, 129. etc., fais, *f.* faite, faitte XXXVII, II, 31.

fais[1] (fascem) VI[a], 52. etc., *n. m. inv., faix, charge;* tot a:un f. XXX, 101, *tout à coup.*

fais[2], faisant, faisum, etc., *v.* faire.

fait (factum), *r. pl.* faiz XLIII, 29. etc., fais LIV, II, 82, *n. m., fait, action;* bien fait LXXII, 26, *bonne action.*

faitement (facta-mente, *formation analogique*), *adv. qui sert à renforcer* si *et* com (cum) (*cf. la loc. affirmative* si fait) : si f. LVII[b], 69, *ainsi;* si f. que XXX, 291, *de telle sorte que;* cum f. XXI, 97, con f. XXIII, I, 96, *comment, de quelle manière. Cf. le participe* fait.

faitte, *v.* faire.

faiture (facturam) XXXII, 6, *n. f., façon. prestance* IV, 96.

faiz, *v.* faire, fait *et* foiz [2].

faldrat, *v.* faillir.

falir, falit, fali, falli, *v.* faillir.

fame, *v.* femme.

fandre, *v.* fendre.

fantasie (phantasiam) LXI, *passim, n. f., mémoire imaginative.*

fantosme (phantasma), *n. m., fantôme.*

fardel (*-ellum) LXVII, I, 9, *n. m., fardeau.*

fas, *v.* faire.

faucille (falc*em*-illam) XLVIII, 87, *n. f.*

faucon (falconem), *n. m.*

fauconier (falcon*em*-arium) LVII[b], 20, *n. m., fauconnier.*

faulce, *v.* faus.

fauldras, fault, *v.* faillir.

faulte, *v.* faute.

faulx, *v.* faillir *et* faus.

Faulx Semblant XLIV, II, *passim, n. m., personnification de l'hypocrisie.*

faurai, faurrai, faurroie, etc., *v.* faillir.

faus (falsum), faux VI[c], 212, faulx XXXIX, II, 24, *f.* fausse (*pris subst*[t]) XIV, 119. 143, faulce LIV, I, 33, *adj., faux.*

fauser (fals*um*-are), *v. a., fausser, tromper;* f. s'amor XXXIII, 34, *être infidèle.*

fauset (fals*um*-ittum) XLII, I, 41, *n. m., fausset.*

faussement (falsa-mente), *adv.*

fausseté (falsitatem) XLIII, 3, *n. f.*

faute (* fallitam, *pour* falsam), faulte VI[b], 87, *n. f., faute.*

Fauvel (* *fauve*-ellum) XIII, I, 47, *n. m., cheval de Guerri-le-Sor.*

fauvoier (fals*um*-via-are) XIII, II, 40. XXXIII, 53, *v. a., tromper.*

favèle (fabellam) XLII, I, 170, *n. f., discours.*

faysoit, *v.* faire.

faz, fazet, *v.* faire.

fazon, *v.* façon.

feaule, *qu'il vaut peut-être mieux écrire* feavle (fide-abilem) LXV, 22, *adj., fidèle.*

fecond (fecundum) LIV, I, 170, *adj., fécond.*

fée (*fatam (*parque*), *de* fatum), *n. f., fée.*

feeil (fidelem) XLVI, 100, *adj., fidèle.*

fei, feid, feit, *v.* foi.

feiée (vic*em*-atam), *n. f., fois;* à la f. (*répété*) LVII[a], II, 41. 42, *parfois, parfois;* tantôt, tantantôt.

feim (fimum) XLVIII, 80, *n. m., excréments, crottin.*

fein (fenum), *s. sg.* feins, fains XII, 95, *n. m., foin, herbe* XII, 95.

feindre (fingere), faindre, *v. a. et n., feindre, dissimuler; v. réfl.*, sef. XLII, II, 12, *épargner sa peine.* — *Pr. sg.* 3 faint LXXI, 5. 67; *sbj. sg.* 1 faingne XLIV, II, 83; *p. pr.* faignant LXXI, 66; *p. p. f. sg.* feinte (*finctam) III, 13. etc.; *pl.* faintes XLIV, I, 1°, 19.

feinte (*finctam, *pour* fictam) XXII, 22, *n. f., feinte, dissimulation.*

feintise (*finct*um*-itiam) IX, 38, faintise XXII, 20. 104, *n. f., feinte, dissimulation.*

feitement, feitemant, *v.* faitement.

feïssent, -siez, feïst, -tes, *v.* faire.

feiz, *v.* foiz[2].

fel, *v.* felon.

felenie, *v.* felonie.

felicité (felicitatem), *n. f., félicité.*

felix IV, 115, *adj., heureux.*

felon (*), felun, *s. sg.* fel VI[a], 57. XIII, II, 57. etc., *s. pl.* felon V, I, 29, fel (*irrég.*) XIV, 24, *r. pl.* felons, *f.* fèle LXII, 30, *adj., félon, traître.*

felonie (*felon*-iam), felunie LVI, 50, felonnie LXII, 32, felenie XXIII, II, 21, *n. f., félonie, méchanceté.*

feltre (*) VI[a], 9, *n. m., feutre, housse de cheval.*

feme, *v.* femme.

femier (fimarium) XLIV, II, 90, fumier, *n. m., fumier.*

feminin (femininum), *adj., féminin.*

femme (feminam), feme VII, 75. 145. XVI, 30. etc., fame, *n. f., femme.*

fendre (findere), fandre, *v. a.* — *Pr. sg.* 3 fant XXIII, II, 119; *pf. sg.* 3 fendi.

fenir (finire), *v. a. et n., finir.*

fenestre (fenestram), *n. f., fenêtre.*

fèr (ferrum), *n. m.*

fér, *v.* fiér[1].

ferasche (fer*um*-asche, *forme d'après* lasche?) XLIV, I, 2°, 21, *adj., farouche, sauvage.*

fère, *v.* faire.

fereïz (fer*ire*-itium) LVII[a], II, 39, *n. m., action de frapper à coups redoublés, chocs nombreux.*

ferir (ferire), *v. a., férir, frapper, enfoncer avec effort* VI[a], 10. XXIV, 61; *v. réfl.*, se f. entre XXIX, II, 33, *se jeter au milieu de, se mêler à.* — *Pr. sg.* 2 fiérs LIV, I, 32, 3 fiért XIV, 46. etc., fért XXII, 83; *pl.* 3 fiérent XVII, 96. etc.; *pf. sg.* 3 ferit III, 136. etc., feri XLI, I, 116. etc.; *ft. sg.* 1 ferrai V, I, 9. etc.; *pl.* 3 ferront V, I, 11; *cd. sg.* 1 ferroie XIX, 112; *sbj. sg.* 3 fiérget VI[a], 25; *impér. sg.* 2 fiér V, I, 51; *p. p.* feru VI[b], 184. etc., *r. pl.* feruz XIV, 28, *f.* ferue XXIV, 61.

ferit, *v.* ferir.

ferm (firmum), *s. sg.* fers LI, 20, *adj., ferme.*

fermer (firmare), *v. a., fortifier, fermer, attacher.*

fermeté (firmitatem) XXXIX, 6, *n. f., forteresse.*

ferra, *v.* faire.

ferrant (ferr*um*-antem), *adj., gris; pris subst : cheval gris* (*cf.* auferrant).

ferrite (ferr*um*-itam) XLVIII, 34, *n. f., pierre de fer.*

ferrai, ferroie, ferrunt, fért, feru, feruz, *v.* ferir.

fervestir (*fer*-vestire) VIII, I, 193, *v. a., armer* (*d'une armure de fer*). — *P. p.* fervesti VIII, I, 186.

fès, feseit, fesisse, fesoit, etc., *v.* faire.

Fescan III, 81, *n. pr. de ville, Fécamp.*

feste (festam), fieste XXV, 152, *n. f., fête, joie*; mener grant f. VI[d], 126, *manifester une grande joie.*

festoyement (festum-icamentum), *r. pl.* -ens LXIII, 53, *n. m., fête, divertissement.*

festoyer (festum-icare) LVIII, 20, *v. a., faire fête à.*

festu (festucum), *s. sg. et r. pl.* festuz VI[a], 78, festus XXXIX, I, 10, *n. m., fétu, brin de paille.*

fèt, fètes, *v.* faire.

fetart, *pour* faitart (*fait*(= facit) -tardum), *f.* fetarde, *adj., lent.*

feu[1] (focum), fu XV, I, 24, fôu II, 19. etc., *s. sg.* feus XX, 59. etc., fex XX, 92, fus XXX, 14, fôus XLVII, 67, *n. m., feu.*

feu[2], *v.* feü.

feü (fatutum), feu, *adj., défunt*; vostre feu pére XXVIII, 50, f. mon pére XXVIII, 58; durfeü, *malheureux* (*qui a un fâcheux destin*).

feulle, *v.* foille.

feure (*) XII, 40, *n. m., fourrage.*

feut, *v.* estre [1].

feutré (*) (*filtrum-atum; le b.-lat.* filtrum (*d'où* filtre, *forme savante*) *vient du germanique*) XII, 39, *adj., feutré.*

févre [1] (fabrum), *n. m., forgeron* XLIX, 62. etc., *fabricant d'armes* VI[d], 206.

févre [2], *v.* fiévre.

fèz, *v.* faire.

fi (fidum), fit V, I, 61, *s. sg.* fiz V, II, 45, fis LVII[b], 46. 49. etc., *adj., sûr, certain*; tout de fi VIII, I, 125, *certainement.*

fiance (fidere-antiam), *n. f., garantie, assurance, appui* XLV, 214.

fiancier (fidum antiam-are), -cier XXV, 32, *v. a., engager* (*sa foi*).

fichier (*ficcare, de* figere), ficher VI[b], 287. etc., ficier (*pron.* fikier), *v. a., ficher, enfoncer, entasser* LXI, 14. — *P. p. f. sg.* ficie (*pic. pour* fichiée) XVIII, 83.

fiction (fictionem), *n. f.*

fie, *pic. pour* foïe, foiée (vicematam), *n. f., fois*; aucune fie LXXI, 30, plusors fies XLI, II, 27, *parfois.*

fié (*), fief, *r. pl.* fiez VII, 100. etc., *n. m., fief.*

fieblette (*fiéble*(= flebilem)-ittam) LI, 23, *adj. f. sg., un peu faible. Cf.* foible.

fiél (fel), *n. m., fiel.*

fier (fidum-are) (se) XXXV, 37, *v. réfl., se fier.*

fiér[1] (ferum), fér LII, 33, *adj., terrible, sévère* LXX, II, 28, *fier.*

fiér[2], fiérent, fiérgét, fiérs, fiért, *v.* ferir.

fiérement (fera-mente), *adv., sévèrement* LXX, II, 19, *fiérement.*

fiérté (feritatem), firté X, 10, *s. sg.* fiertez XXIV, 105, *n. f., sévérité* LXX, II, 15, *fierté.*

fiertre, (feretrum) VIII, I, 58, *n. f., châsse.*

fieste, *v.* feste.

fieulx, *v.* fil [2].

fievé (*fief*-atum), *adj., pourvu d'un fief, fieffé, reconnu* (*en mauvaise part*) XXXV, 32.

fiévre (febrem), févre XLVII, 39, *n. f., fièvre.*

figure (figuram), *n. f., figure, forme*; in f. de II, 25, *en forme de, sous la figure de.*

figuré (figuratum) LIV, I, 127, *dessiné.*

fil[1] (filum), *n. m., fil, filet d'eau* XI, 40.

fil[2] (filium), fill VII, 47. 52. etc., fieulx VI[d], 82, *s. sg.* filz IV, 3. 11. etc., fiz XIV, 4. etc., fis IX, 18. etc., fius XVIII, 75. etc., fix XXX, 331. etc., *n. m., fils.*

filatire (φυλακτήριον) XV, II, 40, *n. m., reliquaire, châsse.*

fille (filiam), filie IV, 80, *n. f., fille.*

fin[1] (finem), *s. sg.* fin IV, 75, fins XXIX, II, 86, *n. f., fin, mort*; a la part de fin LXIX, 34, *à la fin*; aler a f. L, 27, *mourir.*

fin[2] (*adj. verb. de* finer), *fin, pur, parfait* XXI, 8.
final (finalem), *f.* finale, finalle, *adj., final.*
finance (fine*r*-antiam) LIV, II, 110. 157, *n. f., argent.*
finer (fine*m*-are), *v. a., finir, achever* (finée (escorce) XLV, 75, *complètement enlevée*), *se procurer, acheter* VI[b], 286. VI[d], 134. 138. etc.; — *v. n., cesser, payer;* finés de tout XXV, 117, *payez tout.*
finir (finire), *v. a. et n.*
firet, *v.* faire.
firge (˙) L, 14, *n. f., la deuxième pièce du jeu d'échecs, la reine* (firge, fierge *a donné par corruption* vierge, *d'où, par confusion de sens,* dame, reine).
firmament (firmamentum) XVII, 19, *n. m.*
firtés, *v.* fierté.
fis, *v.* fi *et* fil.
fisent, fistes, *v.* faire.
fisique (physicam) XVII, 19. etc., *n. f., physique, alchimie, médecine.*
fit, *v.* fi.
flaber (fabulare) VI[d], 154. 155, *v. n., dire des contes joyeux.*
flageoller (flageol (*dimin. de* flaüte, « *flûte* » = flat*um*-utam) -are) LV, 30, *v. n., baguenauder, bavarder.*
flagorner (?) LV, 42, *v. n., plaisanter.*
flaiel (flagellum), *r. pl.* flaiels III, 140, *n. m., souffrance des martyrs, persécution subie* III, 83. 140, *persécution infligée* III, 97.
flairier (flagrare), fleirier, flerier, *v. n., sentir bon.*
flamer (flamm*am*-are) VIII, II, 63, *v. n., flamber, être brûlé.*
flamme (flammam), flame XXIII, II, 26, flanbe XV, II, 56. 59, *n. f., flamme.*
flanbe, *v.* flamme.
Flandre (Flandriam), *pl.* Flandres LVIII, 22, *n. pr. de contrée, la Flandre, les Flandres.*
flasche (flaccidum) XLIV, I, 2[o], 22, *adj., flasque, mou.*
flateur (˙ *flat*(*er*)-orem).
flaüstèle (*flaüte* (=flat*um*-utam) -s *intercalaire* -ellam) XXX, 181, *n. f., petite flûte.*
flautre, *v.* gote.
fleir (*n. verb. de* fleirier, flairier) XXIII, II, 87, *n. m., flair.*
fleirier, flerier, *v.* flairier.
flesche (˙) XXVI, 11, *n. f., flèche.*
Floire (˙ Florium, *de* florem) IX, 37, *n. pr. d'homme.*
flor (florem), flour XXXVIII, 1. L, 40, *s. sg.* flor, flors XVI, 86. etc., *n. f., fleur.*
flora XL, I, 58, *n. pr. de femme.*
florir (flor*ire*), flourir L, 39, flurir, *v. n., fleurir; p. p.* flori, floury, VI[b], 78, *f.* florie, floride V, II, 15, *p. p.-adj., fleuri, blanc* (barbe fl., Naimon le fl.).
floter (˙ flovitare *pr* fluitare, *G. Paris,* Rom. XVIII, 520), *v. n., flotter.*
flour, flourir, floury, *v.* flor, florir.
flourette (flor*em*-ittam) XXXVII, II, 20, *n. f., fleurette.*
flun (flumen) XVI, 138, *n. f., fleuve.*
flurir, flurie, *v.* florir.
flux (fluxum) XLVIII, 27, *n. m., roulement.*
foi (fidem), foy VI[b], 7. etc., foit LXV, 55, fei XXI, 143. LXIV, 94, feid III, 18, feit IV, 115. VI[a], 107. 170, fai XXII, 64. LI, 32, *s. sg.* foiz LXV, 56, fois XV, II, 20, *n. f., foi, fidélité, honneur;* — fois LIV, II, 32, *r. pl. au lieu du sing., pour la rime* (*du reste l'ancien fr. employait volontiers certains noms abstraits au pl.; cf.* amors); — par f., *par ma foi!* voire a f. XXX, 174, *certes, par ma foi!*
foible (flebilem), *adj., faible.*

foier (focarium) XIV, 49, *n. m., foyer.*
foildre (fulgur) XVII, 32, fuldre XLVII, 87, *n. f., foudre.*
foille (folia), fuelle XXX, 461. XLVIII, 83, feulle XII, 149, *n. f., feuille, feuillage* XVI, 124.
foilli (folia-itum) XXX, 92, *adj., feuillu.*
foillu (folia-utum) LVII[b], 60, *adj., feuillu.*
foïr [1] (fodire), fouir, fouyr, *v. n., fouir, bêcher, creuser la terre.* — *Pr. pl.* 2 fouez LX, 42; *ipf. sg.* 3 fouoit LX, 55; *impér. pl.* 2 foés XV, I, 30, foués XV, I, 9; *p. pr.* fouant LX, 39.
foïr [2], *v.* fuïr.
foire (feriam), *n. f.*
foison (fusionem), *n. f., abondance.*
foiz [1], fois, foit, *v.* foi.
foiz [2] (vicem), fois VI[c], 179. etc., foys XL, I, 10. etc., feiz IV, 63. etc., faiz LVII[a], I, 18, *n. f., fois, tour;* aucune f. LXX, I, 29, *parfois;* par trop f. LXII, 11, *plusieurs fois;* mainteffois VI[c], 84, *maintes fois;* toutes fois VI[b], 47. etc., touteffois VI[c], 69. 128, *toutefois, cependant;* touteffois que LIV, II, 97, *toutes les fois que;* a cèle f. XLII, I, 141, *pour cette fois;* vostre f. VI[c] 179, *à votre tour.*
fol (follem), *s. sg.* fols VI[a], 14. 31. etc., fous XXIX, 7. etc., fox XLII, I, 74, foux XLVIII, 41, *f.* fole XVI, 184. etc., *adj., fol, fou.*
folc (˚) III, 35, *n. m., troupe, multitude.*
fole (*n. verb. de* foler), *f., foule.*
folement (*fole*-mente), *adv., follement.*
foler (˚ fullare, *cf.* fullo), fouler XLIX, 32. etc., *v. a., fouler.*
folie (*fol*-iam), follie LXVII, 10, *n. f., folie, acte insensé;* parler de folie (de *au sens causal*) VI[a], 15. etc., *dire des choses peu sensées.*
foloier (folle*m*-icare), *v. n., extravaguer, commettre une sottise, une bévue* XLII, I, 139. — *Sbj. sg.* 3 foloit XLII, I, 130.
folor (*fol*-orem) XLV, 74, *n. f., folie.*
fondement (fundamentum), *n. m., fondement.*
fonder (fundare), *v. a., fonder, établir, affermir;* fondé en bien L, 88, *ferme dans le bien.*
fondre (fundere) VI[a], 109. etc., *v. a. et n., fondre, s'écrouler* IX, 74. LIX, 75.
fons, *pour* font, fond (fundum) (*sur la confusion de* fond *et* fonds, *v. Littré*) LV, 56, *n. m., fond.*
fontaine (font*em*-anam), *n. f., fontaine, source (au fig.)* LXVII, II, 47.
forbir (˚), furbir, *v. a., fourbir.*
force (fort*em*-iam), *n. f., force, violence, résistance;* faire f. LXI, 8, *résister;* a f. XVIII, 51, *violemment.*
forcheur LII, 27, *picard pour* forceur (fortiorem), *comparatif organique de* fort.
forest (for*is*-est ?), *s. sg.* forez LVII[b], 39, *n. f., forêt.*
forestier (*forest*-arium), *n. m., habitant des forêts, garde forestier.*
forfaire (foris-facere), fourf. LII, 8. etc., *v. n. et a., faire tort, injure, mal agir, altérer, détruire;* f. qq[n] LII, 14, *faire du mal à qq[n];* che qu'il nous ont fourfait LII, 10, *le mal qu'ils nous ont fait.*
forfait (foris-factum), fourfait LXVII, II, 41, forfèt XXIV, 247, *n. m., injure, tort.*
forge (fabricam), *n. f.*
forjurer (foris-jurare) XI, 30. etc., *v. a., renier par serment, mettre hors la loi, interdire le séjour de* XII, 48.
formage (form*a*-aticum), fourm., from., *n. m., fromage.*

forme (formam), fourme XXVI, 28. etc., furme XXII, 153, *n. f., forme.*
forment (forti-mente), fourment XXV, 92, *adv., fort, beaucoup.*
former (formare), fourmer L, 54, *v. a., former.*
formoier (formĭcare, *pour* formīcare), *v. n., démanger, bouillonner* (*en parlant du sang*).
fornaise (fornaceam) XLIII, 20, *n. f., fournaise.*
fornir (˚), *v. a., fournir, remplir.*
forrer (˚), *v. a., fourrer, couvrir.*
fors (foris) III, 50. etc., *adv., dehors, excepté;* ne ... fors que XII, 47. XXXIX, II, 10, *si ce n'est;* f. de XIV, 109, *hors de;* — fors, *prép.*, XX, 22. etc., *hors de;* — f. que (*subj.*), *excepté que, à condition que* XX, 24.
forsené (foris-˚*sen*-atum), *s. sg.* forsenez VI[a], 103. etc., *f.* forsenée, forsenéde IV, 38, *adj., forcené* (*hors de sens*), *fou.*
forsennerie (*forsené*-ariam) LXV, 24, *n. f., fureur.*
fort[1] (fortem), *s. sg.* forz VI[a], 2. 3. etc., fors VI[b], 173. etc., *f.* fort IV, 56. etc., forte VI[d], 100, *adj., fort, grave, fâcheux, difficile;* LXX, I, 6; se faire fort de (*inf.*) VI[d], 87; au f. VI[d], 60, *au reste, en somme* (*cf.* LV, 58); — *adv.*, mener f. XXXIV, III, 28, *mener durement maltraiter.*
fort[2] (fortem) LIV, I, 136, *n. m., fort, forteresse.*
forteresce (*pour* fortel.= fortemal-itiam), *n. f., forteresse.*
fortune (fortunam), *n. f.; personnifié* XVIII, 24. 25.
fosse (fossam), *n. f.*
fossé (fossatum), *n. m.*
fou, *v.* feu.
fouir, *v.* foïr[1].
fouéres (fod*ere*-itor -s *analogique*), *n. m. s. sg., fouisseur, celui qui bêche.*
fourfaire, fourfait, *v.* forfaire, etc.
fourme, *v.* forme.
fourmis (˚ formicium) LXXI, 55, *n. m., fourmi.*
foys, *v.* foiz[2].
foux, fox, *v.* fol.
fra, frai, *v.* faire.
fradra, fradre, *v.* frére.
fraeleté (fragilitatem) LIV, I, 146, *n. m., fragilité.*
frain (frenum), *n. m., frein.*
fraindre (frangere), freindre V, II, 5, *v. a., rompre, briser.* — *Pr. sg.* 3 fraint I, II, 2.
Franc (˚ Francum), *n. de peuple.*
franc (˚), *s. sg.* frans XVIII, 21. etc., *f.* franche, france (*pron.* franke) X, 53, *adj., libre, noble, sincère;* — *n. m.* LV, 40, *franc* (*pièce d'argent*).
France (Franciam), Franche XII, 19. etc., *n. pr.*
france, franche, *v.* franc.
Franceis, *v.* François.
franchement (franca-mente), *adv. franchement, sans hésiter* LXV, 37.
franchise (*franche*-itiam), francise (*pron.* -kise), francisse XVIII, 3. etc., *n. f., liberté, noblesse, distinction, sincérité.*
francise, -isse, *v.* franchise.
François (˚ France(n)sem), Franceis V, I, 11. etc., *n. pr. de peuple, Français;* — *adj., f. sg.*, françoise X, 17; *pris subst[t]*, *m.*, IX, 20. etc., *langue française;* *dans* aprendre f. IX, 18. « *apprendre le français* », *il faut sans doute voir un adverbe* (*cf.* gallice loqui).
fraper (˚) VI[b], 79, *v. a., frapper.*
freeur, *v.* frëor.
freindre, *v.* fraindre.
freit, freiz, *v.* frait.
freire, *v.* frére.

freis, *v.* frès.
fremir (fremire), *v. n.*, *frémir.*
frëor (fragorem), frëeur VI[b], 110, *n. f.*, *frayeur.*
freperie (*frip*e-ari*um*-iam) XLVIII, 60, *n. f.*, *friperie.*
frequenter (frequentare) LXV, 11, *v. a.*, *célébrer.*
frére (fratrem), freire LXV, 59, *n. m.*, *frère.*
frès (*), freis XVI, 91, frois XLV, 201, fresche, fresce (*pron.* freske) XXX, 461, fresque XXXVII, II, 11, *adj.*, *frais*, *nouveau.*
fresce, fresche, fresque, *v.* frès.
fresle (*pour* fraisle = fragilem, *avec* s *intercalaire*), *adj.*, *frêle.*
fresteler (*frestèle* (*dim. de* freste, *pour* festre, festle = fistula)-are), *v. n.*, *faire entendre un air* XVII, 57, *résonner* X, 51.
freté (*frette* (*pour* ferrette = ferr*um*-ittam)-atum) XXX, 311, *p. p. m. sg.*, *fretté*, *garni.*
frire (frigere), *v. a.*, *cuire* ; — *v. réfl.* (*au sens passif*), se f. XL, II, 11, *se manger*, *se dépenser*, (*être dépensé*). — *Pr. sg.* 3 frit.
Frison (*) XV, II, 10, *n. de peuple.*
frois, *v.* frès.
froissier (frust*um*-iare), froisser VI[c], 230, fruissier V, II, 3, *v. a.*, *briser*, *ébrécher* ; *v. n.*, *se briser*, *s'ébrécher.*
froit (frigidum), freit, *s. sg.* freiz, *adj.*, *froid*, *frais*, *nouveau* ; — *n. m.*, V, I, 40. etc., *froid.*
fromage, *v.* formage.
froment (frumentum), *n. m.*
fromentée (frument*um*-atam) XL, I, 129, *n. f.*, *bouillie de farine de froment.*
front (frontem), VI[a], 45, *n. m.*, *tête.*
frontal (frontale), *s. sg.* frontaus XVII, 40, *n. m.*, *front*, *face d'un objet.*
frontiére (front*em*-ariam) LXII, 54, *n. f.*, *pays frontière*, *marche.*
froter (frictare ?), frotter LV, 78. etc., *v. a.*, *frotter*, *frôler* ; — *v. n.*, *fréquenter* (*se frotter à*) XIX, 262 ; — *v. réfl.*, se f. XXIX, II, 26, *se tenir très près.*
froumage, *v.* formage.
Früelin (?) XXX, 170, *n. pr. d'homme.*
fruissier, *v.* froissier.
fruit (fructum), fruict XL, II, 19, *s. sg.* fruiz LI, 55. LVII[b], 123, *n. m.*
fu[1], fui, fus, etc., *v.* estre[1].
fu[2], *v.* feu.
fuelle, *v.* foille.
fuer (forum), *n. m.*, *prix*, *manière* ; a nul f. XX, 103, *en aucune manière.*
fuere (*) VII, 119, fuerre XXIII, II, 70, *n. m.*, *fourreau.*
fuï, fuïe, *v.* fuïr.
fuie (fugam), *n. f.*, *fuite* ; torner en fuies (*plur.*) XIV, 29, se mettre a la fuie XLII, II, 89, *prendre la fuite.*
fuient, fuiet, etc., *v.* fuïr.
fuïr (fugere), foïr XLII, II, 103, fuyr XXVI, 125, *v. n.*, *fuir* ; s'ent fuïr XIII, I, 50, s'en f. XXVI, 125. etc., en fuïr (*l'auxiliaire s'intercale :* ele en estoit fuïe XXX, 122), *s'enfuir.* — *Pr. sg.* 3 fuit XVII, 102 ; *pl.* 3 fuient X, 116 ; *pf. sg.* 2 fuïs ; *pl.* 3 foïrent XVII, 130. 131 ; *sbj. sg.* 3 fuiet II, 14 ; *p. pr.* fuiant XLII, II, 97 ; *p. p.* fuï, fuïe.
fuïrent, fuïs, *v.* fuir.
fuirent, *v.* estre.
fuldre, *v.* foildre.
fum (fumum XLVII, 72, *s. sg.* funs XLVII, 70, *n. m.*, *fumée.*
fumée (fum*um*-atam), *n. f.*
fumier, *v.* femier.
fundre, *v.* fondre.
furbir, *v.* forbir.
furor III, 97, *n. f.*, *fureur.*

fust[1] (fustem), *n. m., tronc d'arbre, bâton* XIX, 26, *bois de lance* X, 98.
fust[2], *v.* estre[1].
fuyr, *v.* fuïr.

gaagne (*n. verb. féminisé de* gaaingnier, gaagnier) XXV, 34, *gain.*
gaaing (*n. verb. de* gaaingnier), waing LXV, 45, *m. gain.*
gaaingnier (˚), gaïgnier XII, 2 gaignier LIV, II, 28, gaigner LIV, II, 19. etc., *gagner, produire intérêt* LVIII, 127. — *Pr. sg.* 1 gaaing LX, 43.
gab (*n. verb. de* gaber), *s. sg.* gas VI[a], 46. etc., gabz VI[c], 38, *m., plaisanterie, moquerie;* a gas XVI, 4, *pour rire.*
gabber, *v.* gaber.
gabbement (*gabe(r)*-mentum). *n. m., hablerie, plaisanterie.*
gaber (˚), gabber VI[b], 67, *v. n., dire des hableries, plaisanter;* — *v. a.*, VI[a], 167. etc., *se moquer de, dire en plaisantant.*
gaberie (*gab*-ariam) VI[b], 11, *n. f., plaisanterie, moquerie.*
gabois (*gab*-e(n)sem) VI[d], 110, *n. m., même s.*
Gabriel (Gabriel) V, II, 55. 60, *n. m. invar., l'archange G.*
gage (˚vadicum) XLIX, 86, gaige XIII, II, 25, *n. m.*
gagier (˚vadic-are) XIX, 36, *v. a., mettre en gage, gager, parier.*
gai (˚), *f.* gaie, *adj.*
gaige, *v.* gage.
gaigner, gaïgnier, *v.* gaaingnier.
gaine (vaginam), *n. f., gaîne.*
gaires, *v.* guaires.
gaite, *v.* guaite.
gaitier, *v.* guaitier.
galie (˚) LIX, 69, *n. f., vaisseau rapide, galère.*
galle (˚) XL, I, 85, *n. f., partie de plaisir, débauche.*
Galles (˚), Wales XX, 105, *n. pr. m., le pays de Galles.*
galoface (?) XLVIII, 38, *n. f., espèce de pierre précieuse.*
galop (*n. verb. de* galoper), *s. sg.* galos, galoz, *n. m., galop;* les g. XXV, 14. etc., *au galop.*
galoper (˚), *v. n., galoper.*
Galopin (*galop*-inum) XII, 32, etc., *n. pr. d'homme.*
gambe, ganbe, *v.* jambe.
gamme (γάμμα. *v. Littré*) XVII. 46. *n. f.*
gandir (˚), *v. n. et a., fuir, éviter;* g. que XLIX, 116, *éviter que.* — *Pf. sg.* 3 gandi XLIX. 120.
Ganelon, Gannès, *v.* Guenelon.
gant (˚), guant V, II. 30. etc., *n. m., gant.*
garandir, *v.* garantir.
garant (*n. verb. de* garantir) VI[c], 120. etc., guar., *n. m., garant, garantie, protection;* avoir g. de qq[ch] V, I, 12, *être garanti de qq[ch].*
garantie (*garant(ir)*-itam), *n. f.*
garantir (˚), guar. VI[a], 67, garentir VI[b], 316. garandir XLI, II, 29, *v. a., garantir.*
garce (˚) XXIV, 12, *n. f., fille ou femme du peuple.*
garçon (*gars*-onem), garchon, *s. sg.* garçons XXIV, 270, *n. m., vilain, jeune serviteur.*
garcelars (?) XLVIII, 48, *n. m. pl., espèce de pierres précieuses.*
gard, *v.* garder.
garde (*n. verb. de* garder), guarde IV, 8, VI[a], 151, *n. f.* (*m.* XXIV. 157), *garde, attention, précaution;* se prendre g. de VI[c], 151. etc. (*ou sans rég.* XXV, 132), *remarquer, se méfier* XXVI, 139; se donner g. de XIV, 4, *songer à;* n'avoir g. de XXVI, 115, *ne pas risquer de.*
gardëor (*gard(er)*-atorem), *s. sg.* gardére (*gard(er)*-ator) IX, 13, *n. m., gardien, garde.*
garder (˚). guarder, gardeir LX, 8, wardeir LXV, 43. *v. a., regarder.*

garder, estimer, réserver LIV, 1, 38; g. que LII, 24, *avoir soin que:* g. que ne LXX, 1, 23. 25, *prendre garde que; — v. réfl.*, se g. de XIII, II, 61. etc., *prendre garde à, se douter de* XIX, 159. — *Sbj. sg.* 3 gart XX, 34. etc., gard LV, 12.

gardére, *v.* gardëor.

gardin (*) LI. 40. LVII[b]. 115, *n. m., jardin.*

gare (*) XLII, II, 31, *n. f., jambe* (*cf. prov.* garra *et fr.* jarret).

garentir, *v.* garantir.

Garin (*Warinum) VI[d], *titre.* XII, 94. XXX, 48. etc., Guarin VI[d], 177, Gerin, Guerin VI[b], 265. VI[c], 343, *s. sg.* Garins XXX, 123. etc., Gerins V, II, 69. VI[a], 143, *n. pr. d'homme, Guérin :* 1° *un des douze pairs de Charlemagne :* 2° *comte de Beaucaire.*

garir (*), guarir, garrir, guarrir, guerir, *v. a. et n., garantir, protéger, guérir, se sauver* VII, 14. LXIV, 67; g. (que ne LXIV, 58, *éviter que ne;* se g. de, *s'entretenir, vivre de. — Pr. sg.* 1 gariz XLVIII, 66. etc.; *pf. sg.* 2 guaresis V, II, 53; *ft. sg.* 1 garrai XLVIII, 102; *sbj. sg.* 3 garise, garisse, garist XLVIII, 110; *impér. sg.* 2 guaris V, II, 52.

garise, -isse, -ist, -iz, *v.* garir.

garite (*gar(ir)* -itam) XXXVII, II, 34. *n. f., guérite.*

garmenter (*), *v. n.*; se guerm. XL, I, 9. *v. réfl., se lamenter.*

garnement (*garn(ir)*-imentum), guarn., *r. pl.* -enz, *n. m., ornement* XVII, 4, *ajustement* XVI, 72.

garnir (*), guarnir, warnir LXV, 42, *v. a., munir, prémunir, avertir* XLII, I, 51; g. que ne XX, 123, *recommander* (*par précaution*) *de ne pas.*

garnison (*garn(ir)*-itionem), *n. f.*

garrai, garrir, *v.* garir.

Garnimas (?) XII, 93, *n. pr. de lieu.*

garris (*) XXX, 101, *n. m., lande.*

gart, *v.* garder.

gas, *v.* gab.

gastelet (*gastel=gâteau*-ittum), *r. pl.* gastelés XXX, 179, *n. m., petit gâteau.*

gaster (vastare, *avec influence germ.*) X, 109, *v. a., dévaster.*

gaudine (*gaut*-inam) XXIII, II. 2, *n. f., vallée boisée.*

Gaudise (*) VIII, II, 2. etc., *n. pr. d'homme.*

gaune, *v.* jalne.

gaut (*), *n. m., bois.*

Gautelét (*pour* Gauteret, *dimin. de* Gautier), *s. sg.* Gautelés XIII, II, 54. 60.

Gautier (* Walterium), *n. pr. d'homme.*

gaverlot (*), *r. pl.* gaverlos XII. 84. *n. m., javelot.*

gavion (cav*ea*-onem) VI[b], 160. VI[c], 210, *n. m., gosier, gorge.*

ge, *v.* moi.

gehir (*) XIII, I, 40. etc., *v. a., avouer.*

gelde (*) LVII[a], II, 50, *n. f. collectif, gens de pied, fantassins.*

geler (gel*u*-are), *v. n. — Sbj. sg.* 3 gelle XXXVII, II, 10.

gemé, gemez, *v.* gemmé.

gemme (gemmam) L, 33 (*au fig.*), *chose précieuse, perle.*

gemmé (gemmatum), gemé X. 66. *r. pl.* gemez V, I, 8, gemmés X. 23, *p. p.-adj.. orné de gemmes, de pierres précieuses.*

generaulment (generali-mente) LXII, 10, *adv., généralement.*

genglëor (joculatorem) XXXI, II, 20, *n. m., moqueur, trompeur.*

genillons (a) (geniculum-ones) VIII, II, 213. 238, *à genoux.*

genol (* genuculum *pour* geniculum), *r. pl.* genols IX, 37, genous LIII, 130, *n. m., genou.*

gent[1] (gentem), *au sing., n. f. collectif* (*le verbe souvent au pluriel*), *gent, famille, les gens. le public* (*s. sg.* gent IV.

103. etc. ; la gens (*verbe au pl.*) LIX, 20 ; *cf.* XLIV, I, 10, 30) ; de cèle gent qui (*pl.*) XLIII, 9 ; — *au plur., le plus souvent masculin* (tous ses gens VI[b], 188, ces g. VI[b], 262), *mais aussi fém., avec un adj. de qualité* (Et furent a grant plenté de haltes genz LIX, 14).

gent[2] (genitum), *s. sg.* genz XVII, 79, jens LIII, 57, gens XVIII, 58, *adj.* (*voy.* gentil) ; — *adv*[t]. XVI, 150, *gentiment.*

gentiex, gentis, -ius, *v.* gentil.

gentil (gentilem), jantil XXIII, II, 35. etc., *s. sg.* gentilz IV, 93. V, II, 28. etc., gentiex X, 7. 25. 36, gentius XVIII, 21, gentis XIX, 48. etc., *adj. des deux genres, de bonne famille, noble, gentil, aimable.*

gentilhomme (*gentil-homme*) LXII, 29, *n. m.*

genvier (januarium) XXXIV, 14, *n. m., janvier.*

Geoffroi (* Godofredum), Joffroi, *s. sg.* Geoffrois LIX, 1, Joffrois LIX, 66, *n. pr. d'homme* (*Cf.* Godefroi).

Geometrie (geometriam) XVII, 49, *n. f., la Géométrie* (*personnifiée*).

Gerart (*), *s. sg.* Gerarz V, II, 74, *n. pr. d'homme, Gérard, un des douze pairs de Charlemagne;* Gerart le Poihier XIII, I, 13, *baron de Louis d'Outremer* (*V.* Pohier) ; — Gerard VIII. I, 23 *et* Gerardin VIII, I, 27. 68, *le frère de Huon de Bordeaux.*

Gerier (*), *s. sg.* Geriers V, II, 69, *Gérier, un des douze pairs.*

Gerin, *v.* Garin.

germain (germanum), germein XLII, II, 16, *adj.*

gernun, *v.* grenon.

gerre, gerroier, *v.* guerre, guerroier.

gesir (jacire), *v. n., être couché, gisant.* — *Pr. sg.* 3 gist V, II, 33. etc., gyst XL, I, 29 ; *pl.* 3 gisent LXI, 13 ; *ipf. sg.* 3 gisoit XV, I, 34 ; *pl.* 3 gisoient ; *pf. sg.* 3 jóut III, 67, jut V, II, 41. etc. ; *p. p.* geüt IV, 102.

geule, *v.* gole.

get (*n. verb. de* geter), *m., jet.*

geter, getter, getray, *v.* jeter.

geu, *v.* jeu.

geüt, *v.* gesir.

ghille, *v.* guille.

gibet (*?) XXXIX, 19, *n. m.*

gibier (*infin. pris subst*[t], *de* *capicare, formé du b.-lat.* capus, *faucon* (?) ; *voy.* Rom. IV, 358) VIII. I, 13. *n. m., chasse au vol.*

gié, *v.* moi.

giens (genus), *adv. qui sert à fortifier la négation.*

giéres (*) LXIX, 20. 32, *adv., donc.*

gietier, *v.* jeter.

Gilemer (*) XIII, II, 28. *n. pr. d'homme.*

Gille (Ægidium) XV, II. 12, *n. pr. d'homme.*

Girart(*), *s. sg.* Girars XIV, 4. etc., *n. pr. d'homme, Girard.*

Gironde VI, 107, *n. f., Gironde, fleuve.*

gister (*n. v. de* gister, = jacit*um* (*de* jaceō)-are) LIV. II, 54, *m., gîte, place.*

gisoient, -oit, gist, *v.* gesir.

giter, gitier, *v.* jeter.

glace (glaciem) LI, 26, *n. f.*

glacier (glaci*em*-are) XIII, II, 51, *v. n., glisser.*

glaive (*celtique* cladivo, *influencé par* gladius) glávie III, 38, gleive LVIII, 130, *n. m., glaive, épée, poignard* LXI, 32 ; g. d'espée XXIV, 126, *tranchant de l'épée.*

glavie, *v.* glaive.

glay (gladium) XXXVII, II, 4. *n. m., glaieul.*

gleive, *v.* glaive.

glise, *v.* eglise.

gloire (gloriam), glore XV, II. 16. etc., *n. f., gloire.*

glorieus (gloriosum), glorieux VI[b], 183, *adj., glorieux; — pris subst*[t] VII, 117.
gloser (glossare) XLV, 170, *v. n., bavarder, épiloguer.*
glot (glutum), *s. sg.* gloz VII, 123. etc., glous XIII, II, 33. etc., *n. m., brigand (homme avide).*
glous, *v.* glot.
glouton (glutonem) XIV. 46, *n. m., brigand.*
gloz, *v.* glot.
glus (glutem) XXXIX, I. 7 (*pour* glu, *à cause de la rime*), *n. f., glu.*
glutunerie (*glutun*, *glouton* -ari*um*-iam) XLVI, 7, *n. f., gourmandise.*
Godefroi (*Godofredum*), *n. pr., Godefroy de Bouillon* (*Cf.* Geoffroi).
godon (goddam, « par Dieu»!) *juron anglais*) XXXIX. 14, *n. m.* (*voy. la note*).
gole (gulam), goule, goulle, geule XLIV. II, 96. etc., *n. f., gueule.*
golpil, golpiz, *v.* goupir.
gonele (*gone*-ellam) XL, 169, *n. f., robe, peau.*
gonfanon (*) IV, 29. *n. m.*
gorge (*), *n. f.*; chaperons a g. XXVIII, 17, *ch. à rebord, pour la pluie.*
gorle (*) LVIII, 116, *n. m., bourse.*
gorpil, *v.* goupil.
gosillier (*gos*(*ier*)-iculare) *v. a., dégoiser, raconter.*
gote (guttam), gute XLVII, 2, goute LXIX, II, 62. etc., *n. f., goutte; sert à renforcer la négation* XXIX, II, 61. etc.; g. flautre (*pour* flestre = fistula) XLVIII, 68, *goutte (maladie).*
gotées (gutta-atas) XVI, 141, *p. p. f. pl., tachetées.*
gotelef (*anglais* goat-leaf) XXI, 115, *nom anglais du chèvrefeuille.*
goule, goulle, *v.* gole.
goupil (vulpeculum), gorpil, golpil, *r. pl.* golpilz VI[a], 140.
goupillier (vulpecul*am*-are) XIII, II, 47, *v. n., se montrer lâche (se cacher ou fuir comme le renard).*
gouvernement, *v.* governement.
gouverner, gouvrener, *v.* governer.
gouvernëor (gubernatorem), *s. sg.* gouvernére (gubernator) IX, 12, *n. m., gouverneur, maître.*
governement (gubernamentum), gouv. IX, 136, *n. m., gouvernement.*
governer (gubernare), guverner LXVIII, 18, gouvrener XVIII, 30, gouverner XXVI, 73. etc., *v. n. et a., gouverner.*
grace (gratiam), grasce L, 87, *n. f., grâce; au pl.* XX, 28. etc., *remerciement.*
gracieux (gratiosum), *adj.*
graignor (grandiorem) V, I, 66. VI[a]. 49., etc. grignour XXV, 152; *s. sg.* graindre (grandior) V, I, 19, *compar. organique de* grant, *plus grand: sens du positif renforcé* V, I, 66. XXV, 152.
graille (cratacula, *pour* craticulum) XII, 99. 104, *n. f., barreaux d'une grille.*
grain[1] (granum), *n. m.*
grain[2] (*), grein, *s. sg.* grains VI[a], 142. etc., greinz XLII, I, 149, *adj., chagrin, triste.*
graindre, *v.* graignor.
Gramaire (grammaticam, *cf. mire* = medicum) XVII, 42, *n. f., la Grammaire* (*personnifiée*).
gramment (grandi-mente), grantment LX, 38, granment XLVII, 13, grandement (trop) LXII, 22, *adv., beaucoup, longtemps* VI[d], 44.
gran, grand, *v.* grant.
grandement, *v.* gramment.
grandisme (grandissimum) XXX, 305, *superl. organique de* grant.
granment, *v.* gramment.
grant (grandem), grand II, 18. III.

9. etc., *adj.*, *grand.* — *S. sg.* granz IV, 78. etc., grans VI[c], 137. etc.; — *f. sg. s. et r.* grant IV. 24. etc., gran XLVII, 11. 88, *pl. s. et r.* granz III, 55. IV, 16. etc.

grantment, *v.* gramment.

gras, *v.* cras.

grasce, *v.* grace.

grasïer (grati*am*-are) XII. 160. 167, *v. a.*, *remercier.*

grater (˚), *v. a.*, *gratter.*

graver (grav*em*-are), *v. a.*

gré (gratum), *n. m.*, *gré*, *reconnaissance*, *agrément* XXVI, 19; de g. X, 96, *de bon gré*, *volontiers* XIX, 256; en gré XXIII, II, 89, *à son gré;* mal gré, *v.* maugré.

Gré, Grés, Grex, *v.* Greu.

greer (grat*um*-are) VIII, II, 60, *v. a.*, *donner de plein gré.*

grein, greinz, *v.* grain[2].

grenat (granatum), *r. pl.* grenaz XLVIII, 37, *n. m.*, *grenat.*

grenier (granarium), *n. m.*

grenon (˚), guernon, gernon VI[a], 27. 129, *n. m.*, *moustache.*

gresillier (˚*grès*-iculare), *v. n.*, *grésiller.*

gresle (˚) XLVII, 88, *n. f.*, *grêle.*

Greu (Græcum), Grieu LIX, 50. etc., Gré LIX, 36, *s. sg.* Grieus XVII, 104, Grex LIX, 72, Grés LIX, 8, *n. pr. de peuple, Grec.*

grevain (grav*em*-anum), grevein XLV, 145, *adj.*, *lourd*, *grave.*

grever (gravare), *v. a.*, *peser sur*, *faire du mal à* LIV, I, 139, *attrister* XIX, 36; grevant XLV, 126, *p. pr.*, *nuisible;* — *v. réfl.*, se g. X, 90, *se donner de la peine.*

Grezeis (Græc*um*-e(n)sem) XVI, 55, *n. pr. m. inv.*, *Grec.*

griéf (gravem), *s. sg.* griéz LXX, I. 24. etc., griés XVI, 65. etc., *adj. des deux genres*, *grave*, *lourd.*

griéfment (gravi-mente), *adv.*, *gravement*, *grièvement.*

Grieu, grieus, *v.* Greu.

grignour, *v.* graignor.

gris (˚), *adj.*

grocier (˚) XLIV, II, 47, groucier XLIV, II, 59, *v. n.*, *grogner*, *murmurer.*

Grontére (˚) XI, 4, *n. pr. de ville*, *Grodno* (*en Pologne*).

gros (grossum), groux VI[a], 103, *f.* grosse. *adj.*, *gros*. *grand* XXXIV, III, 31; — *pris substant*, *gros bout* (*d'un bâton*) XII, 118.

gua-, *v.* ga-.

guaer (vadare, *avec influence germanique*) VI[a], 100, *v. n.*, *marcher dans l'eau* (litt[t] *à gué*).

guaires (˚), gaires, guères XXVII, 15, gueires XXIII. I, 142, *adv.*, *guères.*

guaite (*n. v. de* guaitier), gaite XII, 83. etc., *n. f.*, *sentinelle*, *garde.*

guaitier (˚), gaitier, *v. n. et a.*, *veiller*, *garder.*

guaresis, guarir, guarrir, *v.* garir.

guarant, *v.* garant.

Guarin, *v.* Garin.

guarnement, *v.* garnement.

Guascuin(Wasconem), *s. sg.* Guascuinz V. II. 72, *n. pr. m.*, *Gascon.*

gueires, *v.* guaires.

guencheïr (˚), *v. n.*, *se détourner.* — *Sbj. ipf. pl.* 3 guencheïssent XLIX, 102.

Guenelon (˚Wenilonem) V, I. 78. XXXI, II. 36. etc., Ganelon VI[b]. 151. etc., *s. sg.* Guenes (˚Wenilo *et s analogique*) V, I, 78, Guennes VI[d], 94. etc., Gannes VI[b], 155 (*rég.* Guennes VI[d], 108), *n. pr.*, *le traître Ganelon.*

Guenes, Guennes. *v.* Guenelon.

Guenin (˚) III, 79, *n. pr. d'homme.*

guère, *v.* guerre.

guerier (*guerre*-arium) XIII. I. 29. II, 12, *n. m.*, *guerrier.*

Guerin, *v.* Garin.

guerir, *v.* garir.
guerison, *v.* garison.
guermenter (se), *v.* garmenter.
guerne, *altération de geline* (gallina) (?) XXXIX, 27, *n. f., poule.*
guernellier (*guernelle, dimin. de guerne*-arium) XXXIX, 27, *n. m., poulailler.*
guernon, *v.* grenon.
guerpir (˙). *v. a., abandonner.*
guerre (˙), gerre LXII, 16, etc., guère XIII, II, 71, *n. f., guerre;* prendre g. contre qqn VI^c, 87, *lui déclarer la guerre.*
guerredon (˙*anc. allem.* widar, « *en retour* » -donum), *n. m., prix, récompense.*
guerredonner (˙widar-donare), guerredouner XVIII, 29, *v. a., récompenser, payer de retour* XLIV, I, 2°, 54.
Guerri (˙) XIII, II, 3, 46, *s. sg.* Guerris XIII, I, 45, etc., *n. pr., Guerri-le-Saur, baron de Louis d'Outremer.*
guerroier (*guerre*-icare) XVIII, 116, gerr. XII, 10, *v. n., guerroyer.*
gué (vadum, *avec influence germ.*), guet VI^a, 96, *n. m., fleuve* ou *bras de mer.*
Guiborc (˙), *s. sg.* Guibors X, 16, etc., *n. pr., femme de Guillaume d'Orange.*
guichet (˙-ittum) X, 60, guicet (*pron.* guiket) X, 34, *n. m., guichet, poterne.*
guier (˙?) XIX, 173, *v. a., guider.*
guiler (˙) XXXIV, III, 21, *n. m., jouet, objet de raillerie* (*Cf.* guille).
Guillaume (˙Willelmum), Guillame X, 19, etc., Guillelme VI^a, 48, etc., Willaume XIII, II, 5, *n. pr. d'homme* : 1° *Guillaume d'Orange* ou *au Court Nez;* 2° *Guillaume, baron de Louis-d'Outremer* (*V. la note* ˙ *du n°* VII).
guille (˙) XXIX, II, 21, ghille XXV, 126, *n. f., tromperie.*
Guillelme, *v.* Guillaume.
Guillemette (*Guillaume*-ittam) LV, *titre et v.* 75, *n. pr. de femme.*
guimple (˙), *n. f., voile de tête* (*d'où notre « guimpe »*).
guise (˙), *manière, conduite* LV, 58.
guster (gustare), *v. a., goûter.*
guverner, *v.* governer.
gyst, *v.* gesir.

h *initiale disparaît, en règle générale, après l'élision d'une voyelle :* l'onor, l'erbe, etc.
ha[1], *v.* avoir.
ha![2] haa XXVIII, 21, *interj., ah!*
Haali (˙) LXI, 3, *n. pr., Ali, cousin de Mahomet.*
habandonner, *v.* abandonner.
habilité (habilitatem) VI^b, 340. VI^d, 127, *n. f., habileté.*
habillement (*a-bille* (˙)-amentum; *cf. bois en bille*), *r. pl.* -ens LXIII, 17, *n. m., vêtement.*
habit (habitum), *s. sg.* habiz XLIV, II, 1, habis XLIV, II, 74, habits LXVII, II, 78, *n. m., habit, vêtement.*
habitable (habitabilem), *adj.*
habondant, habonder, habunder, *v.* abonder.
haie (˙) XXXVII, II, 31, *n. f.*
Haindebourch (˙) LXII, 55, *n. pr. de ville, Edimbourg.*
haïne (˙), haine LXXII, 83, *n. f., haine.*
haïr (˙), *v. a., haïr.* — *Pr. sg.* 1 hé XXIII, I, 43, 3 hé XIX, 236 (*pour* hét, *à cause de la rime*); *ipf. sg.* 3 haeit XVI, 57, haoit XVIII, 3; *pf. sg.* 3 haï VIII, I, 140, etc., hay VI^d, 145; *p. p.* haï, *s. sg.* haïs XXXV, 35.
haire (˙), *n. f.*
hairon (˙-onem), *n. m. primitivement inv. au sg., héron.*
hait (˙), hét LIV, II, 98, *n. m.,*

joie, bonnes dispositions; bon h. LIV, II, 98, *m. sens.*

haitéement, haitiéement (*haitiée*-mente) LXVIII, 19, *adv., joyeusement.*

haitier (*), *v. a., réjouir*; haitié XIV, 125, *p. p., réjoui, en bonne santé; — v. réfl.*, se h. XXI, 44. etc., *se réjouir.*

halberc, halbers, *v.* hauberc.

haller (*) XXII, 54, *v. a., hâler*,

halt, hâlte, *v.* haut.

halzor (altiorem) LI, 86, *compar. organique de* haut (halt).

hanste (*) VI[a], 147. etc., *n. f., bois de lance*; pleine h. VI[a], 62, *de la longueur d'un bois de lance.*

haper (*), happer LIV, I, 189. *v. a., saisir, happer.*

hardement (*hardi*-mentum) XIX, 258, *n. m., action hardie.*

hardièse (*hardie*-itiam), *n. f., hardiesse.*

hardiment (*hardie*-mente) VI[c], 138, *adv., hardiment.*

hardit (*p. p. de* *hardir), hardi, -dv VI[c], 70, *s. sg.* hardiz XVII, 102. etc., -ys VI[b], 223, -is VI[c], 310. etc., ardiz LIX, 32. 86, *f.* hardie XVIII, 62. etc., *adj., hardi, audacieux.*

hardy, *v.* hardit.

Harembourges (*) XL, I, 76, *n. pr. de femme, Eremburges, fille unique du comte du Maine, Elie de la Flèche, qui mourut en* 1110.

harnois (*) VI[d], 172, *n. m., harnais.*

harou! XLII, I, 93, *interj., haro! arrêtez!*

harper (**harpe*-are), *v. n., jouer de la harpe en chantant* XXI, 112.

hasles (*pour* hasle, *à cause de la rime)* XL, I, 87, *n. m., hâle* (*cf.* amor *et* foi).

haster (hast*a*-are) (se), *v. réfl., se hâter, se tourmenter* XL, II, 22.

hastif (*haste*-ivum), *s. sg.* hastius LXIX, 13, *adj., qui se hâte.*

hastius, *v.* hastif.

hau! LV, 10, *interj., holà!*

hauberc (*), halberc VI[a], 74, *s. sg.* haubers VI[b], 49. etc., halbers VI[a], 4. etc., haulbers VI, 31. 140, haubertz VI[c], 72, *n. m., haubert.*

haubers, haubertz, *v.* hauberc.

haucier (alt*um*-iare) VII, 122, hauchier XII, 140, hausser LV, 76, *v. a., hausser, élever.*

haulbers, *v.* hauberc.

hault, *v.* haut.

haultain (alt*um*-anum) LIV, I, 103. LXXII, 34, *adj., haut.*

hault, -te, -tement, *v.* haut, hautement.

haulteur (alt*um*-orem) XXVI, 38, *n. f., hauteur.*

haulz, haus, hauz, *v.* haut.

hausser, *v.* haucier.

haut (altum), halt LI, 38. etc., hault VI[d], 202. etc., *s. sg.* hauz XIX, 161. etc., haus XVIII, 106, haulz VI[b], 177, *f.* haute, halte IV, 6. etc., haulte VI[d], 104, *adj., haut, haut placé, grand;* en haut XXV, 30. XLII, I, 43, en halt LI, 38, *à haute voix; — adv*[t] VI[b], 93. etc., *hautement, d'une façon élevée, à haute voix.*

hautement (alta-mente), haultement XXVI, 73, *adv., hautement, grandement, noblement, à voix haute* XXV, 27. XLII, I, 46.

hautesce (alt*um*-itiam) XXIV, 87. etc., *n. f., haut rang, noblesse.*

hauteur (alt*um*-orem), haulteur LIV, II, 92, *n. f., hauteur, noblesse.*

hautisme (altissimum) L, 32, *superl. organique de* haut.

havot (*) LX, 77, *n. m., harpon;* faire h. de, *se saisir de.*

hay, *v.* haïr.

hé[1], *v.* haïr.

hé[2] (*), *n. f., haine*; coillir en hé

VIII, II, 44, *prendre en aversion.*

hé ! [3] VI[b], 161. etc., *interj., hé* ! — he ! las, helas ! VI[c], 114. etc., *hélas* !

heaulme, *v.* helme.

Heaulmont (altum-montem ?) VI[d], 45, *n. pr. d'homme.*

heaume (*), helme IV, 26. etc., heaulme VI[c], 72. etc., *n. m., heaume.*

hebergier, -ger, *v.* herbergier.

Helaine (Helenam) XVI, 155, *n. pr., Hélène, épouse de Ménélas, enlevée par Pâris.*

helas, *v.* hé [3] *et* las.

Helinant (*) XI, 56, *n. pr. d'homme.*

helme, *v.* heaume.

Heloïs (*) XL, I, 65, *n. pr. de femme. Héloïse.*

helt (*), *r. pl.* helz VI[a], 84, *n. m., garde de l'épée.*

heneure, henor, henorer, *v.* honor, honorer.

Henri (Henricum), *s. sg.* Henris, *n. pr. d'homme.*

herbe (herbam), erbe (*après une voyelle élidée*) XXII, 151. etc., *n. f., herbe.*

herbegier, *v.* herbergier.

herberge (*) IV, 34. etc, *n. f., logis.*

herbergement (*herberge* -mentum) XXI, 34, *n. m., logis.*

herbergier (*), -ger XXI, 32, herbegier VI[d], 147. 188, hebergier, -ger, hierbregier XXV, 71. 92, *v. a. et n., loger, se loger, s'abriter.* — *Pf. sg.* 1 herberjai VI[a], 172; *p. p. f. sg.* hebergie (*picard pour* hebergiée) LIX, 79 (*d'où* héberger).

Herbert (*) XIII, I, 15, *n. pr., Herbert de Vermandois, vassal de Louis-d'Outremer.*

herbeus (herbosum), *adj., herbeux.*

herbier (herbarium) XLVIII, 115, *n. m., herboriste.*

heritage (hereditare - aticum) LXVIII, 8 (*avec* h *aspirée*), *n. m., héritage.*

heredité, *v.* herité.

herité (hereditatem), heredité, eredité IV, 16 (*forme savante*), *s. sg.* heritez XXXV, 48, *r. pl.* hereditez IV, 16, *n. f., héritage, patrimoine.*

heritier (hereditarium), eritier VII, 80, *n. m., héritier.*

Hermin (Armenium) LXIV, 79, *n. pr. de peuple, Arménien.*

hermine, *v.* ermin.

hermite (eremitam) LXVII, I, 2. 10, *s. sg.* -es XLIV, II, 75. etc., *n. m., hermite.*

hernois (*) XXXIV, III, 37, *n. m., meubles, ustensiles* (*d'où* harnais).

Herodès LXVII, II, 27, *n. pr., Hérode, roi des Juifs.*

hèt, *v.* hait.

heure, *v.* hore.

heureux (*eür, eur*-osum), eureux VI[d], 187, *f.* heureuse LIV, I, 90, *adj., heureux.*

hideus (hispidosum) XXX, 300, *adj., hideux.*

hierbregier, *v.* herbergier.

hiver, *v.* iver.

hoem, *v.* home.

hoigne (*), hoingne XXXIX, 23, *n. f., grognement*; sans h., *sans difficulté, assurément.*

hoir (heredem) VII, 140, eir VII, 74. 144, oir, *n. m., héritier.*

hom, *v.* home.

home (hominem) V, I, 5. etc., homme VI[b], 198. etc., homne III, 111, omme (*après une voyelle élidée*) XXV, 36 ; *s. sg.* om I, I, 4. etc.. V, I, 48. etc., huom III, 60. 101, huem LXIV, 105, hoem VI, 1 (*note*). etc., hon XXIX, I, 19, hons XLIX, 20. etc.; *s. pl.* home, homne III, 115, homme XL, I, 11 ; *r. pl.* homes V, II, 45. etc., homnes III, 125, *n. m., homme.* — *Pron. indéfini :* on XL, II, 3. etc., en VIII, I, 128.

etc., an XXIII, II, 18; l'on, l'em XLVI, 80, l'en VI[d], 6. etc., *on l'on.*

hommage (homine*m*-aticum) XLIII 22, -aige XIII, II, 24, *n. m., hommage.*

homme, homne, hon, hons, *v.* home.

honestét (honestatem) II, 18, *n. f., honnêteté.*

hongner (*) LIV, II, 108, *v. n., hogner, murmurer entre ses dents, protester.*

Hongrie (* Hungariam) IX, 22. etc., Hungrie LIX, 13, *n. pr. de contrée, Hongrie.*

honir (*) V, II, 18, hunir, honnir, hounir XVIII, 155, *v. a., honnir, couvrir de honte.* — *P. p. s. sg.* honneis VIII, II, 50 (*forme analogique*).

honnor, -ourable, -orer, *v.* honor, etc.

honor (honorem) V, III, 29. etc., honnor XIII, II, 19. etc., hounour XVIII, 32. etc., houneur L, 64, honneur LXIII, 6. etc., henor XX, 131, onor, onur LI, 3, onnor XIII, I, 48, onneur XXXV, 20, ouneur L, 25 (*après une voyelle élidée*), anor XLV, 50; — *s. sg.* honor. etc., onnors XIII, II, 81 (*après une voy. élidée*), enors XXIII, I, 28 (*sans élision*), *n. f., honneur, dignité, fief, domaines.*

honorable (honorabilem), honnourable XXXVII, I, 1, 5, *adj., honnête, honorable.*

honorer (honorare), hounorer, henorer, honnorer LXI, 4, onorer, onurer LXVIII, 25 *et* anorer XXIII, I, 109 (*après une cons., except*[t]), *v. a., honorer.* — *Pr. sg.* 2 houneures L, 68, 3 heneure XXXII, 55, *v. a., honorer.*

hontage (*honte*-aticum) V, I, 22. VI[a], 47., *n. m., honte.*

honte (*), hunte, *n. f., honte, injure* XLII, I, 131; — *masc.* XXXV, 32. L, 66.

honteus, *v.* hontos.

hontos (*honte*-osum), huntu, XXII, 86. LVIII, 84, honteus XXV 2, *adj., honteux.*

hor, *v.* or[2].

hore[1] (horam), ore XVI, 37. etc. (*après voy. élidée*), eure VI[b], 88. etc., *n. f., heure, occasion, moment propice*; en petit d'ore, d'eure XIII, II, 66. etc., *en peu de temps*; autre ore (*opposé à* or) XLIV, II, 5. etc., *tantôt, tantôt*; de boine eure XVIII, 66, *sous une bonne étoile, heureusement* (*cf.* LI, 108); de mauvaise heure VI[d], 147, *malheureusement*, *par malheur.* — *Au pl.* LXVI, 27, *office que récitent les moines et les prêtres.*

hore[2], *v.* or[2].

horel III, 53 = hore le.

horion (?) VI[b], 159. VI[d], 112, *n. m., coup violent.*

horreur (horrorem) LXVII, II, 9, *n. f.*

horrible, *v.* orrible.

hors (*décomposition de* dehors) VI[c], 247. etc., *adv.*; h. de VI[c], 176, *loc. prép.*

hoste (hospitem), oste (*après voy. élidée*) VI[b], 149. etc., *s. sg.* ostez XXV, 119, *n. m., hôte.*

hostél (hospitale), ostél VI[a], 14. etc., osteil LX, 34, osté XLV, 180, *s. sg.* ostex XIII, II, 62. etc., *n. m., logis, maison*; — l'o. Dieu XLIV, II, 93, *n. m., l'Hôtel-Dieu.*

hosteler (*hostel*-are) VI[d], 28. 48, *v. a., loger.*

houe (*) XXXIX, 9, *n. f.*

houlète (agol*um*-ittam) LIII, 23, *n. f., houlette.*

houneures, *v.* honorer.

houneur, hounour, -norer, *v.* honor.

housiax (* *hose*-(« *botte* »)-ellos) XXX, 310, oseaux XXVIII, 17, *n.*

m. r. pl., houseaux, guêtres allant jusqu'au genou.

huchier (huc-iare), *v. a., hucher, appeler.*

Hue, Hues, *v.* Hugon.

Hudein (*) XXII, 39. etc., *m., n. de chien.*

Huëlin (*diminutif de* Hue, Huon) VIII, I. 23. etc., *s. sg.* Huëlins VIII, I, 107, etc., *n. pr. d'homme.*

huem, *v.* home.

huevre, *v.* ovrir.

Hugon (*Hugonem) VI[a], 19, Huguon, Hugun, Huon VIII, I, 51. etc., *s. sg.* Hugue (*Hugo) VI[a], 2, Huë XLIX, *titre*, etc., Hugues VII, 40. etc., Huës VIII, I, 24. etc., *n. pr. d'homme* (*Cf.* Hugo, Hugues).

hui (hodie), huy XXV, 156, ui (*sans élision de voy.*) IV, 24. etc. LXV, 1, *adv., aujourd'hui ;* hui matin VI[a], 63, hui main XIII, II, 23, *ce matin ;* hui cest jor XXIV, 47. etc., au jor d'ui XXIV, 49, aujourd'huy (*pléonasme*), *aujourd'hui.*

hum, hume, humes, *v.* home.

humain (humanum), *adj.*;—*subst*[t] LIV, I, 123.

humanité (humanitatem) LIV, I, 154, *n. f., qualité d'homme.*

Humbaut (*) XLII, I, 123, *m., n. de chien.*

humble (humilem), *adj.*

humilier (humiliare) (s'), *v. réfl.*

humilité (humilitatem), *n. f.*

Hungrie, *v.* Hongrie.

hunir, *v.* honir.

huntage, hunte, huntus, *v.* hontage, etc.

huntusement (*hunte*-osa-mente), *adv., honteusement.*

huom, *v.* home.

Huon, *v.* Hugon.

huper (*huppe*=upupam, *avec influence germ.*)-are) XXXI, II, 48, *v. n., crier* (*après quelqu'un*).

hure (?) XXX, 301, *n. f., tête hideuse.*

hurter (*?), *v. a., heurter, frapper.*

huy, *v.* hui.

hydeus (hispidosum) LXI, 36. etc., *adj., hideux.*

i [1] (ibi), iu I, II, 4, y VI[b], 43. etc., *adv. et pron. relat., là, y, en cela* X, 45.

i [2], *v.* lui [2].

iauz, *v.* oil.

iave, *v.* eave.

ice, *v.* iço.

icel (ecce-illam), icél, *s. sg.* icil, icelluy XXVI, 30, *s. pl.* icil, icèls (*forme fautive*) XLVI, 30, *r. pl.* icés XXII, 92. 93, *f.* icèlle VI[d], 1. etc., icèle XLIV, I, 2° (*titre*), 5, *adj. et pron. démonstr., ce, cel, celui, celui-ci* (*Voy.* cel).

icés, *v.* icél.

icest (ecce-istum), *s. sg.* icist XIV, 131. etc., *f.* iceste, *adj. et pron. démonst., ce, cet, celui, celui-ci* (*Voy.* cest).

icil, icist, *v.* icel, icest.

içо (ecce-hoc), içou, ice, ichou. etc., *pron. démonst. neutre, ce, ceci, celà* (*cf.* ço).

icy (ecce-hic) VI[b], 133. etc., *adv., ici.*

idonc (*formé sur* donc *d'après l'analogie de* icel, icest), idunc LVII, 107, *adv., donc.*

iéls, ielz, iex, *v.* oil.

iér (heri), *adv., hier.*

ierc, iert, iestre, *v.* estre [1].

igaument (æquali-mente) XLIV, II, 118, *adv., également.*

iglise, *v.* église.

il, *v.* lui [2].

ilec, *v.* iluoc.

ille (insulam), *n. f., île.*

illuec, *v.* iluoc.

iluoc (illo-loco), iloc XXII, 40. etc., ilec XXI, 58. etc., illuec XV, II, 39. etc., illueques XXIII, II. 115, iloques XLII, II, 3, *adv., là.*

iloc, iloques, ilueques, *v.* iluoc.

ilz, *v.* lui [2].

image (imaginem), ym. XXVI, 21. etc., ymagene LXXI, 2. etc., *n. m. et f.*

immonde (immundum), *adj., impur.*

impeschable (impedic*are*-abilem, *avec* s *intercalaire*) LV, 106, *adj., fâcheux, gênant.*

in, *v.* en [3].

incessamment (in-cessanti-mente), *adv.*

incliner (inclinare) (s'), *v. réfl.*

inclinacion (inclinationem) LXXII, 59, *n. f., inclination.*

incontinent (in-continenti), -ant VI[b], 29. 62, *adv., aussitôt; —* inc. que VI[c], 365, *aussitôt que.*

inconvenient (in-convenientem), *r. pl.* -ens LXXII, 52, *n. m., inconvénient.*

Inde (Indiam), *f., n. pr. de contrée.*

inde (indicum) XVI, 141, *adj., bleu foncé, indigo.*

indïen (indi*um*-anum) XVI, 93, *adj., indien.*

indigence (indigentiam), *n. f.*

indignité (indignitatem), *n. f.*

infini (infinitum) LXXII, 9, *adj., innombrable.*

infinitif, *avec une négation, au sens impératif :* ne te courechier XXV, 38; ne bailler LV, 36. etc.; *— sans négation (ce qui est beaucoup plus rare) : avec l'adv.* or, or gaber VI[b], 211. 279; *sans* or, VI[b], 98.

ingromance, *v.* nigromance.

inimi II, 3, *v.* anemi.

iniquité (iniquitatem), *n. f.*

injure (injuriam), *n. f.*

injurieus (injuriosum), *f.* -euse LXXII, 4, *adj., injurieux.*

innocent (innocentem), *r. pl.*-ens XXXIX, I, 17. II, 21, *adj.; — subst[t]*, les Innocens XL, I, 99, *le charnier des Innocents, à Paris.*

int, *v.* en [2].

intencion (intentionem) VI[d], 179, *n. f., intention.*

introduire (introducere), *v. a. et n.;* introduisans a LXXII, 80, *p. pr. r. pl. m., initiant à.*

inventeur (inventorem), *n. m.*

io, *v.* moi.

iqui (ecc*um*-hic) XXIV, 73. etc., enqui XXV, 50. 80, *adv., ici, là.*

ire (iram), yre VI[b], 326, *n. f., tristesse, colère.*

irier (ir*am*-iare), irer (ir*am*-are), *v. n., se mettre en colère;* faire ir., X, 110, *mettre en c.*; *p. p.* irié, iré X, 30, *attristé, en colère.*

iror (ir*am*-orem) V, I, 29, *n. f., colère.*

isci, iscirent, *v.* issir.

isnel (?), *adj., vite, rapide.*

isnèlement (**isnèle*-mente), *adv., rapidement.*

Isolt (*) XXII, 61. etc., *n. pr. inv., Iseult, épouse du roi Marc, l'amante célèbre de Tristan.*

issi, issint, *v.* ensi.

issir (exire), iscir, yssir VI[b], 201. etc., eissir VI[a], 97. LVII[b], 50, *et* s'en i. VI[d], 212. etc., *v. n. et réfl., sortir, jaillir, s'en aller.—Pr. sg.* 3 eist III, 52. VI[a], 160, ist XXV, 9. etc., yst LV, 138; *pf. sg.* 3 issent VIII, I, 178; *ipf. sg.* 3 eisseit XXI, 31; *pf. sg.* 1 eissi LXVI, 30, 3 eissit III, 51. LXIX, 13. 34, eissi LXVI, 39, issi VIII, I, 179. 181. etc., isci XXX, 283, *pl.* 1 eissimes XXII, 28, eissistes LXVI, 37, 3 issirent XXIV, 53, iscirent XXX, 32; *ft. sg.* 1 eistrai VI[a], 150, ystray VI[b], 126. 133, 3 istra VI[d], 46, ystra VI[b], 73; *p. p.* eissu (*exutum) LVII[b], 75. etc.; issut XVIII, 92; *f.* issue XV, II, 59. etc.

issue (*p. p. f. sg. de* issir) VI[d], 119. etc., *n. f.*

ist [1] (istum) I, I, 2, *adj. démonstr., ce, cet.*

ist [2], istra, *v.* issir.

istoire, *v.* estoire.

istorien (histori*a*-anum) VI[d], 151, *n. m., historien.*

itant (æque-tantum), *adj. neutre, tant, autant que ceci, ceci* LVIII, 77; a i., *loc. adv., alors, sur-le-champ.*
itél (æque-talem), *adj., tel (mêmes formes que* tél).
item XL, I, 93. etc., *adv., de même.*
iu, *v.* i.
iver (hibernum LIX, 53, hiver LXIII, 37, *n. m., hiver.*
Ivon (* Yvonem), *s. sg.* Ive V, II, 71, *n. pr. d'homme, Yvon, l'un des douze pairs de Charlemagne.*
ivoire (eboreum), yvoire, ivuére XVII, 62, *s. sg.* yvoires XLV, 34, *n. m., ivoire.*
Ivorie (eboreum) V, II, 71, *n. pr., Ivoire, l'un des douze pairs de Charlemagne.*
ivuére, *v.* ivoire.

ja (jam), jai LXV, 7. etc., *adv., jadis* IV, 68, *déjà, bientôt, maintenant ; — avec un verbe négatif au futur ou au conditionnel (au sens du futur), fortifie la négation :* ne... ja VI[c], 136. etc., ja... ne VI[a], 56. VI[d], 204. etc.; — ja mais IV, 70. etc. *(avec intercalation* III, 66. 72), jamais VI[c], 241. etc., ja mès, *ne... jamais (dans l'avenir ou le passé), désormais ne ;* jai mïes LXV, 7. etc., *nullement (dans le passé);* — ja jor, *v.* jor ; — jat IV, 68 = ja te.
jaçoit, *v.* jasoit.
Jacot (*Jaque* (= Jacobum)-ottum) XIX, *titre, dimin., n. pr. d'homme, Jacquot (de Forest).*
Jacques (Jacobus), *n. pr. d'homme ;* J. Cuer XL, I, 13, *Jacques Cœur, argentier de Charles VII.*
jadis (jam-diu-s *adv.*), *adv.*
jagonce (?) XLVIII, 36, *pierre précieuse, différente du grenat, avec laquelle Roquefort* (Dictionnaire, *s. v.*) *le confond.*
jai, *v.* ja.
jaiant (gigantem) XVII, 21, *n. pr. s. pl., les géants.*
jaillir (jaculire), jalir, *v. a., jeter.* — *Pf. sg.* 3 jali XIII, I, 63 *et note.*
jalne, *v.* jaune.
jalos (zelosum) XLV, 93, *adj., jaloux, désireux de.*
jamais, *v.* ja.
jambe (*), gambe XLII, I, 29, ganbe XXX, 284, *n. f., jambe.*
jantil, *v. gentil.*
jaret (* *jarre*-ittum) XLII, II, 80, *n. m., jarret.*
jasoit (*ja-soit*) que *ou* ja soit que. jaçoit que (*subj.*), *conj., quoique, malgré que ;* ja soit il ensi que XVIII, 98, ja s. ce que LXVII, 7. LXX, I, 17, jaçoit ce que VI[c], *même sens.*
jat, *v.* ja.
jaune (galbinum), gaune XXX, 309, *adj., jaune ; — subst[t]* XVI, 141, *la couleur jaune.*
je, *v.* moi.
Jehan (Johannem), *s. sg.* Jehans XLVIII, 29, *n. pr. d'homme,* 222, *Jean.*
Jehanne (Johannam) XL, I, 77, *n. pr. de femme, Jeanne (d'Arc).*
jeline (gallinam) XLII, I, 82, *n. f., poule.*
jemble (juvenem *cf. normand* giemble *et* yemble, Guillaume le maréchal, *v.* 181) XLIX, 145, *n. m., jeune homme.*
jent, jenz, *v.* gent[2].
Jesraël, *v.* Jezraël.
jeter (* jectare) VI[c], 42. etc., jetter VI[d]. 76. etc., geter, getter II, 19, giter III, 128. etc., gietier XIV, 109, gitier XXIX, II, 50, *v. a., jeter, chasser, délivrer ; impers[t]* : geté i ot plainz et sospirs XVI, 66, *il y fut poussé, etc.* — *Ft. sg.* 1 getray VI[d], 88, gettray VI[d], 182; *impér. sg.* 2 geste LIV, II, 40.
jeu (jocum), geu XL, I, 103. etc.,

s. sg. jeus XLII, II, 21, *n. m., jeu;* jeu parti (partitum) XXXV, 2, *jeu-parti, espèce de poésie où deux interlocuteurs soutiennent deux thèses opposées.*

jeuer, *v.* joër.

jeune (juvenem), jovene VII, 94. XVIII, 88, juefne XVII, 112, jofne LXVII, II, 51, joene, jone XLIV, II, 12, *adj. jeune; pris subst*t LXXII, 28. 31. 44. 56.

jeunèce, *v.* jeunesse.

jeuner (jejunare) XLIV. I, 1°, 26, juner VIII, II, 33, *v. n., jeûner.*

jeunesse (*jeune*-itiam), jeunèce LXXII, *titre n. f.*

Jezabel LXVIII, 11. etc., *n. pr., Jézabel, épouse du roi Achab.*

Jezraël LXVIII, 1. 34, Jesr. LXVIII, 14, *n. pr., ville de la Samarie.*

Jherusalem, *n. pr., Jérusalem.*

Jhesu *et* Jhesus, Jesus XL, I, 132, *invar.* (*les deux formes se rencontrent au suj. et au rég.*), *n. pr. m., Jésus.*

jo, *v.* moi.

joë (gavatam), *n. f., joue.*

joene, *v.* jeune.

joër (jocare), jeuer LIII, 71, juër VIII, I, 19, *v. n. et a., jouer, s'amuser.*

Joffroi, *v.* Geoffroi.

jofne, *v.* jeune.

joglëor (joculatorem), joug., *s. sg.* jouglérs XIV, 99, *n. m., jongleur.*

Johanét (Johann*em*-ittum), *s. sg.* -és XXX, 170, *n. m., Jeannet, Jeannot.*

joi (gaudium) XV, I, 35, *n. m., joie.*

joiant (*joi*-antem), *s. sg.* joianz, joians IX, 34. XII, 165, *adj., gai.*

joie (gaudia), joye XXVII, 41. etc., *n. f., joie, démonstrations de joie, caresses* XXVII, 76. etc. (faire j.), *faveurs d'une femme* XXXV, 30; de j. XI, 11, *avec joie.*

joieux, *v.* joios.

joinctes, *v.* joindre.

joindre (jungere), juindre, *v. a.* — *Pf. sg.* 3 junst XXII, 72; *p. p. m. pl.* joins VI^{d}, 103, *f. pl.* joinctes, *pris substantivement* XL, I, 52, *jointures.*

joios (*joi*-osum), joius XLVI, 35, joious LXIX, 36, joieux VI^{b}, 195. etc., *adj., joyeux, gai, beau* LXIX, 36.

joïr (gaudire), *v. n., être joyeux;* — *v. a.* XXII, 70. etc., *caresser.* — *Pf. sg.* 3 joï XXII, 70. 87.

joius, *v.* joios.

jol, *v.* moi.

joli (˙) XXXVII, I, 2, *adj., gai, franc, honnête.*

jolif (*joli*-ivum), *f.* jolive XLIV, I, 1°, 21, *adj., joyeux, gai.*

jon, *v.* moi.

jone, *v.* jeune.

jor (diurnum), jorn V, II, 36, jour VI^{b}, 244. etc., *s. sg.* jorz IV, 86. etc., jurz XLVI, 67, *n. m., jour, journée;* le jor VII, 40. etc., *ce jour-là;* ne ... ja jor XIII, II, 89, ja jor ne XVI, 193, ja mès jor ne LVIII, 107, ja més a nul jor ne XIX, 80, *jamais ne* (*dans l'avenir*); ne ... jor (*dans le passé*) XVI, 175; a toz jors XLII, I, 78, a tous jours XVIII, 131, *pour toujours.*

joster (juxt*a*-are), *v. n., combattre.*

jostice (justitiam), justice, justiche XII, 150, *n. f., justice; au pl., gens de justice, magistrats.*

jot, jou, *v.* moi.

jouglérs, *v.* joglëor.

jour, *v.* jor.

journée (diurn*um*-atam), *n. f., jour fixé* XXVII, 29, *étape* LX, 34. 70.

jout, *v.* gesir.

jovene, *v.* jeune.

jovente (juventam) IV, 67. 91, *n. f., jeunesse.*

Joyeuse (*f. de* joios), *n. de l'épée de Charlemagne.*

Judas (Judas), *n. pr., Judas, l'apôtre traître.*
Judeu (Judæum ; *cf.* Rom. XV, 449) LXIV, 84, Juif, *s. sg.* Juïs VIII, I, 142, *n. m., Juif.*
ju, *v.* moi.
juedi, *v.* juesdi.
juefne, *v.* jeune.
juër, *v.* joer.
juesdi (Jovis-diem), jusdi XLVI, 79, juedi VIII, I, 152, *s. sg.* jusdis XLVI, 36, *n. m., jeudi.*
jugier (judicare), *v. a., juger, décider, condamner.*
juindre, junst, *v.* joindre.
Juïs, *v.* Judeu.
juïse (judicium ; *voy. la n. a* XLV, 230), *n. m., jugement, jugement dernier, épreuve judiciaire* XV, I, 23. II, 69.
juner, *v.* jeuner.
junst, *v.* joindre.
jupel *(jupe-* (*orig. arabe* -ellum) LIII, 107, *n. m., casaque, pourpoint.*
jurer (jurare), *v. n. et a.;* jurer a (*infin*) V, III, 6, *jura de;* estre juré, *être conjuré;* j. Dieu VI[d], 216, *jurer par le nom de Dieu.* — *Pr. sg.* 3 jurat I, II, 1; *pf. sg.* 3 jurat V, III, 6; *f. sg.* 1 jurrai VIII, I, 40. etc., 3 juerra VIII, I, 209. etc.; *p. p., s. sg.* juriez LXV, 27.
jusdi, jusdis, *v.* juesdi.
jusque (de-usque) a XLIV, II, 106, jusques a VI[c], 81. 252, jusc' a XLII, II, 95, *loc. prép., jusqu'à.*
justice, justiche, *v.* jostice.
justicier (justiti*a*-arium) X, 133, *n. m., qui rend bien la justice.*
jut, *v.* gesir.
juz (jus) XLVIII, 92, *n. m., jus.*

k' *devant voy., pour* ke (*Voy.* que).
kai, *v.* quoi.
kaïne, *v.* chaaine.
kant, *v.* quant.
Karle, Karles, Karlo, -lus, Karlon, *v.* Charle.
Karlemaigne, *v.* Charlemagne.
Karlot (*dimin. de* Karle, Charle) VIII, I, 220. etc., *s. sg.* Karlos VIII, I, 13. etc., *n. pr., Charlot.*
karüe (carrucam), *n. f., charrue.*
katre, *v.* quatre.
ke, *v.* que[1] *et* que[2].
kemander, *v.* comander.
keneüe, *v.* conoistre.
kenoissance, *v.* conoissance.
keue, *v.* coë.
keurent, keurt, *v.* corre.
keutisèle (culcit*a*-icellam) XXX, 367, *n. f., mauvais matelas.*
ki, kil, *v.* que[1].
kien, *v.* chien.
kose, *v.* chose.
Krist, *v.* Crist.

l = le (*pron.*) *s'appuie à un pron. précédent* (jol, cuil, etc.), *et même, dans la première période, à un substantif* (horel). *V. ces mots.*
la[1], *v.* le[1] *et* lui[2].
la[2] (illac), lai III, 116. etc., *adv., là;* la enz VII, 108. etc., *là dedens* (*Cf.* enz).
labeure, *v.* laborer.
laborer (laborare), labourer LIV, I, 43, laburer XLVI, 19. etc., *v. n., travailler, souffrir.* — *Pr. sg.* 3 labeure XXIX, 139.
labour (laborem), *n. m., labour;* Terre de Labour XLVIII, 124, *province d'Italie.*
labourer, laburer, *v.* laborer.
laboureur (labor*are*-atorem), *n. m.*
lac (lacum), *n. m.*
lache, *v.* lasche.
lacier (laque*um*-are), lachier XII, 153, *v. a., enlacer, lier* (*le contraire de* « absoudre ») LVI, 58.
ladre (Lazarum) XIV, 12, *adj., lépreux* (*on croyait, au moyen âge, que Lazare, celui qui se tenait à la porte du mauvais riche, était lépreux*).
lai[1] (laicum), *s. sg.* lais, laiz XL,

I, 34, *f.* laie, *adj. et subst.*, *laïque.*

lai[2], *v.* la[2].

lai[3] (˚), *n. m.*, lai, *petit poème destiné à être chanté.*

laid, laidz, *v.* lait[2].

laidement (*laide*-mente), *adv.*, *vilainement.*

laidengier (*laid*-emiare ? *Færster*), *v. a.*, *maltraiter;* faire l., *comme* laidengier (*V.* faire).

laidure (*laid*-uram) LXX, I, 25, *n. f.*, *laideur.*

laier (˚lagare, *pour* legare), *v. a.*, *laisser;* ne laier que ne XXXVII, II, 35. etc., *ne pas laisser de.* — *Pr. sg.* 3 lait XXI, 102. etc., lèt X, 93. etc.; *ft. sg.* 1 larrai VI[a], 40. XLVI, 56, 3 laira XII, 115, lerat XXII, 158; *pl.* 2 lairois XLII, I, 169; *cd. sg.* 1 leroie X, 87.

laigne, *v.* leigne.

laingue, *v.* langue.

lainne (lanam) XLVIII, 88, *n. f.*, *laine.*

lairai, lairois, etc., *v.* laier.

lairme (lacrimam) IV, 14. 87. etc., lerme, *n. f.*, *larme.*

laiscier, *v.* laissier.

laiseret, laisier, *v.* laissier.

laissier (laxare), laisier X, 68, laiscier XXX, 250, leissier XLII, II, 62, lessier X, 58. etc., lesser XLII, II, 112, lazsier II, 24, *v. a.*, *laisser, abandonner, permettre;* l. ester XLII, II, 112. etc., *laisser tranquille, abandonner.* — *Pr. sg.* 1 lais VI[a], 10. etc., laiz XL, II, 30, 2 lais XVIII, 60; *sbj. sg.* 3 laist II, 28. etc.; *ipf. pl.* 3 laissèsient; *p. p.* laissié, laissiét V, II, 75.

lais, laist, laiz, *v.* laissier.

lait[1] (˚ lactem), *n. m.*

lait[2] (˚) XVI, 114. etc., laid, lèt, *s. sg.* laiz XX, 36, lais XXX, 299, etc., laidz XL, I, 36, *adj.*, *haïssable, méchant, laid;* — *subt*[t] L, 62, *injure, médisance.*

lait[3], *v.* laier.

lame (laminam) XL, I, 29, *n. f.*, *dalle.*

lance (lanceam), lanche XV, II, 55. etc., *n. f.*

lancier (lanceare), *v. a.*, *lancer, piquer, exciter; absol*[t] VI[a], 151, *lancer un trait;* — *v. réfl.*, se l. XV, II, 56, *s'élancer.*

lande (˚), *n. f.*

langage (lingu*a*-aticum), langaige, *n. m.*, *langage.*

lange (laneum) XV, II, 71, *n. m.*, *vêtement de pénitence* (*de laine grossière*, *appliqué directement sur la peau*).

langue (linguam), laingue XIV, 23, *n. f.*, *langue.*

langueur (langorem), *n. f.*

langouré (langor*em*-atum) LIV, I, 17, *adj.*, *languissant.*

langurus (langor-osum) XLVII, 24, *adj.*, *malade.*

lanterne (laternam), *n. f.*

lanternier (laternarium) XL, I, 115, *n. m.*, *serviteur qui porte une lanterne devant son maître.*

lapider (lapidare), *v. a.*

lardé (lard*um*-atum) XXIII, II, 120. etc., *n. m.*, *morceau de viande entrelardé.*

larder (lard*um*-are) XLV, 224. etc., *piquer, poindre* (*au fig.*).

large (largum), *adj.*, *large, abondant, généreux.*

largement (larga-mente), *adv.*, *amplement* XXIV, 59.

laris, *v.* larriz.

larrai, *v.* laier.

larrecin (latrocinium) LXIX, 12, *n. m.*, *larcin.*

larriz, (?)laris VIII, I, 20, *n. m.*, *lande, tertre.*

larron (latronem), *s. sg.* lére XII, 1. etc., lérres (latro, *et* s *analogique*) XXIX, II, 20, etc., liérres XLVII, 63, leirres LXIX, 10. etc., léres VIII, I, 41. etc., *n. m.*, *larron.*

las (lassum), *f.* lasse, *adj.*, *malheureux*, *fatigué* XLIV, I, 1°, 26; *lâche* LI, 94, las LV, 14, *hélas!* moi lasse ! LV, 74, *hélas!* (*malheureuse que je suis!*) a las, ha las, e las, *v.* a *et* e.

lasche (laxum), laske XVIII, 129, lache XL, I, 145, *adj.*, *lâche.*

lascheté (laxum-itatem), lasqueté XIX, 225, *n. f.*, *lâcheté.*

laske, *v.* lasche.

lasseté, *v.* lasté.

lasson (laque*um*-onem) XXVIII, 63, *n. m.*, *lacet*, *piège.*

lassus (*la-sus*) XXX, 435. etc., lassuz XIV, 31, *adv.*, *là-haut.*

lasté (lass*um*-itatem), lastét IV, 90, lasseté XLIV, I, 2°, 38, *n. f.*, *lassitude.*

lau (illac-ubi) XLVII, 90, *adv.*, *là où.*

laver (lavare), *v. a.*; — *v. n.*, *se laver les mains* (*avant le repas, selon l'usage constant du moyen-âge*) XIV, 59. etc. — *Pf. sg.* 3 XXII, 150; *ft. sg.* 1 lavrai; *sbj. sg.* 3 léft XXXII, 80.

laz (laqueum), lax XXVIII, 52, *n. m.*, *lacs*, *filet*, *piège.*

Lazarun (Lazarum) V, II, 50, *n. pr.*, *Lazare* (*Cf.* ladre).

lazsier, *v.* laissier.

le[1] (illum), *article.* — *Sg. s.* li II, 21. etc. (*avec élision*, l' V, I, 55.), *r.* lo II, 10. etc., le IV, 21. etc. (*avec élision*, l' IV, 29. etc.), lou XXIX, II, 13, lui LXVI, 50. 54 (*suj.* LXVI, 38. 39. 42. 43. 46. 48, 55. 58), lu XLVII, 72. etc. (*suj.* LXVI, 49. 50); *combiné avec* de : del III, 58. etc., deu LVII[b], 26, dou IX, 83. etc., do XXIX, II, 26. 59; *avec* a : al VI[a], 40. etc., au; *avec* en : el VII, 110. etc., ou VI[b], 60. etc., u VIII, I, 8. etc.; — *pl. s.* li II, 3. etc., *r.* les II, 5. etc.; *combiné avec* de (*des deux genres*) : als III, 142, as V, I, 2. etc.; aus IX, 56. etc., aux VI[b], 228. etc.; *avec* en (*des deux genres*) : elz XLVIII, 53, enz XLVIII, 122, ès V, II, 62. etc., — *f. sg. s. et r.* la II, 10. etc., *toujours élidé devant voy.* (*picard : s.* li XV, II, 44. etc., *r.* le XV, I, 16. II. 13. etc.); *pl.* les (*passim*).

le[2], *v.* lui[2].

lé[1], *v.* leu[2].

lé[2] (latum), *f.* lée, *adj.*, *large.*

leanz (illac-intus), leans VI[d], 4. etc., leens IX, 24, *adv.*, *là dedans;* par l. VI[d], 5, *à l'intérieur;* de l. VII, 108, *de là dedans.*

lechëor (*leccatorem), *s. sg.* lechéres XLII, I, 154, lechérres XIV, 37, lechiérres XIV, 50, *n. m.*, *gourmand*, *glouton.*

lecherie (*leccariam) XLVI, 8, *n. f.*, *gourmandise.*

lechéres, lechérres, *v.* lechëor.

lechier (*leccare) XLIV, II, 98, *v. a.*, *lécher.*

lechiérres, *v.* lechëor.

ledéce, *v.* leëce.

Ledgier (*Ledogarium), *n. pr. d'homme*, *Léger.*

leëce (lætitiam) XV, II, 5. etc., ledéce IV, 107, *n. f.*, *liesse*, *joie.*

leens, *v.* leanz.

legérement, *v.* legiérement.

legerie (levi-ari*um*-iam) VI[a], 171, *n. f. légèreté.*

legier (levi-arium), *adj.*, *léger*, *agile*, *facile;* de l. XXVI, 58, *facilement.*

legiérement (*legiére*-mente), legérement VI[c], 271, *adv.*, *légèrement.*

legiéreté (*legier*-itatem) VI[d]. 170. *n. f.*, *légèreté.*

lei, *v.* lui[2].

leialment, *v.* loiaument.

leigne (ligna) VI[a], 108, laigne XV, II, 48. 57, *n. f.*, *bois à brûler.*

leirres, *v.* larron.

leissier, *v.* laissier.

leisor, *v.* loisor.

leisir, leist, *v.* loisir.

leivre, *r.* lévre.

lëon, *v.* lïon.
lerat, leroie, *v.* laier.
lére, léres, *v.* larron.
lerme, *v.* lairme.
lérres, *v.* larron.
lés, *v.* léz.
lesser, lessier, *v.* laissier.
lèt, *v.* lait[2] *et* laier.
lestre, *v.* lètre.
lètre (litteram), lettre, lestre (s *adventice*) XXIV, 70. 74, *n. f.*, *lettre;* unes, l. LX, 34, *une lettre* (*missive*).
letré (litteratum) IX, 79, *adj.*, *letré.*
letrin (*lectrinum, *de* lectrum) VII, 41, *n. m.*, *chaire* (*ordin*[t] *pupître*); « *lutrin* » *en est une altération.*
lettre, *v.* lètre.
leu[1] (locum) XV, I, 16. etc., lóu, lieu, liu XIII, II, 35. etc., *s. sg.* lóus XLVII, 68, liex XXXV, 21, lius LXIX, 9, lieux XXVI, 69. etc., *n. m.*, *lieu; au pl.* LXVII, II, 39, *lieux communs:* en lieu de VI[c], 13, *au lieu de.*
leu[2] (lupum) XLI, II, *passim*, lé XXX, 9. 18, loup, *r. pl.* leus LXVII, II, 11, loups XXXIX, I, 17. II, 22, *n. m.*, *loup.*
leu[3], *v.* lire.
leuée, *v.* loée.
leupart (leopardum), liepart, *s. sg.* lieparz V, I, 42, liepars XLIX, 18, *n. m.*, *léopard.*
leüst, *v.* loisir.
lever (levare), *v. a. et n.*, *lever, dresser, se lever;* lever sus, *se lever; subst*[t] VI[d], 63. etc. — *Pr. sg.* 3 liéve VIII, I, 168. etc., léve XXII, 69. 81, liewe LXII, 3; *pf. sg.* 3 levad LXVIII, 36; *ft. sg.* 1 leveray VI[d], 139; *impér. sg.* 2 liéve LXVIII, 19. 33.
leverier, *v.* levrier.
lévre (labra), leivre XXXI, I, 34, *n. f.*, *lèvre.*
levrier (leporarium) XXX, 327, leverier XIV, 116, *n. m.*, *lévrier.*
léz (latus), lés LIII, 100. etc., *n. m.*, *côté;* lez a lez LIX, 11, *côte à côte; — prép.*, *à côté de, le long de.*
li, *v.* le[1] *et* lui[2].
Libe (Libyam) XVIII, 9. etc., Lybe XVIII, 70, *f.*, *n. pr. de contrée, Libye.*
liberallement (liberali-mente) LXIII, 13, *adv.*, *libéralement.*
lict, *v.* lit[1].
licur (liquorem), *n. f.*, *liqueur.*
lie, *v.* lui[2].
lié (lætum) *s. sg.* liéz VII, 34, etc., liés XXX, 125, *f.* liée, liéde IV, 73, lie XXXIV, II, 45 *(d'où* chère lie, « *bon visage, bon accueil* », *adj.*, *joyeux.*
lïemier (ligamen-arium) LVI[b], 15, *n. m.*, *limier.*
lïen (ligamen) XXII, 68, *n. m.*, *lien.*
liepars, liepart, lieparz, *v.* leupart.
liérres, *v.* larron.
lietri (litter*a*-itum), *s. sg.* lietris VIII, I, 105, *adj.*, *lettré, savant.*
lieu, lieux, *v.* leu[1].
lieue (leucam), liuë, lieuwe XXV, 15, *n. f.*, *lieue.*
lieuwe, *v.* lieue.
liéve, liewe, *v.* lever.
liévre (leporem), *n. m.*, *lièvre.*
liex, *v.* leu[1].
lignage (line*a*-aticum), lignaige X, 136. etc., lingnaige XXIV, 260 etc., *n. m.*, *lignée, famille.*
liier (ligare), loiier, loier XLI, II, 30. etc., *v. a.*, *lier.*
limecon (limac*em*-onem) XLIX, 6, 151, *n. m.*, *limaçon.*
Lincorindc (?) XLVIII, 51, *n. pr. de femme.*
ling (*forme masc. correspondant au f.* ligne) V, II, 43, *n. m.*, *lignée, famille.*
linge (lineum), *adj.*, *de lin;* drap l. XLVII, 27, *tissu de lin, linge.*
lingnaige, *v.* lignage.
lïon (leonem) XXIII, II, 8. etc.,

lëon LXXII, 82 (*à l'origine inv. au sg.; s. sg.* lions V, 1, 42. XXIII, II, 29), *s. pl.* lïon XXX, 10. etc., *r. pl.* lïons XLIX, 19. etc., *n. m., lion.*

lire (legere), *v. a.* — *Pr. sg.* 3 list LXVII, 1; *pl.* 1 lisŏn XVI, 140; *pf. sg.* 3 list XXIV, 71; *p. p.* lit, leu LXX, II, 35, *f. pl.* lites XV, II, 27.

lis *(pour* liz, *'lilj, de* lilium, *Chabaneau),* lys XXXVII, II, 3, *n. m., lis.*

list, *v.* lire.

lit[1] (lectum), lict LV, 70, *r. pl.* lictz XL, I. 103, *n. m., lit.*

lit[2], lites, *v.* lire.

liu, lius, *v.* leu[1].

liuë, *v.* lieue.

liuer, *v.* loer[3].

Lïun (Lugdunum) LV, 2, *n. pr. de ville, Lyon.*

livre[1] (librum), *n. m., livre.*

livre[2] (libram), *n. f., livre (monnaie).*

livrer (liberare), *v. a.*

lo[1], *v.* le[1] *et* lui[2].

lo[2], *v.* loer.

lobe (*) LIV, II, 29, *n. f., tromperie.*

Lodebert (*), *s. sg.* -erz III, 101. 109, *n. pr. d'homme.*

loder, *v.* loër.

Lodhuvigs, Lodhuwig, Lodoïs, *v.* Looïs.

loée (leuca-atam), leuée, XLII, I, 27, *n. f., espace d'une lieue (souvent aussi : « temps qu'il faut pour parcourir une lieue »).*

loënge (*lo(er)*-emiam) XV, I, 21. etc., louange, *n. f., louange.*

loër[1] (laudare), loder III, 66. etc., *v. a., louer, approuver, conseiller; p. p.* loée (cortoisie) XIX, 106, *louable.* — *Pr. sg.* 1 lo XXXII,. 11. etc.; *sbj. sg.* 3 lot XXXII, 11. etc.

Loëys, *v.* Looïs.

loge (*), *n. f., abri de feuillage* XXX, 103. etc., *baraque de soldat* XIX, 20, *cabane* XII, 95.

logier (*), loger VI[c], 62. etc., *v. a. et n., loger, se loger, camper; v. réfl.*, se l. XVIII, 10, *prendre ses quartiers.* — *P. pr.* lojant XIX, 176.

Logres (Locros ?) XXIV, 6. etc., *n. pr., ville du pays de Galles.*

loi (legem), loy XXXIX, II, 16. etc., *n. f., loi, règle monastique* XX, 18.

loial (legalem), loyal, *s. sg.* loiaus XXXIV, III, 19, *adj., loyal.*

loiauté (legal*em*-itatem), loialté, loyaulté, *s. sg.* loiautés XXXIV, II, 41, *n. f., loyauté.*

loiaument (legali-mente), leialment XXI, 22, *adv., loyalement.*

loier[1] (locarium), loiier, loyer, *n. m., loyer, salaire, récompense, trésor (terme de tendresse)* LIV, I, 48.

loier[2], loiier, *v.* liier.

loing (longe) LVII[a], I, 23. etc., *adv., loin;* de l. XXII, 49, *à quelque distance (cf.* loinz).

loings, *v.* loinz.

lointain (* longitanum), loingtain XXIV, 155, *adj., lointain, éloigné.*

loïnz (longe-s *adv.*) IV, 88. etc., loings VI[d], 76, luinz XXI, 88, *adv., loin;* en l. IV, 88, *au loin.*

Loire (Ligerem) XX, 45, *n. de fleuve.*

loisir (licire), leisir, *v. impers., être permis; subst*[t], *loisir, permission.* — *Pr. sg.* 3 leist XVI, 43, loist XIV, 131; *pf. sg.* 3 lut X, 105.

loisor (lic*ere*-orem), leisor XVI, 41, *n. f., loisir, permission.*

loist, *v.* loisir.

Lombardie (* Longobardiam), *n. pr. de contrée.*

lonc (longum) V, III, 28. etc., lonch LXII, 34, *f.* longue, longe,

adj., long; prép., le long de, près de, selon XLIX, 49.

longaigne (˙ longaneam, *de* longano, « *le rectum* ») XXX, 376, *n. f., fumier, latrines.*

longe [1] (lumbeam) XXIII, II, 120, *n. f., longe (pièce de viande prise le long de l'épine dorsale).*

longe [2], *v.* lonc.

longement, *v.* longuement.

longes (longas), longues XXIII, II, 12), lunges XX, 63, *adv., longtemps.*

Longis (Longitium ?) VI[b], 185, VIII, I, 144, *n. pr., soldat ramain qui acheva Jésus-Christ d'un coup de lance.*

longuement (longa-mente), longement XV, I, 14. etc., lung., *adv., loin, longtemps ;* de l. XLVII, 50, *depuis longtemps.*

longues, *v.* longes.

longur (long*um*-orem) XLVII, 85, *n. f., longueur.*

Looïs (˙ Ludovicus), Loëys XIII, II, 5, Lodoïs V, III, 11, *invar. ;* Lodhuwig I, II, 4, *s. sg.* Lodhuvigs I, II, 1, *n. pr. d'homme :* 1° *Louis-le-Germanique ;* 2° *Louis-d'Outremer.*

lor, lors, *v.* lui [2].

lores (*l'ore*-s *adv.*) XXII, 145. etc., lors VI[b], 151. etc., *adv., alors.*

los (laus, *Færster*), los VII, 16. etc., *n. m., éloge, mérite, vertu, honneur, conseil* XXV, 56.

losange, losangier, *v.* losenge, losengier.

losenge (*los*-emiam), losange VII, 92. etc., *n. f., flatterie, parole perfide.*

losengier [1] (*losenge*-arium), losangier, *n. m., flatteur, trompeur.*

losengier [2] (*losenge*-iare) XLI, I, 31. etc., *flatter, flatter pour tromper.*

lot, *v.* loër.

lou [1], lóus, *v.* leu [1].

lou [2], *v.* le [1] *et* lui [2].

louer (*lou* (=locum) -are), liuër XXX, 352, *v. a., louer, prendre à son service.*

loup, *v.* leu [2].

lour, *v.* lui [2].

loyal (legalem), *s. sg.* loyals XXXI, I, 63, *adj.*

loyer, *v.* loier.

loz, *v.* los.

lu, *v.* le [1].

Lubias (?) XIV, 95. etc., *n. pr. de femme.*

lucrer (lucrare), *v. a., gagner.*

Ludher (˙) I, I, 5, *n. pr. d'homme, Lothaire.*

lues (loco-s *adv.*), *adv., aussitôt ;* l. que VIII, I, 126, *dès que.*

lui [1], *v.* le [1].

lui [2] (˙ illo, *dat. supposable de* ille, + ei, *dat. de* is, *d'où* ˙illoi, ˙illui (*élym. contestée*), *Thomas*), *pron. pers.* 3[e] *pers.* (*accus., dat. et rég. de prép.*). — *M. s. sg.* il (illic) I, I, 4. etc., él II, 13, i XLI, I, 18. 21. etc. ; *r.* lo (illum) III, 124. etc., lou XXIX, II, 51, le VI[a], 10. etc. (*avec élision*, III, 2. etc.; *appuyé sur une voyelle précédente :* nel, jel, etc., *v.* ne, moi, etc.) ; *s. pl.* il (illi) V, I, 26. etc. (*souvent sous-entendu*), *qui n'a prévalu qu'au comm[t] du* XVI[e] s.), ilz VI[c], 31. etc. ; *r.* els (illos) V, II, 60. etc., elz VII, 145, eus LII, 23. etc., eulx XXXVII, II, 24. LXII, 33, eulx VI[b], 232. etc., eulz VI[d], 15, eux VI[b], 308. etc., aus IX, 17. etc., eaus XXXI, I, 50. etc., les (*atone*) III, 117. etc. — *F. sg. s. et r.* élle (illa) II, 6. etc. (*avec élision,* éll' II, 15), elle, éle IV, 48. etc., èle, él II, 5. 13, él XLII, I, 92. etc., *r.* (*atone*) la (illam) V, II, 5. etc., le (*picard*) XXX, 56. etc. ; *pl. s. et r.* élles (illas), elles, éles, èles XXXII, 33. etc., elz LIV, I, 172, els XL, I, 79, *r.* (*atone*) les. — *Gén. et dat. commun aux deux genres : sg.* lui II, 28.

etc., luy VI[a], VI[c], VI[d] (*passim*). etc., li II, 22 (*f. atone*). etc., ly (*m.*) VI[d], 49, lei II, 13 (*toujours féminin, de* *illæ-ei, illei); *pl.* lor III, 2. etc., lour LXI, 14. etc., leur XXVI, 132. etc., lors LXII, 48, (*fin du* XIV[e] *s., mais Malherbe écrit encore* leur), leurs XXVI, 41. LXVII, II, 25. etc.; *avec l'article* : le leur XLI, I, 33, del lur XLVII, 74. — *Neutre* : *suj.* il IV, 118. etc., i LIII, 107. LVIII, 3; *r.* lo III, 1. etc., le, *passim* (*avec élision*, l' III, 121. etc.).

luinz, *v.* loînz.

luire (lucĕre), *v. n.* — *P. pr.* luisant (*m. et f.*), luysant LIV, I, 127, *s. sg.* -anz XVII, 90, -ans VI[b], 50. etc.

lumiére (luminaria), *n. f.*, *lumière.*

lunc, *v.* lonc.

lundi (lunæ-diem), *s. sg.* -is XLVI, 1, *n. m.*

lune (lunam), *n. f.*

luneisun (luna-ationem) XLVII, 22, *n. f.*, *influence de la lune.*

lunette (luna-ittam), *n. f.*

lungement, *v.* longuement.

lunges, *v.* longes.

lur, *v.* lui[2].

Lusos (Lexovios) III, 3, *n. pr. de ville, Lisieux.*

lut, *v.* loisir.

luur (luc*ere*-orem) XLVI, 101, *n. f.*, *lumière.*

luxure (luxuriam) VII, 53. 70, *n. f.*, *acte de luxure.*

luy, ly, *v.* lui[2].

luysant, *v.* luire.

Lybe, *v.* Libe.

lyon, *v.* lïon.

m. *forme apocopée du pron.* me, *qui se joint à un autre pronom.*

m', *devant voy.* = me *ou* ma.

ma, *v.* mon.

maaille (*metalleam) XXX, 383, *n. f.*, *maille (petite monnaie).*

maarchandise (mercat*um*-ant*em*-itiam *avec* a *intercalaire*) LIX, 84, *n. f.*, *marchandise.*

machon, *v.* maçon.

machue, *v.* maçue.

machuèle (*machue*-ellam) XXX, 182, *n. f.*, *houlette.*

maçon (*macionem, *cf.* maceria), machon VI[d], 66, *n. m.*, *maçon.*

maçonnerie (*maçon*-ari*um*-iam) VI[d], 181, *n. f.*

maçue (*mattea-(*que suppose* matteola, *écrit* mateola *dans Caton qui ne redoublait pas les consonnes*)-ucam) XXX, 315, machue LVII[d], II, 39, *n. f.*, *massue.*

maent, *v.* manoir.

magne[2] (magnum *forme savante*) VII, 5. 44 (*aussi* maine), *adj.*, *grand* (*Cf.* Charlemagne).

magnète (magnetam) XLVII, 41, *n. f.*, *aimant naturel.*

Mahom, *v.* Mahomet.

Mahomet (*), Mahommet LXI, 3. 4. etc., Mahom VIII, II, 83. LII, 3, *s. sg.* Mahons XX, 177. etc., *n. pr.*, *Mahomet.*

mai[1] (maium) XVII, 95, *n. m.*

mai[2], *v.* moi.

maigre (macrum), *adj.*

maille (maculam), *n. f.*, *maille (du haubert).*

mailler (malle*um*-are) XL, II, 4, *v. a.*, *martelet.*

main[1] (manum), *n. f.*; tenir en sa m. LXVIII, 37. etc., *avoir en sa puissance, posséder.*

main[2] (mane), *n. m.*, *matin;* au m. XXIX, 140. 142, *le matin;* par m. LVII[b], 4, *de bon matin;* hui m. XIII, II, 23, *ce matin.*

maindre, *v.* manoir.

maine[1] (*n. verb. de* mener, *d'où notre* mine *et le prov.* mena) XXII, 96, *n. f.*, *espèce.*

maine[2], *v.* mener.

mainil (*pour* maisnil *mansionile, *de* mansum) XLII, I, 79, *n. m.*, *maison (des champs).*

mainne, *v.* mener.

mains, *v.* moins.
maint (*), meint, *s. sg.* mainz XLVIII, 11. etc., -ns IX, 31. etc., *f.* mainte, meinte XXI, 9, *adj.*, *maint.*
mainteffois (maintes-fois) VI^c, 84, maintes feiz XVI, 127, *adv.*, *maintefois, maintes fois.*
maintenant (manum-tenentem), meint. XLII, II, 30. etc., *adv.*, *aussitôt, promptement, tout à l'heure;* lors m. LXX, II, 3, tout m. VI^d, 79. etc., de m. XI, 49, *tout aussitôt.*
maintenir (manum-tenire), *v. a.*, *soutenir, protéger* (*Voy.* tenir).
maintigne, *v.* maintenir *et* tenir.
maintien, *n. v. de* maintenir, *m.*
maior (majorem) XVII, 12. 70, *s. sg.* maire XVI, 194. etc., *compar. organique de* magne, maine, *plus grand.*
maire, *v.* maior.
mais (magis), maiz LXII, 1, meis XXII, 134. etc., mès VI^c, 41. etc., *adv.*, *plus, encore, désormais, jamais;* m. de VI^a, 55, *plus de;* ja m., *v.* ja; ne ... m. XL, I, 18. etc., m. ne XVIII, 16, *ne ... plus; avec ellipse de* que XV, II, 6. etc., *ne... que, seulement;* m. que XXV, 141. etc., *si ce n'est que, seulement, mais; — conj.*, *mais; —* mais que VI^c, 201, mais (*avec ellipse de* que) VI^a, 33, *pourvu que.*
maisel (macellum), *r. pl.* maisiaus XXV, 116, *n. m.*, *boucherie.*
maiseler (macell*um*-are) IV, 43, *v. a.*, *ensanglanter, maltraiter.*
maiserer (maceri*am*-are), *v. a.*, *maçonner;* piler maiseré LVI, 53, *pilier plein.*
maisniée (mansionem-atam), -niée IV, 28, -nie LVI, 21. etc., mesnie XXV, 45. etc., *n. f.*, *famille, maison, suite d'un prince ou d'un noble; avec un verbe au pl.* LX, 77.
maison (mansionem), mayson LXXI, 15, maisun XLVII, 69, meson XXIX, 20. etc., *n. f.*, *maison;* en meson XXXI, II, 37, *chez moi.*
maïsté (majestatem) XXX, 6, *n. f.*, *majesté.*
maistre (magistrum), mestre LI, 54. etc., *n. m. et f.*, *maître, maîtresse, gouvernante; — adj.* XXIV, 55, *principal.*
maistriseus (*maistr*e-iti*a*-osum) LXXII, 81, *adj. qui maîtrise, qui sert à maîtriser.*
maisun, *v.* maison.
majeurs (majores) LXXII, 76, *n. m. pl.*, *aïeuls, ascendants* (*cf.* maior).
mal (malum), mau (*devant* h *aspirée*) XL, I, 87, mél III, 5. etc., *s. sg.* mals II, 5. etc., maus XIX, 68. etc., max XLIII, 18. etc., maux XLVIII, 25, maulx XL, I, 46. etc., mauls LXII, 49, méls III, 33. etc., *f.* male VI^c, 354. etc., méle III, 18, *adj.*, *mal, mauvais, méchant; — subst.*, *mal, malheur, péché; — adv.*, *mal, malheureusement, à la male heure* VI^d, 217. etc. (*cf.* mar); mal seit de V, I, 38, *maudit soit! puisset-il arriver malheur à!*
malade (male-habitum), *adj.*
maladie (*malad*e-iam), *n. f.*
malaige (mal*um*-aticum), -age, *s. sg.* -ages XXIX, 8, *n. m.*, *mal, maladie.*
malaventure (mal*a*-adventu*m*-uram), *n. f.*, *fâcheuse aventure, malheur.*
malbailli (male-bajul*i*tum) XLII, I, 8, *p. p.-adj.*, *maltraité, malheureux* (*voy.* bailli).
malcuer (mal*um*-cor) XX, 104, *n. m.*, *ressentiment.*
maldire, *v.* maudire.
male (*) XXXIII, 7, *n. f.*, *paquet, bagage.*
malefice (maleficium), *n. m.*, *malé/ice, méfait* LXX, II, 2. etc.
maleïr, *pour* maleïre (maladicere)

(*p. p.* maleï VIII, I, 165), *v. a.*, *maudire.*

malement (mala-mente), *adv.*, *mal*, *douloureusement* XLII, II, 56.

Malet (*male*-ittum) XLIX, 39. etc., *n. pr. d'homme.*

maleür (male-augurium), maleur, VI[a], 261, *n. m.*, *malechance.*

maleüré (male-auguratum), *adj.*, *malheureux.*

malfadude (male-fa*tum*-utam, ἅπαξ εἰρημένον) IV. 59, *adj. f. sg.*, *qui a une fâcheuse destinée, malheureuse* (*on trouve assez souvent* durfeü; *cf.* feu = ' fatutum).

malfait (malefactum) LXX, II, 26, *s. sg.* (*voc.*) malfaiz LVII[a], I, 35, *n. m.*, *méfait, crime.*

malfaitor (malefactorem) LXX, II, 9, malfaitur LVI, 10, maufaitor LXX, II, 27, *r. pl.* maufaitors LXX, II, 27, *n. m.*, *malfaiteur.*

malfé (male-fatum), *s. sg.* malfés XX, 36, *n. m.*, *diable.*

malheureux (male-augur*ium*-osum), *adj.*

malice (malitiam), *n. f.* (*et souvent masc.* IX, 26. LXV, 16. etc.), *malice, mauvaise action.*

malmètre (male-mittere) IX, 43, maumètre VIII, I, 54, *v. a.*, *mettre à mal* ou *dans une fâcheuse situation, maltraiter.*

malostru (mal*um*-astr*um*-ucum), *r. pl.* -us XXXIX, I, 20, *adj.*, *mal doué, grossier.*

malparler (male-parabolare), *v. n.*, *médire;* malparlant XXXVI, 12, *p. pr.*-*adj.*, *médisant.*

maltalent (male-talentum) XIII, II, 37. etc., *n. m.*, *ressentiment, colère.*

malvais, malvès, *v.* mauvais.

malvaisement, *v.* mauvaisement.

malveisté, -vestiét, *v.* mauvaistié.

mamèle (mamellam), *n. f.*, *mamelle,*

manace, manatce, *v.* menace.

manaie (*n. verb. de* manaidier = manu adjutare) XLIX, 21, *n. f.*, *puissance, autorité.*

manc (mancum), *adj.*, *mutilé, privé* (*d'un membre*).

manche (manicam), *n. f.*

mançonge, *v.* mençonge

mander (mandare), *v. a.*, *faire venir, envoyer chercher.*

mandiier (mendicare) VII, 89, mendïer L, 1, *v. n.*, *mendier, être dépourvu de* L, 1.

mandre, *v.* menor.

maneier, *v.* manïer.

manére, *v.* maniére.

manès (man*u*-ipsum) LXIX, 30, *adv.*, *aussitôt.*

mangier (manducare), manjer, mengier XIII, II, 6. etc., menger VI[c], 205, *v. a.*, *manger; subst[t]* XIII, I, 9. etc., *r. pl.* -iers LXXI, 20. — *Pr. sg.* 1 menju XLV, 124, mengiiu XLI, II, 8, 2 manjües, manges LI, 57, 3 manjüe XLII, I, 11, mangüe XX, 65. etc.; *pl.* 3 menjüent; *ipf. pl.* 3 mangoient XXX, 39; *pf. sg.* 1 manjai, 3 manjat XLVI, 11, manja XXIII, II, 129. etc.; *ft. sg.* 1 manjerai, 3 mengera VI[b], 157; *pl.* 1 mangerons LIII, 132; *cd. sg.* 1 mangeroie XIII, I, 11; *impér. sg.* 2 manjüe LI, 71. etc., mengüe LIII, 141. — *Inf. pris subst[t]* XI, 72. etc.

manguë, *v.* mangier.

manïer (man-icare), maneier LVII[b], 65, manoier, *v. a.*, *manier, caresser* XXII, 92. 94.

maniére (man*um*-ariam), men. XLVIII, 133, manére XXII, 36. etc., *n. f.*, *manière, espèce;* de grant m., *beaucoup;* par m. de gaberie VI[b], 11. VI[d], 23, *en guise de plaisanterie, pour plaisanter;* par m. de parler VI[c], 40 (*cf.* par manière d'acquit); en m. que VI[d], 5, *de sorte que.*

manjer, -jüe, -jües, *v.* mangier.

manoier, *v.* manïer.

manoir (manere) XIX, 227, maindre, *v. n., rester, demeurer.* — *Pr. sg.* 3 maent II, 6 (*cf.* remaindre).

mantel (mantellum), *s. sg.* manteaus XVI, 92, manteaux LXVII, II, 25, -teaulx XXVIII, 16, *n. m., manteau.*

mantir, *v.* mentir.

mantoiez, *v.* mantir.

mar (mala-hora) IV, 52. etc., *adv., à la male heure, sous de mauvais auspices, malheureusement, à tort;* com m. fustes! XVIII, 20, *quelle mauvaise chance vous avez eue!* (*Cf.* XIX, 48. XVIII, 57. etc.; *mais* XXX, 27, tant mar i fustes, *vous y allâtes bien malheureusement*); ja m. le mescreés XV, I, 18 (meskerrés X, 3. 44), *vous auriez tort de ne pas le croire* (*Cf.* mal).

marage (mare-aticum) VI[a], 123, *adj., de mer.*

marbre (marmor) VI[a], 148, *n. m.; — f., pierre tombale de marbre* XXVII, 14.

marbrin (marmor-inum) VI[a], 1 (*note*), *adj., de marbre.*

marc (˚), *r. pl.* marcs XVII, 88, mars XXX, 55, *n. m., marc (poids d'or ou d'argent).*

Marc, Marcs, *v.* Mark.

marche (˚), *n. f., pays frontière; au pl. (par extension), empire* V, III, 12, *terres* XI, 102.

marchié (mercatum), -iét V, I, 81, *r. pl.* -iez XXIX, II, 2, *n. m., marché.*

marchis (˚) IX. 16. etc., marcis VIII, I, 102. etc., *n. m., marquis (à la tête d'une marche), noble (en général).*

mardi, *v.* marsdi.

marement (*marri*-mentum), *r. pl.* -enz XLII, I, 35, *n. m., malheur, encombre.*

marès (˚) LVII[b], 15, *n. m. inv., marais.*

mareschal (˚), *s. sg.* -als LVIII, 1. etc., -aus LIX, 2. 66, *n. m., maréchal; — n. pr.* XLIX, 38. LVIII, 1. etc., *(le) Maréchal.*

mareschauscie (˚) X, 60, *n. f. écurie.*

margherite (margaritam) XXXVII, II, 9. etc., marguarite XLVIII, 36, *n. f., perle, marguerite (fleur).*

marguarite, *v.* margherite.

mari[1] (maritum), *r. pl.* maris X, 31, *n. m.*

mari[2], *v.* marri.

Marie (Mariam) V, II, 11. etc., *n. pr. f., la sainte Vierge.*

marïer (maritare), *v. a.*

Mariète (Mari*a*-ittam) XXXII, 16, *n. f., Mariette.*

marine (marinam) XVIII, 10, *n. f., rivage de la mer.*

Mark (˚), Marc, *s. sg.* Marks XXI, 11, Marcs XXII, 25, *n. pr. m., Mark, roi du pays de Galles.*

marmara LV, 82, *mot de grimoire.*

marmiteus (*marmite* = (*mar*-mitem)-osum) XLIV, I, 1°, 7, *adj., papelard, patelin.*

marmote (*v. fr. marmotin* (= murem montanum), *avec substitution du suffixe* -otta) XLVIII, 80, *n. f., marmotte.*

Marote (*Mar*ie-ottam) LIII, 10, Marot XXXII, 15, *n. pr. f., dimin. de Marie.*

marreglier (matricularium) VII, 88, *n. m., marguillier.*

marri (*p. p. de* ˚marrir), mari, *s. sg.* marriz VI[a], 142. etc., *adj., affligé, triste.*

Mars (Mars) XVII, 33, *n. pr. m., le dieu Mars.*

marsdi (Martis-diem) XLVI, 69, mardi XLVIII, 82, *s. sg.* marsdis XLVI, 17, *n. m., mardi.*

Marsilie (Marcilium), *s. sg.* -ilies V, I, 80, *n. pr., Marsile, roi païen de Sarragosse.*

martel (˚martellum; martulus *est dans Pline et* marcellus *dans Isidore*), *n. m., marteau.*

Martinét (Martin*um*-ittum), *s. sg.* -és XXX, 169, *n. m. dimin.*, *Martinet.*

martire (martyrium), -rie XLVI, 21, *n. m.*, *martyre, souffrance, peine, massacre.*

martre (?) VI[a], 28, *n. f.*, *fourrure* (*de martre*).

masiére (maceriam) XV, I, 9, *n. f.*, *mur, paroi.*

massif (massivum), *s. sg.* massis VI[d], 165, *adj.*

mastin (?) XLII, I, 121, *n. m.*, *mâtin, chien.*

mat (˙) XLV, 211, *adj.*, *vaincu* XII, 101, *triste, abattu.*

mater (*mât*-are) VI[a], 62, matter XL, II, 27. etc., *v. a.*, *abattre, vaincre, mater.*

matére, *v.* matire.

Mathelin LV, 14, *n. pr. d'homme, Mathurin;* le mal saint M. LV, 49, *la folie.*

matin (matutinum), *n. m.;* par m. VI[a], 53. etc., le m. VI[a], 58. 134, *demain matin;* matin LVII[b], 18, *adv., debonne heure. Cf.* demain au m. VI[d], 43.

matinée (*matin*-atam) LIII, 149, matineie LXIX, 23, *n. f.*, *matin, office du matin* (*matines*).

matinet (*matin*-ittum), *n. m.*, *point du jour.*

matire (materiam), matére IX, 7. XVII, 59, *n. f.*, *matière, nature, caractère.*

matter, *v.* mater.

mau, *v.* mal.

maucozu (male-consutum) XLVIII, 116, *p. p.-adj.*, *mal cousu.*

maudire (maledicere), maldire, mauld. VI[b], 87. 145, *v. a.*, *maudire.* — *Pr. sg.* 3 maudist XXV, 140; *pl.* 3 -dient LXI, 29; *sbj. sg.* 3 -die XIV, 135; *p. p.* maudict, mauldict; *s. sg.* maudis LXI, 30, *f.* mauldite LXXII, 74. *Cf.* maleir.

maufaitor, *v.* malfaitor.

maugré (malum-gratum), *n. m.*, *mauvais gré;* m. vostre, sien, lor (mal gré mien XXIII, I, 31)' *malgré vous, lui, eux* (*d'où notre* malgré).

maugreer (*maugré*-are) LIV, II, 112, *v. n.*, *maugréer.*

mauldire, *v* maudire.

mauls, maulx, maus, *v.* mal.

maumis, *v.* malmetre.

mauvais (˙malvasium), -aix VI[b], 163, -ès XVIII, 60. etc., malvais, VII, 29. etc., mavès XVIII, 40, mauveis, *f.* mauvaise, mauveise, etc., *adj.*, *mauvais, méchant.*

mauvaisement (˙malvasiamente) VI[b], 275, malvaisement VIII, I, 328, *adv.*, *méchamment.*

mauvaistié (˙malvasitatem), malveisté, malvestiét LXV, 20, *s. sg.* -eistez LVIII, 135, -estiez LXV, 29, *n. f.*, *méchanceté, mauvais penchant, mauvaise conduite.*

mauveis, mauvès, *v.* mauvais.

Mauvoisin (malum - vicinum) XLII, I, 122, *n. m.*, *n. de chien.*

maux, max, *v.* mal.

mavès, mavèse, *v.* mauvais.

Maximiien (Maximianum) II, 11, *n. pr.*, *l'empereur Maximien.*

mayson, *v.* maison.

me, *v.* moi *et* mon.

mé (*pour* més, *devant* sire), *v.* mon.

mèche, mèchent, mect, mectre, *v.* mètre.

mecine (medicinam) XX, 153, mechine XXX, 74, medecine XLIII, 18. etc., *n. f.*, *médecine, remède.*

medecine, *v.* mecine.

medesme, medisme, *v.* meïsme.

médre, *v.* mére.

meesme, *v.* meïsme.

meffait, *v.* mesfait *et* mesfaire.

mehaig, *v.* mehaing.

mehaignier (˙), *v. a.*, *blesser, géner* XXIX, 6; — *v. n.*, *souffrir* XXXIV, III, 36.

mehaing (*n. verb. de* mehaignier). mehaig XXX, 80, *n. m.*, *blessure, chagrin.*

mie, meie, *v.* moi *et* mon.

meilleu, meilleur, *v.* milieu, meillor.
meins, *v.* moins.
meillor (meliorem) V, III, 2, -our XXXV, 4. etc., millor, milleur, mellor XXX, 356. 357, *s. sg.* miéldre (melior) VII, 5, mieudre, miaudres XXIII, I, 101, *r. pl.* meillors XVII, 84, -urs VI[a], 36, -eurs VI[d], 200, *adj. des deux genres* (mellour XXXIV, II, 52, *f.; plus tard, variable :* meilleures VI[b], 284), *compar. organique de* bon, *meilleur.* — *Neutre :* mieus (melius), miélz IV, 100, etc., mélz II, 16, méls XLII, I, 138, meus XLII, I, 34, meuz XLII, II, 50, mieuz LX, 48, mieulx VI[b], 90. etc., mieulz LXII, 45, miex XLI, I, 18, mix XXX, 17. etc., *mieux; — subst[t] :* quél miélz XXIV, 220. 232, *quel avantage;* — qui m. m. XXVI, 128, *à qui mieux mieux; — superl. relatif sans article*: m. que je puis LX, 48, *du mieux que je puis. Cf.* VI[a], 38, quant m. s'eslaisseront.
meillur, *v.* meillor.
meïme, *v.* meïsme.
meins, *v.* moins.
meint, -tenant, *v.* maint, etc.
meine, *v.* mener.
meir, *v.* mér[1].
meis, *v.* mais *et* mois.
meïsse, meïst, *v.* mettre.
meïsme (met-*ipsimum*), medisme IV, 47, médesme V, I, 47, meesme LVI, 11, mesme VI[d], 127. etc., méme, meïme LXVIII, 27, *adj., méme; — construit avant l'article ou le déterminatif* : en m. le fosse XV, II, 44, en m. ceste manére, etc.
meïsmes (*meïsme*-s *adv.*) XIII, I, 59, etc., meismes LXVI, II, 59, mismes LXV, 48. 55, mesmes VI[b], 57. etc., *adv., méme (son emploi se confond avec celui de l'adjectif)*; de mesmes a XXVIII, 31, *semblablement à, comme.*
meitié, *v.* moitié.
mél, méle, méls, *v.* mal.
melancolie (melancholiam) LXXII, 48, mer. VI[d], 158, *n. f., mélancolie*
melancolique (melancholicum) LXII, 49, *adj. pris subst[t], mélancolique.*
mellée, meller, *v.* meslée, mesler.
mellor, mellour, *v.* meillor.
meloudie (μελωδία) XLII, I, 56, *n. f., mélodie.*
méls, mélz, *v.* meillor.
membre (membrum), menbre XXX, 54. etc., *n. m.*
membré[1] (membr*um*-atum), *s. sg.* -ez VI[a], 3. 13, *adj., membré.*
membré[2] (memoratum), menbré, *s. sg.* -ez XIV, 53. 60, *p. p.-adj., sage, avisé.*
membrer (memorare) XLIX, 144, *v. n., faire souvenir de; — v. impers.* XVI, 60. etc., *il (me) souvient.*
mème, *v.* meïsme.
memmement, *v.* mesmement.
memore (memoriam) LXV, 11. LXXI, 74, *n. f., mémoire.*
men, *v.* mien.
menace (minaciam), man. LXV, 18. etc., manatce II, 8, *n. f., menace.*
menacier (minaci*a*-are), manecier LVI, 60, *v. a., menacer; avec* que *et le futur* XIV, 9.
menbre, menbré, *v.* membre, membré[2].
menc, *v.* mentir.
mençoigne, *v.* mençonge.
mençongier (*mençonge*-arium) VI[d], 23, *adj., mensonger.*
mençonge (*mentitionicam, cf. provençal* mensorga) XXXI, II, 69, mançonge VI[d], 155, mençoigne VIII, I, 39, etc., *n. m. et f., mensonge.*
mendicité (mendicitatem), *s. sg.* -és XLIV, II, 120, *n. f., mendicité.*
mendres, *v.* menor.

menée (minatam) XVII, 56, *n. f., charge, attaque.*

mener (minare), *v. a., mener, emmener, promener* XIX, 154, *manifester, commettre* VII, 52, *traiter* (*avec adv. de manière*) XIV, 65. etc.; ent mener III, 80, en m. (*passim*), *emmener.* — *Pr. sg.* 3 maine XL, I, 61. etc., meine XLVII, 94, mainne XXV, 96; *cd. pl.* 2 merriés VIII, II, 58; *sbj. pl.* 3 mainent XVIII, 99.

menestier, *v.* mestier.

menger, mengier, *v.* mangier.

meniére, *v.* maniére.

menju, menjüent, *v.* mangier.

menor (minorem), *s. sg.* mendre (minor), mandre XXIII, I, 2, *r. pl.* mendres (*au lieu de* menors) LXXII, 69, *compar. organique, moindre.*

mentir (mentir), mantir, *v. n. et a., mentir;* m. sa foi XLIII, 36. etc., *violer la foi jurée.* — *Pr. sg.* 1 menc VIII, I, 11, 3 ment XXI, 8; *ipf. sg.* 3 mantoit XXIV, 197; *pl.* 2 mantoiez XXIV, 201; *pf. sg.* 1 menti VIII, I, 5, 2 mentis V, II, 49; *impér. pl.* 2 mantez XXIV, 200; *p. p.* menti VIII, I, 34. etc., manti XXIII, II, 102; *adj*t., *parjure* VIII, I, 233 (*Cf.* Dieumenti).

Menterie (*mentir*-iam) XXXIX, II, 17, *n. f., le Mensonge* (*personnifié*).

menton (ment*um*-onem), *n. m.*

menu (minutum), -ut V, II, 28; etc., *s. sg.* -uz, *adj., menu, fin*; *employé pour l'adverbe :* haubers menuz esmaillez VI[b], 173, *hauberts aux mailles fines* ; — *adv., finement, en menus morceaux* VI[c], 231, *en détail* V, II, 28, *rapidement* VI[a], 63.

menut, *v.* menu.

meon, meos, *v.* mon.

mér[1] (mare), meir XLVIII, 16, *n. f., mer.*

mér[2], *v.* miér.

merancolie, *v.* melancolie.

merc (˙), *r. pl.* mercs LVII[b], 95, mers LVII[b], 71, *n. m., marque.*

merchi, *v.* merci.

merci (mercedem), mercit II, 27. etc., merchi XLI, II, 34, mercy VI[b], 21, *r. pl.* merciz VII, 102. etc., mercis XXX, 144. etc., *n. f., merci, grâce, pitié*; por Deu m. LVIII, 83, *pour l'amour de Dieu.*

mercïer (*merci*-are), *v. a., remercier.*

mercil (merc*em*-ilem) XLVI, 29, *adj., de marchandise, de marché.*

mercresdi (Mercurii-diem *et* s *inorganique*) XLVI, 25. 75, *n. m., mercredi.*

mercy, *v.* merci.

mére (matrem), médre IV, 11. etc., *n. f., mère;* la mére eglise LX, 76, *l'église principale, la cathédrale.*

merir (merire), *v. a., récompenser, payer.* — *Sbj. pl.* 2 merissoiz XXIV, 239.

merite (meritum), *n. f.*, XLIV, I, 2°, 68, *m.* XXXVIII, 7, *récompense, mérite.*

meriter (meritare), *v. a., mériter.*

Merlin (˙) XXIV, 1. etc., *n. pr., M. l'enchanteur.*

merrien (materi*a*-amen), *n. m., merrain, bois, planches;* tost se descovrist lor m. XLIX, 58 (*prov.*), *leur jeu serait bientôt découvert.*

merriés, *v.* mener.

merur, *v.* miér.

merveil, *v.* merveillier.

merveille (mirabilia), -elle, -oille XLIII, 25. LIX, 36. etc., mierveille XVIII, 37, *n. f., merveille, étonnement* XXIV, 62, *chose étonnante* XLI, II, 23; il n'est m. IV, 80, *ce n'est pas étonnant ;* torner a m. XIX, 74, avoir m. XXIV, 62, *s'étonner;* avoir m.

qui est qui XVI, 97, *se demander avec étonnement qui c'est qui;* si (*ou* tant) dolant que merveilles (*s.-ent.* est) VI[d], 77. etc., *étonnamment affligé;* par m. XVI, 83, *par miracle;* — *adv*[t], *étonnamment* XI, 19.

merveillier (*merveille*-iare) XLIII, 6, *v. a., admirer; v. réfl.,* se merveillier, se mervillier XXVI, 9, se mervilher LXIX, 28, *s'étonner, s'émerveiller.* — *Pr. sg.* 1 merveil, mervel XII, 88.

merveillos (*merveille* - osum) V, I, 25. VI[a], 117, -eillus, -eilhous LXIX, 20, -eilleux XXVI, 91 etc., -ellex XXX, 299, -illeux XXVI, 110, -eilloz XIV, 47, *f.* -eillose LVII[b], 78, -eilose XLVII, 48, -illeuse XXVI, 5. etc., *adj., merveilleux.*

mervel, *v.* merveillier.

mervilher, -illier, -illeux, -illeuse, *v.* merveillier, merveillos.

mervoille, *v.* merveille.

més, *v.* mon.

mès[1] (missum), *n. m., messager* XIII, II, 62. etc., *mets* VIII, II, 80.

mès[2], *v.* mais.

mes-, *préfixe péjoratif* (minus).

mesaige, *v.* message.

mesaise (*mes-aise*) XLIII, 17. etc., mesèse XXIX, I, 18. etc., *n. f., malaise, désagrément, embarras, ennui.*

mesavenir (minus-advenire) LV, 45, *v. impers., arriver malheur.*

mesaventure (mes-*aventure*), *n. f.*

meschant, *v.* meschëant.

meschëance (minus-cad*ere*-antiam), *n. f., mauvaise chance, infortune.*

meschëant (minus-cadentem), -cheant, -chant LIV, II, 4. 20, *s. sg.* mescheans XXXVI, 5. etc., *adj. et subst, qui n'a pas de chance, méchant, mauvais.*

meschëoir (minus-cadere) XIX, 72. etc., *v. impers., mésarriver, arriver malheur* (*pour la conjug., v.* chëoir).

meschiéf (minus-*capum, pour* caput), mesciéf (*pron.* -kiéf), *s. sg.* meschiés XIX, 56. etc., -ciés XIX, 24, *n. m., malheur; personnifié* XVIII, 24. XIX, 56.

meschiét, *v.* meschëoir *et* chëoir.

meschine (*), -cine (*pron.* -kine) XXX, 175, *n. f., jeune fille, servante, suivante.*

mesconter (minus-computare) L, 12, *v. a., ne pas compter.*

mescrëance (minus-cred*ere*-antiam) LXV, 58. 70, *n. f., incrédulité religieuse.*

mescrëant (minus-credentem), *s. sg.* -ans LII, 34. etc., *n. m., mécréant, païen.*

mescreés, *v.* mescroire.

mescroire (minus-credere), *v. a., ne pas croire.* — *Pr. pl.* 2 mescreés XV, I, 18. 22; *ft. pl.* 2 meskerrés X, 3. 44.

mesdire (minus-dicere), *v. n., médire.* — *P. pr.* mesdisant.

mesdisant (minus-dicentem), *p. pr. pris subst*[t], *médisant.*

mesdit (*p. p. de* mesdire), *s. sg.* mesdis L, 96, *n. m., médisance.*

mesdre (miseram) IV, 56, *adj. f. sg., malheureuse.*

meserrer (minus-iter-are) L, 3, *v. n., mal agir; p. pr.,* XIX, 241, *lâche.*

mesèse, *v.* mesaise.

meseür (minus-augurium), *s. sg.* -eürs XVIII, 24. etc., *n. m., malheur;* — *personnifié* XVIII, 24. XIX, 56.

mesfaire (minus-facere) XVI, 193, meff., *v. n., mal agir, faire du mal à.* — *Pf. sg.* 1 meffis XXXII, I, 51; *p. p.* mesfait XVI, 189.

mesfait (minus-factum), meffait IX, 42, mesfêt XXXV, 48. etc., *s. sg.* meffais L, 95. etc., *n. m., méfait, crime.*

mesfêt, *v.* mesfait.

mèshuy (magis-hodie) : est ce a

m.? LV, 46. 65, *est-ce pour aujourd'hui, est-ce fini? Cf.* le Monologue du franc archier de Baignollet, *v.* 1 : c'est a mèshuy.

mésire (*més-sire*), *v.* monseigneur.

meskerrés, *v.* mescroire.

mesler (misc*ere*-ulare), meller, *v. a., mêler, engager, appliquer ;* m. le poing el chief a qq^{n} X, 121, *le saisir par les cheveux? ; v. réfl.*, se m., *se mêler, s'engager (dans la mêlée), en venir aux mains:* — vin m. XLVII, 6, *vin trempé.*

meslée (misc*ere*-ulatam), mellée XXIV, 169, *n. f., mêlée, bataille, querelle.*

mesme, mesmes, *v.* meïsme, meïsmes.

mesmement (*mesme*-mente) LXVII, II, 74, memmement LXXI, 68, *adv., de même, même.*

mesmener (minus-minare) XIX, 32. 58, *v. a., malmener.*

mesnie. *v.* maisniée.

mesoïr (minus-audire) XIII, I, 37, *v. a., ne pas écouter, ne pas suivre (un conseil).*

mèson, *v.* maison.

mesparler (minus-parabol*a*-are) LVIII, 27, *v. n., mal parler.*

mesprendre (minus-prendere), *v. n., mal agir* XIX, 259. etc., *se tromper* XXXV, 17. etc. (*pour la conjug., v.* prendre).

message (miss*um*-aticum), -aige, mesaige XIII, I, 67, *n. m., message, messager.*

messagier (*message*-arium) LII, 31, *n. m., messager.*

messaige, *v.* message.

messe (missam), *n. f.*

messeigneurs, *v.* monseigneur.

messëoir (minus-sedere) XLV, 20, *v. n., déplaire.*

mest, *v.* mettre.

mestail (metall*um*-ium, s *intercalaire*) VI^{d}, 167, *n. m., métal.*

mestier (ministerium), menestier II, 10, *n. m., service, office, métier, besoin ;* avoir m., *avoir besoin* VI^{b}, 149. etc., *être utile* ou *nécessaire* XIII, II, 31. etc.; n'avoir m. XXIV, 105, *être inutile.*

mestis (mixt*um*-itium) LXII, 26. 29, *adj., de condition moyenne, bourgeois.*

mestre, *v.* maistre.

mesure (mensuram), *n. f., mesure, modération,*

mét, met, metant, mète, métent -ereiz, metray, metterai, mettray, *v.* mettre.

mettre (mittere), mètre, métre V, II, 47, mectre VI^{b}, 227, *v. a., mettre, placer, imputer* VIII, I, 167, *admettre* XII, 47, *donner à l'offrande* VIII I, 253; *v. réfl.* se m., *se mettre, se confier* XX, 26. — *Pr. sg.* 1 met XLVIII, 108, 3 mét IV, 47. etc., mect XXXIX, 28, mest XXIV, 191 ; *pl.* 3 métent V, I, 70; *pf. sg.* 3 mist III, 59. etc.; *pl.* 3 mistrent LIX, 58, missent XXX, 38; *ft. sg.* 1 metterai, etc., mettray VI^{d}, 65, metray VI^{d}, 45, 3 metra XII, 47; *pl.* 2 metereiz XLVIII, 93; *sbj. sg.* 3 mète LXX, 27, mèche XII, 46. etc.; *pl.* 3 mèchent LII, 6; *ipf. sg.* 1 meïsse LVIII, 125, 3 meïst XXIV, 32; *impér. sg.* 2 met LVIII, 37; *p. pr.* metant XIX, 244, *p. p.* mis V, I, 67. etc., *f.* mise XX, 114, etc.

meuble (mobilem), *n. m.*

meureté (maturitatem) LXXII, 66, *n. f., maturité.*

meurs (mores) LXXII, *titre et l.* 80, mœurs LXIII, *titre, n. f., mœurs.*

meus, meuz, *v.* meillor.

meüt, meut, meütes, meüz, *v.* movoir.

mezel (misellum), *s. sg.* meziaus XIV, 133, *n. m., lépreux.*

mi[1] (medium), mé XVII, 15. etc., my VI^{b}, 112. etc., mié LVII^{a}, II, 21, *f.* mie, *adj. et subst^{t}, mi, demi, demie;* la mie nuit XXIV, 24, mynuyt XXVI, 126, *minuit ;*

midy VI[c], 389, my dy VI[b], 335, *midi;* — par mi VII, 123, *par moitié;* trés par mi cél palais VI[a], 54, *au beau milieu de ce palais;* par my le col LV, 119, *par le cou;* parmi la sale XIV, 18. etc., *prép., parmi, à travers:* — en mi VI[a], 112. etc., en my VI[d], 62. *au milieu:* en mi le monde XVII, 15; enmi XIV, 104. etc., enmy VI[b], 290, anmi XXIII, II, 3. etc., *prép., au milieu de, dans.*

mi[2], *v.* moi *et* mon[1].

miaudres, *v.* meillor.

miauz, *v.* miél.

Michiel V, II, 59. etc., *n. pr. m.:* 1° *l'archange saint Michel,* 2° *Michel, n. d'un baron* XV, II, 9.

midy, *v.* mi[1].

mie (micam), mye XLII, *l.* 1 *de la note', n. f., mie (de pain); sert à renforcer la négation, au plur. comme au sing.;* jai mïes LXV, 7. etc., *v.* ja; mie... ne VI[d], 9, *nullement, ne ... point; dans une prop. dépendante, avec une négation dans la principale* XXX, 214.

mié, *v.* mi[1].

miél (mel) XLIII, 48, *s. sg.* miex XLV, 176, miauz XLV, 95, *n. m., miel.*

miéldre, miélz, *v.* meillor.

mien, mienne, miens, *v.* mon.

mier (merum) (*cf.* argemier), mér, *s. sg.* miers XVII, 90, *adj., pur, simple, vrai; compar. organique* meror, merur XXII, 78.

mies, *v.* mie *et* ja.

mierveille, *v.* merveille.

mieudre, mieulz, mieulx, *v.* meillor.

miex, *v.* miél *et* meillor.

mil (mille) V, I, 9. etc. (*excepl*[t] mile XVIII, 8), *pl.* mile (milia), mille LIV, II, 63. etc., milie V, I, 46 (*excepl*[t] mil X, 23), *adj. num., mil, mille, millier.*

Miles, *v.* Milon.

milie, mille, *v.* mil.

milieu (medium-locum) VI[c], 145. etc., millieu VI[d], 1. meilleu VI[b], 288, *n. m., milieu.*

milleur, millor, *v.* meillor..

millier (mili*a*-arium), *s. pl.* V, II, 83, *r. pl.* milliers VII, 65. etc., *n. m., millier, mille.*

millieu, *v.* milieu.

Milon (Milonem). *s. sg.* Miles (Milo, *et* s *du nominatif*) LIX, 3. LX, 53, *n. pr., Milon.*

mine (heminam), *n. f., mine, demi-setier.*

miner (minare *Diez*, mini*um*-are, *Littré*) LIV, I, 136, *v. a.*

ministre (ministrum), *s. pl.* XXIV, 4. etc., *n. m., serviteur, ministre.*

miracle (miraculam) XXIV, 123. LXIX, 36, *n. f.*

mire (medicum), *s. sg.* mires XLVIII, 10, *n. m., médecin.*

mirer (mirare), *v. a., regarder; v. réfl.,* se mirer XLIV, I, 2° (*titre*), *v.* 4. etc., *se mirer.*

mireur (mir*are*-atorem) XXVI, 37. etc., *n. m., miroir.*

mis, *v.* mon[1].

miserablement (miserabili-mente) LXVII, I, 27, *adv., misérablement.*

misericord (misericordem), *pl.* -ords LXVII, II, 3, -ors LXVII, II, 72, *adj., miséricordieux.*

misericorde (misericordiam) LXV, 71. etc., *n. f., miséricorde.*

misire, *v.* monseigneur.

mis, missent, mist, mistrent, *v.* mettre.

mismes, *v.* meïsmes.

mitié, -iez, *v.* moitié.

mitre (mitram), *n. f.*

mix, *v.* meillor.

moble (mobilem), *adj., mobile;* nient m. LXIX, 23, *immobile.*

moerc, moert, *v.* morir.

mœurs, *v.* meurs.

moi (me), *pron. pers.* 1[re] *pers.* — *S. sg.* io I, II, 2. 3, eo I, I, 3. II, 3, jeo XXI, 6. etc., ju LXV, 65, jo

IV, 49. etc., jou XVIII, 45. etc., je VI[b], 7. etc. (*avec élision*, j' *passim*), ge VII, 55. etc., (*avec élision*, g' VII, 59. etc.); gié (*emphatique*) : *joint à d'autres pronoms* : jot = jo te IV, 73. 101, jol V, I, 3, jou XLVIII, 77 = jo le. jel = je le, jes = je les; *joint à* en : jon = jo en. — *R. sg.* moi IX, 3. etc., mei IV, 4. etc., mai XXII, 63. etc., moy VI[c], 119, mi VI[a], 165. etc. (*plus rarement* me : qu'en chat me? LI, 79. *datif*); *atone* me I, I, 2. etc. (*avec élision*. m' IV, 7. etc., *non élidé* LXVIII, 3), mi I, I, 5. XXXI, II, 14. etc. (*datif*), mei V, III, 13 (*datif*). — *Pl. s. et r.* nos II, 26. V, I. 18. etc., nous VI[c], 169, etc., *nous*.

moie, *v.* mon[1].

moignon (*cf.* moing, *mutilé*, Bueve de Comarchis, 311; *p-é. de* minus) VIII, I, 124, *n. m.*

moiien (medi*um*-anum), moien, moyen LXXII, 69, *f.* moiienne LXXI, 73, *adj., moyen; — subst*[t] XLIV, II, 121, *m., moyen terme, milieu*.

moillier [1] (mulierem), muiller L, 73, *n. f., femme, épouse*.

moillier [2] (moll*em*-iare) VI[a] 100. etc., *v. a. et n., mouiller, se m.* — *P. p.* moillé XXVIII, 20, molliét XII, 26, *f. pl.* moillies (*picard pour* moillées) LXI, 27.

moine (˙ monicum, *pour* monachum), moyne XL, I, 66, moisne (*s inorganique*) LXVI, 40. 45, *n. m., moine*.

moins (minus; *la forme* moins *est due à l'influence de la labiale* m; *cf.* foin, *etc.*) meins XLV, 216, mains VI[d] 89. etc., mainz XLVIII, 66, *adv., moins;* du m. VI[d], 89, *pour le moins;* au m. VI[d], 157. etc., *du moins*.

mois (me(n)sem), meis LVII[a], I, 7. *n. m., mois;* ne... mais des m. XIV, 140, *pas avant plusieurs mois, d'ici à plusieurs m.*

moisne, *v.* moine.

moitié (medietatem), moytié LV. 28, mitié, meitié, *s.sg.*, -ez XXIII, I, 105. II, 39, *n. f., moitié*.

mol (mollem), *f.* mole XVII, 67. *adj., mol, mou*.

molement (molli-mente) LXX, II. 14, *adv., mollement*.

molin (molinum) XLIX, 145, moulin XXVII, 28, *n. m., moulin*.

mollier, molliét, *v.* moillier[2].

mollir (mollire), *v. n.*

molt, *v.* mout.

molton, *v.* mouton.

mon [1] (m(e)um), *adj. poss.* 1[re] *pers.* — *M. sg.* mis V, I, 19. etc. (mi' *devant* sire), més XXIII, I, 1 (mé 'sire XLI, I, 29); *r.* mon V, II, 10. etc., mun; *pl. s.* mi IV, 18. etc., *r.* mes IV, 16. etc.; *f.* ma IV, 57. etc., me (*picard*) XXX, 76, etc. — *Absolu, ordin*[t] *employé comme prédicat, ou avec l'art. et accompagné d'un subst.; sans article, dans des loc. spéciales, comme* en moie foi XLII, II, 17, meie culpe! V, II, 33, *c'est ma faute!* (mea culpa!) : *m. sg. s.* miens (*contract. de* mieon = meum, s *analogique*) IV, 60. etc., meos (= meus) I, II, 2, *r.* mien XIV, 21. etc., meon I, I, 3. 6, men XXII, 74. XXX, 270; *f. sg.* meie (= ˙mēa) V, II, 33, moie XXIV, 205. etc., mienne VI[b], 303. VI[c], 284 (*forme analogique très postérieure, sauf en picard, où on la trouve au* XIII[e] *s.*), *pl.* meies, etc.

mon [2] (˙ ?) XXIII, II, 33, *adv., certes, assurément*.

monde [1], *v.* mont [1].

monde [2] (mundum) XXXII, 83, *adj., pur*.

monder (mundare) XXXII, 79, *v. a., purifier*.

Mondidier (Montem-Desiderii) VI[b], 213. VI[d], 130, *n. pr. de ville, Montdidier*.

moneie (monetam) LVIII, 112; monnoye VI[b], 305, *n. f., monnaie.*

Monglainne, *v.* Monglave.

Monglave (montem-gladii) VI[d], *titre*, Monglane,-ainne VI[d], 177, *n. pr. de lieu.*

monnoye, *v.* moneie.

Monpeslier (Montem-pessul*um*-arium) XIII, II, 41, *n. pr. de ville, Montpellier.*

monseigneur (*mon-seigneur*) XXVII, 24. etc., *s. sg.* mes sire VII, 94, mé'sires XLI, II, 29, mi sire *ou* mi'sire, *r. pl.* messeigneurs LXVII, II, 1. 72, *n. m., monseigneur, messire.*

monstier (monasterium) III, 2. etc., mostier VII, 19. etc., moustier V, III, 26, mustier, *n. m., couvent, église.*

monstre (monstrum) XVI, 19, *n. m.*

monstrer (monstrare) mostrer XV, I, 29. etc., mustrer XXI, 97. etc., moustrer, *v. a., montrer.* — *Ft. sg.* 3 mosterra XXIV, 90; *pl.* 3 mosterront XIX, 254, mousteront (*pour* mousterront, moustreront) XVIII, 149.

mont[1] (mundum), munt LXIV, 28. 77, mund LXIV, 90, monde VI[b], 115. etc., munde LXV, 1, *s. sg.* mons XIV, 133, munz LXIV, 27, mondes XIII, II, 77, *n. m., monde.*

mont[2] (montem), munt, *n. m., montagne;* contre m. VI[a], 42. 85. 137, *en haut.*

montagne (mont*em*-aneam), montaigne V, I, 15, *n. f., montagne;* le Vieil de la M., *v.* Vieil.

montanier (montan*um*-arium) XII, 5, *adj., de montagne, bon pour la montagne.*

monte (*n. v. de* monter), *n. f., valeur.*

monter (mont*em*-are) VI[a], 86. etc., munter, *v. n., monter, monter à cheval, s'élever à* (*un chiffre*), *valoir, concerner, importer;* a vos que monte XXX, 320, *que vous importe? — v. réfl.*, s'en m. VI[a], 86 (*cf.* s'en aller); — *v. a., hisser, exalter. — Ft. sg.* 3 munterad LXVIII, 5; *p. p.* monteit LXV, 36.

moquer (*forme pic. de* moucher = muc*um*-are) (se) VI[c], 382, *v. réfl.*

morciaus, *v.* morsel.

mordre (mordĕre), *v. a., mordre. — Pr. sg.* 3 mort XLIII, 12. etc.; *pf. sg.* 1 mors (= *morsi) XLV, 59, 3 morst XLV, 46, mordi (= *mordit) XLV, 56; *cd. sg.* 1 morderoie XLI, II, 27; *p. pr.* mordant XLV, 176.

mordrir (*), *v. a., tuer, assassiner* (*d'où* meurtrir).

Morée (Maur*um*-atam) XLVIII, 17, *n. f., Morée.*

mori, *v*, morir.

moriginé (morigerare) (bien) LIV, I, 120, *p. p.-adj., bien élevé, de bonnes mœurs.*

morir (*morire), murir, mourir, *v. n., mourir; v. a., mettre à mort, tuer;* color morte XLIV, I, 1°, 27, *teint de cadavre; v. réfl.*, se m. III, 19. etc., *mourir. — Pr. sg.* 1 muir V, I, 53, 3 muert XXXIX, II, 32, moert XXI, 75, meurt XL, I, 42. etc.; *pl.* 2 morez V, I, 65, 3 muerent XXIX, II, 85; *pf. sg.* 3 mori XVII, 121, morut XL, I, 2°, *titre, v.* 7. etc., mourut XXVII, 8; *ft. sg.* 2 mourras XXVI, 135, 3 morra XIV, 142, mourra XL, I, 30; *pl.* 1 morrons LII, 19; *cd. sg.* 3 morroit XLIV, I, 2°, 10; *sbj. sg.* 1 meure LV, 112, 3 muire XLV, 193, meure XL, I, 41; *pl.* 1 mourons LIV, I, 65; *ipf. sg.* 3 morist XLIV, I, 2°, 19; *p. p.* mort IV, 40. etc.; *s. sg.* morz V, II, 27. etc., mortz XL, I, 88, mors XV, II, 45.

morist, *v.* morir.

morne (*) LVII[b], 72, *adj., pensif, ennuyé.*

morra, -oit, -ons, *v.* morir.
mors [1] (morsum) XL, I, 89. etc., *n. m.*, *morsure.*
mors [2], *v.* morir.
morsel (mors*um*-ellum) XXXIX, II, 74, morcel, *r. pl.* morciaus XLIV, II, 79, morceaulx VI[b], 106.
morst, *v.* mordre.
mort [1] (mortem), *n. f.*
mort [2], *v.* morir *et* mordre.
mortèl (mortalem), *s. sg.* -élz LXII, 14, -ex X, 115, ès LII, 44, *adj. des deux genres*, *mortel.*
mortés, mortex, *v.* mortél.
mortz, morut, morz, *v.* morir.
mos, *v.* mot.
mosche (muscam) XLIII, 48. *n. f.*, *mouche.*
mosterra, mosterront, *v.* monstrer.
mostier, *v.* monstier.
monstre (monstrum) XVI, 119, *n. m.*, *monstre.*
mostrer, *v.* monstrer.
mot (* muttum, *cf.* muttire), *s. sg.* moz V, III, 13, motz XXVIII, *titre et l.* 3, mos VI[d], 67. etc., *n. m.*, *mot;* de m. a m. VI[d], 214, *mot pour mot;* un seul m. XV, I, 22, *à un mot près*; ne sonner mot VI[d], 211, *ne rien dire;* s. ung tout seul m. de VI[d], 48, *dire le moindre mot de.*
mote (* movitam) LVII[b], 6, *n. f.*, *meute.*
moudre (molere) XXIX, I, 109, *v. a.*, *aiguiser.*
moue (*) XXXIX, 12, *n. f.*
moufle (? *cf. le prov.* moufle, moufle, *moelleux*) LIII, 117, *n. f.*, *gant fourré sans division de doigts.*
moulin, *v.* molin.
moult, *v.* mout.
mourir, mourons, etc., *v.* morir.
mousteront, moustrer, moustreray, *v.* monstrer.
moustier, *v.* monstier.
mout (multum), molt, mult, *adj.*, *beaucoup de.* — *Adv.* molt III, 5. etc., mult, mout V, I, 18. etc., mut XXI, 22. LVIII, 51, mul XLVII, 82, moult VI[b], 40. etc., *adv.*, *beaucoup;* m. de (*plur.*) VI[c], 58, *beaucoup de.*
mouton (*b. lat.* multonem, *rac. inconnue*), molton LXIX, 12. etc., *n. m.*, *mouton.*
mouvoir, *v.* movoir.
movement (mov*erè*-imentum), mouv., *s. pl.* movemens (*corr.* -ent) LXXI, 41, mouvemens LXXII, 44, *n. m.*, *mouvement, passion.*
movoir (movere), mouvoir, *v. a.*, *mouvoir, remuer;* — *v. n.*, *se mouvoir, s'élever, naître* XIII, II, 71; — *v. réfl.*, se m., *se remuer* XLV, 31, *partir* XII, 151. etc. — *Pf. sg.* 3 mut VII, 78. etc., meut XII, 148; *impér. pl.* 2 movés XII, 151; *p. p.* meüt, *s. sg.* meüz XXI, 47. *f. pl.* meütes LXXI, 47. etc.
moyen, *v.* moiien.
moyne, *v.* moine.
moytié, *v.* moitié.
muance (mut*are*-antiam) LXXI, 53, *n. f.*, *changement.*
muchier, *v.* mucier.
mucier (mussare) VI[a], 68. etc., muchier XXVI, 96, musser VI[c], 124, *v. a.*, *cacher.*
muder, *v.* müer.
müer (mutare), muder IV, 97. etc., *v. a.*, *changer, varier, remuer;* — *v. n.*, *changer, s'émouvoir, tourner* (*en parlant du sang*); li sans li est mués X, 16; — ne pooir m. que ne V, II, 46. etc., *ne pouvoir s'empêcher de;* — *v. réfl.* VI[a], 153, *bouger.*
muerent, muert, *v.* morir.
Muese (Mosam), *n. pr.*, *Meuse, fleuve.*
muete (*movitam) XI, 77, *n. f.*, *meute.*
muguet (musc*um*-ittum) XXXVII, II, 6, *n. m.*
muiller, *v.* moillier [1].
muillier, *v.* moillier [2].
muir, muire, *v.* morir.

mul, mult, multes, *v.* mout.
mulet (mul*um*-ittum) XIII, I, 23, *n. m.*
multiplëer (multiplicare) XLVII, 91, muteplïer LXXI, 38, *v. a., multiplier.*
multitude (multitudinem), *n. f.*
mun, *v.* mon[1].
mund, munde, munz, *v.* mont[1].
munt, muntaigne, munter, *v.* mont[2], montagne, monter.
mur (murum), *n. m.*
muraille (muralia), *n. f.*
murdre (*n. v. de* mordrir, murdrir) VIII, I, 167, *n. m., meurtre.*
murir, *v.* morir.
mus, *v.* mut[1].
musage (*muse* (*n. verb. de* muser) -aticum) XXXII, 48, *n. m., flânerie.*
musart (*muse* (*n. verb. de* muser) *art*) XXV, 8. etc., *adj., lâche.*
muser (*murs?* (morsum)-are XLIV, I, 2°, 55, *v. n., flâner*[5].
musète (mus*a*-ittam) LIII, 56, *n. f., musette.*
Musique (musicam) XVII, 46, *n. f., la Musique* (*personnifiée*).
musser, *v.* mucier.
mustier, *v.* monstier.
mustrer, *v.* monstrer.
mut[1] (mutum), *s. sg.* mus XXXIV, III, 26, *adj., muet.*
mut[2-3], *v.* movoir *et* mout.
muteplïer, *v.* multiplëer.
my, *v.* mi[1].
mynuyt, *v.* mi[1].

Naboth (˙) LXVIII, 1. etc., (*s. sg.* Naboz LXVIII, 29, Nabotz LXVIII, 31), *n. pr. d'homme.*
Nabugodonosor XXVII, 110. etc., *n. pr. d'homme, Nabuchodonozor.*
nache (nat*em*-icam) XLII, II, 100, nace (*pron.* nake) XLII, II, 69. 73, *n. f., fesse.*
nagier (navigare), *v. n., naviguer* XIX, 12. 30; — *v. a., prendre sur son bateau* XLIII, 24.
Naimon (˙?), Naymon VI[d], 72. 81, *s. sg.* Naime VIII, I, 2. 185, Naimes VI[a], 72, *n. pr. d'homme, un des douze pairs de Charlemagne.*
nain (nanum), *s. sg.* -ns XXII, 46, *n. m.*
naistre (nascere), *v. n., naître;* home né, home de mére né (*dans une proposition négative*), *qui que ce soit*; riens née XLIV, I. 2°, 7, *rien au monde.* — *Pr. sg.* 3 naist XLVII, 82; *pf. sg.* 1 nasqi XXII, 129, nasquis VIII, I, 117. 3 nasqui XXIV, 49. etc., *p. p.*: 1° né X, 27. etc., nét IV, 73, *s. sg.* nez III, 41. etc., neïz LX, 71, *f.* née XLIV, I, 2°, 7; 2° *s. sg.* nasquis XXXI, I, 53.
naje (*nen* (=non)-*je*), *adv., non* (*Cf.* oje).
nanpourquant, *v.* nonporquant.
nape (mappam), *n. f., nappe.*
Narcisus (Narcissus) XLIV, I, 2°. *passim, n. pr. m. inv., Narcisse.*
narine (nar*em*-inam), *n. f.*
nasqi, nasqui, *v.* naistre.
nate que nate XXV, 115, *vaille que vaille.* — *Origine inconnue: il y en a un autre exemple dans le fragment de* Girbert de Metz, *publié par M. Suchier dans les* Romanische Studien, I, 3, *et un troisième dans le ms.* 187 *de l'Arsenal.*
nature (naturam), *n. f.*; — *personnifié* XVIII, 23. 25.
naturélment (naturali-mente) LXII, 23, *adv., naturellement.*
Navarre (˙Navarram) VII. 10, *n. f.*
navile (nav*em*-ilium), *s. sg.* -les LIX, 86, *n. m., flotte.*
navie (nav*em*-iam) LIX, 61, *n. f., flotte;* a n. XIX, 11, *avec une flotte.*
navrer (˙), *v. a., blesser.*
Naymon, *v.* Naimon.
Nazareus (Nazarëus) LVI. 69, *adj. pris subst*[l], *Nazaréen.*
ne, *v.* non[2] *et* ni.

né, *v.* naistre.
nëant (nec-entem, *p. pr. de* sum) X, 69. etc., nëent XX, 21. etc., nent XXI, 67, nïent IV, 90, nient, neient XVI, 37. etc., noient XLIV, II, 53. etc., noiant XXXVI, 8, *n. m., néant, rien;* de n. VII, 72, *en rien, aucunement;* por *ou* pour n. XXVI, 130. etc., *en vain (pour rien)*; noiant de secors XXXVI, 8, *aucun secours;* — *adv., en rien, nullement.*
neantmoins (*neant*-minus) LXVII, 8. 16, *adv., néanmoins.*
necessaire (necessarium), necc. LXXII, 88, *adj., nécessaire.*
necessité (necessitatem) XXVII, 52, *n. f., nécessité, état de gêne.*
ned, *v.* ni.
nëent, *v.* nëant.
néf (navem), *s. sg.* XVIII, 13, *r. pl.* nés XVIII, 8. etc., *n. f., navire, vaisseau à boire, auge,* XII, 40.
negier (niveare), *v. n., neiger;* — *actif*, (*au p. p. passif*) : noif negïe (*picard pour* negiée) XXV, 20, *neige tombée.*
neient, *v.* nëant.
neif, *v.* noif.
neige (niveam), *n. f.*
neiier, *v.* noier [1].
neir, *v.* noir.
neïs (ne-ipsum) LI, 34, nès XIII, II, 49. etc., *adv., ne ... pas même;* ou n., *ou même.*
neiz, *v.* naistre.
nel, nem, *v.* non [2].
nelui, *v.* nul.
nen, *v.* non [2].
nenil (non-ille), *adv., non :* n. nient XXX, 279, *pas du tout.*
nent, *v.* nëant.
neporquant, *v.* nonporqaant.
nepveu, *v.* neveu.
nequedënt (*ne-que-dont* [2]) XXV, 145, *adv., cependant.*
nerf (nervum), *s. sg.* ners VI[a], 80, nerfs XL. I, 52. *n. m., nerf.*
nés [1] (nasum), nez XIV, 48. XL, I, 50, *n. m., nez.*
nés [2], *v.* néf.
nès [1], *v.* neïs.
nès [2], *v.* non [2].
nesun (*nès*-unum) LIII, 44, nesun XVI, 161, *adj., pas un, aucun.*
nèt [1] (nitidum), *f.* nette XXXVII, II, 11, nète XLIV, I, 2°, 45. etc., *adj., net, pur, beau.*
nèt [2], *v.* naistre.
nètement (nitida-mente), *adv., nettement.*
neuf, *v.* nuef [2].
neüls, *v.* nul.
neüst, *v.* nuisir.
neveu (nepotem), nepveu VI[b], 4. VI[c], 96, nevu XXI, 12, *s. sg.* niés (nepos) V, II, 67. etc., nieps VI[d], 15. 25.
Neyas, *v.* Neyum.
Neyum (Gneium) XVIII, 72. etc., *s. sg.* Neyus XVIII, 80, Neyas XIX, 137, *n. pr., Gnéius, un des fils de Pompée.*
néz, *v.* nés.
ni (nec), ne I, II, 3. etc., ned (*devant voy.*) II, 7., *adv., et ne. et ne ... pas;* ne ... ne, *ni ... ni:* — *sens voisin de* ou *dans des propositions interrogatives* IV, 117. etc.), *ou conditionnelles* VI[d], 185. VII, 98. etc.), *ou indéterminées* (VI[b], 285. etc.).
Nicholai (Nicolaüm) IX, 66, *n. pr. d'homme, Nicolas.*
nice (nescium), *adj., niais, sot.*
Nicolete (Nicola*um*-ittam) XXX, 1. etc., *n. pr. de femme, Nicolette.*
nïent, *v.* nëant.
niéps, niés, *v.* neveu.
nigromance (necromantiam) XVI, 83, nigramance XX, 174, ingromance XX, 168, XXVI, 7, *n. f., sortilège, magie.*
nit (nidum) LXI, 44, *n. m., nid.*
nïule, *v.* nul.
no, *v.* nostre.
nobile (nobilium) XIII, I, 29, etc.,

r. pl. nobiles XV, II, 8, *adj.*, *noble.*

noble (nobilem), *adj.*

noblèce (nobil*em*-itiam) LXXII, 36, noblesce XLVIII, 61, *n. f.*, *noblesse, excellence.*

noblement (nobili-mente) IX, 9, *adv.*

noblesce, *v.* noblèce.

nocent (nocentem), *r. pl.* nocens LXVII, II, 63, *adj. pris subst*t, *coupable.*

Noé (Noe), *n. pr. d'homme.*

noël (natalem) XXIV, 7. etc. (le noël); — *sans article*, Noël XL, II, 8. etc.

noer (nodare) X, 75, nouer XXX, 281, *v. a.*, *nouer, attacher, raccommoder.*

noiant, noient, *v.* nëant.

noier [1] (necare), noyer VI[d], 129. etc., neiier LXIV, 56, *v. a. et n.*, *noyer, se noyer ; — v. réfl.*, se n. XXXVII, II, 35. etc., *se noyer.*

noier [2] (negare) XIII, I, 20. LX, 22, *v. a.*, *nier.*

noif (nivem), XXV, 20, nëif LI, 26, *n. f.*, *neige.*

noir (nigrum), neir, *adj.*, *noir ; — sub*t XLVII, 20, *la couleur noire.*

noircir (nigricire *pour* nigricare), *v. n. et a.*

Noiron (Neronem), *n. pr.*, *l'empereur Néron ;* l'apostle c'on quiért en N. prés X, 10. 46, *l'apôtre saint Pierre (décapité, suivant la tradition, au* Campus Neronis *appelé* Prata Neronis *déjà dans Procope,* VI[e] *siècle, aujourd'hui* Pradi di Castello, *hors de la porte Angelica.*

noise (nauseam) IV, 37. etc., *n. f.*, *bruit, querelle.*

noisier (nauseare) XIV, 102, *v. n.*, *faire du bruit.*

noist, *v.* nuisir.

noit, *v.* nuit.

nom, *v.* non [1].

nomer (nominare), numer XXI, 2, nommer XXXV, 5, *v. a.*, *nommer, fixer* (*un jour*) LXX. II, 37 ; feste nomée, *fête solennelle* (*proclamée, fixée*) XXXIII, 33.

nombre (numerum), numbre LXX, I, 8, *n. m.*

non [1] (nomen), nom II, 14. etc., nun LVI, 1, num LXVI, 32. etc., *s. sg.* nons, nuns XLVI, 84, *n. m.*, *nom ;* avoir n. (*avec le cas sujet*) XXXVI, 5. etc., en n. Deu ! *au nom de Dieu ! par Dieu !* par non de XV. II. 67, *comme.*

non [2] (non) I, II, 3. etc., nuu I, II. 4. etc., nen III, 66. etc., ne III, 41. etc., *adv. de négat.*, *non, ne... pas* (*absolument ou avec un verbe ou un adjectif*) ; — ne III, 60. 69. etc., n' (*devant voy.*) IV, 23. etc., *ne* (*même emploi qu'en fr. moderne*) ; ne que XLIII, 4, *pas plus que :* — nont (= non ent) II, 5, nos (= non se) II, 20, nel (= ne le) III. 11. etc., (*contracté en* nou XXIV, 45), nes (= ne se) VI[a], 153, nès (= ne les) XIX, 71. etc., nem (= ne me) IV, 103. 110. — Ne, *suivi d'un inf.*, *pour exprimer l'impér. négatif.* : nel dire ja V, I, 44. etc., ne laissier V, II, 18. etc.

nonain (*cas oblique, formé par déplacement de l'accent sous l'influence de la déclinaison faible germanique des noms féminins* (-ân), *de* none, *nonne : cf.* Bertain) V, III, 26. XLIV, II, 25, *n. f.*, *nonne, religieuse.*

nonante (nonaginta), *adj. num.*, *quatre-vingt-dix ;* n. et nuef VII. 3, *quatre-vingt-dix-neuf.*

noncier (nuntiare), noncer LIV, II, 85, *v. a.*, *annoncer.*

none (nonam) VI[a], 112, *n. f.*, *la neuvième heure du jour, none* (*office de l'église*) ; a heure de n. XXVI, 31, au point de n. XXX ; 162, *vers la neuvième heure*,

treske la basse n. VI[a], 112, *jusqu'à la fin de la neuvième heure.*

nonne (* nonnam, *origine obscure*) XXXIII, 31. etc., *n. f., nonne, religieuse.*

nonporquant (non-pro-quantum) XIV, 6, nep. XLIV, II, 115. etc., nanpourquant XVIII, 18. etc., *adv., cependant, néanmoins.*

nonque (nunquam) II, 13, nunquam (*latin*) I, I, 5, *adv., ne... jamais, nullement,*

nont, *v.* non [2].

Normandie (* Normanniam) VI[c], 327. etc., -endie VI[d], 148. XLIX, 28, *n. pr. de contrée.*

Normant (* Normannum) XV, II, 10. etc., *r. pl.* -anz LVII[a], II, 40, *n. pr. de peuple, Normand.*

Normendie, *v.* Normandie.

norreture (nutrit*um*-uram), nourr. LXXI, 55, *n. f., nourrissage* XXIV, 223, *nourriture.*

norrir (nutrire), nodrir V, II, 44. etc., nourrir, nourir, *v. a., nourrir, élever.*—*P. p.* noury XXVII, 2. *s. sg.* nourriz XL, I, 128, nourryz LXIII, 61, nouris L, 61.

Nort (*) LVI, 16, *n. m., Nord.*

nos [1], nous, *v.* moi.

nos [2], *v.* nostre.

nos [3], *v.* non [2].

n'os, *v.* toi.

nostre (nostrum), nostro I, I, 1, *s. sg.* nostres LII, 23 (*rare au pluriel*), *adj. poss., notre.*—*Forme apocopée (plus usitée que l'autre au rég. pl.), des deux genres et des deux nombres :* noz (*r. sg.* XIX, 158, *s. pl.* LIX, 84), nos (*s. pl.* XIII, II, 64) ; *en picard : m. s. sg. et r. pl.* nos, *r. s. et s. pl.* no XXX, 229; *f. sg.* no XXV, 99. LII, 16, *pl.* nos.

nostro, *v.* nostre.

notable (notabilem), *adj.*; — *subst.* XXXVII, I, 3, *dit mémorable, maxime.*

notaire (notarium), *n. m.*

note (notam), *n. f., air, chanson.*

nou, *r.* non [2].

nou (homo) XXXIX, 20, *pron. indéf., on* (*Voy. la note*).

nouer, *v.* noër.

nourir, nourrir, *v.* norrir.

nourreture, *v.* norreture.

noury, *v.* norrir.

nouveau, nouvel, nouvièle, *v.* novel, novèle.

novel (novellum) XVI, 113, nouvel, nuvel. *s. sg.* noviaus XLIX, 32. *f.* novèle XX, 163. etc., nouvelle XXXVII, II, 12, *adj., nouveau ;* — *adv.,* nouveau LIV, II. 90, *nouvellement.*

novèle (novellam), nouvièle XVIII, 11. etc., *n. f., nouvelle.*

noviaus, *v.* novel.

novice (novitiam) XLIV, II, 26, *n. f.*

noyer, *v.* noier [1].

nu (nudum), nud VI[b], 290, *s. sg.* nus XV, II, 71, *f.* nue XX, 33, *adj., nu.*

nud, *v.* nu.

nuef [1] (novum), *adj., neuf*; N. Borc XLIX, 143, *Le Neubourg, ville de Normandie* (*Eure*).

nuef [2] (novem) XVII, 11, neuf LV, 34, *adj. num. cardinal, neuf.*

nuefme (* novimum) XVII. 15, *adj. num. cardinal, neuvième.*

nuire, *v.* nuisir.

nuisi, *v.* nuisir.

nuisir (noc*i*re) LXIV, 71, nuire (nocēre), *v. n., nuire.* — *Pr. sg.* 3 noist XLVII, 62, nuit XLV, 178; *p. p.* nuisi XXXIV, II, 41; *sbj. ipf. sg.* 3 nuist XLV, 98.

nuit (noctem), noit III, 99, nuyt, VI[b], 150. etc., *s. sg.* nuiz XX, 51, *r. pl.* nuytz XXVI, 105, *n. f., nuit*; — la nuit XVI, 35. etc., *cette nuit-là* (*Cf.* le jor).

nuiz, *v.* nuit.

nul (nullum), *s. sg.* nuls III, 60. etc., nulz XXXIX, II, 10. LXI, 40, nus IX, 35. etc., neüls (neullus) I, II, 3, *f.* nulla I, II, 4. nule IV, 98. etc., nulle VI[b], 229,

etc., nïule (= ne-ulla) II, 9; — *pris subst*^{t}, *r. s.* nului (nullo-ei, *cf.* lui) XXXII, 53. etc., nullui LXX, II, 32, nelui VII, 57, *adj.*, *nul, aucun.*

nulla, *v.* nul.

nullui, nului, *v.* nul.

num, nun, *v.* non[1].

numbre, *v.* nombre.

numer, *v.* nomer.

nun, *v.* non[2].

nune, *v.* none.

nunquan, *v.* nonque.

nurrir, *v.* norrir.

nus, *v.* nul, nu *et* moi.

nuvel, *v.* novel.

nuyt, nuytz, *v.* nuit.

Nuz (*) LXIII, 40, *n. pr. de ville, Neuss, près de Düsseldorf, dans la province Rhénane.*

o[1] (hoc) I, I, 4. III, 51, *pron. demonstratif, ce*; in o quid I, I, 4, *tout autant que. tant que.*

o[2] (ubi) III, 3. etc., ou V. II, 67. etc., XIII, I, 34. etc., *adv.*, *où*; ou XIII, I, 34, ou qe XIII. I, 39, *là où.*

o[3] (apud), od III, 12. etc., ot IV, 104. etc., ab I, I, 5, a (*passim*), ad (*devant voy.*) II, 22, *prép. avec.*

o[4] (aut), ou, *conj., ou, ou bien.*

o[5], *interj., ô, oh!*

obedience (obœdientiam), *n. f., obéissance.*

obeïr (obedire), *v. n.*, *obéir*; o. vers XLI, II, 14, *obéir à.*

obli (*n. verb. de* oblïer), oblit V, II. 47, *n. m., oubli.*

oblïer (oblit*um*-are), oublïer XVI. 171, *v. a., oublier*; ne pas s'o. XII, 73 (*formule*), *ne pas perdre le temps* (*le souvenir de ce qu'on doit faire*); ne pas s'o. de XVII, 72, *ne pas manquer de* (*périphrase pour renforcer le sens du verb. à l'infin.*).

observer (observare) III, 40, *v. a., prendre garde* (*à une chose, pour ne pas la faire*), *s'abstenir de.*

obstiné (obstinatum) LXII, 16, *adj.*

obvïer (obviare) LIV, I, 47, *v. n., faire des remontrances.*

occasion, occoison, *v.* ocoison.

occir, occire, *v.* ocire.

occuper (occupare), occupper LXXII, 73, *v. a., occuper*; — *v. réfl.*, s'occ. VI[d], 157.

ochire, ocidre, ocirre, *v.* ocire.

ocire (occidere), occire VI[b], 345. etc., occir XLVIII, 126, ocidre III, 124, ochire XVIII, 17. LII, 28. etc., ochirre XVIII, 63, oscire LVI, 60, *v. a., tuer, faire mourir.* — *Pr. sg.* 1 oci XXXI, I, 38.

ocision (occisionem) LXII, 21, *n. f., meurtre.*

ockeson, *v.* ocoison.

ocoison (occasionem), occ. XXXVII, II, 35, ockeson (*forme affaiblie*) LXIII, 44, achoison XX, 158, *n. f., occasion, cause*; en o. de, *en vue de.*

od, *v.* o[3].

odor (odorem), odur XLVII, 61, *s. sg.* odors XLV, 66. 101, odeurs XII, 98, *n. f., odeur.*

odrat, odreiz, *v.* oïr.

odur, *v.* odor.

oë (* aucam, *que suppose* aucellam; *cf. le prov.* auca) LV, 4. oue XXXIX, 25, *n. f., oie.*

oef (ovum), *r. pl.* eufs XXXVIII. I, 18, *n. m., œuf.*

oeil, oeul, *v.* oïl.

oeiz, *v.* oïr.

oeuvre, *v.* ovre *et* ovrer.

oeuvrent, *v.* ovrer.

oevre, oevrent, *v.* ovre, ovrer.

oëz, *v.* oïr.

of-, *v.* off-.

oferende, *v.* ofrande.

office (officium), *n. m., office, charge.*

official (officialem) XXVIII. 39. *n. m.*

offre (*n. verb. de* offrir) XXXV. 10. *n. m.*

ofrande (offerenda) XV, II, 32, oferende VII, 33, *n. f., offrande.*
ofrir (* offerire), offrir, *v. a., offrir, aller à l'offrande* XXIV, 52. — *P. p.* offert XXIV, 52, of. XIII, I, 22, *s. sg.* offers LII, 22.
Ogier (*), *s. sg.* Ogiers VI[a], 59, *n. pr. d'homme, Ogier le Danois, l'un des douze pairs.*
oi, *v.* avoir *et* oïr.
oie, *v.* oje.
oignement (ung*ere* - amentum) XLVIII, 75, *r. pl.* -ens XLVIII, 126. 133. *n. m.. onguent.*
oil (oculum), ueil XVI, 182. oeil XXX, 268. etc., oeul XXX, 177, *s. sg. et r. pl.* uelz V, I, 62. etc., ueuz XVI, 16. etc., uoils III, 58. 75, iélz XIX, 48, eils XLII, I, 53, els XLII, I, 26, euz XXXIV, II, 14. XLV, 27, iex X, 62. etc., ex XXX. 215. 303, iauz XXIII, I, 52. XLV, 96, yeux LIV, I, 129. 189, yeulx LIV, II, 40, *n. m., œil.*
oïl (hoc-ille) VI[a], 35. etc., oyl XXV, 97, ouy VI[b], 329. etc., *adv. d'affirmation, oui* (*cf.* oje *et* oie).
oindre (ungere) XLV, 221, *v. a., caresser.*
oir, *v.* hoir.
oïr (audire), ouir VI[d], 80. etc., ouyr VI[c], 35. etc., *v. a. et n. ouïr, entendre, exaucer ;* oiant tous XVIII, 110. XIX, 194, *de façon à être entendu de tout le monde.* — *Pr. sg.* 1 oi VI[a], 15. etc., oy LV, 79, 2 os XXX, 207, 3 oit IV, 1. etc., oït XIII, II, 85. etc.; *pl.* 2 oëz XLII, I. 131. oyez LXVII, II, 68, 3 oënt XLII, I, 95; *ipf. sg.* 3 oyvet LXV, 54, ooit XLII, I, 23. 54; *pf. sg.* 1 oï LVIII, 30, 3 odit III, 91. 121, oït VI[a], 168, oï XIII, I, 6. etc., oy XLVIII, 109 ; *pl.* 2 oïstes VI[a], 165, ouystes VI[b], 197. VI[c], 241 ; *ft.* orrai, etc.; *sg.* 3 odrat V, I, 2; *pl.* 2 odreiz III, 17. 55, orroiz XLV, 58, orrez VI[c], 7. etc., orrés XXX. 149. etc. ; *cd. sg.* 3 oroit XVIII, 77. LXV, 17 ; *sbj. sg.* 1 oie XLII, II, 109 ; *ipf. pl.* 2 oïssiez ; *impér. pl.* 2 oïiez VII, 90, oïiés XXV, 93, oiez XIV, 108. etc., oëz XXIII, II, 52. etc., öeiz XLVIII, 142; *p. pr.* oiant XVIII, 110, etc., *pl.* oianz XLV. 54 ; *p. p.* oït VI[a], 160. etc., oyt XXV, 139, oï VII. 109. etc., ouy VI[d], 54. etc.. *f.* oïe XXIV, 28.
oire, *v.* oirre.
oirre[1] (*n. verb. de* errer), oirc *m., voyage, chemin;* a chiéf d'o. XX, 50, *à la fin* ; acoillir son o. XIII, I, 38, *se diriger, aller.*
oirre[2], *v.* errer.
oisel (avicellum), *s. sg.* oiseaus XVII, 68. etc., oisiaus XLI, I, 14, oisiax XXX, 40, oiseax XX, 63, *n. m., oiseau.*
oiselet (avicell*um*-ittum), *s. sg.* oiselez, oiselés XXIII, I, 1, *n. m., petit oiseau.*
oiselin (avicell*um*-inum) XI, 73. *n. m., petit oiseau.*
oisellon (*oisel*-ionem) XXX, 149, *n. m., oisillon.*
oiseuse (otiosam) XXIII, I, 149. LXXII, 7, *n. f., oisiveté, parole inutile* XXIII, I, 149.
oje (= *o-je*, hoc-ego) XXX, 330, oie XXIX, 104, *adv. d'affirmation, oui* (*cf.* oie *et* oïl).
ole (ollam) XXVIII, II, 28, *n. f., marmite, pot.*
olifant (elephantem) V, I, 32. etc., elephant VI[c], 100, *n. m., cor d'ivoire.*
Olivète (Olivetum); munt O. LVI. 67, *mont des Oliviers.*
Olivier (olivarium) V, I, 44. etc., *s. sg.* -iers V, I, 13. etc., *n. pr. d'homme , Olivier, l'ami de Roland, un des douze pairs.*
oloir (olere), *v. n., sentir.* — *Pr. pl.* 3 uelent XVI, 133.
oltrage, *v.* outrage.
om, *v.* home.
ombre (umbram), umbre XLIV,

I, 2°, 56, *s. sg.* umbres XLIV, I, 2°, 48, *n. m., ombre.*

ombrage (umbraticum), *n. m.*

omque, *v.* onques.

onay! LV, 25, *interj. exprimant la surprise.*

onc, oncq, oncques, *v.* onques.

oncle (avunculum) VI[a], 106, uncle *n. m.*

onde (undam), *n. f., onde;* l'o. XLVIII, 52, *la mer.*

onnor, onor, *v.* honor.

onny (un*um*-itum) LIV, I, 86, *adj., uni, égal.*

onques (unquam-s *adv.*) IV, 50. etc. V, II, 51. etc., unques LVII[b], 102, unkes, oncques VI[b], 197. etc., onque (= unquam) XX, 154, omque II, 9, onc VI[a], 49. 108. XVI. 61. etc., oncq XL, I, 3, unc, *adv., jamais, nullement; marque l'indétermination dans le passé* (quant onques a li s'abandona XXXIV, II, 38; *cf.* XV, II, 14. XVI, 145. etc.), *ou dans l'avenir* (au plus avant que je onques porrai IX, 50).

onur, onurer, *v.* honor, honorer.

Onnestase (Anastasiam) VIII, I, 122, *n. pr., Anastasie.*

oposer, *v.* opposer.

opinion (opinionem), opp. LXIII, 27. LXXII, 17, *n. f.*

oppinion, *v.* opinion.

opposer (ob-pausare) (s'), s'opposer, *v. réfl., lutter, rivaliser* LI, 86, *faire opposition* LIV, I, 182.

opposite (oppositum) XXVI, 32, *adj., contraire, opposé.*

oppression (oppressionem) LXVII II, 15, *n. f.*

opprobre (opprobrium) LXXII, 4, *n. m.*

or[1] (aurum), *n. m.*

or[2] (hac-hora), hore III, 55, hor III, 65. 71, ore XXXVII, II, 19. etc., ores XIV, 121, *adv., maintenant, alors, or, donc; dans* dehait ore qui por vous i cantera XXX, 198, ore *s'explique par le présent du subjonctif* ait, *qui est sous-entendu;* or... or XLIV, II, 3. etc., *tantôt, tantôt;* d'or en avant, d'ore en a., d'ores en a. LXVII, II, 45, d'or ennavant LXVII, II, 63, d'or ennavent LXVII, II, 53, dès hore en avant LIX, 29, dès ore mais XVIII, 114. etc., *adv., désormais, dorénavant;* or de (*inf.*) LII, 13 (*formule de commandement, d'exhortation : c'est maintenant qu'il s'agit de*); *de même* or VI[b], 98. 211. 279 (*voy. sous infinitif, et avec l'impératif* VI[b], 134. 153. VI[c], 179.

orainz (or-ainz) XIX, 89, orains XVIII, 49, *adv., naguère, tout à l'heure;* (*dans le passé*) puis o. que LV, 100, *loc. conj., depuis que.*

oraison, *v.* oreison.

oram, *v.* orer.

ord (horridum) XXXII, 81. etc., *adj., sale, laid.*

ordenance (ordin*are*-antiam), ordonnance. *n. f., ordre, ordonnance* (*arrangement*) LXIII. 71.

ordene, *v.* ordre.

ordener (ordinare), ordonner XVIII,, 45. 52, *v. a., ordonner, consacrer, arranger, attribuer;* terre mal ordonnée XXXIX, II, 5, *p. p., terre mal cultivée;* clerc ordené X, 28. *clerc qui a reçu les ordres majeurs;* li poples ordenés XV, I, 36, *le peuple en rang* (*en procession*); — *pris subst*[t], *prêtre, évêque* LVI, 36.

ordonnance, *v.* ordenance.

ordonner, *v.* ordener.

ordre (ordinem), ordene LXV, 44, *n. m., ordre;* par o. XVII, 11, *successivement.*

ordure (*ord*-uram), *n. f.*

ore[1] (auram) XX, 40. *n. f., souffle.*

ore[2]. *v.* hore *et* or[2].
oreille (auriculam), orelle, *n. f.*
oreison (orationem), oroison XXIV, 84, oraison (*forme refaite*) LXVI, 2, *d'où les formes affaiblies* oreson LXV, 10, orison XV, II, 28. LXIX, 30, *n. f., prière.*
orendroit (*or-en-droit*), *adv., à l'instant, à cet endroit* (*de notre récit*) LXI, 10.
Orenge (*Oragniam*), *pour* Aurasicam, Arausicam) VI[a], 48. X, 109, *n. pr. de ville, Orange.*
orent, *v.* avoir.
orer (orare), *v. a., dire* XXIX, II, 64, *prier* LVI, 66. — *Pr. pl.* 1 oram II, 26.
ores, *v.* or[2].
oreson. *v.* oreison.
orfelin (orphanum) VII, 58, orphelin XXXII, 80, *adj., orphelin.*
orgellos, orgeul, *v.* orgoillos, orgoil.
orgoil (*orgolium), orguel XL, I, 2°, 52, orgeul XII, 120, orgueil XVII, 22. etc., *s. sg.* orgueuz XVI, 48. etc., orgueus XIX, 218, orgues LX, 27, *n. m., orgueil.*
orgoillos (*orgoil*-osum), orgueillous XLI, I, 29, -eus VII, 91, orguilleus LXII, 25, -eux XXVI, 15, orgelleus XII, 45, *adj., orgueilleux.*
orgoillosement (*orgoillosemente*) LXIII, 21, *adv., orgueilleusement.*
orgueil, orguel, orgues, orgueus, orgueuz, *v.* orgoil.
orgueilleus, -ous, *v.* orgoillos.
orguillier (*orgoil*-iare) XLVI, 39, *v. n., s'enorgueillir.*
orguilleus, -eux, *v.* orgoillos.
orie (aureum) V, II, 8, *adj., d'or.*
Oriant (orientem) XVI, 105 (*sans article*), *l'Orient.*
oriére (*orariam, *de* orarius) LIII, 100, *n. f., lisière.*
orillète (auricul*am*-ittam) XII, 7, *n. f., oreillette.*
Origini (Auriniacum), *n. pr. de ville, Origny-en-Thiérache.*
orine (originem), *n. f., origine, race, nature.*
orison, oroison, *v.* oreison.
orle (*orulum, *de* ora) LVIII, 115, *n. m., bord* (*Cf. ourlet*).
Orliéns, *dissyll.* (Aurelianos) VII, 103, *n. pr. m., Orléans.*
oroit, *v.* oïr.
orphelin, *v.* orfelin.
orrai, orrat, *v.* oïr.
orrible (horribilem), horrible XVII, 122, *adj., horrible.*
os[1] (os), *n. m., invar.*
os[2], *v.* oes, oser *et* oïr.
os[3] XXX, 207. 340, *interj. qui marque une surprise indignée.*
osche (*oscam) XXVI, 11, *n. f., hoche, coche* (*de l'arc*).
oschier (*oscare), *v. a. et n., ébrécher, s'ébrécher.*
oscire, *v.* ocire.
oscur (obscurum), *adj., obscur.*
oseaux, *v.* housiax.
oser (aus*um*-are), ozer LVII[a], I, 137, osser XXX, 216. etc., *v. a., oser* ; *p. p.* osé VI[b], 48, *audacieux.* — *Pr. sg.* 1 os XIX, 61. etc.
ospital (hospitale) XIV, 58, *n. m., loge d'un lépreux* (ordin[t] *hôpital*).
osser, *v.* oser.
ost (hostem), *pl.* oz (= osts) V, I, 17, *n. f., armée, expédition ;* mener en ost VII, 65, aller en ost XVIII, 109, *mener, aller en expédition.*
ostanit? (obstinebat, 3[e] *p. sg. ipf. de* obstinere) I, II, 2, *note,* ἅπαξ εἰρημένον.
oste (hospitem), *n. m., hôte.*
osté, osteil, ostél, *v.* hostél.
Ostedun (Augustodunum) III, 43, *n. pr. de ville, Autun.*
osteler (*ostél*-are) XXV, 75, *v. n., loger.*
oster (obstare) VI[b], 12. etc., *v. a.,*

ôter, *délivrer*; *p. p.* obstant (*mot refait sur le latin*), *dans l'expression moderne* nonobstant; non o. que VI[b], 175, *loc. conj., malgré que, quoique.*

osteur (acceptorem) XXII, 41, *n. m., autour.*

ostoir (* avisceptorium) VIII, I. 20. *n. m., autour* (*cf.* osteur, ostor).

ostroier, *orthogr. fautive pour* otroier.

ot, *v.* o[3], oïr *et* avoir.

Oton (Ottonem), *s. sg.* Otes (Otto *et* s *anologique*) V, II, 70, *n. pr. d'homme, Othon, l'un des douze pairs.*

otrage, *v.* outrage.

otrei, otreiier, otreier, otriier, otroier, *v.* otroiier.

otroiier (auctore*m*-icare), otroier XIII, I, 16. etc., otreiier VI[a], 33. 82, otreier LVII[a], II, 15. etc, otriier XXV, 79, *v. a., octroyer, accorder.* — *Pr. sg.* 1 otrei LVII[a], II, 17, otroy XXV, 43; *sbj. sg.* 3 otroit XXXIV, II, 48; *p. p.* otroié, otriié[t] XXV, 79.

otroit, otroy, *v.* otroiier.

Ottovien (Octavianum) XXVI, 110, *n. pr., Octavien de Rome, nom donné ordinairement au moyen âge à Octave* (*Auguste*).

ottroy (*n. verb. de* ottroyer, otroiier) LX, 108, *n. m., permission.*

ou[1], *v.* le[1].

ou[2], *v.* o[2] *et* o[3].

oublïer, *v.* oblïer.

oue, *v.* oë.

oulrent, *v.* avoir.

oultrage, *v.* outrage.

oultrageus (*outrage*-osum) LIV, I, 93, *adj., outré, excessif.*

oultre, *v.* outre.

oüsse, oüst, oüssons. etc., *v.* avoir.

outrage (ultra-aticum), -aige LIII, 135, oltrage V, I, 37. LIX, 37, ot. XXXIX, II, 84, oult. LXXII, 39, *n. m., excès, sottise, parole excessive, injure* (*cf. notre* outrance).

outre (ultra), ultre XLVI, 14. etc.; oltre LVII[a], II, 43, oultre VI[c], 78. *adv. et prép., outre, contre* XLVI, 14. 86, *au delà, au delà de.*

outrer (ultra-are), ultrer, *v. n. et a., passer outre, traverser, maltraiter violemment; p. p.* ultré LXVIII, 32, *tué.*

ouvrage (* operaticum) VI[b], 208, *n. m.*

ouvrei, *v.* ovrer.

ouvrer, ouvrir, *v.* ovrer, ovrir.

ouvrier, *v.* ovrier.

ouy, *v.* oïl.

ouy, ouystes, *v.* oïr.

overz, *v.* ovrir.

ovre (operam), uevre XVII, 59. etc., oevre XX, 142. etc., oeuvre XXVI, 120, *n. f., travail, fatigue, peine, œuvre.*

ovrer (operare), uvrer XXII, 47. etc., uverer LXVIII, 31, ouvrer XIX, 69. etc., *v. n. et a., travailler, ouvrer, exercer une action, agir;* estre ouvré LXXI, 47. 49, *souffrir une action.* — *Pr. sg.* 3 uevre, oevre LXXI, 43; *pl.* 3 uevrent LXXI, 62, oevrent LXXI, 45. 48, oeuvrent LV, 96; *p. p.* ouvré, ouvrei LX, 21, *f.* ouvrée.

ovrier, *dissyll.* (operarium), ouvrier VI[d], 52, *n. m., ouvrier:* bon o. de gaber VI[d], 52, *habile à* gaber (*à trouver des plaisanteries*). *Cf.* VI[c], 93, bon o. de mentir.

ovrir (aperire), ouvrir, *v. a. et n., ouvrir. s'ouvrir.* — *Pr. sg.* 3 uevre XXIX, I, 33; *pf. sg.* 3 ouvrit XVII, *l.* 4 *de la note*, ouvri LX, 74; *sbj. sg.* 1 ovre X, 48; *impér. sg.* 2 huevre LXVI, 32; *p. p.* overt XLII, I, 48, ouvert XXIX, I, 47. etc., *r. pl.* overz LVI, 11.

oy, oyez, oyt, oyvet, *v.* oïr.

oye (auditam) LXV, 56, *n. f., ouïe.*

oyl, *v.* oïl.
oz, *v.* ost.
ozer, *v.* oser.

pacience (patientiam) LXXII, 4, *n. f., patience.*
paction (pactionem) LXII, 42. *n. f. pacte.*
page (*pagium, *de* pagus *Littré*, παιδίον Diez), *n. m., page.*
pagien, paien, *v.* paiien.
paier, *v.* paiier.
paiién (paganum), paién, pagién II, 12. etc., *adj., païen.*
paiier (pacare), paier, *v. a. payer;* rentes paians XVIII, 128, *bonnes rentes* (*rentes sûres, qui se paient;* cf. *argent comptant*); — *absol*t, *se venger* LXII, 1; *v. réfl.*, se p. III, 12. 14, *se réconcilier, faire la paix avec.*
paile (pallium) XX, 14, *n. m., étoffe de soie.*
paillard (*paille-*art*) VIc, 213. LIV, I, 34, *n. m. et adj., homme de rien, misérable.*
paille (paleam) VIc, 231, *n. f.*
pain (panem), pein XXIII, II, 127, *n. m.*
paindre, *v.* peindre.
paine, painne, *v.* peine.
painture, *v.* peinture.
painturier(*peinture*-arium)LXX, I, 27, *adj., habile à peindre, qui peint.*
paire, *v.* paroir.
pais (pacem) III, 13. etc., pès VII, 93. etc., pez LV, 36, paix LXII, 16, *n. f., paix;* faire p. VII, 93, *se taire.*
païs (pag*um*-ensem), pays IX, 23. etc., *n. m., pays.*
païsant (*païs*-anum), *forme fausement analogique*), *r. pl.* -anz XXI, 33, *n. m., paysan.*
paistre (pascere), pestre, *v. n. et a., manger, paître* XXIII, I, 141, *nourrir, réconforter;* faire p. XXVI, 3, *tromper.* — *Ipf. sg.* 3 pessoit XXII, 42.

palais (palatium), palays VIb, 293. etc., paleis LXVIII, 2, palès *n. m., palais.*
pale (pallidum) XLII, II, 9, paste (s *inorganique*) XLIV, II, *titre, v.* 4, *adj., pâle.*
palefroi (*paraveredum) IX, 64, palefrei XVI, 160, *n. m., palefroi.*
paleis, *v.* palais.
Palerme (*Panormam, *pour* Panormum) XLVIII, 21, *n. pr. de ville, Palerme.*
paliz (pal*um*-itium) LXX, I, 7, *n. m., palissade.*
Pallas XVII, 33, *n. pr., la déesse Pallas.*
pallir (pallire) XL, I, 49, paslir XXXI, I, 40, *v. n., pâlir.*
palme, *v.* paume.
paltonier, *v.* pautonier.
pan (pannum), *n. m., pan, côté.*
panche, *v.* panse.
pane, *v.* pène.
panetiére (pan*em*-it*are*-ariam) LIII, 23. *n. f., panetière.*
panier (panarium), *n. m.*
panra, panre, *v.* prendre.
panse (*), panche XXXIX, 14, *n. f.*
panseir, -ser, -sif, *v.* penser, -sif.
paor (pavorem) XVII, 132, paour VIb, 8, poor XLII, II, 88, pëor XLV, 52. LVIII, 81, poür XLVII, 73. 86, peür XLIX, 91. etc., *n. f., peur.*
paour, *v.* paor.
papelardie (*papelard* (=*pappalardum)-iam) XLIV, I, 1°, 3, *n. f., papelardie, hypocrisie.*
papillon (papilionem) XLIII, 28, *n. m.*
par[1] (per), per I, I, 4, *prép., par. à travers, au moyen de, à cause de, à titre de* V, I, 69; chascun par sei LVIIb, 30, *isolément* (*chacun de son côté*); a par soy VId, 53, *en lui-même;* par si (=sic) que XLV, 203, *loc. conj., à condition que;* par ke il feroit LXIX, 11, *dans l'intention de faire: avec l'inf., pour indiquer le*

moyen LXXII, 84. — De par III, 106. etc. (*avec le cas régime*), *de la part de, au nom de, du fait de* XXIV, 116, *altération très ancienne de* de la part (*avec ou sans ellipse de la prép.* de); *cf.* de *et* part.

par[2] (per), *particule augmentative, à peu près toujours* (*cf.* IV, 15) *séparée de l'adjectif ou participe par le verbe* (*non séparée, si elle se rapporte à un verbe*) : com par fui avoglez! IV, 9; tant par iért fort m'aleine VI[a], 21, trop par est laiz XX, 36. etc.

paradis, -ys, *v.* pareïs.

parage (par-anticum), *n. m.*, *naissance, origine, famille, classe* (*élevée*) *de la société dont tous les membres ont des droits égaux.*

paraïs, *v.* pareis.

parament, *v.* parement.

parant, *v.* parent.

parataindre (per-ad-tangere), *v. a.*, *atteindre, obtenir.* — *Sbj. sg.* 1 parataigne XXXI, I, 9.

parcer, *v.* percier.

parcevoir, parçoit, *v.* percevoir.

parclos (per-clausum), *p. p.*, *clos complètement;* a la parclose XXXII, 67. etc., *à la fin.*

pardefin (*par-defin, n. verb. de* definer) a la p. LX, 1, *n. f.*, *fin finale. Cf.* a la part de fin LXIX, 33.

pardoint, *v.* pardoner.

pardon (*n. verb. de* pardoner), *m.*

pardonaule (per-donabilem) LXV, 65 (*qu'il faut p.-être lire* pardonavle), *adj.*, *pardonnable.*

pardoneiz, *v.* pardoner.

pardoner (per-donare), pardonner, *v. a. et n.*, *donner entièrement* III, 120, *pardonner.* — *Ft. sg.* 1 pardonrai XIII, I, 31; *sbj. sg.* 3 pardoint XXVII, 45; *p. p. s. sg.* pardoneiz LXV, 68 (*Pour la conj.*, *cf.* doner).

pardre, *v.* perdre.

pardurable (per-durabilem), *adj.*, *éternel.*

pareil (*pariculum), *f.* pareille. *adj. et subst.*

pareillement (*paricula-mente), *adv.*

pareïs (paradisum), paraïs LI, 6, paredis V, I, 66. etc., paradis XVI, 138. etc., -ys LII, 23, *n. m.*, *paradis.*

pareistre, *v.* paroistre.

parement (para*re*-mentum), parament, *n. m.*, *préparation, parure* II, 7, *parade* XL, I, 10.

parent (parentem), parant, *s. sg.* parenz XLII, I, 36. -ens LXVII, II, 68, -anz XIX, 248, *n. m.*, *parent.*

parenté (parent*em*-atum), *s. sg.* -ez IV, 30, *n. m.*, *parenté.*

parer (parare), *v. a.*, *préparer, arranger*, *pourvoir*, *parer*, *peler* (*une poire*) XLV, 33. etc.; — *v. réfl.*, se p. IX, 9, *se conduire.* — *Pr. sg.* 3 pére IX, 9.

parfaict, *v.* parfait.

parfaire (per-facere), *v. a.*, *accomplir*, *compléter* LIV, II, 73.

parfait (per-factum), parfaict LIV, I. 124. 152, *p. p.* — *adj.*, *parfait.*

parfaitement (per-facta-mente), *adv.*, *parfaitement.*

parfeit (perfectum) LXV, 15, parfit, *p. p.* — *adj.*, *parfait. V.* parfait.

parfitement (perfecta-mente) XX, 152, *adv.*, *parfaitement.*

parfont (*perfundum, *pour* profundum), VI[a], 91. etc., parfunt *f.* parfonde VI[a], 110. XXV, 67, parfunde, *adj.*, *profond, inférieur* LI, 52, — *subst* LIV, I, 41. etc.; en p. LVIII, 47. etc., *profondément;* — *adv.* XXX, 27, *profondément.*

Paris[1] (Paris) XL, I, 41, *n. pr. d'homme, Pâris, fils de Priam.*

Paris[2] (Parisios) IX, 20, *n. pr. de ville, Paris.*

parjur, *v.* parjure.

parjure (perjurum) XLII, 1, 167, parjur XIV, 24. *adj., parjure.*

parjuré (perjuratum). *p. p.-adj., qui s'est parjuré, parjure;* p. d'un sairement XXV, 86; p. vers amours XXXV, 28. *parjure envers l'amour.*

parlement (parabola*re*-mentum), *s. sg.* -enz XXIV, 119. *n. m., conversation, délibération, assemblée (de barons)* LX, 7.

parlëor (˚parabola*re*-torem) LXX, 1, 1, *n. m., parleur, celui qui parle.*

parler (parabol*a*-are), parlier LXVI, 42. 54, *v. n., parler: v. a.,* XX, 101. etc., *dire; subst* parler, *s. sg.* -ers XXXIX, 1, 21; au p. XIX, 49. *en paroles. — Pr. sg.* 3 parole (*forme accentuée sur le radical*) XX, 109. etc.; *pl.* 3 parolent LI, 12. etc.; *pf. sg.* 1 parlay je LV, 77 (*c'est plutôt une mauvaise orthographe du présent* parlé je); *impér. sg.* 2 parole, parle.

parleüre (˚parabol*a*-aturam) LXX, 1, 20, *n. f., langage.*

parlier, *v.* parler.

Parmes (˚Parmas, *pour* Parmam) XVII, 84, *n. pr. de ville, Parme.*

paroir (parere), *v. n., paraître, apparaître. — Pr. sg.* 3 pert XVI, 188; *pf. sg.* 3 parut IX, 29; *ft. sg.* 3 perra LXI, 26; *pl.* 3 parront XIV, 11; *sbj. sg.* 3 paire LII, 16, pére (˚parat, *pour la rime*) IX, 8.

paroistre (˚parescere), pareistre, *v. n., paraître.*

parole [1] (parabolam), parolle VI[d], 125. etc., *n. f., parole, conversation, discours;* mostrer la p. LIX, 16, *porter la parole.*

parole [2], parolent, *v.* parler.

parolle, *v.* parole [1].

parrastre (patrem-astrum, *suffixe péjoratif*) XIV, 15, *n. m., parâtre (mot vieilli), second mari de la mère par rapport à ses enfants.*

parront, *v.* paroir.

parsomme (per-summam) LXV, 46, *n. f., somme, résumé;* a la p., *en somme.*

part (partem), *pl.* parz, pars XLIX, 17, *n. f., part, partie, côté;* métre a une p. V, 1, 46, *mettre à part;* de sue p. I, II, 2, *de son côté, en ce qui le concerne; —* de part le rei LXVIII, 21, *de la part du roi* (*V.* par); — a la p. de fin LXIX, 33, *à la fin, au bout du compte. Cf.* pardefin.

particulier (particul*a*-arium) XXXIX, II, 11, *adj., égoïste.*

partie (partitam), *n. f., partie, part, parti* XXXIX, II, 29; tant que pour ma p. XXXVII, II, 8, *pour ma part, quant à moi.*

partir (partire), *v. a., partager, séparer* LIV, 1, 61; sans p. XXXI, 1. 69, *entièrement* (*sans faire des parts*); — *v. n.* LV, 69, *sortir de, quitter; — v. réfl.,* se p. (*absolt*), *partir, disparaître* LIV, 1, 16; se p. de, soy p. de VI[d], 69. etc., *se séparer de, quitter, sortir de;* s'en p. XXI, 102, *partir. — P. p.* party LV, 69.

partison (partitionem), *s. sg.* -ons LXX, 1, 1, *n. f., division.*

Partonopeu (Parthenopæum), *s. sg.* -eus XX, *titre,* -ex XX, 1. etc., *n. m., Parthénopée.*

partout (per-totum), partut LVII[a], 36, *adv.*

parture (partit*um*-uram) LIV, 1, 181, *n. f., partie (de jeu).*

partut, *v.* partout.

party [1] (partitum) LV, 68, *n. m., état.*

party [2], *v.* partir.

parvoiable (per-vi*a*-abilem) LXIX, 9, *adj., par où il faut passer.*

pas (passum), *n. m., pas;* le p. XXV, 10, *au pas; — sert à renforcer la négation* (*passim*); *dans une prop. dubitative dé-*

pendant d'une prop. négative : qui me seüst pas gosillier XLIX, 25.

pasle, pasli, *v.* pale, palli.

pasméde, *v.* pasmer.

pasmer (spasm*um*-are), *v. n., se pâmer; p. p.* pasmé, *f.* -ée, pasméde IV, 40. V, III, 20. etc., *pâmé, -ée; — v. réfl.*, se p. V, II, 81, *se pâmer.*

Pasque (Pascham) XIV, 14, *n. f., Pâques.*

passer (pass*um*-are), -ier LXVI, 63, *v. n., passer, s'écouler* XX, 165; p. avant VII, 120, *s'avancer; — v. a., passer, traverser, dépasser, surpasser, accueillir* (*laisser passer*) LIV, I, 20. 73, *éprouver (passer par)* IV, 13; chemins passans XXVI, 70, *chemins où l'on passe beaucoup* (*p. pr. au sens passif; cf.* « *rue passante, argent comptant* », *etc.*); — passant (*gérondif inv.*): qui est as porz passant V, I, 2 (*il n'y a pas ici de périphrase*).

passier, *v.* passer.

passion (passionem), passïun XLVII, 21, *n. f., souffrance, maladie.*

pastor (pastorem), -our XLIV, II, 57, *s. sg.* pastre (pastor), *n. m., berger.*

pastore (*pastoram), -oure XXXI, 3, *n. f., bergère.*

pastorel (pastor*em*-ellum), *r. pl.* -riaus XXX, 86. 90, -riax XXX, 41. etc., *n. m., pastoureau.*

pastoriaus, -iax, *v.* pastorel.

pastour, -re, *v.* pastor, -re.

pastourèle (pastor*em*-ellam), *n. f., bergère, pastourelle* (*chanson*) XXXII, 35.

pastouret (pastor*em*-ittum) XXX, 168, *n. m., pastoureau.*

pasturaige (pastur*a*-aticum) LXI, 38, *n. m., pâturage.*

pasture (pasturam), *n. f., pâture.*

pasturer (pastur*a*-are), *v. n., paître.*

paterne (*paternam), *n. f., qualité de père;* veire p. V, II, 49, *vrai Dieu le père* (*vraie personne du Père*).

paternostre (pater-noster) XXIV, 50, *n. f., pater* (prière).

Pathelin (*paterin, sorte d'hérétique au* XIe *siècle, mot d'origine inconnue*) LV, 5. etc., *l'avocat Pathelin.*

patient (patientem), *adj.;* mal p. LV, 98, *peu patient, impatient.*

paume (palmam), palme IV, 39, *n. f., paume de la main, main ouverte;* a poins et a paumes XIV, 10, *en frappant avec la main ouverte et avec la main fermée.*

paumoier (palm*a*-icare) XI, 79. XIII, II, 46. etc., *faire tourner dans sa main, brandir* (*une épée, un bâton*).

pautonier (*palitonem = palita*rem*-onem)-arium), -ounier XIII, II, 33, paltonier VII, 82. LI, 87, *n. m., misérable, gueux, coquin.*

pauvre, *v.* povre.

pavellon (papilionem) XII, 156, *n. m., pavillon, tente.*

payement (paca*re*-mentum), *s. sg.* -ens XXV, 142, *n. m., payement.*

pays, *v.* païs.

pé, péz, *v.* pié.

peaus, *v.* pël.

pechable (pecc*are*-abilem) IV, 9, *adj., qui a péché, coupable. Cf. prov.* pecaïre = peccator.

pechëor (peccatorem) LXIV, 39, -eür, eur XL, I, 22, *s. sg.* pechiére (peccator) XLVI, 4, -es (s *analogique*) LXV, 13, *r. pl.* pechëors, -eürs, *n. m., pécheur.*

pecheresse (*pécheur*-itiam) XI, 14, *n. f., malheureuse. Cf.* pecaire ! *dans les patois du Midi.*

pecheür, pecheur, *v.* pechëor.

pechié (peccatum), pecchié, pequié, pechiét LXV, 63, *s. sg.* pechiez VII, 82. etc., -iés XLIV, II,

112, pequiez III, 129, *n. m.*, *péché.*

pechier (peccare), *v. n.*, *pécher.*

pechiére, -iéres, *v.* pechëor.

pechiés, -iét, -iez, *v.* pechié.

pecine (piscinam) XXXII, 78, *n. f.*, *piscine.*

peçoier (*? petia-icare) XIII, I, 19, *v. a. et n.*, *mettre en pièces* (*V.* faire).

pecune (pecuniam) LV, 6, *n. f.*, *argent.*

pédre *v.* pére.

peil, *v.* poil.

pein, *v.* pain.

peindre (pingere), paindre, *v. a.* — *Pf. sg.* 3 peinst XVII, 17. etc.; *p. p.* peint, -te.

peine (pœnam), paine XIII, I, 36, painne XXV, 24. etc., poine LXIX, 28. etc., *n. f.*, *peine, souffrance, torture;* les paines XIII, I, 36, *la Passion (en parlant du Christ)*; a painnes XXV, 24. etc., a poines XIX, 140. etc., *loc. adv.*, *à peine*; a peine qu'il ne creva VIII, I, 363, *peu s'en fallut qu'il ne crevât.*

peinst, peint, *v.* peindre.

peinture (*pi[n]cturam) XVII, 20, painture LXVII, II, 27, *n. f.*, *peinture, tableau.*

peiset. *v.* peser.

peissoit, *v.* paistre.

peisson, peissun, *v.* poisson.

peitrine, *v.* poitrine.

pél (palum) XXIX, I, 116. etc., *n. m.*, *pieu, poteau.*

pèl (pellem), *s. et r.*; *s. sg.* (*postérieur*) peaus XVI, 108. etc., piaus XLI, II, 6, *r. pl.* pèls VI[a], 28, piaus LXI, 18. etc., *n. f.*, *peau.*

peler (pilare) VI[a], 129, *v. a.*

pelerin (peregrinum), *adj. et subst.*, *pèlerin.*

pelice (pe[l]*lem*-itiam), *n. f.*, *fourrure, pelisse, peau mégissée avec sa laine* LXI, 20.

peliçon (pelle*m*-iti*a*-onem) VI[a], 29. etc., *n. m.*, *pelice.*

pelote (pil*a*-ottam) VI[a], 49. etc., *n. f.*, *balle.*

pendant, *p. pr.*, *de* prendre; ce p. XXVI, 95, *cependant*, *pendant ce temps-là.*

pendant, *p. pr. de* prendre *pris subst*, *n. m.*, *penchant, pente d'une colline.*

pendre (pendére), *v. a.* VI[b], 334. etc., *pendre;* — *v. n.*, *pendre, être suspendu, dépendre, être inférieur* XVII, 74. — *Pr. sg.* 3 pent XLII, II, 57. etc.; *pl.* 3 pendent XLVIII, 120; *p. p.* pendu VI[b], 165, *s. sg.* -us LV, 119.

pendu, *v.* pendre.

pène (pennam, *la filiation des sens est obscure*) XVI, 101, pane XVI, 131, *n. f.*, *fourrure doublant un manteau.*

peneancier (pœnitenti*am*-arium) XI, 8, *n. m.*, *pénitent.*

peneant (*part. prés. pris subst*) XI, 83, *n. m.*, *pénitent.*

pener (pœna-are), *v. a.*, *supplicier* X, 37, *traiter durement* X, 92; — *v. réfl.*, se p. de IV, 19. XLIV, I, 1°, 18, *se donner de la peine pour.*

penitence (pœnitentiam), -ance XV, II, 47. etc., *n. f.*, *pénitence.*

penroit, *v.* prendre.

pens, *v.* penser.

pensée (pensatam), *n. f.*

penser[1] (pensare), pensser XXIX, I, 15, panser, *v. a. et n.*, *penser, réfléchir;* p. de VII, 146. etc., *se préoccuper de;* — *v. réfl.*, se p., *réfléchir, se dire* XXVII, 24; se p. que XXIV, 183, *réfléchir que.* — *Pr. sg.* 1 pens XVI, 144, pans XXIII, I, 46; *pf. sg.* 1 pensé XLV, 23; *sbj. pr. sg.* 3 penst XII, 64.

penser[2] (pensare), *s. sg.* -ers III, 74, *n. m.*, *pensée, avis* XIX, 81.

pensif (pens*are*-ivum) XLV, 2'1, pansif, *s. sg.* pansis XXIII, 1. etc., *adj.*, *pensif.*

pensser, penst, *v.* penser[1].

Pentecouste (Pentecosten) XXI, 41, *n. f.*, *Pentecôte.*
pëor, *v.* poor.
pepin (*pepinum, pour* peponem) LVII[b], 116, *n. m.*, *pépin.*
pequié, *v.* pechié.
pér (parem), *adj.*, *égal*; — *subst.*: *s. pl.* pér IV, 27. etc. (pérs VI[b], 26. etc.), *r.* pérs, *les douze pairs*; *f.* pér V, III, 6, *épouse.*
per, *v.* par.
percevoir (percipere), parc., perchevoir, *v. a.*, *apercevoir*, *s'apercevoir de*, *reconnaître.* — *Pr. sg.* 3 parçoit XXIII, II, 92; *pl.* 3 perçoivent LXXI, 60, perchoivent LXXI, 53; *pf. sg.* 3 perçut.
perche (perticam) LXI, 16, *n. f.*
perchevoir, *v.* percevoir.
percier (pertus*um*-iare), parcer LXVII, II, 30, *v. a.*, *percer.*
perdesse, *v.* perdre.
perdicion (perditionem) VI[d], 175, *n. f.*, *perdition*, *perte.*
perdissant, *v.* perdre.
perdre (perdere), pierdre XXV, 142, pardre, *v. a.*, *perdre.* — *Pr. sg.* 1 pert XLII, I, 77, pers (*forme analogique*) LIV, I, 83, 2 pers LXVII, I, 28, 3 pert V, III, 16. etc., perd XL, I, 43; *sbj. sg.* 3 perde V, I, 21. etc.; *ipf. sg.* 3 perdesse II, 17; *pl.* 3 perdissant XVII, 118; *p. p.* perdu, perdut III, 65. 71. etc., *s. sg.* -uz VI[b], 188, -us XXXIX, I, 21.
perdut, perduz, *v.* perdre.
pére[1] (patrem), pédre (*s. et r.*), *pl. s.* pére LVII[a], I, 50, *r.* péres; *s. sg.* (*postérieur*) péres XX, 139. etc., *n. m.*, *père.*
pére[2], *v.* piérre.
pére[3], *v.* parer et paroir.
perèce (pigritiam) XLIX, 14, *n. f.*, *paresse.*
perfide (perfidum), *s. sg.* -es III, 57, *adj.*
perier (pir*um*-arium) XLV, 19, *n. m.*, *poirier.*
peril (periculum), pril VI[d], 125, *s. sg.* periz LXIV, 30. 62, *pl.* (*inv. dans ce texte*) perilz LXXII, 50, *n. m.*, *péril.*
perilleus (periculosum) LXII, 26. 30, *adj.*, *dangereux*, *redoutable.*
perin (petrinum) VI[a], 172, *adj.*, *de pierre.*
perir (perire), *v. n.*, *périr*; *p. p.* peri, *f*-ie XVIII, 58. etc., *perdu*, *-ue.*
periz, *v.* peril.
perneies, perneit, pernez, pernum, *v.* prendre.
perpetrer (perpetrare) LXVII, II, 61, *v. a.*, *perpétrer.*
perra, *v.* paroir.
Perrin (petrinum) XXXI, II, 19, *s. sg.* -ins XXXI, II, 38, *n. pr. d'homme.*
Perrinet (*Perrin*-ittum) XXXI, II, 47, *n. pr. d'homme.*
perron (petra-onem), perrun, perun, *n. m.*, *pilier de pierre* VI[a], 1, *note*, *escalier de pierre* XXIV, 56. etc.
pers[1] (persium), *adj.*, *bleuâtre*, *livide.*
pers[2], *v.* perdre.
Perse (Persiam), *n. pr. de contree.*
persecuter (persecut*um*-are), persequter LXVII, II, 52, *v. a.*, *poursuivre* III, 28, *persécuter.*
persecution (persecutionem) LXV, 34, -qution LXVII, II, 26, *n. f.*, *persécution.*
perselle (*ital.* persa (= *gr. mod.* πέρσα, *gr. ancien* πράσον) -ellam) XXXVII, II, 3, *n. f.*, *marjolaine.*
persequter, *v.* persecuter.
persequ**teur** (persecutorem) LXVII, II, 30, *n. m.*, *persécuteur.*
persequt**ion**, *v.* persecution.
personne (personam) VI[c], 168. etc., *n. f.*
pert, *v.* perdre.
perte (perditam) LIII, 39, pierte XXV, 34, *n. f.*
pertuis (pertusium, *de* pertusum)

VI[a], 1, *note*, etc., *n. m., pertuis, trou.*

pès, *v.* pais.

pesance (pens*are*-antiam) V, III, 7. etc., *n. f., chagrin, préoccupation pénible.*

pesant (*part. prés. pris subst*[t]) XXXIX, 24. *n. m., poids.*

pesantor (pensant*em*-orem) LXX, I, 24, *n. f., poids.*

peser (pensare), *v. n., peser, être pénible, triste ; impers*[t] XXI, 99 ; *p. pr.* pesant, *lourd* VI[a], 146. *lourd d'esprit* LXII, 12 ; *neutre invar. pris absolument* (= *en poids*) : aussi pesant de fer et d'acier comme VI[c], 306, *un poids de fer et d'acier aussi grand que ;* pesant une escaloigne VI[a], 116, *le poids d'une échalotte.* — *Pr. sg.* 3 poise XXI, 99. etc.; *pf. sg.* 3 pesat III, 123.

peskeur (piscatorem) XXV, 123, *n. m., pêcheur.*

pesme (pessimum) IV, 95, *superl. organique de* mal.

petit (*kymrique* pid *(d'où v. fr.* pite, *petite monnaie*) -ittum ; it *au lieu de* et, *par euphonie, cf.* peteto *et* petito, *dans divers patois du Midi*), *s. sg.* petiz, -is IX, 23. etc., -its XL, I, 36, *adj., petit* ; — *neutre :* tenir a p. LXV, 62, *faire peu de cas, ne pas se préoccuper de ;* un p. VII, 131. etc., ung p. VI[d], 42, *un peu ;* en p. d'eure XXIX, I, 139, *dans peu de temps ;* a p. que XLV, 75, *il s'en fallait de peu que ne* ; — *adv*[t], petit, *un peu* XXXVII, II, 25, *peu* XVI, 64. etc.

petitet (*petit*-ittum), *adj., tout petit ;* un p. XLVIII, 75, *un petit peu.*

peu, *v.* pou *et* pooir.

peü, *v.* pooir.

peule, peüple, *v.* pueple.

peult, *v.* pooir.

peür, *v.* paor.

peurent, *v.* pooir.

peus, *v.* poil.

peüsse, peussiez, peüst, *v.* pooir.

péz, *v.* pié.

pèz, *v.* pais.

Phelipon (Philippum) XV, II, 13, *n. pr. d'homme, le roi de France Philippe I*er.

physicïen (physic*um*-ianum) LV, 93. *n. m., médecin.*

piaus, *v.* pèl.

pic (˙), *n. m., pic (outil).*

pie (picam) XLIX, 24, *n. f.*

pié (pedem), piét VI[a], 86. etc., pied XL, I, 75, pé XXII, 83. *r. pl.* piez III, 69. etc., piés VI[d], 103. etc., pez XXII, 69. etc., *n. m., pied ;* p. coupé XII, 8, *p. (de cheval) finement attaché, bien détaché de la jambe ;* plein p. V, II, 65, *l'étendue d'un pied.*

piéça (*piéce-a* = habet), piécha LII, 27, *adv., il y a longtemps.*

piéce (˙peciam), piéche LIII, 67, *n. f., pièce, morceau, partie, espace de temps ;* grant p. LVII[b], 22, *longtemps ;* tél piéç' a XXXIII, 12, *il y a si longtemps* (*cf.* pieça) ; a p. ne IX, 42, *jamais ne* ou plutôt *en aucune façon ne.*

piecète (*piéce*-ittam) LIV, II, 41, *n. f., petit morceau.*

piécha, piéche, *v.* piéça, piéce.

piédre, *v.* piérre.

piége (˙ pedicum, *pour* pedicam), *n. m.*

pierdre, pierte, *v.* perdre, perte.

Piére, piére, *v.* Piérre, piérre.

Piérre (Petrum), Piére XV, I, 1, Pére VIII, I, 176, Piédre V, I, 9. etc., *s. sg.* Piérres, Pirres LXIX, 35. etc., *n. pr. d'homme, Pierre ;* — Sainct P. de Romme VI[b], 129. VI[c], 173, *l'église de Saint-P. de Rome.*

piérre (petram), piédre V, II, 1, piére VI[d], 47. etc., pére XXII, 35, *n. f., pierre, pierre précieuse* XVII, 39. XX, 14.

piét, *v.* pié.

piler[1] (pilarem) VI[a], 148. etc., *n. m., pilier* (*cf.* pilier).
piler[2] (pilare), *v. a., piler.* — *Impér. pl.* 2 pileiz XLVIII, 90.
pilet (*pile*-ittum, *cf.* pilette) XXXIX, I, 8. etc., *n. m., pilon.*
pilier (pilarium), piller, pillier, *n. m., pilier* (*cf.* pilér).
piller, pillier, *v.* pilier.
pin (pinum), *n. m.*
pinçon (*-ionem), *n. m., pinson.*
Pinte (*pinte* = pi[n]ctam) XLII, I, 63. etc., *n. de poule dans le* Renart.
pipet (*pipe*(*de* pipare)-ittum), *r. pl.* pipés XXX, 182, *n. m., pipeau.*
pire (pejor), *s. sg. de* peior (pejorem), XXXV, 15, *adj., compar. organique de* mal, *pire*; — *neutre pris subst*[t], pis (pejus) LIV, I, 99, *pis; adv*[t] VI[b], 260. etc., *pis.*
Pirres, *v.* Piérre.
pis, *v.* pire.
Pisan (Pisanum) LIX, 84, *n. pr. de peuple.*
pissou, *v.* poisson.
pité, pitiét, *v.* pitié.
piteus (pietosum), piteux LIV, I, 45. 54. 125. *adj., compatissant* LIV, I, 125, *digne de pitié, pitoyable.*
pitié (pietatem), pitiét III, 21. etc., pité XXII, 84. etc., pitiét IV, 55, *n. f., pitié, attendrissement* XXIV, 115.
piute, *v.* put.
piz (pectus) V, I, 38. etc., *n. m., poitrine.*
place[1] (*platteam), *n. f., place, place de guerre.*
place[2], placet, *v.* plaire.
pladier, *v.* plaidier.
plaid, *v.* plait.
plaidier (placit*um*-iare), pladier XII, 15, *v. n., tenir le plaid, l'assemblée* XIII, II, 8, *discuter* XIII, II, 29; — *subst*[t], *plaidoyer, discours* XII, 15.
plaie (plagam), playe LIV, II, 59. etc., *n. f.*
plaigne (*planeam) V, I, 16. etc., plagne XVII, 98, *n. f., plaine* (*Cf.* plaine).
plaignier (plen*um*-iarium) XIII, I, 14. etc., *adj., plénier, plein de monde, complet.*
plaiier (plagare) VI[a], 91, *v. a., blesser.*
plain[1], *v.* plein[1].
plain[2] (planum), plein, *adj., plan, uni*; — *subst*[t] VI[a], 20. etc., *plaine*; se mettre au p. XXIX, I, 28, *se mettre en chemin.*
plaindre (plangere), pleindre XLV, 24. etc., *v. n. et a., plaindre, se plaindre*; *avec inf.* LIV, I, 69, *se plaindre de*; *v. réfl.*, se pl., *même s.* — *Pr. sg.* 1 plaing XVIII, 46, pleing XXII, 20, plains LIV, I, 69; *pl.* 3 plaignent V, III, 18; *ipf. sg.* 3 plaingnoit XIX, 189; *pf. sg.* 3 pleinst V, II, 6; *pl.* 3 plaindrent LX, 2; *sbj. sg.* 1 plaigne XXXI, I, 10. etc.
plaindrent, plaing, plaingnoit, *r.* plaindre.
plaine (planam), *n. f.*
plainier (plan*um*-arium) LIV, II, 39, plenier LXX, I, 4, *adj., plan, facile (en plaine).*
plaint (planctum), *r. pl.* plains XXVIII, 38. etc., *n. m., plainte.*
plaire (placēre), plère (*cf.* plaisir), *v. n., plaire*; — *impers*[t] : *il me plaît de qq*[ch] (*qq*[ch] *me plaît*) VII, 1. — *Pr. sg.* 3 plaist VI[a], 16. etc., plest VI[b], 137. VII, 93; *pf. sg.* 3 plout LXVI, 23, plot, plut LXVI, 68; *ft. sg.* 3 plera XXXIV, I, 11; *cd. sg.* 3 plaireit VII, 1; *sbj. sg.* 3 place XIV, 126. etc., placet V, I, 4. etc., plaise XL, I, 132, plèse XVI, 32. XLV, 206; *ipf. sg.* 3 ploüst IV, 35, pleüst XXX, 433; *p. pr. m. et f.* plaisant, *s. sg. f.* -ans XXXVII, II, 13 (*qui plaît, agréable*).

plaisamment (placenti-mente) VI[b], 309, *adv., agréablement.*
plaisance (plac*entem*-antiam), *n. f., gré, guise* VI[d], 166, *plaisir* XL, I, 107 ; — *personnifié* XXXVII, II, 24.
plaisant, plaise, *v.* plaire.
plaisir (placire) VI[a], 133. etc., plesir XLIV, II, 19. *inf. pris subst[t], plaisir, agrément, gré ;* par son p. XXIV, 48, *de son propre gré ;* a mon p. VI[c], 75. etc., *à mon gré ;* a vo p. VIII. II, 94, *à votre gré.*
plaissier (plex*um*-atum) XLII. I, 54, *palissade, bois clos de haies.*
plaist, *v.* plaire.
plait (placitum), plaid, plèt, *n. m., arrangement, procès, discussion, affaire, question* XIII, I, 8.
planchier (plan*c*a-arium) XXV, 72, *n. m., salle (planchéiée).*
planète (planetam) XVII, 14, *n. f.*
planie, *v.* plaine.
planistrel (plan*a*-istr*um*-ellum), *s. sg.* -treaus LVII[b], 57, *n. m., petit endroit plan, clairière.*
planne, *v.* plein[1].
planoier (plan*um*-icare) XII, 107, *v. a., lisser (le poil), caresser.*
plantain (plantaginem), *n. m.*
plante (plantam) LV, 78, *n. f., plante du pied ;* la pl. del piét LXV, 28, *même s.*
planté, planteïs, *v.* plenté, plenteïs.
planter (plantare), *v. a., planter, dresser.*
plat (*), *adj., plat.*
playe, *v.* plaie.
pleier, *v.* ploier.
pleige (* *b.-lat.* plevium, *cf.* plevir) XL, I, 48, *n. m., caution, répondant.*
plein[1] (plenum), plain VI[d], 110. etc., *f:* pleine, plaine LIV, II, 111, plainne XXV, 73. LXII, 15, planne XXX, 302, *adj., plein, complet ;* pleine hanste VI[a], 12, *la longueur d'un bois de lance ;* tot de plein LVIII, 38, *complètement.*
plein[2], *v.* plain[2].
pleindre, pleignent, pleing pleinst, *v.* plaindre.
plenier[1] (plenarium) XI, 1. etc. *riche, bien pourvu.*
plenier[2], *v.* plainier.
plenté (plenitatem), planté XXVI, 135. etc., *n. f., abondance, foison.*
plenteïs (plenitat*em*-itium), planteïs LXII, 16, *n. m., abondance, foison.*
plère, plera, plest, *v.* plaire.
plesir, *v.* plaisir.
plèt, *v.* plait.
pleur, pleure, *v.* plorer.
pleüst, *v.* plaire.
pleut, pleuvoir, *v.* plovoir.
plevir (prævire ?), *v. a., garantir, permettre.* — *Pr. sg.* 1 plevis V, I, 3. etc.
ploier (plicare), pleier, *v. a., plier, ployer ;* p. le gaige XIII, II, 25. *offrir réparation (en présentant un gage, un pan de « bliaut » plié ou un gant).*
plomb (plumbum), plom VI[a], 115, *s. sg.* plons VI[a] 113, *n. m.*
plonger (plumb*um*-icare), *v. a. et n.*
plor (*n. verb. de* plorer), *n. m., pleur.*
plorer (plorare) V, II, 46. etc., plurer, plourer XVIII, 100. etc., *v. n. et a., pleurer, regretter.* — *Pr. sg.* 1 pleur XXX, 339, 3 plore XVI, 38, pleure X, 39 ; *ft. sg.* 1 plouerai (=plouerrai, plourerai) XXX, 375.
plosor, *v.* pluisor.
plot, plout, ploüst, *v.* plaire.
plouerai, *v.* plorer.
plovoir (pluĕre), pleuvoir XXVIII, 8, *v. impers., pleuvoir.* — *Pr. sg.* 3 pluet LXXI, 56, pleut LXI, 22 ; *sbj. sg.* 3 plueve.
pluet, plueve, *v.* plovoir.

pluisor, -isour, -isours, -isseurs, etc., *v.* pluisors.

pluisors (*pluriores), -ours XVIII, 118. etc., plusors V, II, 41. XIX, 116. etc., plusours XVIII, 69, -eurs XXXIX, II, 3, -urs, plusieurs X, 63. etc., pluisseurs LXII, 52, *suj.* pluisor, -our, plusor XVI, 10. XXIX, II, 84. etc., *adj. des deux genres* (*qqfois invariable, quand il est pris absolument*: plusurs, *suj.*, XXI, 3; *cf.* plusieurs gens X, 63), *plusieurs*; — *subst.*: *absol*t XXI, 3, *plusieurs*; *avec l'article* XVI, 10. XVIII. 118. etc., *la plupart*.

plurer, *v.* plorer.

plus (plus), *n. m.*, *plus*; li plus de (*suivi d'un nom pl*) XXIV, 19. 100 (*avec le verbe au sg.* XXIV, 100), *la plupart de*; li plus de la vile XXIV, 164, *la plupart des habitants de la ville* (*v. au sg.*); — *adv.*, *plus*, *davantage*, *désormais* IV, 98. etc.; *devant un adv., pour exprimer le superl.*: pl. coyement que VI d, 139, *le plus doucement que* (*cf.* plus tost que XV, II, 14. etc.); au pl. que XLII, II, 74, *le plus que*; — ne mie sans plus LXXI, 65, *non pas seulement*; ne pl. que IV, 50, *ne... pas plus que*; — assez pl. IX, 53, trop pl. IX, 57, *beaucoup plus, encore plus*.

pluseurs, -ieurs, -or, -ors, -our, -ours, -ur, -urs, *v.* pluisors.

plut, *v.* plaire.

po, *v.* pou.

poblo, *v.* pueple.

pochon (*poche-onem) LIII, 143, *n. m.*, *bouteille*, *flacon*.

podir, podrai, podrat, *v.* pooir.

podrir, *v.* porrir.

poeiz, poënt, poés, *v.* pooir.

poeste (*potestam) LI, 46, *n. f.*, *puissance*.

poesté (potestatem), *n. f.*, *puissance, pouvoir, autorité, vertu, force*; demener p. XIX. 73, *exercer le pouvoir, avoir autorité*.

poet, poez, *v.* pooir.

poète (poetam) XVI, 98, *n. m.*, *enchanteur, sage*.

Pohier (?) XIII, II, 28. Poihier XIII, I, 13, *adj.*, *habitant le pays de Poix, chef-lieu de cant. au S.-E. d'Amiens* (Gerart le Pohier, Gilemer le Poihier).

poi, *v.* pou *et* pooir.

poier (podi*um*-are) XVII, 25, puier LVII b, 25, *v. n.*, *monter*. — *Pr. pl.* 3 puéent XVII. 29.

poiés, poiiés, *v.* pooir.

poignant, *v.* poindre.

poil (pilum), peil VI a, 73. 80, *r. pl.* peus XIII, I. 61 (*note*), pox (*pour* pous) XIII, I. 61, *n. m.*, *poil*.

poindre (pungere), *v. a.*, *piquer, éperonner son cheval, se hâter, marquer des points*. — *Pr. sg.* 3 point XLV, 222. etc.; *pf. sg.* 3 poinst LVII a, II, 18. etc.; *p. pr.* poignant XLV, 133. 134; *p. p. f. sg.* pointe LIV, II, 81.

poine, *v.* peine.

poing (pugnum) VI b, 160. etc., puing VIII, I, 236, poin VI a, 41. 44, *s. sg.* poinz XIV, 87, poins XIV, 10, poings VI d, 65, *n. m.*, *poing*, *poignée* (*de l'épée*); plein p. XLIII, 20, *poignée*.

poingnal (pugn*um*-ale) XXIV, 185, *n. m.*, *poignée* (*de l'épée*).

poins, *v.* point 1.

poinst, *v.* poindre.

point 1 (punctum), *r. pl.* oinz LXX, 7, poins LIV, II, 79. etc., points LIV, II. 50. LVIII, 78, *n. m.*, *piqûre, point, moment*; p. du jour VI c, 117; — *renforçant la négat.*, ne... p., ne... un p. XLIII, 14; sans p. de faulte VI b, 86, *sans faute, certainement*; sans p. mectre le pié VI b, 226. *sans mettre aucunement le pied*; senz p. de l'atargier VII, 130, *sans aucun retard*; qu'il i

eüst de douçor p. XLV, 173, *qu'il y eût aucune douceur.*

point[2], *v.* poindre.

pointe[1] (punctam), VI[a], 85, puinte *n. f.*

pointe[2], *v.* poindre.

pointure (puncturam) LIV, II, 76. 80, *n. f., points qu'on amène au jeu de dés*; par tél p. LIV, I, 178, *pour cette raison, par cette considération.*

pointurée (*pincturatam, *pour* picturatam), *adj. sg. f., peinte.*

pois[1] (pe(n)sum), peis III, 96. *n. m., poids, souffrance, torture.*

pois[2], *v.* pooir.

pois[3] (*pocs, *pour* *pots, post), puis IV, 20. etc., pués XVII, 109, post II, 23, *adv. et prép., puis, ensuite, après, depuis*; pois que V, I, 26, puis que VI[b], 70. etc., pui que XXX, 453, de puis ke XXII, 97, depuis que LX, 22, *loc. conj., depuis que, du moment que, puisque.*

poise, *v.* peser.

poissance (*pocs*entem* (*de* *pocse = *potse, posse)-antiam) XV, II, 54. etc., puiss. VI[c], 194. etc., *n. f., puissance, pouvoir*; faire sa plaine p. de (*inf.*) LIV, II, 111, *s'en donner à cœur joie de.*

poissant (*pocsentem), puiss. VI[d], 29. etc., *s. sg.* poissanz XX, 175. etc., puissans VI[c], 301. etc., *adj., puissant*; p. de (*inf.*) LXI, 51, *capable de, assez puissant pour.*

poisson (pisci-onem), peisson VI[a], 126. XVII, 18, peissun, pisson XXV, 124. etc., *n. m., poisson.*

poissonet (*poisson*-ittum) XLV, 130, *n. m., petit poisson.*

Poitiers (Pictavos) XIV, 99, *n. pr. de ville.*

poitrier (pector-arium) XII, 40 *n. m.*; *poitrail.*

poitrine (*pectorinam), peitrine VI[a], 46. poict. VI[c], 77, *n. f., poitrine.*

poivre (piper), *n. m.*

poiz (picem) LIX, 56, *n. f., poix.*

Pol (Paulum) XLII, II, 42. etc., *s. sg.* Pols XXV, 4. etc., Polus LXXII, 58, *n. m., Paul.*

poli (politum) poly XL, I, 54, *adj., poli, lisse.*

polle (pullam) II, 10, *n. f., jeune fille.*

Polus, *v.* Pol.

pome (poma) VI[a], 41. 44, pume, poume LIII, 139, pomme LIII, 109, *n. f., pomme.*

pomér, *v.* pomier.

pomier (pomarium), VI[a], 147, pumier, pomér LVII[b], 59. *n. m., pommier.*

pomme, *v.* pome.

pommel (pom*a*-ellum), *r. pl.* pommeaux VI[b], 289, *n. m., pommeau d'épée.*

Pompée (Pompeium) XVIII, 12. etc., (*inv.*), Ponpé XIX, 47 (*r. sg.*); *variable: s.* Pompeüs XVIII, 61. etc., Pompéz XIX, 178. 197, *r.* Pompeüm XIX, 125, *n. pr. d'homme, Pompée.*

pompeulx (pomposum) LXIII, 17, *adj., magnifique, somptueux.*

Pompeüm, Pompeüs, -éz, *v.* Pompée.

Ponpé, *v.* Pompée.

pont (pontem), *n. m.*

Ponti (*Pontivum=ponte*m*-ivum) XIII, I, 48, *n. pr. de province, Ponthieu.*

pooir (*potēre), pouoir XXXIX, I, 4. LIX, 47, povoir VI[b], 208, pouvoir VI[c], 255, podir I, I, 2, *v. n. et a., pouvoir; — pris subst, pouvoir, puissance:* a *ou* de mon (ton, son) pooir, *selon mon (ton, son) pouvoir; à l'optatif,* je puisse LV, 39, puisse LV, 53, *puissé-je! — Pr. sg.* 1 pois (*pocso, *pour* pot-sum, possum) I, II, 3. etc., puis IV, 79. etc., 2 pues XIII, I, 5. XLI, II, 34, puez VII, 65, poes XXXVII, I, 5, poez LI, 92. 110. etc., pois (*forme*

analogique) LI, 15, 3 puot III, 39. 45. 69, pot IV, 107, puet V, I, 53. etc., peut LXVII, II, 43. etc., peult LV, 108, peust LIV, I, 175. II, 23 ; *pl.* 1 poons, 2 poeiz XLVIII, 100, poëz V, I, 35. etc., poés X, 67. etc., povez VI[d], 16, 3 pueent X, 52. LXII, 23, poënt ; *ipf.* pooie (*potebam). etc. ; *sg.* 3 poeit XXII, 93, pouoit LX, 22. LXI, 45, pouvoit VI[c], 36. etc. ; *pl.* 2 poiiés XXX, 240, poiés VIII, I, 137. etc., 3 pouvoient LXVII, II, 25 ; *pf. sg.* 1 poi IV, 10. etc., peu XXXVI, 8, 3 pout III, 92. etc., pot XIII, I, 1. etc., peut VI[b], 3. etc., post XXIV, 216 ; *pl.* 3 purent VI[a], 52. etc., porent, peurent VI[c], 9. etc. ; *p.-q.-pf. sg.* 3 pouret II, 9 ; *ft.* porrai, porai, pourrai, pourai. etc. ; *sg.* 1 podrai IV, 59, pourray VI[b], 118. etc., 3 podrat III, 66. 72 ; purrat XXI, 45, purra LI, 62 ; *pl.* 2 porés XVIII, 141, porreiz XLVIII, 6 ; *cd.* porroie, poroie, pourroie, etc. ; *sg.* 3 purreit LVI, 10 ; *pl.* 3 pourroyent VI[c], 307 ; *sbj. sg.* 1 puisse (*pocsam, *pour* *potsim, possim), 2 puisses VI[b], 165, 3 puisse VII, 147. etc., puist (*pocsit) VII, 86. etc. ; *pl.* 2 puissez VI[b], 148, 3 puissent VIII, I, 218 ; *ipf.* peüsse, etc. ; *sg.* 3 peüst XXII, 78, poïst XI, 32. etc., pouïst XXIV, 73. etc. ; *pl.* 2 peüssiez LV, 135 ; *p. p.* peü, peu.

poon (pavonem) XIV, 35. etc., *n. m., paon.*

poons, *v.* pooir.

poor, *v.* paor.

pople, *v.* pueple.

por[1], *v.* porter.

por[2] (pro) II, 7. 8. V, I, 6. etc., pur, pro I, I, 1, pour, *prép., pour, à cause de, quant à, etc.* ; por Dé XIV, 80. etc., *au nom de Dieu* ; pour le temps LXIII, 54, *dans le temps (sens restrictif)* ; — *avec l'inf., indique la cause* (p. bien ferir V, I, 23, *parce que nous frappons bien) ; le moyen* XX, 6 (por li guerpir, *en l'abandonnant) ; le but : dans ce sens et dans le suivant* (*cf.* X, 87), *s'adjoint souvent la prép.* A, *dont il est séparé par un mot* (por bien a faire LXV, 20, *pour faire le bien ; cf.* X, 87. XXIV, 129. etc.) *ou par plusieurs ; un échange marquant opposition, après une principale négative* (n'em mengeroie por les membres tranchier XIII, I, 11, *quand on me couperait les membres ; cf.* XXX, 87. etc., *où il y a la prép.* A) ; — por ce que (*futur*) XIX, 157. etc., pour ce que (*indic. pr.*) LXXI, 37. etc., *loc. conj., parce que, car* ; pour chou ke... ne (*sbj.*) XVIII, 151, *afin que... ne pas, de peur que ;* por que XX. 101, por ce que (*sbj.*) XVI, 179. LXV, 14, *pourvu que* (*cf.* por tant que, *s.v.* tant).

porc (porcum), *r. pl.* pors XXV, 117, *n. m., porc ou sanglier.*

porçacier (*pron.* porçakier, *pour* porsachier = pro-sacc*um*-are) XXX, 457, *v. a., tirailler (un membre démis).*

porchacier (pro-capt*um*-iare), *v. a., pourchasser, poursuivre. réclamer, chercher à obtenir* XLV, 225 ; porchaceront que il avront LIX, 30, *chercheront à avoir, à prendre* ; — *v. réfl.*, se p. XLV, 131, *aller en chasse.*

porcors (*mot formé sur* porcorum *avec l's du rég. pl.*) LVII[b], 13, *n. m. pl., sangliers.*

porfendre (pro-findere), pourf., *v. a., pourfendre.* — *Cd. sg.* 1 pourfenderoie.

poro (pro-hoc) II. 11. 20, *adv., pour cela, à cause de cela* ; poros = poro se II, 18.

porofrir (pro-*offerire) V, II. 29. 54, *v, a., présenter, offrir.*

poros, *v.* poro.

porpens (pro-pensum) XVII, 5. etc., *n. m., réflexion.*

porpenser (pro-pensare), purp. XXII, 113, *v. n. et a., penser, réfléchir, imaginer;* se p. de XX, 3. etc., *songer à* ; se p. que XLI, I, 21, *réfléchir, se dire que.*

porprendre (pro-prendere), *v. a., s'emparer de, occuper.* — *P. p.* porprins XIX, 20, porpris LXV, 25, *f. pl.* porprises LXV, 36.

porprins, porpris, *v.* porprendre.

porpris (pro-pre(n)sum) XXXII, 69, *n. m., parvis.*

porrai, porroie, etc., *v.* pooir.

porrir (putrire), podrir IV, 92, pourrir XL, II, 19. etc., *v. n., pourrir; v. réfl.*, se p., *se pourrir.*

porseuivet, -seus, -seut, *v.* porsivre *et* sivre.

porsevères *ou* porseuéres (persecutor *et sanalogique de flexion*) LXV, 21, *n. m. s. sg., persécuteur.*

porsivre (persequere), *v.a., poursuivre, persécuter* (*V.* sivre).

port (portum), *r. pl.* porz, *n. m., port, rivage* XIX, 20, *col d'une montagne* V, I, 2. 34.

portaster (pro-tax[it]are) XXX, 454, *v. a., tâter.*

porte (portam), *n. f.*

portedure (port*are*-aturam) IV, 57, *n. f., progéniture, enfant* (*litt*t « *portée* »).

portée (portatam) LIV, I, 56, *n. f., progéniture.*

porte panier XL, I, 113. *n. m., portefaix.*

porter (portare), *v. a., porter, emporter* V, II, 60, *porter dans son sein* IV, 29 ; p. juise XV, I, 23, *subir une épreuve judiciaire.* — *Pr. sg.* 1 por XLII, I, 144.

portier (portarium) X, 2. etc., *n. m.*

portraire (pro-trahere), purt., *v. a., dessiner, peindre.* — *P. p. f. sg.* purtraite XXII, 34.

portraiture (por-tracturam), pourtraiture, *n. f., portrait, type* LIV, I, 124.

Portugal (*Porto Calle* = portum-callem), *m., n. pr. de contrée.*

porvëoir (providere), pourveoir LXXII, 78, *v. a., pourvoir à, examiner, munir ; v. réfl.*, se p., *se munir* (*absolt*), *agir prudemment ;* se p. contre LXXI, 14, *se précautionner.* — *Pr. sg.* 3 porvoit XLIII, 37, pourvoit LXXI, 14 ; *pl.* 3 -voient LXXI, 16 ; *p. p.* porveü, pourveu.

pose (pausam), *n. f., repos, intervalle de temps ;* grant p. XVI, 60, *longtemps.*

posnée (?) XIX, 102, *n. f., arrogance, orgueil.*

post, *v.* pois [3] *et* pooir.

postiment (*pour* poëstilment = potestili-mente) LXV, 37, *adv., en toute liberté.*

postiz (poste*m*-itium) VI[a], 23, *n. m., porte dérobée ou de peu d'importance.*

pot [1] (*), *n. m.*

pot [2] (*pr. et pf.*), *v.* pooir.

pou (paucum), po LXX, II, 25, poi IV, 34. etc., peu XLI, I, 10, *adv., peu ;* un p., *un peu ;* a pou que... ne(*indic.*), a po que... ne XXIII, I, 12, a poi que ... ne XVIII, 89. etc., a peu que ... ne VII, 325, por poi que ... ne XII, 110 *bis*, por peu ne XII, 130, *peu s'en faut* (*fallait, etc.*) *que ... ne ;* mult se tint a pou que il ne (*indic.*) LIX, 46, *impers*t, *il s'en fallut de bien peu qu'il ne ;* poi li iert de, *elle fera peu de cas de* XVI, 173; — *subst*t, pou LXXII, 59, *peu de personnes.*

poudre (pulverem), puldre XLVII, 64, pouldre VI[d], 66. etc., pourre XLVIII, 86, *n. f., poudre, poussière.*

pouïst, *v.* pooir.

poulain (pullamen) LXXII, 67, *n.m.*
Poulane (Poloniam) IX, 4, *n. pr. de contrée, Pologne.*
pouldre, *v.* poudre.
poulle (pullam) LXII, 37, *n. f., poule.*
poume, *v.* pome.
pouoir, pouoit, *v.* pooir.
pour, *v.* por.
pour-, *v.* por-.
pourai, pouroie, etc., *v.* pooir.
pouret, *v.* pooir.
pourrai, pourroie, etc., *v.* pooir.
pourre, *v.* poudre.
pourtant, *v.* tant.
poüst, pout, *v.* pooir.
pouvoient, pouvoir, pouvoit, *v.* pooir.
pouvre, *v.* povre.
poverte (*paupertam) IV, 31. XLIV, II, 116, *n. f., pauvreté.*
povez, povoir, *v.* povoir.
povre (pauperem), pouvre VI[b], 82, pauvre VI[c], 115, *adj. des deux genres, pauvre.*
povreté (paupertatem) XLIV, II, 81. etc., *n. f., pauvreté, souffrance* VIII, II, 75.
pox, *v.* poil.
praerie (prat*um*-ariam) XLII, II, 63, *n. f., prairie.*
praigne, *v.* prendre.
pramètre, pramis, *v.* promètre.
prandre, prant, *v.* prendre.
prangiére (prandi*um*-ariam) LIII, 68, *n. f., déjeuner.*
pré (pratum), *r. pl.* prez VI[c], 226, prés X, 46. etc., *n. m., pré.*
prebstre, *v.* prestre.
preceder (præcedare), *v. a., précéder.* — *P. pr. m. pl.* precedans LXIII, 34.
precept (præceptum) XLVI, 97, *n. m., maxime, précepte.*
precieulx, *v.* precïus.
precïus (pretiosum), precïeulx XL, I, 54, *f.* precïuse XLVII. 42, *adj., précieux.*
predication (prædicationem) LXV, 6. *n. f., prédication.*
predicesseur (prædecessorem) LXII, 13, *n. m., prédécesseur.*
prediier (prædicare), *v. a. et n., prêcher* III, 89, *évangéliser.*
prée (prata), *n. f., prairie.*
preeschier (prædictiare) XLIV, II, 77.81, prescher LIV, II, 84, *v. n. et a., prêcher, parler.*
prègne, *v.* prendre.
preiement (prec*are*-amentum) II, 8, *n. m., prière.*
preier, *v.* proier.
preigne, preigniés, preïmes, *v.* prendre.
preisier, *v.* proisier.
preïssient, preïst, preïstes, *v.* prendre.
prejudice (præjudicium) LXIII, 26, *n. m., préjudice.*
prelat (præ-latum), *r. pl.* prelas XXXIV, III, 34. etc., *n. m., prélat.*
premerain (primari*um*-anum) X, 96, etc., *f.*, premeraine,-ainne XXIII, I, 138, *adj., premier.*
premier (primarium), prumier XXIV, 52, primier LXV, 34, *adj. num. ord., premier;* au pr. XXXIV, III, 6, *d'abord.*
premirement (primaria-mente) LI, 97, *adv., premièrement.*
pren, prendant, *v.* prendre.
prenderons, *v.* prendre.
prendre (prendere), prandre, panre XIV, 89, *v. a., prendre, obtenir, commencer;* pr. a III, 8. etc., pr. (*inf.*) III, 86, *se mettre à;* prent le a chastoiier VII, 125, *se met à le gourmander; — subst[t],* au pr. XLV, 51, *en [la] prenant; — imperst,* a remembrer li prist V, II, 41, *le souvenir lui revint;* comment qu'il praigne XIII, II, 80, *comment que la chose tourne; — v. réfl.,* se pr. a VI[d]. 36. XXXI, I, 8, etc., *se mettre à, commencer à; — Pr. sg.* 1 (re)pren XXII, 74, 2 prenz VII, 64, 3 prent XVIII, 95. etc., prant XXIV, 184; *pl.*

prènent XVI, 115. etc.; *ipf.* prenoie, etc.; *sg.* 2 perneies IV, 34, 3 perneit XXI, 34. etc.; *pf. sg.* 1 (a)pris (ad-pre(n)si) XX, 152. 153, 2 presis L, 55. 56, 3 prist III, 8. etc., print (*influence de* vint) XIII, I, 338. XXIII, 12; *pl.* 1 preïmes XX, 27, 2 preïstes XXIV, 213. etc., 3 pristrent, prisdrent 114. 116, prindrent (*influence de* vindrent) LXVII, II, 16; *ft.* prendrai, etc.; *sg.* 1 prindrai I, I, 5, 3 prendra, prandra XXIII, II, 96. etc.; *pl.* 1 prenderons XXX, 82. etc.; *cd.* prendroie, etc.; *sg.* 3 penroit XLIII, 8; *sbj. sg.* 3 prenget (˚prendiat) VI[a], 37. 83, prenge VI[d], 164. etc., preigne VI[b], 245. etc., prengne VI[d], 199, praigne XIII, II, 80, (re)prègne LXXII, 42; *pl.* 3 preigniés XI, 100; *ipf. sg.* 3 presist LXII, 36, preïst XXIV, 265. etc.; *pl.* 3 preïssient XXIV, 45; *imper. sg.* 2 prent VII, 60, etc., prens LIV, I, 89. etc.; *pl.* 1 pernum XLVI, 37, 2 pernez LVIII, 132; *p. pr.* (mes) prendant XIX, 259; *p. p.* pris III, 49. etc., prins LIV, I, 147. etc., *f.* prise XVI, 165. etc., prisse XXX, 247, prinse XXVIII, 53. 64.

prendrel = prendre le.

prenge, -get, -gne, prens, prent, prenz, *v.* prendre.

près (pressum), priès XVIII, 18, *adv., près*; p. de, *près de* XXXIV, II, 33, *presque* IX, 20; près a près, *de près.*

presbitaire (presbyterium) XXVII, 9, *n. m., presbytère.*

prescher, *v.* preeschier.

prescheur, *v.* proichëor.

presence (præsentiam) LXX, II, 31, *n. f., présence.*

present (præsentem), *adj., présent;* pr. Ogier VI[c], 167, *en présence d'Ogier.*

presenter (præsentare), *v. a., présenter.* — *P. p. s. sg.* -ez IV, 7, *f.* -éde II, 11.

preserver (præservare) LXXII, 61, *v. a., préserver.*

presis, presist, *v.* prendre.

presque (*près-que*), *adv.*

presse (pressam), *n. f., action de se presser, foule.*

prest [1] (˚præstum, *cf.* præsto), *s. sg.* près, *adj., prêt.*

prest [2] (præsto) XXIX, I, 133; LI, 90, *adv., à portée.*

prest[3], *v.* prester.

prestes, prestre, -es, *v.* provoire.

prester (præstare) VI[a], 6. etc.; *v.a., prêter, fournir* LV, 103. — *Sbj. sg.* 3 prest VI[a], 6. 19. 74.

presumer (præsumare), *v. a., supposer, compter, prendre sur soi.*

presumption (præsumptionem) *n. f., présomption.*

preu [1] (˚prodem, *cf. le compar.* prodius *dans Nonius*), pru LI, 3, preuz XXIV, I, 28, *n. m., profit;* — *adv.*, pro, *assez* : ne sét pro LVII[b], 38, *ne sait trop.*

preu [2], preus, preuz, *v.* pro [1].

preude (provídum) XLIX, 55, *adj., sage, honnête.*

preudhome, preudom, -ome, -omme, -oume, *v.* prodome.

prevost (præpositum), *s. sg.* -oz XXV, 93. etc., -os XXV, 153, *n. m., prévôt.*

pri, *v.* proier.

prïer, prïére, *v.* proier, proiére.

priés, *v.* près.

prïeuse (prio*rem*-osam) XLIV, II, 34, *n. f., abbesse.*

priier, *v.* proier.

prime (primam), *n. f., première partie du jour;* a haute p. XXX, 32, *au point du jour.*

primes (primis), *adv., d'abord.*

primier, *v.* premier.

prince (principem), prinze XLVII, 33, *s. sg.* -es XXXVIII, I, 25, *n. m.*

princier (*prince*-arium) XIII, II, 15, *n. m., haut baron.*

principal (principalem), *pl.* -aulx

LIV, I, 164, *f.* -ale, -alle LIV, II, 65, *adj.*

principalement (principalimente), *adv.*

prindrai, prindrent, prins, -se, *v.* prendre.

prinze, *v.* prince.

prior (priorem) LXVI, 50. etc., priur LXVI, 58. 60, *n. m., prieur.*

pris [1] (pretium), *n. m., prix.*

pris [2], *v.* prendre *et* proisier.

prisdrent, *v.* prendre.

prise (pre(n)sam), *n. f., butin.*

prisier, prisiét, *v.* proisier.

prison (pre(n)sionem), *s. sg.*, prisons, *n. f., prison, emprisonnement; au sens concret, n. m., prisonnier* X, 124. LXIX, 33, (*Cf.* nourrisson = nutritionem).

prisse, prist, pristrent, *v.* prendre.

priur, *v.* prior.

privance (priv*um*-antiam) IX, 60, *n. f., affaire privée, intime.*

privé (privatum) XVII, 76, *adj., familier, bien connu.*

privéement (privata-mente) XX, 181, *adv., en particulier.*

privilége (privilegium), *n. m.*

privilegié (privilegiatum) XLIV, II, 66, *p. p.-adj., privilégié.*

pro [1] (* prodem, *cf. le compar.* prodius *dans Nonius*), prou, preu, *s. sg.* proz (*aussi au régime*) V, I, 24, pros, pruz XLVII, 62, preuz VII, 98. etc., preus, *adj , preux, brave, sage, honnête.*

pro [2], *v.* por.

procean (*dissyll.*), *v.* prochain.

proceder (procedere) LXIII, 7, *v. n., procéder.*

procession (processionem), *n. f.*

prochain (*proche*(= * propium-anum), proceain LXIV, 99, *adj. et subst., prochain ;* pr. a LXXI, 32, *voisin de.*

procurer (procurare) LIV, II, 3. etc., *v. a., soigner, se livrer à (une occupation), accomplir.*

procureur (procuratorem), *n. m., procureur, avoué.*

prodigalité (prodigalitatem), *s. sg.* -tez LXIII, 53, *n. f.*

prodome (* prod*em*-hominem) XXIV, 3, preudomme XLIX, 113, preudhomme VI[c], 216, preudoume XVIII, 151, *s. sg.* prodom XXIV, 64, preudom VII, 12. etc. (*rég. sg.* XLIX, 117), *r. pl.* prodomes, preudoumes XVIII, 33, *n. m., prud'homme, homme sage* ou *honnête*, ou *noble* XXIV, 165. etc.

proèce (* prod*em*-itiam), proesce XIX, 52. etc., prouéche XVIII, 147, prouèche XVIII, 23. etc., *n. f., prouesse, vaillance.*

professe (professam) XLIV, II, 26, *adj. f. sg. pris subst[t], qui a fait profession, qui a prononcé ses vœux.*

profit (profectum), *s. sg.* profiz XXIV, 38, *n. m.*

profitable (profect*um*-abilem), *adj., utile, avantageux*; pr. a (*inf.*) XXIV, 26, *bon pour, apte à.*

profiter (profect*um*-are), *v. n.*

proi, *v.* proier.

proiant (precantem) XXXI, I, 47, *p. pr. pris subst[t], solliciteur.*

proichëor (prædicatorem) LXV, 22, prescheur (s *inorganique*) XL, I, 24. etc., *n. m., prédicateur.*

proie (prædam), *n. f.*

proier (precare), proiier XXIII, I, 124, preier II, 26. LVII[a], II, 4. etc., priier V, II, 48. etc., prïer, pryer XXXVII, II, 5, *v. a. et n., prier*; prïer a qq[n] VI[c], 192. etc. — *Pr. sg.* 1 pri XIII, I, 43. etc., prïe XXVI, 90. etc., pry LV, 43, proi LIII, 78; *ft. sg.* 1 proierai.

proiére (precariam), prïére XXIV, 5. etc., *n. f., prière.*

proisier (pretiare), preisier, prisier XIV, 101, *v. a., priser, estimer*; faire a p., *mériter l'estime.* — *Pr. sg.* 1 pris XI, 98; *p. p.* prisiét XII, 138.

proisme (proximum) LXV, 25 *adj.-subst., proche.*
prologue (prologum) XXVII, 30, *n. m., préambule.*
promètre (promittere), pram., *v. a., promettre, assurer, démontrer;* se pr. (*inf.*) LVIII, 122, *se promettre, se proposer de.* — *Pr. sg.* 3 pramet XLI, II, 43; *p. p.* promis XLV, 214, pramis LVIII, 122.
promis, *v.* promètre.
promoteur (promotum - orem) XXVII, 39, *officier de justice ecclésiastique.*
propice (propitium) LXII, 8, *adj.*
propos (propositum), *n. m., projet, propos.*
proposer (pro-pausare, *par confusion*) LIV, I, 184, *v. a. pris absol., faire une proposition en forme, porter une accusation.*
proprement (propria-mente), *adv.*
prose (prosam) LXX, I, 2. etc., *n. f.*
prosperité (prosperitatem), *n. f., prospérité.*
protection (protectionem), *n. f.*
prou, *v.* pro [1].
prouèce, -èche, *v.* proéce.
prouvendier (præbenda-arium) XIV, 112, *n. m., celui qui doit recevoir la provende, qui doit être nourri.*
prouver, *v.* prover.
provende (præbendam), *n. f., provende, prébende* VII, 89.
prover (probare), prouver IX, 72, *v. a., prouver; p. p.* prové XIX, 101. etc., *prouvé, fieffé;* — *v. réfl.*, se pr., *se montrer (de telle ou telle façon), se conduire.*
providence (providentiam) LXVII I, 31, *n. f.*
Provins (Provinum, *d'abord* Provin) XL, I, 95, *n. pr. de ville.*
provoire (presbyterum) XXIX, I, 81. 100, *s. sg.* prestre (presbyter), prestres (s *analogique*) XXIX, I, 86. 91. etc., prestes LXV, 33, *r. pl.* provoires; — *formes postérieures: s. sg.* provoires XLIX, 4, *r. sg.* prestre XXIX, I, 75. preste LXIX, *titre.*
pru, *v.* preu [1].
prudence (prudentiam), *n. f.*
prueve (*n. verb. de* prover) LXX, II, 2, *n. f., preuve.*
prumier, *v.* premier.
prune (prunam), *n. f.*
pruz, *v.* pro [1].
pryer, *v.* proier.
puant (putentem) XXX, 343, *r. pl.* -ans XLIV, II, 90, *p. pr. de* puir, *puer, adj., puant.*
pucèle (* pullicellam), *dim. de* puella, *où l'u s'est allongé par la fusion avec l'e*), pulcella II. 1, pulcèle IV, 82. 112, pucelle LIV, I, 191, *n. f., pucelle, jeune fille.*
pué, puéent, *v.* pui, poier.
pueent, puet, *v.* pooir.
pueple (populum), poblo I, I, 4, puople III, 90, pople XV, II, 56. LVII[a], II, 30, peuple LXII, 35. etc., peule LXV, 31. etc., pule, *s. sg.* pueples. etc., *n. m., peuple.*
pués, *v.* pois [3].
pugnir, *v.* punir.
pui [1] (podium), pué XVII, 27, *n. m., éminence;* — Le Pui XV, II, 6, *n. pr. de ville, Le Puy.*
pui [2], *v.* pois [3].
puier, *v.* poier.
puïe (*pour* puiée = * podiatam) XXX, 134, *n. f., pilier, colonne.*
Puille (Apuliam) XLVIII, 21. 123, *f., n. pr. de contrée, Pouille.*
puin, puing, *v.* poing.
puinte, *v.* pointe.
puis, *v.* pois [3] *et* pooir.
puissance, -ant, *v.* poissance, -ant.
puissent, puissez, puist, *v.* pooir.
puiz (puteum) VII, 29, puys LV, 56, *n. m., puits, gauffre.*
pulcele, pulcella, *v.* pucèle.

puldre, *v.* poudre.
pule, *v.* pueple.
pullent (* putulentum) VIII, II, 42, *adj., puant, infâme.*
pume, pumier, *v.* pome, pomier.
punais (*putinacem, *pour* *putidacem = putid*um*-acem ?) VI[d], 28, *adj., punais, puant.*
punir (punire), pugnir LXIII, 29, *v. a., punir.* — *P. p.* pugny LIV, I, 88.
punt (*pour* pun = pomum ; punt, pont *est refait sur le cas suj.* punz, ponz, *où le* z *est amené par l'*n) V, II, 8, *n. m., pommeau de l'épée.*
puople, *v.* pueple.
pur[1] (purum), *adj., pur, vrai, intact;* a pur l'estrain XXX, 369, *sur la paille nue.*
pur[2], *v.* por[2].
pur-, *v.* por-.
purprin (purpura-inum) XLVII, 1, *adj., de pourpre.*
purpuré (purpuratum) LIV, I, 129, *p. p.-adj., rougi, rouge.*
put (putidum) LIV, I, 112, *f.* pute, piute, *adj., mauvais, méchant* ; de piute aire XXII, 89, *méchant* (*Cf.* aire *et* debonaire).
puys, *v.* puiz.
pyone (pæoniam) XXXVII, II, 6, *n. m., pivoine.*
qant, *v.* quant[1] *et* quant[2].
qe, *v.* que[1] *et* que[2].
Qex (*) XXIV, 15. etc. (*invariable ; la forme correcte semble être* Kex (Qex) *au sujet, et* Ké (Qé) *au régime*), *n. pr. d'homme, fils d'Antor et frère de lait d'Artus.*
qi, *v.* que[1].
qiér, *v.* querre.
qual, *v.* quél.
quan, *v.* quant[1].
quand, *v.* quant[2].
quandius (quamdiu *et* s *adv.*) III, 15, *conj., aussi longtemps que.*
quanque, *v.* quant[1].
quant[1] (quantum), qant, kant, quan, *r. pl.* quanz, quans LIV, II, 79. etc., kans LIII, 27, *f.* quante, etc., *adj., combien, combien grand* LXIX, 35; — *neutre,* quant, etc., *tout ce que, autant que ;* in q. I, 1, 2, *en tant que ;* por q. III, 39, *autant que ;* quant est de XL, I, 126, *pour ce qui est de* (*Cf.* LXVII, II, 30); quant que (quantum quod) XVI, 185, q. ke VI[a], 168, quanque XVII, 113, tot quanque LXVI, 11, *tout ce que, tout ce qui* LI, 105, *autant que ;* nonpourquant XVIII, 48. etc., nanp. XVIII, 18. etc., *pourtant, néanmoins.*
quant[2] (quando), qant, quand, *conj., quand, lorsque, puisque.*
quar, *v.* car.
quarante (quadraginta) VI[a], 55, etc., *adj. num.* ; q. et quatre LVIII, 119.
quarchier, *v.* chargier.
quaresme (quadragesimam) LIII, 42.
quarre (quadram) LIV, II, 47, *n. f., carré.*
quarré (quadratum), *s. sg.* -ez, -és XXIV, 57, *adj. et subst. m., carré, surface carrée.*
quarrefour (quadrifurcum) XXVI, 70, *n. f., carrefour.*
quarrure (quadraturam) LIV, II, 42. etc., *n. f., carré, surface carrée.*
quart (quartum), *s. sg.* quarz III, 131, *adj., quatrième.*
quartainne (quartanam) XLVIII, 65, *n. f., période de quatre jours.*
quartier (quart*um*-arium) XIII, 1, 3. 8, *n. m.*
quas (quassum), *f.* quasse XLIX, 5. 150, *adj., fatigué, épuisé.*
quatir (coact*um*-ire) (se) XXX, 29, *v. réfl., se blottir.*
quatorze (quatuordecim), *adj. num.*
quatre (quatuor), katre XLVII, 68. 69, *adj. num., quatre.*
que[1], *pron. relatif et interrogatif,*

sans distinction de genres ni de nombres, que, qui. — *S.* qui III, 136. V, I, 2. etc., qi XIII, I, 36. etc., chi II, 6. 12, ki X. 11. etc., *r. direct* que III, 29. etc. (*dev. voy.*, qued IV, 82; *avec élision*, qu' LVII[b], 2. etc.), qe, ke X, 59. etc. (*avec élision*, k'); *gén., datif ou rég. de prépos.* cui IV, 16. etc. (*quelquefois rég. dir.* I, II, 3. XVIII, 40. etc). — *On trouve dans certains textes* que, ke, *comme relatif sujet* (*cf.* VIII, I, 3. XVIII, 122. 124), *surtout au pluriel* (*cf.* XVIII, 138. 151. etc.); ke *interrogatif* XVIII, 86, *peut, à la rigueur, être un neutre.* — *Au fém., la forme régulière est à l'origine* que, ke, *au sing. comme au pl. sujet et rég. : sg.* VI[a], 22. 62. 90. 96. XIX, 11. LVII[b], 2. etc. (*je n'ai pas trouvé d'exemple du pl. suj. dans mes textes*). — *Neutre :* quoi (quid) VII, 127. etc., quei LVIII, 113, quoy VI[d], 10, coy XXV, 144, choi VIII, I, 17, kai XXV, 51 (*par exception* que? XLI, II, 33, *interrogatif sans verbe, quoi?*), quid I, I, 4 (*v.* o[1]); *atone* que IV, 59. etc., qe XIII, II, 38. etc., ke; que, *au sens de* ce qui, ce que, *dans les propos. interrog. indir. ou dubitatives* (= quid *latin*) III, 60. XXVII, 1. etc., *ou en apposition* LXXI, 34 (qui LXIII, 16. 21. LXX, I, 25); que *séparé du démonstr. antécédent* VIII, I, 161. XVI, 140. etc. — que ne? IX, 53, *pourquoi ne... pas? que ne?* — Qui que (*subj.*) XVI, 1 (*subj.*). etc., *qui que ce soit qui;* que que XVI, 191 (*subj.*). etc., que c' XLIII, 13 (*subj.*), *quoi que, quelque chose que* : que qu'il manja XXIII, II, 129, *pendant toul le temps qu'il mangea;* quoi que XXX, 132, *pendant que.* — Qui (*indic. ou sbj.*), *si l'on, si quelqu'un* VI[b], 89. VI[d], 125 (quin fereit chevalier VII, 95, *si l'on en faisait un chevalier*); *un peu différemment :* qui donc li vit son grant duel demener... N'i out si dur ne l'estoüst plorer IV, 41-45 (*ordin*[t] qui donc (dont) veïst, *quelquefois sans prop. principale dont* qui *soit le sujet logique* ; *cf.* XIII, II, 45). — Qui, *avec ellipse de l'antécédent*, III, 136 : (lai s'aproismat) qui lui ferit, *quelqu'un qui le frappa;* dire puet, qui l'avrat V, I, 53, *celui qui l'aura peut* (*pourra*) *dire* ; Guenin aut non cuil (= cui le) comandat III, 79, *celui à qui il le confia avait nom Guenin.* — Faire que (*avec un nom ou adj. au cas sujet*), *tournure elliptique = faire ce que fait, ce que ferait :* faire que fols VI[a], 14. 31. etc., *agir en fou.* — Quel III, 122 = que le, cuil III, 79, = cui le, quis = qui les LVI, 2. etc., queim IV, 68 = quei me, quin = qui en VII, 95. etc.

que[2] (quod) II, 26. etc., qued (*dev, voy.*) II, 14. 17. 27. IV, 4. etc., qe XIII, II, 58. etc., ke XXI, 22. etc., *conj., que, de sorte que* IX, 76, *vu que, car* III, 26. 28. etc.; — que ne V, II, 66. etc., *sans que;* — que *au lieu de* que si (*ipf. subj.*), *après un compar.*, IV, 50 : nel conoisseie plus qu'onques nel vedisse, *je ne le reconnaissais pas plus que si je ne l'eusse jamais vu;* — que *sous-entendu : après une proposition principale négative* II, 10 (*au sens de* à ce que, de façon que); *après une propos. conditionnelle* VI[a], 27 (ne = que ne, sans que).

qued, *v.* que[1] *et* que[2].

quei, *v.* que[1].

queil, queïlque, *v.* quél, quélque.

queim, *v.* que[1].

quél (qualem), qual XVI, 17. etc.,

queil LX, 4. LXIX, 30, quiél LXVI, 58, *s. sg.* quéls IV, 7. etc., quélz VII[d], 210. etc., quiéls XXIV, 44, queus XXIII, I, 17, quex LXI, 2, qex XIII, II, 75, queiz LXIX, 4, *f.* quél IV, 67. etc., queu LVII[b], 38. 50. etc. (*postérieur*[t] quéle, quélle), *adj.*, *quel*, *de quelle qualité*. — Quél horel vit III, 53. 109, *dès qu'il le vit* (*à l'heure où il le vit*); — *avec l'article*, le quél, *s. sg.* li quéls, etc.; ou quél VI[d],86, *dans lequel*.

quel, *v.* que[1].

quélconque (qualemcumque) XXVI, 40. LXVII, II, 31, *qui que ce soit*, *quelconque*.

quélque (qualem-quod), queilque XLVIII, 128, *adj. quelque;* q. chose VI[b], 195.

quemin, *v.* chemin.

quens, *v.* conte.

quér, *v.* car.

quer (chorum) LVI, 20, *n. m.*, *chœur*.

queroie, *v.* querre.

querre (quærere) XXIV, 173. etc., querir (quærire), *v. a.*, *chercher*, *quérir*, *demander*, *obtenir*; *avec un infin.*, *chercher à*, *vouloir*. — *Pr. sg.* 1 quiér XVI, 34. etc., qiér XIII, I, 2. 30. II, 24, 2 quiérs LVI, 30. etc., 3 quiért X, 46. etc.; *pl.* 3 quiérent LIV, I, 39, kiérent XII, 85; *ipf. sg.* 3 queroit VIII, 19, querroit LI, 73; *pf. sg.* 3 quist LVII[b], 101. etc.; *pl.* 2 quesistes XI, 95, 3 quistrent LVI, 68; *ft. sg.* 1 querrai XIV, 80; *cd. sg.* 1 querroie XVIII, 54. etc., 3 querroit XIX, 205; *sbj. sg.* 1 quiérge (*quæriam) XVII, 37; *p. pr.* querant XXX, 358. etc.; *p. p.* quis LVII[b], 105.

queste (quæsitam, *avec* i *bref*) LIV, I, 70, *n. f.*, *requête*, *demande*.

queu [1] (cocum) XIV, 36, *n. m.*, *queux*, *cuisinier*.

queu [2], *v.* quél.

queurt, *v.* corre.

queus, quex, *v.* quél.

qui, *v.* que[1].

quiconque (quicumque), *s. sg.* -ques XLIII, 1; quiconques (*invar.*) XL, I, 42. LIV, II, 108 (*textes du* XV[e] *s.*), *pron. indéfini*, *quiconque*, *qui que ce soit qui* (*avec le subj.*).

quid, *v.* que[1].

quidier, *v.* cuidier.

quiél, quiéls, *v.* quél.

quiér, quiérent, *v.* querre,

quiérge, *v.* querre.

quiév, *v.* chiéf.

quieveron (*allongé de* quievron, *picard pour* chevron = capraonem) LIII, 147, *n. m.*, *chevron*.

quin, *v.* que[1].

quinze (quindecim) VI[c], 308. etc.; les Quinze Vingtz XL, I, 93, *Les Quinze-Vingts*, *hospice des aveugles à Paris, fondé par saint Louis pour* 300 *gentilshommes auxquels les Sarrasins avaient crevé les yeux*.

quis [1], *v.* que[1].

quis [2], quist, quistrent, *v.* querre.

quite (*adj. verbal de* quitier) V, I, 71, *adj.*, *quitte*, *absous* (*acquitté*).

quitier (quietare), *v. a.*, *quitter*, *laisser*.

quoi [1], quoy, *v.* que[1].

quoi [2], quoie, *v.* coi.

ra, *v.* ravoir.

racheter (*re*-ad-captare) IX, 56, rachater L, 16, racater VIII, I, 147, *v. a.*, *racheter*.

racine (radic*em*-in*a*m), *n. f.*

racompter (*re*-ad-computare) VI[d], 214, *v. a.*, *raconter*.

raconte (*n. verb. de* raconter = re-ad-computare) IX, 32, *m.*, *récit*.

racontement (re-ad-computa*re*mentum), *m.*, *récit*.

racorder (re-ad-corde-are) LVIII, 102, *v. a.*, *remettre d'accord*.

Rad. LVIII, 97, *abréviation de* Radulphus, *n. pr. d'homme, Raoul.*

radviser, *v.* raviser.

raenchon (*picard pour* raençon = redemptionem) XXV, 134, *n. f., réduction de prix.*

rage (rabiem), *n. f., vive ardeur.*

ragenoillier (re-ad-geniculare) (se) XXIII, II, 59, *v. réfl., s'agenouiller* (*de plus* ou *ensuite*). *V.* ravoir.

rai (radium), *n. m., rayon de soleil.*

raier (radiare), *v. n., rayonner, luire* IX, 78, *couler* XIII, I, 26.

railler (radere-iculare), *v. a.*

raim (ramum). *s. sg.* rains XLIV, I, 2°, 41, *n. m., rameau, pousse, résultat* XLVI, 8.

Rainal (˙ Reginaldum), *s. sg.* -als XV, II, 80, *n. pr. d'homme.*

raïne, *v.* reïne.

Raïnfroi (˙) VIII, I, 84, *s. sg.* Raïnfrois VIII, I, 90. etc., *n. pr. d'homme, Ragenfred.*

rainne (ranam) XLIII, 44, *n. f., grenouille.*

Rains (Remos) VI[d], 116. 130, *n. pr. de ville, Reims.*

rains, *v.* raim.

rais, *v.* roi.

raisonnable (rationabilem), *adj.;* l'ame r. LXXI, 21, *la raison (faculté de l'âme).*

raisun, *v.* reison.

raje (rabiem), *n. f., rage.*

raler (*re-aler*) LVII[b], 7, *v. n., aller une fois de plus;* s'en r., s'ent r. III, 24. 26, *v. réfl., s'en retourner. V.* aler.

ralgent, *v.* raler *et* aler.

rameine, *v.* ramener.

ramembrer (re-ad-memorare), -enbrer, *v. a. et n., rappeler, se souvenir; impers[t]* L, 58; — estre ramembrant XVIII, 147, *se souvenir. Cf.* remembrer.

ramenbrance (re-ad-memorare-antiam) LXIX, 3, *n. f., souvenir.*

ramenbrer, *v.* ramembrer.

ramener (re-ad-minare) LXXII, 89. etc., *v. a.* — *Pr. sg.* 3 rameine XLV, 200, ramaine VIII, I, 183.

ramentevoir (re-ad-mentem-habere) XXXIX, I, 2, *v. a., rappeler, raconter.*

ramposner (˙), *v. n. et a., railler;* — *pris subst[t]* XXXI, II, 52, *raillerie.*

ramu (ramum-utum) LVII[b], 59, *adj.*

ranclumer (re-incudinem-are) XXIV, 213, *v. a., replacer dans la fente de l'enclume* (*V.* enclume).

randon (˙-onem), *n. f., force, impétuosité.*

randoner (˙*randon*-are) X, 94, *v. n., s'élancer.*

randre, *v.* rendre.

raneiet, *v.* renoier.

Raoul (˙ Radulphum), Raol XIII, I, *v.* 61-65, *note, s. sg.* Raous XIII, I, 7. etc., *n. pr. d'homme, Raoul de Cambrai, vassal de Louis d'Outremer.*

rapeler (re-appellare), rapp., *v. a., rappeler; v. réfl., se r., se souvenir, se retrouver (pouvoir être rappelé, désigné par son nom et sa qualité)* XL, I, 124. — *Pr. sg.* 3 rapèle X, 41.

rapport (*n. v. de* rapporter = re-ad-portare), *n. m., récit* LIV, II, 31.

rasanbler (re-ad-simul-are) XXVI, 25, *v. a., rassembler, recueillir.*

rasazier (re-ad-satiare) XXXII, 23, *v. a., rassasier.*

rasëoir (re-ad-sedere), rassëoir, *v. a., rasseoir, calmer.* — *P. p.* rassis LXII, 53, *f. pl.* rasises VI[a], 113.

raser (rasum-are), *v. a., remplir jusqu'au bord* (*une cuve*) VI[a], 111, *couronner* (*un tertre*) X, 55.

raseürer (re-ad-securum-are) (se) XI, 6, *v. réfl., se rassurer.*

rasises, *v.* rasëoir.

rasoter (re-ad-*sot*-are) XXXII, 34, *v. n., être fou, radoter.*

rassaier (re-exagi*um*-are) (se) IX, 37, *v. réfl., se remettre à, recommencer à.*

rassaner (*pour* rassener = re-ad-signare) (se) XLIX, *v. réfl., se diriger de nouveau vers, se rapprocher de.*

rassëoir, rassis, *v.* rasëoir.

rat, *v.* ravoir *et* avoir.

ravaller (re-ad-vall*em*-are) LIV, II, 64, *v. a., rabaisser, ravaler.*

ravir (rapire), *v. a., ravir, voler, piller.* — *P. p. f. sg.* ravye LIV, I, 76.

raviser (re-ad-vis*um*-are), radviser, v. *a., regarder de nouveau, remarquer, reconnaître ; v. réfl.*, se r. XL, II, 27, *se raviser, devenir sage.*

ravissable (rapi[sc]*entem*-abilem) LXVII, II, 11, *adj., ravissant, ravisseur.*

ravoir (re-habere), *v. a., ravoir, recouvrer, retirer, écarter* LIV, II, 118. — *Comme auxiliaire, il signifie que l'action du verbe est faite à nouveau, ou en sens inverse* (si le ra estoiié VII, 119, *et il l'a remis au fourreau*), *ou en opposition à une autre action ; ou bien il indique l'opposition des sujets* (*de son côté, à son tour*) XVI, 8. etc. — *La même observation s'applique à* restre, *employé comme auxiliaire, et à un certain nombre de verbes où le préfixe* re *est combiné, non avec l'auxiliaire, mais avec le verbe même.*

ravye, *v.* ravir.

re-, *préfixe* (*V.* ravoir).

reame, reaume, *v.* roiaume.

Rebors (re-) XLII, I, 123, *m., n. de chien* (*Cf.* rebourser).

reboter (re-*boter*), *v. a., rebouter, remettre.*

rebourser (re-[]-are), *v. a., rebrousser, fausser* (*une épée*).

rebrasser (*altération de* reborser, rebrousser), *v. a.;* colletz rebrassez XL, I, 37, *collets relevés et plissés.*

recaner (*picard pour* rechaner = re-can*em*-are) LIII, 33, *v. n., braire* (*en montrant les dents, comme les chiens, d'où* ricaner). *Cf.* rechigner, reching.

recaoir (re-cadĕre) XXX, 434, *v. n., retomber.*

receivent, *v.* recevoir.

recelée (re-celatam), *n. f., recel, action de cacher* ou *de se cacher;* en r. XLIV, I, 1°, 4, *en cachette.*

recent (recentem), *adj., récent;* plaie r. LIV, I, 107, *plaie vive.*

receter (receptare), *v. n., se retirer, rentrer chez soi.* — *Pr. sg.* 3 recête.

receü, receu, receut, *v.* recevoir.

recevoir (recipĕre), rech., reçoivre (recipére) XXIII, I, 171. LXX, II, 1, *v. a., recevoir.* — *Pr. sg.* 3 reçoit, rechoit LXXI, 31. etc., *pl.* 3 receivent LVII[a], II, 68, reçoivent, reçoipvent LXXII, 3. 14; *pf. sg.* 1 reçui XXII, 121, 3 recivt III, 34. 141, reçut VII, 35, receut XXVII, 54. LXIII, 63; *ft. sg.* 3 recevra LXVII, I, 25; *pl.* 1 recevruns XLVI, 96, rechevrons LII, 44; *cd. sg.* 3 recevreit XVII, 106; *p. p.* receü (*reciputum*), receu LXIII, 7, *f.* receüe XXIX, II, 32.

rechevoir, rechevrons, etc., *v.* recevoir.

rechiéf (re-capum) (de), *loc. adv., de rechef.*

reching (*n. verb. de* rechigner, *qui semble être de même origine que* rechaner, recaner) XLVIII, 45, *m., cri de l'âne,* ou peut-être *grimace* (*dans ce sens, il viendrait de* re *et d'un mot germanique qui signifie « sourire, montrer les dents »*). *Cf. le fr. moderne* rechigner.

recimer (re-cym*um* (« *pousse* »)-

are) III, 30, *v. n., pousser de nouveaux cheveux en parlant d'une tête rasée* (litt^{t} *pousser de nouveaux rejetons*).

reciter (recitare) VI^{d}, 155, *v. a., raconter.*

recivt, *v.* recevoir.

reclaime, *v.* reclamer.

reclamer (reclamare), *v. a., invoquer, invoquer le secours de qq^{n}* X, 78, *réclamer qq ch.* XXVI, 104. — *Pr. sg.* 3 reclaime VIII, I, 180.

reclore (re-claudere), *v. a., enfermer.* — *Pf. pl.* 3 reclusdrent ('recluserunt) III, 82; *p. p.* reclus.

reclus (reclusum) III, 59, *p. p. pris subst^{t}, prison* (ord^{t} *prisonnier*).

reclusdrent, *v.* reclore.

recoi (re-˙quetum, *pour* quietum), requoi, requoy, *n. m., tranquillité, cachette;* en r., *en cachette, en repos* ou *hors de vue* LI, 70; a r. XXVI, 66, *en cachette.*

recoillir (recolligere) LXIV, 53. etc., recueillir VI^{d}, 74. etc., *v. a., recueillir.*

reçoipvent, *v.* recevoir.

recomander (re-cum-mandare) III, 98, *v. a., recommander.*

recommencier (re-cum-initiare), *v. n. et a., recommencer.*

recomparer (re-comparare), *v. n. et a., payer cher, être puni de.* — *Pr. pl.* 3 recompérent XLIX, 50.

reconforter (re-confortare) IV, 5. etc., *v. a., réconforter.*

reconoistre (recognoscere), *v. a., reconnaître.* — *P. pr.* reconoissant XI, 81.

reconter (re-computare) XLII, I, 98, *v. a., raconter.*

recorder (recordare), *v. a., rappeler;* — *impers^{t}*, il me recorde, etc., L, 53, *il me souvient, etc.*

recort (˙recordem, *formé comme* misericordem, etc., *cf. le fr. mod.* recors, *où l's est fautive*), *pl.* recors XL, I, 91, *adj., qui se souvient.*

recovereie, *v.* recovrer.

recovrer (recuperare), recouvrer, *v. a., réparer* (*un dommage*); *v. n., se rattraper, reprendre l'avantage.* — *Cd. sg.* 1 recovereie LXIV, 27.

recraant, recrëant, *v.* recroire.

recroire (re-credere), *v. n., renoncer, s'éloigner du champ de bataille; p. pr.* recrëant VII, 15. etc., recraant XLII, II, 61, *lâche, qui renonce à la lutte.*

recueillir, *v.* recoillir.

reçui, *v.* recevoir.

reculer (re-cul*um*-are), *v. n., reculer; v. a., faire reculer, repousser, dédaigner.*

redempcion (redemptionem) XLV, 148, *n. f., rédemption, pardon de péchés* (*mot savant, cf.* rançon, raenchon).

redire (re-dicere), *v. a., redire.* — *Impér. pl.* 2 redites XXX, 194.

redoter (re-dubitare), redouter VIII, 61, redoubter VI^{b}, 41, *v. a., redouter, craindre.*

redoubter, *v.* redoter.

redrecier (re-direct*um*-iare), -chier VI^{d}, 206, *v. a., redresser.*

refaire (re-facere), refère, refeire, *v. a., refaire, faire de son côté* XVII, 115. XLV, 228; — *v. réfl.*, se r. XXIII, I, 19, *se réconforter;* refèz LVIII, 18, *p. p. r. pl. m., réconfortés, forts, en bon état.*

referir (re-ferire), *v. a., frapper de nouveau.* — *Pr. sg.* 3 refiert XII, 140.

reffus, *v.* refus.

reflambir (re-*flambe*-ire) XVII, 97, *v. n., resplendir.*

refrain (*n. verb. de* refraindre) XL, I, 83, *n. m., refrain* (litt^{t} *répétition*).

refraindre (re-frangere), *v. a., retenir, réprimer, chanter une chanson* (*un refrain*); — *v. réfl.*, se r. de, *s'éloigner de*

XLIV, II, 108, *s'abstenir* LXVII, II, 46. — *Pr. sg.* 3 refraint LXVII, II, 53; *pl.* 3 refrainent LXVII, II, 46; *ipf. sg.* 3 refregnoit XLII, I, 28.

refrainent, -aint, -egnoit, *v.* refraindre.

refregnoit, *v.* refraindre.

refus (*n. verb. de* refuser), reffus VI^c, 143, *n. m.*

refuser (refut[i]are) XIX, 76. XLIV, I, 2°, 28, *v. a., refuser, rejeter, repousser; — subst*^t, *s. sg.* -ers LXXI, 20.

regard, *v.* regart.

regarder (re-*garder*) VI^c, 67. etc., *v. a., regarder, considérer.*

regart (*n. verb. de* regarder), regard, *s. sg.* regars XXXIV, II, 40. etc., *n. m., préoccupation, considération, égard, inclination, crainte;* sans r. a LXXII, 19, *sans se préoccuper de;* se doner r. LVII^b, 43, *se préoccuper;* n'avoir r. LI, 67, *n'avoir pas envie; — personnifié,* Douls Regars XXXVII, II, 25.

regesir (re-jacire), *v. n., être couché chacun de son côté* (*séparément*) XXII, 49. — *Pf. pl.* 1 rejeümes XXII, 49.

regeter (re-'jectare?), regetter, *v. a., rejeter, jeter à son tour* XXVI, 33; *v. n., regimber, ruer* LIII, 75. — *Pr. sg.* 3 regiéte LIII, 75, regéte XII, 139.

regiél, *v.* roial.

region (regionem), *n. f., région.*

règne (regnum) III, 36, rengne VI^d, 165. etc., *n. m., royaume.*

regné (regnatum), regnét III, 20, *n. m., royaume.*

regnier (regnare), regner LIV, I, 151. etc., resgner (= *parasite*) LXII, 44, resnier XII. 19, renier XII, 48, *v. n., régner; — subst*^t, *royaume* XII, 19. etc.

regnïer (renegare), *v. n., blasphémer* LIV, II, 112 (*Cf. provençal* renegar); *v. a., renier* XXVII, 32.

regreter (re-') IV, 52. etc., *v. n., se plaindre; v. a., exhaler des regrets pour la mort de qq*^n, *regretter.*

rehucier, *pron.* rehukier (re-' *b.-lat.*' huccare, *de* huc) XLII, I, 87, *v. a., appeler de nouveau.*

rei, reis, *v.* roi.

reiame, *v* roiaume.

Reinalt (') LVI, 33. etc., *s. sg.* Reinals LVI, 28. etc., *n. pr. d'homme, Raynal, Raynaud.*

reigler (regulare) LXIII, 11, *v. a., régler.*

reïne (reginam), raïne XXII, 1, roïne XI, 9. etc., royne XXVII, 60. etc., *n. f., reine.*

reison (rationem, *forme normale cf.* oreison *et* veneison); XLV, 141, raison, raisun (*formes refaites*) XLVI, 1. etc., re son XIX, 64, *s. sg.* reisons XLV, 113, raisons XLIII, 33. etc., *n. f., raison, preuve, droit, discussion, querelle;* c'estoit r. que VI^d, 56. *il était juste que;* ce n'estoit pas la r. VI^c, 20, *ce n'était pas juste;* donc ot od lui dures raisons III, 94, *alors il le querella vivement* (*il eut avec lui de dures raisons, de graves paroles échangées*); mettre a r. XV, II, 14. etc., *adresser la parole à, interpeller;* rendre r. comment (*subj.*) XLV, 141, *expliquer comment;* apprendre r. a qq^n XV, II, 70, *lui faire ses recommandations;* mostrer r. que LXIV, 98, *prouver que.*

reit, reiz, *v.* roit.

rejeümes, *v.* regesir.

rejurer (re-jurare), *v. a.;* r. Dieu, Jhesu, *jurer encore par le nom de Dieu, de Jésus* XII, 115. 131.

relacier (re-laqueare) X, 93, *v. a., lacer de nouveau.*

relaissier (relaxare) LX, 63, *v. a., dispenser.*

relever (relevare), *v. a.*

reliéf (*n. verb. de* relever) XIV, 144,

n. m., reliefs, restes de la table.

relïer (religare), *v. a., relier.*

religïeus (religiosum), *f.* -euse XLIV, II, 23, *adj. pris subst*t, *religieux, -euse.*

religïon (religionem), *n. f., religion, état religieux, ordre religieux* XLIV, II, 28; hom de r. LXVI, 1, *religieux.*

relique (reliquiam), *n. f.*

reluire (relucēre), *v. n., reluire, briller.* — *Pr. sg.* 3 reluist XVII, 86.

remaigne, remaindre, remaine, remaint, *v.* remanoir.

remaine, *v.* rcmener.

remanoir (remanēre), remaindre (remanēre), *v. n., rester, rester en défaut, manquer* VII, 26. — *Pr. sg.* 3 remaint XXIII, II, 95, etc.; *pf. sg.* 1 remés (rema(n)si XLII, II, 105, 3 remést XV, II, 22. etc., remeist LXIX, 22; *pl.* 3 reméstrent XXIV, 29. etc.; *ft. sg.* 2 remanras XLI, II, 35, 3 remaindrat VI[a], 139, remanra XXIII, II, 95; *pl.* 1 remaindrons V, I, 39, 3 remaindront VI[a]. 165; *sbj. sg.* 1 remaigne V, III, 15, 3 remaigne XV, II, 20, remaine XL, I, 83, remaint (*forme de l'indicatif*) XVI, 167; *p. p.* remés (rema(n)sum XIX, 246, remez XIX, 152, *f.* remése XIX, 115, etc.

remanra, remanras, *v.* remanoir.

remectre, *v.* remètre.

remeist, *v.* remanoir.

remembrance (re-memor-*are*-antiam), *n. f., souvenir.*

remembrer (rememorare), remenbrer, *v. a. et n., rappeler, se r.; souvent impersonnel* V, II, 41. etc., *il me souvient;* soiez remembrant XIX, 252, *souvenez-vous. Cf.* ramembrer.

remenant (remanantem) XIX, 81, *n. m., reste.*

remener (re-minare), *v. a., ramener.* — *Sbj. sg.* 3 remaine XL, I, 83.

remés, ése, remést, -trent, remés, *v.* remanoir.

remètre (remittere), remettre, remectre XXVIII, 59, *v. a., remettre, renvoyer, différer.* — *Pr. sg.* 1 remets XL, I, 23.

remeüst, *v.* removoir.

remirer (re-mirare), *v. a., regarder, avoir égard à* XVII, 112.

remiser (remiss*um*-are), *v. a., replacer; v. n., réfléchir* XXIII, I, 16 (*p.-être est-ce une faute pour* remirer).

remission (remissionem), *n. f., rémission, pardon.*

remois (reme(n)sem) XXXIV, I, 27, *adj., de Reims.*

remordre (remordere), *v. n.*; r. contre XLIV, II, 46, *montrer les dents à, attaquer.*

remort (*n. verb. de* remordre) LIV, I, 62, *m., déchirement, blessure.*

removoir (removere), *v. a. et n., remuer, se r.* — *Sbj. ipf. sg.* 3 remeüst XII, 36.

remplir (re-implire), *v. a.* — *Pr. sg.* 3 remplist LXXII, 5.

remuër (re-mutare), remuier, *v. a., remuer, changer;* bon vin a r. XXXIV, I, 20, *bon vin d'espèces variées.*

Renardet (*Renart*-ittum) XLII, I, 42, *n. pr. invar. dans ce passage, dimin. de* Renart.

Renart (*), *s. sg.* -ars XLII, I, 1, etc., *Renart, héros du roman de ce nom, d'où le nom moderne du renard, qui auparavant se nommait* goupil (*vulpeculum); *n. commun* XLIII, 4.

Renaut (*), *s. sg.* Renaus, *n. pr. d'homme, Renaud.*

Rencesvals (*mot basque*) V, II, 63, Rencevals LVII[a], II, 6, *n. pr. de lieu, Roncevaux, célèbre par la mort de Roland.*

rendre (reddere), randre XXIII, 55. etc., *v. a., rendre, accomplir;* fame rendue XLIV, I, 1°,

16, rendue (*subst*t) XLIV, II, 24, *p. p. f. sg., nonne, recluse*, littt *qui s'est consacrée à Dieu* (*on disait :* se reddere Domino *ou* Deo, *indiquant ainsi qu'on ne faisait que* rendre *à Dieu ce qui lui appartenait de droit*). — *Pr. sg.* 2 rendz LIV, I. 133; *pf. sg.* 3 rendit III, 119.

rène (*retinam, de* retinere), resne, *n. f., réne.*

rengne, *v.* règne.

renier, *v.* regnier.

renomée (re-nominatam) XIX, 105. etc., renumée LVII[a], II, 36, *n. f., renommée.*

renommé (re-nominatum), *s. sg.* -ez XXIX, 19, *p. p.-adj., célèbre.*

renoveler (re-novell*um*-are), renouveler, *v. a., rappeler ; — v. réfl., se renouveler, revenir.* — *Pr. sg.* 3 renouvelle XXXVII, II, 19, -èle XXIII, I, 104.

rente (redditam), *n. f.*; r. païans (*p. pr. au sens passif*) XVIII, 128, *rentes sûres* (*qui se paient*).

renumée, *v.* renomée.

renvoisier (re-in-vitiare) XXXIV, I, 18, *v. n., se divertir* (*Cf.* envoisier).

repaidrier, *v.* repairier.

repaire (*n. verb. de* repairier), repère, *n. m., retour* XXIX, 132, *domicile* XXVI, 123.

repairier (re-patri*a*-are), repaidrier IV. 4, repeirier XXI, 18, reperier VII, 105, *v. n., retourner, revenir;* r. a soi meïsme LXVI, 25. 26, *revenir à soi ; — v. réfl.*, se r. LIII, 9, *même s.*

repeirier, reperier, *v.* repairier.

repentir (re-pænit*ire*) (se), *v. réfl.* — *Pr. sg.* 3 repent LXV, 15.

repère, *v.* repaire.

replenir (re-plen*um*-ire), *v. a., remplir.* — *P. p.* repleni LXX, 22, *s. sg.* -iz LXIV, 27.

reponre (reponere), reponrre XXV, 25, repundre XLVII, 58. *v. a., cacher ; v. réfl.*, se r., *se cacher* XXX, 116. — *Pr. sg.* 3 repont XX, 53. etc.; *pf. sg.* 3 repost XXX, 116; *p. p. f. sg.* reposte XX, 42, *pl.* -tes XXIV, 177.

reponrre, *v.* reponre.

reporter (reportare), *v. a.*

repos (*n. verb. de* reposer) VI[d], 192. etc., *n. m.*

reposer (re-paus*a*-are), repp. LIV, I, 183, *v. a. et n., reposer, se reposer.*

repost, -e, -es, *v.* reponre.

repraingne, *v.* reprendre.

reprendre (reprendere), repraindre, *v. a., reprendre, blâmer.* — *Sbj. sg.* 3 repraingne XLIV, II, 107.

reproche (*n. verb. de* reprochier) V, I, 7. etc., reproce, *n. m., reproche.*

reprochier (re-prope-are), *v. a., reprocher.*

repromission (repromissionem) LXVII, 26, *n. f., espérance, promesse qu'on se fait à soi-même.*

reprover (reprobare) XIX, 78. etc., reprouver XVIII, 135. etc., *v. a., reprocher.* — *Pr. sg.* 3 repruevent L, 91.

repundre, *v.* reponre.

reputer (reputare), *v. a., réputer.*

requeïst, *v.* requerre.

requerre (re-quærere), requerir (requærire), *v. a., requérir, demander, prier ;* req. a qq[n] que VI[d], 21. etc., *demander à qq[n] que* ou *de.* — *Pr. sg.* 1 requiér XXIV, 85, 3 requiért LIV, I, 76. etc.; *pf. sg.* 3 requist XLIV, I. 2°, 20; *sbj. ipf* 3 requeïst XXIII, I, 128; *p. p.* requis VIII, I, 129. etc. ; *adj*t, *recherche* LXIII, 2.

requeste (re-quæsïtam), *n. f.. requête.*

requis, requist, *v.* requerre.

requoi, requoy, *v.* recoi.

rés (rasum), *f.* rèse, *p. p. de* rére,

tondu, rasé, enlevée (en parlant d'une peau) XLV, 84.

resaillir (re-salire), *v. n., reprendre vivement sa position première ;* resailli en piés XII, 142, *se remit sur ses pieds.*

resambler, *v.* resembler.

resavoir (re-sapĕre) XLII, 1, 129, *v. a. savoir à son tour.* — *Pr. sg.* 3 resét.

resbaudir (re-ex'-*baud*-ire) VII, 148, *v. a., réjouir, encourager.*

resçoignier, *v.* ressoignier.

rescorre (re-excutere) XLII, 1, 89. etc., *v. a., secourir, regagner, réparer (un dommage)* ; resc. le feu, *combattre l'incendie.* — *Ipf. pl.* 3 rescooient LIX, 76; *p. p.* rescous XVIII, 42.

rescous, *v.* rescorre.

resembler (re-simul-are), ress. VI^{b}, 90, resambler X, 57. etc.. ressamblер VII, 5, *v. a.. ressembler à; avec un inf.* XXIII, 16, *sembler, paraître.*

reserra, *v.* restre.

resét, *v.* resavoir.

resgarder (re-ex-*garder*), *v. n. et a.. regarder, considérer, avoir égard.*

resgner, resnier, *v.* regnier.

resnable (rationabilem) XLIV, 1, 2°, 29, *adj., raisonnable.*

reson, *v.* reison.

resordre (resurgere), *v. n., ressortir.* — *Ft. pl.* 3 resordront X, 29.

resorti, -ie, *v.* resortir.

resortir (re-sortire), *v. n., s'enfuir, rebondir* V, II, 3; resorti, *p. p.-adj., qui s'est enfui, lâche.*

respandre (re-ex-pandere), *v. a., répandre; v. n.* XIII, 1, 60, *se répandre.*

respit (respectum), *s. sg.* -iz XLV, 14, *n. m., répit, temps à courir.*

respiter (respectare) XXXVII, II, 25, *v. a., donner du répit, soulager.*

responderoie, -dié, -diét, -di, *v.* respondre.

respondre (respondĕre), respundre, *v. a., répondre, rendre des comptes* LX, 12. — *Pr. sg.* 3 respont, respunt; *pf. sg.* 3 respondiét (*respondedit) V, II, 76, respondié XIV, 119, respondit VI^{c}, 16. etc., respundit LXVIII, 17, respondi VI^{d}, 14. etc.; *pl.* 3 respondirent VI^{d}, 20. etc.; *cd. sg.* 1 responderoie LX, 12; *p. p.* respondu XXIX, 53, respundud LXVIII, 9.

respundit, respundre, -dud, respunt, *v.* respondre.

ressaillir (re-salire) VI^{d}, 169, *v. n., ressortir d'un bond.* — *Ft. sg.* 1 ressauldray VI^{b}, 254.

ressambler, ressembler, *v.* resembler.

ressauldray, *v.* ressaillir.

ressoignier (re-*soignier*), resçoignier, *v. a., appréhender (le régime à l'infinitif sans prépos.).*

ressovenir (re-subvenire) XXXIII, 3, *v. impers., il me souvient.*

ressusciter, *v.* resusciter.

reste, *v.* reter.

restendre (re-extendere) LXI, 25, restandre XXIII, 1, 21, *v. a., étendre de nouveau; v. réfl.*, XXIII, 1, 21.

rester (restare), *v. n., s'arrêter.* — *Pf. sg.* 3 restut (re-'stetuit) LVI, 32.

restorer (restaurare), *v. a., restaurer, raccommoder, réparer, remplacer* XVIII, 45. XIX, 82; — restoré VI^{b} (*titre*), rethoré VI^{c} (*titre*), *nouveau (Cf. G. Paris,* Hist. litt. de la France, *t.* XIX).

restre (re-' essere), *v. substantif, être de nouveau, à son tour, etc.* (*v.* ravoir). — *Pr. sg.* 1 resui XLIV, II, 9, 3 rest XXIII, 1, 2; *pf. sg.* 3 refu XIX, 185. etc.; *ft. sg.* 3 reserra XVI, 170.

restut, *v.* rester.

resurexis (*participe s. sg. forgé sur le parfait* resurrexit) VIII, 1, 149, *ressuscité (cf.* engenui).

resusciter (resuscitare) XLVIII, 33, ress. VI[b], 331, *v. n., ressusciter.*
resveillier (re-ex-vigilare) VI[d], 21, *v. a., réveiller.*
retenir (re-tenīre), *v. a., retenir, conserver, sauver* (*V.* tenir).
reter (reputare), *v. a., accuser* XVIII, 41, *blâmer* XXXV, 24. etc., *déclarer* LIV, I, 194. — *Pr. sg.* 3 reste LIV, I, 194. etc.
rethoré, *v.* restorer.
Rethorique, *v.* Rhetorique.
retor (*n. verb. de* retorner), retour, *m., retour.*
retorner (re-tornare) V, I, 3, etc. returner, returnar I, II, 2. 3, *v. n., retourner, revenir, se r.: — v. a., détourner* I, II, 2. 3. *retourner, tourner en sens inverse* XLIX, 154; r. la veie LVII[b], 35, *revenir sur ses pas; — v. réfl.*, se r., *aller en sens inverse* XLIX, 4; se r. a LXXI, 30, *retourner à; — subst[t]*, au r. XXIX, II, 42, *quand il se retourna.*
retour, *v.* retor.
retraeient, retraient, *v.* retraire.
retraire (re-*traire*), *v. a., retirer, raconter; — v. n., s'éloigner de* IX, 81 (*v. oublié*), *retourner à* IX, 80; *— v. réfl.*, se r., *se retirer, reculer; — subst[t], au sens neutre,* LXXII, 20, *action de se retirer, éloignement; —* retraite XXII, 21, *p. p. f. sg., hésitante* (*qui recule*). — *Pr. pl.* 3 retraient LVII[a], II, 57; *ipf. pl.* 3 retraeient LVII[a], II, 44; *p. p.* retrait, *r. pl.* retraiz LXXII, 29, *f.* retraite XXII, 21.
retrait (retractum) LI, 88, *n. m., rapport, relation.*
retraitier (retractare) LXV, 12, *v. a., raconter.*
returnar, returner, *v.* retorner.
reüser (recusare), rehuser LVI, 44, *v. n., reculer.*
reveller (revelare) LIV, II, 22, *v. a., révéler.*
revenir (revenir), *v. n.*
revenue (*revenutam*), *p. p. f. sg. de* revenire, *n. f., revenu.*
revëoir (revidere), *v. a., revoir, voir d'autre part* XVIII, 33. (*Voy. à* ravoir).
reverai, *v.* revëoir *et* vëoir.
reverdie (re-virid*em*-itam) XXXII, 19, *p. p. de* reverdir, *n. f., chanson de printemps, ch. nouvelle (frais bouquet).*
reverence (reverentiam), *n. f., respect, profond salut* XXVI, 77.
reverser (re-versare) VI[a], 29, *v. n., se renverser;* faire r. X, 104, *renverser* (*V.* faire).
revertir (revertīre), *v. n., revenir.*
revestir (revestire) III, 49, *v. a., revêtir d'un costume de cérémonie; — v. réfl.*, se r. XV, II, 39. 64, *mettre son costume de cérémonie.*
revoi, *v.* revëoir *et* vëoir.
rex, *v.* roi.
Rhetorique (rhetoricam), Rethorique, *n. f., Rhétorique (personnifiée)* XVII, 44, *la Rhétorique (traité)* LXVII, II, 37.
rians, *v.* rire.
rice, ricesse, *v.* riche, richèce.
Richart (*'riche-'art*) VI[b], 240. etc., -ard VI[c], 326, *s. sg.* -ars XXV, 1. 23, etc., *n. pr. d'homme : 1° Richard de Normandie, un des douze pairs; 2° Richard I[er], Sans-Peur, duc de Normandie, beau-frère de Hugues Capet et fils de Guillaume Longue-Epée, lui-même fils de Rollon* (943-996); *3° Richard le Beau, personnage de pure invention.*
riche (*'*), rice (*pron.* rike) XV, II, 32, *s. sg.* riches V, II, 16, richez XXV, 95, *adj., puissant, riche, magnifique* XV, I, 36. etc.
richèce (*'riche*-itiam) XX, 138, richèsce, richesse VI[c], 157. etc., ricesse (*pron.* rikesse) VI[d], 30, richeise LXIV, 92, ricoise, ri-

coisse LXII, 15, *n. f., puissance, richesse.*

richeise, -esce, -esse, *v.* richèce.

richement (**riche*-mente), *adv.*

Richier (*Ricarium, *cf.* riche) XIII, I, 31, *n. pr. m., saint Riquier, abbé de Centule (Ponthieu), mort vers* 645.

ricoise, ricoisse, *v.* richèce.

riédreguarde (retro-*guarde*) V, I, 35, *n. f., arrière-garde.*

rien (rem) *et* riens, *n. f. inv., chose; — avec la négation* ne, *rien ... ne, ne ... rien;* de I. LXVII, II, 16, *en rien;* ni avoit rien de (*inf.*) XVI, 14, *il n'y avait aucun moyen de;* — riens ne LVII[b], 41, *personne ne* (*cf. en lat.* nihil sapientius (honestius, etc.), erat, *pour* nemo, etc.); — *employé comme pron. neutre:* si qu'il n'y demourra riens entier, *de sorte qu'il n'y restera rien d'entier; cf.* LV, 8. 9. etc.; — *adv., en rien* VI[c], 276; riens que LIV, I, 27, *loc. adv., rien que, seulement.*

riens, *v.* rien.

rigoller (*) L, 31. 32, *v. n., plaisanter, se divertir.*

rigoros (rigore*m*-osum), rigoreus, *f.* -euse LIV, I, 91, *adj., rigoureux, cruel.*

rigueur (rigorem) LIV, I, 23, *n. f.*

rime (*) LXX, 2. etc., *n. f.*

rimer (*rime*-are), *v. n. et a., rimer.*

riote (*), *n. f., contestation, querelle.*

rire (ridere), *v. n. et réfl.; subst[t], s. sg.* li rires XXIX, I, 137, *le rire.* — *Pr. sg.* 3 rit XVI, 182. etc., *pf. pl.* 3 risirent; *p. pr.* (*adj.*), *r. pl.* rians XXXIV, II, 14; *p. p.* ris XXIX, I, 136.

ris[1] (risum) VI[d], 176. etc., rys XL, I, 101, *n. m., rire, éclat de rire.*

ris[2], *v.* rire.

risée (ris*um*-atam) VI[d], 210, *n. f., rire, éclat de rire.*

risirent, *v.* rire.

rive (ripam), *n. f., rive.*

riviére (ripariam), *n. f., rivière.*

riz (oryzam) XL, I, 129, *n. m.*

robardèle (*robe?-***art*-ellam) XXXII, 31, *n. f., femme recherchée dans sa toilette* (*cf.* robardel, *m., dans Roquefort* (*Gloss.*): il sont ... et plus poli et plus pignié que robardel ne damoisèles, *Sainte Léocade, v.* 972), *p.-être ici* : «*femme de mœurs légères*».

robe (*) XVI, 70. etc., *n. f., garderobe.*

Robeçon (*dimin de* Robin), *s. sg.* -ons XXX, 171, *m., n. de berger.*

Robert (*Robertum), *s. sg.* -ers XLIV, II, 13, *n. pr. d'homme.*

Robin (*dimin. de* Robert), *m., n. de berger.*

Robinet (*dimin. de* Robin) LIII, 146, *m., n. de berger.*

roche (*roccam), *n. f., roche, rocher.*

Rodlant (*Hruodlandum, *dans Eginhard*), Rolant VI[b], 13. etc., Roland VI[b], 5. VI[c], 10. etc., *s. sg.* Rodlanz V, I, 1. 4. etc., *m., n. pr. d'homme, Roland, neveu de Charlemagne.*

roš (rotam) XVII, 63, *n. f., roue.*

roge (rubeum) XLII, I, 59, rouge XXX, 307, ruige XLVII, 21. 84, *adj., rouge.*

rogeier (rubicare) LVII[b], 66, *v. n., rougir.*

Roget (*roge*-ittum) XXX, 357, *m., Rouget, n. de bœuf.*

roi (regem), rei IV, 109. etc., roy VI[b], 20. etc., *s. sg.* rex II, 12, reis III, 19. etc., VII, 5. etc., rois, roiz XXIV, 193, roys LII, 11, rais XXII, 111, *n. m., roi.*

roial (regalem), royal LXVII, II, 48, regiêl II, 8, *s. sg.* roiaus, roiax XIII, II, 47, *adj., royal*; — *pris subst[t]* XIII, II, 47, *partisan du roi.*

roialme, *v.* roiaume.

Roiamant (redimentem; *v. la note*) XI, 44. 88, *n. m., Rédempteur.*

roiaume(*W. Meyer*, Das Schicksal des Neutrums) *de* regamen *pour* regimen, *puis* regalmen *sous l'influence de* regalis ; *l'e final est une voyelle d'appui*), roiaulme, realme LXVIII, 18, reaume LXI, 40, reiame VII, 3. etc., *n. m.* (*f.* LXVIII, 18), *royaume*.

roide, *v.* roit.

roidement (rigida-mente) VI^{b}, 231, *adv., raidement, durement.*

roideur (rigid*um*-orem) VI^{b}, 203. 270, roydeur VI^{c}, 188, *n. f., raideur, force, rapidité;* de si grant r. VI^{c}, 188, *si violemment.* (*Cf.* par si g. r. VI^{b}, 270, a si g. r. VI^{b}, 202, *et* par si fiére vertu VI^{d}, 182.

roïne, *v.* reïne.

roisel (*retiellum, *de* retis), *r. pl.* roisiaus XLIV, I, 2^{o}, 2, *n. m.*, (*filet d'où notre* réseau).

roit (rigidum), reit VI^{a}, 185, *r. pl.* reiz VI, 134, *f.* roide (*aussi au masc.*, roide, *postérieur*^{t}) XXVIII, 33, *adj., raide, fort, rapide.*

Romain (Romanum) XL, I, 58, Roumain XVIII, 92. etc., *r. pl.* Romainz XIX, 121 (*adj.*), Roumains XVIII, 3. etc., *n. pr. de peuple, Romain.*

Rome (Romam), Roume XVIII, 5. 124, Romme VI^{b}, 130. XXVI, 4. etc., *f., n. pr. de ville, Rome.*

Romme, *v.* Rome.

romperay, rompray, *v.* rompre.

rompre (rumpere), *v. a., rompre, briser.* — *Ft. sg.* 1 rompray VI^{b}, 160, romperay VI^{c}, 210.

ronche (rumicem) XXX, 278, *n. f., ronce.*

ronci (*), *r. pl.* roncis VIII, I, 89, *n. m., cheval de trait ou de charge.*

rond, *v.* roont.

rongier (rumigare), rungier XLI, II, 11, *v. a., ronger.*

roonde (rotundam), *adj. f. pris subst*^{t}; a la r. XLVIII, 54, *loc. adv., à la ronde.*

roont (rotundum), rond LV, 107, *f.* roonde, ronde, *adj., rond.*

roor (rot*are*-orem), *s. sg.* roors III, 107, *n. m., cercle décrit par une lueur dans le ciel, arc lumineux.*

ros (russum) XLII, I, 124, *adj., roux.*

rose[1] (rosam), *n. f.*

rose[2] (rosam), *adj., rosé, rose.*

Rosète (Ros*am*-ittam) XLII, I, 83, *f., n. de poule.*

Rosseillon (*Roscilionem, *pour* Roscilianam) V, II, 74, *n. pr. de contrée, Roussillon.*

rost (*) XXIII, II, 123, *n. m., rôt, rôti.*

rostir (*), *v. a., rôtir, faire rôtir.*

rote[1], *v.* route.

rote[2] (*) XVII, 58, *n. f., instrument de musique à cinq cordes.*

Rouen (Rudomum) XL, I, 78, *n. pr. de ville.*

rouge, *v.* roge.

Roume, Roumain, *v.* Rome, Romain.

roussignol (luscini*a*-olum) XXXIV, I, 2, *n. m., rossignol.*

route (ruptam), rote LI, 36, *n. f., route, troupe en marche* XXI, 50.

routure (rupturam) XLVIII, 104, *n. f., fracture.*

rovat, roveret, *v.* rover.

rover (rogare), *v. a., demander, exiger, prier; avec un inf., demander de* X, 123, *chercher à, vouloir* VIII, I, 47, *ordonner de* II, 22. III, 104. — *Pr. sg.* 1 ruis VIII, I, 47, 3 ruovet II, 24, rueve X, 123; *pf. sg.* 3 rovat III, 54; *pl.-q.-pf.* (*au sens du parfait aoristique*) *sg.* 3 roveret II, 22.

rovur (ruborem) XLVII, 6. 20, *n. f., rougeur, couleur rouge.*

roy, roys, *v.* roi.

royal, *v.* roial.

roydeur, *v.* roideur.

royne, *v.* reïne.
rubi (˙rubītum) *et* rubis (˙rubītium), *r. pl.* rubiz XLVIII, 36, rubis XVI, 147, *n. m.*, *rubis*.
rudesse (rudem-itiam) LIV, I, 85, *n. f.*, *cruauté*.
rüe (rugam) XXVI, 41, ruwe XXV, 73, *n. f.*, *rue*.
rüer (˙rutare, *de* ruere) XIX, 90, *v. a.*, *jeter*.
rueve, *v.* rover.
rui (rivum), *s. sg.* ruiz LVII[b], 9, *n. m.*, *ruisseau*.
ruige, *v.* roge.
Ruille (˙rubigillam, *pour* rubiginem), *n. pr. d'homme ;* poire de saint R. XLV, 9 (*Cf.* rüyl).
ruis, *v.* rover.
ruisseau (˙rivicellum) VI[c], 244, *n. m.*
rungier, *v.* rongier.
ruovet, *v.* rover.
ruser (recusare) LVII[a], II, 41 *(plus souvent* reüser), *v. n.*, *reculer*.
ruwe. *v.* rüe.
rüyl (rubigo-illum) XLVIII, 87, *n. m.*, *rouille* (*Cf. prov.* roïl, *v. fr.* ruïlle, *fr. mod.* rouille = rubigo-illam *et* Ruille).
rys, *v.* ris[1].

s' *devant voy., pour* sa, se (*V. ces mots*).
sa, *v.* son.
sablon (sabulonem) XVII, 67, *n. m.*, *terrain sablonneux*.
sac (saccum), *n. m.*
sacerdotal (sacerdotalem), *adj.*
sachant, sache, etc., *v.* savoir.
sache, *v.* sachier *et* savoir.
sachét (sacc*um*-ittum), *r. pl.* sachez XLVIII, 116. 118, *n. m.*, *sachel*.
sachier (saccare), sacier (*pron.* sakier), saichier XIII, II, 45, *v. a.*, *secouer, tirailler, enlever de force, tirer* (*une épée*), *retirer vivement* XLIX, 85. — *P. p. f. sg.* sacïe, *picard pour* sachiée.
sacïe, sacier, *v.* sachier.
sacré (sacratum), *p. p.-adj.*
sacrement (sacramentum) LXVII, II, 65, *n. m.* (*Cf.* sairement).
sade (sapidum) XLIV, II, 102, *adj.*, *sage*.
saète, *v.* sajette.
safran (˙) XLVII, 38, *n. m.*
sage (˙savium, *développement de* ˙sapium, *qu'on peut supposer d'après* nesapium, *cf.* sapere), saige LXIII, 33, *adj.*, *savant, sage*.
sagement (˙savia-mente) XLIII, 27, *adv.*
sagette, *v.* sajette.
sagrament, *v.* sairement.
sai, sait, *v.* savoir.
saiche, saiches, etc., *v.* savoir.
saichier, *v.* sachier.
saie (sagam) IX, 88, *n. f.*, *étoffe* ou *manteau de couleur sombre*.
saieler (sigillare) XII, 34, *v. a.*, *affermir, fixer*.
saige, *v.* sage.
sailir, *v.* saillir.
saillir (salire) VI[c], 247. etc., salir, sailir, *v. n.*, *sauter, s'élancer, sortir ;* s. en piez, en pez XXII, 69, *se lever vivement*. — *Pr. sg.* 3 saut XXIII, II, 20, sailt XLVII, 70 ; *pl.* 3 saillent LIX, 62. etc. ; *pf. sg.* 3 sailli XXII, 69. XLII, I, 115 ; *pl.* 3 sailirent LIX, 68 ; *fl. sg.* 1 sauldray VI[b], 226. 252 (*Cf.* 254) ; *p. p.* saili, *s. sg.* saillis XXIX, I, 113.
sailt, *v.* saillir.
sain[1] (sinum) XXVII, 54. LIII, 66, *n. m.*, *sein*.
sain[2] (signum), *r. pl.* sainz LVII[b], 85, *n. m.*, *signe, marque*.
sain[3] (sanum), sein, *s. sg.* sainz XLVIII, 108, seinz XLII, I, 15, *adj.*, *sain, en bonne santé*.
sainct, *v.* saint.
sainctuaire (sanctuarium), *n. m.*, *chose sainte, objet servant au culte* XXIV, 65, *relique* XLV, 59.
saine, *v.* saner.

saing (ˢsaginum, *pour* saginam) XLIV, II, 100, *n. m.*, *saindoux* (= *sain-doux*).
saingnier, *v.* seignier.
sains, *v.* saint.
saint (sanctum), sant III, 22. 44. 82. 102. 127, sainct VI[b], 129. etc., *s. sg.* sainz, sanz III, 7. 25. 117, etc., sains VIII, I, 40. etc., *f.* sainte, seinte V, II, 11, *adj.*, *saint, sacré; subst*[t], *saint* V, III, 14; *au pl.*, *reliques des saints* VIII, I, 40. etc.
saintisme (sanctissimum) XLIII, 1. XLVI, 84, saintisme XV, II, 33, seintisme V, I, 20. II, 7, *superl. organique de* saint.
sainz, *v.* sain [2], sain [3] *et* saint.
sairement (sacramentum) XXV, 85, sagrament I, II, 1, *n. m.*, *serment* (*Cf.* sacrement).
saisir (˚), saissir LVIII, 68, sazir IV, 79, *v. a.*, *mettre en possession de, entrer en possession de, saisir;* — *v. réfl.*, se s. de, *prendre possession de, se rendre maître de, maîtriser* IV, 79.
saison (sationem) XLII, II, 57, *s. sg.* -ons XXXVII, II, 11, *n. f.*, *saison.*
saissir, *v.* saisir.
sajecte, *v.* sajette.
sajette (sagittam) XXXVII, II, 22. LXVII, II, 28, sajète, sajecte XXVI, 23, saète LVII[a], I, 11, *n. f.*, *flèche.*
sale [1] (*) V, III, 3. etc., salle VI[d], 210, *n. f.*, *salle.*
sale [2] (˚), *adj.*, *sale.*
Salemon (Salomonem) XXIII, I, 34, *n. pr.*, *Salomon.*
saler (ˢsalare, *pour* salere), *v. a.*; la mer salée XIX, 39, *la mer.*
Salerne (ˢSalernam, *pour* Salernum) XLVIII, 19. 119, *n. pr. de ville.*
salf, sals, *v.* sauf.
salir, *v.* saillir.
salt, *v.* saut [1].
salu (salutem) XXXI, 11, *n. m.*, *salut.*
salüer (salutare), *v. a.*
salutaire (ˢsalutarium), *adj.*
salvacion (salvationem) LIX, 75, *chaloupe*, *nacelle* (*attachée à un navire et pouvant servir à* se sauver *en cas de naufrage*).
salvage, *v.* sauvage.
salvament, *v.* sauvement.
salvar, salvarai, *v.* sauver.
samadi, *v.* samedi.
samblable, samblant, etc., *v.* semblable, etc.
samedi (septimam-diem, *étymol. populaire*) XXVI, 30. etc., samadi XLVI, 50. 91, *n. m.*, *samedi.*
samit (ἑξάμιτον, *à six brins*), *s. sg.* samiz, samis, *n. m.*, *étoffe de soie.*
sanc (sanguinem), sang LXV, 23, *s. sg.* sans X, 16. etc., *n. m.*, *sang.*
saner (sanare), *v. a.*, *guérir.* — *Pr. sg.* 3 saine XLII, 24. 36.
sang, *v.* sanc.
sanglent (sang*uinem*-olentum) V, I, 10, *adj. sanglant.*
sanglotir (ˢsinglutire, *pour* singultire) XXIII, I, 14, *v. n.*, *sangloter.*
sanguin (ˢsanguīnum, *pour* sanguineum) LXXII, 48, *adj.*, *de tempérament sanguin.*
sanior, *v.* seignor.
sanité, *v.* santé.
sanlance, -lant, -ler, *v.* semblance, etc.
sans, *v.* sanc, sens *et* senz.
Sanson (Samsonem), *s. sg.* Sanse V, II, 73, *n. pr.*, *Samson, un des douze pairs de Charlemagne.*
sant, *v.* saint.
santé (sanitatem) XIX, 235. etc., santét LXV, 29, *n. f.*, *santé.*
santir, *v.* sentir.
sanz, *v.* saint *et* senz.
saoler (satullare) XLII, I, 178, *v. a.*, *rassasier.*
sapience (sapientiam) LXXII, 88, *n. f.*, *sagesse.*

sarai, etc., saroie, etc., *v.* savoir.
sarpent, *v.* serpent.
Sarrasin (Saracenum) LII, 14, Sarrazin, *f.* Sarrasine VIII, II, 22, *r. pl.* -ins XVII, 80. etc., *n. pr. de peuple, Sarrazin.*
Sassogne (Saxoniam) IX, 66, *f., n. pr. de contrée, Saxe.*
Satan LI, 74 (*invariable*), Sathan, LIV, II, passim. LVI, 21, *n. pr., Lucifer, l'ange déchu.*
sauf (salvum), salf, *s. sg.* sals LVIII, 110, *adj., sauf, sauvé, en sûreté; neutre* : mettre en s. XX, 42, *mettre en sûreté;* — sauf ce que LXX, I, 3, *loc. conj., sauf que, excepté que.*
sauldray, *v.* saillir.
Saule, *v.* Saulus.
sault, saulter, *v.* saut, sauter.
Saulus (Saulus), *suj.* LXV, 17, *voc.* Saule LXV, 50 (*formes purement latines*), *n. pr. d'homme, Saul, nom primitif de l'apôtre saint Paul.*
saulveté, *v.* sauveté.
saume (psalma, *pl. n.*) XV, II, 27, *n. f., psaumé.*
saure, *v.* soldre.
saut [1] (saltum), salt, sault VI[b], 125. etc., *n. m., saut.*
saut [2], *v.* saillir *et* sauver.
sauter (saltare), saulter VI[c], 341, *v. n. sauter.* — *Ft. sg.* 1 sauteray VI[c], 316.
sautier (psalterium) XV, II, 27. etc., *n. m., psautier.*
sauvache, *v.* sauvage.
sauvage (silvaticum) VI[d], 184. etc., sauvaige VI[b], 272, sauvache XXX, 28, salvage VI[a], 140. etc., *adj., sauvage.*
sauvaige, *v.* sauvage.
sauvegarde (*sauve-garde*) LXVII, II, 70, *n. f., inviolabilité.*
sauvement (salva*re*-mentum), salvament I, I, 1, *n. m., salut, conservation.*
sauvëor (salvatorem), *n. m., sauveur;* le S. XXIX, II, 66, Nostre S. XXIV, 47, *Jésus-Christ.*
sauver (salvare), salvar I, I, 3. 4, *v. a.* — *Ft. sg.* 1 salvarai I, I, 3; *sbj. sg.* 3 saut XXV, 29. etc.
sauveté (salv*um*-itatem), saulveté, *n. f., salut, sûreté;* a s. XXVIII, 40, *en sûreté.*
savant, saveir, savèr, *v.* savoir.
saverai, etc., saveroie, etc., savir, *v.* savoir.
savoir (sap*ere*), sçavoir, saveir XVI, 188. XLVII, 51, savèr, savir I, I, 2, *v. a., savoir, pouvoir; subst, s. sg.* savoirs LXXI, 23; non sachant XXIX, II, 1, *p. pr.-adj., ignorant, sot.* — *Pr. sg.* 1 sai (*dû à l'analogie de* ai, dei) V, I, 13. II, 2. etc., say VI[b], 112, sçay LIV, I, 8. etc., 2 sés (sapis), sez LI, 89, scés LIV, II, 15, 3 sét (sapit) IV, 69. etc., scét VI[d], 198, sait XXV, 144, sçait XXVII, 29. etc.; *pl.* 1 savons VI[d], 19. etc., sçavons XXVI, 87, 2 savez VI[d], 118. etc., sçavez VI[c], 56, 3 sévent XV, II, 33. etc., sçaivent XXVII, 28; *ipf. sg.* 1 savoie VIII, I, 64, 3 saveit XLVI, 22, savoit IX, 24. etc., sçavoit VI[c], 90. etc.; *pl.* 3 sçavoient VI[c], 123. etc.; *pf. sg.* 1 soi (sapui) XX, 152. etc., seuc VIII, I, 63. etc., 3 sout III, 60. etc., sot XVII, 19. 105. etc., seut XIX, 94, sceut VI[d], 68. 215, sceult XXVI, 24; *pl.* 3 sovrent III, 20, sorent IX, 20. etc.; *ft.* savrai, etc., saverai, etc., sarai. etc.; *sg.* 2 sçaras LIV, II, 4, etc., 3 savrat VI[a], 142. etc., sçara LIV, I, 101; *pl.* 2 savrez LVI, 38. etc., savroiz XXIV, 243; *cd.* savroie, etc., saveroie, etc., saroie, etc.; *sg.* 1 sçaroie LIV, II, 84, 2 sçaurois VI[c], 154, 3 sçauroit VI[c], 131. etc.; *sbj. sg.* 1 sache, saiche XX, 160, 2 saches LIX, 19, 3 sache XLII, II, 76. etc., saiche; *pl.* 1 sachons, saichons XXIV, 44, 2 sachiez XXIV,

102, sachés L, 70; *ipf. sg.* 1 seüsse XLV, 189, seüse XX, 119, soüsse IV, 101, 2 seüsez LI, 53, 3 seüst LVII[a], I, 45. etc.; *pl.* 3 soüssent IV, 103; *p. pr.* sachant XXIX, II, 1, savant LVI, 4; *s. sg.* -anz LXV, 68; *p. p.* seü, seu LXIII, 44, sceu LIV, II, 24, *s. sg.* seüz XIV, 22, *f.* seüe XXIV, 7.

savor (saporem) LI, 48, *n. f.*, *saveur, goût.*

savoré (sapor*em*-atum) XLV, 143, *adj.*, *savoureux.*

say, *v.* savoir.

sazir, *v.* saisir.

sçait, sçaivent, sçara, sçaras, sçaroie, sçaurois, sçauroit, sçavez, sçavoient, sçavoir, sçavoit, sçay, *v.* savoir.

sceptre (sceptrum), *n. m.*

scés, scét, sceu, sceult, sceut, *v.* savoir.

scïence (scientiam) VI[d], 121 194, *n. f.*, *science.*

scribe (scribam) XXVII, 39, *n. m.*, *greffier.*

se[1], *v.* son[3].

se[1], *v.* soi[2].

se[2], *v.* si[2].

se[4], *v.* si[3].

sëant, seanz, sear, *v.* sëoir.

sebeline (*b.-lat.* sabellinam, *du slave*) XVI, 136, *n. f.*, *peau de martre zibeline.*

sec (siccum), *f.* sèche, sesche XXIII, II, 122, *adj.*, *sec.*

sèche (sepiam), *n. f.*, *sèche* (*poisson*); *sert à renforcer la négation :* ne ... vaillant une s. XLIV, II, 97.

secorre (succutere), secourre, *v. a.*, *secouer* (secouer *suppose* succutare). — *Ft. sg.* 1 secourray VI[b], 178; 3 secorra XXIII, II, 16.

secors (succursum) XIII, II, 31. etc., *n. m. inv.*, *secours.*

secourray, *v.* secorre.

secrè (secretum) XXXVII, I, 2, *adj.*, *secret, discret.*

secrètement (secreta-mente), *adv.*, *secrètement.*

seculier (*secularium, *pour* secularem), *adj.*, *séculier.*

secunt, secunz, *v.* segont.

sed, *v.* si[3].

sëel (sigillum) LXVIII, 22, *n. m.*, *sceau.*

segnier, *v.* seignier.

segneur, segneur, segnor, *v.* seignor.

segnoré (senior*em*-atum) X, 17, *adj.*, *seigneurial* (*cf.* signori).

segnourir (senior*em*-ire) XVIII, 124, *v. a.*, *gouverner en maître, tenir sous sa domination.*

segont (secundum) LVII[a], II, 28, secunt, *s. sg.* secunz XLVI, 4, *adj.*, *second.*

seie (se!am) XVI, 73. XVII, 93, *n. f.*, *soie.*

seif, *v.* soif.

seigneur, -rie, *v.* seignor, -rie.

seignier (signare), segnier, saingnier VI[d], 38, *v. a.*, *faire le signe de la croix sur, bénir; v. réfl.*, se s., *faire le signe de la croix* (*sur soi*), *se signer* VI[d], 38. 106.

seignor (seniorem) VI, 76. etc., XVIII, 123. etc., segnor XV, II, 14. etc., seinor III, 143. etc., signor LXV, 19. etc., sanior LXIX, 14, seingnor XXIV, 26. 37, seignur, sennur XXII, 79, seignour, XVIII, 115, signour LXI, 6, seigneur XL, I, 17, segneur LI, 7. etc., segnieur LII, 22; — *s. sg.* sire (senior) IV, 35. etc., sires (*forme analogique*) XXIV, 16. etc., sendra, I, II, 2; — *r. pl.* seignors, V, I, 59. VI[a], 48, seignurs seignor IV, 76. 116, signors, signeurs VI[d], 85. 113, *n. m.*, *seigneur* (*sire*), *maître.*

seignorie (senior*em*-iam) XIX, 239, seignourie XVIII, 32, seigneurie LXIII, 50. LXXII, 90, signerie LXV, 35, *n. f.*, *domina-*

tion, autorité du seigneur, seigneurie, domaines.

seignour, seignur, *v.* seignor.

seignourie, *v.* seignorie.

sein, *v.* sain [3].

Seine (Sequanam), *f., n. de fleuve.*

seingnor, seinor, *v.* seignor.

seint, seinte, *v.* saint.

seintisme, *v.* saintisme.

seinz, *v.* sain [3], saint *et* senz.

seiz, *v.* soif.

sejor [1] (*n. verb. de* sejorner), séjour, *n. m., séjour, délai, relâche;* sanz s. XXXII, 39, *sans relâche.*

sejor [2], *v.* sejorner.

sejorner (sub-diurnare) XLII, 1, 17[2], sojorner VI[a], 5. 9. XLII, II, 95, sejourner XXVI, 124. etc., *v. n., séjourner, demeurer, se reposer;* cheval s. VI[a], 5. 9. XII, 91, *cheval bien entretenu.* — *Pr. sg.* 1 sejor XLIX, 11 (*cf.* sorjorner).

sejour, sejourner. *v.* sejor, sejorner.

sel [1] (sal), *n. m.*

sel [2], *v.* si [2].

sèle (sellam), selle, sielle XXV, 51, *n. f., selle.*

selle, *v.* sèle.

selon, *v.* selonc.

selonc (secundum, *avec influence de* longum), sulunc XLVI, 2. etc., selon LIX, 7, *prép., le long de, à côté de, selon, eu égard à* LIX, 7; — selonc ce que (*subj. pr.*) LXXI, 31, *loc. conj., comme si.*

semaine (septimanam), semainne XLVII, 66. 90. sepmaine XL, 1, 81, *n. f., semaine;* de s. XL, 1, 81, *d'une semaine, avant une semaine.*

samainne, *v.* semaine.

semance, *v.* semence.

semblable (simul-abilem), sambl., *adj.*

semblablement (simul-abili-mente), sambl. VI[d], 119. 209, *adv.*

semblance (simul-antiam) XVI, 90, senbl., sanl. LXXI, 24, *n. f., ressemblance, représentation figurée, image;* en s. de LXVI, 7, *sous la forme de.*

semblant (simul-antem), sambl. IX, 2. etc., *n. m., semblant, apparence, mine, physionomie, visage, accueil, opinion* XI, 51. etc.; fol. s. XXXI, I, 18, *air de fou;* a son s. XIX, 253, *comme il lui sembla bon, comme il jugea à propos;* par s. VI[d], 2, *en apparence* LXIV, 45, *visiblement;* ne faire s. de nule rien XLIV, 79, *ne faire semblant de rien;* faire s. que XVI, 58. XXIII, 55, *faire voir que.*

sembler (simul-are), sambler, sanler LXI, 17. etc., *v. n., sembler, ressembler;* s. a (*inf.*) VI[b], 166, *sembler* (*inf.*); semblant a, sanlant a LXXI, 17. 43, *f. pl.*, sanlans a LXXI, 71, *p. pr., semblable, -es à.*

semence (*sementiam, *pour* sementem), semance, *n. f.*

semer (seminare), *v. a.* — *Pr. sg.* 3 sèmet XLVI, 53; *pl.* 1 semuns XLVI, 95.

seminus (seminosum) XLVI, 51, *adj., favorable pour semer, où l'on peut semer.*

semonce (*semonse, p. p. f. sg. de* semondre) LXV, 42, *n. f., avertissement.*

semondre (submonere), *v. a., avertir, exhorter.* — *Pr. sg.* 3 semont XX, 11. etc.; *pl.* 1 semonons LIX, 25; *p. p.* semont (submonitum) LIX, 24, *et* semons (*submonsum), *d'où* semonse. semonce.

semons, semont, *v.* semondre.

sempre (semper) II, 10. III, 138, sempres (s *adverbiale*) IV, 52. etc., *adv., toujours* II, 10. III, 138, *chaque fois* III, 34, *aussitôt, soudain, tout à l'heure* VII, 111. etc.; semprel III, 34 = sempre le.

semprel, sempres, *v.* sempre.
sen [1] (*) XVI, 100. etc., *n. m.. sens, sagesse, habileté.*
sen [2], *v.* son [3].
senblance. *v.* semblance.
sench, *v.* sentir.
sendra, *v.* seignor.
sené (*sen*-atum), *adj., sensé, sage;* mal s. XXXV, 44, *insensé, peu sage.*
senefiance (significantiam), *manifestation* XXIV, 77.
senefïer (significare) XXIII, I, 95. etc., *v. a., signifier.*
senestre (sinistrum), *adj., gauche.*
seneschal (*senescalcum), -cal, *s. sg.* -cals XXIV, 250, -caus XXV, 125. LII (*titre*), *n. m., sénéchal.*
seneschalcie (*senescalciam) XXIV, 249, *n. f., charge de sénéchal.*
sengler (singularem) XXX, 10. LVII[b], 11, *n. m., sanglier.*
sennur, *v.* seignor.
sens (sensum), sans, *n. m., sens, bon sens, raison, sagesse, action sage* XVIII, 114. XIX, 203, *direction* XLVII, 69, *manière :* par mon s. LIV, II, 35, *dans mon sens, à ma façon;* sens dessus dessoubz LXIII, 65 (*altération de* c'en d. d. = *en mettant en dessous ce qui était en dessus ; cf.* cens desus desouz, *Luque la Maudite, v.* 128, *dans* Romania, X, 226); en nuls. XLIV, I, 2°, 63, *en aucune façon ;* mal s. XIX, 195, *déraison, folie ;* issir del s. XIII, I, 6, desver del s. XIX, 44, *perdre le sens, la raison;* par s. XX, 144, *sagement, avec une apparence de raison* XXXV, 34.
sensible (sensibilem) LXXI, 12, *adj. qui sent.*
sensitif (*sensitivum), *f.* -ive, *adj.*; l'ame sensitive LXXI, 21, *la sensibilité.*
sensualité (sensualitatem) LXXII, 56, *n. f.*
sent, *v.* sentir.
sente (semitam), *n. f., sentier.*
sentence (sententiam), *n. f., poids des expressions* LXX, I, 23, *sentence* LXX, II, 31.
sentier (semitarium) V, II, 64. etc., *n. m.*
sentir (*sentire), santir, *v. a., sentir; v. réfl.*, se s. de XLV, 71. LXIII, 13, *se ressentir de.* — *Pr. sg.* 1 sent XLV, 190, sench XXX, 453, 3 sent V, II, 20. etc.; *p. pr.* sentant LXXI, 13; *p. p.* sentu (*sentutum) XLV, 132, senti (*sentitum) XLV, 150, *f.* sentue XX, 79, sentie.
senz (sine-s *adverb.*) XVII, 127, sanz VII, 130. XXXIV, II, 46. etc., sans VI[b], 126. etc., seinz XXII, 19, *prép., sans;* sans point, s. p. de, *v.* point; s. ce que (*fut.*) XIX, 243, *sans compter que;* (*sbj. ipf.*) XXVI, 103, *sans que ne, sans que.*
sëoir (sedere), sear XII, 70, *v. n., être assis, être placé, n'être pas encore couché* XXIX, I, 36; — *v. réfl.*, se s., *s'asseoir.* — *Pr. sg.* 3 siét VI[d], 86. etc.; *ipf. sg.* 3 sëoit XXX, 209. etc.; *pf. sg.* 3 sist VII, 90; *ft. sg.* 1 serrai VI[a], 40. 112, 3 serrat VI[a], 125; *impér. sg.* 2 sié LIII, 131; *p. pr.* sëant VI[d], 62. XI, 80 (*situé*), *s. sg. et r. pl.* sëanz XVI, 78 (*séant, qui convient*). LIX, 11 (*assis*).
separer (separare), *v. a., séparer.*
sepmaine, *v.* semaine.
sepulchre, *v.* sepulcre.
sepulcre (sepulcrum), sepulchre VI[c], 57. LII, 13, *n. m., sépulcre.*
sepulture (sepulturam), *n. f., sépulture.*
sereine (sirenam) XL, I, 74, *n. f., sirène.*
serer, *v.* serrer.
serf (servum), sierf XVIII, 127, *s.*

sg. sers LI, 20. etc., *f.* serve IX, 25. etc., *n. m. et f., esclave, serf, serve, serviteur, servante.*

serit VI[a], 153, *adj., pris adv[t], doucement.*

serjant (servientem), sergant VIII, I, 132, *n. m., homme d'armes, écuyer* (*Cf.* servant).

sermon (sermonem), *n. m., discours* V, I, 57, *sermon* LXVII, II, 23.

sermoner (sermon*em*-are) VII, 42, *v. n., prêcher.*

seror (sororem), sœur (*forme du sujet*) XL, I, 47, *s. sg.* suer IX, 67. etc., soer V, III, 9, seur LIII, 143, *n. f., sœur; — terme de tendresse employé par un mari s'adressant à sa femme* (*cf.* XXXIX, II, 58), *ou par tout autre homme uni à une femme par des liens de parenté ou d'amitié* (*cf.* V, III, 9).

serpans, serpant, *v.* serpent.

serpent (serpentem), -ant, sarpent XLIII, 12, *s. sg.* serpans XXIII, II, 19. etc., *n. m.*

serpentine (serpentina, *pl.n.*) XXX, 28, *n. collectif f., serpents.*

serrai, serrat, *v.* sëoir *et* estre.

serrer (serrare *pour* serare) VI[a], 114, *v. a.;* serré, *p. p. pris adverb[t]* LIV, I, 42 (larder serré, *faire de nombreuses blessures*).

sers, sert, *v.* servir.

servant (*p. pr. de* servir), *r. pl.* servanz, *n. m., serviteur* XXXVI, 7, *sergent, fantassin* LVII[a], II, 49 (*Cf.* serjant).

serve. *v.* serf.

serviable (servire-abilem), *adj.*

service, serviche, *v.* servise.

servir (servire), siervir XVIII, 32, *v. n. et a., servir;* s. une espée V, II, 13, *la manier, s'en servir.* —*Pr. sg.* 2 sers XLIV, II, 72, 3 sert XLV, 223; *p. pr.* servant (*V. ce mot*); *p. p. f.* servide V, II, 13.

servise (servitium) XLV, 230. LVII[a], II, 11, service, serviche LII, 19, 22, *n. m., service, aide, cérémonie religieuse, enterrement.*

serviteur (servitorem), servitur LVI, 8, *n. m.*

servitume (servitutem, *analogie de* costume) XLI, II, 45, *n. f., servitude, servage.*

sés [1], *v.* son [3].

sés [2], *v.* savoir.

ses, *v.* si [1] *et* si [2].

sesche, *v.* sec.

set (septem) V, I, 9. etc., *adj. num., sept.*

sét, seü, seu, seüe, *v.* savoir.

seuc, *v.* savoir.

seul (solum), *s. sg.* seuls XIV, 1, seus XX, 71. etc., *adj., seul.*

seule, *v.* siécle.

seulement (sola-mente) VI[d], 175, *adv.*

seulet (sol*um*-ittum), *f.* seulète LIII, 10, *adj. dimin., seulet.*

seur, *v.* seror, seür *et* sor [2].

seür (securum), seur LXIII, 70, sur LXVII, II, 45, *adj., sûr, en sûreté, rassuré, sans crainte;* estre a s. XLIII, 19, *être en sûreté* (*Cf.* aseür); se tenir sëur que LXIII, 70, *être assuré, être persuadé que;* (il) fait seür (*inf.*) XLIII, 15, *on peut sans danger* (*inf.*).

seürement (secura-mente) LI, 98, *adv., assurément.*

seureté, seurté, *v.* seürté.

seurpeliz (super-pellicium) LXI, 33, *manteau des Bédouins* (*que Joinville compare au surplis des prêtres*); *cf.* soupeliz.

seurplus (super-plus) XXIV, 90, surplus XL, I, 21, *n. m., surplus, reste* (*cf.* soreplus).

seürté (securitatem), seurté LXVII, II, 26, seureté LXVII, II, 13, sureté LXVII, II, 6, *n. f., sûreté, sécurité.*

seus, *v.* seul.

seüse, seüsez, seüsse, seüst, *v.* savoir.

seut, *v.* savoir *et* sivre.

seüz (*b.-lat.* *segusium, de *secutium = secut*um*-ium) LVII[a], 1, 14, *n. m., chien de chasse pour la bête noire.*

sevals (sic-vel-s *adv.*) LI, 22, *adv., du moins* (*Cf.* veaus).

sévent, *v.* savoir.

sevrer (separare), *v. a., séparer* LVII[a], 1, 38, *sevrer* XXIV, 235.

Sewin (*) VIII, 1, 203, *n. pr., Séguin.*

seziéme (sedec*im*-esimum) XXIV, 9, *adj. num. ordinal, seizième.*

si[1], *v.* son[3].

si[2] (sic), sy VI[d], 13. etc., *adv., ainsi, si, tellement, donc;* e jeo si LXIV, 108, *et moi de même; — conj.* VI[a], 102, *jusqu'à ce que* (*cf.* desi que); — si com III, 86. etc., si cum I, 1, 4. etc., *ainsi que, aussi vrai que* XXIX, II, 69, *comme, vu que, aussitôt que* III, 91; si que VI[d], 124. etc., si ke, *ainsi que* LXXI, 35. 54, *de sorte que;* par si que XLV, 203, *à la condition de; — particule de liaison, souvent à peu près explétive, mise devant le verbe :* III, 105. 110, etc., etc. (*très fréquent*); *souvent affaibli en* se : VIII, II, 46. XVIII, 32. etc. — Sil III, 98. etc., sel (*passim*) = si le; sin IV, 72. 73. V, 1, 50. etc. = si en; sis XLVII, 68, ses (*passim*) = si les; si'st IV, 65 = si est.

si[3] (si) I, II, 1. 2. etc.; *ordinairement* se IV, 35. etc. (*l'e non élidé devant une voy.* XXIII, II. 96. etc.), sed (*devant voy.*) III, 73. 75. 77. IV, 63, *conj., si;* si ... non, se ... non (*avec un ou plusieurs mots entre* si (se) *et* non, *construction ordinaire*) : se mal non XXIII, II, 18. etc., si non VI[d], 157 (*construction postérieure*), sy non VI[d], 161, *sinon, si ce n'est;* ou se ce non VII, 61. etc., *ou sans cela, sinon.* — Ses = se les XI, 90. etc.

sié, *v.* sëoir.

siécle (seculum), siégle XLII, 1. 153, seule II, 24, *n. m., monde, siècle, vie dans le monde* (*opposée à la vie monastique*).

siége (*n. verb. de* sieger = se*dem*-icare), *n. m., place, siège.*

siégle, *v.* siécle.

sielle, *v.* sèle.

sien, *v.* son[3].

sierf, *v.* serf.

siervage (serv*um*-aticum), *n. m., servage.*

siervir, *v.* servir.

siét[1], *v.* sëoir.

siét[2] (*n. verb. de* sedeir, sëoir) V, III, 2, *n. m., séjour.*

sieuroit, sieut. *v.* sivre.

sigler (*) XX, 50, *v. n., naviguer* (*d'où notre* cingler).

signe (signum), *n. m., signe, marque, signe du zodiaque* XVII, 12.

signefiance (significantiam) XLVI, 106, *n. f., signification.*

signefïer (significare), *v. a., signifier.*

signerie, *v.* seignorie.

signeur, signor, signour, *v.* seignor.

signori (senior*em*-itum) VIII, 1, 152, *partic.-adj., grand, beau.*

sil, *v.* si[2].

sillabe (syllabam) LXX, 1, 10. etc., *n. f., syllabe.*

simple (simplicem), *adj.*

simplèce (*simple*-itiam), *n. f., simplicité, franchise, loyauté.*

simplement (simplici-mente), *adv., simplement, loyalement.*

simpleté (*simple*-tatem) XIX, 69, *n. f., mêmes s. que* simplèce.

sin, *v.* si[2].

singe (simium) XLIII, 32, *n. m.*

sire, sires, *v.* seignor.

sis[1], *v.* son[3].

sis[2] (sex), six VI[b], 250. etc., siz LV, 21, *adj. num., six;* six vingtz LXIII, 34, *cent vingt.*

sis[3], si'st, *v.* si[2].

sist, *v.* sëoir.
sit, *v.* estre[1].
sitor XLIX, 144, *mot inconnu.*
siu, siuoit, siust, siut, *v.* sivre.
sivre (sequere) XLIV, II, 15, suïr XXX, 285, *v. n. et a., suivre, continuer.* — *Pr. sg.* 1 siu XXX, 267. 2 (por)seus LXV, 51, 3 siut X, 115. etc., suvt XL, I, 5. II, 13, seut XLII, I, 133, (por) seut LXV, 47, sieut XXV, 36; *ipf. sg.* 3 sivoit XXIV, 209. etc., siuoit (*corr.* sivoit) LX, 54; (por)seuivet LXV, 57; *cd. sg.* 3 sieuroit XVIII, 116, sivroit XIX, 206.
six, siz, *v.* sis[2].
soavet (suav*em*-ittum) XII, 134. etc., *adj. pris adv^t, tout doucement.*
soë, *v.* son[3].
soéf (suavem) VI[a], 153, süéf XXII, 52, souéf XL, I, 54, *s. sg.* soéz XIV, 75, soés XLV, 176, *adj., doux, agréable; — adv^t.* XIV, 85. etc., *doucement, finement,* XXIII, II, 36.
soen, soens, *v.* son[3].
soëntre (sub-intra; *cf., pour le sens,* subinde, *et pour la forme,* sovent, souvent; *sequenter, d'où on le dérive ordinairement, aurait donné* siventre, *et non* soventre, soentre; *rien n'empêche d'admettre pour le provençal deux origines différentes* : sub-intra *pour* soentre, *et* sequenter *pour* seguentre), soventre, *adv. et prép., à la suite, immédiatement après.*
soer, *v.* seror.
soés, soéz, *v.* soéf.
soffert, soffrir, *v.* sofrir.
soffisance (sufficientiam) XLIV, II, 121, *n. f., ce qui suffit, le nécessaire.*
sofrir (*sufferire), soff., V, I, 49. etc., suff., soufrir, souff., *v. a. et n., souffrir, patienter, supporter;* s. a avoir XXIV, 88, *permettre d'avoir, laisser poséder; — v. réfl.,* se s. X, 4, *rester tranquille, patienter.* — *Pr. pl.* 3 sueffrent LXII, 1; *cd. sg.* 3 soufferroit LXII, 36; *p. p.* soffert XLIV, I, 2°, 35. etc., souffiert XVIII, 27.
soi[1] (sitim), seif, soif XXIX, I, 12, *r. pl.* seiz IV, 13, *n. f., soif.*
soi[2] (se), sei III, 68. etc. (*peut se placer devant le verbe, principalement devant le part. prés. et l'inf.*), se III, 19. etc. (*presque toujours atone et placé avant le verbe; par exception, après le verbe :* paiast s'od lui III, 12), s' (*devant une voy.*) III, 12. 24. 26. etc. (*quelquefois aussi l'*e *ne s'élide pas*). — *Le prédicat, participe ou adjectif, se met ordinairement au cas sujet après un verbe réfléchi* : sour l'erbe vérte si s'est colchiez adenz V, II, 22. etc.
soi[3], *v.* estre[1].
soie, *v.* son[3].
soif, *v.* soi[1].
soing (*), *n. m., soin, souci.*
soir (serum) *n. m.;* au s. XXIX, I, 140. 141, *le soir.*
sojorner, *v.* sejorner.
sol[1] (solum) LI, 56, sul XXI, 29, seul XX, 137, *s. sg.* sols XV, II, 22, sous LVII[b], 31, *f.* sole IV, 63. VI[a], 53, sule, seule X, 64. XLIV, II, 95, *adj., seul; — adv^t* XXII, 95. etc., *seulement.*
sol[2], *v.* soldre.
solacier (solaci*um*-are) XLIV, II, 16, *v. a., tenir compagnie* (*cf., dans les patois du Midi,* faire *ou* fà soulas, *t. c. à qq^n qui est peureux.*
solaus, *v.* soleil.
solaz (solacium), soulas LXXII, 48, *n. m., consolation, soulagement, plaisir, contentement* LXXII, 48.
soldre (solvere), saure XXX, 362, *v. a., payer.* — *Ft. sg.* 1 sorrai XXX, 373; *impér. sg.* 2 sol XXX, 386.

soleil (sol*em*-iculum), solel LXII, 25, *s. sg.* soleilz VI[a], 1 (*note*), soleuz XVII, 95, solaus IX, 78. etc., *n. m., soleil.*

solel, *v.* soleil.

solement (sola-mente) XLIV, II, 43, *adv., seulement.*

solemnellement (solemn*em*-alimente), *adv., solennellement.*

sollér (*b.-lat.* sotularem, *de* subtelare, *qui se trouve dans Johannes de Janua, W. Meyer,* Das Schiksal des Neutrums, *p.* 144) XXX, 310, *n. m., soulier* (*Cf.* soullier).

soloir (solere), suloir, souloir, *v. n., avoir coutume.* — *Pr. pl.* 3 soulent LXVII, II, 41; *ipf. sg.* 3 soloit X, 81. etc., soloie XLIX, 158; *pl.* 2 sulïez XXII, 108, soliez XIX, 240.

sols, *v.* sol.

som (sommum), son, sun, *n. m., sommet, extrémité; usité seulement dans* en s., par s. : en son cél pui VI[a], 135 (*cf.* VI[a], 148, *au sommet de ce tertre;* en s. le mont XV, II, 2, *au sommet de la montagne,* etc.; par s. l'albe VI[a], 16. 105. etc., *dès l'aube, au point du jour,* etc.

some[1] (summam), somme, summe XXI, 61, *n. f., somme, ensemble, résumé;* c'est la s. LVIII, 31, *voici la chosé en deux mots.*

some[2] (sagma = σάγμα) sume, *n. f., charge* (*Cf.* sommier *et l'expression* bête de somme)

someillier (somn*um*-iculare) XLII, I, 161, *v. n., sommeiller, dormir.*

somet (summ*um*-ittum) VI[a], 148, sumet, *n. m., sommet.*

somme, *v.* some[1].

somier (sagm*a*-arium), sommier, *n. m., bête de somme, conducteur d'une bête de somme.*

somptueux (sumptuosum), somptueux VI[c], 65, *adj., somptueux, magnifique.*

son[1], *v.* som.

son[2] (sonum) XLII, I, 24, *n. m., air, chant.*

son[3] (s(u)um), *adj. et pron. poss.* 3[e] *pers., son, sa, ses, le sien, la sienne.* — 1° *A tone* : *m. sg. s.* ses XXX, 156. etc., sis V, II, 69. etc., *refaits sur* mes, mis *par analogie*), *r.* son I, I, 4. V, I, 47. etc., suon II, 15, sun, sen (*picard*) XXX, 213. 341. LXII, 13; *pl. s.* sui LXVI, 74, si IV, 51. etc., *r.* sos III, 49. 128, ses IV, 43. etc., *f.* sa (s(u)a) II, 17. etc., s' (*devant une voy.*) III, 26. etc., se (*picard*) XV, II, 74. 75. etc.. *pl.* ses III, 50. etc. — 2° *Absolu* (*employé ordinairement comme prédicat, ou avec l'article et accompagné ou non d'un substantif*) : *m. sg. s.* sons, suens, soens, siens (*par analogie avec le possessif de la première personne*), *r. sg. et s. pl.* son XLVI, 34, suon I, II, 2, suen XVI, 180, soen, sien XVIII, 76. etc., *r. pl.* sons III, 74, suens, etc.; *f.* sue I, II, 2, souve II, 29 (*sans article*), soë IV, 47. XIX, 109 (*sans article* X, 90), soue XXIV, 191, soie XIII, II, 46. XVIII, 66 (sienne, *comme* mienne, tienne, *n'arrive qu'à la fin du* XIII[e] *siècle. La différence de traitement entre* sa *et* sue, soë, etc., *vient de ce que, dans le premier cas,* sua *est proclitique, tandis que, dans le second, il est accentué, et est soumis par conséquent à des lois phoniques différentes* (*Cf. Horning,* Zeitschr. f. rom. Phil. VII, 572). — *Neutre pris subst*[t], *son bien propre, son argent* : le son XLVI, 34, del sien, XXX, 236.

soner (sonare) V, I, 1. 31, suner sonner LIII, 96, *v. n. et a.*

sonner, faire résonner (*un cor*) ; ne s. mot LIII, 96 (*Cf.* VI[d], 48. 212, *ne pas souffler mot.* — *Ft. sg.* 1 sonnerai, sonneray VI[d], 45.

sonet (son*um*-ittum) XLII, I, 18, *n. m., air, chant.*

songe (somnium), *n. m.*

songier (somniare), *v. n., songer, réfléchir.*

songif (somni*um*-ivum), *s. sg.* songis XXXI, I, 66, *adj., qui songe habituellement.*

sonneray, *v.* soner.

sons, *v.* son[3].

sor[1] (*?) XIII, II, 46. etc., *adj., jaune d'or, roux.*

sor[2] (super), sóur IV, 78. V, I, 70. XVIII, 10. etc., seur XXIV, 85. etc., sur *(pron.* sour, *ou à peu près; ne pas confondre avec le moderne* sur, *qui est la dernière évolution de* sor, seur) *adv. et prép., dessus, au-dessus de, sur, par* (*dans les serments et les objurgations*) (*Cf.* sore).

sorbir (sorbire) XVII, 127, *v. a., engloutir.*

sorcére (sort*em*-iariam) XLVII, 48, *n. f., sorcière.*

sorcil (supercilium), *r. pl.* sorciz, sorcis XXXIV, II, 14, *n. m. sourcil.*

sordre (surgere), *v. n., se lever, jaillir, sourdre.* — *P. p.* sors (*sursum) LVII[b], 23.

sore (supra), seure, sure XXII, 81, sóure II, 12. III, 69 (sóurels = sóure les III, 134), *adv. et prép., dessus, au-dessus de, sur* (*Cf.* sor).

Soredamors (*sore* (*f. de* sor)-*d'amors*) XXIII I, 91. etc., *n. pr. de femme.*

soreplus (supra-plus) XXIII, II, 134, *n. m., surplus, reste* (*Cf.* seurplus *et* surplus).

sorjorner (super-diurnare), surjurner XXI, 64, *v. n., séjourner, demeurer* (*Cf.* sejorner).

sormonter (super-monte*m*-are) XX, 166, surm. LXVII, II, 15, *v. a., dépasser, l'emporter sur.*

sorner (*'sorne*-are, *cf.* sornette) LV, 37. 43, *v. n., plaisanter, conter des sornettes.*

sornette (*'sorne*-ittam) VI[c], 15, *n. f.*

sororée (*sore-or*-are) XXIII, I, 108. 110, *v.a., dorer* (*ce mot ne peut se traduire littéralement; voy. le texte*).

sorprendre (super-prendere), *v. a., surprendre.* — *Cd. sg.* 3 sorprenderoit XIX, 195; *p. p.* sorpris XLIV, I, 2° (*titre*), 2.

sorrai, *v.* soldre.

sors, *v.* sordre.

sort (sortem), *r. pl.* sorz XX, 172, *n. m., sort, hasard, divination par sorts* XVII, 105.

sortir (sortire) LIV, I, 152, *v. a., obtenir du sort, jouir de.*

sorvenir (supervenire), *v. n., survenir.*

sorvëoir (super-videre) XXX, 317, *v. a., voir par hasard.*

sorz, *v.* sort.

sos, *v.* son[3] *et* soz[2].

sospeçon (suspicionem) XLV, 157, suspeziun XXII, 57, *n. f., soupçon.*

sospir (suspirium) XVI, 180, *n. m., soupir.*

sospirer (suspirare), *v. n., soupirer.* — *Sbj. sg.* 3 sospirt V, II, 46.

sostendreiet, *v.* sostenir *et* tenir.

sostenir (sustinere), V, I, 60. etc., sust. soust. VI[d], 65. etc., soubst. LXIII, 61, *v. a., soutenir, supporter* (*v.* tenir).

sot[1] (*), *s. sg.* soz XXII, 32, *f.* sote, *adj., sot.*

sot[2], *v.* savoir.

sotil (subtilem), soutil, *s. sg.* soutis XXXV, 33, *adj. des deux genres, fin, subtil.*

sotilment (subtili-mente) XLV, 47. etc., sout. XLIX, 65, sut. XLVI, 57, *adv., doucement, habilement*

sou (solidum), *r. pl.* sous XXX, 381. 385, *n. m.*, *sou d'or ou d'argent.*

soubdainement (subitanea-mente) VI^c, 125, souldainement XXVI, 23, *adv.*, *soudain.*

soubit (subitum) XXIX, II, 70, *adj.*, *subit.*

soubstenir, *v.* sostenir.

soubz, *v.* soz[2].

soudan (*) XX, 137, *n. m.*, *soudan.*

soudoiant (*p. pr. de* soudoier) XXXI, 34, *adj.*, *qui est à la solde, au service d'un seigneur.*

souduire (subducere) XIV, 21, *v. a.*, *trahir.*

soue, *v.* son[3].

souéf, *v.* soéf.

soufferroit, souffiert, souffrir, *v.* sofrir.

souffire (sufficere), suff., *v. n.*, *suffire.* — *Pr. sg.* 3 souffit LX, 47, suffit LIV, I, 72; *sbj. sg.* 3 souffise LIV, II, 74.

souffre (sulfurem) LXXII, 71, *n. m.*, *soufre.*

soufler (sufflare) XLIX, 75, *v. n.*, *souffler.*

souflet (*soufle* (*n. verb. de* soufler)-ittum) XXXIX, I, 22, *n. m.*, *soufflet.*

soufraiteus (*soufraite*-osum. *cf.* soufrète) LXXII, 38, *adj.*, *besogneux, qui manque du nécessaire* (*d'où notre* souffreteux).

soufrète (sub-fractam) XLIX, 13, *n. f.*, *manque.*

sougiet (subjectum) XLI, II, 45, *n. m.*, *sujétion.*

sougit (subjectum) XVIII, 140, *adj.*, *assujetti, soumis* (*Cf.* sozgit).

souhait (subtus-*hait*, *voy.* hait) VI^d, 135, souhèt LIV, II, 99, *n. m.*, *souhait, désir.*

souhaucier (subtus-alt*um*-iare ? ; *p.-è. faut-il corriger* sorhaucier *ou* soi haucier) XI, 21. *v. n.*, *s'élever.*

souhèt. *v.* souhait.

soulas, *v.* solaz.

souldainement, *v.* soubdainement.

soullier (*sotularium, *de* subtalare-iûm) XLVI, 74, *n. m.*, *soulier, sandale* (*Cf.* sollér).

souloir, *v.* soloir.

soumax, *v.* soumeil.

soumeil (somn*um*-iculum), *s. sg.* soumax XXX, 20, *n. m.*, *sommeil.*

soupeliz (subtus-pellicium, *par une confusion assez fréquente de* sos, « *sous* », *et de* sor, « *sur* ») XXIX, I, 115, soupelis XXIX, I, 134, *n. m.*, *surplis.*

souple (supplicem) XXX, 134, *adj.*, *plié en deux, courbé.*

sour, *v.* sor[2].

soure, sóurels, *v.* sore.

sourt (surdum) XLVIII, 107, *adj.*, *sourd.*

sous, *v.* sol[1], sou, *et* soz[2].

souskanie (*b. lat.* *soscaniam, *origine inconnue : on l'a rapproché, ainsi que* guenille, *du flamand* quene *et de l'ancien fr.* gone, *robe, dont l'origine est obscure*) LIII, 5, *n. f.*, *robe d'étoffe grossière* (*Cf. notre* souquenille, *diminutif*).

souspirer, *v.* sospirer.

soüsse, soüssent, *v.* savoir.

soussie (*solsequiam, *pour* solsequium) XXXVII, II, 6, *n. m.*, *souci* (*fleur*).

soustenance (sustin*ant*iam) XXIV, 43, *n. f.*, *soutien.*

soustenir, *v.* sostenir.

sout, *v.* savoir.

soutil, soutilment, *v.* sotil.-ment.

soutis, *v.* soutil.

souvantefoiz, *v.* soventes.

souve, *v.* son[3].

souvenir, *v.* sovenir.

souverain, *v.* soverain.

souvin (supinum) XXX, 119, *adj.*, *couché sur le dos.*

sovenir (subvenire), suvenir, *v. impers.*, *il me souvient.* — *Pr. sg.* 3 suvient XXII, 100, souvient

XL, II, 6; *pf. sg.* 3 sovint VI[a], 166. XXX, 186, suvint; *sbj. sg.* 3 soviéngne XLIX, 147.

soventes, *adj. f. pl. formé sur* sovent *et employé dans l'expression* soventesfoiz, souventes fois LXXII, 10, s. foys XL, I, 10, *un grand nombre de fois, souvent* (*cf.* souvantefoiz LXXII, 40).

soventre, *v.* soëntre.

soverain (*b. lat.* *superanum = super-anum) LI, 52, souverain LXXII, 5, sovrain, *f.* soveraine, souv. XL, I, 79, sovrainne XLIII, 41, *adj., supérieur* LI, 52, *souverain, suprême.*

soviéngne, sovint, *v.* sovenir.

sovrain, sovrainne, *v.* soverain.

soz[1], *v.* sot.

soz[2] (subtus) IV, 8. etc., suz XLVII, 53, sos XV, I, 23. etc., sous LXVII, II, 25, soubz XXVI, 68. XL, I, 14, *prép., sous.*

sozgit (*subtus-jectum, pour subjectum) XIX, 242, *adj., assujetti, soumis.*

sozlever (subtus-levare), *v. a., soulever. — Pr. sg.* 3 sozliéve XXIX, II, 23.

sozliéve, *v.* sozlever.

sozrire (subtus-ridère) (se) XLII, I, 42, *v. réfl., sourire.*

spéde, spée, *v.* espée.

spose, *v.* espose.

staple (*anglais* staple, *de* stabilem) LXII, 42, *n. m., entrepôt, marché.*

stature (staturam) LIV, I, 125, *n. f., attitude.*

steir, steivet, stiut, *v.* ester.

stopace (topazium) XLVIII, 37, *n. f., topaze.*

Struvelin (*) LXII, 5, *n. d'un château d'Écosse.*

suaire (sudarium) XV, II, 30, *n. m.*

subitement (subita-mente), *adv.*

subject (subjectum), *pl.* -ectz LXIII, 14, *n. m., sujet* (*Cf.* sougit *et* sozgit).

subjection (subjectionem) XVIII, 131, *n. f., sujétion.*

süe, suen, *v.* son[3].

süéf, *v.* soéf.

sueffrent, *v.* sofrir.

suer, *v.* seror.

süer (sudare), *v. n., suer.*

sueur (sudorem), *n. f.*

suffire, *v.* soffire.

suffrir, *v.* sofrir.

Suht Wales (*mots anglais*) XXI, 16, *n. pr. de contrée, sud du pays de Galles.*

sui, *v.* son[3] et estre.

suïr, *v.* suivre.

sujurner, *v.* sejorner.

sul, sule, *v.* sol.

suliez, suloir, *v.* soloir.

suller (suill*um*-are) XXII, 148, *v. a., souiller.*

sulunc, *v.* selonc.

sume, sumet, *v.* some[2], somet.

summe, *v.* some[1].

sumptueux, *v.* somptueux.

sun, *v.* som *et* son[3].

suner, *v.* soner.

suon, *v.* son[3].

superfluité (superfluitatem), *r. pl.* -tez LXXII, 35, *n. f., superfluité, chose inutile.*

superior (superiorem) XVI, 81, *adj. f. sg., supérieure.*

supplïer (supplicare), *v. a., supplier.*

sur[1] (*) IX, 6, *adj., aigre, dur.*

sur[2], *v.* seür.

sur[3], *v.* sor[2].

sur-, *v.* sor-.

sureté, *v.* seürté.

surjurner, *v.* sorjorner.

surpiez (super-pedes) LIV, II, 28, *adv., sur-le-champ.*

surplus, *v.* seurplus.

Sursac (?) LIX, 10, *n. pr. d'homme, Sursac, père d'Alexis, empereur de Constantinople.*

sus (susum, *forme archaïque pour* sursum), süz XIV, 27, *adv., sus, dessus, en haut, debout*; remettre sus XXXIX, I, 6, *rele-*

ver, *remonter ;* en sus VI[a], 150. etc., ensus, *à l'écart*, *de côté ;* bouter en sus LXXI, 11, *repousser ;* en sus de XII, 154. XIV, 68. etc., *en arrière de, à l'écart de ;* — *prép.*, VI[b], 256. etc., *au-dessus de, sur, vers.*

sus-, *v.* sos-.

susdit (susum-dictum, *r. pl.* susdis LXXII, 52, *f. pl.* susdittes LXXII, 30, *adj., dit plus haut.*

suspendre (suspendere), *v. a., suspendre, s. des fonctions ecclésiastiques* LVI, 58.

suspeziun, *v.* sospeçon.

sutilment, *v.* sotilment.

suvenir[1], *v.* sovenir.

suvent, *v.* sovent.

suy, *v.* estre[1].

suyt, *v.* sivre.

suz, *v.* soz[2] *et* sus.

sy, *v.* si[3].

sydère (sidera) XL, I, 27, *n. f., astre.*

Syon (Sion) LXV, 34, *n. pr. de ville, Sion (forteresse de Jérusalem).*

t' *devant une voy.* = ta *ou* te.

ta, *v.* ton.

tablier (tabularium) XXXIV, I, 22, *n. m., jeu d'échecs*, ou peut-être *trictrac.*

tai, *v.* toi *et* taire.

taignoiz, *v.* tenir.

taiien (*pour* taiain, *cas oblique, avec déplacement d'accent, de* taie, *grand'mère* = tata ; *cf.* Bertain, *de* Berte, etc., *et v.* nonain) LIII, 44. 145, *n. f., grand'mère.*

Taillefer (*taille-fer*) LVII[a], II, 1. etc., *inv., n. pr. d'homme, T., jongleur de Guillaume-le-Conquérant.*

taillier (talea-are), talïer III, 61, *v. a., tailler, fendre, faire payer des tailles, des impôts ; —abs*[t] XIV, 60, *trancher, découper les viandes.*

taing, *v.* tenir.

tainst, *v.* teindre.

taire (tacĕre) XXXVII, I, II, 5, *v. n., et* se taire, se tayre XXVIII, 15, se tère XL, I, 158, *v. réfl., se taire ;* se t. coi de L, 92, *ne pas souffler mot de.* — *Pr. sg.* 1 tays XXVII, 15 ; *pl.* 3 taisent L, 92 ; *pf. sg.* 3 teust VI[d], 26 ; *impér. sg.* 2 tai XII, 15 ; *p. p.* teü, *s. sg.* teüs XXV, 114 (s'est t.), teus XXXIX, I, 25 (se fut t.) (*V. notre observation à l'article* soi).

taisent, *v.* taire.

tal, tale, *v.* tél.

talent (talentum), talant VI[d], 38. etc., tallent VI[b], 34, *s. sg.* talenz V, I, 19, *n. m., envie, désir, désir satisfait ;* a son t. XLI, II, 47, *à son gré, selon son désir ;* avoir en t. que VII, 116, *avoir envie de* (*inf.*).

talier, *v.* taillier.

tallent, *v.* talent.

tamps, *v.* temps.

tançon, *v.* tençon.

Tangré (*) XV, II, 9, *n. pr. d'homme, Tancrède de Hauteville, neveu de Guiscard et cousin de Boémond de Tarente ; s'illustra dans la première croisade* (*V.* Buiemont).

tanra, *v.* tenir.

tans, *v.* temps *et* tant.

tant (tantum), *r. pl.* tanz IV, 86. etc., *f.* tante, *pl.* tantes IV, 12. etc., *adj., tant de, si grand, si nombreux ; — pris subt*[t], tant de III, 36. etc., *tant de* (dunt vos vëez tanz LXIV, 78 ; *multiplié par un nom de nombre et accompagné d'un adverbe de comparaison :* cent mile tans miez XLIV, II, 86, *cent mille fois mieux ;* deux téls tans comme lui VI[d], 101, *deux fois autant que lui ; — adv.* III, 57. etc., *tant, si, tellement, si longtemps ;* tant pour tant LXIII, 50, *à étendue égale ;* tant que VI[d],

58. XXVIII, 4, tant que de LXII, 26, *du moins, pour ce qui est de* VI[d], 58; t. que XXI, 106. etc.. *jusqu'à ce que;* de t. que XXIX, I, 44, *de ceci que, d'autant plus que*; — a t., atant, *alors*; — en t. dementres IV, 113, *cependant, pendant ce temps* (*V.* dementres); en t. que LXVII, II, 17, *tellement que, de sorte que;* por t., pour t. XXVII, 12, pour un t. XXXVII, II, 17, *pour ce motif, pour cela;* et non pourtant VI[d], 192, *et cependant;* por tant que XLV, 16, *pourvu què* (*Cf.* por que, por ce que.

tantost (*tant-tost*), *adv., aussitôt;* t. cum XXII, 88, *aussitôt que.*

tanz, *v.* temps *et* tant.

tapir (˚) (se), *v. réfl.* (*aussi actif = cacher*), *se cacher, se blottir.* — *P. p.* tapy VI[c], 34.

tapiz (tapet*em*-ium) XLVIII, 116, *n. m., tapis.*

tarder (tardare) (se) *de* (*inf.*) LIV, I, 5. 6, *v. réfl. hésiter à.*

targier (tard[*i*]are), *v. n., tarder; v. a., retarder.*

tart (tardum), *adj., tard, en retard;* a t. XVI, 115, *après une longue attente, difficilement.*

Tartarin (˚Tartarini) XXXIV, II, 30, *n. m. s. pl., Tartares.*

tas (˚), *n. m.*

tassel (taxillum) XVI, 147, *n. m., agrafe.*

taster tax*are*-itare), *v. a., tâter, goûter* LI, 100.

tayre, tays, *v.* taire.

te, *v.* toi.

Tèbes (Thebas) XVII, 60. etc., *f., n. pr. de ville, Thèbes, en Béotie.*

tei, *v.* toi *et* ton.

teil, *v.* tél.

teim, *v.* toi.

teindre (tingere), taindre, *v. a.* — *Pf. sg.* 3 tainst XI. 91; *p. p.* teint XLVII, 38. XXXI, I, 40; vis teint XXXI, I, 40, *visage altéré.*

teint[1] (tinctum), *n. m., teinture, teint.*

teint[2], *v.* teindre.

teise, *v.* toise.

teix, teiz, *v.* tél.

tél (talem), (i)tél, teu LVII[b], 105, teil LX, 33. 75, tiél, tal, *s. sg.* téls III, 113. etc., tés XII, 16, teiz XLVIII, 117, teix LXI, 27, tiéls XXIV, 29. 53, tieus XXIX, II, 8. 86, tiex XLIV, II, 62, (i) tiex XIX, 208, teus XLI, I, 17, tex XIII, II, 83. XLIV, II, 63, *f. sg.* tél, tal XVI, 19, téls (*suj.*) III, 112 (*voy. la note*). etc., *neutre* tél (*telle chose*), *adj. qui n'a d'abord qu'une forme pour les deux genres, mais dès la deuxième moitié du* XII[e] *siècle, on trouve isolément* téle (*cf.* tale XVII, 26, *forme de l'Ouest assurée par la rime*), *tel, certain, quelque, quelqu'un.*

téle, *v.* tél.

tellagon (?) XLVIII, 38, *n. m., espèce de pierre précieuse.*

tellement (talï-mente) VI[b], 54, *adv.*

tempeste (˚tempestam, *pour* tempestatem) XVII, 18, *n. f., tempête, orage* (*Cf. le suivant et* poeste).

tempesté (tempestatem) XLVII, 87. LXIV, 107, *n. f., tempête, orage.*

temps (tempus) VI[c], 13. XXV, 41. etc., tamps LXVII, 29. etc., tens V, II, 30. XVI, 171. etc., tans IX, 13, tanz XLVIII, 14, *n. m., temps, temps qu'on doit vivre* V, II, 30; part. XVI, 170. 171, *dans quelque temps;* lonc t., longtemps VI[d], 211, *longtemps;* toz t. XVII, 57, *sans cesse;* a chiéf de t., *v.* chiéf.

temter, *v.* tenter.

ten, *v.* ton.

tenaille (tenacula), *pl.* -es XLIX, 73, *n. f.*

tencier (tent*um*-iare), *v. n., quereller, disputer;* t. a XIII, II, 34, *faire une querelle à.*

tençon (tent*um* (*de* tendere)-

ionem), tançon XXIII, 1, 7, *n. f., sentiment violent.*

tendrai, tendroie, *v.* tenir.

tendre[1] (tenerum), *adj.*

tendre[2] (tendere), *v. a.* — *Pf. sg.* 3 tendi XII, 159, 3 tendirent VII, 49; *p. p.* tendu V, II, 41, tendu XXVI, 11.

tendu, tendut, *v.* tendre[2].

tenèbres (tenebras) LXVII, II, 44, *n.-f. pl., ténèbres.*

tenir (tenire), *v. a., tenir, occuper, tenir pour* (*avec un adj.*); — *v. n.*, t. a, *être attaché à* XXIX, 1, 13; t. au cuer (*impers*[t]), *être cher;* t. a (*avec un adj.*) XXXVII, II, 1. etc., *regarder comme, tenir pour;*—*v. réfl.*, se tenir a XXIV, 274, *être attaché à, du parti de;* se t. de XIII, 1, 1. LXVII, II, 46, *s'abstenir, se retenir de;* se t. que ne XXV, 24, *s'empêcher de.* — *Pr. sg.* 1 tieng XXV, 156. etc., tieg XX, 21, taing XXIII, 1, 99, 3 tient V, II, 15. etc., tent XXII, 156. etc.; *pl.* 3 tiénent XV, II, 47. etc., (sos) tiénent, tiennent LXII, 8. 12; *ipf. sg.* 3 teneit V, II, 56, tenoit; *pl.* 3 tenoient IX, 27; *pf. sg.* 1 (re) tig XX, 169, 3 tint V, II, 72. XXIV, 214. etc., (sos) tint III, 140. etc.; *pl.* 3 tindrent XXVI, 71; *ft.* tiendrai, etc., tendrai, etc., tenrai, etc.; *sg.* 3 tendrat V, III, 12, tanra XXIII, II, 16; *pl.* 2 tendrez LVI, 5; *cd.* tiendroie, etc. tendroie, etc., tenroie, etc.; *sg.* 1 tiendrois VI[c], 159; *sbj. sg.* 3 (con) tiégne XLIX, 148, tigne LXV, 62, (main) tigne L, 38; *pl.* 2 taignoiz LIX, 27; *ipf. pl.* 3 tenissent XLIX, 101, tenissant XVII, 117; *impér. sg.* 2 tien XXX, 384. etc.; *pl.* 2 tenez VII, 136; *p. p.* tenu LXII, 8, *s. sg.* tenuz XX, 178, tenus VI[d], 139, *f.* (re) tenude IV, 22, tenue.

tenissent, -ssant, tenrai, tenroie, etc., *v.* tenir.

tens, *v.* temps.

tenser (tens*um*-are), tensser, *v. n., disputer; v. réfl.*, se t. vers XXIX, 1, 16, *lutter contre* (*au fig.*).

tent, *v.* tenir.

tenter (tentare), temter (temptare) XVIII, 17, *v. a., tenter, essayer.*

tenu, -ue, -us, uz, *v.* tenir.

tère[1], *v.* terre.

tère[2], *v.* taire.

terme (terminum), *n. m., terme, borne.*

termine (terminum, *avec déplacement d'accent*), *n. m., espace de temps;* en poi de t. XLIV, 1, 2[e], 65, *au bout de peu de temps.*

terre (terram), tère, tière XVIII, 6. etc., *n. f., terre, contrée;* en terre XVII, 17, *sur la terre.*

terrien (terr*a*-ianum), *f.* -iène XXIV, 87. etc., *adj., de cette terre, terrestre.*

tés, *v.* ton *et* tél.

tesche (*) XXIV, 251, *n. f., tare, vice.*

tesmoing (testimonium) LXX, II. 10, *n. m., témoin.*

teste (testam), tieste XVIII, 82. etc., *n. f., tête.*

testemonier (testimoni*um*-are) LXVIII, 26, *v. a., témoigner.*

testu (test*a*-utum), *s. sg.* testus LIII, 124, *adj., têtu;* Gautiers li Testus LIII, 124, *G.-le-Têtu.*

teü, teüs, teust, teüz, *v.* taire.

teu, teus, tex, *v.* tél.

Thaïs (Thais) XL, 1, 59, *n. pr., Thaïs, célèbre courtisane grecque.*

Tharcon (Tarchonem) XIX, 190. *s. sg.* -ons XVIII, 106. 117, -on XIX, 208. 210, *n. pr. d'homme, Tarchon, chef des pirates ciliciens qui se trouvaient dans l'armée de Pompée.*

theologien (theolog*um*-ianum) XL, 1, 23, *n. m., théologien.*

Thesale (Thessaliam) XVIII, 143. XIX, 247, *f., n. pr. de contrée, Thessalie.*

Thiery (*Theodericum) VI[d], 131, Tieri VIII, I, 16, *n. pr. d'homme, Thierry, père de Bérart de Montdidier, un des douze pairs de Charlemagne.*

Tholomé (Ptolomeum), *s. sg.* -ez XIX, 144, *n. pr. d'homme, Ptolémée Denys, frère de Cléopâtre.*

Tholomée (Ptolomeum) XVIII, 83, Tholomeüm, *s. sg.* -eüs XVIII, 81 (*le même que le précédent*).

Tholomeüm, -meüs, Tholomez, *v.* Tholomé, -ée.

Thomas (Thomas) (saint) LVI, 31. etc. — XVII, 4, *n. de lieu imaginaire.*

Thuim (*), *n. pr., Thuin, petite ville du Hainaut.*

ti, *v.* toi *et* ton.

tieg, tiégne, *v.* tenir.

tiél, tiéls, *v.* tél.

tierc, *v.* tiers.

tierce (tertiam) XXX, 229. *n. f., la troisième heure du jour.*

tière. *v.* terre.

tiers, *v.* tierz.

tierz (tertium) VI[a], 40. X, 104. etc., tierz, tierc XXV, 97. etc., *adj. num. ordinal, troisième.*

tieste, *v.* teste.

tieus, tiex, *v.* tél.

tig (re), tigne, *v.* tenir.

tille (tiliam) XXX, 311, *n. f., écorce de tilleul.*

timon (temonem) XVII, 62, *n. m., invariable au singulier, timon.*

Tintagel (*) XXI, 39, *n. pr., ville du pays de Galles.*

tiois (*) IX, 15, *adj. invar, tudesque; — subst.,* Tiois IX, 27, *Allemand.*

tirant (tyrannum; tirant *est refait sur le cas sujet, où le z est amené par la double nasale dentale* nn) III, 95. VI[b], 91, *s. sg.* tiranz III, 56, *n. m., tyran.*

tirer (*), *v. a.* — *Ft. sg.* 3 tirra VII, 88.

tirra, *v.* tirer.

tochier (*b.-lat.* *toccare; *cf.* τυγχάνειν, *atteindre le but*, M[l]. Bréal) VI[a], 90, tuchier, toucher VI[b], 228. VI[c], 315, *v. a., toucher, atteindre; — v. réfl.*, se t. de, *se tirer de;* s'en t. XLII, I, 146, *s'échapper.*

todis (totos-dies) XLII, I, 68, toudis LIII, 64. LXVII, I, 9. etc., *adv., tous les jours, toujours, encore.*

toë, *v.* ton.

toi (te), *pron. pers. deuxième pers., des deux genres, tu, toi, te.* — *Sg. s.* tu, *r.* toi, tei IV, 12. etc., tai LI, 31, ti *(picard)* XXV, 78. etc., toy LIV, I, 40; *atone* te IV, 52. etc., t' (*devant une voyelle*) IV, 8. etc., tum IV, 5 = tu me; teim IV, 54 = tei me; — *pl. s. et r.* vos, voz XIV, 13. etc., vo LIII, 38, vus, *vous;* n'os XVI, 29 = ne vos (*contraction assez rare, du moins dans les mss.*

toille (telam) XXIX, II, 17. 23. etc., *n. f., toile, pièce de toile.*

toilt, *v.* toldre.

toise (te(n)sam), teise VI[a], 55, toyse VI[c], 190, *n. f., toise.*

toit[1] (tectum), *n. m., toit.*

toit[2], *v.* tot.

toldre (tollere) XLIV, II, 40, tolir (tollire) II, 22. etc., tollir LIV, I, 135, *v. a., enlever, ôter.* — *Pr. sg.* 3 tolt, tout, toilt XLVII, 21. etc.; *ipf. sg.* 3 toloit LXIX, 26; *pf. sg.* 3 toli X, 101. etc.; *fl. sg.* 3 toldra XLIV, I, 1°, 34; *pl.* 2 toldrez VII, 5; *sbj. sg.* 3 tolget IV, 120; *p. p.* tolut III, 133. XVIII, 25. 52, tolu XII, 94. etc., *f.* tolue XLIV, I, 2°, 39.

tolget, toli, tolir, tolt, tolu, tolue, tolut, *v.* toldre.

tombel (*tombe* (= τυμβος, *avec changement de genre*) -ellum), tumbel, *r. pl.* tombeaus, tumbeaux XL, I, 16, tumbeaulx XL, I, 6, *n. m., tombeau.*

ton (t(u)um), *adj. poss. deuxième pers., ton, ta, tes.* — 1° *Atone;*

m. sg. s. tés IV, 30. etc. (*refait sur* més, *par analogie*), *r.* ton, tun LI, 3. etc., ten (*picard*) XXX, 386; *pl. s.* tei LXV, 25, ti LXX, I, 21. 23, *r.* tés LXV, 30. etc.; *f.* ta IV, 11. etc., t' (*devant une voyelle*; ton, *fém., ne date que du* XIV^e *siècle*), te (*picard*) LIII, 145. — 2° *Absolu, employé ordinairement comme prédicat, ou avec l'article et accompagné ou non d'un substantif*) : *m. sg. s.* tuens, etc. (*mêmes formes que* son); *f. sg.* toë IV, 25, *pl.* toës V, II, 33. etc.

tonel (* *tone*(=*tonne*)-ellum), tonnel XXVI, 99, *r. pl.* toniaus LIX, 57, tonniaus LXI, 16, tonneaulx XXVI, 64. etc., *n. m., tonneau.*

toner (tonare) XVII, 124, *v. n., tonner.*

toniaus, toniaux (*corr.* toniaus), tonneaulx, tonniaus, tonnel, *v.* tonel.

tor [1] (turrem), tour VI^d, 117. etc., tur LVI, 6, *n. f., tour.*

tor [2] (*n. verbal de* torner), *n. m., tour.*

tor [3], *v.* torner.

torche (* torcam, *que suppose* torculam *et qu'il faut rattacher à* torquere), *n. f.*

Torins (Taurinos) LX, 35. etc., *n. pr. de ville, Turin.*

torment (tormentum), tourment, *n. m., tourment.*

tormenter (tormentum-are), *v. a., tourmenter.*

tornei, *v.* tornoi.

tornèle (* turri-in-ellam) X, 5, *n. f., tournelle, tourelle.*

torner (tornare), turner, tourner, *v. a., tourner, détourner, imputer; — v. n., tourner, retourner, s'éloigner* (*de*), *se diriger* (*vers*); t. en fuite X, 113, *prendre la fuite; — v. réfl.*, se t. a III, 110, *se tourner vers;* s'en t., *s'en aller* XIV, 78. etc., *se diriger, aller* XXXI, II, 7. — *Pr. sg.* 1 tor XXXI, II, 7, 3 tort XXIX, I, 65 (*pour* torne); *sbj. sg.* 3 tort LVII^b, 44, tourt XLVIII, 106; *p. p.* tornêt V, II, 40.

tornoi (*n. verb. de* tornoier), tornei XVII, 2. *n. m., tournoi.*

tornoiement (* tornic*are*-mentum) XLIX, 15, *n. m., tournoi.*

tornoier (* torn[ic]are), *v. n., tourner, jouter, combattre,* XXXIII, 4.

torser, *v.* trosser.

tort [1] (tortum) VII, 13. etc., *n. m.*

tort [2], *v.* torner.

tos, *v.* tost *et* tot.

toset (*tos*(=to(n)sum)-ittum XVII, 94, *adj., ras* (*ce mot signifie également « petit garçon », c.-à-d. « qui a les cheveux coupés ras »*).

Toscane (Toscanam) VII, 10, -anne XLVIII, 123, *f., n. pr. de contrée, Toscane.*

tost (tostum) II, 19. etc., toz XXV, 9. etc., tos XIII, II, 35. etc., *adv., tôt, bientôt,* etc.; ja ne seront si tost endormis que VI^d, 69, *il ne seront pas plus tôt endormis que.*

tot (totum), tut, tout, *s. sg. et r. pl.* toz IV, 33. etc. V, I, 78. etc., tuz, (tres)tos XLIV, II, 10, touz XIV, 1. etc., tous VI^b, 22. etc., tox XXX, 463, *s. pl.* tuit II, 26. etc., toit III, 115. IV, 112, tot (*picard*) XV, II, 61, tout XIII, II, 6. etc., *f.* tote IV, 74. etc. V, II, 26. etc., tute, toute, toutte LXVII, II, 55, *pl.* totes, (tres) totes V, I. 16. etc., toutes, *adj., tout; peut s'accorder avec le sujet, lorsqu'il se rapporte à un adj. ou participe, au sens de tout à fait* : seront tous estounez VI^b, 257. etc.; — *neutre pris subst^t* IV, 109. etc.: de tot XX, 26, du t. XIX, 55. etc., dou t. XXV, 55. 58. etc., *entièrement;* de tout en tout XXV, 120, *absolument tout*; — *adv.* tot III, 6.

VI[a], 18, tut. tout VI[c], 24, *tout à fait, entièrement.*

touaille (˙) LXI, 34, *n. f., toile que les Bédouins enroulent autour de leur tête* (*ord[t]* « *serviette, torchon* »).

toucher, *v.* tochier.

toudis, *v.* todis.

tourelle (turr*em*-ellam), *n. f.*

tourment, *v.* torment.

tourner, tourt, *v.* torner.

tous, *v.* tot.

tousjours (totos-diurnos) (a) XXVI, 63, *loc. adv., pour toujours.*

toussir (tussire) VI[c], 113, *v. n., tousser.*

tout, -te, -tte, touz, tox, *v.* tot.

touteffoiz (totas-vices) VI[c], 68, toutesfoiz XXVII, 6. etc., *adv., toutefois;* touteffoiz que LIV, II, 97, *loc. conj., toutes les fois que* (*Cf.* mainteffois).

touz, *v.* tot.

toy, *v.* toi.

toyse, *v.* toise.

toz, *v.* tost *et* tot.

Toz Sainz (totos-sanctos) (la) XXIV, 171, la Touz Sainz XXIV, 14, (*pour* la feste de T. S.), *n. pr., la Toussaint.*

trace (*n. verb. de* tracier), trache XXX, 286, *n. f.*

tracier (tract[i]are XL, I, 5, *v. a., suivre à la trace.*

trahir, trahison, *v.* traïr, traïson.

trahitor, trahitre, -es, *v.* traïtor.

trai, traient, traïés, *v.* traire.

traïn (trah*ere*-imen), *n. m., tirage, mouvement, train, situation.*

traïner (*traïn*-are), *v. n., traîner;* t. a roncis VIII, I, 89, *écarteler.*

traïr (tradire), trahir, *v. a., trahir, tromper;* trahi! XXXI, 47, *p. p. pris comme interj., à la trahison!*

traire (˙tragere, *pour* trahere, *cf.* traxi, tractum), trère XIX, 71. XLII, I, 30, *v. a., tirer, arracher, attirer, endurer* XXXIII, 41; t. fors XVI, 160, *faire sortir, tirer de l'écurie (un cheval);* t. avant XIX, 71, *pousser, faire avancer (au fig.); absol[t]* LIX, 75, *tirer de l'arc;* — *v. n., se diriger, tirer vers* XLIX, 112, *se retirer, s'éloigner* LIII, 79; — *v. réfl.*. se t. XLIX, 111. LIII, 59, *se retirer, s'éloigner.* — *Pr. sg.* 3 trait IV, 46. etc., trêt XXIII, 121. etc.; *pl.* 3 traient XXX, 35. etc.; *pf. sg.* 3 traist XIII, II, 87. etc., trest XXII, 125; *ft. sg.* 1 trairay XXVI, 12; *impér. sg.* 2 trai XLII, I, 38; *pl.* 2 traiiés LIII, 79; *p. p.* trait LVI, 56.

traïri LIII, 97. etc., *mot de refrain.*

traïson (tradītionem), trahison VI[b], 164. 167, trayson XLIII, 12, *n. f., trahison, instrument de trahison* XX, 70.

traist, *v.* traire.

traïstre, traïtre, -es, *v.* traïtor.

trait [1], *v.* traire.

trait [2] (tractum), trêt, *r. pl.* trez XLII, I, 53, *n. m., trait du chant.*

traitis (tract*um*-itium) XXXIV, II, 16. etc., *adj., bien fait, joli.*

traïtor (tradītorem) XIV, 24. etc., trahitor XXXVI, 11, traïtur LVI, 27. etc., traïtour XXXV, 38. etc., *s. sg.* traïtre LI, 77. LVI, 40. etc., trahitre VI[c], 212, traïstre VI[b], 163, traïtres VIII, I, 141, *voc. pl.* trahitres LIV, I, 184 (*forme analogique*), *n. m., traître.*

traittier (tractare) XXVI, 132, *v. a., traiter.*

tramètre (transmittere), *v. a., transmettre (pour la conj., v.* mètre),

tramler, tranbler, *v.* trembler.

tranchier, *v.* trenchier.

transir (transire), transsir LIV, I, 116, *v. n., mourir* (*dans le même texte, v.* 1707, *on trouve*: du siécle transsis).

transsir, *v.* transir.

trau (˙*-lat.* ˙traugum, *Loi des Ripuaires, étym. incertaine*) XXX, 420 *(picard pour* trou), *n. m., trou.*

travail (˙trabaculum, *de* trabes) XLIV, I, 2°, 35. etc., traval XII, 82. etc., *travail (appareil pour entraver les animaux), gêne, peine, souffrance.*

travaillier (˙trabacul*um*-are) VI[a], 60. etc., traveillier XV, I, 11, etc., *v. a., torturer, tourmenter, fatiguer; v. n., se donner de la peine, se tourmenter; v. réfl.,* se t. VI[d], 159, *se préoccuper, se tourmenter.*

traveil, -eillier, *v.* travail, -aillier.

travers (transversum) (en) XLII, I, 4, *loc. adv., de côté.*

Travers (transversum) XLII, I, 123, *m., n. de chien.*

trayson, *v.* traïson.

tré, *v.* tréf.

trebuchement (trans-˙*buc* (*cf.* bu) -amentum) XXVI, 128, *n. m., renversement.*

trebucher, -chier, trebuscher, *v.* tresbuchier.

tréf (trabem), tré XIII, I, 14, *r. pl.* trez XIX, 20, *n. m., tente.*

trei, treis, *v.* trois.

treille (˙triclam, *pour* trichilam), trelle XII, 74. etc., *n. f., grille, barrière grillagée.*

trembler (tremul*um*-are), tramler XLII, I, 154, tranbler XII, 149, *v. n., trembler.*

tremper, *pour* temprer (temperare) VI[d], 33, *v. a., tremper (une arme).*

trenchier (˙tricare *pour* tricari, *Ulrich,* Zeitschrift für rom. Philologie, XI, 556; *ou p.-é.* truncare, *en partant de* destrenchier = distruncare (*cf.* volenté), *Bourciez,* Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux, 1889, 1) VI[a], 8. etc., tranchier VI[b] 53. etc., trancier (*pron.* trankier) XVIII, 82, *v. a., trancher, couper.*

trente (triginta) VI[a], 51, *adj. num.*

trère, *v.* traire.

trés (trans), *adv., à travers, au delà; — sert à fortifier un adj. ou un adv. et, dans ce cas, se joint souvent par pléonasme à un autre adverbe de quantité:* mou(l)t trés petis IX, 23, si trés fort VI[b], 73 (*à côté de* si fort VI[b], 74), si trés plainnes XXV, 73. etc.; *il a aussi le sens augmentatif en composition* (*cf.* tresoïr, etc.); *— prép., en passant par, à travers, parmi, au delà de, depuis:* trés parmi cel palais VI[a], 54, *à travers ce palais* (*en passant par le milieu*); trés que, tresque, t. ke, tréske, trosque LIX, 6, *jusque, jusqu'à* VI[a], 112, *jusqu'à ce que* VI[a], 12.

tresbucher, *v.* tresbuchier.

tresbuchier (trans-˙*buc* (*cf.* bu) -are) VI[a], 66. etc., -cher VI[b], 75, trebuchier VII, 124. etc., -cher VI[c], 106. XXVI, 60, trebuscher XVII, *l.* 6 *de la note, v. a., renverser, précipiter; v. n., trébucher, tomber.*

tresgeter (transjectare) XVII, 9. etc., *v. a., représenter avec du métal (souvent avec une idée de variété dans la matière employée).*

tréske, *v.* trés.

tresoïr (trans-audire) XXIX, I, 37, *v. a., entendre parfaitement.*

tresor (thesaurum), *n. m., trésor.*

trespasser (trans-pass*um*-are), -ier LXVI, 72, *v. n. et a., passer, traverser, mourir;* trespassé XXVI, 10, *p. p., mort.*

trespensé (trans-pens*um*-atum), -ssé, *s. sg.* -ssez XX, 1. etc., *f.* -sée XIX, 35, *adj., préoccupé, triste.*

trespensif (trans-pens*um*-ivum), *s. sg.* -is XVIII, 94. XX, 25, *adj., préoccupé, triste.*

trespenssé, -ssez, *v.* trespensé.

tresprendre (trans-prendere) V, II,

20, *v. a., saisir complètement, envahir.*

trésque, *v.* trés.

tressaillir (trans-salire), *v. n., passer outre, tressauter* XXIII, 1, 11.—*Pr. sg.* 3 tressaut XXIII, 1, 11; *p. p.* tressailli XXIII. 1, 15. etc., *bouleversé, troublé, dévoyé* XLIX, 34.

tressüer (trans-sudare) XXII, 106. etc., *v. n., suer beaucoup.*

trest, *v.* traire.

trestorner (trans-tornare), *v. n. et a., dévier, changer;* jat. nen iert, *cela sera fait sûrement.*

trestot (trans-totum), *adj., tout, absolument tout (mêmes formes que* tot : tretuit XIX. 176. 264. etc.; *cf.* tretous *dans les patois).*

trêt, *v.* traire *et* trait.

treü (tributum) LXI, 42, *n. m., tribut.*

treuve, treuves, trevent, *v.* trover.

trez, *v.* tréf.

trichëor (tricare-torem) XXXI, 17, *n. m., trompeur.*

tricherie (tricare-ariam), *n. f.*

trichïe. *v.* trichier.

trichier (tricare) XX, 48. etc., *v, a., tromper. — P. p. f. sg.* trichïe (*picard pour* trichiée) XXXI. II, 33.

tricherie (*tricare-arium-iam*) LIV, II, 29, *n. f., tricherie.*

trifuére (*b. lat.* triforium = trifores, *à trois portes*) XVII, 61 (*dialectal*), *adj., qui offre l'ornement appelé aussi* trifuére, trifoire, etc., *en forme d'arceaux* (*V.* Ducange, *s. v.* triforium).

trinité (trinitatem) LIV, I, 139, *n. f., trinité.*

tripe (*) VI[d], 172, *n. f.*

trist (tristem), *s. sg.* trists III, 47, *adj., triste.*

tristable (tristem-abilem) LIV, I, 183, *adj., lamentable.*

tristèce (tristiciam) XVI, 2, *n. f., tristesse.*

tristor (tristem-orem), *n. f., tristesse.*

Tristan (*) XXI, 7. etc., *invar., n. pr. d'homme, Tristran* ou *Tristan, neveu du roi Marc, célèbre par ses amours avec la reine Iseult.*

Troglodite (Troglodytæ) XLVII, 41, *s. pl., n. de peuple, Troglodytes.*

Troie (Trojam) XVI, 173, *f., n. pr. de ville.*

trois (tres), treis VI[a], 36. LXIV, 61, troys VI[b], 220. etc., *suj.* treis III, 227, trei XVI, 164. LVII, 29 (*forme analogique*), *adj. num., trois.*

trone (thronum) XVII, 38, *n. m., ciel.*

trop (*b. lat.* troppum), *adv., beaucoup, fort (encore dans Rabelais avec ce sens), trop (postérieurement); souvent joint par pléonasme à un adjectif ou adv. au comparatif :* trop plus LIV, I, 109. etc., trop pis, etc.

trosque, *v.* trés.

trosseüre (*trosser*-aturam) LVIII, 20. 36, *n. f. paquet, bagage troussé sur la selle.*

trosser (thyrsum-are *G. Paris ?*), torser XIV, 57. etc., trousser XXVI, 64, *v. a., trousser, empaqueter, charger;* torsé XIV. 57, *p. p., chargé (avec l'idée accessoire d'arrangement régulier).*

trot (*n. verbal de* trotter), *n. m., trot;* le t., *au trot.*

Trote (troter?) XLVIII, 119, *n. pr. de femme* (*V. la note*).

troter (* tolutare, *qu'on peut supposer d'après* tolutim, tolutarius), *v. n., trotter.*

troton (*trot*-onem), *n. m., trot;* se mètre el t. XLII. II, 51; il s'en vèt si grant t. XLII, I. 109, *il s'en va en trottant si bien.*

trouvasmes, trouver, -verroient, *v.* trover.

trover (*tropare : *élymol. dou-*

teuse; ne vient pas de turbare (*Færster*), *comme le veut Diez*) V, III, 24. VI[a], 90. etc., truver, trouver VI[b], 305. etc., *v. a., trouver, rencontrer; v. n., composer des vers* L, 90. — *Pr. sg.* 1 truis (*par analogie avec* puis) XIII, II, 82. etc., 2 treuves LIV, II, 52, 3 treuve VII, 115. XVI, 105, treuve XIV, 35. etc., treve XII, 46. etc.; *pl.* 3 truevent L, 90, trevent XII, 89; *pf. pl.* 1 trouvasmes XXVIII, 32; *cd. pl.* 3 trouverroient XXVI, 96; *sbj. pr. sg.* 1 truisse (*par analogie avec* puisse) XLIV, II, 41, 3 truisse XLV, 136, truist XVI, 179; *p. p.* trovét VI[a], 162.

Troïén (Trojanum) XVI, 94, *n. pr. de peuple, Troyen.*

Troïlus (Troilum) XVI, 2. etc., *inv., n. pr. d'homme, Troïle, fils de Priam.*

troys, *v.* trois.

truant (*), *r. pl.* -ans XLIV, II, 89, *n.m., truand, mendiant, gueux.*

trudaine (?) LV, 71, *n. f., mauvaise plaisanterie, baliverne.*

trueve, truevent, *v.* trover.

truie (?Trojam, *Diez*, *cf.* sus trojanus, *porc farci* (*comme le cheval de Troie*), *d'où l'ital.* porco di Troia, *et par abréviation* troia; *Littré préfère le tirer du gaélique* troc, *verrat, et Pott du fém. de l'irlandais* triath, *porc : l'étymologie reste douteuse*), *n. f., truie.*

truis, truisse, truist, *v.* trover.

trut LV, 77, *interj. indiquant la surprise?*

tu, *v.* toi.

tubiane (thymiama) XVI, 132, *n. f., parfum à brûler.*

tuchier, *v.* tochier.

tuer (tuditare), *v. a., assommer, tuer;* t. la teste a qq[u] LV, 116, *l'assommer, l'ennuyer.*

tuẽ, tuen, tues, *v.* ton.

tuit, *v.* tot.

Tulle (Tullum) LXVII, H, 37, *n. pr. d'homme, Tullius Cicéron* (*considéré comme auteur d'ouvrages de rhétorique*).

tum, *v.* toi.

tumbeaulx, tumbeaux, *v.* tombel.

tun, *v.* ton.

tur, *v.* tor.

Turc (*Turcum), *s. sg.* Turs XVII, 78, Turcs IX, 31, *n. pr. de peuple, Turc.*

turner, turneier, *v.* torner, -eier.

Turpin (*Turpinum, *Tilpinum), *n. pr. d'homme, Turpin ou Tilpin, archevêque de Reims au* IX[e] *siècle, mort avec Roland à Roncevaux.*

tut, tute, tuz, *v.* tot.

u, *v.* le *et* o [2].

ueil, *v.* oil.

uelent, *v.* oloir.

uevrent, *v.* ovrer.

ues (opus), oes, *n. m., besoin, profit*; a nostre ues IV, 118, *pour nous.*

ui, *v.* hui.

uis (ostium) VI[a], 161. etc., uys XXVII, 13, *n. m., huis, porte* (*d'où notre* huissier).

uit (octo) LXIV, 60. etc., *adj. num., huit.*

uller [1] (ululare), *v. n., crier, s'efforcer de* XLIX, 103.

uller [2] (ustulare) XLIX, 104, *v. a., brûler.*

ultrage, *v.* outrage.

ultre, ultrer, *v.* outre, outrer.

umbre, *v.* ombre.

umbroier (umbra-icare) (s') XLIV, I, 2°, 33, *v. réfl., se mettre à l'ombre.*

umelier (humiliare) (s') XXIII, II, 64, *v. réfl., s'humilier, se soumettre.*

umur (humorem) XLVII, 39, *n. f., humeur.*

un (unum), ung VI[b], 23. etc., *s. sg.* uns III, 131. etc., *f.* une II, 22. etc., unne XXV, 4. etc., *adj.*

num. et art. indéfini, un, unique, un seul, un même XLII, 1. 33. etc.; *au pl. (sens partitif), des :* uns brachez XXIII, 1, 99, *des chiens braques;* uns grans dens XXX, 308, *de grandes dents;* uns de ses deiz LVIII, 70, *plusieurs de ses doigts; surtout pour désigner des objets qui vont ordinairement par deux :* unes cauces VIII, 1, 202 (*Cf.* XXX, 304. 310). etc.; — *opposé à* l'autre *ou* les autres (*formellement ou tacitement*), l'un *peut être accompagné d'un nom* : a l'une main V, II, 32, *d'une main;* a l'un ueil plore XVI, 182; l'un acier a l'altre VI[a], 89. etc.; — *le plus souvent, l'article sujet* li *n'est pas élidé devant* un : li uns VI[a], 149 (l'uns VI[a], 25), li un XI, 28. etc.; — *adv.*[t], tout ung LIV, 1, 165, *ensemble.*

unc. *v.* onques.

uncle, *v.* oncle.

uncore, *v.* ancore.

ung. *v.* un.

Université (universitatem) LXVII, II, 57, *n. f., l'Université de Paris.*

unkes, *v.* onques.

unne, *v.* un.

unze (undecim) LV, 19. 70, *adj. num., onze.*

uoil, uoils, *v.* oil.

Urastes (*) X, 71, *n. pr., ville de Syrie* (?).

Urs (Ursum) LVI, 38, *n. pr., d'homme, Ours.*

usage (usum-aticum), *n. m., usage, habitude, pratique, conduite* L, 37.

user (usum-are), *v. a., user, employer.*

usure (usuram), *n. f.*

usurier (usurarium), *n. m.*

ut. ut! LVII[a], II, 46, *interj., cri de guerre des Anglais.*

uvered, uverer, uvrer, *v.* ovrer.

uys, *v.* uis.

va, *v.* aler.

vace, *pron.* vake (vaccam) XXX, 212, *n. f., vache.*

Vadart(*) III, 181, *n. pr. d'homme.*

vaguans (vagantes) LXXII, 31, *adj. verbal m. pl., errants.*

vai, *v.* aler *et* vëoir.

vaillamment (vale[a]nti-mente), *adv.*

vaillance (valere-antiam) LXII, 12, *n. f., vaillance, valeur, bravoure.*

vaillant (valere-antem), *s. sg.* -anz VII, 12. etc., -ans XVIII, 86, *p. pr. -adj., vaillant, brave* (*V.* valoir).

vaille, vailloit, *v.* valoir.

vain (vanum) XLII, 1, 173, *adj., vide, épuisé, fatigué.*

vaintre, *v.* veintre.

vair[1] (varium), *adj., de couleur variée, gris bleu* XXXIV, II, 14, *fait de fourrures mélangées, de vair* (*petit gris*).

vair[2], *v.* voir.

vairet (*vair*-ittum) XXX, 177, *adj., n. m., cheval vair* (*bigarré, pommelé*) XII, 5.

vaissial, vaissiaus, *v.* vaissel.

vaissel (vascellum) LXXII, 71, *s. sg.* vaissels LXV, 17, vaissials LIX, 64, -iaus LIX, 63, *n. m., vaisseau, vase* (*d'élection*).

vait, *v.* aler *et* vëoir.

val (vallem-atam) V, 1, 11, *n. m., vallon, vallée.*

valée (vallem-atam), *n. f., vallée.*

Valeire (Valeriam) LXIX, *titre et l.* 1, *n. pr., province d'Italie située entre la Campanie, l'Ombrie et le Picenum.*

Valention(Valentem-ionem)LXIX, 3, *n. pr. d'homme, Valention, saint abbé.*

vallet (*vassal*-ittum), valet XI, 23, vaslet, varlet VI[d], 127. etc., *s. sg.* vallez XXIV, 168, vallès XXIX, 1, 46, vaslez XXIII, 1, 26, vatletz LVII[a], 1, 13, *n. m.,*

jeune homme, écuyer, valet, goujat.

vallez, *v.* vallet *et* valoir.

valloir (valere), valloir, *v. a. et n., avoir de l'autorité, de la puissance* XXIV, 20, *avoir du prix, valoir;* que vaut chou? XVIII, 117, *en un mot (formule)*; vaillant XXXI, II, 22, *p. pr., qui a de la valeur, du mérite: au neutre,* vaillant un angevin VII, 145, *la valeur d'un angevin (V. ce mot).* — *Pr. sg.* valt IV, 117. etc., vaut XLV, 50. etc., vault VI[d], 154. etc.; *pl.* 2 vallez LIV, I, 185, 3 valent XXXI, 36; *ipf. sg.* 3 vailloit XXVI, 56; *ft. sg.* 3 vaudra, vauldra; *cd. sg.* 3 vauroit XLI, I, 18, vauldroit XL, I, 94; *sbj. sg.* 1 vaille VI[b], 260, 3 vaille XXV, 108. etc.; *ipf. sg.* 3 valsist (= valsisset) LXVIII, 15; *p. pr.* vaillant XXXI, II, 22. etc.

valor (valorem), valur, valour, *n. f., valeur, mérite.*

valsist, valt, *v.* valoir.

Vandre (Vandalum) LXVII, II, 16. 59, *n. pr. de peuple, Vandale.*

vanité (vanitatem) XLIII, 48, *n. f.*

vant, *v.* vent.

vanter (van*um*-itare) (se) VI[d], 73. etc., *v. réfl.*

varlet, vaslet, *v.* vallet.

vasal, *v.* vassal.

vassal (*b.-lat.* vassallum), vasal X, 26, *n. m., homme brave, vassal, chevalier.*

vassalment (*vassal*-mente) V, I, 11, *adv., en homme brave.*

vasselage (*vassal*-aticum) V, I, 25. etc., *n. m., valeur, action d'éclat.*

vat, *v.* aler.

vatletz, *v.* vallez.

vaudra, vauldra, -droit, vault, *v.* valoir.

vauriés, -iez, vauriiés, *v.* voloir.

vauroit, *v.* valoir *et* voloir.

vaut, *v.* valoir et voloir.

vé (væ) a XXXIX, II, 27, *interj., malheur à.*

vëant, *v.* vëoir.

veau, vëaus, *v.* vëel.

veaz (vel-s *adv.*) LXIX, 32, vels IV, 63, *adv. du moins.*

vechi, *v.* vez [2].

vedeies, vedeir, vedez, vedisse, vedist, vedrez, vedut, *v.* vëoir.

védve, *v.* veve.

vëeir, vëër, *v.* vëoir.

vëel (vitellum), veau (*forme analogique*) VI[c], 39, *s. sg.* vëaus XLIX, 18, *n. m., veau.*

vëer (vetare), *v. a., interdire, refuser.* — *Pr. sg.* 1 vié VII, 76.

vëez, *v.* vëoir.

veez, *v.* vez [2].

végnent, *v.* venir.

vei, veiant, *v.* vëoir.

veie, *v.* voie.

veignant, *v.* venir.

veil, *v.* voloir *et* vuel.

veille [1] (vigiliam), *n. f.*

veille [2], *v.* voloir.

veillier (vigilare), villier LXXI, 27. 29, vellier XII, 44, *v. n., veiller.*

vein, *v.* vain.

veintre (vincĕre), vaintre, *v. a., vaincre;* v. la bataille XV, I, 21, *être vainqueur.*

veir, veire, veirement, *v.* voir, voirement.

veïr, veirent, veïs, veïssiez, -oiz, veïst, veïstes, veït, *v.* vëoir.

veiz, *v.* vez [2].

vela (vide-illac) LV, 88, *adv., voilà.*

vellier, *v.* veillier.

veloset (villos*um*-ittum) XVII, 93, *n. m., vêtement de velours.*

vels, *v.* veaz.

velt, *v.* voloir.

velu (vill*um*-utum), *adj.*

ven, vendrai, etc., *v.* venir.

venaison, *v.* veneison.

vencu, *v.* veintre.

vendre (vendere), *v. a., vendre, trahir* XVI, 196, *vendre cher (sa vie)* LII, 20. — *Pr. sg.* 1 venz XLVIII, 133.

vendresdi (Veneris-diem) XLVI, 49. 88, -dis XLVI, 48, *n. m.*, *vendredi*.

veneison (venationem) XXIII, II, 97, venoison XX, 63. etc., venaison (*forme refaite*) VI^{c}, 355, *n. f.*, *venaison, gibier*.

venëor (venatorem) LVII^{b}, 6, veneür LVII^{a}, I, 13, *n. m.*, *chasseur, veneur*.

veneür, *v.* venëor.

vengement (vindica*re*-mentum) LXIII, 46, *n. m.*, *vengeance*.

vengence (vindica*re*-antiam) XXXIX, II, 27, *n. f.*, *vengeance*.

vengier (vindicare), *v. a.*, *venger*.

venimeus (*pour* veneneus = venenosum), *adj.*

venin (venenum), *n. m.*

venir (venire), *v. n.*, *venir, se terminer par* (*au fig.*) IV, 58; en V. VI^{a}, 162, *venir;* il en vient tout venant LV, 27, *il en vient à l'instant* (*cf.* maintenant); — *impers*^{t}, miex voz venist que XIV, 117, *il aurait mieux valu pour vous que, vous auriez mieux fait de* (*cf.* IV, 100). XII, 29; bien soiés mal veignant XI, 94 : *formule contraire à* s. les b. venus (*anciennement plutôt,* s. b. venant, s. b. venus). — *Pr. sg.* 3 vient III, 112. etc., vent LVII^{b}, 33; *pf. sg.* 1 (re)ving XLVIII, 17. LXI, 43, vig XXX, 336, 2 venis VIII, I, 157, 3 vint III, 33. etc.; (de)vint III, 28; *pl.* (re)venistes XI, 110, 3 vindrent III, 21. etc., vinrent XXV, 63. 64; *p.-q.-pf.* (*au sens du parfait-aoristique*) *sg.* 3 vindret III, 106; *ft.* venrai, etc., vendrai, etc.; *sg.* 1 (re)venrray XXV. 78. 3 (con)venrra XXV, 68, viendra XL, I, 92; *pl.* 2 vendrez LVI, 40; *cd.* venroie, etc., vendroie, etc.; *pl.* 3 viendroient VI^{c}, 125; *sbj. sg.* 3 viégne XXX, 52, viéngne XXXIX, II, 1. etc.; *pl.* 3 viégnent, végnent; *ipf. sg.* venisse, etc.; *impér. sg.* 2 vien LV, 80. etc., ven XXII, 73; *p. pr.* venant LV. 27. etc., veignant XI, 94; *p. p.* venut (*venutum), venu, (con)vent LIX, 22, (*forme organique* = conventum). *s. sg.* venuz V, III, 3. etc., (de)venuz III, 60, *f.* venude IV, 58. etc.

venis, *v.* venir.

Venise (Venetiam), *n. pr. de ville.*

Venisïén (Veneti*a*-ani) LIX, 68, *s. pl.*, *n. pr. de peuple, Vénitiens.*

venisse, etc., *v.* venir.

venoison, *v.* veneison.

venoter (venum-*ot*-tare (?), *cf.* venoage, *droit sur les denrées qui se vendent au marché, et v. Mahn*, Comput, *p.* 137), *v. a.;* v. son cors (son cors *pour* sa personne, soi) XLVI, 72, *se mortifier* (*sens justifié par la variante* travailler) (*litt*^{t} « *se mettre en vente* »).

venrai, etc., venroie, etc., *v.* venir.

venrra, venrray, *v.* venir.

vent[1] (ventum) VI^{a}, 25. etc., vant XXIII, II, 77, *s. sg.* venz VI^{a}, 21. etc., *n. m.*, *vent.*

vent[2], *v.* venir.

ventaille (vent*um*-aculam), *n. f.*, *la coiffe de mailles qui protégeait le visage : elle était lacée au haubert.*

venter (vent*um*-are) LIX, 57, *v. n.*, *souffler* (*en parlant du vent*).

ventre (ventrem) IV, 68. etc., *n. m.*

ventrée (ventr*em*-atam) XXXIX, II, 22, *n. f.*, *plein ventre.*

venu, -ude, -ue, -ut, -uz, *v.* venir.

venz, *v.* vent[1] *et* vendre.

vëoir (videre), vedeir V, I, 35, vëeir LVII^{a}, I, 21. LVII^{b}, 27, veïr VI, *note.* XIII, I, 5, vëër LI, 56. etc., vooir XXIV, 82, vëoir XXVI, 16. etc., *v. a.*, *voir;* voiant, vëant, *p. pr. inv., dans des propositions participiales absolues :* vëant les altres VI^{a}, *144, en présence des autres* (*des Grecs*); voiant ma baronnie XIII, II, 84,

sous les yeux, en présence de mes barons (*cf.* XV, II, 73. etc.; v. toz voz barons LIX, 26. etc.); qui dont veïst, *v.* que[1], *milieu.* — *Pr. sg.* 1 vei IV, 57. etc., voi XIII, I, 54. etc., vai XXII, 21. 22, voy XXXIX, II, 3; 3 veit IV, 40. etc., voit VII, 133. etc., vait XXII, 13. etc.; *pl.* 1 vëons, voions (*forme analogique*) VI[b], 33. etc., 2 vedez V, I, 30. etc., voyez (*forme analogiquè*) VI[c], 144. etc., voyés LXVII, II, 61, 3 voient VII, 109; *ipf. sg.* 1 vi IV, 73. etc., vic XVIII, 49. 50; 2 veïs LIII, 25. 33. etc., 3 vit III, 48. etc., veit VI[c], 50; *pl.* 2 veïstes VI[a], 63, 3 virent III, 113, virent, veirent XXVIII, 41; *ft.* verrai, etc.; *sg.* 1 verray VI[b], 123, (re)verai XXX, 272; *pl.* 2 vedrez V, I, 10, verrez VII, 20; *cd.* verroie, etc.; *sg.* 1 veroi XII, 22; *sbj. sg.* 3 veie LVII[a], I, 16, voie; *ipf. sg.* 1 vedisse IV, 50, 3 vedist III, 42, veïst XIII, II, 45; *pl.* 2 veïssoiz XX, 126, veïssiez LVII[a], II, 49; *impér. pl.* 2 vëez VI[a], 49, vez XII, 55 (*cf.* vez, *adv.*); *p. pr.* veant VI[a], 144. etc., voiant XIII, II, 84. etc.; *p. p.* vedut IV, 10. V, I, 14, veü VI[d], 5. etc., veu VI[c], 244. etc., *s. sg.* veüz LXIX, 21, *f.* veüe XX, 82. etc.

veolt, *v.* voloir.

vëons, *v.* vëoir.

vèr[1] (vermem), *r. pl.* vers XLVIII, 131, *n. m.*, *ver.*

vèr[2], *v.* voir.

verai, veraiement, *v.* vrai, vraiement.

verberacion (verberationem) LXXII, 81, *n. f.*, *coup*, *correction manuelle.*

verdes, *v.* vert.

verdoiant (viridem-icantem), verdoyant VI[d], 227, *p. pr.-adj.*, *verdoyant*, *vert.*

verge (virgam), *n. f.*

vergét (viridi-atum) XXII, 109, *n. m.*, *verger*, *jardin.*

vergier (viridi-arium) XXXI. II, 2. etc., *n. m.*, *verger*, *jardin.*

vergondé (verecundum-atum) VIII, II, 50, *adj.*, *couvert de confusion.*

verité, *v.* verté.

vermeil (vermiculum, *cochenille du chêne*), *adj.*, *rouge vermeil.*

Vermendois (Veromandui-e(n)-sem) XIII, II, 15, *n. pr. de province. Vermandois* (*villes : Vermand*, *Saint-Quentin*, *Ham*, *etc.*).

vermillet (vermiculum-ittum), *f.* -ète XXXVII, II, 13, *adj.*, *rouge vermeil.*

verrai, etc., verroie, etc., -ay, -oiz, veroi, *v.* vëoir.

vers[1], *v.* vèr[1].

vers[2] (versum) VI[d], 152. etc., *n. m.*, *vers*, *verset*, *couplet* XLIV, II, 35.

vers[3] (versum, *prép.*), viers XVIII, 157, *prép.*, *vers*, *du côté de*, *en comparaison de*, *envers.*

verser (versare), *v. n.*, *se renverser.*

vert (viridem) X, 66, *s. sg.* verz XLVII, 82. etc., *f.* verte V, II, 23, *pl.* verz LVII[b], 83, verdes XXX, 462, *adj.*, *vert.*

verté (veritatem), verité VI[d], 59. etc., verité XLVI, 107, *s. sg.* -és XLI, II, 7, *n. f.*, *vérité*; par verté XIX, 232, par verité XXIII, II, 62, de verté XLVII, 51, de verité XXVI, 137, en verité XXVII, 44, *en vérité*, *vraiment.*

vertir (vertire), *v. n.*, *se tourner vers*, *venir à.*

vertu (virtutem), vertut VI[a], 64. etc., *s. sg.* -uz XX, 177. etc., -us VI[a], 192. etc., *n. f.*, *vigueur*, *force*, *vertu*, *qualité*, *faculté*, LXXI, 44. 63.

vés, *v.* vez[2].

veskivet, *v.* vivre.

vespre (vesperum) XVII, 123, *s. sg.* -es XXX, 293. etc., *n. m.*, *soir.*

vespres (vesperas) XXIV, 259. etc., *n. f. pl., vespres.*
vesque, *v.* evesque.
vesqui, -issent, -isson, -ist, *v.* vivre.
vestement (vestimentum) V, II, 11. *r. pl.* -enz XV, II, 79, -ens XLIV, II, *titre* 3, *vêtement.*
vesteüre (vestituram) LXVI, 74, *n. f. vêtement.*
vest, vesti, vestie, *v*, vestir.
vestir (vestire), viestir, *v. a., vêtir, revêtir.* — *Pr. sg.* 1 vest XLIV, II, 21. etc.; *pf. sg.* 3 vesti XVI. 71; *p. p.* vesti XIII, I. 61. *r. pl.* (re) vestiz III, 49, *f.* vestie, viestie XXV, 19; — vestut (vest*u*tum) VI[a], 4. 75, vestu VI[b], 49. etc., *s. sg. et r. pl.* vestuz VI[b], 174, etc., -us VI[d], 31. etc., *f.* -ue XLIV, I, 1°, 15.
vestu, -ue, -us, -ut, uz, *v.* vestir.
vét, *v.* aler.
veü. veu, veüe, veüt, veüz, *v.* vëoir.
veul, veulent, veullent, veulx, veulz, vens, veut, veux, *v.* voloir.
veve (viduam) VII, 75. 144, védve IV, 106, *adj. f. sg., veuve.*
vez[1], *v.* vëoir.
vez[2] (*contraction de* vëez, *impér. 2e pers. du pl. de* vëoir), veiz, VII, 54. etc. XLVIII, 58, *adv., voici, voilà;* vez ci XXIV, 193. etc., veez (*pron.* vez) cy LIV, II, 77. vés chi XLI. I, 28 *bis*, vechi XXV, 39, *voici.*
vi, vic, *r.* vëoir.
viaire (vicarium *Diez*) X, 74, *n. m., visage.*
viaus, viaut, *v.* voloir.
vïande (vivendam) XXIX, I, 98. etc., *n. f., nourriture, vivres.*
vicaire (vicarium), *n. m.*
vice (vitium), *n. m.*
vicieus (vitiosum) LXXII, 11, *adj., coupable, illicite.*
victorieus (victoriosum), *adj., victorieux.*
vidrent, *v.* vëoir.
vide, *v.* vie.
vie (vitam), vide V, I, 53, *n. f.*
vié[1] (*n. verb. de* vëer), *r. pl.* viez XX, 187, *m., defense, interdiction.*
vié[2], *v.* vëer.
viégne, viégnent, *v.* venir.
vieil (*veclum, *pour* vetulum), viel XIV, 20, *s. sg.* viélz V, II, 74. VI[a], 79, viez XIII, II, 79. etc., vieulx VI[d], 101, *f.* vieille, vielle, *pl.* vielles XXXII, 45, *adj., vieil, vieux;* le Vieil de la Montaigne LXI, 9. etc., *le Vieux de la Montagne, nom donné aux chefs de la secte des Assassins* (*V.* Assacis), *successeurs du conquérant Haçanben Sabath* (*mort en* 1124), *les plus terribles adversaires des chrétiens en Syrie.*
vieillart (*vieil-*art*) VI[b], 176, -ard VII, 190. etc., *n. m., vieillard.*
vieillèce (*vieil*-itiam, -esse LXVII, I, 19, viellêce LXXII, 38, -esse LXVII, I, 33, *n. f., vieillesse.*
viel, vielle, vielz, *v.* vieil.
vïèle (*b.-lat,* *vitellam, *de* vitulari, *sauter de joie comme un veau, être joyeux*) XVII, 58, *n. f., viole, instrument à cordes plus grand qu'un violon.*
vïeller (*vièle*-are), *v. n., jouer de la viole.* — *Pr. sg.* 3 vïelle XIV, 100.
viellèce, -esse, *v.* vieillèce.
vien, viéngne, *v.* venir.
viérge (virginem), virge XXXIV, II, 26. L, 13, *n. f., vierge, la sainte Vierge.*
viers, *v.* vers[3].
viestie, viestir, *v.* vestir.
vieulx, *v.* vieil.
vieus, *v.* voloir.
vïeuté, *v.* vilté.
viex, *v.* vieil, vil *et* voloir.
viez[1], *v.* vié[1].
viez[2] (vetus), viés XXX. 93, *adj. invar.* (*qqf. au fém.* viése), *vieux.*

vif[1] (vivum), *s. sg.* vifs III, 41, vis IV, 4. etc., *f.* vive V, III, 15. etc., *adj.*, *vif*, *vivant*, *pur*.
vif[2], *v.* vivre.
vig, *v.* venir.
vigne (vineam), *n. f.*
vigor (vigorem) VI[a], 39, *n. f.*, *vigueur*, *force*.
viguerosement (vigor-osa-mente) LIX, 64, *adv.*, *vigoureusement*.
vil (vilem), *s. sg.* vilz XIX, 70, viex XVIII, 33, *adj.*, *vil*, *méprisable*.
vilain (villa-anum), vilein XLII, I, 94, *n. m.*, *vilain*, *paysan*; *adj.* XIV, 156. etc., *qui a des sentiments de vilain*, *grossier*, *mal élevé*.
vilainement (*vilaine*-mente) XIII, I, 57. XLIX, 16, *adv.*, *à la façon d'un vilain*.
vilanie, *v.* vilenie.
vilein, *v.* vilain.
vilement, *v.* vilment.
vilenie (*vilain*-iam), anie XX, 96, -onnie XXV, 36, ounie XVIII, 63. etc., *n. f.*, *vilenie*, *acte de vilain*.
vilenner (*vilain*-are) LXVII, II, 71, *v. a.*, *maltraiter* (*traiter comme un vilain*).
villaige (villa-aticum) XXVII, 16, *n. m.*, *village*.
ville (villam), *n. f.*
Ville Hardoin (Villam Harduini) LIX, 2, *n. pr. d'homme*, *Villehardouin*, *l'historien de la quatrième croisade*.
villier, *v.* veillier.
vilment (vili-mente) XLIV, I, 2°, 28, vilement XIX, 59, *adv.*, *vilement*, *indignement*.
vilonnie, vilounie, *v.* vilenie.
viltè (vilitatem), vieuté, *s. sg.* -ez XXXV, 31. *n. f.*, *mépris*, *traitement déshonorant*; estre en v. XIV, 70. *être tenu pour vil*.
vimon XLIX, 146, *n. m.* (*signification inconnue*).
vin (vinum), *n. m.*
vindrent,-dret, (re) ving, vinrrent, *v.* venir.
vingt, vingtz, *v.* vint.
vinier (vinarium), *adj.*, *marchand de vin*; — *surnom* XXXV, 1.
vint (viginti) LXVII, I, 39, vingt VI[c], 225, *adj. num.*, *vingt*; quatrevins VIII, I, 40. etc.; sept vingtz VI[b], 235, vij. [xx]. XII, 85, *cent quarante*; les Quinze Vingtz, *v.* Quinze.
violer (violare), *v. a.*
vïolète (viola-ittam), -ette XXXVII, II, 2, *n. f.*, *violette*.
vireton (*virare* (*qu'on peut admettre comme forme vulgaire à côté de* girare, *d'après* viria, *bracelet*) -itt*um*-onem) XXVII, 4, *n. m.*, *ordin*[t] « *fleche légère qui tournait sur elle-même* »; *ici*, *c'est plutôt une pierre ronde*, *plate*, *qu'on s'amuse à lancer de façon à lui faire raser la surface de l'eau et qui saute tout en tournant sur elle-même*.
virge, *v.* viérge.
Virgile (Virgilium) XXVI, 5. etc., *n. pr.*, *invar.*
virginité (virginitatem), -tét II, 17, *n. f.*
vis[1] (visum), *n. m.*, *visage*.
vis[2] (visum) LXX, I, 22, *n. m.*, *avis*, *opinion*, *sens*, *sagesse*; ço lor est vis XVI, 191, *à leur avis*; ce m'est vis XXXIV, III, 20. etc., *à mon avis*.
vis[3], *v.* vif.
visaige (vis*um*-are) VI[b], 164, *n. m.*, *visage*.
viser (vis*um*-are) LVI[b], 9, *v. a.*, *examiner*.
viseter (visitare) VIII, II, 11, visiter III, 84, *v. a.*, *visiter*.
vision (vis*um*-ionem) LXVII, I, 11, *n. f.*, *vision*, *songe*.
visitance (visit*are*-antiam) XLIV, II, 102, *n. f.*, *visite*.

visiter, *v.* viseter.

vistement (viste (*de* ˙visitum, *pour* visum, *cf. provençal ancien et moderne* vist) -mente) VI[b], 255, *adv., vitement, vite.*

vit, *v.* vëoir *et* vivre.

vitaille (victualia) XIV, 57. etc., *n. f., vivres.*

vitupère (*n. verbal de* vituperer) LIV, II, 100, *m., mépris, dérision.*

vituperer (vituperare) III, 68, *v. a., traiter honteusement, mutiler.*

vive, *v.* vif *et* vivre.

viverai, etc., viveroie, etc., *v.* vivre.

vivier (vivarium), *n. m., étang* XII, 161.

vivre (vivere), *v. n.;* vivant, *p. pr. pris subst[t] :* en mon v. XXXVI, 3, *de mon vivant; adj. presque explétif dans certaines formules* (*prop. négatives ou dubitatives*) *:* de nul ome v. V, I, 5; a homme v. VI[b], 198. etc., *à homme qui vive* (*Cf.* el siécle v. XXIII, I, 50, *et* cil ne fut nez de mére vifs III, 41). — *Pr. sg.* 1 vif XIX, 114, 3 vit III, 100. etc.; *ipf. sg.* 3 veskivet (*radical emprunté au pf.*) LXV, 7; *pf. sg.* 3 vesqui (*par métathèse*) XV, II, 35. etc.; *pl.* 3 vesquirent LXIV, 20; *ft.* vivrai, viverai, etc.; *sg.* 2 viveras LXVII, I, 34; *cd.* vivroie, viveroie, etc.; *sbj. sg.* 3 vive XVII, 26; *ipf. sg.* 3 vesquist LXVIII, 23; *pl.* 1 vesquisson LVIII, 128, 3 vesquissent XLIX, 39; *p. pr.* vivant.

vo, *v.* toi *et* vostre.

vocal (vocalem), *adj. des deux genres;* sillabe vocal LXX, I, 15, *syllabe comptée à partir de la voyelle.*

vocation (vocationem), *n. f.*

vodra, vodroit, *v.* voloir.

voeil, voeill, voel, voelent, voellent, voelt, *v.* voloir.

voide, voit, *v.* vuit.

voie (viam), veie V, II, 64. etc., voye VI[d], 89. etc., *n. f., voie, chemin, brèche, passage;* s'en aler la v. XXIX, I, 94, *suivre son chemin;* toutes voyes LXVII, I, 13, *toutefois.*

voil[1], voille, voilt, *v.* voloir.

voil[2], *v.* vuel.

voile (vela, *pl. neutre*) XIX, 14. LIX, 59, *n. m. et f., voile de navire.*

voir (verum), veir LI, 34. etc., vair XXII, 122, vèr LI, 56, *f.* voire XLII, I, 70, veire V, II, 49, *adj., vrai, véritable;* por v. IX, 63. etc., pur v. XLVII, 52, par v. LI, 34. 55, de v. XVI, 11. etc., *vraiment, réellement;* — *adv.,* voir XIX, 104. etc., voire voir XIX, 91. etc., *vraiment.*

voire (vera) VI[d], 103. etc., *adv., vraiment, même;* v. voir, *v.* voir.

voirement (vera-mente) XXIX, I, 50. etc., veirement V, II, 25, *adv., vraiment.*

vois[1], *v.* voiz.

vois[2], -se, -ent, voisse, voist, *v.* aler.

voisin (vicinum), *nom et adj.*

voiture (vecturam) VI[d], 136, *n. f.*

voiz (vocem), vois XIII, II, 38. etc., *n. f., voix; son voyelle* LXX, I, 16; a v. XIII, II, 38, a haute v. XLII, I, 142, *à haute voix.*

voize, *v.* aler.

vol[1], *v.* voloir.

vol[2], *v.* vueil[2].

volanté, *v.* volenté.

voldrai, etc., voldroie, etc., voldret, voldrent, *v.* voloir.

volée (volatam) (a la) LXVII, II, 31, *loc. adv., à la volée.*

voleiz, *v.* voloir.

volenté (voluntatem, *influencé par* volentem) VI[d], 193. etc., -tét XLVI, 86, volanté XXIII, II, 90. etc., volunté VI[c], 53, voulenté VI[b], 31. etc., *n. f., volonté, désir,*

caprice; aveir ses volentez XXI, 24, *satisfaire ses désirs, sa passion;* en pure V. LXXII, 23, *par pur caprice;* a vo v. VIII, II, 37. etc., *à vos ordres.*

volentét, *v.* volenté.

volentiers (voluntarium-s *adv.*, *influencé par* volentem, volenter) VI[a], 18. etc. VI[d], 42. etc., -térs XLII, II, 42, voluntiers, volontiers III, 1, voulentiers VI[b], 35. etc., voulentier (*sans* s, *pour la rime*) LIV, II, 117, *adv.*, *volontiers, à volonté* XIV, 111.

voler (volare), *v. n.*, *voler, se déboîter* (*en parlant d'une épaule*) XXX, 113; — *v. réfl.*, s'en v. LXVI, 13. 24, *s'envoler;* — *v. a.*, *voler* (*chasser, en parlant d'un oiseau de proie ou de chasse*) LVII[b], 21.

volés, volez, volons, *v.* voloir.

voloir (˙volēre, *pour* velle), vouloir, *v. a.*, *vouloir;* v. mielz V, I, 22 (*infin.*), v. miex XLI, II, 37, v. meus XLII, I, 34, *préférer, aimer mieux; quelquefois auxiliaire, formant une espèce de périphrase avec l'infinit.* XI, 35, etc. — *Pr. sg.* 1 voil (˙volio) XIV, 51. etc., vueil V, I, 22. etc., voeil XLII, I, 31, voeill V, I, 22, voel XLI, II, 37, vuel XIII, I, 12. etc., veul VIII, II, 36, vieulx VI[b], 152. 243, vol XXIV, 207, veil, 2 vuels (˙volis) VII, 66. etc., vieus LIII, 142, viaus XXIX, II, 60, viex XIII, II, 34, veux VI[c], 328, veuls XXXIX, I, 17, veulz XXXIX, I, 9. etc., veulx LIV, I, 94. etc., 3 voilt (˙volit) XLVII, 51. 66, vuelt V, II, 26. etc. VII, 46. etc., voelt, veolt XXI. 40, velt, volt XXI, 74. XLII, I, 58. XLVII, 74, viaut XXIII, II, 75. etc., vaut (*pic.*) XLV, 50, veut XIX, 69, veult LXIII, 29. 31. LXX, II, 25; *pl.* 1 volons, 2 voleiz (˙voletis) XLVIII, 132, volez XLVIII, 131, volés XLII, I, 30. etc., 3 vuelent XVII, 23. LXX, II, 3, voelent XV, II, 79, voellent XVIII, 33, veulent L, 50. etc., veullent XXXIX, 11; *ipf.* voloie, etc.; *sg.* 2 voloyes XXV, 31. etc.; *pf. sg.* 1 vols (˙volsi, *pour* volui), vos XXIII, I, 67, vous XIII, I, 27, 2 volsis, 3 volst III, 5. 51. 103. etc. XXIII, II, 133, vost XI, 35, volt (voluit) II, 24. XIX, 53. etc., vout XLII, II, 78. etc., vot XXI, 86. etc., vaut XVIII, 46. etc., voult XXVI, 21, voulut XXVIII, 62 (*forme très postérieure*); *pl.* 3 voldrent II, 3. 4, volrent XXIV, 146. etc., vorent XIII, II, 10; *pl.-q.-pf.* (*au sens du pf. aoristique*) *sg.* 3 voldret II, 21; *ft. sg.* 1 voldrai, vouldray VI[b], 230, vorray XXV, 71, 3 voldra, voudra VI[c], 205, vaudra (*picard*) XLI, I, 11, vodra XXXIII, II, 40, vouldra LIV, I, 100; *cd. sg.* 1 volroie XIII, I, 17, voudroie XLV, 202, 3 voldroit XIV, 132. etc., vodroit LXII, 32; *pl.* 2 vauriez (*picard*) XLI, II, 76, vauriés LIII, 70. 3 voudroient XXIV, 149, vouldroient XXVI, 61; *sbj. sg.* 3 voille (˙voliat) XXIV, 242, vueille LXIII, 1. etc., veille XIX, 64. etc.; *ipf. sg.* 1 voulsisse XXXIX, 2, 3 volsist, vousist VI[c], 14, voulsist XL, I, 48; *pl.* 3 volsissent XI, 21; *p. pr.* volant, voulant, vueillant XI, 95; *p. p.* volu (˙volutum), voulu.

volontiers, *v.* volentiers.

voloper (?) XLVII, 27, *v. a.*, *envelopper.*

voloyes, *v.* voloir.

volpil (˙vulpeculum, *pour* vulpeculam), *s. sg.* -ils, is XLI, I, 8. etc., *n. m.*, *renard* (*Cf.* goupil *et* gorpil).

volrent, volroie, *v.* voloir.

vols, volsis, volsissent, volsist, volst, volt, *v.* voloir.

volte (˙volūtam, *pour* volūtam; cf. volute) XXII, 37. etc., *n. f.*, *voûte*,

volti (volut*um*-itum), *f.* voltie XIII, II, 68, *adj.*, *voûté*.
voltice, voltiz, *v.* voutiz.
volu[1] (volutum) VI[a], *l.* 1 *de la note*, *adj.*, *voûté*.
volu[2], *v.* voloir.
volunté, -tiers, *v.* volenté, -tiers.
volupté (voluptatem) LXVII, I, 21, *n. f.*
vooir, *v.* vëoir.
vorent, vorray, *v.* voloir.
vos, *v.* toi, vostre *et* voloir.
vostre (vostrum), *forme archaïque de* vestrum), votre XXVIII, 24, *s. sg. et r. pl.* -es, *f.* vostre, *pl.* -es, *adj. et pron. poss. du pluriel de la 2e pers., qui s'emploie : 1° comme atone, devant un nom, avec ou sans article ; 2° comme absolu, en qualité de prédicat, avec ou sans article : votre, le vôtre, etc. — Forme abrégée :* voz (*invar*) XIX, 53. 59 (*rég. sg.*) XIX, 98 (*m.*). 99 (*f.*); *on trouve dans les textes picards* vos *suj. sg. et rég. pl. m.* XIII, II, 56. etc., vo *au rég. sg. m.* (*cf.* IX. 73. etc.) *et au s. pl. m.* (*cf.* XIII, I, 37. LII, 1), *et aussi au f. sg.*
vot, *v.* voloir.
votis, *v.* voutiz.
votre, *v.* vostre.
voudra, voudroie, -ent, *v.* voloir.
vouldra, -dray, -droieut, *v.* voloir.
voulenté, -tier, -tiers, *v.* volenté, -tiers.
vouloir, voulsisse, voulsist, voult, vous, vousist, vout, *v.* voloir.
voutiz (volut*um*-itium), voltiz, votis VIII, I, 69, *f.* voltice XXII, 33, *adj.*, *voûté*, *arqué*; sorciz v. XXXIV, II, 15, *sourcils bien arqués* (*Cf.* volti).
voy, *v.* vëoir.
voye, *v.* voie.
voz, *v.* toi *et* vostre.
vrai (veracum), verai, vray VI[b], 96. etc., *adj.*, *vrai*, *véritable*, *sincère*, *loyal* IX, 45. 86. etc., *pur* ; — *adv.* : dire v. XXXIX, I, 27, compter vray VI[b], 96.
vraiement (vera-mente), veraiement, vrayement, *adv.*, *vraiment*, *sincèrement* XV, I, 19.
vueil[1], vueillant, vueille, vuel, -lent, vuels, *v.* voloir.
vueil[2] (*n. verb. de* voloir) LIV, I, 67, veil, voil LVI, 4, vol I, I, 6, vuel, *n. m.*, *vouloir*, *volonté*, *gré* ; mon vuel XXIII, I, 51, meon vol I, I, 6, son v. XXIII, II, 106, *selon mon*, *selon son gré*.
vuide, vuis, *v.* vuit.
vuidier (*vuit*-iare) de LV, 74, *v. n.*, *sortir de* (*cf.* vider les lieux).
vuit (vocitum, *de* vocare, *pour* vacare), vuide (*forme postérieure*) VI[d] 3, *s. sg.* vuiz LXIX, 34, vuis LXIX, 32, *f.* vuide V, II, 65. etc., *pl.* -es XXIX, II, 33, *adj.*, *vide*.
vuiz, *v.* vuit.
Vulcan (Vulcanum), *s. sg.* -ans XVII, 5, *n. pr.*, *le dieu Vulcain*.
vus, *v.* toi.

waing, *v.* gaaing.
Wales, *v.* Galles.
waucrer (*) XVIII, 30, *v. n.*, *errer à l'aventure* (proprement « *errer sur mer* ».
warder, warnir, *v.* garder, garnir.
weil, *v.* voloir.
Willaume, *v.* Guillaume.

y, *v.* i.
Ybert (*) XIII, II. etc., *s. sg.* Ybers XIII, II, 13. etc., *n. pr. d'homme*, *baron de Louis d'Outremer*.
yceulx, *v.* icel.
ydrope (*hydropam, *pour* hydropem) XLVII, 78, *n. f.*, *hydropisie*.
yeulx, yeux, *v.* oil.
ymage, ymágene, *v.* image.
ymagination (imaginationem) LXXI, 74, *n. f.*, *imagination*.

ymaginative (imaginativam) LXXI, 75, *n. f., imagination.*
Ynde (Indiam) XLVIII, 50, *n. pr. de contrée, Inde.*
ynde ('indium, *pour* indicum; *cf. prov.* indi) XLVIII, 49, *adj., bleu foncé, violet, indigo.*
ynfer, *v.* enfer.
ypocrite (hypocritam) XLIV, 1, 1°, 2. II, 76, *n. m., hypocrite.*
yre, *v.* ire.
ystrai, etc., *v.* issir.
Yvain ('Ivanum), *s. sg.* Yvains XXIII, II, 22. etc., *n. pr. d'homme, Ivain, un des héros du cycle d'Artus.*
yvoire, *v.* ivoire.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

TEXTES

II, 15. Element. *La note est jointe à celles du v. 14.*

III, 1 *et* 4. *notes, au lieu de* Chilpéric, *lisez* Childéric II; — 24, *l.* s'ent ralgeut; — 36, *l.* regne; — 43, *l.* célle; — 106, *l.* 3 *de la note, l.* XIII.

IV, 74, *lis.* soi.

V, I, 72, *lis.* seigniez.

V, III, 10, *lis.* esforciét; — 29, *note finale, lisez :* Notre 3e morceau.

VI[a], 44, *lisez* eschapet; — 68 *l.* fols; — 76, *l.* par; — 96, *l.* ève; — 130, *l.* hoen.

VI[b]. 166. *lis.* sembles.

VII, 66, *lisez* èves; — 69, *l.* vuels; — 145 *l.* veve.

VIII, I. 35, *corrigez* plevi[s]; — 165, *corr.* maleï(s); 167, *lisez* m'a; — 194, *l.* Celui; — 202, *l.* 3 *de la note, l.* XXIII, II. 99.

VIII, II, 46, *corrigez* puis[t]; — 66, *l.* as tu bien; — 67 *l.* qerrai.

IX. *Un vers a été oublié après le v.* 80 :

Adès de plus en plus, si que ja n'en retraie.

XI. *Le texte suivi est celui de l'édition Michelant (Stuttgart, 1862), sauf les changements signalés à l'Appendice critique.*

XII. *Notre extrait correspond aux vers 1887-2055 des deux éditions. — Par suite de l'oubli de deux vers dans le chiffrage, le v. 110 doit être coté 110*[ter]*, et les deux précédents 110*[bis] *et 110. — Le titre doit être lu :* Elie de Saint-Gilles; — v. 62, *lisez* lignage; — 87, *l.* T'ant; — 135, *l.* tost; — 139, *l.* regéte.

XIV, 24, *lisez* traître; — 59, *l.* L'ève; — 102. *Après ce vers, un vers a été oublié :*

A son pooir s'est vestus et chauciez.

XV, II. 16, *lisez* faç.

XVI, *note*, l.* 7 *du bas, lis.* LVII[b]; — *v.* 19, *l.* tal; — 21, *l.* host; — 25, *l.* alejance; — 124, *l.* fueille; — 135, *l.* ert... hermines; — 156, *l.* n'est pas; — 191-2, *l.* veie, deie.

XVIII. 148, *l.* en fuiant.

XX, 154, *l.* Quanqu'est.

XXI, 65, *l.* espïer.

XXII, 147 *et* 149, *lisez* èwe; — 150 lavat.

XXIII, I, 2, *l.* 3 *de la note, lisez* 4.16.

— II, 8, 16 *et* 43, *l.* lion; — 29, *l.* lions; — 65, *l.* avoit.

XXV. *Au lieu du second chiffre* 30, *lis.* 40.

XXIX, II, 5, *l.* 4 *de la note, lis.* XLV, 23, note.

XXX, 77. *La note sur* dens *se rapporte au v.* 79; — 322, *lis.* Aucassins; — 368, *l.* desous.

XXXI, I, 20, *lisez* n'i f.; — 47 *Deux points à la fin du vers.*

XXXVI, *l.* 3 *de la note*, lis.* XXXIV.

XXXVII, II, 31 *et* 36, *effacez bis.*

XL, *l. dernière de la note*, lis.* XXXV.

— II, 25, *lisez* Prince.

XLII, I, 94, *l.* 1 *de la note, lis. : a la coule.*

LI, 19-20. *Vers sans doute intervertis.*

LIII, 6, *lisez : l'eur i, ou plutôt : l'eur'i, la synérèse de* eür *étant peu probable à cette date* ; — 75, *lis.* regiéte.

LVI, 6, *lisez* Nuls ; — 11, *l.* overz ; — 56, *l.* trait ; — 67, *l.* Olivète.

LIX, 11, *lis.* chaiènes.

— 57, *lis.* toniaus.

LX, 54, *corrigez* sivoit.

LXIV, 26, *lis.* espéssement.

APPENNDICE CRITIQUE

XVI. *Ajouter* H *à la liste des mss. indiqués à la l.* 15. *D'après des recherches ultérieures, les mss de la 3e famille doivent être répartis entre les deux premières et y former dans chacune une section spéciale ; mais il faut admettre la contamination pour plusieurs d'entre eux, et en particulier pour* $A^1 A^2 EH$. — 1-8, *l.* 1, *lisez : 1re famille ; l.* 5 : A^2 *n'a que les 4 premiers vers ;* — 29, *lisez* R. ne u[9] amera p. *H ;* — 30 *D E H J*, Maugre deues sauoir *I*, M. me, etc. ; — 31 A^1 *H J*, sa terre *E ;* — 67 L. (A l. P^2) q. fu (qu'il fut P^2) cler i. $V^1 P^2$; — 106 gent V^1 V^2 ; Qe len trueue uers oriant *FL ;* — 120 $A^1 K V^1 V^2$; — 133, *l.* 2, bien c. il f. C^1 ; — 140, Se ce u. e. *J*... Se cest u. $A^2 I K M^2 P^1 V^1$; quel liure l. A^1 ; q. n. en l. *I K* M^2 ; Si est se u. com n. l. P^2 ; — 187 ne $A^1 H K$ M^2 ; — 190 uait P^1 ; C. nule quon tieigne a l. A^2 ; qui si A^1 *D H*, que si M^2, qui li *J*.

XXX. *Ajoutez :* 359 buc, *avec* c *accentué, c'est-à-dire* buch, *dans le système de l'éditeur.*

LV. *Au lieu de* 20, *lis.* 15.

LXVIII. *Ajoutez* : 31 Nabotz ; — 32 ultré.

LXXI. *Ajoutez :* 61 ensonniiét.

GLOSSAIRE

alemande, *l.* 5, *lis. : s. v.*)

aler, *col.* 2, *l.* 1, *virgule avant* aut.

anemi, *l.* 1, *ajoutez :* inimi II, 3.

coloier, *l.* 2, *lis. : perdre.*

conb, *l.* : **conb-**, conp-, *v.* comb-, comp-.

conoistre, *l.* 5, *l. :* XXXVII, I, II, 3.

desmettre, (dit mittere), *v. réfl., se désintéresser de, renoncer à.* — *Pr. sg.* 1 desmetz XL, I, 21.

entre, *l.* 6, *l.* VI[a].

entremès, *l.* 2, *l.* dur e.

esperital, *l.* 2, *un point après : spirituel.*

estre[2], *l.* 3, *l.* XXIX, I, 10.

faim, *l.* **faim**, fain[1].

glaive, *l.* 4, *l.* d'espée.

Guascuin, *lis.* **Guascoin** (Wasconem), *s. sg.* Guascoinz.

hoem, *l.* **hoem**, hoen.

home, *l.* 6, *l.* 105, hoem, hoen VI[a], *v. 4 de la note***.

luinz, *lis. v.* loinz.

manoir, *l.* maindre (manère).

nuisir, *l.* 5, *lis.* neüst.

priés, *l.* **priès**.

privilége, *l.* privilège.

pulcele, *l.* **pulcèle**.

souskanie, *au lieu de : origine inconnue, lis. : du slave* sukkia. *A la fin de l'article, au lieu de : diminutif, lis. : où s'est produit un changement de suffixe.*

TABLE DES MATIÈRES

Pages

PRÉFACE ..... j
AVERTISSEMENT DU *Supplément à la Chrestomathie* I
AVERTISSEMENT DE LA DEUXIÈME ÉDITION III

TABLEAU SOMMAIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE AU MOYEN AGE

I. Les plus anciens textes VI
II. Poésie épique et narrative VIII
a. La matière de France. — Epopée nationale VIII
b. La matière de Rome la Grande. — Romans imités de l'antiquité XIX
c. La matière de Bretagne. — Roman celtique XXII
d. Littérature byzantine. — Roman d'aventure XXVI
e. Fableaux. — Contes et nouvelles XXXI
III. Poésie lyrique et pastorale XXXII
IV. Poésie satirique, descriptive et didactique XXXVI
V. Poésie dramatique XL
VI. Chronique et histoire XLII
VII. Sermons, traductions et œuvres diverses en prose XLVI

CHRESTOMATHIE DE L'ANCIEN FRANÇAIS

I. Serments de Strasbourg de 842 1
II. Prose de sainte Eulalie 3
III. Vie de saint Léger 6
IV. Vie de saint Alexis 13

A. GESTE DU ROI.

V. Chanson de Roland 22
VIa. Voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople .. 31
VIb. *et* VIc. Galien restoré. — Galien réthoré 41
VId. Garin de Monglave 55
VII. Couronnement de Louis 61
VIII. Huon de Bordeaux 66
IX. *Adenet le Roi*. Berthe aux grands pieds 77

B. GESTE DE GUILLAUME.

X. Aliscans 80

C. GESTE DE DOON DE MAYENCE.

XI. Renaud de Montauban 84

D. GESTES DIVERSES.

XII. Elie de Saint-Gilles 88
XIII. Raoul de Cambrai 95
XIV. Ami et Amile 100
XV. *Richard-le-Pèlerin et Graindor de Douai.* Chanson de Jérusalem ou d'Antioche 105
XVI. *Benoît de Sainte-Maure.* Roman de Troie 109
XVII. Roman de Thèbes 112
XVIII. *Jehan de Tuim.* Histoire de Jules César 117
XIX. *Jacot de Forest.* Roman de Jules César 123
XX. Partonopeus de Blois 131
XXI. *Marie de France.* Lai du Chèvre-feuille 133
XXII. Tristan 135
XXIII. *Chrétien de Troyes.* I. Cligès ..... 137; II. Yvain ou le Chevalier au lion. 141
XXIV. Merlin 143
XXV. *Maître Requis.* Richard le Beau 151
XXVI. Les Sept Sages de Rome 153
XXVII. *Les cent nouvelles nouvelles.* — Le testament du chien. 158
XXVIII. Le Roman de Jean de Paris 160
XXIX. *Fableaux.* I. Estula ..... 162; II. De Brifaut 164
XXX. Aucassin et Nicolette 166
XXXI. Chansonniers champenois. I. *Gace Brulé.* Chanson amoureuse ..... 173; II. *Le roi de Navarre.* Pastourelle 175
XXXII. *Gautier de Coinci.* Pastourelle pieuse 176
XXXIII. Romance anonyme 177
XXXIV. Motets. I. *Anonyme* ..... 179; II. *Anonyme* ..... 179; III. *Adam de la Halle* 180
XXXV. *Andrieu Contredit et Guillaume-le-Vinier.* Jeu-parti .. 181
XXXVI. Rotruenge 182
XXXVII. *Froissart.* I. Rondeaux amoureux ..... 183; II. Ballade de la marguerite 184
XXXVIII. *Eustache Deschamps.* Ballades 185
XXXIX. *Olivier Basselin* (?). Chanson patriotique 188
XL. *François Villon.* I. Grand testament ..... 189; II. Ballade des proverbes 191
XLI. *Marie de France.* Fables 193
XLII. Roman de Renart 195
XLIII. Evangile aux femmes 199
XLIV. I. *Guillaume de Lorris.* Roman de la Rose 201
II. *Jean de Meung.* Continuation du roman de la Rose .. 203
XLV. *Messire Thibaut.* Roman de la Poire 205
XLVI. *Philippe de Thaün.* Le Comput 208

XLVII. Traduction du Lapidaire de Marbode 211
XLVIII. *Rutebeuf*. Le dit de l'erberie 212
XLIX. *Hue Archevesque*. Le dit de la dent 215
L. *Jean de Condé*. Pourquoi on doit fêmes honorer (Dit).. 217
LI. Mystère d'Adam 220
LII. *Jean Bodel*. Le jeu de saint Nicolas 224
LIII. *Adam de la Halle*. Le jeu de Robin et de Marion 226
LIV. *Arnoul Greban*. Le mystère de la Passion 230
LV. Farce de maître Pierre Pathelin 239
LVI. *Garnier de Pont-Sainte-Maxence*. Saint Thomas le Martyr 242
LVIIa. *Wace*. Roman de Rou 245
LVIIb. *Benoît de Sainte-Maure*. Chronique des ducs de Normandie 247
LVIII. L'histoire de Guillaume le Maréchal 248
LIX. *Villehardouin*. Conquête de Constantinople 250
LX. Récits d'un ménestrel de Reims 253
LXI. *Joinville*. Histoire de saint Louis 256
LXII. *Froissart*. Chroniques 258
LXIII. *Commynes*. Mémoires 260
LXIV. Sermon en vers 263
LXV. *Saint Bernard*. Sermon pour le jour de la conversion de saint Paul 266
LXVI. *Maurice de Sully*. Fragment du sermon : *Mulier cum parit* 270
LXVII. *Gerson*. I. Fragment de sermon 273
II. Plainte au Parlement au nom de l'Université. 274
LXVIII. Les quatre livres des Rois 276
LXIX. Dialogues du pape Grégoire 279
LXX. *Brunetto Latino*. Le livre du Trésor 281
LXXI. *Jean d'Arkel*. Li ars d'amour, de vertu et de boneürté.. 283
LXXII. *Christine de Pisan*. Le livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles 286

APPENDICE CRITIQUE 289
TABLEAU SOMMAIRE DES FLEXIONS EN ANCIEN FRANÇAIS 304
ABRÉVIATIONS EMPLOYÉES DANS LE GLOSSAIRE 312
GLOSSAIRE 313
ERRATA 493

Maisons-Laffitte — Imprimerie J. Lucotte

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 070305864